JUGONNATH SUNKERSETT

PRESENTATION.

00055540

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY.
TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from
Observer Research Foundation
on 17 May, 2019

590

00055540

EXPÉDITION
SCIENTIFIQUE
DE MORÉE.

SECTION DES SCIENCES PHYSIQUES.

TOME III.
Zoologie et Botanique.

PARIS,
Chez F. G. Levrault, imprimeur-libraire, rue de la Harpe, n.° 81.
STRASBOURG, même maison, rue des Juifs, n.° 33.
1836.

Malheur au siècle, témoin passif d'une lutte héroïque, qui croirait qu'on peut sans péril comme sans pénétration de l'avenir, laisser immoler une nation! Cette faute, ou plutôt ce crime, serait tôt ou tard suivi du plus rude châtiment.

CHATEAUBRIAND, *Préface de l'Itinéraire.*

EXPÉDITION
SCIENTIFIQUE
DE MORÉE.

SECTION DES SCIENCES PHYSIQUES.

TOME III. — 1.re PARTIE.

Zoologie.

Première Section. — Animaux vertébrés, Mollusques et Polypiers.

PAR

MM. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, PÈRE ET FILS, DESHAYES, BIBRON ET BORY DE SAINT-VINCENT.

55540

PARIS,
Chez F. G. Levrault, imprimeur-libraire, rue de la Harpe, n.° 81.
STRASBOURG, même maison, rue des Juifs, n.° 33.
1832.

INTRODUCTION

OU

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

SUR LES ANIMAUX ARTICULÉS DE LA MORÉE ET DES CYCLADES;

PAR

M. AUGUSTE BRULLÉ.

Lues à l'Académie des sciences dans la séance du 7 Novembre 1831.

De toutes les parties de l'Europe, la Grèce est sans contredit une de celles dont les productions entomologiques sont le moins connues; et la géographie des insectes retirera d'incontestables avantages des observations faites dans la province la mieux circonscrite de cette contrée célèbre, dont l'histoire naturelle avait été jusqu'ici superficiellement étudiée.

Envisagée dans son ensemble, l'entomologie de la Morée et des Cyclades n'a pas un aspect *sui generis;* elle n'offre pas cette réunion d'espèces qui portent un cachet caractéristique si propre à singulariser une région; le plus grand nombre des espèces rentrent dans les genres européens, et quelques-unes même, déjà connues, se retrouvent en d'autres parties méridionales des terres voisines. Il faut en excepter quelques coupes asiatiques, telles que les Amphicomes, etc.

Située à l'extrémité méridionale tout à la fois et orientale de l'Europe, isolée de tous côtés par les mers, excepté en un seul isthme de fort peu d'étendue, on pourrait croire que la Morée doit être peuplée d'insectes également étrangers à l'Europe, à l'Asie et à l'Afrique, ou tout au moins beaucoup plus voisins de ceux de la seconde que de ceux de la

première, dont elle n'est en effet qu'une sorte d'appendice; on pouvait supposer également, et on le supposait même, que déjà on y rencontrerait des espèces du continent africain. Cependant, contre toute espérance, sa faune est en partie celle de l'Italie, du midi de l'Allemagne, de la Hongrie et même du midi de la France. Par la nature de ses côtes rocailleuses et nues, comme celles de presque tout le bassin de la Méditerranée, elle se rapproche de notre midi, dont elle offre en partie les productions, tandis que les montagnes dont elle est hérissée lui donnent des rapports nombreux avec l'Europe centrale.[1]

Malgré sa latitude beaucoup plus méridionale que la nôtre, et la différence de température qui en résulte naturellement, il est surprenant que la Morée soit habitée par des espèces dont plusieurs se trouvent aux environs de Paris. On pourrait supposer que, ces espèces paraissant plus tôt que chez nous, la température, alors moins élevée, assimile en quelque sorte ce climat au nôtre, surtout dans des plaines d'une certaine hauteur au-dessus des mers; mais il arrive aussi que des espèces qui rentrent dans nos genres, quoique propres à la Morée, se montrent en même temps que les espèces des mêmes genres particulières à notre pays y apparaissent. Il faut donc chercher une autre cause à cette apparition simultanée des espèces de même genre à des latitudes si différentes, cause que nous retrouverons dans l'analogie existante entre la végétation et quelquefois les terrains des deux contrées.

Quels que soient cependant les traits de famille qui lient nos insectes de France et ceux de la région qui nous occupe, une grande partie de ces derniers se distinguent par des caractères suffisans pour être séparés; et de l'examen attentif des productions entomologiques du pays doivent se tirer les conclusions suivantes : 1.° l'entomologie péloponésiaque est une entomologie mixte, participant de celle de l'Asie par quelques genres et un petit nombre d'espèces; de celle de l'Afrique par plusieurs insectes de l'ordre des orthoptères, et par-dessus tout de celle de l'Eu-

1. La partie de l'Asie mineure que baigne la Méditerranée peut donner lieu aux mêmes observations; l'entomologie de cette contrée est encore en quelque chose européenne, et ressemble tellement à celle de la Morée, qu'on ne peut guère trouver l'explication de ce fait que dans la nature du terrain et la végétation à peu près analogues.

rope, dont elle a généralement l'aspect; 2.° malgré cette ressemblance apparente avec nos insectes européens, un grand nombre d'espèces ne s'en distingue réellement que par des caractères fort délicats.

On avouera que ces rapports, je dirai presque intimes entre les espèces de pays si différens, doivent non-seulement surprendre le naturaliste parcourant la Morée dans l'espoir de rencontrer des productions tout-à-fait dissemblables, mais encore l'entraîner dans de nombreuses erreurs, éloigné qu'il se trouve de tout objet de comparaison. De là il dut nous arriver de négliger des objets intéressans pour nous attacher à plus d'une chose qui eût mérité beaucoup moins notre attention. Forcés, par la marche souvent rapide que nous prescrivait le peu de durée de notre séjour dans le pays, de faire un choix précipité dans nos récoltes, plus d'une fois nous avons pu donner la préférence, sur des espèces réellement nouvelles, à d'autres déjà connues, trompés par la ressemblance et aidés seulement du secours toujours assez peu sûr de la mémoire.

A ces causes d'erreur se joignait quelquefois un sujet de découragement; c'était le peu d'efficacité des recherches dans un grand nombre de localités. Des plaines sablonneuses et arides, des coteaux calcaires et dépouillés, de vastes étendues, à peine semées de maigres buissons, doivent être, on le conçoit, assez dépeuplés d'insectes; de nombreux systèmes de montagnes pelées qui divisent le pays, des ravins tantôt calcaires et tantôt schisteux qui sillonnent ces mêmes montagnes, et qui sont rarement parés de végétation, ne sont guères plus propres au séjour de ces animaux. Ce n'est donc que dans quelques plaines d'une médiocre étendue, où se presse une végétation parfois aussi parfumée que riche, dans des forêts montueuses, telles que celles de la Messénie et de l'Arcadie; enfin, dans des vallons délicieux qu'arrosent de frais ruisseaux, que l'on peut rencontrer en grand nombre ces tribus légères auxquelles nous venions donner la chasse.

Aucune classe d'articulés ne prouve mieux que celle des Crustacés combien la Morée est quelquefois pauvre en objets nouveaux. Nous reverrons le même fait dans les Lépidoptères. La plupart des premiers, assez peu nombreux, sont déjà connus et se retrouvent ailleurs. Les

espèces fluviatiles sont représentées par une seule espèce, le Telphuse, *Cancer fluviatilis* des auteurs, fort abondante dans un grand nombre de ruisseaux, dont elle s'écarte assez souvent pour se répandre dans la verdure d'alentour. Plusieurs Cymotoadées y vivent dans la mer aux dépens des poissons, mais la plupart sont déjà décrits par les auteurs qui se sont occupés des animaux de la Méditerranée, dont les productions semblent se répartir assez uniformément sur les différens points de ses bords. C'est ainsi que l'on retrouve en Morée, et même beaucoup plus loin, vers Constantinople, notre Homard, *Astacus marinus*, Fab., la Langouste, *Palinurus quadricornis*, les Squilles et le Scyllare oriental de Risso.

Si maintenant nous reportons nos regards vers les animaux terrestres, nous trouverons dans les Arachnides une classe plus riche que celle qui vient de passer sous nos yeux. Quelques-unes des espèces qui la composent, sont propres à l'Italie, d'autres appartiennent également à l'Égypte. Les rochers dans les lieux élevés donnent abri à plusieurs Aranéides connues en d'autres contrées, telles que la Ségestrie de Florence, belle espèce mentionnée par Rossi dans sa Faune d'Étrurie, le Clotho de Durand, etc. Les angles des murs et des croisées des habitations sont occupés par notre araignée domestique, que l'on sait être répandue dans presque toute l'Europe. Les genres Épisine, Épéire, Micromate, Sélénope et quelques autres fournissent des espèces également connues. Mais les Aranéides les plus remarquables existent parmi les espèces vagabondes, qu'on a surnommées Araignées-Loups, à cause de leurs habitudes gloutonnes, ou plutôt parce qu'elles courent à la recherche de leur proie; car les espèces qui attendent patiemment dans leur toile qu'un malheureux insecte vienne s'y prendre, ne sont pas pour cela moins voraces, mais elles supportent mieux la faim. On peut citer dans cette famille d'Araignées coureuses une belle Érèse nouvelle, commune au printemps principalement dans les plaines basses de la Messénie. Cette Aranéide fut une des premières que nous rencontrâmes en parcourant, à la renaissance des fleurs, les vallées du Péloponèse. Son abdomen rouge de feu, orné de taches noires, se distingue de très-loin du reste du corps, qui est en entier de la teinte des taches.

Le genre dont cette espèce fait partie, paraît se plaire dans les contrées méridionales; car, si l'on en excepte l'Érèse élégante, qui se trouve aux environs de notre capitale, toutes les autres Érèses vivent en Italie, en Grèce et en Égypte. Rossi nous a fait connaître l'Érèse à quatre taches, propre à la Toscane, et Petagna, dans son Catalogue des insectes de la Calabre ultérieure, décrit une Araignée noire qui rentre dans le même genre. La Morée en fournit trois ou quatre espèces à notre connaissance, et M. Savigny en a fait figurer plusieurs dans l'ouvrage d'Égypte dont quelques-unes sont assez voisines de celles de la Morée. A l'exception de notre Érèse rouge à taches noires, celles du Péloponèse ne se font pas remarquer par leurs couleurs; mais une d'entre elles acquiert une taille considérable, et devient à peu près de la grosseur de la Tarentule.

On ne peut citer ce nom de Tarentule sans faire mention de l'espèce de ce genre qui parcourt les campagnes de la Morée. Qu'on ne s'attende pas à voir les habitans de cette presqu'île, cependant si enclins à recevoir toutes les erreurs populaires, remplis de terreur à l'aspect de cet animal. Les paysans grecs, qui sont ceux de l'univers qui craignent le plus les animaux réputés nuisibles, croient pourtant à d'autres contes fort extraordinaires; nous en avons la preuve par leurs préjugés ridicules sur les reptiles les plus inoffensifs (voy. Relation, p. 86), et cependant la Tarentule ne leur inspire pas de crainte: la plupart ne la connaissent même pas. Identiquement la même que celle que M. Walkenaër a nommée *narbonnaise*, la Tarentule de Morée se creuse des trous, à l'entrée desquels elle attend, blottie et immobile, le passage de la victime qu'un destin fatal doit amener à sa portée. Aperçoit-elle un insecte, elle se jette dessus avec une grande agilité, et le rapporte en sa demeure avec non moins de vitesse. D'autres fois on la rencontre errant parmi les plantes basses, où elle prend à la course les insectes dont elle fait sa proie. Rien n'égale la vivacité de cet animal: on croit le saisir, et à l'instant il échappe par un ou plusieurs sauts presque électriques, après lesquels il reprend sa marche ordinaire, pour recommencer cette manœuvre, si l'on cherche encore à le prendre. Ses couleurs, agréablement variées de noir et de rouge vif, le font aisément apercevoir. C'est l'espèce la plus remarquable du genre Lycose; les autres sont petites et n'ont rien qui attire l'attention.

Parmi les araignées tout-à-fait sédentaires, qui confient leur existence pour ainsi dire au hasard, nous remarquerons plusieurs espèces nouvelles des genres Théridion, Épéire, Thomise, etc.

On s'attend bien à trouver des Scorpions dans une contrée aussi méridionale que la Morée; ils n'y sont pas rares, en effet, et cela pendant toute l'année. Atteignant quelquefois la grosseur des grandes espèces d'Amérique, ou à peu près, ils sont pour la plupart un peu plus grands que le Scorpion des provinces de France voisines de l'Espagne, et que l'on a nommé Occitanique. On les trouve toujours sous les pierres plus ou moins adhérentes au sol, et principalement dans les ruines, tant anciennes que modernes, dont le pays est couvert. Ils s'y tiennent quelquefois à de grandes profondeurs, particulièrement deux des espèces que nous avons recueillies; tandis que la troisième, l'espèce jaunâtre, de toutes la plus commune, n'habite que sous les pierres placées à la superficie du sol. C'est la pioche à la main que l'on se procure les deux premières, qui vivent à quelques pieds en terre, dans des retraites où l'on a peine à concevoir qu'elles aient pu parvenir. Lorsque l'on trouve un Scorpion dans quelque localité, on est sûr d'en rencontrer beaucoup d'autres; mais ce qui est remarquable, c'est qu'il arrive de voir jusqu'à quatre ou cinq individus réunis sous la même pierre, et l'on sait que ces animaux passent pour ne pas vivre en société. Doit-on présumer que dans ce cas ce sont les descendans d'une même mère qui ne l'ont pas encore quittée? L'observation prouve combien ces animaux sont peu sociables, et comment ils s'entre-dévorent lorsque la nourriture leur manque et qu'ils se trouvent enfermés plusieurs ensemble. Il pourrait donc arriver que dans la saison où leur proie devient plus rare, ils fussent réduits sous leur pierre à la même extrémité; on doit croire que la réunion que nous avons remarquée plus d'une fois, ne devait avoir que peu de durée, mais on ne saurait l'attribuer au hasard. Il faut observer de plus que les individus qui se trouvaient ainsi rapprochés, étaient à l'état adulte. Quoique fort nombreux, les Scorpions de la Morée ne peuvent être groupés que dans trois espèces distinctes, ainsi que nous l'avons donné à entendre; mais l'une d'elles paraît fort rare. Toutes trois semblent nouvelles, et si les deux du

midi de la France s'y trouvaient, il faudrait que ce fût à une époque ou dans des localités toutes particulières, parce que sur un très-grand nombre d'individus nous n'avons pas pu les reconnaître. Les observations de plusieurs naturalistes nous ont familiarisés avec ce que l'on peut savoir des mœurs de ces animaux, qui ne nous ont fourni aucun fait nouveau. En séjournant dans le pays, il eût été facile d'étendre nos connaissances à cet égard, et de multiplier des expériences sur la malignité de leur venin; ils sont assez répandus pour fournir à toute espèce d'épreuves, mais ce temps nous a trop souvent manqué. Dans les bivouacs de l'armée française aux environs de Navarin, peu après l'époque de son débarquement, quelques soldats, piqués par des Scorpions, n'en éprouvèrent qu'une enflure peu considérable, quoique assez douloureuse, et qui dura un seul jour. On ne peut pas tirer de ce fait isolé la conséquence que la piqûre de ces animaux n'est pas à craindre en Morée; trop de causes différentes peuvent influer sur la qualité du venin, telles que l'état de réplétion, de repos, ou bien celui de fatigue et de souffrance à la suite d'un long jeûne. Nous avouerons ici que nous n'avons pas eu le courage de Maccari, qui a fait sur lui-même l'essai de cette piqûre avec des scorpions du midi de la France; il est des répugnances qu'il n'est pas donné à tout le monde de surmonter, et nous ne remangerons jamais de pontonies vivantes (voy. p. 92 de la Relation). On ne trouve guère de Scorpions au-dessus des premières élévations qui environnent le pied des montagnes.

Beaucoup plus commune que les Scorpions, une espèce de Scolopendre qu'il faut rapporter au *Morsitans*, L., et qui se retrouve dans presque tous les climats chauds du globe, parcourt vers le milieu du jour et par le beau temps les plaines de la Morée; on la surprend sous presque toutes les pierres; sa taille est des plus variables, et sa couleur subordonnée à son accroissement, les jeunes individus étant d'un vert-foncé uniforme, qui se change en jaune plus ou moins pâle, à mesure qu'ils approchent de leur plus grande taille. Cette espèce pénètre assez fréquemment dans les maisons; son extrême agilité pourrait seule inspirer de la crainte, car elle n'est nullement nuisible; elle mord, il est vrai, mais dans le cas seulement où l'on vient à la saisir ou à la presser,

autrement la fuite est sa première ressource. On peut faire pour elle la même remarque que pour les Scorpions, c'est qu'elle habite toujours les lieux peu élevés au-dessus du niveau de la mer. Des espèces de la même famille, fort remarquables par leur extrême longueur, vivent également sous les pierres dans les mêmes localités, mais à des profondeurs plus grandes; leurs habitudes aussi sont différentes. Pendant les grandes chaleurs les Scolopendres se montrent courant çà et là, tandis que les autres, plus sédentaires, ne paraissent pas quitter leur retraite durant le jour. Ces espèces, si alongées, ont été détachées du genre Scolopendre par le docteur Leach, qui en a fait des *Crytops*. Elles sont beaucoup moins communes que les Scolopendres.

C'est en général dans les plaines et dans les endroits peu élevés que vivent tous les Articulés terrestres dont il vient d'être parlé; mais les différences de localités et de mœurs sont bien plus variées dans la classe si nombreuse des insectes proprement dits.

Si l'on en excepte quelques plages, les côtes de la Morée sont, comme on a pu le voir dans la Relation du voyage ainsi que dans les chapitres de géographie et de géologie, formées de rochers calcaires, quelquefois à pic et quelquefois abaissées en pente douce; mais dans tous les cas d'une monotonie désespérante. Dans les parties de ces côtes qui s'inclinent vers la mer, on ne trouve presque uniquement que des Orthoptères coureurs depuis le mois de Juin jusqu'à celui d'Octobre. On peut en dire autant de la province presque entière de l'Argolide, dont les montagnes, toutes nues et brûlées du soleil, sont séparées entre elles par des plaines incultes, couvertes de nombreuses Carduacées. Ces plantes conviennent au plus grand nombre des Orthoptères sauteurs, qui s'y multiplient d'une manière surprenante. Quelques Charansons seulement en partagent avec eux la possession; mais les autres insectes cherchent des lieux moins secs.

Les plages de sable qui font parfois diversion à l'uniformité des côtes, sont le séjour des Scarites partout où les baigne la mer aux temps orageux. Ces animaux semblent préférer celles qui sont basses et s'y creusent des trous, dont on peut difficilement trouver le fond à cause de la mobilité du terrain. Toutes cependant ne présentent pas de ces

trous de Scarites; mais lorsqu'un ou deux de ceux-ci se présentent, on est sûr d'en voir un plus grand nombre. Néanmoins, comme les insectes qui les creusent semblent fuir la lumière, il n'est pas toujours aisé d'en prendre pendant le jour. On en voit cependant quelques-uns courir, à l'heure de midi et par un beau soleil, d'un trou vers un autre. Une de ces plages à Scarites est située tout près de Modon et à l'est de cette ville.

Dans ces mêmes localités qu'habitent les Scarites, vole en grand nombre une espèce de Cicindèle des parties méridionales de la France, le *Cicindela littoralis*, Fab. Elle préfère toutefois à ces terrains salés ceux qui, toujours voisins de la mer, sont sujets à être inondés par les eaux pluviales. Il existe auprès des ruines du vieux Navarin, dans l'emplacement de l'antique Pylos, un grand marais (le lac ou étang d'Osman-Aga), dont les bords, séparés des deux baies par des sables mobiles, sont fréquentés par une quantité innombrable d'individus de cette Cicindèle. A défaut de plages sablonneuses, cette espèce se contente des rochers les plus secs, et nous l'avons retrouvée sur la côte orientale de la Morée et dans les îles de l'Archipel aux mois de Juillet et d'Août. Deux autres espèces du même genre, dont l'une est celle de nos bois et de nos campagnes, connue sous le nom de *Cicindela campestris*, Fab., paraissent au commencement de l'été; mais elles sont loin d'être aussi répandues et ne se trouvent qu'à quelque distance de la mer. Lorsque les plages sont plus élevées et que les flots ne peuvent, en raison de leur élévation, en baigner la surface, si des plantes basses et presque rampantes s'y trouvent multipliées, on y voit courir en plein jour et par le plus beau temps, des milliers d'une espèce méridionale, l'*Erodius gibbus* de Fabricius. Ils se croisent dans tous les sens en nombre prodigieux et semblent fixer leur habitation ou plutôt déposer leurs œufs au pied des plantes qui les environnent. De toutes les localités, celle qui nous a le plus présenté de ces insectes, est la plage au sud de Coron, presque sous les remparts mêmes de la ville.

Tels sont à peu près les seuls insectes qui peuplent les bords de la mer. D'autres, pour s'en trouver à quelque distance, semblent néanmoins ne pouvoir s'en éloigner beaucoup. De ce nombre est une espèce qui vit aussi dans le royaume de Naples, formant un genre nouveau,

voisin des Hybosores de Mac-Leay[1]. On la prend en Morée à une lieue ou deux au plus dans l'intérieur, sous les pierres fortement adhérentes au sol, et toujours à quelques pouces de profondeur. Elle se tient quelquefois beaucoup plus dans le voisinage des côtes : nous l'avons vue fort près de Navarin, à l'est de la ville, au pied du mont Saint-Nicolo. Sans être fort rare, cet insecte ne se trouve jamais en grande quantité. L'accouplement paraît avoir lieu sous les pierres, où nous avons souvent rencontré le mâle et la femelle. Une espèce de Tagénie, propre à la Morée, semble se plaire auprès des côtes beaucoup plus que l'espèce précédente, et ne se retrouve pas à une certaine distance. Les pierres éparses sur les collines les plus basses de la plaine de Modon en couvrent quelquefois un assez grand nombre; mais il faut avoir la précaution de regarder la face inférieure de la pierre que l'on soulève; car ces insectes s'y attachent au lieu d'adhérer à la terre. C'est ordinairement à une ou deux lieues des côtes que l'on commence à trouver les espèces du genre Pimélie, qui sont au nombre de deux en Morée, et toutes deux nouvelles. L'une est beaucoup plus répandue que l'autre. Elles courent dans les plaines incultes et même dans des montagnes d'une certaine hauteur, sans nous avoir jamais offert cette particularité d'être quelquefois réunies en très-grand nombre dans les mêmes endroits, comme on l'a observé pour d'autres espèces dans le midi de la France. Une espèce de Scarabée, qui a été nommée *Monodon*, habite avec ces Pimélies.

Les plaines sèches où vivent les Pimélies conviennent également aux autres insectes de la famille nombreuse des Hétéromérés mélasomes. Ces espèces noires et sans éclat errent dans les campagnes par la plus grande chaleur; aussi est-ce à juste titre que plusieurs d'entre elles ont été réunies sous le nom générique d'Héliophiles. Dans leur état de fraîcheur, elles sont pour la plupart revêtues d'une sorte de poussière blanchâtre fort légère, qui disparaît au moindre frottement. De toutes les familles de Coléoptères, celle-ci paraît être la plus appropriée au climat de la Morée, et c'est aussi elle qui fournit la plus grande partie des insectes nouveaux dont il sera question dans cet ouvrage. Nous avons dit

1. Elle est indiquée dans le Catalogue de M. le comte Déjean sous le nom d'*Ægialia cornifrons*.

quelles localités affectionnent les Pimélies, les Érodies et les Tagénies; les Zophoses se plaisent dans les endroits les plus secs, tels que les routes et les parties les plus sablonneuses de la plupart des plaines; les Scaures, les Hélops, les Tentyries, les Hégètres, les Phylax s'accommodent des plaines et des endroits peu élevés, dont le sol est couvert d'une herbe courte qui ne leur dérobe pas la chaleur du soleil. Les Opatres préfèrent les endroits les plus arides comme les Zophoses. Les Akis et les Blaps se retirent dans les grottes et les cavités fraîches des rochers qui bordent les plaines ; les premiers se trouvent parmi les excrémens humains et les autres sous les pierres. Nous n'avons rencontré ni l'espèce du genre Akis, dont Mégerle a formé le genre Élénophore, ni aucun insecte qui puisse se rapporter aux Eurychores, quoique des individus du genre de Mégerle se soient trouvés, nous ne savons comment, glissés dans celles de nos boîtes qui demeurèrent d'abord déposées au Muséum. On sait qu'une espèce de ce dernier genre se prend en Égypte.

Une Cantharide, qui vit aussi dans le midi de la France, partage avec les Mélasomes les plaines où croît une herbe peu épaisse. On la trouve également dans les chemins sablonneux de quelques plaines et de quelques forêts ; elle est très-agile, mais comme elle ne vole pas bien, sa marche rapide supplée à la faculté qui lui a été refusée. On la connaît sous le nom de *Cantharis dubia*, Oliv.

Dans les localités un peu élevées, inégales et entièrement couvertes d'arbrisseaux où dominent plusieurs espèces de Cistes, on trouve peu d'insectes. Les Cistes cependant portent dans leurs fleurs quelques espèces d'Anisoplie, et plusieurs Coliades de France voltigent parmi les buissons rabougris : c'est à peu près tout ce que l'on y rencontre.

Les derniers prolongemens inférieurs des montagnes, qui, de même que leur faîte, sont ordinairement dénudés, et ceux qui séparent différens plateaux, sont habités par une espèce de Blaps, qui ne s'y trouve qu'au milieu des roches; elle diffère des autres par sa manière de vivre; en effet, tandis que celles-ci se cachent sous les pierres abritées du soleil dans les grottes et dans les fentes de rochers, notre espèce, au contraire, parcourt les terrains rocailleux à la lumière et pendant la

plus grande chaleur. Aussi est-ce avec raison que cet insecte, qui se retrouve dans les contrées méridionales de la Russie, a été proposé par M. Fischer comme devant former un genre nouveau sous le nom de *Gnaptor*. C'est le *Blaps spinimanus* de Pallas.

Quoique la partie nue des montagnes ne fournisse point d'insectes qui lui soient propres, on y retrouve cependant à une certaine hauteur le Myrméléon libelluloïde, qui préfère aux pays plats les lieux anfractueux. Les sapins du Taygète sont visités par quelques Hannetons et par une belle Lamie, jusqu'ici crue propre aux provinces autrichiennes, le *Lamia funesta*, Fab., qui se prend dans les régions les plus élevées des montagnes du Péloponèse. Sur le point culminant du Taygète, au milieu des neiges, qui en Juin n'étaient point fondues, nous prîmes une espèce de Hanneton qui se rencontre dans les parties centrales de la France, le Hanneton velu, *Melolontha pilosa*, Fab. Nous ne l'avons pas retrouvée dans les zones inférieures, ni en aucun autre endroit de la Morée. Le *Scarabœus monodon*, Fab., dont nous avons déjà parlé, habite également les plaines, les montagnes du second ordre, comme la chaîne du Lycée des anciens, entre la Messénie et l'Arcadie, et la partie moyenne des plus hautes montagnes.

La Morée renferme peu de forêts, il s'en trouve cependant d'assez touffues dans les deux provinces que nous venons de citer, y couvrant des parties tantôt montueuses, tantôt plates, souvent arrosées de torrens qui tombent en cascades; ces forêts, où dominent de très-beaux chênes, et assez semblables à la forêt de Fontainebleau, abondent comme elle en sites délicieux, avec leurs vallons d'un aspect tout-à-fait sauvage. On s'attendrait à voir dans ces lieux quelques belles espèces de la famille des Priones, et cependant toutes nos recherches ont été infructueuses. Dans les clairières qui s'y rencontrent çà et là, on prend sur les fleurs plusieurs Cérambycins, dont quelques-uns propres à la France. Le Lucane cerf-volant, le Calosome sycophante s'y trouvent également, sans compter une suite assez jolie de Leptures, de Clytes, de Saperdes et quelques Chrysomélines, etc. Ces beaux lieux sont également le séjour d'un grand nombre de Diptères et de beaucoup d'Hyménoptères mellifères, ainsi que de plusieurs espèces de Satyres. Malheureusement

aucune de ces dernières ne s'est trouvée nouvelle; elles ne différeraient même pas des nôtres, si leurs couleurs n'étaient plus intenses : ce que l'on doit attribuer au climat. Dans ces forêts, comme dans les bois nombreux d'oliviers, la famille des Coléoptères xylophages s'est toujours montrée très-pauvre.

Il nous reste à parcourir les plaines de la Morée, où l'on pourra principalement prendre une idée de l'entomologie péloponésiaque.

Sous le climat méridional de la Grèce, on ne reconnait guère que deux saisons, l'été ou le temps des grandes chaleurs, et l'hiver ou celui des pluies. La première commence en Avril et finit avec Septembre; à peine tombe-t-il dans cet intervalle quelques gouttes d'eau résultant de quelque orage inattendu : la dernière est quelquefois marquée par de véritables déluges; aussi, à la fin de cette mauvaise saison les plaines basses sont inondées, et la plupart traversées par des torrens. C'est alors qu'il se forme des marécages, surtout dans le voisinage de la mer, lesquels ne se dessèchent entièrement que par les chaleurs de Juin. C'est au commencement et à la fin du temps des pluies que l'on trouve sous les pierres la plupart des espèces de la famille des Carabiques, dont un petit nombre parait aux mois de Mars et d'Avril. Quelques Hétéromérés habitent aussi dans les mêmes endroits pendant la mauvaise saison; ce qui, réuni à quelques Charansons des genres Brachycère et Cléonis, constitue à peu près l'entomologie de cette partie de l'année.

Dès les premiers jours de Mars les pluies deviennent moins fréquentes, et la végétation, se développant fraîche et brillante, couvre d'abord les collines, tandis que les plaines sont encore inondées par des flaques d'eau. On voit alors étinceler les Anémones et mille autres corolles éclatantes que viennent peupler les premiers insectes réveillés par le printemps; tels sont les Amphicomes, genre tout-à-fait oriental, composé d'une suite de jolies espèces qui paraissent successivement pendant Avril et Mai, et dont quelques-unes sont répandues en profusion. A la même époque on prend également quelques Coccinelles; mais surtout des Hyménoptères de la famille des Tenthrédines, et beaucoup de Diptères de différens genres. Déjà l'on rencontre en grand nombre les Ateuchus, qui roulent, avec une obstination vraiment originale, la

boule de fiente qui doit être le berceau de leurs petits. Les malpropres animaux de ce genre sont de plusieurs espèces, mais peu sont nouvelles; presque toutes se trouvent communément, soit dans les plaines, soit sur les hauteurs, et pendant la durée de la belle saison. La plus répandue est sans contredit celle que les entomologistes nomment *Ateuchus variolosus*; le *Sacer* et le *Semi-punctatus* sont un peu moins fréquens : toutes trois sont propres à la France méridionale.

L'eau qui couvrait les plaines ayant tout-à-fait disparu dans le courant d'Avril pour faire place à la végétation, les Hémiptères, dont se formait le genre *Cimex* de Fabricius, commencent à se montrer en même temps que les espèces printanières des Lépidoptères, qui sont les mêmes que ceux de notre France. Les haies qui bordent les ruisseaux sont fréquentées par différentes espèces de Piérides, de Vanesses, de Coliades et de Polyommates, déjà toutes connues. Les Asphodèles, dont les élégantes panicules s'élèvent en plusieurs endroits au point de colorer d'une teinte blanche rosée la totalité du sol, portent sur leurs tiges une très-jolie Cantharide verte, dont le mâle se distingue par la raie d'or qui règne le long de ses élytres. Cette espèce disparaît en peu de jours, et sur la fleur de l'Asphodèle succède la jolie Saperde qui porte son nom. Une autre Saperde non moins élégante, mais nouvelle et beaucoup plus petite, se trouve à la même époque sur les Ombellifères, ainsi que quelques autres qui se prennent encore aux environs de Paris. Les Trachys, les Taupins, les Buprestes, commencent à paraître. Un de ces derniers se rencontre toujours sous les pierres avec les Carabiques; un autre déjà connu, le *Buprestis cariosa*, Pall., se pose sur le Lentisque (c'est celui qui sert de vignette à la présente introduction); un troisième, plus petit, se trouve sur les fleurs, mais il est également propre à la France. Le beau Bupreste décrit par Fabricius sous le nom d'*onopordinis*, commence à se rencontrer, mais en fort petit nombre. Il ne tarde pas à devenir successivement commun pendant le mois de Mai et une partie de Juin; il n'est presque point alors de tige de graminée contre laquelle on n'en trouve deux ou trois individus accrochés sous la panicule, et dans un état d'immobilité complet : il semble que ces insectes redoutent la présence du soleil,

et n'attendent que la nuit pour se remuer. Les femelles se reconnaissent au premier coup d'œil par la grosseur remarquable de leur ventre, ce qui vient de ce que leurs œufs ont au moins deux lignes de longueur.

Les Chrysomélines sont aussi des insectes d'Avril. On en peut remarquer une jolie espèce d'un bronzé obscur, assez répandue, quoique en petit nombre dans chaque endroit, et qui se trouve toujours à terre parmi les herbes les plus basses. L'absence d'ailes chez cet insecte l'empêche de choisir d'autres localités, tandis que les vraies Chrysomèles vivent toutes sur les fleurs. A cette époque commence à se montrer la Cétoine dorée et ses nombreuses variétés, dont on a fait à tort des espèces. La Molène (*Verbascum*), plante fort répandue dans quelques parties du pays, attire un très-grand nombre de ces fastueux insectes, dont l'éclat cuivreux, resplendissant aux rayons du soleil, ressort pompeusement sur le fond jaune des fleurs du végétal.

Vers la fin d'Avril paraissent les espèces du vrai genre Papillon. Elles sont au nombre de trois seulement, le Podalire, l'Alexanor et le Machaon : toutes trois se trouvent dans les plaines et les vallons boisés. C'est alors qu'on peut se les procurer dans leur état le plus frais, car déjà dans le mois suivant leurs ailes usées sur les bords et leurs couleurs ternies attestent que pour eux les instans de l'amour sont passés, ces courts momens d'existence, après lesquels ils disparaissent tout-à-fait.

Les espèces des genres Cicindèle, Tagénie et le nouveau genre voisin des Hybosores, dont il a été fait mention plus haut, se trouvent pendant le mois d'Avril. Ce même mois voit paraître une Abeille maçonne inédite, qui fait son nid dans les rochers des environs du vieux Pylos, d'où nous lui avons imposé le nom spécifique de *Nestorea*. Elle ne diffère de la nôtre que par la couleur des poils du ventre, qui sont noirs comme le reste du corps. Le peu de Carabiques que l'on trouve dans ce mois fait partie des genres Ditome, Scarite, Zabre, Sphodre, Brachine et quelques autres, parmi lesquels le genre Carabe, dont on ne prend plus guère que deux ou trois espèces. Le beau genre Procère se rencontre un peu plus tard, c'est-à-dire, au commencement de Mai.

Ce dernier mois se signale par des insectes plus amis de la chaleur. Déjà le soleil fait sentir son influence d'une manière très-sensible, au

point que dès le milieu de Mai la végétation printanière a déjà fait place à des plantes plus hautes et moins fraîches dans les plaines de la Messénie, tandis qu'elle se conserve un peu plus long-temps dans les provinces moins méridionales. Aussi les productions entomologiques, qui sont les mêmes dans toute la Morée, disparaissent-elles plus tôt dans la première province que dans le reste du pays, et l'on retrouve, à mesure que l'on avance vers le nord, des espèces qui déjà ne sont plus dans les parties méridionales.

Les fleurs des Molènes, que nous avons dit emprunter tant d'éclat de la présence des Cétoines, sont visitées en Mai par une grande espèce de Scolie, l'*Hemorroidalis* du midi de la France, et par plusieurs autres plus petites, entre lesquelles on remarque celle de nos environs, connue sous le nom de *Scolia quadri-punctata*, Fab. On sait qu'elle se trouve aussi dans le midi de la France et que ses variétés sont nombreuses. On peut faire la même remarque sur les individus de Morée dont les taches varient de la même manière, sans pouvoir donner lieu à la formation d'espèces distinctes. Quelques autres Hyménoptères fouisseurs de cette époque se rapportent aux genres Pompile, Goryte, Cerceris et Mutille. Les femelles de ce dernier genre habitent les parties sablonneuses et assez élevées de différens plateaux, entre autres un terrain à fossiles situé au nord-est de la ville de Modon. Les Tenthrédines ne se trouvent plus autant, et sont remplacées par quelques Ichneumonides et beaucoup d'Hyménoptères mellifères. Les Guêpiaires et certains Fouisseurs préfèrent les chaleurs du mois de Juin.

Les premiers Mylabres se montrent vers le milieu de Mai; les espèces de ce genre, en assez grand nombre, paraissent successivement jusqu'à la fin de Juillet. Quelques-unes couvrent certaines plantes en nombre vraiment prodigieux, et toutes pendant leur vie sont ornées de couleurs fort vives, qui disparaissent ou du moins pâlissent beaucoup chez la plupart après la mort.

Les Méloés ne se trouvent plus dès l'époque à laquelle apparaissent les Mylabres; ils sont plus répandus en Mars et en Avril. Les espèces qui habitent la Morée sont propres également au midi de l'Allemagne, à l'Espagne et à la Styrie.

Une nouvelle espèce du genre Dorcadion se prend çà et là, comme les Dorcadions de la France, dans les terrains arides. On peut faire la même observation pour une espèce remarquable du genre Hélops, d'un violet bleuâtre; si ce n'est qu'elle ne fréquente pas les lieux les plus arides, mais ceux où croît une herbe assez fournie. Quoique répandue par tout le pays, elle est rare partout, et parcourt également les plaines basses et les collines; mais l'insecte le plus abondant pendant le mois de Mai, celui qui, comme le *Buprestis onopordinis*, se rencontre à chaque pas, est une espèce d'Amphicome, *Amph. Pareyssea*, Br., à élytres fauves, avec deux bandes de poils plus clairs, qui remplace alors toutes les autres du même genre. Il n'est point de fleur, de quelque espèce qu'elle soit, sur laquelle on n'en trouve, au point que les filets promenés sur les plantes en deviennent tout remplis en peu de minutes. Cette espèce se rencontre pendant un temps assez long, et ne semble préférer aucune fleur en particulier. Il existe cette différence entre elle et l'*Anomala vitis*, qui est également répandue, que cette dernière se trouve en quantités innombrables sur la même plante, tandis que l'Amphicome est solitaire et ne se pose jamais que sur les plantes basses et toujours dans la fleur.

Il faut aussi compter parmi les Coléoptères du mois de Mai plusieurs espèces de Cistèles; les Téléphores d'Olivier, quelques jolies Saperdes et en général toutes les petites espèces de Longicornes; les Ateuchus déjà mentionnés et par suite tous les Lamellicornes; tous les Hétéromérés mélasomes et beaucoup de Charansons; plusieurs Mordelles et Œdémères. Vers le milieu de ce mois, le *Buprestis onopordinis* commence à devenir très-commun, et sera en Juin ce qu'est dans ce moment l'Amphicome si répandue dont nous venons de parler. Le *Buprestis cariosa* se trouve encore à cette époque et même plus tard, mais il n'est jamais très-commun.

On commence à voir vers la fin de Mai un grand nombre d'espèces d'Orthoptères. Un insecte voisin du *Phasma Rossii*[1] se traîne dans les prés humides au bord de la mer; la *Locusta viridissima*, les Phané-

1. *Bacillus granulatus*, Br.; voy. notre pl. XXIX, fig. 6.

roptères, volent alors dans les plaines couvertes d'une végétation fraîche. Le singulier insecte connu sous le nom de *Saga serrata*, Fab. (*Locusta*), se trouve dans cette saison; mais il est fort rare, et nous n'avons pas eu l'occasion de voir le mâle.

Parmi les Lépidoptères de cette époque on distingue plusieurs Vanesses communes en France et dans les environs de Paris : la plus répandue de toutes est la Belle-dame, *V. cardui*, qui se montre partout pour ne disparaître qu'avec la belle saison; quelques Coliades, entre autres la Cléopâtre du midi de la France; plusieurs de nos Satyres et une suite de Polyommates dont quelques-uns se sont déjà montrés. La fin d'Avril et le commencement de Mai sont le moment où les Sphinx de l'Arbousier, du Ciste, de l'Euphorbe procèdent à leur première ponte.

Les Libellulines se font remarquer par diverses espèces nouvelles, et surtout par un Agrion charmant, dont la femelle est bronzée et le mâle d'un beau bleu[1]. Parmi les vrais Névroptères on peut citer deux jolies espèces d'Ascalaphes[2], et l'élégant insecte connu sous le nom de Némoptère, *Nemoptera Coa*, Oliv. Après s'être balancé lourdement dans l'air, ce dernier se pose sur les plantes élevées : ce vol est semblable aux mouvemens d'un morceau de gaz promené par le vent, tant il semble peu maître de se diriger par lui-même. Son vol bas et irrégulier permet presque de le prendre à la main. Il est très-commun dans le courant de Mai et une partie du mois suivant. Plus on remonte vers le nord de la Morée, plus on le trouve tard, comme presque toutes les autres espèces.

De beaux Diptères voltigent sur les fleurs pendant le mois de Mai; des Muscides en grand nombre, des Syrphies; déjà quelques Asyliques sont répandus de tous côtés. Mais l'entomologiste prend surtout avec plaisir les beaux genres Pangonie et Fallénie avec un insecte assez répandu qui doit former un genre nouveau, dont la place est marquée entre les Némotèles et les Oxycères.[3]

Le changement que subit la végétation, en amène nécessairement

1. *Agrion Festiva*, Br.; voy. notre pl. XXXI, fig. 5 et 6.
2. *Ascalaphus oculatus* et *A. lacteus*, Br.; même planche, fig. 2 et 3.
3. *Lasiopa Peleteria*, Br.; voy. notre pl. XLIV, fig. 5.

un parmi les insectes. Les Orthoptères deviennent plus nombreux en Juin et à mesure que les autres insectes disparaissent. Les chaleurs, devenues beaucoup moins supportables, conviennent particulièrement aux Criquets, parmi lesquels on remarque l'Italique, qui se retrouve jusques dans le midi de la France, et la grande espèce connue sous le nom de Sauterelle voyageuse, qui devient quelquefois le fléau des contrées où elle s'arrête. Ordinairement celle-ci ne se rencontre en Morée qu'isolée; elle n'est alors presque pas plus nuisible que les autres espèces du même genre. Les dégâts que font les Orthoptères sont d'autant moins sensibles que ces insectes ne parcourent guère que les plaines les plus arides, dont la plupart demeurent tout-à-fait incultes, telles que celles de l'Argolide particulièrement.

La Morée, ainsi que l'Égypte, possède une belle Sauterelle d'assez forte taille, dont M. Savigny a donné la figure dans le grand ouvrage de la Commission; elle rentre dans le genre que vient de former M. Audinet Serville, sous le nom de Dectique[1]. Les rochers très-secs et les plus exposés au soleil sont habités presque exclusivement par le *Truxalis nasuta*, insecte du midi de l'Allemagne et de la France, ainsi que de toutes les parties chaudes de l'ancien continent. Plusieurs Mantes courent sur les rivages arides et brûlans de la côte orientale. Les plaines de l'intérieur sont alors peuplées par un Orthoptère fort remarquable de la famille des Sauterelles éphippigères de M. Latreille, qui se trouve aussi sur la côte d'Asie, dans les environs de Smyrne, où M. Alexandre Lefebvre l'a rencontré pendant la même saison. Stoll lui assigne pour patrie l'Argolide; mais il habite aussi les autres provinces du Péloponèse. Privé d'ailes, muni de jambes trop faibles pour soulever facilement son énorme ventre, cet insecte n'exécute que de très-petits sauts, paraît peu le jour, vit sur les chardons, aux branches desquels il s'accroche, et laisse suinter en abondance, par des ouvertures particulières, une liqueur jaune et fétide, dont il inonde les doigts qui veulent le saisir. Le mâle ne diffère que par l'absence de la courte tarière qui termine le ventre de la femelle. On trouve cet insecte en grand nombre dans

1. Annales des sciences naturelles, t. XXII.

les plaines couvertes de chardons, telles qu'en présentent les provinces de Messénie et surtout d'Argolide. Nous en avons figuré une belle variété.[1]

Les Hémiptères de Juin rentrent presque tous dans les genres que nous avons cités précédemment; mais les Homoptères paraissent en plus grand nombre durant ce mois déjà brûlant. Les Cigales animent alors par leur chant les bois d'oliviers, contre les troncs desquels on les trouve principalement, quoique ceux de beaucoup d'autres arbres leur conviennent aussi. Pendant tout ce mois et les suivans, ces insectes assourdissent le voyageur et n'interrompent leur rauque concert que lorsqu'on s'approche des arbres d'où ils se font entendre. Plusieurs des espèces de Morée sont nouvelles; les autres sont les *Cicada orni* et *C. plebeia* de Fabricius, qui se retrouvent dans le midi de la France.

On rencontre pendant tout le même mois deux espèces du genre Myrméléon assez communes. La plus grande a déjà été mentionnée comme se trouvant sur les hauteurs, où elle habite de préférence les lieux secs et la lisière des bois; posée sur les plantes élevées, elle se laisse approcher d'abord; puis elle prend son vol brusquement et va se poser à peu de distance sur quelque autre plante. Quoique lourd, cet insecte a le vol assez rapide, mais de peu de portée. L'autre espèce du même genre, beaucoup plus petite, avait été précédemment rencontrée dans les Cyclades par Olivier, ou du moins il l'avait reçue de ces îles: il l'a décrite dans l'Encyclopédie par ordre de matières sous le nom de *Myrmeleo plumbeus*. Elle ne se trouve guère que dans les plaines et les vallées arrosées par quelque ruisseau. On en voit la figure dans la planche XXXII de la troisième série de notre atlas.

C'est encore en Juin que paraissent les plus belles espèces du genre Mylabre, la brillante Cétoine, connue sous le nom de Fastueuse, une petite espèce nouvelle du même genre, d'un brun noir à taches de poils blanchâtres, et plusieurs autres de même taille, connues dans nos environs, telles que les *Cetonia stictica*, Fab., *hirta*, etc.; l'*albella* de Pallas, espèce de la Russie méridionale, s'y rencontre également. Les

1. Voyez notre planche XXIX, fig. 7.

genres *Œnas* et *Lydus* sont propres à cette saison, ainsi que plusieurs Curculionides, en partie nouveaux. C'est alors que les fleurs des nombreuses Carduacées sont couvertes par des *Rhinobatus* et des *Lixus*.

Autant et peut-être même plus que dans les mois précédens, on voit courir à terre, durant la plus grande chaleur du jour, les espèces de la famille des Mélasomes dont il a déjà été question; les deux Pimélies, dont nous avons aussi parlé, ainsi que le Scarabée Monodon. Un petit Hélops tout noir se prend alors parmi les branches des mûriers, sur lesquelles il est toujours courant.

L'insecte le plus abondant du commencement de ce mois est le Bupreste velu; mais il l'est moins encore que l'*Anomala vitis*. Ce dernier foisonne par milliers sur les branches des Ptérides aquilines qui couvrent certaines étendues de terrains découverts, et dont les cimes fléchissent sous le poids des masses de ces insectes, dont les individus entassés forment comme une masse d'un vert brillant; ce qui produit, vu au soleil, un effet des plus singuliers. C'est particulièrement aux environs de la mer que l'on rencontre les réunions si nombreuses de ce Lamellicorne, dont quelques variétés se font remarquer par des reflets plus brillans encore.

On prend également dans le voisinage de la mer, sur les plantes élevées et les arbrisseaux, une belle et grosse espèce de Hanneton de la taille du Foulon, mais qui diffère de celui-ci par quelques caractères. Nous avons fait représenter ce bel insecte dans notre planche XXXVIII.

Les Hyménoptères fouisseurs les plus beaux se trouvent à cette époque; on y remarque plusieurs espèces de Sphex, le beau *Pompilus annulatus*, Fabr., des provinces méridionales de France; le *Pelopæus spirifex*, propre à toutes les contrées chaudes; une belle espèce d'Ammophile, revêtue sur les côtés d'un duvet argenté très-brillant. Les Guêpiaires se font remarquer par quelques Eumènes particuliers, une très-grosse espèce du genre Guêpe, décrite par Olivier sous le nom d'Orientale, des espèces nouvelles des genres Poliste et Odynère. Quelques Brachons et plusieurs Chrysis paraissent encore dans cette saison. C'est aussi le temps des insectes de la famille des Asyliques, des Taons et de beaucoup de Muscides. Mais on ne peut passer sous silence le

véritable fléau de cette époque et de tout le reste des chaleurs. C'est une espèce de Cousin, différente du *Culex pipiens* de Linné, qui se montre en légions épaisses et sonores dès que le soleil a cessé d'éclairer l'horizon. Elle se répand alors surtout dans les environs des eaux par milliers et s'attaque de préférence à l'espèce humaine. Sa piqûre occasionne des enflures souvent considérables, qui ne disparaissent qu'au bout de quelques heures, durant lesquelles on éprouve les démangeaisons les plus incommodes. On est fort étonné, en se réveillant, de ne pouvoir ouvrir les yeux, ou bien d'avoir une joue ou un nez des plus grotesques; accidens ordinaires qui résultent de la piqûre de ces insectes. Ce fléau force les paysans de plusieurs villages situés au bord de la mer, à abandonner leurs habitations, et à se réfugier dans les montagnes pendant une grande partie de l'été, où l'on peut dire sans métaphore que les cousins semblent régner dans les airs. Ces insectes tapissaient quelquefois l'intérieur de nos tentes au point de leur donner une couleur noirâtre, et causèrent à la plupart d'entre nous ces insomnies d'où provint la maladie qui frappa la Commission vers les marécageuses plaines d'Hélos, à l'embouchure de l'Eurotas.

Les Lépidoptères diminuent; on ne rencontre plus que quelques Satyres communs à notre pays, mais dont les couleurs sont plus intenses; la Coliade Cléopâtre, l'éternelle Belle-dame (*Vanessa cardui*), et plusieurs Polyommates. Ce dernier genre, quoique nombreux en espèces, ne nous en a donné qu'une nouvelle, qui paraît être rare. M. Alexandre Lefebvre, ce voyageur zélé dont nous avons déjà cité le nom, a rencontré la même espèce sur la côte d'Asie et en avait reçu un individu pris sur celle d'Europe près de Constantinople. L'ayant trouvée nous-même en Morée, nous pouvons assurer que cet insecte est européen; ce qui jusqu'ici avait paru douteux; il a reçu le nom de *P. ottomanus*.

De tous les mois de l'été les plus pauvres en insectes sont ceux de Juillet, d'Août et de Septembre, la chaleur insupportable de cette partie de l'année empêchant la plupart d'entre eux de se montrer au milieu du jour. Il faut en excepter les Cigales, qui semblent avoir alors envahi tous les lieux boisés; les Orthoptères sauteurs, les Mantes, qui courent sur les rochers les plus échauffés par le soleil; et même la

Cicindèle littorale, qui dispute à ces dernières les localités les plus nues et les plus chaudes. Quelques Libellulines peuvent compléter ce tableau de l'entomologie des mois brûlans.

Le Laurier rose, très-répandu par toute la Morée, nourrit la chenille du beau Sphinx qui porte son nom. Ce n'est qu'à la fin de Septembre qu'on commence à la voir sur les feuilles de cet arbrisseau, et l'insecte parfait sort de sa chrysalide dans le courant de Février, qui pour ce magnifique animal ouvre le printemps.

Les premières pluies d'Octobre préparant le réveil de la nature assoupie par de longues chaleurs, et la végétation renaissant sous leur humide influence, plusieurs Lépidoptères se montrent. C'est alors que l'on prend le *Lithosia pulchella*, insecte fort commun pendant le jour sur les plantes basses; plusieurs espèces de Brachycères et quelques Cléonis qui courent parmi la végétation des plaines sont de cette époque de l'année. Déjà les Mélasomes et les Carabiques se trouvent sous les pierres où ils se plaisent si fort durant leur état parfait. Les espèces que l'on prend alors sont différentes de celles qui sortent au printemps et en été : on les rencontre principalement dans les endroits assez élevés pour être à l'abri de l'inondation, dans les terrains pierreux de quelques hauteurs peu considérables, et dans les ravins, tels que ceux qui existent derrière la nouvelle ville qui se forme au bas du nouveau Navarin. On peut dire que ces deux dernières familles d'insectes ouvrent et ferment le temps des récoltes entomologiques, puisque plusieurs des espèces qui les composent se prennent à l'entrée de l'hiver et à la fin de cette saison.

Autant qu'on peut en juger par le court séjour que nous avons fait dans les Cyclades, et par les collections qu'Olivier avait déjà rapportées de ces îles, les insectes y sont à peu près les mêmes que sur le continent. Notre passage dans l'Archipel eut lieu malheureusement à l'arrière-saison; ce qui nous empêcha de faire avec fruit des recherches curieuses, entre autres celles qui regardent l'insecte de la caprification dans l'île de Syra. Ce que nous pouvons en dire, c'est que cette opération était alors négligée, comme tant d'autres pratiques d'économie rurale, par suite des longs malheurs qui affligèrent la Grèce en ces derniers temps, et nous n'avons pu obtenir des habitans aucun détail satisfaisant à ce

sujet. Quoi qu'on en dise du développement extraordinaire que donne aux figues l'introduction d'une espèce de Cynips, toutes celles que nous avons vues, tant sur les arbres que dans les marchés, n'étaient guère au-dessus des nôtres, au moins pour la grosseur. Serait-ce parce qu'elles n'auraient pas été soumises à la caprification? Une chose certaine, c'est qu'on n'y apercevait ni piqûres au dehors, ni traces d'insectes à l'intérieur.

Nous terminerons cet aperçu par un mot sur le ver à soie et l'abeille domestique, qui procurent certains avantages aux habitans de la Grèce. Dans tout le pays la culture du mûrier est un objet de spéculation; avec l'olivier et le figuier c'est l'arbre le plus répandu. Il y en a deux variétés, l'une à fruits rouges et l'autre à fruits blancs; mais les Grecs négligent ces fruits, qu'ils laissent à la merci des passans ou des oiseaux, pour ne recueillir que les feuilles. C'est sur des espèces de claies, placées par étages les unes au-dessus des autres au dedans de leurs cabanes, que les paysans Grecs, ou plutôt leurs femmes, étendent des lits de feuilles de mûrier, pour recevoir et nourrir le ver à soie. Ces claies ne sont écartées que de manière à pouvoir y passer aisément la main. On présente aux insectes de petites branches du *Satureia Tymbra*, L., autour desquelles ils filent leur coque. Lorsqu'ils ont pratiqué cette opération, on se borne à vendre la soie après l'avoir filée, et la plus grande partie est envoyée dans les ports d'Asie. Ainsi les Grecs, par le manque d'industrie et de toute espèce de manufactures, sont obligés de racheter à grands frais de leurs voisins une production si abondante chez eux, puisqu'il y a peu de familles à la campagne qui n'élèvent des vers à soie; production qui serait d'un prix beaucoup moins élevé, si l'on n'était forcé de l'exporter ainsi chez les autres nations pour l'en retirer sous forme d'étoffes. Aussi ces étoffes sont-elles exclusivement à l'usage des gens riches.

Si l'éducation des vers à soie ne produit pas, à beaucoup près, tous les profits que l'on pourrait en attendre, à plus forte raison l'éducation des abeilles ne donne pas ce qu'elle devrait rapporter. En effet, dans un pays où ces insectes réussiraient si bien, nous ne trouvâmes pas de ruches, soit par suite de la guerre, soit par l'ignorance des habitans.

Le miel n'est en usage comme aliment que dans quelques parties du pays; et la cire, si utilisée chez les autres peuples, est à peine appréciée par les Grecs. Le peu de ruches que nous avons rencontrées, consistaient en de simples troncs d'oliviers creux, placés debout et recouverts d'une planche; une ouverture, pratiquée à la base, servait au passage des abeilles. C'est, comme on voit, la forme la plus simple, la seule connue des Grecs d'aujourd'hui et peut-être de l'antiquité. Nous avons pour la première fois pu nous procurer du miel à Scardamula, petite ville du Magne située au pied du Taygète. Ce miel a le même goût que celui de l'Hymette, et l'on sait que le miel de l'Hymette jouit d'une réputation qu'on pourrait qualifier d'historique. Son goût, fortement aromatisé, tient uniquement à la nature de la végétation d'où l'Hyménoptère le retire. Sa consistance est aussi beaucoup moins épaisse que celle du miel de notre pays; sa couleur est un peu rougeâtre. Les abeilles sont du reste très-répandues à l'état sauvage par toute la Grèce.

Buprestis Cariosa

I.re CLASSE.

CRUSTACÉS.

Par M. F. É. GUÉRIN, Membre de diverses Sociétés savantes et auteur de plusieurs ouvrages d'histoire naturelle.

DÉCAPODES.

1 PORTUNUS DUFOURII Latr. Nouv. Dict. d'hist. nat. — *Cancer hastatus* L. figuré au Dict. class. d'hist. nat. Atlas. — *Lupa Dufourii* Roux. Crust. de la Médit. pl. 44.
Hab. Le golfe de Laconie, Égine, etc.

2 PORTUNUS MÆNAS Latr. — *Cancer mænas* L. — *Carcinus mænas* Savigny, Expéd. d'Égypte, pl. 4, fig. 6.
Hab. Mêmes lieux.

3 THALAMITES ADMETE. Latr. — *Cancer Admete* Herbst. — Savigny, Expéd. d'Égypte, pl. 4, fig. 4.
Hab. Golfe Sarronique, à Métana.

4 CANCER PAGURUS L. — Fabr. — Herbst. Cancr. t. 9, fig. 59.
Hab. Partout; cependant moins commun que sur nos côtes. On l'appelle Καβουρι de mer.

5 CANCER CINEREUS Bosc. — *Cancer rivulosus* Risso. Crust. de Nice, p. 14.
Hab. La baie de Navarin, Modon, Sapience, etc.

6 ERIPHIA SPINIFRONS Latr. — Savigny, Expéd. d'Égypte, pl. 5, fig. 1.
Hab. Mêmes lieux.

7 THELPHUSA FLUVIATILIS Latr. — Savigny, Expéd. d'Égypte, pl. 2, fig. 5.
Hab. Toutes les rivières de la Morée, où, recherché par les habitans, il fait partie, sous le nom de Καβουρι, de leurs mets délicats. (Voyez la Relation de M. Bory de Saint-Vincent, au chapitre V.)

8 GONOPLAX RHOMBOIDES Leach. — *Cancer rhomboides* L. — Desm. Crust. pl. 13, fig. 2.
Hab. Fort commun dans les Cyclades et sur la côte d'Argolide et Métana.

9 OCYPODE IPPEUS Oliv. — Savigny, Expéd. d'Égypte, pl. 1, fig. 1.
Hab. Plages d'Astros et de Nisée près de Mégare.

10 PINNOTHERES VETERUM Bosc. — Savigny, Expéd. d'Égypte, pl. 7, fig. 2.
Hab. Avec le *Pontonia custos*, n.° 38 de ce catalogue; moins fréquente.

11 GRAPSUS VARIUS Latr. — Savigny, Expéd. d'Égypte, pl. 2, fig. 4.
Hab. Sapience, la côte de Pylos, Marathonisi.

12 LEUCOSIA NUCLEUS Fabr. — Herbst. Cancr. t. 1, pl. 2, fig. 14. — *Ilia nucleus* Leach. — Roux, Crust. de la Médit. pl. 8, fig. 1 à 8.
Hab. La baie de Modon.

13 LAMBRUS MEDITERRANEUS Roux. — *Eurynome Aldrovandi* Risso, Eur. mérid. t. 5, p. 22, — *Cancer Macrochelos* Herbst. — Seba. — Aldrovande. Bien figuré par Roux, Crust. de la Médit. pl. 1.
Hab. Metana.

14 ACANTHONYX LUNULATA Latr. — Guérin, Iconogr. du règne animal, Crustacés, pl. 8, fig. 1.
Hab. Sapience, Pylos, etc.

15 MAIA SQUINADO L. — Savigny, Expéd. d'Égypte, pl. 6, fig. 4.
Hab. Acheté parmi diverses productions comestibles de mer à Syra.

16 MAIA VERRUCOSA M. Edw. — Espèce inédite qui avait été confondue avec la précédente et que M. Milnes Edwards en a distinguée dans la collection du Muséum.
Hab. Même lieu et Naxie.

17 INACHUS SCORPIO Latr. — Fabr. — *Cancer dorsethensis* Leach. Malac. Brit. t. 22, fig. 1 à 6.
Hab. Parmi les Sargasses au cap Ténare et les Zostères à Tine.

18 INACHUS THORACICUS Roux, Crust. de Nice, pl. 26 et 27. — Guérin, Iconogr. du règne animal, Crust. pl. 10, fig. 2.
Hab. Sapience.

19 STENORHYNCHUS PHALANGIUM Lamk. — Guérin, Iconogr. du règne animal, Crustacés, pl. 11, fig. 2. — Savigny, Expéd. d'Égypte, pl. 6, fig. 6.
Hab. A l'île de Marathonisi, dans le golfe de Laconie; la baie de Modon.

20 CALAPPA GRANULATA Fabr. — Roux, Crust. de la Médit. pl. 2 et 16.
Hab. Assez commun, particulièrement dans le golfe de Laconie.

21 HOMOLA CUVIERI Risso. — Roux, Crust. de la Médit. pl. 7. — Guérin, Iconogr. du règne animal, Crustacés, pl. 13, fig. 1.
Hab. Espèce rare dont il n'a été trouvé que des débris à la côte, cet animal vivant dans de très-grandes profondeurs, et un seul individu vivant ayant été pris par un plongeur à Metana.

22 DORIPPE LANATA Fabr. — Roux, Crust. de la Médit. pl. 17.
Hab. Golfe Sarronique, près Chenkrèh; pris à la drague.

23 ÆTHUSA MAKARONE Roux, Crust. de la Médit. pl. 18. — *Cancer Makarone* Herbst.
Hab. Même lieu.

24 PAGURUS BERNHARDUS Fabr. — Latr. — *Pagurus theblonyx* Leach. Mal. Brit. t. 26, fig. 1 à 4.
Hab. Extrêmement commun partout où sont des coquilles univalves abandonnées.

25 PAGURUS STRIATUS Oliv. Encycl. — Latr. — *Pagurus strigosus* Bosc. — Savigny, Descr. de l'Égypte, Crabes asélides, pl. 9, fig. 3.
Hab. Mêmes lieux, particulièrement au rivage de l'isthme de Corinthe.

26 PAGURUS MISANTHROPUS Risso, Hist. nat. de l'Europe mérid. t. 5, p. 41. — *P. tubularis* Risso, Crust. des env. de Nice. — Fabr. Suppl. Ent. syst. — Savigny, Descr. de l'Égypte, pl. 9, fig. 2. — Roux, Crust. de la Médit. pl. 14, fig. 1 et 2.
Hab. Se trouve à Naxie.

27 PAGURUS ANGULATUS Risso, Crust. de Nice, pl. 1, fig. 8. — *P. excavatus* Herbst. pl. 23, fig. 8.
Hab. Baie de Navarin et plage d'Astros.

28 PAGURUS PUGILATOR Roux, Crust. de la Médit. pl. 14, fig. 3 et 4.
Hab. Sapience; cap Ténare.

29 SCYLLARUS ARCTUS Fabr. — Roux, Crust. de la Médit. pl. 11.
Hab. Golfe de Laconie; grande espèce qui se mange comme les homards et les langoustes.

30 SCYLLARUS LATUS Latr. — Savigny, Expéd. d'Égypte, pl. 8, fig. 1. — *S. orientalis* Bosc. — Risso. — *Squille large* ou *Orchetta* Rondelet, liv. XVIII, chap. V.
Hab. Même lieu; golfe Sarronique; acheté au marché de Syra.

31 PALINURUS LOCUSTA Oliv. — *P. quadricornis* et *P. elephas* Fabr. — Leach. Mal. Brit. tab. 30.
Hab. Trouvée à Syra dans une auberge, au nombre des fruits de mer qu'on y mangeait.

32 GALATHEA STRIGOSA Fabr. — Roux, Crust. de la Médit. pl. 19.
Hab. Marathonisi et cap Ténare.

33 PORCELLANA PLATYCHELES Lamk. — Risso. — Desm. Consid. sur l'ordre des crustacés, pl. 54, fig. 1 et 1 *a*.
Hab. Côtes de Modon et de Pylos.

34 PORCELLANA BOSCII Savigny, Descr. de l'Égypte, pl. 7, fig. 2.
Hab. Mêmes lieux et golfe d'Argos.

35 GEBIA LITTORALIS Desm. — *Thalassina littoralis* Risso, Crust. de Nice, pl. 3, fig. 2.
Hab. Dans les lieux vaseux du golfe d'Argos, devant Napoli de Romanie.

36 EGEON LORICATUS Risso. — *Pontophilus spinosus* Leach. Trans. Lin. et Mal. Brit. pl. 37 A.
Hab. Toutes les côtes basses.

37 NIKA EDULIS Risso. — Roux, Crust. de la Médit. pl. 45.
Hab. Mêmes lieux, particulièrement à Naxie.

Sur le genre Pontonie, *Pontonia*, Latr.

L'histoire de ce genre ayant été sujette à confusion jusqu'à ce jour, nous profiterons de l'occasion pour la traiter ici complétement. Il fut indiqué pour la première fois par Latreille (Familles naturelles du règne animal, p. 280), et définitivement établi par cet auteur dans la seconde édition du Règne animal de Cuvier (t. 4, p. 96). Ce savant le range dans une division des Salicoques, comprenant des espèces dont les serres n'offrent aucune particularité remarquable ou insolite, et qui ont les antennes supérieures ou mitoyennes terminées par deux filets. Nous verrons dans la description qui va être donnée des antennes mitoyennes, que ce caractère est loin d'être rigoureux, puisque le filet interne de ces antennes est composé de deux filets soudés et dont l'extrémité se sépare, comme nous le montrerons (n.° 39) en parlant de l'Alphée à pattes dentées. Le genre Pontonie se place entre les Gnathophylles et les Alphées, dont il diffère par les pieds-mâchoires et par les pinces. Risso [1], qui avait connu la seule espèce constituant ce genre, l'avait mise d'abord parmi les Alphées; mais il a changé d'avis dans son dernier ouvrage [2], et a fait de son *Alpheus thyrrhenus* la *Callianassa thyrrhena*, en donnant au genre Callianasse des auteurs un autre nom, comme pour embrouiller un peu plus la science.

Le genre Pontonie est mentionné et adopté par M. Roux de Marseille [3]; il le place dans sa deuxième race, ayant pour caractères « seulement deux paires de « pattes didactyles », et près des Atyes et des Hippolytes, tandis que M. Latreille [4] l'en éloigne, en le mettant à la fin d'une petite subdivision comprenant les genres

1. Crustacés de Nice, p. 94, pl. 2, fig. 2.
2. Histoire naturelle de l'Europe méridionale, t. 5, p. 54.
3. Mém. sur la classif. des crust. de la tribu des Salicoques; Marseille, 1831, in-8.° de 39 pages.
4. Cours d'entomologie, etc., 1.re année, 1831, 1 vol. in-8.°, p. 383.

à pinces de forme ordinaire; tandis que les Atyes ont les quatre pieds antérieurs terminés par des pinces fendues jusqu'à leur base. Quoi qu'il en soit, le genre qui nous occupe est parfaitement distingué de tous ses voisins et mérite d'être adopté. Il ne se compose jusqu'à présent que d'une espèce, et nous démontrerons plus loin que l'*Alpheus thyrrhenus* de Risso ne peut être séparé de l'*Alpheus pinnophylax* d'Otto, qui est la *Pontonia parasitica* de Roux.[1]

Ces crustacés ont été connus des anciens, qui les ont désignés, ainsi qu'un petit Brachyure, sous le nom de *Pinnothères*. C'est Aristote qui a le premier signalé que les Pinnes marines, les Moules et autres coquilles bivalves renferment quelquefois un hôte étranger. Cet auteur a recueilli à ce sujet une fable, que les compilateurs de l'antiquité ont répétée et enjolivée de telle sorte, qu'ils ont fini par prétendre que les Pinnothères, qu'ils dépeignent tantôt comme ayant une longue queue, tantôt comme en ayant une courte, étaient les gardiens des conchifères chez lesquels on les trouvait, qu'ils veillaient avec le plus grand soin à la conservation de leur hôte et qu'ils l'avertissaient de l'approche du danger en poussant un cri. Nous pensons comme Cuvier[2], que le cri d'un Crabe devrait être une chose fort curieuse, et nous voudrions bien savoir comment les anciens naturalistes avaient pu s'y prendre pour l'entendre dans l'eau.

Laissant de côté les fables absurdes qui ont été débitées sur ces petits animaux, nous pensons que les anciens, et surtout Aristote, avaient connu les deux Crabes qui se trouvent habituellement dans les coquilles, lesquels doivent vivre aux dépens de leur hôte, et nous partageons entièrement l'opinion de Latreille[3], qui croit que le philosophe grec avait raison de dire que le Pinnothère était un petit Crabe ou une petite Squille, puisqu'il avait rencontré de ces deux sortes de crustacés dans les Pinnes marines. Cuvier a pensé que la manière dont Aristote s'exprime à ce sujet, en disant que c'est un petit Crabe ou une petite Squille, pouvait faire croire que cet auteur n'avait pas vu ces animaux; mais il ne faut pas, comme le fait l'illustre zoologiste de notre époque, voir dans l'expression d'Aristote un doute et une incertitude; sa manière de s'exprimer prouve qu'il avait connu bien avant nous la Pontonie, qui est un Crabe à queue longue, et notre Pinnothère, qui est un autre Crabe à courte queue. A l'époque où Cuvier a fait sa Dissertation critique sur les espèces d'écrevisses connues des anciens, on n'avait pas encore prouvé l'existence d'un crustacé macroure dans la Pinne marine, et l'on ne connaissait d'une manière certaine que le petit Brachyure, auquel les auteurs modernes ont donné le nom de Pinnothère.

1. *Loc. cit.*, p. 54.
2. Diss. crit. sur les écrevisses connues des anciens, Mém. du Mus.
3. Encycl. méth., art. *Pinnothère*.

Nous ne partageons pas non plus l'opinion de notre célèbre maître M. Cuvier, quand il prétend que toutes les espèces d'écrevisses peuvent se rencontrer entre les écailles des bivalves, lorsqu'elles sont assez petites ou assez imprudentes pour s'y laisser prendre[1]. Quoiqu'il ait trouvé souvent dans les Moules le Crabe commun et l'Étrille, et dans les Cœurs le *Cancer strigosus*, nous croyons bien, comme lui, que ces espèces ont pu s'y trouver saisies par accident; mais nous sommes persuadé qu'il n'en est pas de même des Pontonies et des Pinnothères, qui sont organisés d'une manière si fragile et dont le test est si mince qu'il leur fallait un abri pour ne pas être détruits par le mouvement des flots de la mer ou dévorés par leurs ennemis. La nature leur a donc appris à chercher un refuge dans certaines coquilles bivalves, aux dépens desquelles ils doivent vivre et sans lesquelles ils n'existeraient pas, puisqu'on n'a jamais trouvé les Pinnothères et les Pontonies que dans des Moules et des Pinnes marines.

Forskaël[2] paraît être le premier auteur moderne qui ait eu connaissance de Salicoques habitant dans la Pinne marine; il décrit sous le nom de *Cancer Pinnotheres* le Pinnothère des anciens (*P. veterum*), et sous le nom de *Cancer Custos* la Pontonie dont il est question, et à laquelle nous conserverons le nom de *Custos*, comme ayant l'antériorité. Petagna[3] a décrit la même espèce sous le nom d'*Astacus thyrrhenus*, sans reconnaître son identité avec l'espèce de Forskaël. Il en est de même de Risso, qui nous a fait connaître, en 1816, son *Alpheus thyrrhenus* et nous apprend[4] qu'il ne quitte pas les profondeurs des lieux abrités de courans et que, soit qu'il veuille fuir le danger auquel sa faiblesse l'expose, soit qu'il veuille se procurer une nourriture plus facile, il s'introduit dans les valves de la Pinne marine. D'après ce passage Risso semblait penser que son Alphée thyrrhène n'habite pas toujours dans la Pinne marine; mais il ne s'explique pas d'une manière positive à ce sujet, et nous devons croire qu'il n'en a trouvé que dans cette coquille, quoiqu'il dise ailleurs[5] que quelques pêcheurs lui ont assuré que la femelle se retire dans le sable argileux, où elle se creuse un petit trou. Les individus rapportés de Morée et ceux que le naturaliste Otto a observés à Naples, avaient été trouvés exclusivement dans les Pinnes marines.

M. Bory de Saint-Vincent et les naturalistes qui l'accompagnaient ont observé dans toutes celles de ces coquilles qu'ils ont pu se procurer des individus de l'espèce dont nous allons donner la description et qui est figurée dans la planche

1. *Loc. cit.*, p. 19.
2. *Desc. anim. quæ in itinere orientali observavit*; 1775, in-4.°, p. 88 et 94.
3. Élémens d'entom., 2 vol. in-8.°
4. Crust. de Nice, p. 90.
5. Hist. nat. de l'Europe mérid.; 1826, t. 5, p. 54.

XXVII de la 5.ᵉ série du présent ouvrage. Cette espèce, que nous aurions pu séparer de l'*Alpheus thyrrhenus*, si l'on n'en avait vu, comme Otto, que peu d'individus, et de ceux qui ont la pince droite plus forte que la gauche, varie beaucoup pour les proportions des pinces de la seconde paire. Nous en avons une dizaine sous les yeux, et il se trouve parmi eux des individus où la pince droite est la plus forte, d'autres où elle diffère peu de la gauche, et d'autres enfin où c'est cette dernière qui est la plus grande. Il est certain que ce n'est pas des sexes que dépend cette différence dans les pinces, car deux femelles ayant encore leurs filets ovifères garnis d'œufs se trouvent avoir l'une la pince gauche la plus grosse, tandis que l'autre présente la disposition inverse. Si nous n'avions pas eu à notre disposition un aussi grand nombre d'individus, tous trouvés dans les mêmes coquilles, et que nous eussions possédé seulement de ceux qui ont la pince droite la plus forte, nous aurions pu les considérer comme identiques avec l'*Alpheus pinnophylax* d'Otto[1], qui n'a trouvé de différence pour le distinguer de celui de Risso, qu'en ce que cet auteur dit que la pince de gauche est la plus forte, quoiqu'il les représente égales dans la figure qu'il donne de son *Alpheus thyrrhenus*.[2]

Nous allons donner une description détaillée de la seule espèce authentique servant de type au genre dont il est question, après avoir présenté la synonymie des auteurs qui en ont parlé sous différens noms. Nous dirons, pour épurer cette synonymie, que Risso a cité à tort, comme appartenant a son *Alpheus thyrrhenus*, le *Cancer candidus* d'Olivi[3], qui n'a aucun rapport avec la Pontonie et doit appartenir au genre Alphée proprement dit, puisque ce sont les pinces de la première paire qui sont très-grandes, les suivantes étant courtes, comme cela a lieu dans les espèces de ce genre. Risso semble avoir reconnu depuis que son espèce ne différait pas de l'*Alpheus pinnophylax* d'Otto, puisqu'il cite cet auteur à la suite de sa *Callianassa thyrrhena*[4]; seulement il s'en tire en ne parlant pas du tout des différences qu'Otto avait cru trouver entre ces deux prétendues espèces.

38 PONTONIA CUSTOS Guérin, Pl. XXVII, fig. 1. — Testa levis tenuis ventricosa : Rostrum breve inerme acutissimum : Pedes quatuor priores didactyli, secundum eorum par maximum : Manibus inæqualibus. — *Cancer macrourus* thorace levi, rostro integerrimo, corpore pellucido, flavicante, albo-punctato. Forsk. Desc. anim. quæ in itinere orientali observavit, etc., p. 94, n.° 56. — *Astacus thyrrhenus* Petagna, Élém. d'ent.

1. Otto, *Nov. act. phys. med. Acad. Cæsar. Leop. cur. nat., pars I, p.* 341.
2. Crust. de Nice, pl. 2, fig. 2.
3. Olivi, Zool. adriat., p. 51, pl. 3, fig. 3.
4. Hist. nat. de l'Europe mérid., t. 5, p. 54.

t. 5, fig. 6. — *Alpheus thyrrhenus* Risso, Crust. de Nice, 1816, p. 94, pl. 2, fig. 2. — Latr. Encycl. méth. Atlas, pl. 336, fig. 10, copie de la figure précédente. — *Alpheus pinnophylax* Otto, Descr. de quelques crustacés nouveaux, trouvés en 1818 et 1819 dans la Méditerranée. Nova acta phys. med. Acad. Cæsar. Leop. Car. Nat. cur. t. 14, part. 1, p. 341, pl. 21, fig. 1 et 2. — *Callianassa thyrrhena* Risso, Hist. nat. de l'Eur. mérid. t. 5, p. 54. — *Gnathophyllum thyrrhenus* Desm. Consid. sur l'ordre des crust. p. 229. — *Pontonia parasitica?* Roux, Mém. sur la classif. des Salicoques, p. 26.

Hab. C'est l'espèce que les membres de la Commission de Morée trouvèrent à Sapience dans la Pinne marine (*Pinna nobilis*), et que M. le colonel Bory de Saint-Vincent, qui n'avait pas sous la main les ouvrages qui viennent d'être cités, y décrivit et nous envoya sous le nom de *Pontonia heterochelis*, comme pouvant être une espèce nouvelle (voyez à ce sujet le chapitre III de la Relation, p. 92).

Otto avait trouvé les deux individus qu'il décrit dans une *Pinna nobilis* pêchée à Naples, et Risso a pris son *Alpheus thyrrhenus* dans des Pinnes marines de Nice.

La Pontonie qui nous occupe est longue de près d'un pouce et demi; sa couleur, à l'état de vie, est d'un rose pâle, auquel la semi-transparence de l'animal donne quelque chose de laiteux ou d'un peu plus opaque dans ses parties épaisses. Conservé dans une liqueur alcoholique, ce crustacé devient d'une couleur plus ou moins livide où demeurent de légères traces en rose naturel qui ont résisté à l'action du liquide. Tout le corps de cette Pontonie est d'une consistance molle et ne présente un peu de solidité qu'aux pinces et au-dessus des anneaux de la queue. Sa carapace est lisse, bombée, embrassant les côtés du thorax, moins longue que l'abdomen, presque aussi large que longue, en ne comprenant pas le rostre dans sa longueur, et un peu rétrécie en avant. Le rostre est court, courbé avec la pointe dirigée en bas; il atteint à peine à la moitié du troisième article des antennes mitoyennes, et l'on observe en dessous et près de son extrémité une petite dent peu visible. Les antennes intermédiaires sont courtes, ayant à peine la moitié de la longueur de la carapace; leur pédoncule est composé de quatre articles, dont le premier très-court, terminé extérieurement en une épine; le second, le plus long de tous, cylindrique, un peu renflé en dehors et à sa base; les deux suivans sont égaux entre eux et forment ensemble un peu plus de la longueur du second. Le dernier article de ce pédoncule donne attache à deux filets presque égaux, dont l'interne est simple, va en diminuant insensiblement d'épaisseur et se compose de petits anneaux cylindriques; le filet extérieur est très-élargi à sa base, aplati; il se divise en deux un peu plus haut qu'à la moitié de sa longueur, et à partir de cet endroit l'une

des divisions, l'interne, reste très-courte, arrondie au bout; l'autre atteint presque la longueur du filet interne et se compose de huit articulations cylindriques et alongées qui vont en diminuant insensiblement d'épaisseur. On voit que ce filet externe est le résultat de la soudure des deux filets des antennes des Salicoques, considérés comme ayant trois filets aux antennes mitoyennes, et cette soudure est encore plus visible quand on observe cette antenne en dessous : de ce côté on voit sur la ligne de réunion des poils raides qui la marquent depuis la base jusqu'à la partie où les deux filets ne sont pas réunis et se bifurquent. Les antennes externes sont garnies à leur base d'une lame courte, arrondie, qui atteint à peu près le milieu des antennes mitoyennes. Cette lame est armée au côté extérieur d'une petite épine peu visible et garnie de cils très-fins; elle naît du second article de l'antenne, qui est transverse et dilaté au côté interne pour donner attache au troisième et au quatrième article, formant le pédoncule. Le dernier de ces articles est le plus long; il atteint aux deux tiers de la lame externe. Le filet terminal est cylindrique et de la longueur de la carapace.

Les pieds-mâchoires extérieurs sont courts et ne recouvrent pas entièrement les autres parties de la bouche ; ils sont composés des quatre articles qu'on observe à ceux des genres voisins : le premier est court, transverse; le second, le plus grand de tous, est élargi, courbé, très-aplati et rétréci au sommet : sa plus grande largeur n'est pas tout-à-fait trois fois dans sa longueur; il est cilié au bord interne. Les deux articles qui suivent sont égaux en longueur, étroits, aplatis et ciliés en dedans; ils sont ordinairement repliés sur le côté interne du précédent, et, réunis, leur longueur forme les deux tiers de celle de celui qui précède. Les autres parties de la bouche n'offrent rien de particulier.

Les premières pattes sont courtes, égales, grêles, de la longueur des postérieures, très-rapprochées, se touchant même à leur insertion, et terminées par une petite main didactyle à doigts velus. Les secondes pattes sont très-grandes, à mains alongées; la plus forte est au moins de la longueur du corps; le plus souvent c'est la droite, quelquefois c'est la gauche, et nous en avons un individu qui a les pinces presque égales; leurs hanches se touchent presque; les articles suivans sont forts, aplatis; le carpe est à peu près triangulaire, mais le poignet est beaucoup plus élargi, ventru, aplati, à peu près deux fois plus long que large, en n'y comprenant pas les doigts : ceux-ci présentent une organisation remarquable, en ce qu'ils peuvent se croiser à l'extrémité quand la pince est fermée. Le doigt mobile est plus large que l'autre, armé de deux fortes dents, au côté interne desquelles se trouve une cavité qui reçoit la dent du doigt opposé. Celui-ci est plus mince, plus courbé, surtout à la pointe; il n'a qu'une dent à son milieu. Les trois paires de pattes suivantes sont, à très-peu de chose près, de la

même longueur, grêles, un peu plus fortes que les premières et à articles cylindriques; leurs hanches sont d'autant plus distantes entre elles, que ces pattes sont plus postérieures, et leur crochet terminal est cilié en dessous et présente de ce côté et vers l'extrémité une petite dent. Les segmens de l'abdomen sont prolongés sur les côtés et embrassent les premiers articles des fausses pattes caudales, comme dans les Salicoques voisins. Le premier de ces segmens est très-étroit à son milieu, dilaté en avant sur les côtés; les deux suivans sont les plus larges, les autres vont en diminuant jusqu'au dernier, qui est d'une forme hexagone et porte à ses angles latéraux et postérieurs de petites épines très-aiguës. Le feuillet intermédiaire des lames natatoires terminales est oblong, rétréci et arrondi au bout; il porte sur ses bords latéraux deux petites épines de chaque côté; il est garni de longs cils. Les pédoncules des feuillets latéraux sont très-courts, insérés entre les épines du dernier segment; ils donnent attache à deux lames ovales, ciliées aux bords, presque égales et un peu plus longues que le feuillet intermédiaire.

Les fausses pattes caudales sont insérées sur les côtés extérieurs de chacun des segmens de l'abdomen; leur pédoncule est un peu plus long que les feuillets qu'il porte, et dépasse de la moitié de sa longueur les bords dilatés des segmens lorsqu'on les observe de profil. La première paire est terminée par deux feuillets inégaux, dont l'interne est le plus court, et d'une forme courbée et arrondie au bout. Les paires suivantes se terminent par deux feuillets égaux, presque aussi longs que leur support, terminés en pointe et ciliés : l'intérieur semble composé de deux articles, et il porte à son côté interne une petite tige libre, presque cylindrique et atteignant la moitié de sa longueur. Chez les individus femelles le pédoncule de ces fausses pattes porte des filets ramifiés, insérés au côté interne et destinés à porter les œufs après la ponte. Nous n'avons pas trouvé ces filets chez plusieurs individus un peu plus petits et plus maigres, ce qui nous a fait présumer que ce sont des mâles, quoique nous n'ayons pu observer aucune autre différence extérieure entre eux et les individus qui étaient encore chargés d'œufs.

39 ALPHEUS DENTIPES Guérin. — *Testæ margine anteriori oculos operiente, utrinque spina rostro breviori armato; chelicera sinistra irregulariter incisa; pedum 2 et 3 femoribus intus et ad apicem dentatæ; caudæ lobo intermedio lateralibus breviori, subrotundo.* — (Voyez notre Pl. XXVII, fig. 5.)

Cette espèce varie pour la taille depuis dix lignes jusqu'à un peu plus d'un pouce; son test, dans l'alcohol, est d'un jaunâtre livide; sa couleur, à l'état de vie, était d'un jaune un peu rougeâtre.

Sa carapace forme à peu près la moitié de la longueur totale du corps; sa lar-

geur est une fois et demie dans sa longueur : elle est terminée en avant par un rostre court, et par deux petites épines moins saillantes et placées au bord de la partie du test qui recouvre les yeux. Les antennes extérieures sont à peu près de la longueur du corps; la lame qui recouvre leur base est terminée en pointe aiguë et ciliée en dedans. Les antennes internes ont leur filet extérieur de moitié plus court, et leur filet interne n'atteint pas la moitié de la longueur de l'externe. Le filet interne est divisé en deux parties, qui sont composées d'articles différens en proportions, mais dont la plus courte est soudée à l'autre jusqu'au bout, ne laissant de libres que trois ou quatre petites articulations[1]. Les parties de la bouche n'offrent rien de remarquable. Les pattes de la première paire sont grandes, inégales, dépassant de beaucoup les feuillets antennaires, et à mains très-épaisses. La patte gauche est la plus forte; son poignet est oblong, cylindrique, mais sillonné par des cannelures irrégulières et profondes, et terminé par un doigt mobile à extrémité arrondie et beaucoup plus gros que le doigt qui lui est opposé. La main droite a le poignet ou le carpe plus court et plus renflé, sans cannelures; son doigt mobile est dilaté, velu extérieurement et terminé en pointe, comme le doigt opposé. Les pattes suivantes sont grêles, aussi longues que les précédentes, avec le carpe multiarticulé, et terminées par une très-petite pince. Les trois paires de pattes qui suivent sont plus courtes, à peu près de la même longueur entre elles; les deux premières paires ont près de l'extrémité interne de leur second article une épine pointue, dirigée en haut; leurs troisième et quatrième articles sont garnis d'épines moins fortes au côté interne. Les deux dernières pattes ne présentent aucunes des épines mentionnées plus haut. Les tarses ou les ongles de toutes ces pattes sont crochus et armés en dessous d'une épine également crochue et bidentée.

La queue est plus étroite que la carapace et va en diminuant jusqu'à son extrémité postérieure; sa nageoire terminale est grande; ses feuillets externes sont terminés extérieurement par une épine assez forte, et le feuillet intermédiaire est arrondi au bout, plus large à son attache avec le segment de la queue qui porte les latéraux, et sinué sur les côtés. On observe de chaque côté de son extrémité postérieure une petite épine assez aiguë. Les bords de tous ces feuillets sont garnis de longs poils.

1. Nous avons dit ailleurs (Voyage du capitaine Duperrey autour du monde, Crustacés, p. 39) que les antennes internes de beaucoup de Salicoques auxquelles les auteurs n'attribuent que deux filets, en ont réellement trois; mais que deux d'entre eux sont soudés jusqu'à leur extrémité. Notre Alphée, ainsi que toutes les espèces du genre que nous avons observées, se trouve dans ce cas. Il est rangé par Latreille (Règne animal, 2.e édit., t. 4, p. 95 et 96) dans la division à antennes intermédiaires à deux filets.

Cette espèce a beaucoup de rapports avec l'Alphée figuré dans le grand ouvrage sur l'Égypte, que M. Audouin a rapporté au genre *Athanas* et auquel il a donné le nom d'*Athanas Edwardsii* (Aud. Expl. des pl. de l'Expéd. d'Égypte, t. 1, p. 91); mais dans la figure mentionnée nous ne voyons pas d'épines aux cuisses des troisième et quatrième pattes; ce que Savigny, si connu par son exactitude, n'aurait pas omis dans ses figures. Le feuillet intermédiaire des lames natatoires de la queue est aussi plus alongé dans l'espèce d'Égypte, avec ses côtés droits et son extrémité postérieure coupée carrément. Les autres espèces figurées dans le même ouvrage présentent aussi de grandes différences avec la nôtre. Il en est de même des deux Alphées décrits par Olivi (Zool. Adriat., pl. 3, fig. 3, 4 et 5). La seconde de ces espèces, rapportée à tort par Risso à son *Alpheus thyrrhenus*, qui est le *Pontonia thyrrhena* de Latreille, pourrait présenter quelque analogie avec notre Alphée; mais ses pattes n'ont pas d'épines et les pinces ne paraissent pas sillonnées et sculptées comme celles de l'Alphée à pattes dentées.

Cette espèce a été recueillie par l'Expédition de Morée à Sapience et au cap Ténare. Nous en avons reçu aussi quelques individus de M. Paretto, géologue distingué, qui les avait pris dans le golfe de Gênes.

40 HIPPOLYTUS BRULLEI Guérin. — Elongatus, subcompressus; rostro testam longitudine fere æquante, antice subdeclivi, supra simplici, subtus 3-dentato; cheliceris brevibus; pedibus dentatis, secunda pari tertia breviore. — (Voyez notre Pl. XXVII, fig. 2.)

Cette espèce nouvelle a été rencontrée par les naturalistes de la Commission, et nous profiterons de son apparition dans cet ouvrage pour présenter quelques détails nouveaux sur le genre qui fut fondé par Leach, en examinant les divisions qu'on y forme.

1.re *Div.* Dernier article des pieds-mâchoires extérieurs tronqué obliquement à l'extrémité. La base des antennes intermédiaires pourvue d'une épine.

Cette division renferme les *H. Prideauxiana*, *Morii* et *varians* de Leach, et l'espèce nouvelle, à laquelle nous donnons le nom de l'entomologiste plein de zèle qui l'a trouvée le premier en Grèce.

Ce petit Hippolyte n'a pas beaucoup plus d'un pouce de longueur totale; il est mince et effilé, ce qui lui donne une physionomie un peu différente des autres espèces du genre, qui sont en général courtes, épaisses et de forme ramassée. La carapace est beaucoup moins longue que l'abdomen, un peu comprimée; son bord antérieur présente quatre petites épines placées sur une même ligne transverse; les deux extérieures insérées près de l'angle externe de la carapace et de chaque côté, et les autres prenant leur insertion de chaque côté de

la base du rostre. Celui-ci est un peu moins long que la carapace, un peu infléchi et presque droit en dessus; son extrémité est terminée par deux pointes aiguës, dont l'inférieure est beaucoup plus petite, et l'on compte à son bord inférieur deux dents chez quelques individus ou trois dans d'autres, placées au milieu et à des distances presque égales entre elles. Les antennes supérieures n'ont qu'une épine à leur base, et son extrémité atteint à peine le bout du troisième article du pédoncule. Les pieds-mâchoires extérieurs atteignent à peu près à la même hauteur que cette épine; leur extrémité est tronquée obliquement et épineuse. Les premiers pieds sont moins longs que les pieds-mâchoires, égaux, terminés par une petite main renflée. Les seconds sont un peu plus longs, avec le carpe composé seulement de deux articles, et terminés par une très-petite main didactyle. Les pieds de la troisième paire sont les plus grands de tous; ils ont une longueur double de celle des premières pinces : ils sont dentés au côté interne, et leurs crochets terminaux sont un peu renflés, multidentés à leur extrémité. Les deux paires suivantes vont un peu en diminuant de longueur et sont organisées de même. Les deux premiers anneaux de l'abdomen sont beaucoup plus longs que les suivans, qui sont coudés; ils portent chacun une paire de fausses pattes caudales de forme ordinaire; la nageoire terminale est composée de lames égales en longueur, assez étroites, dont les extérieures ne présentent rien de particulier. La lame intermédiaire est armée en dessus de trois paires de petites épines et terminée par quatre épines assez longues, dont les intermédiaires sont presque deux fois plus grandes que les latérales. La couleur de cet Hippolyte était verdâtre à l'état vivant.

Cette jolie petite espèce diffère de l'*H. Prideauxiana* par ce que celle-ci n'a qu'une dent sous le rostre; l'*H. varians* ne peut être confondue avec elle à cause des deux dents qu'il y a au-dessus de son rostre; enfin, quoique l'*H. Morii* de Leach ait, comme quelques individus de notre espèce, deux dents au-dessous du rostre, il en diffère par la forme du corps et par la place qu'occupent ces dents, qui sont insérées sous la première moitié de sa longueur.

Hab. Cette espèce est l'une des plus communes de toutes les plages sablonneuses.

2.^e *Div.* Dernier article des pieds-mâchoires extérieurs alongé et terminé par un faisceau de poils. La base des antennes intermédiaires pourvue d'une lame terminée par une épine.

Cette division renferme les *H. Cranchii* et *Sowerbyi* de Leach.

La première de ces espèces a été trouvée en Morée, et les individus que nous avons sous les yeux offrent quelques caractères qui pourraient les faire considérer comme des variétés. Ainsi l'un de nos Hippolytes ressemble beaucoup à la

figure que Leach a donnée de son *H. Cranchii*[1]; mais il en diffère par le nombre des dents du dessus du rostre : dans cet individu nous trouvons quatre dents, tandis que les autres n'en ont que trois et que c'est ce nombre que Leach représente. Dans la figure de Leach nous voyons que le rostre de son espèce est terminé par deux pointes, dont la supérieure est la plus forte. Quelques-uns des Hippolytes de Morée ont ces deux dents égales. La grosseur des pieds-mâchoires varie aussi; il en est de même du nombre des épines placées sur le feuillet intermédiaire de la nageoire. Enfin, nous dirons à cette occasion que Leach n'a pas bien observé les épines qui terminent l'extrémité de ce feuillet. Nous avons reconnu qu'il y a six épines de longueurs inégales; les deux extérieures sont très-petites; les deux suivantes sont cinq à six fois plus grandes, et les deux internes un peu moins longues que les précédentes. Outre ces épines il y a de longs poils ciliés, comme on en voit aux autres lames.

41 PALÆMON SQUILLA Fabr. — *Cancer squilla* L. — Savigny, Expéd. d'Égypte, pl. 10, fig. 2.

Hab. Partout; mais les Grecs la recherchent moins qu'on ne le fait en Europe pour la manger.

42 PALÆMON SERRATUS Leach. — *Astacus serratus* Pennant. — Leach, Malac. Brit. t. 43, fig. 1.

Cette espèce est de même extrêmement commune.

43 PASIPHÆA SIVADO Desm. Latr. Risso. — *Alpheus sivado* Risso, Crust. de Nice, p. 93, pl. 3, fig. 4. — Nob. Iconogr. du règne animal, Crust., pl. 22, fig. 3.

Hab. Sapience, sur la plage d'Astros et Naxie, près des salines.

STOMAPODES.

44 SQUILLA MANTIS Latr. — Fabr. — *Cancer mantis* L. — Desm. Consid. sur les Crust. pl. 41, fig. 2. — Encycl. Atlas, pl. 295, fig. 1.

Hab. Dans la baie de Napoli; et dans les îles.

45 SQUILLA DESMARESTI Risso, Hist. nat. des Crust. de Nice, p. 114, pl. 2, fig. 8.

Hab. Au fond du golfe de Calamata.

46 SQUILLA CERISYI Roux, Crust. de la Médit. pl. 5. — Guér. Voyage de Duperrey, pl. 4, fig. 1 (sous le nom de *S. Lessonii*).

Cette espèce intéressante se trouve dans les mers de Corse, de Sicile, de Morée, et même sur les côtes du Chili. Quand nous avons préparé la partie du Voyage de M. le capitaine Duperrey qui traite des Crustacés, nous ne possédions

1. Leach, Mal. Brit., pl. 38, fig. 17 à 20.

pas encore l'individu pris dans la Méditerranée, et nous n'avions pu reconnaître une omission grave dans la Description de M. Roux. Ce naturaliste décrit très-exactement son espèce; mais il ne dit pas que les épines, placées au milieu du bord postérieur du dernier segment, sont mobiles : ayant observé que ces épines étaient mobiles à l'individu pris au Chili, nous n'avions pas hésité à en faire une espèce distincte de la Squille de Cerisy, quoique d'ailleurs ses autres caractères fussent les mêmes, et nous la placions près de la S. stylifère, la seule connue qui présentât ce caractère; ce n'est que long-temps après avoir fait graver notre Squille, que les individus de Sicile et de Corse nous ont mis à même de reconnaître l'omission de M. Roux : nous avons vu que les deux épines du milieu du dernier segment caudal sont organisées comme dans l'individu rapporté du Chili, que nous en avions séparé par cette seule considération, et que dès-lors le nom de *Sq. Lessonii*, que nous avions assigné à cet individu, devait être supprimé.

Hab. Autour du rocher de Monembasie.

AMPHIPODES.

47 TALITRUS SALTATOR Miln.-Edw. Ann. des sc. nat. t. 20, p. 364. — *T. locusta* Latr. — Leach. — Desm. Cons. sur les Crust. p. 260, pl. 45, fig. 2. Copiée du *Cancer gammarus saltator* Montagu L. Transact. vol. 7, pl. 4, fig. 3. — *Squilla saltator* Klein. Crust. p. 68, fig. B, E, F.

Hab. Baie de Laconie, Marathonisi.

48 ORCHESTIA FISCHERI Miln.-Edw. Ann. des sc. nat. t. 20, p. 362. — Mém. de la Soc. d'hist. nat. de Paris, t. 5, pl. 25, fig. 14.

Hab. Baie de Calamate aux environs de Pétalidi.

49 TALITRUS PLATYCHELES Guér. — Corpore compresso, glaberrimo ; pedibus pare primo secundoque æqualibus. — Long. 2 centim. — (Voyez notre Pl. XXVII.)

Cette espèce remarquable pourrait à la rigueur constituer un nouveau genre, qu'on devrait placer entre les Talitres et les Orchesties, si on prenait pour caractères génériques l'organisation des deux premières paires de pattes; en effet, chez les deux genres que nous citons, les quatre premiers pieds sont terminés par un ongle crochu et pointu, tandis que dans notre espèce les seconds pieds n'ont plus d'ongles à l'extrémité; ils sont d'une consistance membraneuse, très-plats, transparens, et dépourvus des épines qu'on observe aux autres pieds; nous n'avons cependant pas cru devoir faire un nouveau genre pour ce petit amphipode, nous le plaçons parmi les Talitres, et nous établirons pour lui une petite division, à l'exemple de M. Milnes-Edwards (Ann. des sc. nat., t. 20, p. 364), ce qui apportera

une légère modification dans le tableau que ce naturaliste donne des espèces du genre Talitre; voici ce tableau modifié :

A. Pattes de la première paire beaucoup plus grandes que celles de la seconde. *T. locusta* (Voyez notre Pl. XXVII, fig. 4 *e*), *Baucondraii.*

B. Pattes des première et seconde paires égales entre elles. *T. platycheles.*

C. Pattes de la première paire beaucoup moins grandes que celles de la seconde paire. *T. Cloquetii.* (Voyez notre Pl. XXVII, fig. 4 *f.*)

On voit par ce tableau que notre Talitre est très-facile à distinguer des autres espèces connues; ses antennes sont plus courtes, proportion gardée, que celles du T. locuste; ses premières pattes sont fortes, à articles cylindriques, et terminées par un crochet simple, qui ne peut se replier en dessous. Les secondes sont de la même longueur, membraneuses et transparentes, avec leurs deux derniers articles presque égaux, aplatis, de forme ovalaire alongée; le dernier ne nous a pas offert de crochet terminal, quoique nous l'ayons placé sous une très-forte loupe. Les pattes de la troisième paire sont de forme ordinaire, plus longues de moitié que celles qui précèdent. Celles de la quatrième paire ont à peu près la longueur des deux premières. Les suivantes sont encore plus courtes, robustes, garnies d'épines; enfin, les deux dernières paires sont les plus longues et dépassent notablement celles de la troisième paire.

Hab. Cette espèce a été trouvée à Modon; nous l'avons aussi reçue du golfe de Gênes, et des mers de la Corse.

50 GAMMARUS PELOPONNESIUS Guérin. — Antennis inæqualibus, posticis cupulis instructis; pedibus quatuor anticis subæqualibus, subcheliformibus, cæteris longioribus, æqualibus. — Long. 13-16 millim.

Le genre Crevette proprement dit, tel qu'il est adopté par M. Milnes-Edwards (Ann. des sc. nat., t. 20, p. 366), contient dans cet ouvrage dix-neuf espèces bien constatées : ces dix-neuf espèces sont distribuées, par ce zoologiste, dans deux grandes divisions, fondées sur la forme des yeux, qui, dans quelques-unes, est circulaire, tandis qu'elle est ovalaire, réniforme ou linéaire dans d'autres. Parmi ces derniers M. Edwards forme deux subdivisions, basées sur la présence ou l'absence d'une pointe sur le troisième segment de l'abdomen; enfin, dans les espèces dépourvues de pointes sur l'abdomen, il y en a où leurs quatrième et cinquième anneaux sont armés en dessus de petits faisceaux d'épines, et d'autres où le cinquième anneau est lisse; c'est dans la première de ces catégories que se trouve notre espèce, elle vient se placer à côté du *Gammarus ornatus* de M. Edwards. Cependant nous avons observé que le caractère de division employé par cet entomologiste, et tiré de la présence ou de l'absence

de petits faisceaux de poils sur le cinquième anneau de l'abdomen, n'a pas été employé par lui d'une manière satisfaisante; car la Crevette des ruisseaux (*G. fluviatilis*), qu'il place dans la division où le cinquième anneau de l'abdomen doit être lisse, a cependant ce segment garni d'un faisceau d'épines ou de poils raides, comme sa Crevette ornée et comme notre Crevette de Morée; en sorte que ces espèces doivent être placées, du moins quant à ce caractère, dans la même division. Quoi qu'il en soit, notre espèce est très-remarquable par un caractère qui n'avait été observé que dans la Crevette ornée; comme celle-ci, elle a les articles de ses antennes inférieures garnies de petites cupules transparentes et en forme d'entonnoirs, et ne diffère réellement de cette espèce que par la longueur relative des antennes. Dans la Crevette ornée les antennes sont presque de la même longueur, et le pédoncule des inférieures n'est guère plus long que celui des supérieures, tandis que dans notre espèce les antennes inférieures sont de moitié plus longues que les supérieures, et leur pédoncule a presque le double de la longueur de celui des supérieures. Ce sont aussi les premiers articles de la tige terminale qui portent les petites cupules dont nous avons parlé. Les premières pattes de notre Crevette ne diffèrent que peu des secondes, tandis que la différence est presque de moitié dans la Crevette ornée. Enfin, les premiers articles des pattes de la dernière paire ont la forme d'un carré alongé, comme on l'observe dans la Crevette ornée. Les segmens de l'abdomen de la Crevette de Morée ne diffèrent pas de ceux de l'espèce que nous lui comparons; les quatrième et cinquième sont garnis à leur bord postérieur de petits poils raides et presque épineux; les fausses pattes caudales sont de même forme, et présentent les mêmes proportions de longueur.

Hab. Cette Crevette a été trouvée dans les fucus à Armyros.

51 GAMMARUS LOCUSTA Leach. — Montagu, L. Transact. vol. IX, pl. 4, fig. 2.

Hab. Trouvé en quantité dans un fucus, sur les rivages des golfes de Laconie et d'Argolide. Les plantes qui croissent dans le bassin de la source salée qui fait aller les moulins d'Armyros, en étaient aussi toutes remplies.

LÆMODIPODES.

52 CAPRELLA LOBATA. — *Squilla lobata* Müller, Zool. dan. LVI, 4-6.

Hab. Trouvée dans les fucus à Scardamula.

ISOPODES.

53 BOPYRUS SQUILLARUM Latr. Gen. crust. et ins. t. 1, p. 67, pl. 2, fig. 4. — Hist. nat. des crust. et ins. t. 7, p. 55, pl. 59, fig. 2-4. — Desm. Cons. p. 325,

pl. 49, fig. 8-14. — *B. crangorum* Latr. Règne animal, 2.ᵉ édit., t. 4, p. 132. — *Monoculus crangorum* Fabr.

Hab. On le trouve fréquemment sous la carapace des palémons.

54 **ICHTHYOPHILUS ORBIGNYI** Guérin. Iconogr. du règne animal, Crustacés, pl. 29, fig. 3. — Corpore glaberrimo, convexo, capite postice trilobo, segmentis anticis margine rotundatis, posticis retrorsum arcuatis, spinosis; abdomine brevi, segmentis sublunatis, anticis posterius spinosis; pedibus validis, inermibus.

La longueur de cette espèce varie depuis neuf lignes jusqu'à seize. Son corps est alongé, convexe, rétréci en avant et en arrière, et sa largeur est presque trois fois dans sa longueur. La tête est plus étroite que le premier segment thoracique, divisée en trois lobes postérieurement, un peu rétrécie et arrondie en avant, avec le bord antérieur un peu tronqué obliquement de chaque côté. Les yeux sont petits, peu visibles. Les antennes sont insérées très-près l'une de l'autre, au milieu et sous le rebord que forme la tête; elles sont d'égale longueur, composées chacune d'environ onze articles, et terminées en pointe. Les antérieures ont les articles de la base un peu plus épais. Le premier segment du thorax est plus long que les trois suivans; il est étroit en avant, arrondi sur les côtés et à son bord postérieur, et d'une largeur au moins double de sa longueur; les deuxième, troisième, quatrième et cinquième segmens vont en s'élargissant; ils ont aussi leurs côtés arrondis, et ils portent sur les côtés des pièces axillaires, ou les hanches des pattes arrondies postérieurement. Les trois derniers segmens du thorax sont encore plus larges, surtout l'avant-dernier; leur longueur est aussi le double de celle des précédens; le premier de ces segmens ou le cinquième est coupé carrément à ses angles postérieurs, les deux autres ont ces angles prolongés en arrière en une pointe aplatie, qui est plus grande dans le dernier. Les hanches de ces trois anneaux sont également prolongées en arrière. Les pattes sont plus longues en arrière, toutes sans épines ni dents, et toutes terminées par un crochet très-courbé; les antérieures ont ce crochet plus grand. L'abdomen est composé de six segmens moins larges que ceux du thorax; les cinq premiers terminés en pointe à leurs angles externes et postérieurs; mais les deux premiers ont ces pointes très-prolongées en arrière, comme tordues, et présentant l'effet d'une aile de moulin. Le dernier est d'abord élargi de chaque côté jusqu'à l'insertion des nageoires latérales (que Leach désigne sous le nom d'appendices ventraux); ces côtés sont ensuite droits et parallèles jusqu'au milieu de la longueur de ce segment, et ensuite se rétrécissant jusqu'à la ligne médiane, où ils viennent former une pointe très-arrondie. Ce segment est un peu plus large que long. Le premier article des nageoires latérales est court, atteignant à peine l'endroit

où le segment commence à se rétrécir, il est dilaté en une pointe au côté interne. Les deux lames qui le terminent sont inégales, l'extérieure est la plus longue et la plus étroite, elle dépasse l'extrémité du dernier segment abdominal; l'interne est plus large, tronquée obliquement en dedans, son extrémité atteint à la longueur du dernier segment abdominal.

Hab. Cette belle espèce à été trouvée à Modon. Nous en avons aussi reçu des individus plus petits, qui avaient été pris sur d'autres côtes de la Méditerranée et à La Rochelle. Dans la méthode de Leach, ce crustacé appartient à son genre *Nerocila.*

55 CANOLIRA ALBICORNIS. — *Anilocra mediterranea* Leach. — Desm. Cons. sur les crust. p. 306. — *Cymothoa albicornis* Risso, Crust. de Nice, p. 139. — Fabr.

Nous ne pouvons rapporter cette espèce à celle que Fabricius a fait connaître le premier, sous le nom d'*Albicornis*, qu'avec doute; les descriptions de Leach, reproduites par M. Desmarest, sont si courtes et si insignifiantes, qu'il est bien difficile d'avoir une certitude à l'égard des espèces qu'il a publiées.

Hab. Ce crustacé a été trouvé à Astros et dans la baie de Napoli.

56 SPHÆROMA SERRATUM Leach, Dict. des sc. nat. t. 12, p. 346. — Desm. Cons. sur les crust. p. 301. — *Oniscus serratus* Fabr. — *Oniscus globator* Pall. Spic. zool. fasc. 9, p. 70, pl. 4, fig. 18. — *Sphæroma cinerea* Latr. — Risso. — Très-bien figurée avec de beaux détails par Savigny, Expéd. d'Égypte, pl. 12, fig. 1.

Leach a très-mal décrit cette espèce, et il a surtout omis de parler du caractère principal, qui est la denticulation du côté externe de la lame extérieure de l'abdomen. Desmarest, copiant Leach, est tombé dans la même faute; il a donné une figure de cette espèce, qui n'a aucun rapport avec la nature: dans cette figure le dernier segment de l'abdomen est terminé presque en pointe, et la lame externe des appendices natatoires n'est pas dentée.

Hab. On trouve cette espèce partout sous les pierres inondées, dans les paquets de fucus, etc.

57 SPHÆROMA BORYI Guérin. — Oblongum, leve; segmento ultimo rotundato, postice trilobo, supra bituberculato. — Long. 4 lignes, larg. 2 ½.

Cette jolie espèce, que nous consacrons au savant qui a dirigé, avec autant de succès que de talent, la section des sciences physiques en Morée, ne peut entrer que dans la première division que Leach établit dans son genre Sphérome, et qui comprend trois espèces, ayant le dernier article de l'abdomen terminé par deux légères échancrures. Le corps de notre Sphérome est oblong, d'une largeur à peu près égale dans toute son étendue, à l'exception de la tête et de la queue. Sa tête est arrondie en avant, avec les yeux portés à son bord postérieur et sur les côtés. Les

antennes inférieures sont un peu plus longues que la tête; leur filet multiarticulé est cilié au côté inférieur. Les supérieures sont plus courtes; leur premier article forme presque la moitié de leur longueur; il est aplati, large, en forme de parallélogramme, un peu échancré à son extrémité, qui donne attache au second article; celui-ci est court, plus étroit à son extrémité, et donnant attache à un flagre de plusieurs petits articles et aussi long que ces deux premiers articles réunis. Les segmens du thorax sont lisses, presque égaux en longueur, à l'exception du dernier, qui est un peu plus étroit; les premiers segmens de l'abdomen sont soudés ensemble, et ne laissent voir que de légères traces de sutures sur les côtés; l'avant-dernier présente à son bord postérieur deux légers tubercules placés au milieu. Le dernier segment est trois fois plus long que les précédens, un peu sinué sur ses bords latéraux, arrondi en arrière, et présentant de chaque côté et près du bout une petite dent obtuse, ce qui forme deux échancrures à son bord postérieur. Les lames latérales sont un peu plus courtes que ce segment, égales, arrondies et garnies de poils courts. Les pattes sont presque égales entre elles, leur crochet terminal est armé en dessous, comme dans toutes les espèces que nous avons observées, d'une petite dent; les trois derniers articles de ces pattes sont garnis de poils ou d'épines courtes.

Hab. Dans la baie de Napoli.

58 IDOTEA BASTERI Savigny, Expéd. d'Égypte, t. 3, p. 96, pl. 12, fig. 6. — Roux, Crust. de la Médit. pl. 29, fig. 1-10. — *I. emarginata* Risso, Crust. de Nice. — Fabr. Suppl. Ent. syst. — *Armida bimarginata* Risso, Hist. nat. de l'Europe mérid. t. 5, p. 109.

Hab. Commune parmi les Ulves dans les baies de Calamata, de Napoli et de Modon.

59 IDOTEA VARIEGATA Roux, Crust. de la Médit. pl. 30, fig. 1-9. — *I. scopulorum?* Fabr. Suppl. Ent. syst. p. 304, n.° 10.

Hab. Mêmes lieux.

Obs. Nous ne concevons pas pourquoi Roux n'a pas réuni cette espèce à la précédente. Il n'y a aucun caractère de forme qui puisse les distinguer; les couleurs seules ont déterminé à les séparer.

60 IDOTEA PELOPONESIACA Roux, Crust. de la Médit. pl. 30, fig. 10-12.

Hab. Autour de Monembasie et à Napoli.

61 STENOSOMA LINEARE Leach, Transact. lin. t. XI, p. 366. — Desm. Cons. sur les Crust. p. 290, pl. 46, fig. 12. — *Oniscus linearis* Pennant, Brit. zool. t. 4, pl. 18, fig. 2. — *Idotea diodon* Latr.

Hab. Entre les plantes marines.

62 LIGIA OCEANICA Fabr. — Latr. — Desm. Cons. sur les Crust., p. 156, pl. 49, fig. 3-4. — Risso, Crust. de la Médit. pl. 13, fig. 8.

Hab. Commune sur toutes les côtes de Morée.

63 LIGIA ITALICA Fabr. — Roux, Crust. de la Médit. pl. 13, fig. 1-7. — Descr. de l'Égypte, pl. 18, fig. 7.

Hab. Sur les côtes dans le voisinage de Pylos.

64 TYLOS ARMADILLO Latr. Règne animal, 2.e édit., t. 4, p. 142, note. — Descr. de l'Égypte, pl. 13, fig. 1.

Hab. Dans la baie de Modon.

65 PORCELLIO DEGEERII Guérin. — Fusco-nigricans; capite et segmentis quatuor anticis tuberculosis; segmentorum marginibus et lateribus pedibusque flavescentibus. — *Oniscus Degeerii* Aud. Expl. des planches de l'Expéd. d'Égypte, Hist. nat. t. 1, p. 98, pl. 13, fig. 4.

Cette espèce, que Savigny a si bien représentée dans ses belles planches, est longue de quatorze millimètres et large de près de six; ses côtés sont presque parallèles; la tête et les quatre premiers segmens sont garnis de tubercules saillans et arrondis; les suivans sont lisses. La couleur de cet Isopode est brune, avec les bords postérieurs et latéraux de chaque anneau jaunes. Les pattes et le dessous du corps sont d'un pâle un peu jaunâtre. La figure que nous citons, et la manière notable dont cette espèce diffère de toutes ses congénères, peuvent nous dispenser d'entrer dans plus de détails sur sa description.

Hab. Cette espèce se trouve aussi en Égypte, comme on le voit par les figures de Savigny.

66 ARMADILLO VULGARIS Latr. — Desm. — *Oniscus armadillo* L. — Cuv. Journ. d'hist. nat., 1792, t. 2, p. 23, pl. 26, fig. 14-15. — *Oniscus cinereus* Panz.

Hab. Les individus pris en Morée sont d'une plus grande taille que ceux de France; on les trouve également sous les pierres et dans les décombres.

II.e CLASSE.

ARACHNIDES.[1]

PAR M. A. BRULLÉ.

ARANÉIDES.

1 **CLOTHO DURANDII** Latr. Règne animal, 2.e éd., t. 4, p. 237. — *Vroctea 5-maculata* Duf. Ann. des sc. phys. V. LXXVI. 1. Figuré par Savigny, Expéd. d'Égypte, Arach. pl. 3, fig. 6.

Hab. Les rochers des premiers contreforts du Taygète. Elle est propre également à l'Égypte, à la Dalmatie, à l'Autriche et à la France.

2 **SEGESTRIA FLORENTINA** Ross. (*Aranea*) Faun. Etrusc. II, p. 133, pl. 14, fig. 13.

Hab. Parmi les rochers dans les hauteurs. Elle est propre à la France et à l'Italie.

3 **CLUBIONA ATROX** De Geer (*Aranea*), t. 7, p. 253, n.o 15, pl. 14, fig. 24. — *Holosericea* L. Syst. nat. ed. Gmel. I, pars III, p. 2960, n.o 29. — Walk. (*Clubiona*) Hist. des Aran. IV, III, Faun. Paris. II.

Hab. Sous les pierres en Messénie; se trouve également en France et en Angleterre.

4 **TEGENARIA DOMESTICA** De Geer (*Aranea*). — Fabr. Ent. syst. p. 412, n.o 21. List. Aran. tit. XXI, 21. — Walk. (*Tegenaria*) Tab. des Aran. p. 49, pl. 6, fig. 53 et 54.

Hab. Commune par toute l'Europe; habite aussi les masures des Grecs et leurs campagnes abandonnées, sur des plantes sèches.

5 **THERIDION 13-GUTTATUM** Fabr. (*Aranea*) Ent. syst. p. 409, n.o 8. — Ross. Faun. Etrusc. II, p. 136, n.o 982, pl. 9, fig. 10.

Hab. Espèce assez rare, propre également à l'Italie et à l'île de Corse.

6 **THERIDION BICOLOR** Br. — Nigrum; pedibus et palpis hirsutis; forcipulorum dente ferrugineo, acutissimo; thorace antice in modum litteræ V impresso; abdomine cinereo, punctato; pilis marmorato nigris. — Long. 10 millim. — (Voyez notre Pl. XXVIII, fig. 6.)

DESCR. Entièrement noir, avec les palpes velus, ainsi que les pattes; dent des forcipules rougeâtre; céphalo-thorax marqué en avant d'une impression en

1. Je dois prévenir ici que nos collections d'Arachnides ayant été perdues en grande partie pendant la maladie de la Commission, je ne pourrais présenter un tableau exact des espèces de Morée; je suis forcé de décrire seulement celles qui nous restent.

forme de V et de quelques autres sur les côtés; sa surface assez lisse. Abdomen d'un gris clair, ponctué et couvert çà et là de poils noirs qui n'affectent aucun dessin régulier. La pièce sternale et les palpes sont ponctuées aussi. Les poils qui recouvrent les pattes sont assez serrés; celles-ci, d'un brun un peu rougeâtre à la base, puis à l'extrémité, sont noirâtres dans le reste de leur longueur; les deux premières et les deux dernières de beaucoup plus longues que les autres, suivant les proportions indiquées sur la planche. Nous n'avons trouvé que la femelle.

Hab. En Laconie.

7 THERIDION MAXILLARE Br. — Pallide fuscum, hirtum; forcipulis et palpis apice obscure ferrugineis, sterno et pedum basi fuscescentibus; cephalo-thoracis lateribus linea longitudinali obscura levi marginem exteriorem haud attingente ornatis; pedibus longissimis. — Long. 15 millim. — (Voyez notre Pl. XXVIII, fig. 9.)

Descr. L'insecte est d'un gris jaunâtre, entièrement velu. Forcipules et leur dent d'un brun foncé un peu rougeâtre, ainsi que l'extrémité des palpes. Céphalo-thorax très-long, impressionné en avant en forme de V, et marqué de chaque côté d'une bande brune dégarnie de poils, qui devient un peu plus large à mesure que le céphalo-thorax lui-même s'élargit, et finit par se réunir largement en arrière avec celle du côté opposé. Cette bande en cet endroit est un peu confuse. Des plis marquent sur le céphalo-thorax la place de chaque paire de pattes. L'abdomen est de la longueur du céphalo-thorax; il a la base légèrement brune, et porte les filières et l'extrémité un peu en dessous. La pièce sternale, la base des pattes et la bouche (les forcipules exceptées) sont plus brunes que le reste. Les pattes sont très-longues et grêles, la troisième paire est de beaucoup la plus courte. Nous n'avons rencontré que la femelle, sur laquelle conséquemment la présente description a été faite.

Hab. L'Arcadie, où nous l'avons prise en Juin.

8 THERIDION VARIEGATUM Br. — Pallide fuscum, cinereo-hirtum; cephalo-thorace cordiformi antice quadrato; oculis prominentibus; forcipulis palpisque apice nigricantibus; abdomine nigricante medio pallidiori; pedibus nigro variegatis, anticis acutissime spinosis. — Long. 10 millim. — (Voyez notre Pl. XXVIII, fig. 8.)

Descr. Cette espèce est d'une couleur brune un peu jaunâtre ou pâle, et partout revêtue de poils serrés et blanchâtres. Forcipules presque noires, ferrugineuses à la base au côté interne; quelquefois leur extrémité seule est noirâtre: leur dent ou crochet mobile, rougeâtre. Palpes noirâtres aussi à l'extrémité et garnis de poils bruns plus longs que les autres. Céphalo-thorax brun sur les côtés et en arrière, et couvert d'un duvet blanchâtre très-épais. Il n'a pas tout-à-fait la forme des précédens : il est carré dans le premier tiers au moins de sa lon-

gueur; les yeux font en avant une saillie assez forte, puis il s'élargit et s'arrondit dans le reste de sa longueur; sa forme est un peu celle d'un cœur. Abdomen brun et velu, un peu jaunâtre à son milieu. Pièce sternale noirâtre, ainsi que la base des pattes. Les mâchoires et la lèvre sont d'un brun jaunâtre, et même la plus grande partie des pattes. Celles-ci sont annelées de brun, couvertes d'un duvet grisâtre serré, et surmontées, principalement les antérieures, d'épines rares, grêles et assez longues, plus rapprochées sur la première paire. Les pattes en général sont moins longues et plus grosses dans cette espèce que dans les deux précédentes.

Hab. Le Magne, environs de Scardamula.

9 EPISINUS TRUNCATUS Latr. Gener. crust. et ins. t. IV, p. 371. (Je ne connais pas de figure de cette espèce.)

Hab. Se trouve également en Italie et aux environs de Paris.

10 EPEIRA SERICEA Walk. Hist. des Aran. pl. III, fig. 2.

Hab. Se trouve aussi dans les autres parties méridionales de l'Europe, et, dit-on, au Sénégal.

11 EPEIRA FASCIATA Walk. Hist. des Aran. pl. II, fig. 1. — Duf. Ann. des sc. phys. t. VI, pl. XCV, n.° 5. (Nous n'avons trouvé que la femelle.)

Hab. La Messénie et l'Arcadie et encore le midi de la France.

12 MICROMMATA ARGELAS Duf. Ann. des sc. phys. t. VI, p. 306, pl. XCV, fig. 1. — Walk. Hist. des Aran. pl. IV, fig. 2.

Hab. Dans les endroits arides et un peu élevés de l'Argolide. Cet insecte se trouve aussi dans le midi de la France et en Espagne, dans le royaume de Valence.

13 SELENOPS OMALOSOMA Duf. Ann. des sc. phys. t. V, pl. LXIX, fig. 4.

Hab. Au pied du Taygète, où cette espèce est rare. Elle se rencontre aussi en Espagne, dans le royaume de Valence; en Égypte et en Syrie, etc.

14 THOMISUS SPINIPES Br. — Flavicans, abdomine subgloboso, grandi; cephalothoracis lateribus longitudinali fascia distinctis; pedibus anticis fusco-maculatis; articulis 3.° et 2.° ante ultimum spinosis; pedibus posticis apice nigro hirsutis. Brullé. — Long. 10 millim. (Voyez notre Pl. XXVIII, fig. 5.)

DESCR. Cette espèce rentre dans la famille des Thomises crabes, et fait partie de la division des globuleuses de M. Walkenaër. Sa couleur est un jaune pâle; tout le corps lisse, non velu. Les deux yeux latéraux sont portés sur un tubercule pointu, l'un en arrière vers le sommet, l'autre en avant un peu plus près de la base. La dent des forcipules est d'un brun rougeâtre. Les côtés du céphalo-thorax sont ornés d'une bande brune longitudinale et large, partant de l'origine du bandeau; s'élargissant un peu en arrière, et n'atteignant pas tout-à-fait le bord postérieur.

L'abdomen est jaune, sans taches, avec les filières rejetées en dessous. Les pattes sont très-inégales; les deux premières sont les plus longues de toutes, et surmontées, ainsi que les deux suivantes, aux deux articulations qui précèdent les dernières, de deux rangées de petites épines dirigées en avant; on remarque quelques taches brunes en travers sur ces pattes. Les deux dernières paires sont beaucoup plus courtes que les autres, surtout la troisième; au lieu d'épines, elles sont garnies, sous les deux dernières articulations, de poils noirs et serrés. Nous n'avons trouvé que la femelle.

Hab. Aux confins de l'Argolide et de l'Arcadie, vers la Tégéotide, en Juin.

15 LYCOSA NARBONNENSIS Walk. Faun. franç. pl. I, fig. 1 à 4. — Figurée aussi par Savigny, Expéd. d'Égypte, Arachn. pl. IV, fig. 2.

Obs. Cet insecte se creuse des trous en terre, à l'entrée desquels il se tient constamment, pour se jeter de là sur sa proie lorsqu'elle passe à sa portée. Il quitte son habitation, à certaines époques, pour aller chasser aux insectes. Il est assez difficile de l'attraper, à cause des sauts réitérés par lesquels il se dérobe aux poursuites; ses couleurs vives le font aisément remarquer.

Hab. Cette espèce se trouve aussi en Égypte, comme le prouve la figure de M. Savigny, et dans le midi de la France.

16 LYCOSA ALBO-FASCIATA Br. — Nigra, hirsuta; forcipulis et palpis medio cum pedum basi ferrugineis; cephalo-thoracis fascia longitudinali media albicante; abdomine fascia media, basi nigram lineam includente, et laterali utrinque albicantibus; sterno levigato nigro; pedibus ab articulo tertio ad apicem pallide ferrugineis. — Long. 7 millim. — (Voyez notre Pl. XXVIII, fig. 7.)

Descr. D'un brun noirâtre; forcipules et palpes ferrugineux, mais la base et le dernier article de ceux-ci presque noirs : toutes ces parties sont couvertes de poils noirs. Céphalo-thorax parcouru dans toute sa longueur, à partir des deux yeux de la seconde rangée, par une bande assez large de poils grisâtres; les côtés sont noirs et couverts de poils d'un gris roux. Abdomen noir et velu, orné d'une large bande, de la couleur de celle du céphalo-thorax, dont elle semble être la continuation; cette bande en renferme à sa base une autre, de couleur noire et de la longueur du tiers de l'abdomen. Chacun des côtés de l'abdomen est marqué d'une pareille bande, plus étroite, qui s'élargit un peu à l'extrémité; les poils de ces bandes latérales sont beaucoup plus blancs que ceux de la bande du milieu : toutes les trois aboutissent, sans se toucher cependant, à l'extrémité de l'abdomen un peu en dessous. La pièce sternale est d'un noir luisant, et les parties de la bouche (les forcipules exceptées) sont un peu rougeâtres; la première articulation des pattes est d'un ferrugineux clair; la seconde noire et velue, tant en dessus

qu'en dessous; toutes les autres sont d'un ferrugineux pâle, couvertes de poils gris, et armées de quelques épines grises et noires. Mâle.

Hab. Trouvé une fois dans la plaine de Modon.

17 ERESUS WALKENAER Br. — Ater, villosus, cephalo-thorace gibboso, postice lente depresso cum pedum basi subferrugineo; forcipulorum aculeo ferrugineo; corpore subtus pallidiori levigato. — Long. a 20 ad 30 millim. — (Voyez notre Pl. XXVIII, fig. 4.)

Descr. Cette espèce, dont nous n'avons vu que la femelle, est la plus grosse de ce genre que nous ayons trouvée. Entièrement noire et velue, elle a le céphalo-thorax élevé et bombé en avant, séparé en deux parties distinctes, mais l'antérieure se réunissant avec la postérieure par une pente douce et non brusquement, comme dans les deux espèces suivantes. Quelques plis se font remarquer sur les côtés, et dessinent la position des pattes. La partie postérieure du céphalo-thorax est d'un brun rougeâtre. L'abdomen est d'une seule teinte et velu; la seconde articulation des pattes près du corps est d'un brun rougeâtre en dessus; la couleur des pattes en dessous est plus décidément rouge, ainsi que la pièce sternale et la bouche. Des poils roux garnissent le tour de cette pièce et le premier article des pattes. La dernière moitié des pattes reprend la nuance générale, c'est-à-dire, redevient noire.

Hab. Dans les plaines de la Laconie; en Juin, près de Sparte.

18 ERESUS THEIS Br. — Nigricans, fusco hirtus; cephalo-thorace antice gibboso, postice cum pedum basi et corpore subtus rufescente; abdomine nigro maculis cinereis variegato. — Long. 16 millim. (Voyez notre Pl. XXVIII, fig. 11.)

β. Maculis nigris cinereo marginatis in duas longitudinales lineas dispositis. — Cette variété n'en est peut-être point une. Il se pourrait que ces taches existassent dans tous les individus frais; néanmoins je soupçonne cette variété de se rapporter à la figure 11 de la planche IV des Arachnides de M. Savigny, Expéd. d'Égypte. — *E. Petagnæ* Aud. Expl. des planches de l'Expéd. d'Égypte.

Descr. D'un brun noirâtre, couvert de poils d'un gris foncé. Le céphalo-thorax élevé en avant, divisé en deux parties, dont la dernière, plus courte, n'avançant point latéralement: tous les bords de la première sont d'une couleur brun rougeâtre, et couverts de poils roux. La bouche et le crochet des forcipules sont d'un brun rougeâtre. Le dessus de l'abdomen est agréablement varié de poils noirs et grisâtres, ces derniers distribués en petites taches rondes, serrées et placées irrégulièrement, ce qui rend l'abdomen comme moucheté. Quelquefois on distingue entre ces taches plusieurs autres un peu plus grosses, et placées sur deux rangs longitudinaux; elles sont d'un brun noir et cerclées de gris, au nombre

de six ou huit. Le dessus de l'abdomen est d'un gris roussâtre. La pièce sternale et la base des pattes sont d'un brun rougeâtre et dépourvues de poils; mais la base des pattes en dessus est ferrugineuse, et couverte de poils roux comme le céphalo-thorax en arrière. Le reste des pattes est velu et d'un brun plus foncé. Nous n'avons vu que la femelle.

Hab. Dans les plaines de l'Arcadie.

19 ERESUS AUDOUIN Br. — Hirtus, niger; cephalo-thorace antice elevato, postice depresso, aurantiaco, hirto; abdomine supra rubro aurantiaco, maculis 4 aut 6 subrotundis nigris; pedum linea superiori et articulorum termino albicante villosis. — Long. 13 millim. — (Voyez notre Pl. XXVIII, fig. 10.)

Descr. Cette belle espèce est noire, hérissée de poils gris et serrés; le céphalo-thorax semble divisé en deux parties : la première bombée, sinuée en avant, arrondie en arrière, et prolongée un peu au-delà de la moitié; la seconde partie, beaucoup plus basse et conformée en dos d'âne, se prolonge de chaque côté assez avant sous la première. Le fond de la couleur du céphalo-thorax en arrière est noir; mais il est recouvert de poils courts, serrés et d'un beau rouge orangé, parmi lesquels ressortent quelques petits poils blancs : la partie élevée du céphalo-thorax, surtout en arrière, présente aussi quelques-uns de ces poils. Le crochet des forcipules et l'organe mâle (des palpes) sont d'un rouge brun, ainsi que les parties de la bouche et la pièce sternale; toutes ces dernières parties, ainsi que le dessous des forcipules, sont dépourvus de poils. Le dessus de l'abdomen est couvert de poils d'un beau rouge orangé, plus vif que ceux du céphalo-thorax, et orné de taches arrondies et d'un beau noir, au nombre de quatre ou de six, placées sur deux lignes longitudinales, et le dessous est noir et velu, avec une bande transversale et trois taches placées à l'extrémité sur une ligne également transversale; toutes formées de poils roux avec quelques poils blancs sur le milieu des taches. Les articulations des pattes sont garnies de poils blancs, et les trois dernières paires sont couvertes, dans toute leur longueur en dessus, d'une ligne de poils de la même couleur; le reste des pattes est noir, les deux dernières ont une teinte de roux.

Hab. Cet insecte n'est pas très-rare dans la plaine de Modon, où on le rencontre courant parmi les herbes.

Obs. On pourrait croire que l'Araignée de Rossi, figurée dans sa Faune étrusque (*Aranea quadriguttata*), est la même que la nôtre et que celle dont Coquebert a donné une figure dans sa troisième décade, Pl. 27, n.° 12; mais je ferai remarquer que celle de ce dernier auteur est différente des deux autres. En effet, Rossi dit que son espèce n'est nullement velue, notamment les palpes, et que

les deux dernières paires de pattes sont entièrement rouges; ce qui n'a pas empêché de confondre les deux espèces de ces auteurs, bien que celle de Coquebert soit très-velue. Le nom de *4-guttata* doit donc rester à l'Araignée de Rossi, Faune étr. II, p. 155, n.° 979, Pl. 1, fig. 8, 9; et celui de *Cinnaberina* Oliv. Enc. méth. IV, p. 221, n.° 85, s'appliquera à l'espèce dont Coquebert donne la figure. Notre Araignée, *Eresus Audouin.*, se distingue par les pattes postérieures, qui ne sont pas rouges, et par les lignes blanches qui règnent le long des pattes (ces lignes manquent dans l'*Eresus cinnaberinus*); puis, par l'extrémité des palpes et des tarses de la troisième paire, qui est ferrugineuse. Il résulte de cette observation, que le genre *Eresus* se composerait ainsi : 1.° *E. cinnaberinus* Oliv.; 2.° *E. Audouin.* Br.; 3.° *E. 4-guttatus* Ross.; 4.° *E. Theïs* Br.; 5.° *E. Walkenaër.* Br.; 6.° *E. niger* Petagna, Faun. ins. ulterior. Calabriæ.

SCORPIONIDES.

20 BUTHUS GIBBOSUS Br. — Sordide flavicans, corpore subvirescente; dorso, cauda, palpis pedibusque carinatis; dorso carinis tribus, cauda carinis decem tuberculatis; segmento caudæ penultimo præcedenti paulo longiore, ultimo ovoideo, unco apice nigro. — Fœmina pectinibus 22 dentatis; mas 23. — Variat dentibus 21, 27. — Fœmina 70 millim. long., 12 millim. lat.; mas long. 55, lat. 8. — (Voyez notre Pl. XXVIII, fig. 1.)

Descr. D'un jaune sale, un peu verdâtre sur le corps; les dents des forcipules noirâtres; trois lignes élevées, formées de petits tubercules rapprochés, parcourent toute la longueur du corps jusqu'à l'origine du post-abdomen ou queue; les deux latérales divergent à l'origine de chaque segment, et prennent sur le premier une forme arquée; celle du milieu se divise en deux sur ce même segment, et de chaque côté sont placés les deux yeux médiaux; les palpes sont grêles et surmontés de lignes élevées longitudinales très-légères; le côté interne des serres est garni de petites dents rapprochées et noires, avec quelques tubercules un peu plus gros, placés à distances égales sur la même ligne. Le post-abdomen est gros proportionnellement au corps; il a à peu près le tiers de la largeur de celui-ci, et offre à sa surface dix carènes formées de tubercules, dont les deux supérieures de chaque côté sont les plus fortes et sinuées. L'avant-dernier segment est un peu plus long que le précédent, et surmonté seulement de cinq carènes; savoir : une assez faible de chaque côté à la partie supérieure; une autre correspondant à la partie inférieure, et la cinquième entre ces deux dernières: ces trois carènes inférieures sont très-fortement dentées. Le segment terminal est court, ovoïde, son crochet recourbé et noir dans sa dernière moitié. Les pattes sont

aussi carénées en dessus. Les peignes sont garnis de vingt-deux dents dans les femelles, et de vingt-trois dans les mâles. Quelques individus que l'on est forcé de rapporter à cette espèce, n'en ont que vingt-un, et d'autres en ont jusqu'à vingt-sept; à quoi tient cette singulière différence, qui se remarque également dans le *Scorpion roussâtre* du midi de l'Europe?

Obs. Cette espèce pourrait bien être la même que celle mentionnée par Mouffet, et qu'il dit être propre à l'Orient, à l'île de Corse. Johnston la cite, d'après lui, parmi les sept espèces qu'il connaît. Voici sa phrase: *Gibbosus, cauda pro corporis pusilli ratione magna.* Hist. nat. 150. Ces deux auteurs disent, je ne sais d'après quelle observation, que c'est la seule espèce dont le venin soit chaud, comme si c'était chose facile que de s'assurer d'un pareil fait. Mouffet en donne une figure fort mauvaise, comme on le pense, à la page 204 de son Théâtre.

Hab. Ce scorpion est très-commun; il se trouve sous les pierres peu adhérentes au sol; dans les lieux rocailleux et arides, et dans les ruines récentes par toute la Morée.

21 BUTHUS DUFOUREIUS Br. — Obscure virescens aut nigricans, pedibus, cheliceribus apice et ultimo caudæ segmento pallide fuscis; dorso ad marginem segmentorum tuberculato; palpis crassis depressis cum cauda carinatis; caudæ articulo penultimo præcedenti duplo longiore, ultimo elongato, attenuato, unco apice recurvo, nigro. — Fœmina pectinibus 10 dentatis; long. 70 millim., lat. 21. — Mas pectinibus 11; long. 47 millim., lat. 7. — (Voyez notre Pl. XXVIII, fig. 2.)

Descr. D'un vert très-foncé et noirâtre en dessus; les palpes épais, avec les deux articles qui précèdent les serres aplatis, surmontés latéralement de plusieurs carènes, formées de tubercules assez rapprochés; le dernier article gros, caréné en dessus comme sur les côtés; les serres garnies à leur bord interne de dentelures très-légères; vers la base du doigt mobile est un petit renflement qui correspond à une cavité de la partie opposée; la base interne de l'avant-dernier article est fortement dentée. Les forcipules sont d'un brun plus pâle vers la bouche. Le dessus du corps est couvert de petits tubercules plus nombreux vers le bord postérieur des segmens et sur la partie qui porte les yeux. Le post-abdomen est surmonté de huit carènes, dont les deux supérieures sont plus fortement dentelées que les autres et légèrement sinuées; rapprochées à la base de la carène voisine, et s'en éloignant à l'extrémité du segment. La longueur de l'avant-dernier segment est à peu près double de celle du précédent; on n'y trouve plus que cinq carènes; il est plus aplati. Le segment terminal est mince, alongé, portant un aiguillon long, recourbé et noir à l'extrémité; ce segment

est d'un roux pâle, ainsi que les pattes. Ces dernières sont aplaties, mais sans lignes élevées. Le dessous du corps est ordinairement de la couleur des pattes. Tout l'animal est couvert çà et là de poils roux peu serrés, principalement les palpes et l'extrémité de la queue. — La femelle a dix dentelures aux peignes, et le mâle onze.

Hab. On trouve cette espèce plus particulièrement sous les grosses pierres très-enfoncées en terre, dans les ruines antiques. Presque tous les individus que nous avons pris viennent de Messène. Nous en avons rencontré à deux ou trois pieds de profondeur sous terre. Elle est plus rare que la précédente. Cette espèce est dédiée au savant naturaliste M. Léon Dufour.

22 BUTHUS TERMINALIS Br. — Obscure fuscus, nigricans, levis; palpis crassis, depressis, lateribus carinatis, articulo penultimo interne spinoso; cauda angustissima utrinque carinata, segmento penultimo præcedenti duplo longiore, subtus tricarinato, ultimo ferrugineo. — Fœmina pectinibus 7 dentatis; mas 8. — Long. 28 millim., lat. 6. — (Voyez notre Pl. XXVIII, fig. 5.)

Descr. D'un brun foncé, presque noir; les palpes larges, aplatis, surmontés de carènes latérales, formées de petites dentelures. Une légère échancrure du doigt mobile des palpes correspond à une élévation du côté opposé, ce qui est le contraire dans l'espèce précédente; une épine courte, forte et un peu recourbée s'élève sur le côté interne de l'avant-dernier article des palpes. Le corps est entièrement lisse, avec quelques lignes enfoncées sur la partie antérieure, et une légère élévation longitudinale, de chaque côté de laquelle sont placés les deux yeux médiaux. Le post-abdomen est très-étroit proportionnellement au corps, moins long, ou tout au plus aussi long que lui; relevé de chaque côté par une seule carène; celles de dessous insensibles, excepté sous l'avant-dernier segment, où elles sont au nombre de trois; ce segment est du double plus long que le précédent; le dernier est alongé, ovoïde et rouge, avec l'aiguillon court, recourbé et noir. Les pattes sont d'un brun rougeâtre pâle, aplaties et sans lignes élevées, dentelées au côté interne d'un de leurs articles. Le dessous du corps est d'un brun verdâtre, avec le bord inférieur des segmens plus pâle. — La femelle n'a que sept dentelures aux peignes, et le mâle huit.

Obs. Cette espèce n'est point velue comme la précédente, à peine y découvre-t-on quelques poils. On ne peut la confondre avec le *Scorpio lepturus* de Palisot-Beauvois (Ins. d'Afrique), qui est beaucoup plus gros, avec le dernier segment de la couleur générale. Les dentelures internes des serres sont différentes. Du reste, la description de cet auteur est insuffisante.

Hab. Cette espèce est rare. Elle a été trouvée avec la précédente dans les ruines de Messène.

23 GALEODES ARANEOIDES Pall. (*Phalangium*). — Spic. zool. fasc. IX, pl. III, fig. 7, 8, 9. — Dict. class. d'hist nat. pl. LXVII, fig. 5.

Hab. Dans les plaines de l'Argolide; aux environs de Nauplie. Se trouve aussi dans l'Archipel, dans les terres méridionales, et en Afrique. Rare.

PHALANGIENS.

24 PHALANGIUM CRISTA Br. — Nigricans, palpis forcipulisque subferrugineis, forcipulorum apice dentibusque nigris; dorsi spinulosi tuberculo cristam bispinosam fingente instructo; sterno oreque subtus cum pedum parte exteriori pallescentibus, pedibus anticis 4 subtus, posticis 4 subtus supraque fere omnino spinulosis. — Long. 10 millim., lat. 7. — (Voyez notre Pl. XXVIII, fig. 12.)

Descr. Entièrement obscur, noirâtre; les pattes de cette même couleur dans leur première moitié, mais pâles dans le reste de leur longueur. Les palpes sont légèrement velus, d'un brun rougeâtre et foncé; le dernier article est près de trois fois aussi long que le précédent; le premier est surmonté en dessus de quelques tubercules. Les pinces des forcipules sont rougeâtres avec l'extrémité noire, ainsi que leur bord interne. Dans chacun de ces crochets en dedans on aperçoit une dent forte, conique, suivie d'une série de très-petites dentelures; toutes sont noires comme l'extrémité des crochets. Le disque du céphalo-thorax est épineux, mais surtout la partie antérieure; à son milieu s'élève un fort tubercule surmonté de deux crêtes longitudinales, parallèles, ou de deux rangées d'épines fortes et coniques, dont la pointe est légèrement infléchie en arrière. L'abdomen est pâle en dessous, et marqué quelquefois d'une bande noire dans sa longueur; la plaque sternale et la bouche sont d'un jaune sale, excepté les mâchoires, qui ont l'extrémité noirâtre. Les pattes sont garnies de très-courtes épines dans toute leur longueur, mais en dessous seulement dans les deux premières paires; leurs articles se terminent aussi par quelques épines.

Hab. Trouvé dans les prés aux environs de Coron, au mois de Mai; on le prend en assez grand nombre dans l'herbe, à la suite des pluies.

ACARIDIENS.

25 IXODES ÆGYPTIUS L. (*Acarus*) Syst. nat. ed. Gmel. I, pars V, p. 2925, n.° 2. — *Cynorhæstes ægyptius* Herman. Mem. Apter. p. 66, n.° 2, pl. IV, fig. 9. — Obscure castaneus, vage punctatus, postice striatus; corpore fascia cincto eburnea; pedum articulis eburneo-annulatis; dorso apice lineis longitudinalibus brevibus impresso. — Long. 4-5 millim., lat. 3-4.

Descr. D'un brun noirâtre; le corps marqué çà et là de points enfoncés, offrant le long du bord postérieur une série de lignes longitudinales, courtes et

rapprochées, partant chacune d'un point enfoncé. A partir de la première paire de pattes, le corps est entouré d'une bande d'un jaune d'ivoire. Tous les articles des pattes sont terminés par un anneau de même couleur. Le suçoir est d'un jaune pâle.

Hab. Cet animal vit sur les trois espèces de tortues qui se trouvent en Morée; il se fixe avec son suçoir et l'extrémité de ses pattes sur la peau plus molle de la partie interne à l'articulation de la cuisse avec la jambe. Lorsqu'on veut le retirer, les papilles recourbées du suçoir qui sont enfoncées dans la peau, offrent beaucoup de résistance, et amènent ordinairement avec elles un morceau de cette peau, ce que leur disposition rend inévitable. L'animal acquiert par la succion un volume réellement prodigieux. On en trouve quelquefois jusqu'à six et huit sur la patte d'une seule tortue.

Obs. Herman, dans l'ouvrage cité, donne la figure de cette espèce, et la rapporte à l'*Acarus ægyptius* de Linné. Il est très-probable que cette même espèce est figurée dans le grand ouvrage sur l'Égypte, pl. 9, fig. 10, des Arachnides. Néanmoins je serais porté à regarder l'*Acarus* de cet ouvrage comme différent, à cause des deux côtes fort larges sur la dernière moitié du corps, indiquées par la figure, et que je n'ai pas retrouvées sur nos individus. Le dessin qu'en donne Herman se rapporte beaucoup mieux aux nôtres.

III.e CLASSE.

MYRIAPODES.

Par M. A. BRULLÉ.

CHILOPODES.

1 SCOLOPENDRA MORSITANS L. Syst. nat. — Fabr. Ent. syst. II, p. 390, n.° 6. — De Geer, Ins. VII, XLIII, 1. — La figure de Palisot-Beauvois, Ins. d'Afr., diffère par la disposition des yeux. — (Voy. Pal. pl. IV, fig. 1.)

Obs. Quelques auteurs assignent l'Amérique pour patrie à cette espèce; d'autres prétendent qu'elle se trouve en Afrique. M. Latreille est du premier avis, et dit que l'espèce d'Europe a le corps plus aplati. Il faut avouer que cette différence, si elle existe, est bien peu sensible. Il est fort difficile de distinguer les individus de cette espèce venant d'Amérique, de ceux qui sont rapportés du midi de l'Europe et de l'Afrique. On est donc en droit de conclure que cet animal est répandu dans tous les climats chauds en général, avec quelque variation de taille selon la différence de latitude. Les individus recueillis en Morée sont tous d'un vert livide jaunâtre, avec les pattes et les antennes fauves; la tête et les deux pattes de l'extrémité postérieure sont rousses. Les jeunes sont entièrement verts, avec l'extrémité seulement un peu roussâtre.

Hab. Se trouve pendant toute l'année sous presque toutes les pierres, où elle varie considérablement par la taille. Par les temps chauds et secs elle court en serpentant sinueusement dans la campagne, où la cresserelle lui donne la chasse et s'en nourrit volontiers. On la rencontre souvent dans les maisons.

2 CRYTOPS GABRIELIS Fabr.? Ent. syst. II, p. 392, n.° 13 (*Scolopendra*). — Flavescens; pedibus circiter utrinque 140; corpore subtus longitudinaliter sulcato; segmentorum supra medio longitudinaliter striatis. — Long. circiter 1 centim. — (Voyez notre Pl. XXVIII, fig. 13.)

DESCR. Les articles des antennes, au nombre de quatorze comme dans les Scolopendres, sont un peu plus aplatis, diminuant seulement de largeur jusqu'à l'extrémité. Tout l'animal est d'un jaune pâle, avec le bout des pattes noir; il est parcouru en dessous dans toute sa longueur par un sillon longitudinal. Chaque segment en dessus est marqué à son milieu de plusieurs stries longitudinales, rapprochées, formant une longue bande impressionnée sur toute la longueur du corps. Les pattes sont au nombre de cent quarante paires environ.

Obs. Cette espèce n'est rapportée qu'avec doute à la *Scolopendra Gabrielis*, de Fabricius; la description de cet auteur est trop incomplète pour lever toute

incertitude à cet égard. Aussi n'était-il pas inutile de la décrire avec plus de détails.

Hab. Sous les pierres humides. Beaucoup plus rare que la Scolopendre précédente.

3 CRYTOPS LÆVIGATUS Br. — Flavus; pedibus circiter utrinque 100; corpore supra longitudinaliter sulcato, segmentis supra levibus, infra medio carinatis. — Long. circiter 1 centim. — (Voyez notre Pl. XXVIII, fig. 14.)

Descr. Antennes de quatorze articles presque cylindriques, moins aplaties que dans l'espèce précédente, diminuant d'épaisseur jusqu'à l'extrémité. Le corps est entièrement d'un fauve pâle, et présente en dessus un léger sillon longitudinal étendu d'un bout à l'autre. Tout le reste des segmens est lisse. Ces mêmes segmens en dessous sont surmontés à leur milieu d'une carène longitudinale. Les pattes sont plus courtes que dans l'espèce précédente, et au nombre de cent paires environ.

Hab. Aussi rare que l'espèce précédente, et dans les mêmes localités.

CHILOGNATHES.

4 GLOMERIS OVALIS L. (*Iulus*) Syst. nat. ed. Gmel I, pars V, p. 3018, n.° 1. — *Iulus ovatus* Fabr. Ent. syst. II, p. 393, n.° 1. — *Oniscus* Gronov. Zooph. p. 995, pl. XVII, fig. 4, 5.

Hab. Sous les pierres; se trouve à peu près par toute l'Europe.

5 GLOMERIS MARGINATA (*Iulus*) Oliv. Enc. méth. VII, p. 414, n.° 5. — *Glomeris* Leach, Zool. misc. CXXXII.

Hab. Dans les mêmes localités. Un peu plus rare que l'espèce précédente. Se trouve aussi en France et en Angleterre.

6 GLOMERIS PUSTULATA Fabr. (*Oniscus*) Ent. syst. t. II, p. 396, n.° 2. — Ross. Faun. etrusc. t. II, p. 5, n.° 668. — Panz. Faun. ins. Germ. IX, 23.

Hab. Cette espèce est également propre à la France, à l'Allemagne, à l'Italie et à la Morée.

7 IULUS SABULOSUS Fabr. Ent. syst. t. II, p. 395, n.° 11. — Geof. Ins. II, p. 679, n.° 2, pl. XXIII, fig. 5.

Obs. M. Latreille rapporte la description de cet auteur au *Iulus terrestris* de Linn. Je crois qu'elle convient mieux au *Sabulosus* de Fabricius, pour le nombre des pieds notamment.

Hab. Cette espèce est assez commune sous les pierres dans toute la Morée, où elle est beaucoup plus grosse qu'en France. Elle atteint jusqu'à neuf centimètres de longueur. La description qu'en donne Geoffroy est satisfaisante.

IV.e CLASSE.

INSECTES.

Par M. A. BRULLÉ.

Plus les animaux sont parfaits, plus leurs organes ont de temps avant d'atteindre leur entier développement : c'est une vérité reconnue dans les animaux que nous nommons supérieurs, parce que l'ensemble de leur organisation les place en tête de la série zoologique. D'après ce principe, les mammifères doivent occuper le rang que leur ont assigné les naturalistes, pour être suivis par les oiseaux, plus composés que les reptiles. Dans cette dernière classe d'animaux se présente pour la première fois un phénomène particulier, celui de la différence d'organisation dans le jeune âge et dans l'âge adulte. Les amateurs des causes frivoles demanderont peut-être dans quel but la nature, qui semblait avoir marché jusqu'alors d'une manière si uniforme, a recours à de nouveaux moyens pour arriver à la perfection de l'individu? Nous ne tenterons pas de répondre à cette sorte de question : le naturaliste ne s'occupe que des faits, en remarquant que la force organisatrice semble parfois avoir besoin de repos pour achever son ouvrage, et que ses ressources sont devenues beaucoup plus faibles. Nous renverrons le lecteur à l'article *Métamorphose* du Dictionnaire classique d'histoire naturelle, où M. Bory de Saint-Vincent a si bien examiné la matière.

Dans la classe innombrable des insectes nous observons la même marche que dans celle des reptiles, mais avec plus de modifications encore. Là, comme si elle était lasse de produire, elle fait plusieurs pauses, après lesquelles seulement l'animal a acquis son entier développement. Et l'on remarque que ceux d'entre les insectes qui n'acquièrent toute leur perfection qu'après un nombre, pour ainsi dire, de phases plus considérables, sont ceux chez lesquels on remarque le plus d'intelligence. Sous ce rapport, les Hyménoptères sont très-éloignés de tous les autres ordres d'insectes. Il semble que plus ces petits animaux doivent être parfaits, plus leur développement est lent, et n'est entièrement opéré qu'après plusieurs transformations ou changemens d'état. Telles sont les idées principales que fait naître la considération des métamorphoses.

Les premiers naturalistes qui ont réfléchi sur l'ensemble des phénomènes zoologiques, ont été conduits à attacher de l'importance aux métamorphoses. Ils en ont suivi les différences dans toute la classe des insectes, et les ont prises pour point de départ de leur classification. Swammerdam surtout, dans ses immortels travaux, en a distingué et signalé les variations. Cet observateur attentif de la nature par-

tage d'abord ces animaux en deux grandes divisions : ceux qui sortent parfaits de leur œuf, les araignées, etc., qui étaient des insectes pour lui, et ceux qui en sortent imparfaits. Dans cette dernière se trouvent compris les insectes véritables, où il considère trois ordres de métamorphoses.

Le premier de ces ordres, qu'il appelle l'état de *nymphe-ver*, est celui où les insectes sortant de l'œuf, n'ont plus qu'à changer de peau pour passer à l'état parfait au bout d'un temps plus ou moins long, sans rester immobiles ni engourdis. Peu à peu chez ces animaux se fait le développement des parties qui leur manquaient, mais toutefois sur un corps qui restera toujours le même.

Le second ordre de métamorphoses, en l'état de *nymphe* ou *chrysalide*, comprend les animaux qui sortent de l'œuf sous la forme d'un ver; leurs parties véritables sont ainsi cachées: puis, quittant cette forme, ils perdent le mouvement et se plongent dans un état de langueur intermédiaire entre l'état de larve et l'état parfait.[1]

Troisièmement, enfin Swammerdam nomme état de *nymphe vermiforme*, celui où les insectes subissent sous la peau même de la larve cet état intermédiaire entre le premier et le dernier. Bien entendu, cet ordre ne pourrait être confondu avec les deux autres, parce que dans ceux-ci la larve se meut; dans le dernier au contraire elle devient immobile: mais cette distinction ainsi caractérisée des trois états, engagea l'auteur à rapporter au dernier un grand nombre d'insectes des deux précédens, et par cela même toute sa classification est détruite.

Il existe, en effet, dans les insectes plusieurs sortes de changemens ou métamorphoses, mais tous les insectes y sont soumis plus ou moins. Ceux chez qui ces métamorphoses sont nulles, doivent en être retirés, telles sont les Arachnides, qui ont au sortir de l'œuf la forme qu'elles auront toute leur vie. Cette classe répond à la première grande division de Swammerdam. Il est une autre sorte de modification de forme, c'est celle qu'éprouvent les Myriapodes, que j'ai placés dans une classe particulière, à cause de la particularité qu'ils ont de s'accroître par l'addition de plusieurs segmens à mesure qu'ils avancent en âge : au sortir de l'œuf ils en ont beaucoup moins que lorsqu'ils ont atteint leur entier développement. Cette manière de croître est si particulière, elle est si différente de celle des Arachnides et de celle des vrais insectes, qu'elle isole nécessairement les êtres chez lesquels on la

1. Dans le premier ordre de métamorphoses Swammerdam plaçait les Hémiptères, les Orthoptères et partie des Névroptères : en cela il suivait la marche de la nature. Dans le second étaient compris des Hyménoptères (presque tout cet ordre), quelques Diptères et les Coléoptères. Dans le troisième, enfin, il vient replacer la plus grande partie des Diptères, quelques Hyménoptères et les Lépidoptères. Il fut entraîné dans cette confusion par le grand nombre de variations des métamorphoses, considérées avec trop de détails et dont il ne saisit pas l'ensemble.

rencontre. Les Lépismes, qui ne subissent point de métamorphoses, doivent être également retirés de la classe des insectes.

Ces derniers, dans la plus simple acception du mot insecte, sont donc des animaux à métamorphoses, c'est-à-dire, changeant de forme une ou plusieurs fois; les plus simples d'entre eux acquièrent seulement à différentes reprises quelques organes qui leur manquaient, comme les ailes, et tous au dernier changement les organes de la génération qui caractérisent l'insecte parfait. Ainsi limités, tous les insectes n'auraient que six pattes.

On reconnaît aisément dans la classe des insectes deux grandes manières d'être des métamorphoses : 1.° celles que l'on nomme incomplètes, et que Fabricius, au contraire, appelait complètes; 2.° celles qui sont tout-à-fait complètes, et incomplètes pour Fabricius. Dans le premier cas, l'insecte au sortir de l'œuf ayant la forme qu'il doit toujours garder, est cependant privé des organes du vol à l'état de larve; ces organes, il les prend après un changement de peau pour passer à l'état de nymphe, mais ils ne sont encore qu'en état d'imperfection, c'est-à-dire enfermés dans des fourreaux dont ils ne se dégagent qu'après un autre changement, lequel est suivi de l'état parfait. Ce sont les métamorphoses les plus simples; dans les trois états l'insecte est agile, va, mange et vit réellement; il y a cette différence seulement, qu'il ne peut remplir les vues de la nature qu'au dernier terme de son organisation. Les insectes qui se rapportent à cette division, sont les *Hémiptères*, les *Orthoptères* et les *Termès*, dont j'ai formé un ordre à part sous le nom d'*Isoptères*.

Mais cette même division des métamorphoses les plus simples offre cependant une modification : quelques insectes dans les deux premiers états se ressemblent, si ce n'est que la nymphe est pourvue des fourreaux à ailes qui manquent à la larve; mais le dernier état ou l'état parfait n'a plus du tout la même forme. C'est ce que je nommerai les métamorphoses mixtes. Dans ce cas sont les *Dictyoptères* (Odonates de Fabricius et quelques autres Névroptères) et les *Homoptères*, qui, par cette considération seule, méritent bien d'être séparés des Hémiptères.

Tout le reste des insectes rentre dans l'autre grande série des métamorphoses complètes, c'est-à-dire, où la larve, la nymphe et l'insecte parfait sont différens. Dans cette série la nymphe est immobile; c'est un état d'engourdissement comparable, dit un célèbre naturaliste de nos jours, à un nouvel œuf : « La nature « ne portant pas dans les insectes, par une sorte de transubstantiation brusque, « l'organe de la génération, mais rentrant dans sa marche habituelle par un retour « sur elle-même; alors la chrysalide, équivalente au tombeau, devient comme un « nouvel œuf par rapport à l'insecte parfait. » (Bory de Saint-Vincent, art. *Métamorphose* du Dict. classique.) C'est dans cette grande série des métamorphoses complètes que se trouvent les *Coléoptères*, les *Trichoptères*, ordre formé avec les

Friganes, les *Lépidoptères*, les *Diptères*, les *Rhipiptères*, les *Névroptères* vrais, et enfin les *Hyménoptères*.

D'après les idées émises en tête de cet article, ce dernier ordre d'insectes serait le plus parfait, et c'est par lui que commencerait la série des êtres dans notre classe d'animaux, pour finir par les Hémiptères, c'est-à-dire dans un ordre inverse de celui où ils vont être décrits dans cet ouvrage. Il est vrai que par cette disposition on intervertit l'ordre des organes manducatoires, mais ces organes ne sont pas d'une importance première, vu que dans plusieurs insectes ils sont presque nuls à l'état parfait. D'ailleurs dans la série des articulés, telle qu'elle est adoptée de nos jours, la série des insectes broyeurs n'est-elle pas interrompue par l'ordre des Hémiptères, placés entre les Orthoptères et les Névroptères; et celle des suceurs, interrompue également par les Névroptères et les Hyménoptères, qui séparent des Hémiptères les Lépidoptères et les Diptères?

Dans ces derniers temps on a accordé trop peu d'attention, ce me semble, aux transformations des insectes, quoiqu'elles puissent cependant faire voir les rapports ou les différences de ces animaux entre eux. Nul doute que leur considération n'amène à des résultats satisfaisans, et le témoignage d'un Entomologiste que ses travaux ont mis à la tête de la science, n'est nullement douteux à cet égard, bien que lui-même ait fondé sa méthode sur une autre base, celle des organes de la bouche. Voici ce qu'il dit dans un de ses ouvrages : *Metamorphosis insectorum ad ordines naturales viam pandit, ideoque semper observanda et distincte tradenda.* Et plus bas : *Insecta ideo metamorphosi a se invicem differentia nunquam idem genus et vix eandem classem intrabunt.* (Fabricius, *Philosophia entomologica*, pag. 53.)

HÉMIPTÈRES.[1]

FAMILLE DES GÉOCORISES.

Les Longilabres.

1 SCUTELLERA (*Eurygaster* Lap.) MAURA Fabr. Syst. Rhyng. p. 136, n.° 36. — Ent. syst. t. IV, p. 87, n.° 30. — Schæff. Icon. tab. 43, fig. 3, 4, 15, 16.

Hab. Non-seulement la Morée, mais encore la France et l'Allemagne.

2 SCUTELLERA (*Eurygaster* Lap.) HOTTENTOTA Fabr. Syst. Rhyng. p. 136, n.° 37. — Geoff. Ins. t. I, p. 467, n.° 66. Je ne connais pas de figure de cette espèce si commune partout.

Hab. En Messénie, au mois d'Avril.

3 SCUTELLERA (*Graphosoma* Lap.) NIGRO-LINEATA Fabr. Syst. Rhyng. p. 135, n.° 32. — Stoll, Cimic. t. 2, tab. 11, fig. 9.

Hab. Les plaines de la Morée, et de plus la France et le midi de l'Europe.

4 SCUTELLERA (*Graphosoma* Lap.) SEMIPUNCTATA Fabr. Syst. Rhyng. p. 135, n.° 33. — Stoll, Cimic. tab. 11, fig. 8.

Hab. Sur les fleurs des ombellifères; environs de Coron.

Obs. Il en existe une belle variété d'un rouge pâle, avec les points noirs du corselet plus petits, et les bandes du corps plus étroites.

Fabricius prétend qu'on trouve aussi cette espèce en Amérique.

5 SCUTELLERA TUBERCULATA Fabr. (*Tetyra*) Syst. Rhyng. p. 139, n.° 52.

Hab. Rare. Se trouve aussi en Italie.

1. Avec plusieurs auteurs, je ne comprends sous ce nom que les *Hémiptères hétéroptères* de M. Latreille, et je regarde ses *Hémiptères homoptères* comme devant constituer un ordre particulier. Je regrette de ne pouvoir profiter d'un ouvrage de M. de Laporte, intitulé *Classification systématique de l'ordre des Hémiptères* (*Hétéroptères* Latr.), dont la première feuille paraît dans le Magasin de zoologie de M. Guérin, au moment où ce travail est livré à l'impression. L'auteur partage les Hémiptères en deux tribus : les *Hæmathelges*, insectes vivant de rapine, subdivisés en *terrestres* et en *aquatiques*, et les *Anthothelges*, qui ne se nourrissent que de sucs végétaux et qui sont subdivisés comme les Hœmathelges. Les Anthothelges aquatiques correspondent au genre *Hydromètre* de Fabricius; les autres renferment le plus grand nombre des Hémiptères. Plusieurs considérations nouvelles sur les caractères des familles et des genres, présentés dans des tableaux analytiques, jettent un grand jour sur cet ordre d'insectes et rendent ce travail des plus intéressans.

6 **SCUTELLERA ALBO-LINEATA** Fabr. Syst. Rhyng. p. 140, n.° 59. — Stoll, Cimic. tab. 23, fig. 156. — Panz. Faun. Germ. 66, tab. 20.

Hab. Peu commune; sur les fleurs en Messénie. Se trouve aussi en France, en Italie et en Allemagne.

7 **OELIA ACUMINATA** Fabr. Syst. Rhyng. p. 189, n.° 6. — Panz. Faun. Germ. 37, tab. 17.

Hab. Assez commune par toute la Morée.

8 **PENTATOMA NIGRICORNIS** Fabr. Syst. Rhyng. p. 157, n.° 8. — Croceo-rosea aut rubricans, capitis thorace et scutello plus minusve nigro maculatis; abdominis marginibus supra nigro annulatis; corpore subtus pallido, punctis maculisque nigris variegato. — Long. 12-14 millim., lat. 8-9.

Descr. Tout le dessus de l'insecte d'un jaune plus ou moins rougeâtre et rose pendant la vie; antennes noires, avec le premier article rougeâtre et l'extrémité noire. Le corps marqué de taches noires, qui varient plus ou moins; dans quelques individus ces taches manquent tout-à-fait, si ce n'est une petite sur l'épine latérale du corselet, et une bande noire sur les côtés de la tête; dans d'autres, la tête est ornée en arrière de deux lignes noires longitudinales, et le bord antérieur du corselet de quatre, dont les deux latérales un peu plus longues. La base de l'écusson dans quelques-uns est couverte de trois taches noires, disposées en triangle, et divisées chacune en deux parties; d'autres encore ont ces taches beaucoup plus intenses. Tête entièrement noire; les taches latérales du corselet prolongées le long des bords jusqu'à la partie postérieure, et celles du milieu jusqu'à l'écusson. Celui-ci n'offre plus à la base que deux taches, mais ces taches sont grandes et couvrent presque toute sa largeur, et l'on remarque en outre deux lignes longitudinales sur les bords vers le milieu. La partie membraneuse des hémélytres ou ailes supérieures dans tous est marquée d'une tache noire au bord interne; le bord externe est plus ou moins brun. Les segmens de l'abdomen en dessus sont annelés de noir; en dessous au contraire tout le tour du corps est rougeâtre; le ventre jaune avec quelques points et taches noirs. Les pattes sont plus ou moins rougeâtres.

Hab. Se trouve sur les ombellifères dans les clairières des bois, en Juin. Messénie, Arcadie. Elle est propre également à la Suède et à l'Allemagne.

Obs. Cette espèce est décrite d'une manière trop vague pour être reconnue avec certitude; ce qui m'a engagé à en donner les caractères avec plus de détails que ne l'avait fait Fabricius.

9 PENTATOMA BACCARUM Fabr. Syst. Rhyng. p. 172, n.° 92. — Panz. Faun. Germ. 33, tab. 20.

Hab. Les plaines de la Morée et de toute l'Europe. Commune.

10 PENTATOMA (*Pachydema* Lap.) ORNATA Fabr. Syst. Rhyng. p. 172, n.° 93. — Panz. Faun. Germ. 33, tab. 21.

Hab. Aussi commune que la précédente; cette espèce se rencontre aussi dans toute l'Europe centrale et méridionale.

11 PENTATOMA (*Pachydema* Lap.) FESTIVA Fabr. Syst. Rhyng. p. 173, n.° 95. — Panz. Faun. Germ. 6, tab. 19.

Hab. La Morée, l'Allemagne, l'Italie et la France.

12 PENTATOMA BIPUNCTATA Fabr. Syst. Rhyng. p. 176, n.° 108. — Coqueb. Illustr. dec. II, tab. 19, fig. 1.

Hab. Assez commune sur les fleurs; se trouve aussi en France et en Italie.

Obs. La couleur de cet insecte devient grise en vieillissant.

13 PENTATOMA AMOENA Br. — Profunde punctata, punctis nigris; thorace scutello et alis rubro-violaceis, nitidis; scutelli tuberculis duobus basalibus et apice eburneis; antennis pallide rubris apice nigro; corpore subtus pedibusque sordide croceis, nigro-punctatis. — Long. 7½ millim., lat. 4. — (Voyez notre Pl. XXXI.)

Descr. Dessus de l'insecte fortement ponctué, mais surtout la tête, dont les points enfoncés se touchent presque, ne laissant qu'une très-petite place lisse en arrière; le fond de la couleur de la tête d'un jaune d'ivoire, avec des points noirs, ce qui la rend mouchetée. Antennes d'un jaune rougeâtre, le dernier article noir dans presque toute sa longueur. Corselet bombé, à épines latérales très-obtuses, avec un enfoncement à côté de chacune de ces épines; les points qui couvrent le corselet sont noirs comme ceux de la tête; toute la partie antérieure est d'un jaune sale, luisant comme de l'ivoire, le reste d'un violet rougeâtre très-brillant. L'écusson ponctué de même et de la même couleur, avec la base noirâtre; un petit tubercule lisse de chaque côté de cette base, et l'extrémité un peu relevée de l'écusson, sont jaunes et luisant comme de l'ivoire. Partie solide des hémélytres de la même couleur que le corselet et l'écusson, et ponctué comme eux. Abdomen annelé de noir sur les côtés. Tout le dessous du corps d'un jaune sale, varié de points enfoncés et noirs, inégalement répartis. Les cuisses elles-mêmes offrent de ces points noirs; les jambes sont ponctuées et un peu velues, leur extrémité et les tarses sont brunâtres.

Hab. Trouvée une seule fois sur une ombellifère à deux lieues de Coron, dans les hauteurs boisées au nord de cette ville.

14 CYDNUS TRISTIS Fabr. Syst. Rhyng. p. 185, n.° 7. — Panz. Faun. Germ. 32, tab. 16.

Hab. Les plaines de la Morée; celles de l'Italie, la France et l'Allemagne.

Obs. Fabricius n'a connu cette espèce que comme originaire d'Orient.

15 CYDNUS NIGRITUS Fabr. Syst. Rhyng. p. 184, n.° 1. — Niger, nitidus, capitis margine punctis profundis impresso; thorace antice punctis 4, postice et lateribus vage punctato; scutello et alis crebre punctatis, striis hemelytrorum 5; antennis pedibusque ferrugineis, tibiis spinosissimis. — Long. 4 millim., lat. 2. — (Voyez notre Pl. XXXI, fig. 2.)

Descr. Noir brillant; tête bordée d'une rangée de points enfoncés, profonds, et creusée au milieu de quelques lignes longitudinales qui ne s'étendent point jusqu'au bord postérieur; antennes et rostre ferrugineux. Corselet sinué en avant, marqué à son bord antérieur de quatre points enfoncés, savoir deux de chaque côté; bords latéraux et la moitié postérieure de la surface couverts de points enfoncés irréguliers, parmi lesquels on en distingue deux, un de chaque côté, au milieu du bord latéral, et de la grosseur de ceux du bord antérieur. Angles postérieurs légèrement ferrugineux. Surface de l'écusson entièrement couverte de points enfoncés. Partie solide des hémélytres criblée de points serrés, et parcourue obliquement par cinq stries, qui partent toutes de l'angle externe; mais les trois intérieures se rendent vers l'extrémité de l'écusson, tandis que les deux autres suivent le bord latéral, laissant entre elles et les premières un intervalle triangulaire : partie membraneuse des hémélytres d'un blanc sale. Dessous du corps noir et lisse, ou marqué de petites linéoles très-fines. Pattes d'un ferrugineux obscur; jambes très-épineuses, surtout celles des deux dernières paires de pattes.

Hab. Trouvé une seule fois en Arcadie.

Obs. Cette espèce pourrait bien être le *C. picipes* de Fallen, Monogr. cimic. p. 54, n.° 4. Les descriptions des auteurs sont insuffisantes. Fabricius donne à son espèce les jambes dentées en scie (*tibiis serratis*), tandis qu'ici elles sont épineuses. Le bord des ailes n'est pas blanc dans l'insecte vivant, comme le soupçonne Fallen. Ni l'un ni l'autre n'a donné la figure de cet insecte.

16 HALYS HELLENICA Lefebvre, Mag. d'entom. Guér. n.° 24.

Hab. Trouvé en Juin dans l'Archipel par M. Lefebvre, qui était en Orient en même temps que la Commission.

17 COREUS (*Syromastes* Latr.) MARGINATUS Fabr. Syst. Rhyng. p. 192, n.° 6. — Wolf. Cimic. 1, 20, 20, tab. 3, fig. 20. — Stoll, Cimic. 2, tab. 5, fig. 37.

Hab. Cette espèce est commune par toute la Morée et dans le reste de l'Europe.

18 COREUS (*Syromastes* Latr.) **SCAPHA** Fabr. Syst. Rhyng. p. 193, n.° 9. — Wolf. Cimic. 2, 69, 66, tab. 7, fig. 66. — Schellenb. Cimic. p. 13, tab. 5, fig. 1.

Hab. Toute la Morée, et de plus la France, l'Allemagne et l'Italie.

19 COREUS HIRTICORNIS Fabr. Syst. Rhyng. p. 198, n.° 31. — Coqueb. Illustr. dec. 1, p. 39, tab. X, fig. 8. — Panz. Faun. Germ. fasc. 92, n.° 17.

Hab. Cette espèce, assez commune en Morée, habite aussi la France, l'Italie et l'Allemagne; elle se trouve en Barbarie, d'après Fabricius.

Obs. Dans les figures citées, on a négligé de rendre les dentelures des bords latéro-postérieurs du corselet.

20 COREUS CELLULATUS Br. — Sordide flavus, profundissime punctatus, punctis nigris; antennarum articulo primo supra, capitis lineis 4-posticis et punctis nonnullis nigris; abdominis lateribus nigro flavoque annulatis; alis superioribus albis ad muscarum modum cellulatis, inferioribus iriuis. Mas. — Long. 7 millim., lat. 1.

Descr. Entièrement d'un jaune un peu brun; tête très-fortement ponctuée, avec la base du rostre, quatre taches longitudinales en arrière et quelques points en avant noirs; antennes légèrement velues, le dessus de leur premier article noir. Corselet marqué de points enfoncés très-profonds, mais peu serrés, dont le fond est noir; sa partie antérieure surmontée d'un bourrelet transversal, noirâtre; le bord postérieur du corselet est aussi de cette dernière couleur; les angles postérieurs sont un peu élevés; une ligne pâle le parcourt dans sa longueur, mais elle n'est guère sensible qu'en avant et en arrière. Les points enfoncés dont le corselet est parsemé, le font paraître brun, et laissent mieux ressortir les côtés, qui sont de la couleur générale. L'écusson est couvert de points aussi profonds, mais plus serrés que ceux du corselet; ces points sont également noirs, ce qui fait paraître l'écusson entièrement de cette couleur, excepté les deux angles de la base et l'extrémité, qui sont pâles. Les ailes supérieures (car assurément celles-ci ne méritent pas le nom d'élytres) sont blanches, des plus transparentes, et offrent dans leur première moitié plusieurs cellules, dont trois longues et parallèles, la plus intérieure linéaire, très-étroite, suivies de deux autres plus petites, l'une médiane, quadrangulaire, l'autre près du bord externe, presque pentagone; nervures jaunes, l'extérieure rougeâtre à l'extrémité. Ailes inférieures blanches égalment, irisées. Bords de l'abdomen annelés en dessus et en dessous de noir et de jaune. Pattes jaunes, ponctuées de noir; les articles des tarses noirs à l'extrémité.

Hab. Sur les fleurs; se trouve aussi aux environs de Paris, où il est même assez commun.

21 **ALYDUS ANNULATUS** Br. — Rubido-violacescens, nitidus, profunde punctatus; capite nigro lineato; thoracis et alarum marginibus tenuissime pallidis, eburneis; capite subtus fascia unica, pectore abdominisque fasciis 2 viridi nigricantibus; femoribus posticis intus 4-dentatis. — Long. 13 millim., lat. 3. (Voyez notre Pl. XXXI, fig. 5.)

Descr. Entièrement d'un brun rougeâtre; tête très-finement chagrinée, couverte de poils soyeux, brillans, et parcourue dans sa longueur par quatre bandes noires, et une autre beaucoup plus courte au bord interne de chacun des yeux: premier article des antennes noir en dessus dans toute sa longueur, les autres portant un anneau de même couleur à l'extrémité; le dernier noir dans presque toute sa longueur, excepté à la base et à l'extrémité. Corselet couvert de points enfoncés très-serrés et profonds; ses côtés revêtus de poils semblables à ceux de la tête; ses bords latéraux jaunâtres, lisses, accompagnés d'une courte bande noire à l'angle antérieur : une impression longitudinale, partant d'un bourrelet transversal antérieur, vers le milieu duquel sont deux points enfoncés, se fait sentir jusque vers les deux tiers de la longueur du corselet : bord postérieur fortement impressionné, sinué, accompagné d'un sillon en travers, et marqué d'une tache noire à chacun des angles. Écusson ponctué comme le corselet, et orné d'une bande noire longitudinale. Hémélytres ponctuées comme le corselet, mais un peu moins profondément, avec les nervures élevées; leur base noirâtre, et le bord externe jaune et lisse comme celui du corselet : la partie membraneuse grise, et parcourue par des nervures longitudinales assez nombreuses. Côtés de l'abdomen annelés de noir : dessous du corps un peu plus pâle que le dessus, et couvert d'un duvet soyeux et brillant. Une bande d'un vert très-foncé presque noir parcourt toute la longueur de la tête en dessous; elle se divise en deux sous la poitrine, suivant la ligne des pattes, et se laisse deviner plutôt qu'apercevoir sur l'abdomen, où elle est toujours divisée en deux : des taches nombreuses d'un rouge foncé ou noirâtre couvrent toute la surface de l'abdomen. Cuisses postérieures plus longues que les autres, renflées, et armées à la face interne de quatre épines fortes et noires; extrémité des jambes et des tarses postérieurs noirâtres; cuisses postérieures parcourues en dessus par deux bandes noires et quelquefois presque entièrement noires, tant en dessus qu'en dessous; souvent les autres pattes sont aussi presque toutes noires, ainsi que les côtés de la poitrine; alors les deux bandes de l'abdomen sont très-prononcées.

Hab. Sur les fleurs pendant la fin de Mai. En Messénie.

22 **STENOCEPHALUS NUGAX** Fabr. (*Coreus*) Syst. Rhyng. p. 200, n.° 42. — Stoll, Cimic. tab. 11, fig. 79. — Wolf. Cimic. fasc. 1, p. 30, tab. 3, fig. 30.

Hab. Messénie, en Mai et Juin, comme dans presque toute l'Europe.

Obs. J'ajouterai seulement à la description de Fabricius, que toutes les cuisses ont du jaune à leur base, et les postérieures seules sont de cette couleur dans les deux tiers de leur longueur.

23 LYGÆUS MILITARIS Fabr. Syst. Rhyng. p. 217, n.° 56.

Hab. En assez grand nombre pendant Mai et Juin; cette espèce paraît habiter le midi et l'orient de l'Europe.

24 LYGÆUS EQUESTRIS Fabr. Syst. Rhyng. p. 27, n.° 57. — Panz. Faun. Germ. 79, tab. 19. — Schellenb. Cimic. tab. 2, fig. 1. Cette dernière figure ne vaut pas celle de Panzer.

Hab. Commun en Morée, ainsi qu'en France, en Allemagne, et jusqu'en Suède.

25 LYGÆUS HYOSCYAMI Fabr. Syst. Rhyng. p. 218, n.° 63. — Panz. Faun. Germ. 79, tab. 21.

Hab. La Morée et presque toute l'Europe; il paraît même qu'on le rencontre en Suède.

26 LYGÆUS SAXATILIS Fabr. Syst. Rhyng. p. 218, n.° 62. — Panz. Faun. Germ. 79, tab. 22.

Hab. Peu commun en Morée; se prend également en France, en Allemagne et en Toscane, selon Rossi.

27 LYGÆUS PUNCTUM Fabr. Syst. Rhyng. p. 224, n.° 94. — Coqueb. Illustr. dec. 1, p. 41, tab. 10, fig. 14.

Hab. Commun par toute la Morée pendant le mois de Mai; se prend aussi en France.

28 APHANUS URTICÆ Fabr. (*Lygæus*) Syst. Rhyng. p. 231, n.° 136.

Hab. Sur les fleurs au mois de Mai; également des environs de Paris.

Obs. Ce nom générique est substitué par M. de Laporte à celui de *Pachymerus* Lep. et Serv. Encycl. méth. t. X, qui était déjà employé dans une famille de l'ordre des Coléoptères.

29 APHANUS PALLIPES Br. — Punctatus ater, thoracis pallidi macula antica quadrata nigra; elytris pallidis linea suturali maculisque apicis nigris, membranacea parte alba, linea longitudinali caliginosa; antennis fere omnino, femoribus apice, tibiis tarsisque pallidis. Mas. — Long. 7 millim., lat. 2 ½.

Descr. La couleur qui domine dans cette espèce est noire; tête entièrement de cette couleur; antennes n'ayant de noir que la moitié du premier article, et le dernier en entier; tout le reste d'un jaune roux. Corselet parsemé de points enfoncés, petits et peu serrés; une grande tache noire, de forme carrée, couvre sa moitié antérieure et même un peu plus, en laissant libre au bord antérieur

un très-petit liséré, qui est d'un jaune pâle, ainsi que la partie postérieure et les bords latéraux. Écusson noir, parsemé de quelques points enfoncés. Hémélytres divisées par plusieurs stries longitudinales, dont les intervalles sont ponctués; leur couleur est la même que celle du corselet en arrière, mais on remarque une tache de forme trapézoïde, noire, à l'extrémité près du bord sutural, et une bande étroite de même couleur, régnant de chaque côté le long de la suture. Membrane des hémélytres transparente, d'un blanc légèrement laiteux, avec une tache longitudinale de couleur de suie. Ailes inférieures irisées, brillantes. Dessous du corps noir, à l'exception de l'insertion des pattes, qui est d'un jaune pâle. Abdomen bronzé, couvert d'un duvet soyeux très-court et serré, ses bords légèrement rougeâtres. Cuisses noires, avec l'extrémité d'un jaune roux, ainsi que les jambes et les tarses.

Hab. En Mai, sur les fleurs des plaines de Messène.

Obs. Cette espèce ressemble sous beaucoup de rapports au *Lygæus quadratus* Fabr.; mais elle en diffère par la tache antérieure du corselet, qui est plus petite, et qui ne va pas aussi près des bords latéraux; elle n'a pas les deux taches des angles postérieurs de cette même partie; mais les hémélytres diffèrent davantage encore. Dans le *Lyg. quadratus* elles sont ornées de deux taches noires à l'extrémité; dans celui-ci, au contraire, une bande noire étroite borde la suture, et la tache du bout est unique, placée au côté interne. Dans le premier, la partie membraneuse de l'aile supérieure est blanche, variée de lignes enfoncées; dans l'autre elle est transparente, avec une seule tache longitudinale de cette couleur; les cuisses dans la même sont beaucoup plus noires.

30 APHANUS ERYTHROPTERUS Br. — Punctatus niger, subsericeus; antennis pedibusque pallide rufis, antennarum articulo ultimo femorumque posticorum et anticorum annulo nigris; thoracis postice fascia transversa, alarum superiorum plus quam dimidio, et scutelli maculis 3 rubris; alarum membranacea parte fuliginosa, inferioribus infuscatis, irinis. Femina. — Mas femoribus anticis 2 omnino rufis. — Long. 8 millim., lat. 2. — (Voyez notre Pl. XXXI, fig. 4.)

Descr. Cette jolie espèce a la tête entièrement noire, assez fortement ponctuée; rostre entièrement jaune; antennes de la même couleur, mais un peu plus foncée, avec l'extrémité du troisième article et le quatrième presque entièrement noirs. Corselet parsemé de points enfoncés, plus écartés que ceux de la tête; une grande tache carrée, noire, couvre une élévation qui occupe les deux tiers antérieurs de son étendue; bords latéraux relevés et d'un jaune très-pâle; une tache noire et sinuée occupe chacun des angles postérieurs, le reste est d'un rouge assez vif. Écusson ponctué, noir, avec les bords latéraux pâles, et trois

taches rougeâtres, une de chaque côté vers le milieu, et la troisième à l'extrémité. Des rangées longitudinales de petits points enfoncés se remarquent sur les hémélytres, qui sont du même rouge que le corselet; leur bord externe et une tache à l'extrémité de la partie élytrée sont d'un jaune très-pâle, presque transparent; cette tache blanche est précédée d'une autre, irrégulière et noire, qui communique avec une troisième plus petite au-dessus de la tache blanche: partie membraneuse d'une couleur de suie, marquée à l'extrémité d'un point blanchâtre. Ailes inférieures légèrement enfumées et irisées. Dessous du corps noir; abdomen bronzé et couvert d'un duvet très-serré, blanchâtre; ses bords latéraux légèrement jaunes. Pattes d'un jaune roux, avec un large anneau noir à l'extrémité des deux cuisses postérieures et au milieu des deux antérieures, quoique cet anneau dans les mâles manque sur ces dernières; tarses noirâtres à l'extrémité.

Hab. En Mai, sur les fleurs. Rare.

31 MIRIS LINEOLATUS Br. — Ater, thorace transverse rugoso; faciei punctis 2, dorsi linea longitudinali, oculorum orbita, thoracis et scutelli linea media longitudinali et altera utrinque thoracis abbreviata, elytrorum apice, pectoris lateribus, abdominis lateribus marginibusque, cum femorum 4 posticorum annulo, sanguineis; elytris margine exteriori pallescente. Femina. — Mas minor, lineis sanguineis paulo angustioribus. — Long. 8 millim., lat. 3. — (Voyez notre Pl. XXXI, fig. 6 et 7.)

Descr. Tête noire, avec les côtés de la face, le tour des yeux, et une ligne longitudinale dans toute sa longueur en dessus, d'un rouge de sang; antennes entièrement noires et garnies de poils rares. Corselet inégal, raboteux, grossièrement strié en travers, parcouru d'avant en arrière par une ligne médiane, qui fait suite à celle de la tête, et qui a la même couleur; de plus, on remarque près de chacun des angles postérieurs, qui sont élevés, une ligne semblable, mais qui occupe au plus la moitié de la longueur du corselet; ses bords latéraux et les côtés de la poitrine également d'un rouge de sang. Écusson marqué dans sa longueur d'une ligne élevée; il est noir, traversé par une bande longitudinale d'un rouge de sang faisant suite à celle du corselet, mais qui est plus large encore : l'extrémité de l'écusson passe à l'orangé. Hémélytres offrant quelques granulations; elles sont divisées en trois parties dans le sens de leur longueur par deux nervures principales; les deux parties latérales, savoir l'interne et l'externe, brunes; celle du milieu, légèrement rougeâtre, borde d'une ligne plus claire la partie externe: bord latéral des hémélytres d'un jaune pâle, leur extrémité couverte d'une tache triangulaire d'un rouge de sang; la partie membraneuse enfumée : çà et là les élytres offrent quelques poils jaunâtres, principalement sur

les bords. Ailes inférieures irisées et brillantes. Abdomen bordé de rouge de sang: une bande de chaque côté, faisant suite à celle de la poitrine, le parcourt dans toute sa longueur. Pattes noires; dessous des jambes finement velu; le reste des pattes garni dans toute la longueur de poils plus longs et rares; cuisses marquées d'un anneau rouge à leur milieu, excepté les deux de devant: quelquefois cet anneau n'est pas complétement fermé.

Hab. Assez commun sur les fleurs au mois d'Avril. En Messénie et dans l'Arcadie.

Obs. Cette espèce a beaucoup de rapports avec le *Capsus gothicus* Fabr. Syst. Rhyng. p. 244, n.° 20; mais dans celui-ci la ligne médiane rouge de la tête manque; la bande autour des yeux est beaucoup plus large; d'ailleurs dans le *C. gothicus* le corselet est ponctué, dans celui-ci au contraire il est fortement strié en travers, assez fortement granulé çà et là, et marqué le plus souvent d'une tache rouge en arrière de chaque côté de la ligne médiane. Les hémélytres du *C. gothicus* sont moins rougeâtres, et la tache de couleur de sang du bout de l'aile est terminée de noir; les deux bandes latérales de l'abdomen, séparées dans l'autre, sont confondues dans celui-ci.

32 MIRIS INFUSCATUS. Br. — Atratus, thorace transverse bisulcato, linea longitudinali media cum lateribus, elytrorum margine exteriori, apice nervoque interiori et abdominis lateribus obscure sanguineis; elytrorum media parte longitudinaliter rubido fuscescente; membrana alisque inferioribus infuscatis. Mas. — Long. 9 millim., lat. 3 ¼.

Descr. Tête et antennes noires, avec des poils assez longs, mais rares. Corselet partagé en avant par deux sillons transversaux à la suite l'un de l'autre; le reste de sa surface divisé en deux parties plus élevées, sur lesquelles on aperçoit quelques points enfoncés; un petit trait d'un rouge de sang part du premier sillon transversal et gagne le bord postérieur; les bords latéraux du corselet sont couverts en dessus et en dessous d'une bande de même couleur très-large en arrière. Écusson entièrement noir, un peu élevé dans son milieu. Hémélytres vaguement et faiblement ponctuées, noires aux côtés externe et interne; leur milieu dans toute leur longueur d'un brun rougeâtre; la nervure la plus voisine de la suture est de la même couleur que la ligne médiane du corselet; même remarque pour le bord latéral des hémélytres: une tache alongée, presque triangulaire et d'un rouge sanguin, termine la partie *élytrée;* la membraneuse est enfumée, ainsi que les ailes inférieures, mais celles-ci sont en outre irisées. Dessous du corps entièrement noir, avec les bords seulement de l'abdomen d'un rouge sanguin. Quelques poils couvrent le corps comme dans le *M. lineolatus.*

Hab. Trouvé une seule fois avec le précédent.

33 MIRIS CRUENTATUS. Br. — Ater, nitidus, sat dense hirtus; thoracis lateribus postice sanguineis; elytris crebre punctatis, fascia laterali lata sanguinea; elytrorum parte membranacea alisque infuscatis; alis irinis. Mas. — Long. 9 millim., lat. 3 $\frac{1}{2}$. — (Voyez notre Pl. XXXI, fig. 8.)

DESCR. Couleur générale de l'insecte noire; tête et antennes couvertes d'un duvet soyeux, plus court et plus serré que dans les précédens. Corselet divisé en avant par deux sillons transversaux assez profonds, entre lesquels on en voit un troisième plus faible, et qui ne s'étend point sur les côtés; le reste du corselet élevé, vaguement et inégalement ponctué, couvert de quelques poils noirâtres: une tache d'un rouge de sang couvre les côtés vers l'angle postérieur. Écusson noir, sans taches; une ligne élevée le parcourt dans toute sa longueur. Hémélytres entièrement couvertes de points enfoncés, rapprochés et assez profonds; sur leur fond noir ressort une large bande d'un beau rouge de sang, qui couvre tout le bord externe: la partie non élytrée enfumée, noire; ailes inférieures enfumées aussi, mais ornées des couleurs de l'iris. Tout le dessous du corps et les pattes noires.

Hab. Au mois d'Avril, sur les fleurs. Moins commun que le *M. lineolatus.*

34 MIRIS ANNULUS. Br. — Supra sordide flavescens, aut pallide fuscus, vage punctulatus; antennarum articulo 1.° aut ferrugineo, aut nigro; 2.° pallescente, apice nigro, sequenti apice fuscescente; elytrorum apicis macula pallida, nervis membranaceæ partis ferrugineis; corpore subtus sulfureo aut nigrante, pedibus pallidis; alis irinis nitidissimis. Femina. Mas obscurior præsertim abdomine. — Long. 8 millim., lat. 2.

DESCR. Tête, corselet et hémélytres, ainsi que l'écusson, d'un jaune sale, et quelquefois d'un brun pâle; base du rostre et les parties de la tête qui l'avoisinent, d'un noir luisant; antennes finement velues, leur premier article d'un brun rougeâtre, et noir dans les individus dont la couleur est plus obscure, avec la base et l'extrémité noires; le second jaunâtre, avec un large anneau noir au bout; l'extrémité du suivant brune: un léger sillon transversal près du bord antérieur, et un autre plus prononcé, mais inégal, un peu plus loin, forment un bourrelet en avant du corselet, qui est couvert de rugosités très-fines; sa partie antérieure le plus souvent noirâtre. Écusson finement ponctué ou rugueux comme le corselet. Hémélytres très-finement ponctuées, marquées d'une tache pâle à l'extrémité; la partie membraneuse irisée, avec les nervures rougeâtres. Ailes inférieures également irisées et très-brillantes. Dessous du corps d'un jaune de soufre dans les individus pâles en dessus, noirâtre au contraire dans ceux qui présentent cette même nuance sur le dos; dans d'autres la poitrine est pâle, le ventre noir, avec le bord des segmens pâle: dans tous les pattes sont d'un jaune pâle,

avec les tarses noirâtres. Ce qui fait toujours reconnaître cette espèce, c'est l'anneau noir du second article des antennes, la couleur des pattes, et la tache jaunâtre du bout des élytres.

Hab. Au mois d'Avril, sur les fleurs.

Les Membraneuses.

35 ACANTHIA LECTULARIA Fabr. Syst. Rhyng. p. 112, n.° 1. — Wolf. Icon. cimic. fasc. 4, p. 121, tab. 13, fig. 121.

Hab. On peut voir au chapitre III de la Relation de notre voyage (tome I, page 101) ce que rapporte M. le colonel Bory de Saint-Vincent de cet animal incommode, plus commun peut-être en Morée encore que dans le reste de l'Europe, mais dont nous préservait l'habitude que nous avions de coucher sous des tentes.

Les Nudicolles.

36 REDUVIUS CRUENTUS Fabr. Syst. Rhyng. p. 272, n.° 28. — Wolf. Icon cimic. fasc. 1, p. 38, tab. 4, fig. 38.

Hab. Ce bel insecte paraît rare. Je ne l'ai trouvé qu'une fois dans la plaine de Mégalopolis en Arcadie, au mois de Juin.

37 REDUVIUS LAPORTEIUS Br. — Ater, capite ante antennas elevato; antennis sat dense hirsutis, pilis longis, verticillatis; thorace et scutello profunde punctatis, rugosis, scutello postice spinoso; alis concoloribus; abdominis marginibus nigro-annulatis; tibiis sericeo-villosis. — Long. 17 millim., lat. 6. — (Voyez notre Pl. XXXI, fig. 5.)

Descr. Noir; tête surmontée entre les antennes d'une forte élévation longitudinale, assez courte, coupée brusquement en avant et divisée en deux par une suture; antennes noirâtres, hérissées de poils longs et peu serrés, légèrement inclinés en avant. Corselet inégal, très-fortement ponctué, profondément excavé au milieu dans le sens de sa longueur, velu, sur les côtés principalement; les deux épines latérales assez aiguës, jaunâtres. Écusson rugueux comme le corselet, velu, terminé en une épine assez forte et un peu relevée. Hémélytres et ailes noires, opaques; la partie membraneuse non distincte du reste; les nervures saillantes, surtout à la base. Abdomen d'un brun noirâtre, plus pâle sur les bords; ces derniers annelés de noir; tous les segmens très-finement plissés en travers. L'exiguïté des cuisses est remarquable, leur couleur est noirâtre; les jambes et les tarses sont un peu plus pâles, et garnis de poils nombreux d'un soyeux roussâtre.

Hab. Rare. Au mois de Juin. (Arcadie.)

FAMILLE DES HYDROCORISES.

Les Népides.

38 NAUCORIS CIMICOIDES Fabr. Syst. Rhyng. p. 110, n.° 1. — Schellenb. Cimic. p. 23, tab. 12.

Hab. Dans les eaux stagnantes des marécages voisins de la mer, jusqu'au mois de Juillet, époque où toutes ces eaux sont presque entièrement desséchées; cette espèce paraît être également répandue dans toute l'Europe.

39 NEPA CINEREA Fabr. Syst. Rhyng. p. 107, n.° 8. — Schellenb. Cimic. p. 25, tab. 14. — Stoll, Cimic. tab. et fig. 11.

Hab. Dans les mêmes localités que l'espèce du genre précédent, où elle est moins commune : elle est aussi du reste de l'Europe.

40 RANATRA LINEARIS Fabr. Syst. Rhyng. p. 109, n.° 2. — Schellenb. Cimic. p. 24, tab. 13. — Stoll, Cimic. tab. 12, fig. 7.

Hab. Dans les mêmes eaux et les ruisseaux devenus stagnans pendant l'été.

Les Notonectides.

41 NAUTONECTA GLAUCA Fabr. Syst. Rhyng. p. 102, n.° 1. — Schellenb. Cimic. p. 21, tab. 10. — Stoll, Cimic. tab. 12, fig. 9 et 10.

Hab. Avec les autres insectes de la même famille, mais plus abondamment.

ORTHOPTÈRES.

LES COUREURS.

FAMILLE DES FORFICULAIRES.

42 **FORFICULA PALLIDICORNIS** Br. — Obscure rufa, punctata; antennis, thoracis lateribus, elytris pedibusque pallide flavis; thoracis disco transverse plicato, obscurato; abdominis segmentis nigro transversim fasciatis, segmento quarto tuberculis duobus instructo, ultimo nigro; forcipe recto, apice attenuato, leviter incurvo, haud dentato. Femina. — Long. 11 millim., lat. 3. — (Voyez notre Pl. XXIX, fig. 2.)

Descr. Couleur générale d'un roux fauve; tête presque lisse, marquée entre les antennes de deux points enfoncés assez gros, et d'une ligne arquée, presque en forme du signe appelé accolade (}), qui s'étend entre les deux yeux : antennes d'un jaune très-pâle, un peu brunes à l'extrémité; palpes maxillaires entièrement pâles, les labiaux et les mandibules brunâtres à l'extrémité. Corselet carré, légèrement sinué en avant, droit et relevé sur les côtés, très-faiblement arrondi en arrière; ses angles antérieurs très-peu arrondis, les postérieurs un peu plus : en dessus il est marqué dans toute sa longueur d'un sillon longitudinal qui occupe le milieu : la partie antérieure de sa surface est élevée, lisse et brune, le reste aplati, strié en travers et noirâtre : on remarque en outre un assez grand nombre de points enfoncés vers le bord postérieur : côtés du corselet d'un jaune très-pâle. Écusson très-petit, brunâtre. La couleur des élytres est la même que celle des côtés du corselet, mais la suture et les bords latéraux sont légèrement bruns; des points enfoncés assez gros et peu serrés couvrent toute leur surface : leur longueur est seulement un peu plus considérable que celle du corselet; leur milieu est enfoncé et forme un sillon assez grand, mais peu profond. Abdomen en dessus finement ponctué, d'un roux très-foncé et brillant, avec une bande noirâtre en travers sur presque tous les segmens, excepté sur les derniers; le quatrième surmonté de chaque côté d'un tubercule alongé, qui se fait déjà sentir à l'extrémité du précédent; le dernier, plus fortement ponctué que les autres, est entièrement noir et porte des pinces droites, amincies, très-légèrement arquées à l'extrémité et garnies en dedans d'une série de très-fines dentelures; leur couleur est rousse, plus claire à la base seulement. Dessous du corps d'un jaune roussâtre; pattes pâles, avec un peu de brun aux jambes et aux tarses. Femelle.

Hab. Dans les campagnes pendant l'été.

FAMILLE DES BLATTAIRES.

43 KAKERLAC ÆGYPTIACUS Fabr. (*Blatta*) Ent. syst. t. II, p. 6, n.° 3. — Herbst. Arch. p. 185, tab. 49, fig. 4.

Hab. Cet insecte est commun en Égypte, mais un peu plus rare en Morée. M. Savigny en a donné une excellente figure dans l'ouvrage sur l'Égypte, Orth. pl. II, fig. 12.

44 KAKERLAC GERMANICUS Fabr. (*Blatta*) Ent. syst. II, p. 10, n.° 22. — Stoll, tab. IV d, fig. 18.

Hab. Cette espèce est commune dans toute l'Europe et surtout en Morée. On la trouve en grand nombre sur tous les bâtimens grecs qui ne sortent pas de la Méditerranée. Elle vit aussi à terre dans les maisons.

Obs. La figure de Panzer, Faun. Germ. fasc. II, pl. 19, ne convient pas à cette espèce, mais à une variété du *Blatta laponica*, ainsi que l'a fort bien remarqué M. Toussaint Charpentier.

45 KAKERLAC PLICIPENNIS Br. — Niger aut obscure rufus, nitidus, levis; thoracis elytrorumque marginibus lateralibus albis, pellucidis; elytrorum margine suturali non vero ad apicem albo; elytris externe valde plicatis; antennis femorumque basi, tarsis et tibiarum spinis, pallide ferrugineis. — Long. 6 millim., lat. 3⅙. — (Voyez notre Pl. XXIX, fig. 5.)

Descr. Cette jolie espèce est entièrement d'un noir luisant, ou du moins d'un brun très-foncé. Antennes légèrement velues, rousses à la base seulement; le reste et les parties de la bouche de la couleur générale. Corselet en cône à sommet arrondi, ses angles postérieurs également arrondis, sa surface parsemée de quelques points enfoncés très-petits et rares; çà et là on y découvre quelques rides ou plis très-légers. Bords latéraux du corselet d'un blanc corné, transparens; un petit filet de cette même couleur, mais extrêmement mince, orne le bord antérieur. Écusson presque entièrement lisse. La surface des élytres sinon lisse, au moins couverte de rides extrêmement légères; à peine y découvre-t-on quelques points enfoncés : leur bord latéral, dans les deux tiers postérieurs de leur longueur, garni de plis élevés et saillans, obliques à la suture, qui ne couvrent au plus que le tiers de leur largeur : leur contour entièrement de la couleur des bords latéraux du corselet, excepté vers le bout le long de la suture, où cette bande blanche est interrompue : c'est de chaque côté de l'écusson que cette bande est le plus étroite. Jambes armées d'épines longues et fortes, qui sont d'un jaune pâle, ainsi que les tarses, l'extrémité des hanches et la base des cuisses : le bout des tarses noirâtre. Mâle.

Hab. Sous les pierres; assez rare.

Obs. Cette petite espèce aurait peut-être dû être rapportée au *Bl. marginata* de Fabricius, mais il lui donne le corselet roux; sa description, trop courte d'ailleurs, laisse beaucoup de doute sur l'identité des deux espèces.

FAMILLE DES MANTIDES.

46 EMPUSA FASCIATA Br. — Pallide fusca, capite supra producto, apice trifido, subtus inter antennas spinoso; thoracis lateribus denticulatis virescentibus; elytris pallide virescentibus, cum alis apice fuscescentibus; femoribus et tibiis anticis fusco-fasciatis. — Long. 73 millim. — (Voyez notre Pl. XXIX, fig. 4.)

Descr. Tête d'un brun jaunâtre; front prolongé en un feuillet mince, courbé en toit, fourchu à l'extrémité; face surmontée d'une carène saillante, qui se termine en pointe aiguë, avancée entre les antennes; celles-ci d'un brun pâle, et très-finement velues dans toute leur longueur. Corselet bordé à sa partie la plus large d'une membrane verdâtre, où se voient à peine, à l'insertion des premières pattes, des commencemens de dentelures; quelques autres, plus faibles encore, s'aperçoivent à la loupe seulement, un peu au-dessous des autres : dans sa partie élargie, le corselet est déprimé, toute sa surface d'un brun pâle; ses bords verdâtres dans toute leur longueur. Abdomen aussi d'un brun peu foncé; hanches de la première paire de pattes dentelées à leur base, et brunes, avec deux bandes ou anneaux d'un jaune verdâtre; cuisses très-épineuses dans leur dernière moitié, fasciées de brun et de jaunâtre; jambes garnies de chaque côté d'une série d'épines très-régulières; leur arête supérieure finement dentelée; leur couleur est un jaune roux, fascié de brun; tarses d'un jaune brun, comme les tarses et les jambes des pattes suivantes; cuisses des quatre pattes postérieures vertes, annelées de jaune pâle vers l'extrémité, et garnies à cette même extrémité, qui est brune, d'une membrane triangulaire, brune aussi, et striée au côté interne. Élytres d'un vert tendre, un peu pâles et jaunâtres à la base, ainsi que le long du bord latéral ou extérieur; toutes les nervures vertes; ailes inférieures plus pâles et blanchâtres.

Hab. Cette jolie espèce n'est pas très-commune, puisque nous ne l'avons trouvée qu'une seule fois dans l'Argolide au mois de Juin.

Obs. Cette Empuse ressemble au premier abord au *Mantis pauperata* Fabr.; mais on la distingue de suite par les fascies de ses pattes antérieures; elle aurait plus de rapports avec l'espèce figurée par Savigny, Égypt. Orth. pl. I, fig. 8. La principale différence que l'on trouve entre ces deux insectes consiste dans les épines des côtés du corselet, épines qui font le caractère auquel on reconnaîtra l'espèce de M. Savigny.

47 MANTIS FENESTRATA Br. — Viridi flavicans, antennis apice fuscescentibus; alis inferioribus macula media violacea, nitidissima, distinctis; margine exteriori obscuro, maculis pluribus diaphanis adornato; alarum apice maculis sulphureis in series transversas dispositis. — Long. 45 millim., lat., alis extensis, 43. — (Voyez notre Pl. XXIX, fig. 5.)

Descr. La couleur générale de ce bel insecte est un vert jaunâtre dans le vivant, qui devient pâle après la mort. Tête marquée au-dessus des antennes de quatre impressions longitudinales, et en avant de celles-ci d'une autre en demi-cercle. Les antennes, très-grêles, deviennent plus brunes à mesure qu'elles s'amincissent. Corselet surmonté dans toute sa longueur d'une ligne élevée très-faible antérieurement; ses bords latéraux un peu relevés, et garnis dans toute leur longueur de dentelures très-courtes et serrées. Pattes antérieures très-épineuses, tarses de la même paire bruns au côté interne. Élytres de la couleur générale, avec les nervures jaunes également. Ailes inférieures d'un jaune brun à l'extérieur, sur lequel ressortent de petites facettes transparentes, placées longitudinalement entre les nervures; ces facettes occupent le tiers extérieur de la surface des ailes: sur le milieu de l'espace qui reste se dessine une belle tache circulaire de huit millimètres de diamètre environ, d'un violet irisé très-brillant; les nervures qui parcourent cette tache sont noires: ce qui reste de l'aile entre cette tache et le bord terminal, est occupé par des séries d'autres taches d'un jaune très-brillant en ovale alongé, formant des bandes arquées dans le sens du bord de l'aile; chacune de ces bandes est séparée des autres, et les taches le sont entre elles par des traits de couleur violette.

Hab. Sur les rochers les plus secs et les plus exposés au soleil pendant les chaleurs de Juillet.

FAMILLE DES SPECTRES.

48 BACILLUS GRANULATUS Br. — Fuscus, tuberculis numerosissimis instructus; corpore supra longitudinaliter unicarinato; capite pallide nigro-lineolato; antennarum articulis longitudine inæqualibus; abdomine thoraceque subtus cinereo-albicantibus; femoribus pedibusque nigro-annulatis, tarsis apice nigricantibus. — Long. 68 millim. — (Voyez notre Pl. XXIX, fig. 6.)

Descr. Tout l'insecte est d'un brun gris ou jaunâtre en quelques endroits, mais roussâtre en dessus. Tête jaunâtre, avec plusieurs traits bruns longitudinaux rapprochés deux à deux; les parties de la bouche très-pâles et surtout les palpes; antennes d'un brun jaunâtre, revêtues d'un court duvet; leur premier article long et aplati, les deux suivans très-courts; le troisième moins long que le premier; les

deux suivans un peu plus courts que le troisième et plus longs que le deuxième; les quatre suivans de la longueur de ce dernier; le terminal enfin long et cylindrique. Corselet couvert de petits tubercules assez rapprochés, qui se voient également sur l'abdomen; mais ici ils sont un peu moins forts : prothorax court, d'un jaune brun, marqué d'une ligne noirâtre et longitudinale à son milieu, et de chaque côté de deux traits obliques de même couleur, placés l'un au-dessous de l'autre : mésothorax surmonté d'une ligne élevée dans toute sa longueur, de couleur brune un peu roussâtre : le métathorax ressemble en tout au mésothorax. Tout le dessous du corselet est d'un gris blanchâtre, dû sans doute à un duvet très-court; sur ce fond blanchâtre ressortent des tubercules noirs aussi nombreux que ceux du dessus du corps : côtés du mésothorax variés de noir et de fauve. Abdomen roussâtre, couvert de tubercules noirs plus petits que ceux du corselet; ses côtés noirs ou d'un brun très-foncé; vers l'extrémité il est entièrement de cette couleur; surmonté dans toute sa longueur d'une carène longitudinale, faisant suite à celle du corselet; faiblement tuberculé en dessous et couvert çà et là d'un duvet grisâtre. Pattes d'un brun fauve, annelées de noir, principalement les cuisses des quatre pattes de derrière; tarses noirâtres à l'extrémité.

Hab. Trouvé une seule fois se traînant dans un pré humide sur le bord d'un ruisseau à peu de distance de la mer, entre les villes de Coron et de Modon.

LES SAUTEURS.

FAMILLE DES GRILLONIENS.

49 GRYLLO-TALPA VULGARIS Latr. — *Acheta gryllo-talpa* Fabr. Ent. syst. II, p. 28, n.° 1. — Panz. Faun. Germ. pl. 88, fig. 5. — *Courtilière* ou *Taupe-grillon* Geoff. Ins. I, p. 389, pl. 8, fig. 1. — Stoll, pl. II c, fig. 6 et 7. — Probablement le même que celui figuré par Savigny, Expéd. d'Égypte, Orth. pl. III, fig. 3.

Hab. Répandu par toute l'Europe; cette espèce se rencontre aussi en Afrique, où Palisot de Beauvois en a pris des individus plus petits que les nôtres. Il n'a pas aperçu de caractères qui pussent lui permettre d'en faire une autre espèce; je n'ai pas trouvé non plus de différence entre les individus de Morée et les nôtres.

50 GRYLLUS CAPENSIS Fabr. (*Acheta*) Ent. syst. II, p. 31, n.° 9. — Très-bien figuré par Savigny, Expéd. d'Égypte, Orth. pl. III, fig. 4.

Hab. Espèce propre à la Hongrie, au midi de la France? à la Grèce et, selon Fabricius, au cap de Bonne-Espérance.

Obs. J'ajouterai seulement à la description de Fabricius, que les cuisses postérieures ont à la base, au côté interne, une grande tache ferrugineuse, qui se voit un peu au côté externe.

FAMILLE DES LOCUSTAIRES.

51 LOCUSTA VIRIDISSIMA Fabr. Ent. Syst. II, p. 41, n.° 32. — Charp. Hor. ent. p. 108. — Panz. Faun. Germ. 89, tab. 18, fig. 19. Femina. — Stoll, pl. 22 b, fig. 91.

Hab. Cette espèce est propre à toute l'Europe. Elle est moins commune en Morée que dans l'intérieur de la France, et cela doit être, puisqu'elle se plaît dans les lieux frais et humides que l'on rencontre plus rarement dans la péninsule.

52 DECTICUS ALBIFRONS Fabr. (*Locusta*) Ent. syst. II, p. 41, n.° 29. — Charp. Hor. ent. p. 125.

Hab. Cette espèce paraît rare en Morée, où nous n'avons trouvé qu'une seule fois la femelle. Elle se rencontre aussi en Italie, dans l'île de Madère, et même, selon Charpentier, dans le midi de la France.

Obs. Très-bien figuré dans l'ouvrage d'Égypte, Orth. pl. III, fig. 8, avec tous ses détails.

53 PHANEROPTERA SERVILLEA Br. — Pallide viridi-flavicans, fronte et antennarum basi albicantibus; antennis pedibusque flavidis, abdomine et maris forcipe obscure flavescentibus, foliolis terminalibus et elytrorum alarumque nervis cum thorace virescentibus; tarsis fuscescentibus. Mas. — Long. 24 millim., lat., alis extensis, 81. — (Voyez notre Pl. XXX, fig. 1.)

Descr. L'insecte est en entier d'un vert jaunâtre pâle, avec toute la face de couleur plus claire. Palpes maxillaires légèrement velus, les labiaux un peu bruns; antennes jaunes, avec les deux premiers articles plus pâles. Le corselet (prothorax) présente plusieurs sinuosités à son bord antérieur, une ligne longitudinale enfoncée assez légère dans son milieu, et quelques rides irrégulières sur les côtés principalement; sa couleur est un vert très-pâle, nuancé de jaune d'une manière inégale. Abdomen d'un jaune brun, avec les bords des premiers segmens et les côtés plus clairs; le dessous en entier d'un jaune pâle; les pinces qui terminent l'anus sont un peu courbées à l'extrémité, et surmontées dans toute leur longueur de petits tubercules, d'où partent quelques poils; la couleur des pinces est un jaune foncé, qui devient tout-à-fait brun à l'extrémité; les feuillets inférieurs de l'anus sont plus longs que les pinces, et ont environ la moitié de la longueur de l'abdomen : leur couleur est un vert tendre. Pattes jaunes comme les antennes; cuisses des trois paires de pattes garnies en dessous dans toute leur

longueur de deux rangées d'épines courtes et fines, peu nombreuses; ces épines se voient aussi sur toutes les jambes, qui sont en outre revêtues de poils très-courts, droits et assez nombreux; tarses bruns. Toutes les nervures des élytres d'un vert tendre, la membrane un peu jaunâtre; ailes inférieures blanches, avec les nervures et l'extrémité du même vert que les supérieures. Mâle.

Hab. Dans les mêmes localités que le *Locusta viridissima*. Assez rare.

Obs. Cette espèce est voisine du *Locusta lilifolia* Fabr.; mais elle a les ailes moins longues, et manque de lignes fauves sur le corselet.

54 SAGA SERRATA Fabr. (*Locusta*) Ent. syst. II, p. 43, n.° 37. — *Gryllus giganteus* Vill. I, p. 451, pl. III, fig. 7, la femelle. — Stoll, Sauter. pl. XI a, fig. 42, le mâle; fig. 43 la femelle. — Savigny, Égypte, Orth. pl. IV, fig. 11, avec tous les détails décrits ci-dessous.

Obs. sur le genre Saga. Peu caractérisé par Toussaint Charpentier, qui l'a établi, ce genre se distingue de tous les autres à la première inspection. Son corps long, presque linéaire, l'éloigne du genre *Bradyporus* et des suivans. M. Serville n'en a pas eu d'individus à sa disposition, et n'a pu en étudier les caractères. Je vais ajouter quelques détails.

Le labre est arrondi, de grandeur moyenne, et muni en avant d'une petite pointe peu avancée ou dent très-légère. Les mandibules sont assez longues, avec deux grosses dents à l'extrémité, la plus extérieure légèrement sinuée : une troisième se remarque plus bas, et une quatrième intérieurement, placée sur l'autre côté de la mandibule. Cette dernière envoie un prolongement à la deuxième dent extérieure. Les mâchoires sont grêles, munies de trois dents aiguës, la troisième éloignée des deux autres et plus saillante. Les palpes, grêles, sont inégaux, les maxillaires d'un tiers plus longs que les labiaux, avec le dernier article cylindrique, alongé. Ce dernier article a la même forme dans les labiaux. La languette a quatre divisions, dont les deux extérieures arquées, échancrées intérieurement à la base, légèrement sinuées dans leur partie supérieure; les divisions intérieures longues, rétrécies, et un peu recourbées à l'extrémité. Les antennes ont au moins la longueur de tout le corps; elles sont composées d'articles cylindriques, courts, s'alongeant un peu vers l'extrémité; les deux premiers sont les plus longs. La face déclive et le front élevé et avancé approchent, pour la forme, des Truxales; les antennes placées sur le front sont très-rapprochées à la base. Le présternum, le mésosternum et le métasternum sont armés de deux épines; celles du premier plus rapprochées, celles du dernier plus éloignées que les autres, divergentes. Oviscapte long, formé de quatre lames, dont les deux de chaque côté semblent soudées, sans l'être réellement. Les cuisses et les jambes des deux premières paires

de pattes sont garnies de deux rangées de fortes épines; les cuisses postérieures ont plus du double de la longueur des autres, et les épines qui les garnissent ne sont plus que des rudimens. La proportion des jambes postérieures est la même par rapport aux autres que celle des cuisses de derrière; leurs quatre faces sont munies d'épines très-courtes. Les tarses, en apparence composés de quatre articles, en ont réellement cinq, mais les deux premiers sont soudés. Chaque article est garni en dessous d'une membrane large et bilobée, excepté le dernier, sous lequel s'étend la membrane de l'avant-dernier, laquelle le garnit dans presque toute sa longueur.

Descr. de l'espèce. Tout le corps est d'un vert clair avec le bord des segmens de l'abdomen d'un vert foncé, et une tache brune de chaque côté de chacun de ces segmens. Ces taches forment une espèce de bande longitudinale obscure, interrompue à chaque segment. Le front est pâle, ainsi que la bouche; le dessus des antennes brun. La tarière est de cette dernière couleur et même noirâtre à l'extrémité, et quelquefois couverte à l'extrémité de tubercules courts, serrés et noirs.

Hab. Cette espèce paraît fort rare. Nous n'avons trouvé que deux femelles, en Juillet, courant à terre dans les plaines arides de l'Argolide. Elle se trouve aussi en Hongrie et, dit-on, dans le midi de la France.

55 BRADYPORUS DASYPUS Illig. (*Locusta*) in Wiedem. Arch. pars I, p. 144; pars II, p. 230. — Stoll, pl. XI a, fig. 44. — *Ephippiger macrogaster* Lefèbvre, Magas. d'entom. de Guérin, n.° 5. — (Voyez notre Pl. XXXIX, fig. 7, pour la variété.)

Obs. sur le genre Bradyporus. Charpentier, qui a établi ce genre (*Hor. ent.* p. 96), n'ayant pas eu à sa disposition assez d'individus pour en examiner la bouche, ne fonde ses caractères que sur l'organisation de cet animal; organisation qui l'empêche de sauter. Ce qui le distingue particulièrement, c'est l'absence totale d'ailes inférieures, la présence d'élytres rudimentaires, cachées sous le corselet, presque en forme de la coquille nommée Halyotide, avec deux plis ou rugosités profondes et longitudinales; plus la brièveté de l'oviducte. Je vais décrire avec un peu de détails l'organisation extérieure de l'animal qui forme ce genre, aucun auteur ne l'ayant encore fait.

Labre grand, arrondi, un peu plus large que long, et non anguleux. Mandibules très-fortes, munies à l'extrémité de deux grosses dents obtuses, dont la plus extérieure échancrée; plus bas une troisième un peu plus petite et plus pointue, et intérieurement une ou deux autres plus faibles : ces mandibules sont fortement creusées entre les dernières dents, ou celles de la base. Palpes maxillaires du

double plus longs que les labiaux; leur dernier article long, un peu renflé vers l'extrémité, et terminé en forme de tubercule mousse, ainsi que le dernier des labiaux. Mâchoires à trois dents aiguës. Languette à quatre divisions; les deux lobes extérieurs arrondis en dehors, échancrés en dedans à leur base, droits dans le reste de leur longueur; les lobes intérieurs en cône alongé : ces quatre lobes sont garnis à l'extrémité de papilles soyeuses, comme la pièce du pharynx qui semble remplir les fonctions de langue. Oviscapte court, recourbé en haut vers l'extrémité, accompagné à sa base, inférieurement, de deux écailles triangulaires, un peu alongées (une de chaque côté). Il est formé à l'extérieur de quatre pièces, qui d'abord semblent n'en former que deux; mais chacune d'elles est divisée en deux parties, dont la supérieure, plus grande, est reçue dans une coulisse de la pièce inférieure : comme elles ne se réunissent pas parfaitement à l'extrémité, on croirait qu'elles forment une pièce unique et bifide : la pièce inférieure est garnie à la partie recourbée de dents obtuses. En ouvrant ces quatre lames, on en découvre intérieurement deux autres plus petites et plus minces, logées dans la cavité formée par les lames extérieures : elles sont insérées à la base de ces dernières, et mues par des muscles aussi longs que les pièces extérieures, dans lesquelles ils prennent leur insertion. Les pattes sont de grosseur et de longueur moyennes; les cuisses postérieures un peu plus longues que les autres, munies d'une coulisse peu profonde pour recevoir les jambes. Celles-ci sont environ du double de la longueur des autres; toutes sont garnies d'épines dans leur longueur, et terminées par une couronne de ces mêmes épines. Cette conformation seule prouverait que l'insecte exécute des sauts, fort peu considérables à la vérité, vu le poids de son abdomen. Les tarses sont en apparence composés de quatre articles, mais il est évident qu'il y en a cinq, les deux de la base étant intimement soudés; en effet, sous chaque article on remarque une pelote ou bourrelet bifide, excepté celui de derrière : ces pelotes sont au nombre de deux, l'une à la suite de l'autre sous l'article de la base.

Obs. sur l'espèce. M. Lefebvre a décrit cet insecte comme nouveau dans le Magasin d'entomologie de Guérin, sous le nom d'*Ephippiger macrogaster*. L'ouvrage de Charpentier est antérieur à cette description, et par conséquent le nom de M. Lefebvre doit être abandonné. La figure du Magasin d'entomologie est assez exacte, mais plus petite un peu que nature, ou au moins que les individus pris en Morée, qui ne doivent guère être plus gros que ceux de Smyrne; c'est aux environs de cette ville que M. Lefebvre a pris les siens. La description que cet entomologiste en donne est satisfaisante, j'ajouterai seulement que dans beaucoup d'individus les deux lignes jaunes supérieures de l'abdomen manquent; dans d'autres elles existent sur le premier segment seulement. Tous les individus

qui présentent ces bandes, ont les segmens de l'abdomen bordés de points jaunes en dessus. La tête, et quelquefois le front et le ventre, sont entièrement noirs; d'autres fois jaunes, tout parsemés de taches noires. Chaque segment de l'abdomen est marqué latéralement d'une tache noire oblongue, en forme de stigmate. La variété figurée sous le n.° 7 de notre Pl. XXIX a le labre en entier, la plus grande partie du chaperon, tout le vertex et le dessus de l'abdomen d'un vert bronzé obscur, ainsi que la partie antérieure des côtés du corselet. Le bord des segmens de l'abdomen est beaucoup plus plissé; plusieurs de ces plis offrent une strie longitudinale dans toute leur longueur. Les deux lignes jaunes et les taches de même couleur sur le bord des segmens existent comme dans l'espèce.

Hab. Cet insecte se rencontre en grand nombre, au mois de Juin, dans toutes les plaines incultes de la Morée, où il se tient à terre, au pied des plantes basses, et quelquefois parmi ces plantes, qui sont le plus souvent des chardons. Il est fort lent, facile à saisir, et lorsqu'on le tient il inonde les doigts d'une liqueur jaune et fétide, qu'il laisse découler en grande quantité. Le mâle ne diffère de la femelle que par l'absence de la tarière. On les trouve tous deux à la même époque. La variété bronzée paraît rare. La plaine de Mégalopolis, derrière le mont Vourcano (autrefois l'Ithome), celles de l'Argolide et les environs de Tripolitza, bien qu'ils ne soient pas les seuls où se trouve cette espèce, la présentent toutefois en très-grand nombre.[1]

56 EPHIPPIGERA DORSALIS Br. — Sordide crocea, tuberculo inter antennas antice et antennis subtus basi nigricantibus; fascia dorsi longitudinali lata, postice præsertim infuscata; abdomine et alis pallide fuscis; coxis anticis spina superiori valida; pedibus spinosissimis. Femina; mas. — Long. 31 millim., lat. 9. Femina. — Maris long. 20 millim. — (Voyez notre Pl. XXIX, fig. 8.)

Descr. Tête d'un jaune brun; la partie inférieure de la callosité située entre les antennes d'un brun noirâtre luisant; les premiers articles de ces dernières de la même couleur en dessous, tout le reste d'un jaune roussâtre. Corselet de la couleur de la tête, avec tout le milieu ou le dos revêtu dans sa longueur d'une teinte brune et comme veloutée, beaucoup plus intense et presque noire en

1. Cet insecte doit former le type du genre *Bradyporus* de Charpentier. M. Serville, dans sa Revue de l'ordre des Orthoptères, adopte ce genre et y joint plusieurs autres espèces, qui devront être écartées de la première, pour former un genre séparé. Cet auteur m'a dit n'avoir pas eu le *Bradyporus dasypus*, lorsqu'il a posé les caractères du genre; aussi en énonce-t-il qui ne lui conviennent pas, comme d'avoir une épine entre les antennes. De plus, les jambes ne sont pas exactement conformées comme il le dit. C'est sur le *Locusta pupa* de Fabricius qu'il a établi ses caractères génériques; il n'est donc pas surprenant qu'ils ne soient pas parfaitement adaptés aux autres espèces, dans chacune desquelles les détails indiqués par M. Serville paraissent être différens.

arrière, lavée de bistre en avant; cette nuance se fond sur les côtés avec le jaune du corselet. L'abdomen en dessus présente uniformément cette même couleur, mais la base des derniers segmens paraît plus foncée et noirâtre; en dessous, l'abdomen est d'un brun noir. L'oviscapte est un peu moins long que l'abdomen et presque de la même couleur, avec l'extrémité noirâtre. La couleur des pattes est celle de la tête et des côtés du corselet, mais les tarses sont bruns. Toutes les cuisses sont garnies en dessous de quelques petites épines, surtout vers l'extrémité; des épines bien plus fortes, au nombre de quatre rangées, hérissent les jambes des deux premières paires de pattes; celles des deux rangées supérieures sont seulement moins nombreuses. C'est le contraire aux deux jambes postérieures: deux rangées d'épines plus courtes, fortes et rapprochées, en garnissent le dessus, tandis que les épines du dessous sont très-faibles et très-rares. Cet animal est un des meilleurs sauteurs. On remarque en outre une forte épine en dessus à la hanche de la première paire des pattes. C'est le prolongement supérieur de la hanche, qui est mousse dans les pattes suivantes. Les élytres et les ailes sont de couleur bistre presque aussi foncé que l'abdomen. Femelle. Le mâle diffère par les appendices de l'abdomen très-courts, le ventre de même couleur partout, la face en entier et les tarses noirâtres, ainsi que l'extrémité des jambes postérieures. Les côtés du corselet sont aussi plus foncés, ainsi que la tache dorsale; de chaque côté de celle-ci, en arrière, on voit une autre tache triangulaire pâle.

Hab. Trouvé en Mai dans les alentours de Messène.

FAMILLE DES ACRITIDES.

57 TRUXALIS NASUTUS L. (*Gryllus*) Syst. nat. ed. Gmel. I, pars IV, p. 2056, n.° 1. Femina. — *Gryllus turritus* Ibid. n.° 1 β. Femina. — *Truxalis nasutus* Fabr. Ent. syst. t. II, p. 26, n.° 1. — Stoll, pl. VIII b, fig. 27. — Palisot, Orth. 16, pl. XI, fig. 1. Femina. — *T. rufescens* Ibid. Femina. — *T. tenuis* Ibid. fig. 3. Mas. — *T. hungaricus* Fabr. ibid. n.° 4. Femina.

Hab. Se trouve dans le courant de Juin et de Juillet dans les endroits les plus secs et les plus arides, et jusques sur les rochers nus du cap Matapan.

Obs. Comme on le voit par la synonymie, on avait fait plusieurs espèces sur de simples variétés. Notre Truxale, en effet, change de couleur avec l'âge; de vert il devient d'un jaune roussâtre, avec des taches pâles. Le mâle lui-même avait été pris aussi pour une espèce différente.

58 ACRIDIUM LINEOLA Fabr. (*Gryllus*) Ent. syst. t. II, p. 54, n.° 29. — Charp. Hor. ent. p. 131, pl. IV, fig. 1. Les tarses postérieurs sont trop bleus dans cette figure.

Hab. Cette espèce est répandue non-seulement en Grèce, mais encore dans le

midi de la France, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne. Charpentier dit même qu'elle se trouve aux Indes orientales.

59 CALLIPTAMUS ITALICUS L. (*Gryllus*) Syst. nat. ed. Gmel. I, pars IV, p. 2077, n.° 46. — Oliv. (*Acrydium*) Encycl. art. *Criquet*, n.° 40. — Schæff. Icon. tab. XXVII, fig. 8 et 9; tab. CCLXVII, n.° 1 et 2. Femina. — Stoll, pl. XII b, fig. 43. Femina. — *Gryllus germanicus* Fabr. Ent. syst. t. II, p. 57, n.° 42.

Hab. Cette espèce habite la France presque tout entière, l'Italie, l'Europe méridionale, et même, selon Charpentier, la Saxe, la Silésie et l'Égypte.

Obs. La synonymie extraite de l'ouvrage de Charpentier (*Horæ entom.*) prouverait que Fabricius a donné le nom de *Germanicus* au *Gr. italicus* de Linné.

60 OEDIPODA MIGRATORIA L. (*Gryllus-Locusta*) Syst. nat. ed. Gmel. I, pars IV, p. 2075, n.° 41. — Fabr. Ent. syst. t. II, p. 53, n.° 27. — Schæff. Icon. pl CXLI, fig. 4 et 5. Femina.

Hab. On connaît les voyages désastreux que fait cette espèce dans certaines contrées, ravageant au loin toutes les campagnes. On la trouve quelquefois aux environs de Paris, mais le plus ordinairement dans le midi de l'Europe et dans le nord de l'Afrique.

61 OEDIPODA NIGRO-FASCIATA Latr. (*Acrydium*) Hist. nat. Ins. XII, p. 157. — *Gryllus flavus* Fabr. Ent. syst. t. II, p. 59, n.° 53. — Stoll, pl. XII b, fig. 44.

Hab. Se trouve aussi dans la France méridionale, en Italie, et aux environs de Paris.

Obs. Cette espèce avait été confondue avec plusieurs autres; mais Charpentier l'a décrite avec beaucoup de soin pag. 140 de son ouvrage intitulé *Horæ entomologiæ*.

62 OEDIPODA THALASSINA Fabr. (*Gryllus*) Ent. syst. t. II, p. 57, n.° 43. — Charp. Hor. ent. p. 138, tab. IV, fig. 3, mas; tab. II, fig. 6, femina. Figura mala.

Hab. Plaines de l'Argolide. Juin. En France, en Italie, en Allemagne, etc.

63 OEDIPODA CRUCIATA Br. pl. XXX, fig. 2. — Charp. (*Gryllus*) Hor. ent. p. 137.

Hab. Commun au mois de Juin dans les plaines couvertes de chardons; se trouve aussi en Espagne.

64 OEDIPODA INSUBRICA Scop. (*Gryllus*) Faun. ins. p. 1, tab. XXIV, fig. e. — *Gryllus fasciatus* Fabr. Ent. syst. t. II, p. 58, n.° 48. — Coqueb. Illustr. dec. tab. 1, fig. 5. Figura mala. — *Acrydium maculatum* Oliv. Encycl. t. VI, p. 224, n.° 42.

Hab. Commun dans les plaines de la Messénie et de l'Arcadie, au mois de Juin; habite aussi la France méridionale.

65 OEDIPODA CRUENTATA Br. — Fusco-nigricans, capite thoraceque lateribus ferrugine maculosis, supra obscure viridi fasciatis; abdomine subtus cruentato, supra incisuris obscure sanguineis; elytris et alis fuscescentibus, prioribus margine inferiori virescente, alarum margine superiori seu costa nigro-fusca. Femina. — Long. 22 mill., lat., alis extensis, 37. — (Voyez notre Pl. XXX, fig. 3.)

Descr. Tête d'un brun noir, marquée de chaque côté de taches rougeâtres, très-sombres et peu régulières; une semblable tache au-dessus de l'insertion du chaperon; bouche noire; palpes bruns, avec l'extrémité du dernier article pâle, et quelquefois aussi les derniers articles en entier. Chaperon fortement ponctué, enfoncé et marqué à son milieu d'une tache blanchâtre. Antennes brunes, surtout à l'extrémité; la base et souvent les deux tiers de leur longueur d'un brun jaunâtre : le dessous de la tête, à partir du front jusqu'au corselet, couvert d'une bande longitudinale large, de couleur verte très-sombre, bordée de chaque côté d'une bande plus étroite, d'un brun comme velouté; ces deux bandes latérales se réunissent sur le vertex, et y forment une tache irrégulière. Corselet d'un rougeâtre obscur, noirâtre sur les côtés au bord antérieur, brun latéralement au milieu, et ponctué ou taché irrégulièrement de cette même couleur en arrière, toujours sur les côtés; en dessus, à l'exception des trois carènes longitudinales, qui sont d'un brun rougeâtre, il est brun et comme velouté dans sa moitié antérieure, et d'un vert obscur en arrière. L'abdomen, en dessus d'un brun noirâtre luisant, a les bords postérieurs des segmens un peu rougeâtres, surtout vers le dos; en dessous l'abdomen est d'un rouge de sang. Les quatre cuisses antérieures d'un brun plus ou moins clair, mais toujours un peu rougeâtres et tachées de noir; les jambes et les tarses entièrement rougeâtres; les cuisses postérieures d'un brun rougeâtre obscur, plus clair en dessous, marquées de quelques taches noires et d'un anneau pâle à l'extrémité; les jambes postérieures noires, avec un anneau d'un rougeâtre clair à la base; les tarses postérieurs noirâtres. Élytres couleur de bistre foncé à la base; nervures ombrées de cette même couleur, qui remplit aussi une grande partie des cellules de la surface de l'aile, surtout à l'extrémité; le bord interne ou inférieur coloré en vert sur les nervures seulement. Ailes noires au bord supérieur, surtout à l'extrémité; toutes les nervures noires, excepté celles qui avoisinent le corps; l'espace cellulaire de cette partie d'un blanc jaunâtre, ainsi que les nervures; le reste d'un brun qui devient plus foncé vers l'extrémité. Femelle.

Hab. Très-répandu dans les plaines de l'Argolide pendant les mois de Juin et Juillet.

66 **ŒDIPODA GENICULATA** Br. — Fusco-nigricans : capite thoraceque fusco-bilineatis ; abdomine subtus et supra apicem versus rubricante ; femoribus et tibiis posticis rubricantibus, apicibus nigris ; elytris alisque infuscatis. Mas. — Long. 17 millim., lat., alis extensis, 31. — Forte mas præcedentis. — (Voyez notre Pl. XXX, fig. 4.)

Descr. Tête noirâtre, palpes bruns, très-pâles à l'extrémité ; chaperon fortement ponctué, légèrement ferrugineux, ainsi que le vertex ; antennes d'un brun noirâtre, un peu plus claires à la base ; le dessus de la tête un peu plus clair que les côtés, parcouru dans toute sa longueur par deux bandes étroites d'un brun velouté, qui viennent se réunir sur le vertex. Corselet d'un brun foncé, légèrement taché de ferrugineux sur les côtés ; le dessus de cette même nuance, avec une bande brune veloutée longitudinale de chaque côté, en partie au dehors, en partie au dedans de la carène extérieure. Abdomen d'un brun foncé, avec le bord postérieur des segmens antérieurs, les postérieurs presque en entier et tout le dessous d'un rouge assez vif ; les appendices de l'anus bruns. Les quatre pattes antérieures d'un jaune brun ; les cuisses postérieures rouges comme l'abdomen, avec la base noirâtre et l'extrémité noire ; jambes postérieures rouges aussi ; la base, l'extrémité et toutes les épines noires ; tarses de ces mêmes jambes ferrugineux. Élytres entièrement rembrunies, les nervures plus foncées que l'espace cellulaire ; toutes les nervures sont ombrées de brun aussi foncé qu'elles : ailes rembrunies seulement au bord supérieur et à l'extrémité, avec la côte d'un brun noirâtre, ainsi que toutes les nervures ; leur moitié inférieure transparente, et comme vitrée. Mâle.

Hab. Cette espèce se trouve dans les mêmes endroits que la précédente, et pendant la même saison. Je n'ai pris que des mâles de celle-ci, et que des femelles de la précédente ; aussi je crois pouvoir assurer que ces deux espèces n'en font qu'une. Néanmoins je n'ai pas vu l'accouplement ; c'est pour cela seulement que je les sépare ici provisoirement.

67 **ŒDIPODA MINUTA** Br. — Obscure flavicans, capite lineolis 2, thorace fasciis longitudinalibus 4 fusco-nigris ; abdominis segmentis plerisque supra nigricantibus incisuris fasciaque pallidis ; femoribus posticis et elytris fusco-maculatis ; alarum margine exteriori fusco. Mas. — Long. 13 millim., lat., alis extensis, 21. — (Voyez notre Pl. XXX, fig. 5.)

Descr. Tête d'un jaune roussâtre, avec deux lignes brunes entre les yeux sur le sommet ; antennes de la couleur de la tête, avec l'extrémité brune ; bouche un peu plus pâle que le reste de la tête. Corselet d'un jaune roussâtre, marqué de chaque côté d'une ligne noire en zig-zag, et en dessus, le long des carènes latérales qui forment une ligne brisée, d'une bande longitudinale d'un brun très-foncé

et comme velouté : cette bande ne suit pas tout-à-fait la carène, elle est extérieure pour elle en avant, et intérieure en arrière. L'abdomen, d'un jaune un peu plus pâle que la tête et le corselet, a les six segmens antérieurs noirâtres en dessus, avec le bord postérieur et ordinairement une petite bande dorsale jaunes ; sur le sixième la couleur noire ne forme plus qu'une tache dorsale. Les quatre pattes antérieures sont d'un jaune roussâtre, l'extrémité des jambes et les tarses un peu bruns ; cuisses postérieures de la couleur du ventre, marquées en dessus et sur les côtés de quelques taches noirâtres ; jambes de la même paire d'un jaune pâle, avec l'extrémité de toutes les épines et une tache à la base en dedans noires : tarses postérieurs jaunes, annelés de brun. Élytres demi-transparentes, nervures jaunes, bordées de brun ; quelques taches brunes disposées en ligne longitudinale sur le milieu des élytres ; une tache d'un jaune pâle, formée par les nervures, sépare les deux taches les plus voisines de l'extrémité ; espace cellulaire du bout de l'aile d'un blanc de lait : ailes transparentes, nervures pâles, celles du bord et des deux plis suivans noirâtres. Mâle.

Hab. Cet insecte se trouve avec le précédent.

68 PODISMA LABIATA Br. — Fusco-flavicans, labio, antennis? thoracisque unicarinati lineis duabus angulosis croceis, mandibulis nigris basi pallidis, femoribus posticis subtus et tibiis posticis rubidis, tarsis posticis croceis articulo primo rubro ; elytris brevibus, obscure flavis, costis nigricantibus. Femina. — Long. 41 millim., lat. 10. — (Voyez notre Pl. XXX, fig. 6.)

Descr. Tête d'un brun jaunâtre ; antennes d'un jaune pâle ? au moins à la base ; chaperon jaune pâle sur ses bords ; labre de la même couleur, plus foncé en arrière ; le devant de la tête, le chaperon et le labre parsemés de quelques points enfoncés assez gros ; mandibules blanchâtres à la base, noires dans le reste de leur longueur ; dessus de la tête orné de deux bandes longitudinales étroites, d'un brun-roux foncé, qui se réunissent sur le vertex ; l'espace compris entre ces bandes plus foncé que le reste de la tête. Corselet d'un jaune brun, surmonté d'une seule carène longitudinale, marqué en dessus de deux bandes de la même couleur que celles de la tête ; de chacune d'elles se détache en jaune un trait ou ligne brisée, qui devient roussâtre à son milieu ; la moitié antérieure du corselet, entre ces deux traits, est d'un roux foncé ; en arrière sur les côtés les bords se changent en jaune : poitrine en entier d'un jaune brun. Abdomen de cette même couleur, jaunâtre en dessous et sur les côtés vers l'extrémité. Les quatre pattes antérieures d'un jaune brun, avec les épines des jambes noirâtres ; cuisses postérieures d'un jaune sale, marquées en dessus de trois bandes transversales brunes au côté externe de la cuisse, noires à son côté interne ; dessous des cuisses d'un

rouge assez vif, les hanches de cette paire de pattes et un anneau avant l'extrémité des cuisses, jaunes; cette dernière partie tachée de noir sur les côtés; jambes postérieures jaunes à la base sur les côtés, rouges dans tout le reste de leur longueur; l'extrémité de toutes leurs épines noire, la base des terminales jaune; un peu de noir sur les côtés à la base de ces jambes; tarses postérieurs jaunes, le premier article entièrement rouge, excepté l'extrémité, qui est jaune. Élytres d'un jaunâtre obscur, avec quelques côtes noirâtres; les autres côtes et les nervures transversales d'un brun pâle : ailes inférieures d'un blanc jaunâtre, de moitié plus courtes que les élytres. Femelle.

Hab. Nous avons trouvé cet insecte aux environs de Tripoliza en Juin.

69 **PODISMA TENUIS** Br. — Obscure flavicans; antennis fuscis, mandibulis apice nigris; femoribus posticis subtus cum ventre pallidioribus; thorace tricarinato; elytris pallidis, abdominis fere longitudine, alis brevissimis. Mas. — Long. 18 millim., lat. 3. — (Voyez notre Pl. XXX, fig. 7.)

Descr. Tête d'un jaune un peu verdâtre par devant et sur les côtés; bouche de même couleur; extrémité des mandibules noire; antennes brunes, avec le premier article seulement jaunâtre; partie postérieure de la tête derrière les yeux d'un brun verdâtre; vertex d'un brun roussâtre, ainsi que deux lignes longitudinales qui en partent pour se rendre au bord postérieur; entre ces lignes la tête est d'un brun verdâtre. Corselet surmonté de trois carènes longitudinales; sa couleur brune, roussâtre en dessus, est lavée sur les côtés de taches plus pâles; les carènes longitudinales sont bordées de brun. Abdomen d'un jaune brun, plus pâle en dessous et au bord postérieur des segmens en dessus; anus un peu rougeâtre. Les quatre pattes antérieures d'un jaune brun, plus pâle en dessous; cuisses postérieures d'un brun pâle en dessus et au côté extérieur, d'un jaune clair en dessous et au côté intérieur, brunes à l'extrémité. Jambes postérieures d'un jaune brun, avec l'extrémité des épines noire; leurs tarses légèrement roussâtres, avec l'extrémité des crochets noire. Élytres, presque aussi longues que l'abdomen, pâles, avec les nervures jaunes; ailes inférieures des deux tiers plus courtes et de la même couleur. Mâle.

Hab. Trouvé en Juin à Sparte et dans les environs de ses ruines.

70 **PODISMA DIMIDIATA** Br. — Flavo-rufescens, ore et femoribus subtus pallidioribus, mandibulis maxillisque apice nigris; thorace supra tricarinato, cum capite viridano; elytris abdomine dimidio brevioribus, cum alis pallide flavis. Femina. — Mas differt elytris abdominis fere longitudine. — Long. 24 millim., lat. 4. — Maris long. 20 mill. — (Voyez notre Pl. XXX, fig. 8.)

Descr. Tête d'un vert de feuilles assez clair, bordé de jaune pâle; le chaperon et le labre de cette même couleur sur les bords et en avant; d'un brun jaunâtre sur le reste de leur surface; mandibules et mâchoires jaunes, avec l'extrémité brune; palpes d'un jaune très-pâle; la couleur de la tête n'est pas uniforme, mais nuancée sur les côtés de vert plus clair; une bande de cette même couleur se remarque en dessus dans la longueur de la tête; antennes jaunes à la base, d'un jaune brun et même verdâtre dans le reste de leur étendue. Corselet surmonté de trois carènes longitudinales, nuancé sur les côtés de vert clair; poitrine d'un jaune roussâtre, ainsi que l'abdomen; le dessous de celui-ci et les bords postérieurs des segmens en dessus plus clairs; extrémité de l'anus noirâtre. Pattes d'un jaune roussâtre; dessous des cuisses postérieures d'un jaune pâle; une tache noire alongée de chaque côté à leur extrémité. Épines des jambes postérieures noires à l'extrémité. Élytres de moitié plus courtes que l'abdomen, entièrement jaunâtres; ailes inférieures de même couleur, et presque de moitié plus courtes. Femelle. Le mâle diffère par la longueur des élytres, qui atteignent presque l'extrémité de l'abdomen.

Hab. Dans les plaines incultes de la Messénie, de l'Argolide, pendant le courant de Juin.

71 TETRIX SUBULATA? L. (*Gryllus bulla*) Syst. nat. ed. Gmel. I, pars IV, p. 2058, n.° 8. — Fabr. (*Acrydium*) Ent. syst. II, p. 26. — Schæff. Icon. tab. 154, fig. 9 et 10.

Obs. Autant qu'il est possible de déterminer ces petits Orthoptères avec ce qu'en disent les auteurs, cette espèce se trouve en Morée, ainsi qu'aux environs de Paris. La meilleure description qui en existe se trouve dans le tome X de l'Encyclopédie méthodique. Notre insecte est d'un gris-brun uniforme, et l'on n'y retrouve pas les taches irrégulières et les points noirs mentionnés par MM. de Saint-Fargeau et Serville. Les pattes sont en effet annelées de couleur plus claire, mais les jambes postérieures sont d'un brun noir à l'extrémité. Les côtés du prolongement thoracique sont d'un jaune plus clair, ce qui ne s'accorde pas tout-à-fait avec la description déjà citée. Les autres caractères sont les mêmes.

72 TETRIX BIPUNCTATA L. (*Gryllus bulla*) Syst. nat. ed. Gmel. I, pars IV. p. 2057, n.° 6. — Fabr. (*Acrydium*) Ent. syst. II, p. 278, n.° 1. — De Geer, Mém. III, p. 483, n.° 11, pl. 23, fig. 15. — Sulz. Ins. tab. 8, fig. 6.

Hab. Se trouve, ainsi que le précédent, dès le mois d'Avril. Ces deux espèces sont répandues à peu près par toute la Morée.

DICTYOPTÈRES.

Observations sur cet ordre d'insectes et sur celui des Névroptères, aux dépens duquel il est formé; lues à la Société entomologique de France, dans la séance du 13 *Juin* 1832.

L'ordre des Névroptères, tel qu'il fut adopté jusqu'à ce jour, se composait d'une suite de familles qui n'avaient pu être groupées dans une même coupe que par la réunion d'un grand nombre de caractères, dont aucun n'était commun à toutes, si ce n'est celui d'avoir quatre ailes nues, réticulées; il n'est pas besoin de faire sentir combien un tel caractère a peu de valeur, puisque plusieurs autres ordres d'insectes se trouvent dans le même cas, c'est-à-dire qu'il s'y voit également quatre ailes nues, parcourues par des nervures; nous citerons pour exemple des Orthoptères, dont les ailes ressemblent quelquefois à celles des Névroptères.

Si l'on examine les diverses familles de ce dernier ordre, et si l'on prend en considération les différences frappantes qu'elles présentent, principalement sous le rapport des métamorphoses, on sera difficilement de l'avis de notre plus célèbre entomologiste, qui s'exprime ainsi dans un de ses ouvrages : « Ces remarques sur « la transformation des Névroptères consolident l'établissement et la suite des « familles qui remplissent cet ordre. » (Latreille, Cons. sur l'ordre naturel des Crustacés, etc., p. 75.) Malgré l'autorité d'un si grand maître, et tout le respect que l'on doit avoir pour ses opinions, on ne peut s'empêcher de regarder l'ordre des Névroptères, tel qu'il l'adopta, comme un des moins naturels; c'est ce que nous espérons prouver par l'examen des différentes familles qu'on y avait si confusément entassées.

Linné fut le fondateur de cet ordre; il le forma pour y placer des insectes à quatre ailes nues, qui ne pouvaient pas se rapporter à celui des Hyménoptères. Geoffroy n'adopta pas cette classification, mais il réunit les deux ordres sous la dénomination de *Tétraptères à ailes nues.* Fabricius, prenant pour point de départ les organes de la manducation, n'a pas été amené à conserver les Névroptères tels que Linné les avait constitués. Il forma ses Odonates avec les seules Libellulines, et répartit tout le reste dans ses Synistates, ordre qui répond aux Névroptères, si l'on en retranche les Lépismes et les Podures, qui n'y ont aucun rapport. On ne peut qu'approuver cette séparation des Libellulines, que Fabricius sut distinguer des familles voisines, et il y aurait joint, comme a fait M. Latreille, celle des Éphémérines, si les organes de la bouche ne se trouvaient

pas aussi réduits qu'ils le sont dans plusieurs des espèces qui la composent. M. Latreille a envisagé les choses autrement que Fabricius et Geoffroy : revenant aux idées de Linné, il rétablit l'ordre des Névroptères, dont les caractères absolus consistent pour lui dans les quatre ailes nues et le plus souvent égales entre elles.

Considérés d'une manière générale, les Névroptères se partagent aisément en deux grandes divisions, fondées sur un caractère qui n'est pas sans importance, celui des métamorphoses. Ce caractère, jusqu'ici trop négligé, peut servir à disposer cet ordre d'une manière très-naturelle; faute d'en avoir fait usage, on a placé dans la même famille des genres dont les transformations sont très-différentes. C'est ainsi que les Mantispes, les Raphidies, les Termès et les Psoques, qui sont tous des insectes à métamorphoses incomplètes, sont placés parmi les Planipennes, à la suite des Fourmilions, dont les métamorphoses sont complètes. On n'a donc pas à s'étonner si les caractères assignés à cette famille n'ont rien que de vague; plusieurs des genres qui la composent étant rapprochés contre nature et nonobstant leur manière d'être dans leurs différens états.

Parmi les Névroptères dont les métamorphoses sont incomplètes, on trouve d'abord la famille des *Subulicornes* de M. Latreille. Le rapprochement des genres Libellule et Éphémère, déjà indiqué par Réaumur à la suite de ses belles observations sur ces insectes, est entièrement confirmé par la ressemblance des mœurs et des habitudes : sous les deux premiers états ces animaux sont aquatiques et voraces; la nymphe ne diffère de la larve que par la présence des fourreaux qui renferment les ailes; à l'état parfait les Éphémères présentent de plus que les Libellules, une particularité qui consiste dans un changement de peau après avoir quitté la dépouille de nymphe. Ces deux genres d'insectes se séparent, par leurs transformations, de tout le reste des Névroptères, et se rapprochent des Orthoptères, dont les métamorphoses sont plus simples encore. M. Robineau Desvoidy rapporte les Libellules à ce dernier ordre, dans ses Considérations sur l'organisation vertébrale des Crustacés, des Arachnides et des Insectes; mais il laisse les Éphémères parmi les Névroptères, bien qu'elles ne puissent y rester. De Géer avait formé de ce dernier genre, en y joignant les Phryganes, un ordre particulier, sur la seule considération des mandibules extrêmement petites et quelquefois nulles, et du changement de peau que l'insecte exécute après sa transformation à l'état parfait. Mais ni l'un ni l'autre de ces caractères, le premier moins encore que le second, ne paraît suffisant pour éloigner des Libellulines un genre avec lequel elles ont beaucoup de rapport. Ces deux genres doivent, selon nous, constituer un ordre particulier voisin des Orthoptères, mais qui en diffère, parce que dans ceux-ci l'insecte a la même forme sous les trois états; dans

les autres, au contraire, l'insecte parfait diffère essentiellement des deux états précédens. Sous tous les états l'insecte ne cesse pas de marcher ni d'agir. Nous donnerons à cet ordre le nom de *Dictyoptères*, c'est-à-dire qui ont les ailes en réseau.

La seconde famille formée par M. Latreille dans les Névroptères, celle des Planipennes, n'est pas aussi naturelle que la précédente. Elle commence par les Panorpates; insectes dont on ne connaît pas les deux premiers états, mais que l'on suppose avoisiner sous ce rapport les Fourmilions et les Hémérobes. Ces trois tribus, composées d'espèces à métamorphoses complètes, quand elles sont connues, doivent, en retranchant les Némoures et les Perles, former l'ordre des vrais Névroptères. Les transformations encore peu connues des Némoures et des Perles les renvoient parmi les Dictyoptères, dont ils forment une troisième famille [1]. Tout le reste des Planipennes, ou la division des Termitines de M. Latreille, doit être écarté des vrais Névroptères. Les genres qui composaient jusqu'ici cette division n'avaient d'autre caractère en commun que la ressemblance des métamorphoses, incomplètes dans tous. Les Mantispes et les Raphidies se rapportent aux Orthoptères de la famille des Mantides, et on a lieu d'être surpris qu'elles en eussent été écartées. Fabricius ne fit du genre Mantispe qu'une simple espèce de son genre *Mantis*, et M. Latreille, dans son meilleur ouvrage, intitulé: *Genera crustaceorum et insectorum*, plaça ce même genre immédiatement après les Mantes; mais il a renoncé depuis à cette disposition, « à raison, « dit-il, des ailes, qui sont tout-à-fait semblables à celles des Névroptères, des « Raphidies particulièrement. » (Cons. sur l'ordre naturel, etc., p. 69.) On ne voit guère comment les ailes des Mantispes peuvent être semblables à celles des Névroptères, si ce n'est parce que dans ceux-ci on trouve des ailes de toutes les manières. Les Mantispes, et probablement aussi les Raphidies, appartiennent aux Orthoptères, seulement les ailes supérieures ne sont point épaissies dans celles-ci, et le sont en partie dans celles-là; mais cet épaississement de la membrane de l'aile n'est que d'une importance secondaire, et dans tous les ordres d'insectes à ailes supérieures épaissies, on voit des exemples d'ailes presque ou quelquefois tout-à-fait diaphanes. Les Psoques, qui font également partie de la famille des Planipennes, ont la bouche aussi composée que celle des Orthoptères, et semblent devoir être placés dans cet ordre. Les Termites et un nouveau genre qui les avoisine (Embie de M. Latreille), si ses métamorphoses, quand elles seront connues, permettent de le rapporter aux Termites, formeront un ordre isolé, que nous nommerons *Isoptères*, et qui se placera entre les Orthoptères et les Dic-

1. Des observations sur les Némoures, qui vont bientôt paraître dans les Annales des sciences naturelles, nous apprennent que les métamorphoses de ces insectes sont les mêmes que celles des Dictyoptères, et nous engagent à les placer dans cet ordre avec les Perles.

tyoptères. Ces insectes ont un mode tout particulier de réticulation des ailes, mais les organes de la bouche sont très-voisins de ceux des Orthoptères. La manière de vivre si extraordinaire des Termites, et les trois sortes d'individus qui constituent l'espèce, les empêche de rester parmi les Orthoptères.

Il nous reste la troisième famille des Névroptères, celle des Plicipennes pour M. Latreille; elle est composée du genre Frigane, et de deux ou trois autres, nouveaux, formés aux depens de celui-ci. Les insectes de cette famille se rapprochent des derniers Lépidoptères nocturnes par la manière de vivre de leurs larves, qui s'enferment aussi dans des fourreaux construits avec différentes matières, qu'elles lient ensemble avec des soies filées également avec leur bouche. Leurs métamorphoses sont complètes. MM. Kirby et Leach ont érigé cette famille en ordre, sous le nom de *Trichoptères.*

En résumant ces considérations, nous trouvons : 1.° qu'il ne restera plus dans l'ordre des Névroptères que ceux dont les métamorphoses sont complètes, moins les genres de Friganes; 2.° qu'une partie des anciens Névroptères, les Mantispes, les Raphidies et, peut-être, les Psoques, seront renvoyés aux Orthoptères; 3.° que les Termites se rapprochent de ceux-ci, sans cependant s'y rapporter entièrement; 4.° enfin, que les Subulicornes et la famille des Perles constitueront aussi un ordre particulier, dont les caractères peuvent s'énoncer de cette manière :

Ordo DICTYOPTERA Br. — Metamorphosis subincompleta : larva et pupa agiles, subsimiles, prædatores, aquaticæ; pupa alarum rudimenta gerens : imago a præcedentibus distincta, alata, terrestris, in humidis locis victitans. Alæ 4 membranaceæ, nervis numerosis reticulatæ, inter se sæpissime æquales. Os mandibulis maxillisque; maxillis latere externo galea instructis; palpis interdum nullis. [1]

NB. Hujus ordinis familiæ sunt tres : *Libellulinæ*, *Ephemerinæ*, *Perlariæ*, Latr.

FAMILLE DES LIBELLULINES.

73 ÆSHNA FORCIPATA L. (*Libellula*) Syst. nat. ed. Gmel. I, pars V, p. 2625, n.° 11. — Rœs. Ins. II, Aq. II, tab. 5, fig. 3. Femina. — Schæff. Icon. tab. 160, fig. 1. Mas. — Panz. Faun. Germ. fasc. 88, pl. 21. Mas.

Hab. Dans toute la Morée; habite aussi la France, l'Allemagne, l'Italie, les environs de Bruxelles, etc.

74 ÆSHNA GRANDIS L. (*Libellula*) Syst. nat. ed. Gmel. I, pars V, p. 2625, n.° 9. — Fabr. Ent. syst. II, p. 384, n.° 2. — Schæff. Icon. tab. 60, fig. 1, Mas. — Ibid. tab. 2, fig. 4? Femina?

Hab. Espèce répandue dans toute l'Europe.

1. On retrouve dans quelques-uns (les Subulicornes) la galète des Orthoptères, et point de palpes; la galète semble donc en remplir les fonctions.

55540

75 LIBELLULA DEPRESSA L. Syst. nat. ed. Gmel. pars V, p. 2621, n.° 5. — Fabr. Ent. syst. II, p. 373, n.° 2. — Schæff. Icon. tab 106, fig. 1. Mas. — Ibid. tab. 52, fig. 1. Femina. — Panz. Faun. Germ. fasc. 88, n.° 22. Mas.

Hab. Dans toute l'Europe, et commun en Morée.

Obs. Les individus de ce pays ont les taches de la base des ailes plus foncées, et moins de taches jaunes sur les côtés du ventre.

76 LIBELLULA ERYTHREA Br. — Rubra, subtus pallidior, capite anterius sanguineo; abdomine immaculato; antennis spinisque pedum nigris; alis hyalinis, basi aurantiacis, nervis baseos marginisque superioris rubro-flavescentibus, cæteris nigris; parastigmate sublineari, rufescente. — Long. 40 millim.; lat., alis extensis, 70. Mas. — (Voyez notre Pl. XXXII, fig. 4.)

Descr. Devant de la tête d'un rouge de sang; bouche et partie postérieure de la tête d'un jaune rougeâtre; antennes noires: un duvet noirâtre peu serré couvre la tête en entier. Corselet d'un rouge un peu jaunâtre, plus pâle en dessous, revêtu d'un duvet serré et raide de poils roussâtres. Abdomen d'un rouge éclatant presque carminé, qui passe un peu au brun après la mort; la carène longitudinale légèrement noirâtre sur les deux derniers segmens; les crochets terminaux un peu velus. Tout le dessous de l'abdomen beaucoup plus pâle et de la même couleur que la poitrine, c'est-à-dire d'un jaune un peu brun, avec la ligne enfoncée noire: bords latéraux de l'abdomen garnis dans toute leur longueur d'une rangée de très-courtes épines. Cuisses postérieures revêtues de semblables épines sur toutes leurs carènes; les autres cuisses portant en dedans une rangée antérieure de longues épines raides, et une autre postérieure de poils plus longs encore; toutes les jambes armées en dedans de deux rangées d'épines longues; les tarses portant de semblables épines, mais beaucoup plus courtes. La couleur des jambes est rouge, la rangée de poils des cuisses postérieures roussâtre, toutes les épines noires, ainsi que l'extrémité des crochets des tarses. Ailes transparentes, tachées à la base le long du corps de jaune orangé, formant une bande assez étroite sur les supérieures, et une autre plus large et un peu ovalaire sur les inférieures; nervures de la base rouges, celles du bord supérieur jaunâtres, toutes les autres noires; parastigmate très-long, presque linéaire, d'un jaune roussâtre bordé de noir dans sa longueur; membrane de la base des ailes brune. Mâle.

Hab. En Mai, dans la localité humide où nous campâmes aux environs d'une fontaine à Nisi, en Messénie; dans l'Archipel au mois d'Août.

Obs. Cette espèce diffère du *L. vulgata* Fabr. par ses pattes entièrement rouges et son abdomen sans taches ni lignes noires, et du *Ferruginea* ibid., par l'absence de lignes noires, et le peu de jaune de la base de ces mêmes ailes.

77 LIBELLULA CÆRULEA Br. — Nigro-subcærulea, fronte oreque pallidis; thorace albido-villoso; abdomine ad basin subcoarctato, cinereo pulvere consperso, lineolis transversis brevibus prope marginem segmentorum plurium signato, apice nigro, subhirsuto. — Long. 42 millim.; lat., alis extensis, 74. Mas.

DESCR. Devant de la tête et parties de la bouche d'un jaune un peu brun, vertex et partie postérieure de la tête noirâtres; antennes noires. Tête couverte d'un duvet noirâtre assez court et peu serré. Corselet d'un noir peu intense, à reflet bleuâtre fort léger; quelques-unes de ses parties sont d'un jaune-brun légèrement bronzé; les côtés et la poitrine d'un bleu un peu grisâtre, semblable à une petite poussière très-fine; toute sa surface est revêtue d'un duvet grisâtre. Abdomen un peu étranglé vers la base, entièrement couvert de cette même poussière, qui lui donne une teinte de gris bleuâtre: la carène dorsale et les bords des segmens noirs; un petit trait transversal noirâtre de chaque côté de la carène dorsale sur presque tous les segmens; sur les derniers l'extrémité de l'abdomen est noire, les crochets terminaux légèrement velus. Dessous du ventre d'un noir un peu bleuâtre sur les côtés, livide au milieu dans toute sa longueur. Base des cuisses de cette dernière teinte, le reste des pattes noir: cuisses garnies d'épines courtes, celles des jambes beaucoup plus longues, et celles des tarses eux-mêmes. Ailes transparentes, ornées d'un léger reflet bleuâtre; nervures noires, côté et quelques petites nervures transversales au bord supérieur, jaunes; parastigmate presque linéaire, d'un brun roussâtre, bordé de noir dans sa longueur; membrane de la base des ailes blanchâtre. Mâle.

Hab. Dans les lieux humides, entre autres dans les environs de la fontaine de Nisi; à Agios-Florès, etc. Aux mois de Mai et Juin.

78 LIBELLULA FLAVEOLA L. Syst. nat. ed. Gmel. I, pars V, p. 2619, n.° 2. — Fabr. Ent. syst. II, p. 375, n.° 6. — Schæff. Icon. tab. 4, fig. 1. Femina.

Hab. Se trouve principalement au commencement de Juin; habite aussi l'Italie, où il est assez commun.

79 AGRION FESTIVA Br. — Supra nitide virescens, subtus nigricans, corpore transverse striato; antennarum articulo primo externe, abdominisque lineola apice præsertim lateribusque obscure ochraceis; alis fuliginosis, parastigmate albido. — Long. 58 millim.; lat., alis extensis, 74. Femina. — Mas cyaneus, alis concoloribus, thoracis lateribus virescentibus. — Long. 55 millim.; lat., alis extensis, 74. — (Voyez notre Pl. XXXII, fig. 5, mâle; fig. 6, femelle.)

DESCR. Tête d'un vert brillant un peu doré sur le vertex, bleuâtre à la partie antérieure, couverte d'un duvet assez fourni, noirâtre; bouche noire; antennes noires également, le premier article d'un jaune d'ocre sale dans toute sa longueur

en dehors. Corselet de la couleur de la tête, c'est-à-dire d'un vert brillant, strié transversalement; le prothorax surmonté de trois lignes élevées, longitudinales, noires : un duvet assez long, soyeux et grisâtre le revêt au-dessus. Abdomen marqué dans toute sa longueur de stries transversales très-serrées, d'un vert brillant, avec des reflets bleuâtres, surmonté d'une ligne longitudinale peu élevée et très-étroite, colorée de jaune d'ocre sale; cette couleur forme, sur les trois derniers segmens, une bande assez large; pièces terminales de l'abdomen noires; dessous du ventre d'un brun noirâtre; ses côtés, dans la moitié postérieure, d'un jaune d'ocre sale. Poitrine noire, ainsi que les pattes; cuisses et jambes garnies de deux rangées d'épines longues et fort grêles. Ailes d'un brun clair et un peu enfumées à la base; cette teinte plus foncée et même un peu bronzée couvre tout le reste de leur étendue; les ailes inférieures sont un peu plus enfumées; parastigmate oblong, blanchâtre; nervures principales noires, toutes les transversales d'un jaune un peu brun. Femelle.

Le mâle est entièrement d'un bleu très-brillant, avec les côtés du corselet verts; l'abdomen est ferrugineux en dessous à l'extrémité, les pièces qui le terminent sont noires. Ailes plus larges que celles de la femelle, d'un brun fuligineux à la base, d'un bleu très-intense dans le reste de leur étendue. Parastigmate nul. *Hab.* En Mai, sur les arbrisseaux qui bordent les petites rivières et les endroits humides. Plaines de Messène. Se retrouve aussi dans plusieurs autres parties de la Morée, où il est assez commun.

Genus novum. PUELLA Br. — Alæ angustæ, inter se æquales, reticulatæ, nervuris raris areolas tetragonas et quasdam pentagonas fingentibus; margine alarum posteriori areolis minutis.

Obs. Nous avons établi ce genre dans un travail encore inédit sur les Libellulines, qui sera publié dans les Annales de la Société entomologique de France. Nous nous contentons de citer ici les caractères à l'aide desquels on le distingue de suite du précédent. Réunis sous le nom d'*Agrion*, ces deux genres renferment des espèces très-différentes même au simple aperçu, et chez lesquelles la bouche présente deux types bien distincts d'organisation. Voici les caractères alaires des vrais Agrions : *Alæ latæ, ovales, magnitudine inter se subæquales, densissime reticulatæ, areolis plurimis transversis, parallelipipedis; margine alarum posteriori areolis minutis, polygonis.*

80 PUELLA BARBARA Fabr. (*Agrion*) Ent. syst. suppl. p. 286, n.° 2 et 3. Femina. — Vanderl. Monogr. Lib. Eur. p. 35. — *Agrion viridis* Id. Agrion. Bonon. n.° 2. — Schæff. Icon. tab. 117, fig. 4 et 5.

Hab. Jolie espèce d'Italie et de Morée; assez répandue.

81 **PUELLA IRINA** Br. — Flava, thorace supra nigro-trifasciato; capite supra nigro-trilineato, abdominis segmentis supra æneo-virescentibus, basi macula biloba subcærulea; pedibus externe nigris; alis irinis, subopalinis; parastigmate rhomboideo, albo tenuiter marginato. — Long. 40 millim.; lat., alis extensis, 48. — (Voyez notre Pl. XXXII, fig. 7, sous le nom d'*Agrion irina*.)

DESCR. Tête noire, deux bandes transversales sur le devant de la tête et bouche jaunâtres, extrémité des mandibules noire; antennes noires, excepté le premier article, qui est jaune; un duvet roussâtre assez épais revêt toute la tête, tant en dessus qu'en dessous: bord postérieur de la tête et dessus du prothorax jaunâtres: mésothorax marqué de quelques rides transversales, surmonté au milieu d'une carène longitudinale assez élevée; sa surface est noire, armée de deux bandes longitudinales jaunes; les côtés et la poitrine entièrement de cette couleur: on distingue sur chacun des côtés un point noir, et en dessus une ligne raccourcie et très-étroite, également noire: un duvet roussâtre peu serré couvre tout le dessus du corselet. Abdomen jaune, tous les segmens en dessus presque entièrement d'un vert doré, la base seule marquée d'une tache ovalaire et bifide, intérieurement de couleur bleue légèrement grisâtre; la gouttière du dessous de l'abdomen noire dans toute sa longueur. Pattes jaunes en dedans, et noires au côté externe; jambes simples, garnies, ainsi que les cuisses, de deux rangées d'épines noires. Ailes d'un blanc légèrement laiteux, un peu irisées; parastigmate rhomboïdal, noir, finement encadré de blanc.

Hab. Voltigeant sur les plantes, dans les lieux humides en Mai et Juin.

82 **PUELLA NITIDULA** Br. — Pallide flava, capite thoraceque fulvis, nigro-lineatis, abdominis apice supra obscure æneo-virescente, ventre nigricante, tibiis 4 posticis dilatatis; alis hyalinatis, subnitidulis, parastigmate rhomboideo, rufo. — Long. 40 millim.; lat., alis extensis, 54. — (Voyez notre Pl. XXXII, fig. 8, sous le nom d'*Agrion nitidula*.)

DESCR. Tête fauve, marquée de deux bandes transversales noires; la première en dedans de la ligne antérieure des yeux; la deuxième tout-à-fait au bord postérieur; antennes entièrement noires: un duvet gris roussâtre couvre toute la tête. Prothorax fauve, marqué de plusieurs lignes noires, trois principales sur le dos et deux latérales: mésothorax fauve, surmonté d'une carène longitudinale peu élevée, orné de deux larges bandes d'un vert bronzé obscur sur le dos, et latéralement de deux bandes noires, obliques, beaucoup plus étroites, l'intérieure surtout: côté du mésothorax d'un jaune pâle. Abdomen d'un jaune très-pâle et presque blanchâtre, avec le bord des segmens noir; le dessus des trois derniers presque entièrement, et une tache sur celui qui les précède, d'un

vert bronzé obscur; la partie postérieure de tous les segmens un peu roussâtre: dessus de l'abdomen noirâtre dans toute sa longueur: poitrine d'un jaune très-pâle. Pattes fauves; cuisses et jambes garnies de deux rangées de longues épines noires, et ornées d'un trait noir en dehors dans toute leur longueur; les quatre jambes postérieures élargies, d'un jaune pâle, avec la ligne noire extérieure raccourcie; épines et crochets des tarses noirs. Ailes transparentes, brillant d'un léger reflet irisé; parastigmate rhomboïdal, roux.

Hab. Avec le précédent, particulièrement à Agios-Florès.

83 PUELLA HYALINATA Br. — Pallide flava, capite nigro, ore pallescente, thorace fasciis 4 latis obscure virescentibus, abdominis apicis segmentis margine inferiore nigricantibus, ventre nigro; tibiis 4 posticis dilatatis; alis pellucidis, subvitreis; parastigmate rhomboideo, fulvo. — Long. 40 millim.; lat., alis extensis, 48. — (Voyez notre Pl. XXXII, fig. 9, sous le nom d'*Agrion hyalinata*.)

Descr. Tête et antennes noires; bouche jaunâtre; toute la tête revêtue d'un duvet roussâtre assez serré. Prothorax noir, jaune sur les côtés, avec un point noir: mésothorax jaune, un peu roussâtre, surmonté d'une légère carène longitudinale jaune, qui sépare deux larges bandes d'un vert foncé, dont le dos est orné dans toute sa longueur; une bande de même couleur, et aussi large que celle-ci, occupe la partie supérieure des côtés du mésothorax; un trait jaune, assez court, divise cette bande à l'insertion des ailes antérieures. Abdomen d'un jaune pâle; les derniers segmens marqués de noir à l'extrémité (ce qui a été oublié sur la figure); dessous de l'abdomen noirâtre dans toute sa longueur. Poitrine d'un jaune pâle. Pattes d'un jaune roussâtre; jambes antérieures et toutes les cuisses marquées en dehors de deux lignes noires; les quatre jambes postérieures élargies, garnies de deux rangées d'épines grêles, noires, qui se voient aussi aux jambes de devant et aux cuisses; épines des tarses et extrémité de leurs crochets noirs. Ailes transparentes, leur membrane un peu épaisse et comme vitreuse; parastigmate rhomboïdal, de couleur roussâtre.

Hab. Avec les précédens. Ces trois insectes ne sont pas rares.

Obs. Les espèces du genre *Puella* habitent moins exclusivement les lieux humides que celles du genre *Agrion* proprement dit; on les trouve en effet à des distances quelquefois considérables des eaux, et les Agrions, au contraire, ne les quittent presque pas. L'*Agrion festiva*, décrit ci-dessus, se prend toujours sur les arbrisseaux qui bordent les cours d'eau, et jamais nous ne l'avons rencontré dans d'autres localités.

HOMOPTÈRES.

FAMILLE DES CICADAIRES.

Les Fulgorelles.[1]

84 ISSUS ANALIS Br. — Fuscus, flavo-variegatus; rostro basi et corpore subtus pallidis; abdominis segmento ultimo nigro, macula utrinque subrotundata, rufa; pedibus fuscis, tibiis apice tarsisque 2 posticis pallidioribus; cæteris tarsis nigricantibus. Femina. — Long. 7 millim., lat. 6. — (Voyez notre pl. XXXI, fig. 9.)

DESCR. La couleur générale de cet insecte est un jaune grisâtre, varié de petites taches irrégulières brunes, très-serrées, et qui font paraître l'animal d'un brun clair à l'œil nu. Sur la tête et le corselet le brun paraît être le fond de la couleur, sur lequel ressortent beaucoup de petites taches jaunes: c'est le contraire sur les élytres. Base du rostre d'un jaune pâle ou blanchâtre, le reste de cet organe d'un brun noirâtre luisant; extrémité du premier article des

1. Nous commençons par cette tribu, qui forme, avec les insectes connus sous les noms de *Membracides* et de *Cicadelles*, une division naturelle et assez bien assortie; mais ces trois familles doivent former un groupe particulier, ayant plusieurs caractères communs, tels que d'avoir trois articles aux antennes et deux yeux lisses seulement, quand elles en ont d'apparens. Quant aux Cigales, qui composent la famille des Chanteuses de M. Latreille, leurs six articles aux antennes, leurs yeux lisses au nombre de trois, leur organisation si singulièrement propre à produire une stridulation très-sonore, et encore l'impossibilité où elles sont de pouvoir sauter, les éloignent suffisamment du premier groupe, dont elles peuvent rester voisines sans en faire partie.

L'ordre des Homoptères pourrait se diviser en deux sections, dont la première renfermerait les trois premières tribus dont je viens de parler, et à ce groupe serait donné le nom de *Stérélytrés*, qui donnerait idée de la différence des deux paires d'ailes entre elles; la seconde section serait celle des *Hyménélytrés* de M. Latreille, dans laquelle les quatre ailes se ressemblent pour la consistance : cette section se composerait des *Chanteuses* (Cigales), des *Psyllides*, des *Thripsides* et des *Aphidiens*.

Les *Gallinsectes* pourraient à la rigueur se placer à la suite de cette division; mais ils offrent assez de caractères pour en être séparés et former un ordre à part.

Quant au genre *Aleyrode*, la marche de ses métamorphoses l'éloigne assez d'un ordre où ces changemens d'état sont toujours incomplets. Cet insecte commencerait la série des métamorphoses complètes, où il nécessiterait une division à cause de ses organes buccaux.

Cet établissement de nouvelles coupes de plus en plus nombreuses, entraînera à des séparations dont on ne saurait prévoir le terme : telle est l'objection que l'on pourra faire. Mais nous répondrons que MM. le docteur Leach, Kirby et Léon Dufour nous en donnent l'exemple, et que, philosophiquement, ces coupes suivent la marche de la nature, qui ne s'en tient pas à certains caractères plus ou moins restreints, comme pour nous donner le moyen de former des ordres d'Insectes, mais qui semble, au contraire, se plaire à tout diversifier.

antennes jaunâtre en dedans, c'est-à-dire du côté de la tête. Celle-ci marquée en arrière de deux taches transversales d'un jaune roux, placées le long du bord postérieur. Corselet légèrement élevé au milieu, marqué, ainsi que la tête, d'un trait jaunâtre très-fin. Écusson enfoncé largement avant l'extrémité; cette dernière partie jaunâtre. Outre les nervures longitudinales, qui sont noirâtres, les pseudélytres [1] sont traversées dans les intervalles par d'autres nervures plus petites et très-nombreuses; toutes sont élevées et jaunâtres, ainsi que le bord externe des élytres. Ailes inférieures obscurcies; dessous du corps pâle, noirâtre en quelques endroits; le dernier segment de l'abdomen d'un brun très-foncé, presque noir, marqué de chaque côté d'une tache d'un jaune roux presque orbiculaire. Pattes d'un brun roux, avec l'extrémité des cuisses noire, et celle des jambes, au contraire, jaunâtre; tarses noirâtres, ceux de la dernière paire de pattes très-pâles, bruns seulement au bout de chacun de leurs articles.

Hab. Au mois de Juin sur les arbres, dans les environs de Mistra.

Obs. Quoique l'un des caractères de cette tribu soit d'avoir deux ocelles, ces organes disparaissent dans plusieurs genres, notamment dans le genre *Issus.*

Les Cicadelles.

85 CERCOPIS SANGUINOLENTA Fabr. Syst. Rhyng. p. 92, n.° 20. — Panz. Faun. Germ. 33, tab. 12.

Hab. Beaucoup moins commun en Morée que le suivant; se trouve aussi dans une grande partie de l'Europe.

Obs. On en trouve une variété, qui consiste en ce que la tache de la base des ailes supérieures est divisée en deux.

86 CERCOPIS MACTATA Germ. Magas. (Je n'en connais que des extraits manuscrits.)

Hab. Très-commun, pendant les mois d'Avril, Mai et Juin, sur un grand nombre de plantes; habite aussi le midi de la France, mais ne se trouve point à Paris.

87 PTYELUS ANGULATUS Fabr. (*Cercopis*) Syst. Rhyng. p. 97, n.° 49. — Panz. Faun. Germ. 103, tab. 10.

Hab. Très-commun partout; en Morée, en Italie, en France et jusques en Suède.

88 PTYELUS SPUMARIUS Fabr. (*Cercopis*) Syst. Rhyng. p. 95, n.° 35. — Schæff. Elem. tab. 42.

Hab. Espèce aussi répandue que la précédente.

1. Mot proposé par M. de Laporte dans un travail sur les Homoptères (Ann. de la Soc. ent.).

89 PTYELUS BIFASCIATUS Fabr. (*Cercopis*) Syst. Rhyng. p. 98, n.° 57. — Panz. Faun. Germ. 7, tab. 20.

Hab. La Morée en Mai et Juin, ainsi que la France, l'Italie, et la Suède même d'après Fabricius.

90 EUSCELIS LINEOLATA Br. — Atra, thorace transverse tenuissime striato; capite thoraceque lineis tribus longitudinalibus et punctis nonnullis flavis; scutello flavo, bifasciato; elytris vitreis, fusco variegatis; femoribus 4 anticis flavo-annulatis. Femina, mas. — Long. 3 ½ millim., lat. 1 ½. — (Voyez notre Pl. XXXI, fig. 10.)

Descr. Ce petit insecte est noir, et sa tête ornée de deux taches jaunâtres de chaque côté au-dessous des yeux, de trois petites lignes longitudinales en dessus, dont les latérales sont quelquefois interrompues, et en outre d'un petit point de chaque côté près des lignes latérales et en dedans de ces lignes: toutes sont de couleur jaunâtre. Corselet finement strié en travers, marqué de trois lignes jaunes, qui sont la continuation de celles de la tête; ses côtés marqués de deux taches arrondies, jaunes, placées l'une au-dessus de l'autre, la supérieure ocellée, l'autre entière: quelquefois les lignes jaunes du corselet s'élargissent irrégulièrement, communiquant même entre elles par quelques traits transversaux. Deux bandes jaunes, larges, irrégulières ou sinuées, parcourent l'écusson en longueur, et s'étendent presque entièrement sur les bords latéraux; cependant on y voit encore un peu de noir. Pseudélytres transparentes comme de la corne très-mince et de la même couleur, variées de petites mouchetures brunes en travers; les côtes longitudinales et les bords bruns. Ailes inférieures irisées, obscures. Cuisses noires, annelées de fauve; les deux dernières noires latéralement, fauves en dessus et en dessous: jambes antérieures pâles, les suivantes noirâtres sur les côtés: tarses noirâtres; épines des jambes pâles. Les deux sexes ne paraissent pas différer notablement.

Hab. Trouvé dans les environs de Sparte vers la fin de Juin.

Obs. Cette espèce ne rentre pas dans les divisions établies par MM. Le Peletier de Saint-Fargeau et Serville, à l'article Tettigonides de l'Encyclopédie par ordre de matières. Je suis donc forcé d'en faire un genre particulier, qui sera caractérisé par l'absence d'ocelles; je renvoie pour les autres caractères à l'article de l'Encyclopédie.

Les Chanteuses.

91 CICADA PLEBEIA L. Syst. nat. ed. Gmel. I, pars IV, p. 2097, n.° 15. — Willd. Entom. t. 1, p. 457, n.° 5. — *La grande Cigale européenne*, Stoll, Cicad. tab. 24, fig. 13. Femelle. — Ibid. tab. 25, fig. 13. Mâle. — *Tettigonia fraxini* Fabr. Syst. Rhyng. p. 40, n.° 37.

Hab. Cet insecte est fort répandu pendant les mois de Juin, de Juillet, d'Août et de Septembre : ce n'est guère que vers le milieu de Juin qu'il commence à paraître, mais alors on ne peut traverser le moindre bois sans être étourdi par ses bruyantes stridulations. On le trouve tantôt sur le mûrier, tantôt sur le figuier et sur quelques autres arbres; il se tient également sur les arbrisseaux.

92 TIBICEN ORNI L. (*Cicada*) Syst. nat. ed. Gmel. I, pars IV, p. 2097, n.° 16. — Fabr. (*Tettigonia*) Syst. Rhyng. p. 40, n.° 35. — Stoll, Cicad. tab. 22, fig. 133.

Hab. A peu près aussi répandu que le précédent; de tous les arbres c'est l'olivier sur lequel il se tient le plus communément.

93 TIBICEN VITREUS Br. — Ater, sericeo-subvillosus; capite thoraceque rufo-maculatis; corpore subtus pallido, abdominis segmentis macula disci fusca notatis; pedibus plus minusve fuscis; alis vitreis, superiorum nervis 2 transversis ad apicem alæ infuscatis; nervis nigris, ad basin pallidis. Femina. Mas thorace pallidiore, abdomine immaculato, rufo. Femora antica in utroque sexu trispinosa. — Long. 18 milim.; lat., alis extensis, 48. — (Voyez notre Pl. XXXI, fig. 11.)

Descr. Tout le corps noir en dessus, revêtu çà et là d'un duvet soyeux, doré, plus abondant sur la tête et le corselet. La tête marquée d'un trait oblique de chaque côté au-dessus des antennes, et d'un point en arrière sur le sillon du milieu, de couleur rousse. Une ligne longitudinale au milieu, et de chaque côté une petite bande transversale et échancrée, de la même couleur, se remarquent sur le premier segment du corselet; le bord postérieur de chaque côté est coloré de roux. Le grand segment du corselet entièrement noir, avec une seule tache rousse en arrière à l'extrémité, sur la partie qui semble remplacer l'écusson. Abdomen entièrement noir; on voit seulement un peu de roux sur l'avant-dernier segment; tous sont creusés dans leur longueur d'un profond sillon interrompu en différens endroits. Tout le corps en dessous d'un jaune pâle; la tarière seule brune. Une tache brune, arrondie, centrale, est posée sur tous les segmens de l'abdomen; elle se divise en deux sur le dernier, et se trouve séparée par la base de la tarière. Dessous du corps beaucoup plus velu que le dessus. Toutes les pattes brunes en dessus, fauves en dessous; les cuisses fauves à l'extrémité : un anneau fauve se remarque à la base des quatre jambes postérieures et sur le milieu des tarses de la dernière paire de pattes; les deux jambes et les quatre tarses antérieurs sont presque entièrement noirâtres; les cuisses antérieures armées de trois épines. Ailes transparentes, ayant à peu près la consistance et le reflet du verre; les supérieures ont les nervures brunes, celles de la base seulement plus pâles, ainsi que la côte externe; une petite tache enfumée couvre les nervures transversales des deux cellules extérieures du bout de l'aile.

La membrane de la base de l'aile est rougeâtre, ainsi que le bord inférieur et terminal. Ailes inférieures également bordées d'un très-petit trait rougeâtre, et marquées de deux taches brunes, l'une au bout de la côte externe, l'autre au côté opposé à l'angle rentrant que forme cette aile. Femelle.

Le mâle a beaucoup plus de roux au corselet; l'abdomen est d'un fauve roux ou même rougeâtre, sans taches; quelquefois les pattes sont presque entièrement fauves. Les côtés de l'abdomen sont plus ou moins marqués de fauve roux. Les *opercules* sont fauves, armés d'une épine en forme d'écaille; ils ne couvrent que le premier segment de l'abdomen. Une nervure longitudinale, la quatrième en comptant celle du bord externe de l'aile supérieure, est élargie presque dans toute sa longueur.

Hab. Sur le figuier principalement. En Juin et Juillet.

94 TIBICEN HYALINATUS Br. — Ater, sericeo aut albicante villosus, thorace antice fulvo maculato; corpore subtus pallido, abdomine rufescente, medio levigato; pedibus fuscis partim flavidis; femoribus 2 anticis trispinosis; alis tenuissimis, pellucidis, subirinis, superioribus immaculatis. Mas. — Long. 18 millim.; lat., alis extensis, 45. — (Voyez notre Pl. XXXI, fig. 12.)

Descr. L'insecte est noir en dessus; recouvert d'un duvet assez abondant, tantôt jaune et tantôt blanchâtre sur le même individu. La tête n'a de roux qu'un petit trait oblique en dessus des antennes, et un point à son milieu en arrière. Le premier segment du corselet est marqué d'une ligne longitudinale et d'une grande tache latérale de chaque côté qui occupe presque toute sa surface; ces taches et lignes sont fauves. Extrémité scutellaire du dernier segment taché de roux. Les segmens de l'abdomen partagés en deux par une strie transversale et interrompue; leur bord orné d'une petite frange de poils d'un jaune doré. Dessous du corps pâle; le ventre roux ou rougeâtre, plus lisse dans son milieu. Les pattes offrent la même disposition de couleurs que dans l'espèce précédente, c'est-à-dire plus ou moins de fauve, du brun en dessus, et un anneau fauve aux jambes des deux dernières paires; les deux antérieures sont entièrement brunes: cuisses antérieures armées de trois épines. Opercules fauves, noirs à la base en dehors, un peu étroits, échancrés en dedans, arrondis à l'autre côté et dirigés vers l'opercule opposé. Ils ne couvrent pas entièrement le premier segment de l'abdomen, et sont armés d'une épine élargie en écaille, laquelle est noire, bordée de fauve. Ailes parfaitement transparentes, d'une ténuité extrême; et c'est même le caractère qui distingue de suite cette espèce de la précédente, dont les ailes sont épaisses et vitrées : elles n'ont qu'un très-léger reflet à peine irisé; leurs nervures sont noires, excepté celles de la base, qui passent au fauve. Les ailes supé-

rieures n'ont aucune tache enfumée, les autres en ont deux, comme le *T. vitreus*. Mâle.

Hab. Cette jolie espèce paraît rare. Nous l'avons prise en Laconie, au mois de Juin.

95 TIBICEN FLAVEOLUS Br. — Flavescens, capite et thorace supra nigris; thoracis segmento antico flavo-marginato, linea media longitudinali flava; abdomine supra medio et lateribus nigro, segmentis flavo-marginatis; femoribus anticis 4 dentatis; alis hyalinis subvitreis, nervis baseos pallidis, apicis fuscis. Mas. — Long. 13 millim.; lat., alis extensis, 31. — (Voyez notre Pl. XXXI, fig. 13.)

Descr. Cette petite espèce a la tête et le corselet noirs en dessus; le segment antérieur de celui-ci entièrement bordé de jaune pâle, seulement les bords latéraux et postérieurs sont les plus larges; une bande longitudinale de même couleur règne sur le milieu de ce même segment. La partie de la tête qui couvre l'insertion des antennes est également d'un jaune pâle, ainsi que la partie postérieure du plus grand segment du thorax. Le premier segment de l'abdomen, entièrement noir, est très-légèrement bordé de jaune; les suivans sont noirs, et leur milieu sur les côtés seulement; le reste jaune, ainsi que les bords. Tout le corps en dessous de cette même couleur. On remarque un trait noir sur chacune des hanches et le long des cuisses en dedans; les deux cuisses de devant sont noires en dessus; les jambes de la même paire de pattes brunes au côté interne et les tarses noirâtres, excepté à la base; les autres tarses n'ont de brun qu'à l'extrémité : cuisses antérieures munies de trois fortes dentelures, et d'une quatrième plus petite en avant des autres. Ailes transparentes, légèrement vitrées, nuancées de quelques jolis reflets; dans toutes, les nervures sont jaunes depuis la base jusqu'au milieu et même au-delà; dans le reste des ailes elles sont noirâtres. Mâle.

Hab. Aux environs de Mistra, près de l'antique Sparte.

96 TIBICEN ANNULATUS Br. — Flavescens, capite thoraceque nigris, rufo-maculatis; scutello nigro; abdomine rufo, segmentis flavo-marginatis, transverse nigro-fasciatis; femoribus anticis tridentatis; alis immaculatis, subnitidis, nervis fuscis, exteriori nervo flavido. Mas. — Long. 13 millim.; lat., alis extensis, 32. — (Voyez notre Pl. XXXI, fig. 14.)

Descr. La tête et le corselet sont noirs, tant en dessus qu'en dessous; un trait longitudinal au milieu, et une large tache de chaque côté, d'une couleur rougeâtre pâle ou rousse, se remarquent sur le segment antérieur du thorax; le suivant n'est marqué qu'en arrière et sur les côtés de taches de cette même couleur : pièce scutellaire noire, ce qui distingue cette espèce des trois précédentes.

Abdomen d'un roux testacé, plus vif dans les individus vivans; chaque segment bordé de jaune pâle, et marqué vers ce bord d'une bande noire dans toute sa largeur. Dessous de l'abdomen d'un roux plus pâle que le dessus, ou jaunâtre, sans autres taches qu'un peu de noir à la commissure de la plaque inférieure des segmens avec la supérieure. Les opercules, larges, courts, d'un jaune très-pâle, avec la base noire, sont surmontés d'une épine alongée en forme d'écaille, dont le tour seul est jaune. Pattes d'un brun roux, la plus grande partie des jambes et un anneau à l'extrémité des cuisses sont d'un jaune pâle; la base des jambes, leur extrémité et celle des tarses, brunes : trois fortes épines arment les deux cuisses de devant. Tout le corps en dessus est couvert d'un duvet doré, qui tombe aisément; les pattes sont légèrement velues. Ailes transparentes, brillant d'un léger reflet métallique, sans taches; toutes les nervures brunes, excepté celles du bord externe des supérieures et l'extrémité de la même nervure des inférieures. Mâle.

Hab. Aux environs de Monembasie, en Juillet.

COLÉOPTÈRES.

LES PENTAMÉRÉS.

FAMILLE DES CARNASSIERS.

Les Carabiques.

97 **CICINDELA LITTORALIS** Fabr. Syst. Eleuth. I, p. 235, n.° 17. — Dej. Spec. I, p. 104, n.° 87, et Icon. pl. 3, fig. 4 et 5. — *Carabus nemoralis* Oliv. Coléopt. II, 33, p. 13, n.° 10, pl. 3, fig. 36.

Hab. En grand nombre sur les bords de la mer, depuis le commencement du printemps jusqu'à la fin de la belle saison. Elle affectionne particulièrement les plages sablonneuses, et se trouve néanmoins sur les rochers calcaires les plus chauds et les plus secs des rivages maritimes. Toute la Morée et les Cyclades sont peuplées de cet insecte, également répandu dans le midi de la France.

98 **CICINDELA CAMPESTRIS** Fabr. Syst. Eleuth. I, p. 233, n.° 11. — Oliv. Coléopt. II, 33, p. 11, n.° 8, pl. 1, fig. 3. — Dej. Spec. I, p. 59, n.° 43, et Icon. pl. 3, fig. 1. — Ibid. var. *Maroccana* Fabr. Syst. Eleuth. I, p. 234, n.° 12.

Hab. La plus rare peut-être des Cicindèles de Morée; elle parait dès le commencement d'Avril sur les bords de la mer.

99 **CICINDELA OLIVIERIA** Br. — Viridis; abdomine subtus cyaneo; capite, thorace scutelloque rubro-cupreis; elytris punctis 5 marginalibus albis, 6.° centrali, fusco cincto; pedibus cupreis; trochanteribus nigris. Femina. — Long. 12 millim., lat. 5 ⅓. — (Voyez notre Pl. XXXIII, fig. 1.)

Descr. Tête chagrinée, striée longitudinalement en dedans des yeux; d'une couleur cuivreuse, avec deux larges lignes vertes en avant, qui se dirigent obliquement vers l'insertion des antennes au milieu de la tête, et plus loin deux autres parallèles aux précédentes, allant des yeux vers le bord postérieur; labre jaunâtre, garni au bord antérieur, qui est légèrement sinué, d'une rangée de points enfoncés; palpes et mandibules cuivreux, l'extrémité seule de ces dernières noire; les quatre premiers articles des antennes cuivreux, tous les autres noirs; la tête et les palpes couverts de poils assez longs: on retrouve encore quelques-uns de ces poils sur le corselet. Celui-ci court, un peu en cœur, presque aussi large que la tête en avant, marqué de deux sillons transversaux, l'un au bord antérieur, l'autre au bord postérieur, outre un troisième longitudinal, qui les réunit : il est granulé, un peu strié en arrière, et partout d'un rouge cuivreux, excepté dans les sillons, qui sont d'un vert bleuâtre. Écusson triangulaire et

cuivreux. Élytres beaucoup plus larges que le corselet, presque planes, d'une forme plus ovalaire que dans le *C. campestris*, avec lequel cette espèce semble avoir le plus de rapports; l'angle de la base est aussi plus carré que dans la même espèce : le bord postérieur des élytres forme vers la suture un petit angle rentrant, et n'est point dentelé ni épineux; la granulation est la même que dans le *C. campestris;* leur couleur est verte, avec les bords latéraux légèrement cuivreux : on remarque sur chacune six taches blanches, savoir : une à l'angle de la base, les deux suivantes placées l'une au-dessus de l'autre, près le bord externe, étroites et transversales; la quatrième plus près de l'extrémité, encore sur le bord externe, plus large que les deux autres; la cinquième à l'extrémité, formant une bande alongée et étroite; enfin la sixième, un peu au-dessous du milieu de l'élytre, plus grosse que les autres et arrondie, placée, comme dans le *C. campestris*, au milieu d'une tache noirâtre et oblongue. Sur les élytres on aperçoit les mêmes enfoncemens que dans cette dernière espèce. Dessous de l'abdomen d'un bleu très-brillant sur le bord des segmens; des taches triangulaires à l'extrémité de ceux-ci, et la poitrine d'un vert doré. Pattes d'un rouge cuivreux, avec les tarses d'un vert doré, et les trochanters noirs. Femelle.

Hab. Au commencement d'Avril près des marécages voisins de la mer, à quelque distance de l'emplacement du vieux Pylos; très-rare.

100 BRACHINUS GRÆCUS Dej. Spec. V, part. 2, p. 430, n.° 72. — (Voyez notre Pl. XXXIII, fig. 2.)

Hab. Les endroits pierreux; assez rare. Se trouve aussi en Sicile.

101 BRACHINUS NIGRICORNIS Gebl. — Dej. Spec. V, part. 2, p. 429, n.° 70, et Icon. pl. 17, fig. 3. — (Voyez notre Pl. XXXIII, fig. 3.)

Hab. Communiqué par M. Gory.

102 BRACHINUS BAYARDI Sol. — Dej. Spec. V, part. 2, p. 431, n.° 73.

Hab. Communiqué par M. Gory.

103 DROMIUS QUADRILLUM Duft. II, p. 246, n.° 12. — Dej. Spec. I, p. 249, n.° 19, et Icon. pl. 13, fig. 7.

Hab. Sous les pierres en Messénie, particulièrement aux environs de Modon. Cette espèce est de toute l'Europe méridionale.

104 LEBIA CYATHIGERA Ross. *(Carabus)* Faun. etrusc. I, p. 222, n.° 549, pl. 7, fig. 3. — Dej. Spec. I, p. 260, n.° 8, et Icon. pl. 15, fig. 2.

Hab. Rare. Habite aussi tout le midi de l'Europe.

105 SIAGONA OBERLEITNERI Pareyss. — Dej. Spec. V, part. 2, p. 477, n.° 11, et Icon. pl. 20, fig. 3.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

106 SCARITES LEVIGATUS Fabr. Syst. Eleuth. I, p. 124, n.° 9. — Dej. Spec. I, p. 398, n.° 33, et Icon. pl. 21, fig. 6. — *Sabulosus* Oliv. Coléopt. III, 36, p. 11, n.° 12, pl. 1, fig. 8.

Hab. Dans les plages de sable, où il se creuse des trous assez profonds. Au mois de Mai, environs de Modon.

107 CLIVINA ARENARIA Fabr. (*Scarites*) Syst. Eleuth. I, p. 125, n.° 15. — Oliv. Coléopt. III, 36, p. 13, n.° 16, pl. 1, fig. 6. — Dej. Spec. I, p. 413, n.° 1, et Icon. pl. 23, fig. 1.

Hab. Sous les pierres; plus rare qu'aux environs de Paris.

108 DITOMUS CYANEUS Oliv. Coléopt. III, 36, p. 11, n.° 10, pl. 2, fig. 17. — Dej. Spec. V, part. 2, p. 523, n.° 18, et Icon. pl. 27, fig. 2.

Hab. Pendant le commencement de la belle saison, courant çà et là dans la campagne; sur toute la surface de la Morée.

109 DITOMUS CÆRULEUS Dupont, ined. — Punctatus, cæruleus; thorace subquadrato, leviter rugoso; elytris profunde punctato-striatis. — Long. 13 millim., lat. 5 ⅔.

Descr. Cette espèce a beaucoup de rapports avec le *D. cyaneus* Oliv. Coléopt. III, pl. 2, fig. 17; mais quand on les compare, il est impossible de ne pas en saisir les différences. Dans le *D. cyaneus* le corselet est plus carré, plus large que long; dans l'autre c'est le contraire : chez le premier les élytres sont à peine striées, tandis que le *cæruleus* est marqué de stries profondes : en outre, les élytres sont beaucoup plus étroites et ovalaires, tandis qu'elles sont larges et presque en carré alongé dans l'espèce d'Olivier. Les pattes antérieures sont également plus longues. En général, l'insecte est beaucoup plus cylindrique.

Hab. Communiqué par M. Dupont.

110 DITOMUS OBSCURUS Stev. — Dej. Spec. I, p. 445, n.° 8, et Icon. pl. 27, fig. 4. — (Voyez notre Pl. XXXIV, fig. 1.)

Hab. Au printemps sous les pierres, dans la plaine de Modon.

111 DITOMUS SULCATUS Fabr. (*Scaurus*) Syst. Eleuth. I, p. 122, n.° 3. — Dej. Spec. I, p. 446, n.° 9, et Icon. pl. 27, fig. 5. — *Scarites bucephalus* Oliv. Coléopt. III, 36, p. 12, n.° 14, pl. 1, fig. 3-5.

Hab. Comme le précédent; on le prend aussi dans la France méridionale et en Italie, en Espagne et en Dalmatie, où M. le comte Dejean l'a trouvé.

112 DITOMUS DAMA Ross. (*Scarites*) Faun. etrusc. et Mant. I, p. 92, n.° 206, pl. 2, fig. H. h. — Dej. Spec. I, p. 442, n.° 4, et Icon. pl. 26, fig. 5.

Hab. Les mêmes localités que les précédens.

113 **DITOMUS LEFEBVRE** Br. — Depressus, fuscus, profunde punctatus; capite antice late impresso; thoracis parte postica valde angustata; elytris profunde punctato-striatis; interstitiis tenuiter punctatis; antennis, labro pedibusque ferrugineis. — Long. 9 millim., lat. 3 ½.

DESCR. Tête un peu plus large que le corselet en arrière, parsemée de points enfoncés profonds, mais peu serrés, et marquée en avant d'une large impression, qui occupe toute sa moitié antérieure et dans laquelle on remarque près du labre un sillon transversal assez profond; labre finement et rarement ponctué, d'un brun un peu rougeâtre; mandibules de la couleur de la tête, c'est-à-dire, d'un brun foncé; le reste de la bouche d'un rougeâtre clair: antennes finement ponctuées, légèrement velues et d'un brun rougeâtre. Corselet aplati, très-fortement rétréci en arrière, couvert d'une ponctuation semblable à celle de la tête, et marqué sur le disque, de chaque côté du sillon médian, d'une forte impression arrondie; sa couleur est la même que celle du corselet. Écusson triangulaire, ponctué et brun comme le corselet. Élytres de la largeur du corselet, aplaties, de même largeur jusqu'à l'extrémité, où elles s'arrondissent: leur surface est parcourue par des stries longitudinales profondes, dans lesquelles on distingue de gros points enfoncés; les intervalles des stries sont marqués de deux lignes longitudinales de points enfoncés, plus faibles que ceux des stries: la couleur des élytres est celle de la tête et du corselet. Dessous du corps noir; ventre très-faiblement ponctué; la poitrine, au contraire, très-profondément; pattes d'un brun rougeâtre, avec les jambes un peu plus foncées, ponctuées et revêtues de poils roussâtres, ainsi que les tarses.

Hab. Communiqué par M. de Laporte. Ce même insecte se trouve en Sicile, d'où il a été rapporté par M. Alex. Lefebvre, à qui nous l'avons dédié.

114 **DITOMUS ROBUSTUS** Pareyss. — Dej. Spec. V, part. 2, p. 522, n.° 17, et Icon. pl. 27, fig. 1. — (Voyez notre Pl. XXXIV, fig. 5.)

Hab. Cette espèce est une des plus communes de ce genre en Morée; on la prend en assez grand nombre au mois d'Août dans la plaine de Modon. Nous en avons une variété à pattes ferrugineuses.

115 **DITOMUS DEPRESSUS** Laporte, ined. — Depressus, profunde punctatus, niger; thorace subcordato; elytris punctato-striatis, rufo-villosulis; palpis, antennis pedibusque obscure ferrugineis. — Long. 10 millim., lat. 3 ½.

DESCR. Entièrement noir; tête et corselet fortement ponctués; une forte impression en avant sur la tête; labre plus finement ponctué, garni antérieurement de poils roux; palpes d'un ferrugineux obscur, ainsi que les antennes, dont la base est noire, et le dernier article le plus pâle de tous; elles sont couvertes

d'un léger duvet roussâtre. Corselet un peu échancré en avant, marqué vers chacun des angles antérieurs d'une impression faible, arrondi latéralement, étranglé en arrière : outre un léger sillon longitudinal, on y remarque une impression triangulaire à la partie antérieure de ce sillon : surface du corselet aplatie, ainsi que les élytres. Celles-ci à peu près de la largeur du corselet, striées, couvertes entre les stries de points enfoncés, et par dessus d'un court duvet roussâtre. Dessous du corps finement ponctué; poitrine rugueuse; pattes d'un ferrugineux obscur; jambes fortement ponctuées, et garnies, ainsi que les tarses, d'un duvet ferrugineux.

Hab. Cette espèce m'a été communiquée par M. de Laporte. Elle se trouve aussi à Corfou.

116 DITOMUS SIAGONOIDES Laporte, ined. — Depressus, niger, profunde punctatus; elytris punctato-striatis; palpis pedibusque ferrugineis; antennis obscurioribus; mandibulis maris cornu conico, incurvo, feminæ dente obtuso, minuto instructis. — Long. 8 ½ millim., lat. 3.

Descr. Entièrement noir, aplati, tête et corselet fortement ponctués; palpes ferrugineux; antennes d'un ferrugineux obscur; tête marquée en avant de deux impressions assez fortes, et qui se réunissent presque l'une à l'autre; mandibules relevées dans les mâles en forme de corne courte, conique et légèrement courbée en dedans; dans les femelles on remarque seulement sur chaque mandibule une petite dent courte et obtuse. Corselet un peu échancré en avant, étranglé en arrière, marqué à son milieu d'un léger sillon longitudinal. Écusson triangulaire, lisse et impressionné. Élytres à peu près de la largeur du corselet, couvertes de stries ponctuées; les intervalles de ces stries sont marqués de gros points enfoncés, moins profonds que ceux du corselet. Dessous du corps ponctué; pattes d'un ferrugineux obscur; jambes couvertes de poils roux.

Hab. Communiqué par M. de Laporte. Mêmes localités que le précédent.

117 ACCINOPUS MINUTUS Br. — Niger, cylindricus; labro profunde et clypeo parum emarginatis; thorace lateribus subrotundato, margine antico subrecto, vix emarginato; elytris striatis, punctis ad apicem impressis; palpis et antennis ferrugineis; pedibus nigricantibus, tarsis obscure ferrugineis; spinis tibiarum posticarum gracilioribus. Mas. — Long. 12 millim., lat. 4 ½. — (Voyez notre Pl. XXXIII, fig. 11.)

Descr. Cet insecte ressemble beaucoup à l'*A. megacephalus;* il est, comme lui, noir et lisse, avec les palpes et les antennes ferrugineux, ces dernières légèrement velues; le labre est plus profondément échancré en avant que dans le *Megacephalus*, et ferrugineux sur les bords; il n'a pas de sillon longitudinal, ou celui-ci est très-faible; le bord du chaperon ne forme pas un angle rentrant,

mais il est seulement légèrement échancré; les impressions entre les antennes sont beaucoup plus faibles. Le corselet est un peu moins large, et a davantage la forme d'un quadrilatère, sa partie antérieure étant un peu moins échancrée: il est aussi large en avant qu'en arrière, plus arrondi sur les côtés; ses angles postérieurs sont un peu plus émoussés, et les antérieurs rapprochés de la tête, ce qui arrondit un peu le corselet; enfin, il est un peu moins aplati, et la ligne dorsale est beaucoup plus profonde, ainsi que les impressions transversales. Les élytres ne sont pas plus larges que le corselet, et celui-ci étant plus étroit, toutes proportions gardées, que dans le *Megacephalus*, il en résulte que sa forme générale est plus étroite. Ainsi que le corselet, les élytres sont plus bombées que dans le *Megacephalus;* les épines qui garnissent en arrière les jambes postérieures sont plus longues et beaucoup plus grêles, et cela d'une manière sensible. Le reste comme dans le *Megacephalus*, que M. le comte Dejean a si bien décrit dans le tome IV de son *Species* que je n'ai pu mieux faire que de comparer mon espèce avec la sienne. Mâle.

Hab. Au mois de Mars sous les pierres, dans les environs de Modon et de Navarin.

118 ACCINOPUS SUBQUADRATUS Br. — Niger, cylindricus, labro profunde et clypeo parum emarginatis; thorace subquadrato, margine antico subemarginato, angulis anticis haud productis, posticis subrotundatis; elytris striatis, punctis ad apicem impressis; palpis, antennis tarsisque ferrugineis; spinis tibiarum posticarum gracilioribus. Mas. — Long. 16 millim., lat. 6.

Descr. Cette espèce est répandue dans toutes les collections, sous le nom de *Megacephalus*, depuis qu'on l'a rapportée du Péloponèse; mais elle s'en distinguera au premier coup d'œil, si l'on veut bien comparer de suite le bord antérieur du chaperon. On verra qu'au lieu de former un angle rentrant, il est seulement échancré d'une manière peu profonde, ce qui le rapproche de suite de l'espèce précédente; c'est avec elle en effet qu'elle a le plus de rapports, et c'est de cette espèce qu'il faut la distinguer : on y parvient facilement par l'aspect général. Elle est toujours plus grosse et proportionnellement plus large. Le labre est conformé de même, et ferrugineux aussi sur les côtés, marqué d'une ligne longitudinale plus profonde. Le corselet est plus large que dans l'espèce précédente, plus semblable à celui du *Megacephalus*, et comme lui un peu plus profondément échancré; mais ses côtés sont moins droits que dans ce dernier, ses angles antérieurs moins avancés; les postérieurs plus arrondis; la ligne dorsale et les impressions du corselet sont plus faibles que dans l'*A. minutus*, et ressemblent en cela à celles du *Megacephalus* (dont on distinguera toujours notre

espèce par le chaperon). Les élytres sont plus larges que dans le *Megacephalus*, mais ni plus ni moins bombées, et de la largeur au plus du corselet. Comme dans l'*A. minutus*, les épines du côté postérieur des jambes de la troisième paire sont plus grêles et plus longues que dans le *Megacephalus*. Le dessous du corps est beaucoup plus fortement ponctué que dans les deux espèces précédentes.

Hab. Mêmes localités que le précédent, mais il est plus commun.

119 HARPALUS SEMI-VIOLACEUS Brongniart. — Dej. Spec. IV, p. 347, n.° 128. — Figuré plusieurs fois par Sturm sous les noms: 1.° *H. depressus*, pl. 80, fig. a A; 2.° *H. melanopus*, fig. b B; 3.° *H. Schreibersii*, pl. 79, fig. a A; 4.° *H. crassipes*, fig. b B.

Hab. Dans les plaines, pendant l'été, et à la fin de l'hiver sous les pierres.

120 HARPALUS RUFICORNIS Fabr. Syst. Eleuth. I, p. 180, n.° 53. — Oliv. Coléopt. III, 35, p. 56, n.° 67, pl. 8, fig. 91. — Dej. Spec. IV, p. 249, n.° 48.

Hab. Se trouve comme le précédent.

121 HARPALUS DISTINGUENDUS Dust. II, p. 76, n.° 80. — Sturm, IV, p. 39, n.° 20, pl. 83, fig. a A. — Dej. Spec. IV, p. 274, n.° 68.

Hab. Avec les précédens.

122 HARPALUS HONESTUS Andersh. — Dust. II, p. 85, n.° 93. — Dej. Spec. IV, p. 299, n.° 88. — *H. ignarus* Sturm. VI, p. 44, n.° 23, pl. 83, fig. d D.

Hab. Les plaines de la Messénie, comme tout le midi de l'Europe.

123 HARPALUS RUBRIPES Creutz. — Dust. II, p. 77, n.° 88. — Sturm, IV, p. 55, n.° 30, pl. 86, fig. a A. — Dej. Spec. IV, p. 339, n.° 122.

Hab. Assez rare. Non-seulement dans le midi de l'Europe, mais encore en Suède, où on l'a trouvé. M. Godet l'a rencontré en Crimée.

124 HARPALUS SULPHURIPES Koronini. — Dej. Spec. IV, p. 302, n.° 90.

Hab. Espèce de la Morée, de la Dalmatie, et même de la France centrale, à Lyon, d'après M. le comte Dejean.

125 GYMNANDROMORPHUS ETRUSCUS Schœnh. (*Carabus*) Syn. ins. I, p. 212, n.° 253. — Sturm (*Harpalus*) IV, pl. 93, fig. c. C. — Dej. Spec. IV, p. 188, n.° 1 (espèce unique). — *Carabus germanus* Ross. Faun. etrusc. I, p. 212, n.° 522.

Hab. Au printemps en Messénie, ainsi que dans le reste du midi de l'Europe.

126 ZABRUS AMMOPHILUS Stev. — Dej. Spec. III, p. 38, n.° 5. — Stev. (*Acinopus*) in Mus. — (Voyez notre Pl. XXXIII, fig. 8.)

Hab. Très-rare; communiqué par M. de Laporte.

127 ZABRUS FONTENAYI Sol. — Dej. Spec. V, part. 2, p. 786, n.° 14. — (Voyez notre Pl. XXXIII, fig. 7.)

Hab. Assez commun au printemps sous les pierres. Messénie. En Avril.

128 ZABRUS GRÆCUS Dej. Spec. III, p. 449, n.° 8. — (Voyez notre Pl. XXXIII, fig. 5.)

Hab. Avec les précédens.

129 ZABRUS PUNCTICOLLIS Br. — Convexus, nigricans, nitidus, corporis lateribus, palpis, antennis labroque et pedibus pallide piceis, thoracis margine antico et postico crebre punctatis; elytris striatis, lateribus punctis aliquot profundis impressis; corpore subtus valde punctato, obscuriori. — Long. 13 ½ millim., lat., 7. — (Voyez notre Pl. XXXIII, fig. 6.)

Descr. D'un brun très-foncé ou même noir et luisant; tête lisse, marquée d'une impression transversale entre les yeux, derrière laquelle sont trois points enfoncés dans le sens de cette ligne; chaperon légèrement échancré, formant un petit bourrelet ou rebord saillant et brunâtre; labre, palpes et antennes d'un brun rougeâtre, ou couleur de poix un peu rougeâtre; mandibules noires; antennes légèrement velues. Corselet plus large que long, un peu échancré en avant, un peu plus large en arrière qu'à la partie antérieure; les angles de cette dernière partie arrondis, les postérieurs carrés et déprimés; côtés du corselet assez fortement bordés et d'un brun rougeâtre : sur le milieu du corselet, qui est lisse, on remarque un léger sillon longitudinal et une impression assez forte en arrière vers chacun des angles postérieurs; enfin, les parties antérieure et postérieure du corselet sont couvertes de points enfoncés, irréguliers, beaucoup plus profonds à la partie postérieure, mais qui ne se confondent pas entre eux; ils s'étendent sur les côtés jusqu'à la moitié de la largeur du corselet. Écusson très-court, large, légèrement ridé en longueur. Élytres un peu plus étroites que le corselet, courbées ainsi que lui, très-légèrement élargies vers leur milieu, se rétrécissant vers les deux tiers de leur longueur; elles sont couvertes chacune de sept stries longitudinales assez profondes, outre le commencement d'une huitième à la base vers l'écusson; dans ces stries on remarque des points enfoncés assez éloignés : les intervalles sont tout-à-fait lisses; ces stries se réunissent deux à deux à l'extrémité, dans l'ordre que voici : la cinquième avec la sixième; un peu plus bas, la troisième avec la quatrième; enfin la deuxième avec la septième; sur les côtés on voit une strie tout-à-fait extérieure, le long de laquelle sont quelques gros points enfoncés; bords latéraux des élytres de la couleur de ceux du corselet. Abdomen en dessous fortement ponctué d'un brun rougeâtre, ainsi que les pattes; épines des jambes noires; poitrine et côtés du ventre plus foncés que le reste.

Hab. Sous les pierres, au printemps. Messénie.

130 OPHONUS PUNCTICOLLIS Payk. (*Carabus*) Faun. Suec. I, p. 120, n.° 31. — Dej. Spec. IV, p. 216, n.° 23. — Sturm? IV, p. 103, n.° 59, pl. 94, fig. a A.

Hab. Sous les pierres.

131 FERONIA DUPONCHELII Dej. Spec. V, part. 2, p. 777, n.° 220 (divis. *Cophosus*).

Hab. Au printemps. Rare.

132 AMARA TRIVIALIS Panz. — Dej. Spec. III, p. 466, n.° 6. — Oliv. (*Carabus*) Coléopt. III, 35, p. 75, n.° 98, pl. 4, fig. 36.

Hab. Assez commun. Cette espèce se trouve aussi en France, en Allemagne, sur la côte d'Afrique, etc.

133 MYAS RUGOSICOLLIS Br. — Ovatus, niger; thorace subquadrato, linea media longitudinaliter inciso, postice utrinque bistriato, transverse et profunde rugoso; elytris ovatis, violaceis, obsolete striato-punctatis. — Long. 19 millim., lat. 8. — (Voyez notre Pl. XXXIII, fig. 9.)

Descr. Cette espèce ressemble beaucoup au *M. Chalybeus* de Ziegler; comme lui elle a la tête noire et inégale; les antennes noires et revêtues d'un duvet roussâtre, excepté les trois articles de la base; les palpes sont plus clairs à la base; le labre est plus long et un peu moins large. Le corselet et les élytres sont plus étroits que dans le *M. Chalybeus*. Le corselet, de plus, est marqué de rides transversales, profondes, un peu plus serrées; vers la partie postérieure il paraît un peu moins convexe. Les élytres sont un peu plus ovalaires et striées de la même manière. La couleur générale est aussi la même; le reste comme dans le *M. Chalybeus*.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

134 PRISTONYCHUS ELEGANS Br. — Niger; thorace subcordato, postice angustato, supra transverse multistriato, lateribus et postice profunde punctato, ad marginem posteriorem biimpresso; elytris thorace multo latioribus, ovatis, punctato-striatis, cyaneo-violaceis, fascia lata suturali-nigra; margine exteriori a medio ad apicem profunde sulcato; tibiis intermediis incurvis. — Long. 20 millim., lat. 9. — (Voyez notre Pl. XXXIII, fig. 10.)

Descr. Tête noire, finement striée en travers (lisse, au contraire, dans le *P. Cimmerius*); antennes noires à la base, d'un brun couleur de poix dans le reste de leur longueur; palpes maxillaires noirs (d'un brun ferrugineux dans le *Cimmerius*); les autres ferrugineux ou couleur de poix. Corselet un peu en cœur, rétréci en arrière beaucoup plus que dans le *Cimmerius*, marqué à la partie postérieure, comme ce dernier, de deux impressions profondes; mais de plus traversé par de nombreuses rides transversales (nulles dans le *Cimmerius*). Les élytres, par

suite du rétrécissement du corselet en arrière, sont beaucoup plus larges que cette partie, et même que tout le corselet; elles sont grandes, ovalaires, un peu bombées, couvertes de stries dont les points sont beaucoup plus gros; leur couleur est un bleu violet foncé, avec une large bande noire sur la suture, qui se fond vers le milieu de chaque élytre. Ce qui doit surtout distinguer cette espèce, c'est un sillon assez profond, placé entre le bord externe et la série de gros points enfoncés qui avoisine ce bord : ce sillon remonte le long du bord externe depuis l'extrémité jusques un peu au-delà du milieu de l'élytre, où il se termine en une strie très-fine, qui va gagner la base de l'élytre. Les jambes intermédiaires sont arquées comme dans le *Cimmerius*. Le reste comme dans ce dernier.

Hab. Dans les endroits rocailleux; déjà fort rare dès le mois de Mars.

Obs. J'avais d'abord pris ce bel insecte pour le *P. Cimmerius*, que M. le comte Dejean dit se trouver en Morée assez communément (voy. Spec. t. V). Cependant je n'ai jamais rencontré ce dernier. Le nôtre s'en distingue par des caractères bien suffisans pour former une espèce.

135 CALATHUS GRÆCUS Dej. Spec. V, suppl. p. 708, n.° 21, et Icon. II, pl. 110, fig. 3. — (Voyez notre Pl. XXXIV, fig. 9, grossi.)

Hab. Sous les pierres, à la fin de l'hiver.

136 CALATHUS OVALIS Dej. Spec. V, suppl. p. 708, n.° 20, et Icon. II, pl. 110, fig. 1. — (Voyez notre Pl. XXXIII, fig. 12.)

Hab. Les mêmes endroits que le précédent.

137 CALATHUS CIRCUMSEPTUS [1] Germ. Insect. Spec. nov. p. 15, n.° 23. — *Limbatus* Dej. Spec. III, p. 72, n.° 8.

Hab. Avec les précédens. Se trouve dans tout le midi de l'Europe.

138 CALATHUS BRUNNEUS Laporte, *ined.* — Depressus, levis, niger; palpis, antennarum basi, pedibus et elytrorum margine ferrugineis; thorace subquadrato, postice angustiori; elytris profunde striatis, ad marginem profunde punctatis, punctis distinctis 4 impressis. — Long. 7 millim., lat. 3.

Descr. Tête un peu bombée, lisse, marquée de deux points enfoncés entre les antennes; sa teinte est noire, ainsi que celle du labre et des mandibules; le labre est légèrement ferrugineux sur les bords; palpes entièrement de cette dernière couleur, ainsi que le premier article des antennes; les suivans manquent dans le seul individu que j'aie vu. Corselet plat, quadrangulaire, légèrement sinué au bord antérieur, plus large en avant qu'en arrière; ses angles antérieurs

1. L'ouvrage de Germar étant antérieur à celui de M. le comte Dejean de plusieurs années, son nom doit être conservé.

arrondis et avancés, les postérieurs un peu plus aigus; les bords latéraux sinués vers la base du corselet; cette dernière partie échancrée au-dessus de l'écusson: surface du corselet lisse, et marquée d'un sillon longitudinal profond, de chaque côté duquel se trouve en arrière un petit enfoncement longitudinal; quelques commencemens de rides se remarquent aussi à cette partie: la couleur du corselet est noire, ainsi que celle de l'écusson: ce dernier aussi est lisse. Élytres un peu plus larges que la base du corselet, aplaties, presque parallèles, arrondies seulement à l'extrémité, couvertes de stries longitudinales profondes, dont les intervalles sont lisses; entre la deuxième et la troisième strie, à partir de la suture, on voit sur chaque élytre deux gros points enfoncés, situés le premier un peu plus bas que le milieu de l'élytre, le deuxième entre le premier et l'extrémité; sur la côte la plus voisine du bord se trouve une série de gros points enfoncés, plus rapprochés vers l'extrémité: la couleur des élytres est noire, avec les bords légèrement ferrugineux. Dessous du corps ponctué et lisse, pattes ferrugineuses.

Hab. Cette espèce m'a été communiquée par mon ami de Laporte, qui l'a reçue de Morée.

139 AGONUM SORDIDUM Pareyss. — Dej. Spec. III, p. 155, n.° 23, et Icon. pl. 120, fig. 5. — (Voyez notre Pl. XXXIV, fig. 7.)

Hab. Sous les pierres, au mois d'Avril, comme presque tous les carabiques qui précèdent.

140 AGONUM MODESTUM Sturm V, p. 205, n.° 16. — Dej. Spec. III, p. 138, n.° 5, et Icon. pl. 118, fig. 4. — *Carabus nigricornis* Oliv. Coléopt. III, 35, p. 83, n.° 113, pl. 12, fig. 143.

Hab. Au printemps, sous les pierres dans les lieux humides; se trouve aussi en France, en Allemagne, en Autriche, en un mot dans toute l'Europe méridionale et orientale.

141 ANCHOMENUS PRASINUS Fabr. (*Carabus*) Syst. Eleuth. I, p. 206, n.° 195. — Oliv. Coléopt. III, 35, p. 105, n.° [illegible], pl. 13, fig. 152. — Dej. Spec. III, p. 116, n.° 14.

Hab. Dans les lieux un peu humides et sous les pierres, comme dans les environs de Paris.

142 OLISTHOPUS GRÆCUS Br. — Depressus, fusco-æneus, thoracis lateribus valde punctatis; elytris striatis, interstitiis excavatis, tenuissime punctatis, punctisque distinctis tribus impressis; pedibus, palpis et antennarum basi flavescentibus. Femina. — Long. 7 millim., lat. 1 ¾. — (Voyez notre Pl. XXXIV, fig. 5.)

Descr. Tête et corselet d'un vert bronzé assez clair: une ponctuation très-fine

se remarque sur la tête; chaperon et labre bruns; mandibules d'un jaune roux, avec l'extrémité noirâtre; le reste de la bouche d'un jaune pâle; palpes bruns à l'extrémité; antennes d'un jaune pâle à la base, ou à ses trois premiers articles, tous les autres d'un jaune brun. Corselet peu échancré en avant, ses angles antérieurs seulement un peu avancés, ses côtés et sa partie postérieure arrondis, les angles postérieurs à peine sensibles, très-finement ponctués au milieu, et couverts de points enfoncés très-gros et très-serrés sur les bords latéraux, surtout en arrière; bords du corselet relevés, jaunâtres; une ligne dorsale le parcourt dans toute sa longueur; un enfoncement large se remarque de chaque côté sur sa moitié postérieure. Élytres plus larges que le corselet, aplaties, striées; les stries sans points, leurs intervalles creusés ou canaliculés dans toute leur longueur, et parsemés de très-petits points enfoncés; angle antérieur des élytres reporté de chaque côté vers l'écusson; trois points enfoncés, placés à distances égales sur l'intervalle de la deuxième strie à la troisième; une série de points beaucoup plus gros sur le bord externe, surtout vers l'extrémité, et quelques autres entre les stries plus intérieures, toujours à l'extrémité : la couleur des élytres est un brun bronzé assez clair. Dessous du corps d'un brun noirâtre; côtés de la poitrine ponctués; ventre lisse, avec les bords des segmens un peu plus clairs. Pattes d'un jaune pâle; tarses un peu bruns, ainsi que l'extrémité des quatre jambes de derrière. Femelle.

Hab. Courant vers le commencement d'Avril parmi l'herbe autour de nos tentes, quand nous campâmes sur le cap Coryphasium.

143 CHLOENIUS VELUTINUS Dej. Spec. II, p. 308, n.° 11, et Icon. II, pl. 90, fig. 1. — *Carabus cinctus* Oliv. Coléopt. III, 35, p. 87, n.° 118, pl. 3, fig. 28.

Hab. Dès le premier printemps sur le bord des ruisseaux. Cette espèce n'est pas très-commune. On la trouve aussi dans le reste de l'Europe méridionale.

144 CHLOENIUS SPOLIATUS Fabr. (*Carabus*) Syst. Eleuth. I, p. 183, n.° 72. — Dej. Spec. II, p. 312, n.° 14.

Hab. Avec le précédent.

145 CHLOENIUS VESTITUS Fabr. (*Carabus*) Syst. Eleuth. I, p. 200, n.° 163. — Oliv. (*Carabus*) Coléopt. III, 35, p. 86, n.° 116, pl. 5, fig. 49. — Dej. Spec. II, p. 320, n.° 22, et Icon. II, pl. 91, fig. 4.

Hab. Dans les mêmes localités que le précédent; il n'est pas plus commun que lui; il se trouve aussi dans une grande partie de l'Europe.

146 CHLOENIUS GRACILIS Solier. — Dej. Spec. V, suppl. p. 663, n.° 111, et Icon. II, pl. 95, fig. 2. — (Voyez notre Pl. XXXIV, fig. 4.)

Hab. Avec les précédens. Assez rare.

147 EPOMIS DEJEANII Sol. — Dej. Spec. V, suppl. p. 669, n.° 5, et Icon. II, pl. 96, fig. 2. — (Voyez notre Pl. XXXIV, fig. 2.)

Hab. Les endroits pierreux de la plaine de Modon, au printemps. Rare.

148 DINODES MAILLEI Sol. — Dej. Spec. V, suppl. p. 671, n.° 3, et Icon. II, pl. 96, fig. 4. — (Voyez notre Pl. XXXIV, fig. 6.)

Hab. Au mois de Mars et même en Avril, sous les pierres.

149 PROCERUS DUPONCHELII Dej. Spec. V, suppl. p. 528, n.° 5. — Brullé, Mag. de zool. de Guérin, n.° 9. — (Voyez notre Pl. XXXIII, fig. 4.)

Hab. Ce bel insecte paraît en Mai. On le trouve sur les hauteurs, mais il est fort rare. Il court parmi les rochers, où il donne la chasse aux insectes.

150 PROCRUSTES GRÆCUS Pareyss. — Dej. Spec. V, suppl. p. 530, n.° 6, et Icon. I, pl. 34, fig. 1.

Hab. Au mois de Mai; rare. Se trouve aussi dans les îles Ioniennes.

151 PROCRUSTES FOUDRASII Sol. — Dej. Spec. V, suppl. p. 529, n.° 5, et Icon. pl. 33, fig. 4.

Hab. Les plaines, en même temps que le précédent; il est un peu moins rare.

152 PROCRUSTES BANONI Dup. — Dej. Spec. V, suppl. p. 530, n.° 7, et Icon. pl. 34, fig. 3.

Hab. Comme les précédens. Rare.

153 CARABUS GRÆCUS Dej. Spec. II, p. 145, n.° 88, et Icon. pl. 60, fig. 4.

Hab. C'est le moins rare des Carabes de Morée; il se trouve plus communément en hiver ou à la fin de cette saison; on ne le rencontre que fort peu au printemps.

154 CARABUS PRESLII Pareyss. — Dej. Spec. V, suppl. p. 556, n.° 154, et Icon. II, pl. 64, fig. 3.

Hab. Beaucoup plus rare que le précédent.

155 CALOSOMA SYCOPHANTA Fabr. Syst. Eleuth. I, p. 212, n.° 5. — Oliv. (*Carabus*) Coléopt. III, 35, p. 42, n.° 43, pl. 3, fig. 31. — Dej. Spec. II, p. 193, n.° 3, et Icon. pl. 70, fig. 2.

Hab. Nous n'avons trouvé qu'une fois cet insecte, au mois de Juin, sur un chêne dans la forêt de Koubeh, à trois ou quatre lieues N. E. de Navarin.

156 NEBRIA BREVICOLLIS Fabr. (*Carabus*) Syst. Eleuth. I, p. 191, n.° 114. — Dej. Spec. II, p. 233, n.° 11, et Icon. pl. 76, fig. 1.

Hab. Au printemps, sur le bord des ruisseaux, sous les pierres.

157 PERYPHUS FLUVIATILIS Dej. (*Benbidium*) Spec. V, part. 1, p. 113, n.° 68.

Hab. Cette espèce habite la France, l'Espagne, l'Autriche et la Morée. Les individus de cette dernière contrée sont plus grands que ceux de France. Sous les pierres dans l'Eurotas, en Juin.

158 PERYPHUS ELONGATUS Dej. Spec. V, part. 1, p. 144, n.° 96. — (Voyez notre Pl. XXXIV, fig. 8.)

Hab. Cet insecte se trouve avec le précédent, et dans d'autres rivières encore, mais toujours sous les pierres dans l'eau.

Les Hydrocanthares.

159 COLYMBETES DILATATUS Br. — Kolar. *ined.* — Fuscus, levigatus, depressus; capite maculis 3 piceis; elytris levissime seriato-punctatis, maculis 2 pone medium pallide croceis; corpore subtus cum femoribus posticis atro; pedibus oreque et antennis piceis. — Long. 9 millim., lat. 5. — (Voyez notre Pl. XXXIV, fig. 11.)

Descr. Tout le dessus de l'insecte est brun, et très-finement guilloché; la tête marquée de trois taches rougeâtres, savoir une vers le bord antérieur, de forme irrégulière et plutôt transversale, de couleur foncée, et deux autres sur le bord postérieur, plus claires et arrondies; antennes entièrement rougeâtres, ainsi que les palpes. Corselet court, transversal, légèrement sinué en avant et en arrière; ses angles antérieurs pointus et avancés, les postérieurs carrés : outre un commencement de sillon longitudinal, on distingue près des bords antérieurs et postérieurs un sillon transversal dans toute la largeur du corselet; en arrière ce sillon se termine par des points enfoncés, placés à distances inégales. Écusson en triangle élargi. Élytres un peu plus larges que la base du corselet, aplaties, ovalaires, marquées de quelques séries de points enfoncés peu profonds et écartés; un peu plus bas que le milieu des élytres, sur le bord latéral, on remarque une tache d'un jaune obscur de forme irrégulière; à partir de cette tache jusqu'à la base, le bord est un peu rougeâtre. Tout le dessous du corps est noir, ainsi que les deux cuisses postérieures; jambes et tarses de cette paire de pattes et les deux paires précédentes, rougeâtres.

Hab. Dans les eaux stagnantes des marécages, qui se dessèchent vers la fin de la belle saison. Communiqué par M. de Laporte.

160 HYDROPORUS LITURATUS Fabr.? — Subdepressus, punctulatus, niger: elytris flavo subhirsutis, stramineo marginatis; fascia baseos straminea, lata, profunde sinuata; pedibus et antennarum basi ferrugineis; femoribus medio nigricantibus. — Long. 3 millim., lat. 1½.

Descr. Tête lisse ou très-finement ponctuée, marquée vers le bord antérieur à chacun des angles d'un enfoncement profond, presque ovalaire; la tête serait entièrement noire, si elle ne présentait en arrière, dans toute sa largeur, un trait étroit de couleur ferrugineuse : antennes et palpes bruns, ferrugineux à la base. Corselet un peu plus fortement ponctué que la tête, entièrement noir, si ce n'est que les bords latéraux sont un peu rougeâtres vers les angles antérieurs. Élytres aplaties, ponctuées comme le corselet, ou même un peu plus profondément; de couleur brune, presque noire, sur laquelle ressortent des poils jaunes qui forment un assez court duvet sur toute leur surface : chaque élytre est bordée en dehors d'une bande assez étroite, d'un jaune de paille, et qui occupe toute leur longueur; à l'extrémité, en dedans de cette bande, on remarque une tache arrondie de même couleur, et qui lui est contiguë; au-dessus de cette tache se trouve un trait assez long de même couleur, qui est parallèle à la bande marginale; enfin, la base des élytres est couverte d'une large bande de la même couleur encore, qui s'approche très-près du bord et de la suture sans les toucher, et qui de l'autre côté projette sur le milieu des élytres deux ou trois traits longitudinaux. Le dessous du corps est noir et couvert d'une ponctuation peu serrée; les pattes sont ferrugineuses, avec le milieu de toutes les cuisses noirâtre.

Hab. Environs de Navarin. Communiqué par M. de Laporte.

161 GYRINUS DEJEANI Br. — Niger, supra obscure virescens, levis; elytris punctato-striatis, striis ad suturam attenuatis; antennis virescentibus; palpis pedibusque ferrugineis. Femina. — Mas thorace paulo longiori; elytris angustioribus. — Long. 6 millim., lat. 4. — (Voyez notre Pl. XXXIV, fig. 10.)

Descr. Entièrement d'un noir verdâtre et luisant en dessus; tête lisse, marquée d'un sillon transversal en avant des yeux, et de deux points enfoncés placés sur la même ligne, entre ces derniers; devant de la tête et antennes, verts; palpes ferrugineux; mandibules noires. Corselet court, sinué, plus court encore dans la femelle, marqué au milieu, dans les deux sexes, d'une petite ligne transversale qui occupe toute sa largeur; vers le bord postérieur de chaque côté on voit une autre ligne dans le même sens, mais plus courte, et vers le bord antérieur, également de chaque côté, une rangée transversale de points enfoncés. Élytres beaucoup plus larges dans la femelle, ovalaires, tandis que dans le mâle elles affectent une forme parallèle; dans les deux sexes elles présentent des stries longitudinales, formées de petits points enfoncés; ces stries diminuent de profondeur en approchant de la suture, l'intervalle qui les sépare est tout-à-fait lisse; la suture et les côtés des élytres sont d'un vert beaucoup plus brillant que le milieu de celle-ci; dans les deux sexes les élytres sont coupées presque carrément à l'extré-

mité, et forment un petit angle rentrant vers la suture. Dessous du corps d'un noir luisant; pattes ferrugineuses.

Hab. En Juin, dans les parties stagnantes des ruisseaux à demi desséchés. En Laconie. Les individus de cette espèce se réunissent ordinairement en très-grand nombre dans le même endroit.

162 GYRINUS GRÆCUS Br. — Dahl. *ined.* — Viridi-æneus, levis; elytris punctato-striatis; fasciis longitudinalibus metallico-nitidissimis; corpore subtus cum pedibus palpisque ferrugineis. — Long. 7 millim., lat. 3. — (Voyez notre Pl. XXXIV, fig. 12.)

Descr. Entièrement d'un vert bronzé; tête lisse, marquée de deux points enfoncés entre les yeux, d'un vert brillant sur les bords; antennes de la même couleur; palpes ferrugineux. Corselet court, sinué, avancé au milieu des bords antérieurs et postérieurs, marqué en avant d'une faible impression transversale, et d'une autre en arrière en forme de V: il est d'un vert brillant sur les bords. Écusson très-petit et triangulaire; élytres ovalaires, bombées, tronquées à l'extrémité, couvertes de stries formées de points enfoncés assez profonds; chaque strie couverte d'une bande d'un vert métallique très-brillant; les côtés des élytres présentent le même reflet lorsqu'on les présente à la lumière. Dessous du corps et pattes ferrugineux.

Hab. Dans les eaux stagnantes. Communiqué par M. de Laporte.

FAMILLE DES BRACHÉLYTRES.

163 CREOPHILUS MAXILLOSUS Fabr. (*Staphylinus*) Syst. Eleuth. II, p. 592, n.° 11. — Gyllenh. Ins. Suec. I, pars II, p. 279, n.° 1. — Oliv. Coléopt. III, 42, p. 9, n.° 5, pl. 1, fig. 5 a.

Hab. Les bouses, pendant la belle saison.

Obs. M. Manherreim, dans son ouvrage intitulé: Précis d'un nouvel arrangement de la famille des Brachélytres, Saint-Pétersbourg, 1830, caractérise ainsi le genre *Creophilus : antennarum articulus ultimus superne truncatus.*

164 EMUS CHRYSOCEPHALUS Fourcroy (*Staphilinus*) Ent. Paris. I, p. 165, n.° 8. — *Staphilinus pubescens* Payk. Staph. n.° 9. — Grav. Monogr. Micropt. p. 123, n.° 144. — Oliv. Coléopt. III, 42, p. 16, n.° 15, pl. 2, fig. 9.

Hab. Les mêmes localités que le précédent.

Obs. Caractères du genre *Emus* de Leach et de Manherreim, dans l'ouvrage cité à l'article précédent : *Antennarum articulus ultimus a latere truncatus; antennæ extrorsum articulis 6 brevibus, subtransversis.*

165 **STAPHYLINUS OLENS** Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 591, n.° 8. — Oliv. Coléopt. III, 42, p. 9, n.° 4, pl. 1, fig. 1.

Hab. On trouve cet insecte courant par toute la Morée.

Obs. Caractères du genre *Staphylinus* Manh. : *antennarum articulus ultimus a latere truncatus : articulis 4° ad 10.^{um} inter se æquales : caput petiolatum.*

166 **STAPHYLINUS CHALCOCEPHALUS** Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 593, n.° 17. — *S. cupreus* Oliv. Coléopt. III, 42, p. 16, n.° 16, pl. 2, fig. 16. — *S. æneocephalus* Grav. Monogr. Micropt. p. 8, n.° 8.

Hab. Plus rare que le précédent, aux mêmes lieux.

167 **STAPHYLINUS MUS** Br. — Ater, dense punctatus, nigro brevissime villosus; thorace æquali; antennarum basi et apice, palpis, tibiis tarsisque ferrugineis. — Long. 12 millim., lat. 3.

Descr. Tête finement ponctuée; les points formant de légères stries ou rugosités transversales irrégulières; la teinte de la tête serait un noir brillant, si des poils très-courts et couchés n'en ternissaient l'éclat : antennes assez velues, le premier et les deux derniers articles ferrugineux, tous les autres de la même couleur, avec l'extrémité noirâtre; quelques poils longs et noirs hérissent le devant de la tête et le bord antérieur du labre; tous les palpes sont ferrugineux, et revêtus de quelques poils jaunâtres. Corselet noir, égal dans toute sa surface, sans lignes ni élévation dorsale, couvert de points enfoncés petits et très-serrés, d'où sort un duvet court, serré et d'un noir mat; des poils plus longs, au nombre de quatre ou cinq seulement, s'élèvent verticalement des bords du corselet. Écusson triangulaire, très-finement ponctué, couvert à l'extrémité seulement d'un duvet noir très-serré, le bord postérieur du corselet n'atteignant pas cette extrémité. Élytres un peu moins longues que le corselet, à peu près de même largeur que lui, un peu échancrées vers la suture à l'extrémité; garnies d'un duvet noir et serré comme celui de l'écusson; la base seule, à cause du frottement du bord postérieur du corselet, est garnie de poils, et à cet endroit les élytres paraissent très-finement ponctuées. Abdomen finement ponctué, noir comme les élytres, et velu de la même manière; les poils du dernier segment beaucoup plus longs, ainsi que ceux qui hérissent les mamelons de l'anus; le premier segment seul, à cause du frottement des élytres, est dégarni de poils et finement ponctué; ventre noir, plus fortement ponctué, mais moins velu que le dessus de l'abdomen, garni de quelques longs poils à l'extrémité. Cuisses noires, finement ponctuées et couvertes d'un duvet grisâtre; jambes ferrugineuses, les quatre dernières munies de fortes épines; tarses ferrugineux, les deux antérieurs dilatés.

Hab. Dans les endroits un peu humides de la Messénie. Communiqué par M. de Laporte.

168 STAPHYLINUS IMPRESSUS Gyllenh. Ins. Suec. I, pars II, p. 307, n.° 24. — Panz. Faun. Germ. fasc. 36, n.° 21.

Hab. Dans les bouses en Messénie, en Laconie et presque dans toute la Morée.

169 STAPHILINUS LEVICOLLIS Br. — Ater; capite thoraceque levigatis; elytris punctulatis; abdomine æneo-virescente; palpis, antennarum basi, tarsis tibiisque extus obscure ferrugineis; thorace antice capite angustiori. — Long. 10 millim., lat. 2 ½.

DESCR. Tête alongée, ovalaire, noire et parfaitement lisse, marquée de chaque côté le long des yeux, et en dedans de ceux-ci, d'une suite de gros points enfoncés, placés irrégulièrement; d'autres points forment vers le milieu de la tête une ligne transversale interrompue au milieu : base des antennes ferrugineuse, le reste . . . . . ; palpes ferrugineux. Corselet noir, plus large en arrière que la tête, parfaitement lisse, et marqué au bord antérieur de deux lignes dorsales obliques, dont chacune est formée de trois points enfoncés. Écusson triangulaire, noir, avec quelques petits points enfoncés. Élytres d'un brun noir, couvertes de points enfoncés, qui forment sur toute leur surface une réticulation transversale assez fine: de chacun des points sort un petit poil noir, et leur réunion forme un duvet peu serré qui n'ôte pas le brillant des élytres; l'extrémité de celles-ci est un peu échancrée en s'arrondissant vers la suture. Abdomen couvert de points enfoncés petits et peu serrés, d'où sortent de faibles poils noirs; la couleur de cette partie est un vert cuivreux très-obscur, qui devient rougeâtre au bord inférieur de chaque segment. Le ventre offre la même disposition de couleurs, il est même plus brillant et un peu moins velu. Cuisses postérieures d'un brun foncé, ponctuées et finement velues; jambes et tarses d'un brun ferrugineux, le côté intérieur des jambes noirâtre; les deux tarses antérieurs dilatés.

Hab. Dans les endroits un peu humides de la plaine de Modon, au pourtour des bouses qui s'y trouvent souvent répandues. Au mois d'Avril.

Obs. Les palpes ferrugineux, la tête plus alongée, le corselet moins large en avant que la tête d'une manière sensible : tels sont les caractères qui distingueront cette espèce d'une autre très-voisine, le *Staphylinus æneus*, Grav.

170 STAPHYLINUS LATERALIS Grav. Monogr. Micropt. p. 35, n.° 50.

Hab. Dans les bouses, au mois d'Avril et plus tard encore.

171 STAPHYLINUS MOLOCHINUS Knoch. — Gyllenh. Ins. Suec. I, pars II, p. 302, n.° 20.

Hab. Avec les précédens.

Obs. On trouve en Morée une variété de cette espèce, qui diffère par les segmens de l'abdomen, lesquels ne sont pas bordés de ferrugineux.

172 BLEDIUS TAURUS Dej. — *Oxytelus* de Gravenh. et Gyllenh. — Germ. Faun. Ins. Eur. p. 12, n.° 2.

Hab. Se trouve en Morée et en Dalmatie.

Obs. Caractères du genre *Bledius* de Leach et de Manherreim, dans l'ouvrage cité au n.° 163 : *Tibiæ anteriores saltem extus denticulato-pectinatæ; tibiæ omnes integræ.* Ce genre se distingue du genre *Oxytelus*, qui a pour caractère : *Tibiæ anticæ apice exteriore excisæ, posticæ inermes.* (Le genre *Oxytelus* des auteurs forme la famille des Oxytolides de Manherreim.)

173 ALEOCHARA LANUGINOSA Grav. Monogr. Micropt. p. 94, n.° 38. — Gyllenh. Ins. Suec. I, pars II, p. 432, n.° 54.

Hab. Commun dans la fiente des chevaux; se trouve aussi en Italie, en Allemagne, en France, et même jusqu'en Suède.

Obs. Les espèces à tête presque entièrement cachée sous le corselet, et chez lesquelles le deuxième article des antennes est beaucoup plus court que le troisième, forment le genre *Aleochara* de Manherreim.

FAMILLE DES SERRICORNES.

Les Sternoxes.

174 BUPRESTIS CARIOSA Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 205, n.° 108. — Pall. Icon. p. 66, n.° 6, pl. D, fig. 6. — Id. Voyage III, p. 708, n.° 52. — Oliv. Coléopt. II, 32, p. 60, n.° 80, pl. 7, fig. 68. — Figuré de nouveau à la fin du chapitre préliminaire du présent ouvrage, page 29.

Hab. Cette belle espèce se trouve ordinairement sur le Lentisque, aux pointes des rameaux; elle n'est pas très-commune, mais on la rencontre pendant tout l'été.

Obs. Les nombreuses taches blanches dont cet insecte est orné s'effacent assez facilement, et dans beaucoup de collections on ne le voit guère que presque tout noir et comme défloré.

175 BUPRESTIS TENEBRICOSA Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 206, n.° 112. — Oliv. Coléopt. II, 32, p. 62, n.° 82, pl. 5, fig. 48.

Hab. Sur les graminées, où il n'est pas commun. En Mai et Juin.

Obs. Les individus de cette espèce qui se trouvent en Morée, constituent une variété qui est d'un cuivreux un peu verdâtre, surtout en avant.

176 BUPRESTIS AFFINIS Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 199, n.° 71. — *B. congener* Herbst. Coleopt. IX, p. 149, n.° 83, pl. 149, fig. 1. — *B. chrysostigma* Pall. Icon. p. 74, n.° 16, var. pl. D, fig. 16.

Hab. Sur les graminées, dans la plaine de Calamata, à la fin de Mai.

Obs. Les individus de Morée constituent une variété beaucoup plus grande que ceux de France; les taches métalliques des élytres sont proportionnellement plus petites.

177 BUPRESTIS LAPORTEA Br. — Depressa, punctata; thorace brevi; scutello minutissimo, levi; elytris punctato-substriatis, lateribus subrugosis; corpore rubro-cupreo, subtus nitidiori; antennis, pedibus tarsorumque unguiculis obscure viridibus. — Long. 26 millim., lat. 11. — (Voyez notre Pl. XXXV, fig. 3.)

Descr. Entièrement d'un cuivreux rougeâtre, plus brillant en dessous qu'en dessus. Tête très-rugueuse, marquée en avant d'une forte impression, et creusée de points très-gros, ainsi que le labre, plus brillante en avant que tout le reste du corps; antennes insérées dans une forte excavation de la tête; en arrière de celle-ci se remarquent quelques élévations lisses et brunes; mandibules noires; articles des palpes verts à la base, cuivreux à l'extrémité; antennes fortement ponctuées, un peu velues, les deux premiers articles cuivreux, tous les autres d'un vert très-foncé et luisant. Corselet court, large, échancré en avant, élargi depuis la tête jusqu'à son milieu; puis de cette dernière partie jusqu'aux élytres il est de la même largeur; sa partie postérieure est sinuée: outre un sillon longitudinal au milieu, dont on aperçoit quelques traces, il offre en avant deux autres enfoncemens légers, et en arrière deux gros points enfoncés, formant un triangle avec le bord postérieur: sur le même bord de chaque côté on voit une petite ligne enfoncée dans le sens même de ce bord. La surface du corselet, qui est plate, est marquée çà et là de points enfoncés, moins gros que ceux de la tête; ceux du milieu sont verts, et ceux des côtés cuivreux; tout l'intervalle des points est lisse et brun, excepté les bords latéraux, qui sont cuivreux et un peu verdâtres. Écusson court, transversal, lisse et bronzé. Élytres aplaties, de la largeur du corselet, ponctuées irrégulièrement comme le corselet, et marquées de quelques stries de points enfoncés, plus sensibles vers la suture; sur les bords latéraux elles sont un peu rugueuses; entre les stries sont des côtes peu élevées et lisses, ainsi que la suture: ici la couleur cuivreuse n'existe pas sur les points seulement, elle est répandue à peu près sur toute la surface, mais moins sensible sur les côtés; les bords latéraux sont verdâtres; l'extrémité des élytres n'est ni dentée ni en scie. Le dessous du corps est ponctué et d'un beau rouge cuivreux, ainsi que les pattes; les crochets des tarses sont verts.

Hab. Cette belle espèce paraît être fort rare; elle se trouve au mois de Juin dans les plaines de l'Arcadie, sur les graminées.

178 BUPRESTIS LAPIDARIA Br. — Elongata, cuprea, nitida; thorace lineis tribus sat profundis impresso; scutello impresso; elytris punctato-striatis; costis elevatis, nitidis; sutura in medio impressa. — Long. 10 millim., lat. 3. — (Voyez notre Pl. XXXV, fig. 1.)

DESCR. Cette jolie espèce est de forme alongée et entièrement cuivreuse. Tête assez inégale, formant en avant des yeux un prolongement obtus, assez finement ponctué; mandibules d'un noir luisant; antennes cuivreuses. Corselet moins long que large, sinué en avant, légèrement élargi sur les côtés, peu élevé, et marqué dans sa largeur de trois profonds sillons, dont le fond est finement ponctué; les intervalles de ces sillons sont luisans, avec quelques points enfoncés. Écusson triangulaire, très-finement ponctué, élevé de chaque côté. Élytres alongées, rétrécies depuis le dernier tiers jusqu'à l'extrémité, de la largeur du corselet dans le reste de sa longueur; leur extrémité nullement dentée: elles sont marquées de stries longitudinales de points enfoncés, dans les intervalles desquelles on en voit de beaucoup plus petits; de plus, on remarque de chaque côté de l'écusson une ligne longitudinale enfoncée, qui se réunit à la suture; plus bas et sur la suture une forte dépression, à partir de laquelle la suture est élevée jusqu'à l'extrémité: sur le milieu de chaque élytre on distingue deux côtes longitudinales, élevées et lisses, et deux autres plus faibles et plus près du bord externe; l'extrémité des élytres est plus brune que le reste. Dessous du corps et pattes finement ponctués et de la couleur générale.

Hab. Se trouve aux mois de Mars et d'Avril sous les pierres. Peu commun. Messénie, plaine de Modon.

179 BUPRESTIS RUBI Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 207, n.° 115. — Oliv. Coléopt. II, 32, p. 73, n.° 99, pl. 4, fig. 29.

Hab. Sur l'*Agnus castus*; particulièrement dans les environs de Sparte en Juin.

180 BUPRESTIS NITIDA Ross. Faun. Etrusc. et Mant. I, p. 63, n.° 164. — *B. bipunctata* Oliv. Coléopt. II, 32, p. 81, n.° 111, pl. 11, fig. 118 a, b.

Hab. Sur les ombellifères. Juin.

181 BUPRESTIS INCULTA Germ. Magas. — *B. millefolii* var. Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 215, n.° 161.

Hab. Avec l'espèce précédente.

182 BUPRESTIS PYGMÆA Laporte, *ined.* — Obscure ænea; capite anterius viridi; thorace transversim impresso; elytris punctato-substriatis, apice profunde punctatis; antennis obscuris. — Long. 4 millim., lat. 2.

DESCR. D'un bronzé obscur, devant de la tête d'un vert brillant, surmonté entre les yeux de deux petites élévations lisses et un peu obliques; antennes

obscures. Corselet plus large que long, avancé au milieu de son bord antérieur, élargi sur les côtés, presque droit en arrière, marqué un peu plus bas que son milieu d'une impression transversale profonde, qui occupe toute sa largeur. Élytres un peu plus larges que le corselet en arrière, un peu étranglées après l'angle de la base, parallèles dans le reste de leur longueur jusque vers l'extrémité, où elles se terminent obliquement : elles sont surmontées de quelques élévations, savoir : une à l'angle de la base, se continuant sur le milieu de l'élytre, deux autres placées obliquement entre la première et l'écusson, enfin une dernière à l'extrémité le long de la suture; l'extrémité est garnie de deux rangées de points enfoncés, parallèles au bord externe; leur surface est couverte de points enfoncés assez petits, formant des stries longitudinales presque régulières. Dessous du corps et pattes d'un bronzé verdâtre.

Hab. Cette espèce, qui se trouve en Morée, nous a été communiquée par M. de Laporte.

Obs. Le dessous du corps et les pattes sont en mauvais état dans l'insecte qui a servi à cette description.

183 BUPRESTIS BORYI Br. — Nigra, nitida, subhirsuta; elytris punctato-striatis, apice serratis, violaceo-nitidis. — Long. 10 millim., lat. 4. — (Voyez notre Pl. XXXV, fig. 2.)

Descr. Ce joli bupreste a la forme du *B. onopordinis*. Tête étroite, fortement ponctuée, marquée d'un enfoncement longitudinal et d'un noir luisant; antennes ponctuées; les quatre premiers articles brillans, les autres d'un noir mat. Corselet court, bombé, transversal, marqué en arrière d'un sillon longitudinal au milieu, et de deux enfoncemens vers chacun des angles postérieurs, ponctué irrégulièrement, plus profondément vers la partie postérieure, et d'un noir luisant, qui prend une teinte bronzée sur les bords : il est recouvert d'une grande quantité de poils blanchâtres assez longs. Écusson non visible. Élytres bombées, de la largeur du corselet à la base, un peu rétrécies au milieu, puis élargies de nouveau vers les deux tiers de leur longueur; l'extrémité est dentée en scie : elles présentent un enfoncement profond, situé à l'endroit de l'écusson et sur le bord postérieur du corselet; outre une callosité à chacun des angles de la base, on voit, entre les stries qui sont formées de points enfoncés assez gros, des points plus petits, placés en séries dans l'intervalle de ces stries; de plusieurs de ces points sort un petit poil blanc et court, dirigé en arrière; la couleur des élytres est un brun violet, avec une teinte bronzée dans la moitié antérieure. Dessous du corps ponctué, noir et légèrement velu, ainsi que les pattes.

Hab. En Juin, au bord de l'Eurotas, sur les ombellifères.

184 BUPRESTIS ONOPORDINIS Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 202, n.° 91. — *B. pubescens* Oliv. Coléopt. II, 32, p. 55, n.° 71, pl. 2, fig. 16.

Hab. On commence à trouver cette belle espèce vers le milieu de Mai; mais en Juin elle couvre certaines localités en nombre très-considérable, se tenant accrochée au panicule des graminées, où l'on en voit quelquefois plusieurs ensemble. Lorsqu'elle commence à paraître, c'est sur les plantes épineuses des hauteurs, tandis que plus tard elle descend dans les plaines.

Obs. La femelle pond des œufs ovales, de grosseur égale aux deux bouts, de couleur blanchâtre, longs de trois lignes ordinairement. Avant la ponte son ventre est considérablement renflé, et forme une saillie au-delà des élytres. Un de ces œufs est figuré sous le n.° 4 de la planche XXXV. Le mâle est plus petit.

185 BUPRESTIS VIRIDIS Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 212, n.° 143. — Oliv. Coléopt. II, 32, p. 83, n.° 116, pl. 11, fig. 124.

Hab. Au mois d'Avril, sur beaucoup de plantes.

186 TRACHYS PYGMÆA Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 219, n.° 3. — Oliv. (*Buprestis*) Coléopt. II, 32, p. 85, n.° 119, pl. 4, fig. 34.

Hab. En Mars, comme le précédent, sur différentes espèces de végétaux, particulièrement dans la plaine de Modon.

187 ELATER (*Menalotus* Esch. *ined.*) NIGER Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 227, n.° 35. — *Aterrimus* Oliv. Coléopt. II, 31, p. 28, n.° 33, pl. 5, fig. 53.

Hab. En Juin sur les graminées; plaines de l'Arcadie.

Obs. Eschscholtz, dans un travail inédit qui m'a été communiqué par M. de Laporte, à qui l'auteur l'avait envoyé avant sa mort malheureusement prématurée, caractérise ainsi le genre *Menalotus : Tarsi laminis destituti, ungues serrati, oculi globosi, anguli thoracis magni.*

188 ELATER (*Menalotus* Esch.) OBSCURUS? Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 233, n.° 63. — Oliv. Coléopt. II, 31, p. 29, n.° 35, pl. 8, fig. 76.

Hab. Sur les graminées, au mois de Juin.

Obs. Les individus de cette espèce que l'on trouve en Morée, diffèrent de ceux de Paris, 1.° par les antennes, dont quelques articles vers la base sont moins longs, ou très-peu plus longs que larges, tandis que dans l'*E. obscurus* ils sont presque une fois aussi longs que larges; 2.° par l'écusson, qui est fortement enfoncé, et plan au contraire dans l'*E. obscurus;* 3.° par la ponctuation de la poitrine, qui est beaucoup plus forte dans notre variété. Ce dernier caractère ne peut être saisi que par la comparaison entre les individus de ces deux variétés; néanmoins la différence qui existe entre les antennes et l'écusson dans les

deux, pourra peut-être engager à regarder la variété que je décris comme une espèce particulière. Nous sommes de cet avis, et nous la nommons et la caractérisons ainsi : *Elater subvestitus* Br. *Ater, dense punctatus, cinereo-villosus, antennis fuscis, articulis apice ferrugineis, articulo 4.° et sequentibus ad 7.um usque triangulum fere æquale fingentibus; scutello impresso; pectore profunde punctato, pedibus fusco-ferrugineis.*

189 ELATER (*Menalotus* Esch.) VILLOSUS Br. — Fusco-subrufescens, sericeo-villosus, punctatus; elytris profunde striatis; ore, antennis, abdomine et pedibus ferrugineis. — Long. 15 millim., lat. 4 ½. — (Voyez notre Pl. XXXV, fig. 6.)

Descr. Entièrement brun, un peu rougeâtre; ventre et pattes un peu plus clairs; tête légèrement sinuée en avant, marquée d'une petite impression en forme d'échancrure, et couverte de gros points enfoncés; palpes et antennes rougeâtres, ces dernières velues; mandibules noires. Corselet plus long que large, un peu sinué en avant, élargi sur les côtés, médiocrement élevé, à angles postérieurs avancés; les points enfoncés qui le couvrent sont aussi gros que ceux de la tête. Écusson alongé, marqué d'une forte impression au milieu. Élytres alongées, peu convexes, marquées de stries régulières et profondes, dont les intervalles sont ponctués comme le corselet et la tête. Ces trois parties, ainsi que l'écusson, sont couvertes de poils d'un gris soyeux et un peu jaunâtre, qui sortent de chacun des points enfoncés, et sont couchés le long du corps et dirigés vers l'extrémité. Corps en dessous et pattes plus faiblement ponctués et également velus; ventre et pattes de la couleur des antennes.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

190 ELATER (*Menalotus* Esch.) FUSCATOCOLLIS Br. — Crebre punctatus, flavo-villosus, castaneus; capite thoraceque infuscatis; scutello apice profunde impresso. — Long. 14 millim., lat. 4. — (Voyez notre Pl. XXXV, fig. 5.)

Descr. Tête fortement ponctuée, un peu relevée sur les côtés de son bord antérieur, d'un brun ferrugineux, avec quelques poils jaunâtres; antennes et palpes ferrugineux, le reste de la bouche d'un brun noirâtre; extrémité des mandibules noire. Corselet plus finement ponctué que la tête, légèrement échancré et sinué en avant, un peu élargi en arrière, les angles postérieurs avancés presque jusqu'au niveau de l'extrémité de l'écusson; il est couvert, comme la tête, de poils couchés, jaunâtres : sa couleur est un brun ferrugineux plus pâle en arrière; sa ligne médiane est un peu marquée. Écusson finement ponctué, d'un brun ferrugineux; l'extrémité profondément enfoncée. Élytres longues, assez aplaties, un peu rétrécies vers l'extrémité, marquées de stries longitudinales formées de

points enfoncés, profonds, assez serrés et de forme alongée; l'intervalle de ces stries très-finement ponctué; toute la surface des élytres est couverte de poils jaunâtres, et leur couleur est un châtain assez clair, surtout vers l'extrémité. Dessous du corps assez finement ponctué et velu; poitrine d'un brun ferrugineux, ou d'un châtain obscur; ventre d'un châtain clair. Pattes légèrement ponctuées et velues, de cette dernière couleur; cuisses un peu plus claires.

Hab. Sur les graminées en Juin. Communiqué par M. de Laporte.

191 ELATER (*Dicronychus* Esch.) OBESUS Br. — Gibbus, aureo-villosus; scutello cordiformi; elytris costatis; corpore subtus nigricante; antennis, palpis, tibiis tarsisque ferrugineis. — Long. 10 millim., lat. 3½. — (Voyez notre Pl. XXXV, fig. 7.)

DESCR. Noir, revêtu d'un duvet très-serré et d'un jaune doré. Tête arrondie et légèrement rebordée en avant, un peu inégale à cette même partie; palpes et antennes d'un brun rougeâtre, ces dernières un peu en scie et légèrement velues. Corselet un peu plus long que large, très-renflé, arrondi sur les côtés, échancré à sa partie antérieure, et bisinué à la postérieure, couvert sous le duvet d'une ponctuation très-fine et très-serrée; angles postérieurs peu avancés. Écusson tout-à-fait en forme de cœur, un peu enfoncé au milieu. Élytres moins bombées que le corselet, arrondies à l'angle externe de la base, rétrécies seulement à l'extrémité, couvertes de stries formées par des points enfoncés, dont les intervalles sont relevés et forment des côtes assez fortes qui sont très-finement ponctuées. Dessous du corps et pattes revêtus d'un duvet plus court et moins serré; jambes et tarses d'un brun rougeâtre; un peu de ferrugineux aux hanches des quatre pattes de devant.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

Obs. Caractères du genre *Dicronychus* : *Tarsi laminis destituti, ungues bifidi; (serrati in genere Menaloto).*

Les deux espèces que nous rapportons à ce genre ont une forme toute particulière; elles sont raccourcies, larges et bombées.

192 ELATER (*Dicronychus* Esch.) MESSENICUS Br. — Subgibbosus, niger, sericeo-villosus; scutello cordiformi; elytris subcostatis; antennarum articulis singulis apice cum palpis, tarsis et tibiarum basi ferrugineis. — Long. 7 millim., lat. 2. — (Voyez notre Pl. XXXV, fig. 8.)

DESCR. Noir, revêtu d'un duvet soyeux peu serré. Tête faiblement rebordée et arrondie à sa partie antérieure, un peu enfoncée près du bord antérieur; palpes rougeâtres; antennes un peu en scie, tous les articles terminés de rougeâtre à l'extrémité. Corselet un peu plus long que large, renflé, faiblement arrondi sur

les côtés, échancré en avant, bisinué en arrière; ses angles postérieurs peu saillans; sa surface très-finement ponctuée sous le duvet. Écusson en cœur, enfoncé longitudinalement à son milieu. Élytres un peu plus larges en avant qu'en arrière, rétrécies sensiblement à l'extrémité, arrondies à l'angle extérieur de la base, couvertes de stries ponctuées assez fortes, dont les intervalles forment des côtes peu élevées et finement ponctuées. Dessous du corps couvert d'un duvet moins serré qu'en dessus, très-finement ponctué; tarses, articulations des jambes et cuisses rougeâtres; un peu de cette couleur aux hanches des quatre premières pattes.

Hab. Plaines de Messénie, au mois de Mai sur différens végétaux.

193 ELATER (*Athous* Esch.) PARALLELIPIPEDUS Br. — Elongatus, depressus, obscure ferrugineus; capite antice impresso; thorace parallelipipedo; elytris paulo pallidioribus, ante apicem subdilatatis. Long. 11 millim., lat. 3.

DESCR. Tout l'insecte est aplati, d'un brun un peu rougeâtre : tête carrée, fortement ponctuée, et marquée en avant d'une forte impression, qui se termine par un rebord large et saillant en forme de bourrelet. Corselet peu élevé, beaucoup plus long que large, sinué antérieurement, de même largeur dans toute son étendue, excepté aux angles postérieurs qui ne sont presque point saillans; sa surface est plus faiblement ponctuée que la tête. Écusson ovalaire, tronqué à sa base, élevé longitudinalement à son milieu, finement ponctué. Élytres fort longues, aplaties, un peu élargies aux deux tiers de leur longueur, couvertes de stries ponctuées peu profondes, et de points enfoncés entre celles-ci; ces points enfoncés sont assez petits et confondus en quelques endroits; la couleur des élytres est un brun plus rougeâtre que celui de la tête et du corselet. Tout l'insecte est revêtu d'un duvet soyeux long et très-peu serré, couché sur le corps. Dessous du corps entièrement ponctué, couvert d'un duvet beaucoup plus court que le dessus. Pattes et antennes . . .

Hab. Cet insecte, en mauvais état, nous a été communiqué par M. de Laporte.

Obs. Caractères du genre *Athous: tarsi laminis destituti, ungues simplices; carina frontalis arguta, laminæ pectorales lanceolatæ, id est non subito dilatatæ; sternum planum; tarsi pilosi articulis integris, articulus basalis sequentibus 2 longitudine æqualis; prothorax antice productus.*

194 ELATER (*Athous* Esch.) RIPARIUS Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 243, n.° 110. — *Littoreus* Herbst. Coleopt. X, p. 86, n.° 98, tab. 165, fig. 12.

Hab. En Juin, sur les bords de l'Eurotas, près des mines de Sparte.

195 ELATER (*Limonius* Esch.) ÆREUS Br. — Elongatus, subvillosus, obscure æneus, punctatus; capite impresso; thorace subparallelo; scutello carinato; tarsis fuscis. Long. 8 millim., lat. 2 ½.

DESCR. Entièrement d'un vert cuivreux foncé. Tête plus large que longue, légèrement lobée en avant, marquée d'un enfoncement longitudinal; son bord antérieur légèrement relevé: elle est couverte de très-gros points enfoncés. Antennes d'un noir mat, les trois premiers articles bronzés. Corselet plus long que large, peu renflé, presque de la même largeur en avant et en arrière, échancré en avant; les angles antérieurs sont assez saillans, les postérieurs beaucoup moins: il est légèrement velu, et plus faiblement ponctué que la tête. Écusson ovalaire, ponctué, surmonté d'une carène longitudinale. Élytres un peu plus larges à la base, se rétrécissant jusque vers l'extrémité, légèrement élevées, striées longitudinalement, très-finement velues, et couvertes entre les stries de petits points enfoncés comme le corselet. Le corps en dessous finement ponctué; les tarses bruns.

Hab. En Mai sur les graminées; plaines de Messénie.

Obs. Caractères du genre *Limonius: tarsi laminis destituti; ungues simplices; carina frontalis arguta; laminæ pectorales lanceolatæ; tarsi pilosi, articulis integris, articulus basalis sequentibus parum longiore; sternum planum.*

196 ELATER (*Cardiophorus* Esch.) DISCICOLLIS Herbst. Coleopt. X, p. 92, n.° 106, pl. 166, fig. 8 g.

Hab. Environs de Messène; Mai.

Obs. Caractères du genre *Cardiophorus : Tarsi laminis destituti; ungues simplices; carina frontalis arguta; laminæ pectorales intus subito dilatatæ; tarsi articulo 4.° integro; scutellum cordatum.*

197 ELATER (*Cardiophorus* Esch.) BIGUTTATUS Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 244, n.° 118. — Oliv. Coléopt. II, 31, p. 47, n.° 66, pl. 6, fig. 69.

Hab. Plaine de Calamata; fin de Mai.

198 ELATER (*Cardiophorus* Esch.) RUFICRURIS Br. — Obscure æneus, punctatus; thorace subgloboso; scutello cordiformi; mandibulis medio tibiisque ferrugineis; tarsis plus minusve fuscis. — Long. 7 millim., lat. 2 ¼. — (Voyez notre Pl. XXXV, fig. 9.)

DESCR. D'un vert bronzé, très-légèrement velu; tête arrondie, bordée en avant, finement ponctuée, et marquée avant le rebord d'une impression en forme de fer à cheval; mandibules petites, ferrugineuses dans leur milieu; antennes couvertes d'un court duvet grisâtre, le premier article seul luisant; quelques poils plus longs se remarquent à l'extrémité des autres articles. Corselet un peu plus long que large, un peu renflé, échancré en avant, arrondi sur les côtés; ses angles antérieurs sont assez avancés et abaissés, les postérieurs le sont moins: sa surface est très-finement ponctuée. Écusson en forme de cœur. Élytres moins

larges que le milieu du corselet, parallèles dans presque toute leur longueur, rétrécies vers l'extrémité et médiocrement bombées; couvertes de stries ponctuées et, dans les intervalles, de points enfoncés fort petits. Abdomen plus velu que le dessus du corps, très-finement ponctué, ainsi que la poitrine. Cuisses un peu velues et de la couleur du corps; jambes ferrugineuses; tarses ordinairement bruns, quelquefois en partie ferrugineux.

Hab. Sur les plantes en Mai dans les plaines de Messénie.

199 **ELATER** (*Cardiophorus* Esch.) **PALLIPES** Br. — Obscure æneus, punctatus; thorace crebre levigato, subgloboso; scutello cordiformi; pedibus, mandibulis medio, antennarumque articulo primo apice ferrugineis. — Long. 7 millim., lat. 2.

Descr. Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente, dont elle diffère principalement par la couleur des pattes. Le milieu des mandibules est ferrugineux; le premier article des antennes ferrugineux à l'extrémité, disposition presque semblable à celle du précédent : la tête présente de plus une impression en arrière. Corselet un peu plus alongé que dans le précédent, et seulement moins convexe; il présente en arrière le même sillon longitudinal. L'écusson est aussi en forme de cœur; mais il est enfoncé, au lieu que dans l'espèce précédente il ne présente qu'une ligne longitudinale, diminuant insensiblement. Élytres à peu près de la largeur du corselet vers l'extrémité, mais moins velues que dans l'espèce précédente. Dessous du corps un peu plus velu que le dessous, et finement ponctué. Pattes entièrement ferrugineuses; tarses un peu bruns en dessus.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

200 **ELATER** (*Dresterius* Esch.) **BIMACULATUS** Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 245, n.° 121. — Oliv. Coléopt. II, 31, p. 49, n.° 70, pl. 5, fig. 45 a b.

Hab. En Juin sur les plantes en Messénie.

Obs. Caractères du genre *Dresterius : tarsi laminis destituti; ungues simplices; carina frontalis arguta; laminæ pectorales intus subito dilatatæ, intus rotundatæ; tarsi setosi, articulo 4.° integro; scutellum ovatum; palpi acuminati.*

201 **ELATER** (*Agriotes?* Esch.) **RUFIPALPIS** Br. — Niger, sat profunde punctatus; thorace subelongato; elytris sericeo-villosis; antennis, palpis tarsisque obscure ferrugineis. — Long. 7 millim., lat. 2 ⅔. — (Voyez notre Pl. XXXV, fig. 10.)

Descr. Entièrement noir, un peu velu, surtout les élytres, qui sont couvertes d'un duvet grisâtre, couché et assez serré; tête, corselet et élytres fortement ponctués : la tête, se détournant obliquement après les yeux pour laisser place aux antennes, se termine en pointe entre ces dernières; palpes d'un ferrugineux foncé; antennes ponctuées et un peu velues de la même couleur; le premier

article brun, chacun des autres paraissant plus clair à l'extrémité. Corselet plus long que large, presque droit sur les côtés dans toute sa longueur, un peu sinué en avant; ses angles postérieurs sont les plus saillans: il est peu bombé, et présente en arrière un sillon longitudinal. Écusson ovalaire, tronqué en avant, ponctué et velu. Élytres peu élevées et alongées, de la largeur du corselet, et se rétrécissant un peu vers l'extrémité : on distingue très-bien, sous les poils couchés, la granulation presque aussi forte que celle du corselet, mais qui semble former des rugosités transversales. Dessous du corps moins ponctué que le dessus. Articulations des cuisses et des jambes, ainsi que les tarses, d'un brun rougeâtre.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

Obs. Caractères du genre *Agriotes : tarsi laminis destituti; ungues simplices; frons perpendicularis; laminæ pectorales latæ, subæquales; elytra apice inermia; antennæ filiformes.*

Quoique très-voisines par la forme du genre *Agriotes* Esch. (type : *Elater variabilis* Fabr.), cette espèce et la suivante ne nous semblent pas devoir y rentrer. Le caractère de ce genre : *laminæ pectorales latæ, subæquales*, ne pouvant plus leur convenir, puisqu'elles sont rétrécies en dehors. Si l'on partage notre avis, elles feront partie du genre *Adrastes* [1] Esch., où les reporte le Tableau analytique de ce savant, bien que par le *facies* elles s'éloignent des autres espèces qu'il rapporte à ce genre.

202 ELATER (*Agriotes* Esch.) PUNCTULATUS Br. — Subelongatus, punctatus, niger, cinereo-villosus; thorace gibbosulo, antice dilatato; scutello subcordiformi. — Long. 9 millim., lat. 2 ¼. — (Voyez notre Pl. XXXV, fig. 11.)

Descr. Noir, recouvert d'un duvet soyeux, assez serré, qui lui donne une teinte grisâtre. Tête fortement ponctuée, coupée obliquement de chaque côté à l'insertion des antennes, et s'avançant au-delà de celles-ci : elle est légèrement échancrée au bord antérieur; antennes un peu velues et rougeâtres, ainsi que les palpes. Corselet un peu élevé, moins large que long, presque droit au bord antérieur, élargi avant son milieu, d'où il se rétrécit légèrement jusqu'aux angles postérieurs, qui sont saillans et pointus; sa surface est ponctuée comme la tête, et marquée d'une ligne longitudinale en arrière. Écusson un peu en forme de cœur, mais tronqué antérieurement. Élytres à peu près parallèles, rétrécies vers l'extrémité, peu bombées et couvertes de stries ponctuées, dont les intervalles présentent de très-petits points enfoncés. Dessous du corps aussi finement ponctué que

1. *Laminæ pectorales extus angustatæ.*

les élytres, et revêtu d'un duvet plus court; pattes d'une couleur plus claire, surtout les jambes et les tarses.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

Les Malacodermes.

203 LAMPYRIS ZENCHERI Germ. ubi? — Supra fusca; thorace flavo-circumducto, postice rubricante; maculis 2 ad angulos posticos fuscis; scutello angusto, lateribus reflexis, subferrugineo; elytris lateribus pallescentibus, sutura et marginibus flavidis; corpore subtus cum pedibus pallide flavis; ore ferrugineo, antennis fuscis apice ferrugineo. — Long. 15 millim., lat. 6. — (Voyez notre Pl. XXXV, fig. 15.)

DESCR. Tête d'un brun noirâtre sous le corselet; la partie située entre les antennes et la bouche d'un jaune foncé; palpes maxillaires bruns, leur dernier article ferrugineux en dedans; antennes assez fortement ponctuées, légèrement velues, d'un brun foncé, finement annelées de ferrugineux à la base de leurs articles, et de jaunâtre à leur extrémité; le dernier rougeâtre à son bout. Corselet couvert de points enfoncés larges et irréguliers, surmonté dans sa moitié antérieure d'une petite carène longitudinale, qui se continue dans l'autre moitié en une gouttière dirigée dans le même sens: la couleur du corselet est un jaune assez pâle; une grande tache noirâtre et luisante couvre la moitié postérieure du disque; cette tache est bordée en arrière et sur les côtés par une bande irrégulière légèrement rougeâtre; vers chacun des angles postérieurs on remarque une tache noirâtre de forme à peu près triangulaire. Écusson long, étroit, arrondi à l'extrémité, relevé de chaque côté, marqué de quelques points enfoncés, un peu velu et d'un jaune rougeâtre, plus pâle à l'extrémité. Élytres couvertes d'une réticulation serrée, que forment des enfoncemens très-nombreux et fort rapprochés; leur surface, entièrement revêtue comme le corselet de poils courts et couchés, présente trois côtes longitudinales, obliques à la suture, et dont l'intérieure est la plus faible: la couleur des élytres est brune, plus pâle sur les bords latéraux ou dans toute la partie déprimée des élytres; la suture et le bord externe de ces mêmes élytres sont jaunes comme le corselet. Dessous du corps et pattes d'un jaune pâle; les deux côtés des jambes et les tarses légèrement bruns; un peu de rouge sur les côtés de la poitrine.

Hab. En Juin sur les plantes, où il se montre à l'entrée de la nuit. Environs de Carithène.

204 LAMPYRIS ANTIQUA Br. — Fusca, sericea et brevissima pube hirta; ore ferrugineo; thoracis disco nigricante; margine anteriori maculis 2 hyalinis; pectore pedibusque flavescentibus; abdominis parte lucifica, seu segmentibus tribus apicis subtus pallide flavescentibus. — Long. 9 millim., lat. 3. — (Voyez notre Pl. XXXV, fig. 12.)

Descr. Tête noire; bouche ferrugineuse; antennes velues, d'un brun un peu jaunâtre; leur base et leur extrémité un peu plus claires. Corselet largement ponctué, excepté en avant, revêtu d'un duvet court et roussâtre; son disque est entièrement noirâtre, le reste de sa surface d'un jaune brun, les bords seuls d'un jaune plus pâle; un trait d'un brun roussâtre réunit le bord antérieur à la tache noirâtre du disque, laquelle est bordée de chaque côté d'un trait oblique d'un brun roussâtre, enfumé et de couleur de suie : de chaque côté de ce trait brun on remarque une espèce de croissant, ou un espace qui paraît blanchâtre, à cause de la transparence du corselet en cet endroit : cet espace ne présente ni points enfoncés ni duvet; en dedans il est bordé d'une bande d'un jaune blanchâtre. Écusson en triangle alongé, aplati, marqué de quelques gros points enfoncés, un peu velu et d'un ferrugineux obscur. Élytres parsemées de points enfoncés très-nombreux qui les rendent réticulées, entièrement brunes, revêtues d'un court duvet roussâtre, et surmontées dans toute leur longueur de deux côtes longitudinales presque parallèles à la suture, outre le commencement d'une troisième côte plus extérieure, très-faible, sensible seulement à l'extrémité. Poitrine et pattes jaunâtres, les tarses seuls un peu bruns. Ventre noirâtre, avec les côtés des segmens jaunâtres; la plaque inférieure des trois derniers segmens, ou la partie phosphorescente, d'un jaune très-pâle. Quelquefois le milieu même du ventre est jaunâtre, comme les côtés (aux segmens non lumineux seulement).

Hab. Au mois de Mai, dans l'herbe sur les ruines de l'antique Messène, pendant la nuit.

205 TELEPHORUS FULVICOLLIS Illig. — (*Cantharis*) Kæf. Pr. I, p. 302, n.° 10. — *T. thoracicus* Oliv. Coléopt. II, 26, p. 12, n.° 10, pl. 1, fig. 2. a b.

Hab. Sur les fleurs au mois de Mai.

206 TELEPHORUS CLYPEATUS Illig. — (*Cantharis clypeata*) Kæf. Pr. I, p. 299, n.° 7. — *Cantharis Nivea* Panz. Faun. Germ. fasc. 57, n.° 5.

Hab. Se trouve avec le précédent.

207 TELEPHORUS DISCICOLLIS Br. — Ziegl. *ined.?* — Villosus, niger; mandibulis et antennarum articulo basali apice ferrugineis; thoracis punctati lateribus et abdominis margine aurantiacis. — Long. 7 millim., lat. 2. — (Voyez notre Pl. XXXVI, fig. 1.)

Descr. D'un noir peu luisant. Tête finement ponctuée, marquée de deux petites impressions au-dessus des antennes; ces dernières légèrement velues, avec l'extrémité du premier article ferrugineuse en dessous; mandibules ferrugineuses avec l'extrémité seule noirâtre. Corselet un peu moins long que large; ses angles arrondis, et ses côtés assez élargis; le disque élevé, surtout en arrière, où il

forme deux mamelons assez forts et séparés par une ligne longitudinale; sa surface est irrégulièrement ponctuée; les côtés jusqu'au disque sont colorés en dessus et en dessous d'un bel orangé; le bord postérieur est légèrement ferrugineux. Écusson ponctué, velu et enfoncé au milieu. Élytres revêtues d'un duvet court et serré, qui les rend un peu grisâtres; leur surface est rugueuse et marquée d'une ou deux côtes longitudinales peu élevées. Dessous du corps et pattes ponctués et revêtus d'un court duvet grisâtre; bords latéraux et extrémité de l'abdomen de la couleur des bords du corselet; crochets des tarses ferrugineux.

Hab. Sur les fleurs; Messène, au mois de Mai.

208 TELEPHORUS NIGRITARSIS Br. — Stramineus, thorace levi; elytris subrugosis, cum thorace flavicantibus; antennarum articulis novem ultimis basi fuscis, apice nigricantibus; pectore fuscescente; tarsis oreque nigris. — Long. 7 millim., lat. 2. — (Voyez notre Pl. XXXVI, fig. 6.)

Descr. D'un jaune un peu rougeâtre; corselet et élytres plus pâles. Tête finement ponctuée; palpes et extrémité des mandibules noirs; les deux premiers articles des antennes de la couleur du corps, tous les autres bruns à la base, noirs à l'extrémité et légèrement velus. Corselet plus long que large, élevé principalement depuis le milieu jusqu'aux angles postérieurs, et tout-à-fait lisse. Écusson très-anguleux, marqué d'une côte longitudinale, élevée et ponctuée. Élytres assez fortement ponctuées, ou plutôt légèrement rugueuses, marquées de quelques côtes longitudinales peu sensibles, et revêtues de petits poils jaunâtres; elles sont de cette même couleur, ainsi que l'écusson. Abdomen et pattes de la couleur du corselet; poitrine brune; tarses noirâtres. Les ailes inférieures sont brunes, ornées de jolis reflets métalliques.

Hab. Même localité et même époque que le précédent.

209 TELEPHORUS TIBIALIS Br. — Niger, nitidus, capitis antica parte, antennarum et mandibularum basi; femorum apice tibiisque ferrugineis; palpis tarsisque nigricantibus; elytris subrugosis, obscure flavescentibus. — Long. 8 millim., lat. 2 ½. — (Voyez notre Pl. XXXVI, fig. 2.)

Descr. Tête finement ponctuée, marquée d'un enfoncement longitudinal entre les antennes; elle est d'un noir luisant, avec une tache au-dessus de chaque œil, et sa moitié antérieure d'un brun rougeâtre; mandibules rougeâtres, avec l'extrémité noirâtre, ainsi que les palpes: antennes noires et légèrement velues, avec le premier article rougeâtre. Corselet plus long que large, élevé dans sa dernière moitié, finement ponctué, et présentant quelques petits poils fort courts; il est d'un noir luisant, avec le bord antérieur un peu rougeâtre. Écusson triangulaire, ponctué et de la couleur du corselet. Élytres plus larges que le corselet, apla-

ties, légèrement rugueuses, et marquées de deux ou trois côtes longitudinales assez faibles; angle de la base très-saillant; leur surface couverte de poils jaunâtres très-courts : leur couleur est un jaune foncé. Dessous du corps finement ponctué, légèrement velu et d'un noir luisant; extrémité des cuisses et jambes ferrugineuses; tarses noirâtres.

Hab. Avec les précédens.

210 TELEPHORUS SULCICOLLIS Br.—Dej. *ined.* —Niger, nitidus; mandibulis basi, tibiis abdominisque segmentorum marginibus ferrugineis; thorace profunde sulcato; elytris subrugosis, hirsutis, obscure croceis. — Long. 7 millim., lat. 2. — (Voyez notre Pl. XXXVI, fig. 5.)

Descr. Tête ponctuée et noire, marquée d'une impression longitudinale entre les antennes; mandibules ferrugineuses, avec l'extrémité et les palpes noirâtres; la partie antérieure de la tête quelquefois ferrugineuse; antennes noires et couvertes de petits poils grisâtres. Corselet plus long que large, à bords relevés, ponctué irrégulièrement, et marqué dans sa longueur d'un sillon large et profond, dont les côtés, vers la partie postérieure, sont assez élevés : dans quelques individus on aperçoit de l'un à l'autre côté de ce sillon deux élévations en travers. Tout le corselet est d'un noir luisant. Écusson noir, triangulaire, ponctué et marqué d'un sillon longitudinal. Élytres rugueuses transversalement, et surmontées de deux ou trois côtes longitudinales lisses; leur couleur est un jaune foncé un peu rougeâtre vers la base; les petits poils qui les recouvrent sont également jaunes. Dessous du corps finement ponctué, noir, couvert d'un court duvet soyeux et grisâtre; bord des segmens de l'abdomen ferrugineux, ainsi que les jambes et le milieu des cuisses antérieures; dans quelques individus le reste des pattes est noir.

Hab. C'est la plus commune des espèces de ce genre en Morée.

Obs. Une variété de cette espèce a la tête et les cuisses presque entièrement ferrugineuses, ainsi que le premier article des antennes, et l'abdomen entièrement d'un ferrugineux plus clair; le corselet est moitié noir et moitié ferrugineux.

211 TELEPHORUS BICOLOR Br. — Ziegl. *ined.* — Ferrugineus; mandibulis, palpis, antennis tarsisque nigris; pectore nigricante; elytris testaceis. — Long. 8 millim., lat. 2 ½. — (Voyez notre Pl. XXXVI, fig. 3.)

Descr. Tête finement ponctuée, marquée entre les antennes d'une impression longitudinale d'un ferrugineux luisant, excepté au bord antérieur, qui est noirâtre; mandibules noirâtres, avec la base ferrugineuse; palpes entièrement noirâtres; les deux premiers articles des antennes seuls ferrugineux, tous les autres noirs et peu velus. Corselet plus long que large; ses angles antérieurs arrondis et

les postérieurs carrés; ses bords relevés, et sa surface entièrement ponctuée; depuis le milieu du disque jusqu'au bord postérieur sont deux mamelons élevés, qui se confondent en arrière, et forment une surface plate et lisse : la couleur du corselet est ferrugineuse comme celle de la tête, et les deux angles postérieurs sont noirâtres. Écusson triangulaire, finement ponctué, noirâtre, arrondi à l'extrémité, où il est enfoncé et marqué d'une petite tache ferrugineuse. Élytres rugueuses, marquées de quelques côtes élevées peu suivies et d'un jaune testacé. Abdomen et pattes d'un ferrugineux pâle; poitrine noirâtre, tarses noirs.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

212 TELEPHORUS DECOLORANS Br. — Subvillosus, capitis postica parte et thoracis disco, pectore, antennis pedibusque nigris; thoracis marginibus, capite anterius, antennis et palporum basi cum femoribus ferrugineis; elytris basi fuscis, reliqua parte dilute testaceis. Long. 8 millim., lat. 2 ½. — (Voyez notre Pl. XXXVI, fig. 4.)

Descr. Tête large, plate, finement ponctuée et d'un noir luisant, changeant en ferrugineux à partir des antennes jusqu'au bord antérieur; les deux premiers articles de celles-ci ferrugineux, tous les autres noirs et couverts d'un court duvet grisâtre; palpes également ferrugineux à la base; mandibules noirâtres. Corselet moins long que large, à angles arrondis et à bords relevés; couvert de quelques points enfoncés peu nombreux, rélevé et noir au milieu, ferrugineux dans le reste du disque et pâle sur les bords. Écusson triangulaire, noirâtre, finement ponctué et velu. Élytres assez bombées dans toute leur longueur, rugueuses transversalement, légèrement velues et sans côtes longitudinales élevées; elles sont à la base d'un brun un peu rougeâtre, et vers le milieu elles deviennent d'un gris jaunâtre jusqu'à l'extrémité; cette dernière partie et la suture sont brunes. Dessous du corps et pattes couverts d'un court duvet grisâtre; leur couleur est noire, avec l'extrémité de l'abdomen, les hanches et les cuisses, excepté leur extrémité, ferrugineuses: on remarque un peu de cette dernière couleur au bout de toutes les jambes; crochets des tarses ferrugineux.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

213 TELEPHORUS EPHIPPIGER Br. — Subhirsutus; capite nigro, medio impresso; mandibulis palpisque apice nigricantibus; thorace ferrugineo; elytris sordide testaceis, fuscescentibus; antennarum basi pedibusque pallide ferrugineis; corpore subtus nigricante; abdominis apice ferrugineo. — Long. 7 millim., lat. 2.

Descr. Tête large, ponctuée, impressionnée au milieu et noire, avec les mandibules et les palpes ferrugineux, noirs seulement à l'extrémité; le premier article des antennes ferrugineux, les deux suivans en partie ferrugineux et en partie noirs; tous les autres cuivreux et recouverts d'un duvet grisâtre. Corselet moins

long que large, relevé dans son contour, ponctué irrégulièrement, présentant en arrière sur le disque deux mamelons larges et un peu élevés : il est entièrement ferrugineux. Écusson triangulaire, ponctué et noirâtre. Élytres rugueuses, sans côtes élevées distinctes, légèrement velues, et d'un jaune très-obscur et presque brun, surtout à la base. Dessous du corps d'un brun foncé : on remarque sur le dernier segment de l'abdomen une tache arrondie ferrugineuse. Les pattes et le dessous du corselet sont entièrement d'un ferrugineux pâle.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

214 TELEPHORUS FEMORALIS Br. — Ziegl. *ined.* — Subvillosus, niger; mandibulis ferrugineis, apice nigris; antennis basi, femoribus apice tibiisque pallide ferrugineis; elytris stramineis. — Long. 5 millim., lat. 1 $\frac{1}{4}$.

Descr. Tête inégale, ponctuée et noire, avec les mandibules ferrugineuses, noires seulement à l'extrémité, et le premier article des palpes un peu ferrugineux; les deux premiers articles des antennes d'un ferrugineux clair, tous les autres noirs et légèrement velus. Corselet un peu moins long que large, relevé sur les bords, à angles bien marqués, avec le disque élevé et marqué en arrière d'une impression longitudinale; il est noir comme la tête, assez fortement ponctué en avant. Écusson triangulaire, très-finement ponctué, noir et velu. Élytres légèrement rugueuses, sans côtes élevées distinctes, velues et d'un jaune couleur de paille. Dessous du corps ponctué, noir et couvert d'un duvet grisâtre; extrémité des cuisses et jambes d'un ferrugineux clair; tarses et extrémité des jambes postérieures bruns.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

215 MALACHIUS DILATICORNIS Germ. Ins. spec. nov. p. 74, n.° 126. — Dej. Cat. — (Voyez notre Pl. XXXVI, fig. 8.)

Hab. Au mois de Mai sur les fleurs, en Messénie.

216 MALACHIUS SPINIPENNIS Germ. Ins. spec. nov. p. 75, n.° 127. — Ziegl. *ined.*

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

217 MALACHIUS FASCIATUS Fabr. Syst. Eleuth. I, p. 309, n.° 20. — Oliv. Coléopt. II, 27, p. 10, n.° 12, pl. 1, fig. 2 a b.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

218 MALACHIUS GENICULATUS Germ. Ins. spec. nov. p. 73, n.° 125. — Dej. Cat.

Hab. Sur les fleurs en Mai, plaine de Modon.

219 MALACHIUS LABIATUS Br. — Viridis, fronte, mandibularum basi et antennarum articulis 4 subtus testaceis; labio palpisque nigris; thoracis angulorum posticorum linea elytrorumque apice rubro aurantiacis. — Long. 4 millim., lat. 1 ½. — (Voyez notre Pl. XXXVI, fig. 9.)

Descr. Tête d'un vert brillant, avec une impression circulaire en arrière des antennes; front et mandibules d'un jaune testacé; labre, palpes et extrémité des mandibules d'un noir luisant; antennes légèrement velues et verdâtres, avec les quatre premiers articles d'un jaune testacé en dessous. Corselet presque orbiculaire, à bords légèrement relevés, très-finement ponctué, et couvert d'un duvet noirâtre assez long, dirigé en avant; il est d'un vert luisant, avec un petit trait d'un jaune rougeâtre à chacun des angles postérieurs. Écusson large, triangulaire, finement ponctué et d'un vert bronzé. Élytres un peu plus larges que le corselet, d'un vert luisant à la base, un peu obscur dans tout le reste de leur longueur, avec l'extrémité d'un rouge orangé : outre un duvet soyeux, court et serré, on remarque des poils noirs plus longs et rares, dirigés en arrière; leur surface est en outre parsemée de petits tubercules plus gros vers la partie postérieure. Dessous du corps et pattes d'un vert luisant.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

220 MALACHIUS SPINOSUS Br. — Dej. Cat. — Obscure virescens; elytris cyanescentibus, apice aurantiacis; mandibulis basi et capite anterius flavescentibus; abdomine violacescente; segmentis rubro marginatis. — Long. 5 millim., lat. 2.

Descr. Tête impressionnée au milieu, finement granulée, d'un vert obscur; bouche jaune, ainsi que l'extrémité des mandibules; labre et palpes verts; bord antérieur de la tête jaunâtre; premier article des antennes vert, tous les suivans bleuâtres et velus. Corselet un peu plus large que long, arrondi en avant et sur les côtés, droit en arrière, relevé aux angles postérieurs, très-finement granulé, et d'un vert foncé comme la tête, un peu bleuâtre en quelques endroits. Écusson quadrangulaire et d'un vert assez brillant. Élytres à peu près de la largeur du corselet à la base, élargies jusqu'à l'extrémité, où elles sont arrondies; leur couleur est d'un bleuâtre changeant en vert à la base, sur les côtés et le long de la suture; une tache d'un rouge orangé couvre l'extrémité : toute leur surface est revêtue d'un duvet soyeux court et jaunâtre, duquel se détachent des poils noirs, plus longs et raides, dont chacun tire son origine d'un petit tubercule. Dessous du corps et pattes verts; ventre tirant sur le violet, bord de tous les segmens rouge, ainsi que les vésicules.

Hab. Communiqué par M. Gory.

221 **DASYTES NOBILIS** Illig. Kæf. Pr. I, p. 309. — *Melyris cyaneus* Oliv. Coléopt. II, 21, p. 8, n.° 8, pl. 2, fig. 9. a-d.

Hab. Sur les fleurs, et principalement les ombellifères, en Mai et au commencement de Juin. Messénie, Arcadie.

222 **DASYTES MELANOSTOMA** Br. — Viridis, nitens, subhirsutus, thorace subovato; scutello subquadrato; elytris rugosis, viridi-cyanescentibus; ore nigro; antennis, pedibus et corpore subtus viridi-æneis. — Long. 4 millim., lat. 1. — (Voyez notre Pl. XXXVII, fig. 5.)

Desca. Tête couverte de gros points enfoncés, placés irrégulièrement, et marquée d'une impression à peu près circulaire derrière les antennes : sa couleur est un vert brillant; labre, mandibules et palpes noirs; antennes velues et d'un vert bronzé. Corselet un peu en forme de cœur, tronqué en avant et en arrière, fortement ponctué; tous ses bords relevés, excepté l'antérieur : sa couleur est la même que celle de la tête, avec le bord antérieur légèrement doré : sa surface est couverte, ainsi que la tête et les élytres, de poils noirs assez longs et rares. Écusson à peu près carré, cependant un peu moins long que large, très-finement ponctué et de la couleur du corselet. Élytres de la largeur de ce dernier à la base, s'élargissant un peu vers l'extrémité; leur surface est parsemée de points enfoncés, plus gros que ceux du corselet et plus rares, qui forment des rugosités en travers; de plus, on remarque trois légères côtes longitudinales lisses; couleur des élytres d'un bleu luisant, à reflets verdâtres. Dessous du corps et pattes ponctués, légèrement velus et d'un vert bronzé, comme les antennes.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

223 **DASYTES LUCIDULUS** Br. — Subhirsutus; capite, thorace et abdominis apice viridi-micantibus; ore nigricante; elytris transverse rugosis, cyaneo-virescentibus, subdiaphanis; corpore subtus cum femoribus cyaneo-subvirescente; tibiis tarsisque æneis. — Long. 3 millim., lat. 1 ½.

Descr. Tête d'un vert brillant, marquée de quelques points enfoncés, et de trois fortes impressions formant un triangle à son milieu; bouche noirâtre, ainsi que les antennes, qui sont un peu velues et bronzées à la base. Corselet à peu près aussi long que large, tronqué en avant et en arrière, un peu rétréci latéralement vers la partie postérieure, assez fortement ponctué et marqué à son milieu d'un sillon longitudinal peu sensible : sa couleur est celle de la tête. Écusson à peu près carré, plus large que long, et vert. Élytres un peu plus larges que le corselet à l'extrémité, marquées de rugosités transversales assez fortes, ou hérissées, comme la tête et le corselet, de poils noirs, rares et raides : le fond de leur couleur est bleu, avec des reflets verts; dans presque toute leur longueur,

et surtout à l'extrémité, elles sont à demi transparentes. Dessous du corps et cuisses d'un bleu verdâtre; les derniers segmens de l'abdomen d'un vert brillant; jambes et tarses d'un vert bronzé.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

224 DASYTES CÆLATUS Br. — Nigro-hirtus, profunde et dense punctatus; capite, thorace et scutello æneis; elytris subcyaneis aut virescentibus; ore, corpore subtus, pedibusque nigris. — Long. 5 ½ millim., lat. 2 ½. — (Voyez notre Pl. XXXVII, fig. 2.)

Descr. Tête fortement ponctuée, d'un vert bronzé obscur, marquée en avant de deux impressions profondes entre les yeux, et sur le front d'une autre plus petite et arrondie; antennes fortement dentelées en scie à partir du troisième article, noires, revêtues d'un court duvet grisâtre; bouche noire. Corselet plus large que long, légèrement bordé, sinué en arrière, arrondi aux angles postérieurs, les antérieurs presque droits : il est couvert de points enfoncés, plus gros que ceux de la tête, et sa couleur est la même que celle de cette dernière. Écusson en triangle arrondi, ponctué comme le corselet et de la même couleur. Élytres un peu plus larges que le corselet, trois fois aussi longues que lui, arrondies à l'extrémité, légèrement renflées à l'angle externe de la base, un peu bombées : leur surface est parsemée de points enfoncés, un peu moins profonds et moins arrêtés que ceux du corselet, et qui sont réunis entre eux par de faibles rides à peu près transversales; leur couleur est un bleu violet très-foncé. De tous les points enfoncés de la tête, du corselet, de l'écusson et des élytres partent des poils noirs et longs, qui forment une villosité assez dense sur tout l'insecte. Dessous du corps et pattes noirs, très-finement ponctués, un peu hérissés de poils noirs.

Hab. Sur les fleurs, comme toutes les espèces de ce genre; au mois de Mars.

Obs. Cette espèce a la forme du *Dasytes cribrarius*, et d'abord je les avais confondus. Cependant ce dernier est marqué d'une ponctuation beaucoup plus petite et plus serrée, et revêtu d'un duvet noir beaucoup plus dense; sa couleur est en entier d'un noir tant soit peu violet : il a les antennes beaucoup moins en scie que le *D. cælatus*, le corselet presque aussi long que large, et les tarses ferrugineux, ou d'un brun roussâtre. Le *D. cælatus* est d'ailleurs plus étroit, et se reconnaît de suite à sa couleur plus gaie, et à la profondeur de ses points enfoncés, que le duvet laisse voir beaucoup plus facilement.

225 DASYTES CRIBRARIUS Br. — Dej.? *ined.* — Hirsutus, ater, profunde punctatus; thorace globoso, 4-impresso; elytris nigro-subviolaceis; mandibulis medio, palpis apice tarsisque basi ferrugineis. — Long. 5 ½ millim., lat. 3. — (Voyez notre Pl. XXXVII, fig. 1.)

Descr. Tout l'insecte est noir, couvert de points enfoncés nombreux et profonds, d'où sortent des poils noirs, serrés et raides fort nombreux, surtout sur la tête et le corselet; à ces deux parties les points sont aussi plus serrés que sur les élytres : au devant de la tête, entre les antennes, on remarque deux enfoncemens considérables; le milieu des mandibules et l'extrémité des palpes sont ferrugineux; les articles des antennes, de forme triangulaire, sont finement ponctués et légèrement velus. Corselet court, globuleux, tronqué en avant, arrondi sur les côtés, sinué à la partie postérieure : sur son disque on remarque quatre gros points enfoncés, placés deux à deux sur chacun des côtés. Écusson en triangle arrondi. Élytres renflées comme le corselet, plus larges que lui, surtout à l'extrémité; la teinte noire des élytres et des poils qui les recouvrent, offre des reflets violets dans certaines positions. Dessous du corps ponctué, d'un noir luisant, ainsi que les pattes, et légèrement velu; tarses un peu ferrugineux à la base.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

Obs. Je ne sais si cette espèce est le *D. cribrarius* de M. le comte Dejean, vu que jusqu'ici elle avait été confondue avec la précédente.

226 DASYTES SERRATUS Br. — Profunde punctatus, subhirsutus, nigro-subcyaneus aut æneus; capite impresso; ore fuscescente; antennis valde serratis, basi ferrugineis; tarsis basi fuscescentibus. — Long. 4 millim., lat. 1 ¾. — (Voyez notre Pl. XXXVII, fig. 5.)

Descr. Entièrement couvert, comme le précédent, de points enfoncés, profonds, mais beaucoup moins velu : la tête présente en avant deux forts enfoncemens longitudinaux près de chacun des yeux, et entre ces enfoncemens un petit trait également longitudinal, qui reparaît sur le haut de la tête; la nuance de la tête est un noir brillant : bouche un peu brune; antennes fortement en scie, ponctuées, couvertes d'un duvet court et grisâtre; elles sont noires, avec les trois premiers articles ferrugineux. Corselet un peu bombé, un peu moins long que large, tronqué en avant, légèrement sinué en arrière, arrondi latéralement; tous les bords, excepté l'antérieur, un peu relevés : sa couleur et sa ponctuation sont celles de la tête. Écusson triangulaire, ponctué et un peu bronzé. Élytres un peu plus larges que le corselet, couvertes de points plus gros, mais moins serrés, d'un noir luisant, à reflets légèrement bleuâtres. Dessous du corps ponctué d'un noir luisant, ainsi que les pattes; tarses d'un brun ferrugineux à la base. La couleur de cet insecte est entièrement bronzée dans quelques individus.

Hab. Avec les précédens.

227 **DASYTES STRIATULUS** Br. — Æneus, punctatus; capite impresso cum thorace et pedibus æruginoso; elytris substriatis, cinereo-villosis; corpore subtus villoso. — Long. 3 ⅔ millim., lat. 1 ⅓. — (Voyez notre Pl. XXXVII, fig. 4.)

Descr. Tête assez fortement ponctuée, marquée à sa partie antérieure d'une impression presque circulaire; des poils noirs et raides s'élèvent çà et là sur sa surface; sa couleur est un bronzé un peu rougeâtre; antennes longues et un peu velues. Corselet moins long que large, un peu échancré en avant, arrondi sur les côtés, très-légèrement sinué en arrière, à angles postérieurs tout-à-fait arrondis: sa surface est irrégulièrement ponctuée, hérissée de poils, comme la tête, et de la même couleur. Écusson en triangle tronqué à l'extrémité et bronzé. Élytres à peu près de la largeur du corselet, finement ponctuées et couvertes de stries qui seraient peu sensibles sans un duvet court et d'un gris soyeux couché en arrière, qui les garnit dans toute leur longueur; le frottement le fait aisément tomber : outre ce duvet, on remarque les poils noirs qui couvrent la tête et le corselet; la couleur des élytres est bronzée sans aucune teinte rougeâtre. Dessus du corps finement ponctué, recouvert d'un duvet gris soyeux, et de la couleur des élytres; pattes ornées d'une légère teinte rougeâtre, comme le corselet.

Hab. Avec les précédens. C'est l'espèce la plus commune du genre.

228 **DASYTES FUSCIPES** Br. — Hirtus, punctatus, obscure viridi-æneus; elytris transverse rugosis, cinereo-villosis; tibiis tarsisque et antennarum basi fuscis. — Long. 3 ⅔ millim., lat. 1. — (Voyez notre Pl. XXXVII, fig. 6.)

Descr. Tête d'un vert bronzé, finement ponctuée, marquée en avant d'une impression profonde, contournée en demi-cercle, et d'un vert bronzé obscur; bouche noire; antennes légèrement velues, noires et un peu bronzées, rougeâtres à la base. Corselet à peu près carré, à angles arrondis, parsemé de points enfoncés, plus large en avant qu'en arrière, et marqué, près du bord antérieur, d'une légère impression transversale; sa couleur est la même que celle de la tête. Écusson ponctué, triangulaire et enfoncé au milieu. Élytres un peu plus larges que le corselet, oblongues, presque parallèles, de la couleur de la tête et du corselet, et, comme ces deux parties, couvertes de poils noirs et raides; de plus, elles sont creusées de rugosités transversales, et garnies d'un court duvet jaunâtre, placé longitudinalement en forme de stries. Dessous du corps et pattes ponctués, revêtus d'un court duvet grisâtre, et d'un noir bronzé obscur, comme le dessous du corps; jambes et tarses d'un brun rougeâtre.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

229 DASYTES SIMILIS Br. — Corpore elongato, punctato, viridi, pilis brevibus, crassis, subcinereis obtecto; antennis basi viridi-micantibus, reliqua parte violaceis; articulo 2.° subtus ferrugineo. — Long. 5 millim., lat. 1.

DESCR. Tout l'insecte est vert et garni d'un duvet court, serré et grisâtre, couché le long du corps; chacun des poils sort d'un point enfoncé : la tête offre en avant deux impressions entre les antennes; ces dernières ont les quatre premiers articles verts comme le corps; le second ferrugineux en dessous, tous les autres d'un bleu violet : elles sont de plus légèrement velues : bouche d'un vert bronzé. Corselet long et étroit, légèrement échancré en avant, sinué latéralement et rétréci dans les deux derniers tiers de sa longueur, sinué au bord postérieur. Écusson enfoncé entre les élytres et à peu près triangulaire. Élytres un peu plus larges que le corselet, très-longues, linéaires et non striées. Dessous du corps un peu moins velu que le dessus, en sorte qu'il paraît plus vert; les tarses ont un reflet violet à l'extrémité.

Hab. Avec les précédens.

Obs. Ce *Dasytes* diffère essentiellement du *linearis* Fab. par ses élytres ponctuées et non striées.

230 CLERUS (*Trichodes* Fabr.) LEPIDUS Br. — *C. affinis* Dej. Cat. — Punctatus, violaceus, rufo-hirtus; palpis et antennis partim tarsisque ferrugineis; elytris sanguineis aut croceis; fasciis 2 transversis et maculis ad scutellum et apicem cum sutura violaceis. — Long. 16 millim., lat. 5. — (Voyez notre Pl. XXXVII, fig. 7.)

DESCR. Tête, corselet et pattes d'un bleu violet; ces parties, ainsi que la poitrine, couvertes d'un duvet soyeux, grisâtre, assez long; tête assez fortement ponctuée; les parties de la bouche noires, avec les deux derniers articles des palpes maxillaires, une partie du dernier des palpes labiaux et les antennes jusqu'à la massue, ferrugineux; cette dernière partie des antennes noire, ainsi que le dessus du premier article. Corselet de la largeur de la tête, un peu alongé, marqué en avant d'un étranglement transversal, à son milieu d'un sillon longitudinal et en arrière d'une forte impression oblique vers les angles, ce qui le rend plus étroit qu'en avant : il est ponctué comme la tête; les poils qui le recouvrent, ainsi que ceux de la tête, sont roussâtres. Écusson suborbiculaire, ponctué, impressionné en travers, violet et velu. Élytres plus larges que le corselet, alongées, presque parallèles, un peu bombées, couvertes de points enfoncés plus gros et moins serrés que ceux du corselet, et marquées de deux stries longitudinales lisses et légères : elles sont revêtues d'un duvet roussâtre aussi serré, mais plus court que sur le corselet; leur couleur est rougeâtre, jaune dans quelques individus, avec une tache violette semi-circulaire de chaque côté de l'écusson,

deux bandes transversales de la même couleur, l'une au tiers antérieur se rendant de la suture jusque près du bord latéral, où elle s'arrondit en se prolongeant un peu en pointe en avant et en carré en arrière le long de la suture; la deuxième bande, située vers le tiers postérieur, est plus large que la première, sinuée, et s'étend de la suture au bord latéral; à l'extrémité de chaque élytre on voit encore une tache oblique qui couvre le bout de l'élytre: ces bandes et taches, ainsi que la suture à partir de la première bande, sont violettes et couvertes de poils noirs. Dessous du corps ponctué et velu, bleuâtre, la poitrine d'un noir verdâtre; tarses ferrugineux.

Hab. Se trouve aux mois de Mai et Juin sur les ombellifères. Environs de Messène.

231 CLERUS ALVEARIUS Fabr. (*Trichodes*) Syst. Eleuth. I, p. 284, n.° 7. — Oliv. (*Clerus*) Coléopt. IV, 76, p. 7, n.° 5, pl. 1, fig. 5, a b.

Hab. Se trouve dans la même saison et dans les mêmes localités que le précédent.

232 CLERUS FAVARIUS Illig. Magas. I, p. 80. — (Voyez notre Pl. XXXVII, fig. 8.)

Hab. Se trouve avec les précédens.

Obs. Le *Clerus favarius*, var. *contiguus?* Pareyss. *ined.*, diffère en ce que les bandes sont plus rapprochées, plus larges et moins sinuées, et par la couleur bleu-verdâtre des élytres, le dessous du corps et les pattes plus verts. Ces caractères ne nous paraissent pas suffisans pour former une espèce.

233 CLERUS SIPYLUS Fabr. (*Trichodes*) Syst. Eleuth. I, p. 284, n.° 4. — Oliv. (*Clerus*) Coléopt. II, 76, p. 8, n.° 7, pl. 1, fig. 7, a b.

Hab. A la même époque et aux mêmes endroits que le précédent.

234 CLERUS CRABRONIFORMIS Fabr. (*Trichodes*) Syst. Eleuth. I, p. 285, n.° 9. — Oliv. (*Clerus*) Coléopt. IV, 76, p. 5, n.° 1, pl. 1, fig. 1, a b.

Hab. En Juin, dans le Magne, aux environs de Marathonisi (golfe de Laconie).

235 CLERUS OBLIQUATUS Br. — Punctatus, cyaneus, nitidus, nigro-hirtus; palpis et antennarum basi subtus ferrugineis; elytris sanguineis; fasciis duabus transversis et macula apicali cyaneis; fascia prima ad suturam obliquata. — Long. 12 millim., lat. 4. — (Voyez notre Pl. XXXVII, fig. 9.)

Descr. Tête fortement ponctuée d'un bleu brillant; palpes maxillaires ferrugineux; labre, bouche et antennes noirs, les deux premiers articles de ces dernières ferrugineux en dessous, les trois derniers revêtus d'un court duvet soyeux; l'article qui précède la massue, également ferrugineux. Corselet ponctué et bleu comme la tête, impressionné en travers, plus étroit postérieurement, marqué d'un sillon longitudinal et garni de longs poils noirs, ainsi que la tête.

Écusson presque arrondi, fortement ponctué et verdâtre. Élytres plus larges que le corselet à la base, s'élargissant un peu vers l'extrémité; celle-ci ovalaire: elles sont fortement ponctuées et marquées de trois côtes longitudinales peu distinctes; sur un fond rouge sont disposées trois bandes ou taches comme dans le *Clerus sipylus*, c'est-à-dire, la première large, transversale, s'étendant obliquement pour joindre la suture vers le milieu des élytres, et de l'autre côté remontant pour couvrir l'écusson de sorte que l'angle extérieur seul reste à nu: cette bande ne s'étend pas jusqu'au bord latéral; une seconde bande qui suit celle-ci, un peu au-dessous du milieu des élytres, est large et sinuée, et s'étend jusqu'au bord latéral; enfin, la troisième couvre l'extrémité, mais laisse voir les bords latéraux; la suture est de la couleur de ces bandes dans toute sa longueur: des poils noirs, raides et longs, recouvrent ces trois bandes. Dessous du corps d'un bleu luisant, ainsi que les pattes; celles-ci garnies de poils blanchâtres; tarses bruns.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

236 CLERUS QUADRIPUSTULATUS Br. — Crasse punctatus, virescens, flavo-hirtus; palpis, antennis tarsisque anticis ferrugineis; elytris maculis 4 sanguineis. — Long. 9 millim., lat. 3. — (Voyez notre Pl. XXXVII, fig. 10.)

Descr. Tout l'insecte est fortement ponctué, d'un beau vert un peu bleuâtre et hérissé de poils d'un blanc jaunâtre; palpes et antennes ferrugineux. Corselet faiblement impressionné dans sa largeur à la partie antérieure et retréci en arrière. Écusson orbiculaire et bleuâtre. Élytres sans côtes élevées et distinctes, creusées de très-gros points enfoncés, disposés de manière à laisser voir des stries longitudinales presque régulières: sur leur belle couleur verte se détachent quatre taches d'un beau rouge, dont les deux premières sont situées à peu près au milieu sur le bord latéral et s'étendent obliquement un peu au-dessous de l'origine des élytres; les deux autres, obliques dans le sens inverse, sont placées près de l'extrémité également sur le bord latéral et n'atteignent pas la suture. Tarses de la première paire de pattes seulement de la couleur des antennes.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

237 NECROBIA RUFICOLLIS Fabr. (*Corynetes*) Syst. Eleuth. I, p. 286, n.° 3. — Oliv. (*Necrobia*) Coléopt. IV, 76 bis, p. 6, n.° 3, pl. 1, fig. 3, a b.

Hab. Sous les corps d'animaux en putréfaction, comme en France.

238 NECROBIA VIOLACEA Fabr. (*Corynetes violaceus*) Syst. Eleuth. I, p. 285, n.° 1. — Oliv. (*Necrobia*) Coléopt. IV, 76 bis, p. 5, n.° 1, pl. 1, fig. a b c.

Hab. Comme le précédent.

239 **PTINUS RUFUS** Br. — Fusco-ferrugineus; capite thoraceque obscurioribus; fronte et scutello pilis flavis dense hirsutis; thorace subgloboso, crebre et profunde punctato; elytris ovatis, profunde punctato-striatis; femoribus posticis apice incrassatis. — Long. 3 $^{1}/_{4}$ millim., lat. 1 $^{2}/_{3}$.

Descr. Entièrement d'un roux ferrugineux; la tête et le corselet seulement un peu plus obscurs; tout le front couvert d'un duvet jaunâtre très-épais, couché, dirigé en arrière; toute la partie de la tête qui précède les antennes à peine velue, fortement ponctuée; antennes revêtues d'un duvet jaunâtre assez long, peu serré. Corselet court, renflé, presque globuleux, étranglé en arrière, sans tubercules particuliers, très-grossièrement ponctué et garni d'un duvet d'un jaune roussâtre long, peu serré, sans direction bien marquée. Écusson suborbiculaire entièrement caché par des poils jaunes. Élytres ovales, peu renflées, marquées de stries profondes que forment de très-gros points enfoncés, et hérissées de poils roux peu serrés; les intervalles des stries sont très-finement ponctués. Dessous du corps parsemé de points enfoncés profonds, mais peu serrés, et orné d'un duvet jaunâtre couché et assez épais à l'extrémité du ventre. Pattes revêtues de ce même duvet; cuisses postérieures renflées à l'extrémité.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

240 **ANOBIUM TESSELLATUM** Fabr. Syst. Eleuth. I, p. 321, n.° 1. — Oliv. Coléopt. II, 16, p. 6, n.° 1, pl. 1, fig. 2.

Hab. Sur les plantes au mois de Mai.

FAMILLE DES CLAVICORNES.

241 **HISTER MAJOR** Fabr. Syst. Eleuth. I, p. 83, n.° 1. — Oliv. Coléopt. I, 6, p. 6, n.° 3, pl. 1, fig. 4, a b.

Hab. Non-seulement en Morée, mais encore en Italie, en Espagne et en Barbarie.

242 **HISTER GRÆCUS** Br. — Niger, levis, subtilissime punctatus; capite transverso, linea transversa sinuata ad marginem anteriorem impresso; thorace lateribus late marginato, puncto profundo ad angulos posticos et linea in medio marginis posterioris brevissima notato; elytris thorace paulo longioribus, striis longitudinalibus quatuor, cæteris abbreviatis quatuor; pygidio et corporis subtus lateribus late punctatis. — Long. 9 millim., lat. 6 $^{1}/_{2}$. — (Voyez notre Pl. XXXVII, fig. 10.)

Descr. Entièrement d'un noir luisant. Tête très-finement ponctuée, transversale, avancée au milieu; labre quadrangulaire, ponctué comme la tête, marqué en avant d'une impression profonde; mandibules fortes, plus longues que la tête, garnies en dedans, ainsi que les mâchoires, d'une rangée de poils roux

très-serrés; palpes maxillaires bruns, légèrement rougeâtres à l'extrémité : un peu avant le milieu de la tête on remarque un trait un peu sinueux qui la parcourt dans toute sa largeur. Corselet peu élargi en arrière, parsemé de points enfoncés extrêmement petits, marqué vers chacun des angles postérieurs d'un gros point arrondi, et sur le bord postérieur au-dessus de l'écusson d'un petit trait longitudinal très-court : son échancrure antérieure est assez profonde pour recevoir la tête, qui ne dépasse pas les angles antérieurs du corselet (toutefois sans y comprendre les mandibules); son bord antérieur est muni d'un bourrelet très-étroit, qui s'élargit beaucoup sur les bords latéraux et descend ainsi jusqu'aux angles postérieurs. Écusson triangulaire, garni sur chacune de ses faces d'une série de points enfoncés, placés sur le bord. Élytres un peu plus longues que le corselet, couvertes d'une ponctuation un peu plus forte; chaque élytre est parcourue dans toute sa longueur par quatre stries, dont une tout près du bord externe; entre la strie la plus intérieure et la suture, on remarque sur l'extrémité de ces mêmes élytres l'origine de quatre autres stries; la plus longue de ces dernières est la plus éloignée de la suture. Pygidium parsemé de points très-larges et très-rapprochés, couvrant toute sa surface; ces points deviennent de plus en plus petits à mesure qu'ils s'approchent de l'anus. Côtés de la poitrine et du ventre grossièrement, pattes, au contraire, finement ponctués; jambes de la première paire larges, munies de trois grosses dentelures au côté externe; jambes des deux autres paires élargies aussi, armées d'épines courtes et assez grêles, disposées sur plusieurs rangées transversales : les épines des quatre jambes postérieures sont légèrement rougeâtres, et les tarses garnis inférieurement de poils roux.

Hab. Dans les excrémens des vaches, avec plusieurs espèces d'Ontophages, pendant toute la belle saison.

243 HISTER CADAVERINUS Fabr. Syst. Eleuth. I, p. 86, n.° 15. — Payk. Monogr. Hister. p. 21, n.° 12, pl. 12, fig. 8.

Hab. En Morée et dans une grande partie de l'Europe.

244 HISTER SINUATUS Payk. Monogr. Hister. p. 29, n.° 18, pl. 12, fig. 11. — Sturm, Deutsch. Faun. I, p. 201, n.° 7, pl. 17, fig. a A.

Hab. En Morée et dans tout le midi de l'Europe.

245 HISTER 14-STRIATUS Gyllenh. Ins. Suec. I, p. 83, n. 11.

Hab. En Morée, en Suède et dans plusieurs autres parties de l'Europe.

246 HISTER GODET Br. — Niger, nitidissimus, crebre punctatus; thoracis disco, scutello, elytrorum basi et marginibus levigatis; elytris lateribus longitudinaliter bistriatis, in disco striis quatuor abbreviatis impressis, quarum interna basi recurva; sutura

undique, in elytrorum plus quam dimidia parte postica striga marginata. — Long. 5 millim.; lat. 3. — (Voyez notre Pl. XXXVI, fig. 11.)

Descr. D'un noir très-brillant. Tête assez fortement ponctuée, très-avancée au milieu; labre transversal, échancré au milieu et marqué d'un gros point de chaque côté de l'échancrure. Corselet médiocrement échancré, arrondi aux angles antérieurs, élargi en arrière, un peu avancé vers l'écusson, parsemé sur tout son disque de points enfoncés très-petits, qui grossissent à mesure qu'ils s'approchent des bords; sur les bords latéraux principalement ces points sont très-gros et très-serrés. Écusson extrêmement petit et lisse. Élytres plus longues que le corselet, couvertes de points enfoncés assez gros et assez serrés, qui disparaissent à sa base et sur les bords latéraux; chaque élytre présente en outre une strie longitudinale sinueuse près du bord latéral, une seconde strie plus intérieure et un peu arquée qui part de la base en dedans de l'angle externe et se rend vers l'extrémité près de la strie externe, puis quatre stries intérieures parallèles à la précédente, mais qui n'occupent que les deux tiers au plus de la longueur des élytres; la plus intérieure de ces stries se recourbe à sa base et s'approche de la suture; le long de la suture se voit une autre strie dans les deux tiers postérieurs des élytres; un petit bourrelet assez large borde les élytres sur les côtés et en arrière; à cette dernière partie ce bourrelet est un peu rougeâtre. Pygidium entièrement couvert d'une ponctuation assez grosse et serrée; côtés du ventre et de la poitrine grossièrement ponctués. Pattes très-finement ponctuées; les antérieures au contraire assez fortement; jambes des deux premières paires de pattes garnies de plusieurs rangées d'épines assez serrées, plus longues aux pattes intermédiaires qu'aux antérieures; ces épines sont plus rares et plus grêles aux jambes de derrière; les pattes, et plus particulièrement les tarses, présentent une teinte d'un brun rougeâtre à peine sensible.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

247 HISTER SPECULIFER Payk. Monogr. Staph. p. 70, n.° 54, pl. 6, fig. 4.

Hab. Dans les bouses, et surtout dans celles de vache; espèce de presque toute l'Europe.

248 HISTER SEMI-ÆNEUS Br. — Obscure æneus; capite thoraceque nigris; capite linea impressa circumducto, punctis pluribus impresso; thorace levigato, antice et lateribus marginato; elytris basi levigatis, dimidia parte posterius dense punctatis, striis quinque obliquis, exteriori integra, cæteris quatuor abbreviatis, interiori ad suturam basi producta, strigam sextam ad apicem usque suturæ parallelam fingente. — Long. $2\frac{2}{3}$ millim., lat. $1\frac{2}{3}$. — (Voyez notre Pl. XXXVI, fig. 12.)

Descr. Tête plus large que longue, avancée au milieu, noire, bordée dans tout son contour d'un petit sillon qui la divise en deux parties, laissant en dehors celle qui porte le labre et les mandibules; au dedans du sillon transversal qui opère cette division, on en remarque un autre plus court, sinueux, et qui s'y réunit par ses extrémités; l'intérieur de ces sillons est d'un vert métallique; quelques points enfoncés assez gros et présentant la même couleur se font remarquer sur la moitié postérieure de la tête : mandibules très-grosses; labre étroit, linéaire, un peu échancré; palpes maxillaires ferrugineux. Corselet assez profondément échancré pour recevoir la tête (moins le prolongement et les parties de la bouche); ses angles antérieurs émoussés : il est un peu plus large en arrière qu'en avant, faiblement avancé vers l'écusson, entièrement lisse, bordé en avant et sur les côtés d'un bourrelet assez étroit, et tout le long du bord postérieur d'une rangée de points enfoncés assez gros; sa couleur est noire : le bourrelet des bords latéraux présente dans le sillon qui le forme une teinte verdâtre métallique; quelquefois un reflet métallique vient embellir le corselet dans certaines expositions. Écusson extrêmement petit, lisse et verdâtre. Élytres d'un tiers au moins plus longues que le corselet, lisses à la base, largement ponctuées dans leur moitié postérieure seulement; sur chaque élytre on remarque cinq stries longitudinales un peu obliques; une extérieure se rendant vers le bord un peu avant l'extrémité, quatre autres en dedans de celle-ci n'ayant de longueur que les deux tiers des élytres; la plus intérieure se recourbe vers la suture et se continue le long de celle-ci en une strie longitudinale qui atteint l'extrémité; ces stries semblent ponctuées dans une partie au moins de leur longueur : la couleur des élytres est un vert bronzé obscur, un peu brillant sur les parties qui ne sont pas ponctuées. Pygidium assez finement ponctué, d'un vert bronzé obscur; dessous du corps d'un bronzé obscur, les côtés très-grossièrement ponctués. Cuisses entièrement lisses et de la même couleur; jambes brunes, un peu bronzées, les antérieures chagrinées ou réticulées, munies de cinq dentelures au côté externe; les quatre jambes suivantes munies de plusieurs rangées d'épines assez grêles et ferrugineuses; tarses épineux et légèrement ferrugineux. *Hab.* Communiqué par M. de Laporte.

249 NECROPHORUS INTERRUPTUS Br. — Ater; thorace impresso, lateribus sinuato; frontis macula, palporum apice et antennarum articulis 3 ultimis ferrugineis; elytris abdominis brevioribus, pallide testaceis, macula ad scutellum, fascia pone medium interrupta, et altera apicis nigris; pectoris lateribus villoso-auratis. — Long. 18 millim., lat. 8.

Descr. Tête noire, très-légèrement rugueuse, avec une tache ferrugineuse sur le devant du front; extrémité des palpes de la même couleur, les trois derniers

feuillets de la massue des antennes d'un ferrugineux clair. Corselet échancré en avant, sinué latéralement, arrondi en arrière, marqué d'un sillon longitudinal au milieu, biimpressionné de chaque côté de ce sillon et à son extrémité postérieure : ses bords sont fortement ponctués, mais son disque très-faiblement; il est d'un noir peu luisant comme la tête. Écusson grand, triangulaire, ponctué et noir. Élytres un peu plus étroites que le corselet à la base, s'élargissant jusqu'à l'extrémité, où elles sont coupées carrément et très-légèrement sinuées : elles ne sont guères qu'une fois plus longues que le corselet et ne couvrent pas l'abdomen en entier; leur couleur est jaune; de chaque côté de l'écusson est une tache noire trilobée, et vers le tiers postérieur une bande transversale interrompue au milieu, qui s'étend depuis la suture jusque près du bord latéral; une autre bande sinuée s'étend le long du bord postérieur des élytres; la suture est noire à partir de la bande interrompue; les élytres sont finement ponctuées et marquées de trois côtes longitudinales très-légères. Dessous du corps et pattes ponctués et noirs; côtés de la poitrine garnis de poils d'un jaune doré, couchés et serrés; extrémité des tarses légèrement ferrugineuse.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

250 SILPHA ORIENTALIS Br. — Nigra, obscura; capite thoraceque punctulatis; elytris costis 3 elevatis; spatio intermedio profunde punctato; punctis a costa tertia ad marginem lateralem minutissimis, serie punctorum majorum marginem cingente. — Long. 16 millim., lat. 9 ⅔. — (Voyez notre Pl. XXXVII, fig. 12.)

DESCR. Entièrement d'un noir peu luisant. Tête couverte de points enfoncés très-rapprochés; antennes velues vers l'extrémité. Corselet légèrement échancré en avant, ponctué comme la tête, peu inégal; ses bords relevés, excepté le postérieur, qui est sinué. Écusson triangulaire, ponctué comme la tête et le corselet. Élytres un peu moins larges que le corselet, marquées de trois côtes élevées et lisses, entre lesquelles sont placés sans ordre de gros points enfoncés peu serrés; l'intervalle de la troisième côte au bord latéral est au contraire finement ponctué, et près du bord se voit une rangée de gros points enfoncés. Dessous du corps et pattes finement ponctués et plus brillans que le dessus.

Hab. Assez commun au mois de Juin; courant à terre dans les terrains plats de l'Arcadie.

Obs. La larve de cette espèce est figurée pl. XXIX, n.° 1, avec tous les détails de la composition de sa bouche et de ses pattes.

251 SILPHA GRANULATA Oliv. Coléopt. II, 11, p. 13, n.° 10, pl. 2, fig. 10. — *Blaps variolosa* Herbst. Coleopt. VIII, p. 194, n.° 16, pl. 129, fig. 1.

Hab. A peu près aussi commun que le précédent. En Mai et Juin.

252 SILPHA RUGOSA Fabr. Syst. Eleuth. I, p. 338, n.° 10. — Oliv. Coléopt. II, 11, p. 17, n.° 16, pl. 2, fig. 16.

Hab. Avec les précédens et à la même époque.

253 SILPHA SINUATA Fabr. Syst. Eleuth. I, p. 341, n.° 20. — Oliv. Coléopt. II, 11, p. 18, n.° 17, pl. 2, fig. 12.

Hab. Avec les précédens, mais un peu moins commun que chez nous.

254 SILPHA GIBBA Br. — Nigra, obscura; thorace subtriangulari; elytris gibbosis, punctatis, punctis crassioribus, subseriatim dispositis; costis 3 longitudinalibus levissimis. — Long. 16 millim., lat. 9. — (Voyez notre Pl. XXXVII, fig. 11.)

Descr. Entièrement d'un noir peu brillant. Tête et corselet finement ponctués; ce dernier avancé et sinué antérieurement, un peu oblique sur les côtés, plus large en arrière et sinué au bord postérieur; sa surface est un peu inégale. Écusson grand, triangulaire, plus fortement ponctué que le corselet. Élytres bombées, marquées de deux stries fort légères, la deuxième presque insensible, ponctuées irrégulièrement, plus fortement que le corselet, et offrant çà et là quelques points plus gros que les autres et qui semblent affecter la disposition en séries longitudinales; près du bord latéral est aussi une rangée de gros points enfoncés. Dessous du corps finement ponctué; pattes un peu plus brillantes et presque lisses.

Hab. Avec le précédent, mais plus rare.

Obs. Cette espèce a quelques rapports avec le *S. levigata* Fab., mais elle a le corselet presque triangulaire et sinué au lieu d'être échancré en avant; ses bords ne sont presque pas resserrés. L'écusson est beaucoup plus grand; les côtés des élytres sont moins sensibles; la ponctuation de ces mêmes élytres est moins forte, et, ce qui ne se trouve point dans le *S. levigata*, elles offrent des points plus gros, répandus sur leur surface, et sont en outre beaucoup plus élevées.

255 CHOLEVA HUMERALIS Br. — Nigricans, punctata, rufo-villosa; ore, antennis, elytrorum macula humerali, abdominis segmentorum marginibus pedibusque ferrugineis; antennis apice fuscis; elytris profunde punctato-striatis. — Long. 5 millim., lat. 2 ½.

Descr. Tête noire, finement ponctuée, avec toute la bouche et la moitié des antennes ferrugineuses; ces dernières légèrement velues, leurs cinq derniers articles bruns. Corselet un peu moins long que large, arrondi latéralement, relevé aux angles postérieurs, tronqué en arrière; finement ponctué, d'un brun noirâtre, plus clair sur les bords latéraux, et couvert d'un duvet court et roussâtre. Écusson triangulaire, noirâtre et velu comme le corselet. Élytres ovalaires, un peu plus larges que le corselet, marquées de stries longitudinales profondes,

que forment de gros points enfoncés, et assez fortement ponctuées dans l'intervalle des stries : leur couleur est un brun foncé marqué d'une grande tache ferrugineuse à chacun des angles antérieurs; elles sont couvertes d'un duvet roussâtre couché et assez serré. Dessous du corps finement ponctué, noirâtre, avec le bord des segmens de l'abdomen ferrugineux. Pattes de cette dernière couleur; cuisses postérieures en partie brunes.

Hab. Sur les fleurs au mois de Juin. Arcadie.

256 NITIDULA QUADRIPUSTULATA Fabr. Syst. Eleuth. I, p. 348, n.° 3. — Panz. Ent. Germ. I, p. 124, n.° 2.

Hab. Sur les fleurs au mois de Mai.

257 NITIDULA PEDICULARIA Fabr. Syst. Eleuth. I, p. 352, n.° 24. — Oliv. Coléopt. II, 12, p. 19, n.° 28, pl. 3, fig. 21.

Hab. Avec le précédent.

258 NITIDULA (*Meligethes* Kirby) ÆNEA Fabr. Syst. Eleuth. I, p. 353, n.° 28. — Oliv. Coléopt. II, 12, p. 17, n.° 25, pl. 3, fig. 20.

Hab. Commun sur les fleurs, autant qu'en France.

259 DERMESTES VARIEGATUS Br. — Fuscus, punctatus; antennis palpisque ferrugineis; capite thoraceque pilis rufis variegatis; scutello rufo; elytris albo nigroque marmoratis: corpore subtus albido-villoso; femoribus 4 posticis linea transversa albida ornatis. — Long. 8 millim., lat. 4.

Descr. Tête et corselet noirs, ponctués, revêtus çà et là de poils couchés et roux; antennes ferrugineuses, ainsi que les palpes. Écusson entièrement couvert de ces mêmes poils. Élytres également ponctuées sur toute leur surface, marbrées de poils blanchâtres et noirs, formant de petites plaques irrégulières. Dessous du corps garni d'un duvet serré d'un blanc presque argenté, qui laisse à découvert les côtés du premier segment de l'abdomen, une tache noire arrondie sur les côtés de chacun des suivans et le dernier presque entièrement. Un court duvet de couleur rousse revêt les pattes; les cuisses des deux dernières paires sont traversées par une bande blanche, et les hanches des deux postérieures sont velues comme l'abdomen. Le fond de la couleur de tout l'insecte sous le duvet paraît brun.

Hab. Sous les cadavres d'animaux. Mai et Juin.

260 DERMESTES VULPINUS Fabr. Syst. Eleuth. I, p. 314, n.° 12. — Oliv. Coléopt. II, 9, p. 8, n.° 4, pl. 1, fig. 6.

Hab. Dans les mêmes localités que le précédent.

261 DERMESTES ATER Oliv. Coléopt. II, 9, p. 9, n. 6, pl. 2, fig. 12. — *Laniarius* Illig. Mag. I, p. 85, n.° 2 et 3.

Hab. Avec les précédens.

262 ANTHRENUS ALBIDUS Br. — Niger, squamulis vestitus albidis et rufescentibus; thoracis lateribus albido-squamosis, sutura et elytrorum marginibus rufo-squamosis; elytris albido transversim subfasciatis; tibiis nudis, ferrugineis; tarsis et antennarum clava nigris. — Long. 3 ⅓ millim., lat. 2 ⅓.

Descr. Cette petite espèce est de la taille de l'*A. muscorum*. Elle est entièrement couverte en dessus de petites écailles, qui donnent à l'insecte une teinte générale blanchâtre, d'où ressortent, tant sur le corselet que sur les élytres, des nuances roussâtres, que forment d'autres écailles: la suture, la plus grande partie du corselet et plusieurs endroits des élytres sont de cette couleur; le blanc est répandu sur les parties latérales du corselet, et forme sur les élytres trois fascies transversales irrégulières. La tête est couverte d'écailles rousses; les antennes sont noires, avec la base ferrugineuse. Le dessous du corps est entièrement garni d'écailles d'un blanc un peu jaunâtre. Les cuisses sont revêtues de semblables écailles; leur couleur, sous les écailles, est noire, comme celle de tout le corps; les jambes sont ferrugineuses et les tarses bruns.

Hab. Cette espèce se trouve sur les ombellifères au mois de Juin. Il est fort difficile de la prendre sans enlever les écailles qui la revêtent, aussi les individus sur lesquels cette description a été faite, n'étaient-ils pas dans un état parfait de conservation.

263 ANTHRENUS SCROPHULARIÆ Fabr. Syst. Eleuth. I, p. 107, n.° 4. — Oliv. Coléopt. II, 14, p. 9, n.° 4, pl. 1, fig. 5.

Hab. Sur les ombellifères en Mai et Juin. Espèce assez commune.

FAMILLE DES PALPICORNES.

264 HYDROPHILUS (*Hydrous* Leach) PICEUS Fabr. Syst. Eleuth. I, p. 249, n.° 1. — Oliv. Coléopt. III, 39, p. 9, n.° 1, pl. 1, fig. 2.

Hab. Trouvé une seule fois dans un ruisseau sans embouchure au bord de la mer, au fond du golfe de Laconie, à la fin de Juin.

265 HYDROBIUS ARCADIUS Br. — Gibbus, punctatus, supra obscure æneus; palpis et antennis testaceis, antennarum clava nigricante; elytris punctato-striatis; corpore subtus nigricante; pedibus ferrugineis. — Long. 6 ⅓ millim., lat. 4.

Descr. Tête bronzée, finement ponctuée, marquée de deux impressions profondes en arrière près de chacun des yeux; palpes et antennes jaunes, la massue

de ces dernières brune et légèrement velue. Corselet étroit, sinué en avant, ponctué comme la tête et de la même couleur : il présente sur les côtés deux ou trois petites lignes formées de points enfoncés plus gros; ses bords antérieurs et latéraux sont un peu jaunâtres. Écusson triangulaire, ponctué comme la tête et le corselet, et de la même couleur. Élytres élevées, de la largeur du corselet, arrondies à l'extrémité, couvertes de stries longitudinales, formées de points enfoncés; les intervalles de ces stries sont plus finement ponctués; la couleur des élytres est un peu plus claire que celle de la tête et du corselet. Dessous du corps ponctué noirâtre. Pattes ferrugineuses, avec la base des cuisses brune; les jambes très-épineuses.

Hab. Dans un petit ruisseau des montagnes du Lycée, à deux heures de chemin des plaines de l'Arcadie, sur la route de Carithène.

Obs. Cette espèce doit être très-voisine de l'*Hydrophilus æneus* Germar, *Ins. spec. nov.*, pag. 96, n.° 163.

FAMILLE DES LAMELLICORNES.

Les Scarabéides.

266 ATEUCHUS SACER Fabr. Syst. Eleuth. I, p. 54, n.° 1. — Oliv. (*Scarabæus*) Coléopt. I, 3, p. 150, n.° 183, pl. 8, fig. 59.

Hab. Les bouses dans toute la Morée indifféremment, mais peu commun.

Obs. Beaucoup plus gros que dans notre pays, cet insecte a ordinairement trente-cinq millimètres de long sur vingt-quatre millimètres de large.

267 ATEUCHUS PIUS Illig. Mag. — (Voyez notre Pl. XXXVIII, fig. 2.)

Hab. Se trouve avec le précédent. Rare.

268 ATEUCHUS AFFINIS Br. — Niger, capite dentibus sex obtusis, abbreviatis; thorace punctulato; elytris ad apicem attenuatis, basi subplicatis, striis pluribus levissimis, punctis parvis seriatim conspersis. — Long. 27 millim., lat. 18. — (Voyez notre Pl. XXXVIII, fig. 3.)

DESCR. Entièrement noir, luisant. Tête couverte de points enfoncés nombreux et larges, surtout vers les bords; le devant de la tête offre six dentelures courtes, les deux du milieu presque aussi larges que longues, coupées presque carrément; les intermédiaires arrondies, obtuses; les extérieures presque pointues. Corselet parsemé de points enfoncés très-petits sur son disque et de tubercules aussi petits sur les côtés; ses bords sont latéraux, légèrement dentelés dans les deux tiers postérieurs de leur longueur; d'autres dentelures, beaucoup plus petites, gar-

nissent tout le bord postérieur. Élytres aussi larges que le corselet, presque carrées, un peu rétrécies en arrière, parcourues dans leur longueur par de faibles stries longitudinales, dans l'intervalle desquelles se trouvent deux rangées à peu près régulières de points enfoncés très-petits : les élytres présentent en outre un grand nombre de petits plis obliques très-faibles, placés en séries longitudinales; ces plis sont plus sensibles à la base, où ils forment sur chaque élytre un assemblage de rides placées irrégulièrement. Poitrine assez fortement ponctuée; jambes antérieures munies de quatre dentelures au côté externe; ces dentelures, assez courtes et obtuses, sont séparées entre elles par d'autres très-petites; la quatrième ou la plus voisine de la cuisse est beaucoup plus courte que la troisième.

Hab. Cette espèce se trouve avec les précédentes; on ne les distingue pas en les prenant, et peut-être ne sont-ce que des variétés d'une seule espèce?

Obs. Cet *Ateuchus* est très-voisin du *pius* Illig.; mais il en diffère : 1.° par le rétrécissement postérieur des élytres; 2.° par les stries et les rugosités de ces mêmes élytres : les stries sont plus larges et ne présentent pas dans leur longueur une rangée de points enfoncés; 3.° le corselet est un peu plus fortement ponctué, moins fortement dentelé sur les bords; 4.° enfin, et c'est le caractère le plus saillant, les dentelures des pattes, et surtout celles de la tête, sont plus courtes et plus obtuses.

269 ATEUCHUS RETUSUS Br. — Niger; capitis margine sinuato, vix sex-dentato; thorace tenuissime punctato; elytris substriatis, punctis raris minutis; tibiis anticis obtusissime 4-dentatis. — Long. 25 millim., lat. 17. — (Voyez notre Pl. XXXVIII, fig. 4.)

Descr. Noir, peu luisant. Tête couverte de points alongés peu profonds et assez rapprochés; les côtés chargés de petits tubercules au lieu de points; l'arête transverse qui se rend d'un œil à l'autre est assez forte; le devant de la tête présente le commencement de six dentelures très-obtuses, ou plutôt des sinuosités très-peu profondes, qui rendent seulement son bord inégal. Corselet formant un angle sensible et assez aigu en arrière vers la place de l'écusson; sa surface est parsemée de points enfoncés extrêmement petits et peu serrés; ses côtés sont finement dentelés, ainsi que le bord postérieur. Élytres de la largeur du corselet, presque carrées, marquées de stries longitudinales à peine visibles, et dans l'intervalle de quelques points enfoncés, faibles et rares, affectant à peine une disposition régulière; quelques plis transversaux peu profonds se remarquent entre plusieurs de ces stries, où ils sont placés de manière à former des séries longitudinales. Poitrine assez finement ponctuée; cuisses couvertes de points enfoncés assez profonds, placés sur la moitié supérieure de chacune de leurs faces;

jambes antérieures munies au côté externe de quatre dentelures très-obtuses, sans dentelures plus petites dans leurs intervalles; leur bord interne est sinué et présente deux faibles renflemens ou dentelures.

Hab. Trouvé dans les environs du temple d'Apollon à Bassé.

270 ATEUCHUS VARIOLOSUS Fabr. Syst. Eleuth. I, p. 56, n.° 4. — Oliv. Coléopt. I, 3, p. 131, n.° 184, pl. 8, fig. 60.

Hab. Cette espèce est la plus commune de toutes celles de ce genre en Morée. Partout on la rencontre dans les bouses de vaches et à toutes les époques, non-seulement dans les lieux bas et dans les plaines, mais aussi dans les endroits élevés. Nous en avons trouvé des individus jusque dans les ruines et sur le pavé du temple d'Apollon à Bassé.

Obs. M. le comte Dejean a distingué dans sa collection sous le nom de *cicatricosus*, une espèce qui paraît différer à peine du *variolosus*. Parmi tous les individus que nous avons sous les yeux, il nous serait fort difficile de distinguer ces deux espèces dont les caractères consistent dans le plus ou moins de largeur des points.

271 GYMNOPLEURUS PILULARIUS Fabr. (*Ateuchus*) Syst. Eleuth. I, p. 60, n.° 27. — Oliv. (*Scarabæus*) Coléopt. I, 3, p. 161, n.° 198, pl. 10, fig. 9.

Hab. C'est une des espèces les plus communes avec l'*Ateuchus variolosus*; leurs habitudes sont les mêmes. Ils sont fort abondans par toute la Morée.

272 SISYPHUS SCHÆFFERI Fabr. (*Ateuchus*) Syst. Eleuth. I, p. 59, n.° 24. — Oliv. (*Scarabæus*) Coléopt. I, 3, p. 164, n.° 201, pl. 5, fig. 41.

Hab. Trouvé au mois de Mars dans la plaine de Modon seulement. Rare.

273 ONTHOPHAGUS TAURUS Fabr. (*Copris*) Syst. Eleuth. I, p. 45, n.° 69. — Oliv. (*Scarabæus*) Coléopt. I, 3, p. 144, n.° 174, pl. 8, fig. 63, *a* mâle, *b* femelle.

Hab. Dans les bouses par toute la Morée.

Obs. Les cornes du corselet sont ordinairement plus longues et plus fortes que sur les individus de notre pays.

274 ONTHOPHAGUS HYBNERI Fabr. (*Copris*) Syst. Eleuth. I, p. 53, n.° 107. — Panz. (*Scarabæus*) Faun. Germ. LXVII, n.° 5. — Oliv. (*Scarabæus tages*) Coléopt. I, 3, p. 143, n.° 173, pl. 9, fig. 76.

Hab. Dans les bouses au printemps.

275 ONTHOPHAGUS VACCA Fabr. (*Copris*) Syst. Eleuth. I, p. 45, n.° 70. — Oliv. (*Scarabæus*) Coléopt. I, 3, p. 128, n.° 151, pl. 8, fig. 75, a b.

Hab. Avec l'*Onth. lucidus*, mais moins commun que lui.

276 ONTHOPHAGUS LUCIDUS Fabr. (*Copris lucida*) Syst. Eleuth. I, p. 39, n.° 40. — Sturm, Verz. I, p. 95, n.° 82, pl. 4, fig. 5. — Illig. Wiedem. Zool. Arch. I, p. 2, pl. 106, fig. 4.

Hab. Commun dans les bouses au mois de Mai. Plaines de Modon, Messène, etc.

277 ONTHOPHAGUS NITIDICOLLIS Br. — Niger; thorace capiteque æneo-micantibus; clypeo leviter emarginato; capite costis 2 transversis elevatis; thorace antice tuberculis tribus; elytris flavescentibus, margine antico suturaque nigris. — Long. 8 millim., lat. 5. — (Voyez notre Pl. XXXVIII, fig. 8.)

Descr. Bords de la tête légèrement sinués, munis d'une petite échancrure en avant; tête surmontée de deux côtes élevées transversales, la seconde plus forte que la première; l'intervalle des deux côtes est plus élevé que le reste de la tête et couvert de quelques points enfoncés; toute la partie antérieure de la tête est fortement ponctuée : cette même partie est noire, couverte de poils courts et roussâtres; le reste de la tête est d'un violet un peu rougeâtre; les palpes sont ferrugineux à l'extrémité, ainsi que le dernier article des antennes. Corselet lisse sur presque toute sa surface, ponctué antérieurement, surtout aux angles et un peu sur les côtés : il est surmonté vers chacun des angles postérieurs d'un tubercule lisse et marqué vers le bord postérieur de deux petites impressions circulaires; son bord antérieur présente deux échancrures ou trois éminences, dont la plus forte est au milieu : la couleur du corselet est d'un violet un peu rougeâtre comme la tête. Les élytres, de très-peu plus longues que le corselet, sont striées longitudinalement; dans les intervalles de ces stries on remarque deux rangées de points enfoncés extrêmement petits; leur couleur est jaunâtre, avec le bord antérieur et la suture noire. Dessous du corps et pattes d'un noir luisant, à reflets un peu rougeâtres.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

278 ONTHOPHAGUS SUTURELLUS Br. — Niger; capite thoraceque obscure æneis, marginibus thoracis, sutura et basi elytrorum virescentibus; clypeo integro; capite costis 2 transversis elevatis brevibus; elytris obscuris, testaceis, maculis aut lineis nigris. — Long. 7 millim., lat. 4.

Descr. Tête à bord entier, rugueuse, surmontée de deux côtes élevées transversales et courtes; sa couleur est un bronzé obscur, à reflets légèrement rougeâtres; les parties de la bouche sont noires. Corselet surmonté de chaque côté d'un tubercule arrondi et lisse, placé tout près du bord; tout le reste de sa surface est couvert de points enfoncés qui laissent cependant au milieu un trait lisse longitudinal : sa couleur est un bronzé légèrement rougeâtre, changeant

en vert sur les bords et à la ligne médiane. Élytres striées d'un jaune testacé; les intervalles des stries sont couverts de points enfoncés assez écartés et placés en série longitudinale; la suture et le bord antérieur ou la base sont d'un noir changeant en vert foncé; le long de la suture et sur la moitié inférieure des élytres sont répandues quelques mouchetures noirâtres; un point de même couleur se voit sur le renflement de l'angle huméral. Dessous du corps et pattes noirs, à reflets d'un cuivreux un peu rougeâtre.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

279 ONTHOPHAGUS MORIO Br. — Niger, supra subviolaceus; palpis apice, antennis basi tarsisque ferrugineis; clypeo integro; capite costis 2 transversis elevatis; thorace antice subelevato; elytris striatis; sutura virescente. — Long. 9 millim., lat. 5⅘.

DESCR. D'un noir peu luisant en dessus; bord de la tête entier; deux côtes élevées et transversales sur cette dernière partie; l'intervalle de ces côtes fortement ponctué, le devant de la tête rugueux. Le corselet, assez finement ponctué, présente à son bord antérieur un renflement transversal peu saillant et sur chacun des bords latéraux un tubercule alongé et ponctué comme le reste, quoique plus finement. Les élytres, au plus de la longueur du corselet, sont marquées de stries faibles, le long desquelles sont des points enfoncés non moins faibles; l'intervalle des stries est couvert de points enfoncés très-petits, disposés en série longitudinale. Tout le dessus du corps offre un léger reflet de couleur lie de vin ou légèrement violet, et la suture est d'un vert foncé. Dessous du corps et pattes d'un noir luisant, avec les tarses ferrugineux; les jambes de la première paire de pattes paraissent de cette dernière couleur à cause de leur transparence.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

280 ONTHOPHAGUS RUFICAPILLUS Br. — Obscure æneus; punctatus, rufo-hirtus; clypeo leviter emarginato; capitis costa transversa elevata; elytris subvirescentibus; corpore subtus nitido, nigro; tarsis, palpis apice et antennis basi ferrugineis. — Long. 5 millim., lat. 3⅗. — (Voyez notre Pl. XXXVIII, fig. 7.)

DESCR. Bord de la tête faiblement sinué, chaperon légèrement échancré en avant; tête surmontée en arrière d'une côte élevée transversale, derrière laquelle elle est faiblement ponctuée, tandis que tout le devant l'est fortement, à l'exception de la partie qui précède la côte élevée : cette partie est verte, le reste de la tête au contraire d'un cuivreux foncé un peu rougeâtre; la bouche noire, avec l'extrémité des palpes et la base des antennes ferrugineuses. Corselet fortement ponctué, marqué en avant d'un léger renflement et d'un autre de chaque côté sur les bords latéraux : sa couleur est la même que celle de la tête, avec un reflet verdâtre sur les bords; comme elle, il est couvert de poils assez courts, serrés

et d'un roux doré. Élytres striées, assez fortement ponctuées; les points formant par leur disposition de légères rides transversales : la couleur des élytres est plus verdâtre que celle du corselet, et en les examinant un peu, on croit y remarquer des bandes longitudinales alternativement vertes et rougeâtres; elles sont couvertes de poils comme le corselet, mais plus rares et couchés en arrière. Dessous du corps fortement ponctué, d'un noir à reflet bronzé, ainsi que les pattes, dont les tarses seuls sont ferrugineux.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

281 ONITIS STEVEN Br. — Granulatus, niger, haud nitidus; capite rotundato bicostato, unituberculato; thorace lateribus dilatato, puncto laterali utrinque et duobus posterioribus impresso; elytris subtiliter punctato-striatis, interstitiis profundius punctatis. — Long. 17 millim., lat. 10. — (Voyez notre Pl. XXXVIII, fig. 5.) — *O. Damœtas* Stev. *ined.*

Descr. Entièrement noir. Chaperon bordé, arrondi, entier, légèrement sinué; tête assez finement granulée, surmontée en avant d'une côte transversale lisse et courte, et vers le milieu d'une autre plus longue et qui porte à son milieu un tubercule ou commencement de corne. Corselet très-élargi sur les côtés, sinué en arrière, fortement échancré antérieurement, prolongé en arrière à la place de l'écusson; toute sa surface finement granulée comme la tête : vers le milieu du bord latéral de chaque côté on remarque une impression arrondie, et deux autres en arrière, longitudinales et rapprochées, situées sur le prolongement postérieur. Élytres bien moins larges que le corselet, un peu plus longues que larges, un peu aplaties, marquées de quelques stries formées par des points enfoncés, petits et serrés, et couvertes dans les intervalles des stries de points plus gros et moins serrés, disposés irrégulièrement : les intervalles des stries élevés à la base des élytres; l'angle extérieur formant une callosité qui se prolonge jusque vers leur milieu; bords latéraux plus fortement ponctués, plus brillans que le reste, ainsi que la suture. Dessous du corps ponctué, excepté l'abdomen, et d'un noir plus brillant que le dessus, revêtu de poils noirs, ainsi que les pattes.

Hab. Dans les bouses au mois d'Avril. Rare.

Obs. Nous avons changé le nom de *Damœtas*, donné par Steven à cette espèce, Germar ayant publié un *Onitis Damœtas* Ins. spec. nov. p. 108, n.° 183.

282 ONITIS FURCIFER Ross. (*Scarabæus*) Mant. Ins. II, p. 7, n.° 7. — (Voyez notre Pl. XXXVIII, fig. 6.)

Hab. Dans les mêmes localités que le précédent. Également rare.

283 **COPRIS HISPANA** Fabr. Syst. Eleuth. I, p. 49, n.° 86. — Oliv. (*Scarabæus hispanus*) Coléopt. I, 3, p. 113, n.° 131, pl. 6, fig. 47, a b.

Hab. Au printemps dans les bouses : habite aussi l'Espagne et l'Italie.

284 **COPRIS PANISCUS** Fabr. (var. β. *C. hispanæ*) Syst. Eleuth. I, p. 43, n.° 59. — Oliv. (*Scarabæus*) Coléopt. I, 3, p. 112, n.° 130, pl. 6, fig. 34.

Hab. Dans les mêmes localités que le précédent, ainsi qu'en Espagne et en Italie.

285 **APHODIUS CARBONARIUS** Sturm, Deutsch. Ann. I, p. 128, n.° 30, pl. 14, fig. c C. — Oliv. (*Scarabæus granarius*) Coléopt. I, 3, p. 82, n.° 48, pl. 18, fig. 172.

Hab. Dans les bouses aux mois de Mars et d'Avril.

286 **APHODIUS CRIBRARIUS** Br. — Niger, densissime punctatus; clypeo emarginato; capite linea transversa elevata; elytris striatis, subrugosis; corpore subtus nitidiore; tarsis ferrugineis. — Long. 6 ⅔ millim., lat. 3 ⅔. — (Voyez notre Pl. XXXVIII, fig. 11.)

Descr. D'un noir peu luisant, tout couvert en dessus de points enfoncés très-serrés. Chaperon légèrement échancré; tête surmontée à son milieu d'une côte transversale lisse et peu élevée, précédée d'un tubercule mousse et arrondi. Le corselet, échancré en avant, arrondi et un peu avancé en arrière, ne présente rien de remarquable que sa ponctuation. L'écusson est triangulaire, un peu élevé et lisse à l'extrémité. Les élytres, un peu plus larges que le corselet, ovalaires, sont couvertes entre les points enfoncés de légères stries longitudinales; leur ponctuation est plus serrée que celle du corselet et forme quelques légères rugosités. Le dessous du corps et les pattes sont plus faiblement ponctués que le dessus, mais un peu plus luisans; les tarses seuls sont ferrugineux; les articles des palpes sont un peu de cette dernière couleur.

Hab. Dans les bouses. Rare.

287 **APHODIUS MERDARIUS** Fabr. Syst. Eleuth. I, p. 80, n.° 62. — Oliv. (*Scarabæus*) Coléopt. I, 3, p. 94, n.° 107, pl. 19, fig. 173, a b.

Hab. Assez commun dans les bouses, surtout au mois d'Avril.

288 **APHODIUS LATERALIS** Br. — Punctatus; capite 3-tuberculato, cum thorace et corpore subtus nigro; thoracis lateribus et extremo anterioris partis margine; elytris, pedibus palpisque pallide ferrugineis; sutura et lineis elytrorum nigricantibus. — Long. 4 millim., lat. 1 ⅔.

Descr. Tête noire, ponctuée, surmontée de très-petits tubercules placés sur une ligne transversale; chaperon échancré et bordé; palpes ferrugineux. Corselet

noir, ponctué irrégulièrement, et présentant çà et là des points plus gros que les autres : il est presque droit en avant et en arrière, un peu arrondi sur les côtés; ses bords latéraux sont d'un ferrugineux pâle, et le bord antérieur est légèrement coloré de cette même teinte. Écusson noir et ponctué. Élytres profondément striées et couvertes, dans les intervalles des stries, de points enfoncés fort petits; elles sont d'un ferrugineux pâle comme les bords du corselet, avec la suture et plusieurs lignes à leur milieu d'un noir luisant. Dessous du corps noir; pattes de la couleur des élytres.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

289 APHODIUS QUADRISIGNATUS Br. — Niger, nitidus, punctatus; capitis medio elevato; clypeo emarginato; elytris striatis, interstitiis levissime punctatis, maculis 2 singulorum obscure stramineis; palpis obscure ferrugineis. — Long. 4 millim., lat. 1 ⅔. — (Voyez notre Pl. XXXVIII, fig. 12.)

Descr. D'un noir luisant. Tête assez fortement ponctuée, élevée à son milieu; chaperon échancré et bordé; palpes d'un ferrugineux obscur. Corselet plus large que long, échancré et légèrement sinué en avant, arrondi en arrière, presque droit sur les côtés, ponctué comme la tête. Écusson triangulaire, élevé à l'extrémité. Élytres un peu bombées, striées et couvertes dans les intervalles de deux rangées de points enfoncés très-petits : sur leur fond noir ressortent quatre taches rougeâtres, une à l'angle de la base et l'autre sur l'extrémité de chaque élytre; leur forme est arrondie; un petit point de cette couleur se remarque aussi de chaque côté de l'écusson. Dessous du corps et pattes noirs.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

290 APHODIUS BIMACULATUS Fabr. Syst. Eleuth. I, p. 71, n.° 17. — Oliv. (*Scarabæus*) Coléopt. I, 3, p. 85, n.° 91, pl. 9, fig. 72.

Hab. Dans les bouses; en Mai. Rare.

Genus novum : *Geobius* Br.

Ce genre est formé sur une espèce de Scarabéide arénicole, très-voisine des Hybosores de Mac-Leay; mais qui ne peut faire partie de ces derniers sous plusieurs rapports : 1.° les antennes diffèrent de celles des Hybosores tant par le premier article, qui n'est point velu, que par ceux qui forment la massue; l'article intermédiaire de celle-ci n'étant point caché comme dans les Hybosores, et les trois articles qui la forment diminuant de grosseur à partir du huitième de toute l'antenne; 2.° les mandibules sont beaucoup plus fortes que dans les Hybosores, et au lieu d'être, comme dans ceux-ci, en faux, aiguës à l'extrémité et sans dents, elles se terminent largement et offrent deux dentelures principales à l'extrémité;

3.° le labre, au lieu d'être avancé et convexe en devant, est étroit, linéaire et légèrement échancré; 4.° le dernier article des palpes maxillaires est renflé en forme de fuseau, tandis qu'il est cylindrique dans les Hybosores; 5.° l'écusson est à peine distinct; 6.° enfin, les jambes antérieures sont terminées par trois dentelures rapprochées à l'extrémité, tandis que dans les Hybosores ces dentelures sont disposées le long de la jambe. On peut donc poser de cette manière les caractères de ce nouveau genre:

Antennæ 10-articulatæ : 1.° articulo incrassato, subovato; 2.° subgloboso; sequentibus 5 subconicis, brevibus, latitudine paulo crescentibus ; 8.°, 9.° et 10.° infundibuliformibus, magnitudine decrescentibus, clavam fingentibus subtriangularem. — Palpi : maxillares articulo 1.° minuto, angustato; 2.° longissimo clavato; 3.° præcedenti saltem triente, vel fere dimidio: ultimo secundi longitudinem æquante, subfusiformi : labiales articulo tertio subovato, præcedenti longiore, sed angustiore. — Mandibulæ validæ, breves, incurvæ, apice subtridentatæ, dente exteriori rotundato-obtuso. — Maxillæ 4-dentatæ, dentibus 2 interioribus subbifidis. — Mentum subquadratum, longitudine latitudinem præstante. — Labrum breve, emarginatum. — Tibiæ anticæ ad apicem valde 3-dentatæ, intus spinâ terminali validâ armatæ : posticæ et intermediæ spinarum seriebus 3, quarum tertia terminali, obliquis extus instructæ, intus vero ad apicem uncis 2 validis, subrectis armatæ, tarsorum dimidiam longitudinem superantibus — Corpus subglobosum; maris caput cornigerum; scutellum minutum. — Victitat sub lapidibus.

281 GEOBIUS CORNIFRONS Br. — Subglobosus, levigatus, nitidus, fuscus, subnigricans; capite maris antice cornuto et thorace ejusdem antice bituberculato; corpore subtus cum pedibus et ore ferrugineis; mandibulis nigris. — Long. 9 millim., lat. 5. — *Ægialia cornifrons* Dej. Cat. — Guér. Iconogr. du règne anim. Insect. pl. 22, fig. 1, avec tous ses détails; ce qui nous a déterminé à ne point figurer cet insecte.

Descr. Tout l'insecte est d'un brun foncé et luisant. Tête légèrement sinuée sur les bords, rugueuse et inégale dans la femelle, surmontée dans le mâle d'une corne légèrement courbée en arrière, placée sur le bord antérieur et un peu inclinée en avant; antennes et palpes ferrugineux; les feuillets des antennes bruns; labre bordé de poils roux. Corselet échancré en avant, arrondi sur les côtés; presque droit en arrière, lisse, couvert seulement en avant de quelques petits points enfoncés, surmonté dans le mâle de deux petits tubercules mousses fort rapprochés, qui sont peu sensibles dans la femelle; bords de la tête et du corselet garnis dans les deux sexes de poils raides, recourbés en haut et de couleur rousse ou ferrugineuse. Élytres un peu plus étroites à la base que le cor-

selet, de la longueur de cette même partie réunie à la tête, arrondies à l'extrémité, lisses dans toute leur surface et marquées seulement de quelques impressions longitudinales très-faibles, en forme de stries, placées dans le voisinage de la suture, où l'on voit aussi quelques petits points enfoncés. Dessous du corps de la même couleur que le dessus; pattes ferrugineuses; épines terminales des jambes noirâtres, au moins vers l'extrémité.

Hab. Sous les pierres adhérentes au sol, à quelques pouces de la surface de la terre non loin des bords de la mer. Environs de Navarin, le long de la route de Koubeh; aux mois de Mars et d'Avril.

292 GEOTRUPES HEMISPHÆRICUS Oliv. Coléopt. I, 3, p. 66, n.° 74, pl. 2, fig. 15. — Ross. (*Scarabæus*) Mant. Ins. II, app. p. 79, n.° 1.

Hab. Dans les excrémens; assez répandu dans toute la Morée.

293 GEOTRUPES STERCORARIUS Fabr. (*Scarabæus*) Syst. Eleuth. I, p. 24, n.° 10. — Oliv. Coléopt. I, 3, p. 54, n.° 72, pl. 5, fig. 39.

Hab. Cette espèce est beaucoup moins commune que la précédente et se trouve aux mêmes lieux.

294 GEOTRUPES MOMUS Fabr. (*Scarabæus*) Syst. Eleuth. I, p. 23, n.° 4. — Oliv. Coléopt. I, 3, p. 60, n.° 66, pl. 17, fig. 154.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

295 TROX HISPIDUS Fabr. Syst. Eleuth. I, p. 110, n.° 4. — Oliv. Coléopt. I, 4, n.° 8, pl. 2, fig. 9, a b.

Hab. Assez commun dans les endroits sablonneux pendant les mois d'Avril, de Mai et de Juin.

296 ORYCTES SILENUS Fabr. (*Geotrupes*) Syst. Eleuth. I, p. 16, n.° 51. — Oliv. (*Scarabæus*) Coléopt. I, 3, p. 41, n.° 45, pl. 8, fig. 62, a-c.

Hab. Pris en Juillet au soleil couchant dans le voisinage de Napoli de Romanie.

297 SCARABÆUS MONODON Fabr. (*Geotrupes*) Syst. Eleuth. I, p. 17, n.° 55. — *S. idiota* Herbst. Coleopt. II, p. 164, n.° 101, pl. 17, fig. 4.

Hab. Dans le courant de Juin on rencontre assez communément cette espèce à terre dans les plaines et même dans les hauteurs de la moyenne région.

Obs. Les œufs de cet insecte ressemblent un peu à ceux du *Buprestis onopordinis;* mais ils sont un peu plus petits et presque pointus à une des extrémités: cette dernière disposition ne se remarque pas dans les œufs du Bupreste.

298 MELOLONTHA BORYI Br. — Fusca, subtus villo albo lepide maculata; pectore rufo, semihirto; abdomine albo-villoso; clypeo subquadrato, antice subemarginato; marginibus elevatis, angulis subproductis; elytris ovato-subparallelis, interstitiis macularum pilis albis conspersis. — Long. 33 millim., lat. 16. — (Voyez notre Pl. XXXVIII, fig. 9.)

DESCR. Cette espèce a beaucoup de ressemblance avec le *M. Fullo*, mais un examen attentif permet de l'en distinguer. Elle est ordinairement plus petite et toujours plus étroite dans toutes ses parties; le chaperon est plus long, moins large, échancré et relevé vers ses angles, qui sont carrés, tandis que dans le *Fullo* le chaperon est court, large, nullement échancré, mais arrondi en avant et à ses angles. Le corselet est également plus étroit et plus long; les élytres, étroites et presque parallèles, sont au contraire ovales dans le *Fullo* et plus fortement bordées. Sur la tête et le corselet, les bandes et touffes de poils sont plus fournies, et les élytres, au lieu d'être nues dans les intervalles des taches irrégulières qui les ornent, sont parsemées de poils isolés blanchâtres qui donnent à l'insecte un aspect soyeux.

Hab. Nous avons découvert cette belle espèce en Juillet sur les arbrisseaux au pourtour des moulins que font aller les magnifiques sources de la base de Scala, près de l'Eurotas, à une lieue de la mer et dans la basse Laconie. Nous ne l'avons guère retrouvée plus tard et jamais plus tôt, ce qui prouve qu'elle ne se montre que durant peu de temps.

299 MELOLONTHA PILOSA Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 162, n.° 9. — *M. villosa* Oliv. Coléopt. I, 5, pl. 1, fig. 4, a.

Hab. Trouvé au mois de Juin sur la neige au sommet du Taygète.

Obs. Cet insecte et plusieurs autres qui s'en rapprochent, tels que l'*orientalis*, etc., ont donné lieu tout récemment à la formation d'un nouveau genre proposé par M. de Laporte à la Société Entomologique de France. Ses caractères sont d'avoir quatre feuillets dans la femelle à la massue des antennes et cinq dans le mâle; le deuxième article des antennes est très-court, le troisième très-alongé; les articles des tarses sont plus courts que dans les autres, renflés, garnis de fortes épines à l'extrémité; les crochets du dernier article sont armés en dessous d'une forte dent; les jambes antérieures sont à peine incisées; le segment anal est grand, échancré à l'extrémité, un peu prolongé en pointe; le corps est alongé. L'auteur nomme ce genre *Anoxia*. (Voyez pour les détails notre pl. XXXVIII, fig. 13.)

300 RHISOTROGUS ÆSTIVUS Oliv. (*Melolontha æstiva*) Coléopt. I, 5, p. 17, n.° 11, pl. 2, fig. 11, b.

Hab. Au mois de Juin sur les arbres en Laconie.

301 RHISOTROGUS VERNALIS Br. — Punctatus, pallide castaneus; thorace subquadrato, puncto laterali nigro; elytris brevibus, parallelis, costatis, apice fuscis; pygidio subexcavato; corpore subtus cum ore et pedibus pallidioribus. — Long. 15 millim., lat. 7. — (Voyez notre Pl. XXXVIII, fig. 10.)

Descr. Cette espèce se rapproche beaucoup du *Melolontha æstiva*, Oliv., mais elle est plus étroite; elle a le chaperon plus court, plus fortement bordé, presque point échancré, la tête surmontée entre les yeux de deux côtes transversales parallèles et assez rapprochées : bord du chaperon noir. Le corselet est plus long et moins large que dans le *R. æstivus*, ce qui lui donne une forme qui approche du carré; il est un peu plus bombé et plus fortement ponctué, et marqué d'une petite tache ou point noir vers le milieu de chacun des bords latéraux. L'écusson est marqué de quelques gros points enfoncés. Les élytres, plus courtes que dans le *R. æstivus*, sont noirâtres à l'extrémité seulement. La couleur générale de l'insecte est plus obscure que dans l'espèce précédente. Pygidium un peu concave.

Hab. Sur les sapins de la région voisine des neiges dans le Taygète au mois de Juin.

302 RHISOTROGUS TRANSVERSUS Fabr. (*Melolontha transversa*) Syst. Eleuth. II, p. 163, n.° 12. — Dufts. Faun. Aust. I, p. 190, n.° 8.

Hab. En Juin sur les sapins du Taygète, mais dans les régions un peu moins élevées que le précédent.

303 RHISOTROGUS ATER Fabr. (*Melolontha atra*) Syst. Eleuth. II, p. 164, n.° 19. — *M. fusca* Oliv. Coléopt. I, 5, p. 19, n.° 13, pl. 2, fig. 10.

Hab. Sur les fleurs dans la dernière moitié de Juin et le courant de Juillet. Pris surtout aux environs de Mistra.

304 EUCHLORA VITIS Fabr. (*Melolontha*) Syst. Eleuth. II, p. 172, n.° 69. — Oliv. Coléopt. I, 5, p. 34, n.° 39, pl. 2, fig. 12, a-c.

Hab. Excessivement abondant vers la fin de Juin sur toutes les plantes un peu hautes, principalement dans le voisinage de la mer.

Obs. Il existe une variété de cette espèce dont les bords latéraux du corselet sont jaunâtres avec la moitié des cuisses de cette couleur; les élytres mélangées de jaune et de vert. On trouve plusieurs passages de cette variété à l'espèce : ainsi certains individus n'ont que les deux bandes jaunes du corselet. Ces variétés se trouvent en même temps que l'espèce et sur les mêmes plantes. Quelques individus présentent un reflet d'un beau rouge cuivreux, mais ces derniers sont plus rares; d'autres ont les élytres presque entièrement noires.

305 **ANISOPLIA LINEOLATA** Fisch. Ent. Russ. II, p. 216, pl. 31, fig. 5, a b. — Hirsuta, obscure æneo-virescens; ore et antennis nigris; elytris striatis, punctatis, stramineis; sutura, margine laterali et lineis duabus disci (in quibusdam deficientibus) virescentibus; tarsis anticis apice ferrugineis. — Long. 9 millim., lat. 5. — (Voyez notre Pl. XXXIX, fig. 5.)

Descr. Tête fortement chagrinée; chaperon carré et entier, à bords relevés; bouche et antennes noires : couleur de la tête d'un bronzé obscur un peu rougeâtre. Corselet échancré en avant; ses angles antérieurs relevés, pointus; ses côtés élargis dans la dernière moitié; sa partie postérieure avancée et légèrement sinuée; sa surface médiocrement élevée, couverte de points enfoncés assez rapprochés et creusée d'un faible sillon longitudinal et d'une impression arrondie peu marquée de chaque côté : sa couleur est un vert bronzé à reflets rougeâtres comme la tête; quelques individus ont ces deux parties entièrement vertes; dans tous elles sont couvertes d'un duvet jaune, long et soyeux, médiocrement fourni. Écusson triangulaire, fortement ponctué, faiblement impressionné dans sa longueur et de la couleur du corselet. Élytres de très-peu plus larges que le corselet à la base, élargies ensuite et formant un ovale alongé; leur surface striée, ponctuée irrégulièrement et couverte d'un court duvet jaunâtre; leur couleur jaune paille avec la suture verte et des lignes d'un vert noirâtre sur les bords latéraux, sur l'angle antérieur de la base, et deux autres sur le milieu des élytres : ces deux lignes ne sont pas toujours remarquables. Dessous du corps très-velu, d'un bronzé un peu verdâtre : tarses ferrugineux.

Hab. Dans tous les lieux où croissent des cistes, sur les fleurs de ces végétaux, au mois de Mai.

Obs. Lorsque nous avons fait figurer cette espèce, nous la croyions inédite; voilà pourquoi sur notre planche elle n'est pas suivie du nom de Fischer, qui l'a décrite à l'endroit cité.

306 **ANISOPLIA ARENARIA** Br. — Hirsuta, obscure cuprea; ore et antennis nigris; elytris striatis, subrugosis, castaneis; sutura et margine laterali virescentibus; tarsis apice ferrugineis. — Long. 11 millim., lat. 7. — (Voyez notre Pl. XXXIX, fig. 1.)

Descr. Tête fortement ponctuée; chaperon carré, à bord un peu relevé et très-légèrement échancré : couleur de la tête d'un vert bronzé obscur; bouche et antennes noires. Corselet conformé comme dans l'espèce précédente, velu, ainsi que la tête, et couvert de points irréguliers; sa couleur est un vert bronzé un peu rougeâtre. Écusson triangulaire, ponctué, marqué d'une impression longitudinale et de la couleur du corselet. Élytres de même forme que dans l'espèce précédente, striées, couvertes aussi de points enfoncés qui les font paraître plus rugueuses,

et revêtues d'un très-court duvet jaunâtre; mais ce qui distingue cette espèce de l'autre, c'est la couleur des élytres, qui est d'un châtain foncé, sans autres lignes que la suture et le bord latéral, colorés en vert foncé. Le corps en dessous est velu, d'un vert bronzé obscur: l'extrémité des tarses ferrugineuse.

Hab. En Mai, sur les plantes basses, dans les endroits arides.

307 ANISOPLIA HIRTELLA Br. — Elongata, dense hirta; capite thoraceque æneo-virescentibus, pilis flavis; scutello nigro, punctato, nudo; elytris pallide castaneis, profunde punctatis; sutura, humero marginibusque nigris; corpore subtus nigro, pilis albidis; tarsis apice ferrugineis. — Long. 11 millim., lat. 5. — (Voyez notre Pl. XXXIX, fig. 4.)

Descr. Tête rugueuse; chaperon large, entier, à bords relevés; bouche et antennes noires; couleur de la tête d'un vert obscur, ainsi que celle du corselet. Ce dernier court, échancré antérieurement, à angles antérieurs un peu arrondis, non relevés, élargi à son milieu, légèrement courbé en arrière, couvert de points enfoncés assez serrés, marqué d'une impression longitudinale au milieu, et revêtu comme la tête d'un long duvet jaunâtre et épais. Écusson en triangle arrondi, ponctué, impressionné longitudinalement, noir et tout-à-fait nu. Élytres un peu plus larges que le corselet, un peu alongées, arrondies et rétrécies à l'extrémité, presque plates, striées et marquées de points enfoncés profonds, placés très-irrégulièrement : leur couleur est un châtain clair, avec la suture, l'angle huméral et les bords d'un noir luisant; on y remarque seulement quelques poils jaunâtres. Dessous du corps et pattes d'un noir luisant, couverts de très-longs poils comme ceux du corselet, mais ces poils sont d'une couleur blanchâtre; extrémité des crochets des tarses ferrugineuse.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

308 ANISOPLIA STRAMINEA Br. — Elongata, punctata; clypeo producto, ante marginem attenuato; capite thoraceque et scutello viridi micantibus, pilis albidis conspersis; elytris stramineis; corpore subtus viridi, pilis densis albidis vestito. — Long. 11 millim., lat. 5. — (Voyez notre Pl. XXXIX, fig. 5.)

Descr. Tête aplatie entre les yeux et fortement ponctuée, lisse en arrière; chaperon alongé, étranglé avant son bord antérieur; ce bord saillant et relevé: tout le chaperon, jusqu'aux yeux, d'un cuivreux rougeâtre, le reste de la tête d'un vert brillant; bouche et antennes noires, la lèvre inférieure verte. Corselet profondément échancré en avant; ses angles antérieurs avancés, mais non relevés: il s'élargit vers le premier tiers de sa longueur et se rétrécit ensuite un peu en arrière; son bord postérieur est sinué et un peu avancé au milieu, sa surface couverte de points enfoncés, marquée sur le milieu d'une ligne longitudinale et vers

chacun des bords latéraux d'un petit renflement lisse : la couleur du corselet est un vert luisant; il est revêtu, ainsi que la tête, d'un duvet soyeux blanchâtre, qui ne couvre guère que le milieu et les bords, surtout le bord antérieur. Écusson arrondi et relevé à l'extrémité, ponctué, vert et couvert de poils blancs comme le corselet. Élytres plus larges que le corselet, surtout vers leur milieu, assez longues, presque parallèles, un peu aplaties, arrondies à l'extrémité, striées et fortement ponctuées ou comme rugueuses, d'un jaune testacé brillant avec la suture légèrement noirâtre; des poils blancs fort courts sont répandus çà et là sur leur surface. Dessous du corps et cuisses revêtus d'un duvet soyeux blanc, couché et serré, sous lequel ces parties paraissent vertes. Jambes et tarses nus, d'un vert brillant.

Hab. Avec les précédens et à la même époque. Rare.

309 ANISOPLIA FLAVIPENNIS Br. — Punctulata; capite thoraceque et scutello nigro-violacescentibus; ore et labro nigris, pilis rufis dense vestitis; elytris flavescentibus; margine laterali a medio ad apicem nigricante; corpore subtus nigro; abdominis apice pilis rufescentibus hirto. — Long. 13 millim., lat. 6 ⅔. — (Voyez notre Pl. XXXIX, fig. 2.)

Descr. Tête couverte de points enfoncés serrés; chaperon alongé, un peu étranglé avant le bord antérieur, ce dernier relevé et entier; lèvre inférieure garnie d'une brosse très-épaisse de poils roux; antennes et bouche noires : la couleur de la tête est un noir un peu verdâtre. Corselet à peu près conformé comme dans l'*Anis. agricola*, avec lequel cette espèce a de la ressemblance; mais il est plus court, moins étroit en arrière, beaucoup plus finement ponctué et d'un noir légèrement violet. Écusson ponctué, arrondi et renflé à l'extrémité, de la couleur du corselet. Élytres un peu plus larges que le corselet, aplaties, un peu alongées, presque aussi larges à l'extrémité, où elles s'arrondissent : elles sont striées et moins fortement ponctuées que dans l'espèce déjà citée; leur couleur est un jaune testacé, qui devient plus foncé dans quelques individus après la mort; les bords latéraux sont noirs dans leur moitié inférieure. Dessous du corps noir; poitrine couverte de quelques poils blanchâtres; une tache de poils de la même couleur au bord de chacun des segmens de l'abdomen; l'extrémité du dernier segment garnie d'un paquet de poils roussâtres. Jambes ornées d'un reflet verdâtre.

Hab. En grand nombre sur les plantes non loin des bords de la mer vers le milieu du mois de Mai; environs de Modon.

310 ANISOPLIA ARVICOLA Fabr. (*Melolontha*) Syst. Eleuth. II, p. 176, n.° 92. — Oliv. Coléopt. I, p. 64, n.° 87, pl. 7, fig. 84.

Hab. Commun sur les plantes élevées pendant le mois de Mai.

311 ANISOPLIA AGRICOLA Fabr. (*Melolontha*) Syst. Eleuth. II, p. 176, n.° 95. — Herbst. Coleopt. III, p. 101, n.° 51, pl. 24, fig. 10 et 11. — Fisch. Ent. Russ. II, p. 216, n.° 4, pl. 31, fig. 4, a b.

Hab. Avec le précédent.

312 HOPLIA SQUAMOSA Fabr. (*Melolontha*) Syst. Eleuth. II, p. 177, n.° 100. — *H. farinosa* Oliv. Coléopt. I, 5, p. 65, n.° 89, pl. 2, fig. 14, b.

Hab. Sur l'aubépine en fleur au mois de Mai; forêt de Koubeh.

Obs. Les deux sexes, dans cette espèce, diffèrent par la couleur générale, qui est d'un jaune verdâtre dans le mâle et d'un jaune roux dans la femelle. Le premier a les pattes noires, les deux postérieures très-élargies et aplaties; dans l'autre, elles sont ferrugineuses, les postérieures seulement un peu plus élargies que les autres. Le caractère de la forme et de la couleur des pattes, ainsi que celui de la brièveté des feuillets des antennes, sont les plus sûrs pour distinguer la femelle, qui ressemble quelquefois tout-à-fait au mâle pour la couleur générale.

313 AMPHICOMA ANEMONINA Br. — Hirta; capite, thorace et scutello viridi-aureis, flavo-hirsutis; ore nigro; capitis et thoracis laterum pilis nigris; elytris rubro-violaceis, nitidis; sutura et margine laterali cyanescentibus; abdomine nigro; pectore pedibusque virescentibus. — Mas abdomine apice ferrugineo. — Long. 12 millim., lat. 5. — (Voyez notre Pl. XXXIX, fig. 7.)

Descr. Chaperon carré, à bords relevés, l'antérieur légèrement sinué; tête couverte de points enfoncés, d'un vert doré brillant, ainsi que la base du chaperon; ce dernier noir, ainsi que la bouche et les antennes; les feuillets de celles-ci ferrugineuses, avec l'extrémité noire; le dernier article des palpes maxillaires vert; dessus de la tête couvert de longs poils jaunes, ceux des côtés, au contraire, et ceux du dessous noirs. Corselet légèrement échancré et sinué en avant, ses angles antérieurs un peu saillans, les postérieurs, au contraire, arrondis; sa surface est couverte de points enfoncés, et sa couleur est un vert doré brillant comme celui de la tête; il est revêtu en dessus de longs poils jaunes, et sur les côtés de poils noirs. Écusson en triangle alongé, arrondi à l'extrémité, ponctué et marqué d'une impression longitudinale : il est velu comme le corselet et de la même couleur. Élytres un peu plus larges que le corselet à la base, rétrécies vers l'extrémité, un peu aplaties, couvertes de points enfoncés serrés et surmontées de deux côtes élevées peu régulières : elles sont revêtues de quelques poils, dont la plupart sont noirs et quelques-uns jaunâtres; leur couleur est un violet rougeâtre brillant, avec la suture et les bords d'un vert bronzé. Ventre noir, garni d'un duvet blanchâtre épais, ainsi que la poitrine; des poils nombreux et jaunes revêtent les côtés du corps : poitrine et pattes d'un vert

brillant; tarses d'un vert foncé. Le mâle diffère de la femelle par l'extrémité du ventre, qui est rouge.

Hab. Dès la fin du mois de Mars, sur les fleurs de l'*Anemone pavonina*, pendant quelques jours seulement. C'est la première espèce de ce genre qui paraisse au printemps.

Obs. Dans tous les *Amphicoma*, excepté dans le *Pareyssei*, les mâles ont l'extrémité de l'abdomen rouge.

314 AMPHICOMA SCUTELLATA Br. — Hirta; capite, thorace et scutello obscure viridibus, nigro-hirsutis; clypei linea longitudinali elevata; elytris violaceis, nitidis, sutura et marginibus cyanescentibus; abdomine nigro, pectore pedibusque obscure virescentibus. — Mas abdomine apice ferrugineo. — Long. 12 millim., lat. 5. — (Voyez notre Pl. XXXIX, fig. 8.)

Descr. Chaperon carré, légèrement sinué en avant, surmonté à son milieu d'une ligne longitudinale élevée, plus faible dans le mâle; tête ponctuée, d'un vert foncé, sans reflet doré; partie antérieure du chaperon d'un violet un peu rougeâtre; bouche noire; feuillets des antennes ferrugineux. Corselet, conformé comme dans l'espèce précédente, d'un vert foncé. Écusson triangulaire, un peu alongé, ponctué comme le corselet et d'un vert foncé. Les poils qui recouvrent la tête et le corselet tant en dessus qu'en dessous sont noirs; on remarque seulement parmi eux quelques poils jaunâtres plus courts, sur l'écusson particulièrement. Élytres de la même couleur que dans l'espèce précédente, avec les bords d'un bleu noirâtre et couverts de poils noirs peu épais. Ventre noir, hérissé de poils blanchâtres. Poitrine et pattes d'un vert très-foncé ou bleuâtre, couvertes de poils noirs: sur les côtés du corps on voit aussi une rangée de poils jaunes.

Hab. Cette espèce succède à la précédente, mais elle s'accommode d'autres plantes; toutes semblent également lui convenir. En Avril, plaine de Modon, Gargaliano, Koubeh, etc.

315 AMPHICOMA CHRYSONOTA Br. — Hirta; capite, thorace et scutello auratis, rufo-hirsutis; elytris violaceis, nitidis, sutura et marginibus virescentibus; abdomine nigro; pectore pedibusque viridi-nitescentibus. — Mas abdomine apice ferrugineo. — Long. 12 millim., lat. 5. — (Voyez notre Pl. XXXIX, fig. 6.)

Descr. Chaperon carré, échancré en avant; tête ponctuée, surmontée d'un tubercule arrondi entre les bords du chaperon; bouche et antennes noires, les deux derniers feuillets de celles-ci ferrugineux; tête dorée, noire vers le bord du chaperon, couverte en dessus de poils jaunâtres, sur les côtés et en dessous de poils noirs. Corselet ponctué, doré, revêtu de poils jaunes, ceux des bords et du dessous noirs. Écusson en triangle alongé, doré comme le corselet, ponctué

et impressionné longitudinalement, garni de poils jaunes. Élytres de la même couleur que dans les espèces précédentes, revêtues de poils noirs à la base et jaunes dans le reste de leur longueur; poitrine et pattes d'un vert brillant, ornées de poils blanchâtres. Ventre noir, rougeâtre à l'extrémité dans le mâle. Côtés du corps garnis de poils jaunes.

Hab. Cette espèce se trouve un peu plus tard que les deux précédentes; elle est assez commune, mais moins cependant que la première.

316 AMPHICOMA HIRSUTA Br. — Hirta; capite, thorace et scutello viridi-aureis, flavo-hirsutis; clypei linea longitudinali elevata; elytris castaneo-subviridanis, flavo sat dense hirsutis; abdomine nigro; pedibus virescentibus. — Mas thorace, capite et scutello igneo-deauratis, cum elytris fulvo-hirsutis; abdomine apice ferrugineo. — Long. 12 millim., lat. 5. — (Voyez notre Pl. XXXIX, fig. 10 et 11.)

Descr. Chaperon carré; tête ponctuée, surmontée en avant d'une ligne élevée longitudinale; sa couleur est un vert doré brillant; bouche noire, ainsi que les antennes, dont les feuillets sont ferrugineux; tête couverte de longs poils jaunes: à l'insertion des antennes seulement se trouve une touffe de poils noirs et d'autres en dessous de la tête. Corselet d'un vert doré comme la tête, entièrement revêtu de poils jaunes, parmi lesquels, sur les côtés, on en voit quelques-uns qui sont noirs. Écusson triangulaire, ponctué, velu comme le corselet, mais plus brillant. Élytres d'un violet rougeâtre, avec une nuance ou reflet verdâtre vers l'extrémité; la suture et les bords bleuâtres : elles sont hérissées de poils de la même couleur que ceux du corselet, mais beaucoup plus rares. Poitrine et côtés du corps couverts de poils blanchâtres; pattes vertes; ventre noir et presque nu.

Hab. Se trouve en même temps que l'espèce précédente, mais plus rare, sur les fleurs dans les bois au pied du Manglava, entre Koubeh et Gargaliano.

Obs. Nous rapportons à cette femelle un mâle dont la tête, le corselet et l'écusson sont d'un rouge doré qu'on pourrait comparer au rubis; ces parties sont recouvertes de poils plus roux que dans la femelle. Ainsi que cette dernière, il est très-velu, et comme les autres mâles, il a le bout de l'abdomen rouge.

317 AMPHICOMA APICALIS Br. — Hirta; capite, thorace et scutello auratis, rufo-hirsutis; elytris castaneis, fulvo sat dense hirsutis; sutura, marginibus apiceque viridi-nigricantibus; pectore cum pedibus virescente; abdomine apice ferrugineo. Mas. — Long. 12 millim., lat. 5. — (Voyez notre Pl. XXXIX, fig. 9.)

Descr. Chaperon carré; tête, corselet et écusson dorés, couverts de poils roux; des poils noirs seulement sur les côtés et en dessous de la tête : bouche noire, feuillets des antennes ferrugineux. Élytres d'un châtain foncé, avec la suture, les bords et toute l'extrémité d'un vert noirâtre : elles sont hérissées,

comme l'espèce précédente, de poils roux, moins serrés que sur le corselet. Poitrine et pattes d'un vert foncé; dessous du corps couvert de poils fauves. La dernière moitié du ventre rouge; côtés du corps garnis de poils blancs.

Hab. Cette espèce est fort rare et se trouve en même temps que les deux précédentes. Nous n'avons vu que le mâle.

318 AMPHICOMA HUMERALIS Br. — Hirta, viridis, nitidissima; capite, thorace et scutello subauratis, cum elytris flavo-hirsutis; humeris castaneis; abdomine atro; pectore pedibusque subauratis. Femina. — Long. 12 millim., lat. 5. — (Voyez notre Pl. XXXIX, fig. 12.)

Descr. Tête, corselet et écusson d'un vert brillant un peu doré, avec le chaperon rougeâtre; celui-ci légèrement échancré : toutes ces parties sont couvertes de poils jaunâtres, parmi lesquels on en distingue quelques-uns vers les antennes qui sont noirâtres; les deux derniers feuillets de celles-ci sont ferrugineux. Élytres d'un beau vert brillant sans reflet doré, presque aussi velu que le corselet; une longue tache de couleur châtaigne couvre l'angle extérieur de la base de chaque élytre. Dessous du corps revêtu de poils d'un blanc jaunâtre : ventre noir; poitrine et pattes d'un vert doré; côtés du corps garnis de poils blancs.

Hab. Cette espèce est aussi rare que la précédente et se trouve dans les mêmes endroits. Nous n'avons vu que la femelle.

319 AMPHICOMA PAREYSSEI Br. — Viridis, nitida; capite thoraceque flavo-hirtis; elytris flavis, punctatis, margine nigris, apice hyantibus, utriusque elytri fasciis tribus flavicantium pilorum et duobus aliis nigricantium instructis. — Long. 13 millim., lat. 7.

Descr. Tête d'un vert brillant, revêtue de longs poils jaunes; chaperon carré, bordé, un peu échancré en avant et noir, surmonté d'une côte longitudinale lisse et noire : quelques poils noirs auprès des yeux; bouche noire. Corselet d'un vert brillant comme la tête, tout couvert de longs poils jaunes. Écusson vert. Élytres un peu plus larges que le corselet, écartées à l'extrémité, un peu plus courtes que l'abdomen, fortement ponctuées; leur couleur est fauve, avec les bords noirs, et de chaque point enfoncé partent des poils qui forment sur chaque élytre cinq fascies longitudinales, dont les deux du milieu sont noirâtres et les trois autres jaunes; ces poils sont raides et garnissent également tous les bords des élytres : les côtés de l'abdomen sont revêtus de poils d'un jaune foncé et très-serrés. Dessous du corps garni d'un duvet blanchâtre; sa couleur sous le duvet est verte, ainsi que celle des pattes.

Hab. On commence à trouver cette espèce après les autres, c'est-à-dire vers le milieu de Mai; elle dure long-temps et s'accommode également de toutes les

fleurs. Nous ne connaissons pas de différence extérieure entre les deux sexes, bien que nous l'ayons trouvée accouplée bien des fois.

320 TRICHIUS (*Valgus* Scriba) HEMIPTERUS Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 132, n.° 9. — Oliv. (*Cetonia hemiptera*) Coléopt. I, 6, p. 65, n.° 80, pl. 9, fig. 83.

Hab. Assez rare; courant à terre pendant le mois de Mai. Messénie.

321 CETONIA FASTUOSA Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 137, n.° 10. — *C. aurata* var. Oliv. Coléopt. I, 6, p. 12, n.° 7, pl. 1, fig. 1. — Panz. Faun. Germ. fasc. 41, n.° 16.

Hab. Pendant la saison la plus chaude, c'est-à-dire depuis Juillet jusqu'en Septembre. Côtes du Magne, Argolide, environs de Tripolitza; Messénie, environs de Modon et de Navarin.

Obs. Les individus de Morée surpassent en grosseur et en éclat ceux que l'on trouve en France et même en Italie.

322 CETONIA METALLICA Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 138, n.° 14. — *C. aurata* var. Oliv. Coléopt. I, 6, p. 12, n.° 7, pl. 1, fig. 1. — Panz. Faun. Germ. fasc. 41, n.° 19.

Hab. Commun au mois de Mai sur les fleurs des Molènes (*Verbascum*).

323 CETONIA ÆNEA Gyllenh. Ins. Suec. I, p. 50, n.° 2. — *C. aurata* var. *β*. Schæff. Icon. pl. 26, fig. 6?

Hab. Avec le précédent et à la même époque; ces deux espèces beaucoup moins répandues que l'*aurata*.

324 CETONIA AURATA Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 137, n.° 9. — Oliv. Coléopt. I, 6, p. 12, n.° 7, pl. 1, fig. 1, a c.

Hab. Sur les fleurs des Molènes (*Verbascum*), au mois de Mai principalement. On l'y trouve en très-grand nombre pêle-mêle avec les *Cetonia ænea* et *metallica*, ainsi que les variétés *angustata* et *lucidula* de la collection de M. le comte Dejean. Elle présente toutes les nuances possibles de vert doré, rouge cuivreux ou violet.

325 CETONIA VIRIDANA Br. — Punctulata, obscure viridis; corpore subtus nitidiori; marginis lateralis fascia interrupta et maculis 2 prope apicem nigricantibus. — Long. 18 millim., lat. 11.

DESCR. Tout l'insecte est d'un vert foncé peu brillant. Tête et corselet couverts de points enfoncés assez serrés et peu profonds; chaperon en carré long, très-légèrement échancré, avec ses angles arrondis; tête marquée dans toute sa longueur de deux impressions profondes qui la font paraître élevée à son milieu: antennes et palpes verts; ces derniers seulement ferrugineux à l'extrémité. Corselet de la largeur de la tête en avant, s'élargissant jusqu'à ses angles postérieurs, qui sont arrondis : son bord postérieur fortement sinué, l'antérieur très-peu

échancré. Écusson en triangle alongé, lisse à son milieu, ponctué sur les bords et marqué d'une ligne longitudinale. Élytres plus larges que le corselet, légèrement rétrécies après l'angle antérieur, presque carrées, cependant un peu rentrées à l'extrémité, surmontées d'une ou deux côtes lisses très-légères, et couvertes sur toute leur surface de points enfoncés comme ceux du corselet, mais beaucoup plus serrés sur les côtés et dans la dernière moitié de leur longueur, au point de former des rugosités transversales : une bande irrégulière noire et interrompue en quelques endroits part de l'angle de la base et s'étend jusqu'à la suture; un peu avant l'extrémité, près de la suture, se trouve un point transversal de même couleur. Pygidium légèrement rugueux; dessous du corps d'un vert plus luisant qu'en dessus; ventre lisse; poitrine rugueuse sur les côtés; cuisses ponctuées, ainsi que les jambes.

Hab. Rare; sur les Molènes, en Mai.

Obs. Nous n'avons figuré aucune de nos Cétoines, pour ne pas faire de doubles emplois; on les trouvera dans la Monographie de MM. Percheron et Gory, auxquels nous nous sommes fait un devoir de les communiquer.

326 CETONIA GRÆCA Br. — Nigra, punctata, clypeo ovato; thorace subplano, crebre punctato; elytris castaneis, nitidis, maculis 8 albis; corpore subtus cum pedibus albido-villosis. — Long. 14 millim., lat. 8.

Descr. Noir; chaperon alongé, ovalaire, bordé, très-légèrement échancré à l'extrémité; palpes noirâtres; tête ponctuée et garnie en arrière d'une touffe de poils jaunâtres assez courts. Corselet ponctué comme la tête, aussi long que large, aplati, presque droit antérieurement, de la largeur de la tête en avant, s'élargissant jusque vers son milieu, à peu près droit du milieu aux angles postérieurs, où il devient un peu plus étroit, légèrement arrondi en arrière et couvert d'un très-court duvet jaunâtre. Écusson en triangle très-alongé, fortement ponctué à la base, où il offre quelques poils jaunes, lisse à l'extrémité : sa couleur est un brun foncé et luisant, ainsi que celle des élytres : ces dernières, plus larges que le corselet, ont les angles de la base arrondis et saillans, et sont un peu plus étroites à l'extrémité et coupées presque carrément (le bout de la suture fait cependant une petite saillie) : leur surface est parsemée de points enfoncés ou plutôt de petits traits transversaux, et quelques légères stries parcourent une partie de leur longueur, principalement vers la suture : indépendamment de quelques poils courts et jaunâtres, les élytres sont marquées de plusieurs petites taches blanches, ainsi placées : une sur l'angle de la base, deux petits points de même couleur un peu au-dessous près du bord extérieur, une quatrième vers le milieu de l'élytre, toujours le long du bord; à l'extrémité, également sur le bord,

on en voit une cinquième, puis une sixième en lunule au bout de la suture, et deux sur le disque de l'élytre, dont la première, longitudinale, un peu avant le milieu, et la deuxième, petite et divisée en deux, un peu au-dessous de ce même milieu, ce qui fait en tout huit taches : deux grandes taches triangulaires de même couleur couvrent le pygidium. Dessous du corps et pattes garnis de poils serrés et blanchâtres.

Hab. Au mois de Juin sur les Graminées. Cette espèce, prise aux environs de Mistra, n'y était pas très-commune.

327 CETONIA PILOSA Br. — Atra, nitida, rufo-hirta; clypeo emarginato; thorace crebre punctato, linea media longitudinali et punctis 4 levibus, elevatis; elytris costis 2 longitudinalibus; maculis pluribus albicantibus. Long. 13 millim., lat. 8.

Descr. Entièrement noire; tête fortement ponctuée; chaperon sans rebord, fortement échancré. Corselet un peu moins long que large, légèrement échancré en avant, arrondi et élargi latéralement, bisinué au bord postérieur, fortement ponctué, un peu convexe, surmonté d'une carène longitudinale à son milieu, et de chaque côté de cette carène de deux petits tubercules lisses, placés transversalement sur une même ligne : la ponctuation est plus fine et plus serrée sur le disque que sur les bords; la tête et le corselet sont couverts d'un duvet jaune très-épais. Écusson en triangle alongé, d'un noir luisant et ponctué sur les bords, lisse au milieu et à l'extrémité. Élytres plus larges que le corselet, rétrécies en arrière de l'angle de la base et un peu plus étroites encore à l'extrémité; la suture n'atteint pas tout-à-fait le bout des élytres : la surface de celles-ci présente deux côtes longitudinales, sur chacune desquelles se trouvent deux rangées de petits points enfoncés; dans les intervalles de ces deux côtes sont quelques stries peu régulières et des points enfoncés de forme variable; quelques taches blanches, différentes dans les individus pour la grosseur et la position, sont répandues sur les élytres, qui sont velues, mais un peu moins que le corselet. Dessous du corps et pattes d'un noir luisant et garnis d'un duvet blanchâtre.

Hab. Très-commun sur les Carduacées en Mai et Juin.

Obs. Dans quelques individus tous les poils sont blanchâtres; les côtes des élytres sont quelquefois peu marquées.

328 CETONIA HIRTA Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 155, n.° 100. — Oliv. Coléopt. I, 6, p. 52, n.° 63, pl. 6, fig. 36, a b.

Hab. Avec le précédent, mais moins commun.

329 CETONIA STICTICA Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 165, n.° 102. — Oliv. Coléopt. I, 6, p. 53, n.° 64, pl. 7, fig. 57.

Hab. Commun sur les Chardons pendant le courant de Juin.

330 CETONIA ALBELLA Pall. Iter I, app. p. 462. — Idem, Icon. p. 17, n.° 18, tab. A, fig. 18.

Hab. Se trouve avec le précédent; mais il est plus rare.

Les Lucanides.

331 LUCANUS CERVUS Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 248, n.° 3. — Oliv. Coléopt. I, 1, p. 9, n.° 2, pl. 1, fig. 1. a-d, mâle; fig. f, femelle.

Hab. Nous n'avons trouvé qu'une fois cette espèce, le mâle à Carithène; la femelle dans la forêt de Koubeh.

LES HÉTÉROMÉRÉS.

Cette section de l'ordre des Coléoptères est divisée par M. Latreille en quatre grandes familles, les Mélasomes, les Taxicornes, les Sténélytres et les Trachélides. La première famille présente un caractère qui ne se retrouve plus dans les suivantes et qui peut servir à grouper dans deux divisions tous les Hétéromérés; c'est la présence d'un petit crochet au lobe interne des mâchoires. Ce caractère isole ce que M. Latreille nomme sa famille des Mélasomes; division nombreuse, dans laquelle nous proposerons quelques changemens, dans le but de la rendre, s'il est possible, d'une étude plus facile.

Nous avertirons d'abord que nous n'envisageons pas les familles comme notre plus célèbre Entomologiste; ce mot, pour nous, représente la dernière division ou le dernier groupement qu'il soit possible d'établir avant d'arriver aux genres. Une famille n'est, dans ce cas, que la réunion de plusieurs genres très-voisins que l'on ne saurait laisser dans une coupe, perdus au milieu de plusieurs autres avec lesquels ils ont souvent peu de rapports; la famille n'est autre chose dans ce cas qu'un genre naturel, parmi lequel nous sommes forcés, pour la facilité de l'étude, d'établir des subdivisions. Ces subdivisions sont des genres que l'on peut comparer à des individus dans notre état social, individus qui participent tous à un même caractère, celui de descendre des mêmes ancêtres. Parmi nous, en effet, la famille est moins nombreuse que la tribu, la tribu moins nombreuse que la nation, etc.; pourquoi n'en serait-il pas de même en histoire naturelle? Une tribu est toujours composée de plusieurs familles, et la famille ne renferme jamais plusieurs tribus, puisqu'elle n'en est elle-même qu'une partie. D'après ces idées, on doit procéder ainsi : plusieurs espèces présentant des caractères communs, se rapporteront au genre, comme cela a eu lieu jusqu'ici; plusieurs genres qui auront beaucoup de rapports entre eux, constitueront une famille; cette famille pourra avec d'autres former une tribu, et ainsi de suite, quels que soient les noms que l'on donne aux divisions plus élevées.

La présence ou l'absence du crochet aux mâchoires peut servir, comme nous l'avons dit, à établir deux divisions dans les Hétéromérés; on donnerait à la première le nom d'*Hoplognathes* et à la seconde de *Gymnognathes*. Cette dernière renfermerait les trois familles de Taxicornes, de Sténélytres et de Trachélides; les autres seraient les Mélasomes de M. Latreille. Une seconde considération, celle de la forme des palpes, également due à l'Entomologiste français, établit deux coupes parmi les Hoplognathes : dans la première, le dernier article des palpes maxillaires est plus ou moins gros, mais non en hache ou en triangle; il est à peu près de la forme d'un fuseau; ce seraient nos *Fusipalpes* : le reste des Hoplognathes a le dernier article des mêmes palpes élargi, triangulaire ou en hache; nous nommerons cette coupe les *Sécuripalpes*. La première de ces divisions correspond aux Piméliaires de M. Latreille, si ce n'est que nous en retirons les Hégéter et les Tentyria, que les palpes et des rapports de conformation et d'habitudes renvoient dans la seconde, et que nous y rapportons les Phylax, qui sont des Opatrum pour M. Latreille, et les Opatrum eux-mêmes, car ces deux genres sont privés d'ailes : cette division renferme les Blapsides et les Ténébrionites du même auteur. La présence d'ailes dans ces derniers est le seul caractère qui serve à les distinguer des Blapsides, qui sont aptères, et dont le menton est plus grand généralement. Ces deux groupes se divisent pour nous en plusieurs familles, et nous partageons le premier ou les Blapsides de M. Latreille en *Blapsidaires* et en *Mélasomes* proprement dits, réservant au dernier groupe le nom de *Ténébrioniens*.

La famille des Mélasomes de M. Latreille pourrait donc être présentée dans l'ordre suivant, d'après lequel nous allons disposer les espèces que nous avons à décrire.

Section des HOPLOGNATHES (*Mélasomes*, Latr.). Un crochet au lobe interne des mâchoires.

Tribu des FUSIPALPES (presque tous les Piméliaires, Latr.). Dernier article des palpes maxillaires plus ou moins gros, obtus à l'extrémité et non pas tronqué en hache ou en triangle, ayant à peu près la forme d'un fuseau.

A. Antennes de dix articles apparens, le onzième caché en entier dans le précédent. Menton transversal, légèrement échancré, à angles latéraux aigus; bouche cachée par le menton. — Famille des *Cryptostomites*[1]. Genres *Eurychora* Thunb., *Adelostoma* Duponch.

B. Antennes de onze articles apparens.

1. Menton échancré.

1. La terminaison en *ite*, adoptée par M. Lepeletier de Saint-Fargeau, dans ses travaux manuscrits sur les Hyménoptères, et par M. de Laporte, dans sa classification des Hémiptères, pouvant se prêter à toutes les familles, nous l'adoptons également; nous pensons avec ces Messieurs que l'uniformité de terminaison dans les familles d'insectes est une chose désirable.

Tête peu échancrée pour recevoir le labre, celui-ci découvert; présternum avancé sur le mésosternum; articles de l'extrémité des antennes séparés (excepté dans le genre Érodius). — Famille des *Érodites*. Genres *Nyctelia* Latr., *Zophosis* Latr., *Erodius* Fabr.

Caractères des précédens, mais le présternum non avancé sur le mésosternum; les derniers articles des antennes formant une petite masse vers le bout. — Famille des *Pimélites*. Genres *Pimelia* Fabr., *Trachyderma* Latr., *Cryptochile* Latr.

Tête échancrée profondément pour recevoir le labre; troisième article des antennes très-long, les deux derniers plus petits que les autres; présternum non avancé sur le mésosternum. — Famille des *Akidites*. Genres *Akis* Fabr., *Elenophora* Még.

2. Menton carré, sans échancrure.

Labre très-court et peu avancé; antennes grenues; yeux peu saillans. — Famille des *Scaurites*. Genres *Tagenia* Latr., *Psammetichus* Latr., *Scaurus* Fabr., *Scotobius* Germ.

Labre découvert en entier, de grandeur ordinaire; antennes à articles la plupart cylindriques; yeux élevés. — Famille des *Sépidites*. Genre *Sepidium* Fabr.

Labre découvert; antennes à articles la plupart cylindriques, le dernier sensiblement plus long et plus gros que le précédent. — Famille des *Trachynotides*. Genres *Trachynotus* Latr., *Moluris* Latr.

Tribu des Sécuripalpes. (*Quelques Piméliaires, les Blapsides et les Ténébrionites*, Latr.) Dernier article des palpes maxillaires manifestement dilaté, triangulaire ou en forme de hache.

Sous-tribu des *Blapsidaires*. Point d'ailes sous les élytres; tarses semblables dans les deux sexes; élytres enveloppant l'abdomen sur les côtés et se prolongeant plus ou moins en pointe à l'extrémité.

Menton occupant la plus grande partie du dessous de la tête, recouvrant la base des mâchoires; les deux derniers articles des antennes formant une petite masse. — Famille des *Asidites*. Genre *Asida* Latr.

Caractères des précédens; les deux derniers articles des antennes séparés; bord de la tête un peu avancé au milieu. — Famille des *Tentyrites*. Genres *Heliodromus* Br., *Tentyria* Latr., *Hegeter* Latr.

Menton suborbiculaire, n'occupant que le tiers au plus du dessous de la tête; la base des mâchoires découverte; les derniers articles des antennes presque orbiculaires, distincts. — Famille des *Blapsites*. Genres *Xerobius* Br., *Blaps* Fabr., *Oxura* Kirb., *Acanthomera* Latr., *Mesolampus* Latr., *Gonopus* Latr.

Menton occupant transversalement la majeure partie de la tête; base des mâchoires découverte; antennes terminées en petite masse. — Famille des *Clavellites*. Genres *Heteroscelis* Latr., *Machla* Herbst., *Scotinus* Kirb.

Sous-tribu des *Mélasomes*. Les insectes de cette division s'éloignent des Blapsidaires; ils n'ont plus en général l'abdomen enveloppé latéralement par les élytres; celles-ci ne se prolongent pas en pointe; les mâchoires sont découvertes à cause de la petitesse du menton, comme cela a lieu dans les Ténébrioniens, parmi lesquels on pourrait les placer s'ils n'étaient privés d'ailes. Certains d'entre eux ont les pattes différentes dans les deux sexes; les tarses antérieurs des mâles sont dilatés et les jambes arquées; les antennes sont presque d'égale grosseur dans toute leur longueur; le corps est ovale. — Famille des *Pédinites*. Genres *Pedinus* Latr., *Platyscelis* Latr., *Blapstinus* Dej., *Opatrinus* Dej., *Dendarus* Dej., *Eurynotus* Dej., *Isocerus* Még., *Pedinus* Dej., *Heliophilus* Dej., *Phylax* Br., *Opatrum* Fabr.

Sous-tribu des *Ténébrioniens*. Des ailes sous les élytres; base des mâchoires découverte; menton très-étroit, dernier article des palpes maxillaires triangulaire, presque transversal.

Antennes grossissant vers l'extrémité, ovales. — Famille des *Crypticites*. Genres *Crypticus* Latr., *Opatroides* Br.

Antennes dilatées brusquement à l'extrémité; corps long et étroit. — Famille des *Corynites*. Genres *Sarrotrium* Germ., *Orthocerus* Latr., *Chiroscelis* Lamk., *Toxicum* Latr., *Boros* Herbst.

Antennes non terminées en massue brusque; corps alongé. — Famille des *Ténébrionites*. Genres *Calcar* Dej., *Upis* Fabr., *Tenebrio* Linn., *Heterotarsus* Latr.

HÉTÉROMÈRES HOPLOGNATHES.

LES FUSIPALPES.

FAMILLE DES CRYPTOSTOMITES.

332 ADELOSTOMA SULCATUM Duponch. Ann. de la Soc. Linn. de Paris, 1827, pl. XII.

Hab. Communiqué par M. de Laporte. Cette espèce paraît habiter tout le midi de l'Europe à partir de l'Espagne, et se trouve jusqu'en Syrie.

FAMILLE DES ÉRODITES.

333 ZOPHOSIS OVATA Br. — Ovata, nigra; capite et thorace tenuissime punctatis; thorace postice sinuato; elytris vage et profundius punctatis; abdomine dense punctato. — Long. 7½ millim., lat. 4.

Descr. Noir, tête couverte de points serrés, petits et un peu oblongs; labre un peu plus finement ponctué que la tête, faiblement échancré; antennes en-

tièrement noires. Corselet profondément échancré en avant, à angles de devant un peu aigus; ceux de derrière prolongés vers la base des élytres; le bord postérieur sinué. Élytres de la largeur du corselet, ovales, rétrécies à l'extrémité seulement, et parsemées de points plus gros, mais moins serrés que ceux du corselet; le long de la suture on distingue quelques rugosités transversales; les intervalles qui existent entre les points sont très-finement guillochés et d'une manière presque imperceptible; le bord inférieur des élytres est marqué de petites lignes longitudinales interrompues. Ventre couvert d'une ponctuation serrée; les pattes au contraire parsemées de points écartés; crochets des tarses, épines terminales des jambes et hanches, ferrugineux.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

334 **ZOPHOSIS PUNCTATA** Br. — Ovata, nigra, subnitida; capite thoraceque creberrime punctulatis; thorace postice recto; elytris vage et profundius punctatis; abdomine leviter punctato. — Long. 6 ⅔ millim., lat. 3 ⅓.

Descr. D'un noir un peu luisant; tête couverte de points enfoncés très-petits et très-serrés, et marquée de trois impressions placées sur une ligne transversale. Corselet court, transversal, finement ponctué comme la tête; ses angles de devant très-avancés et un peu arrondis, ceux de derrière moins avancés et pointus; le bord postérieur droit : sa surface est à peu près égale ou marquée de quelques impressions très-légères. Élytres de la largeur du corselet, à peu près parallèles dans les deux tiers de leur longueur et se terminant en ovale; elles sont couvertes de points enfoncés plus gros et moins serrés que ceux de la tête et du corselet, placés irrégulièrement, et dont les intervalles sont ponctués, mais d'une manière presque imperceptible : bord inférieur des élytres marqué de petites lignes longitudinales interrompues. Ventre parsemé de points peu profonds, très-écartés entre eux; pattes légèrement ponctuées; crochets des tarses et épines des jambes rougeâtres, ainsi que la base des cuisses antérieures.

Hab. Au mois de Mai dans les endroits sablonneux pendant la plus grande chaleur du jour. Cette espèce se trouve aussi à Corfou.

335 **ZOPHOSIS SUBINFLATA** Br. — Ovata, leviter inflata, subelongata, nigra; capite et thorace tenuissime punctatis; thorace postice recto; elytris vage et profundius punctatis; abdomine sat dense punctato. — Long. 6 millim., lat. 3.

Descr. D'un noir un peu luisant; tête sans impressions distinctes, couverte d'une ponctuation fine, régulière et serrée; antennes grêles; labre un peu plus finement ponctué que la tête. Corselet un peu élevé, parsemé de points moins serrés que ceux de la tête et moins réguliers, c'est-à-dire communiquant entre eux par de très-petits traits : angles de devant du corselet avancés, mais un peu

émoussés, ceux de derrière prolongés vers les élytres; bord postérieur droit. Élytres un peu moins larges et plus élevées que dans les espèces précédentes, parsemées de points profonds et écartés, dont les intervalles sont ponctués ou guillochés d'une manière presque imperceptible : bord inférieur des élytres marqué, de même que dans les espèces qui précèdent, de plusieurs lignes élevées longitudinales et interrompues. Ventre parsemé de points assez écartés, peu profonds; pattes un peu ponctuées; crochets des tarses et épines terminales des jambes, ainsi que les hanches et la base des cuisses, ferrugineux.

Hab. Avec le précédent.

Obs. Ces trois espèces sont très-voisines, mais on peut ainsi les distinguer : par le corselet sinué en arrière, on sépare des deux autres le *Z. ovata*, qui a de plus le ventre fortement ponctué; le *Z. punctata* a le corselet droit en arrière, ainsi que le *Z. minuta;* mais ce dernier est plus bombé, plus étroit; il a le corselet plus long, plus finement ponctué, et le ventre couvert de points plus serrés : dans le premier les points du corselet sont ovales; ils sont ronds dans le second.

336 ERODIUS GIBBUS Fabr. var. *orientalis* Br. — Gibbus, subovatus; thoracis angulis anterioribus productis, subacuminatis; elytris costatis; costis tenuissimis. — Long. 13 millim., lat. 8½.

Descr. Cette variété est très-voisine du *Gibbus* Fabr., et ce n'est qu'à l'aide de la comparaison qu'on peut l'en distinguer. Elle en diffère par le corselet, qui est un peu plus long, plus avancé sur les côtés, et dont les angles antérieurs sont plus aigus; ses bords latéraux sont plus fortement sinués, la ponctuation des côtés est plus forte; sur les élytres, les côtes élevées sont un peu plus faibles; les élytres sont peut-être un peu moins bombées et un peu plus alongées, et tout l'insecte lui-même un peu plus large. Tels sont les caractères que l'on peut assigner à cette variété et que l'on n'est en état d'apprécier que lorsqu'on a sous les yeux l'espèce de Fabricius. Sont-ils suffisans pour l'établissement d'une espèce distincte?

Hab. Cet insecte se trouve par milliers dans les sables de certaines plages élevées, parmi des plantes basses; particulièrement à Coron, vers la fin de Mai.

FAMILLE DES PIMÉLITES.

337 PIMELIA GRÆCA Br. — Gibba, ovata, nigra; thorace brevi, lateribus rotundato, tenuissime tuberculato; elytris crassius tuberculosis, brevissime sericeo-villosis, lineis 3 longitudinalibus et quarta marginali obsoletis, ad apicem elevatioribus. — Long. 20 millim., lat. 14. — (Voyez notre Pl. XL, fig. 2.)

Descr. Noir; tête légèrement échancrée antérieurement, un peu relevée sur les côtés en avant des yeux, rugueuse en avant, faiblement tuberculée en arrière; labre transversal très-légèrement échancré, à angles arrondis et fortement ponctué;

extrémité des palpes ferrugineuse; antennes ponctuées, garnies de quelques poils raides à l'extrémité. Corselet fort court, transversal, très-légèrement échancré en avant, droit en arrière, arrondi sur les côtés : sa surface est légèrement tuberculeuse comme la partie postérieure de la tête. Écusson très-petit, subquadrangulaire, presque en losange et marqué d'un enfoncement à son milieu. Élytres de la largeur du corselet à leur base, puis élargies et arrondies latéralement, convexes, peu anguleuses sur les bords, couvertes de tubercules rapprochés, beaucoup plus gros que ceux du corselet, dont quelques-uns plus élevés que les autres, formant trois côtes longitudinales à peine distinctes, plus marquées vers l'extrémité; la troisième, par le rapprochement des tubercules, forme une ligne non interrompue et lisse, en dehors de laquelle s'en trouve une quatrième, qui marque le bord latéral : l'espace compris entre les tubercules est couvert d'un très-court duvet roussâtre. Le corps en dessous est garni aussi de tubercules petits et assez éloignés, entre lesquels on voit des petits points élevés très-serrés. Hanches revêtues d'un duvet soyeux jaunâtre. Jambes antérieures élargies, légèrement dentelées en dehors; toutes sont terminées par deux épines fortes.

Hab. Cette espèce se trouve aux mois de Juin et de Juillet dans les plaines sablonneuses, à quelque distance de la mer, deux ou trois lieues environ; sans être rare, elle ne se rencontre jamais en nombre considérable dans le même endroit.

338 PIMELIA QUADRICOLLIS Br. — Ovata, dense tuberculata, nigra, cinereo-villosula; thorace subquadrato, antice emarginato; elytris costis 4 aut 5 tenuissimis instructis et tuberculis in series pene transversas dispositis. — Long. 19 millim., lat. 11. — (Voyez notre Pl. XL, fig. 1.)

DESCR. Noir; tête échancrée en avant, sinuée entre le bord antérieur et les yeux, couverte de petits tubercules rapprochés et lisses; le bord antérieur et le labre fortement ponctués; ce dernier transversal, échancré, arrondi aux angles et sur les côtés; antennes ponctuées, formées d'articles presque carrés, et couvertes de poils courts, raides et noirs; le dernier garni d'un duvet roussâtre. Corselet presque aussi long que large, un peu échancré en avant, arrondi et élargi sur les côtés, un peu rétréci en arrière, légèrement sinué au bord postérieur: sa surface est égale et entièrement couverte de tubercules très-rapprochés et lisses comme ceux de la tête. Écusson très-petit, transversal, élargi en arrière. Élytres plus larges que le corselet, très-peu bombées, presque plates, un peu élargies au milieu, couvertes de tubercules dont la grosseur ne dépasse pas ceux du corselet, mais qui sont plus serrés et affectent une disposition transversale et irrégulière : les intervalles des tubercules sont couverts d'un très-court duvet,

qui donne à l'insecte une légère teinte de gris; la carène latérale des élytres est assez prononcée, et l'on distingue de plus quelques côtes longitudinales très-faibles, au nombre de quatre ou cinq. Les pattes sont aussi tuberculeuses; l'abdomen, sur lequel les tubercules sont écartés, est revêtu d'un court duvet roussâtre.

Hab. Cette espèce se trouve à la même époque que la précédente, mais elle est beaucoup plus rare.

FAMILLE DES AKIDITES.

339 AKIS ELONGATA Br. — Elongata, nigra; capite subinæquali, cum thorace punctulato; thorace subcordato, marginibus latis, reflexis, angulis posticis acutissimis; elytris planatis, vage et tenuissime punctatis, carena laterali ad apicem denticulata. — Long. 22 millim., lat. 10. — (Voyez notre Pl. XL, fig. 3.)

Descr. Noir; tête assez inégale, échancrée, assez finement ponctuée; labre transversal, très-légèrement échancré, à angles arrondis et finement ponctués; palpes ferrugineux à l'extrémité; antennes lisses, avec quelques points enfoncés sur chaque article et deux ou trois poils à l'extrémité. Corselet presque en cœur, échancré en avant et en arrière, mais plus profondément en avant; les bords latéraux largement relevés, élargis et arrondis, rétrécis en arrière; les angles antérieurs obtus, les postérieurs très-aigus; sa surface est élevée transversalement au milieu, marquée en outre de quelques impressions longitudinales peu profondes et finement ponctuées, et de quelques rides transversales sur les bords latéraux. Écusson triangulaire, lisse et élevé à l'extrémité. Élytres ovales, anguleuses, aplaties, sans autres côtes que la carène latérale, marquées de points enfoncés de forme très-irrégulière et formant de légères rides en différens sens; la carène latérale légèrement dentelée à l'extrémité. Dessous du corps très-finement ponctué.

Hab. Sur les excrémens humains, dans une petite caverne ou creux de rocher à Scala, au-dessus de la plaine de Calamata; au mois de Juin.

FAMILLE DES SCAURITES.

340 TAGENIA ORIENTALIS Br. — Elongata, nigra, profunde punctata; elytris ovalis, profundissime punctato-striatis; antennis pedibusque rufo-villosis; palpis, tibiis tarsisque rufescentibus; corpore subtus profunde punctato; abdomine levi, apice excepto. — Figuré par M. Guérin, Iconogr. du règne anim., pl. 28 bis, fig. 3.

Descr. Ce petit insecte est noir; sa tête très-alongée et fortement ponctuée, un-peu plus large et arrondie en avant, légèrement échancrée à son bord antérieur, élevée à son milieu et marquée d'une impression longitudinale de chaque côté entre les antennes; celles-ci sont d'un tiers plus longues que la tête, garnies de poils courts couchés et roussâtres, qui leur donnent une couleur ferrugineuse

en apparence, mais le fond est noir; palpes rougeâtres. Corselet un peu moins long que la tête, plus large que la partie postérieure de celle-ci, mais de la largeur de la partie antérieure : il est faiblement échancré en avant, presque droit sur les côtés, se rétrécissant cependant un peu jusqu'en arrière; le bord postérieur un peu arrondi : sa surface est ponctuée comme la tête, un peu élevée dans toute sa largeur et marquée d'un sillon longitudinal; ses bords latéraux sont très-lisses. Écusson très-petit, en carré alongé et enfoncé au milieu. Élytres plus larges que le corselet, en ovale alongé, échancrées à leur base, presque pointues à l'extrémité, peu bombées, marquées chacune de deux stries longitudinales que forment des points enfoncés profonds, un peu alongés et écartés; à l'extrémité elles se réunissent de deux en deux, à partir des plus intérieures : le commencement d'une onzième strie se voit à la base de chaque côté de l'écusson. Dessous de la tête et poitrine fortement ponctués; abdomen lisse, avec les deux derniers segmens ponctués et garnis de quelques poils roussâtres; pattes finement ponctuées, garnies d'un court duvet roussâtre; jambes et tarses un peu rougeâtres. *Hab.* Sous les pierres au bord de la mer dans les environs de Modon, au commencement de Mars.

341 SCAURUS ELEGANS Br. — Niger haud nitidus; capite thoraceque supra et subtus rugosis; antennis apice rufo-hirsutis; elytris costis longitudinalibus obtusis cum abdomine tuberculatis; abdomine apice punctato; tibiis posticis apice pilis rufescentibus instructis. — Long. 15 millim., lat. 5 ½. — (Voyez notre Pl. XL, fig. 10.)

Descr. D'un noir sale, un peu roussâtre; tête alongée, plus large en avant qu'en arrière; le bord antérieur un peu échancré, puis oblique de chaque côté jusqu'aux antennes; sa surface est inégale et présente de chaque côté une côte élevée, s'étendant longitudinalement jusqu'à la base des antennes, et une autre plus faible, située sur le milieu de sa partie postérieure; elle est entièrement rugueuse; antennes finement ponctuées et d'un noir un peu luisant, avec les quatre derniers articles garnis d'un court duvet roussâtre; un peu de ferrugineux aux palpes, surtout à la base. Corselet beaucoup plus long que la tête, orbiculaire, fortement échancré en avant, tronqué en arrière, très-peu bombé, rugueux comme la tête, et marqué un peu avant son milieu de deux points enfoncés peu profonds, placés sur la même ligne transversalement. Écusson transversal, presque linéaire et élevé. Élytres un peu plus larges que le corselet à leur milieu, ovalaires, pointues, et un peu avancées à l'extrémité, larges à leur base comme le corselet en arrière, peu bombées, surmontées de côtes longitudinales assez mousses, excepté à la base, et entièrement couvertes de petits tubercules lisses et très-rapprochés, affectant une disposition transversale irrégulière. Dessous de la tête et

poitrine rugueux ; abdomen tuberculé comme les élytres, excepté les deux segmens de l'extrémité, qui sont ponctués et plus brillans. Pattes finement ponctuées d'un noir un peu luisant ; les cuisses antérieures accompagnées d'une épine inférieurement un peu avant l'extrémité ; les jambes postérieures garnies en dedans à leur extrémité d'une brosse alongée roussâtre.

Hab. Cette espèce est rare ; elle se trouve sur le sable au mois de Mai, aux environs de Modon.

LES SÉCURIPALPES.

FAMILLE DES TENTYRITES.

Genus novum : HELIODROMUS Br.

Ce genre est formé aux dépens des *Tentyria* Latr. Il en diffère tant par l'ensemble de ses formes extérieures, que par les caractères que l'on est convenu d'appeler génériques. Dans les Tentyria le menton est à peine échancré, anguleux sur les côtés et non arrondi (voyez notre Pl. XL, fig. 6) ; les antennes ont le troisième article de très-peu plus long que le précédent ; le corselet est généralement quadrangulaire « et laisse un vide entre ses angles postérieurs et la base des élytres » (Latr., Règn. anim., 2.^e^ édit.) : chez les Heliodromus, au contraire, le menton est fortement échancré, arrondi aux angles antérieurs, de manière qu'il paraît bilobé ; le troisième article de leurs antennes est beaucoup plus long, deux fois au moins autant que le précédent ; le corselet est orbiculaire et les élytres rétrécies à leur base. La forme des articles des antennes est différente dans chacun de ces genres. Nous allons présenter les caractères des Heliodromus.

Mandibulæ, labrum, maxillæ et palpi fere ut in genere Tentyria. — Mentum transversum, antice emarginatum vel bilobum, angulis anticis rotundatis. — Antennæ longitudine elytrorum basim attingentes ; articulo 3.° præcedenti triplo longiore ; sequentibus 6 cylindricis, longitudine subdecrescentibus ; ultimis 2 brevibus, subglobosis ; 11.° præcedenti subæquali, subtrochiformi. — Capitis margo anticus rotundatus, medio subproductus. Thorax brevis, suborbiculatus. Scutellum conspicuum. Elytra basi angustata ; apice paulo producta. Pedes sat longi. Corpus elongato-ovatum.

Obs. Les Heliodromus ont le corps alongé, ovalaire ; la tête aussi longue que le corselet, mais plus étroite, presque en carré long, arrondie au bord antérieur et munie d'une petite avance en forme de dent au milieu de ce bord ; le corselet presque orbiculaire, plus large que long ; l'écusson très-petit, presque triangulaire, arrondi à l'extrémité ; les élytres étroites à la base, où elles n'ont que la largeur du corselet, puis unies et serrées, élargies au milieu et rétrécies à l'ex-

trémité, où elles s'avancent un peu en pointe; les pattes longues, beaucoup plus, proportionnellement, que les Tentyria. Dans ce dernier genre les antennes n'atteignent pas le bord postérieur du corselet; chez les Heliodromus, au contraire, elles se prolongent jusqu'à la base des élytres.

Ce genre vit sous les pierres pendant la mauvaise saison, et se prend à terre pendant l'été.

342 HELIODROMUS ROTUNDATUS Br. — *Tentyria grossa* Dej. Cat. — Atra, elongata; capite thoraceque crebre punctatis; thorace rotundato; elytris ovatis, tenuissime punctatis; margine laterali obtuso, inflato, transverse subcostato. — Long. 21 millim., lat. 9. — (Voyez notre Pl. XL, fig. 4.)

Descr. Noir; tête assez égale et couverte de points enfoncés serrés, communiquant entre eux de manière à former de légères rides; labre revêtu de poils roussâtres; antennes ponctuées, chaque point envoyant un petit poil couché, court et cendré; la moitié du dernier article ferrugineuse; palpes velus comme les antennes. Corselet tronqué ou plutôt très-faiblement échancré et sinué en avant, arrondi sur les côtés et en arrière, garni d'un rebord étroit sur les côtés et à la partie postérieure; ses angles antérieurs sont un peu aigus : il est finement ponctué comme la tête et marqué quelquefois de deux impressions au milieu. Écusson presque triangulaire, lisse, avec deux ou trois points enfoncés. Élytres ovales, alongées, assez prolongées à l'extrémité, couvertes d'une ponctuation beaucoup plus légère et moins serrée que celle de la tête et du corselet : leur surface n'est pas tout-à-fait égale et présente de très-légères élévations en forme de côtes, mais à peine sensibles; leur bord latéral n'est pas marqué par une carène, mais il est renflé et présente quelques lignes élevées en travers. Le ventre est légèrement ponctué. Les pattes sont ponctuées, et de ces points, sur les jambes, sortent de très-petits poils noirs et roussâtres.

Hab. Assez rare. Les individus frais sont couverts d'une espèce de poussière très-facile à enlever, d'une couleur cendrée. Environs de Navarin au mois de Mars.

343 HELIODROMUS ANGULATUS Br. — *An Tentyria grossa?* Dej. Cat. — Ater; capite thoraceque crebre punctatis; thorace transverso, angulis 4 subprominentibus, disco quadri-impresso; elytris latis, tenuissime punctatis, rugis transversis conspersis. — Long. 17 millim., lat. 8. — (Voyez notre Pl. XL, fig. 5.)

Descr. Noir; tête couverte d'une ponctuation fine et serrée, marquée de quelques inégalités à sa surface; antennes ponctuées, revêtues à l'extrémité d'un court duvet roussâtre. Corselet sensiblement plus large que long, très-légèrement échancré en avant, ses angles antérieurs et postérieurs saillans; sa surface, finement ponctuée comme la tête, est marquée de deux impressions assez larges vers

le tiers postérieur, et de deux autres plus faibles au milieu : il est muni d'un bourrelet ou rebord beaucoup plus fort en arrière que sur les côtés. Écusson marqué d'une petite ligne à son milieu. Élytres élargies, peu rétrécies et peu avancées à l'extrémité, munies à la base d'un rebord élevé; leur surface est couverte de rides transversales peu profondes, parmi lesquelles on distingue une ponctuation très-faible; des côtes longitudinales très-légères se font sentir sous les rides, ainsi que la carène latérale, qui est assez sensible. Ventre et pattes ponctués; jambes garnies de poils extrêmement courts et noirs.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

Obs. Cette espèce est voisine de la précédente, et même avait été confondue avec elle; mais on la distingue 1.° par sa largeur plus considérable; 2.° par la forme de son corselet, plus arrondi, à angles postérieurs aussi marqués que les antérieurs; 3.° par sa tête un peu plus courte et plus large; 4.° par ses antennes, dont les trois derniers articles sont un peu plus globuleux; 5.° par les rugosités de ses élytres; 6.° enfin, par le menton, dont les bords latéraux sont plus droits. Les épines qui couvrent les jambes sont aussi beaucoup plus courtes et noires. Peut-être n'est-ce que l'autre sexe de l'espèce précédente?

Genus : TENTYRIA Latr.

Mentum transversum, subquadratum, antice leviter emarginatum, angulis anticis rotundatis. — Antennæ thorace paulo breviores, articulo tertio præcedenti paulo longiore; sequentibus subquadratis, latitudine subcrescentibus, intus basi subemarginatis, longitudine vix decrescentibus; ultimo præcedenti sensim breviori, subtrochiformi. — Capitis margo anticus medio late rotundato-productus, lateribus ad mandibularum basin emarginatus. Thorax subquadratus. Scutellum haud conspicuum. Elytra thorace parum latiora, depressa, ovata, apice angustata. Pedes breves, validi. Corpus latum, ovoideum.

Obs. Nous réduisons ce genre aux espèces dont la forme générale est plus large, plus courte et plus ramassée; où le corselet est appliqué exactement contre la base des élytres. Ici le bord antérieur de la tête est plus largement avancé et présente une échancrure de chaque côté au-dessus de l'insertion des antennes; le corselet est quadrangulaire, presque aussi large que les élytres; la tête est un carré à angles arrondis; les élytres sont plates, larges, rétrécies à l'extrémité, mais non prolongées en pointe; les pattes sont courtes et grosses.

La présence ou l'absence de l'écusson peut servir à reconnaître au premier coup d'œil les genres *Heliodromus* et *Tentyria*: il est nul dans le dernier et visible au contraire dans le premier. On verra la représentation exacte des parties de la bouche

de ces deux genres, que nous n'avons pas décrites, à la Pl. XL de la 3.ᵉ série du présent ouvrage.

Les insectes qui composent le genre Tentyria sont moins agiles que les précédens; ils courent à terre en plein jour, comme eux, dans les terrains secs et parmi la végétation basse, et se retirent sous les pierres pendant la saison des pluies.

344 TENTYRIA LEVIGATA Br. — Elongata, nigra, tenuissime punctata; capite subovato, antice rotundato; thorace quadrato, postice subangustiore; elytris inflatis, ovatis, subinæqualibus. — Long. 12 millim., lat. 5.

DESCR. Noir; tête ovalaire, arrondie en avant, sans prolongement en forme de dent, très-faiblement impressionnée en travers entre les antennes; palpes un peu rougeâtres à l'extrémité. Corselet un peu moins long que large, faiblement échancré en avant, arrondi, mais peu élargi sur les côtés, sinué au bord postérieur, un peu plus étroit en arrière qu'en avant : sa surface présente quelques lignes impressionnées en arrière; elle est couverte, ainsi que la tête et les élytres, de points enfoncés fort petits et peu serrés. Élytres un peu plus longues que le milieu du corselet, de forme ovale, renflées, d'une surface un peu inégale, comme relevée par de faibles côtes longitudinales; quelques rides transversales se voient le long de la suture. L'abdomen est très-faiblement ponctué, ainsi que les pattes; quelques poils roussâtres garnissent les tarses.

Hab. Cette espèce a été trouvée au mois de Mai, à terre, parmi l'herbe des terrains secs; aux environs de Calamata.

345 TENTYRIA QUADRICOLLIS Br. — Ovata, nigra, tenuissime punctata; capite suborbiculari, antice rotundato; thorace subquadrato, longitudine paulului latiori; elytris brevibus, subinflatis, longitudinaliter subcostatis. — Long. 10 millim., lat. 4 ⅔. — (Voyez notre Pl. XL, fig. 6.)

DESCR. Noir; tête arrondie, avancée antérieurement, mais sans appendice en forme de dent, comme dans certaines espèces de ce genre; elle est très-légèrement impressionnée au milieu; l'extrémité des palpes et des antennes est ferrugineuse. Corselet moins long que large, un peu échancré en avant, arrondi sur les côtés, droit en arrière, légèrement sinué, marqué, seulement vers les angles, de deux enfoncemens longitudinaux qui se prolongent sur le milieu de sa surface dans toute sa longueur, et d'un petit trait transversal presque demi-circulaire à chacun des angles postérieurs : il est très-finement ponctué, ainsi que la tête et les élytres. Ces dernières, à peu près de la largeur du milieu du corselet, sont courtes, un peu renflées et marquées de quelques côtes longitudinales peu sensibles. L'abdomen

ne paraît pas ponctué, même à une assez forte loupe, et les pattes le sont très-faiblement; les tarses sont un peu bruns.

Hab. Au mois de Mai dans les environs de Messène.

346 TENTYRIA VICINA Br. — Ovata, sat profunde punctata, nigra; capite suborbiculari, antice producto; thorace subquadrato, postice subangustato; elytris subdepressis punctis remotioribus, striis aut depressionibus longitudinalibus obsoletis. — Long. 10 millim., lat. 5.

Descr. Noir; tête orbiculaire, avancée au milieu de son bord antérieur, couverte de points enfoncés assez profonds, mais peu serrés; mandibules plus fortement ponctuées; palpes légèrement rougeâtres à l'extrémité. Corselet ponctué comme la tête, moins large que long, échancré en avant, arrondi sur les côtés, presque droit en arrière, un peu rétréci latéralement avant le bord postérieur, assez fortement bordé sur les côtés. Les élytres sont à la base à peu près de la largeur du corselet à son milieu, un peu aplaties; leur forme est ovalaire, un peu pointue à l'extrémité; elles sont couvertes de points enfoncés aussi gros, mais moins serrés que ceux de la tête et du corselet, et présentent une surface légèrement inégale que produisent de légers enfoncemens en forme de stries longitudinales. L'abdomen est très-faiblement ponctué, ainsi que les pattes; les épines des jambes et les crochets des tarses sont rougeâtres.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

347 HEGETER CARABOIDES Br. — Elongatus, sat profunde punctatus, niger; capite subelongato, antice perparum producto; thorace quadrato, lateribus subrotundato; elytris inflatis, ovatis; punctis thoracis capitisque minus profundis. — Long. 11 millim., lat. 4 ½. — (Voyez notre Pl. XL, fig. 17.)

Descr. Noir; tête un peu alongée, très-peu avancée à son bord antérieur, impressionnée transversalement en avant et en arrière, couverte de points enfoncés profonds et assez serrés; labre transversal, un peu échancré. Corselet aussi long que large, légèrement échancré en avant, arrondi et peu élargi sur les côtés, très-légèrement sinué en arrière: sa surface est égale, un peu plus faiblement ponctuée que la tête. Élytres un peu plus larges que la base, mais peut-être un peu moins que le milieu du corselet, ovales, bombées, à surface égale et couverte de points enfoncés de moitié plus petits que ceux du corselet et un peu moins serrés. Abdomen assez finement et lâchement ponctué, ainsi que les pattes; les jambes un peu plus fortement; les épines et les crochets des tarses d'un brun rougeâtre.

Hab. Au commencement de Juin dans les endroits sablonneux de la plaine de Calamata.

348 **HEGETER OPACUS** Chev. *in Mus.* — Niger, tenuissime punctatus, haud nitidus; capite quadrato, antice breviter biimpresso; thorace longitudine latitudinem æquante, lateribus antice subdilatato, disco punctis duobus profundioribus impresso; scutello transverso, bilobo; elytris elongatis, thorace paulo latioribus, tenuissime striatis, interstitiis subelevatis. — Long. 10 millim., lat. 4.

Descr. Entièrement d'un noir terne; tête très-finement ponctuée, marquée de chaque côté, au-dessus des yeux, d'une impression profonde et assez courte, partant du bord antérieur; un peu plus bas sont deux points enfoncés placés transversalement : sa forme est quadrangulaire, un peu plus large que longue; son bord antérieur légèrement sinué; antennes finement ponctuées, revêtues à l'extrémité de quelques poils rougeâtres; palpes labiaux et l'extrémité des maxillaires légèrement ferrugineux; le reste de la bouche noir. Corselet carré, un peu plus large que long, un peu plus étroit en arrière qu'en avant, presque droit au bord antérieur, sinué et un peu avancé en arrière vers l'écusson; les bords latéraux légèrement cordiformes; les angles antérieurs émoussés au contraire des postérieurs : sa surface est très-finement ponctuée comme la tête, marquée seulement de deux enfoncemens assez faibles, placés transversalement au milieu de son disque. Écusson très-court, deux fois plus large que long, divisé en deux dans sa longueur, ce qui le rend bilobé du côté des élytres. Ces dernières, guères plus larges que le corselet, sont pointues aux angles antérieurs qui rentrent un peu en dedans, puis légèrement élargies pour finir ensuite en pointe à l'extrémité : elles sont lisses, et marquées seulement de stries très-légères formées de points enfoncés, dont les intervalles sont légèrement élevés. Dessous du corps à peine ponctué. Tarses légèrement ferrugineux.

Hab. Communiqué par M. Chevrolat.

349 **HEGETER GLABER** Fabr. (*Tenebrio?*) — Niger, punctatus; capite ovato, lateribus ad marginem anteriorem impresso; thorace latitudine longitudinem superante, lateribus rotundato, angulis posticis prominentibus; scutello minimo, subovali; elytris thoracis vix latitudine, tenuissime punctatis; tarsorum tibiarumque angulis cum palpis ferrugineis. — Long. 10 millim., lat. 4 ½.

Descr. Entièrement noir, un peu luisant; tête ovalaire, finement ponctuée, un peu plus fortement cependant que dans l'espèce précédente, et marquée de chaque côté d'un enfoncement longitudinal, assez profond; antennes légèrement ponctuées, garnies de quelques poils vers l'extrémité; palpes labiaux ferrugineux, ainsi que l'extrémité des maxillaires; le reste de la bouche noir. Corselet plus large que long, un peu échancré et légèrement sinué en avant, plus faiblement échancré en arrière, arrondi sur les côtés; ses angles postérieurs avancés et poin-

tus, les antérieurs émoussés*: sa surface est couverte de points enfoncés un peu alongés, moins serrés et moins profonds que ceux de la tête. Écusson très-petit, un peu alongé, ovalaire. Élytres au plus de la largeur du corselet à leur milieu, de forme ovalaire et couvertes de points enfoncés extrêmement petits; la suture un peu élevée. Dessous du corps luisant, ponctué; abdomen presque entièrement lisse; crochets des jambes et des tarses et les poils de ces derniers un peu rougeâtres.

Hab. Communiqué par M. Chevrolat.

Obs. Cette espèce est trop voisine des autres de ce genre pour que la description de Fabricius soit suffisante; c'est ce qui nous a engagé à en substituer une plus étendue.

FAMILLE DES BLAPSITES.

Genus novum : PETROBIUS Br.

L'espèce d'après laquelle nous établissons cette coupe était rapportée jusqu'ici aux Blaps par les auteurs, mais elle nous semble devoir en être retirée tant à cause des différences d'organisation qu'elle présente avec les Blaps, que par sa manière de vivre. On la trouve en effet pendant la plus grande chaleur du jour marchant ou se traînant (car elle n'est pas agile) dans les terrains secs et pierreux des hauteurs, tandis que les Blaps se tiennent sous les pierres dans les lieux humides et à l'abri du soleil. Nous présentons ici ses caractères, qui sont figurés dans notre Pl. XL, fig. 13.

Labrum detectum, transversum, medio emarginatum, vel bilobum (angulis lateralibus rotundatis). — Mandibulæ breves, crassæ, apice subbifidæ, latere interno incrassatæ, haud distincto dentatæ. — Palpi maxillares articulo terminali subsecuriformi, longiori quam latiori. — Uncus maxillarum dente dorsali instructus (vel bifidus). — Mentum quadrato transversum, vix emarginatum, angulis anterioribus subrotundatis, posterioribus oblique retusis. — Antennæ (articulis 11) ad apicem sensim increscentes, articulo 3.° præcedenti multo longiore, sequentibus 4 subquadratis, 8.°, 9.° et 10.° transverse ovoideis, abbreviatis, ultimo præcedente paulo longiori, subtrochiformi. — Caput ovatum; thorax transverso subquadratus, lateribus rotundatus; scutellum breve transversum; elytra lata, inflata, subovata, apice vix producta; tibiæ anticæ unco unico valido, lato, subrecto (quo terram fodiunt?) apice armatæ; tarsi antici subtus ante apicem paulo tibiarum insertæ. — Habitat in locis saxosis, elevatis.

Obs. Les antennes composées d'articles plus courts, presque carrés, dont les trois avant-derniers sont élargis, le dernier guère plus long que le précédent; les palpes moins élargis; le menton en carré transversal au lieu d'être orbiculaire; la dent

ou crochet interne des mâchoires forte et bifide; tels sont les caractères qui nous ont déterminé à établir ce genre. Mais il en existe un autre, qui indique une différence dans les habitudes, c'est la conformation des jambes de devant: au lieu d'être, comme dans les Blaps, terminées par une rangée inférieure de très-courtes épines et armées de deux éperons conformés à l'ordinaire, elles sont plus prolongées au-delà des tarses que celles des Blaps, et présentent à l'extrémité une appendice unique, large, forte, arrondie à l'extrémité. La saillie du présternum est plus longue que dans les Blaps. Le corps est plus large, plus bombé; les élytres ne se prolongent presque point à l'extrémité. Le corselet est plus large que long, et la tête large en proportion. L'écusson est plus grand et plus large que dans les Blaps.

350 PETROBIUS SPINIMANUS[1] Pall. (*Tenebrio*) Icon. I, p. 55, C. 21, tab. C, fig 23. — Panz. Faun. Germ. LIX, n.° 1. — *Pimelia levigata* Fabr. Syst. Eleuth. I, p. 129, n.° 5.

Hab. Se trouve dans les endroits rocailleux et secs sur les montagnes, où il court au milieu de la journée: il est fort lent et très-mal organisé pour voir en plein jour, si les observations de M. Marcel de Serres sont exactes; car il a les yeux très-peu saillans, à la manière des Hétéromérés mélasomes nocturnes.

351 BLAPS PRODUCTA Br. — Nigra, tenuissime punctata; thorace subquadrato, lateribus antice subdilatato; elytris longis, ovatis, basi subangustatis, striis aut lineis longitudinalibus vix perspiciendis, apice productis, bifidis, recurvis. — Long. 35 millim., lat 25. — (Voyez notre Pl. XL, fig. 7.)

Descr. Noir; tête couverte d'une ponctuation lâche et extrêmement fine, un peu plus forte sur le labre et les mandibules; antennes ponctuées, les quatre derniers articles revêtus d'un duvet soyeux et serré. Corselet presque aussi long que large, droit en avant et en arrière, un peu élargi sur les côtés vers le tiers antérieur, un peu élevé, ponctué comme la tête. Écusson transversal, à peine

1. Cet insecte est connu dans les collections de Paris sous le nom générique de *Gnaptor* Fisch. Lorsque l'introduction de notre travail fût imprimée, nous n'avions pu encore nous procurer le troisième volume de l'Entomographie de la Russie de cet auteur, dans lequel nous pensions qu'était établi le genre Gnaptor; mais nous avons vu depuis avec surprise qu'il n'y est nullement question de lui. En conséquence nous changeons ce nom, puisqu'il est inédit, et nous prévenons en même temps que nous avons agi de même pour quelques-unes des espèces qui se trouvaient déjà nommées dans les collections; souvent aussi nous avons gardé les noms déjà donnés, pensant que, si un nom est par lui-même une chose de si peu de valeur, d'après l'avis de plusieurs de nos Entomologistes, on ne pourra nous blâmer de le prendre au lieu d'en substituer un autre, ce qui aurait été aussi facile, mais qui aurait présenté un inconvénient dans la multiplicité des noms introduits en Entomologie. Nous regardons comme la propriété d'un auteur ces noms-là seuls qui ont été publiés.

visible. Élytres de la largeur du corselet à la base seulement, élargies dans le reste de leur longueur, en ovale alongé, et prolongées à l'extrémité en une pointe bifide, un peu relevée; leur surface est lisse; on y devine plutôt qu'on n'y voit des stries ou cannelures extrêmement faibles, et des points enfoncés fort petits et rares, comme ceux de la tête et du corselet, s'y font remarquer. Dessous du corps légèrement rugueux; cuisses couvertes de points enfoncés nombreux; jambes très-fortement ponctuées et même tuberculeuses, les quatre dernières au moins.

Hab. Cette espèce se trouve sous les pierres dans les lieux humides, non-seulement en Grèce, mais dans tout le midi de l'Europe.

352 BLAPS OBTUSA Fabr. Syst. Eleuth. I, p. 141, n.° 4. — Herbst. Coleopt. VIII, p. 200, n.° 24. — *B. mortisaga* fem. Herbst. Coleopt. VIII, p. 184, tab. 128, fig. 3.

Hab. Avec le précédent. Cette espèce est de toute l'Europe.

353 BLAPS SUBQUADRATA Br. — Nigra, tenuissime punctata; thorace subquadrato, antice emarginato, angulis anticis rotundatis; elytris latis, complanatis, apice paulo productis, subbifidis. — Long. 24 millim., lat. 11.

Descr. Noir; tête et labre couverts d'une ponctuation fine et assez serrée; antennes ponctuées, avec les derniers articles légèrement velus. Corselet carré, un peu échancré en avant, arrondi aux angles antérieurs, un peu rétréci sur les côtés vers le tiers postérieur de sa longueur, presque droit en arrière, avec les angles de cette partie un peu émoussés : sa surface plate ou à peu près, finement ponctuée, mais d'une manière plus lâche que la tête, et marquée vers son milieu, un peu en arrière, de deux enfoncemens circulaires peu profonds. Écusson en triangle élargi, surmonté à son milieu d'une petite ligne élevée longitudinale, et couvert d'une ponctuation très-serrée. Élytres larges, très-peu rétrécies à la base et à l'extrémité, munies à cette dernière partie d'un prolongement court, bifide, dont les deux bourrelets sont écartés entre eux dans toute leur longueur : la surface des élytres, presque plate, est parsemée de points enfoncés à peu près de la grosseur de ceux du corselet, mais plus rares; quelques impressions longitudinales très-faibles se font sentir dans toute leur longueur. Dessous du corps légèrement chagriné en travers; pattes ponctuées, les jambes surtout très-fortement.

Hab. Avec les précédens.

354 BLAPS SUBLINEATA Br. — Nigra, tenuissime punctata; thorace subquadrato, antice paulo angustiori; elytris latis, tenuissime sulcatis, apice vix productis; corpore subtus tenuissime punctato. — Long. 21 millim., lat. 10.

Descr. Noir, tête couverte d'une ponctuation fine et assez serrée; labre plus fortement ponctué que la tête; cette dernière un peu élevée, marquée en travers

d'un très-léger sillon en demi-cercle. Corselet presque carré, un peu plus étroit en avant qu'en arrière; ses angles antérieurs un peu émoussés, les postérieurs presque aigus, légèrement saillans; le bord antérieur un peu échancré, le postérieur plus faiblement encore et très-légèrement sinué : sa surface, presque plate et un peu inégale, est couverte d'une ponctuation plus forte que celle de la tête et assez serrée, et marquée en arrière, vers chacun des angles, d'une impression peu profonde. Écusson court, transversal, entièrement caché par des poils roux. Élytres un peu bombées, un peu plus larges que le corselet, très-peu prolongées à l'extrémité : leur surface, qui présente une série de sillons longitudinaux très-faibles, est parsemée de points enfoncés un peu plus gros et moins serrés que ceux du corselet. Dessous du corps finement ponctué, à peine chagriné; pattes ponctuées; les jambes presque rugueuses, au moins les postérieures.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

Obs. Cette espèce est bien voisine de la précédente, dont elle diffère par son corselet plus étroit en avant qu'en arrière, par ses élytres plus fortement ponctuées, et surtout par le prolongement très-court de l'extrémité de celles-ci; le dessous du corps en outre est finement ponctué et presque pas chagriné.

FAMILLE DES PÉDINITES.

355 **PEDINUS ULISSIPONENSIS** Germ. Insect. spec. nov. p. 143, n.° 239.

Hab. Les plaines sablonneuses de la Morée et de l'Espagne.

356 **PEDINUS QUADRATUS** Br. — Niger, depressus; capite profunde emarginato; thorace subquadrato, punctis densissimis, elongatis consperso; elytris profunde striatis, interstitiis punctatis; corpore subtus profunde punctato, tarsis anticis dilatatis cum femoribus posticis rufo-villosis. — Long. 12 millim., lat. 6. — (Voyez notre Pl. XL, fig. 14.)

Descr. Noir, aplati; tête orbiculaire, un peu plus large cependant que longue, échancrée profondément en avant, marquée d'une légère ligne dans le sens de l'échancrure avec deux angles marqués, assez finement ponctuée; labre également ponctué et légèrement échancré; antennes garnies de poils roussâtres à l'extrémité; palpes un peu ferrugineux à l'extrémité. Corselet carré, un peu plus large que long, échancré antérieurement, un peu plus large en arrière, très-légèrement échancré à cette partie, couvert de points enfoncés, serrés et alongés, placés longitudinalement; ses angles légèrement arrondis. Élytres de la largeur du corselet, aplaties, parallèles, arrondies seulement à l'extrémité, marquées de stries profondes, dans lesquelles sont de gros points enfoncés, dont les intervalles sont finement ponctués. Abdomen fortement ponctué, les pattes un peu

plus faiblement; les jambes postérieures très-profondément dans les deux derniers tiers de leur longueur, les tarses antérieurs dilatés, garnis d'une pelote de poils roussâtres; l'échancrure des cuisses postérieures garnie de poils de la même couleur. Mâle.

Hab. En Mai, dans les environs de Calamata.

357 PEDINUS GIBBOSUS Br. — Gibbus, niger, haud nitidus, crebre punctatus; thorace transverso punctis densis, elongatis consperso; elytris punctato-striatis, interstitiis punctatis; tarsis anticis subdilatatis, cum cæteris fusco-ferrugineis. Femina. — Long. 12 millim., lat. 6. — Figuré par Guérin, Iconogr. du règne anim. Insect. pl. 29, fig. 13.

Descr. Noir, non luisant; tête orbiculaire, échancrée en avant, assez fortement ponctuée, faiblement impressionnée transversalement en avant et en arrière; labre échancré et ponctué comme la tête; antennes ponctuées, garnies de quelques poils roussâtres, les trois derniers articles ferrugineux à l'extrémité. Corselet transversal, échancré en avant, un peu plus large en arrière, faiblement échancré au bord postérieur; sa surface un peu bombée et couverte de points enfoncés, petits, serrés et alongés, placés dans le sens de sa longueur. Écusson placé en triangle élargi, ponctué. Élytres de la largeur du corselet, bombées, parallèles dans presque toute leur longueur, arrondies à l'extrémité, marquées de stries longitudinales dans lesquelles on voit une rangée de points enfoncés profonds; les intervalles sont garnis de points enfoncés serrés et arrondis comme ceux de la tête. Dessous du corps ponctué de même, pattes plus faiblement que l'abdomen; tarses antérieurs peu élargis, d'un brun un peu rougeâtre, ainsi que les autres, point de poils dans l'échancrure des cuisses postérieures. Femelle.

Hab. Avec le précédent.

358 PEDINUS AFFINIS Br. — Gibbosus, niger, subnitidus, crebre punctatus; thorace transverso, anterius angustiori, punctis densis elongatis consperso; elytris punctatis haud profunde striatis, interstitiis punctulatis; tarsis anticis dilatatis, cum femoribus posticis rufo-villosis. Mas. — Long. 10 millim., lat. 6.

Descr. Noir un peu luisant; tête suborbiculaire, un peu plus large que longue, finement ponctuée, marquée en avant d'une légère ligne transversale qui se dirige vers les bords en formant un angle de chaque côté; antennes finement ponctuées, garnies d'un léger duvet soyeux; les trois derniers articles ferrugineux à l'extrémité; la base des palpes roussâtre. Corselet plus large que long, plus étroit antérieurement, échancré en avant et un peu en arrière, un peu convexe, légèrement inégal, faiblement déprimé vers les angles postérieurs, couvert de points enfoncés serrés et alongés, disposés en long. Écusson en triangle élargi, ponctué, élevé à l'extrémité. Élytres de la largeur du corselet à sa base, ovalaires, bombées, cou-

vertes de stries peu profondes, dans lesquelles on remarque une rangée de points enfoncés; les intervalles très-finement ponctués. Abdomen assez fortement ponctué au milieu, ridé longitudinalement sur les côtés; pattes également ponctuées, tarses antérieurs élargis, garnis en dessus de poils roux; des poils de même couleur dans l'échancrure des cuisses postérieures. Mâle.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

359 PEDINUS SUBDEPRESSUS Br. — Niger, nitidus, subtiliter punctatus, subdepressus; antennis sericeo-villosis; thorace transverso, punctis 2 mediis profundis et 2 posterioribus obsoletis impresso; elytris profunde punctato-striatis, interstitiis punctatis; tarsis palpisque et antennis ferrugineo-nigris. Mas. — Long. 9 millim., lat. 4 ½.

Descr. D'un noir luisant; tête plus large que longue, échancrée en avant, marquée d'une faible impression en travers, finement ponctuée, brune sur les bords; labre échancré et ponctué comme la tête; palpes d'un brun rougeâtre; antennes d'un brun noir, couvertes d'un léger duvet roussâtre plus épais à l'extrémité. Corselet échancré en avant, un peu arrondi sur les côtés, légèrement élargi en arrière et très-faiblement échancré au bord postérieur; sa surface légèrement convexe et très-finement ponctuée, marquée de deux points enfoncés plus profonds, placés sur une même ligne en travers un peu avant le milieu; un autre point, plus gros et moins prononcé, se voit vers chacun des angles postérieurs. Écusson large, triangulaire, finement ponctué. Élytres un peu plus étroites que le corselet, presque parallèles et très-peu élargies latéralement, arrondies à l'extrémité, marquées de stries formées de points enfoncés profonds, dont les intervalles sont finement ponctués comme le corselet et la tête. Abdomen assez fortement ponctué, rugueux sur les côtés. Pattes finement ponctuées; tarses et cuisses postérieures comme dans le précédent: tous les tarses d'un brun verdâtre. Mâle.

Hab. Avec les précédens.

360 DENDARUS GRÆCUS Br. — Niger, subnitidus, crebre punctatus; thorace subquadrato, subtilius punctato, punctis sublongioribus; elytris subovatis, profunde punctato-striatis; pedibus rufescente villosis. — Long. 14 millim., lat. 6. — (Voyez notre Pl. XL, fig. 15.)

Descr. D'un noir luisant; tête orbiculaire, profondément échancrée en avant, marquée de deux impressions à son milieu et criblée de gros points enfoncés et serrés; labre échancré aussi et plus finement ponctué. Corselet aussi long que large, échancré en avant et en arrière, sinué postérieurement, arrondi sur les côtés; ses quatre angles saillans, surtout les postérieurs; sa surface légèrement bombée, marquée d'une impression transversale vers le bord postérieur, entière-

ment couverte de points enfoncés petits et un peu alongés. Écusson large, de forme triangulaire, élevé et ponctué. Élytres un peu plus larges que le corselet, ovalaires, un peu avancées à l'extrémité, médiocrement bombées, creusées de stries profondes, formées de points enfoncés et rapprochés; les intervalles de ces stries eux-mêmes fortement ponctués, comme la tête. Abdomen couvert de points enfoncés plus petits, disposés comme ceux du corselet; les pattes, ponctuées aussi, sont revêtues d'un duvet roussâtre fort court.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

361 DENDARUS COELATUS Br. — Niger, subnitidus, crebre punctatus; thorace quadrató, subtilius punctato; elytris ad apicem latioribus, profunde punctato-striatis; tarsis fuscescentibus. — Long. 9 millim., lat. 3 ⅔.

DESCR. D'un noir assez luisant; tête orbiculaire, échancrée, très-impressionnée, couverte de points enfoncés assez gros et serrés; antennes garnies d'un court duvet roussâtre. Corselet aussi long que large, échancré en avant, sinué en arrière, arrondi sur les côtés dans la première moitié de sa longueur et légèrement rétréci dans la dernière; sa partie postérieure un peu plus large que l'antérieure; les angles de cette dernière partie avancés et un peu obtus; sa surface couverte de points enfoncés plus petits que ceux de la tête, serrés, un peu alongés : on y remarque en outre deux gros points enfoncés ou plutôt deux enfoncemens arrondis placés au milieu sur une même ligne en travers, et une impression de chaque côté le long des bords latéraux dans toute la longueur du corselet. Écusson large, triangulaire à l'extrémité, qui est presque seule visible, élevée et lisse. Élytres à la base de la largeur du corselet, puis s'élargissant jusque vers l'extrémité, où elles se terminent en formant un prolongement court et arrondi; elles sont un peu bombées, entièrement ponctuées et couvertes de stries ponctuées aussi profondes que dans l'espèce précédente. Dessous du corps et pattes ponctués, avec les tarses légèrement rougeâtres.

Hab. Sous les pierres, aux environs de Modon, en Avril.

Obs. Cette espèce se distingue de la précédente, outre la disproportion de la taille, par son corselet plus carré, plus droit sur les côtés, par ses élytres plus élargies, moins alongées, aussi fortement striées, mais moins fortement ponctuées dans les intervalles des stries.

362 HELIOPHILUS MERIDIANUS Br. — Ater, parum nitidus, subinflatus, punctulatus; capite profunde punctato, linea media elevata; elytris ad apicem dilatatis haud profunde punctato-striatis; tarsis anticis dilatatis, subtus rufo-villosis. — Long. 12 millim., lat. 5 ⅔. — (Voyez notre Pl. XL, fig. 16.)

DESCR. D'un noir peu luisant; tête orbiculaire, assez profondément échancrée en

avant, marquée en arrière d'une impression transverse peu profonde, et surmontée d'une ligne élevée et longitudinale; sa surface couverte de points enfoncés profonds et serrés; labre échancré et ponctué comme la tête; antennes ponctuées, garnies à l'extrémité d'un court duvet roussâtre. Corselet carré, un peu échancré en avant, légèrement arrondi sur les côtés, sinué au bord postérieur, un peu convexe, entièrement couvert de points enfoncés très-petits, faiblement impressionné au milieu, marqué en arrière, près du bord, d'une ligne transversale courte et un peu courbée, et d'un enfoncement assez léger à chacun des angles postérieurs : les quatre angles sont assez aigus. Écusson transversal, finement ponctué, plus étroit et arrondi vers les élytres. Ces dernières un peu plus larges que la base du corselet, s'élargissant insensiblement jusque vers le tiers postérieur, d'où elles se rétrécissent et forment un prolongement peu avancé et arrondi: elles sont assez bombées et couvertes de stries médiocrement profondes que forment des points enfoncés peu serrés; les intervalles de ces stries sont très-finement ponctués. L'abdomen est plus fortement ponctué que les pattes. Les tarses antérieurs sont élargis, garnis en dessous de poils roussâtres.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

Genus : PHYLAX [1] Br.

Nous ne comprenons dans ce genre qu'une partie des espèces que l'on y rapporte dans les collections à tort ou à raison, car les auteurs qui l'ont fait connaître ne nous en ont point donné les caractères, si bien que l'on y a placé des espèces ailées avec d'autres sans ailes, des élytres soudées avec d'autres séparées (comme cela arrivera toujours lorsqu'on ne publiera pas les caractères des genres que l'on établit). Pour nous, les Phylax sont des insectes aptères, à élytres soudées, ayant les caractères suivans :

Mandibulæ crassæ, breves, apice subbifidæ. — Labrum emarginatum, capitis excisi excavatione insertum. — Palpi maxillares articulo 2.° claviformi, ultimo latissimo, subtriangulari, apice truncato. — Mentum suborbiculare, emarginatum, maxillarum basin haud abscondens. — Antennæ articulis subcylindricis, articulo 3.° præcedenti multo longiore, sequentibus sensim apice subdilatatis, ultimis 3 subrotundatis, præcedentibus paulo latioribus, 11.° præcedentem magnitudine superante. — Caput emarginatum; thorax subquadratus; elytra coalita ad apicem inflata, alas haud obtegentia, ventrem lateribus amplectentia; pedes sat longi. — Habitat in locis subaridis, aut sub lapidibus.

Obs. Dans toutes les espèces de ce genre, la tête est à peu près aussi longue que large, profondément échancrée en avant ou bilobée, les côtés étant coupés oblique-

1. Et non *Phylan*, qui ne signifie rien et qui s'est glissé par erreur dans certains ouvrages.

ment et les angles arrondis : le labre est échancré aussi, un peu plus large que long, reçu dans l'échancrure de la tête de manière à ne pas dépasser, ou de très-peu, les bords de celles-ci. Le corselet est presque carré, à peu près aussi long que large, arrondi sur les côtés, échancré en arrière. L'écusson est petit, transversal. Les élytres s'élargissent avant d'arriver à l'extrémité et sont médiocrement élevées; elles embrassent le corps sur les côtés, ce qui leur donne quelques rapports avec les Blapsidaires, rapports confirmés d'ailleurs par la ressemblance du menton et des palpes maxillaires. Il n'y a pas d'ailes sous les élytres. Les pattes sont assez longues. Ces insectes se trouvent à terre dans les endroits peu humides, ou sous les pierres dans la mauvaise saison.

363 PHYLAX GRAVIDUS Br. — Niger, subobscurus, punctatus; thorace transverso, complanato, lateribus rotundato; elytris latis, ovatis, punctulatis, longitudinaliter et profunde punctato-striatis. — Long. 15 millim., lat. 8. — (Voyez notre Pl. XL, fig. 8.)

DESCR. Noir, un peu luisant; tête profondément échancrée, oblique latéralement depuis les yeux jusqu'au chaperon, profondément ponctuée et surmontée en arrière d'une légère élévation longitudinale, outre deux impressions transverses dans toute sa largeur, dont la première entre les yeux et la deuxième au bord postérieur; antennes et parties de la bouche ponctuées. Corselet moins long que large, légèrement échancré et sinué en avant, un peu élargi au milieu de ses bords latéraux, sinué postérieurement: sa surface est couverte de points enfoncés assez petits, mais serrés et un peu alongés, et présente sur le disque quelques impressions arrondies peu profondes. Écusson transversal, court, en triangle élargi et ponctué. Élytres plus larges que le corselet, un peu bombées, ovalaires, légèrement avancées à l'extrémité, parsemées de très-petits points enfoncés, peu serrés, et de neuf stries longitudinales formées de points profonds et assez écartés. Dessous du corps et pattes entièrement ponctués.

Hab. Au commencement de Juin dans les environs de Calamata.

364 PHYLAX PLICATULUS Br. — Niger, subobscurus, punctatus; thorace subtransverso, lateribus subdilatato; elytris subelongatis, ovatis, punctulatis, tenuissime punctato-striatis, transverse subplicatis. — Long. 15 millim., lat. 8.

DESCR. D'un noir peu brillant; tête profondément échancrée, coupée obliquement sur les côtés, couverte de points profonds et très-serrés, légèrement élevée à son milieu dans le sens de la longueur, marquée en arrière d'une impression transversale et d'une autre plus faible sur le milieu, de chaque côté du sillon longitudinal; antennes et parties de la bouche ponctuées. Corselet un peu plus large que long, échancré, un peu bombé et sinué en avant, arrondi sur les

côtés, sans élargissement sensible au milieu des bords latéraux, sinué en arrière : sa surface est couverte de points enfoncés petits, peu profonds, alongés et serrés, et sur son disque on remarque quelques impressions arrondies peu profondes, au nombre de quatre, comme dans le précédent. Écusson court, en triangle élargi, ponctué. Élytres presque aussi étroites que le corselet à la base, alongées, presque parallèles, ovalaires à l'extrémité, un peu bombées, couvertes de très-petits points enfoncés peu serrés, et de stries longitudinales peu profondes, formées de points enfoncés un peu plus gros et plus écartés : elles sont de plus légèrement et irrégulièrement ridées en travers. Dessous du corps et pattes ponctués.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

365 PHYLAX EMARGINATUS Germ. ubi ? — Niger, subobscurus; capite profunde et dense punctato; thorace subquadrato, subtilius punctato, medio biimpresso; elytris ovatis, subtilissime punctatis, haud profunde punctato-striatis. — Long. 16 millim., lat. 10.

Descr. Noir, peu luisant; tête fortement ponctuée, marquée de deux impressions transversales larges et profondes, situées l'une entre les antennes et l'autre entre les yeux; antennes fortement ponctuées, revêtues d'un duvet roussâtre; leurs derniers articles bruns. Corselet à peu près aussi large que long, échancré en avant, arrondi sur les côtés, sinué au bord postérieur; les quatre angles, mais surtout ceux de derrière, aigus : sa surface est couverte de points enfoncés plus petits et plus serrés que ceux de la tête, et sur son milieu se remarquent deux impressions profondes, placées en travers. Écusson en triangle élargi, élevé et finement ponctué. Élytres larges à la base comme le corselet au milieu, plus larges vers les deux tiers de leur longueur, assez renflées, entièrement couvertes d'une granulation très-fine, formée par des points enfoncés petits et rapprochés, et parcourues par des stries longitudinales assez légères que forment des points enfoncés un peu plus gros. Ventre fortement ponctué. Pattes ponctuées aussi, les cuisses presque chagrinées en travers; tarses garnis en dessous de poils roux.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

366 PHYLAX MESSENIUS Br. — Niger, subobscurus, punctatus; thorace subquadrato, antice paulo angustiori; elytris ovatis, postice subdilatatis, punctulatis, haud profunde punctato-striatis. — Long. 14 millim., lat. 7.

Descr. Noir, un peu luisant; tête petite, profondément échancrée, coupée obliquement sur les côtés, assez profondément ponctuée et marquée de deux impressions transversales, l'une au milieu, l'autre en arrière; antennes et bouche ponctuées. Corselet très-peu bombé, un peu plus large que long, un peu plus étroit

en avant qu'en arrière, élargi sur le milieu des bords latéraux, très-faiblement échancré en avant, sinué en arrière, finement ponctué, marqué de deux impressions arrondies peu profondes vers le bord antérieur, et de deux autres sur le bord postérieur, vers chacun des angles, qui sont pointus. Écusson court, en triangle élargi, marqué de quelques points enfoncés. Élytres un peu plus larges à la base que le corselet, ovalaires, élargies surtout vers les deux tiers de leur longueur, peu bombées, marquées de points enfoncés très-petits et peu serrés, et couvertes de stries assez profondes, formées de points enfoncés écartés; la strie du bord extérieur beaucoup plus forte que toutes les autres; la suture un peu élevée dans la dernière moitié de leur longueur. Dessous du corps et pattes ponctués.

Hab. En Mai et au commencement de Juin; plaine de Calamata.

367 PHYLAX OBSCURIPENNIS Br. — Brevis, punctatus, niger, nitidus; thorace transverso, subquadrangulari; elytris latis, ovatis, obscuris, tenuissime punctatis, leviter striato-punctatis. — Long. 12 millim., lat. 7.

DESCR. Noir; tête échancrée en avant, mais moins profondément que dans les autres espèces, coupée obliquement sur les côtés, fortement ponctuée, surmontée d'une élévation longitudinale dans toute sa longueur, et deux impressions transversales, l'une au milieu, l'autre en arrière; palpes et antennes ponctués; dernier article de celles-ci garni de poils roux. Corselet plus large que long, faiblement échancré en avant, sinué postérieurement, arrondi et élargi sur les côtés, un peu plus étroit en avant qu'en arrière, presque aplati, finement ponctué; les points affectent une forme alongée: on remarque quelques impressions peu marquées sur le disque et sur les bords, et les angles postérieurs sont un peu avancés et peu aigus. Écusson triangulaire, ponctué, très-luisant, ainsi que le corselet et la tête. Élytres à la base à peu près de la largeur du corselet, larges, ovalaires, un peu bombées, parsemées de très-petits points enfoncés, peu serrés, et couvertes de stries peu profondes, formées de petits points enfoncés, également peu serrés; une légère ligne semble réunir ces points l'un à l'autre dans le sens des stries: les élytres sont entièrement d'un noir obscur, tandis que le dessous du corps et les pattes sont luisans comme le reste et ponctués.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

368 PHYLAX TENTYRIOIDES Br. — Niger, subobscurus, punctatus; capite subtus emarginato; thorace subquadrato, lateribus dilatato; elytris ovatis, pene latioribus, tenuissime punctato-striatis. — Long. 11 millim., lat. 5 ½.

DESCR. Noir, peu brillant; tête échancrée en avant, relevée à son milieu, marquée en avant de deux impressions longitudinales assez profondes le long des

bords latéraux et de deux autres en travers, l'une au bord postérieur de la tête, l'autre à son milieu : sa surface est fortement ponctuée, ainsi que la bouche et les antennes. Corselet presque aussi long que large, tronqué ou très-légèrement échancré en avant, sinué au bord postérieur, élargi au milieu de ses bords latéraux, presque plat, finement ponctué, marqué de deux impressions assez fortes et peu régulières un peu au-dessous de son milieu, et d'une autre arrondie sur chacun des bords latéraux. Écusson en triangle un peu élargi, finement ponctué. Élytres un peu plus larges que la base du corselet, un peu alongées, plus larges vers les deux tiers de leur longueur que dans le reste, peu bombées, parsemées de points enfoncés fort petits, peu serrés, et couvertes de stries peu profondes que forment des points enfoncés assez rapprochés. Dessous du corps et pattes finement ponctués.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

FAMILLE DES OPATRITES.

369 OPATRUM GEMINATUM Br. — Nigrum, argillæ indumento [1] subvestitum; capite transverse ovato, crasse punctato, transversim impresso; antennis omnino nigris; thorace tenuiter tuberculato, angulis posticis productis; elytris tenuissime tuberculatis, ad apicem inflatis, longitudinaliter costatis : costis tuberculis binis levibus instructis; interstitiis transversis subelevatis; femoribus valde punctatis; tibiis tuberculato-spinosis. — Long. 11 millim., lat. 5 ½.

Descr. Entièrement noir, recouvert d'un court duvet gris-jaunâtre. Tête courte, en ovale élargi, très-fortement ponctuée, fortement impressionnée en travers ; antennes entièrement noires, revêtues de poils de même couleur ; bouche également noire. Corselet peu profondément échancré, arrondi, mais peu élargi latéralement, sinué en arrière, assez largement rebordé sur les côtés ; ses angles postérieurs avancés et assez aigus ; sa surface légèrement inégale, entièrement couverte d'une granulation serrée. Écusson court, large, subtriangulaire, arrondi à l'extrémité, finement granulé. Élytres un peu plus étroites que le corselet à la base, élargies vers leur milieu, un peu renflées en arrière, couvertes d'une granulation très-fine et peu serrée; leur surface surmontée de côtes longitudinales peu élevées, dont chacune est accompagnée de deux rangées de tubercules lisses qui se correspondent presque régulièrement deux à deux sur une ligne transversale ; d'une côte à l'autre on distingue en outre de faibles élévations en travers, qui semblent joindre les tubercules entre eux ; c'est la disposition binaire de ces tubercules qui a fait donner à cette espèce le nom qu'elle porte et

1. Nous empruntons cette expression à l'auteur de l'ouvrage intitulé *Tentyriæ et Opatra collectionis Stevenianæ*, ouvrage où nous n'avons trouvé aucune des espèces que nous avons décrites.

qui lui convient parfaitement. Dessous du corps ponctué et finement rugueux. Les pattes, entièrement noires, ont les cuisses fortement ponctuées, et les jambes sont chargées de tubercules épineux, qui les font paraître dentelées sur les bords.

Hab. Cette belle espèce se trouve dans la Morée et aussi dans l'Attique; Olivier l'a prise aux environs d'Athènes. Elle nous a été communiquée par M. de Laporte.

370 OPATRUM GRANIGER Br. — Subdepressum, nigrum, argillæ indumento vestitum; capite impresso, postice tuberculo instructo; thorace lateribus sat late marginato, tenuiter tuberculato, inæquali, angulis posticis productis; elytris costatis, ad apicem subinflatis, densissime granulatis, costis tribus elevatioribus, interstitiis grosse tuberculatis; tibiis tuberculato-spinosis. — Long. 11 millim., lat. 6.

Descr. Tout l'insecte est noir, mais un duvet fort court ou plutôt une poussière assez épaisse le fait paraître d'un gris jaune. Tête assez grossièrement ponctuée, marquée en travers d'une impression profonde; un tubercule assez gros et mousse se voit derrière cette impression et communique par un petit trait avec la partie antérieure de la tête, qui est élevée; antennes d'un brun luisant, légèrement rougeâtres à l'extrémité et finement velues. Corselet médiocrement échancré en avant, arrondi latéralement, plus large en arrière qu'en avant, sinué postérieurement; les angles de cette partie émoussés, mais prolongés inférieurement au-delà de l'origine des élytres : il est tout couvert de petits tubercules ou points élevés assez rapprochés, et surmonté d'une carène longitudinale, de chaque côté de laquelle sont deux ou trois élévations dans le même sens; ses rebords latéraux sont d'une largeur moyenne. Écusson en triangle élargi, fortement ponctué ou granulé; il se distingue difficilement des élytres. Ces dernières sont moins larges que le corselet, puis élargies vers les deux tiers de leur longueur d'une manière peu sensible; elles sont entièrement couvertes d'une granulation un peu moins forte que celle du corselet, mais beaucoup plus serrée, et divisées par des stries longitudinales en plusieurs côtes, dont trois principalement sont beaucoup plus élevées que les autres; dans l'intervalle qui sépare ces côtes, ou mieux dans chaque strie, on distingue une rangée de points élevés, fort gros et lisses, assez écartés entre eux. Ces points sont placés irrégulièrement pour les points des stries voisines, c'est-à-dire qu'ils sont rarement sur une même ligne transversale. Dessous du corps assez fortement ponctué; de chaque point part une ride assez courte, mais un peu profonde. Pattes entièrement noires; jambes tuberculeuses, surtout vers l'extrémité, avec le côté externe faiblement dentelé.

Hab. Cette espèce se trouve à Corfou. Communiquée par M. de Laporte.

371 **OPATRUM ELEVATUM** Br. — Tenuissime granulatum, hispidulum, nigrum; capite transverse impresso; antennis palpisque subferrugineis; thorace lateribus anguste marginato, linea media longitudinali subelevata; elytris ad apicem subdilatatis, inflatis, costarum interstitiis punctis elevatioribus instructis; tibiis tuberculato-spinosis. — Long. 9 millim., lat. 5.

Descr. Noir, entièrement couvert d'un duvet court et roussâtre. Tête fortement ponctuée, marquée à son milieu d'une impression qui se prolonge de chaque côté en avant et en arrière, c'est-à-dire qui est bifurquée à chacune de ses extrémités; antennes entièrement d'un brun ferrugineux, garnies dans toute leur longueur de poils d'un roux doré; palpes ferrugineux comme les antennes. Corselet échancré en avant, plus étroit au bord antérieur qu'au postérieur, arrondi latéralement, fortement sinué en arrière; ses angles postérieurs avancés et assez aigus: il est un peu bombé, garni de rebords assez étroits, légèrement inégal, tout couvert d'une granulation fine et très-serrée, et surmonté d'une ligne longitudinale peu sensible. Écusson en triangle élargi, entièrement ponctué. Élytres un peu moins larges à la base que le corselet, s'élargissant d'une manière peu sensible avant l'extrémité: elles sont renflées à cette même partie; leur surface, entièrement granulée comme le corselet, présente des côtes longitudinales, entre lesquelles on remarque de gros points élevés, placés en séries longitudinales et assez écartés. Dessous du corps finement granulé, revêtu d'un duvet fort court. Cuisses très-fortement ponctuées; jambes chargées de tubercules épineux dans presque toute leur longueur; tarses très-légèrement rougeâtres.

Hab. Cette espèce se trouve à Corfou. Communiquée par M. de Laporte.

372 **OPATRUM MURICATUM** Br. — Depressum, nigrum, argillæ indumento vestitum; capite dense sed haud profunde punctato; antennarum articulo 2.° solo subferrugineo; thorace angusto, lateribus marginato, punctis elevatis minutissimis; elytris apice rotundatis, profunde punctato-striatis; interstitiis levibus, minutissime punctatis, elevatione alternantibus; tibiis ciliatis. — Long. 8 millim., lat. 3⅔.

Descr. Tout l'insecte est noir, presque entièrement recouvert d'une espèce de poussière d'un gris jaunâtre. Tête parsemée de points enfoncés très-serrés, noirs, assez petits, et marquée en avant d'une impression transversale, arquée; antennes entièrement noires, excepté le deuxième article, qui est légèrement rougeâtre: un duvet d'un roux doré les garnit dans toute leur longueur. Corselet profondément échancré en avant, faiblement élargi sur les côtés, un peu rétréci vers les angles postérieurs, qui sont légèrement écartés en dehors et assez aigus; le bord postérieur sinué; toute la surface du corselet parsemée de points élevés très-petits et écartés: on voit briller çà et là quelques poils roux fort courts; les rebords

latéraux sont fort étroits. Écusson en triangle élargi, avec l'extrémité obtuse; des points enfoncés, serrés, le couvrent en entier. Élytres un peu aplaties, s'élargissant d'une manière très-peu sensible à l'extrémité; cette dernière partie arrondie; des points enfoncés assez profonds forment sur toute leur longueur des stries dont les intervalles sont lisses, un peu élevés et marqués de points enfoncés excessivement petits; de deux en deux les côtes ou intervalles des stries sont un peu plus élevés, et, outre la poussière jaune, les élytres présentent des poils roux fort courts, comme ceux du corselet. Dessous du corps luisant et ponctué; abdomen marqué dans sa longueur de stries courtes et serrées, excepté sur le dernier segment. Jambes ciliées, sans épines ni dentelures, presque aussi faiblement ponctuées que le reste des pattes; tarses noirs, avec quelques poils en dessous un peu rougeâtres.

Hab. Cette espèce se trouve à Corfou, et nous n'avons pas eu occasion de la prendre en Morée. Elle nous a été communiquée par M. de Laporte.

373 OPATRUM VERRUCOSUM Germ. ubi [1]? — Depressum, ovatum, argillæ indumento subvestitum; thorace profunde ad angulos posticos emarginato, antice angustiori, supra dense tuberculato; elytris subovatis, costis elevatis, dense tuberculatis instructis, in interstitiis seriebus duabus tuberculorum costam intermediam cingentium notatis; corpore subtus pedibusque dense punctato-rugosis. — Long. 13 millim., lat. 6 ½.

Descr. Entièrement couvert d'une poussière roussâtre; tête très-largement ponctuée ou plutôt ciselée, marquée d'une impression transversale dans toute sa largeur; labre profondément ponctué; antennes d'un brun ferrugineux, revêtues, vers l'extrémité surtout, de quelques poils roussâtres; bouche noire, plusieurs de ses parties hérissées de poils roux. Corselet largement rebordé sur les côtés, profondément échancré de chaque côté au bord postérieur; les angles de cette partie prolongés et émoussés, les antérieurs un peu aigus : le corselet est plus étroit en avant qu'en arrière et profondément échancré au bord antérieur; sa surface, assez inégale, est couverte de petits tubercules nombreux, moins serrés sur les côtés. Écusson triangulaire, arrondi aux angles, un peu élevé, couvert de petits tubercules. Élytres un peu plus étroites à la base que le corselet, s'élargissant un peu vers l'extrémité, surmontées de plusieurs côtes principales assez fortes; dans l'intervalle qui sépare deux côtes, on en remarque une autre un peu plus faible, de chaque côté de laquelle sont rangés en lignes longitudinales de très-forts tubercules placés à des distances inégales : en outre, toute la surface des élytres est recouverte de petits tubercules serrés, semblables

1. Peut-être dans sa Faune des Insectes d'Europe; ouvrage que nous n'avons pas été à même de consulter, ainsi que plusieurs autres ouvrages allemands.

à ceux du corselet. Dessous du corps couvert de points enfoncés d'une profondeur médiocre et dont un côté est relevé, comme si l'on avait voulu creuser des points avec un instrument qui aurait laissé la partie enlevée attachée encore par un des côtés. Les pattes, et surtout les jambes, sont largement ponctuées, et de chaque point il sort un petit poil roussâtre; de semblables poils revêtent le dessous des tarses.

Hab. Dans les terrains sablonneux pendant la belle saison.

374 OPATRUM HISPIDOSUM Br. — Depressum, planum, subnigrum; thorace postice ad angulos profunde emarginato, antice angustiori, supra punctis piliferis instructo; elytris parallelis costis valde elevatis punctis piliferis instructis et in interstitiis seriebus duabus tuberculorum costam intermediam cingentium; corpore subtus cum pedibus subrugoso. — Long. 11 ⅔ millim., lat. 6.

Descr. Tout l'insecte est noir, revêtu de petits poils courts, raides et roussâtres qui sortent d'autant de points enfoncés. Tête inégale, surmontée au milieu d'une élévation longitudinale sur chaque côté, d'une impression dans le même sens, et, dans toute sa largeur, d'une autre impression transversale : de larges points enfoncés couvrent sa surface; labre finement ponctué; antennes d'un brun roussâtre, revêtues de poils clairs; bouche brune, avec un peu de rougeâtre aux palpes. Corselet semblable à celui de l'espèce précédente pour la forme, avec les bords latéraux plus relevés, mais simplement renflé au milieu, sans inégalités : au lieu d'être couvert de tubercules, il est parsemé de points d'où sortent les petits poils dont nous avons parlé plus haut et qui sont dirigés en arrière. Écusson triangulaire, arrondi aux angles et ponctué de la même manière que le corselet. Élytres un peu plus étroites que le corselet, parallèles dans toute leur longueur, presque plates, surmontées de côtes élevées très-fortes, entre lesquelles sont deux séries longitudinales de très-gros tubercules, placés presque régulièrement deux à deux; ces séries de tubercules sont séparées par des côtes plus faibles que les autres, mais qui, comme elles, sont revêtues dans toute leur longueur de ces mêmes poils dont nous avons parlé, lesquels sortent d'autant de points enfoncés : il n'y a de lisse que les tubercules. Dessous du corps garni de points serrés et presque rugueux; pattes fortement ponctuées ou rugueuses, surtout les jambes, et hérissées de poils roussâtres.

Hab. Se trouve comme le précédent.

Obs. Cette espèce se distingue de la précédente, à laquelle elle ressemble beaucoup, par sa forme moins ovalaire, les élytres étant parallèles; les angles postérieurs du corselet sont un peu moins prolongés et l'échancrure de chaque côté moins profonde; les côtes des élytres sont plus fortes et hérissées de poils raides,

tandis que l'*O. verrucosum* ne présente pas ces poils : ce dernier, de plus, est couvert de tubercules au lieu de points pilifères.

375 OPATRUM COSTATUM Br. — Depressum, fusco-nigrum, hispidulum; capite dense et profunde punctato; antennis tarsisque obscure ferrugineis; thorace lateribus haud late marginato; elytris apice rotundatis, profunde punctato-striatis; interstitiis leviter tuberculatis; costis alterne depressis elevatisque; tibiis ciliatis, ad apicem profundissime punctatis. — Long. 7-8 millim., lat. 3 ½.

Descr. Tout l'insecte est d'un brun noirâtre, recouvert de poils très-courts et roussâtres. Tête couverte de points enfoncés profonds et très-serrés, et marquée en avant d'une impression transversale, arquée, inégale; antennes d'un brun rougeâtre dans toute leur longueur, avec l'extrémité du dernier article un peu plus claire : elles sont revêtues de poils roux dorés; on voit un peu de rougeâtre à la bouche, aux palpes labiaux du moins. Corselet très-profondément échancré en avant, avec les angles antérieurs émoussés; ses côtés arrondis et un peu élargis, son bord postérieur légèrement sinué et ses angles postérieurs aigus; ses rebords latéraux de largeur médiocre : on distingue sur son milieu une faible ligne longitudinale élevée, et sa surface est couverte d'un grand nombre de petits tubercules ou points élevés très-rapprochés. Écusson large, court, arrondi à l'extrémité, marqué de quelques points enfoncés. Élytres plates, un peu élargies en arrière, arrondies à l'extrémité, couvertes de stries longitudinales formées de points enfoncés profonds et peu serrés : les intervalles de ces stries sont chargés de très-petits tubercules rapprochés, et forment des côtes dont quelques-unes sont plus élevées que les autres de deux en deux alternativement; les poils qui recouvrent les élytres sont excessivement courts et assez écartés. Dessous du corps d'un noir luisant, assez fortement ponctué et légèrement velu. Les pattes offrent les mêmes caractères, mais les tarses sont légèrement rougeâtres; les jambes sont garnies de cils ou poils épineux, très-finement dentelées en dehors et très-fortement ponctuées vers l'extrémité.

Hab. Cette espèce se trouve sur les sables dans toute la Morée et aux îles Ioniennes, pendant le mois de Juin et la fin de Mai.

376 OPATRUM RUSTICUM Br. — Fusco-nigricans, hispidum; capite profunde punctato; antennis intus apicem versus cum articulo 2.° et ore ferrugineis; thorace subdepresso, lateribus haud late marginato; elytris haud inflatis, striis æqualibus, profunde punctatis, interstitiis tenuissime punctatis aut striatis; tibiis ad apicem spinis densis, brevioribus instructis; tarsis paulo ferrugineis. — Long. 10 millim., lat. 4.

Descr. Entièrement d'un brun noir, recouvert d'un court duvet roussâtre. Tête fortement ponctuée, marquée d'une impression transversale assez profonde,

qui se recourbe de chaque côté en avant au-dessus des yeux; antennes de couleur brune, excepté le deuxième article et le côté interne du premier, des quatre avant-derniers et le dernier presque en entier, qui sont rougeâtres : dans toute leur longueur elles sont revêtues d'un duvet soyeux jaunâtre; les parties de la bouche sont légèrement ferrugineuses. Corselet garni de chaque côté d'un rebord assez étroit, plus marqué en arrière qu'en avant : une ligne longitudinale un peu plus élevée que le reste le parcourt dans toute sa longueur : sa surface est entièrement parsemée de points élevés rapprochés et assez petits : le duvet est plus serré sur cette partie que sur les autres : son bord postérieur est légèrement sinué, l'antérieur fortement échancré, avec les angles émoussés. Écusson plus large que long, subtriangulaire, arrondi à l'extrémité, marqué de quelques points enfoncés et d'un brun luisant. Élytres de la largeur du corselet, peu bombées, un peu élargies vers les deux tiers de leur longueur : leur surface offre des stries égales entre elles, assez profondes, formées de points enfoncés élargis et serrés : l'intervalle qui existe entre les stries est très-finement sillonné en travers et faiblement ponctué : chaque côte est garnie dans toute sa longueur de deux ou trois rangées de poils roux plus longs que sur le reste du corps et couchés. Dessous du corps assez fortement ponctué, noir et luisant, avec quelques poils roussâtres peu serrés. Pattes ponctuées et velues aussi, noires, avec les tarses seulement d'un brun très-légèrement rougeâtre; jambes garnies dans la dernière moitié de leur longueur d'épines courtes et serrées, et en dessous d'une rangée de cils ou poils épineux.

Hab. Des îles de l'Archipel d'Asie. La grande affinité qui existe entre les espèces de ce genre nous a engagé à joindre celle-ci à ce travail, quoique plus asiatique.

Obs. Un individu de la collection d'Olivier, qui aujourd'hui appartient à M. Chevrolat, porte le nom d'*O. pulverulentum*. Nous n'avons pu découvrir de différence autre que celle de la taille, qui est d'un tiers environ plus petite.

FAMILLE DES CRYPTICITES.

Genus novum : OPATROIDES Br.

Ce genre est formé avec les espèces rapportées dans les collections au genre Phylax, mais qui s'éloignent de ce dernier par leurs élytres séparées, par la présence d'ailes sous ces élytres et, outre leur forme générale, par les caractères que nous allons présenter :

Mandibulæ crassæ, breves, apice subbifidæ. — Labrum vix conspicuum, emarginatum, capitis exscisi excavatione insertum. — Palpi maxillares articulo 2.° subclavato, ultimo latissimo, subtriangulari, apice truncato. — Mentum suborbiculare, vix emarginatum, maxillarum basin haud abscondens. — Antennæ articulis plerisque subcordiformibus, ad apicem increscentibus, articulo 3.° præ-

cedenti duplo longiore, ultimo præcedenti longiore, subtrochiformi. — Caput emarginatum; thorax transversus; elytra haud coalita, alas obtegentia, latitudine subæqualia, apice solummodo rotundata, ventrem haud lateribus amplectantia; pedes breves. — Habitat in locis subaridis.

Obs. La tête est transversale, assez profondément échancrée en avant, ses côtés obliques. Les mâchoires ne sont pas cachées par le labre, qui est fort petit. Le corselet est beaucoup plus large que long, à angles aigus. L'écusson est assez grand, triangulaire. Les élytres ont à peu près la même largeur depuis la base jusqu'à l'extrémité, et sont séparées : on trouve des ailes sous les élytres. Le ventre n'est pas embrassé latéralement par ces dernières, et en cela ce genre se rapproche de la plupart de ceux de la famille des Pédinites, dans laquelle il ne peut entrer à cause de ce seul caractère des ailes sous les élytres; caractère qui peut-être devra être mis de côté si l'on veut faire quelque chose de naturel. Les pattes sont courtes : dans les Phylax, les cuisses postérieures atteignent presque la base de l'abdomen; il s'en faut ici de presque toute leur longueur encore pour que cela ait lieu. Ce genre fait le passage par les Opatrum, qui ont les élytres soudées et point d'ailes dessous, de la sous-tribu des Mélasomes à celle des Ténébrioniens.

377 OPATROIDES PUNCTULATUS Br. — Niger, dense et tenuiter punctatus; elytris sat profunde punctato-striatis; interstitiis striarum levissime punctatis; corpore subtus tenuiter punctato, levissime plicato. — Long. 8 ⅓ millim., lat. 4. — (Voyez notre Pl. XL, fig. 9.)

Descr. Noir; tête assez profondément échancrée en avant, entièrement couverte d'une ponctuation assez fine et serrée; antennes ponctuées, un peu velues vers l'extrémité. Corselet court, transversal, un peu échancré en avant, sinué en arrière, à angles antérieurs un peu émoussés, les postérieurs aigus : il est couvert d'une ponctuation fine et serrée comme celle de la tête. Écusson assez grand, triangulaire et ponctué. Élytres peu bombées, de la largeur du corselet dans toute leur longueur, couvertes de stries longitudinales assez profondes, que forment des points enfoncés rapprochés : les stries voisines de l'écusson très-courtes : les intervalles qui séparent ces stries présentent chacun trois lignes longitudinales presque régulières de points enfoncés très-petits et fort écartés. Ventre couvert d'une ponctuation médiocrement serrée. Pattes ponctuées aussi, et surtout les jambes, vers l'extrémité où les points sont très-profonds; tarses revêtus en dessous de quelques poils ferrugineux; la petite série d'épines qui terminent les jambes, celles qui sortent de leurs points enfoncés, et le dernier article des antennes, de cette même couleur.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

Obs. Cette espèce s'éloigne de toutes celles du genre Phylax par son corselet court, ses élytres parallèles, peu bombées, la profondeur des stries qui les parcourent, la brièveté de ses pattes; d'ailleurs elle est ailée, ce qui la place de suite parmi les Ténébrioniens. C'est ce premier aperçu qui nous a fait reconnaître que le genre Phylax renfermait des espèces qui ne peuvent rester plus long-temps ensemble, et nous a engagé à créer ce genre pour en recevoir quelques-unes.

FAMILLE DES TÉNÉBRIONITES.

378 TENEBRIO OBSCURUS Fabr. Syst. Eleuth. I, p. 46, n.° 9. — Panz. Faun. Germ. XLIII, n.° 13.

Hab. Dans les endroits sombres des maisons; espèce de toute l'Europe.

HÉTÉROMÉRÈS GYMNOGNATHES.

FAMILLE DES TAXICORNES.

379 ULOMA FERRUGINEA Fabr. (*Tenebrio ferrugineus*) Syst. Eleuth. I, p. 148, n.° 23. — Oliv.? Coléopt. III, 57, p. 18, n.° 25, pl. 2, fig. 24, a b.

Hab. Trouvé sur les fleurs en Juin. Environs de Carithène.

380 COSSYPHUS HOFFMANNSEGGII Herbst. Coleopt. VII, p. 229, n.° 2, tab. 109, fig. 13. — *C. depressus?* Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 98, n.° 1.

Hab. Communiqué par M. de Laporte, qui l'a reçu des environs de Navarin.

Obs. L'individu que nous avons sous les yeux est un peu plus large que ceux d'Espagne; il a les côtes des élytres un peu plus fortes, et leurs bords, ainsi que ceux du corselet, sont plus relevés. Du reste il n'y a aucune différence.

FAMILLE DES STÉNÉLYTRES.

381 HELOPS AZUREUS Br. — Elongatus, punctulatus, violaceo-nitidus; thorace globoso, antice truncato, angulis distinctis; elytris ovato-elongatis, postice subdilatatis, densius punctato-striatis; femoribus anticis crassioribus. — Long. 15 millim., lat. 7. — (Voyez notre Pl. XL, fig. 11.)

Descr. Ce bel insecte est entièrement d'un bleu violet, plus foncé et presque bronzé et noirâtre dans quelques individus, plus clair et d'un bleu violet brillant dans quelques autres. Sa tête est en carré alongé, à angles arrondis ou plutôt coupés obliquement : sa surface est fortement ponctuée et inégale, ou mieux bi-impressionnée en travers; le labre, un peu échancré, est ponctué, noir et garni en avant de poils roux; les palpes sont d'un brun noir, ainsi que les antennes : ces

dernières sont finement ponctuées, garnies de quelques poils noirs, avec les derniers articles couverts de poils grisâtres. Corselet globuleux, court, un peu plus large que long, tronqué ou très-faiblement échancré en avant, arrondi sur les côtés : tous ses angles sont sentis, mais peu saillans : son bord postérieur est un peu arrondi : sa surface est couverte de points enfoncés assez écartés, d'une profondeur médiocre, et marquée de deux enfoncemens arrondis sur son milieu, outre deux autres dont chacun est placé au milieu du bord latéral : la ligne médiane est lisse et peu marquée; on remarque sur le corselet et la tête un très-court duvet soyeux, qui s'enlève aisément par le frottement. L'écusson est court, large et arrondi en arrière. Les élytres, longues, bombées, sont peu élargies vers l'extrémité, parsemées de points enfoncés petits et un peu écartés, et couvertes de stries longitudinales formées de points enfoncés plus gros et très-serrés. Dessous du corps d'un bleu irisé, ainsi que les jambes dans quelques individus. Pattes et abdomen finement ponctués; les cuisses antérieures un peu plus grosses que les suivantes.

Une variété de cette espèce s'en distingue par sa forme plus alongée en général, et en particulier par son corselet, presque aussi long que large, tandis qu'il est plus étroit dans l'espèce; ses côtés sont moins élargis; ses élytres sont plus longues et un peu moins bombées; les tarses des deux premières paires de pattes plus larges que les dernières et plus longues que dans l'espèce. Très-probablement ces différences ne sont autre chose que celles des sexes. La variété serait sans doute le mâle. Nous ne les avons pas rencontrés en accouplement.

Hab. L'espèce et la variété se trouvent sous les pierres pendant l'hiver et au commencement de la belle saison.

382 HELOPS MORI Br. — Ovatus, niger, nitidus; capite thoraceque dense punctatis; thorace transverse quadrato, lateribus subdilatato, angulis prominulis; scutello levi, linea longitudinali impresso; elytris thorace tenuius punctatis, longitudinaliter haud profunde punctato-striatis. — Long. 8-13 millim., lat. 4-6. — (Voyez notre Pl. XL, fig. 12.)

Descr. Entièrement d'un noir brillant; tête en carré dont on aurait coupé les angles antérieurs, enfoncée profondément en avant dans le sens de sa largeur, couverte d'une ponctuation très-serrée; labre ponctué également, mais un peu plus légèrement que la tête; antennes et palpes ponctués et légèrement velus. Corselet en carré transversal, droit ou presque droit en avant, très-légèrement sinué en arrière, un peu élargi vers le milieu de ses bords latéraux : ses angles postérieurs sont aigus, et les antérieurs un peu moins, sans être cependant arrondis : il est très-peu bombé, égal, très-légèrement impressionné en arrière vers le

bord postérieur et ponctué comme la tête. Écusson triangulaire, un peu élevé, lisse, marqué seulement sur les côtés de très-petits points enfoncés et d'un petit trait longitudinal au milieu. Les élytres à la base sont de la largeur du corselet, puis beaucoup plus larges dans leur milieu, bombées, ovalaires : elles présentent des stries longitudinales assez faibles, formées de points enfoncés alongés, et sont entièrement couvertes de points enfoncés de moitié plus petits que ceux de la tête et du corselet et un peu moins serrés. Dessous du corps finement ponctué, ainsi que les cuisses ; les points creusés sur les jambes deviennent plus profonds à mesure qu'ils sont plus voisins de l'extrémité ; celles-ci et les tarses sont garnis de quelques poils très-courts et d'un soyeux roussâtre.

Hab. Cette espèce se trouve pendant tout le mois de Juin sur la tige et les branches du Mûrier : elle est agile et se rencontre en assez grande quantité. Elle varie beaucoup pour la taille.

383 HELOPS TENEBRICOSUS Chev. *ined.* — Ovatus, niger, subnitidus ; capite thoraceque dense punctatis ; thorace convexo, subquadrato, antice leviter emarginato, transverse ad posticum marginem impresso, angulis anticis productis, obtusis ; scutello transverse triangulari, crebre punctato ; elytris thorace paulo minus dense punctatis, longitudinaliter sat profunde punctato-striatis, transverse rugosulis. — Long. 14 millim., lat. 6.

Descr. Cette espèce ressemble un peu à la précédente ; elle est entièrement noire, mais peu luisante. Sa tête, en carré long à angles arrondis, est couverte d'une ponctuation très-serrée, et marquée en avant d'une impression transversale profonde ; le labre est ponctué comme la tête ; les antennes et les palpes sont finement ponctués et légèrement velus. Le corselet est carré, un peu plus large que long, bombé, très-légèrement échancré et sinué en avant, presque droit en arrière : les angles postérieurs sont aigus et un peu saillans, les antérieurs émoussés : les bords latéraux très-peu élargis depuis la partie antérieure jusque vers les angles postérieurs : toute la surface du corselet est couverte de points enfoncés serrés comme ceux de la tête : ses bords latéraux sont presque déprimés, et le postérieur est précédé de quelques impressions transversales. L'écusson est court, en triangle à base très-large, couvert de points enfoncés profonds, et lisse seulement au milieu. Les élytres sont un peu plus larges que le corselet, ovales, bombées, divisées longitudinalement par plusieurs stries assez profondes, formées de points enfoncés alongés, et entièrement couvertes d'une ponctuation moins profonde et moins serrée que celle de la tête et du corselet : de plus, elles sont remarquables par un grand nombre de rides ou rugosités transversales, qui passent indistinctement sur les stries et sur les intervalles de

ces stries. Le dessous du corps est couvert de points enfoncés très-serrés, ainsi que les pattes; les tarses sont garnis en dessous de poils roussâtres.

Hab. Cet insecte a été pris à l'île de Naxos par Olivier, et fait partie aujourd'hui de la collection de M. Chevrolat.

Obs. Bien voisine de la précédente, cette espèce peut cependant en être distinguée par les rugosités des élytres, par les stries plus profondes, par la forme du corselet, qui est plus convexe; enfin, par l'écusson, qui est ponctué, tandis qu'il est lisse dans l'*Helops mori.* Chez celui-ci les angles antérieurs du corselet sont presque aigus : ils sont arrondis ou émoussés dans l'autre.

384 HELOPS ATER Fabr. Syst. Eleuth. I, p. 161, n.° 37. — Oliv. Coléopt. III, 58, p. 15, n.° 19, pl. 2, fig. 10.

Hab. Dans les environs de Carithène, en Juin.

385 CISTELA LEPTUROIDES Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 17, n.° 2. — Oliv. Coléopt. III, 54, p. 5, n.° 3, pl. 1, fig. 3.

Hab. Sur les fleurs en Mai; aux environs de Messène.

386 CISTELA QUADRICOLLIS Br. — Atra, cinereo-subhirta, punctata; thorace subquadrato, impresso; elytris elongatis testaceis, haud profunde punctato-striatis. — — Long. 10 millim., lat. 4. — (Voyez notre Pl. XLI, fig. 1.)

Descr. Tête ovale, ponctuée, fortement impressionnée en avant et le long des yeux, et marquée à son milieu d'une légère ligne longitudinale : elle est d'un noir luisant, ainsi que la bouche et les antennes; ces dernières sont garnies d'un léger duvet grisâtre. Le corselet, quadrangulaire, un peu plus large que long, a ses angles arrondis, sa surface peu bombée, finement ponctuée, marquée au milieu d'un sillon longitudinal, puis d'une impression arrondie et profonde vers chacun des bords latéraux, et enfin de quelques autres plus petites au bord postérieur : un léger rebord le garnit dans tout son contour : sa couleur est la même que celle de la tête et de l'écusson; ce dernier est en triangle un peu arrondi, ponctué et lisse au milieu. Les élytres sont plus larges que le corselet, alongées, parallèles, peu bombées, couvertes irrégulièrement de points enfoncés larges et serrés, parmi lesquels on distingue des stries longitudinales peu profondes, formées de points enfoncés plus petits : leur couleur est un jaune testacé. L'abdomen et les pattes sont finement ponctués et recouverts d'un court duvet grisâtre que l'on aperçoit aussi sur la tête et le corselet.

Hab. Sur différentes espèces de plantes à la même époque que le précédent.

387 **CISTELA RUGOSICOLLIS** Br. — Nigra, punctata; capite profunde impresso; thorace transverso, lateribus marginato et profunde punctato, disco quadri-impresso; elytris testaceis, subinflatis, postice latioribus, sat profunde punctato-striatis. — Long. 10 millim., lat. 4.

Descr. Tête ovalaire, assez fortement ponctuée, noire, marquée d'une forte impression transversale en avant et de trois enfoncemens arrondis placés transversalement entre les yeux; palpes et antennes recouverts, ainsi que la tête, d'un court duvet grisâtre. Corselet transversal, arrondi et bordé latéralement, très-fortement ponctué sur les bords, plus lisse et finement ponctué au milieu, où il est marqué d'une ligne longitudinale : il présente en outre de chaque côté sur le disque, un peu en arrière, deux fortes impressions transversales. Écusson en triangle un peu étranglé au milieu, finement ponctué et marqué en arrière d'une petite ligne longitudinale et légèrement velue. Élytres un peu plus larges que le corselet, un peu élargies à l'extrémité, peu alongées, légèrement bombées, couvertes de points enfoncés profonds, irréguliers et serrés, et marquées de stries longitudinales assez profondes, formées de points enfoncés plus petits. Abdomen assez lâchement ponctué, les pattes beaucoup plus finement et garnies d'un duvet court, raide et noir.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

388 **CISTELA ARMILLATA** Br. — Punctata, nigra; capite elongato, palpis medio, antennis basi, tibiis 2 et tarsis 4 anticis pallide ferrugineis; thorace subquadrato; elytris elongatis, sat profunde striatis, pallide testaceis. — Long. 11 millim., lat. 4. — (Voyez notre Pl. XLI, fig. 2.)

Descr. Tête alongée, finement ponctuée, marquée en avant d'une forte impression transversale, derrière laquelle et entre les yeux sont trois enfoncemens plus faibles; labre transversal, peu échancré, noir comme la tête, avec son bord antérieur et le bord du chaperon d'un jaune ferrugineux; palpes de même couleur, avec la base du premier article et l'extrémité du dernier noirâtres; antennes grêles, très-finement ponctuées et garnies d'un duvet très-léger : leur couleur est noire, avec la moitié du premier article, les deux suivans et la base du quatrième d'un jaune pâle. Corselet plus large que long, très-légèrement sinué en avant et en arrière, un peu élargi au milieu de ses bords latéraux, presque plat, finement ponctué comme la tête, et marqué de chaque côté d'une impression presque en forme de fer à cheval : il est légèrement bordé dans tout son contour. Écusson triangulaire et finement ponctué : ces deux parties sont de la couleur de la tête. Élytres un peu plus larges que le corselet, alongées, un peu bombées, légèrement rétrécies à l'extrémité, très-finement ponctuées et couvertes de stries longitudi-

nales serrées et assez profondes que forment de plus gros points enfoncés : leur couleur et celle du léger duvet qui les recouvre est un jaune pâle. Abdomen et pattes finement ponctués, noirs et couverts d'un duvet grisâtre, avec les jambes antérieures et les tarses des deux premières paires de pattes d'un jaune ferrugineux : chaque article des autres tarses est de cette couleur à l'extrémité.

Hab. Sur les ombellifères en Mai. Assez rare.

389 CISTELA CURVIPES Br. — Punctata, nigra; capite profunde impresso; antennis basi, palpis medio, labro antice, tibiis anticis basi, ferrugineis; elytris pallide testaceis, subabbreviatis, profunde punctato-rugosis, striis sat profundis. — Long. 9 millim., lat. 3⅓. — (Voyez notre Pl. XLI, fig. 5.)

Descr. Tête ovalaire, assez fortement ponctuée, marquée en avant d'une profonde impression transversale, et de trois autres plus petites en arrière de celle-ci; labre en carré transversal, un peu échancré, noir comme la tête, d'un jaune ferrugineux au bord antérieur seulement; antennes noires et légèrement velues, avec les deuxième et troisième articles de la base et la moitié du premier ferrugineux; palpes également ferrugineux, excepté la base du premier article et l'extrémité du dernier. Corselet plus large que long, assez fortement ponctué, inégal, légèrement élargi sur les côtés, noir comme la tête et couvert comme elle d'un léger duvet blanchâtre. Écusson triangulaire, ponctué, arrondi et lisse à l'extrémité. Élytres un peu plus larges que le corselet, un peu alongées, peu bombées, couvertes d'assez gros points enfoncés séparés par quelques rugosités transversales, et marquées de stries assez profondes de points enfoncés de la même grosseur que ceux des intervalles des stries : leur couleur est un brun pâle. Dessous du corps et pattes ponctués, garnis d'un duvet grisâtre assez long : base des jambes de la première paire de pattes et crochets des tarses ferrugineux.

Hab. Avec le précédent.

390 CISTELA NIGRITA Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 20, n.° 20. — *C. atra* Oliv. Coléopt. III, 54, p. 11, n.° 15, pl. 2, fig. 16, a b.

Hab. Sur des plantes basses aux environs de Tripolitza. En Juin, en assez grand nombre.

391 CISTELA MAURA Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 20, n.° 21. — *C. fusca* Panz. Faun. Germ. XXV, n.° 19.

Hab. Sur les fleurs en Juin; moins commun que le précédent.

FAMILLE DES OEDÉMÉRIDES.

392 OEDEMERA FLAVESCENS Linn. (*Necydalis*) Syst. nat. ed. Gmel. I, pars IV, p. 1889, n.° 8. — *Œ. simplex* Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 374, n.° 32. — *Œ. flavescens* Oliv. Encycl. méth. t. VIII, p. 448, n.° 35.

Hab. Sur les ombellifères en Mai.

393 OEDEMERA FLAVIPES Fabr. (*Necydalis*) Syst. Eleuth. II, p. 373, n.° 28. — *Œ. flavipes* Oliv. Encycl méth. t. VIII, p. 450, n.° 40. — *Œ. ænea* Ibid. Coléopt. III, 50, p. 14, n.° 18, pl. 2, fig. 18.

Hab. Avec le précédent.

394 OEDEMERA FEMORATA Br. — Punctata, viridi-ænea; thorace inæquali, subcylindrico, postice angustato; elytris interne hiantibus; antennarum basi, tibiis externe femoribusque posticis, apice excepto, flavescentibus; maris abdomine lateribus subtusque flavescente. — Long. 8 millim., lat. 2. — (Voyez notre Pl. XLI, fig. 4 et 5.)

Descr. D'un vert bronzé, peu brillant; tête verticale, finement ponctuée, un peu enfoncée, marquée en arrière de quelques petites élévations, et à sa partie antérieure d'une courte impression dans le même sens; les deux premiers articles des antennes d'un jaune clair en dessous; tout le devant de la tête d'un brun luisant. Corselet plus long que large, presque cylindrique, étranglé vers son bord postérieur, très-fortement impressionné en dessus, entièrement ponctué. Écusson en triangle alongé, pointu, à bords relevés. Élytres plus larges que le corselet, très-rétrécies au côté intérieur, légèrement au côté extérieur, un peu renflées à l'extrémité, couvertes de points enfoncés très-serrés et surmontées de trois côtes longitudinales, dont l'intérieure est la plus courte : elles sont couvertes d'un duvet soyeux blanchâtre, court et léger. Dessous du corps velu comme le dessus. Les parties latérales extérieures des jambes ont plus ou moins de jaune, et les cuisses postérieures, qui sont renflées, sont entièrement de cette couleur, excepté à l'extrémité. Le mâle diffère 1.° par la non-dilatation des cuisses postérieures, qui sont cependant de la même couleur que dans la femelle; 2.° par les côtés et le dessous de son abdomen, à l'extrémité seulement, qui présentent la même couleur que les cuisses postérieures.

Hab. Avec les précédens.

FAMILLE DES TRACHÉLYDES.

395 MORDELLA PUMILA Gyll. Ins. Suec. III, p. 605, n.° 2.

Hab. Sur les fleurs au mois de Mai.

396 NOTOXUS MONOCEROS Fabr. Ent. Syst. I, p. 211, n.° 6. — Idem (*Anthicus*) Syst. Eleuth. I, p. 288, n.° 1. — Oliv. (*Notoxus*) Coléopt. III, 51, p. 45 n.° 1, pl. 1, fig. 2, a b c.

Hab. Sur les fleurs au mois de Mai; rare.

397 NOTOXUS CORNUTUS Fabr. (*Anthicus*) Syst. Eleuth. I, p. 289, n.° 2. — Panz. Faun. Germ. LXXIV, n.° 7. — *N. monoceros* β. Ross. Faun. Etrusc. tab. 2, fig. 14.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

398 NOTOXUS ATER Payk. (*Anthicus*) Act. Holm. 1801, p. 117. — Panz. (*Notoxus*) Faun. Germ. XXXI, n.° 15.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

399 CEROCOMA SCHREBERI Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 74, n.° 3. — Oliv. Coléopt. III, 48, p. 5, n.° 2, pl. 1, fig. 2, a b.

Hab. Sur les ombellifères en Mai; environs de Modon.

400 CEROCOMA SCHÆFFERI Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 74, n.° 1. — Oliv. Coléopt. III, 48, p. 5, n.° 1, pl. 1, fig. 1, a-d.

Hab. Avec le précédent.

401 CEROCOMA MUHLFELDI Gyll. in Schœnb. Synonym. Insect. app. p. 13, n.° 17. — (Voyez notre Pl. XLI, fig. 6.)

Hab. Avec les précédens. Cette espèce se trouve aussi en Autriche.

402 MYLABRIS MACULATA Oliv. Coléopt. III, 7, p. 47, n.° 6, pl. 1, fig. 9. — Ibid. Encycl. méth. t. VII, p. 93.

Hab. Au mois de Juin, sur les plantes élevées.

Obs. Dans l'insecte vivant le fond de la couleur est un rouge foncé, approchant du rouge de brique, tandis qu'il est pâle dans l'insecte desséché. Olivier ne fait pas mention de ce changement de couleur.

403 MYLABRIS PUSTULATA Oliv. Coléopt. III, 47, p. 94, n.° 2, pl. 1, fig. 1, f; et pl. 2, fig. 10, b.

Hab. Ce bel insecte paraît sur les plantes vers le milieu de Juin; il a beaucoup perdu de sa fraîcheur lorsqu'il arrive dans les collections.

Obs. Le fond de la couleur des élytres dans l'insecte vivant est du plus bel orangé et devient d'un jaune sale après la mort.

404 MYLABRIS FUESLINI Panz. Faun. Germ. XXXI, n.° 18.

Hab. Très-commun sur la Verge d'or à la fin de Mai.

405 MYLABRIS DECEM-PUNCTATA Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 84, n.° 14. — *M. maculata* var. β. Oliv. Coléopt. III, 47, p. 7, n.° 6, pl. 1, fig. 9.

Hab. Sur les plantes au mois de Juin.

406 MYLABRIS VARIABILIS Oliv. Coléopt. III, 47, p. 10, n.° 11, pl. 2, fig. 14, b.

Hab. Très-commun en Mai et Juin sur la Verge d'or.

407 MYLABRIS MINUTA Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 85, n.° 21. — *M. atrata* Oliv. Coléopt. III, 47, p. 15, n.° 20, pl. 1, fig. 6.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

408 MYLABRIS QUADRIPUNCTATA Bilb. Monogr. Myl. p. 27, n.° 16, tab. 3, fig. 7 et 8. — *Melanura* Pall. Icon. p. 86, n.° 12 (excepta figura). — *M. decem-punctata* Oliv. Coléopt. III, 47, p. 12, n.° 15, pl. 1, fig. 4, et pl. 2, fig. 18, a b.

Hab. Commun au mois de Juin sur les plantes, mais moins que les *M. Fueslini* et *variabilis*.

409 LYDUS ALGIRICUS Fabr. (*Mylabris algirica*) Syst. Eleuth. II, p. 82, n.° 7. — Oliv. Coléopt. III, 47, p. 9, n.° 10, pl. 1, fig. 5.

Hab. Se trouve au mois de Juin sur les fleurs. Laconie.

410 LYDUS TRIMACULATUS Fabr. (*Mylabris trimaculata*) Syst. Eleuth. II, p. 85, n.° 20. — *Cantharis trimaculata* Oliv. Coléopt. III, 46, p. 18, n.° 21, pl. 2, fig. 18.

Hab. Fin de Juin sur les fleurs. Laconie.

411 ÆNAS AFER Fabr. (*Lytta afra*) Syst. Eleuth. II, p. 80, n.° 24. — *Cantharis afra* Oliv. Coléopt. III, 46, p. 17, n.° 19, pl. 1, fig. 4, a b.

Hab. Au mois de Juin sur les ombellifères; rare. Arcadie, aux environs des ruines de Mégalopolis.

412 ÆNAS CRASSICORNIS Fabr. (*Lytta crassicornis*) Syst. Eleuth. II, p. 80, n.° 25. — *Ænas ruficollis* Oliv. Encycl. VIII, p. 453, n.° 2.

Hab. Se trouve en même temps que l'espèce précédente.

413 MELOE TUCCIA Ross. Faun. Etrusc. I, p. 238, n.° 591, pl. 4, fig. 5.

Hab. Au mois de Mars dans l'herbe, aux environs de Modon.

414 MELOE CYANELLA Br. — Cyanea, nitida; capite thoraceque profunde punctatis; thorace producto; elytris maris longioribus, in utroque sexu valde rugosis; tarsis subtus dense nigro-hirsutis. — Long. 25 millim., lat. 12 — (Voyez notre Pl. XLI, fig. 11.)

DESCR. Cette espèce est entièrement d'un beau bleu, avec quelques reflets violets; sa tête est verticale, presque plate, carrée, creusée de gros points enfoncés, laissant par intervalles des places lisses; les antennes sont garnies de quelques petits poils noirs, les sixième et septième articles sont très-dilatés dans le mâle, aplatis et contournés: les suivans sont petits, cylindracés: le dernier est long et terminé en pointe; à partir du dernier article dilaté, les antennes, jusqu'alors d'un beau violet, sont garnies d'un court duvet qui les rend ternes; les mandibules sont noires. Le corselet est carré, un peu arrondi en avant et échancré en arrière, aplati et creusé comme la tête de gros points enfoncés inégalement distribués: les intervalles sont finement ponctués et légèrement ridés. Les élytres couvrent les deux tiers de l'abdomen et se séparent l'une de l'autre au milieu de leur longueur: elles sont grossièrement chagrinées, les rugosités affectant des dispositions longitudinales. L'abdomen, tant en dessus qu'en dessous, est assez finement ponctué et ridé. Les pattes sont entièrement ponctuées, revêtues d'un duvet noir, court et serré, principalement le dessous des tarses.

Telle est la description du mâle. La femelle diffère 1.° par les antennes moins longues de moitié, grossissant seulement à leur milieu; 2.° par la tête et le corselet plus petits, ce dernier plus alongé; 3.° par les élytres plus courtes, ne couvrant que la moitié de l'abdomen; 4.° celui-ci est plus légèrement ponctué et d'ailleurs plus gros que dans le mâle.

Hab. Se trouve en Mars dans le gazon des endroits humides.

Obs. Cette espèce forme la variété nommée *Pannonica* par Ziegler.

415 MELOE CYANELLA var. *Cærulans* Besser. — (Voyez notre Pl. XLI, fig. 12.)

DESCR. Cette variété de l'espèce précédente n'en diffère que: 1.° par sa couleur générale, qui est noirâtre, quoique toujours un peu bleue; 2.° par sa tête, et surtout par son corselet, plus grossièrement ponctués; 3.° par ses élytres plus larges et se recouvrant davantage (dans le seul individu que nous ayons vu et qui est une femelle); elles paraissent même un peu plus fortement chagrinées.

Hab. Dans les mêmes localités que le précédent.

416 MELOE RUGULOSA Br. — Atra, obscura; capite thoraceque profunde punctatis; elytris rugulosis, ad apicem externe emarginatis; corpore subtus cum pedibus nitido. — Long. 15 millim., lat. 7. — (Voyez notre Pl. XLI, fig. 10.)

DESCR. Ce petit insecte est entièrement d'un noir peu brillant; sa tête est verticale, un peu renflée, creusée de points enfoncés très-profonds, et d'une gouttière longitudinale au milieu; les antennes sont simples dans la femelle que nous avons seule vue, finement ponctuées, plus luisantes à la base, le reste étant couvert d'un

court duvet grisâtre. Le corselet est quadrangulaire, un peu court, à angles émoussés, profondément ponctué et très-inégal. Les élytres, courtes, ne recouvrant pas la moitié de l'abdomen, sont assez finement chagrinées et parcourues par des enfoncemens formant des rugosités peu serrées à leur extrémité: au côté externe, elles présentent une légère échancrure. L'abdomen est assez finement ponctué: sa face inférieure et les pattes sont d'un noir luisant.

Hab. En Mai dans l'herbe, aux environs de Messène.

Genus: CANTHARIS Geoffr. (Pars *Lyttarum* Fabr., *Cantharidum* Latr.)

Le genre dont il s'agit ici a reçu de Fabricius, on ne sait pourquoi, le nom de *Lytta*, et a cédé le sien à un genre de Serricornes qu'Olivier avait nommé *Telephorus*. M. Latreille a restitué avec beaucoup de raison le nom de *Cantharis* au genre *Lytta* de Fabricius, et les Telephorus d'Olivier ne sont plus des Cantharis: le nom Lytta, qui se trouve ainsi devenu inutile, nous servira à désigner une coupe que nous proposons dans les Cantharis. Sous ce dernier nom nous comprenons les espèces qui se rapprochent du *Cantharis vesicatoria*, et nous allons présenter les caractères de ce type du genre:

Mandibulæ apice rotundatæ, latere interiori subsinuatæ. — Labrum transversum, profunde emarginatum vel bilobum. — Palpi maxillares articulo ultimo cylindrico-ovali, apice subrotundato, præcedenti longiore; labiales articulo ultimo ovato-triangulari, præcedenti longitudine subæquali. — Mentum transversum, antice rectum, lateribus transversum, postice angustius. — Antennæ ad apicem paulatim subcrescentes, articulo 2.° brevissimo, cæteris à 3.° ad 10^{um} ovalo-subconicis, longitudine paulo crescentibus, ultimo præcedenti haud duplo longiori, elongato, crassiori, apice subacuminato. — Tarsorum articulus primus sequentibus subæqualis. — Tibiæ anteriores marium ad apicem profunde emarginatæ, spinis 3 acutis armatæ. — Corpus depressum; elytra lateribus incumbentia; thorax transversus, latitudine capitis, elytris angustior. Insecta, tarda, foliis arborum et plantis suspensa.

Obs. Les Cantharides, telles que nous les entendons, ont le corps plat; les élytres tombent sur les côtés pour embrasser l'abdomen, qui ne les remplit pas exactement. La tête est transversale, de la longueur du corselet; celui-ci est plus large que long, plus étroit que les élytres; ces dernières sont anguleuses ou plutôt renflées à la base. Les jambes intermédiaires des mâles sont munies avant leur extrémité d'une échancrure profonde et armées de trois épines aiguës, une au-dessus et deux au-dessous de l'échancrure: on voit que cette disposition a pour but de donner au mâle plus de force pour étreindre sa femelle. Les espèces qui rentrent dans ce

genre sont très-lentes, et s'accrochent aux végétaux, sur lesquels on peut aisément se les procurer; elles se traînent plutôt qu'elles ne marchent, et sont en cela fort différentes du genre Lytta.

417 CANTHARIS DIVES Br. — Viridis, nitida, albo-subhirta; antennis et ore nigris; palpis pedibusque pallide testaceis; elytris maris fascia longitudinali aurea; abdomine feminæ cupreo-nitidissimo. — Long. 15 millim., lat. 5. — (Voyez notre Pl. XLI, fig. 7 et 8.)

Descr. Cette belle espèce est en dessus d'un beau vert à reflets brillans et un peu dorés; la tête est fortement ponctuée, surtout en arrière; les antennes sont d'un beau noir, ainsi que la bouche (les palpes exceptés, qui sont jaunâtres); les angles postérieurs de la tête sont dorés. Le corselet est court, élargi en avant, marqué d'un sillon longitudinal, en arrière duquel est un enfoncement profond : sa surface est grossièrement ponctuée et même chagrinée : de chaque côté, vers l'angle postérieur, il est creusé d'un gros point enfoncé, dont l'intérieur est lisse et d'une belle couleur d'or : la partie postérieure du corselet présente un peu de cette couleur. L'écusson est triangulaire et ponctué. Les élytres, beaucoup plus larges que le corselet, sont un peu aplaties en dessous, légèrement rétrécies en arrière, assez finement chagrinées et marquées de quelques côtes peu sensibles : les côtes de la poitrine sont d'un beau bleu violet; l'abdomen d'un cuivreux doré. Les pattes sont jaunes, excepté les hanches, qui sont d'un vert bleuâtre. Tout l'insecte est garni d'un duvet blanchâtre peu épais.

Le mâle diffère de la femelle que nous venons de décrire, 1.° par une bande d'or sur chaque élytre, placée longitudinalement entre la suture et le bord externe; 2.° par son abdomen vert-bleuâtre et nullement doré.

Hab. Cette espèce se trouve au mois d'Avril sur les thyrses de l'Asphodèle : elle dure peu de jours. Environs de Modon.

418 CANTHARIS VITTATA Br. — Viridi-cyanescens, nitidissima; antennis et palpis violaceis; mandibulis nigris; elytris fascia longitudinali lata, subsericante, pellucida; abdomine cupreo-nitidissimo. — Long. 17 millim., lat. 5. — (Voyez notre Pl. XLI, fig. 9.)

Descr. Tête couverte de points enfoncés peu serrés, d'un vert brillant nuancé de bleu; antennes d'un bleu violet (au moins le fragment qui reste dans le seul individu que nous ayons vu); palpes de la même couleur; mandibules noires. Corselet aplati en dessous, inégal, élargi en avant, élevé de chaque côté vers ses angles postérieurs, impressionné en travers à son bord antérieur, assez parsemé de points enfoncés et d'un vert nuancé de bleu comme la tête. Écusson triangulaire, marqué d'un gros point enfoncé d'un violet brillant. Élytres plus larges que le

corselet, alongées, plus larges postérieurement, finement chagrinées, marquées de trois côtes longitudinales assez faibles : elles sont d'un vert un peu bleuâtre avec une bande longitudinale d'un jaune de paille transparent et légèrement violet sur les bords : cette bande commence un peu au-dessus de l'angle huméral et s'élargit jusque vers le milieu de l'élytre, puis descend le long de la suture jusqu'à l'extrémité, qu'elle n'atteint pas tout-à-fait. La poitrine et les pattes sont nuancées de blanc et de bleu ; l'abdomen est d'un beau vert cuivreux avec quelques reflets violets. *Hab.* Communiqué par M. de Laporte.

Genus : LYTTA Br. (Pars *Lyttarum* Fabr., *Cantharidum* Latr.)

Nous ne comprenons plus dans ce genre que les espèces à corselet plus long que large, plus étroit que la tête, à élytres de la largeur du corselet à la base, bombées, presque cylindriques, embrassant exactement l'abdomen ; type : *Cantharis dubia* Oliv. Les vraies Cantharides, comme on peut le voir plus haut, page 231, ont au contraire la tête aussi large que le corselet ; ce dernier transversal, au lieu d'être plus long que large ; les élytres plus larges que le corselet, renflées ou anguleuses à la base, généralement aplaties, n'embrassant pas exactement l'abdomen, qui est moins volumineux que dans les Lytta. Tels sont les aperçus généraux ; la comparaison des caractères plus spéciaux des Cantharides avec ceux de ce genre fera mieux saisir leurs différences :

Mandibulæ apice rotundatæ, latere interiori dente obtuso, valido instructæ. — Labrum transversum, leviter emarginatum, angulis rotundatis. — Palpi : maxillares articulo ultimo subovato ; apice truncato, præcedenti longiore : labiales articulo ultimo subparallelipipedo, apice truncato, præcedenti multo longiore. — Mentum transversum, lateribus obliquum, antice rotundatum. — Antennæ ad apicem subattenuatæ, fere subulatæ, articulis à 5.° ad 10^{mum} cylindricis, longitudine decrescentibus, articulo 11.° præcedenti longiore, cylindrico. — Tarsorum articulus primus sequentibus 2 saltem æqualis aut plerumque multo longior. — Corpus subcylindricum, ad apicem latius ; caput thorace latius ; thorax longior quam latior, elytrorum basim latitudine fere æquans ; elytra apice sublanceolata. — Insecta agilia, cursoria, passim in viis aridis, sylvis aut pratis occurrentia.

Obs. Indépendamment des caractères fournis par les antennes, les tarses et les jambes intermédiaires, qui, dans ce genre, ne sont pas échancrées et épineuses chez le mâle ?, la forme générale du corps et les habitudes même autorisent la création de cette nouvelle coupe. Autant les espèces du genre Cantharis sont lentes, autant celles-ci sont agiles ; les premières vivent sur les végétaux, les autres se trouvent toujours courant. C'est une nouvelle preuve que les différences d'habitudes dénotent toujours quelque différence d'organisation.

419 LYTTA DUBIA Oliv. (*Cantharis*) Coléopt. III, 46, p. 175, n.° 169, pl. 1, fig. 7. — *L. erythrocephala* Panz. Faun. Germ. XLI, n.° 6. — *L. verticalis* Illig. Magas. III, p. 172, n.° 21.

Hab. Cette espèce est assez répandue pendant le mois de Juin; elle se trouve courant dans les plaines et dans les forêts par toute la Morée.

LES TÉTRAMÉRÉS.

FAMILLE DES CURCULIONIDES.[1]

420 MYCTERUS UMBELLATARUM[2] Fabr. (*Bruchus*) Syst. Eleuth. II, p. 396, n.° 4. — Oliv. Coléopt. V, 85, p. 451, n.° 2, pl. 1, fig. 2.

Hab. Sur les fleurs en Juin; aux environs de Mégalopolis en Arcadie.

421 BRUCHUS VARICORNIS Br. — Niger, pube sericea hirtus, maculis conspersus albicantibus; antennarum basi et pedibus primoribus, nisi femorum basi, pallide ferrugineis; thorace transverso, brevi, crasse punctato, postice ad scutellum producto. — Long. 3 ½ millim., lat. 2.

Descr. Tout l'insecte est noir, revêtu d'un duvet cendré, roussâtre, couché et assez long. Tête parsemée de points enfoncés assez profonds, mais écartés; les cinq premiers articles des antennes d'un rougeâtre clair. Corselet court, transversal, un peu échancré en avant, arrondi aux angles antérieurs, avancé en arrière vers l'écusson dans un tiers de sa largeur environ, et formant là un court prolongement carré qui est légèrement échancré: les angles postérieurs du corselet sont aigus et saillans: sa surface est fortement ponctuée et l'on y remarque quelques taches de poils blancs, dont deux de chaque côté sur le bord latéral,

1. Nous préférons, avec Schœnherr, le nom de *Curculionides* à ceux de *Rhyncophores*, *Rostricornes*, *Rhinocères*, etc., le premier donnant mieux idée de la famille, qui n'est réellement composée que du grand genre *Curculio* Linn.; de même que les Cérambycins sont les *Cerambyx* du même auteur. A l'égard de cette dénomination de famille, nous rappelons ce que nous avons dit aux Hétéromérés (page 187), qu'elle n'est pour nous que la réunion de plusieurs coupes formées aux dépens d'un grand genre. Ainsi, dans les Curculionides les véritables familles seraient formées avec les genres *Bruchus*, *Attelabus*, *Brentus*, *Brachycerus*, *Lixus*, *Rhynchænus*, etc. C'est ce que Schœnherr a déjà fait; mais ce que nous appelons famille correspond aux divisions de cet auteur. Le nombre trop petit des espèces de Curculionides que nous avons à présenter, nous empêche de mentionner ces divisions : nous nous contenterons de faire suivre les genres, sans faire connaître les coupes dans lesquelles ils viennent se placer.

2. Ce genre, quoique hétéromèré par les tarses, a trop d'affinité avec les Anthribes pour en être éloigné : c'est encore une preuve de l'insuffisance du système des tarses adopté aujourd'hui, et qui devient de plus en plus inadmissible, après avoir d'abord été si utile.

la première vers le milieu, l'autre sur l'angle postérieur; deux autres à la hauteur des deux premières, sur le milieu du corselet et placées en travers, et enfin une septième, beaucoup plus grande que les autres et de forme triangulaire, sur le prolongement postérieur. Écusson transversal, bilobé en arrière, revêtu de poils blanchâtres. Élytres parcourues par des stries longitudinales profondes, dans lesquelles on aperçoit des points enfoncés: les intervalles qui existent entre les stries sont plus finement ponctués que le corselet: le duvet qui revêt les élytres est un peu blanchâtre et forme plusieurs petites taches qui ressortent sur le fond noir des élytres, mais qui sont placées assez irrégulièrement: la suture en particulier est bordée de semblables poils. Pygidium revêtu d'un duvet d'un blanc légèrement roussâtre: celui qui recouvre l'abdomen et les pattes est plus court et un peu plus foncé. Les pattes sont noires, à l'exception des tarses, des jambes et de l'extrémité des cuisses de la première paire.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

Obs. Cette espèce est assez voisine du *B. variegatus* Germ. Ins. Spec. nov. p. 181, n.° 300; mais elle en diffère essentiellement par ce qu'elle n'a de ferrugineuse que la moitié des deux pattes de devant, au lieu des deux premières paires en entier. La présence d'une tache de poils blancs en arrière du corselet, l'absence de poils bruns en forme de bande sur la suture, nous paraissent l'en distinguer suffisamment.

422 BRUCHUS CISTI Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 400, n.° 26. — Panz. Faun. Germ. 66, tab. 12. — Oliv. Coléopt. IV, 79, p. 22, n.° 30, pl. 3, fig. 30, a b.

Hab. Sur les ombellifères au mois de Mai.

423 APION FRUMENTARIUM Fabr. (*Curculio frumentarius*) Syst. Eleuth. II, p. 427, n.° 59. — Oliv. Coléopt. V, 81, p. 33, n.° 47, pl. 3, fig. 47.

Hab. Sur les fleurs en Juin.

424 APION VIOLACEUM Gyllenh. Ins. Suec.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

425 BRACHYCERUS UNDATUS Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 414, n.° 12. — Oliv. Coléopt. V, 82, p. 50, n.° 11.

Hab. Cet insecte est le premier que nous ayons pris sur la terre classique du Péloponèse; il se trouve sous les pierres dès la fin de Février aux environs de Navarin.

426 BRACHYCERUS OVATUS Br. — Niger, indumento vestitus ferrugineo, veluti argilloso; capite thoraceque late punctatis; elytris brevibus, subovatis, laxe reticulatis,

sinuato-costatis, supra et lateribus ad apicem tuberculis crassis instructis. — Long. 12 millim., lat. 7. — (Voyez notre Pl. XLII, fig. 1.)

Descr. Noir, entièrement recouvert en dessus d'une espèce de poussière d'un brun rougeâtre. Tête marquée en avant des yeux de quelques gros points enfoncés; yeux surmontés d'un rebord ponctué aussi. Corselet transversal, muni de chaque côté d'un gros tubercule, très-largement ponctué et creusé de trois profondes impressions placées en travers. Élytres rétrécies et arrondies à la base, sinuées latéralement, surtout à l'extrémité, en ovale raccourci : chacune d'elles est surmontée d'une côte sinuée assez large, qui se termine vers l'extrémité en trois gros tubercules : la suture est bordée elle-même de deux côtes sinuées moins élevées et non tuberculeuses : toute la surface des élytres est marquée d'une réticulation très-forte qui affecte une direction transversale plutôt que longitudinale. Dessous du corps et pattes parsemés de points enfoncés larges et peu serrés; jambes et tarses garnis d'épines très-grêles.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

Obs. La forme ovalaire des élytres et leur peu de longueur empêchent de confondre cette espèce avec le *B. undatus;* d'ailleurs la réticulation très-forte et la côte sinuée de ces mêmes élytres l'en éloigneraient quand la forme serait la même.

427 BRACHYCERUS JUNIX Herbst. — Niger, argillæ indumento ferrugineo indutus; capite inter oculos profunde impresso; thorace quadricostato, lateribus valde tuberculato; elytris abbreviatis, rotundato-ovatis, sinuato-costatis, costis nodulosis. — Long. 9 millim., lat. 6.

Descr. Entièrement couvert d'une poussière rougeâtre, sous laquelle le corps est noir. Tête profondément impressionnée entre les yeux; ceux-ci munis d'un rebord très-élevé; une impression ovalaire et peu profonde entre les antennes; celles-ci courtes, atteignant au plus l'extrémité de la trompe. Corselet court, muni sur les côtés d'un très-gros tubercule, marqué en dessus de deux côtes longitudinales très-fortes, de chaque côté desquelles on en voit une autre plus faible et plus courte : toutes ces côtes séparent trois impressions très-profondes, placées sur le devant du corselet : la surface de celui-ci et celle de la tête sont un peu rugueuses. Élytres courtes, larges, bombées, arrondies à l'angle externe, surmontées de côtes longitudinales sinueuses, élevées çà et là en forme de nœuds et communiquant entre elles par des rugosités transversales et irrégulières : les nœuds de la côte latérale des élytres sont beaucoup plus forts que ceux des côtes internes. Bord latéral des élytres rugueux, ainsi que les côtés du

corselet. Abdomen largement ponctué. Cuisses lâchement et finement ponctuées; les jambes un peu plus fortement.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

Obs. Cette espèce est répandue dans les collections sous le nom de *B. junix* Herbst. Coleopt VII, pag. 88, n.° 11. Nous avons cru utile de reproduire sa description, parce qu'elle est imprimée en allemand dans l'ouvrage cité.

428 SITONA HISPIDULA Fabr. (*Curculio hispidulus*) Syst. Eleuth. II, p. 526, n.° 111. — Herbst. Coleopt. VI, tab. 87, fig. 14.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

429 POLYDROSUS ARMIPES Schœnh. *ined.* — Squamulis minutis, levissime virescentibus vestitus; capite, thorace et scutello squamulis deauratis; capite lato; femoribus incrassatis ad apicem intus spinosis; pedibus, palpis et antennis omnino, nisi clava, pallide ferrugineis. — Long. 6 millim., lat. 2⅓. — (Voyez notre Pl. XLII, fig. 2.)

Descr. Tout l'insecte, à l'exception des pattes et des antennes, est revêtu d'écailles vertes, qui présentent un reflet doré le long de la suture, ainsi que sur la tête et le corselet. Tête tout au plus deux fois aussi longue que large, vaguement impressionnée entre les yeux, et surmontée dans cette impression d'un petit sillon longitudinal; palpes et la plus grande partie des antennes d'un rougeâtre clair, l'extrémité du troisième article de ces dernières et la massue d'un brun foncé. Corselet court, un peu plus long seulement que la moitié de la tête, légèrement étranglé près du bord antérieur. Écusson entièrement revêtu d'écailles dorées. Élytres parcourues par de faibles stries ponctuées : les écailles vertes qui les couvrent sont infiniment petites et plus pâles sur les bords latéraux : l'extrémité des élytres est carrée, mais point avancée ni recourbée en dehors. Dessous du corps revêtu d'écailles comme le dessus. Pattes d'un rougeâtre clair, revêtues d'un duvet soyeux assez long; toutes les cuisses fortement renflées, munies d'une épine en dedans vers l'extrémité; la ponctuation des jambes est extrêmement fine et à peine perceptible.

Hab. Sur les fleurs au mois de Mai.

Obs. Cette espèce s'éloigne de toutes les autres du même genre par ses cuisses épineuses; elle va paraître dans l'ouvrage de M. Schœnherr sur les Curculionides, sous le nom que nous lui avons conservé.

430 POLYDROSUS MICANS Fabr. (*Curculio*) Syst. Eleuth. II, p. 519, n.° 75. — Oliv. Coléopt. V, 83, p. 367, n.° 44, pl. 3, fig. 30, a b.

Hab. Sur les fleurs en Juin.

431 PHYLLOBIUS CELADONIUS Br. — Squamulis numerosissimis viridi-nitidissimis vestitus, pube flavescenti subrigida hirtus; antennis pedibusque flavis; thorace subgloboso, antice emarginato; elytris ad apicem attenuatis. — Long. 5 millim., lat. 1 ⅔. — (Voyez notre Pl. XLII, fig. 3.)

Descr. Tout l'insecte est couvert de petites écailles d'un vert très-brillant et même un peu doré, et revêtu d'un duvet jaunâtre peu serré et raide, plus long sur les élytres que sur le reste du corps. Tête marquée dans toute sa longueur d'une impression peu profonde, mais assez large; antennes d'un jaune un peu rougeâtre, revêtues d'un duvet raide et jaune, et couvertes sur leur premier article seulement de petites écailles dorées. Corselet un peu globuleux, échancré au milieu de son bord antérieur et surmonté à son milieu d'une ligne longitudinale extrêmement faible. Écusson entièrement recouvert d'écailles brillantes. Élytres alongées, cylindriques, un peu rétrécies à l'extrémité, vers laquelle elles s'amincissent insensiblement depuis la base : elles sont parcourues par de légères stries ponctuées et par des lignes longitudinales de points enfoncés profonds et rapprochés qui alternent avec les stries, et comme elles sont plus profondes, on les prendrait d'abord pour les stries elles-mêmes. Dessous du corps revêtu d'écailles comme le dessus. Les cuisses présentent aussi ces mêmes écailles, mais dans les parties qui en sont dégarnies on voit que leur couleur est jaune, ainsi que tout le reste des pattes; de même que les antennes, les pattes sont revêtues d'un duvet roussâtre.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

432 PHYLLOBIUS BETULÆ Fabr. (*Curculio*) Syst. Eleuth. II, p. 543, n.° 216.
Hab. Sur les fleurs à la fin de Mai.

433 PHYLLOBIUS VARIUS Br. — Obscure fuscus, crebre punctatus, pube cinereo-flavescente hirtus; thoracis lateribus, scutello et elytrorum maculis transversis vix distinctis albicantibus; pectore subtus squamulis viridi-micantibus vestito; tibiis tarsisque et antennis omnino, nisi clava et articuli primi apice, fulvis. — Long. 4 ½ millim., lat. 1 ⅔.

Descr. Tête assez fortement ponctuée, ou même chagrinée, marquée d'une impression longitudinale profonde entre la base des antennes et les yeux, et noire, revêtue d'un duvet couché assez court qui lui donne une teinte grisâtre; antennes d'un rougeâtre obscur, ponctuées et revêtues de poils roux; l'extrémité du premier article et la massue des antennes d'un brun foncé; cette massue est revêtue de poils blancs dans sa dernière moitié, et son extrémité est un peu rougeâtre. Corselet globuleux, droit à son bord antérieur, ponctué et chagriné comme la tête, et revêtu de la même manière de petits poils d'un gris roussâtre : chacun de

ses côtés est occupé dans toute sa longueur par une bande assez large de petites écailles blanchâtres : un sillon longitudinal peu élevé le parcourt dans son milieu. Écusson entièrement revêtu de poils blanchâtres. Élytres larges, parallèles, prolongées à l'extrémité et légèrement infléchies en dehors, sillonnées de stries longitudinales assez profondes, formées par des points enfoncés rapprochés : les intervalles de ces stries sont chagrinés comme la tête et le corselet : outre le duvet grisâtre qui les recouvre, les élytres sont ornées de petites écailles blanchâtres, disposées de manière à former des taches ou espèces de bandes transversales peu distinctes, depuis la base jusqu'à l'extrémité, qui varient agréablement le fond brun de leur couleur. Dessous du corps noir, orné de petites écailles d'un vert pâle et un peu brillant; ventre revêtu seulement de quelques poils gris. Pattes entièrement garnies de poils de cette dernière couleur; cuisses brunes, jambes et tarses fauves; la base des jambes et l'avant-dernier article des tarses bruns.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

434 OTIORYNCHUS IMPRESSIPENNIS Br. — Niger; rostro profunde bisulcato; thorace tuberculis numerosis instructo; elytris longitudinaliter punctato-striatis, punctis profundioribus; interstitiis striarum seriatim albo-villosis. — Long. 12 millim., lat. 6. — (Voyez notre Pl. XLII, fig. 12.)

Descr. Noir; tête profondément creusée de deux sillons longitudinaux depuis l'origine des yeux jusqu'à l'extrémité de la trompe, et là les deux sillons s'écartent obliquement l'un de l'autre : tout le dessus de la tête parsemé de points enfoncés larges et profonds : ses côtés légèrement ridés et la partie située derrière les yeux lisse, marquée seulement de quelques petits points enfoncés; antennes revêtues de quelques poils roussâtres, ceux de la massue plus clairs et légèrement jaunâtres. Corselet à peine plus large que long, droit en avant et en arrière, arrondi sur les côtés, et surmonté de tubercules lisses, gros et rapprochés, d'entre lesquels sortent quelques poils courts et blanchâtres, comme on en voit aussi sur la tête. Élytres plus larges que le corselet, ovalaires, de la largeur du corselet à la base, arrondies à l'angle externe de la base et élargies immédiatement après : dans toute leur longueur elles sont parcourues par des stries longitudinales formées de points enfoncés très-profonds et peu arrêtés, ce qui donne à toutes les stries l'apparence d'autant de séries de tubercules : l'espace élevé qui sépare les stries est marqué d'une rangée de petits points, de chacun desquels part un petit poil raide et blanchâtre. Tout le ventre est garni de petits tubercules. Cuisses assez fortement ponctuées à la base, plus faiblement dans le reste de leur longueur; les jambes, assez fortement ponctuées vers

l'extrémité, sont revêtues au côté interne de poils bruns couchés et assez longs, et à l'extrémité, au côté externe, d'autres poils serrés et d'un roux brun.

Hab. Dans les plaines de la Morée pendant le mois d'Avril.

Obs. Une différence qui peut être attribuée aux sexes avec assez de vraisemblance, se remarque entre certains individus, les uns ayant, pour la même longueur, un millimètre de plus de largeur aux élytres.

435 LIPARUS PUNCTIPENNIS Br. — Niger, rostro tenuiter, thorace vero levissime punctatis; elytris crasse striato-punctatis, striis binis, costa subelevata separatis; interstitiis levissime punctatis. — Long. 15 millim., lat. 7 ½. — (Voyez notre Pl. XLII, fig. 8.)

Descr. D'un noir peu luisant. Tête parsemée de points enfoncés assez larges et peu serrés, beaucoup plus petits vers le corselet; un gros point enfoncé se remarque entre les yeux; antennes revêtues à l'extrémité d'un court duvet blanchâtre. Corselet marqué sur les côtés de quelques dépressions, très-finement ponctué : les points sont très-écartés entre eux et beaucoup plus larges sur le bord antérieur que dans tout le reste de la surface du corselet. Écusson extrêmement petit et lisse. Élytres en ovale raccourci, parcourues par des stries longitudinales que forment de gros points enfoncés : ces stries sont rapprochées deux à deux, et chaque paire est séparée de la voisine par une côte assez prononcée : les points qui forment les stries sont très-peu arrêtés dans leur contour, et toute la surface des élytres est parsemée d'autres points extrêmement petits et peu serrés, disposés presque en séries longitudinales dans les intervalles qui séparent les stries. Dessous du corps largement ponctué : la ponctuation des derniers segmens de l'abdomen beaucoup plus faible. Pattes couvertes d'une ponctuation serrée et assez profonde, surtout les jambes : le côté interne de celles-ci et le dessous des tarses revêtus de poils roussâtres. Les côtés du corselet et les bords latéraux des élytres sont légèrement tuberculeux, mais les tubercules sont fort rapprochés entre eux.

Hab. Sous les pierres au commencement de Mars et en Avril dans les campagnes.

436 LIPARUS GRÆCUS Br. — Niger; rostro tenuiter, thorace quam levissime punctatis; thorace antice emarginato; elytris ovatis, leviter punctato-striatis; interstitiis levissime punctatis. — Long. 16 millim., lat. 8. — (Voyez notre Pl. XLII, fig. 9.)

Descr. Noir comme le précédent. Tête finement ponctuée, marquée entre les yeux d'une petite impression ovalaire. Corselet couvert d'une ponctuation très-fine, un peu plus grossière sur les bords : il est un peu échancré au milieu de son bord antérieur, ce qui se remarque à peine dans l'espèce précédente : sa

forme est en général plus alongée, ainsi que celle des élytres. Celles-ci sont ovalaires, rétrécies à l'extrémité, peu élargies à leur milieu, parcourues par des stries longitudinales très-faibles, rapprochées par paires comme dans le précédent : les points qui forment les stries sont tous irréguliers : les intervalles des stries ne sont pas relevés en côtes et sont marqués d'une ponctuation très-fine, entre laquelle on remarque une de ces légères rugosités qui se rendent d'un point vers tous les points voisins. Dessous du corps assez fortement ponctué, ainsi que les pattes.

Hab. Avec le précédent.

Obs. Cette espèce est plus alongée dans toutes ses proportions que le *L. punctipennis*; elle a le corselet plus échancré, les stries des élytres sont moins profondes et la ponctuation du corselet est beaucoup plus faible encore.

437 PHYTONOMUS VARIEGATUS Br. — *P. austriacus* Megerl. *ined.* — Leviter punctatus, villosus, cinereo et rufo-variegatus; antennis pallide ferrugineis; thorace cinereo-trivittato; elytris profunde punctato-striatis, maculis nigricantibus in interstitiis alternis seriatim dispositis. — Long. 8 millim., lat. 4.

Descr. Trompe assez fortement ponctuée et noire, revêtue en partie de poils d'un gris blanchâtre : ces poils recouvrent aussi le milieu de la tête, tandis que les côtés, qui sont ferrugineux, sont garnis d'un duvet roux : de plus, tous ces poils sont couchés et dirigés en avant; antennes d'un brun rougeâtre assez clair, avec la massue noirâtre : dans toute leur longueur elles sont revêtues de poils d'un jaune roux. Corselet à peu près aussi long que large, couvert d'une ponctuation très-serrée, d'un brun foncé ou clair, selon les individus, revêtu en partie de poils gris et en partie de poils jaunes, tous couchés comme ceux de la tête et dirigés en arrière : outre les poils gris qui ressortent çà et là sur le fond roux des autres, quelques-uns de la même couleur forment, tant sur le milieu que sur les côtés du corselet, trois bandes longitudinales de peu de largeur. Écusson petit, triangulaire et noir. Élytres en ovale raccourci, élargies après l'angle de la base, qui est arrondi, peu rétrécies à l'extrémité : elles sont parcourues par des stries longitudinales que forment des points enfoncés profonds et assez rapprochés : les intervalles de ces stries sont très-finement ponctués; des poils couchés gris et roux forment des nuances variées sur toute leur surface, mais de plus on distingue de petites taches noirâtres, de forme à peu près carrée, placées en séries longitudinales dans l'intervalle d'une strie à l'autre, mais qui ne se retrouvent que de deux en deux stries, à partir de la suture; le fond de la couleur des élytres est un brun plus ou moins foncé comme le corselet. Un duvet en partie roux et en partie gris revêt tout le dessous du corps; les pattes sont garnies de poils gris et nuancées de petites taches roussâtres.

Hab. Sur les fleurs au mois de Juin.

438 PHYTONOMUS MELES Fabr. (*Curculio*) Syst. Eleuth. II, p. 523, n.° 97. — Herbst. (*Curculio*) Coleopt. VI, p. 522. — *Rhynchænus trifolii* Gyllenh. Ins. Suec. IV, p. 572, n.° 40.

Hab. Avec le précédent.

439 PHYTONOMUS VARIABILIS Herbst. (*Curculio*) Coleopt. VI, p. 263, n.° 232, tab. 80, fig. 1.

Hab. Sur les fleurs en Mai.

440 PHYTONOMUS MALI Fabr. (*Curculio*) Syst. Eleuth. II, p. 542, n.° 213. — Oliv. (*Curculio*) Coléopt. V, 83, p. 413, n.° 506, pl. 26, fig. 384.

Hab. Sur les plantes en Mai.

441 PHYTONOMUS NIGRIROSTRIS Fabr. (*Rhynchænus*) Syst. Eleuth. II, p. 448, n.° 53. — Oliv. (*Rhynchænus*) Coléopt. V, 83, p. 140, n.° 98.

Hab. Avec le précédent.

442 PHYTONOMUS AURO-LINEATUS Br. — Sericeo et flavo-villosus; rostro nigro; antennis, tibiis, femoribus supra et tarsis apice ferrugineis; antennarum clava cinerea; thoracis linea media longitudinali squamoso-aurea, utrinque fusco (villis deficientibus) marginata; elytris utrinque ad marginem fasciis 2 approximatis, nudis, fuscis. — Long. 3 ⅓ millim., lat. 1 ⅔. (Voyez notre Pl. XLII, fig. 6.)

Descr. Tête noire, assez fortement ponctuée, revêtue depuis la base jusqu'à l'insertion des antennes de poils couchés, assez longs et d'un jaune soyeux; antennes d'un brun rougeâtre clair, avec la massue noirâtre, revêtue d'un duvet blanchâtre. Corselet court, transversal, élargi et presque tuberculeux sur les côtés, revêtu comme la tête d'un duvet épais d'un jaune soyeux, et orné dans toute sa longueur, au milieu, d'une ligne longitudinale de petites écailles dorées: de chaque côté de cette ligne le corselet est noirâtre dans toute sa longueur, surtout en arrière, et cette teinte est due à l'absence de poils: de semblables écailles dorées se remarquent aussi sur la tête en arrière. Écusson triangulaire, entièrement couvert de poils jaunes. Élytres alongées, parallèles, arrondies à l'extrémité, plus larges que le corselet à sa base, mais de même largeur que lui à son milieu, enfin, un peu aplaties: quelques stries longitudinales peu profondes les parcourent dans toute leur longueur, et le même duvet jaune que sur la tête et le corselet, les revêt partout, excepté à la base de chaque côté de l'écusson et sur les bords latéraux, où l'on distingue deux bandes longitudinales, dont l'intérieure est la plus courte, qui se réunissent à l'extrémité: ces parties non revêtues de poils sont brunes; outre le duvet jaune on distingue çà et là quelques poils raides et noirs un peu dirigés en arrière. Dessous du corps velu et jaunâtre. Cuisses noires, brunes en dessus et revêtues de poils jaunâtres, ainsi

que les jambes et les tarses; ces deux dernières parties d'un ferrugineux clair, à l'exception de la base des tarses.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

443 CLEONIS OBLIQUA Fabr. (*Curculio obliquus*) Syst. Eleuth. II, p. 516, n.° 58. — Oliv. (*Lixus*) Coléopt. V, 83, p. 263, n.° 274, pl. 30, fig. 445, a b.

Hab. A terre, au mois de Mars, et de nouveau au commencement d'Octobre.

444 CLEONIS ALTERNANS Oliv. (*Lixus*) Coléopt. V, 83, p. 251, n.° 257, pl. 24, fig. 332. — Herbst. (*Curculio*) Coleopt. VI, tab. 65, fig. 2.

Hab. Comme le précédent.

445 LIXUS FERRUGATUS Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 500, n.° 8. — Oliv. Coléopt. V, 83, p. 245, n.° 247.

Hab. Sur les fleurs des chardons en Mai.

446 LIXUS BICOLOR Panz. (*Curculio*) Faun. Germ. 18, tab. 4. — Oliv. (*Lixus*) Coléopt. V, 83, p. 244, n.° 245, pl. 30, fig. 460, a b c.

Hab. Comme le précédent.

447 LIXUS FILIFORMIS Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 501, n.° 15. — Oliv. Coléopt. V, 83, p. 246, n.° 248, pl. 16, fig. 198, a b.

Hab. Comme le précédent.

448 PACHYCERUS SCABROSUS Schœnh. *ined.* — Dense reticulatus; thorace punctis latioribus consperso; elytris crasse punctato-striatis; rostro longitudinaliter unicostato; thorace lateribus elytrisque supra et marginibus pilis albido-flavis aut rufescentibus maculatis; corpore subtus pedibusque albido-villosis. — Long. 14 millim., lat. 5.

Descr. Tout l'insecte est noir, revêtu de poils d'un blanc jaunâtre, disposés par taches irrégulières : ces taches sont placées sur deux rangées longitudinales sur les élytres, de chaque côté de la suture; les côtés du corselet, tout le dessous du corps et les pattes en sont garnis : quelques petites taches formées par les mêmes poils se remarquent sur le bord latéral des élytres. Tête grossièrement ponctuée, ou même rugueuse, garnie de poils d'un blanc jaunâtre ou roux, mais peu serrés et plus longs que ceux du reste du corps; trompe creusée de chaque côté dans sa longueur et surmontée à son milieu d'une côte longitudinale qui fait place à un sillon vers l'extrémité; antennes revêtues d'un duvet soyeux grisâtre. Corselet marqué de points fort larges et irréguliers, et de rugosités assez faibles entre les points : sa partie supérieure revêtue çà et là de poils roux. Élytres un peu plus larges à la base que le corselet, parcourues dans leur longueur par des stries longitudinales de gros points enfoncés, qui se réunissent deux à deux au-delà

d'un tubercule placé un peu avant l'extrémité: la surface des élytres entièrement couverte de rugosités assez fines qui affectent une disposition transversale. Les poils qui revêtent les jambes sont plus longs que ceux de l'abdomen et un peu moins serrés; les tarses sont garnis en dessous de poils roux.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

Obs. Cet insecte doit être décrit dans l'ouvrage de M. Schœnherr sur les Curculionides; nous lui avons conservé le nom que lui a assigné cet auteur, afin d'éviter un double emploi.

449 RHINOCYLLUS PLANIFRONS Br. — Niger, sat crebre punctatus; elytris leviter punctato-striatis, striis ad apicem profundioribus; rostro ante oculos subdilatato, plano; capite, thorace elytrisque luteo-lanuginosis, maculis pilorum cinerescentium variegatis. — Long. 6 millim., lat. 3.

DESCR. Tête élargie et aplatie en avant des yeux, assez fortement ponctuée, noire et revêtue d'un duvet court et jaune; antennes d'un brun foncé, garnies de poils grisâtres, ceux de la massue un peu jaunâtres. Corselet plus large que long, plus étroit en avant qu'en arrière, prolongé au milieu du bord postérieur en place de l'écusson, assez fortement ponctué, couvert de poils couchés et jaunes, et orné de quelques taches de poils blancs, dont deux en avant près du bord antérieur, et deux autres, un de chaque côté, sur les bords latéraux. Élytres plus larges que le corselet, alongées, parallèles, peu bombées, arrondies à l'extrémité: des stries formées de points enfoncés profonds et serrés les parcourent dans toute leur longueur: les intervalles de ces stries sont ponctués d'une manière extrêmement fine, et à l'extrémité elles acquièrent beaucoup de profondeur et les points cessent d'être visibles; le fond des élytres est noir comme celui du corselet, et de même que ce dernier elles sont revêtues d'un duvet jaune, mais beaucoup moins abondant; aussi les taches de poils blanchâtres que l'on aperçoit çà et là ressortent bien plus sur le fond noir des élytres que sur la couleur des poils qui les couvrent. Dessous du corps entièrement garni d'un duvet gris jaunâtre, ainsi que les pattes; ces dernières ont les cuisses seules noires, les jambes et les tarses ayant une teinte de roux ferrugineux.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

450 LARINUS SUBCOSTATUS Br. — Niger, crebre punctatus, luteo pulvere maculas quasdam fingente conspersus; elytris haud profunde punctato-striatis, costa longitudinali ad medium elevata instructis. — Long. 20 millim., lat. 8½. — (Voyez notre Pl. XLII, fig. 10.)

DESCR. Tête ponctuée irrégulièrement, beaucoup moins grossièrement que la trompe; cette dernière enfoncée entre les yeux et surmontée d'une petite côte

élevée depuis les yeux jusque vers la moitié de sa longueur : son extrémité n'est plus rugueuse, mais très-finement ponctuée : elle est noire en entier, ainsi que la tête; les antennes sont de la même couleur, avec un cercle de poils assez longs, serrés et blanchâtres, à l'extrémité de chaque article de la massue. Corselet court, conique, légèrement sinué vers les bords antérieurs et postérieurs, surmonté au milieu d'une côte longitudinale dans sa première moitié seulement : toute sa surface assez fortement rugueuse et les intervalles des rugosités finement ponctués. Écusson triangulaire, élevé à son milieu. Élytres couvertes de stries longitudinales formées de points enfoncés assez profonds : entre la troisième et la quatrième, à partir de la suture, est une côte longitudinale transverse, s'étendant jusque vers le tiers postérieur, où elle se termine en un léger renflement, sur lequel les stries se détournent un peu, puis reviennent se réunir de deux en deux jusqu'à l'extrémité : les intervalles des stries sont finement rugueux en travers. Le corselet et les élytres sont noirs, recouverts d'une poussière ou duvet grossier de couleur jaune; la tête est de la même couleur et revêtue de la même poussière, ainsi que le dessous du corps et les pattes, qui sont finement ponctuées.

Hab. En grand nombre sur une des plus grosses espèces de *Cynara* au mois de Juin.

451 LARINUS CYNARÆ Fabr. (*Curculio*) Syst. Eleuth. II, p. 441, n.° 14. — Oliv. (*Lixus*) Coléopt. V, 83, p. 273, n.° 290, pl. 21, fig. 272, et pl. 9, fig. 101, a b.

Hab. Sur les fleurs des chardons qui hérissent les plaines de la Morée à la fin de Mai.

452 ANTHONOMUS AVARUS Fabr. (*Rhynchænus*) Syst. Eleuth. II, p. 488, n.° 233. — Oliv. (*Rhynchænus*) Coléopt. V, 83, p. 230, n.° 226, pl. 22, fig. 310.

Hab. Sur les fleurs en Mai.

453 TYCHIUS ELEGANS Br. — Niger; rostro longitudinaliter costis pluribus instructo; thorace dense tuberculato; elytris profundius punctato-striatis, maculis 3 et fascia transversa squamularum albicantium ornatis. — Long. 8 millim., lat. 3 ½. — (Voyez notre Pl. XLII, fig. 11.)

Descr. Noir; tête creusée de points enfoncés assez profonds et serrés; trompe ponctuée comme la tête, surmontée dans sa longueur de plusieurs côtes lisses qui ne se rendent pas jusqu'à l'extrémité : cette dernière partie est plate; d'un brun rougeâtre, finement ponctuée; antennes brunes, revêtues de quelques poils roussâtres, surtout à l'extrémité, qui est un peu ferrugineuse. Corselet suborbiculaire, un peu plus large que long, entièrement tuberculeux et rugueux (les rugosités se rendant d'un tubercule à l'autre), et revêtu de poils courts, jaunâtres,

assez rares. Écusson en cœur, tout couvert de petites écailles blanches. Élytres plus larges que le corselet, un peu élargies au milieu, rétrécies à l'extrémité, assez bombées, parcourues par des stries longitudinales qui forment des points enfoncés longs, rapprochés et profonds : les intervalles des stries sont assez légèrement chagrinés; de petites écailles blanchâtres forment sur chaque élytre quatre taches ainsi disposées : une à l'angle extérieur de la base, de forme à peu près arrondie; une seconde, au-delà du milieu, occupant en travers presque toute la largeur de l'élytre; une troisième, arrondie, placée vers l'extrémité, et enfin une autre, très-petite, à l'extrémité même. Dessous du corps ponctué; de chacun des points sort un petit poil blanchâtre comme sur le corselet. Pattes ponctuées et garnies également de petits poils blanchâtres.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

454 TYCHIUS HORDEI Br. — Niger, punctatus; corpore lateribus et subtus squamulis aut pilis rigidis albicantibus vestito; elytris profunde punctato-striatis, interstitiis rugosis; antennis pedibusque ferrugineis. — Long. 2-3 $^1/_4$ millim., lat. 1 $^1/_4$ - 3 $^1/_4$.

DESCR. Noir; tête et trompe assez finement ponctuées; antennes d'un brun rougeâtre, garnies de quelques poils roux. Corselet fortement élargi sur les côtés, couvert de points enfoncés assez larges et peu serrés, revêtu sur les bords latéraux de quelques petits poils blancs, presque écailleux. Écusson fortement ponctué. Élytres à la base de même largeur que le milieu du corselet, se rétrécissant ensuite jusqu'à l'extrémité; leur surface couverte de stries profondes que forment des points enfoncés et alongés, et dont les intervalles sont chagrinés : les bords latéraux des élytres présentent dans toute leur longueur des plaques de poils blancs semblables à ceux du corselet; leur extrémité est un peu rougeâtre. Dessous du corps largement ponctué et revêtu de poils blanchâtres peu serrés. Pattes couvertes des mêmes poils et d'un brun rougeâtre assez clair, comme les antennes; l'extrémité des cuisses seule noirâtre : jambes et tarses garnis d'un duvet soyeux et jaune, et non plus de petits poils raides et blancs.

Hab. Sur les plantes au mois de Mai.

Obs. Selon M. Chevrolat, cet insecte vit en France dans l'*hordeum murinum*.

455 MYORHINUS LEPIDUS Br. — Niger, squamulis lepide viridibus vestitus; thorace valde punctato; elytris latis, inflatis, profunde punctato-striatis, interstitiis elevatis; antennarum articulo 1.° ferrugineo. — Long. 4 millim., lat. 2.

DESCR. Noir, entièrement revêtu de petites écailles d'un vert brillant; yeux séparés seulement par un léger sillon; antennes brunes, garnies de poils d'un gris brun : le premier article un peu rougeâtre, ceux de la massue grisâtres, à cause des poils qui les recouvrent. Corselet court, peu élargi sur les côtés, for-

tement ponctué sous les écailles. Élytres de la largeur du corselet à la base, élargies ensuite pour ne se rétrécir qu'à l'extrémité, très-renflées, parcourues par des stries longitudinales profondes que forment de gros points enfoncés: les intervalles des stries élevés et formant des côtes lisses. Dessous du corps ponctué, écailleux. Pattes revêtues de petits poils et non plus d'écailles, mais toujours de la même couleur verte: ces écailles disparaissent sur les jambes et les tarses, qui sont garnis de poils grisâtres; dessous des tarses couvert d'un duvet blanc et serré.

Hab. Sur les fleurs en Juin, dans les clairières où croissent beaucoup de plantes diverses. Environs de Mégalopolis (Arcadie).

456 CIONUS THAPSUS Fabr. (*Curculio*) Syst. Eleuth. II, p. 479, n.° 192. — Oliv. (*Curculio*) Coléopt. V, 83, p. 108, n.° 50, pl. 2, fig. 21, a b.

Hab. Sur les fleurs en Juin.

457 GYMNETRON HISPIDUS Br. — Niger, pube sericea hirtus; rostro medio sulcato, apice nudo; thorace dense punctato, lateribus solum hispidis; elytris profunde striatis, interstitiis sat dense punctatis. — Long. 6 millim., lat. 3.

Descr. Noir, entièrement revêtu, excepté le bout de la trompe et l'extrémité du corselet, de longs poils soyeux et un peu jaunâtres. Trompe marquée de quelques points enfoncés assez profonds et d'un léger sillon longitudinal, qui n'est guère sensible que vers le milieu. Corselet assez court, très-fortement ponctué. Élytres plus larges que le corselet, rétrécies à l'extrémité, un peu élargies au-dessous de l'angle externe de la base: leur surface, parsemée de points enfoncés assez profonds, mais peu serrés, est parcourue par de fortes stries longitudinales que les poils laissent à découvert, parce qu'ils sont insérés sur les points enfoncés qui couvrent les intervalles des stries. Le dessous du corps paraît, à travers les poils dont il est revêtu, assez fortement ponctué, et les pattes beaucoup plus finement. Les poils du dessous des tarses sont à peu près de la même couleur que ceux du reste du corps.

Hab. Sur les plantes au mois de Mai.

458 GYMNETRON LABILIS Herbst. (*Curculio*) Coleopt. VI, p. 244, n.° 208, tab. 77, fig. 12.

Hab. Avec le précédent.

459 TACHYERGES FULVITARSIS Br. — Niger, crebre punctatus; thorace medio rufo-univittato; elytris profunde punctato-striatis, fasciis 2 transversis cum scutello albicantibus et macula magna intra scutellum et fasciam anteriorem notatis; tibiis ferrugineis; antennis tarsisque pallidioribus. — Long. 3 millim., lat. 1 ½. — (Voyez notre Pl. XLII, fig. 4.)

Descr. Entièrement noir; tête fortement ponctuée, ainsi que la trompe dans toute sa longueur; antennes d'un jaune un peu rougeâtre, revêtues de poils jaunâtres, avec l'extrémité légèrement brune. Corselet fortement ponctué, revêtu au milieu d'une ligne longitudinale de poils roux. Écusson presque orbiculaire, entièrement couvert de poils blanchâtres. Élytres beaucoup plus larges que le corselet, trois fois environ plus longues que lui, parallèles, arrondies seulement à l'extrémité, où elles forment un angle rentrant à leur jonction : des stries assez profondes et formées de points enfoncés un peu alongés les parcourent dans toute leur longueur : les intervalles des stries sont finement chagrinés ; deux bandes étroites et sinueuses, que forment des poils blancs, traversent le dessus des élytres sans atteindre les bords, et se réunissent à la suture : la première est située vers le tiers antérieur et l'autre vers le tiers postérieur; entre l'écusson et la première bande on aperçoit une grande tache de poils roussâtres, qui couvre la suture et s'étend de chaque côté en remontant vers la base des élytres; cette tache couvre plus du tiers de leur largeur. Dessous du corps et pattes assez fortement ponctués, revêtus de poils roussâtres ; jambes d'un brun rougeâtre, tarses plus clairs, garnis en dessous de poils blancs.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

Obs. Cette espèce est très-voisine du *T. bifasciatus* Fabr.; elle n'en diffère que par la couleur des antennes, des jambes et des tarses : toutes ces parties sont noires dans l'espèce de Fabricius.

460 BARIDIUS ANGUSTUS Br. — Elongatus, cyaneus, capite subvirescente; rostro, antennis pedibusque fuscis; elytris striatis, interstitiis striarum serie unica punctorum minimorum notatis. — Long. 4 millim., lat. 1 ½. — (Voyez notre Pl. XLII, fig. 5.)

Descr. Tout l'insecte est d'un beau bleu, avec la tête d'un vert assez brillant, et quelquefois aussi le corselet. Tête finement ponctuée; trompe brune, ponctuée, revêtue de quelques poils courts, grisâtres; antennes de la couleur de la trompe et garnies de poils semblables. Corselet étroit, un peu plus large dans le tiers postérieur qu'en avant, un peu avancé au milieu vers l'écusson, couvert de points enfoncés serrés et assez profonds, et revêtu de quelques petits poils gris. Écusson petit, presque rond, un peu plus large cependant que long, impressionné au milieu. Élytres un peu plus larges que le corselet, alongées, un peu rétrécies à l'extrémité, parcourues par des stries longitudinales, entre lesquelles on aperçoit une rangée de très-petits points enfoncés, de chacun desquels sort un petit poil gris. Dessous du corps très-fortement ponctué; pattes d'un brun foncé, revêtues de poils grisâtres.

Hab. Sur les fleurs en Mai.

461 BARIDIUS VIRESCENS Br. — Subelongatus, obscure viridis; capite pedibusque nigris; elytris striatis, interstitiis striarum serie duplici punctorum minimorum notatis. — Long. 4 ¼ millim., lat. 1 ¾.

Descr. Cette espèce se rapproche de la précédente, mais elle est un peu plus large; on distingue sur le milieu du corselet, dans toute sa longueur, une ligne tout-à-fait lisse, et entre chaque strie des élytres une rangée de petits points doubles; l'abdomen est finement ponctué; la tête, la trompe et les pattes sont noires; tout le reste d'un vert foncé.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

462 BARIDIUS TIMIDUS Oliv. (*Rhynchænus*) Coléopt. V, 83, p. 146, n.° 107, pl. 27, fig. 401. — *Calandra nitens* Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 436, n.° 35.

Hab. En Mai sur les fleurs.

463 CEUTORYNCHUS SCUTELLARIS Br. — Nigricans, punctatus; thorace fusco-univittato; elytris haud profunde striatis, sericeo-villosis, apice tuberculis numerosis instructis, macula ad scutellum fulva; corpore subtus fulva pube consperso; tarsis rufis. — Long. 4 millim., lat. 2. — (Voyez notre Pl. XLII, fig. 7.)

Descr. Le fond de la couleur de l'insecte est un brun foncé, presque noir. Tête fortement ponctuée ou rugueuse; trompe ponctuée dans toute sa longueur et parcourue par plusieurs lignes élevées; antennes brunes, garnies de quelques poils grisâtres, surtout à l'extrémité de la massue. Corselet plus étroit en avant qu'en arrière, en forme de cône tronqué, droit au bord antérieur, un peu étranglé après ce bord, faiblement avancé en arrière vers l'écusson : sa surface est creusée de points enfoncés profonds et serrés : une dépression assez forte se fait sentir dans toute sa longueur au milieu, et de chaque côté on aperçoit sur le bord latéral un renflement anguleux : quelques poils d'un jaune roux revêtent l'enfoncement longitudinal et forment une petite tache de chaque côté de celui-ci au-dessous du bord latéral. Élytres un peu plus larges que le corselet à leur base, à peu près de largeur égale jusque vers l'extrémité, où elles forment à leur jonction un angle rentrant : leur surface est assez plate et parcourue par des stries peu profondes, dans lesquelles on distingue des points enfoncés : un peu avant l'extrémité s'élève sur chaque élytre un petit tas de tubercules lisses : un court duvet soyeux revêt les élytres et leur donne une nuance légèrement jaunâtre : vers l'écusson se remarque une tache presque ronde de poils fauves. Écusson enfoncé, revêtu de poils noirs. Dessous du corps ponctué, entièrement couvert de poils fauves : une tache de poils roux, située sur les côtés du mésothorax, s'aperçoit en dessus avant l'angle externe de la base des élytres. Pattes garnies de

poils d'un soyeux jaunâtre; tarses d'un roux clair, revêtus en dessous de poils blancs.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

464 CEUTHORYNCHUS HORRIDUS Panz. (*Curculio*) Faun. Germ. n.° 9.

Hab. Sur les fleurs en Mai.

465 CEUTHORYNCHUS SULCICOLLIS Gyllenh. (*Rhynchænus*) Ins. Suec. IV, p. 594, n.° 134.

Hab. Comme le précédent.

466 CEUTHORYNCHUS GUTTULA Fabr. (*Rhynchænus*) Syst. Eleuth. II, p. 482, n.° 205. — Oliv. (*Rhynchænus*) Coléopt. V, 83, p. 213, n.° 204, pl. 23, fig. 325.

Hab. Comme le précédent.

467 CALANDRA GRANARIA Fabr. (*Curculio granarius*) Syst. Eleuth. II, p. 437, n.° 39. — Oliv. Coléopt. V, 83, p. 95, n.° 33.

Hab. En Mai et Juin sur les plantes.

FAMILLE DES XYLOPHAGES.

468 HYLESINUS BICOLOR Br. — Punctatus, sericea et brevissima pube hirtus; capite thoraceque et corpore infra nigris; elytris haud profunde punctato-striatis, cum pedibus fusco-ferrugineis; antennis paulo pallidioribus. — Long. 3 millim., lat. 1 $\frac{1}{4}$.

DESCR. Tête noire, assez finement ponctuée, surmontée dans sa longueur d'une faible carène longitudinale : le devant de la tête revêtu de quelques poils d'un soyeux jaunâtre; antennes ferrugineuses. Corselet finement ponctué, noir et un peu velu. Élytres de la largeur du corselet, alongées parallèles, parcourues par des stries longitudinales peu profondes, formées de points enfoncés : les intervalles des stries sont ponctués et revêtus d'un court duvet jaunâtre : la couleur des élytres est un brun un peu rougeâtre, avec la suture d'un brun foncé. Dessous du corps ponctué et velu; pattes de la couleur des élytres.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

469 TROGOSITA CARABOIDES Fabr. Syst. Eleuth. I, p. 151, n.° 6. — *T. mauritanica* Oliv. Coléopt. II, 19, p. 6, n.° 2, pl. 1, fig. 2, a b.

Hab. Pris une fois dans les bois charmans qui se trouvent entre Koubeh et Gargaliano.

FAMILLE DES CÉRAMBYCINS.

470 PRIONUS ORIENTALIS Oliv. Coléopt. IV, 66, p. 28, n.° 30, pl. 13, fig. 52.

Hab. Cet insecte a été trouvé dans la forêt de Koubeh par M. Duponchel, fils, médecin en chef de l'armée française en Morée; il fait partie de la collection de son père, qui a bien voulu nous le communiquer.

471 CALLICHROMA MOSCHATA Fabr. (*Cerambyx moschatus*) Syst. Eleuth. II, p. 266, n.° 2. — Oliv. (*Cerambyx*) Coléopt. IV, 67, p. 23, n.° 25, pl. 2, fig. 7, a b c.

Hab. Trouvé une seule fois dans une vallée sur la route de Mistra.

472 CALLICHROMA AMBROSIACA Stev. (*Cerambyx*) Mém. des nat. de Moscou, II, n.° 9.

Hab. Cette espèce se trouve au Caucase et en Morée, mais nous n'avons pas eu occasion de la rencontrer.

473 PURPURICENUS BORYI Br. — Niger, subhirtus; capite thoraceque granulosis; elytris profunde et densissime punctatis, sanguineis, fascia longitudinali lata, suturali apicem basinque ramulo attingente. — Long. 23 millim., lat. 8. — (Voyez notre Pl. XLIII, fig. 1.)

Descr. Noir; tête assez légèrement granulée, impressionnée transversalement entre les antennes : ces dernières très-finement ponctuées, couvertes d'un duvet noir, court et couché, dépassant un peu l'extrémité de chacun des articles. Corselet court, muni d'une épine latérale assez longue, forte et obtuse, étranglé postérieurement, marqué de deux très-gros points enfoncés, placés en travers un peu plus bas que le milieu : il est entièrement chagriné et plus fortement que la tête. Écusson en triangle alongé, ponctué et couvert de poils noirs. Élytres à la base de la largeur du corselet, y compris les épines latérales de celui-ci, un peu rétrécies au-dessus de l'angle huméral, puis élargies de nouveau vers l'extrémité, presque plates, légèrement échancrées à leur bord, entièrement couvertes de points enfoncés très-serrés, plus gros à la base et aux bords latéraux, et d'un rouge de sang, avec une large bande noire couvrant la suture et à peu près les trois quarts de leur largeur : cette bande commence au-dessous de l'écusson, qu'elle couvre en entier, puis atteint l'extrémité des élytres, vers laquelle elle envoie un petit prolongement. Dessous du corps et pattes finement ponctués et légèrement velus.

Hab. Nous avons trouvé cet insecte une seule fois dans un champ d'avoine au camp de Pétalidi, dans le golfe de Messénie, au mois de Mai.

474 PURPURICENUS AFFINIS Br. — Niger; capite thoraceque granulatis, fusco-pubescentibus; elytris profunde punctatis, sanguineis, macula suturali pone medium ad apicem nigra, in ipso apice ad margines dilatata. — Long. 19 millim., lat. 6.

Descr. Noir; tête légèrement chagrinée, enfoncée entre les yeux; antennes finement ponctuées et légèrement velues. Corselet presque aussi long que large, muni d'une épine latérale courte et obtuse, entièrement chagriné, surmonté d'une ligne longitudinale peu sensible, et assez légèrement impressionné en tra-

vers : il est revêtu, ainsi que la tête, d'un duvet brun roussâtre droit et assez serré. Écusson triangulaire, ponctué et velu. Élytres un peu plus larges que le corselet, y compris les épines latérales de celui-ci, légèrement rétrécies au-dessous de l'angle huméral, assez étroites, un peu bombées, faiblement échancrées à l'extrémité, couvertes de points enfoncés très-serrés et plus gros à la base et sur les parties latérales : elles sont d'un rouge de sang, avec une bande noire assez large, commune aux deux élytres, commençant au tiers de leur longueur, ne couvrant que la moitié des élytres, puis s'élargissant à l'extrémité jusqu'au bord extérieur et terminal, après avoir envoyé un petit prolongement dirigé en haut dans la partie rouge de l'élytre. Dessous du corps et pattes finement ponctués, noirs et un peu velus.

Hab. Dans les bois aux environs de Carithène, en Juin ; rare.

475 PURPURICENUS DESFONTAINII Fabr. (*Cerambyx*) Syst. Eleuth. II, p. 274, n.° 37. — Oliv. (*Cerambyx*) Coléopt. IV, 67, p. 128, n.° 174, pl. 23, fig. 183.

Hab. Nous n'avons pas trouvé cette espèce en Morée ; mais nous savons qu'elle y a été prise.

476 CERAMBYX MILES Bonel. *ined.?* — Niger ; thorace transverse valde rugoso ; elytris coriaceis ; antennarum baseos articulis apice nodosis ; cæterum *C. heros* esset Fabricii. — Long. 40 millim., lat. 12.

Descr. Cette espèce ressemble beaucoup au *C. heros*, Fabr. ; le principal et pour mieux dire le seul caractère que nous lui connaissions, c'est d'avoir les premiers articles des antennes forts et noueux à l'extrémité ; on peut remarquer aussi que les rugosités transversales du corselet sont plus fortes.

Hab. Nous avons trouvé cette espèce sur un très-beau chêne au pied de la montagne sur laquelle est situé le château de Colocotroni à Carithène.

Obs. Cet insecte a reçu trois noms différens, mais nous ne connaissons aucun ouvrage où il soit décrit. On le voit dans les collections sous le nom de *C. nodulosus*, Germ. Serait-il décrit dans quelqu'un des ouvrages de cet auteur ? Bonelli l'a appelé *C. miles* ; est-ce un nom inédit ? Il porte encore celui de *C. Welensii*, Meg., mais ce nom ne se trouve guère répandu.

477 CERAMBYX VELUTINUS Dej. *ined.* — Ater, sericeo subtiliter villosus ; tibiis infra tarsisque rufescentibus ; thorace crasse rugoso, dente laterali crasso, producto ; elytris latis, subparallelis. — Long. 43 millim., lat. 12.

Descr. C'est avec le *C. heros* que cette espèce a le plus de rapports : elle est proportionnellement plus large ; les antennes sont grêles comme dans le *C. heros*, et finement velues, avec les articles de l'extrémité un peu plus étroits et plus alongés ;

les tubercules latéraux du corselet sont plus gros, le dernier plus avancé; sa surface, au lieu d'être couverte de rugosités transversales, est parcourue par des élévations irrégulières et plus grossières, laissant voir une ligne médiane lisse et un peu élevée; deux fortes impressions la traversent dans sa largeur en avant et en arrière. Écusson bilobé. Élytres larges, légèrement renflées, très-peu rétrécies vers l'extrémité, très-finement rugueuses sur toute leur surface et surmontées de trois côtes longitudinales peu élevées, dont l'intérieure est courte et s'arrête à la suture au tiers antérieur de la longueur des élytres. La tête, le corselet, l'écusson et les élytres sont garnis, ainsi que les antennes, d'un court duvet d'un soyeux grisâtre et serré. Le dessous du corps en est même un peu plus fortement garni, ainsi que les pattes; le milieu des cuisses postérieures, les jambes et les tarses sont revêtus de poils plus longs et roux.

Hab. Aux environs de Marathonisi dans le golfe de Laconie à la fin de Juin.

478 CERAMBYX HEROS Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 270, n.° 21. — Oliv. Coléopt. IV, 67, p. 12, n.° 9, pl. 1, fig. 1.

Hab. En Juin, aux environs de Carithène.

479 CERTALLUM RUFICOLLE Fabr. (*Callidium*) Syst. Eleuth. II, p. 334, n.° 2. — Oliv. (*Callidium*) Coléopt. IV, 70, p. 19, n.° 22, pl. 2, fig. 27.

Hab. Sur les fleurs en Juin. Peu commun.

480 CLYTUS BOBELAYEI Br. — Obscure castaneus, punctatus; capite anterius flavo-hirto; thorace fasciis 2 transversis; elytris fasciis 2 et maculis 4 flavis; scutello cinerascente; corpore subtus albicante villoso; antennis, tibiis tarsisque flavescentibus. — — Long. 18 millim., lat. 7. — (Voyez notre Pl. XLIII, fig. 12.)

Descr. Tête finement chagrinée, noirâtre, marquée d'un petit trait longitudinal en avant et couvert à cette même partie de poils couchés, jaunâtres; palpes d'un brun foncé; antennes légèrement velues, fauves, avec le premier article brun. Corselet globuleux, tronqué en avant et en arrière, assez fortement ponctué, d'un brun noirâtre, avec deux bandes de poils jaunes dans toute sa largeur, lesquelles se réunissent de chaque côté, et des poils de même couleur le long du bord postérieur. Écusson arrondi, un peu plus large que long, garni de poils couchés, grisâtres et serrés, avec une ligne longitudinale lisse à son milieu. Élytres plus larges que le corselet, un peu étranglées au-dessous de l'angle de la base, diminuant insensiblement de largeur jusqu'à l'extrémité, où elles sont arrondies et forment avec la suture un petit angle rentrant : leur surface est finement chagrinée et surmontée d'une ou deux côtes longitudinales très-faibles : leur couleur est un brun foncé, orné d'un reflet soyeux dû à un duvet très-court : sur chaque élytre

on remarque deux bandes et trois taches de poils jaunes ainsi disposées : une tache large et ovale à la base; une bande irrégulière qui remonte obliquement vers la suture pour se réunir sous l'écusson à la bande correspondante de l'autre élytre, et forme ainsi la figure d'un chevron qui serait sinué à ses extrémités : au-dessous de cette bande on en voit une autre placée vers le milieu de l'élytre, mais elle est moins large, droite en avant, échancrée en arrière : cette bande est suivie d'un point ovalaire placé en travers, un peu moins large que chaque élytre; le bord interne à l'extrémité est couvert d'une tache un peu plus pâle que les autres, placée obliquement à la suture; enfin, la dernière tache est placée sur le bord externe à la base de chaque élytre et descend le long du bord jusqu'à la bande en chevron. Dessous du corps d'un châtain foncé, ainsi que les cuisses, et revêtu d'un duvet gris jaunâtre, couché et serré; jambes et tarses velus aussi et fauves.

Hab. Sur les fleurs en Juin, dans les clairières des bois.

Obs. Nous dédions cette espèce à notre ami M. Puillon de Bobelaye, Capitaine d'état-major, et qui faisait partie de la brigade topographique en Morée lors de notre séjour dans le pays.

481 CLYTUS ARVICOLA Oliv. (*Callidium*) Coléopt. IV, 70, p. 64, n.° 88, pl. 8, fig. 93.
Hab. Sur les fleurs en Juin.

482 CLYTUS ORNATUS Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 351, n.° 26. — *Callidium ornatum* Oliv. Coléopt. IV, 70, p. 40, n.° 53, pl. 6, fig. 15.

Hab. Avec les précédens.

Obs. Une variété de cette espèce a la bande noire du corselet plus étroite et divisée en trois taches, dont celle du milieu est la plus petite; la tache circulaire noire de la base des élytres est interrompue à la partie supérieure; les deux bandes suivantes sont plus étroites; les pattes sont revêtues d'un duvet cendré au lieu d'être jaune comme dans l'espèce.

483 CLYTUS SCALARIS Br. — Punctatus, obscure castaneus; capite anterius et superius flavo-hirto; thorace fasciis 2 transversis; elytris fasciis 2 et maculis 4 flavis; scutello cinerascente albido; corpore subtus flavo-villoso, abdominis segmentorum basi nuda; antennis pedibusque flavescentibus. — Long. 11 millim., lat. 3. — (Voyez notre Pl. XLIII, fig. 10.)

Descr. Tête noirâtre, fortement ponctuée, marquée en avant d'une petite ligne enfoncée, couverte de poils jaunes sur sa partie antérieure et d'une bande de même couleur en travers sur le vertex; palpes et antennes fauves, ces dernières légèrement velues, avec le premier article brun. Corselet globuleux, légèrement

arrondi en avant, tronqué en arrière, ponctué, de la couleur de la tête et orné de deux bandes transversales de poils jaunes, réunies sur les côtés à la partie inférieure; quelques poils de cette couleur garnissent aussi le bord postérieur. Écusson un peu plus large que long, arrondi, couvert de poils grisâtres couchés et serrés. Élytres un peu plus larges que le corselet, légèrement rétrécies jusqu'à l'extrémité, arrondies et formant un angle rentrant vers le bout : leur surface est finement chagrinée, et surmontée d'une ou deux côtes élevées peu sensibles : leur couleur est un châtain foncé, orné de bandes et de taches de poils jaunes, disposées comme dans le *C. Bobelayei*, excepté que le prolongement latéral du chevron est moins sinué, et la bande qui le suit est au contraire sinuée au lieu d'être droite à la partie qui regarde la base des élytres. Dessous du corps d'un brun châtain garni de poils jaunes couchés et serrés, ainsi que les segmens de l'abdomen, dont la base seule est nue. Pattes entièrement fauves.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

Obs. Des rapports nombreux semblent devoir réunir ces deux espèces, mais le *C. Bobelayei* est toujours plus grand et plus large en proportion; il a les cuisses brunes, le dessous du corps et l'abdomen couverts de poils d'un jaune blanchâtre, tandis que le *C. scalaris* est garni en dessous de poils jaunes qui laissent à nu la base de chaque segment de l'abdomen; en outre, les cuisses sont de la couleur des jambes et des tarses.

484 CLYTUS FLORALIS Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 346, n.° 3. — Pall. (*Cerambyx*) Iter, II, p. 724, n.° 63. — Oliv. (*Callidium florale*) Coléopt. IV, 70, p. 47, n.° 64, pl. 5, fig. 53.

Hab. Avec les précédens.

485 CLYTUS GAZELLA Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 348, n.° 10. — Oliv. (*Callidium*) Coléopt. IV, 70, p. 66, n.° 92, pl. 8, fig. 97.

Hab. Communiqué par M. Duponchel.

486 CLYTUS TRIFASCIATUS Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 351, n.° 24. — Oliv. (*Callidium trifasciatum*) Coléopt. IV, 70, p. 52, n.° 70, pl. 5, fig. 59.

Hab. Communiqué par M. Duponchel.

487 CLYTUS MASSILIENSIS Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 350, n.° 60. — Oliv. (*Callidium massiliense*) Coléopt. IV, 70, p. 55, n.° 75, pl. 6, fig. 70.

Hab. Communiqué par M. Duponchel.

488 CLYTUS NIGRIPES Br. — Obscure castaneus, punctatus; thorace, capitis vertice, palpis, antennis pedibusque, femorum apice excepto, ferrugineis; elytris fascia baseos

arcuata, medii transversa et altera apicis macula cinereo-flavicantibus; abdominis segmento marginibus et striis lateribus albicantibus. — Long. 7 millim., lat. 2 ½. — (Voyez notre Pl. XLIII, fig. 11.)

Descr. Tête finement ponctuée, aplatie ou légèrement excavée à sa face antérieure, noirâtre, avec une teinte rougeâtre au vertex, garnie de poils couchés d'un cendré jaunâtre; palpes et antennes d'un brun rougeâtre, ces dernières garnies d'un court duvet cendré. Corselet long, presque cylindrique, un peu arrondi aux angles antérieurs, légèrement étranglé en arrière, grossièrement ponctué, entièrement d'un brun rougeâtre, garni de poils couchés d'un jaune roux: il est noir en dessous entre les pattes. Écusson court, large, arrondi et légèrement ponctué à l'extrémité, revêtu de poils cendrés. Élytres plus larges que le corselet, linéaires, subcylindriques, rentrant un peu en dedans et formant un petit angle au bord externe, finement ponctuées, d'un brun châtain, couvertes d'un léger duvet grisâtre: sur chacune d'elles on remarque 1.° une bande arquée de poils d'un cendré jaunâtre, commençant au bord externe au-dessus de l'angle huméral, et remontant le long de la suture jusqu'à l'écusson, où elle se réunit à celle du côté opposé; 2.° un peu au-dessus du milieu de l'élytre une autre bande de même couleur, mais transverse, un peu plus large vers la suture et très-légèrement sinuée; 3.° une petite bande terminale, parallèle à l'extrémité de chaque élytre. Dessous du corps garni de poils d'un cendré roussâtre, avec des touffes plus serrées de poils blanchâtres, sur les côtés de la poitrine et sur le bord des segmens de l'abdomen. Pattes d'un brun rougeâtre comme les antennes, avec la partie supérieure et terminale des cuisses brune.

Hab. Sur les fleurs dans les bois. Rare.

489 CALLIDIUM BAJULUS Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 333, n.° 2. — Oliv. Coléopt. IV, 70, p. 7, n.° 5, pl. 3, fig. 30, a b.

Hab. Au mois de Juin, aux environs de Carithène.

490 CALLIDIUM RUSTICUM Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 338, n.° 24. — Oliv. Coléopt. IV, 70, p. 11, n.° 11, pl. 3, fig. 39.

Hab. Communiqué par M. Duponchel.

491 CALLIDIUM LATREILLEI Br. — Pallide fuscum, cinereo-albicante hirsutum; thorace lateribus rotundato, cum scutello flavicante villoso, profunde et vage punctato; elytris vage punctatis, basi dense tuberculatis; palpis ferrugineis. — Long. 27 millim., lat. 8. — (Voyez notre Pl. XLIII, fig. 8.)

Descr. Tête brune, légèrement rugueuse, revêtue d'un duvet couché, jaunâtre; palpes ferrugineux; labre et mandibules noirs; antennes d'un brun clair, recouvertes d'un duvet d'un gris blanchâtre très-serré, excepté sur le premier article:

quelques poils jaunâtres plus longs revêtent le dessous des quatre premiers articles. Corselet à peu près aussi large que long, arrondi sur les côtés, légèrement sinué en arrière et d'un brun pâle, entièrement couvert d'un duvet court, couché et serré, d'un gris un peu jaunâtre, qui laisse apercevoir un assez grand nombre de points enfoncés assez gros et placés irrégulièrement. Écusson triangulaire, couvert de poils d'un gris jaunâtre. Élytres à la base de la largeur du corselet, se rétrécissant jusqu'à l'extrémité, où elles sont arrondies: leur couleur est brune; à leur base et même dans un tiers au moins de leur longueur, elles sont couvertes de tubercules très-serrés, et dans le reste parsemées de points enfoncés assez larges, écartés et placés irrégulièrement: un duvet court et gris les revêt dans toute leur étendue, en laissant à découvert les tubercules et les points enfoncés. Pattes brunes, entièrement garnies d'un court duvet grisâtre. Abdomen également velu et marqué de quelques points enfoncés: le duvet dont il est revêtu est beaucoup plus court que celui des deux derniers segmens du corselet.

Hab. Communiqué par M. Duponchel.

492 STENOPTERUS GRACILIS Br. — Niger, crasse punctatus; thorace (feminæ?) sanguineo; elytris planatis, vage punctatis, interne hiantibus, obscure æneis; abdomine subtilissime, pedibus profunde punctatis. — Long. fem. 10 millim., mas 8; lat. fem. 2, mas 1 ½. — (Voyez notre Pl. XLIV, fig. 1 et 2.)

Descr. Tête fortement ponctuée, marquée entre les yeux de quelques rugosités longitudinales, et en avant d'une élévation lisse, sur les bords de laquelle sont quelques points enfoncés: la couleur de la tête est un noir luisant, ainsi que celle des antennes, qui sont garnies de quelques poils écartés de même couleur aussi, outre un duvet fort court et roussâtre. Corselet étroit, un peu plus long que large, étranglé en avant, plus faiblement en arrière, grossièrement ponctué, surmonté d'une côte longitudinale lisse, et de chaque côté d'un tubercule divisé en deux: la partie postérieure est plus grosse que l'autre; dans l'un des sexes il est tout noir; dans l'autre, probablement la femelle, il est d'un rouge de sang, avec le bord antérieur légèrement noirâtre. Écusson petit, triangulaire, finement ponctué. Élytres plus larges que le corselet, aplaties, fort rétrécies vers l'extrémité, s'écartant intérieurement dès le milieu de leur longueur: l'angle huméral est fort saillant, et projette une côte longitudinale assez forte qui gagne l'extrémité en longeant le bord externe; leur surface est aplatie et couverte de points enfoncés médiocrement serrés, et revêtue d'un duvet excessivement court; leur couleur est un vert bronzé obscur. Dessous du corps noir, très-finement pointillé, couvert d'un duvet excessivement court. Pattes grossièrement ponctuées, de la même couleur, garnies de poils longs et peu serrés, d'un soyeux grisâtre.

Hab. Sur les fleurs en Mai, à la forêt de Koubeh; rare.

493 LAMIA (*Morinus* Serv. *ined.*) LUGUBRIS Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 298, n.° 92. — Oliv. (*Cerambyx textor*) Coléopt. IV, 67, p. 105, n.° 140, pl. 6, fig. 39, b c.

Hab. Dans les régions élevées du Taygète, sur les sapins ; en Juin.

494 LAMIA (*Morinus* Serv. *ined.*) FUNESTA Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 298, n.° 94. — Oliv. (*Cerambyx funestus*) Coléopt. IV, 67, p. 107, n.° 142, pl. 9, fig. 63.

Hab. Dans les bois en Juin.

495 LAMIA (*Mesosa* Megerl. *ined.*, *Xylotrilus* Serv. *ined.*) CURCULIONOIDES Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 297, n.° 89. — Oliv. (*Cerambyx*) Coléopt. IV, 67, p. 110, n.° 147, pl. 10, fig. 69, a b.

Hab. Trouvé une seule fois dans nos tentes au campement de Koubeh à la prise de l'aqueduc de Navarin.

496 DORCADION VIRLETI Br. — Cinereo-rufescens, subtus dilutior, punctatus ; thorace spina laterali longa, acuta armato ; scutello albicante villoso ; elytris costis 4 abbreviatis, subobsoletis, feminæ macula postica elongata et plurimis ad suturam minimis fuscescentibus. — Mas cinereo et fusco varius. — *D. græcum* in Musæis. — Long. 17 millim., lat. 7. — (Voyez notre Pl. XLIII, fig. 3.)

Descr. Tout l'insecte est recouvert d'un duvet court, couché et d'un gris un peu roux, plus clair sur les parties inférieures. Tête ponctuée irrégulièrement, surmontée dans toute sa longueur d'une ligne longitudinale peu élevée : le fond de la couleur sous les poils est noir ; les parties de la bouche sont garnies de poils roux ; antennes velues comme le reste et de la même couleur. Corselet court, aussi large que la tête, en exceptant les épines latérales, qui sont grosses, longues et assez pointues ; bord postérieur du corselet un peu avancé et anguleux vers l'écusson : la surface du corselet grossièrement ponctuée sur les bords, plus faiblement au milieu ; un sillon longitudinal assez profond le parcourt dans toute sa longueur. Écusson en triangle un peu alongé, marqué d'un sillon longitudinal et entièrement couvert de poils couchés grisâtres. Élytres couvertes de points enfoncés assez profonds, mais peu serrés, et surmontées de quatre côtes longitudinales élevées, dont la plus extérieure seule s'étend jusque près de l'extrémité ; les trois autres ne dépassent pas le premier tiers de leur longueur : les poils qui recouvrent ces côtes sont d'un roux plus brun que les autres ; une tache alongée de poils bruns se remarque sur chaque élytre vers le tiers postérieur, et quelques autres plus petites le long de la suture. Tarses garnis en dessous de petites pelotes de poils roux.

L'insecte qu'on peut regarder comme le mâle de cette espèce, est très-petit, d'une couleur presque brune, nuancée de gris clair, et sans taches sur les élytres ; les côtes de ces dernières sont plus faibles.

Hab. Tous deux se trouvent au printemps dans les plaines un peu sablonneuses.

Obs. Nous dédions cette espèce à notre ami Virlet, géologue de la Commission, qui se faisait toujours un devoir de nous communiquer les insectes qu'il prenait dans ses excursions particulières.

497 DORCADION FEMORATUM Br. — Nigrum; capite levigato, punctulato; thoracis spina laterali brevi, obtusa; elytris obscure fusco-villosis, lineis 2 angustis, sutura et fascia marginali lata cinereo-albicantibus; antennarum basi, femoribus et tibiis ad apicem usque obscure ferrugineis. — Mas elytris supra nigris, margine cinereo-albicantibus; antennis pene omnino fusco-ferrugineis. — Long. 20 millim., lat. 8. — (Voyez notre Pl. XLIII, fig. 2.)

Descr. Ce bel insecte a la tête presque plate et lisse, marquée de points enfoncés irréguliers et médiocrement serrés, divisée en deux parties par un sillon transversal derrière les antennes, et parcourue dans sa longueur par un petit trait longitudinal : elle est d'un noir un peu luisant et sans poils, si ce n'est en arrière, où l'on remarque quelques poils courts et roussâtres; mandibules velues latéralement; labre ponctué; palpes mélangés de rougeâtre; antennes finement ponctuées, noires et garnies d'un court duvet roussâtre, avec le premier article d'un brun rougeâtre. Corselet court, légèrement échancré et sinué antérieurement, muni latéralement d'une épine courte et obtuse, assez irrégulièrement et profondément ponctué, couvert, comme le vertex, d'un duvet court, serré et d'un roux foncé, qui paraît s'enlever aisément; un commencement de sillon longitudinal, à la partie postérieure, est garni de poils d'un cendré blanchâtre. Écusson triangulaire, bordé de poils de cette même couleur. Élytres grossièrement ponctuées sur les côtés, couvertes à cette même partie de poils d'un cendré blanchâtre; d'autres poils de cette couleur se remarquent le long de la suture, et sur deux rangées longitudinales de points enfoncés, situés entre la suture et le bord externe : entre ces quatre bandes de poils blanchâtres sont compris trois larges espaces à peine marqués de quelques points enfoncés et garnis d'un duvet brun roussâtre, couché et serré. Dessous du corps noir, revêtu de poils courts d'un cendré blanchâtre. Pattes d'un brun rougeâtre, avec l'extrémité des jambes et les tarses noirs; elles sont revêtues, comme l'abdomen, d'un court duvet, et les tarses garnis en dessous de poils roux.

Le mâle, que nous avons vu en assez mauvais état, est plus petit, entièrement noir et nu (à moins que tous les poils ne soient tombés par le frottement); le bord latéral des élytres est seulement revêtu de poils cendrés blanchâtres, les lignes blanches de la partie supérieure et de la suture manquent, et les antennes sont presque entièrement d'un brun rougeâtre.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

498 DORCADION VITTIGERUM Panz. (*Lamia vittigera*) Faun. Germ. fasc. 48, n.° 24. — *Lamia lineata* Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 303, n.° 128.

Hab. Communiqué par M. Duponchel.

499 PARMENA PILOSA Br. — Obscure fusca, pedibus et antennis pallidioribus, profunde et crasse punctata, punctis elytrorum minus confertis; elytris transversim cinereo-bifasciatis, antennis vero cinereo-annulatis; palpis ferrugineis. — Long. 9 millim.; lat. 3⅓.

Descr. Tout l'insecte est d'un brun foncé, revêtu d'un duvet grisâtre, court et serré, et de poils longs et droits de la même couleur que le duvet, mais moins serrés. Tête marquée de points enfoncés larges et profonds; labre plus finement ponctué, légèrement rougeâtre; palpes plus clairs, mandibules noires; antennes d'un brun plus clair que le corps, couvertes d'un court duvet grisâtre plus abondant à la base des articles, ce qui les rend comme annelées: de longs poils, semblables à ceux du corps, les garnissent dans toute leur longueur. Corselet un peu plus long que large, légèrement élargi et muni d'un tubercule très-obtus sur les côtés, très-grossièrement ponctué comme la tête, mais les points plus serrés encore. Écusson triangulaire, relevé à l'extrémité, presque lisse. Élytres un peu plus larges que le corselet à leur base, ovales, assez élevées, couvertes de points enfoncés très-gros, mais plus écartés que ceux de la tête et du corselet; tous les intervalles qui se trouvent entre ces points sont eux-mêmes très-finement ponctués; on distingue sur chaque élytre deux bandes de poils d'un gris plus clair que le duvet: la première, en demi-cercle, part de l'angle extérieur de la base et descend jusqu'au tiers de l'élytre, où elle se recourbe; la seconde est transversale, sinuée et placée au tiers postérieur. Dessous du corps marqué de quelques gros points enfoncés très-écartés, et en outre très-finement ponctué, beaucoup moins velu que le dessus; extrémité de l'abdomen un peu rougeâtre. Pattes finement ponctuées, d'un brun un peu rougeâtre, revêtues d'un duvet légèrement grisâtre; jambes intermédiaires et postérieures échancrées en dehors vers l'extrémité et garnies de poils roussâtres dans l'échancrure.

Hab. Communiqué par M. Duponchel.

500 SAPERDA DUPONCHELII Br. — Elongata, depressa, profunde punctata, dense hirta, supra virescens, infra viridi-flavicans; antennis flavo fuscoque annulatis; thorace tuberculo laterali crasso, obtuso, linea longitudinali media lateribusque flavescentibus. — Long. 18 millim., lat. 5⅓. — (Voyez notre Pl. XLIII, fig. 4.)

Descr. D'un vert foncé en dessus, plus clair et légèrement jaunâtre en dessous. Tête fortement ponctuée, parcourue dans sa longueur par un faible sillon longitudinal, lequel est revêtu d'un court duvet couché, jaunâtre, plus clair sur le

devant de la tête, et garni en outre de poils assez serrés, longs et noirâtres; labre légèrement roux; antennes annelées supérieurement de gris jaunâtre et de noir, le noir occupant l'extrémité de chaque article : le premier entièrement noir, couvert de petits poils jaunâtres. Corselet un peu moins long que large, muni sur les côtés d'un tubercule gros et mousse, grossièrement et irrégulièrement ponctué sur toute sa surface, ayant les côtés et la ligne médiane garnis de poils jaunes et serrés, le reste de sa surface et les tubercules noirs, revêtus de longs poils de même couleur. Écusson plus large que long, arrondi extérieurement, couvert de poils jaunes comme les côtés du corselet. Élytres beaucoup plus larges que le corselet, aplaties supérieurement, diminuant de largeur depuis l'angle de la base jusque vers l'extrémité, où elles s'élargissent un peu : elles sont marquées de points profonds et serrés, et surmontées de deux côtes longitudinales légères : elles doivent leur couleur à un court duvet jaune, répandu sur un fond noir. Dessous du corps et pattes beaucoup plus velus que le reste; tarses garnis en dessous de poils roux.

Hab. Trouvé en Juin sur les fleurs de l'*Echium italicum*, n.° 265.

501 SAPERDA SPENCII Gyllenh. in Schœnh. Syn. Ins. app. p. 187, n.° 262. — *S. asphodeli* Latr. Illig. *ined.?*

Hab. A la fin d'Avril, sur les fleurs de l'*Asphodelus ramosus*, n.° 456. Cette espèce disparaît en peu de jours.

502 SAPERDA SUTURALIS Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 326, n.° 48. — Oliv. Coléopt. IV, 68, p. 9, n.° 5, pl. 2, fig. 16.

Hab. Sur la plupart des plantes en Maï dans les environs de Modon.

503 SAPERDA CYNARÆ Germ. ubi?

Hab. Communiqué par M. Duponchel.

Obs. Cette espèce a beaucoup de rapports avec le *S. Spencii* Gyllenh.; nous n'y connaissons d'autre différence que dans les antennes. Chez le *S. cynaræ* elles sont noires, avec un anneau de poils blancs à la base de chacun des articles, lequel en occupe tout au plus le quart de la longueur; dans le *S. Spencii* les antennes sont d'un brun clair, avec l'extrémité seule noire : toute la partie brune est revêtue d'un duvet blanchâtre, légèrement coloré en rose.

504 SAPERDA NIGRIPES Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 320, n.° 16. — Sturm, Verz. 1796, p. 50, n.° 20, tab. 2, fig. 8. — *S. ferrea* Panz. Faun. Germ. fasc. 97, n.° 15.

Hab. Communiqué par M. Duponchel.

505 SAPERDA HIRSUTULA Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 326, n.° 46. — Panz. Faun. Germ. fasc. 97, n.° 13.

Hab. Communiqué par M. Duponchel.

506 SAPERDA FLAVESCENS Br. — Elongata, depressa, viridi-flavicans, hirta; capitis vertice nigro, flavo-bilineato; thorace nigro, linea media cum scutello albicante, lateribus flavescentibus; elytris thorace latioribus, ad apicem usque latitudine decrescentibus. — Long. 17 millim., lat. 6. — (Voyez notre Pl. XLIII, fig. 5.)

DESCR. Tout l'insecte est revêtu d'un duvet court et serré, qui le fait paraître d'un jaune légèrement verdâtre; la tête, garnie par devant de poils de cette couleur et très-touffus, est assez finement ponctuée, noire et nue sur le vertex, et surmontée de deux bandes longitudinales de poils comme ceux de la partie antérieure; les antennes sont entièrement couvertes d'un duvet gris blanchâtre. Corselet très-court, un peu renflé latéralement, légèrement rugueux, noir, avec la ligne médiane garnie de poils blanchâtres, une petite bande longitudinale de poils d'un jaune roux sur les côtés et en arrière, et les parties latérales et inférieure revêtues de longs poils jaunâtres. Écusson arrondi en dehors, enfoncé au milieu et couvert de poils couchés, blanchâtres. Élytres beaucoup plus larges que le corselet à la base, et diminuant de largeur jusqu'à l'extrémité, où elles sont tronquées légèrement en dedans, avec la suture saillante à l'extrémité: leur surface est plate, couverte de points enfoncés assez petits et fort nombreux, et surmontée de deux ou trois côtes à peine sensibles. Tarses garnis en dessous de poils roux; dessous du corps et pattes absolument de la couleur des élytres et velus comme elles.

Hab. Cette jolie espèce nous a été communiquée par M. de Laporte.

507 SAPERDA VIRESCENS Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 328, n.° 59. — Oliv. Coléopt. IV, 68, p. 10, n.° 6, pl. 2, fig. 37.

Hab. Sur les fleurs en Mai.

508 SAPERDA VIOLACEA Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 331, n.° 76. — *S. micans* Panz. Faun. Germ. XXXV, 14.

Hab. Avec le précédent; plus rare.

509 SAPERDA LINEOLA Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 333, n.° 86. — Oliv. Coléopt. IV, 68, p. 23, n.° 25, pl. 2, fig. 20.

Hab. Communiqué par M. Duponchel.

510 SAPERDA BACCUETI Br. — Cæruleo-virescens, nitida, creberrime punctata, ore nigro; thoracis puncto, femoribus anticis pene omnino et tibiarum anticarum basi, testaceis; abdomine pedibusque nitide virescentibus. — Long. 10 millim., lat. 2⅓. — (Voyez notre Pl. XLIII, fig. 6.)

DESCR. D'un bleu verdâtre brillant; tête couverte de points enfoncés profonds et très-serrés, avec une petite facette irrégulière, d'un vert brillant, entre les an-

tennes; labre vert, mandibules et palpes d'un noir brillant; antennes garnies d'un très-court duvet grisâtre, avec les quatre articles de la base verts, tous les autres bruns. Corselet presque aussi long que large, subcylindrique, un peu élargi cependant sur les côtés, ponctué comme la tête, surmonté d'un tubercule peu élevé, lisse et de couleur rougeâtre : quelques poils noirâtres, raides et peu serrés garnissent la surface de la tête et du corselet. Écusson transversal, arrondi extérieurement, presque lisse et très-finement ponctué. Élytres plus larges que le corselet, un peu rétrécies au-dessous de l'angle de la base et presque parallèles dans tout le reste de leur longueur, peu aplaties, légèrement excavées de chaque côté de la suture jusque vers le tiers postérieur, surmontées d'une côte longitudinale peu sensible, plus fortement ponctuées que la tête et le corselet : l'angle huméral et l'excavation sont légèrement verdâtres. Dessous du corps et pattes finement velus et d'un vert brillant non métallique; l'origine des deux premières jambes et les deux cuisses antérieures, excepté la base, d'un rouge testacé.

Hab. Au mois d'Avril sur les plantes dans les environs de Modon; peu commun.

Obs. Nous dédions cette espèce à notre ami Baccuet, peintre et l'un des membres de la Commission, aujourd'hui capitaine de cuirassiers.

511 LEPTURA RUFA Br. — Crebre punctata, nigra, labro palpisque ferrugineis; capite thoraceque obscure rufo-villosis; elytris punctulatis; pedibus et abdomine rufo-castaneis; elytrorum apice et tarsorum articulo ultimo nigricantibus. — Long. 15 millim., lat. 4 ⅔. — (Voyez notre Pl. XLIII, fig. 6.)

Descr. Tête couverte de points enfoncés assez petits et serrés, marquée entre les antennes d'un sillon longitudinal noir et revêtue de poils d'un roux noirâtre peu serrés et droits; le labre, le bord antérieur de la tête et les palpes ferrugineux, excepté le dernier article des maxillaires; antennes finement ponctuées, noires, garnies d'un court duvet de cette couleur, et luisantes dans leur première moitié seulement. Corselet plus long que large, plus étroit en avant, légèrement renflé latéralement, bombé, un peu étranglé en arrière et couvert, comme la tête, de points très-serrés et noirs : il est revêtu d'un duvet assez lâche de poils d'un roux noirâtre. Écusson en triangle alongé, noir, ponctué, couvert de poils couchés et roux. Élytres plus longues que le corselet, rétrécies depuis l'angle huméral jusque vers l'extrémité, où elles s'élargissent très-légèrement : leur bord est tronqué en dedans et un peu échancré : elles sont un peu bombées, avec l'angle huméral saillant, et ne sont pas surmontées de côtes distinctes : leur surface est finement ponctuée, couverte de poils courts et roux : leur couleur est un brun rougeâtre luisant, avec l'extrémité légèrement noirâtre. La poitrine est finement ponctuée et noire; l'abdomen beaucoup plus finement encore et de la couleur des élytres,

ainsi que les pattes : le dernier article des tarses noir; les pattes et l'abdomen sont revêtus d'un duvet court et roussâtre.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

512 **LEPTURA PALLENS** Br. — Creberrime punctata, nigra; capite thoraceque rufo-nigricante villosis; elytris minus dense punctatis, rufescentibus. — Long. 11 millim., lat. 4.

Descr. Tête couverte de points enfoncés très-serrés, marquée entre les antennes d'un petit sillon longitudinal : elle est noire, ainsi que la bouche, et garnie de poils d'un roux noirâtre et assez longs; antennes également noires, velues et luisantes sur une partie seulement de leur longueur. Corselet un peu plus long que large, subglobuleux, un peu étranglé vers le bord postérieur, noir, ponctué et velu comme la tête. Écusson en triangle alongé, noir, lisse, ponctué sur son bord. Élytres plus larges que le corselet, moins longues proportionnellement que dans les autres espèces, peu rétrécies depuis la base, légèrement élargies à leur milieu, échancrées en dedans à l'extrémité, couvertes de points enfoncés moins serrés que la tête et le corselet, et garnies d'un court duvet roussâtre : elles sont entièrement d'un fauve plus ou moins roux. Dessous du corps et pattes très-finement ponctués, d'un noir lisse, avec quelques poils courts et d'un gris roussâtre.

Hab. Dans les clairières de la forêt de Koubeh; en Mai.

513 **LEPTURA LIVIDA** Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 355, n.° 8. — Oliv. Coléopt. IV, 73, p. 33, n.° 47, pl. 4, fig. 50.

Hab. Sur diverses fleurs dans les clairières des bois.

514 **LEPTURA BISIGNATA** Br. — Crebre punctata, nigra; capite thoraceque obscure rufo-villosis; elytris obscure flavescentibus, sutura, puncto medio apiceque nigris. — — Long. 16 millim., lat. 5. — (Voyez notre Pl. XLIII, fig. 7.)

Descr. Tête assez finement ponctuée, légèrement enfoncée entre les antennes, creusée entre celles-ci d'un petit sillon longitudinal qui se termine avant leur insertion par une petite facette lisse et brillante : la partie antérieure est séparée du reste par une ligne transversale le long de cette même facette : la bouche et presque toute la tête sont noires, garnies de quelques poils longs et roussâtres : le bord antérieur et une partie des palpes sont de cette dernière couleur; antennes finement ponctuées, noires et garnies d'un très-court duvet : les cinq premiers articles seuls luisans. Corselet un peu plus long que large, globuleux, un peu étranglé vers le bord postérieur : les angles de cette partie réfléchis en dessous; il est assez finement ponctué comme la tête, et revêtu d'un duvet assez

long et assez épais, d'un brun roussâtre. Écusson triangulaire, noir, couvert de poils bruns roussâtres, couchés et serrés. Élytres plus larges que le corselet, diminuant de largeur jusqu'à l'extrémité, légèrement bombées, plus finement ponctuées que la tête et le corselet, surmontées de deux côtes longitudinales très-peu sensibles, un peu tronquées en dedans à l'extrémité : elles sont fauves, avec la suture, un point vers le milieu de chacune, et leur extrémité, noirs : de chaque point enfoncé sort un petit poil court, raide et roussâtre. Dessous du corps et pattes très-finement ponctués, d'un noir assez brillant, revêtus d'un duvet grisâtre peu épais.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

515 LEPTURA QUADRI-GUTTATA Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 364, n.° 38. — Oliv. Coléopt. IV, 72, p. 28, n.° 38, pl. 1, fig. 2.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

516 LEPTURA BIFASCIATA Schrank. Enum. Ins. p. 159, n.° 2982. Femina. — *L. cruciata* Oliv. Coléopt. IV, 73, p. 7, n.° 4, pl. 1, fig. 5. Femina.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

517 LEPTURA HASTATA Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 354, n.° 2. — Oliv. Coléopt. IV, 73, p. 5, n.° 2, pl. 1, fig. 5, a b c.

Hab. Sur diverses fleurs dans les clairières des bois.

518 LEPTURA VERTICALIS Br. — Elongata, crebre punctata, nigra; capitis vertice crasse punctato, maculis sanguineis binis notato; abdomine sanguineo, tibiarum spinis et unguiculis tarsorum ferrugineis. — Long. 13 millim., lat. 4. — (Voyez notre Pl. XLIII, fig. 8.)

Descr. Tête grossièrement ponctuée, noire, avec une tache sur le vertex d'un rouge de sang, divisée en deux par un trait noir : le bord antérieur et le labre d'un roux pâle; antennes noires, revêtues d'un léger duvet. Corselet plus long que large, presque en forme de cloche, bisinué en arrière, les angles postérieurs saillans et pointus : il est assez finement ponctué, noir et recouvert d'un court duvet de même couleur. Écusson en triangle arrondi à l'extrémité, ponctué et noir. Élytres de très-peu plus larges que la partie postérieure du corselet, alongées, rétrécies depuis la base jusqu'à l'extrémité, qui est tronquée et légèrement sinuée : leur ponctuation est la même que celle du corselet, ainsi que leur couleur et celle des poils qui les recouvrent. Poitrine et pattes finement ponctuées, noires et garnies de poils de même couleur; les épines terminales des jambes et les crochets des tarses rougeâtres. Abdomen finement ponctué, d'un

rouge de sang, avec l'extrémité du dernier segment noire : il est recouvert de poils couchés et noirâtres.

Hab. Sur les fleurs dans les clairières de la forêt de Koubeh ; en Mai.

519 LEPTURA NIGRA Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 360, n.° 36. — Oliv. Coléopt. IV, 73, p. 21, n.° 26, pl. 3, fig. 36.

Hab. Avec le précédent.

520 LEPTURA HOLOSERICEA Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 358, n.° 22.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

FAMILLE DES CHRYSOMÉLINES.

521 CRIOCERIS MERDIGERA Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 6, n.° 19. — Panz. Faun. Germ. XLV, n.° 2.

Hab. Sur les fleurs en Mai.

522 CASSIDA VIRIDIS Fabr. Syst. Eleuth. I, p. 387, n.° 1. — Oliv. Coléopt. VI, 97, p. 975, n.° 91, pl. 2, fig. 29.

Hab. Sur les fleurs en Mai.

523 CASSIDA INQUINATA Br. — Supra viridis, subtus nigro-virescens; abdomine flavo-cincto; thorace elytrisque profunde et dense punctatis, fascia angusta sordide cruentata ad basin elytrorum, punctis 2 flavis interrupta. — Long. 6 millim., lat. 4. — (Voyez notre Pl. XLIII, fig. 3.)

Descr. Tête fortement ponctuée, noire ; antennes d'un brun jaunâtre. Corselet légèrement inégal, à bords latéraux et antérieurs peu relevés, couvert de points assez larges et assez serrés : sa couleur est un vert assez tendre, qui passe au jaune brun après la mort. Écusson triangulaire, lisse ou à peu près, et vert. Élytres assez fortement élevées à l'angle extérieur de la base, assez largement rebordées, couvertes de points plus gros et plus rapprochés que ceux du corselet, et surmontées de quelques côtes lisses peu élevées, légèrement obliques à la suture : leur couleur est du même vert que celui du corselet, avec la suture et les bords latéraux jaunâtres : la base des élytres, entre l'écusson et le bord latéral, est marquée d'une bande étroite et transverse, d'un rouge presque de sang, interrompue sur chaque élytre par deux taches d'un blanc jaunâtre. Dessous du corps assez finement ponctué, d'un noir un peu verdâtre ; abdomen entouré d'une bande d'un jaune brun. Pattes légèrement velues, d'un vert pâle, qui devient jaunâtre aux articulations ; les tarses entièrement de cette dernière couleur.

Hab. Sur les fleurs en Mai ; aux environs de Modon.

524 CASSIDA NOBILIS Fabr. Syst. Eleuth. I, p. 396, n.° 47. — Oliv. Coléopt. VI, 97, p. 983, n.° 104, pl. 2, fig. 24.

Hab. Sur les fleurs en Mai.

525 CRYPTOCEPHALUS FLAVIFRONS Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 51, n.° 59. — *C. nitens* Oliv.? Coléopt. VI, 96, p. 822, n.° 64, pl. 6, fig. 94.

Hab. Sur les plantes en Mai.

526 CRYPTOCEPHALUS MORÆI Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 52, n.° 61. — Panz. Faun. Germ. LXVIII, n.° 11.

Hab. Sur les plantes en Mai.

527 CLYTHRA LONGIPES Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 28, n.° 1. — Schæff. Icon. tab. 6, fig. 3.

Hab. Sur les buissons qui bordent le torrent de Modon, au commencement de Mai; en très-grand nombre.

528 CLYTHRA ATRAPHAXIDIS Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 32, n.° 18. — Oliv. Coléopt. VI, 96, p. 851, n.° 17, pl. 1, fig. 7.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

529 CLYTHRA NOVEM-PUNCTATA Oliv. Coléopt. VI, 96, p. 852, n.° 18, pl. 1, fig. 12.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

530 CLYTHRA MACULICOLLIS Br. — Atra, profunde punctata; thorace, elytris et antennarum articulis 2.° et 3.° flavo-rufescentibus; thoracis basi fascia lata sæpius interrupta aut maculis pluribus notata; in elytris singulis punctis quatuor nigris bifariam et oblique positis. — Long. 10 millim., lat. 5. — (Voyez notre Pl. XLIV, fig. 4.)

Descr. Tête assez fortement ponctuée, profondément impressionnée entre les yeux, lisse sur le chaperon, noire; antennes fortement en scie, ponctuées, noires, revêtues d'un court duvet d'un gris jaunâtre, les deuxième et troisième articles d'un jaune un peu rougeâtre. Corselet arrondi aux angles, surtout aux postérieurs, très-peu avancé en arrière vers l'écusson, assez finement ponctué, d'un jaune roux, avec une large bande transversale noire, profondément échancrée au milieu, et qui, dans certains individus, disparaît en partie pour ne laisser que de petites taches noires irrégulières vers le bord postérieur. Écusson un peu renflé à l'extrémité, marqué de quelques points enfoncés et noirs. Élytres larges, sans cependant dépasser le corselet, un peu rétrécies vers l'extrémité, couvertes de points enfoncés profonds et assez serrés, et marquées au milieu d'une légère côte, qui n'est sensible que dans leur première moitié : la couleur des élytres est la même que celle du corselet, et sur chacune on distingue quatre taches ou points noirs,

savoir : un plus gros que les autres, situé sur le renflement de l'angle extérieur; un second, sur le bord latéral aussi, mais vers le tiers postérieur, et deux autres vers la suture, placés un peu plus bas que chacun des deux extérieurs, de manière à former avec eux deux lignes obliques : dans quelques individus, le second point sutural manque. Dessous du corps et pattes finement ponctués, noirs, revêtus d'un court duvet roussâtre et soyeux; abdomen finement chagriné en travers et d'un bleu foncé presque noir, revêtu aussi d'un duvet roussâtre.

Hab. Sur le *Quercus coccifera* aux environs de Koubeh.

531 CLYTHRA CHALYBEICORNIS Br. — Viridis, metallico-nitida, subaurata, punctata; elytris pallide flavis, dense et profunde punctatis; antennis cyaneo-virescentibus, basi cum labro et palpis partim flavidis. — Long. 9 millim., lat. 4. — (Voyez notre Pl. XLIV, fig. 5.)

Descr. Tête, corselet, écusson, dessous du corps et pattes d'un vert bronzé brillant, un peu doré sur la tête et le corselet : ces parties recouvertes d'un court duvet d'un gris blanchâtre. Tête marquée entre les yeux d'une impression en forme de fer à cheval et assez fortement ponctuée; bouche brune, labre et partie des palpes jaunes; antennes fortement dentées en scie, finement ponctuées, velues, d'un bleu un peu verdâtre, avec l'extrémité du premier article et les trois suivans d'un jaune un peu rougeâtre : le reste du premier article brun. Corselet court, plus large en arrière qu'en avant, peu avancé vers l'écusson, aigu aux angles postérieurs : sa surface est plus finement ponctuée que la tête, marquée de deux impressions transversales vers le bord antérieur et de deux autres vers le postérieur. Écusson en triangle alongé, marqué de quelques points enfoncés. Élytres un peu plus larges que le corselet à leur base, alongées, un peu rétrécies vers l'extrémité, couvertes d'une ponctuation profonde et serrée qui les rend comme chagrinées, mais sans côtes lisses distinctes : leur couleur est un jaune pâle. Dessous du corps finement ponctué, mais les pattes plus finement encore; tarses garnis en dessous d'un duvet jaunâtre, avec l'extrémité de leur dernier article et la base des crochets d'un jaune roux.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

532 CLYTHRA QUADRI-MACULATA Fabr. Syst. Eleuth. II, p. 36, n.° 38. — *C. scopolina* Panz. Faun. Germ. XLVIII, n.° 15.

Hab. Sur les plantes élevées des environs de Modon; au mois de Mai.

533 CLYTHRA TIBIALIS Br. — Nitido-cærulea; capite thoraceque levius, elytris autem densius et profundius punctatis; antennis fusco-flavescentibus, articulo 1.° pallidiore; femoribus apice, tibiis tarsisque pallide rufescentibus. — Long. 5 millim., lat. 3. — (Voyez notre Pl. XLIV, fig. 6.)

Descr. Tout l'insecte est d'un beau bleu à reflet violet sur la tête et le corselet, et vert sur les élytres et le dessous du corps. Tête assez finement ponctuée, faiblement impressionnée entre les yeux; bouche d'un brun foncé, avec les palpes jaunes; antennes peu profondément dentelées en scie, légèrement velues, d'un jaune un peu brun, avec le premier article plus pâle. Corselet très-court, arrondi à tous ses angles, très-peu avancé en arrière vers l'écusson, assez inégal, couvert de points enfoncés petits et peu serrés. Écusson triangulaire, élevé et lisse. Élytres de la largeur du corselet à leur base, s'élargissant ensuite jusqu'à l'extrémité, où elles s'arrondissent séparément de manière à former une échancrure par leur réunion : leur surface est entièrement couverte de points enfoncés profonds et rapprochés, mais on ne distingue aucune côte élevée. Dessous du corps finement ponctué et revêtu d'un court duvet soyeux et roussâtre. Pattes finement ponctuées et légèrement velues; l'extrémité des cuisses, toutes les jambes et les tarses d'un jaune un peu rougeâtre.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

534 CHRYSOMELA VERNALIS Br. — Obscure viridis, tenuissime punctata, subtus sordide violacea; elytris viridi-æneis, punctis latis conspersis, in series longitudinales haud recte dispositis. — Long. 10 millim., lat. 7. — (Voyez notre Pl. XLIV, fig. 7.)

Descr. Tête d'un vert foncé, très-finement ponctuée, marquée d'un petit sillon longitudinal au milieu, et d'un autre en ligne brisée, placé en travers au bord antérieur; antennes brunes, avec un peu de rouge en dehors aux deux premiers articles, et revêtues d'un duvet gris roussâtre; bouche noire. Corselet court, transversal, plus étroit en avant qu'en arrière, avancé postérieurement vers l'écusson, très-finement et vaguement ponctué, d'un vert assez clair. Écusson en triangle alongé, de la couleur du corselet et finement ponctué. Élytres un peu plus larges que le corselet, en ovale alongé, élevées, d'un vert bronzé, marquées de points enfoncés larges et noirâtres, un peu rougeâtres au bord, disposés irrégulièrement et presque de manière à former des stries en certains endroits, sur les côtés principalement. Dessous du corps d'un violet foncé, un peu verdâtre et assez finement ponctué. Pattes d'un vert foncé légèrement bronzé, finement ponctuées; tarses garnis en dessous de poils roux.

Hab. A terre, dans l'herbe, pendant tout le mois d'Avril; peu rare, mais jamais en grand nombre dans le même endroit.

Obs. Cette espèce fait une exception aux caractères du genre *Chrysomela*, à cause de l'absence d'ailes sous les élytres; on la rapporte dans les collections au *C. bicolor* Germ., et d'après cet auteur au *C. bicolor* Fabr., avec doute cependant. Il nous semble certain que ce n'est pas l'espèce de Fabricius, à cause de ces mots:

Elytra punctato-striata, striis per paria approximatis, Fabr. Ent. syst. I. p. 310. En conséquence on ne peut conserver le nom de *bicolor* à cette espèce, puisqu'il en existe une de ce nom dans Fabricius; c'est pourquoi nous y avons substitué celui de *vernalis*, n'admettant pas l'identité de notre espèce avec celle de l'entomologiste de Kiel.

535 CHRYSOMELA GRAMINIS Fabr. Syst. Eleuth. I, p. 432, n.° 58. — Geoff. Ins. I, p. 260, n.° 10.

Hab. Sur les fleurs au commencement de Mai.

Obs. Cette espèce n'est représentée que dans des ouvrages anciens et peu connus, et nous ne pouvons en citer aucune bonne figure; nous ferons la même remarque pour l'espèce suivante.

536 CHRYSOMELA AMERICANA Fabr. Syst. Eleuth. I, p. 440, n.° 107. — Geoff. Ins. I, p. 261, n.° 13. — Sulz. Kennz. tab. 3, fig. 16.

Hab. Sur les fleurs au mois de Mai.

537 CHRYSOMELA LEPIDA Br. — Supra viridi-ænea, nitida; capite anterius, thorace marginibus, corpore subtus pedibusque et antennis flavo-ferrugineis; thorace vage punctato; elytris punctato-striatis. — Long. 5 millim., lat. 3 ⅔. — (Voyez notre Pl. XLIV, fig. 8.)

Descr. Tête légèrement impressionnée entre les yeux, marquée de quelques points enfoncés très-petits, et de quatre autres plus gros et disposés sur deux lignes transverses : sa couleur est en arrière d'un vert bronzé brillant, et sur tout le reste de sa surface d'un jaune rougeâtre; mandibules noirâtres à l'extrémité; palpes d'un jaune rougeâtre, ainsi que les antennes : ces dernières ont la base de leurs articles un peu plus foncée, et tous sont garnis d'un duvet jaunâtre. Corselet parsemé de points enfoncés assez gros et très-écartés, un peu plus nombreux en arrière et au milieu : sa couleur est un vert bronzé brillant, mais le bord antérieur et les bords latéraux eux-mêmes sont d'un jaune rougeâtre. Écusson lisse, légèrement rougeâtre. Élytres ovales, élevées, marquées de stries longitudinales formées par des points enfoncés assez gros et profonds : elles sont finement ponctuées et très-légèrement ridées dans les intervalles : leur couleur est la même que celle du corselet, avec la suture et les bords latéraux légèrement rougeâtres. Dessous du corps fortement ponctué, d'un brun rougeâtre. Pattes finement ponctuées et de cette dernière couleur, qui devient un peu jaunâtre sur les tarses.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

538 CHRYSOMELA POLYGONI Fabr. Syst. Eleuth. I, p. 439, n.° 102. — Oliv. Coléopt. V, 91, p. 578, n.° 114, pl. 3, fig. 36, a b.

Hab. Sur les fleurs en Avril; forêt de Koubeh.

539 CHRYSOMELA FLAVO-CINCTA Br. — Nigra, supra obscure ænea; elytris margine laterali flavis; thorace antice angustiori, tenuiter et vage punctato; elytris punctato-striatis; corpore subtus levius punctato. — Long. 3 ½ millim., lat. 2. — (Voyez notre Pl. XLIV, fig. 9.)

Descr. Tête légèrement impressionnée entre les yeux, parsemée de points enfoncés assez petits et serrés: sa couleur est noire, avec un reflet légèrement bronzé; antennes noires, finement ponctuées et légèrement velues; bouche noire. Corselet plus étroit en avant qu'en arrière, un peu avancé postérieurement, profondément échancré au bord antérieur, ce qui repousse les angles en avant, et couvert de points enfoncés petits et inégalement répandus sur sa surface: sa couleur est un noir un peu bronzé. Écusson subtriangulaire, lisse et légèrement bronzé. Élytres un peu alongées, peu élevées, parcourues par des stries longitudinales formées de points enfoncés petits et rapprochés: elles sont de la couleur des élytres, avec une large bande jaune dans toute leur longueur sur le bord latéral. Dessous du corps finement ponctué, noir, ainsi que les pattes.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

Obs. Cette espèce est très-voisine du *C. aucta* Fabr., et d'après sa description on ne pourrait l'en distinguer. Cependant la nôtre est plus étroite, plus finement et plus vaguement ponctuée; son corselet est plus étroit en avant qu'en arrière, ce qui est à peine sensible dans l'espèce de Fabricius. Mais c'est surtout dans la ponctuation du corselet que réside le caractère de l'une et de l'autre; il est fortement ponctué, et les points sont très-rapprochés dans le *C. aucta*, ceux du *C. flavo-cincta*, au contraire, sont très-petits et très-écartés, disposés très-irrégulièrement.

540 GALERUCA LITTORALIS Fabr. Syst. Eleuth. I, p. 479, n.° 7. — Geoff. Ins. I, p. 252, n.° 1, pl. 4, fig. 6.

Hab. Sur les plantes élevées qui succèdent à la végétation printanière dans la plaine de Modon, vers le milieu de Mai.

541 GALERUCA ELONGATA Br. — Sordide flava aut rufescens; capite postice profunde punctato; thoracis angulis posticis transversis; elytris latitudine triplo longioribus, crebre punctatis; antennis, femoribus apice, tibiis basi et apice tarsisque nigricantibus. — Long. 7 millim., lat. 3. — (Voyez notre Pl. XLIV, fig. 10.)

Descr. Tête marquée en arrière de quelques gros points enfoncés, d'un sillon longitudinal entre les antennes, et d'un autre transversal à la naissance du chaperon: sa couleur est un jaune roussâtre, avec une tache noirâtre peu distincte en arrière; extrémité des mandibules et des palpes brune; antennes brunes, revêtues d'un duvet roussâtre couché, excepté aux deux premiers articles, qui

sont lisses et noirs : sur le premier se remarque un trait longitudinal roux. Corselet court, transversal, peu aigu aux angles antérieurs, coupé obliquement aux postérieurs, légèrement sinué vers l'écusson : sa surface est marquée de quelques points enfoncés peu serrés, et sa couleur la même que celle de la tête : on y remarque deux impressions transversales dans toute sa largeur, une au bord antérieur, la seconde au bord opposé. Écusson transversal, presque en demi-lune et lisse. Élytres plus larges que le corselet, à peu près trois fois aussi longues que larges, marquées de points enfoncés profonds et rapprochés, surmontées de trois côtes longitudinales, dont l'extérieure est la plus forte : leur couleur est celle de la tête et du corselet, avec une teinte rougeâtre ou lie de vin sur le milieu et en arrière, teinte qui doit avoir été celle de l'insecte vivant. Poitrine ponctuée, velue et d'un brun roussâtre; abdomen un peu plus pâle. Pattes assez lâchement ponctuées, revêtues, surtout les jambes, d'un duvet roussâtre : elles sont d'un jaune assez pâle; l'extrémité des cuisses, la base et l'extrémité des jambes, ainsi que les tarses, noirâtres.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

542 PSYLLIODES CHRYSOCEPHALA Linn. (*Chrysomela*) Syst. nat. ed. Gmel. I, pars IV, p. 1693, n.° 53. — *Altica napi* Panz. Faun. Germ. XXI, n.° 3.

Hab. Sur les fleurs en Mai.

543 PSYLLIODES DULCAMARÆ Sturm. (*Haltica*) Entom. Heft II, p. 24, n.° 9, tab. 2, fig. 5.

Hab. Sur les fleurs en Mai.

544 HALTICA FULVIPES Fabr. (*Crioceris*) Syst. Eleuth. I, p. 463, n.° 68. — *C. rufipes* ejusd. Mant. I, p. 77, n.° 140. — Panz. Faun. Germ. XXI, n.° 10. — Synonyma *Chrysomelæ fuscicornis* Linnæi, teste Schœnherr in Syn. Ins. I, pars II, p. 306, n.° 34.

Hab. Sur les fleurs en Mai.

545 HALTICA EXOLETA Fabr. (*Crioceris*) Syst. Eleuth. I, p. 466, n.° 30. — Panz. Faun. Germ. XXI, n.° 14.

Hab. Sur les fleurs en Mai.

546 HALTICA DENTIPES Sturm. Entom. Heft II, p. 38, n.° 18, tab. 3, fig. 1. — *Chrysomela concinna* Marsh. Ent. Brit. I, p. 196, n.° 61. — Geoff. Ins. I, p. 246, n.° 4.

Hab. Sur les fleurs en Mai.

LES TRIMÉRÉS.

FAMILLE DES APHIDIPHAGES.

547 COCCINELLA CHRYSOMELINA Fabr. Syst. Eleuth. I, p. 368, n.° 70. — Linn. Syst. nat. ed. Gmel. I, pars IV, p. 1652, n.° 87. — (Voyez notre Pl. XLIV, fig. 11.)

Hab. Sur les plantes élevées qui couvrent la plaine de Modon pendant le mois d'Avril.

548 COCCINELLA SEPTEM-PUNCTATA Fabr. Syst. Eleuth. I, p. 364, n.° 52. — Oliv. Coléopt. VI, 98, p. 1008, n.° 31, pl. 1, fig. 1, a-e.

Hab. Sur les plantes en même temps que le précédent.

549 COCCINELLA SEDECIM-PUNCTATA Fabr. Syst. Eleuth. I, p. 370, n.° 81. — Var. β. *Coccinellæ margine-punctatæ* ejusd., teste Schœnherr in Syn. Ins. I, pars II, p. 156, n.° 16. — Panz. Faun. Germ. LXXIX, n.° 2.

Hab. Sur les plantes avec les deux précédens. Tous ces insectes sont printaniers.

550 COCCINELLA QUATUORDECIM-PUSTULATA Fabr. Syst. Eleuth. I, p. 385, n.° 152. — Oliv. Coléopt. VI, 98, p. 1056, n.° 107, pl. 4, fig. 50, a b.

Hab. Avec les précédens.

551 COCCINELLA PYGMÆA Br. — Crebre punctata, rufo-subvillosa; corpore supra cum pedibus et antennis ferrugineis; thoracis parte posteriori, scutello et corpore subtus nigris. — Long. 2 ⅔ millim., lat. 1 ⅔. — (Voyez notre Pl. XLIV, fig. 12.)

DESCR. Tout l'insecte est en dessus d'un brun ferrugineux et revêtu d'un court duvet roussâtre. Tête finement ponctuée, une partie des palpes et les antennes de la même couleur. Corselet finement ponctué comme la tête, noirâtre dans sa moitié postérieure, excepté sur les côtés. Écusson très-finement ponctué et noirâtre. Élytres un peu plus longues que larges, médiocrement élevées, plus fortement ponctuées que le corselet : cette ponctuation serrée forme de légères rugosités sur toute leur surface; la suture est légèrement noirâtre. Dessous du corps fortement ponctué, noir; bords des segmens de l'abdomen un peu roux. Pattes revêtues, comme le dessous du corps, d'un court duvet roussâtre; leur couleur est celle des élytres.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

552 COCCINELLA DISTINCTA Chev. *ined.* — Nigra, punctulata, rotundata, gibba; thoracis margine antico et laterali, capitis antico, ore, antennis et abdominis apice ferrugineis; elytris singulis maculis 2 (quarum basali magna, subquadrata) rubris; pedibus fuscescentibus. — Long. 5 millim., lat. 4 ⅔. — (Voyez notre Pl. XLIV, fig. 11.)

Descr. D'un noir luisant; tout le corps en dessus très-finement ponctué. Le bord antérieur et le bord latéral du corselet, les parties de la bouche, tant en dessus qu'en dessous, et le bord de la tête qui les avoisine, sont ferrugineux, ainsi que les antennes; un enfoncement arrondi se remarque en arrière du corselet de chaque côté et près du bord postérieur. Élytres de forme arrondie, globuleuses et ornées chacune de deux taches rouges; la première placée à l'angle antérieur et externe, vers lequel elle se contourne, et présente une échancrure à son côté interne; la seconde près de la suture, un peu au-delà du milieu, et conformée en carré imparfait. Tout le dessous du corps noir, excepté les trois derniers segmens de l'abdomen et les côtés du précédent (quatrième en commençant par le bout), qui sont d'un rouge ferrugineux. Pattes finement ponctuées, entièrement d'un brun rougeâtre.

Hab. Cette espèce a été rapportée de l'Archipel grec par Olivier; elle fait partie de la collection de M. Chevrolat, qui a bien voulu nous la communiquer.

553 COCCINELLA (*Cacidula* Megerl. *ined.*) LITURA Fabr. (*Nitidula*) Syst. Eleuth. I, p. 353, n.° 27. — Herbst. Coleopt. V, p. 242, n.° 14, pl. 54, fig. 2, B. — *C. aurora* Panz. Faun. Germ. XXXV, n.° 5.

Hab. Sur les fleurs à la fin d'Avril; plaine de Modon.

NÉVROPTÈRES.

Nous avons retiré de cet ordre toute la famille des Subulicornes de M. Latreille, et quelques genres, tels que les Termites, les Psoques, les Mantispes et les Raphidies (voyez page 98), pour n'y laisser que les insectes à métamorphoses complètes. Tous sont terrestres dans leurs trois états (au moins ceux dont on connaît les transformations); leurs larves se nourrissent d'autres insectes, qu'elles saisissent par ruse (les Fourmilions), ou dont elles n'ont que la peine de s'emparer (les Hémérobes), ayant été, par une prévoyance toute particulière de la mère, déposées à l'état d'œuf au milieu même de leur proie. Il existe beaucoup d'analogie entre la bouche des Fourmilions et celle des Hémérobes, et l'on doit regretter que les métamorphoses des Panorpes et des Ascalaphes soient encore ignorées; car peut-être ne se rapporteraient-elles pas si facilement à celle des insectes auprès desquels on les place, quoique cependant ce soit l'opinion la plus probable[1]. Dans tous les cas, les Fourmilions et les Hémérobes feront toujours partie du même groupe, l'ensemble de leur organisation et de leurs habitudes les rapprochant beaucoup les uns des autres.

La famille des Planipennes de M. Latreille, étant ainsi devenue un ordre à part, ne peut plus être maintenue; l'ordre des Névroptères pourra se subdiviser en familles qui correspondront aux sections établies par ce savant dans les Planipennes. Ce seront : 1.° les *Panorpites*, renfermant les genres *Nemoptera*, *Bittacus* et *Panorpa* (le genre *Boreus* Latr. devant sans doute à lui seul constituer une famille); 2.° les *Myrméléonites*, composés des genres *Myrmeleo* Fabr., *Ascalaphus* Fabr.; 3.° les *Hémerobites*, genres *Hemerobius* Linn., *Osmylus* Latr., *Nymphes* Leach.

FAMILLE DES PANORPITES.

554 NEMOPTERA COA Linn. (*Panorpa*) Syst. nat. ed. Gmel. I, pars V, p. 2646, n.° 4. — Fabr. Supp. Ent. syst. p. 208. — Coqueb. Illust. Dec. I, p. 15, tab. III, fig. 3.

Hab. La Grèce semble être la patrie de cet insecte. Il se trouve dans les îles de l'Archipel et sur le continent, et vole en grand nombre dans les plaines de la Morée dès le milieu de Mai. C'est dans la Messénie qu'il commence à paraître, et c'est là aussi qu'il disparaît le plus tôt; mais on le retrouve en Juin dans les plaines plus septentrionales et jamais sur les hauteurs. Il est extrêmement commun pendant une quinzaine de jours, voltigeant de plante en plante, se reposant souvent et ne pouvant voler long-temps. Nous ne l'avons pas vu en accouplement.

1. Nous connaîtrons bientôt avec certitude la larve de l'*Ascalaphus barbarus* Fabr., qui a été observée dans le midi de la France par M. de Fons Colombe. Cet Entomologiste doit en envoyer plusieurs individus à M. Alexandre Lefebvre.

Obs. M. Savigny a figuré, dans l'ouvrage sur l'Égypte, une espèce qui paraît n'être pas celle-ci; les ailes sont moins longues et plus fortement sinuées au bord interne vers l'extrémité; elle ne paraît pas pouvoir se rapporter davantage au *N. sinuata* Oliv.

555 NEMOPTERA SINUATA Oliv. Encycl. VIII, p. 178, n.° 2. (Nous ne connaissons de figure de cette espèce que dans le Buffon in-12, Roret, 1828, où M. Guérin l'a représentée à la Pl. 56bis, n.° 3.)

Hab. Cette espèce se trouve en Morée, d'après le rapport de M. Alexandre Lefebvre, qui m'a assuré l'avoir prise au mois de Juin dans la plaine de Modon. Il est certain que nous ne l'avons jamais rencontrée.

FAMILLE DES MYRMÉLÉONITES.

556 MYRMELEO[1] LIBELLULOIDES Fabr. Ent. syst. tom. II, p. 92, n.° 1. — Ross. Faun. Etrusc. tom. II, p. 14. — Drury. Illust. of Ins. tom. I, tab. 46, fig. 1.

Hab. Cette espèce est propre au midi de l'Europe et au Levant; Fabricius lui donne même pour patrie le cap de Bonne-Espérance. En Morée elle est fort répandue non-seulement dans les plaines, mais aussi sur les lieux élevés, et on la rencontre jusqu'à une hauteur considérable au-dessus de la mer. Elle affectionne particulièrement les lieux secs et sablonneux, les lisières des forêts, les plaines arides; son vol est lourd et de peu de durée.

557 MYRMELEO PLUMBEUS Oliv. Encycl. méth. tom. VIII, p. 126, n.° 28. — (Voyez notre Pl. XXXII, fig. 1.)

Hab. Olivier a rencontré cette espèce dans l'Archipel; elle se trouve dans les plaines et jamais ailleurs, à notre connaissance. On commence à la voir en Juin; elle est moins commune que la précédente.[2]

Obs. Cette espèce n'avait pas encore été figurée. Elle est différente de celles du même genre qui se trouvent dans l'ouvrage sur l'Égypte, par sa tête plus longue et plus large en avant, et ses mandibules plus fortes.

558 ASCALAPHUS OCULATUS Br. — Niger, nigro-pubescens; femoribus apice, tibiis, excepto apice, et maculis in thorace feminæ sulphureis; alis sulphureis, anterioribus basi solum haud diaphanis, maculis 2 fuliginosis, quarum prima rotundata

1. Charpentier observe avec raison, dans son ouvrage intitulé *Horæ entom.*, que l'on doit écrire *Myrmeleo* et non *Myrmeleon*.

2. Olivier décrit dans le même volume de l'Encyclopédie les *Myrmeleo rapax* Oliv., *appendiculatus* Latr., *elongatus* Oliv., *irroratus* Oliv., *litturatus* Oliv. Nous n'avons trouvé que les deux espèces que nous mentionnons; peut-être les autres n'habitent-elles pas la Morée, mais bien les Cyclades et les îles de l'archipel d'Asie.

notatis; posterioribus maculis 2 latis, obscure fuliginosis, macula apicis notam rotundam, oculum veluti, sulphuream cingente. — Long. 21 millim.; lat., alis extensis, 52. — (Voyez notre Pl. XXXII, fig. 2.)

Descr. Corps noir, revêtu d'un long duvet également noir; tête hérissée de poils beaucoup plus longs et plus fournis; ceux du vertex d'un gris blanchâtre, ceux qui entourent les yeux et qui vont d'un œil à l'autre noirs, et ceux enfin qui garnissent le dessous de la tête d'un gris blanchâtre d'abord, ensuite d'un jaune un peu roux : la partie de la tête qui avoisine le bord inférieur des yeux d'un jaune de soufre; antennes noires dans toute leur longueur. Corselet marqué de quelques points jaunes dans la femelle, savoir un de chaque côté à la naissance des ailes supérieures et en dessus, deux autres vers le bord antérieur du mésothorax, et une bande de même couleur dans toute la largeur du prothorax. Extrémité des cuisses et jambes d'un jaune de soufre; le bout de celles-ci noir, ainsi que les tarses. Ailes supérieures d'un jaune de soufre à la base, légèrement enfumées, presque transparentes dans le reste de leur longueur, et marquées de deux taches de couleur de suie, la première arrondie, placée vers le premier tiers en partant du corps, et occupant presque toute la largeur de l'aile, la seconde située un peu avant le tiers postérieur, arquée, appliquée par un de ses bouts contre les côtés et n'atteignant pas tout-à-fait le bord inférieur par le bout opposé : les nervures qui longent tout le bord interne et l'extrémité de l'aile sont noires, toutes les autres sont jaunes comme la base de l'aile; ailes inférieures d'un jaune de soufre, marquées de deux taches de couleur de suie plus foncées que celles des supérieures : la première occupe tout le tiers antérieur, moins une partie du bord externe; la seconde couvre tout le tiers postérieur et même davantage, et laisse voir à son milieu une belle tache jaune de la couleur du fond de l'aile.

Hab. Nous avons trouvé cette espèce au mois de Mai dans une petite vallée aux environs des sources de l'Alphée.

Obs. Cette espèce est représentée dans l'ouvrage de Toussaint Charpentier (*Hor. entom.*); il la rapporte, on ne sait pourquoi, au *Longicornis* Linn. Cependant les descriptions qu'il cite sont formelles (nous ne parlons pas de celle de Fabricius, qui n'est ici d'aucun secours, comme cela arrive trop souvent); elles font mention de deux taches de l'aile inférieure, dont la dernière est arquée. Nous demanderons si l'on peut nommer ainsi une grande tache qui occupe presque la dernière moitié de l'aile et qui laisse voir à son milieu une autre tache jaune. Sous ce rapport, la figure que donne l'auteur est en contradiction avec sa propre description. Comme cette figure néanmoins ne convient pas très-bien

aux individus que nous avons pris en Morée, nous en avons fait représenter un dans la planche citée plus haut.

559 ASCALAPHUS LACTEUS Br. — Niger, nigro-pubescens; maculis nonnullis in thorace, femoribus apice et tibiis sulphureis; alis anterioribus pellucidis, basi opalinis aut lacteis, posterioribus basi præsertim fuliginosis fascia lata transversa opalina notatis. — Long. 19 millim.; lat., alis extensis, 45. — (Voyez notre Pl. XXXII, fig. 5.)

Descr. Corps noir, revêtu de poils d'un gris blanchâtre sale, excepté ceux du dessous du ventre dans certains individus (les femelles?). Tête revêtue de poils beaucoup plus longs et plus serrés, dont une partie sur le vertex : tous ceux du dessous sont d'un gris légèrement roussâtre : la partie de la tête qui avoisine le bord inférieur des yeux est d'un jaune très-pâle et presque blanc; antennes noires dans toute leur longueur. Corselet marqué d'une tache jaune de chaque côté du prothorax, de deux points sur le bord antérieur du méso-thorax, et de trois autres taches jaunes, placées de chaque côté à la naissance des ailes supérieures : de chaque côté de la poitrine, au-dessous des mêmes ailes, on remarque deux semblables taches. Pattes d'un jaune de soufre, à l'exception de la base des cuisses, qui est noirâtre, et des tarses, qui sont tout-à-fait noirs, ainsi que le bout terminal des jambes. Ailes supérieures blanches, transparentes, parcourues par des nervures brunes : leur base, à partir du corps jusqu'au tiers environ, est épaissie par une tache couleur d'opale, ou encore d'un blanc de lait (tache qui n'a pas été bien rendue dans la figure) : presque toutes les nervures qui parcourent cette tache, et surtout les nervures parallèles à la longueur de l'aile, sont d'un brun ferrugineux : les petites nervures transverses entre la côte et le bord de l'aile sont jaunes dans la tache seulement, tandis que le bord lui-même est jaune dans toute sa longueur; ailes inférieures enfumées dans la première moitié, plus pâles dans le milieu des cellules : la plus grande partie du bord externe, l'extrémité et une partie du bord interne sont enfumées, mais moins que la base des ailes : sur le milieu de celles-ci se remarque une large tache blanche, comme celle des ailes supérieures, qui s'étend depuis le bord inférieur jusque vers le bord opposé, lequel est en partie de la même couleur : la partie fuligineuse de l'extrémité est souvent encore marquée d'une tache blanche de forme ovale.

Hab. Nous avons pris cette espèce dans les premiers jours de Mai aux environs de Messène et dans la forêt de Koubeh; elle est plus rare que la précédente. En général ces deux espèces ne sont pas très-répandues.

LÉPIDOPTÈRES.

C'est un fait vraiment digne d'attention que la ressemblance des productions du bassin de la Méditerranée sous le rapport des Lépidoptères. L'Espagne, l'Italie, la Grèce, et même les côtes de l'Asie mineure, nous offrent les mêmes espèces que l'Europe centrale, à un petit nombre d'exceptions près; tandis que dans les autres ordres d'insectes, bien que le *facies* soit celui de nos espèces, une très-grande partie s'en distingue cependant. Ici, au contraire, le nombre des objets nouveaux n'est pas en proportion aussi considérable, ce qui tient sans doute à la grande facilité qu'ont les Lépidoptères de changer de séjour; aussi ces insectes sont-ils répandus dans des espaces de pays infiniment plus étendus. On en a la preuve dans les collections rapportées de chacun des pays que nous avons cités.

La saison des Lépidoptères en Morée est plus avancée de près de deux mois que dans notre pays; nous en trouvons la cause dans la différence de température et de climat; le mois de Mai équivaut à peu près à la fin de Juin chez nous. Les mêmes papillons y sont en général beaucoup plus grands et remarquables par l'intensité de leurs couleurs. Quelques-uns se rencontrent en nombre beaucoup plus considérable que dans le reste de l'Europe et pendant plus de temps; tels sont particulièrement les *Vanessa cardui* et *atalanta;* mais la plupart ont cessé de paraître en Juillet. C'est au mois d'Avril que se trouvent principalement les Lépidoptères diurnes; les Crépusculaires se montrent pendant Mai et Juin pour reparaître plus tard : le seul Sphinx du Laurier-rose sort avant le commencement du printemps. Le peu de durée de notre voyage ne nous permit pas de recueillir un grand nombre d'espèces de cet ordre; on sait en effet que, pour se les procurer, il faut s'y adonner particulièrement, et non-seulement les poursuivre à leur état parfait, mais encore en élever les chenilles. On verra du reste combien cette contrée diffère peu de la nôtre sous le rapport des Lépidoptères; il est fort probable que les espèces nouvelles n'y sont pas en grand nombre, si l'on s'en tient à des caractères réels et tirés de l'observation des chenilles.

Une chose qui mérite d'être remarquée, c'est que nous n'avons rencontré aucune espèce de Parnassiens, et que personne n'en a pris, à notre connaissance.

FAMILLE DES DIURNES.

560 PAPILIO ALEXANOR Esp. Pap. I, part. 2, p. 89, tab. 110, cent. 65, fig. 1. — God. Lépidopt. de France, II, p. 10, n.° 1, pl. 1. — (Voyez notre Pl. XLV, fig. 1.)

Hab. Dès le commencement d'Avril dans les vallons et les plaines boisés; environs de Navarin, non loin de la forêt de Koubeh et dans le site si agréable de Gargaliano.

Obs. Les individus de Morée diffèrent des nôtres, outre qu'ils sont de plus grande taille, par le rapprochement de la petite tache médiane des ailes inférieures, qui est beaucoup plus près de la grande ligne noire, et de plus par la bande noire marginale de la partie située entre la tache ocellée ferrugineuse et la queue; cette bande est large et se réunit au milieu de la queue à la bande externe de celle-ci, tandis qu'elle se perd sur le bord interne dans les individus de notre pays. En outre, la tache ocellée ne se voit plus à la face inférieure des ailes comme dans ces mêmes individus.

561 PAPILIO MACHAON Fabr. Ent. syst. III, p. 30, n.° 87. — God. Lépidopt. de France, I, p. 38, n.° 2, pl. 1, fig. 2.

Hab. Dans les mêmes localités et à la même époque que le précédent; souvent plus grand que le nôtre.

562 PAPILIO PODALIRIUS Fabr. Ent. syst. III, p. 24, n.° 71. — God. Lépidopt. de France, I, p. 36, n.° 1, pl. 1, fig. 1.

Hab. Cette espèce se trouve précisément dans les mêmes localités que les deux précédentes; elles durent toutes trois fort peu de temps.

563 THAIS HYPSIPILE Fabr. Ent. syst. III, p. 214, n.° 668. — God. Lépidopt. de France, II, p. 25, n.° 5. — *La Diane* Engram. Pap. d'Eur. I, p. 221, pl. 52, fig. 109.

Hab. Cet insecte, que nous n'avons pas rencontré nous-mêmes, se trouve dès le mois de Février.

564 PIERIS CRATÆGI Fabr. (*Papilio*) Ent. syst. III, p. 182, n.° 45. — God. Lépidopt. de France, I, feuille 3 *bis*, n.° 9, pl. 2, fig. 3.

Hab. Cette espèce est très-répandue au commencement d'Avril et dure assez long-temps; on la voit voltiger en Mai sur les buissons et principalement sur ceux qui bordent les torrens alors desséchés.

565 PIERIS BRASSICÆ Fabr. (*Papilio*) Ent. syst. III, p. 186, n.° 574. — God. Lépidopt. de France, I, feuille 3 *bis*, n.° 6, pl. 2 *ter*, fig. 1.

Hab. Aussi répandue que la précédente, cette espèce se trouve dans le courant d'Avril et à la fin de Mai.

Obs. Cet insecte est la plupart du temps beaucoup plus grand que chez nous, mais il ne présente pas d'autres différences.

566 PIERIS RAPÆ Fabr. (*Papilio*) Ent. syst. III, p. 186, n.° 575. — God. Lépidopt. de France, I, feuille 3 *bis*, n.° 7, pl. 2 *ter*, fig. 2.

Hab. Un peu moins commun que le précédent; au commencement de Mai.

567 PIERIS SINAPIS Fabr. (*Papilio*) Ent. syst. III, p. 187, n.° 577. — God. Lépidopt. de France, I, feuille 3 *bis*, n.° 10, pl. 2 *ter*, fig. 4.

Hab. A peu près aussi répandu que le précédent; ce sont néanmoins les deux espèces de ce genre les moins fréquentes.

568 PIERIS DAPLIDICE Fabr. (*Papilio*) Ent. syst. III, p. 191, n.° 593. — God. Lépidopt. de France, I, feuille 3 *bis*, n.° 12, pl. 2 *bis*, fig. 3, et pl. 2 *quater*, fig. 2.

Hab. Fort répandu pendant le courant d'Avril.

569 PIERIS AUSONIA Hubn. (*Papilio*) tab. 113, fig. 582, femina. — *Papilio belia* Esp. Pap. I, suppl. p. 1, tab. 94, cont. 49, fig. 1. — Hubn. Pap. tab. 83, fig. 416, mas. — God. Lépidopt. de France, II, p. 48, n.° 14, pl. 6, fig. 3, 4, femelle.

Hab. C'est l'espèce la plus commune du genre pendant tout le courant d'Avril.

570 PIERIS CARDAMINES Fabr. (*Papilio*) Ent. syst. III, p. 193, n.° 600. — God. Lépidopt. de France, I, feuille 3 *bis*, n.° 11, pl. 2 *quater*, fig. 1, femelle, et pl. 2, fig. 2, mâle.

Hab. Cette espèce paraît au commencement d'Avril et dure quelques jours; il est remarquable qu'on la trouve en Morée, tandis que le *P. Eupheno*, du midi de la France, ne s'y rencontre pas : on aurait supposé tout le contraire.

571 COLIAS CLEOPATRA Fabr. (*Papilio*) Ent. syst. III, p. 213, n.° 667. — God. Lépidopt. de France, II, p. 32, n.° 8, pl. D, 4, fig. 1.

Hab. Dans les lieux un peu élevés et assez arides, tels que les hauteurs qui séparent certains plateaux où croît une végétation sèche et épineuse, quelques buissons très-bas, etc.; pendant le courant de Mai. Cette espèce dure assez long-temps et ne se montre jamais en grand nombre.

572 COLIAS EDUSA Fabr. (*Papilio*) Ent. syst. III, p. 206, n.° 643. — God. Lépidopt. de France, I, feuille 3 *bis*, n.° 5, pl. 2 *bis*, fig. 1.

Hab. Espèce plus répandue que la précédente et propre au commencement d'Avril; dans les terrains couverts de Cistes principalement, tels que les environs de Gargaliano.

573 MELITÆA PHOEBE Fabr. (*Papilio*) Ent. syst. III, p. 251, n.° 780. — God. (*Argynnis*) Lépidopt. de France, I, p. 76, n.° 23, pl. 4, fig. 2.

Hab. Dans le courant d'Avril; espèce assez peu répandue.

574 MELITÆA DIDYMA Fabr. (*Papilio*) Ent. syst. III, p. 252, n.° 781. — God. (*Argynnis*) Lépidopt. de France, I, p. 68, n.° 20, pl. 4 *bis*, fig. 2, et pl. 4 *ter*, fig. 5.

Hab. Plus commune que la précédente, cette espèce se montre à la même époque.

Obs. Nous avons rencontré une variété assez remarquable pour que nous nous soyons déterminé à la faire figurer sous le n.° 2 de notre Planche XLV. Elle présente en dessus beaucoup moins de taches aux ailes supérieures; les inférieures, au contraire, en ont plus que le véritable *Didyma*, et ces taches sont disposées en demi-cercle depuis le bord supérieur jusqu'au bord abdominal : cette série de taches alongées et parallèles manque dans le *Didyma*, où l'on ne distingue que trois lignes irrégulières de taches, dont quelques-unes sont presque ocellées. En dessous, c'est la disposition contraire, les ailes supérieures sont plus remarquables; elles sont marquées de plusieurs taches alongées, transversales, noires, disposées en ligne irrégulière du bord supérieur au bord opposé; dans le *Didyma*, les taches sont moins nombreuses, presque toutes rondes, et le bord externe en présente jusqu'en bas, tandis que dans notre variété ces dernières ont disparu. Le dessous des ailes inférieures présente moins de différence. Nous n'avons trouvé qu'une seule fois cette singulière variété, qui devrait peut-être constituer une espèce particulière; mais il faudrait plus de données pour l'établir d'une manière certaine.

575 MELITÆA CINXIA Fabr. (*Papilio Cinxia* var. β.) Ent. syst. III, p. 251, n.° 779, — God. (*Argynnis*) Lépidopt. de France, I, p. 73, n.° 22, pl. 4 *quater*, fig. 1, et pl. 4 *quinquies*, fig. 2.

Hab. Nous n'avons pas rencontré cette espèce; elle nous a été communiquée par M. Duponchel.

576 VANESSA ANTIOPA L. (*Nymphalis*) Syst. nat. ed. Gmel. I, pars V, p. 2311, n.° 165. — *Papilio Antiopa*, Fabr. Ent. syst. p. 503, n.° 256. — God. Lépidopt. de France, I, p. 93, n.° 30, pl. 5, fig. 1.

Hab. Cette espèce paraît rare; nous l'avons rencontrée une seule fois vers le milieu de Mai dans la forêt de Koubeh : elle atteint des dimensions considérables.

577 VANESSA CARDUI Fabr. (*Papilio*) Ent. syst. III, p. 104, n.° 320. — God. Lépidopt. de France, I, p. 102, n.° 33, pl. 5 *bis*, fig. 2.

Hab. Ainsi que nous l'avons indiqué dans notre introduction, cet insecte est le plus répandu de tous les Lépidoptères de Morée; on sait qu'il se trouve dans la plus grande partie du monde. Les époques où il est le plus abondant, sont la dernière moitié de Mai et le mois de Septembre; les Chardons, les Mauves et beaucoup de plantes élevées en sont alors entièrement couverts. Le colonel Bory de Saint-Vincent l'a également trouvé en très-grande abondance dans les Cyclades.

578 VANESSA ATALANTA Fabr. (*Papilio*) Ent. syst. III, p. 118, n.° 362. — God. Lépidopt. de France, I, p. 99, n.° 32, pl. 6, fig. 1.

Hab. Espèce presque aussi commune que la précédente à la fin de Mai et même pendant le courant de ce mois; mais elle est moins sociale et ne se trouve pas en véritables troupes; elle se tient sur les buissons qui bordent le lit des torrens desséchés et sur les plantes élevées : elle ne dure pas aussi long-temps.

579 **VANESSA URTICÆ** Fabr. (*Papilio*) Ent. syst. III, p. 122, n.° 374. — God. Lépidopt. de France, I, p. 91, n.° 29, pl. 5 *bis*, fig. 1.

Hab. Un peu moins commun que les précédens et plus solitaire; pendant le courant de Mai.

580 **VANESSA L-ALBUM** Hubn. (*Papilio*) tab. 19, fig. 90, 91. — *Papilio triangulum* Fabr. Ent. syst. III, p. 125, n.° 381. — God. Lépidopt. de France, II, p. 78, n.° 26, pl. J, 10, fig. 1, 2.

Hab. Nous n'avons eu l'occasion qu'une seule fois d'observer cette espèce, c'était vers le milieu de Mai dans les environs de Gargaliano.

581 **NYMPHALIS JASIUS** Fabr. (*Papilio*) Ent. syst. III, p. 61, n.° 191. — God. Lépidopt. de France, II, p. 81, n.° 27, pl. J, 10, fig. 3, 4.

Hab. Au commencement de Mai dans les environs de Messène, où ce papillon volait si haut et si puissamment qu'on ne pouvait l'atteindre; il rivalise avec certains oiseaux. Nous ne l'avons pas revu ailleurs.

582 **SATYRUS FAUNA** Fabr. (*Papilio*) Ent. syst. III, p. 226, n.° 739. — Var. *Allionia* Och. Pap. Eur. I, p. 181, n.° 8. — God. Lépidopt. de France, I, p. 143, n.° 46, pl. 7 *ter*, fig. 3, et pl. 7 *quinquies*, fig. 1.

Hab. En Mai, dans les endroits boisés; beaucoup plus grand et plus coloré que chez nous.

583 **SATYRUS SEMELE** Fabr. (*Papilio*) Ent. syst. III, p. 232, n.° 725. — Var. *Aristeus* Bonell. Mém. Acad. des sc. de Turin, XXX, p. 188, pl. 2, fig. 1.

Hab. Mêmes localités que le précédent et à la même époque.

584 **SATYRUS JANIRA** Fabr. (*Papilio*) Ent. syst. III, p. 241, n.° 752. — Var. *Hispulla* Esp. Pap. part. 1, tab. 119, cont. 74, fig. 1 et 2. — Hubn. Pap. tab. 116, fig. 593-596.

Hab. Plus répandu que les précédens; mêmes localités.

Obs. On remarquera que dans les trois espèces de Satyrus que nous venons de mentionner, ce sont trois variétés méridionales et non pas les types des espèces qui se trouvent en Morée.

585 **SATYRUS MEGÆRA** Fabr. (*Papilio*) Ent. syst. III, p. 94, n.° 292. — God. Lépidopt. de France, I, p. 160, n.° 53, pl. 7 *sexies*, fig. 3.

Hab. C'est une des espèces les plus répandues; on la trouve communément pendant tout le mois de Mai.

586 SATYRUS LYLLUS Esp. (*Papilio*) Pap. pars 1, tab. 122, cont. 77, fig. 1, mas. — Hubn. (*Papilio pamphila*) Pap. tab. 109, fig. 557, 558, femina. — God. Lépidopt. de France, II, p. 152, n.° 58, pl. T, 20, fig. 9, 10.

Hab. Commun sur les fleurs dans les plaines pendant Avril et Mai.

587 SATYRUS PSYCHE Hubn. (*Papilio*) Pap. tab. 44, fig. 198, 199, femina. — God. Lépidopt. de France, II, p. 238, n.° 52, pl. S, 19, fig. 3, 4.

Hab. Assez commun dans le courant de Juin.

588 SATYRUS LARISSA Parr. — Boisd. Lépidopt. Ind. Meth., p. 21. — Hubn. tab. 182, fig. 896-899, et tab. 183, fig. 900-903. — (Voy. notre Pl. XLV, fig. 5.)

Hab. En Juin, dans la chaîne du Taygète.

Obs. Cette espèce est la même que le *S. herta* Hubn.; mais on les avait établies sur le plus ou moins de coloration des individus. On a fait avec ceux qui sont pâles le *S. herta* et le *S. larissa* avec les autres.

589 POLYOMMATUS OTTOMANUS Lef. Magas. d'Entom. de Guérin, n.° 19. — (Voyez notre Pl. XLV, fig. 4.)

Hab. Cette espèce vient d'être publiée par M. Alexandre Lefebvre, qui l'a prise en Juin aux environs de Smyrne; elle était déjà venue de la côte d'Asie, mais on ne l'avait pas encore rencontrée en Europe. Nous l'avons trouvée aux environs de Modon dans les premiers jours du même mois.

590 POLYOMMATUS ALEXIS Hubn. (*Papilio*) Pap. tab. 60, fig. 292-294. — God. Lépidopt. de France, I, p. 212, pl. 11 *bis*, fig. 3.

Hab. Fort commun pendant le mois de Mai et une partie de celui de Juin dans toutes les plaines.

591 POLYOMMATUS AGESTIS Hubn. (*Papilio*) Pap. tab. 62, fig. 303-306. — God. Lépidopt. de France, I, p. 213, pl. 10, fig. 4, et pl. 11 *ter*, fig. 3.

Hab. Aussi répandu que le précédent et à la même époque.

592 POLYOMMATUS CYLLARUS Fabr. (*Hesperia*) Ent. syst. III, p. 294, n.° 122. God. Lépidopt. de France, I, p. 222, n.° 83, pl. 11 *quater*, fig. 3.

Hab. Un peu plus rare que les précédens.

593 POLYOMMATUS SPINI Fabr. (*Hesperia*) Ent. syst. III, p. 278, n.° 71. — God. Lépidopt. de France, II, p. 167, n.° 62, pl. U, 21, fig. 8, 9.

Hab. Cette espèce ne se rencontre guère qu'au commencement de Mai sur les plantes basses et épineuses aux environs de Modon.

594 POLYOMMATUS PHLOEAS Fabr. (*Papilio*) Ent. syst. III, p. 311, n.° 178. — God. Lépidopt. de France, I, p. 204, pl. 10, fig. 1.

Hab. Au commencement de Juin; cette espèce nous a paru être l'une des moins communes.

595 POLYOMMATUS RUBI Fabr. (*Hesperia*) Ent. syst. III, p. 287, n.° 102. — God. Lépidopt. de France, I, p. 206, n.° 73, pl. 10, fig. 3, et pl. 10 *bis*, fig. 5.

Hab. A la fin de Mai; assez commun.

596 POLYOMMATUS TELICANUS Hubn. (*Papilio*) Pap. tab. 74, fig. 371 et 372, mas, et tab. 108, fig. 553 et 554, femina. — God. Lépidopt. de France, II, p. 172, pl. V, 22, fig. 3, 4.

Hab. Dans le courant de Juin; cette jolie espèce est encore l'une des moins communes.

597 POLYOMMATUS ÆGON Hubn. (*Papilio*) Pap. tab. 64, fig. 313-315. — God. Lépidopt. de France, I, p. 217, pl. 11 *bis*, fig. 4.

Hab. En Juin avec les précédens; un peu plus commun que le précédent.

598 POLYOMMATUS ALSUS Fabr. (*Hesperia*) Ent. syst. III, p. 295, n.° 125. — God. Lépidopt. de France, II, p. 208, n.° 78, pl. Z, 26, fig. 5, 6.

Hab. Ce petit Polyommate se rencontre au milieu du mois de Mai.

599 HESPERIA ORBIFERA God. Encycl. méth. IX, p. 782, n.° 143. — Hubn. tab. 161, fig. 803-806.

Hab. Au milieu du mois de Mai dans les plateaux du vallon de Messène.

600 HESPERIA MALVÆ Fabr. Ent. syst. III, p. 350, n.° 333. — God. Lépidopt. de France, I, p. 243, pl. 12 *bis*, fig. 5.

Hab. Plus commun que le précédent, sur les plantes élevées, principalement les Mauves; à la même époque.

601 HESPERIA LINEA Fabr. Ent. syst. III, p. 326, n.° 236. — God. Lépidopt. de France, I, p. 233, pl. 12, fig. 3, et pl. 11 *ter*, fig. 2.

Hab. Un peu plus tard que les précédens; vers le commencement de Juin.

Obs. Ce n'est guère que depuis le milieu de Mai jusqu'à la fin de ce mois que l'on trouve les espèces du genre Hespérie; peu après viennent les Polyommates, qui sont les derniers diurnes et qui disparaissent avec le mois de Juin. Il faut en excepter le *Vanessa cardui*, qui ne cesse de se montrer pendant toute la belle saison, et qui persiste assez avant dans l'automne.

FAMILLE DES CRÉPUSCULAIRES.

602 SPHINX EUPHORBIÆ Fabr. Ent. syst. III, p. 367, n.° 37. — God. Lépidopt. de France, III, p. 133, pl. 17, fig. 2.

Hab. En Mai et Juin cette espèce est extrêmement répandue sous l'état de chenille, principalement dans le canton de Zarnate au Magne, où les Euphorbes

sont très-abondans. Le colonel Bory de Saint-Vincent l'a retrouvée dans le même état à la fin de Septembre dans les Cyclades et dans la presqu'île de Métana sur l'*Euphorbia characias*, n.° 636. Nous avons élevé plusieurs fois cet insecte, qui ne nous a pas présenté de différences qui puissent le distinguer des individus que nous trouvons en France.

603 SPHINX NERII Fabr. Ent. syst. III, p. 360, n.° 13. — Hubn. tab. 11, fig. 63, femina. — God. Lépidopt. de France, III, p. 12, n.° 1, pl. 13.

Hab. Cette espèce se montre, dit-on, dès le mois de Février ou plus tôt; ce qui est certain, c'est qu'on ne la trouve plus à la fin de Mars.

Obs. Nous n'avons pu nous procurer les chenilles de ce bel insecte que dans l'arrière-saison. Il vole si vigoureusement dans l'état parfait qu'il nous a été impossible de l'atteindre. A en juger par l'immense quantité de Nérides qui croissent en Morée, le *Sphinx nerii* devrait y être commun; cependant nous le croyons être assez rare partout, sa larve trop apparente devant être détruite par les petits animaux carnassiers.

604 SESIA TENTHREDINIFORMIS Fabr. Ent. syst. III, p. 384, n.° 20. — Laspeyr. *Sesiæ Europ.* p. 29, n.° 18, fig. 18, mas; 19 et 20, femina. — God. Lépidopt. de France, III, p. 116, pl. 21, fig. 16.

Hab. En Mai aux environs de Messène.

605 ZYGÆNA PUNCTUM Och. Schmett. von Eur. II, p. 36, n.° 7. — Boisd. Monogr. Zyg. p. 33, pl. 2, fig. 2.

Hab. En Juin dans la plaine de Carithène.

606 PROCRIS STATICES Fabr. Ent. syst. III, p. 406, n.° 68. — God. Lépidopt. de France, III, p. 158, pl. 22, fig. 15.

Hab. En Juin, au même endroit que le précédent.

FAMILLE DES NOCTURNES.

607 LIPARIS SALICIS Fabr. (*Bombyx*) Ent. syst. III, p. 469, n.° 163. — God. Lépidopt. de France, IV, p. 271, n.° 79, pl. 27, fig. 2.

Hab. Dans le courant de Juin, de Tripolitza à Mistra.

608 CHELONIA HEBE Fabr. (*Bombyx*) Ent. syst. III, p. 469, n.° 193. — God. Lépidopt. de France, IV, p. 306, n.° 93, pl. 31, fig. 1.

Hab. En Mai; environs de Modon.

609 CHELONIA VILLICA Fabr. (*Bombyx*) Ent. syst. III, p. 468, n.° 192. — God. Lépidopt. de France, IV, p. 336, n.° 104, pl. 35, fig. 1.

Hab. En Mai avec le précédent.

610 CHELONIA MENDICA Fabr. (*Bombyx*) Ent. syst. III, p. 452, n.° 139. — God. Lépidopt. de France, IV, p. 356, n.° 111, pl. 27, fig. 1 et 2.

Hab. Avec les précédens.

611 LITHOSIA PULCHELLA Fabr. (*Bombyx*) Ent. syst. III, p. 479, n.° 224. — Duponch. Cont. des Lépidopt. de France, V, p. 23, n.° 135, pl. 42, fig. 4.

Hab. Au commencement d'Octobre; très-commun sur les plantes basses aux environs de Navarin.

612 OPHIUSA TIRRHÆA Fabr. (*Noctua*) Ent. syst. III, p. 18, n.° 32. — Duponch. Cont. des Lépidopt. de France, V, p. 119, n.° 174, p. 55, fig. 1.

Hab. En Août, dans les îles de l'Archipel; cet insecte, attiré par la lumière, venait le soir se poser sur notre bâtiment.

613 ACONTIA SOLARIS Hubn. (*Noctua*) Pap. pl. 62, fig. 307. — Duponch. Cont. des Lépidopt. de France, VII, 1.re part., p. 346, n.° 520, pl. 121, fig. 1.

Hab. En Mai; forêt de Koubeh.

614 HELIOTIS PELTIGERA Hubn. (*Noctua*) Pap., pl. 63, fig. 310. — Duponch. Cont. des Lépidopt. de France, VII, 1.re part., p. 213, n.° 472, pl. 119, fig. 5.

Hab. En Mai; forêt de Koubeh.

615 PHLOGOPHORA METICULOSA Fabr. (*Noctua*) Ent. syst. III, p. 83, n.° 242. — Duponch. Cont. des Lépidopt. de France, VI, p. 340, n.° 365, pl. 94, fig. 3.

Hab. En Mai; forêt de Koubeh.

616 CLEODOBIA GRÆCALIS Duponch. Cont. des Lépidopt. de France, VIII, 2.e part., p. 76, n.° 978, p. 4, fig. 1. — (Voyez notre Pl. XLV, fig. 5.)

Hab. En Juin; environs de Carithène.

617 ASPILATES CITRARIA Duponch. Cont. des Lépidopt. de France, VIII, 1.re part., p. 116, n.° 775, pl. 178, fig. 4.

Hab. En Mai; dans les clairières des bois.

618 LARENTIA BILINEATA Hubn. (*Geometra*) tab. 51, fig. 264. — Trut. (*Acidalia*) t. VI, 2.e part., p. 56, n.° 40. — Duponch. Cont. des Lépidopt. de France, VIII, 1.re partie, p. 381, pl. 198, fig. 1 et 2.

Hab. En Juin; environs de Tripolitza.

619 BOTYS HYBRIDALIS Duponch. Cont. des Lépidopt. de France, VIII, 2.e part., p. 53, n.° 1010, pl. 220, fig. 3.

Hab. En Juin; environs de Mistra.

620 BOTYS FERRUGALIS Duponch. Cont. des Lépidopt. de France, VIII, 2.e part., p. 138, n.° 1003, pl. 218, fig. 7.

Hab. En Juin; mêmes localités.

621 TINEA PARASITELLA Hubn. pl. 3, fig. 16.

Hab. En Juin; environs de Tripolitza.

622 TINEA ACUMINELLA Hubn. pl. 41, n.° 284.

Hab. Même époque que le précédent.

DIPTÈRES.

FAMILLE DES NÉMOCÈRES.

623 CULEX KOUNOUPI Br. — Niger, maculis argenteo-villosis; abdominis posteriori parte scutelloque pallidis; thorace rufescente; pedibus nigricantibus; femoribus pene omnino pallide flavis; tarsis argenteo-annulatis. — Long. 5 millim. — (Voyez notre Pl. XLVI, fig. 1.)

Descr. Tête noire, ornée entre les yeux, en arrière de ceux-ci, à la base des antennes et à l'extrémité des palpes, de lignes et de taches de poils d'un blanc argenté. Corselet d'un roux foncé, marqué sur les côtés de quelques petites taches d'un blanc d'argent : de pareilles taches décorent aussi le prothorax, le dessus du mésothorax et l'écusson; ce dernier et les côtés du métathorax sont d'un roux pâle. Ailes très-joliment irisées, sans taches particulières, garnies de poils bruns le long des nervures : leur bord inférieur ou interne muni d'une frange de poils de même couleur. Balanciers d'un roux pâle. Pattes d'un brun foncé; cuisses d'un jaune pâle en dessus jusque près de leur extrémité : cette dernière partie revêtue de petits poils argentés; tarses entourés à la base de leurs articles d'un large anneau de semblables poils. Abdomen noir en dessous et à la base; le bord inférieur des segmens et la moitié postérieure de l'abdomen d'un roux pâle : chaque segment est marqué de chaque côté d'une tache de poils argentés, et les deux premiers en portent même à leur partie dorsale.

Hab. Cette espèce est aussi incommode que jolie; depuis le milieu de Mai jusqu'à la fin de la saison chaude elle est répandue dans l'air par troupes considérables, surtout dans le voisinage des eaux.

Obs. Nous avons conservé à cet insecte le nom qu'il porte dans le pays; les Grecs l'appellent en effet Κουνούπι (cousin).

624 TIPULA HELLENORUM Br. — Cinerea; capite et prothorace linea rufo-fuscescente; mesothorace lineis 4 notatis; abdomine apice ferrugineo, flavo trifasciato, fascia medii vitta fusca longitudinali divisa; alis pallide fuscescentibus, lunula alba. — Long. 26 millim. — (Voyez notre Pl. XLVI, fig. 3.)

Descr. Tête d'un gris cendré, revêtue de quelques poils noirs et marquée entre les yeux d'une bande longitudinale d'un roux brun qui ne s'étend pas jusqu'au bord postérieur; antennes brunes, avec un reflet grisâtre, leur deuxième article d'un jaune roux; bec d'un brun roux sur les côtés et en avant; palpes bruns, légèrement roux à la base. Corselet d'un gris cendré, légèrement roussâtre en avant; prothorax orné d'une bande longitudinale d'un roux brun; mésothorax

parcouru par quatre bandes brunes dirigées dans le même sens, dont les deux latérales plus courtes et placées en arrière; côtés du corselet d'un jaune un peu roux au bord du mésothorax, à la base des ailes et à celle des balanciers. Ailes lavées de brun très-clair et un peu roussâtre; le bord extérieur, le stigmate et la troisième nervure longitudinale d'une couleur rousse; une petite bande blanche transparente et oblique est placée avant le stigmate. Balanciers d'un jaune roussâtre avec le capitule noir. Pattes d'un brun presque foncé, la base des cuisses plus claire; tarses noirâtres. Abdomen d'un gris cendré, plus pâle au bord postérieur des segmens; une bande longitudinale d'un roux brun parcourt les deux tiers de sa longueur au milieu d'une bande plus large et d'un jaune un peu roux; le dernier segment et les parties génitales sont d'un brun ferrugineux; une autre bande longitudinale d'un jaune un peu roux se remarque de chaque côté de l'abdomen.

Hab. Au mois d'Avril, dans les environs de Messène.

Obs. Cette espèce est voisine du *Tip. turcica* Fabr. (*Diana* Meig.); mais elle en diffère par la bande brune qui orne le dessus de la tête et du prothorax, par sa tête un peu plus alongée, par la couleur plus foncée de ses pattes et par les trois fascies jaunâtres qui parcourent l'abdomen en longueur. Nous dirons à cette occasion que nous ne sommes pas de l'avis de Meigen, qui a remplacé le nom de *Turcica* par celui de *Diana;* ce n'est sans doute pas pour faire allusion aux armes turques, ainsi qu'il le suppose, que Fabricius avait imposé ce nom à son espèce, mais bien parce qu'il l'avait reçu de Turquie. La Tipule que nous décrivons nous donne de fortes raisons de le croire.

625 TIPULA MACULOSA Meig. Dipt. d'Eur. I, p. 197, n.° 40.

Hab. En Mars; environs de Modon.

Obs. Les individus de cette espèce qui se trouvent en Morée diffèrent et par l'écusson, qui est noir à la base, et par les jambes, qui sont légèrement ferrugineuses ou d'un jaune foncé presque brun, de même que les cuisses moins l'extrémité. Meigen ne paraît pas avoir vu le mâle. Dans celui-ci, l'abdomen est presque entièrement noir, les taches dorsales ne sont plus interrompues par le bord jaune des segmens, les côtés seuls de l'abdomen sont jaunes.

626 TIPULA NODULOSA Br. — Flavo-rufescens; capite thoraceque fascia fuscescente, abdomine fascia dorsali angusta lineaque laterali fuscis; palpis, antennis pedibusque fuscis, femorum et antennarum basi rufescente; antennarum articulis basi nodulosis. Mas. — Long. 12 millim.

Desc. Tête d'un jaune un peu roussâtre, marquée d'une ligne brune dans toute sa longueur; bec de la couleur de la tête; palpes et antennes noirâtres;

ces dernières ont les deux premiers articles d'un jaune roussâtre et la base des suivans épaissie et comme noueuse. Corselet d'un jaune roussâtre, avec une large bande brune sur le prothorax, laquelle se continue sur le mésothorax, vers l'extrémité duquel elle pâlit en se rétrécissant; cette bande du mésothorax est divisée en deux dans toute sa longueur; métathorax couvert d'une très-large bande d'un gris brun; côtés du corselet de la même couleur. Ailes transparentes; nervures d'un jaune roussâtre, plus brunes vers l'extrémité; stigmate d'un jaune un peu brun. Balanciers d'un jaune roussâtre, leur capitule presque entièrement noir. Pattes brunes, base des cuisses et hanches, à l'extrémité seulement, d'un jaune roussâtre; base des hanches d'un gris brun ou cendré comme les côtés du corselet. Abdomen d'un jaune roux plus clair que sur le corselet et la tête; il est orné, à partir du second segment, d'une bande longitudinale noirâtre et étroite qui ne couvre pas les derniers segmens: chaque segment en dessous est taché de brun à la base, et sur les côtés de l'abdomen on aperçoit encore une légère ligne d'un brun foncé. Mâle.

Hab. En Avril, dans les environs de Messène.

Obs. Cette espèce est assez voisine du *Tip. scurra* Meig., à cause de la forme noueuse des articles des antennes; mais le corselet n'est pas marqué des lignes noires dont parle cet auteur, ni les côtés de la poitrine non plus. Quand il n'y aurait que ces différences, elles suffiraient sans doute pour autoriser l'établissement d'une espèce.

627 BIBIO HORTULANUS Fabr. (*Hirtea hortulana*) Syst. Antl. p. 52, n.° 4. — Schæff. Icon. tab. 104, fig. 8, 9. — Schellemb. Gen. de Mouch. pl. 39, fig. 1.

Hab. Dès le milieu de Mars dans la plaine de Modon.

628 BIBIO PICINITARSIS Br. — Ater, pilis longis, subrigidis hirtus; alis sordide flavicantibus aut rufescentibus, nervis marginalibus fuscis; tibiis nigro-piceis, tarsorum articulo primo plus minusve pallide piceo. Mas. — Long. 6 millim.

Descr. Noir; tête hérissée de quelques poils raides de même couleur. Corselet revêtu de semblables poils. Ailes d'un roux assez clair, avec les nervures marginales et le point calleux bruns. Balanciers d'un brun roussâtre, avec le capitule noir. Pattes hérissées de poils noirs; jambes légèrement brunes, l'extrémité des antérieures plus pâle; base du premier article des tarses d'un brun couleur de poix assez clair: le premier article de la première paire de pattes en entier et la base seule des suivans sont de cette couleur; le reste des tarses d'un brun presque noir. Abdomen revêtu de poils noirs plus courts que ceux des autres parties du corps. Mâle.

Hab. En Mars; même localité que la précédente.

FAMILLE DES TANYSTOMES.

629 **LAPHRIA PALLIDIPENNIS** Br. — Nigra, epistomate flavescente, mystace nigro, flavo vario; thoracis abdominisque lateribus flavidis, tibiis pilis sordide albis hirsutis, anticis intus pube aurea; alis hyalinis. — Long. 12 millim.

DESCR. Noir; tête hérissée de poils jaunâtres sur le vertex; épistome jaunâtre; moustache noire, entremêlée de quelques poils jaunâtres; antennes entièrement noires. Corselet nu, garni sur les côtés et en arrière de quelques poils d'un blanc jaunâtre : la surface du corselet finement ponctuée; écusson marqué de deux stries transversales, dont la première courte, arquée et accompagnée de chaque côté d'une petite ligne enfoncée. Ailes transparentes comme du verre, un peu brunes à la base vers l'insertion seulement; nervures brunes, quelques-unes un peu rousses à la base. Balanciers roux, presque noirs vers leur insertion. Pattes noires; cuisses postérieures simples, non renflées, garnies en dessous de poils d'un blanc sale et un peu jaunâtre et de quelques autres plus rares sur le reste de leur surface : toutes les jambes hérissées en dehors de longs poils d'un blanc sale, la première paire revêtue en dedans sur toute sa longueur de poils plus courts, plus serrés et dorés; tarses garnis de poils d'un blanc sale, et en dessous de poils plus raides, plus courts et noirs : leurs pelotes jaunâtres. Abdomen noir, recouvert d'un duvet court et noir, et garni sur les côtés de poils roussâtres.

Hab. En Mai; environs de Messène.

630 **DASYPOGON TEUTONUS** Fabr. Syst. Antl. p. 165, n.° 10. — Meig. Dipt. d'Eur. II, p. 258, n.° 1. — Schæff. Icon. tab. 8, fig. 13. — Panz. (*Asilus*) Faun. Germ. I, n.° 11.

Hab. En Mai, aux environs de Calamata.

631 **DASYPOGON PUNCTATUS** Fabr. Syst. Antl. p. 165, n.° 5. — *Diadema* Ibid. p. 164, n.° 3. — Panz. (*Asilus teutonus*) Faun. Germ. XLV, n.° 23. — *Diadema* Ibid. n.° 24.

Hab. A la fin de Mai, dans les environs de Calamata; en grand nombre sur les plantes potagères.

Obs. Une variété de cette espèce, que nous nommerons *Umbrosa*, se distingue par la transparence du dernier tiers des ailes, dont les nervures sont ombrées de brun. Pour les autres caractères, elle se rapporte tout-à-fait au *punctatus*; aussi nous ne croyons pas que l'on puisse en faire une espèce distincte. Une aile est figurée sous le n.° 2 de notre Pl. XLVI.

632 **DASYPOGON VARIABILIS** Br. — Nigro-violacescente micans; abdomine nitido, rufo plus minusve fasciato, segmentis 2.°, 3.°, 4.° et 5.° macula utrinque laterali albida;

pedibus nigris; epistomate mystaceque albido-flavis; alis flavescentibus. Fem. Mystace et epistomatis inferiori parte nigris; alis obscure violaceis. Mas. — Long. 23 millim. — (Voyez notre Pl. XLVI, fig. 4.)

Descr. Tête entièrement revêtue d'un duvet soyeux jaunâtre très-court, excepté à la partie inférieure des yeux (les joues) et sur le vertex : ce dernier porte quelques poils noirs et raides, placés entre les ocelles : en avant et en arrière il est hérissé d'autres poils jaunes; moustache d'un jaune pâle; antennes noires, avec la base du troisième article ferrugineuse; bouche noire, garnie de quelques poils jaunes. Corselet noir, orné d'un léger reflet violet, hérissé, surtout en avant, de petits poils noirs et raides; un collier de poils raides et longs, noirs, se remarque sur le col; le prothorax en porte de semblables sur les côtés, le mésothorax et l'écusson en ont de pareils en arrière; on remarque en outre quelques poils roux sur les côtés du mésothorax : la partie humérale du prothorax, les côtés de la poitrine et une bande arquée de chaque côté sur le mésothorax, sont d'un soyeux jaunâtre dû à la présence de petits poils couchés; un petit trait longitudinal de même couleur se voit entre les deux bandes arquées sur le devant du mésothorax; le sternum ou autrement tout le dessous de la poitrine est revêtu de poils jaunâtres. Ailes d'un jaune roussâtre, un peu fuligineuses sur tout le bord postérieur; la côte et les nervures de la base noirâtres, celles de l'extrémité brunes. Balanciers bruns à la base, livides au milieu, d'un jaune pâle à l'extrémité. Pattes noires, hérissées de poils courts et noirs, qui passent au roux sur l'extrémité des jambes et à la base des tarses; ceux-ci garnis en dessous de poils roux; les pelotes de leurs crochets de même couleur. Abdomen d'un noir-bleu brillant, avec un léger reflet métallique, revêtu d'un court duvet de couleur rousse, et marqué de chaque côté, sur les deuxième, troisième, quatrième et cinquième segmens, d'une petite tache d'un blanc roussâtre; quatrième et cinquième segmens ornés quelquefois d'une bande transversale rousse. Femelle.

Var. 1. Quatrième et cinquième segmens presque entièrement roux.

Var. 2. Quatrième et cinquième segmens en entier, une partie du troisième et le bord antérieur du sixième roux; mésothorax recouvert en grande partie d'un court duvet roussâtre.

Var. 3. Abdomen entièrement roux en dessus, excepté le premier segment, la base du deuxième et l'extrémité du dernier.

Le mâle diffère de la femelle 1.° par la partie inférieure de l'épistome, qui est noire, ainsi que la moustache; 2.° par tous les poils de quelque partie que ce soit, qui sont noirs; 3.° par la couleur des ailes, qui est un violet foncé et brillant, décoloré vers l'extrémité et au bord postérieur où il longe seulement les nervures. L'abdomen est presque entièrement roux en dessus (et en cela il est

sans doute sujet à des variations comme dans la femelle); on ne distingue pas sur les côtés les petites taches blanchâtres, mais la même chose se remarque aussi dans une femelle de cette espèce.

Hab. Dans les plaines aux environs de Calamata, près des bords de la mer, à la fin de Mai.

Obs. Deux caractères distinguent aisément cette espèce du *Das. punctatus* Fabr. : 1.° les pattes noires dans les deux sexes, ferrugineuses au contraire dans le *punctatus;* 2.° l'abdomen du mâle roux en dessus, comme dans la femelle, tandis qu'il est tout noir dans le *punctatus.* Mais une particularité remarquable de cette espèce, c'est le grand nombre de variétés qu'elle présente dans la coloration de son abdomen, qui est tantôt entièrement noir, tantôt presque entièrement roux (dans les femelles au moins). Ce caractère, c'est-à-dire la présence du roux à l'abdomen, pourrait engager à reconnaître dans cette espèce le *Das. fasciatus* Meig.; mais cet auteur a décrit un mâle et lui donne pour couleur des ailes le brun de suie, tandis que dans le nôtre elle est violette; il dit que la moustache est blanche, tandis qu'elle est noire dans le nôtre, d'où l'on peut conclure avec certitude que ce n'est ni l'une ni l'autre de ces deux espèces.

633 DASYPOGON XANTHOTRICHUS Br. — Niger, pilis totius corporis rufis; abdomine supra, femoribus apice, tibiis, tarsis antennisque basi et mystace rufis; alis dilute fuscis. Femina. — Long. 23 millim. — (Voyez notre Pl. XLVI, fig. 5.)

Descr. Tête revêtue en devant d'un court duvet jaunâtre; moustache d'un jaune roux; bouche, vertex, et quelques poils sur celui-ci, noirs; tout le derrière de la tête revêtu de poils de la même couleur que ceux de la moustache; antennes d'un roux foncé, le troisième article noirâtre dans sa dernière moitié: quelques poils roux garnissent le dessous des deux premiers articles. Corselet noir, garni d'un court duvet soyeux et roussâtre: il est en outre hérissé d'un collier de poils raides sur le prothorax: d'autres poils également raides se remarquent aux angles et tout autour du mésothorax, et enfin quelques-uns s'élèvent sur l'écusson; on aperçoit de plus deux rangées longitudinales de semblables poils sur le milieu du mésothorax: tous ces poils sont d'un jaune roux; l'angle extérieur du mésothorax est d'un roux foncé comme les antennes. Ailes légèrement brunes, avec le bord extérieur jaunâtre; les nervures un peu plus foncées que la membrane des ailes. Cuillerons bruns, jaunes à leur bord postérieur et bordés de poils roux. Balanciers d'un roux foncé. Pattes garnies d'un court duvet jaunâtre; hanches noires, hérissées de longs poils jaunes; cuisses en partie noires, les antérieures en dessus jusqu'à la moitié et en dessous à la base seulement, les intermédiaires un peu au-delà de leur milieu, les postérieures jusqu'aux deux

tiers de leur longueur; le reste des cuisses, les jambes et les tarses d'un roux foncé, hérissés de poils raides de même couleur; crochets des tarses noirs, excepté à la base, qui est rousse; leurs pelotes d'un roux pâle. Abdomen noir; roux en dessus dans presque toute sa longueur, excepté le premier segment, la base du deuxième et le bord postérieur des trois derniers.

Hab. Dans les plaines de Carithène au commencement de Juin. Assez rare.

Obs. Nous ne connaissons que la femelle de cette espèce.

634 ASILUS ANNULIPES Br. — Ater; thorace vittis tribus subaureis; abdomine fere nudo (femina), lepide aureo-villoso (mas); alis pallide flavescentibus; tibiis basi annulo ferrugineo. — Long. 23 millim. — (Voyez notre Pl. XLVI, fig. 6.)

Descr. Tête noire, vertex et épistome hérissés de poils noirs; moustache et barbe d'un blanc jaunâtre; antennes noires, ainsi que les palpes, mais ces derniers sont revêtus de poils blanchâtres: en dessous de la moustache, la tête est garnie d'un duvet court, jaune et brillant. Corselet noir, recouvert en arrière d'un très-court duvet d'un jaune brillant et parcouru dans sa longueur par trois lignes longitudinales de ce même duvet: ses côtés sont hérissés de poils longs et d'un blanc jaunâtre, ainsi que l'écusson et la partie du corselet qui le précède. Quelques touffes de poils jaunes se remarquent sur les côtés de la poitrine, et le dessous de celle-ci est revêtu de longs poils d'un blanc jaunâtre. Ailes d'un jaunâtre clair et transparent, avec les nervures brunes; la nervure sous-marginale et l'origine de celles de la base de l'aile rousses. Cuillerons roux. Balanciers de la même couleur, avec le capitule brun. Pattes noires, finement ponctuées, entièrement couvertes d'un duvet jaunâtre assez court, couché et peu serré, et d'autres poils, plus longs sous les cuisses et aux jambes: des épines noires et fortes hérissent ces deux parties, ainsi que les tarses; le côté interne des deux jambes postérieures et du premier article des tarses est revêtu de poils serrés et d'un roux doré; un anneau ferrugineux se remarque à l'origine des trois paires de jambes; les pelotes des tarses sont d'un jaune rougeâtre. Abdomen noir, revêtu de poils assez courts, peu serrés et jaunâtres; d'autres poils plus longs et d'un blanc jaunâtre hérissent les côtés de chaque segment un peu en arrière. Femelle.

Le mâle a le corselet et surtout l'abdomen moins nus et presque entièrement revêtus d'un duvet court et d'un soyeux doré.

Hab. Trouvé une seule fois à la fin de Mai sur des plantes basses dans les environs de Calamata.

Obs. Cette espèce se rapproche de l'*As. cinerarius* Meig. II, pag. 333, n.° 45; un caractère surtout semblerait appuyer leur identité, c'est celui des pattes mar-

quées à la base d'un anneau ferrugineux. Néanmoins la courte description que l'auteur donne, d'après Pallas, ne permet pas le rapprochement, plusieurs des caractères étant assez différens, tels que celui de la couleur cendrée pour le corps, et jaune rougeâtre pour les nervures des ailes. Dans notre espèce le mâle est doré et la femelle presque noire.

635 **ASILUS OBSCURUS** Meig. Dipt. d'Europe, II, p. 315, n.° 12.

Hab. Même époque que le précédent; aussi rare.

636 **ASILUS TESSELLATUS** Br. — Niger, thoracis abdominisque lateribus aureo-villosis; thoracis vitta dorsali nigra gemina; mystace et pilis dorsi nigris, barba et corporis laterum pilis flavescentibus; alis hyalinis; pedibus nigris. Mas. — Long. 14 millim.

Descr. Noir; tête entourée de poils jaunâtres, ceux du vertex et de la moustache noirs, la partie inférieure de celle-ci et la barbe jaunâtres; épistome d'un jaune doré. Corselet de cette dernière couleur sur les côtés, hérissé à ces mêmes parties de longs poils d'un blanc jaunâtre : une ligne grise et étroite sépare la bande dorsale noire du corselet, et tout le dessus de celui-ci est revêtu de longs poils noirs. Écusson et métathorax légèrement dorés. Ailes transparentes, à nervures brunes, un peu roussâtres à la base. Cuillerons d'un rouge foncé. Balanciers d'un jaune rougeâtre. Pattes noires, revêtues d'un court duvet jaunâtre, et d'autres poils beaucoup plus longs de même couleur; jambes légèrement brunes, le duvet des postérieures du moins et du premier article des tarses de la même paire d'un roux un peu doré; pelottes des tarses d'un jaune rougeâtre. Abdomen noir, revêtu sur les côtés et au bord postérieur des segmens d'un court duvet doré, et hérissé sur les côtés et en dessous de longs poils jaunâtres. Mâle.

Hab. Nous avons trouvé cette espèce dans les environs de Modon à la fin de Mai.

637 **ASILUS MELANOTRICHUS** Br. — Niger; vertice mystaceque supra nigris; mystace inferius barbaque albo-flavicantibus; thorace supra nigro, lateribus flavicante hirsuto; alis obscure flavis; abdomine lateribus pilis flavescentibus instructo. — Long. 14 millim.

Descr. Noir; poils du vertex et partie supérieure de la moustache de cette même couleur; la partie inférieure de celle-ci, la barbe et les poils du tour de la tête d'un blanc jaunâtre; épistome de cette dernière couleur. Corselet revêtu de longs poils noirs en dessus et jaunâtres sur les côtés; les parties latérales de la poitrine garnies çà et là d'un court duvet blanchâtre. Écusson hérissé de

quelques poils d'un blanc jaunâtre. Ailes d'un roux un peu brun, avec les nervures brunes. Cuillerons roux. Balanciers jaunes. Pattes noires, revêtues d'un court duvet jaunâtre; pelotes des tarses rousses. Abdomen garni de poils jaunâtres courts et peu serrés, et sur les côtés des segmens de poils plus longs d'un jaune blanchâtre. Mâle.

Hab. Nous l'avons trouvé avec le précédent.

638 ASILUS FULVIPES Meig. Dipt. d'Europe, II, p. 326, n.° 30. Mas.

Hab. A la fin de Mai, dans les environs de Calamata.

Obs. L'insecte que nous rapportons à cette espèce répond assez bien à la description de l'auteur allemand, mais néanmoins il présente des différences qui sont probablement dues au sexe, car nous ne connaissons que la femelle, et Meigen n'a décrit que le mâle. C'est ainsi que le corselet de la femelle est d'un jaune un peu brun, et non pas d'un gris d'ardoise comme celui du mâle; l'abdomen n'est pas noirâtre, avec les incisions blanches, mais bien d'un gris roussâtre, avec le bord postérieur des segmens un peu plus pâle. Cette couleur du corselet et de l'abdomen est due à la présence d'un très-court duvet, et l'on pourrait conclure que Meigen n'avait à sa disposition qu'un individu en mauvais état, vu qu'il dit de lui : « corps très-peu soyeux, presque nu. » Le dernier segment de l'abdomen est seul noir et nu. Nous avons fait représenter la femelle dans notre Pl. XLVI, fig. 7.

639 EMPIS UNICOLOR Br. — Nitida, nigra, albido-pubescens; pedibus posticis subciliatis (femina); flavescente pubescens; pedibus posticis minus ciliatis (mas); alis hyalinis, basi flaveolis; halteribus rufis. — Long. 10 millim.

Descr. Entièrement d'un noir brillant; moustache noire; quelques poils autour de la tête, d'un gris jaunâtre. Corselet garni sur les côtés de poils raides et revêtu sur toute sa surface d'un duvet long et assez épais, d'un blanc jaunâtre : on n'y distingue aucune fascie longitudinale. Écusson garni d'une rangée de cils noirs. Ailes transparentes, légèrement jaunâtres à la base : toutes les nervures de cette partie présentent la même nuance, les autres sont brunes. Cuillerons roussâtres; une touffe de poils de cette couleur se remarque au-dessous de leur insertion. Balanciers d'un jaune un peu rougeâtre. Pattes garnies de poils jaunes et serrés, beaucoup plus longs sur les cuisses postérieures. Abdomen revêtu d'un duvet court et assez serré sur les côtés, d'un blanc soyeux et luisant, qui prend une teinte légèrement jaunâtre dans quelques individus. Femelle.

Le mâle diffère par les cuisses, et surtout les jambes postérieures, qui sont moins ciliées que dans la femelle; la teinte générale des poils qui le recouvrent est plus jaunâtre et l'abdomen en est plus garni dans toute sa longueur; les ailes sont en général plus jaunâtres.

Hab. Commun dans plusieurs parties de la Morée pendant le courant d'Avril.

640 EMPIS COTHURNATA Br. — Nigra, cinereo-subvestita; thorace lineis quatuor nigris; alis fusco-rufescentibus, basi nervisque rufis; halteribus flavis; femoribus tibiisque posticis omnino, tibiis quatuor anticis plus minusve flavo rufis. — Long. 10 millim. — (Voyez notre Pl. XLVI, fig. 8.)

Descr. Tête, corselet, abdomen et hanches noirs, revêtus d'une légère teinte d'un gris un peu olivâtre; antennes et trompe noires; palpes un peu jaunâtres. Corselet marqué de quatre raies longitudinales noires, dont les deux latérales plus basses que les autres: une touffe de poils roussâtres se remarque à la base des cuillerons; ceux-ci sont bruns, avec l'extrémité d'un jaune rougeâtre. Balanciers entièrement de cette dernière couleur. Ailes d'un roux presque brun, un peu plus claires et jaunâtres à la base, avec les nervures rousses dans toute leur longueur; la côte seule noire. Pattes antérieures noires, hérissées de poils noirs: une tache avant l'extrémité de la cuisse et les jambes dans les deux premiers tiers de leur longueur (quelquefois à la base seulement) d'un jaune rougeâtre; pattes intermédiaires semblables aux précédentes, si ce n'est que les jambes sont presque en entier d'un jaune rougeâtre, et que la tache du bout des cuisses forme un anneau complet avant leur extrémité; jambes postérieures d'un jaune rougeâtre, les genoux, le bout seulement des jambes et les tarses, noirs. Extrémité de l'abdomen noire et nue. Femelle.

Le mâle paraît en tout semblable à cette dernière.

Hab. A la même époque que le précédent et en aussi grand nombre.

641 EMPIS SERICANS Br. — Capite thoraceque cinereis, lineis dorsalibus tribus nigris; antennis, haustello pedibusque nigris; alis subhyalinis, basi flavescentibus; halteribus pallidis; abdomine aureo subserico. — Long. 10 millim.

Descr. Tête noire, revêtue d'une teinte d'un gris olivâtre; épistome un peu blanchâtre; antennes, trompe et palpes noirs: quelques poils noirs assez longs entourent la tête et le corselet. Ce dernier est d'un cendré olivâtre comme la tête, avec trois raies noires peu distinctes, celle du milieu fort étroite: une touffe de poils noirs revêt les côtés du métathorax. Ailes presque transparentes, cependant un peu brunes, avec la base et les nervures de la moitié de l'aile environ jaunes; la côte noire dans toute sa longueur. Cuillerons d'un jaune roussâtre, accompagnés d'une touffe de poils raides et noirs. Balanciers d'un jaune pâle, surtout

leur capitule. Pattes en entier d'un noir luisant. Abdomen revêtu d'un duvet court et serré d'un soyeux jaunâtre presque doré : ce duvet est disposé de manière qu'à certaines expositions on aperçoit sur le dos de l'abdomen une série de taches triangulaires changeantes. Nous ne connaissons que la femelle.

Hab. Cette jolie espèce paraît un peu plus rare que les deux précédentes; elle se trouve à la même époque.

642 EMPIS PTILOPODA Meig. Dipt. d'Europe, III, p. 22, n.° 10.

Hab. Sur les fleurs au mois d'Avril; environs de Modon.

Obs. La description donnée par l'auteur que nous citons, nous paraît un peu courte; nous y ajouterons quelques détails. L'abdomen est d'un brun couleur de poix et revêtu de poils blanchâtres; les ailes sont transparentes, mais un peu jaunâtres à la base, avec un point épais fort alongé et de couleur de bistre. Le mâle, que n'a pas connu Meigen, a les pattes intermédiaires garnies de poils raides et noirs : il diffère de la femelle par l'absence des franges aux deux paires de pattes postérieures. Nous observerons que la femelle, d'après laquelle nous écrivons ceci, n'a pas de franges aux jambes, ainsi que le dit Meigen, mais aux cuisses seulement. Ce caractère suffit-il pour établir une espèce nouvelle? Nous n'osons le décider, la description de l'auteur allemand nous laissant assez de doutes à cause de sa brièveté. Il nous semble mieux de réunir deux espèces en une seule, que d'en établir une nouvelle sans une grande certitude.

643 EMPIS FUSCIPES Br. — Atra; thorace subcinereo, lineis tribus nigris; alis hyalinis, nervis baseos pallidis; halteribus nigris; pedibus obscure fuscis. Femina. — Long. 3 millim.

Descr. Noir; corselet très-légèrement cendré avec trois raies noires peu distinctes. Ailes transparentes, avec les nervures de la base légèrement jaunâtres; toutes les autres brunes et la côte noire. Balanciers noirs, légèrement bruns à la base. Pattes d'un brun foncé couleur de poix. Abdomen nu. Femelle.

Hab. Cette petite espèce paraît rare.

644 EMPIS CHIOPTERA Meig. Dipt. d'Europe, III, p. 27, n.° 20, pl. 22, fig. 19.

Hab. Au mois d'Avril sur les fleurs.

645 RHAMPHOMYIA HYALINA Br. — Nitida nigra, pilis nigris subhirsuta; alis hyalinis, costa postice nigra; pedibus posticis feminæ subciliatis. — Long. 3 millim.

Descr. Entièrement noir, hérissé de quelques poils noirs. Épistome légèrement cendré. Trompe légèrement brune à l'extrémité. Corselet sans bandes distinctes. Ailes tout-à-fait transparentes, avec les nervures très-pâles; la côte noire

dans sa dernière moitié, l'autre moitié et la deuxième nervure longitudinale, ainsi que l'extrémité de la quatrième, d'un jaune brun. Cuillerons presque transparens, légèrement brunâtres. Balanciers jaunes. Pattes revêtues de poils noirs assez rares, un peu plus abondans sur celles de derrière. Femelle.

Le mâle diffère par les pattes postérieures moins velues et par les nervures des ailes, qui sont toutes également pâles, excepté toutefois la dernière moitié de la côte.

Hab. Au mois d'Avril dans les environs de Modon.

646 HILARA SUBLINEATA Br. — Nigra, pubescens; thorace subrufescente, lineis quatuor nigris; alis fuscantibus, linea ad costam fuliginosa; halteribus obscure ferrugineis; pedibus posticis feminæ incrassatis; tarsorum articulo primo in mare elongato-ovali, incrassato. — Long. 4 ⅓ millim.

Descr. Entièrement noir; revêtu de poils noirs. Corselet légèrement cendré ou plutôt roussâtre, avec des lignes noires peu distinctes, au nombre de quatre. Ailes légèrement rembrunies, avec les nervures noires : un trait enfumé se remarque entre la côte et la troisième nervure longitudinale, vers le milieu du bord de l'aile et sur le bout de la seconde nervure. Cuillerons et balanciers d'un brun ferrugineux. Pattes hérissées de poils noirs assez courts; les deux cuisses, et surtout les deux jambes postérieures, renflées. Femelle.

Dans le mâle, les deux cuisses postérieures sont seulement un peu plus longues et un peu plus grosses que les autres; le premier article des tarses antérieurs est ovale-oblong et aussi long que tous les articles suivans réunis.

Hab. Au mois d'Avril sur les plantes; assez commun.

647 HILARA INFUSCATA Br. — Nigra, subhirsuta, thorace lineis pallidioribus parum conspicuis; alis fuligineo-irinis, nervis nigris; halteribus obscuris; abdomine lateribus et femoribus posticis piceis. — Long. 3 ⅓ millim.

Descr. Entièrement noir; corselet marqué de quelques lignes plus claires, mais très-peu distinctes, au nombre de trois ou de quatre. Ailes enfumées, presque opaques, d'un brun rehaussé par des reflets irisés très-brillans; nervures noires. Balanciers d'un brun très-foncé. Pattes noires, les posterieures plus longues, mais non plus grosses en proportion que les autres. Côtés de l'abdomen d'un brun couleur de poix, ainsi que les hanches et les cuisses postérieures. Femelle.

Hab. Avec le précédent, mais beaucoup plus rare.

648 USIA FORCIPATA Br. — Obscure viridi-ænea, nigro-hirta; ore, antennis tarsisque nigris; alis subhyalinis, basi infuscatis, nervis nigris; halteribus basi fuscis,

apice albido-flavis. Mas abdomine apice dentibus veluti duobus antice incurvis (aut forcipe) instructo. — Long. 3 ½ millim. — (Voyez notre Pl. XLVI, fig. 9.)

Descr. Entièrement d'un vert bronzé obscur; trompe et antennes brunes ou presque noires. Corselet finement ponctué ou ridé çà et là, hérissé de quelques poils noirs. Ailes légèrement enfumées, plus pales à l'extrémité et dans toute la longueur du bord inférieur ou interne; nervures noiratres. Cuillerons d'un gris blanchâtre. Balanciers bruns dans leur première moitié, d'un jaune presque blanc dans le reste de leur longueur. Cuisses et jambes de la couleur du corps, les tarses seuls d'un noir obscur. Abdomen ponctué et légèrement ridé en travers, hérissé, ainsi que le ventre, de poils noirs assez nombreux et courts. Femelle.

Le mâle est d'un vert bronzé un peu bleuâtre; ses yeux sont presque aussi écartés que ceux de la femelle, mais ce qui le rend fort remarquable, ce sont deux appendices assez longs et recourbés en avant, placés de chaque côté de l'anus en dessus du segment terminal. (Voyez la fig. 9 a de la Pl. XLVI.)

Hab. Trouvé sur les fleurs en Mars dans les environs de Modon. Rare.

649 BOMBYLIUS CONCOLOR Mik. Monogr. p. 30, tab. 2, fig. 2. — Meig. Dipt. d'Europe, II, p. 197, n.° 14. — Schæff. Icon. tab. 78, fig. 13.

Hab. A l'île de Sapience dans le courant de Mars et depuis dans plusieurs autres localités.

650 BOMBYLIUS MINOR Fabr. Syst. Antl. p. 182, n.° 18. — Meig. Dipt. d'Europe, II, p. 201, n.° 20. — Schæff. Icon. tab. 112, fig. 6.

Hab. En Mars dans les environs de Modon.

651 BOMBYLIUS OBLIQUUS Br. — Ater, flavo-hirtus; mystace rufo, nigris pilis marginato; alis hyalinis basi oblique infuscatis, subferrugineis; pedibus nigris; tibiis postice flavescentibus. Mas. — Long. 7 millim.

Descr. Tête, corselet et abdomen noirs, revêtus de longs poils d'un jaune pâle. Épistome et vertex couverts de poils noirâtres; moustache d'un jaune roux; antennes et trompe noires. Ailes transparentes, colorées de brun roux à la base et le long de la côte jusqu'au bout de la seconde nervure marginale, de manière que le bord de la partie colorée forme une ligne oblique pour l'aile: les nervures de la partie enfumée sont roussâtres et celles du reste de l'aile noires. Cuillerons enfumés comme la base des ailes. Balanciers d'un jaune roussâtre, avec le capitule brun. Cuisses noires, ou d'un brun très-foncé; jambes brunes par devant, jaunâtres au côté opposé; tarses bruns, le premier article jaunâtre en arrière seulement. Mâle.

Hab. Nous avons pris cette espèce dans les environs de Navarin; elle se trouve

aussi autour de Paris, d'après l'autorité de M. Lepeletier de Saint-Fargeau, qui la possède dans sa collection.

652 BOMBYLIUS PALLIDICRURIS Br. — Ater, flavescente hirsutus, mystace pilis nigris marginato; alis hyalinis, basi obscure flavescentibus; femoribus nigris, apice flavis; tibiis et tarsorum basi flavis; tarsis ad apicem paulatim nigricantibus. — Long. 10 millim.

Descr. Tête, corselet et abdomen entièrement noirs, revêtus de poils longs et serrés d'un jaune roussâtre; moustache d'un jaune roux, bordée de poils noirs : ceux du vertex noirs aussi; antennes et trompe noires. Ailes transparentes, d'un jaune légèrement roussâtre à la base, avec les nervures de cette partie rousses et toutes les autres noires. Cuillerons d'un jaune un peu brun. Balanciers d'un brun un peu ferrugineux, avec le capitule plus foncé. Pattes revêtues de poils d'un blanc presque pur; cuisses noires, avec l'extrémité jaune; jambes entièrement jaunes, ainsi que la base des tarses; le reste de ceux-ci d'un brun plus foncé, à mesure qu'on approche de l'extrémité. Les poils de l'extrémité de l'abdomen un peu rougeâtres, au moins dans la femelle.

Hab. Environs de Modon à la fin de Mars.

653 PLOAS VIRESCENS Fabr. Syst. Antl. p. 136, n.° 1. — Meig. Dipt. d'Europe, II, p. 231, n.° 1. — *P. hirticornis* Latr. Hist. nat. Crust. XIV, p. 300. — *P. virescens* idem, loc. cit. tab. 15, fig. 7. — *Bombylius maurus* Mik. Monogr. tab. 4, fig. 13.

Hab. En Avril; forêt de Koubeh.

654 MULIO OBSCURUS Fabr. (*Cytherea obscura*) Syst. Antl. p. 116, n.° 1. — Meig. (*Cytherea obscura*) Klassif. der Zweif. I, p. 196, n.° 1, tab. 10, fig. 22. — Idem, Dipt. d'Europe, II, p. 182, n.° 1.

Hab. En Avril; forêt de Koubeh.

655 FALLENIA FASCIATA Fabr. (*Cytherea*) Syst. Antl. p. 116, n.° 2. — Meig. Dipt. d'Europe, II, p. 134, n.° 1.

Hab. En Mai; forêt de Koubeh.

656 DOLICHOPUS POSTICUS Br. — Obscure viridi-æneus; thorace abdomineque subauratis; epistomate albicante; alis fuscis, irinis; femoribus 4 anticis apice cum tibiis flavescentibus, posticis vero omnino æneis, tibiisque nigris, tarsis nigricantibus. — Long. 3 ½ millim. — (Voyez notre Pl. XLVI, fig. 10.)

Descr. D'un vert bronzé, un peu doré sur le corselet et sur l'abdomen. Épistome d'un cendré blanchâtre; antennes noires; quelques poils raides et noirs sur la tête et le corselet. Ailes rembrunies, irisées, plus obscures le long de la

côte; leur insertion seule légèrement jaunâtre. Balanciers d'un brun jaunâtre, avec le capitule plus pâle. Cuisses antérieures et intermédiaires d'un vert obscur jusqu'à leur milieu et même au-delà, jaunes à l'extrémité; les jambes de ces mêmes cuisses jaunes, avec l'extrémité seule noirâtre; les tarses entièrement de cette dernière couleur; les cuisses postérieures sont entièrement d'un vert foncé, avec les jambes et les tarses noirs; les quatre jambes postérieures sont hérissées d'épines noires. Femelle.

Dans le mâle, le premier article des tarses antérieurs est jaune à la base.

Hab. En Avril, sur les plantes.

FAMILLE DES TABANIENS.

657 PANGONIA CELLULATA Br. — Nigra; thoracis lateribus fuscis, flavo-hirsutis; alis fuscis, areolis disci et marginis postici subhyalinis; abdomine postice rufo, antice albo-marginato, linea dorsali anterius alba, posterius vero rufa. — Long. 20 millim. — (Voyez notre Pl. XLVII, fig. 1.)

Descr. Noir; épistome très-légèrement cendré; derrière de la tête garni de poils d'un blanc jaunâtre; troisième article des antennes légèrement ferrugineux à la base en dedans. Corselet d'un brun un peu rougeâtre sur les côtés et à l'angle externe ou bourrelet du prothorax : toute sa surface est finement ponctuée et couverte d'un duvet jaunâtre extrêmement court, qui devient plus long sur les côtés et en arrière de l'écusson. Poitrine d'un brun foncé, garnie latéralement et en dessous, devant les premières pattes, de longs poils d'un blanc jaunâtre. Ailes brunes, avec les cellules de la moitié inférieure transparentes à leur milieu. Cuillerons bruns. Balanciers de cette même couleur. Pattes finement ponctuées; jambes un peu plus fortement que les cuisses, garnies, comme ces dernières, d'un court duvet noir, mais leur couleur passe un peu au brun légèrement rougeâtre : cette même nuance se remarque aussi sur le premier article des tarses; pelotes des tarses d'un jaune brun. Abdomen finement ponctué, garni de poils roux sur les bords des quatre derniers segmens : une bande longitudinale de poils de cette même couleur se remarque sur le milieu des trois derniers; tous les précédens portent au contraire sur le milieu une ligne de poils blancs, et les deux premiers sont garnis sur les côtés, dans toute leur longueur, de semblables poils, qui couvrent encore le bord postérieur du premier et le bord antérieur du second : en dessous, le second segment est garni de poils blancs au bord postérieur, et les suivans de poils plus courts et noirs.

Hab. Trouvé une seule fois en Mai dans les environs de Calamata.

658 **TABANUS LATERALIS** Br. — Niger; abdomine lateribus cinereo-albicante, segmentis quinque posticis nigro-maculatis; antennis basi flavo-rufis; alis hyalinis, nervis fuscis; thorace cinereo-trilineato; tibiis basi pallidis. — Long. 20 millim. — (Voyez notre Pl. XLVII, fig. 2.)

Descr. Épistome et bords inférieurs de la tête garnis de poils blancs; vertex noir, revêtu d'un court duvet d'un cendré obscur; front d'un gris blanchâtre: la partie qui se trouve au-dessus des antennes est d'un jaune pâle; premier article des antennes d'un brun pâle, avec des poils noirs à son extrémité; second article et base du troisième d'un jaune-brun un peu rougeâtre, le reste d'un brun foncé; palpes blancs, avec quelques poils courts et noirs; trompe noire. Corselet noir en dessus, avec les côtés et une ligne avant ceux-ci d'un jaune un peu rougeâtre: sur le dos se remarquent trois lignes cendrées assez faibles et très-étroites: quelques poils blancs revêtent les parties latérales du corselet vers l'écusson; avant ceux-ci les poils sont noirs. Poitrine d'un jaune un peu rougeâtre sur les côtés, noire en dessous, et garnie de poils blancs assez longs et assez épais. Ailes transparentes, avec les nervures brunes, plus pâles en certains endroits. Cuillerons obscurs. Balanciers bruns, avec le capitule blanchâtre à l'extrémité. Cuisses noires, jaunes seulement à l'extrémité, garnies d'un duvet blanchâtre; jambes jaunes dans une partie de leur longueur (les postérieures presque en entier), revêtues de poils blanchâtres dans la partie jaune, et noirs dans le reste; tarses d'un jaune brun, les antérieurs plus foncés; pelotes des tarses d'un jaune un peu rougeâtre. Abdomen couvert dans toute sa longueur d'une large bande d'un brun très-foncé sur les premiers segmens et noire sur les suivans, interrompue au bord postérieur de chaque segment par une ligne transversale de poils blancs: les côtés de l'abdomen sont d'un blanc légèrement rosé, excepté le premier segment, qui est noir dans presque toute sa longueur: les cinq derniers segmens sont marqués sur les côtés d'une tache noire presque triangulaire: toute la surface de l'abdomen est recouverte de poils courts et d'un blanc soyeux, plus remarquable au bord inférieur des segmens. Ventre d'un blanc rosé ou grisâtre sur les côtés, marqué à son milieu d'une large bande brune dans toute sa longueur.

Hab. En mai dans la forêt de Koubeh; une seule fois.

659 **TABANUS SEGMENTARIUS** Br. — Ater; antennis tibiisque partim rufis; alis hyalinis, nervis anticis rufis, posticis nigris; abdominis segmentis postice rufo-marginatis. — Long. 15 millim.

Descr. Noir; épistome et partie inférieure de la tête d'un gris blanchâtre; front légèrement roussâtre; vertex de la même couleur, mais un peu verdâtre; un tubercule lisse au-dessus du front, et les antennes presque en entier d'un jaune

roux; l'extrémité de celles-ci d'un brun presque noir; palpes blancs, revêtus de quelques petits poils noirs; trompe noire, mâchoires ferrugineuses. Corselet recouvert d'un duvet extrêmement court et d'un cendré très-foncé. Ailes transparentes, avec les nervures de la base et du bord extérieur rousses, tandis que toutes les autres sont brunes. Cuillerons un peu roussâtres. Balanciers roux, avec le capitule brun à la base seulement. Cuisses noires; leur extrémité et une partie des jambes antérieures roussâtres, les postérieures entièrement de cette couleur; extrémité des jambes et tarses antérieurs noirs, les postérieurs d'un jaune brun. Abdomen entièrement revêtu d'un court duvet d'un vert olivâtre qui, à certaines expositions, semble former des taches arrondies sur les côtés de chaque segment: le bord inférieur de tous les segmens est légèrement roux, tant en dessus qu'en dessous de l'abdomen, mais les bords latéraux sont surtout remarquables par cette couleur. Quelques poils noirs bordent l'extrémité de l'abdomen.

Hab. En Mai; forêt de Koubeh. Rare; trouvé une seule fois.

860 TABANUS MACULIPENNIS Br. — Ater; palpis fuscis; abdominis segmentis postice albo-hirsutis, segmentis 2.° et 3.° macula laterali indistincta fusca; alis hyalinis, a basi ad marginis medium fuliginosis; nervo longitudinali tertio crassissimo. — Long. 13 millim. — (Voyez notre Pl. XLVII, fig. 3.)

Descr. Noir; épistome à peine garni de quelques poils blanchâtres: des poils jaunes à la partie inférieure de la tête; front et une partie du vertex entièrement lisses; palpes d'un brun un peu clair; bord interne des yeux revêtu de poils cendrés. Corselet non luisant, un peu brun sur les bords, garni sur les côtés de quelques poils d'un jaune roussâtre. Ailes transparentes à l'extrémité et dans leur dernière moitié, marquées sur le milieu de leur bord antérieur d'une tache enfumée ou brune, de forme irrégulière, après laquelle elles sont un peu roussâtres jusqu'à leur origine; la côte et la seconde nervure longitudinale sont très-fortes et noirâtres: les nervures suivantes sont en partie rousses et en partie brunes. Cuillerons d'un jaune un peu brun. Balanciers entièrement bruns. Les tarses présentent en dessous quelques poils courts et ferrugineux; les pelotes de leurs crochets sont d'un jaune un peu rougeâtre. Abdomen revêtu de quelques poils courts et blancs, qui forment une frange au bord inférieur de tous les segmens: sur le milieu du second et à la base du suivant on remarque une tache d'un jaune rougeâtre obscur, dont les bords ne sont pas arrêtés d'une manière distincte. Le ventre présente au milieu une légère teinte brune; son premier segment est bordé de poils blancs sur les parties latérales de son bord postérieur.

Hab. A la même époque que les précédens.

Obs. Cette espèce est remarquable: 1.° par la grosseur démesurée de la troi-

sième nervure marginale; 2.° par la forme des deux nervures apicales des ailes, qui se réunissent sans que la supérieure envoie un commencement de nervure avant la réunion, et par quelques autres différences moins saillantes dans la connexion des autres nervures; 3.° par la forme courte et large du corps en général. Un coup d'œil donné sur notre Pl. XLVII fera saisir aisément toutes ces différences.

661 HÆMATOPOTA GYMNONOTA Br. — Nigra; thorace cinereo-trilineato, lineis abbreviatis; abdominis segmentis margine postico et segmentis 4.°, 5.° et 6.° maculis duabus cinereis; pedibus fuscis; tibiis anticis articulo unico, tibiis 4 posticis annulis duobus et tarsis 4 posticis basi pallidis. — Long. 10 millim. — (Voyez notre Pl. XLVII, fig. 4.)

Descr. Noir; épistome et partie inférieure de la tête garnis de longs poils d'un blanc un peu sale, sous lesquels on aperçoit un court duvet d'un cendré brillant; palpes d'un jaune un peu brun; front lisse au milieu, garni sur les côtés de quelques poils brillans. Corselet marqué de trois bandes grises, qui n'atteignent guère que son milieu : l'intermédiaire est plus étroite que les latérales, et celles-ci se terminent en arrière en une petite tache ovale; sur les côtés de l'écusson le corselet est d'un brun un peu rougeâtre : sa surface est revêtue de poils longs d'un jaune sale et obscur, et sur les parties latérales on remarque quelques poils noirs. Poitrine entièrement garnie de longs poils d'un jaune sale. Ailes brunes, variées de lignes blanchâtres ondulées, comme on le verra par la figure indiquée ci-dessus. Cuillerons et balanciers obscurs, le capitule de ceux-ci brun. Pattes brunes; jambes antérieures marquées à la base d'un anneau d'un jaune pâle : les intermédiaires et les postérieures présentent en outre un second anneau vers l'extrémité; premier article des tarses intermédiaires et postérieurs d'un jaune pâle à la base. Abdomen sans ligne dorsale cendrée, ce qui distingue cette espèce de beaucoup d'autres et lui a valu son nom; il est marqué sur les quatrième, cinquième et sixième segmens de deux taches arrondies de couleur cendrée : le bord inférieur de tous les segmens présente aussi cette même couleur. Ventre légèrement cendré, avec le bord postérieur des segmens plus pâle. Mâle.

Hab. En Avril; environs de Modon.

Obs. Les lignes blanches des ailes sont autrement disposées que dans les autres espèces, mais une description à cet égard serait insuffisante; le dessin suppléera cette description.

FAMILLE DES NOTACANTHES.

662 STRATIOMYS CHAMÆLEON Fabr. Syst. Antl. p. 77, n.° 1. — Meig. Dipt. d'Europe, III, p. 134, n.° 1. — Panz. Faun. Germ. VIII, n.° 24.

Hab. Sur les fleurs en Mai; environs de Messène.

663 ODONTOMYIA SEMIVIOLACEA Br. — *Nigra, subviolacea; alis partim fuliginosis; abdomine nudo, punctulato, lateribus cum ventre toto aurantiaco; halteribus fuscis, apice albicantibus.* — Long. 11 millim. — (Voyez notre Pl. XLVII, fig. 5.)

Descr. Tête noire, portant en avant et en dessous quelques petits poils d'un soyeux argenté, dont plusieurs sont disposés par touffes au bord intérieur des yeux et auprès des antennes; ces dernières sont noires, ainsi que la trompe; le derrière de la tête est garni de poils d'un blanc un peu roussâtre. Corselet finement ponctué, noir, avec une légère teinte de violet: il est entièrement revêtu de poils courts, d'un roux très-obscur. Écusson et ses épines entièrement noirs. Ailes transparentes, enfumées dans leur première moitié le long du bord antérieur; côte d'un jaune roussâtre, ainsi que l'extrémité de la nervure, qui vient se réunir à elle vers le bout. Cuillerons blancs, revêtus de poils de la même couleur. Balanciers bruns dans leur première moitié, d'un jaune très-pâle dans le reste de leur longueur. Pattes noires; jambes garnies de petits poils blanchâtres, dessous des tarses et côté interne des jambes postérieures garnis de poils roux. Abdomen finement ponctué, nu, d'un noir violet brillant, avec les bords latéraux et le postérieur couleur d'orange, ainsi que le ventre tout entier; l'anus est noir.

Hab. A la même époque et dans la même localité que le précédent.

Genus novum : LASIOPA Br.

Tout auprès des *Némotèles* vient se placer un genre qui en a exactement le système alaire, mais qui s'en distingue particulièrement par la forme singulière du *style* de ses antennes, lequel, au lieu d'être terminé en soie mince, est aussi large au milieu que le troisième article des antennes (dans la femelle, un peu plus étroit dans le mâle) et velu dans les deux sexes; en sorte que celles-ci sont terminées par deux articles à peu près égaux en longueur. Un autre caractère vient ajouter de la force au précédent; c'est l'absence de cette espèce de museau à l'extrémité duquel sont insérées les antennes et sous lequel la trompe prend naissance. Les yeux, en outre, sont séparés dans les mâles beaucoup plus que dans les *Némotèles*, où l'on remarque seulement une simple suture; dans les deux sexes ils sont velus d'une manière remarquable, et cette particularité, bien qu'elle soit commune à d'autres diptères, nous a engagé à donner à ce genre le nom indiqué ci-dessus. Nous en présentons ici les caractères:

Caput haud productum. — Rostrum basi fractum, fere omnino exsertum, postice inflexum. — Antennæ porrectæ, tri-articulatæ; articulo 1.° cylindrico, subelongato; 2.° subconico, præcedenti paulo breviore; 3.° quadri-annulato, præcedentibus duobus fere æquali; stylo crasso, piloso, in feminis latiori, in maribus

angustato, antennarum articulum 3.um longitudine subæquante, bi-annulato, annulo 1.° brevi, subrotundo. — Oculi in maribus subapproximati, in feminis valde distantes. — Scutellum muticum. — Alæ ut in Nemotelis reticulatæ. — Habitat in sylvis, floribus insidens.

Obs. Sauf les différences présentées en tête de cet article, les détails de forme sont les mêmes pour ce genre que pour les Némotèles; nous pensons donc qu'il est inutile d'en donner ici une description détaillée. Nous nous bornerons à faire suivre celle de l'espèce.

664 LASIOPA PELETERIA Br. — Atra; abdomine subviolacescente, rufo-hirto; thorace vittis quatuor rufis; abdominis segmentis postice rufo-hirtis (femina); nigro-hirta; thorace haud vittato; abdominis segmentis vix rufo-villosis (mas). — Long. 10 millim. — (Voyez notre Pl. XLVII, fig. 6.)

Descr. Noir; tête revêtue de poils roux un peu dorés, ceux de l'épistome noirâtres; antennes velues, à l'exception du troisième article. Corselet garni de poils courts et couchés, d'un roux doré, lesquels, vus sous un certain aspect, forment quatre bandes longitudinales : sous ces bandes le corselet est finement ponctué, ainsi que l'écusson; ce dernier est velu de la même manière. Poitrine couverte de poils roux comme ceux du corselet. Ailes d'un brun pâle, avec les nervures noirâtres et le bord antérieur enfumé entre les deux nervures extérieures. Balanciers bruns dans leur première moitié, d'un jaune pâle dans le reste de leur longueur. Pattes revêtues de poils d'un roux doré un peu plus longs sur les cuisses. Abdomen finement ponctué, très-légèrement violacé, portant au bord postérieur de tous les segmens des poils semblables à ceux du corselet : le premier segment en est garni presque en entier, et le cinquième est d'un jaune presque blanc au bord postérieur. Ventre revêtu de poils courts et d'un roux pâle. Femelle.

Dans le mâle, tous les poils sont noirs ou d'un roux très-foncé; quelques-uns d'un roux un peu plus clair se remarquent seulement sur les côtés des segmens de l'abdomen à leur bord inférieur; le cinquième segment est également pâle en arrière; on ne distingue plus de bandes longitudinales sur le corselet; les cuisses sont garnies de poils noirs, mais les jambes portent des poils roux comme dans la femelle.

Hab. Nous avons trouvé cette espèce vers le milieu de Mai dans la forêt de Koubeh sur des fleurs. Elle y était en assez grand nombre, mais nous ne l'avons pas rencontrée ailleurs. Nous la dédions à M. Lepeletier de Saint-Fargeau.

FAMILLE DES ATHÉRICÈRES.

Les Syrphides.

665 ERISTALIS TENAX Fabr. Syst. Antl. p. 238, n.° 24. — Meig. Dipt. d'Europe, III, p. 385, n.° 4. — Panz. Faun. Germ. XIV, n.os 23 et 24. — Schellenb. Genr. de Mouch. pl. 9, fig. 1.

Hab. En Mai, dans les bois.

666 ERISTALIS RUPIUM Fabr. Syst. Antl. p. 241, n.° 38. — Meig. Dipt. d'Europe, III, p. 397, n.° 19. — Panz. Faun. Germ. XC, n.° 18.

Hab. En Mai; environs de Messène.

667 ERISTALIS NIGRIFRONTIS Br. — Fronte pilis nigricantibus hirto; epistomate immaculato; thorace rufescente villoso; abdomine fusco-subviolaceo, incisuris luteis, basi macula laterali lutea; pedibus fuscis, femoribus apice et tibiarum dimidio pallide flavis. — Long. 13 millim.

Descr. Tête d'un brun roux, presque noire sur les côtés; épistome recouvert de poils jaunâtres; antennes brunes, à soie d'un jaune roux et légèrement plumeuse; front surmonté d'une touffe de poils noirâtres; ceux du vertex jaunes et ceux des parties inférieures de la tête, en arrière, d'un jaune pâle. Corselet hérissé d'un duvet d'un jaune roussâtre sur un fond noir, sans fascies ni bandes apparentes; écusson jaune; poitrine revêtue de poils d'un jaune roux. Ailes transparentes, à nervures d'un roux brun; le stigmate légèrement obscurci. Cuillerons jaunâtres. Balanciers jaunes. Pattes brunes; cuisses jaunes à l'extrémité, excepté peut-être les postérieures, et revêtues de poils de la même couleur; jambes d'un jaune très-pâle dans la première moitié de leur longueur, revêtues de poils jaunes: les poils de la dernière moitié des jambes postérieures sont noirs et le dessous des tarses est garni de poils d'un jaune roux. Abdomen d'un brun foncé, brillant d'un reflet bleuâtre et même violacé, revêtu de poils d'un jaune pâle : second segment marqué sur les côtés d'une grande tache triangulaire jaune : le troisième présente à sa base une petite tache de la même couleur: tous les segmens, excepté le premier, sont bordés en arrière d'un petit filet jaune. Ventre brun, garni sur les côtés, à la base seulement, de poils d'un jaune roux.

Hab. En Mai; environs de Messène.

Obs. C'est principalement par la touffe de poils noirs du front que cette espèce se distingue de toutes celles qui sont marquées d'une tache jaune sur les côtés du second segment de l'abdomen.

668 SYRPHUS PYRASTRI Fabr. (*Scæva*) Syst. Antl. p. 249, n.° 3. — Meig. Dipt. d'Europe, III, p. 303, n.° 44. — *Musca rosæ*, De Geer, Ins. VI, p. 49, n.° 6, pl. 6, fig. 14 - 21.

Hab. En Avril, aux environs de Modon.

669 SYRPHUS COROLLÆ Fabr. (*Scæva*) Syst. Antl. p. 250, n.° 8. — Meig. Dipt. d'Europe, III, p. 304, n.° 46. — (Nous ne connaissons pas de figure de cette espèce.)

Hab. A la même époque que le précédent.

670 SYRPHUS BALTEATUS De Geer (*Musca balteata*) Ins. VI, p. 52, n.° 7. — Meig. Dipt. d'Europe, III, p. 313, n.° 57. — *Scæva nectarea*, Fabr. Syst. Antl. p. 252, n.° 22. — *Syrphus nectareus*, Panz. Faun. Germ. LXXXII, n.° 19.

Hab. En Avril; environs de Gargaliano.

671 SYRPHUS MELLITURGUS Meig. Dipt. d'Europe, III, p. 329, n.° 82. — Macq. Dipt. du nord de la France, IV, p. 88, n.° 16. — (Nous ne connaissons pas de figure de cette espèce.)

Hab. Au mois d'Avril.

672 SPHÆROPHORIA SCRIPTA Fabr. (*Scæva*) Syst. Antl. p. 252, n.° 17. — *Syrphus scriptus*, Meig. Dipt. d'Europe, III, p. 324, n.° 73. — Schellenb. Genr. de Mouch. pl. 10, fig. 2.

Hab. En Avril.

673 SPHÆROPHORIA TÆNIATA Meig. (*Syrphus tæniatus*) Dipt. d'Europe, III, p. 326, n.° 74. — Macq. Dipt. du nord de la France, IV, p. 71, n.° 2. — (Nous ne connaissons pas de figure de cette espèce.)

Hab. A la même époque que le précédent.

674 SPHÆROPHORIA MELISSÆ Meig. (*Syrphus*) Dipt. d'Europe, III, p. 326, n.° 76. — Macq. Dipt. du nord de la France, IV, p. 72, n.° 7. — (Nous ne connaissons pas de figure de cette espèce.)

Hab. Comme les précédens.

675 CHRYSOGASTER CHALYBEATA Meig. Dipt. d'Europe, III, p. 267, n.° 4. — (Nous ne connaissons pas de figure de cette espèce.)

Hab. En Avril, sur les fleurs.

676 PARAGUS BICOLOR Fabr. (*Mulio*) Syst. Antl. p. 186, n.° 10. — Meig. Dipt. d'Europe, III, p. 178, n.° 2. — (Nous ne connaissons pas de figure de cette espèce.)

Hab. Même époque que les précédens.

677 CHRYSOTOXUM LUNULATUM Br. — Nigrum, punctulatum; antennarum stylo rufo; abdomine fasciis 4 arcuatis, interruptis, ano atro; segmentis 4.° et 5.° margine posteriori flavis; femoribus basi nigris, tibiis pallide flavis, femoribus tarsisque rufis. — Long. 13 millim. — (Voyez notre Pl. XLVII, fig. 7.)

Descr. Tête noire, avec la partie inférieure, deux larges bandes sur l'épistome et deux taches carrées et rapprochées sur le front, d'un beau jaune: des poils d'un blanc argenté revêtent le derrière de la tête; antennes noires, à soie rousse. Corselet noir, finement ponctué, orné sur les côtés d'une bande jaune interrompue et au milieu de deux fascies longitudinales grisâtres, peu marquées, qui se terminent vers le milieu de sa longueur; écusson jaune, d'un roux brun à son milieu. Côtés de la poitrine marqués d'une tache jaune en triangle alongé et irrégulier. Ailes d'un jaune roux dans toute la moitié extérieure, marquées vers l'extrémité d'une tache brune, qui fait suite à la bande rousse: les nervures sont rousses, excepté celles du bord inférieur, qui passent au brun. Cuillerons pâles, d'un jaune roux aux bords. Balanciers d'un jaune pâle à l'extrémité et roux à la base. Pattes jaunes; hanches, trochanters et la base des cuisses noirs; partie des cuisses, extrémité des jambes et tarses roux. Abdomen finement ponctué, noir; les deuxième, troisième, quatrième et cinquième segmens marqués de chaque côté d'une bande arquée, jaune, celles du cinquième segment presque parallèles entre elles; quatrième et cinquième segmens jaunes au bord inférieur; anus noir. Ventre noir, avec les bords, la base et deux lunules de chaque côté, jaunes. Femelle.

Dans le mâle, les deux taches jaunes du front sont réunies en une seule tache triangulaire, ce qui est causé par le rapprochement des yeux; la bande jaune au bord inférieur du cinquième segment est beaucoup plus large; il y a plus de noir à la base des cuisses, et on ne voit de jaune aux pattes que sur les jambes seules.

Hab. En Mai; environs de Calamata.

Obs. Cette espèce est voisine du *Ch. intermedium* Meig., mais elle en diffère 1.° par la couleur de l'anus, qui est jaune dans l'espèce de l'auteur allemand; 2.° par la position des bandes jaunes au bord de deux des segmens de l'abdomen: dans l'*intermedium* ces bandes se trouvent sur les troisième et quatrième segmens; ici elles n'existent que sur le quatrième et le cinquième; 3.° enfin, par la bordure du ventre, qui est entièrement jaune.

678 MERODON RUFICORNIS Meig. Dipt. d'Europe, III, p. 358, n.° 14. — (Cette espèce n'a pas été figurée.)

Hab. Trouvé une seule fois en Mai sur les fleurs dans les environs de Messène.

679 XYLOTA PIPIENS Fabr. (*Milesia*) Syst. Antl. p. 194, n.° 27. — Meig. Dipt. d'Europe, III, p. 213, n.° 1. — Panz. Faun. Germ. XXXII, n.° 20. — Schellenb. Genr. de Mouch. pl. 10, fig. 3.

Hab. En Mai, environs de Messène.

Les Conopsaires.

680 CONOPS LATICINCTUS Br. — Ater; capite antice, pedibus et abdominis basi ferrugineis; alis margine fuscis; femoribus basi annulo nigro; tibiis 4 anticis apice auratis. — Long. 15 millim. — (Voyez notre pl. XLVII, fig. 8.)

Descr. Tête ferrugineuse, avec une bande longitudinale sur le front et tout le vertex noirs; antennes noires, à troisième article ferrugineux en dessous; dessous de la tête et trompe noirs. Corselet noir, garni en avant de quelques poils courts à reflet doré. Ailes obscures, marquées tout le long du bord antérieur d'une large bande brune. Balanciers bruns à la base, jaunes dans le reste de leur longueur. Pattes ferrugineuses; trochanters et une bande annulaire à la base des cuisses d'un brun presque noir; les quatre jambes antérieures revêtues de poils dorés à l'extrémité au côté externe; tarses bruns vers le bout. Abdomen noir; premier segment garni de poils dorés au bord postérieur; le second en entier et la base du troisième d'un roux ferrugineux. Mâle.

Hab. Pris une seule fois en Juin près de Carithène.

681 MYOPA DORSALIS Fabr. Syst. Antl. p. 178, n.° 1. — Meig. Dipt. d'Europe, IV, p. 143, n.° 4. — Panz. Faun. Germ. XXII, fig. 24. — Schellenb. Genr. de Mouch. pl. 20, fig. 1, 2.

Hab. En Mai, auprès d'Arcadia.

Les Muscides.

Cette grande tribu de Diptères a été l'objet des travaux récens de deux Entomologistes sous le rapport de la détermination des espèces. L'un, le consciencieux Meigen, s'est appliqué à les grouper d'après des caractères tirés des palpes, de la trompe, des antennes et des ailes : il a établi un assez grand nombre de genres, dont plusieurs renferment une quantité d'espèces sans doute trop considérable, tels que les genres *Tachina* et *Anthomyia*; mais on doit dire à sa louange que, grâce aux divisions qu'il a proposées dans ces genres et à l'exactitude minutieuse de ses descriptions, il est facile d'arriver avec certitude à la détermination de ses espèces.[1]

1. Les entomologistes français doivent des remercîmens sans nombre à la patience de M. Adolphe Doumerc, docteur en médecine, qui s'est donné la peine de traduire dans notre langue l'ouvrage de l'auteur allemand, et à l'obligeance de M. Audinet Serville, qui se fait un plaisir de communiquer cette traduction aux personnes qui s'occupent d'insectes diptères.

M. Robineau Desvoidy, de son côté, a également étudié les mêmes insectes et nous a dotés d'un immense volume sur ce sujet, dans lequel il décrit dix-neuf cents espèces, réparties dans trois cent cinquante-cinq genres. Nous devions, avant de publier les Muscides de notre voyage, nous rendre compte de ce travail et déterminer nos espèces d'après lui, ne fût-ce que pour établir une concordance entre les deux auteurs et rendre au dernier une justice qu'il a refusée lui-même à ses prédécesseurs, puisqu'il n'a eu aucun égard, si l'on en excepte quelques cas seulement, aux travaux publiés avant lui; cependant l'ouvrage de Meigen était arrivé au cinquième volume, lorsque M. Robineau publia le sien. Nous aurions donc désiré faire connaître, d'une manière certaine, à quelles divisions de ce dernier auteur se rapportent nos insectes; mais nous devons déclarer que, la plupart du temps, nous sommes resté dans le doute, et qu'il nous a été souvent impossible de nous assurer si nous ne décrivions pas les mêmes espèces que lui, puisque nous ne pouvions pas même savoir si nous avions trouvé avec certitude le genre auquel elles appartiennent. Nous avons donc indiqué ses coupes d'une manière approximative, guidé le plus souvent par la ressemblance des teintes et des livrées de couleurs. Les caractères assignés aux genres par cet auteur sont tellement difficiles à saisir, on s'en fait une idée si peu arrêtée, qu'il est indispensable pour la science de voir publier un ouvrage destiné à établir une concordance entre les travaux de M. Robineau et ceux de ses prédécesseurs, ouvrage qui coûtera des peines infinies, et ne lèvera peut-être pas entièrement les difficultés, s'il n'est exécuté par M. Robineau lui-même; tandis qu'il eût été si facile à l'auteur de nous faire savoir à quoi se rapportaient chacune de ses tribus et chacun de ses genres. Loin de là, il ne cite personne, et l'on est étonné, en parcourant son volume, de voir toujours son nom et presque jamais ceux des autres entomologistes, comme s'il était probable que sur dix-neuf cents espèces il n'y en eût pas qui fussent déjà connues. Quant aux caractères des genres, habitué depuis long-temps à étudier la physionomie de ses Myodaires, et familiarisé avec elle de manière à en saisir les moindres différences, l'auteur ne s'est pas rappelé qu'il était seul initié dans son secret et que le lecteur, par conséquent, ne peut se faire une idée exacte des dimensions proportionnelles du *péristome*, de l'*épistome*, etc.; de plus, il n'a pas considéré combien il est rebutant pour l'étude d'être toujours renvoyé d'un genre à l'autre et de tenir compte, lorsqu'on est ainsi parvenu au dernier, de tous ceux des caractères qu'il faut omettre pour bien connaître le genre que l'on étudie. Nous invitons ceux qui voudront s'assurer du fait, à rechercher les caractères du genre *Eginia* (tribu des Aricines) pour lesquels on est renvoyé successivement aux *Mydina*, aux *Aricia*, aux *Mydæa*, et enfin de ce dernier aux *Fellæa*.

Ces considérations nous rendront sans doute excusable si la plupart du temps

nous nous en sommes tenu à l'ouvrage de Meigen; mais nous avons indiqué avec soin à laquelle de ses divisions se rapportent nos espèces, dans les genres évidemment trop nombreux pour n'être pas partagés en plusieurs autres, bien que l'état actuel de la science ne semble pas réclamer un aussi grand nombre de coupes que M. Robineau en a proposées dans son *Essai sur les Myodaires*.

682 ECHINOMYIA FERA Fabr. (*Tachina*) Syst. Antl. p. 308, n.° 1. — Meig. (*Tachina*) Dipt. d'Europe, IV, p. 240, n.° 3. — Panz. Faun. Germ. XX, fig. 18.

Hab. Dès le commencement d'Avril.

683 GYMNOSOMA ROTUNDATA Fabr. (*Tachina*) Syst. Antl. p. 311, n.° 12. — Meig. Dipt. d'Europe, IV, p. 204, n.° 1. — Panz. Faun. Germ. XX, fig. 19. — Schaeff. Icon. tab. 54, fig. 8.

Hab. Même époque que le précédent.

684 TACHINA METALLICA Br. — Obscure viridi-ænea; antennis pedibusque nigris; alis hyalinis, ad costam basi flavicantibus, nervis halteribusque fuscis. — Long. 5½ millim.

Descr. D'un vert bronzé brillant; antennes noires: leur dernier article brun, ainsi que la soie; épistome revêtu d'un duvet d'un cendré blanchâtre. Corselet hérissé de poils noirs, raides et peu nombreux : on en remarque de semblables sur la tête et l'abdomen. Ailes transparentes, légèrement jaunâtres dans leur première moitié le long du bord externe; la côte hérissée dans presque toute sa longueur de poils serrés et raides; nervures brunes. Cuillerons d'un blanc jaunâtre. Balanciers bruns. Pattes entièrement noires.

Hab. Sur les fleurs aux environs de Messène; en Mai.

Obs. Cette espèce se rapporte à la division du genre *Tachina* de Meigen, dont les antennes sont conformées comme dans la figure 4 de la planche 41 du tome IV et les ailes comme celles de la figure 50; les yeux sont velus. C'est la seule espèce métallique de cette division.

685 OCYPTERA MORIO Br. — Nigra, nitida; epistomate, ventre abdominisque lateribus albido-sericeis; alis subinfuscatis, nervis obscuris; halteribus flavo-rufis. Femina. — Long. 6 millim.

Descr. Entièrement d'un noir très-brillant. Épistome revêtu d'un duvet un peu grisâtre; bords des yeux argentés. Poitrine hérissée de beaucoup de poils noirs. Ailes légèrement rembrunies, un peu rousses à la base, à nervures noirâtres. Cuillerons d'un blanc laiteux. Balanciers d'un jaune rougeâtre. Abdomen hérissé de nombreux poils noirs, et revêtu sur les côtés d'un duvet soyeux et blanc, presque disposé en fascies. Ventre presque entièrement couvert de ce même

duvet, qui ne devient apparent que lorsqu'on l'expose à la lumière d'une certaine manière. Femelle.

Hab. En Mai; forêt de Koubeh.

686 MUSCA (*Lucilia* R. D.) CÆSAR Fabr. Syst. Antl. p. 289, n.° 26. — Meig. Dipt. d'Europe, V, p. 51, n.° 1. — (Nous ne connaissons pas de figure de cette espèce.)

Hab. Aussi commun que chez nous.

687 MUSCA (*Lucilia* R. D.) CORNICINA Fabr. Syst. Antl. p. 289, n.° 29. — Meig. Dipt. d'Europe, V, p. 52, n.° 2. — (Nous ne connaissons pas de figure de cette espèce.)

Hab. Dans les bois en Mai.

688 MUSCA (*Lucilia* R. D.) CÆRULEA Br. — Nitide cærulea, subvirescens; abdomine nitidiore; epistomate nigro, lateribus albido-sericeis; fronte linea longitudinali rufa; antennis, tibiis tarsisque nigris; alis hyalinis; halteribus fuscis. Femina. — Long. 10 millim.

Descr. Entièrement d'un bleu brillant, qui se change en vert à certaines expositions. Épistome noir, ses côtés d'un blanc soyeux; front traversé dans sa longueur par une ligne d'un roux très-foncé; antennes noires. Ailes transparentes, à nervures brunes. Cuillerons blanchâtres, légèrement bordés de jaune. Balanciers bruns. Pattes noires, les cuisses seules d'un bleu violet. Abdomen et ventre plus verts et plus brillans que le reste du corps. Femelle.

Hab. En été dans les endroits boisés.

689 MUSCA DOMESTICA Fabr. Syst. Antl. p. 287, n.° 18. — Meig. Dipt. d'Europe, V, p. 67, n.° 31. — Schellenb. Genr. de Mouch. pl. 1.

Hab. Aussi commun que dans notre pays.

690 SARCOPHAGA (*Myophora* R. D.) HÆMORRHOIDALIS Fallen. Musc. 39, 2. — Meig. Dipt. d'Europe, V, p. 28, n.° 22. — Harris. Engl. Ins. tab. 25, fig. 14.

Hab. Sur les fleurs en Mai.

691 ANTHOMYIA (*Mydina* R. D.) QUADRIPUNCTATA Br. — Cinereo-rufa; vertice nigro-bilineato; antennis pedibusque nigris, tibiis 4 posticis flavo-rufis (femina); vertice nigro; corpore obscuriori (mas); thorace fusco-quadrivittato; abdomine punctis quatuor fuscis. — Long. 6 millim.; mas 5.

Descr. Dessous du corps d'un cendré légèrement roussâtre, plus pâle et presque blanchâtre sur le devant du corselet. Épistome d'un gris blanchâtre; une tache alongée et noire de chaque côté des joues au-dessous des yeux; bouche

et antennes noires, la soie de ces dernières distinctement velue; vertex orné de deux bandes longitudinales noires, assez larges en avant, terminées en pointe à l'autre extrémité. Deux lignes longitudinales brunes très-distinctes et deux autres plus extérieures, mais peu visibles, se remarquent sur le corselet. Poitrine d'un gris cendré. Ailes transparentes, à nervures brunes, celles de la base roussâtres, la nervure transversale supérieure un peu élargie ou rembrunie. Cuillerons d'un blanc jaunâtre. Balanciers d'un jaune un peu rougeâtre. Hanches et cuisses noires, recouvertes d'un court duvet grisâtre; l'extrémité de ces dernières d'un roux clair, ainsi que les jambes intermédiaires et postérieures; les antérieures et tous les tarses noirs. Abdomen hérissé de poils noirs serrés et assez courts, outre d'autres plus rares et plus longs qui se remarquent aussi sur le reste du corps; second et troisième segmens couverts de deux taches arrondies et brunes, placées en travers. Ventre de la couleur de l'abdomen. Femelle.

La couleur du mâle est un gris plus brun; le front est noir, le bord des yeux argenté; les quatre lignes du corselet sont distinctes et noires, et les pattes entièrement brunes.

Hab. En Mai.

Obs. Cette espèce est voisine du *Musca quadrum* Fabr., et fait partie de la première section des *Anthomyia* de Meigen.

692 ANTHOMYIA (*Anthomya* R. D.) PLURINOTATA Br. — Cinereo-albicans; epistomate subargenteo; fronte antice rufa, medio nigra; antennis pedibusque nigris; thorace maculis quatuor, scutello maculis duabus nigris; abdomine seriebus tribus transversis macularum nigrarum notato. Femina. — Long. 6 millim. — (Voyez notre Pl. XLVII, fig. 9.)

Descr. Couleur générale d'un cendré blanchâtre. Épistome d'un blanc presque argenté; côtés de la tête un peu jaunâtres; parties de la bouche et antennes noires: la soie de ces dernières tout-à-fait nue; front plus ou moins d'un roux vif en avant, puis d'un noir velouté; vertex de la couleur générale en arrière, avec une tache brune enfermant les ocelles. Corselet marqué de six taches ovalaires d'un noir presque velouté, disposées sur deux lignes longitudinales et ainsi réparties: quatre sur le mésothorax et deux sur l'écusson. Ailes transparentes, à nervures brunes, celles de la base un peu roussâtres. Cuillerons blanchâtres. Balanciers jaunes. Pattes noires, couvertes d'un très-léger duvet grisâtre. Abdomen orné de plusieurs séries de taches d'un noir velouté, formant des bandes transversales dont voici la disposition: une de chaque côté à la base du premier segment et visible seulement par reflet, de figure arrondie; trois à la base de chacun des trois autres segmens, les deux extérieurs en triangle arrondi à l'extrémité,

celle du milieu tout-à-fait triangulaire; la tache intermédiaire du quatrième segment est en partie cachée par le précédent.

Hab. En Avril.

Obs. Cette espèce se rapproche du *Musca pluvialis* Linn., et se rapporte à la même division dans l'ouvrage de Meigen.

693 ANTHOMYIA (*Delia?* R. D.) SUBVITTATA Br. — Cinereo-rufescens; fronte antice rufa, postice nigra; abdomine fusco, sublevi (femina); pallide cinerea; fronte nigra; abdomine vitta longitudinali nigra (mas); antennis pedibusque nigris; alis basi subflavis. — Long. 5 millim.

Descr. Tête d'un gris légèrement roussâtre, plus clair sur l'épistome et sur les côtés; bouche et antennes noires, la soie de ces dernières paraissant nue; front d'un roux vif en avant, puis marqué de deux lignes noires réunies au milieu. Corselet d'un cendré roussâtre en dessus, sans lignes distinctes; ses côtés et la poitrine d'un gris un peu plus pâle. Ailes transparentes, légèrement jaunâtres à la base, à nervures d'un jaune brun. Cuillerons d'un blanc jaunâtre. Balanciers bruns à la base, d'un jaune un peu rougeâtre dans le reste de leur longueur. Pattes noires ou d'un brun très-foncé, recouvertes d'un léger duvet grisâtre. Abdomen d'un brun luisant, revêtu de poils noirs assez serrés et couvert d'un duvet d'un gris roussâtre. Ventre brun, garni du même duvet. Femelle.

Le mâle que nous rapportons à cette espèce est d'un gris cendré; il a le front noir, le bord des yeux argenté et l'épistome d'un gris presque blanc; on remarque sur l'abdomen une série longitudinale de taches ou lignes d'un brun noir, placées au milieu de chaque segment de manière à former, par leur réunion, une seule bande dans toute la longueur de cette partie du corps.

Hab. En Avril.

Obs. Cette espèce doit être placée dans le voisinage de l'*Anth. platura* Meig., et par conséquent se rapporter à la même division dans l'ouvrage de cet auteur.

694 ANTHOMYIA (*Delia?* R. D.) SORDIDA Br. — Fusca, pulvere cinereo-rufescente conspersa; epistomate albicante; fronte, antennis pedibusque nigris; alis sordide flavescentibus. — Long. 4 millim.

Descr. Corps entièrement brun ou même noir, recouvert d'un duvet cendré et un peu roux. Tête d'un blanc soyeux en avant et sur les côtés; bouche et antennes noires, la soie de ces dernières nue; front d'un noir velouté; vertex et bord des yeux d'un cendré un peu roussâtre. Corselet sans lignes apparentes, un peu plus pâle sur les côtés, ainsi que la poitrine. Ailes d'un jaune roussâtre sale, avec les nervures brunes. Cuillerons blanchâtres. Balanciers blancs. Pattes

noires. Abdomen et ventre de la même couleur que le corselet et sans taches. Femelle.

Hab. En Avril.

Obs. Cette espèce appartient à la seconde section des *Anthomyia* de Meigen.

695 ANTHOMYIA (*Egle?* R. D.) SEMIÆNEA Br. — Nigra, subænea; abdomine cinereo-rufescente, fascia longitudinali subinterrupta, fusca; antennis pedibusque nigris; alis hyalinis; halteribus flavis. — Long. 5 millim.

DESCR. Tête noire; bord des yeux d'un blanc d'argent; dernier article des antennes brun, leur soie nue. Corselet noir, avec un reflet un peu bronzé; ses côtés et la poitrine de la même couleur. Ailes transparentes, légèrement rousses à la base, avec les nervures d'un jaune roux. Cuillerons d'un blanc jaunâtre. Balanciers bruns à la base, d'un blanc jaunâtre dans le reste de leur longueur. Pattes noires ou d'un brun un peu brillant. Abdomen d'un cendré roussâtre, hérissé de poils noirs, et marqué sur le milieu de chaque segment d'une ligne d'un brun brillant formant une bande à peine interrompue sur toute la longueur de l'abdomen. Ventre d'un cendré roussâtre brillant. Mâle.

Hab. En Avril.

696 LISPE (*Egle?* R. D.) UNICOLOR Br. — Cinereo-fusca, subænea; antennis pedibusque nigris, fronte nigra, antice rufa; alis hyalinis; halteribus flavo-rufis. Femina. — Long. 4 millim.

DESCR. Entièrement d'un cendré roussâtre, revêtu d'un léger éclat métallique. Front d'un roux foncé au bord antérieur, noir dans le reste de sa surface; épistome d'un gris pâle; antennes noires, avec la soie presque entièrement nue ou très-peu velue. Ailes hyalines, légèrement rousses à la base, à nervures du bord brunes, celles du reste de l'aile d'un roux brun. Cuillerons blanchâtres. Balanciers d'un jaune rougeâtre, à base plus foncée. Pattes noires. Femelle.

Hab. Nous n'avons trouvé qu'un individu de cette espèce au mois de Mai dans la forêt de Koubeh.

Obs. Cette espèce doit faire une division dans le genre *Lispe* de Meigen, à cause de la soie des antennes, qui est presque nue.

697 DICHÆTA TIBIALIS Br. — Fusca, ænea, nitida, pilis nonnullis rigidis, nigris hirta; alis hyalinis, nervis halteribusque pallidis; tibiis tarsisque posticis et intermediis antennisque flavo-rufis. — Long. 2 millim.

DESCR. Entièrement d'un bronzé luisant et obscur; antennes d'un jaune rougeâtre, avec l'extrémité du troisième article brune. Quelques poils noirs et raides hérissent la tête et le corselet. Ailes transparentes, à nervures d'un jaune pâle.

Balanciers presque blancs. Pattes antérieures entièrement d'un bronzé obscur : les intermédiaires et les postérieures de cette même couleur aux cuisses seulement, l'extrémité d'un jaune rougeâtre, ainsi que les jambes et les tarses.

Hab. Sur les fleurs au printemps.

698 EPHYDRA OCHROSTOMA Br. — Obscure ænea, vertice thoraceque fusco, pleuris pectoreque albido-cinereis; epistomate rufo-villoso; alis hyalinis; pedibus nigris. — Long. 2 ½ millim.

Descr. Tête noire; épistome revêtu d'un duvet d'un jaune d'ocre luisant et presque doré; vertex légèrement cendré. Corselet d'un cendré obscur et presque brun comme la tête, mais paraissant bronzé sous le duvet; ses côtés d'un cendré blanchâtre, ainsi que la poitrine. Ailes transparentes, à nervures brunes. Balanciers bruns dans leur première moitié, d'un jaune très-pâle dans le reste de leur longueur. Pattes noires, avec un léger reflet grisâtre; premier article des tarses intermédiaires et postérieurs d'un jaune roussâtre dans presque toute sa longueur. Abdomen d'un vert bronzé, hérissé de poils noirs assez longs et un peu raides.

Hab. Au printemps sur les plantes.

699 SPHÆROCERA (*Borborus* Meig.) SUBCINEREA Br. — Obscure violacea; abdomine nigro, obscure cinereo; incisuris subferrugineis; alis hyalinis, nervis 4.° et 5.° apice connatis; pedibus piceis; tarsis paulo pallidioribus. — Long. 2 ½ millim.

Descr. Tête noire, avec un reflet d'un violet foncé; troisième article des antennes recouvert d'un duvet grisâtre. Corselet d'un violet rougeâtre foncé; ses côtés et la poitrine d'un cendré presque brun. Ailes transparentes, à nervures pâles, la quatrième et la cinquième sont réunies à l'extrémité comme dans la division *e* du genre *Borborus* de Meigen. Balanciers bruns dans leur première moitié, d'un jaune très-pâle dans le reste de leur longueur. Pattes brunes, avec les tarses légèrement ferrugineux. Abdomen noir, paraissant comme soyeux à cause d'un duvet court et d'un cendré obscur qui le recouvre en entier; le bord postérieur de tous les segmens ferrugineux. Femelle.

Hab. Au printemps comme les précédens.

700 SCATOPHAGA SCYBALARIA Fabr. (*Musca*) Syst. Antl. p. 307, n.° 118. — Meig. Dipt. d'Eur. V, p. 247, n.° 1. — (Nous ne connaissons pas de figure de cette espèce.)

Hab. Commun par toute la Morée.

701 SCATOPHAGA OCHROCEPHALA Br. — Capite subtus flavo, albo-hirsuto, supra croceo fascia longitudinali levi, fusca; thorace supra cinereo, fusco-lineato;

pleuris flavicantibus; abdominis segmentis postice pallide fulvis; pedibus flavo-rufis. — Long. 4 millim. — (Voyez notre Pl. XLVII, fig. 10.)

Descr. Tête d'un jaune d'ocre; épistome et tour de la bouche (péristome, R. D.) d'un jaune plus pâle et revêtu d'un duvet blanchâtre; parties de la bouche brunes, ainsi qu'une ligne longitudinale lisse et assez large sur le vertex; antennes brunes, avec le deuxième article ferrugineux : on remarque sur le vertex trois séries longitudinales de poils noirs et raides. Corselet brun en dessus et revêtu à cette partie d'un duvet cendré grisâtre, sur lequel on distingue quatre lignes longitudinales brunes et deux autres plus courtes vers la partie postérieure; écusson ferrugineux; côtés du corselet d'un brun roux, avec un duvet d'un gris blanchâtre; poitrine brune en arrière. Ailes transparentes, à nervures brunes; tout le bord supérieur et deux lignes longitudinales, une entre les deuxième et troisième nervures, l'autre entre les troisième et quatrième, d'un jaune roussâtre; les deux nervures transversales légèrement enfumées. Cuillerons roussâtres. Balanciers d'un blanc jaunâtre. Pattes d'un jaune rougeâtre; hanches revêtues d'un duvet blanchâtre; extrémité des jambes antérieures, leurs tarses et quelquefois la cuisse presque en entier, d'un brun foncé. Abdomen d'un brun foncé, avec une bande fauve assez large sur le bord postérieur des segmens : toute sa surface est revêtue d'un duvet noir, couché et raide. Ventre fauve sur les côtés, comme le bord des segmens, et brun dans son milieu. Femelle.

Hab. En Mai.

702 CHLOROPS ANNULIPES Br. — Sulphurea; thorace supra fasciis tribus latis nigris; vertice triangulo nigro; antennis nigris; pedibus flavis; tibiis posticis annulo fusco; tarsis nigricantibus; abdomine supra infuscato, incisuris nigris. — Long. 4 millim.

Descr. Tête jaune, pâle en dessous, roussâtre sur le vertex, où l'on remarque une tache noire en triangle qui s'avance au niveau de la ligne antérieure des yeux; antennes entièrement noires. Corselet d'un jaune de soufre, couvert à sa partie dorsale de trois larges bandes d'un brun noir, séparées par deux lignes jaunes très-étroites : chacune des bandes latérales est sillonnée vers son bord externe en arrière, par une petite ligne oblique d'un jaune roux; écusson bombé, d'un jaune de soufre, revêtu de petits poils noirs; métathorax d'un noir luisant; poitrine marquée de plusieurs taches noires. Ailes transparentes, à nervures brunes. Cuillerons et balanciers d'un jaune presque blanc. Pattes d'un jaune plus ou moins mêlé de brun; jambes postérieures marquées à leur milieu d'un anneau brun assez large; tarses et extrémité des jambes antérieures d'un brun presque noir. Abdomen jaune, recouvert d'une teinte brune assez claire, et traversé à la

réunion des segmens par des bandes presque noires, de manière à avoir un aspect général brun, excepté à la base, à l'extrémité et sur les bords, qui sont d'un jaune de soufre, ainsi que le ventre dans toute sa longueur. Femelle.

Hab. Sur les fleurs en Mai.

Obs. Cette espèce fait partie de la première division des *Chlorops* de Meigen; elle est voisine du *Ch. limbata* de cet auteur, mais elle s'en distingue entre autres caractères par l'anneau des jambes de derrière.

703 CHLOROPS LINEOLA Br. — Flavo-rufa, vertice lineola nigra; antennis rufis, articulo ultimo nigro; thorace fasciis tribus latis nitide nigris; pedibus flavis, tarsis infuscatis; abdomine supra nigro. — Long. 2 ⅔ millim.

Descr. Tête jaune; l'espace triangulaire du vertex légèrement brun, avec une simple ligne longitudinale noire, dont l'extrémité n'atteint pas le bord antérieur des yeux; antennes ferrugineuses, à troisième article noir, ainsi que la soie. Corselet d'un jaune roux, couvert en dessus de trois larges bandes d'un noir brillant, séparées par deux lignes étroites et jaunâtres; écusson d'un jaune roux, ainsi que le bord postérieur du mésothorax; métathorax noir; poitrine marquée de quelques taches noires. Ailes transparentes, à nervures pâles. Cuillerons et balanciers d'un jaune presque blanc. Pattes jaunes; tarses antérieurs en entier et l'extrémité des autres d'un brun peu foncé. Abdomen d'un noir luisant en dessus, excepté sur les bords et à l'extrémité : ces parties sont jaunes, ainsi que le ventre tout entier.

Hab. Même époque que le précédent.

Obs. Cette espèce fait partie de la première division des *Chlorops* de Meigen, où la côte s'arrête à l'extrémité de la troisième nervure longitudinale.

704 PHYTOMYZA MACULIPES Br. — Nigra; thorace fusco-cinerascente, lateribus flavo-lineato; capite flavo, verticis macula nigra; scutello et abdominis segmento 4.° postice flavis; antennis flavis, articulo 3.° extus nigro; pedibus pallidis; tarsis apice fuscis; femoribus anticis et posticis macula fusca. — Long. 2 ⅔ millim.

Descr. Tête d'un jaune pâle en avant et sur les côtés, plus foncé en dessus: elle est marquée d'une tache noire sur le vertex; antennes jaunes, le milieu du troisième article au côté externe et la soie noirs. Corselet d'un brun cendré; écusson bordé en arrière par une ligne d'un jaune blanchâtre; côtés du corselet garnis dans toute leur longueur d'une ligne jaune irrégulière; poitrine brune, avec quelques traits jaunâtres sur les sutures des pièces qui la composent. Ailes transparentes, à nervures d'un jaune brun. Cuillerons jaunâtres. Balanciers d'un jaune citron, avec la base rougeâtre. Pattes jaunes; cuisses antérieures et postérieures marquées

d'une tache alongée et brune vers leur extrémité, les dernières en partie brunes en dessous; tarses plus ou moins bruns, mais toujours de cette couleur à l'extrémité. Abdomen noir; son quatrième ou cinquième segment bordé en arrière de jaune blanchâtre. Ventre noir. Femelle.

Hab. Sur les fleurs en Avril.

Obs. Nous n'indiquerons pas dans ce genre les divisions que Meigen y a établies, parce qu'elles reposent sur un caractère d'ailes bien peu important.

705 PHYTOMYZA LITURATA Br. — Nigra; capite flavo, puncto verticis antennisque nigris; abdominis segmentis supra subtusque flavo-marginatis; alis hyalinis; halteribus genubusque flavis. Femina. — Long. 2 ⅓ millim.

Descr. Noir; tête jaune, marquée d'un point noir sur le vertex; antennes noires. Corselet recouvert d'un duvet cendré brunâtre. Ailes hyalines, à nervures d'un jaune brun. Cuillerons blanchâtres. Balanciers jaunes. Pattes jaunes à l'extrémité des cuisses seulement et peut-être un peu à la base des jambes. Abdomen revêtu d'un duvet noir assez long : les segmens sont bordés étroitement de jaune pâle, ainsi que ceux du ventre. Femelle.

Hab. Sur les fleurs, à la même époque que le précédent.

706 PHYTOMYZA GENICULATA Br. — Obscure fusca aut nigra; capite rufo, genubus halteribusque pallidis; alis hyalinis; thorace cinereo-fuscescente. Femina. — Long. 2 millim.

Descr. Entièrement d'un brun foncé ou même noir. Tête d'un roux obscur, avec une tache brune sur le vertex. Corselet d'un cendré obscur; ses côtés et la poitrine plus pâles. Ailes transparentes, à nervures pâles. Cuillerons pâles. Balanciers jaunes. Pattes jaunes aux genoux seulement.

Hab. Sur les fleurs avec les précédens.

Obs. Nous avons nommé cette espèce *Geniculata*, bien que plusieurs autres *Phytomyza* puissent mériter le même nom; mais elle est la seule de ce genre qui n'ait de jaune qu'aux genoux.

707 SEPSIS PUNCTUM Fabr. (*Tephritis*) Syst. Antl. p. 324, n.° 40. — Meig. Dipt. d'Eur. V, p. 289, n.° 10. — Panz. Faun. Germ. LX, n.° 21. — Schellenb. Genr. de Mouch. pl. 4, fig. 2.

Hab. Dès le premier printemps sur les feuilles.

Obs. Les Sepsis avaient été d'abord réunis aux Micropèzes par M. Latreille. M. Robineau, dans son Essai sur les Myodaires, semble avoir suivi la même marche. La description de son *Micropeza cynipsea* convient parfaitement à notre insecte, et ne s'accorde pas du tout avec celle que Meigen et M. Latreille nous

ont donnée du premier. M. Robineau paraît s'être trompé dans la détermination de cette espèce; nous renvoyons donc à son ouvrage pour le *S. punctum*, qui s'y trouve très-bien décrit à la page 741 sous le nom de *S. cynipsea*.

708 SEPSIS RUFICORNIS Meig. Dipt. d'Eur. V, p. 288, n.° 5. (Non figuré.)

Hab. Même époque que le précédent.

709 TEPHRITIS (*Urophora* R. D.) CARDUI Fabr. Syst. Antl. p. 321, n.° 21. — Meig. (*Trypeta*) Dipt. d'Eur. V, p. 326, n.° 23. — Réaum. Ins. III, mém. 2, pl. 44, fig. 45. — Meig. Dipt. d'Eur. V, pl. 49, fig. 9 (une aile).

Hab. Sur les fleurs en Mai.

710 TEPHRITIS (*Urophora* R. D.) LEONTODONTIS De Geer (*Musca*) Ins. VI, p. 24, n.° 17, pl. 2, fig. 15-18. — Meig. (*Trypeta*) Dipt. d'Eur. IV, p. 335, n.° 35. — *Dacus scabiosæ* Fabr. Syst. Antl. p. 278, n.° 26. — *T. parietina* Ibid. p. 319, n.° 13.

Hab. Même époque que le précédent.

711 TEPHRITIS RADIATA Fabr. Syst. Antl. p. 319, n.° 16. — Meig. (*Trypeta*) Dipt. d'Eur. IV, p. 343, n.° 43. — Panz. Faun. Germ. CIII, n.° 21.

Hab. En même temps que les précédens.

712 TEPHRITIS OBSCURA Br. — Nigra, nitida; thorace subhispido; fronte profunde et vage punctata; alis infuscatis, ad costam obscurioribus, macula marginali et altera apicis lata nigricantibus. — Long. 4 millim. — (Voyez notre Pl. XLVII, fig. 11.)

DESCR. D'un brun très-foncé et luisant ou plutôt noir; vertex marqué en avant d'une tache d'un roux obscur; tout le front impressionné de points enfoncés profonds qui font place à des stries longitudinales ou à des sillons sur la partie latérale de la tête au-dessous des yeux. Corselet terni par un court duvet brun; ses côtés et la poitrine luisans. Ailes d'un brun de suie, à nervures noirâtres; le long de la côte la couleur brune est plus foncée et forme deux taches remarquables, une en triangle vers le milieu du bord, et l'autre près du bout de l'aile vers lequel elle s'étend en diminuant d'intensité. Cuillerons et balanciers bruns. Pattes d'un jaune roux au premier article des tarses intermédiaires et postérieurs.

Hab. En Mai; forêt de Koubeh.

713 PLATYSTOMA BIFASCIATA Br. — Nigra, cinereo dense punctata aut variegata; capite supra antennisque obscure rufis; halteribus fuscis, basi pallidis; pedibus nigris; tarsis basi plus minusve fulvis; alis fuscis, albo dense maculatis, apice fusco-bifasciatis. Femina. — Long. 7 millim. — (Voyez notre Pl. XLVII, fig. 12.)

DESCR. Noir, entièrement piqueté de gris; tête d'un roux très-foncé; épistome

noir, avec deux traits blanchâtres près des yeux; antennes rousses. Écusson paraissant d'un gris-brun assez uniforme, sans mouchetures. Ailes d'un brun foncé, ornées de petites taches blanches très-nombreuses, plus rares sur le bout, où elles laissent voir deux bandes transversales entières de la couleur du fond. Cuillerons transparens. Balanciers bruns, d'un jaune pâle à la base. Pattes d'un brun-noir luisant; le premier article des tarses plus ou moins roux et même le second aux pattes de derrière, le reste des tarses brun. Femelle.

Hab. Sur les fleurs en Mai.

714 HOMALURA FLAVA Br. — Flava; antennis apice fuscis; thorace nigro, trivittato; metathorace nigro; abdominis segmento 1.° punctis 2 et macula media, segmento 3.° fascia et segmento 4.° maculis 2 transversis notatis. Femina. — Long. 2 millim.

Descr. Couleur générale du corps jaune. Troisième article des antennes brun presque en entier et la soie noire; une petite tache brune sur le vertex. Corselet orné en dessus de trois bandes longitudinales d'un noir luisant, dont l'intermédiaire est la plus avancée vers la *tête*; métathorax d'un noir luisant: quelques petites taches noires se remarquent aussi sur la poitrine. Ailes transparentes, à nervures pâles. Balanciers d'un jaune presque blanc. Pattes entièrement jaunes. Abdomen marqué sur le premier segment de deux points noirs, un de chaque côté et d'une petite tache triangulaire et brune au milieu; le troisième segment est traversé par une fascie brune et sur le quatrième cette fascie est divisée en deux taches transversales. Femelle.

Hab. Trouvé une seule fois sur les fleurs.

Obs. Le genre *Homalura* n'était composé jusqu'ici que d'une seule espèce, *Hom. tarsata* Meig.

715 PIOPHILA CASEI L. (*Musca*) Faun. Suec. n.° 1850. — Fallen. Heterom. p. 9, n.° 1. — Meig. Dipt. d'Eur. V, p. 395, n.° 1. — (Cette espèce n'a pas été figurée, à notre connaissance.)

Hab. Sur les fleurs en Mai.

716 PIOPHILA METALLICA Br. — Obscure ænea; capite thoraceque subviolaceis; antennis nigris; tarsis ferrugineis; alis hyalinis; halteribus flavis; ventre rufescente. Femina. — Long. 3 millim.

Descr. Tête et corselet d'un bronzé obscur avec un léger éclat violet; antennes noires. Ailes hyalines, à nervures pâles. Cuillerons transparens. Balanciers d'un jaune pâle. Pattes d'un bronzé obscur; tous les tarses ferrugineux, avec l'extrémité brune. Abdomen d'un bronzé verdâtre, plus brillant que le corselet. Ventre d'un jaune rougeâtre. Femelle.

Hab. Sur les fleurs avec le précédent.

717 PIOPHILA NIGRA Br. — Nigra, nitida, nigro-hirta; alis hyalinis, nervis fuscis; halteribus nigris. Femina. — Long. 2 ½ millim.

DESCR. Entièrement d'un noir brillant, revêtu de poils également noirs. Ailes transparentes, à nervures noirâtres, un peu pâles à la base.

Hab. Avec les précédens.

718 PIOPHILA NITIDA Br. — Nigra, subænea, nitida; capite antice obscure rufo; antennis halteribusque fulvis; alis hyalinis; pedibus fulvis; femoribus fere omnino tibiisque anticis nigris. Femina. — Long. 3 millim.

DESCR. Tête d'un roux foncé; vertex et partie postérieure d'un noir brillant; antennes fauves. Corselet d'un noir brillant un peu bronzé. Ailes transparentes, à nervures très-pâles. Cuillerons transparens. Balanciers fauves. Pattes fauves; cuisses d'un noir brillant, excepté à leurs deux extrémités; jambes antérieures presque entièrement noires, les autres un peu brunes en dehors; tarses antérieurs bruns. Abdomen d'un bronzé verdâtre foncé, mais luisant. Femelle.

Hab. Avec les précédens.

Obs. Cette espèce a les cuisses antérieures plus grosses que les autres, disposition sans doute unique dans ce genre.

FAMILLE DES PUPIPARES.

719 HIPPOBOSCA EQUINA L. Syst. nat. ed. Gmel. I, pars V, p. 2904, n.° 1. — Fabr. Syst. Antl. p. 337, n.° 2. — Meig. Dipt. d'Eur. VI, p. 228, n.° 1. — Panz. Faun. Germ. VII, n.° 23.

Hab. Sur tous les chevaux et mulets pendant l'été.

HYMÉNOPTÈRES.

FAMILLE DES FORMICAIRES.

720 FORMICA HERCULEANA Fabr. Syst. Piez. p. 395, n.° 1. — *F. ligniperda* Latr. Hist. nat. des Fourm. p. 88, pl. 1, fig. 1.

Hab. Dans plusieurs parties boisées de la Morée, principalement en Arcadie.

721 FORMICA PALLIDINERVIS Br. — Nigra, levis, nitida; alis hyalinis, nervis pallide flavis; squama abdominis sat crassa, subquadrata, supra leviter emarginata; abdomine tarsisque villis sordide albicantibus. Mas. — Long. 5 millim.

Descr. D'un noir luisant; corps entièrement lisse. Ailes transparentes, avec les nervures d'un jaune très-pâle. Tarses revêtus de quelques poils jaunâtres ou d'un jaune brun. Écaille de l'abdomen épaisse, presque carrée, à angles arrondis et un peu échancrée au bord supérieur. Abdomen revêtu de quelques poils d'un blanc sale. Mâle.

Hab. Nous n'avons pris qu'un seul individu de cette espèce au vol pendant le mois de Juin.

Obs. Cet insecte doit être placé dans la première division du genre *Formica* de M. Latreille (*Gener. Crust. et Insect.*), où les ailes supérieures n'ont qu'une seule cellule discoïdale grande, incomplète et terminale; sans cela nous l'aurions rapporté au *F. microcephala* Panz. *Faun. Germ. fasc.* 54, n.° 2, dont il se rapproche beaucoup; cependant l'anus n'est pas ferrugineux comme dans ce dernier. M. Latreille, comme nous le verrons plus bas, place l'espèce de Panzer dans la seconde division du genre *Formica*, ce qui nous confirme dans notre opinion et nous fait croire à l'exactitude de la figure qu'en a donnée ce dernier auteur.

722 FORMICA NODUS Br. — Capite, thorace, abdominis sæpius segmento 1.°, antennarum articulo 1.° ferrugineis; pedibus ferrugineis aut ferrugineo-fuscis; abdomine nigro-cinereo; thorace medio coarctato; squama abdominis elongata, supra nodiformis, crassa. Operaria. — Long. 12 millim. — (Voyez notre Pl. XLVIII, fig. 1.)

Descr. Tête, corselet et écaille de l'abdomen d'un ferrugineux obscur, recouverts d'un duvet court et couché, d'un blanc légèrement grisâtre. Antennes ferrugineuses au premier article seulement, brunes dans le reste de leur longueur et garnies d'un duvet grisâtre; les côtés de la tête au-dessous des yeux et les mandibules presque en entier noirâtres; palpes ferrugineux. Corselet étranglé au

milieu (comme dans les Fourmis de la seconde division pour M. Latreille). Pattes ou ferrugineuses, ou moitié brunes et moitié de la première couleur. Premier segment de l'abdomen long, strié en travers à l'extrémité, surmonté à la base d'un tubercule arrondi en forme de nœud. Abdomen d'un noir un peu cendré, légèrement décoloré au bord postérieur des segmens, surmonté çà et là de quelques poils bruns. Ouvrière.

Hab. Nous ne connaissons que l'ouvrière de cette espèce, qui est une des plus répandues par toute la Morée.

Obs. Dans quelques individus le premier segment de l'abdomen est noir comme les suivans.

723 FORMICA RUFA Fabr. Syst. Piez. p. 398, n.° 11. — Latr. Hist. nat. des Fourm. p. 143, pl. 5, fig. 28.

Hab. Moins répandu que le précédent.

724 FORMICA CUNICULARIA Latr. Hist. nat. des Fourm. p. 151. — *F. rufibarbis* Fabr.? Syst. Piez. p. 402, n.° 26.

Hab. Dans plusieurs parties de la forêt de Koubeh.

Obs. Nous n'avons vu que des ouvrières de cette espèce. Nous n'en connaissons pas de figure. M. Latreille lui donne pour mâle l'insecte représenté dans la Faune d'Allemagne de Panzer, *fasc.* 54, n.° 2, sous le nom de *F. microcephala.*

725 FORMICA NIGRA Fabr. Ent. syst. II, p. 352, n.° 10. — Latr. Hist. nat. des Fourm. p. 156. — *Lasius niger* Fabr. Syst. Piez. p. 415, n.° 1. — Figuré par de Geer, Ins. VI, p. 1085, pl. 42, fig. 16.

Hab. Cette petite espèce n'est pas très-commune; environs de Sparte.

726 MYRMICA RUBRA Fabr. (*Formica*) Syst. Piez. p. 400, n.° 17. — Latr. Hist. nat. des Fourm. p. 246, pl. 10, fig. 62. — De Geer, Ins. II, p. 1093, pl. 43, fig. 1.

Hab. Dans quelques parties de la Laconie.

727 ATTA CAPITATA Latr. Hist. nat. des Fourm. p. 234, pl. 10, fig. 66.

Hab. Aux environs de Navarin et ailleurs encore.

FAMILLE DES MELLIFÈRES.

Les Apiaires.

728 APIS MELLIFICA Fabr. Syst. Piez. p. 368, n.° 1. — Kirby, Monogr. Apum Angl. II, p. 312, n.° 73, tab. 17, fig. 10 femina, 11 mas, 12 operaria. — Christ, Hyme-

nopt. tab. 1, fig. 1 operaria, tab. 2, fig. 1 mas, fig. 5 femina. — Reaum. Ins. V, tab. 22, fig. 1 operaria, fig. 2 mas, fig. 4 femina, et tab. 25, fig. 1, 10 et 17.

Hab. Les individus neutres de cette espèce se rencontrent très-communément pendant toute la durée de la belle saison, mais les mâles et les femelles sont fort rares. Nous n'avons pas été assez heureux pour rencontrer les nids de ces insectes.

Obs. La seule différence qui existe entre les abeilles de Morée et les nôtres consiste dans deux taches ferrugineuses qui se trouvent vers le milieu du second segment de l'abdomen dans les premières, tandis que dans celles de France ces deux taches réunies forment une bande étroite à la base de ce même segment.

729 BOMBUS LAPIDARIUS Fabr. Syst. Piez. p. 347, n.° 25. — *Apis lapidaria* Kirby, Monogr. Apum Angliæ, II, p. 363, n.° 106. — Schæff. Icon. tab. 69, fig. 9. — Christ, Hymenopt. tab. 7, fig. 1, femina. — *Apis hæmorrhoïdalis* ejusd. tab. 9, fig. 2, mas.

Hab. Répandu dans toutes les plaines arides de la Morée pendant le mois de Juin.

730 BOMBUS TERRESTRIS Fabr. Syst. Piez. p. 343, n.° 4. — Kirby (*Apis*) Monogr. Apum Angliæ, II, p. 350, n.° 97. — Schæff. Icon. tab. 251, fig. 7, et Fundam. ent. tab. 20, fig. 6. — Panz. Faun. Germ. I, n.° 16.

Hab. Aussi commun que le précédent.

731 BOMBUS HORTORUM Fabr. Syst. Piez. p. 347, n.° 21. — Kirby (*Apis*) Monogr. Apum Angliæ, II, p. 339, n.° 91. — Schæff. Icon. tab. 9, fig. 7. — *Apis ruderata* Christ, Hymenopt. p. 128, tab. 7, fig. 4.

Hab. Cet insecte parcourt, comme les deux précédens, les nombreux chardons des plaines de la Morée.

732 BOMBUS CAMPESTRIS Fabr. Syst. Piez. p. 344, n.° 7. — Kirby (*Apis*) Monogr. Apum Angliæ, II, p. 335, n.° 88, tab. 18, fig. 2. — Panz. Faun. Germ. LXXIV, n.° 11.

Hab. Avec les précédens.

733 BOMBUS MUSCORUM Fabr. Syst. Piez. p. 349, n.° 32. — Kirby (*Apis*) Monogr. Apum Angliæ, II, p. 317, n.° 74. — Schæff. Icon. tab. 69, fig. 8. — Christ, Hymenopt. p. 130, tab. 8, fig. 3, femina; p. 142, tab. 11, fig. 8, operaria.

Hab. Dans les environs de Mistra en Juin.

734 ANTHOPHORA CANESCENS Br. — Atra, albo-hirta; clypeo nudo, dense punctato; thorace nigricante villoso; alis subflavescentibus, nervis fuscis; pedibus rufo- et fusco-hirtis; tibiis posticis extus rufo-hirsutissimis; abdomine apice pilis rufo-fuscis. — Long. 18 millim. — (Voyez notre Pl. XLVIII, fig. 2.)

Descr. Tout l'insecte est noir, revêtu d'un duvet assez abondant, médiocrement long et droit : ce duvet est d'un blanc assez pur, excepté sur le corselet, où il prend une teinte noirâtre; cependant il redevient blanc en arrière de cette partie; sur le front et sur le vertex, ce duvet est également un peu noirâtre. Chaperon nu, caréné et fortement ponctué; labre un peu plus lâchement ponctué et hérissé de poils roux assez courts; mandibules garnies en dehors d'une frange de longs poils roux: le corselet paraît très-finement ponctué. Ailes légèrement colorées de jaune roux, avec les nervures noirâtres; l'écaille de la base des ailes brune, roussâtre en dehors. Pattes noires ou d'un brun noir, revêtues de poils bruns, de poils roux et de quelques-uns blanchâtres; jambes postérieures et le premier article de leurs tarses hérissés de longs poils roux en dehors, et de poils bruns, beaucoup plus courts, en dedans. Abdomen très-finement ponctué, roussâtre au bord postérieur des segmens, presque aussi velu au milieu que sur les bords dans les individus bien conservés; bord postérieur du cinquième segment et l'extrémité de l'anus hérissés de poils d'un roux brun; les trois derniers segmens plus ou moins garnis de poils noirs dans leur milieu. Ventre revêtu de poils de cette même couleur au bord des segmens et de quelques autres poils blanchâtres. Femelle.

Hab. En Mai; environs de Messène.

Obs. Dans les individus un peu usés, l'abdomen ne porte des poils que sur les côtés et au bord des segmens.

735 ANTHOPHORA FULVITARSIS Br. — Atra, albo fuscoque hirsuta; abdominis segmentis margine pallidioribus; alis subhyalinis, nervis fuscis; pedibus rufo-villosis; ventre rufo-fimbriato; clypeo labroque flavo-maculatis (femina); pedibus fusco-villosis; clypeo labroque et antennarum articulo primo subtus flavis (mas); tarsis medio fulvis. — Long. 20 millim.

Descr. L'insecte est noir en général, et revêtu d'un duvet assez fourni en partie brun et en partie blanchâtre. Tête garnie de poils d'un blanc sale, plus obscurs sur le vertex; chaperon et labre nus au milieu : le premier assez fortement ponctué, orné d'une bande jaune qui, se divisant à l'extrémité et s'épanouissant de chaque côté, a presque la forme de la fleur d'un lis : le labre est jaune, avec le contour noir et les deux tubercules lisses de sa base de couleur brune. Poils du corselet en partie bruns et en partie blanchâtres. Ailes très-légèrement lavées de jaune, avec les nervures brunes; l'écaille de leur base d'un brun foncé. Pattes revêtues de poils d'un jaune roux, ceux du côté interne des jambes postérieures d'un roux brun; les trois articles intermédiaires de tous les tarses d'un jaune roux. Abdomen pâle au bord postérieur de tous les segmens, garni à ce même bord

et sur les côtés de poils blancs; le reste des segmens couvert de poils noirs, qui sortent d'autant de petits points enfoncés; le cinquième segment porte en arrière une touffe épaisse de poils d'un brun roux; l'anus est terminé par des poils roux. Ventre finement ponctué et nu au milieu des segmens, grossièrement ponctué et garni de poils d'un roux vif à leur bord postérieur, ainsi que de quelques poils blancs sur les côtés. Femelle.

Le mâle se reconnaît 1.° au chaperon, qui est jaune en entier, ainsi que le labre, le devant du premier article des antennes, la partie de la tête située entre le chaperon et les yeux, et une partie des mandibules; 2.° aux pattes, qui sont entièrement revêtues de poils d'un roux très-foncé, presque noir : le premier et le dernier article des tarses intermédiaires sont garnis d'un pinceau de poils noirs; 3.° au ventre, qui est presque entièrement nu.

Hab. En Mai, aux environs de Calamata.

Obs. Nous n'avons de Morée que le mâle de cette espèce, mais il se rapporte si bien à celui d'un Anthophore des environs de Paris et du centre de la France, que nous avons décrit la femelle de ce dernier comme appartenant à la même espèce.

736 ANTHOPHORA AFFINIS Br. — Atra, flavo-rufescente hirta; thorace medio et capite pilis nigricantibus; alis subflavis, nervis fuscis; pedibus extus rufo-, intus fusco-villosis; abdominis segmentis margine pallidis, medio pilis nigricantibus; ventre rufo-fimbriato. Femina. — Long. 18 millim.

Descr. Cette espèce tient le milieu entre celle qui précède et celle que nous ferons connaître après : elle est noire et revêtue de poils d'un jaune un peu roux, qui deviennent d'un roux brun sur la tête et le corselet. Le chaperon est nu, fortement ponctué et entouré de poils jaunâtres; le labre est rugueux et couvert de poils courts et roux. C'est à la partie postérieure du corselet, sous les ailes, que les poils sont du jaune le plus vif. Les ailes sont légèrement lavées de jaune, avec les nervures brunes; leur écaille est brune. Les pattes sont noires ou d'un brun foncé, garnies en dehors de poils d'un roux vif et en dedans de poils d'un roux brun; les tarses sont bruns. L'abdomen est pâle au bord postérieur de tous les segmens, garni à ce bord de poils d'un jaune blanchâtre, ainsi que sur les côtés et à la base du premier segment : le milieu des segmens, et surtout des derniers, est occupé par des poils d'un roux brun presque noir; une forte touffe de semblables poils garnit le cinquième segment; l'anus est accompagné de poils roux. Le ventre est très-finement ponctué, plus fortement sur les bords, où il est frangé de poils d'un roux foncé, qui passe au roux pâle sur les côtés. Femelle.

Hab. Sur les fleurs, à Koubeh; en Mai.

Obs. Les espèces de ce genre sont incertaines tant que l'on ne connaît pas les deux sexes; cependant le chaperon sans taches empêche de rapporter notre *affinis* au *fulvitarsis*, et la couleur rousse des poils qui revêtent les pattes ne permet pas de le réunir au *zonata*, dont la description vient ci-après.

737 ANTHOPHORA ZONATA Br. — Atra; capite et thorace flavo-hirsutis, thoracis dorso fascia lata pilorum nigricantium; pectore, pedibus extus et abdominis segmentis postice pilis albicantibus; alis subhyalinis, nervis fuscis; ventre medio fuscis et lateribus albidis pilis fimbriato. — Long. 15 millim. — (Voyez notre Pl. XLVIII, fig. 5.)

Descr. L'insecte est noir, avec des poils d'un blanc un peu jaunâtre sur certaines parties; ceux de la tête passent au brun sur le vertex et le haut du front: ils sont d'un blanc jaunâtre sur le reste de celui-ci et deviennent plus pâles sur les côtés du chaperon: ce dernier est très-fortement ponctué et nu au milieu; le labre est rugueux et revêtu de poils d'un jaune un peu roux. Le corselet est garni sur les côtés et en arrière de poils d'un jaune légèrement roux; les poils du milieu sont noirs et forment au milieu des autres une large zone transversale; la poitrine est couverte de poils blancs. Les ailes sont légèrement lavées de jaune et ont les nervures brunes; leur écaille est presque noire. Les pattes sont noires ou d'un brun foncé, revêtues de poils blancs et d'autres bruns, mais ceux de la première couleur dominent; les jambes postérieures et le premier article de leurs tarses sont revêtus en dehors de poils blanchâtres, dont quelques-uns (ceux de l'arête extérieure des jambes) passent au roux brun; le côté interne des jambes est garni de poils d'un roux brun et même noir. L'abdomen a son premier segment hérissé de poils jaunes (on en remarque de semblables sur le second, mais ils sont moins serrés) et le bord de tous garni d'une frange de poils d'un jaune blanchâtre qui forment autant de bandes plus étroites à leur milieu (les poils y étant plus courts); la dernière de ces bandes, celle du quatrième segment, est la plus large; la cinquième porte bien quelques poils blanchâtres sur les côtés, mais tout le reste de sa surface est couvert de poils d'un brun roux, poils que l'on remarque aussi sur le milieu des segmens précédens. L'anus est finement strié en travers, légèrement roux et garni sur les côtés de poils roussâtres. Les segmens du ventre sont frangés de brun roux au milieu et de blanc jaunâtre sur les côtés.

Hab. Dans les parties boisées des montagnes du Lycée, entre la Messénie et l'Arcadie; en Mai.

738 ANTHOPHORA RETUSA Linn. Syst. nat. ed. Gmel. I, pars V, p. 2772, n.° 8, femina. — *Megilla acervorum* Fabr. Syst. Piez. p. 328, n.° 2. — *Apis acervorum*

Panz. Faun. Germ. LXXVIII, n.° 18, femina. — *Megilla pilipes* Fabr. Syst. Piez. p. 329, n.° 6. — Panz. (*Apis*) Faun. Germ. LV, n.° 8, mas.

Hab. Sur les fleurs, dans tous les lieux boisés, pendant la fin de Mai.

739 MACROCERA ALTERNANS Br. — Rufo- densissime hirta; clypeo subnudo, punctato; thorace lateribus subtusque flavescente; alis subflavicantibus, nervis fuscis; squama rufa; tarsis intus ferrugineo-villosis; abdomine vittis alterne atris albisque, vitta postica sinuata; ventre segmentis rufo-fimbriatis. Femina. — Long. 20 millim. — (Voyez notre Pl. XLVIII, fig. 4.)

Descr. Cette belle espèce est noire, mais revêtue de poils roux sur le corselet, les pattes et la tête. Cette dernière a le chaperon fortement ponctué, caréné au milieu, presque entièrement nu : le bas du front et les côtés du chaperon garnis de poils d'un jaune blanchâtre; le haut du front et le vertex couverts de poils roux; le labre entièrement revêtu de poils serrés, d'un jaune roux; les antennes un peu brunes (le premier article seulement). Corselet hérissé en dessus de poils très-serrés, assez courts, et d'un roux vif : les poils des bords latéraux et postérieurs sont jaunes, de même que ceux de la poitrine. Ailes légèrement obscurcies, avec les nervures brunes et celles des cellules sous-marginales rousses; l'écaille des ailes et l'origine de leur côte sont de cette même couleur. Pattes revêtues de poils roux, plus clairs au côté extérieur des jambes et du premier article des tarses de la dernière paire, beaucoup plus foncés au côté intérieur (ceux du premier article de tous les tarses sont presque rouges). Abdomen hérissé de poils jaunes dans la plus grande partie de sa surface, dont le bord postérieur seul est lisse; les trois segmens suivans sont ornés à la base d'une bande transversale de poils couchés et très-serrés, d'un noir velouté, au milieu d'une autre bande de poils d'un jaune blanchâtre, et en arrière ils sont tout-à-fait lisses : la bande blanche du quatrième segment atteint le bord postérieur, et celle du deuxième, qui est rousse dans toute la partie par laquelle elle touche à la bande noire, remonte sur les côtés et encadre cette même bande; le cinquième segment, d'abord couvert de poils d'un noir velouté, est orné au bord d'une bande plus large que les précédentes, blanche sur les côtés, roussâtre au milieu et s'avançant à son milieu dans la bande noire, qu'elle divise presque en deux; l'anus est noir, garni sur les côtés de poils d'un roux brun. Les segmens du ventre sont ponctués, nus, frangés au bord postérieur de poils de roux obscur, jaunâtres sur les côtés. Femelle.

Hab. Nous n'avons trouvé qu'une seule fois cette espèce, dans les environs de Carithène, en Juin.

740 MACROCERA RUFICOLLIS Br. — Rufo-densissime hirta; capite thoraceque subtus et lateribus pallidioribus; clypeo labroque flavis; antennis longitudine dimidii abdominis; alis subflavescentibus, nervis fuscis; squama lutea; abdomine basi rufo-hirto, reliqua parte fusco-villoso, segmentis margine pallidioribus. Mas. — Long. 16 millim. — (Voyez nôtre Pl. XLVIII, fig. 5.)

Descr. Noir, presque entièrement revêtu de poils roux : tous les poils de la tête jaunâtres; chaperon fortement ponctué, presque entièrement nu, et jaune, ainsi que le labre : ce dernier revêtu de poils couchés et jaunes; antennes atteignant le milieu de l'abdomen. Corselet garni de poils très-serrés, d'un roux assez vif; ceux des côtés et de la partie postérieure plus jaunes, de même que ceux de la poitrine. Ailes très-légèrement jaunâtres, avec les nervures brunes; leur écaille entièrement jaune. Pattes revêtues de poils d'un jaune roux, plus vif au côté interne des tarses; ceux-ci d'un jaune roux, à l'exception du premier article. Abdomen couvert de poils d'un jaune roux aux deux premiers segmens, les suivans revêtus de poils d'un roux brun, un peu plus clairs sur le sixième segment et sur les côtés de l'anus; les bords de tous les segmens sont un peu pâles. Ventre ponctué, garni de poils d'un jaune roux, plus nombreux sur les côtés et au bord postérieur des segmens. Mâle.

Hab. Une seule fois, dans les montagnes du Lycée; en Juin.

Obs. Cet insecte ne serait-il pas le mâle de l'espèce précédente? Rien ne le prouve, si ce n'est la patrie et quelques rapports de couleur des pattes et du corselet; mais l'abdomen est bien différent.

741 MACROCERA OBSCURA Br. — Atra, flavo-hirta; abdominis segmentis quatuor ultimis nigro-subvillosis; labro anterius et clypeo flavis; antennis dimidio abdominis brevioribus; alis hyalinis, nervis fuscis; pedibus flavo-villosis; abdominis et ventris segmentis margine pallescentibus. Mas. — Long. 16 millim.

Descr. Noir; tête revêtue de quelques poils d'un blanc jaunâtre; chaperon assez faiblement ponctué, marqué d'une grande tache presque triangulaire et jaune; labre fortement ponctué, jaune au bord antérieur et revêtu de nombreux poils couchés et d'un jaune très-pâle; antennes atteignant l'extrémité du premier segment de l'abdomen. Corselet revêtu de poils d'un blanc jaunâtre, ainsi que la poitrine et les deux premiers segmens de l'abdomen. Ailes transparentes, à nervures brunes, ou d'un roux obscur à l'extrémité; leur écaille rousse. Pattes couvertes d'un duvet jaunâtre. Abdomen presque nu (excepté aux deux premiers segmens), couvert de quelques poils bruns, un peu pâle au bord postérieur des segmens; le deuxième et les côtés de l'anus hérissés de poils d'un roux foncé.

Ventre ponctué, couvert de poils d'un jaune roux peu abondans, roussâtre au bord postérieur de tous les segmens. Mâle.

Hab. Nous avons décrit cette espèce sur un seul individu en mauvais état qui a été pris aux environs de Navarin et que nous a communiqué M. de Laporte.

Obs. Nous avons cru d'abord reconnaître dans cette espèce l'*Eucera brevicornis* Fabr., Syst. Piez., pag. 384, n.° 9; mais les antennes sont trop longues et l'abdomen n'est pas bronzé. Nous avons eu les mêmes doutes pour notre *Eucera seminuda* (voyez ci-après, pag. 335).

742 EUCERA LONGIÇORNIS Fabr. Syst. Piez. p. 382, n.° 1. — Kirby (*Apis*) Monogr. Apum Angliæ, II, p. 278, n.° 59. — *Andrena strigosa* Panz. Faun. Germ. LXIV, n.° 16, femina. — *Eucera longicornis* ejusd. n.° 21, mas.

Hab. Sur les fleurs en Mai et Juin.

743 EUCERA ANTENNATA Fabr. Syst. Piez. p. 384, n.° 8. — Panz. Faun. Germ. XC, n.° 18.

Hab. A la même époque que le précédent; très-répandu.

744 EUCERA DIMIDIATA Br. — Nigra, albido-flavicante hirta; clypeo flavo; alis hyalinis, nervis fuscis; tarsis rufis; abdominis segmentorum margine posteriori pallido, segmentis 4 posticis et ventre fusco-villosis. Mas. — Long. 15 millim. — *E. atricornis* Panz. Faun. Germ. CVI, n.° 18, exceptis synonymis.

Descr. Noir, hérissé de poils d'un gris légèrement jaunâtre; ceux des côtés de la face et du ventre bruns. Chaperon nu et d'un jaune pâle; labre revêtu de poils serrés et blancs; antennes atteignant les deux tiers postérieurs de l'abdomen. Ailes transparentes, avec les nervures et l'écaille brunes. Cuisses et jambes de derrière garnies de poils jaunâtres; tous les tarses d'un brun rougeâtre, plus clairs à l'extrémité. Abdomen pâle au bord postérieur de tous les segmens; les deux premiers seulement hérissés de poils d'un gris jaunâtre, les suivans garnis de poils bruns, ainsi que tous ceux du ventre; quelques poils gris se remarquent sur les côtés. Mâle.

Hab. Moins commun que les précédens.

Obs. Cette espèce nous paraît identique avec la figure de Panzer; mais c'est à tort que cet auteur la rapporte à l'*E. atricornis* Fabr. Syst. Piez. p. 382, n.° 2. Ce dernier dit en effet : *corpus totum ferrugineo-hirtum*, ce qui n'existe nullement dans l'insecte figuré par Panzer. Nous retirons donc la synonymie que donne ce dernier auteur, pour la reporter à l'espèce figurée par Coquebert, Illustr. Dec. II, pl. 15, fig. 11, qui nous paraît être le véritable *atricornis* de Fabricius.

745 **EUCERA SEMINUDA** Br. — Atra, subtus albo-, supra flavescente hirta; labro partim clypeique macula triangulari magna flavis; antennis longitudine dimidii corporis; alis subflavis, nervis fuscis; abdomine fere nudo, tenuissime fusco-villoso; tarsis apice flavescentibus. Mas. — Long. 12 millim. — (Voy. notre Pl. XLVIII, fig. 6.)

Descr. Tout le corps est noir, revêtu de poils d'un blanc jaunâtre en dessus, plus pâles en dessous; l'abdomen seul est presque entièrement nu. Chaperon couvert d'une ponctuation serrée et marqué d'une grande tache triangulaire d'un jaune pâle; il est en outre revêtu de longs poils blancs et couchés; labre garni de poils semblables et jaune en grande partie; mandibules rousses à leur milieu; antennes atteignant le bord postérieur du premier segment de l'abdomen, d'un brun velouté à leur deuxième article et assez fortement ponctué au précédent. Corselet moins garni de poils au milieu que sur les bords. Ailes très-légèrement jaunâtres, avec les nervures d'un roux brun; leur écaille entièrement brune. Pattes hérissées de poils blanchâtres; ceux du côté interne des tarses d'un jaune roux; extrémité de tous les tarses d'un jaune roux. Abdomen revêtu de poils jaunâtres sur le premier segment; tous les suivans presque nus, recouverts seulement d'un court duvet noir ou d'un roux très-brun, qui se voit à peine, à cause de la couleur du fond de l'abdomen : le bord postérieur de tous les segmens est plus pâle et le sixième est bordé d'une frange de poils d'un roux obscur : de semblables poils revêtent aussi l'anus et les côtés du ventre. Ce dernier est presque en entier d'un roussâtre pâle et comme décoloré. Mâle.

Hab. Trouvé une seule fois avec les précédens.

Obs. Cette espèce est remarquable par la torsion particulière qu'ont éprouvée les tarses intermédiaires et par l'échancrure que l'on remarque à leur base; puis par la courbure des jambes intermédiaires et postérieures, et enfin par la forme remarquable de l'éperon des jambes du milieu, qui est aplati en lame triangulaire et très-alongée. L'éperon antérieur des jambes de derrière est plus gros que l'autre, un peu courbé à son extrémité; celui des jambes de devant est beaucoup plus large à la base que cela n'arrive d'ordinaire dans les espèces de ce genre. Il est à regretter que nous ne connaissions pas la femelle, qui présenterait peut-être aussi des différences d'organisation avec les autres espèces de ce genre, et permettrait alors de former un genre nouveau. (Pour la figure de ces détails, voyez la planche XLVIII, fig. 6.)

746 **EUCERA TRIVITTATA** Br. — Atra, rufo-hirta; pedibus posticis extus pallidioribus; alis subinfuscatis, nervis obscuris; abdomine subnudo, segmentis 2.°, 3.° et 4.° albo-fimbriatis, fimbria antica interrupta; segmento 5.° anoque rufo-villosis, priori flavo-fimbriato; ventre rufo, in segmentorum margine villoso. Femina. — Long. 10 mill.

Descr. Le fond de la couleur de l'insecte est noir, mais il est revêtu de poils dans lesquels domine le roux. Tête entièrement couverte de poils d'un jaune blanchâtre; le labre, au contraire, garni de poils d'un jaune roux; ceux dont le dessus du corselet est hérissé sont d'un roux obscur, tandis que sur les côtés et en arrière les poils sont blanchâtres et sur la poitrine d'un jaune sale. Ailes légèrement obscurcies, avec les nervures brunes; leur écaille brune, avec un peu de roux. Pattes garnies de poils roux, plus pâles au côté extérieur des jambes et du premier article des tarses postérieurs, et plus foncés au côté intérieur. Abdomen garni d'un duvet très-court et couché, d'un roux obscur; le premier segment seul hérissé de poils longs et blanchâtres; chacun des trois segmens suivans bordé en arrière d'une frange de poils blancs, dont la première est interrompue au milieu; le cinquième segment couvert de poils couchés et serrés, d'un roux foncé, bordé d'une frange de poils plus pâles et jaunâtres; côtés de l'anus garnis de poils couchés, d'un roux foncé; l'anus lui-même brun, mais dégarni de poils et finement guilloché ou strié en travers; segmens de l'abdomen ponctués, plus pâles au bord et frangés de poils d'un jaune roux. Femelle.

Hab. Sur les fleurs dans les lieux boisés, en Mai; entre Arcadia et Mavromati (antique Messène).

747 EUCERA VULPES Br. — Tota rufo-hirsutissima; antennis nigris, corpore subbrevioribus; alis subhyalinis, nervis fuscis; abdominis segmentis 3.°, 4.° et 5.° flavofimbriatis; segmento 6.° anique lateribus obscure rufo-villosis; ventris segmentis margine pallescentibus. Mas. — Long. 9 millim.

Descr. L'insecte est noir ou d'un brun foncé, mais entièrement revêtu de longs poils d'un jaune roux, plus vif sur le corselet que partout ailleurs. Les poils de la tête sont extrêmement serrés et d'un jaune assez clair sur le labre: ceux du dessous de la tête passent au blanchâtre; une grande partie du chaperon et du labre sont d'un beau jaune, mais les poils empêchent de bien distinguer cette couleur, qui rehausse leur éclat; les antennes, entièrement noires, atteignent à peu près aux deux tiers postérieurs de l'abdomen. Les ailes sont presque hyalines, avec les nervures brunes; leur écaille est également brune. Les pattes sont entièrement revêtues de poils d'un jaune roux; le dernier article des tarses est de cette même couleur. Les poils de l'abdomen diminuent de longueur en avançant vers l'extrémité; dès le quatrième segment on les distingue à peine: ce segment et les deux suivans sont frangés de poils jaunes; le sixième est entièrement couvert de poils roux très-serrés et couchés; l'anus est légèrement velu et a ses côtés garnis de poils roux. Les segmens du ventre sont décolorés au bord; ils paraissent nus, les poils qui les recouvrent étant fort peu serrés. Mâle.

Hab. Trouvé une seule fois en allant d'Arcadia à Messène, au commencement de Mai.

Obs. Ce mâle nous paraît être celui de l'espèce précédente; nous ne connaissons de chacune de ces espèces qu'un seul sexe, et ce sexe est différent. Cependant nous ne pouvons rien affirmer à cet égard, ne les ayant pas prises en accouplement et n'ayant pu observer leur nid. Nous avons, pour motiver notre opinion, les rapports de couleur, de taille et la localité.

748 EUCERA GRISEA Fabr. Syst. Piez. p. 383, n.° 7. — Coqueb. Illustr. Dec. II, tab. 15, fig. 12.

Hab. En Mai, sur les fleurs; environs de Messène. Cette espèce est une des plus communes.

749 MEGACHILE NESTOREA Br. — Tota atra, nigro-hirta; alis obscure violaceis, nervis nigris; tarsorum unguiculis basi rufis (femina); clypeo et genis pilis albis, fronte et thoracis dorso pilis fuscis; thorace postice et abdominis segmentis tribus prioribus pilis rufis hirsutis; alis subhyalinis (mas). — Long. fem. 18 millim.; maris 15.

Descr. Cette espèce est l'abeille maçonne de la Morée; la femelle ressemble même tellement à la nôtre (*Xylocopa muraria* Fabr.), qu'on ne la distingue que par la brosse de poils qu'elle porte sous le ventre. Cette brosse est noire comme tous les autres poils du corps, tandis que dans le *M. muraria* elle est d'un roux assez vif. De plus, les tarses sont revêtus de poils d'un roux brun, tandis qu'ils sont d'un roux vif dans l'espèce de France.

Le mâle présente peu de différences avec celui du *M. muraria;* mais on peut remarquer que ses couleurs sont en général plus foncées et se ressentent de l'influence d'un climat méridional. Comme sa femelle, il a les tarses revêtus de poils d'un roux brun, ce qui le distingue du mâle de notre pays. La tête est revêtue de poils blanchâtres sur le chaperon et les parties latérales inférieures, et de poils d'un gris brun sur le front et le vertex. Les poils du dessus du corselet sont d'un roux obscur, ceux des côtés d'un roux brun, ceux de la partie postérieure d'un roux vif. La poitrine est revêtue de poils d'un gris brun. Les trois premiers segmens de l'abdomen sont garnis en dessus de poils d'un roux vif. Les cuisses antérieures sont revêtues de poils longs et épais; ceux de la base sont d'un gris blanc, et les autres d'un gris brun. Les ailes ressemblent à celles du *M. muraria*. Mâle.

Hab. Cette espèce paraît dès la fin de Mars. Nous l'avons trouvée à cette époque aux alentours du vieux Navarin, sur la montagne où est située la grotte de Nestor. C'est pourquoi nous lui avons donné le nom de *Nestorea.* Elle n'est pas rare

pendant quelques jours et fait son nid dans les anfractuosités des rochers exposés au midi.

Obs. M. Lepeletier de Saint-Fargeau a formé dans ses travaux manuscrits un genre nouveau auquel il donne pour type le *M. muraria*. Nous n'en connaissons pas les caractères qui paraissent consister dans la forme des mandibules; nous savons seulement qu'il le nomme *Chalicodoma* (χάλιξ, ικος, *caillou*, δωμέω, *bâtir*), nom tiré de l'habitude de l'insecte, qui construit son nid avec de petits cailloux, comme Réaumur nous l'a fait connaître dans ses intéressans mémoires. Rien d'étonnant qu'avec des habitudes particulières cette espèce présente quelque différence dans son organisation.

750 MEGACHILE AFFINIS Br. — Nigra; thorace et abdominis basi flavescente hirsutis; clypeo et capite subtus pilis albicantibus; abdominis apice et ventre cum pedibus pilis atris; femoribus anticis pilis cinereis; tarsis pilis rufis, articulis 4 ultimis flavo-rufis; alis subinfuscatis. Mas. — Long. 15 millim.

Descr. Noir, recouvert en grande partie d'un duvet d'un jaune légèrement verdâtre. Chaperon revêtu de poils d'un blanc assez pur; ceux du front sont d'un gris jaunâtre et ceux du vertex presque bruns; ceux du dessous de la tête sont blanchâtres. Tout le dessus du corselet est revêtu de poils d'un jaune verdâtre, ainsi que les trois premiers segmens de l'abdomen : sur la poitrine se voient quelques poils d'un gris brun, mais en général elle est nue. Les ailes sont un peu obscurcies, surtout à l'extrémité, et lavées d'une teinte jaunâtre qui se remarque surtout vers le bord supérieur des deux paires d'ailes; les nervures sont rousses et celles de l'extrémité noirâtres. Pattes garnies de poils noirs; celles de devant de poils d'un gris blanchâtre aux cuisses seulement; les tarses sont revêtus de poils d'un roux assez vif; les quatre derniers articles sont eux-mêmes de couleur rousse. Les trois derniers segmens de l'abdomen et tous ceux du ventre sont hérissés de poils noirs; quelques-uns sous ce dernier présentent une teinte de brun roux. L'anus est bordé d'une rangée de dentelures minces et assez longues, comme dans les mâles des *M. muraria* et *Nestorea*.

Hab. En Avril, dans les environs de Modon.

Obs. Cette espèce pourrait bien n'être qu'une variété du *M. Nestorea*; la seule différence importante qu'elle présente consiste dans la couleur des poils du corselet et de la base de l'abdomen.

751 OSMIA TUNENSIS Fabr. (*Anthophora*) Syst. Piez. p. 376, n.° 18. — Kirby, Monogr. Apum Angliæ, II, p. 269, n.° 56. — *Apis aurulenta* Panz. Faun. Germ. LXIII, n.° 22?

Hab. Sur les fleurs en Mai.

752 ANTHIDIUM RUFIVENTRE Br. — Densissime punctatum, nigrum; capite thoraceque rufo-villosis; pedibus rufis, femorum basi nigra; alis fuscis, nervis nigris, squama rufa; abdominis segmentis utrinque macula transversa flava; ventre pilis omnino rufis. Mas. — Long. 14 millim. — Variat oculorum orbita interne flava. — (Voyez notre Pl. XLVIII, fig. 7.)

DESCR. Noir; tête revêtue de poils d'un jaune roux, assez courts, mais serrés; chaperon presque entièrement nu et fortement ponctué. Corselet couvert de points très-serrés, un peu moins gros que ceux du chaperon : sa surface est couverte de poils semblables à ceux de la tête; sur les côtés et en arrière il est revêtu de poils jaunes, excepté sous l'écaille des ailes, où ils sont roux; les poils des côtés de la poitrine sont d'un gris blanchâtre. Ailes enfumées, les supérieures marquées d'une ligne transparente avant l'extrémité, le long des nervures transversales des cellules sous-marginales et discoïdales; le bord supérieur et l'extrémité sont plus obscurs et les nervures noires; l'écaille des ailes est d'un jaune rougeâtre, ainsi que la base de la nervure marginale ou côte. Pattes d'un roux vif, hérissées de poils courts et de même couleur; hanche et base de toutes les cuisses noires. Abdomen ponctué comme le corselet; les cinq premiers segmens marqués de chaque côté d'une tache transversale presque en demi-lune, celles du cinquième plus courtes et uniformes : le sixième segment ne présente que deux points ronds plus ou moins gros. Ventre portant sur chacun de ses segmens une frange très-épaisse de poils d'un roux vif. Mâle.

Var. Chaperon marqué de chaque côté d'une tache jaune longeant les yeux.

Hab. En Mai, dans la plaine de Calamata.

Obs. Cette espèce se rapproche de l'*Apis liturata* Panz., Faun. Germ. LXXX, n.° 21; mais elle en diffère par la couleur rousse des poils du ventre et par la teinte brune de ses ailes.

753 XYLOCOPA VIOLACEA Fabr. Syst. Piez. p. 338, n.° 3. — Christ (*Apis*) p. 119, tab. 4, fig. 5. — Panz. Faun. Germ. LIX, n.° 6. — Réaum. Ins. VI, pl. 5, fig. 1 et 2.

Hab. Cette espèce est répandue pendant tout le mois de Mai; on la trouve dans une grande partie de l'Europe et jusqu'en Amérique.

Obs. Une variété qui se rencontre également en Italie, en Sicile et dans le midi de la France, a les ailes beaucoup plus claires, d'un violet pâle, mêlé de jaune brillant dans toutes les cellules. Cette variété est plus méridionale que l'espèce et ne se voit pas aux environs de Paris.

754 XYLOCOPA CYANESCENS Br. — Nigra, nigro-hirta; thorace subnudo, postice cyaneo, margine anteriori cinereo-hirto; alis late violaceis; abdomine cyaneo, nigro

breviter hirto, 1.° segmento macula utrinque pilorum cinerascentium. Mas. — Long. 17 millim. — (Voyez notre Pl. XLVIII, fig. 8.)

Descr. Tout le corps, excepté l'abdomen, est noir et revêtu de poils noirs ou d'un brun très-foncé; les antennes seules sont nues. La tête est marquée, vers le sommet surtout, de points enfoncés assez profonds; le vertex seul est nu. Le corselet est ponctué comme la tête, d'un bleu foncé, avec la partie dorsale seulement noire; cette partie est revêtue en avant d'une bande transversale de poils d'un gris sale, nue dans le reste de sa surface; les côtés et la partie postérieure du corselet sont revêtus d'un duvet brun très-foncé : l'écusson et le métathorax sont d'un bleu luisant un peu violet. Ailes d'un violet un peu rougeâtre, avec les nervures noires et celles de l'extrémité roussâtres. Pattes entièrement noires et fortement velues; la base des crochets des tarses rousse. Abdomen assez finement ponctué, revêtu d'un court duvet noir, d'un bleu luisant un peu violet; son extrémité un peu rougeâtre, fortement velue; le premier segment marqué de chaque côté d'une petite tache de poils d'un gris sale. Ventre d'un violet très-foncé, revêtu de poils noirs. Mâle.

Hab. Nous avons trouvé une seule fois ce joli insecte dans les bois aux environs de Lygoudista; en Mai. Il habite aussi le midi de la France.

Obs. Cette espèce se rapporte à la première division établie dans le genre *Xylocopa* par MM. Lepeletier de Saint-Fargeau et Audinet-Serville (Encycl. méthod. X); mais comme nous n'en connaissons que le mâle, nous ne pouvons assigner à quelle subdivision il appartient.

755 CERATINA DECOLORANS Br. — Nigra, nitida, punctulata; capitis et thoracis medio levi; clypeo fere toto et lineola ad basin tibiarum eburneis; alis sordide flavescentibus; abdominis ventrisque segmentis margine rufis. Mas. — Long. 7 millim. — (Voyez notre Pl. XLVIII, fig. 9.)

Descr. Entièrement d'un noir luisant. Tête lisse, excepté sur le vertex et au bord interne des segmens, où elle est fortement ponctuée; antennes d'un brun foncé et luisant; chaperon parsemé de quelques points enfoncés et marqué d'une grande tache d'un blanc d'ivoire et presque triangulaire, qui ne couvre cependant pas les bords latéraux. Corselet finement ponctué en avant et en arrière, lisse au milieu; métathorax légèrement strié ou plissé en longueur au-dessous de l'écusson. Ailes transparentes, lavées légèrement de roussâtre sale; leurs nervures d'un roux foncé, la côte des ailes supérieures noire, leur écaille brune et en partie roussâtre. Pattes garnies d'un duvet peu épais d'un gris légèrement roussâtre; tarses ferrugineux à l'extrémité; jambes marquées en dehors, à leur articulation avec la cuisse, d'une petite ligne d'un blanc d'ivoire (celle des jambes intermédiaires

se réduit à un petit point). Abdomen très-finement ponctué, plus fortement en arrière; revêtu de poils fort courts, d'un gris un peu roux: le bord postérieur de tous les segmens passe au roux, ainsi que celui des segmens du ventre: ce dernier est finement ponctué comme l'abdomen. Mâle.

Hab. Sur les fleurs en Mai.

Obs. On pourrait prendre cet insecte pour le mâle du *Ceratina albilabris* Fabr., et nous avions d'abord été de cet avis; mais la note de Spinola (Insect. Ligur., pag. 80, fasc. 2), par laquelle cet auteur dit que le *Ceratina nitidula* en est le mâle, nous a fait voir que notre espèce est différente. Elle ne peut en effet se rapporter au *C. nitidula* tel que Spinola le décrit (Fasc. 1, pag. 151); malheureusement nous ne connaissons pas la femelle.

756 CERATINA ÆNEA Br. — Densissime punctata, obscure cyanea; abdomine æneo; labio clypeoque et tibiis basi eburneo-maculatis; alis sordide rufis, apice infuscatis; abdominis segmento ultimo supra carinato; ventris segmento 2.° dente valido instructo. Mas. — Long. 13 millim. — (Voyez notre Pl. XLVIII, fig. 10.)

DESCR. Entièrement ponctué, surtout l'abdomen; ce dernier d'un vert bronzé, le reste du corps d'un bleu très-foncé, presque noir. Tête noire aux alentours du chaperon; celui-ci presque lisse et marqué d'une grande tache triangulaire d'un blanc d'ivoire qui le couvre à peu près en entier; labre parsemé de quelques points enfoncés et marqué d'une tache en carré transversal d'un blanc d'ivoire; antennes d'un brun foncé et luisant à partir du troisième article. Corselet noir au métathorax et à l'écusson; métathorax marqué de cinq lignes longitudinales ou sutures; écusson d'un bleu un peu verdâtre en arrière, ainsi que le métathorax. Ailes d'un roux sale, avec l'extrémité enfumée; nervures d'un roux brun; écaille brune, un peu plus pâle au bord externe. Pattes revêtues d'un duvet d'un gris soyeux un peu roussâtre en dehors, d'un gris blanchâtre en dedans des jambes; extrémité des tarses ferrugineuse; toutes les jambes sont marquées en dehors, à l'articulation avec la cuisse, d'un petit point d'un blanc d'ivoire, qui, sur les jambes de derrière, s'alonge et forme une petite ligne. Abdomen d'un vert bleuâtre au premier segment, couvert, à l'extrémité ou sur les derniers, d'un duvet court, peu serré et d'un gris soyeux; le sixième segment marqué dans presque toute sa longueur d'une carène longitudinale assez élevée, lisse et brune; anus alongé, pointu. Ventre revêtu d'un court duvet grisâtre; son deuxième segment surmonté au milieu d'un fort appendice en forme de dent.

Hab. Nous n'avons trouvé qu'une seule fois cette belle espèce en Juin, dans les environs de Tripolitza.

Obs. Cette espèce diffère de la précédente par la conformation des ailes, dont

la seconde et la troisième sous-marginales reçoivent chacune une nervure récurrente, tandis que dans l'autre la première récurrente aboutit presque entre les deux cellules; et de plus par la présence d'un tubercule à la base du ventre et d'une carène sur le dernier segment de l'abdomen. Ces caractères doivent engager les Entomologistes à former deux divisions dans le genre *Ceratina*. L'*Apis cyanea* de Kirby, *Monogr. Apum Angliæ*, p. 501, se rapporte par l'organisation à notre *Ceratina ænea*.

757 CHELOSTOMA MAXILLOSA L. (*Apis*) Syst. nat. ed. Gmel. I, pars V, p. 2773, n.° 11. — *Anthophora truncorum* var. β. Fabr. Syst. Piez. p. 379, n.° 29. — *Hylæus maxillosus* Panz. Faun. Germ. LIV, n.° 17 (femina). — *Apis florisomnis* L. p. 2773, n.° 13. — *Hylæus florisomnis* Panz. Faun. Germ. XLVI, n.° 13 (mas).

Hab. En Mai, dans les environs d'Arcadia.

Obs. Nous ne voyons marqué dans aucune description que les antennes sont fauves en dessous dans presque toute leur longueur et quelquefois aussi un peu en dessus. M. Latreille a décrit le mâle de cette espèce dans son *Genera Insect.* t. IV, pag. 162.

758 MELECTA PUNCTATA Fabr. Syst. Piez. p. 387, n.° 7. — Kirby (*Apis*) Monogr. Apum Angliæ, II, p. 219, n.° 35. — Panz. Faun. Germ. XXXV, n.° 23.

Hab. En Mai, dans les bois entre Arcadia et Messène.

Obs. Quelques individus, beaucoup plus velus que les autres, ont les poils d'un blanc très-brillant à certaines expositions. L'écusson seul est noir; le chaperon est couvert de longs poils d'un blanc brillant; le premier segment de l'abdomen en est entièrement revêtu, et les quatre suivans sont marqués de chaque côté d'un point blanc, tandis que dans l'espèce il n'y en a que trois qui offrent une semblable disposition; enfin, les ailes sont transparentes et n'ont de brun qu'à l'extrémité et dans les cellules qui l'avoisinent. Tout, dans ce cas, a pris une nuance plus brillante.

759 MELECTA FASCICULATA Spinol. Ins. Ligur. fasc. I, p. 45, n.° 17, tab. 1, fig. 15 (pessima aut nulla). — (Voyez notre Pl. XLVIII, fig. 11.)

Hab. En Mai, dans les bois, avec le précédent.

Obs. Cette espèce se trouve aux environs de Paris, mais elle n'a pas encore été citée, ni peut-être même distinguée du *M. punctata*. Elle varie de la manière suivante: tantôt, comme dans l'individu qui a servi de type à Spinola, les deux premiers segmens portent seuls de chaque côté une petite touffe de poils blancs; tantôt, indépendamment de ces touffes, un ou deux des segmens suivans sont marqués de chaque côté d'un petit point de poils blancs placés un peu en

dedans. Les poils qui revêtent l'insecte sont quelquefois d'un gris sale : une touffe épaisse de poils de même couleur garnit dans tous les deux côtés du métathorax. Spinola paraît n'avoir pas vu les variétés que nous venons de décrire.

760 MELECTA PLURINOTATA Br. — Nigra; clypeo albo; capite thoraceque albo-cinerascente hirtis; thorace fasciculis 4 nigris; pleuris fasciculo albo; alis subfuscis, nervis nigris; tibiis basi albo-villosis; abdomine serie duplici punctorum albicantium, interna serie terminali. Femina. — Long. 15 millim. — (Voyez notre Pl. XLVIII, fig. 12.)

DESCR. Noir, hérissé en partie de poils blancs et marqué de quelques taches formées des mêmes poils. Tête revêtue de poils d'un blanc brillant sur le chaperon, de poils d'un brun noir sur le labre et de poils d'un gris sale sur tout le reste. Corselet garni antérieurement d'une bande transversale de poils d'un gris sale, au milieu de laquelle on remarque deux touffes de poils noirs; un peu en arrière de celles-ci et plus en dehors sont deux autres touffes de semblables poils, après lesquelles viennent deux touffes plus grosses de poils d'un gris sale; écusson garni de poils gris et de poils noirs entremêlés; côtés du métathorax hérissés de poils gris; ceux du corselet garnis de poils noirs, du milieu desquels sort une touffe de poils gris-blancs placés sur les côtés de la poitrine. Ailes obscurcies, surtout à l'extrémité; leurs nervures noires. Pattes revêtues de poils noirs; la base de toutes les jambes portant en dehors des poils d'un blanc brillant, ainsi que l'extrémité des cuisses intermédiaires; tarses en partie revêtus de poils gris. Abdomen portant sur les côtés de ses trois premiers segmens une touffe de poils d'un blanc brillant; une autre série de semblables touffes se remarque plus intérieurement, c'est-à-dire vers le milieu, sur les deuxième, troisième, quatrième et cinquième segmens, qui portent chacun deux touffes de poils blancs. Ventre hérissé de quelques poils noirs. Femelle.

Hab. Même localité que les précédens et à la même époque.

761 NOMADA FULVIPES Br. — Nigra, rufo-hirta; capite antice, thoracis maculis et scutelli punctis duobus flavis; labro, antennis basi pedibusque flavo-rufis; alis obscure rufis, apice infuscatis; abdomine maculis 4 et fasciis 3 (prima subinterrupta) flavis; ventre flavo-fasciato. Femina. — Long. 15 millim. — (Voy. notre Pl. XLIX, fig. 1.)

DESCR. Noir; tête et corselet revêtus d'un duvet court et serré, d'un jaune roussâtre; le chaperon, une tache carrée au-dessus de celui-ci, les côtés de la tête entre le chaperon et les yeux, et les mandibules presque en entier, jaunes; l'extrémité de celles-ci noirâtre; labre et la première moitié des antennes d'un jaune rougeâtre ou ferrugineux, le reste de ces dernières d'un brun presque noir. Corselet presque nu au milieu, plus velu sur les côtés et au métathorax; le pro-

thorax, le point calleux qui précède les ailes, l'écaille de celles-ci, une ligne jaune un peu oblique du point calleux à l'écaille et en dedans, ainsi que deux gros points élevés sur l'écusson, jaunes: un petit trait transversal de même couleur se remarque au-dessous de ces derniers. Ailes obscurcies de roux brun, avec l'extrémité plus foncée; nervures d'un brun roux. Pattes d'un jaune rougeâtre, avec les hanches seulement noires; jambes antérieures et intermédiaires colorées de jaune pâle en dehors; tarses presque entièrement de ce même jaune. Abdomen marqué à ses deux premiers segmens de deux taches jaunes fort larges, mais qui ne se touchent pas; sur le troisième se voient deux autres taches qui se touchent par le bas et forment une bande largement échancrée en avant; le quatrième est orné d'une bande jaune encore un peu échancrée en avant; le cinquième, enfin, est entièrement jaune. Anus d'un jaune brun. Ventre presque entièrement jaune à ses quatre derniers segmens. Femelle.

Hab. A la fin d'Avril auprès d'Arcadia.

762 NOMADA FLAVINERVIS Br. — Nigra, albido-hirta; capite antice, antennarum articulo 1.° subtus, thoracis maculis cum scutelli puncto subcordiformi flavis; antennis flavo-rufis, supra dimidio fuscis; alis subflavescentibus, nervis flavo-rufis; pedibus flavis; tibiis flavo-rufis; femoribus fere totis nigris; abdomine maculis 6 et fasciis 3 flavis; ventre flavo-fasciato. Mas. — Long. 12 millim. — (Voy. notre Pl. XLIX, fig. 2.)

DESCR. Noir; revêtu de poils blanchâtres. Devant de la tête jaune; extrémité des mandibules noire; premier article des antennes jaune en dessous; tous les autres d'un jaune rougeâtre, ceux de la première moitié des antennes d'un brun foncé en dessus: le dessous du corselet presque entièrement nu; le prothorax, le point calleux qui précède les ailes, l'écaille de celles-ci, et une tache presque triangulaire ou un peu en forme de cœur sur l'écusson, jaunes. Ailes presque transparentes, légèrement lavées de jaune pâle, avec les nervures d'un jaune un peu roussâtre, et la côte des ailes supérieures plus foncée. Pattes jaunes; jambes un peu rougeâtres; cuisses postérieures et intermédiaires noires, avec l'extrémité seule jaune; cuisses antérieures jaunes par devant ou en dehors et à l'extrémité; un petit trait noir au côté interne de toutes les jambes. Abdomen orné sur les trois premiers segmens de six taches transversales jaunes, deux sur chaque segment; celles du second segment en ovale très-élargi, les autres plus étroites et plus longues; chacun des trois segmens suivans marqué dans toute sa largeur d'une bande jaune; le sixième est même presque tout entier de cette couleur. Anus jaune, avec l'extrémité roussâtre. Ventre présentant quatre bandes jaunes sur les quatre derniers segmens; le deuxième marqué de deux grandes taches de cette couleur. Mâle.

Hab. A la même époque que le précédent et dans la même localité.

Obs. Ce mâle est peut-être celui du *N. fulvipes.*

763 NOMADA TRICOLOR Br. — Capite thoraceque atris, fusco-hirsutis; capite anterius, antennis pedibusque late ferrugineis; scutelli macula unica, squamis et tuberculis flavis; alis obscure rufis, lunula apicis albicante; abdomine nigro, segmentis 2 primis medio ferrugineis, segmento 2.° utrinque macula, sequentibus fascia transversa flavis; ventre apice flavo-fasciato. — Long. 10 millim. — Mas capite anterius et antennarum articulo 1.° subtus, prothorace lateribus et scutelli punctis 2, flavis; abdominis segmentis 2 anticis omnino ferrugineis. — Long. 9 millim. — (Voyez notre Pl. XLIX, fig. 5.)

Descr. Tête et corselet noirs, revêtus de poils d'un roux très-foncé ou même bruns. Labre, bord antérieur du chaperon et mandibules d'un jaune rougeâtre; extrémité de ces dernières noire; antennes entièrement d'un jaune rougeâtre. Les deux tubercules du corselet, les deux écailles des ailes et une petite tache transversale et hexagonale sur l'écusson, jaunes; sous celui-ci on aperçoit un très-petit point de même couleur. Ailes obscurcies de roux brun, avec une petite lunule blanchâtre vers l'extrémité des supérieures; nervures d'un jaune rougeâtre; la côte des ailes supérieures brune. Pattes d'un jaune rougeâtre, avec toutes les hanches et l'origine des cuisses postérieures seulement noires. Abdomen noir; son premier segment marqué d'une large bande ferrugineuse un peu échancrée en avant; le deuxième segment ferrugineux à la base et orné de chaque côté d'une grande tache jaune ovalaire, pointue à l'extrémité interne; le troisième segment jaune à la base dans toute sa largeur; le quatrième traversé à son milieu par une bande de même couleur; le cinquième presque entièrement jaune, noir seulement au milieu à sa base, ce qui produit une échancrure dans la bande jaune. Anus brun, hérissé de poils roux. Ventre taché de roux à ses deux premiers segmens; le troisième taché de roux au milieu et de jaune sur les côtés; les deux suivans marqués chacun de deux larges taches jaunes qui se touchent et qu'on peut prendre pour deux bandes à peine interrompues. Femelle.

Le mâle a la tête et le corselet hérissés de poils jaunes; le devant de la tête et le côté interne des yeux sont de cette même couleur; le bout des mandibules est noir, ainsi que le dessus du premier article des antennes et la base seulement du suivant; le dessous du premier article des antennes est jaune, ainsi que tous les suivans, et comme dans la femelle. Le prothorax est jaune de chaque côté, et l'écusson marqué de deux points, et non pas d'une tache unique, de la même couleur. Les ailes sont presque transparentes, obscurcies seulement à l'extrémité et sans lunule blanchâtre. Les cuisses postérieures sont presque entièrement noires en

dessous. Les deux premiers segmens de l'abdomen sont ferrugineux en entier; il y a une bande jaune de plus à l'abdomen en raison du nombre des segmens; l'anus est brun, hérissé, ainsi que le ventre, de poils jaunes. Ce dernier a les deux premiers segmens de l'abdomen presque entièrement ferrugineux.

Hab. En Mai; aux environs de Messène.

Obs. Cette espèce est assez voisine du *N. fucata* Panz. LV, 19; mais notre femelle diffère surtout par le corselet de celle de cet auteur, qui n'a pas connu le mâle de l'espèce qu'il a décrite.

764 NOMADA FERRUGINATA Linn. Syst. nat. ed. Gmel. I, pars V, p. 2279, n.° 35. — Kirby (*Apis*) Monogr. Apum Angliæ, II, p. 218, n.° 34, tab. 16, fig. 4. — *N. germanica* Fabr. Syst. Piez. p. 394, n.° 18. — Panz. Faun. Germ. LXXII, n.° 17. — *N. rufiventris* Spinol.? Ins. Ligur. fasc. I, p. 47, n.° 18, tab. 1, fig. 16 (saltem varietas hujus speciei).

Hab. Répandu pendant le mois de Mai.

Obs. Cette espèce a été jusqu'à présent mal connue, et l'on a peut-être fait des espèces avec de simples variétés. C'est ainsi que Spinola a établi son *N. rufiventris*, qui sans doute a pour type quelques individus où les bandes noires des segmens du ventre sont réduites à de simples points. Cet auteur pense que le *N. germanica* de Fabricius n'est point le même que celui de Panzer : Kirby partage la même opinion. Nous sommes d'un avis contraire et nous regardons les espèces de ces différens auteurs comme une seule et même espèce qui présente des variétés assez nombreuses, mais dont les caractères sont peu appréciables. C'est ainsi que, parmi les individus que nous avons recueillis en Morée, quelques-uns s'accordent assez bien avec la description de Fabricius; mais d'autres s'en éloignent, sans cependant pouvoir être considérés comme faisant partie d'une espèce différente. Ces derniers, au lieu d'avoir deux points noirs sur chaque segment, ont une bande transversale à la base de quelques-uns des segmens, et des points sur les autres; quelquefois simplement des bandes sans points. Les bandes noires du ventre varient également de largeur et même de nombre. Un caractère propre aux mâles, c'est d'avoir l'anus échancré : cette observation est due à Kirby.

Spinola dit que le *N. germanica* Fabr. pourrait bien être le mâle de son *N. rufiventris;* cette observation vient à l'appui de notre opinion sur la réunion des deux espèces.

765 NOMADA FABRICIANA Linn. (*Apis*) Syst. nat. ed. Gmel. I, pars V, p. 2794, n.° 17. — Fabr. Syst. Piez. p. 393, n.° 10. — *N. Fabriciella* Kirby, Monogr. Apum Angliæ, II, p. 213, n.° 29, tab. 16, fig. 3 (haud mala). Femina.

Hab. Trouvé une fois en Avril sur les fleurs.

Obs. Kirby a décrit cette espèce avec assez de détail, mais il n'a connu que la femelle. Nous n'avons vu au contraire que le mâle, et il présente quelques différences avec l'autre sexe. Ainsi le chaperon est couvert de poils blancs, les mandibules sont presque entièrement jaunes; les antennes sont ferrugineuses, avec le premier article et le dessus des quatre ou cinq suivans noirs. Les côtés du corselet sont garnis de poils blancs; sur l'écusson se voient deux points ferrugineux, ainsi qu'une petite tache au-dessous de lui. Les quatre derniers segmens de l'abdomen sont marqués d'une bande brune vers leur bord postérieur : un petit point jaune peu visible se remarque sur chaque côté du troisième, et sur le milieu du cinquième et du sixième on aperçoit deux taches transversales de même couleur. Les segmens du ventre présentent une série de taches noires dans leur milieu; ainsi que dans l'espèce précédente, l'anus est un peu échancré.

766 NOMADA INTEGRA Br. — Nigra, obscure flavo-hirsuta; capite antice et pleuris albo-villosis; antennis subtus, abdomine pedibusque ferrugineis; femorum parte et linea exteriori tibiarum nigris; abdominis 1.° segmento basi nigro, sequentibus et ventre nigro-fasciatis; ano maris integro. — Long. 6 millim.

Descr. Cette espèce est très-voisine du *N. ferruginata*, dont elle diffère principalement par son anus qui est entier et non échancré à l'extrémité. Tête noire, garnie par devant d'un duvet couché d'un blanc brillant; labre velu comme le devant de la tête, muni à sa base d'une très-courte épine; mandibules jaunes presque en entier, l'extrémité seule noire; vertex et derrière de la tête hérissés de poils roussâtres; antennes ferrugineuses, les articles en dessus et le premier tout entier noirs. Corselet revêtu d'un duvet roussâtre, ses côtés et le métathorax garnis de poils blancs. Écusson fort élevé de chaque côté, entièrement noir comme tout le reste du corselet; les tubercules de devant les ailes et les écailles de celles-ci en partie roux. Ailes presque transparentes, avec l'extrémité brune et une tache blanchâtre avant le bout des supérieures; nervures brunes. Pattes ferrugineuses, garnies de poils d'un blanc jaunâtre; la plus grande partie des cuisses postérieures, surtout en arrière, toutes les hanches, la base des quatre autres cuisses en dessus et la plus grande partie de leur face inférieure, noires; jambes antérieures et intermédiaires marquées en dehors d'une ligne noire; les postérieures, au contraire, ont cette ligne en dedans, avec un point noir à leur extremité en dehors; premier article des tarses postérieurs presque entièrement noir au côté externe. Abdomen ferrugineux, avec la moitié du premier segment noire, une tache noire sur les côtés à la base du deuxième segment, et une bande noire à la base de plusieurs des suivans. Tous les anneaux du ventre sont marqués d'une bande noire. Mâle.

Hab. Pris dans les environs d'Arcadia en Avril.

Obs. Nous rapportons à ce mâle une femelle qui n'en diffère que parce qu'elle a un peu plus de noir aux pattes et aux antennes; comme dans le mâle, le dernier article de ces dernières est entièrement ferrugineux; les pattes n'ont de ferrugineux que l'extrémité de toutes les cuisses, le côté antérieur des quatre jambes de devant, les deux tarses antérieurs et le dessous de tous les suivans. Tous les segmens de l'abdomen et du ventre sont marqués d'une bande noire dans toute leur largeur.

Les Andrénètes.

767 NOMIA BISPINOSA Br. — Dense et profunde punctata, nigra, flavo-rufescente hirta; vertice thoracisque dorso fere nudis; antennis subtus, tibiis apice tarsisque ferrugineis; scutello postice bispinoso; alis subhyalinis, apice obscurioribus; abdominis segmentis 5 ultimis apice levigatis, rufescentibus. Mas. — Long. 10 millim.

Descr. Noir; revêtu d'un duvet court que forment des poils d'un jaune un peu roux. Antennes brunes en dessus, ferrugineuses en dessous; les deux premiers articles entièrement noirs; tout le devant de la tête est très-garni de poils: le vertex seul est presque nu ou présente en arrière quelques poils plus foncés que ceux du devant de la tête. Le corselet est couvert, comme le derrière de cette dernière, de points enfoncés très-nombreux et très-serrés; sa partie dorsale est à peine velue, mais les côtés le sont bien davantage; à droite et à gauche l'écusson se prolonge en arrière en une épine courte, presque droite, très-légèrement courbée à l'extrémité seulement. Ailes presque transparentes, légèrement jaunâtres, brunes à l'extrémité; nervures d'un jaune roussâtre, celles de l'extrémité des supérieures et la première nervure marginale brunes; écaille des ailes jaune, avec la base seulement brune et roussâtre. Pattes noires, garnies de poils jaunâtres; l'extrémité de toutes les jambes et les tarses ferrugineux; le dernier article de ceux-ci brun, et même les précédens aux tarses postérieurs. Abdomen très-fortement ponctué, garni de poils jaunâtres à la base des trois premiers segmens, les cinq derniers lisses et roussâtres en arrière. Abdomen finement ponctué, lisse et roussâtre au bord des segmens. Mâle.

Hab. Trouvé en Juin dans les environs de Mistra.

768 HALICTUS QUADRISTRIGATUS Latr. Hist. nat. Crust. et Ins. XIII, p. 365, n.° 1. — Idem, Gener. Crust. et Ins. IV, p. 154 (femina). — *Andræna quadristrigata* Spin. Ins. Ligur. fasc. I, p. 123, n.° 11 (mas). — *H. ecaphosus* Walk. Mém. sur les Halictes, p. 58, pl. unique, fig. 1, a-e.

Hab. En Juin, dans la Laconie.

769 HALICTUS XANTHOPUS Kirby (*Melitta*) Monogr. Apum Angliæ, II, p. 78, n.° 34. — *Apis maxillosa* Christ. Hymen. p. 179, tab. 14, fig. 7?

Hab. A la même époque que le précédent.

Obs. Les individus de cette espèce que nous avons rapportés de Morée conviennent à la var. β. de l'espèce de Kirby. Est-ce une différence spécifique que la continuité des bandes blanches sur les segmens de l'abdomen? La chose est assez difficile à décider sur un petit nombre d'individus, et lorsqu'il n'existe pas d'autres différences, celle-ci peut être considérée comme de très-peu de valeur.

770 HALICTUS LATERALIS Br. — Niger, dense punctatus, rufo-hirtus; alis subflavis, apice subhyalinis, nervis flavo-rufis; abdomine nitido, segmentis 2.°, 3.° et 4.° utrinque ad basin fascia luteo-albido tomentosa; ventris segmentis rufo-fimbriatis. Femina. — Long. 10 millim.

Descr. Noir, revêtu de poils d'un jaune roux, plus serrés sur le corselet que sur la tête. Corselet distinctement ponctué; métathorax arrondi en arrière. Ailes légèrement jaunâtres, à peine obscures à l'extrémité; nervures d'un jaune roux, excepté la première marginale sous la côte des supérieures, qui est noire; écaille des ailes rousse, noire seulement à la base. Pattes revêtues de poils d'un jaune roux, un peu rougeâtres sur le premier article des tarses postérieurs; crochets des tarses seulement ferrugineux. Abdomen luisant, parsemé de très-petits points enfoncés plus rares sur le premier segment; celui-ci garni à la base de quelques poils jaunes; les trois segmens suivans portant de chaque côté, à leur base, une petite bande de poils d'un blanc légèrement jaunâtre : quelques poils d'un jaune roux revêtent les côtés du cinquième segment et les bords de tous ceux du ventre, dont quelques-uns ont la base ferrugineuse. Femelle.

Hab. En Juin; environs de Tripolitza.

Obs. Quoique cet insecte ait six taches de poils blancs sur l'abdomen, on ne peut le confondre avec le *Melitta sex notata* Kirby; dans celui-ci tous les poils de la tête, du corselet et des pattes sont d'un cendré blanchâtre, et dans le nôtre ils sont roux; de plus, les ailes diffèrent pour la couleur dans ces deux espèces.

771 HALICTUS BIFASCIATUS Br. — Niger, punctatus, rufo-hirtus; alis subflavis, nervis flavo-rufis; abdominis segmentis 2.° et 3.° fascia ad basin sæpius continua albido-tomentosa, segmento 4.° utrinque macula albido-tomentosa; abdominis apice et ventris segmentis rufo-hirsutis. Femina. — Long. 10 millim. — (Voyez notre Pl. XLIX, fig. 4.)

Descr. Noir, revêtu de poils d'un jaune roux, plus épais sur le corselet que sur la tête. Corselet couvert de points enfoncés très-serrés; métathorax arrondi en arrière. Ailes légèrement jaunâtres, presque hyalines à l'extrémité; nervures

jaunes, la marginale des ailes supérieures noirâtre; l'écaille de ces mêmes ailes roussâtre, avec la base noire. Pattes garnies de poils d'un jaune un peu roux, ceux du premier article des tarses postérieurs plus foncés; les crochets seuls des tarses ferrugineux. Abdomen luisant, très-finement ponctué, revêtu à la base du premier segment de quelques poils jaunes; les deux suivans portant à leur base une bande transverse et continue de poils blanchâtres (cette bande est plus étroite au milieu et semble quelquefois interrompue); le quatrième présente de chaque côté le commencement d'une pareille bande; les côtés du cinquième segment sont revêtus de poils jaunes et les bords de tous ceux du ventre de poils roux; ces segmens du ventre ne sont ponctués qu'à leur bord postérieur. Femelle.

Hab. En Juin, près de Mistra.

772 HALICTUS PALLENS Br. — Niger, pallide hirtus; thorace tenuissime punctato, alis subhyalinis, nervis flavo-rufis; abdomine subtilissime punctato, segmentorum marginibus pallidis, intermédiis 3 fascia continua ad basin albido-villosa; ventris segmentis obscure rufo-fimbriatis. — Long. 9 millim.

Descr. Noir, revêtu de poils d'un cendré pâle ou blanchâtre; ceux de la tête et du labre surtout, légèrement roussâtres. Corselet très-finement ponctué; la partie striée du métathorax, qui existe dans tous les halictes, terminée brusquement en arrière. Ailes presque tout-à-fait diaphanes, avec les nervures roussâtres; les supérieures ont la côte et la nervure qui la longe presque noires, ainsi que le bord inférieur du point épais; leur écaille est noire. Poils des pattes d'un blanc un peu jaunâtre, ceux du côté interne de tous les tarses roux; les crochets seuls des tarses sont ferrugineux. Abdomen luisant, ponctué d'une manière presque imperceptible, d'un roux pâle au bord postérieur de tous les segmens; la base des second, troisième et quatrième porte une bande continue, formée par des poils blanchâtres : cette bande paraît à peine sur le quatrième segment, on n'en voit même que les côtés, de manière qu'on peut la supposer entière ou interrompue; les derniers segmens de l'abdomen sont hérissés de poils couchés, peu serrés, d'un jaune très-pâle, plus nombreux sur le dernier segment. Segmens du ventre frangés en arrière de poils d'un roux obscur. Femelle.

Hab. En Juin, dans les environs de Marathonisi.

773 HALICTUS QUADRINOTATUS Kirby (*Melitta quadrinotata*) Monogr. Apum Angliæ, II, p. 79, n.° 35.

Hab. Aux environs de Mistra, en Juin.

774 HALICTUS MARGINATUS Br. — Niger, cinereo-flavescente hirtus; thorace dense, abdomine densissime punctatis; alis hyalinis, nervis flavis; abdominis segmentis apice pallide flavis aut albicantibus, basi leviter albo-tomentosis; ano flavo; segmentis ventris obscure flavo-fimbriatis. Femina. — Long. 8 millim. — (Voyez notre Pl. XLIX, fig. 5.)

Descr. Noir, hérissé d'un duvet assez rare et d'un gris à peine jaunâtre. Corselet très-finement ponctué; métathorax tronqué en arrière. Ailes transparentes, à nervures d'un jaune roux, la côte seule des supérieures noirâtre; écaille presque entièrement noire, avec un peu de roux. Pattes revêtues de poils d'un jaune assez pâle, un peu roussâtre au côté interne des tarses; l'extrémité seule du dernièr article de ceux-ci ferrugineuse. Abdomen luisant, parsemé de points enfoncés très-petits et très-serrés, revêtu à la base du premier segment de quelques poils d'un gris un peu jaunâtre: le bord postérieur de ce segment et de tous les suivans d'un roux pâle et presque blanchâtre; au-dessous de ce bord, à la base des deuxième, troisième et quatrième segmens, on remarque une petite bande sinuée, formée par des poils blancs très-courts et peu épais; l'extrémité du quatrième segment est garnie d'une bande de semblables poils et, en outre, de quelques poils jaunâtres qui revêtent toute la surface du cinquième, mais qui ne sont pas assez épais pour en cacher le fond; anus garni de poils jaunâtres. Bord postérieur des segmens du ventre frangé de poils très-épais d'un jaune roux. Femelle.

Hab. Cette espèce est la plus répandue de toutes celles de ce genre pendant la fin de Mai.

775 HALICTUS PAUPERATUS Br. — Niger, tenuiter punctatus, nitidus, paulisper cinereo-hirtus; antennis subtus ferrugineis; alis hyalinis, nervis flavis; abdomine subgloboso, brevi, segmentorum margine pallido, apice pilis pallide flavis hirto. Femina. — Long. 5 millim.

Descr. Noir, presque nu, revêtu de quelques poils grisâtres. Antennes ferrugineuses en dessous dans presque toute leur longueur. Corselet assez fortement ponctué; métathorax arrondi en arrière; écusson sans ponctuation distincte. Ailes transparentes, avec les nervures d'un jaune roussâtre; la nervure marginale sous la côte des supérieures noirâtre; écaille d'un roux foncé. Pattes revêtues de poils d'un gris blanchâtre, ceux des tarses roussâtres; tous ces derniers ferrugineux à l'extrémité. Abdomen presque globuleux, court, finement ponctué, luisant, d'un roux pâle au bord postérieur des segmens, revêtu dans sa dernière moitié de poils couchés, peu serrés, légèrement jaunâtres. Bord des segmens ventraux d'un roux pâle, garni de poils d'un jaune obscur. Femelle.

Hab. En Mai; forêt de Koubeh.

776 HALICTUS SEMIÆNEUS Br. — Densissime punctatus, pallido-hirtus; capite thoraceque obscure viridi-æneis; alis subhyalinis, nervis flavis; pedibus abdomineque nigris, segmentis margine posteriori rufescentibus. — Long. 5 millim. — (Voyez notre Pl. XLIX, fig. 6.)

Descr. Tête et corselet d'un vert bronzé obscur, revêtus de poils courts d'un gris blanchâtre. Antennes d'un brun foncé, légèrement ferrugineuses en dessous vers l'extrémité. Tête et corselet couverts de points enfoncés petits et très-serrés, principalement sur la tête. Écusson moins distinctement ponctué, terminé en arrière par une ligne très-élevée; métathorax tronqué en arrière. Ailes presque transparentes, avec les nervures jaunes; la nervure marginale, sous la côte des supérieures, noire; écaille d'un roux obscur. Pattes noires, garnies de poils d'un cendré blanchâtre : ceux des tarses d'un jaune roux; l'extrémité de ceux-ci ferrugineuse. Abdomen finement ponctué, noir et luisant, roussâtre au bord postérieur des segmens; il est revêtu, dans la dernière moitié surtout, de poils couchés, peu serrés, d'un jaune presque blanc. Bord des segmens ventraux légèrement roux, garni de poils d'un jaune obscur. Femelle.

Hab. En Mai; forêt de Koubeh.

777 HALICTUS SUBAURATUS Rossi (*Apis subaurata*) Faun. Etrusc. Mant. p. 144, n.° 381. — Panz. (*Apis*) Faun. Germ. LVI, n.° 4 (femina). — Fabr. (*Megilla*) Syst. Piez. p. 333, n.° 22. — *H. seladonius* Latr.? Hist. nat. Crust. et Ins. XIII, p. 369.

Hab. En Mai, sur les fleurs.

778 HALICTUS CYLINDRICUS Fabr. (*Hylæus*) Syst. Piez. p. 318, n.° 1. — Panz. Faun. Germ. LV, n.° 2.

Hab. A la même époque que le précédent.

779 DASYPODA SUBINTERRUPTA Br. — Nigra, flavo-hirta; facie, capitis lateribus pectoreque albido-villosis, thoracis dorso fere nudo; alis subflavescentibus, apice obscuris, nervis obscure rufis; tarsis pallidis; abdomine irino, vittis tribus flavis subinterruptis, segmento 5.° et ventris posticis 2 flavo dense fimbriatis; ano fusco villoso. Femina. — Long. 15 millim. — (Voyez notre Pl. XLIX, fig. 7.)

Descr. Noir, revêtu de poils d'un jaune qui tire un peu sur le roux. Tête finement ponctuée, garnie de poils blanchâtres sur la face et sur les côtés, et d'un jaune brun en arrière du vertex; labre bordé de poils d'un roux doré. Corselet parsemé de quelques points enfoncés très-petits, presque nu en dessus, garni tout autour d'un épais duvet jaune; celui de la poitrine est d'un blanc presque pur. Ailes légèrement roussâtres, avec l'extrémité plus obscure; nervures d'un

roux brun, la côte des ailes supérieures noirâtre, ainsi que leur écaille. Pattes revêtues de poils de la même couleur que ceux du corselet, plus abondans sur les tarses, et en particulier sur les postérieurs, que sur les jambes; les cuisses de derrière sont garnies de quelques-uns de ces poils, les autres n'ont que des poils bruns; les quatre derniers articles de tous les tarses sont d'un jaune rougeâtre, et les crochets du dernier, noirs. Abdomen brillant d'un léger reflet irisé : il est ponctué sur la moitié antérieure des segmens, de laquelle partent des poils, et nu sur l'autre moitié; le premier segment porte des poils jaunes assez nombreux; les trois suivans sont ornés de chaque côté d'une bande de poils jaunes un peu arquée, laquelle ne touche à la bande du côté opposé que par quelques poils plus courts qui se trouvent entre les deux; le cinquième segment est presque entièrement revêtu de poils très-nombreux d'un jaune un peu roux qui forment une bande transversale non interrompue; l'anus est garni de chaque côté de poils d'un brun foncé, et en dessous de poils d'un jaune roux. Les segmens du ventre sont frangés au bord postérieur de poils d'un jaune roux, plus obscurs sur les deux premiers que sur les suivans. Femelle.

Hab. En Mai, dans la belle plaine que domine le village de Gargaliano.

780 ANDRÆNA MORIO Br. — Nigra, hirsuta; alis obscure fuscis, nervis nigris; tarsis intus fusco-ferrugineis (femina); hirsutior; vertice thoraceque obscure cinereo-villosis (mas). — Long. 15 millim. — (Voyez notre Pl. XLIX, fig. 8 et 9.)

Descr. Entièrement noir et velu. Corselet fortement ponctué. Ailes d'un brun très-foncé, ovales, nervures noires; l'écaille des supérieures noire. Pattes revêtues de poils ferrugineux au côté interne des tarses; les poils de toutes les autres parties noirs. Abdomen revêtu de poils plus courts que ceux des autres parties du corps, finement et lâchement ponctué. Bord postérieur des segmens ventraux légèrement roussâtre. Femelle.

Le mâle est beaucoup plus velu; sur le vertex et le corselet les poils sont d'un gris sale, mais sur le milieu de ce dernier ils sont bruns; ceux des tarses et du côté interne des jambes sont d'un brun très-légèrement roussâtre.

Hab. En Mai; forêt de Koubeh.

Obs. On ne confondra pas cette espèce avec l'*A. pilipes* Fabr. ou *aterrima* Panz.; car elle n'a pas, comme celle-ci, de poils blancs aux cuisses et aux jambes de derrière. En outre, les ailes dans cette dernière sont transparentes à la base, tandis que dans l'*A. morio* elles sont entièrement brunes.

781 ANDRÆNA DIMIDIATA Br. — Nigra, flavo-hirta; alis rufescentibus, apice obscuris; abdominis segmentis 3 primis rufis, 2.° puncto laterali nigro, cum sequenti utrinque et 4.° toto albo-fimbriato, 5.° anoque obscure rufo-hirtis. — Long. 15 millim.

Descr. Tête et corselet noirs, revêtus de poils d'un jaune pâle. Métathorax strié en travers à son milieu. Ailes d'un roux sale, avec l'extrémité plus foncée, et les nervures d'un jaune roux; la côte des ailes supérieures noire, et leur écaille roussâtre. Pattes noires, revêtues de poils jaunes; extrémité des tarses ferrugineuse. Les trois premiers segmens de l'abdomen d'un jaune rougeâtre, avec la base du premier et un point de chaque côté sur le second noirs; le reste de l'abdomen est noir; le quatrième segment et les côtés de l'anus sont frangés de poils d'un roux brun; les segmens précédens sont garnis en arrière de poils serrés et courts, d'un jaune blanchâtre, qui forment sur le quatrième une bande continue et sur le second et le troisième une bande interrompue; le premier est nu en arrière. Ventre noir, avec le bord postérieur des segmens, le second en entier et les côtés du premier et du troisième, roux : quelques poils d'un jaune roux garnissent tous ses segmens. Femelle.

Hab. En Mai; dans les environs d'Androussa.

Obs. Cette espèce se rapporterait à la figure que donne Panzer (Faun. Germ. LIII, n.° 19) de l'*A. austriaca*, si cette figure ne représentait le troisième segment marqué d'une ligne noire; elle en diffère encore par les poils roux du bord de l'abdomen, et par les poils blancs du bord postérieur des segmens. On ne peut la prendre non plus pour l'*A. austriaca* Fabr. Syst. Piez. p. 325, n.° 13, car *pedes nigri* signifie pour Fabricius que les pattes sont revêtues de poils noirs; dans notre insecte, au contraire, ces pattes sont hérissées de poils jaunes. La figure de Panzer ne nous paraît pas devoir se rapporter à l'*A. austriaca*, mais plutôt à la variété β. du *Melitta Schrankella* de Kirby, Monogr. Apum Angliæ, II, p. 91. Du reste, il y a dans cette partie du genre *Andræna* beaucoup plus d'espèces qu'il ne devrait y en avoir, ce qui provient de ce que l'*A. florea* présente de nombreuses variétés, dans le voisinage desquelles viennent peut-être se placer deux ou trois espèces seulement, que l'examen d'un grand nombre d'individus et des observations sur l'accouplement et les mœurs pourront seuls déterminer avec rigueur.

782 ANDRÆNA QUADRICINCTA Br. — Nigra, flavo-hirta; alis hyalinis, apice obscuris, nervis fuscis; tibiis tarsisque posticis rufo-hirtis; abdominis segmentis 4 primis flavo-fimbriatis, segmento 5.° et ano fusco-villosis. — Long. 13 millim. — (Voyez notre Pl. XLIX, fig. 10.)

Descr. Noir, revêtu de poils d'un jaune roussâtre; ceux du front d'un roux foncé, ainsi que ceux du dessus du corselet; ceux du vertex bruns. Les poils des côtés du corselet et du métathorax sont très-fournis et jaunes. Ailes transparentes ou très-légèrement lavées de jaune, avec l'extrémité plus obscure, et

les nervures d'un roux brun; l'écaille presque noire. Pattes revêtues de poils jaunes; ceux des jambes et des tarses de derrière roux, et ceux du côté interne de ces tarses bruns. Abdomen très-finement ponctué, frangé de poils jaunes au bord postérieur de ses quatre premiers segmens; le cinquième garni de poils bruns, ainsi que l'anus. Abdomen ponctué dans la moitié postérieure de ses segmens, qui sont frangés de quelques poils d'un jaune brun. Femelle.

Hab. En Mai; plaine de Calamata. Cette espèce se trouve aussi aux environs de Paris.

Obs. Souvent la frange du premier segment disparaît, et l'abdomen ne semble plus avoir que trois bandes jaunes. La couleur des poils varie du jaune roux au jaune blanchâtre.

783 ANDRÆNA FIMBRIATA Br. — Nigra, flavo-hirta; thoracis dorso verticeque rufis; alis subhyalinis, apice obscuris, nervis rufis; tibiis tarsisque posticis intus flavo-aureis; abdominis segmentis 3 intermediis margine pallide flavis, flavo-fimbriatis, segmento 5.° et ano obscure rufo-villosis. — Long. 12 millim. — (Voyez notre Pl. XLIX, fig. 11.)

Descr. Noir; tête et corselet revêtus de poils d'un roux foncé; ceux de la face plus pâles. Corselet lâchement ponctué, presque nu à sa face supérieure; revêtu en arrière et sur les côtés de poils d'un jaune roux. Ailes hyalines, très-légèrement lavées de brun, avec l'extrémité obscure, et les nervures d'un jaune roux, la marginale sous la côte des supérieures étant seule brune; l'écaille d'un roux foncé. Pattes revêtues de poils blanchâtres sur les cuisses et en dehors des jambes postérieures; d'un jaune doré sur les autres jambes et en dedans des jambes et des tarses de derrière. Abdomen fortement ponctué sur le premier segment, beaucoup plus finement sur les autres; le premier segment revêtu à la base, sur les côtés et en arrière, excepté au milieu, de poils d'un jaune roux; les trois suivans frangés au bord postérieur de poils d'un jaune pâle, assez courts et serrés; le bord lui-même de ces segmens est d'un roux pâle; le cinquième segment est revêtu dans sa dernière moitié de poils d'un roux foncé, ainsi que les côtés de l'anus. Ventre finement ponctué, légèrement roussâtre au bord postérieur des segmens, et garni à ce bord de poils roux.

Hab. En Juin; dans les montagnes du Lycée.

784 ANDRÆNA FULVITARSIS Br. — Nigra, pallide hirta; thorace fere nudo; alis hyalinis, subflavis, nervis rufis; pedibus nitide-flavo-villosis; tarsis fulvis; abdomine tenuissime punctato, segmentorum margine rufescente, utrinque albido-fimbriato, segmento 5.° anoque rufo-hirtis. — Long. 12 millim.

DESCR. Noir, revêtu de poils blanchâtres ou d'un jaune très-pâle. Corselet presque nu, couvert de points enfoncés, assez larges et très-serrés. Ailes transparentes, légèrement lavées de jaune, avec les nervures d'un jaune roux, et la côte des supérieures brunâtre; écaille rousse. Pattes revêtues de quelques poils jaunâtres sur les cuisses, et de poils plus serrés et d'un jaune brillant ou doré sur les jambes et les tarses; ceux-ci sont d'un jaune roux sous les poils, et leur premier article, aux tarses intermédiaires et antérieurs, est en partie brun. Abdomen finement ponctué, d'un roussâtre pâle au bord postérieur de tous les segmens, garni à la base et sur les côtés des segmens, en arrière, de quelques poils blanchâtres; une frange épaisse de poils d'un jaune roux garnit le bord postérieur du cinquième segment et les côtés de l'anus. Les segmens ventraux sont ponctués en arrière, et garnis à leur bord de poils d'un jaune roux. Femelle.

Hab. En Mai; dans les parties boisées qui se trouvent entre Arcadia et Messène.

785 ANDRÆNA TRICINCTA Br. — Nigra, villis cinereis vestita; alis hyalinis, nervis fuscis; tarsis posticis intus rufo-hirsutis; abdominis segmentis 3 intermediis albo-fimbriatis. Mas. — Long. 10 millim.

DESCR. Noir, entièrement revêtu de poils d'un gris cendré, un peu plus foncés sur le front. Ailes presque transparentes, avec les nervures d'un roux brun; écaille brune, avec un peu de roux en arrière. Les poils des tarses postérieurs d'un jaune roux. Abdomen finement ponctué, velu comme la tête et le corselet sur les deux premiers segmens, et encore un peu velu sur le suivant; les deuxième, troisième et quatrième segmens frangés en arrière de poils blancs; le cinquième un peu roussâtre en arrière, avec quelques poils blancs et d'autres bruns; le sixième et l'anus revêtus de poils d'un roux brun. Segmens ventraux lâchement ponctués, un peu roux au bord postérieur, et garnis de poils roux. Mâle.

Hab. Dans les mêmes localités, et à la même époque que l'espèce précédente.

Obs. Ce mâle Andrène se trouve aussi aux environs de Paris, mais nous ne connaissons pas sa femelle.

786 ANDRÆNA LABIALIS Kirby (*Melitta*) Monogr. Apum Angliæ, II, p. 148, n.° 87 (non figuré).

Hab. Avec les deux précédens.

787 ANDRÆNA CLYPEATA Br. — Nigra, albido-villosa; clypeo flavo, punctis 2 nigris; alis hyalinis, apice obscuris, nervis rufis; tarsis apice ferrugineis; abdominis segmentis utrinque postice albo-fimbriatis; ano albo-villoso. Mas. — Long. 8 millim.

Descr. Noir, revêtu de poils blancs, un peu jaunâtres sur le dos du corselet et sur le vertex. Chaperon jaune, avec deux petits points noirs cachés par les poils. Corselet assez finement ponctué. Ailes presque transparentes, avec l'extrémité un peu obscure; nervures roussâtres; la côte des ailes supérieures brune; l'écaille en partie rousse. Extrémité seule des tarses ferrugineuse. Abdomen finement ponctué, légèrement frangé de blanc sur les côtés, au bord postérieur des segmens; anus garni de poils blancs. Segmens ventraux ponctués, frangés de poils d'un blanc sale. Mâle.

Hab. En Mai; dans les environs de Messène.

Obs. Cette espèce ressemble assez à la précédente; mais outre qu'elle est de moitié plus petite, les poils qui la revêtent sont beaucoup plus pâles; les ailes plus obscures à leur extrémité; la frange blanche du bord postérieur des segmens de l'abdomen est beaucoup plus marquée, et ce même bord n'est pas roussâtre, comme dans l'espèce de Kirby.

788 ANDRÆNA CINEREA Br. — Nigra, tota cinereo-flavescente hirsuta; fronte et thoracis dorso paulo obscurioribus; alis hyalinis, apice obscuris, nervis rufis; abdominis ventrisque segmentis margine posteriori rufescentibus. Mas. — Long. 8 millim.

Descr. Noir, entièrement revêtu de poils d'un cendré un peu jaunâtre, plus foncés sur le front et le dessus du corselet. Ailes transparentes, un peu obscures à l'extrémité, avec les nervures d'un roux brun, et la côte des ailes supérieures brune; l'écaille noirâtre. Abdomen velu, comme le reste du corps, excepté que ses poils sont moins longs; le bord postérieur de tous les segmens, à partir du troisième, est un peu roussâtre; sur les derniers on remarque des poils couchés, d'un soyeux roussâtre. Les segmens ventraux sont roussâtres au bord postérieur, et revêtus de poils d'un cendré jaunâtre, comme le reste du corps. Mâle.

Hab. Aux environs de Messène, en Mai.

789 ANDRÆNA PALLENS Br. — Nigra, albicante villosa; alis hyalinis, nervis rufis; tarsis intus flavescente hirsutis; abdomine subnudo, segmentis postice rufescentibus, prioribus albo-, posterioribus flavido-subfimbriatis; ano flavescente. Mas. — Long. 9 millim.

Descr. Noir, revêtu de poils blanchâtres. Ailes transparentes, avec l'extrémité à peine plus obscure que le reste, et les nervures d'un jaune roux; la côte des ailes supérieures brune; l'écaille roussâtre. Les poils du côté interne des jambes sont d'un blanc pur, et ceux du côté interne des tarses postérieurs d'un blanc légèrement jaunâtre et brillant. Abdomen finement ponctué, presque nu, d'un roux pâle au bord postérieur des segmens, et garni à ce bord de quelques poils d'un soyeux roussâtre sur les derniers segmens et blanchâtre sur les pre-

miers; anus revêtu de poils jaunâtres. Ventre lâchement ponctué; le bord postérieur des segmens qui le composent est d'un roux pâle, et frangé de poils d'un blanc sale. Mâle.

Hab. Aux environs de Modon, en Mai.

790 ANDRÆNA PALLIDI-CINCTA Br. — Nigra, albido-hirta; alis subhyalinis, nervis obscure rufis; abdominis segmentis postice rufescentibus, albido-fimbriatis, segmento 5.° et ano rufescentibus. — Long. 10 millim.

Descr. Noir, revêtu de poils blanchâtres, un peu obscurs sur la tête et le corselet. Ailes presque transparentes, légèrement obscurcies à l'extrémité, avec les nervures d'un roux foncé, et la côte des ailes supérieures brune; l'écaille d'un roux brun. Pattes revêtues de poils un peu jaunâtres au côté interne des tarses postérieurs. Abdomen très-finement ponctué, d'un roussâtre pâle au bord postérieur des quatre premiers segmens, revêtu sur les côtés et en arrière des second, troisième et quatrième, d'une frange de poils blanchâtres; une frange de semblables poils, mais plus épaisse et roussâtre, garnit le cinquième segment en arrière; les poils qui garnissent les côtés de l'anus de la même couleur. Les segmens ventraux sont ponctués dans leur dernière moitié; leur base est d'un brun pâle, et leur bord postérieur est garni de poils blanchâtres. Femelle.

Hab. En Mai; dans les environs d'Androussa.

Obs. Quelques individus ont les poils des pattes jaunâtres, les tarses roux; mais ils ne présentent pas d'autres caractères qui puissent les différencier.

791 ANDRÆNA DORSALIS Br. — Nigra, dense subtiliter punctata, flavescente hirsuta; thorace supra densius flavicante viridi-hirto; pedibus flavo-villosis; abdominis segmentis postice rufescentibus, albido-fimbriatis, segmento 5.° et ano obscure rufo-hirsutis. — Long. 9 millim.

Descr. Noir, revêtu de poils d'un blanc jaunâtre sale. Corselet couvert en dessus d'un velouté court et épais, formé de poils d'un jaune un peu verdâtre; le métathorax seul nu et garni sur les côtés de poils semblables à ceux de la tête et des côtés du corps. Les poils des pattes sont jaunes sur les jambes et les tarses, et blanchâtres sur les cuisses. Abdomen entièrement couvert de points enfoncés très-serrés, légèrement roussâtre au bord postérieur des segmens, et garni à ce même bord de poils blanchâtres peu serrés, qui tombent facilement et disparaissent souvent sur le premier; le cinquième segment et l'anus sont revêtus de poils d'un roux un peu brun. Segmens ventraux entièrement ponctués, roussâtres au bord postérieur, et garnis à ce bord de poils d'un roux obscur.

Hab. En Mai; environs d'Arcadia.

792 ANDRÆNA PYGMÆA Fabr. Syst. Piez. p. 327, n.° 25. — *Melitta nana* Kirby, Monogr. Apum Angliæ, II, p. 161, n.° 102.

Hab. Assez commun pendant le mois de Mai dans différentes localités.

Obs. Il paraîtrait, d'après la description de Fabricius, que cet auteur n'aurait eu à sa disposition que des individus en mauvais état; du reste nous regardons son espèce comme absolument identique avec celle de Kirby. C'est donc ce dernier qu'il faut consulter pour la description beaucoup plus complète qu'il en a donnée dans l'ouvrage cité plus haut.

793 PROSOPIS LABIATA Fabr. (*Hylæus*) Syst. Piez. p. 295, n.° 12. — *Sphex annulata* Panz. Faun. Germ. LIII, n.° 1.

Hab. En Mai; plaine de Calamata.

Obs. L'individu que nous avons sous les yeux diffère de la description de Fabricius, en ce qu'il a une tache noire aux quatre jambes de devant, et la base des tarses jaune. C'est une simple variété, mais ce n'est pas l'*Annularis* de Kirby, qui rapporte à son espèce la figure de Panzer, contre l'avis de Fabricius.

794 PROSOPIS ANNULARIS Kirby (*Melitta*) Monogr. Apum Angliæ, II, p. 38, n.° 4.

Hab. En Avril; auprès de Gargaliano.

Obs. Le *Sphex annulata* Panz. Faun. Germ. LIII, n.° 1, est rapporté à tort à cette espèce par Kirby; dans le premier le chaperon est entièrement blanc, dans l'autre il n'a qu'une petite tache de chaque côté.

795 PROSOPIS PUNCTATA Br. — Nigra, profunde et dense punctata; capite sub antennis et antennis subtus cum puncto thoracis calloso, tibiis anticis extus et cæteris basi, tarsisque flavis; alis hyalinis, nervis nigricantibus. — Long. 4-5 millim. — (Voyez notre Pl. XLIX, fig. 12.)

Descr. Noir, hérissé de poils courts et blanchâtres. Tête fortement ponctuée, d'un blanc jaunâtre au-dessous des antennes; ces dernières jaunes en dessous dans toute leur longueur, à partir du troisième article, et brunes en dessus; vertex revêtu d'un duvet roussâtre. Corselet fortement ponctué; métathorax rugueux; point calleux et bord de l'écaille des ailes, jaunes; ailes transparentes, à nervures noirâtres. Pattes ayant le devant des jambes antérieures, un anneau à la base des intermédiaires et des postérieures, jaunes, ainsi que tous les tarses, dont le dernier article seul est brun. Abdomen parsemé de points enfoncés assez gros et écartés sur le premier segment, plus serrés et plus petits sur les suivans, à mesure qu'on approche de l'anus; sa forme est celle d'un cône alongé; il est garni d'un très-court duvet d'un roux brun.

Le ventre est finement ponctué, roussâtre au bord postérieur des segmens. Femelle.

Hab. En Mai; vallée du Pamisus, près les ruines de Messène.

Obs. La forme conique de l'abdomen et la ponctuation très-forte sont les caractères qui distinguent la femelle. Dans le mâle l'abdomen est cylindrique, et parsemé de points enfoncés beaucoup plus serrés et plus égaux en grosseur; la tête et le corselet sont plus finement ponctués; le premier article des antennes est marqué d'un trait jaune à son extrémité en dessous.

FAMILLE DES DIPLOPTÈRES.

796 VESPA ORIENTALIS Fabr. Syst. Piez. p. 254, n.° 4. — *V. turcica* Drury Illustr. II, tab. 39, fig. 1.

Hab. Cette espèce est fort répandue pendant le mois de Juin dans toutes les parties de la Morée.

797 VESPA CRABRO Fabr. Syst. Piez. p. 255, n.° 8. — Réaum. Ins. VI, pl. 18, fig. 1. — Schæff. Icon. tab. 53, fig. 5, et tab. 136, fig. 3.

Hab. Cet insecte est plus rare que le précédent; à la même époque.

798 POLISTES GALLICA Fabr. Syst. Piez. p. 271, n.° 8. — Panz. Faun. Germ. XLIX, n.° 22.

Hab. En Juin, dans les lieux boisés.

Obs. Cette espèce varie comme chez nous; nous en avons des individus dont le chaperon est sans taches; d'autres, où il est marqué d'un seul point, et d'autres, enfin, de deux points noirs.

799 POLISTES INTERRUPTA Br. — Nigra, profunde punctata; antennarum articulo 1.° ferrugineo, subtus linea nigra; alis fuscis, nervis nigris, squama costaque cum pedibus flavo-rufis; femoribus basi nigris; thorace antice fascia continua, abdominis segmentis postice fascia interrupta et sinuata, flavis. Femina. — Long. 17 millim. — (Voyez notre Pl. L, fig. 1.)

Descr. Noir; tête fortement ponctuée, marquée au-dessus de l'insertion des antennes d'une petite tache jaune bifide antérieurement, et derrière chacun des yeux, d'une tache transversale et rougeâtre; le premier article des antennes de cette dernière couleur, avec un trait noir en dessous dans toute sa longueur. Corselet plus fortement ponctué que la tête, ou plutôt rugueux; le dessus du prothorax orné d'une bande d'un jaune pâle, élargie de chaque côté. Ailes d'un roux brun, un peu transparentes vers l'extrémité, leurs nervures noires; l'écaille

et la côte des ailes supérieures, et même la base de celle des inférieures, rousses. Pattes d'un jaune rougeâtre; les hanches et la base des cuisses, noires. Abdomen assez fortement ponctué sur le premier segment, plus faiblement sur les suivans : le bord postérieur de tous est orné d'une bande d'un jaune pâle, interrompue au milieu; sur le premier segment cette bande est presque droite et à peine interrompue; sur les deux suivans, où elle est le plus interrompue, elle s'élargit de chaque côté de l'abdomen, et sur le quatrième et le cinquième elle présente de chaque côté une échancrure plus profonde : celle du cinquième n'est même pas interrompue, mais simplement échancrée au milieu comme sur les côtés. Les second, troisième et quatrième segmens du ventre sont ornés de chaque côté d'une tache triangulaire et jaune, qui devient de plus en plus petite; tous les segmens du ventre sont assez fortement ponctués. Femelle.

Hab. En Juin, dans les bois de Lygoudista.

800 EUMENES DIMIDIATA Br. — Nigra; antennis subtus totis et supra basi, macula inter antennas, clypeo, ore, prothorace, scutello et metathoracis maculis cum pedibus flavo-rufis; alis flavis, nervis partim nigris; abdominis petiolo nigro, postice cum maculis 2 segmenti 2.ⁱ flavo-rufis, segmento 2.° margine et sequentibus supra totis flavis. Femina. — Long. 20 millim. — (Voyez notre Pl. L, fig. 2.)

Descr. Noir; tête et corselet revêtus d'un court duvet roussâtre. La première de ces parties est fortement ponctuée, marquée derrière chaque œil d'un trait transversal d'un jaune rougeâtre, et entre les antennes d'une tache de même couleur; le chaperon et tout le dessous des antennes sont également d'un jaune rougeâtre : le dessus de celles-ci est noir dans leur dernière moitié; les mandibules et les palpes sont ferrugineux. Corselet assez finement rugueux; prothorax entièrement d'un jaune rougeâtre; l'écusson presque tout entier de la même couleur, ainsi qu'une tache transversale et deux autres plus grandes et longitudinales sur le métathorax, qu'elles couvrent presque en entier. Ailes d'un jaune roux, les supérieures un peu brunes vers l'extrémité, dans la cellule marginale; nervures en partie rousses et en partie brunes; écaille des ailes supérieures ferrugineuse, ainsi que la côte de ces mêmes ailes. Pattes d'un jaune rougeâtre, avec les hanches et une petite partie des cuisses en dessous, noires. Abdomen granulé sur le premier segment, lisse ou ponctué d'une manière presque imperceptible sur les suivans; le pédicule du premier segment est noir, et tout le reste d'un jaune rougeâtre : en dessus le noir se prolonge un peu dans la partie colorée; le second segment est noir, et présente de chaque côté, vers sa base, une grande tache ovalaire et d'un jaune rougeâtre : son bord postérieur est orné d'une large bande jaune, un peu échancrée au milieu; tout ce qui paraît

des segmens suivans est jaune, la base seule, qui est le plus souvent cachée, étant noire. Ventre noir, marqué au milieu du second segment d'une large bande d'un jaune rougeâtre, sinuée des deux côtés, et sur les segmens suivans d'une tache transversale jaune. Femelle.

Hab. En Mai; plaine de Modon.

Obs. Cette espèce se rapproche du *Vespa coangustata* Ross. Faun. Etr. I, tab. 4, fig. 10; mais elle présente des différences remarquables : 1.° dans les antennes, qui n'ont de jaune que sous le premier article dans l'espèce de Rossi; 2.° dans le pédicule de l'abdomen, qui a beaucoup plus de jaune en dessus; 3.° dans le second segment de l'abdomen, qui ne présente pas sur le *V. coangustata* la bande rougeâtre si large, mais qui est tout noir, et porte au contraire une bande jaune en arrière, bande qui n'existe pas dans notre espèce; de plus, l'insecte de Rossi a les segmens du ventre beaucoup plus marqués de jaune, le métathorax et l'écusson presque tout rouges, et deux traits jaunes sur le devant du métathorax, lesquels n'existent pas dans le nôtre.

801 EUMENES COARCTATA Fabr. Syst. Piez. p. 288, n.° 16. — *Vespa coronata* Panz. Faun. Germ. LXIV, n.° 12. — Geoff. Ins. II, p. 377, n.° 10, pl. 16, fig. 2.

Hab. En Mai; forêt de Koubeh.

Obs. L'individu que nous rapportons à cette espèce, ne s'accorde parfaitement ni avec la description de Fabricius, ni avec celle de Geoffroy; ces deux auteurs présentent même entre eux quelques différences, mais néanmoins leur espèce et la nôtre ne sont que des variétés l'une de l'autre. Dans notre insecte tous les segmens du ventre ne sont pas marqués de jaune, mais seulement les deux qui viennent après le second. Geoffroy parle d'une tache jaune sur la lèvre supérieure; elle existe bien; mais il ne fait pas mention du chaperon, qui est jaune également. Fabricius décrit la couleur du chaperon, mais il donne à entendre que le premier segment de l'abdomen présente tout au plus un petit point jaune, tandis qu'il en offre un de chaque côté. Si réellement ce segment n'a qu'un point dans l'espèce de Fabricius, il est très-probable qu'elle est différente de celle de Geoffroy et de Panzer.

802 ODYNERUS GRACILIS Br. — Niger; clypeo fere toto, macula inter antennas, altera utrinque pone oculos, antennarum articulo 1.° subtus, tibiis tarsisque et abdominis segmentis 5 posticis flavis; antennarum apice subtus ferrugineo; tibiis intus et tarsis apice nigris; alis obscuris. Mas. — Long. 10 millim. — (Voyez notre Pl. L, fig. 3.)

Descr. Noir; finement rugueux ou granulé. Tête revêtue d'un duvet court, d'un roux foncé, et marquée d'une très-petite tache jaune en arrière des yeux et

d'une autre tache de même couleur, bifide, entre les antennes; chaperon presque entièrement jaune, ainsi que le dessous du premier article des antennes; les trois derniers articles de celles-ci sont ferrugineux en dessous. Corselet marqué d'une tache jaune de chaque côté du prothorax. Ailes légèrement brunes, plus foncées le long de la cellule marginale des supérieures; nervures noirâtres; la côte des ailes supérieures rousse à la base, et leur écaille de cette même couleur en dehors. Pattes jaunes; les cuisses noires presque en entier; toutes les jambes ornées en arrière d'un trait noir; tarses bruns à l'extrémité. Abdomen bordé de jaune en arrière des cinq premiers segmens; le premier et la base du suivant sont très-fortement ponctués; les bandes jaunes présentent à leur milieu une très-petite échancrure, et sont un peu sinuées au bord antérieur. De tous les segmens du ventre le second est le seul qui soit bordé de jaune en arrière, les autres sont tout-à-fait noirs. Mâle.

Hab. Trouvé en Mai, dans la forêt de Koubeh.

Obs. La description du *Vespa labiata* Fabr. Ent. syst. suppl. 260, s. 18, se rapporte à cette espèce d'une manière si exacte que l'on serait tenté d'abord de les réunir. Cependant l'insecte de Fabricius a les mandibules blanches, et les cuisses noires à la base seulement : de plus, toutes les taches et bandes, qui sont les mêmes que dans notre espèce, sont blanches et non pas jaunes, ce qui nous autorise à les séparer; il paraît en outre, par la place qu'occupe le *V. labiata*, et la comparaison que l'auteur établit entre cette guêpe et le *V. maculata*, que toutes les deux sont du vrai genre *Vespa*; de plus elles sont beaucoup plus grosses que notre Odynère.

FAMILLE DES FOUISSEURS.

803 POMPILUS ANNULATUS Fabr. Syst. Piez. p. 197, n.° 53. — Panz. Faun. Germ. LXXVI, n.° 16. — *Sphex annulata* Coqueb. Illustr. Dec. 2, tab. 12, fig. 4 (fem.). — Figuré par Savigny, Égypte, Hymén. pl. 17, fig. 16, 1. 2. (fem.).

Hab. Espèce répandue pendant les mois de Mai et Juin dans les terrains sablonneux, où elle creuse ses nids; on la rencontre aussi donnant la chasse aux insectes sur les feuilles des arbres.

Obs. Aucun auteur n'a décrit le mâle de cette espèce. Il diffère de la femelle par la couleur de l'abdomen, dont les segmens sont presque tout noirs ou d'un brun foncé; le second et le troisième sont d'un roux obscur; le premier est presque tout-à-fait noir. Les taches jaunes des côtés du ventre ont disparu; le dernier est entièrement noir. Il y a plus de noir à la tête et aux cuisses, et en général tout est plus foncé que dans la femelle.

Not. Van der Linden, dans ses Observations sur les Hyménoptères d'Europe, avait indiqué que les dentelures des pattes postérieures de certains Pompiles pouvaient servir de division dans ce genre; M. Lepeletier de Saint-Fargeau, dans ses travaux manuscrits, a formé sur ce caractère le genre *Calicurgus;* malheureusement ce caractère n'est pas toujours appréciable chez les mâles. Le *P. annulatus* se rapporte à cette division.

804 POMPILUS RUFIPES Fabr. Syst. Piez. p. 195, n.° 39. — Panz. Faun. Germ. LXV, n.° 17. — Van der Lind. Hymén. d'Europe, fasc. I, p. 59, n.° 24. — (Voyez notre Pl. L, fig. 4, mâle.)

Hab. En Mai; forêt de Koubeh. Rare.

Obs. Nous avons fait figurer le mâle de cette espèce, parce qu'il ne l'avait pas encore été; Van der Linden est même le premier auteur qui l'ait décrit. Notre individu présente quelques différences avec sa description, consistant dans la couleur des jambes, qui est rousse, ainsi que celle du premier article des tarses, et dans l'absence de la tache blanche du dernier segment de l'abdomen.

Not. Cette espèce et la suivante appartiennent au vrai genre *Pompilus*, dans les travaux de M. Lepeletier de Saint-Fargeau.

805 POMPILUS VIATICUS Fabr. Syst. Piez. p. 191, n.° 12. — Panz. Faun. Germ. LXV, n.° 16 (femina). — Van der Lind. Hyménopt. d'Europe, fasc. I, p. 72, n.° 40.

Hab. Espèce commune pendant le mois de Mars.

806 APORUS INERMIS Br. — Niger; metathorace albido-sericeo, linea longitudinali impresso; mandibulis medio et abdominis ventrisque segmentis 2 primis rufo-ferrugineis; alis obscuris, apice nigricantibus; tibiis posticis haud spinosis. Femina. — Long. 9 millim. — (Voyez notre Pl. L, fig. 5.)

Descr. Noir; métathorax et base de l'abdomen revêtus d'un très-court duvet d'un soyeux blanchâtre. Mandibules ferrugineuses à leur milieu. Métathorax marqué dans toute sa longueur d'un sillon longitudinal. Ailes un peu obscures, avec la cellule marginale et l'extrémité noirâtres, ainsi que toutes les nervures; les inférieures noirâtres à l'extrémité et dans tout leur bord postérieur ou interne. Pattes noires; jambes sans épines, excepté les intermédiaires, qui en portent quelques-unes; tarses un peu épineux. Abdomen ayant ses deux premiers segmens d'un rouge foncé, et les suivans très-légèrement rougeâtres à leur bord postérieur. Les deux premiers segmens du ventre sont rougeâtres, mais le second est brun en arrière. Femelle.

Hab. Trouvé une seule fois, au commencement de Mars, dans la forêt de Koubeh.

Obs. Cette espèce a beaucoup de rapports avec l'*Aporus dubius* Van der Lind. Hymén. fasc. I, pag. 81, n.° 4; mais elle en diffère par le sillon du métathorax et par ses mandibules qui ont trois dents, tandis que dans l'espèce de Van der Linden elles n'en ont que deux, selon cet auteur. A part ces différences, tout dans ces deux espèces se ressemble beaucoup, jusqu'à la disposition des ailes, qui, dans toutes les deux, présentent une deuxième sous-marginale, atteignant à son extrémité le niveau de la cellule marginale, et recevant les deux nervures récurrentes. Ce caractère, propre jusqu'ici à ces deux seuls insectes, ne suffit pas pour en former un genre nouveau, mais peut bien servir à établir une division dans le genre. En effet, dans les vrais Apores, la seconde sous-marginale est terminée par une nervure verticale, droite, à l'extrémité de laquelle vient aboutir (quelquefois même en dehors) la seconde récurrente; dans notre *A. inermis* cette seconde sous-marginale est terminée par une nervure oblique; elle est par conséquent plus longue et reçoit les deux récurrentes. Il résulte de cette disposition, que dans les premiers la cellule marginale dépasse de la moitié de sa longueur la seconde sous-marginale, et que dans les derniers elle se trouve à peine prolongée au-delà de l'extrémité de cette seconde sous-marginale. Telle semble être aussi la forme des cellules dans l'espèce de Van der Linden, qui n'en restera pas moins douteuse, si réellement elle n'a que deux dentelures aux mandibules.

807 SPHEX TRIANGULUM Br. — Nigra; abdominis segmentis 2.° et 3.°, primique margine posteriori et tibiis anticis antrorsum rufis; mandibulis et linea clypei ferrugineis; facie argentata, clypei macula triangulari nuda; metathorace albido-villoso; alis flavescentibus, apice obscuris. Femina. — Long. 27 millim. — (Voyez notre Pl. L, fig. 6.)

Descr. Noir; vertex et front nus; face revêtue d'un duvet d'un soyeux blanchâtre, brillant et un peu argenté, et garni en outre de poils plus longs et un peu roux; chaperon presque entièrement nu, et un peu ferrugineux en avant: la partie nue affecte la forme d'un triangle; mandibules courtes, élargies à l'extrémité, presque triangulaires, munies avant l'extrémité d'une grosse dent obtuse, comme l'extrémité elle-même. Leur couleur est un rouge ferrugineux, avec les bords noirs; palpes ferrugineux à l'extrémité de leurs articles. Corselet assez lâchement ponctué sur le métathorax, revêtu sur cette partie, ainsi que sur le prothorax et sur les côtés, de quelques poils d'un blanc jaunâtre; écusson marqué d'un sillon longitudinal; métathorax revêtu d'un duvet blanchâtre, assez épais, sous lequel il est couvert d'une espèce de poussière d'un jaune obscur. Ailes légèrement jaunâtres, à nervures d'un jaune roux, excepté celle

qui se trouve au côté interne de la côte des supérieures; l'extrémité de ces ailes, et tout le bord interne des inférieures, un peu bruns; écaille roussâtre au bord postérieur. Le devant des jambes antérieures, et l'extrémité des cuisses antérieures, en devant aussi, ferrugineux. Abdomen roux au bord postérieur du premier segment, et dans toute la longueur des deux suivans. Sous le ventre, l'extrémité du premier segment et les deux suivans sont aussi de cette couleur. Femelle.

Hab. A la fin de Mai, près de Pétalidi.

808 SPHEX LEUCONOTA Br. — Nigra; abdominis segmentis 2.° et 3.°, primique margine posteriori cum tibiis et tarsis anticis rufis; mandibulis basi subferrugineis; facie subargentata; clypeo fere toto pilis rufescentibus obtecto; metathorace albido-villoso; alis flavescentibus, apice obscuris. Femina. — Long. 27 millim. — (Fig. Ég. pl. 14, n.° 1.)

Descr. Noir; tête et corselet revêtus d'un duvet court, roussâtre et peu épais; face peu argentée, garnie de poils d'un roux jaunâtre; la partie antérieure du chaperon nue, et marquée d'un point enfoncé; mandibules très-longues, pointues, munies à leur milieu d'une dent en fer de lance, accompagnée de chaque côté d'une très-petite dent, légèrement ferrugineuses vers leur base. Mésothorax assez lâchement ponctué; métathorax revêtu d'un duvet blanchâtre, assez épais, sur un fond un peu jaunâtre. Ailes d'un jaune roux, avec les nervures d'un roux foncé, et l'extrémité des supérieures marquée d'une bande brune; écaille d'un roux brun. Jambes et tarses antérieurs, ainsi que l'extrémité des cuisses au côté interne, ferrugineux; les tarses des autres pattes d'un ferrugineux plus obscur. Abdomen roux au bord postérieur du premier segment, et dans toute la longueur des deux suivans : ces deux derniers sont un peu bruns avant le bord postérieur; un duvet grisâtre très-court revêt les trois premiers segmens. Sous le ventre ces mêmes segmens sont roux, avec un peu de brun en arrière; le quatrième est taché de roux à son milieu. Femelle.

Hab. En même temps que le précédent.

Obs. Cette espèce ne se distingue du *Sphex triangulum* que par la forme de ses mandibules, par son chaperon plus velu et sa face moins argentée; tout le reste est à peu près semblable dans les deux insectes, et sans la conformation singulière des mandibules du premier, qui sembleraient avoir été tronquées, nous n'aurions pas hésité à les réunir sous un même nom spécifique.

Not. Ces deux espèces, très-voisines, se trouvent aussi dans le midi de la France, d'où nous les avons reçues. Nous aurions rapporté l'une des deux au *Sp. flavipennis* Fabr., si cet auteur ne disait positivement que le duvet du front est doré. Aussi nous pensons qu'on aura désigné à tort sous ce nom un insecte

du midi de la France, qui se distingue de notre *Sp. triangulum* en ce que le chaperon est garni de poils argentés et que les jambes sont plus pâles; les ailes aussi sont plus blanches; mais ceci doit tenir à la différence du climat.

809 SPHEX RUFO-CINCTA Br. — Nigra, albido-hirta; abdomine basi rufo-cincto; facie argentata; clypeo antice nudo; mandibulis ferrugineis; alis subflavis, apice obscuris. Mas. — Long. 25 millim. — (Voyez notre Pl. L, fig. 7.)

Descr. Noir; revêtu d'un duvet blanchâtre, court et assez serré, plus long sur le métathorax. Face recouverte d'un duvet d'un blanc argenté, qui laisse à découvert la moitié antérieure du chaperon; mandibules ferrugineuses, avec l'extrémité noire, terminées par deux dents obtuses; palpes ferrugineux à l'extrémité de leurs articles. Mésothorax couvert d'une ponctuation assez serrée; écusson ponctué de même, et marqué d'un sillon longitudinal. Ailes très-légèrement jaunâtres, avec les nervures rousses, et l'extrémité obscure; la nervure marginale, au-dessous de la côte des ailes supérieures, est noire. Pattes recouvertes d'un très-court duvet grisâtre. Abdomen revêtu d'un duvet grisâtre et fort court; le bord postérieur du premier segment, tout le suivant et la base du troisième, de couleur rousse. Une bande transversale noire se trouve placée près du bord postérieur du deuxième segment, et le bord postérieur du troisième est légèrement roussâtre. Sous le ventre, les deux premiers segmens et la base du troisième sont roux; la base du premier et le bord postérieur du second sont noirs. Mâle.

Hab. En même temps que les précédens.

Obs. Cette espèce est probablement le mâle du *S. triangulum;* la partie nue du chaperon, le duvet blanc du métathorax, le sillon sur l'écusson et la couleur des ailes, nous portent à le croire; seulement il y a plus de noir à la base de l'abdomen, et les jambes de devant ne sont pas ferrugineuses. Les mandibules sont plus étroites et plus alongées, mais dentelées de la même manière. Cependant, n'ayant pas pris ces insectes en accouplement, nous n'osons les réunir sous une même dénomination spécifique.

810 SPHEX ARGYRIA Br. — Nigra; clypeo, oculorum orbita interna, prothoracis dorso, mesothorace utrinque et squama alarum argentatis; metathorace tenuiter striato; abdominis segmento 1.° postice et segmento 2.° toto rufis; alis rufescentibus, apice nigris. Femina. — Long. 24 millim. — (Voyez notre Pl. L, fig. 8.)

Descr. Noir; revêtu d'un duvet assez rare et d'un blanc grisâtre. Chaperon et le bord interne des yeux, jusqu'au vertex, couverts de poils argentés; bord antérieur du chaperon sinué et avancé au milieu; mandibules de longueur médiocre, terminées par trois dentelures. Corselet finement ponctué, et marqué

d'autres points plus gros; le dessus du prothorax, les côtés du mésothorax le long de l'écaille des ailes, et cette écaille elle-même, ornés de poils argentés; métathorax finement strié en travers. Ailes légèrement rousses, avec les nervures d'un roux foncé, et l'extrémité des supérieures noirâtre; ailes inférieures presque transparentes. Pattes recouvertes d'un très-court duvet d'un gris blanchâtre brillant, avec les crochets des tarses d'un ferrugineux obscur. Pédicule de l'abdomen aussi long que le reste du premier segment et noir; la partie élargie du même segment rousse, ainsi que le segment suivant, dont le bord postérieur est noir; le premier segment est revêtu d'un très-court duvet d'un gris blanchâtre brillant. Sous le ventre l'extrémité des premiers segmens, et les bords antérieur et postérieur du suivant, sont noirs. Femelle.

Hab. En Juin; environs de Carithène.

Obs. Cette espèce diffère des véritables Sphex, ou au moins des précédens, 1.° par le chaperon, qui est avancé au milieu et sinué; 2.° par les mandibules, qui sont terminées par trois dentelures; 3.° par la deuxième cellule sous-marginale, qui est courte, plus large de haut en bas et non carrée, et par la troisième sous-marginale, qui a pris plus d'extension en largeur et s'est agrandie d'autant que la précédente est devenue plus petite. La fig. 8 de la planche L fera saisir ces différences.

811 SPHEX EMARGINATA Br. — Nigra; clypeo antice integro cum oculorum orbita interna, prothoracis dorso, metathoracis lateribus et squama alarum, argentato; alis rufescentibus, nervis obscuris; abdominis segmento 1.° medio rufo, postice fascia argentata medio sinuata. Mas. — Long. 17 millim. — (Voyez notre Pl. L, fig. 9.)

Descr. Noir; revêtu d'un duvet blanchâtre, rare et assez court. Chaperon à peu près droit au bord antérieur, garni de poils argentés, ainsi que le bord interne des yeux, le dessus du prothorax, les côtés du mésothorax et l'écaille des ailes; mandibules assez grêles, de longueur médiocre, bidentées à l'extrémité. Mésothorax très-finement ponctué et parsemé de points plus gros; métathorax finement strié en travers. Ailes rousses, avec l'extrémité plus foncée et les nervures d'un roux obscur : celles de la base et des bords supérieur et antérieur, sont noires. Pattes couvertes d'un très-court duvet d'un gris blanchâtre brillant. Pédicule de l'abdomen aussi long que le reste du premier segment; cette dernière partie rousse à la base, garnie de poils argentés plus épais en arrière, où ils forment une bande échancrée au milieu; tous les segmens suivans sont légèrement roux au bord postérieur et sous le ventre, le deuxième est roux sur les côtés. Mâle.

Hab. Avec le précédent.

Obs. Ce mâle a quelques rapports avec le *S. argyria*, qui consistent dans les poils argentés dont sont revêtus le chaperon, le bord intérieur des yeux, le dessus du prothorax, les écailles des ailes et les côtés du métathorax; la seconde cellule sous-marginale est de même étroite, mais la troisième est moins grande, et reprend la forme triangulaire qu'elle a dans les autres espèces. De plus, les mandibules bidentées et la couleur de l'abdomen empêchent de faire le rapprochement entre ces deux espèces; il serait surprenant, en effet, que le mâle n'eût que deux dentelures aux mandibules et le chaperon droit, tandis que la femelle aurait trois dentelures et le chaperon avancé au milieu.

812 AMMOPHILA HIRSUTA Scop. (*Sphex*) Ent. Carn. n.° 772. — Kirb. Trans. Linn. Soc. IV, p. 195, n.° 3. — *A. argentea* Ibid. n.° 4. — Van der Lind. Hymén. d'Eur. part. I, p. 89, n.° 6. — *Pepsis arenaria* Fabr. Syst. Piez. p. 207, n.° 1.

Hab. En Mai; dans les bois.

813 AMMOPHILA DIVES Br. — Nigra, albido-hirta; clypeo, thoracis lateribus, prothorace supra, mesothorace utrinque argentatis; alis hyalinis, apice obscuris, nervis fuscis; pedibus albido-cinerascentibus, anticis ferrugineis; abdomine subcinereo, segmentorum margine pallido, segmento 2.° basi utrinque rufo. Femina. — Long. 25 millim. — (Voyez notre Pl. L, fig. 10.)

DESCR. Noir; revêtu d'un duvet court, assez fourni et blanc. Chaperon légèrement échancré au milieu de son bord antérieur, couvert de poils argentés, ainsi que la face : la partie supérieure de celle-ci est mélangée de poils roux : l'orbite extérieure des yeux est garnie de poils argentés, comme l'orbite intérieure, et il n'y a d'interruption que sur le vertex; mandibules rousses dans leur première moitié seulement. Les côtés et le dessus du prothorax présentent des poils argentés; le mésothorax, assez fortement ponctué, est orné de chaque côté, en dessus, d'une bande longitudinale de semblables poils : ces mêmes poils garnissent aussi ses côtés et ceux du segment suivant du corselet; écusson élevé et un peu échancré au milieu; métathorax finement strié en travers. Ailes transparentes, avec l'extrémité obscure et les nervures noirâtres; l'écaille noire et luisante. Pattes revêtues d'un court duvet d'un blanc brillant, sur les hanches principalement; les cuisses, les jambes et la base des tarses de devant, plus ou moins ferrugineux. Abdomen couvert d'un duvet grisâtre fort court, avec le bord postérieur des segmens pâle et presque blanc; la base du second segment rousse de chaque côté. Les segmens du ventre sont pâles en arrière, et le second est presque entièrement roux. Femelle.

Hab. Sur les genets dans le fond du golfe de Laconie, vers la fin de Juin; environs de Marathonisi.

814 PELOPÆUS SPIRIFEX Linn. (*Sphex*) Syst. nat. ed. Gmel. I, pars V, p. 2726, n.° 9. — *Sphex ægyptia* Ibid. p. 2727, n.° 10. — Van der Lind. Hyméń. d'Europe, part. I, p. 95, n.° 1.

Hab. Avec le précédent.

Obs. Cette espèce, telle qu'elle a été caractérisée par MM. Illiger et Latreille, ne se trouve figurée dans aucun auteur; tous, en effet, l'avaient confondue avec plusieurs autres.

815 SCOLIA HÆMORRHOIDALIS Fabr. Syst. Piez. p. 240, n.° 9. — *Sphex versicolor* Christ, Hymen. p. 254, tab. 24, fig. 2 (femina). — Drur. Illustr. II, tab. 40, fig. 3 ? (femina). — Rœmer, Gen. Ins. tab. 27, fig. 4 (mas).

Hab. En Mai, sur les Molènes en fleur.

Obs. Dans toutes les femelles que nous avons prises, les taches sont séparées; quelques-unes portent une tache jaune sur l'écusson. Le mâle a le vertex et tout le corselet, excepté les côtés du métathorax, revêtus de poils fauves; les deux premières taches de l'abdomen se touchent par un seul point vers le bas.

816 SCOLIA INSUBRICA Ross. Faun. Etrusc. II, p. 72, n.° 837. — Ejusd. Mant. app. p. 10, n.° 4, tab. 8, fig. F. (femina); fig. G. g. (mas). — *S. tridens* Fabr. Syst. Piez. p. 242, n.° 21 (mas).

Hab. Sur différentes fleurs, à la même époque que le précédent.

817 SCOLIA QUADRIPUNCTATA Fabr. Syst. Piez. p. 245, n.° 39. — Panz. Faun. Germ. III, n.° 22 (mas). — Coqueb. Illustr. Dec. II, tab. 13, fig. 13 (mas).

Hab. Avec les précédens, pendant le mois de Mai.

Obs. Nous ne citons que les synonymes du mâle, parce que nous n'avons pas rencontré la femelle. Pour le reste, voyez Van der Linden, Hyménoptères d'Europe, partie 1.re, pag. 50.

Var. *S. bipunctata* Br. Cette variété se distingue du mâle précédent, parce qu'elle n'a pas de taches jaunes sur le second segment, mais qu'elle présente seulement deux taches sur le troisième. Du reste, elle est entièrement semblable à l'espèce, si ce n'est qu'elle est plus petite. Elle est beaucoup plus répandue; mais nous ne connaissons également que le mâle.

818 MYZINE GENICULATA Br. — Nigra, profunde punctata; prothoracis lineis 2, genubus, tarsis et abdominis fasciis 5 (quarum 1.a solummodo continua) flavis; ventre utrinque punctis pluribus flavis; alis obscuris. Mas. — Long. 16 millim. — (Voyez notre Pl. L, fig. 11.)

Descr. Noir; revêtu d'un court duvet blanchâtre, passant au roux sur la tête et le corselet. Ces deux dernières parties sont couvertes de points enfoncés pro-

fonds, mais peu serrés. Le bord postérieur du prothorax est marqué de chaque côté d'une ligne transversale jaune; écusson lisse, marqué de chaque côté d'une rangée de gros points enfoncés; métathorax grossièrement ponctué ou rugueux. Ailes obscures, un peu plus claires à l'extrémité, avec les nervures noirâtres. Pattes ayant l'extrémité des cuisses, la base des jambes et les tarses, jaunes; le bout des tarses intermédiaires et postérieurs brun. Abdomen parsemé de points enfoncés profonds, rares sur les deux premiers segmens, beaucoup plus serrés sur tous les autres : le bord postérieur du premier segment est orné d'une bande jaune, très-étroite au milieu, un peu plus large de chaque côté : tous les suivans portent en arrière trois taches jaunes, dont les latérales, plus grandes, sont réunies, par un petit trait de même couleur, à celle du milieu, qui est linéaire : chacune des taches latérales porte à son milieu un petit point noir; l'anus est noir, bifide et muni en dessous d'un crochet long et recourbé. Les segmens du ventre sont un peu jaunâtres à leur bord postérieur, et marqués de chaque côté d'une petite tache jaune. Mâle.

Hab. En Mai; dans la forêt de Koubeh.

Obs. La couleur jaune des genoux, la bande de même couleur du premier segment de l'abdomen et la teinte obscure des ailes, sont les principaux caractères qui distinguent cette espèce du *M. cylindrica* des auteurs, dont Van der Linden ne fait qu'une variété du *Sexfasciata.*

819. MUTILLA STRIDULA[1] Ross. (*Tiphia*) Faun. Etrusc. II, p. 68, n.° 830, tab. 6, fig. 2 (mala). — *M. italica* Fabr. Syst. Piez. p. 434, n.° 29. — (Voyez notre Pl. L, fig. 15.)

1. On sera peut-être étonné de voir figurer les Mutilles parmi les genres de Fouisseurs, tandis que nous avons placé les Fourmis à la tête des Hyménoptères. Ces dernières, par l'ensemble de leurs habitudes, une industrie plus admirable encore que celle des autres insectes de cet ordre, et enfin un système alaire et une organisation toute particulière de l'abdomen, méritent de former une famille isolée et de tenir le premier rang non-seulement parmi les Hyménoptères, mais même parmi les insectes. Quant aux Mutilles, c'est M. Lepeletier de Saint-Fargeau qui a eu l'heureuse idée de les placer parmi les Fouisseurs; idée qui lui a été suggérée par leurs habitudes et une organisation bien différentes de celles des Fourmis. Nous partageons entièrement la manière de voir de ce savant à ce sujet, et nous regrettons qu'il n'ait pas encore publié les travaux nombreux qu'il possède sur les Hyménoptères et dont il a bien voulu quelquefois nous donner communication, comme on a pu le voir par plusieurs de nos observations.

A l'égard de la place que peuvent occuper les Mutilles parmi les Fouisseurs, il nous semble qu'elles doivent avoisiner les genres Myzine et Méthoque, dont les femelles sont également privées d'ailes, et former une petite tribu, qui fera suite à celle des Scolies. Bien entendu que nous ne parlons pas ici du seul genre Mutille, mais encore de ceux qui s'y rattachent, tels que les Myrmoses, les Aptérogynes et autres, excepté les Doryles et peut-être les Labides, qui se rapportent plutôt aux Fourmis.

Hab. Sur différentes fleurs au mois de Mai.

Obs. Cette espèce a été mal figurée par Rossi, c'est ce qui nous a engagé à la faire représenter de nouveau. Il paraît certain que le *M. italica* de Fabricius est la même espèce que celle-ci; ce qu'il dit à son *M. pedemontana* (Ent. Syst. supp. 281, 19), semble encore le prouver. En comparant ce dernier insecte à son *M. italica*, il annonce qu'il est de moitié plus petit : il le décrit avec plus de soin, et cette description est en quelque sorte le complément de la précédente, dans laquelle il a omis les bandes de poils blancs du prothorax et de l'abdomen. Il faut avouer qu'il n'y a guère d'autre caractère que la taille pour distinguer ces deux espèces.

820 MUTILLA LITTORALIS Petagn. Insect. veter. Calabr. p. 38, n.° 171, tab. unica, fig. 37 (mala). — (Voyez notre Pl. L, fig. 12, var.)

Hab. Dans un terrain à fossiles, situé à l'extrémité nord-est de la plaine de Modon; au mois de Mars.

Obs. Fabricius paraît n'avoir pas connu cette espèce, ni l'ouvrage dans lequel elle a été décrite et figurée en 1787. Nous en donnons de nouveau la figure, qui est en même temps celle d'une variété de l'espèce. Cette variété a pour caractères : une tache ferrugineuse sur le vertex, l'extrémité du ventre garnie de poils d'un gris roussâtre et brillant, beaucoup plus abondans. Elle ressemble beaucoup au *M. calva* Fabr. Piez, 438, p. 46; figuré par Coqueb. Illust. Dec. 2, pl. 16, fig. 10; mais, outre qu'elle est beaucoup plus grosse, elle a la première bande de poils de l'abdomen échancrée en arrière, ce qui n'existe pas dans l'espèce de Fabricius.

821 MUTILLA MAURA Fabr. Syst. Piez. p. 431, n.° 15. — Coqueb. Illustr. Dec. II, tab. 16, fig. 7.

Hab. En Mai; dans les environs de Messène.

822 TACHYTES ARGENTATA Br. — Nigra, albido-villosa; facie, prothorace, abdominis segmentis 4 postice anoque argentatis; palpis, femoribus apice, tibiis tarsisque flavo-rufis; alis hyalinis, nervis rufescentibus. Mas. — Long. 12 millim. — (Voyez notre Pl. LI, fig. 2.)

Descr. Noir; revêtu d'un duvet blanchâtre, court, mais épais, plus long sur le métathorax. Le chaperon et toute la face garnis de poils argentés et brillans, ainsi que le bord postérieur des yeux; mandibules rousses à leur milieu; palpes d'un jaune roux. Le dessus du prothorax couvert de poils argentés, formant une bande interrompue au milieu. Métathorax parcouru par un sillon longitudinal qui part de l'écusson. Ce dernier est très-finement ponctué, comme le mésothorax. Ailes transparentes, avec les nervures d'un jaune roux, étroite-

ment bordées de jaunâtre; la côte des ailes supérieures rousse, ainsi que leur écaille. Pattes d'un jaune roux, avec les cuisses seules noires, excepté à l'extrémité, qui est de la couleur du reste des pattes. Abdomen d'un brun foncé, presque lisse, un peu plus pâle au bord des derniers segmens; les quatre premiers ornés en arrière d'une bande de poils argentés, brillans; toute la surface du premier est garnie de semblables poils un peu moins brillans; l'anus est entièrement couvert de poils argentés. Ventre finement ponctué, nu, un peu roussâtre au bord postérieur des segmens. Mâle.

Hab. En Juin, dans les environs de Mistra.

823 TACHYTES BICOLOR Br. — Nigra, faciei lateribus argentatis; alis subhyalinis, apice obscuris, nervis rufis; abdominis segmentis 3 prioribus, alarum squamis, tibiis, tarsis et femorum apice flavo-rufis. Femina. — Long. 10 millim.

Descr. Noir; côtés de la face revêtus de poils argentés brillans. Antennes .... Corselet couvert d'un court duvet blanchâtre; sa surface assez fortement ponctuée; métathorax strié en travers : sa partie postérieure est marquée à cette même partie d'un sillon longitudinal, situé dans une cavité profonde. Ailes transparentes, avec l'extrémité obscure et les nervures rousses, ainsi que l'écaille des ailes supérieures : la côte de ces mêmes ailes est noire. Pattes d'un jaune rougeâtre, excepté les cuisses, dont l'extrémité est cependant de la couleur du reste des pattes. Abdomen lisse, d'un roux obscur sur les trois premiers segmens; le troisième est même traversé par une bande noire. Le second segment du ventre et le bord postérieur du troisième, sont roux. Femelle.

Hab. En Mai; forêt de Koubeh.

824 CERCERIS FLAVICORNIS Br. — Nigra, profunde et dense punctata, flavo-villosa; facie, antennis, prothoracis maculis 2, linea sub scutello et mandibulis basi flavis; alis subhyalinis, apice infuscatis; pedibus flavis; femoribus medio, posticis apice tantum nigris; abdomine fasciis 5 flavis, anticis 4 interruptis; segmento 1.° utrinque macula flava. Mas. — Long. 16 millim. — (Voyez notre Pl. LI, fig. 5.)

Descr. Tout l'insecte est grossièrement ponctué, noir et revêtu d'un court duvet jaunâtre, plus pâle et presque blanc sur le métathorax. Le chaperon, la face et le bord interne des yeux, jusqu'au-dessus des antennes, jaunes; mandibules jaunes, avec l'extrémité noire; antennes jaunes en dessous dans toute leur longueur, et rousses en dessus. Prothorax marqué de chaque côté d'une tache jaune; une ligne au-dessous de l'écusson de cette même couleur. Écaille des ailes jaune en avant, noire en arrière; ailes peu transparentes, très-légèrement obscurcies, plus foncées à l'extrémité et le long de la cellule marginale des supérieures; nervures brunes, celles de la base et la partie de la côte qui précède

la cellule marginale, sont rousses. Pattes jaunes: le milieu des cuisses antérieures et intermédiaires, et l'extrémité des postérieures, d'un noir luisant; extrémité des jambes postérieures rousses. Abdomen couvert de points plus profonds et beaucoup plus serrés que ceux du corselet; son premier segment est marqué de chaque côté d'une tache jaune, et tous les suivans présentent en arrière une bande jaune interrompue, formée par deux grandes taches transversales : celle du sixième segment est cependant continue, quoique plus étroite et échancrée au milieu. Le ventre est ponctué, revêtu de poils d'un roux brun. Mâle.

Hab. En Juin; environs de Mistra.

825 GORYTES PUNCTULATUS Van der Lind. Hyménopt. d'Europe, part. II, p. 100, n.° 14. — *Psammœcius punctulatus* Lep. de Saint-Farg. Annal. de la Soc. entom. de France, I, p. 72.

Hab. Sur les fleurs en Mai; forêt de Koubeh.

Obs. Les individus de cette espèce, que nous avons pris en Morée, forment une variété qui a été décrite dans les Annales de la société entomologique de France, par M. Lepeletier de Saint-Fargeau, à qui nous avions communiqué cette espèce. Nous remarquerons que dans l'individu soumis à l'examen de ce savant, il n'y a point de tache jaune sous l'insertion des ailes, tandis que nous retrouvons une tache de chaque côté et quelquefois deux dans d'autres individus. Quelques-uns diffèrent de l'espèce décrite par Van der Linden, par la couleur du chaperon, qui est entièrement jaune; dans d'autres, au contraire, ce chaperon est marqué de noir au bord antérieur seulement.

FAMILLE DES PUPIVORES.

Les Chrysides.

826 CHRYSIS PYROGASTER Br. — Capite thoraceque latissime punctatis, viridi-nitidis, cyaneo-variegatis; pedibus cyaneo-virescentibus; alis subinfuscatis; abdomine densissime punctato, apice integro, cupreo-nitidissimo; ventre apice nitidiore, subviolaceo. Femina. — Long. 13 millim. — (Voyez notre Pl. LI, fig. 4.)

Descr. Très-largement ponctué sur la tête et le corselet, et revêtu de poils blanchâtres. Tête d'un vert brillant un peu doré sur la face et le chaperon, bleue en haut de la face, entre les ocelles et sur le vertex; antennes noires, garnies d'un très-court duvet grisâtre : leurs trois premiers articles sont un peu bleuâtres. Corselet d'un vert brillant un peu doré, nuancé de bleu sur le milieu

du mésothorax, au-dessus de l'insertion des ailes et sous l'écusson : les côtés du prothorax et la poitrine présentent aussi cette même couleur; angles postérieurs du métathorax avancés et pointus. Écaille des ailes verte, avec un peu de bleu à la base; celles-ci un peu enfumées, avec les nervures noires. Pattes d'un vert bleuâtre; jambes et tarses revêtus d'un court duvet gris ou jaunâtre et luisant. Abdomen beaucoup plus finement ponctué que le reste du corps, sans dentelures à l'extrémité, légèrement caréné au milieu des deux premiers segmens, entièrement d'un cuivreux rougeâtre très-brillant, plus doré sur le bord des segmens. L'extrémité du ventre et le bord de ses segmens sont plus brillans, et ornés de vert bleuâtre et de violet. Femelle.

Hab. En Mai; dans les environs de Messène.

827 CHRYSIS IGNIFRONS Br. — Cyanea; capite antice et antennarum basi aureo-nitidis; alis subhyalinis; pedibus virescentibus; tibiis aureis; tarsis pallide fuscis; abdomine integro, tenuissime punctato, basi aureo, postice cupreo-nitidissimo. Mas. — Long. 7 millim. — (Voyez notre Pl. LI, fig. 5.)

Descr. Tête et corselet médiocrement ponctués, garnis de poils blanchâtres sur les côtés et obscurs sur le sommet de la tête. Tout le devant de la tête, depuis le bord antérieur du chaperon jusque derrière les ocelles, doré et brillant; vertex d'un bleu foncé un peu violet; antennes noires, légèrement dorées dans leur première moitié, avec le premier article doré et brillant comme le front. Corselet de la même couleur que le vertex; angles postérieurs du métathorax avancés et pointus. Écaille des ailes d'un vert brillant; celles-ci presque transparentes, les supérieures un peu enfumées dans la radiale, avec les nervures brunes, et celles du disque plus pâles. Pattes d'un vert brillant sur les cuisses, et doré sur les jambes; tarses d'un brun pâle. Abdomen finement ponctué; son extrémité légèrement sinuée et échancrée au milieu; le premier segment doré d'un vert brillant au bord postérieur; le reste d'un cuivreux rougeâtre brillant. Ventre d'un vert doré, avec l'extrémité rouge et brillante. Mâle.

Hab. A la même époque, et dans les mêmes localités que le précédent.

828 CHRYSIS RUFITARSIS Br. — Latissime punctata; capite, thorace supra abdomineque cupreo-auratis; pectore femoribusque cyaneis; vertice aureo; tibiis auratis; tarsis obscure rufis; alis subobscuris; abdomine apice bidentato (femina), subintegro (mas); ventris fascia media fusca. — Long. 9 millim. — (Voyez notre Pl. LI, fig. 6.)

Descr. Très-largement ponctué, et en particulier sur le corselet. Tête d'un vert bleuâtre, avec des poils blancs sur la face; vertex un peu doré; antennes d'un brun foncé, avec la base un peu verdâtre. Corselet d'un cuivreux doré, bleu sur les côtés et à la partie postérieure du métathorax; poitrine bleue; pro-

thorax long, creusé d'un sillon longitudinal très-profond; côtés du métathorax peu avancés, presque carrés. Écaille des ailes verte; celles-ci enfumées, avec les nervures brunes. Pattes bleues sur les cuisses, d'un vert brillant et un peu doré sur les jambes; le côté interne des deux jambes de devant et tous les tarses d'un roux brun; jambes et tarses revêtus d'un court duvet grisâtre. Abdomen muni au dernier segment d'une dentelure latérale assez forte : il est en entier d'un vert doré brillant et un peu rougeâtre. Ventre vert, avec le premier segment bleuâtre, et la base du suivant brune; l'extrémité du ventre bleuâtre.

Le mâle diffère de la femelle par l'extrémité de l'abdomen, qui ne présente pas de dent latérale, mais seulement une sinuosité qui est à peine sensible.

Hab. En Mai; forêt de Koubeh.

829 CHRYSIS SINUATA Br. — Profunde punctata; capite, pedibus et thorace subtus cyaneis; vertice subaureo; thorace supra et abdomine cupreo-auratis; antennis tarsisque fuscis; alis subobscuris; abdominis apice lateribus sinuato, serie transversa punctorum majorum impresso. Femina. — Long. 8 millim.

Desc. Très-fortement ponctué, et en particulier sur le corselet. Tête bleue, un peu dorée sur le vertex; antennes d'un brun foncé, avec les premiers articles bleuâtres. Corselet d'un cuivreux doré en dessus, bleu en dessous, sur les côtés et à la partie postérieure du métathorax; prothorax court; côtés du métathorax avancés, épineux et un peu courbés. Écaille des ailes verte; celles-ci un peu obscures, avec les nervures brunes. Pattes bleues; jambes un peu verdâtres; tarses d'un brun pâle. Abdomen un peu échancré de chaque côté à l'extrémité, et muni avant le bord postérieur d'un bourrelet assez fort : il est entièrement doré, et même d'un cuivreux rougeâtre. Ventre vert, avec le second segment presque entièrement brun. Femelle.

Hab. Avec le précédent.

Obs. Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente, et nous ne l'aurions pas distinguée, si elle n'avait le prothorax de moitié plus court, et les côtés du métathorax avancés et formant une forte épine; le bout de l'abdomen n'est pas dentelé de chaque côté comme dans la précédente, et il est muni d'un bourrelet, au-dessous duquel se trouve une rangée de points enfoncés très-profonds. Ce bourrelet n'existe pas dans le *Ch. rufitarsis*, et la ligne de points enfoncés est beaucoup plus faible. On retrouve du reste dans les deux la même disposition de couleurs; cependant les pattes présentent quelques différences, et la ponctuation est un peu plus forte dans le *Ch. rufitarsis* que dans le *Ch. sinuata*.

830 CHRYSIS DORSATA Br. — Profunde et crasse punctata; capite, thorace postice et subtus pedibusque cyaneo-virescentibus; facie scutelloque subauratis; prothorace

et mesothoracis nigri lateribus cum abdomine cupreo-auratis; abdominis apice integro; alis infuscatis; ventre nigro, medio nitidissimo. Femina. — Long. 10 millim. — (Voyez notre Pl. LI, fig. 7.)

DESCR. Assez fortement ponctué. Tête bleue, d'un vert doré sur le chaperon, la face et le bord interne des yeux; vertex noir, vert sur les côtés; antennes noires dans toute leur longueur. Prothorax d'un rouge cuivreux en dessus, ainsi que les côtés du mésothorax; le milieu de celui-ci noir, un peu vert sur les côtés; écusson vert, doré à son milieu; métathorax bleu, un peu vert à la base, prolongé latéralement en une épine assez forte; côtés du corselet verts, le dessous bleu. Ailes enfumées, plus claires au bord postérieur; nervures noires, ainsi que l'écaille. Pattes bleuâtres, jambes vertes, tarses bruns. Abdomen couvert d'une ponctuation plus fine et plus serrée que celle du corselet, entier et droit à l'extrémité, entièrement d'un rouge cuivreux brillant et doré, avec le bord des segmens noir. Ventre noir, d'un rouge éclatant sur les côtés, et dans la dernière moitié du second segment. Femelle.

Hab. En Mai, vallée de Messène.

831 CHRYSIS ELEGANS Lep. de Saint-Farg. Annal. du Mus. d'hist. nat. tome V. — (Voyez notre Pl. LI, fig. 8.)

Hab. Communiqué par M. de Laporte, qui l'a reçu des environs de Navarin.

Obs. Nos individus diffèrent un peu de la description de M. Lepeletier de Saint-Fargeau. Ils n'ont pas de noir au vertex; l'écusson n'est pas vert, mais doré comme le reste du corselet. Nous ajouterons quelques mots à la description trop courte de cet auteur. Le métathorax est armé de chaque côté d'une épine longue et dirigée en arrière; l'abdomen est entier à l'extrémité, ou très-légèrement échancré au milieu; le ventre est noir, avec la plus grande partie des deux derniers segmens d'un rouge éclatant; les tarses sont bruns; les antennes vertes dans leur première moitié; les ailes transparentes, avec les nervures brunes: les supérieures ont un peu de brun dans la cellule marginale. Nous n'avons que des mâles.

832 CHRYSIS SEMI-CYANEA Br. — Dense punctata; cyanea, nitida; fronte, prothorace supra et mesothorace lateribus aureis; antennis nigris, basi virescentibus; alis subhyalinis; abdomine tenuissime punctato, apice integro, aureo-nitidissimo, segmento ultimo margine nigro. Femina. — Long. 6 millim. — (Voyez notre Pl. LI, fig. 9.)

DESCR. Tête et corselet grossièrement ponctués; la première d'un bleu brillant, avec le front d'un vert doré, garni en avant de poils blancs; antennes d'un vert bleuâtre à la base, noires dans le reste de leur longueur. Corselet d'un bleu brillant, avec le dessus du prothorax et les côtés de la partie supérieure du

mésothorax, dorés et brillans; écusson et base du métathorax un peu verts; ce dernier prolongé sur les côtés en une épine forte, assez longue et un peu verdâtre. Ailes presque transparentes, avec les nervures noirâtres, et l'écaille d'un bleu brillant. Pattes d'un bleu brillant, avec les tarses d'un brun noir. Abdomen couvert d'une ponctuation très-fine et très-serrée, entier à l'extrémité: il est doré dans toute sa longueur, et même d'un rouge cuivreux au milieu; la base du deuxième segment et le bord postérieur du dernier, sont noirs. Ventre noir, avec les côtés et la dernière moitié de ses segmens, d'un vert brillant. Femelle.

Hab. En Mai; environs de Messène.

Les Évaniales.

833 EVANIA PUNCTATA Br. — Nigra, albido-villosa; capite striato, vertice thoraceque crasse punctatis; alis subhyalinis, nervis nigris; antennarum basi, palpis et pedibus 4 anticis fere omnino pallide fuscis; abdominis petiolo valde rugoso. — Long. 9 millim.

DESCR. Noir, revêtu d'un duvet blanc et brillant. Tête couverte sur le vertex de larges points enfoncés; tout le front et la face parcourus par des stries longitudinales, nombreuses et assez fortes; mandibules finement ponctuées; palpes d'un ferrugineux obscur, ainsi que la première moitié des antennes: le reste de celles-ci est noir. Corselet largement ponctué; métathorax couvert de rugosités nombreuses, qui le divisent en une infinité de parties. Ailes un peu obscures, surtout dans leur dernière moitié, avec les nervures noires; écaille d'un roux foncé. Pattes brunes; celles de la première paire d'un brun un peu rougeâtre, excepté la base des cuisses; les intermédiaires d'un brun plus clair sur les jambes et les tarses, et les postérieures à la base des jambes et à l'extrémité des tarses. Pédicule de l'abdomen couvert de stries ou de rugosités longitudinales nombreuses; les autres segmens tout-à-fait lisses.

Hab. Communiqué par M. le colonel Feisthamel.

Obs. Cette espèce se distingue de l'*E. appendigaster* Fabr., 1.° par les stries du devant de la tête; 2.° par la ponctuation beaucoup plus forte du vertex et du corselet; 3.° par la couleur claire de la base des antennes et d'une partie des pattes; 4.° par la rugosité du pédicule de l'abdomen. Ces deux espèces n'ont de commun entre elles que la couleur du corps, la rugosité du métathorax et la longueur des pattes de derrière. Dans l'*E. appendigaster*, la tête est très-finement ponctuée, ainsi que le corselet, et sans stries; le pédicule de l'abdomen n'est nullement rugueux.

Les Ichneumonides.

834 PIMPLA LONGICAUDA Br. — Atra, dense punctata; clypeo et antennarum apice ferrugineis; alis fusco-rufis, nervis nigris, costa squamaque pallidis; pedibus rufis; tibiis basi pallidis; abdominis terebra longitudine totius corporis. Femina. — Long. 26 millim. — (Voyez notre Pl. LI, fig. 10.)

Descr. Noir; tête couverte de points enfoncés peu serrés; chaperon ferrugineux; antennes de cette même couleur à l'extrémité. Corselet parsemé de points enfoncés assez petits, mais serrés, principalement sur le métathorax. Ailes d'un roussâtre obscur, avec les nervures noires; le point épais des ailes supérieures est d'un jaune blanchâtre à la base, et la côte entièrement de cette même couleur; l'écaille est très-pâle et d'un blanc d'ivoire. Pattes rougeâtres; toutes les jambes marquées en dehors, à la base, d'une petite tache de couleur d'ivoire. Abdomen couvert d'une ponctuation très-serrée, lisse au bord postérieur des segmens, un peu étranglé avant ce même bord. Tarière aussi longue que tout le corps. Femelle.

Hab. En Mai; forêt de Koubeh.

Obs. C'est principalement par la longueur de la tarière que cette espèce se distingue des autres du même genre.

835 CRYPTUS LATICINCTUS Br. — Niger; capite et thorace dense punctatis; palpis apice ferrugineis; alis subobscuris, nervis nigris; femoribus 4 anticis apice et posticis 2 totis cum tibiis et abdominis segmentis 3 intermediis rufis; tibiis 4 posticis apice nigris; terebra longitudine abdominis. Femina. — Long. 10 millim. — (Voyez notre Pl. LI, fig. 11.)

Descr. Noir; tête couverte de points enfoncés très-serrés : sur le front ces points sont confondus de manière à former des stries ou rugosités presque longitudinales; palpes ferrugineux à l'extrémité. Corselet finement ponctué, les points moins serrés que sur la tête; métathorax finement rugueux, surmonté à sa partie supérieure de quelques lignes ou crêtes, qui la divisent en plusieurs parties. Ailes un peu brunes, avec les nervures noires. Extrémité des quatre cuisses antérieures, les deux postérieures en totalité, rougeâtres; jambes antérieures entièrement rougeâtres, les quatre autres ayant l'extrémité noire. Abdomen finement strié en longueur sur le premier segment, lisse sur tous les autres; le bord postérieur du premier segment et des trois suivans est entièrement rougeâtre, comme les pattes. Tarière de la longueur de l'abdomen. Les segmens intermédiaires du ventre sont rougeâtres, comme ceux de l'abdomen. Femelle.

Hab. En Avril; environs d'Arcadia.

Obs. Cette espèce appartient à la division des *Hemiteles* de Gravenhorst, qui constitue la sixième famille de son grand genre Cryptus.

836 OPHION LUTEUS Fabr. Syst. Piez. p. 130, n.° 1. — Christ, Hymen. tab. 37, fig. 5 et 6. — Grav. Ichn. Europ. III, p. 692, n.° 136.

Hab. En Mai; plaines de Messène et de Modon.

837 ANOMALON CIRCUMFLEXUM Fabr. (*Ophion*) Syst. Piez. p. 133, n.° 15. — Panz. ad Schæff. tab. 225, fig. 4? — Grav. Ichn. Europ. III, p. 643, n.° 112.

Hab. Communiqué par M. de Laporte.

838 ICHNEUMON CASTIGATOR Fabr. Syst. Piez. p. 68, n.° 77. — Panz. ad Schæff. tab. 72, fig. 4, et tab. 221, fig. 3? — Grav. Ichn. Europ. I, p. 124, n.° 10.

Hab. Dans les bois de Koubeh; en Avril.

839 ICHNEUMON FASCIATORIUS Fabr. Syst. Piez. p. 61, n.° 35. — Grav. Ichn. Europ. I, p. 376, n.° 144. — Schæff. Icon. tab. 183, fig. 7. — Christ, Hymen. tab. 34, fig. 6.

Hab. A la même époque que le précédent.

840 ICHNEUMON TERMINATORIUS Grav. Pedem. n.° 33. — Geoff. Ins. II, p. 344, n.° 52, var. — Grav. Ichn. Europ. I, p. 282, n.° 94.

Hab. Avec les précédens.

841 ICHNEUMON VAGINATORIUS Fabr. Syst. Piez. p. 62, n.° 30. — Panz. Faun. Germ. LXXIX, n.°s 8 et 9. — Schæff. Icon. tab. 83, fig. 8. — Grav. Ichn. Europ. I, p. 357, n.° 138.

Hab. Avec les précédens.

842 ICHNEUMON GLAUCATORIUS Fabr. Syst. Piez. p. 57, n.° 14. — Panz. Faun. Germ. C, n.° 11. — Grav. Ichn. Europ. I, p. 433, n.° 170.

Hab. Avec les précédens.

843 ICHNEUMON EXTENSORIUS Fabr. Syst. Piez. p. 56, n.° 12. — Panz. Faun. Germ. XIX, n.° 17. — Grav. Ichn. Europ. I, p. 266, n.° 89.

Hab. Avec les précédens.

844 ICHNEUMON SARCITORIUS Linn. Syst. nat. ed. Gmel. I, pars V, p. 2675, n.° 3. — Grav. Ichn. Europ. I, p. 302, n.° 105.

Hab. Avec le précédent.

845 TRACHYNOTUS HUMERALIS Br. — Niger, nitidus; capite longitudinaliter, thorace antice, transverse striatis; scutello et metathorace valde rugosis; humeris macula ferruginea; pedibus 4 anticis rufis, femorum basi nigra, tibiis extus flavis; alis hyalinis, nervis nigris. — Long. 15 millim. — (Voyez notre Pl. LI, fig. 12.)

Descr. Noir; tête ponctuée à la partie inférieure ou au-dessous des antennes, rugueuse à la partie supérieure; l'orbite externe des yeux, à partir du vertex, d'un ferrugineux obscur, ainsi que le milieu des mandibules. Corselet strié en travers sur le prothorax et la partie antérieure du mésothorax; le milieu de celui-ci fortement ponctué; l'écusson et le métathorax couverts de rugosités très-saillantes : le prothorax est marqué de chaque côté d'une tache alongée ferrugineuse. Ailes transparentes, à nervures noires. Pattes antérieures rougeâtres, avec les hanches noires; le côté extérieur des jambes jaune, et l'extrémité des tarses brune; cuisses intermédiaires rougeâtres dans leur dernière moitié, leurs jambes d'un brun rougeâtre, avec le côté extérieur jaune; leurs tarses sont d'un brun rougeâtre, avec l'extrémité brune; pattes de derrière rougeâtres seulement à la base des jambes et à celle du premier article des tarses. Abdomen lisse, sans taches, revêtu d'un très-court duvet roussâtre.

Hab. En Avril; bois du mont Lycodyma.

Les Brachonides.

846 BRACHON APICALIS Br. — Niger; capite striato; thorace antice levi; alis subhyalinis, nervis fuscis; femoribus rufis, apice nigris; tibiis anticis fere totis et intermediis medio, abdominisque et ventris basi, rufis. Mas. — Long. 6 millim. — (Voyez notre Pl. LII, fig. 6.)

Descr. Tête et corselet noirs; la première partie striée en différens sens sur la face, le front et le vertex; antennes noires. Corselet lisse en avant; écusson ponctué, ses côtés profondément striés en longueur; métathorax rugueux, avec une ligne élevée à sa base. Ailes transparentes, légèrement obscurcies, avec les nervures d'un roux brun, et la côte ainsi que le point épais des supérieures, noirs. Pattes noires, revêtues de poils grisâtres; cuisses et jambes de la première paire d'un jaune rougeâtre, avec l'extrémité brune; cuisses intermédiaires en grande partie et le milieu de leurs jambes, rouges; la moitié des cuisses postérieures de la même couleur. Abdomen strié ou rugueux longitudinalement à sa base, rougeâtre sur les deux premiers segmens et à la base du suivant; le reste noir, les bords postérieurs des segmens plus lisses que le reste. Ventre rougeâtre dans sa première moitié. Mâle.

Hab. En Avril; forêt de Koubeh.

Obs. Cette espèce est voisine du *Brachon gasterator* Spin. (Ins. Ligur. fasc. 3, p. 121, n.º 14); elle en diffère surtout par la couleur des pattes, qui ont la moitié antérieure de toutes les cuisses rouge et l'extrémité noire; et de plus, par l'absence de cette carène qui existe sur la base de l'abdomen dans l'espèce de Spinola, et qui est ici extrêmement faible. L'écusson présente à la base plusieurs lignes élevées; est-ce là ce que désigne Spinola par ces mots : *lobo scutellari punctis plurimis elevatis?* Quoi qu'il en soit, ces deux espèces sont très-voisines. Jurine a figuré le *Br. gasterator* sous le n.º 5 de sa planche 8.

847 BRACHON PUSILLUS Br. — Niger; metathorace medio elevato; alis hyalinis, nervis fuscis; pedibus flavis; femoribus basi, tibiis apice tarsisque nigris; abdomine basi striato, apice levissimo. Mas. — Long. 2 ⅓ millim.

Descr. Noir; mandibules ferrugineuses; métathorax ponctué, élevé longitudinalement au milieu. Ailes transparentes, à nervures d'un roux brun; la côte et le point épais des supérieures, noirâtres. Pattes noirâtres; les jambes antérieures et les cuisses presque en entier, excepté la base et les quatre jambes de derrière, jaunâtres; celles-ci ont la base noirâtre; les cuisses intérieures et intermédiaires sont en partie jaunâtres. Abdomen très-finement strié en longueur sur les deux premiers segmens; le troisième et les suivans sont luisans, et présentent quelques points enfoncés. Mâle.

Hab. Trouvé sur les plantes; en Avril.

Obs. Quoique cette espèce soit fort petite, on distingue bien le bec formé par les mandibules; les trois premiers segmens de l'abdomen, beaucoup plus grands que les autres, indiquent encore qu'elle fait partie du vrai genre Brachon, ou de la seconde famille des Brachons de Spinola.

848 VIPIO PECTORALIS Br. — Rufus; capite macula frontali; antennis, palpis, mandibulis apice, pectore et femoribus posticis nigris; scutello levi, lateribus punctato; alis obscuris, lineolis 2 albis; abdomine immaculato (femina), basi nigro-maculato (mas). — Long. 14 millim. — (Voyez notre Pl. LII, fig. 1.)

Descr. Couleur générale d'un jaune rougeâtre presque ferrugineux. Tête très-finement ponctuée, avec une tache en losange au-dessus des antennes, le bout des mandibules, les palpes et les antennes, noirs. Mésothorax lisse ou à peine ponctué, marqué de trois taches noires, celle du milieu plus avancée que les latérales; écusson de la couleur générale, marqué sur les côtés de quelques points enfoncés, disposés sur deux ou trois lignes; métathorax assez fortement ponctué, parcouru dans sa première moitié par un sillon longitudinal. Poitrine entièrement noire. Ailes noirâtres; les supérieures ornées de deux petites bandes blanches, dont la seconde, fort étroite, n'est formée que de deux points trans-

parens, placés le long de la nervure qui termine la seconde cellule sous-marginale; point épais des ailes supérieures d'un jaune roux à la base; écaille rougeâtre. Pattes de la couleur générale, avec toutes les hanches et les cuisses postérieures seulement, noires; extrémité des jambes de derrière brune, ainsi que leurs tarses. Abdomen rugueux sur les quatre premiers segmens, sans taches ni lignes noires; tarière rougeâtre, avec ses deux tuyaux noirs. Ventre marqué de noir un peu avant l'extrémité. Femelle.

Le mâle diffère en ce qu'il a le premier segment presque tout noir en dessus, et une grande tache ovale noirâtre sur le suivant.

Hab. Commun sur les ombellifères en Juin; embouchure de l'Eurotas.

Obs. Cette espèce se rapproche des *Brachon desertor* et *nominator* de Fabricius; mais l'écusson lisse et sans sillon au milieu, la différencie suffisamment. Sous le rapport des couleurs, elle serait plus voisine du *desertor* (voy. Spinola, Ins. Ligur. 5, p. 97 et suiv.); les côtés du corselet rouges, les cuisses postérieures noires, l'éloignent du *nominator*, où les côtés du corselet sont noirs, et les cuisses postérieures, au contraire, rouges.

849 VIPIO URINATOR Fabr. (*Brachon*) Syst. Piez. p. 109, n.° 34. — Panz. Faun. Germ. LXXVI, n.° 12.

Hab. En Juin; sur les ombellifères.

850 VIPIO MACULATOR Br. — Luteus, frontis macula, vertice, capite posterius cum antennis nigris; thorace posterius et subtus nigro, anterius flavo, maculis 3 nigris; alis fuscis, fascia subhyalina; pedibus flavis, tibiis posticis et tarsis nigris; abdominis basi apiceque nigris. Mas. — Long. 6 millim. — (Voyez notre Pl. LII, fig. 2.)

Descr. Tête finement ponctuée, jaune, avec une tache au-dessus des antennes; le vertex et toute la partie postérieure noirs, ainsi que les antennes et l'extrémité des mandibules. Prothorax entièrement jaune; mésothorax de cette couleur, lisse, avec trois grandes taches noires alongées, dont les latérales atteignent le bout de l'écaille des ailes; écusson marqué de quelques points enfoncés, noir, ainsi que le métathorax, qui est légèrement ridé en arrière, et finement ponctué sur les côtés; toute la poitrine et les côtés du corselet, excepté ceux du prothorax, sont noirs. Ailes d'un brun foncé, avec une petite ligne arquée, un peu transparente sur les supérieures; écaille jaune. Pattes jaunes, avec toutes les hanches, le bout des tarses antérieurs, les intermédiaires en entier, les jambes et tarses de derrière, noirs: la base de ces jambes est jaune, comme le reste des pattes. Abdomen couvert de rugosités longitudinales sur le premier segment et au milieu du second : sa couleur est jaune; le dernier segment est noir, avec le bord postérieur et l'anus jaunes; une grande tache noire

couvre presque tout le premier segment, et une autre ovalaire se remarque sur le milieu du suivant. Mâle.

Hab. Même époque que les précédens.

Obs. Cette espèce avoisine le *Brachon lutealor* de Spinola (Ins. Ligur. 3, p. 106); elle en diffère cependant et par la couleur du point épais des ailes supérieures et par celle des palpes : le premier est jaune dans le *lutealor*, et noir dans notre espèce : les palpes sont noirs dans le premier, et jaunes dans le dernier; de plus, par l'abdomen, qui n'a de noir, dans l'espèce de Spinola, que sur le premier segment, et par les cuisses qui, dans la même, sont noires à l'extrémité.

851 VIPIO FEMORALIS Br. — Niger, nitidus; metathoracis medio transverse striato; mandibulis medio ferrugineis; alis omnino fuscis; femoribus posticis abdomineque luteis, segmentis 1.°, 2.° et 5.° macula nigra notatis. Femina. — Long. 5 millim. — (Voyez notre Pl. LII, fig. 3.)

Descr. Noir et lisse; mandibules presque entièrement ferrugineuses. Corselet lisse, même sur l'écusson; métathorax ponctué sur les côtés, surmonté dans toute sa longueur d'une ligne élevée de chaque côté, sur laquelle sont des stries transversales. Ailes obscurcies, sans taches ni bandes, avec les nervures noires. Cuisses postérieures seules, et un petit anneau à la base des jambes de derrière, jaunes. Abdomen d'un jaune rougeâtre, avec une grande tache noire qui couvre presque tout le premier segment, une autre ovale sur le suivant, et une troisième, plus petite, à la base du cinquième segment; tarière à peine plus longue que l'abdomen, ferrugineuse, avec les fourreaux noirs. Ventre d'un jaune pâle. Femelle.

Hab. A la même époque que les précédens.

Obs. Cette espèce n'est pas éloignée du *Brachon minutator* Fabr. (voy. Spinola, Ins. Lig. 3, p. 116); elle en diffère cependant par les ailes, qui n'ont pas de bande blanche, et par les pattes, qui, au lieu d'être entièrement noires, ont les cuisses postérieures jaunes, ainsi que la base des jambes de la même paire.

852 VIPIO CINCTELLUS Br. — Niger; metathorace sulco transverse rugoso impresso; alis fuscis, lineola hyalina; faciei lateribus, femoribus et tibiis anticis omnino, femorum 4 posticarum annulo, rufis; abdominis segmento 2.° basi anguste rufo (femina); faciei lateribus pallide flavis; femoribus 6 tibiisque anticis et abdominis medio, rufis (mas). — Long. 6-7 millim. — (Voyez notre Pl. LII, fig. 4 et 5.)

Descr. Noir; devant de la tête d'un roux foncé, avec une bande longitudinale noire, qui s'étend du chaperon au vertex en passant par les antennes; mandibules ferrugineuses, avec la base et l'extrémité noires. Écusson parsemé de

quelques petits points enfoncés; métathorax creusé dans sa longueur d'un sillon, où l'on distingue des rides ou stries transversales et profondes. Ailes obscures, à nervures noires; les supérieures présentent une très-petite bande blanchâtre, qui occupe une partie de la première cellule sous-marginale, et une partie de la troisième discoïdale : un petit point blanc se remarque dans la première discoïdale et un petit trait sur la nervure qui termine la deuxième discoïdale. Cuisses et jambes antérieures d'un jaune rougeâtre; un anneau de même couleur vers l'extrémité des cuisses intermédiaires et postérieures; base des jambes de la seconde paire et un peu aussi celle des postérieures, rougeâtres. Abdomen ridé longitudinalement sur les deux premiers segmens : il est d'un jaune rougeâtre sur les bords latéraux de ces segmens et à la base du troisième; le bord postérieur de ce dernier est un peu roussâtre. Dans quelques individus, les pattes antérieures seules ont du jaune; la bande du troisième segment de l'abdomen, et le bord postérieur de ce même segment, sont à peine colorés; la face, les pattes antérieures et les ailes, sont les parties qui feront toujours reconnaitre l'espèce. Tarière un peu plus longue que l'abdomen, jaunâtre, avec les fourreaux noirs. Femelle.

Le mâle a le devant de la tête d'un jaune pâle, et non d'un roux obscur : les palpes maxillaires sont de cette même couleur, avec la base noire; toutes les cuisses sont d'un jaune rougeâtre, ainsi que les jambes antérieures; le second segment de l'abdomen est d'un jaune rougeâtre, marqué d'une grande tache noire; le troisième également d'un jaune rougeâtre, avec le bord postérieur noir; le quatrième présente une grande tache ou bande transversale d'un jaune rougeâtre.

Hab. Sur les ombellifères; Laconie, en Juin.

853 VIPIO MINUTATOR Fabr. (*Brachon*) Syst. Piez. p. 110, n.° 35. — Spinola (*Brachonidum* familia 1.ª) Ins. Ligur. III, p. 116, n.° 11.

Hab. En Mai; forêt de Koubeh.

Obs. L'individu que nous rapportons à cette espèce, est une femelle qui a l'abdomen couvert dans toute sa longueur d'une large bande noire; les ailes supérieures sont à peine plus claires vers l'extrémité, et sont traversées par une petite bande hyaline très-étroite et peu distincte.

854 VIPIO ANNULIPES Br. — Niger; mandibulis et annulo tibiarum rufis; metathorace levi; alis basi obscuris, apice hyalinis, fascia parva, alba; abdomine basi utrinque flavo-maculato. Femina. — Long. 3 millim.

DESCR. Noir, luisant; mandibules rougeâtres. Écusson marqué de quelques points enfoncés, ainsi que le prothorax : ce dernier ne présente ni stries ni rugosités. Ailes un peu obscures dans les deux tiers de leur longueur, transpa-

rentes à l'extrémité; leurs nervures roussâtres; côte et bord supérieur du point épais des ailes de devant, noirs; une bande blanchâtre se remarque dans la première cellule sous-marginale, au-delà de laquelle elle s'avance un peu vers le bas de l'aile. Jambes ornées à leur base d'un large anneau rougeâtre. Abdomen rougeâtre sur les côtés du premier segment. Tarière un peu plus longue que le corps, rougeâtre, avec les fourreaux noirs. Femelle.

Hab. Sur des plantes, en Avril.

855 VIPIO NIGRITA Br. — Niger, nitidus; metathorace levigato; alis subhyalinis, irinis, apice cæruleis. Femina. — Long. 2 millim.

DESCR. Noir; écusson et métathorax lisses, ou à peine ponctués. Ailes presque transparentes, irisées, à reflet bleuâtre dans leur dernière moitié: leurs nervures noirâtres; le point épais des supérieures d'un roux très-foncé. Pattes entièrement noires, revêtues seulement d'un court duvet grisâtre. Tarière aussi longue que le corps, rougeâtre, avec les fourreaux noirs. Femelle.

Hab. En Avril, comme les précédens.

856 MICROGASTER FLAVIPALPIS Br. — Punctatus, niger; scutello utrinque striato; metathorace et abdominis basi rugosis; alis hyalinis, nervis obscure rufis, puncto calloso nigro, basi flavo; palpis pedibusque flavo-rufis, femorum basi et tarsorum apice nigris. Mas. — Long. 4 millim.

DESCR. Noir, très-finement ponctué; tous les palpes jaunes. Écusson bordé de chaque côté d'une série de stries transversales; métathorax fortement rugueux. Ailes transparentes, à nervures roussâtres; le bout de la côte des supérieures noir, ainsi que le point épais, dont la base seule est jaunâtre. Pattes d'un jaune rougeâtre, avec les hanches, la base de toutes les cuisses, les postérieures quelquefois en entier, et quelquefois aux extrémités seulement, noires; tarses postérieurs presque en entier, l'extrémité des autres, noirâtres. Abdomen lisse, marqué de quelques points enfoncés et noirs; premier segment surmonté d'une plaque ovale et rugueuse, dont les côtés sont quelquefois un peu rougeâtres, ainsi que le bord postérieur des segmens du ventre. Mâle.

Hab. En Mai, sur les fleurs.

857 MICROGASTER TIBIALIS Br. — Punctatus, niger; thorace sub scutello transverse striato, metathorace lineis 5 longitudinalibus, elevatis; alis hyalinis, apice obscuris, nervis fuscis; pedibus rufis, femoribus posticis tarsisque apice nigris. Femina. — Long. 3 ½ millim.

DESCR. Noir; tête et corselet couverts d'une ponctuation très-serrée. Mandibules ferrugineuses, au moins dans la plus grande partie de leur longueur;

extrémité des palpes d'un brun roussâtre. Métathorax marqué au-dessous de l'écusson d'une rangée de stries transversales courtes : au-dessous de ces stries il est un peu rugueux, surmonté au milieu d'une ligne longitudinale élevée, et de chaque côté de deux autres lignes rapprochées. Ailes transparentes; les supérieures légèrement obscurcies à l'extrémité, à nervures d'un roux brun : la côte et le point épais sont noirâtres. Pattes antérieures d'un jaune rougeâtre, excepté les hanches, la base des cuisses et le bout des tarses; pattes intermédiaires ayant l'extrémité des cuisses, la plus grande partie des tarses et les jambes en entier, jaunes; jambes postérieures seulement jaunes, avec l'extrémité noirâtre, ainsi que les tarses. Abdomen lisse, parsemé de quelques points enfoncés; le premier segment couvert d'une plaque ovale, ponctuée ou un peu rugueuse. Tarière très-courte. Femelle.

Hab. En Avril; sur les fleurs.

858 CHELONUS OCULATOR Fabr. (*Ichneumon*) Syst. Piez. p. 68, n.° 81. — Jur. Hymén. p. 291. — Latr. (*Sigalphus*) Gener. Crust. et Ins. IV, p. 13. — Panz. Faun. Germ. LXXII, n.° 3.

Hab. En Mai; forêt de Koubeh.

FAMILLE DES PORTE-SCIE.

859 UROCERUS FEISTHAMELEI Br. — Cæruleo-nitidus, nigro-hirtus; capite thoraceque virescentibus; thorace scabro, antice lateribus subproductis; alis subhyalinis, margine posteriori obscuris; pedibus flavo-rufis; terebra ani corniculo plus duplo longiore. Femina. — Long. 24 millim., et cum terebra 29. — (Voyez notre Pl. LII, fig. 8.)

Descr. D'un bleu brillant, avec un reflet vert sur la tête et le corselet. Tête fortement ponctuée en avant, presque lisse en arrière, entièrement revêtue de poils noirs; bouche et antennes noires. Corselet fortement rugueux sur le prothorax, dont les angles antérieurs sont avancés; mésothorax ponctué au milieu, un peu rugueux en arrière, ainsi que l'écusson et le métathorax : tout le corselet est revêtu de poils noirs, comme la tête. Ailes un peu lavées de roux, obscurcies au bord postérieur et à l'extrémité; nervures noirâtres; la côte des ailes inférieures et supérieures, et le point épais de celles-ci, roussâtres. Pattes d'un jaune rougeâtre, avec les hanches noires. Abdomen fortement ponctué sur le premier segment, finement sur tous les autres; prolongement anal dentelé de chaque côté; la tarière noire, ayant plus du double de la longueur de ce prolongement. Segmens intermédiaires du ventre d'un brun ferrugineux à leur milieu. Femelle.

Hab. Communiqué par M. Feisthamel.

Obs. Cette espèce ressemble beaucoup au *Sirex juvencus* Fabr.; mais ce qui l'en distingue au premier aperçu, c'est la longueur de la tarière. En outre, le milieu de l'abdomen n'est pas orné de cette belle teinte violette qui se remarque dans l'espèce de Fabricius; les pattes sont entièrement rougeâtres; enfin, la tête et le corselet, au lieu d'être d'un bleu violet, sont d'un bleu verdâtre. Tous ces caractères nous ont autorisé à en faire une espèce nouvelle.

860 CEPHUS PYGMÆUS Fabr. Syst. Piez. p. 251, n.° 3. — Coquéb. (*Sirex*) Illustr. Dec. II, tab. 11, fig. 2. — *Banchus spinipes* Panz. Faun. Germ. LXXIII, n.° 17 (femina). — Lepel. de Saint-Farg. Monogr. Tenthr. p. 19, n.° 52.

Hab. Sur les fleurs, en Mai.

861 TENTHREDO VIDUA Ross. Faun. Etrusc. II, p. 26, n.° 715, tab. 3, fig. 6 (pessima). — Faun. franç. pl. 5, fig. 4. — Lepel. de Saint-Farg. Monogr. Tenthr. p. 93, n.° 265. — *Allantus Rossii* Jur. Hymén. p. 56, pl. 6.

Hab. Au mois d'Avril; plaine de Modon.

862 TENTHREDO TENULA Scop. Ent. Carn. n.° 725. — *Rossii* Panz. (*Allantus*) Faun. Germ. XCI, n.° 15. — *Tenthredo* Lepel. de Saint-Farg. Monogr. Tenthr. p. 92, n.° 264.

Hab. En Avril; cette espèce se trouve aussi dans les parties méridionales et centrales de la France.

863 TENTHREDO RUSTICA Fabr. Syst. Piez. p. 30, n.° 6. — Faun. franç. pl. 5, fig. 6. — Lepel. de Saint-Farg. Monogr. Tenthr. p. 94, n.° 267.

Hab. En Avril, sur les fleurs.

Obs. Cette espèce présente quelquefois un point jaune sur le côté, et une ligne transversale sur l'écusson.

Nous avions pensé qu'il fallait retirer de la synonymie de M. de Saint-Fargeau la citation de la Faune française, pl. 7, fig. 2. Ce savant nous ayant dit depuis que cette figure représente le mâle, nous observerons que les pattes de derrière ne lui conviennent pas.

864 TENTHREDO POSTICA Br. — Nigra, punctata; ore clypeoque, humeris, squama alarum, scutello et macula sub scutello alteraque sub alis flavis; alis subrufescentibus, nervis nigris; pedibus flavis, femoribus posticis apice nigris; tibiis tarsisque posticis et ano flavo-rufis; abdomine lateribus macula flava, segmentis 2.° et 8.° totis nigris. Femina. — Long. 12 millim.

Descr. Noir; tête et corselet finement ponctués; chaperon échancré, jaune, ainsi que le labre, la base des mandibules, les palpes, les côtés du prothorax,

l'écaille des ailes, l'écusson et une tache au-dessous de celui-ci; un point jaune se remarque de chaque côté du corselet au-dessous de l'origine des ailes. Celles-ci sont légèrement lavées de roussâtre; leurs nervures sont noires, et le point épais des supérieures est roux. Pattes jaunes; les hanches des quatre antérieures noires à la base; cuisses postérieures noires dans leur dernière moitié; jambes et tarses de derrière d'un jaune rougeâtre; extrémité des articles de tous les tarses brune. Abdomen marqué sur le premier segment de deux grandes taches en triangle élargi, qui forment une bande interrompue et plus étroite au milieu; le troisième et le quatrième segment portent de chaque côté une tache transversale jaune, et les deux segmens suivans, chacun une bande jaune interrompue, ou autrement deux taches transversales beaucoup plus grandes que celles des segmens précédens; le septième segment présente de chaque côté une petite tache jaune; l'anus est en dessus d'un jaune rougeâtre. Ventre entièrement noir. Femelle.

Hab. Au mois d'Avril, sur les fleurs; plaine de Modon.

Obs. Cette espèce doit être placée dans le voisinage du *Tenthr. rustica* Fabr., dont elle se rapproche par la disposition des couleurs, surtout pour les cuisses postérieures.

865 TENTHREDO ERYTHROPUS Br. — Nigra, punctata; ore clypeoque, humeris, squama alarum et scutello flavis; alis flavescentibus, nervis rufis; pedibus flavis, posticis flavo-rufis, femoribus posticis intus linea nigra; abdominis segmento 1.° postice flavo, 4.° et 7.° macula laterali, 5.° et 6.° fascia interrupta et ano flavis. Femina. — Long. 12 millim.

DESCR. Noir; tête et corselet finement ponctués; chaperon échancré jaune, ainsi que le labre, la base des mandibules et les palpes. Les épaules, l'écaille des ailes, l'écusson et deux petits points sous celui-ci, sont également jaunes. Ailes lavées de jaunâtre, avec les nervures rousses. Pattes jaunes; cuisses postérieures dans leur dernière moitié, jambes et tarses de la même paire de pattes, d'un jaune rougeâtre; côté intérieur des mêmes cuisses orné d'une ligne noire, qui occupe presque toute leur longueur. Abdomen assez largement bordé de jaune en arrière du premier segment; les quatrième, cinquième, sixième et septième marqués de chaque côté d'une tache jaune, qui forme une bande interrompue sur le cinquième et le sixième, tandis qu'elle est réduite à un point sur le septième; anus jaune, ainsi que le bord postérieur du huitième segment. Ventre entièrement noir. Femelle.

Hab. A la même époque que le précédent.

Obs. Cette espèce doit encore se placer dans le voisinage du *T. rustica* Fabr.

866 TENTHREDO FLAVIPENNIS Br. — Nigra, vage punctata; ore clypeoque, humeris, squama alarum, scutello et linea punctisque 2 sub scutello flavis; antennis flavis, apice fuscis; alis subflavis, nervis obscuris, costa rufa; pedibus flavis, femoribus posticis et anticis 4 infra nigris; abdominis segmentis 1.°, 4.°, 6.°, 7.° et 8.° flavo-marginatis, segmento 5.° anoque omnino flavis. Mas. — Long. 11 millim. — (Voyez notre Pl. LII, fig. 9.)

Descr. Noir; tête et corselet luisans, parsemés de points enfoncés peu serrés; chaperon profondément échancré, jaune, ainsi que le labre, la base des mandibules et les palpes; antennes jaunes, avec l'extrémité un peu brune. Corselet très-inégal, avec les côtés du prothorax, l'écaille des ailes, l'écusson, une ligne et deux petits points sous celui-ci, jaunes. Ailes légèrement lavées de jaune, avec les nervures d'un roux brun, et la côte des supérieures rousse. Pattes jaunes; le dessous des cuisses antérieures et intermédiaires, le côté interne de celles-ci et les postérieures, noirs; l'articulation de ces dernières avec les hanches, jaune; jambes postérieures un peu brunes à l'extrémité, crochets de tous les tarses bruns. Abdomen très-finement ponctué, largement bordé de jaune en arrière du premier segment, étroitement au contraire en arrière du quatrième; le cinquième entièrement jaune, ainsi que le bord postérieur des trois suivans et l'anus. Ventre jaune au bord des trois derniers segmens et sous la plaque anale. Mâle.

Hab. En Mars; plaine de Modon.

867 TENTHREDO VILLOSA Br. — Nigra, punctata, villis densis obscure rufis hirta; clypeo, labro et palpis basi flavis; prothoracis et squamæ alarum margine flavescente; alis pallide rufis, nervis nigris; pedibus flavis, femoribus fere totis et tibiis apice nigris; tarsis fuscis, basi pallidis; abdominis segmentis 1.°, 4.°, 5.° et 6.° flavo-marginatis, 3.ii macula anoque flavis. Femina. — Long. 12 millim. — (Voyez notre Pl. LII, fig. 10.)

Descr. Noir, tête et corselet assez fortement ponctués, recouverts d'un duvet court et épais d'un roux sale, et sur les côtés du corselet d'un gris blanchâtre. Chaperon profondément échancré, d'un jaune très-pâle, ainsi que le labre et les palpes, dont le dernier article est noir. Corselet jaunâtre sur le bord postérieur du prothorax et en dehors de l'écaille des ailes; deux petits points sous l'écusson de cette même couleur. Ailes légèrement lavées de roux sale, avec les nervures noires; la côte des quatre ailes rousse, ainsi que la moitié du point épais des supérieures. Pattes jaunes; les quatre cuisses antérieures noires en arrière, et les postérieures noires des deux côtés dans presque toute leur longueur: les extrémités seules sont jaunes; il y a bien un peu de noir en dehors

des quatre cuisses de devant; les quatre jambes antérieures sont noires en dedans à l'extrémité, et les deux postérieures noires également en dehors; tous les tarses sont noirâtres, avec les deux premiers articles jaunes à la base. Abdomen largement bordé de jaune en arrière du premier segment; le troisième marqué d'un point jaune de chaque côté au bord postérieur; les trois suivans ornés à ce même bord d'une bande jaune interrompue, surtout la dernière; anus bordé de jaune. Ventre un peu jaunâtre au bord des segmens. Femelle.

Hab. En Mars, sur différentes plantes; dans la plaine de Modon.

868 TENTHREDO UNICINCTA Br. — Nigra, punctata; clypeo labroque flavis; alis sordide flavescentibus, nervis nigris; pedibus flavis, femoribus fere totis, anterioribus 4 postice tibiisque apice et tarsis nigris; tarsorum basi flava; abdominis segmento 1.° margine tenuissime flavo, 4.° fascia subinterrupta anoque flavis. Mas. — Long: 12 mill.

DESCR. Noir; revêtu d'un court duvet blanchâtre. Tête couverte de points serrés, ainsi que le corselet. Chaperon échancré profondément, jaune, ainsi que le labre et les palpes; ces derniers ont l'extrémité noire. Corselet légèrement jaunâtre sur les côtés du bord postérieur du prothorax; bord externe de l'écaille des ailes de même couleur, ainsi que deux petits points sous l'écusson. Ailes légèrement lavées de roux obscur, avec les nervures noires; la côte des quatre ailes et la moitié supérieure du point épais des antérieures, rousses. Pattes jaunes; les quatre cuisses antérieures en arrière, et les deux postérieures des deux côtés, noires dans presque toute leur longueur, avec les extrémités jaunes; jambes noires à l'extrémité, les antérieures et intermédiaires au côté interne seulement; tarses noirs, avec la base des deux premiers articles jaune, et aux pattes postérieures, la base du premier seulement. Abdomen étroitement bordé de jaune en arrière du premier segment, et quelquefois sur les côtés du troisième; le quatrième bordé d'une bande jaune un peu plus large et interrompue au milieu; anus jaunâtre. Ventre noir en entier. Mâle.

Hab. Au mois de Mars, dans la plaine de Modon.

869 ALLANTUS[1] ALBO-NOTATUS Br. — Niger, sat leviter punctatus; labro, pro-

1. Nous appliquons ce nom aux espèces que leurs antennes sétacées ont fait retirer du genre *Tenthredo*, et nous comprenons dans ce dernier toutes celles qui les ont plus grosses à l'extrémité. Le genre *Tenthredo* étant fort ancien et présentant pour type le *T. scrophulariæ* Linn., nous ne voyons pas pourquoi M. Leach y a substitué celui d'*Allantus*; ce dernier, beaucoup plus récent, devrait bien plutôt renfermer les espèces qu'on a séparées du grand genre *Tenthredo*, que celles qui avaient été, dès l'origine, données pour type à ce genre. Ainsi nos *Tenthredo* se composent des espèces comprises dans la Monographie de M. Lepeletier de Saint-Fargeau, entre les numéros 252 et 297, et nos *Allantus*, celles qui commencent au numéro 218 et finissent au numéro 252.

thoracis lateribus, scutello et maculis 4 sub scutello cum squama alarum et puncto crasso basi eburneis; alis subhyalinis, nervis nigris; pedibus anticis fere omnino et femoribus tibiisque intermediis apice, palpisque ferrugineis; abdominis segmento 1.° utrinque macula albida, 2.° margine, sequentibus 4.° et 7.° basi testaceis; ventre medio testaceo. Femina. — Long. 10 millim. — (Voyez notre Pl. LII, fig. 11.)

Descr. Noir; tête et corselet couverts de points enfoncés peu profonds; chaperon légèrement échancré au milieu, bisinué; labre blanc; palpes rougeâtres. Côtés du prothorax, écaille des ailes, écusson et quatre petites taches au-dessous, d'un blanc d'ivoire. Ailes presque transparentes, avec les nervures noires; la base de la côte des supérieures rougeâtre, et l'origine de leur point épais d'un blanc d'ivoire. Pattes antérieures d'un jaune rougeâtre, avec une grande partie des cuisses, surtout en dessous, noire, et les tarses presque en entier bruns; pattes intermédiaires un peu rougeâtres à l'extrémité des cuisses et des jambes par devant, et le long des cuisses par derrière; quelquefois elles sont toutes noires et quelquefois presque entièrement rougeâtres; crochets de tous les tarses ferrugineux. Abdomen marqué d'une tache carrée et blanchâtre de chaque côté du premier segment; le bord postérieur du deuxième, principalement sur les côtés, les quatre suivans en entier et la base du septième, d'un rouge de brique. Sous le ventre, les segmens qui correspondent à ceux de l'abdomen, dont nous venons de parler, sont de la même couleur. Femelle.

Hab. Commun sur les plantes à la fin de Mars, dans la plaine de Modon.

870 ALLANTUS LATICINCTUS Br. — Levigatus, niger; labro, palpis, squama alarum pedibusque pallide flavis; alis hyalinis, nervis fuscis; abdominis segmenti 2.i margine, sequentibus 4 totis anoque et ventris medio pallide flavis. Mas. — Long. 6 millim. — (Voyez notre Pl. LII, fig. 12.)

Descr. Noir, à peine ponctué; chaperon peu profondément échancré; labre et palpes d'un jaune pâle. Écaille des ailes, un petit point sous celles-ci, et deux autres sous l'écusson, également jaunes. Ailes transparentes, à nervures brunes; celles de la base et le point épais des supérieures en partie roux. Pattes d'un jaune pâle; la base seule des hanches noire; l'extrémité des tarses un peu rousse. Abdomen légèrement jaunâtre au milieu du bord postérieur du premier segment; la dernière moitié ou à peu près du deuxième segment, les quatre suivans en entier et l'anus, d'un jaune pâle. Ventre jaune au milieu dans presque toute sa longueur. Mâle.

Hab. Avec le précédent.

871 SELANDRIA ALBILABRIS Br. — Dense punctata, nigra; ore, clypeo, oculorum orbita interna et pedibus anticis albido-flavis; alis obscuris, squama et costa flavo-rufis;

abdominis segmentis utrinque flavo-marginatis; ano flavo. Mas. — Long. 7 millim.

DESCR. Noir, grossièrement ponctué. Chaperon peu profondément échancré, d'un blanc jaunâtre, ainsi que le labre, une ligne au-dessous des antennes, le bord interne des yeux, la partie inférieure de ceux-ci et même les palpes. Deux points blanchâtres sous l'écusson. Ailes obscures, avec les nervures noirâtres; la côte des ailes supérieures et presque tout le point épais, d'un jaune rougeâtre, ainsi que l'écaille. Pattes en dehors et en avant d'un jaune pâle un peu olivâtre, et par derrière entièrement noires; hanches noires à la base; tarses noirs, excepté le devant du premier article des antérieurs. Abdomen blanchâtre au milieu du premier segment, orné de chaque côté et en arrière, sur tous les suivans, d'une bande assez étroite et d'un jaune un peu olivâtre; ces bandes se touchent sur les trois derniers segmens, sans cependant se réunir tout-à-fait; anus jaunâtre. Les derniers segmens du ventre et la plaque anale sont bordés de jaunâtre, comme ceux de l'abdomen. Mâle.

Hab. En Mars sur différens végétaux; plaine de Modon.

872 SELANDRIA LABIALIS Br. — Fere impunctata, nigra; labro pedibusque flavo-rufis; coxis et femoribus basi nigris; alis hyalinis, nervis fuscis, costa squamaque flavo-rufis; prothoracis et abdominis segmentorum marginibus albido-flavis, abdominis lateribus pallidis. Femina. — Long. 6 millim.

DESCR. Noir, à peine ponctué. Chaperon très-peu échancré; labre d'un jaune rougeâtre; palpes d'un jaune blanchâtre. Corselet de cette même couleur sur les bords latéraux du prothorax. Ailes transparentes, à nervures d'un roux foncé ou même noirâtres; celles de la base d'un jaune pâle, ainsi que la côte des ailes supérieures et l'écaille. Pattes d'un jaune rougeâtre, avec la base des hanches et des cuisses noire. Abdomen très-étroitement bordé de blanc jaunâtre en arrière des segmens, et largement taché de même couleur sur les côtés, où l'on ne voit presque pas de noir. Anus et bord des segmens ventraux de même couleur. Femelle.

Hab. Avec le précédent.

873 SELANDRIA RUFICRURIS Br. — Nigra, vage punctata; prothoracis margine, squama alarum, femoribus apice tibiisque flavo-rufis; tibiarum apice tarsisque fuscis; alis subhyalinis, nervis nigris. Femina. — Long. 7 millim.

DESCR. Noir, vaguement ponctué. Chaperon presque droit; palpes bruns. Bord postérieur du prothorax d'un roux clair. Ailes presque transparentes, avec les nervures et la côte noires; la base de cette dernière et l'écaille d'un jaune rougeâtre. Extrémité des cuisses et jambes d'un jaune rougeâtre; le bout

des jambes de derrière, et le même bout au côté interne seulement des autres jambes, noirâtres, ainsi que les tarses. Abdomen sans taches, ainsi que le ventre. Femelle.

Hab. Avec les précédens.

874 SELANDRIA RUFITARSIS Br. — Fere impunctata, nigra, nitida; clypeo, palpis et squama alarum pallide flavis; pedibus flavo-rufis, tarsis rufis; alis hyalinis, nervis nigris. Femina. — Long. 6 millim.

Descr. Noir, à peine ponctué. Chaperon très-peu échancré; labre d'un jaune pâle, ainsi que les palpes. Ailes transparentes, à nervures noirâtres; la côte des ailes supérieures noire; le bord interne du point épais roux, ainsi que la base de la côte; l'écaille d'un jaune pâle. Pattes entièrement d'un jaune un peu rougeâtre, avec les tarses un peu plus foncés. Segmens du ventre quelquefois très-étroitement bordés de jaune pâle. Femelle.

Hab. Avec les précédens.

875 EMPHYTUS NIGRITARSIS Br. — Fere impunctatus, niger; alis subhyalinis, nervis nigris, puncto costali basi pallido; femorum apice et femoribus posticis fere totis flavo-rufis; tibiis apice tarsisque nigris. Femina. — Long. 7 millim.

Descr. Noir, à peine ponctué. Ailes presque transparentes, à nervures noires; la base du point épais d'un blanc jaunâtre. Extrémité des cuisses antérieures et intermédiaires, les postérieures presque tout entières, d'un jaune rougeâtre; le bout des jambes de derrière des deux côtés, celui des autres jambes en dedans seulement et la base des cuisses postérieures, noirs, ainsi que les tarses. Femelle.

Hab. Avec les précédens.

876 ATHALIA ANCILLA Serv. Faun. franç. pl. 15, fig. 1. — Lepel. de Saint-Farg. Monogr. Tenthr. p. 22, n.° 63.

Hab. Au mois de Mars; plaine de Modon.

877 CLADIUS DIFFORMIS Panz. (*Tenthredo*) Faun. Germ. LXII, n.° 10. — Faun. fr. pl. 12, fig. 4 (mala). — Lepel. de Saint-Farg. Monogr. Tenthr. p. 57, n.° 165. — Brullé, Ann. de la Soc. ent. de France, I, p. 308, pl. 11, fig. 10-12.

Hab. Sur les plantes en Mai; forêt de Koubeh.

878 HYLOTOMA CÆRULESCENS Fabr. Syst. Piez. p. 24, n.° 13. — Faun. franç. pl. 2, fig. 4. — Panz. (*Tenthredo*) Faun. Germ. n.° 14. — Lepel. de Saint-Farg. Monogr. Tenthr. p. 42, n.° 116.

Hab. En Avril; sur différens végétaux.

879 **HYLOTOMA ALBICRURIS** Br. — Nigro-subcærulea; thorace et abdomine supra nigris; alis obscure rufis, apice macula fusca, nervis obscuris; tibiis et tarsorum basi pallide flavis; ventris segmentis margine pallidis. Mas. — Long. 9 millim.

Descr. Entièrement d'un noir luisant, un peu bleuâtre sur le devant de la tête et la poitrine. Tête finement ponctuée; mandibules, palpes et la base du long article des antennes, un peu bruns. Corselet parsemé de quelques petits points enfoncés, brillant d'un reflet un peu bronzé ou peut-être bleuâtre. Ailes d'un roux obscur, un peu plus claires à l'extrémité, marquées d'une nébulosité brune au bout de la cellule marginale des supérieures; nervures d'un roux foncé, celles de l'extrémité des supérieures noirâtres; le point épais d'un ferrugineux obscur. Pattes d'un noir bleuâtre; jambes et base des tarses d'un jaune très-pâle et presque blanc, le reste de ces derniers brun (les quatre pattes antérieures manquent). Abdomen pâle à l'insertion du premier segment, et un peu au bord de quelques-uns des suivans. Ventre d'un noir bleuâtre, avec le bord de tous les segmens pâle. Mâle.

Hab. En Mars; plaine de Modon.

880 **AMASIS LATERALIS** Br. — Punctata, nigra; alis hyalinis; pedibus pallide flavis, femorum basi nigra et tarsorum apice fusco; abdominis segmentis a 2.° ad 6.^{um} utrinque macula, ultimis 2 margine, flavis. Femina. — Long. 8 millim.

Descr. Noir, finement ponctué. Ailes transparentes, à nervures noires. Pattes d'un jaune pâle, avec la plus grande partie des cuisses noire, et l'extrémité des tarses brune. Abdomen orné de chaque côté, à partir du deuxième segment, jusqu'au sixième, d'une tache jaune, qui devient de plus en plus large; les deux derniers segmens sont jaunes au bord postérieur dans toute leur largeur. Ventre entièrement noir. Femelle.

Hab. En Mai; forêt de Koubeh.

V.

V.e CLASSE.

ANNELIDES.

Par M. A. BRULLÉ.

Lors de la répartition des travaux, au retour de la Commission scientifique, l'histoire des Annelides de Morée nous fut assignée; mais comme nous n'avions pas été chargé, pendant le voyage, de recueillir les animaux qui composent cette classe, et que la poursuite des Insectes exigeait notre présence beaucoup plus fréquemment dans l'intérieur du pays que sur les côtes, nous ne pourrons pas en présenter un catalogue systématique, ainsi que nous l'avons fait pour les autres Articulés. La personne que ses fonctions dans la Commission appelaient naturellement à explorer les rivages où l'avait attaché le directeur, n'ayant rien remis en ce genre, nous nous trouvons réduit à présenter la description de deux espèces seulement, que M. le colonel Bory de Saint-Vincent lui-même recueillit dans le golfe Sarronique et dont il a déposé des individus conservés dans la liqueur. Nous en mentionnerons cependant deux autres : la première est un Lombric commun, vulgairement *Ver de terre*, que M. Savigny a placé dans son genre *Enterion* et que nous avons eu occasion d'apercevoir en quelques parties du Péloponèse; la seconde, une espèce de Sangsue ou plutôt une Hirudinée, dont nous n'oserions préciser le genre et qui vit dans les eaux douces; nous l'avons rencontrée assez souvent, notamment dans une fontaine du territoire de Monembasie; nous n'en pouvons donner ici la description, le bocal qui en contenait plusieurs individus n'ayant plus été retrouvé dans nos collections lors de notre retour. Nous parlons seulement de ces animaux pour attirer l'attention des naturalistes qui auraient l'occasion de visiter la Grèce, le dernier surtout nous ayant paru fort différent des Sangsues qui vivent dans notre pays.

Des deux Annelides marines que nous allons faire connaître, l'une fait partie de la famille des Amphinomées et l'autre de celle des Serpulées.

FAMILLE DES AMPHINOMÈES.

On sera surpris, sans doute, de voir qu'une espèce de cette famille vive dans la Méditerranée, tandis que jusqu'ici toutes celles que l'on connaissait se trouvaient dans des mers étrangères à l'Europe, et que, selon l'opinion de M. de Blainville et de M. Leach lui-même, l'*Amphinome vagans*, qui seule a été prise sur les côtes d'Angleterre, s'y trouvait sans doute amenée avec quelques *Fucus*. La nôtre,

qui est une des plus grandes, se rapporte au genre *Pleione*, formé dans le grand ouvrage d'Égypte, par M. Savigny, sur les espèces qui ont cinq tentacules (qu'il nomme antennes) et des branchies en forme de houppe. M. de Blainville n'adopte pas ce genre, qu'il trouve établi sur des caractères trop peu importans. Quoi qu'il en soit, avant de donner la description de notre Annelide de la Méditerranée, nous allons présenter quelques détails sur les différences que nous avons cru apercevoir dans ses caractères, comparés à ceux que présente ce savant dans le tome 57 du Dictionnaire des sciences naturelles.

1.° Les yeux nous ont échappé malgré nos recherches, à cause de leur petitesse, et, sans doute, du peu d'individus que nous avons vus, n'en ayant eu qu'un seul à notre disposition. 2.° Le tentacule intermédiaire ou impair, du double plus long que les latéraux, nous a paru divisé en plusieurs articulations, mais nous n'y avons remarqué aucune trace de dentelures. 3.° Le faisceau de soies nous a semblé partagé en deux rames dans toute la longueur du corps, aussi bien aux premiers anneaux qu'à tous les suivans; le faisceau de la rame dorsale paraissait être unique, et non pas divisé en deux parties; le cirrhe qui en part est bien situé à son bord inférieur, mais toujours enveloppé par les soies. La rame ventrale est composée de soies à peu près aussi longues que celles de la rame dorsale.

A la partie antérieure du corps, au-dessus de l'ouverture de la bouche, il existe un petit corps ou mamelon ovale, divisé en deux parties par une fente longitudinale, dont nous ne voyons pas qu'on ait généralement fait mention. Il est représenté grossi dans notre planche LIII. M. Cuvier, dans le tome 2 du Dictionnaire des sciences natur., à l'article de l'Amphinome caronculée, le désigne en ces termes : „ en avant de la crête sont quatre petits tentacules, puis *un sillon*, „ *bordé de deux lèvres charnues*, qui descend jusqu'à la bouche. " M. Savigny, dans son Système des Annelides, qui fait partie de l'ouvrage d'Égypte, exprime cette organisation, à la page 60, en disant *que la tête est bifide en dessous.* Il paraît, d'après ce dernier auteur, que cette partie existe dans toutes les espèces, puisqu'il en parle aux caractères génériques; il est étonnant que l'on n'en ait pas fait mention dans les autres ouvrages.

C'est de l'Amphinome caronculée que notre espèce se rapproche le plus, surtout pour la forme de la crête qui se trouve sur la tête; la peau est également mince et velue, et le corps de forme tétraèdre. Mais le nombre de ses anneaux est beaucoup plus considérable avec une longueur moindre. Les branchies nous ont paru divisées non en deux troncs principaux, mais bien en trois, comme on peut le voir sur notre planche LIII déjà citée : ces troncs réunis forment une petite houppe, placée à la partie dorsale postérieure du mamelon qui porte le faisceau d'en haut ou la rame dorsale. Nous avons vu ces branchies à tous les pieds sans

exception. Dans l'individu que nous avons décrit, les anneaux ne sont pas séparés sur le dos par un trait brun, comme M. Savigny dit l'avoir remarqué sur quelques-uns. Des deux descriptions données de la crête ou caroncule de la tête, l'une par M. Cuvier, dans le Dictionnaire des sciences naturelles; l'autre par M. Savigny, dans son Système des Annelides, c'est celle de ce dernier qui convient le mieux à notre espèce, et nous la lui dédions comme un faible hommage rendu à ses intéressans travaux; parmi lesquels ceux qui concernent les animaux articulés seront toujours un des plus beaux modèles que l'on puisse se proposer à suivre.

1 AMPHINOME SAVIGNYI Br. — Corpore subtetraedro, postice attenuato; segmentis 124; caruncula conglobata, ovali; antenna impari cæteris duplo longiore; pedum fasciculis postice longioribus. — Long. 27 centim. — (Voyez notre Pl. LIII, fig. 1.)

Descr. Caroncule ovale, formant une masse composée de plusieurs petits lobes, et divisée dans sa longueur par deux rangs de stries obliques: elle occupe les trois ou quatre premiers anneaux du corps. Celui-ci est long, un peu plus mince aux deux extrémités, mais surtout à la postérieure, d'un brun jaunâtre à reflets irisés. Nous lui avons compté cent vingt-quatre anneaux, garnis chacun de deux faisceaux de soies raides, et d'un jaune foncé et brillant, presque doré: ces faisceaux deviennent plus longs à mesure qu'ils approchent de l'extrémité postérieure du corps; et, en effet, le cirrhe qu'ils renferment les dépasse de beaucoup plus à sa partie antérieure et au milieu, qu'à la partie postérieure, où il est de la longueur au plus des faisceaux de poils. Les branchies, en forme d'une petite houppe, sont divisées en trois troncs principaux, et placées à la partie dorsale et postérieure des rames supérieures: elles sont dans le vivant d'un rouge de sang et d'un brun foncé dans l'individu conservé dans la liqueur alcoolique. Les deux rames sont séparées dans toute la longueur du corps, et aussi bien à la partie qui avoisine les tentacules que dans le reste. Le tentacule médian est beaucoup plus grand que les autres, subarticulé, mais non dentelé; les deux mitoyens sont de moitié plus courts et situés tout auprès de lui; les deux latéraux, de même longueur, sont placés plus inférieurement et de chaque côté du mamelon, qui est au devant de la bouche; leur position les rend difficiles à apercevoir.

Hab. Cette espèce a été trouvée par M. le colonel Bory de Saint-Vincent parmi les rocailles et les laves de la presqu'île de Métana.

Obs. Nous signalerons, comme une particularité remarquable, le cirrhe droit de la troisième rame dorsale, qui est double de ce côté seulement.

FAMILLE DES SERPULÉES.

L'espèce d'Annelide qui nous reste à décrire ne se rapporte pas aussi bien aux divisions déjà établies que celle que nous venons de faire connaître: elle doit rentrer dans le groupe des Serpules; groupe où l'on remarque un écusson membraneux, situé dans la région du thorax, sous lequel sont placées sept paires de rames, composées de soies raides et disposées en faisceaux. La forme de cet écusson varie; ou il est en triangle avec les rames antérieures plus rapprochées que les postérieures; ou il est à peu près parallèle avec toutes les rames presque également écartées entre elles. Notre espèce a l'écusson thoracique conformé comme cette dernière division; mais elle diffère de toutes les Serpules décrites, à notre connaissance, par l'absence des deux tentacules qui se trouvent ordinairement à la base des branchies, et dont l'un est souvent beaucoup plus développé que l'autre. Nous avons eu plusieurs individus à notre disposition, sur lesquels nous n'avons pu en découvrir la moindre trace.

M. Savigny a établi dans le genre Serpule trois coupes, auxquelles il a donné des noms, et que l'importance de leurs caractères a déterminé M. de Blainville à ériger en genres dans le Dictionnaire des sciences naturelles (article Vers à sang rouge). La troisième coupe ou le troisième genre, qui porte le nom de *Spiramelle*, renferme une espèce unique, dont l'écusson est à peu près de même largeur en arrière qu'en avant, et dans laquelle les pieds ou rames sont également distans de la ligne médiane du corps. Le pédoncule des branchies est contourné en spirale. C'est à cette division, comme nous l'avons dit, que se rapporte notre Serpule, pour les deux caractères que nous venons d'énoncer; elle a de même le pédoncule des branchies continué en spirale; mais elle manque tout-à-fait de tentacules à la bouche. Dans les Spiramelles, les deux tentacules sont courts et pointus, d'égale longueur entre eux. Dans le nôtre il n'y en a plus. Si ce caractère autorise l'établissement des genres proposés, à coup sûr on pourra en former un de plus pour notre Serpule, que nous décrivons provisoirement sous ce nom général, ne voulant pas en faire une coupe nouvelle, et ne pouvant la rapporter à aucune de celles établies par M. Savigny.

2 SERPULA GRÆCA Br. — Fusca, postice attenuata, segmentis numerosissimis, lateribus fasciculato-pilosis; scutello subquadrato, longitudine præstantiori; branchiarum pediculo contorto; branchiis in seriem unicam dispositis; testa fere ut in *S. contortuplicata*. — Long. 7-8 centim. — (Voyez notre Pl. LIII, fig. 2.)

DESCR. Le corps, y compris les branchies, est long de sept à huit centimètres, composé de segmens extrêmement nombreux et plus étroit vers l'extré-

mité, où il se rétrécit pour former une espèce de queue. Les côtés de cette queue sont garnis d'une rangée de soies longues et blanches, disposées sur chaque anneau en une petite touffe, composée de quelques soies ou poils assez raides. Ces soies se brisent facilement, et on ne les retrouve pas toujours entières sur les deux côtés de l'animal. Il est très-probable qu'elles doivent exister dans toute la longueur du corps, à partir du thorax, et que le frottement contre les parois du tube les aura fait disparaître; car nous n'avons pas remarqué d'autres organes de locomotion entre le thorax et la partie caudiforme. L'écusson thoracique est une plaque membraneuse en carré long, un peu plus large seulement en avant qu'en arrière, dont tous les bords sont libres. Chaque segment du thorax est accompagné sur les côtés d'une rame ou faisceau de soies nombreuses, raides et d'un jaune doré. Nous n'avons pas aperçu de rames dorsales. Le pédoncule des branchies est un peu enroulé sur lui-même, et porte une touffe unique de cirrhes très-nombreux, enroulés en spirale. Chacun de ces cirrhes est muni d'un côté seulement de deux rangs de barbes serrées et assez longues. L'ensemble des cirrhes, lorsqu'on les écarte, forme une espèce d'éventail, qui, dans l'animal vivant, est du plus beau rouge vermillon. Le reste du corps est d'un jaune sale ou brunâtre, plus pâle sur l'écusson membraneux et le pédoncule des branchies.

Le tube de cette espèce est grisâtre, enroulé irrégulièrement contre les rochers et sur les autres corps marins; il est cylindrique, très-faiblement et inégalement strié en travers. Son diamètre est de trois ou quatre millimètres.

Hab. La côte occidentale de la presqu'île de Métana, surtout dans la petite baie qui forme l'isthme de ce côté.

EXPÉDITION
SCIENTIFIQUE
DE MORÉE.

SECTION DES SCIENCES PHYSIQUES.

TOME III. — 1.re Partie.

Zoologie.

Première Section. — Des animaux vertébrés.

MAMMIFÈRES ET OISEAUX,

PAR

M. ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE,

DOCTEUR EN MÉDECINE, PROFESSEUR DE ZOOLOGIE A L'ATHÉNÉE ROYAL DE PARIS, AIDE-NATURALISTE AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE, ETC.

Avec un Mémoire sur quelques fragmens d'un temple grec, représentant les douze travaux d'Hercule,

PAR M. ÉTIENNE GEOFFROY SAINT-HILAIRE,

DE L'INSTITUT DE FRANCE, MEMBRE DE LA COMMISSION ACADÉMIQUE DE MORÉE.

PARIS,

Chez F. G. Levrault, imprimeur-libraire, rue de la Harpe, n.° 81.

STRASBOURG, même maison, rue des Juifs, n.° 33.

1833.

INTRODUCTION.

Depuis que l'histoire naturelle, enrichie par les découvertes innombrables d'une multitude de voyageurs, embrasse à la fois dans son immense étendue les êtres de toutes les contrées du globe, les naturalistes, accoutumés depuis long-temps à la vue des animaux et des plantes de leur pays, ont fait des espèces des régions éloignées les sujets habituels de leurs études les plus approfondies, et l'on peut dire même les objets constans de leur prédilection scientifique. La Nouvelle-Hollande et Madagascar, ces deux contrées où la nature est belle et variée comme dans nos climats, mais si différente qu'on la croirait animée par un autre soleil; l'Amérique du sud, que l'on peut vraiment appeler un monde nouveau; l'Afrique, cette vaste patrie des monstres, ainsi que la nommaient les anciens; enfin l'Inde, région inépuisable pour le naturaliste, où les créations de toutes les autres parties du globe semblent représentées par quelques êtres dispersés et comme perdus au milieu d'une création toute spéciale; telles sont les contrées dont les richesses naturelles, explorées déjà depuis nombre d'années, sont et sans doute seront long-temps encore les buts principaux des efforts et des recherches des voyageurs.

La connaissance des êtres animés, ou, pour me renfermer dans les limites du sujet plus spécial de mes recherches, la connaissance des animaux de ces contrées est en effet féconde en résultats curieux, singuliers, inattendus. Le zoologiste se complaît dans l'étude de ces êtres, où chaque organe, chaque fonction, chaque habitude est un contraste avec les organes, les fonctions, les habitudes des êtres de notre Europe. Les progrès de son observation le conduisent à chaque pas sur un terrain neuf, et, déroulant devant lui une multitude de faits inconnus, le font jouir du plaisir, si doux pour l'homme instruit, de découvrir

et de contempler des choses nouvelles : plaisir auquel n'est pas insensible lui-même l'homme le plus ignorant, entraîné à son insu par le plus noble des instincts, le désir inné en nous de voir et de connaître.

L'observation des mammifères et des oiseaux de la Grèce ne saurait nous offrir un semblable attrait. Les mammifères, ainsi que nous le verrons bientôt, n'existent en Grèce qu'en très-petit nombre, et il est facile de prévoir que des êtres pourvus, comme le sont les oiseaux, d'organes de progression tout-puissans, ne sauraient se renfermer uniquement dans une seule et même contrée. Cependant leur étude doit-elle être sans intérêt? ne saurait-elle nous conduire à quelques résultats utiles pour la science? Les faits les plus piquans de nouveauté sont-ils nécessairement les plus féconds en instruction? Nous ne le pensons pas, et peut-être les considérations suivantes pourront-elles ôter à cette opinion le caractère paradoxal qu'elle semble présenter au premier aspect.

Sans doute, si la zoologie n'avait d'autre but que de dresser le catalogue des innombrables animaux qui peuplent la surface du globe; si l'enrichissement de ce catalogue déjà immense, en d'autres termes, si la découverte d'espèces nouvelles était le seul genre de progrès que réclamât la science, la comparaison entre des êtres appartenant à des régions séparées par d'énormes distances ou par des différences importantes de température et de climat, mériterait seule de devenir le sujet de nos travaux, puisqu'elle seule peut nous offrir le spectacle de diversités organiques, rendues évidentes par des caractères tranchés et remarquables. Mais la zoologie mériterait-elle le nom de science, si, purement descriptive et nullement philosophique, elle ne se composait que de résultats dus à des travaux de ce genre? Et s'il lui importe de dénombrer avec exactitude les espèces animales, de noter avec soin les différences qui les distinguent, l'origine et la formation des espèces, la nature et les causes de leurs différences ne sont-elles pas aussi pour elle des questions d'un intérêt réel, immense même? Or, il est évident que c'est surtout la comparaison des êtres de contrées peu distantes et peu différentes les unes des autres, qui peut jeter du jour sur ces questions compliquées, difficiles, ardues, mais cependant accessibles à notre raisonnement et à nos observations. Là, sous l'action de causes de

diversité réelles et actives, mais moins puissantes, se sont établies des différences moins tranchées; là se montre souvent avec une parfaite évidence l'influence des circonstances locales qui, laissant subsister toutes les conditions essentielles du fond commun, lui a fait subir une légère altération : en d'autres termes, là s'établissent ces types peu distincts que tous les zoologistes désignent sous le nom de *variétés de localité*, reconnaissant ainsi d'un accord unanime dans l'application et, si je puis me servir de cette expression, dans la pratique, cette puissance modificatrice des agens extérieurs, qu'un si grand nombre d'entre eux nient plus ou moins complétement dans leurs théories. Ces *variétés de localité*, tendant à établir des passages d'une espèce à l'autre, n'ont été jusqu'à présent en histoire naturelle qu'un sujet de graves difficultés et de continuelles hésitations; et il en sera de même tant que la distinction des êtres, tant que la connaissance nette et précise des différences sera le principal et presque l'unique but des travaux de la plupart des zoologistes. Au contraire, que les progrès de la science viennent à amener le moment (et sans doute nous y touchons) où l'on voudra non-seulement noter, mais apprécier les différences, non-seulement classer les espèces, mais expliquer leur formation, l'étude des *variétés de localité*, ces *demi-espèces*, ainsi qu'on pourrait les appeler, deviendra l'un des sujets de prédilection des travaux des zoologistes, parce qu'elle sera l'un des sujets les plus féconds en résultats nets, précis et d'une application immédiate à la philosophie naturelle.[1]

Un autre genre d'intérêt s'attache aussi dans quelques cas particuliers à l'étude comparative d'êtres appartenant à des régions peu éloignées. Certaines contrées, placées entre deux zones très-différentes par leur climat et intermédiaires entre elles par leurs conditions physiques, comme par leur situation, doivent aux circonstances particulières de leur disposition topographique de nous offrir vraiment un passage marqué entre deux ordres de choses, ou, suivant une expression déjà admise dans la science et déjà employée dans cet article, entre deux

1. Ces idées peuvent aussi être appliquées avec beaucoup d'avantage à l'étude de l'homme lui-même et à l'examen de plusieurs des questions aussi importantes que difficiles qui se rattachent à son histoire. Voyez notre *Histoire générale des anomalies de l'organisation*, t. I, p. 204-250.

créations diverses. Ce sont vraiment, pour emprunter à une autre branche de l'histoire naturelle le terme qui peut le mieux exprimer notre pensée, des *contrées de transition*, et si l'ensemble de leurs productions, dépourvu d'un caractère spécial, frappant et bien tranché, mais, au contraire, participant à la fois des conditions des régions voisines, n'appelle pas l'attention par l'aspect de ces contrastes, de ces oppositions naturelles qui parlent si haut à l'imagination, son étude approfondie peut du moins révéler à l'observateur une multitude de ces relations secrètes, de ces analogies cachées, de ces inductions fécondes que les esprits méditatifs se plaisent à découvrir sous le voile épais qui les cache au vulgaire.

Sous le point de vue de la géographie zoologique, c'est parmi ces contrées de transition que l'on doit ranger la Grèce, et peut-être est-elle la plus remarquable de toutes. La belle région où furent Delphes et Thèbes[1], où est encore Athènes, la presqu'île de Morée, l'île de Candie, semblent trois portions d'un vaste cap qui, prolongeant l'Europe vers l'Asie et l'Afrique, lie à la fois l'Occident à l'Orient et le Nord au Midi. C'est là, en effet, que les costumes et les mœurs de l'Orient commencent à se mêler aux mœurs et aux costumes de l'Occident. Là aussi, au milieu d'une végétation analogue à celle de nos climats, la nature a semé quelques-uns de ces arbres magnifiques dont elle orne en si grand nombre les climats méridionaux. Enfin, c'est encore en Grèce que les animaux de l'Afrique et de l'Asie, le chacal, par exemple, viennent apparaître pour la première fois au milieu de la création européenne. Ainsi cette poétique contrée, comme elle réunit en elle des monumens de tous les âges, comme elle semble lier tous les temps par son illustration antique et sa gloire moderne, réunit aussi en elle des représentans des créations locales de plusieurs contrées et établit un lien entre les trois parties du monde des anciens.

Si l'on ajoute à ces considérations que la Grèce, berceau des lettres et des sciences, le fut surtout de l'histoire naturelle, dont Aristote est vraiment le créateur, et si l'on réfléchit que la connaissance des ani-

1. Thèbes n'est point entièrement détruite, mais elle ne forme plus qu'un simple village.

maux de la Grèce a été par conséquent le point de départ et le premier fondement des meilleurs travaux exécutés par les anciens sur la zoologie, on concevra l'intérêt que pourrait encore nous présenter la Faune grecque, alors même qu'elle n'offrirait à notre observation que des êtres déjà étudiés avec soin dans d'autres contrées et parfaitement connus. Il resterait toujours à les revoir, à les soumettre à un nouvel examen, à rechercher et à déterminer les modifications qu'ils ont pu subir sous le climat de la Grèce; et ce travail, quelque simple, quelque peu intéressant qu'il puisse paraître, ne serait pas sans utilité pour la science.

Telle est du moins notre conviction. Aussi, invité à présenter ici quelques remarques sur les mammifères et les oiseaux envoyés ou rapportés de Grèce par la Commission scientifique, avons-nous accepté ce devoir avec le même empressement que nous avons mis autrefois à nous charger, dans deux ouvrages analogues [1], de l'histoire d'un grand nombre d'animaux nouveaux et remarquables de deux des plus belles contrées de l'Afrique et de l'Asie.

1. Le grand ouvrage sur l'Égypte et la partie zoologique du Voyage aux Indes orientales de M. Bélanger.

I.^re CLASSE.

MAMMIFÈRES.

Le nombre des Mammifères qui ont été recueillis par la Commission scientifique de Morée, est peu considérable, et il ne s'est trouvé parmi eux aucune espèce nouvelle pour la science. Il s'en faut de beaucoup, cependant, que les résultats de cette expédition aient été sans utilité pour la mammalogie elle-même, qui lui devra, entre autres faits intéressans, la découverte du Chacal en Morée : découverte également remarquable, et par les conséquences qu'elle peut fournir à la géographie zoologique, et par cette circonstance, d'un intérêt tout particulier pour les zoologistes de l'Europe, qu'elle ajoute à la Faune de cette partie du monde, la mieux connue de toutes, une espèce que les récits des voyageurs avaient depuis long-temps rendue célèbre, et dont ils avaient, en quelque sorte, naturalisé à l'avance parmi nous la notion et la crainte.

Selon le plan adopté pour toutes les parties de cet ouvrage, nous passerons successivement en revue, en suivant l'ordre le plus généralement adopté par les zoologistes, les groupes principaux de la classe des Mammifères, nous bornant à la simple mention des espèces qui ne présentent rien de remarquable que la localité où elles ont été trouvées, insistant, au contraire, et présentant sur d'autres les développemens que nous paraitra réclamer leur histoire.

I. CHAUVE-SOURIS.[1]

Deux espèces ont été rapportées par l'expédition de Morée, et toutes deux appartiennent au genre Vespertilion.

1 Le VESPERTILION MURIN, *Vespertilio murinus*, L.

2 Le VESPERTILION PIPISTRELLE, *Vespertilio Pipistrellus*, L.

Ce sont, comme on le voit, deux espèces communes en France et dans presque toute l'Europe, et dont l'une, la Pipistrelle, en même temps répandue dans l'Afrique septentrionale, paraît se retrouver jusqu'au Sénégal.[2]

1. Nous avons à peine besoin de dire que si nous passons sous silence l'ordre tout entier des quadrumanes, c'est qu'aucune espèce de ce groupe ne se trouve en Grèce. Tout le monde sait qu'un seul quadrumane, le Magot, vit en état de liberté en Europe; encore ce singe, essentiellement africain, ne se trouve-t-il dans notre Europe que sur un seul point, à Gibraltar.

2. Quant aux prétendues Pipistrelles du Brésil, indiquées par quelques auteurs, elles n'appartiennent point à la véritable espèce du *Vespertilio Pipistrellus*, mais aux espèces uniquement américaines, que j'ai établies ailleurs sous les noms de *Vespertilio Hilarii*, *Vespertilio polythrix* et *Vespertilio levis*. Voyez les Annales des sciences naturelles, tome III.

II. INSECTIVORES.

Aucune espèce d'insectivores ne s'est trouvée dans la collection des Mammifères de Grèce; mais, outre le Hérisson, dont il n'est pas rare de trouver dans les champs des dépouilles desséchées, nous devons à M. Bory de Saint-Vincent et à M. Puillon de Boblaye d'avoir constaté l'existence en Morée de Taupes, soit par la vue d'un assez grand nombre de taupinières semblables à celles dont la présence est si multipliée et si nuisible dans nos prairies, soit par les renseignemens qu'ils se sont procurés en diverses localités.

D'après des notes qu'a bien voulu nous communiquer M. Bory [1], la Taupe habite surtout les plateaux élevés de l'Arcadie, principalement dans le bassin de Tripolitza, où les pluies d'automne, au rapport des habitans, l'obligent quelquefois à quitter ses galeries. Pendant les chaleurs de l'été il est, au contraire, excessivement rare d'apercevoir une Taupe, ou ses traces, hors de terre.

En attendant que les recherches commencées en Morée, sous la direction de M. Bory de Saint-Vincent, et continuées depuis sur son invitation, nous procurent des Taupes, la certitude que ce genre de Mammifères, également intéressant pour l'histoire naturelle et pour la physiologie, existe dans le continent de la Grèce, est déjà un renseignement utile, et qu'il importe de noter avec soin. Il est au moins très-vraisemblable que les Taupes de Grèce se trouveront appartenir, non pas à l'espèce si commune en France et dans la plus grande partie de l'Europe, que les zoologistes nomment tous, d'après Linné, *Talpa europæa*, mais à cette autre espèce que M. Paul Savi a découverte récemment en Italie, et qu'il a fait connaître sous le nom de *Talpa cæca* [2]. Cet habile et savant zoologiste a en effet rendu très-vraisemblable l'opinion que la Taupe aveugle est l'espèce anciennement vue et décrite par Aristote : espèce que tous les zoologistes rapportaient à tort à la Taupe ordinaire, expliquant ce qu'ils voyaient de contradictoire entre les résultats de leurs propres observations et les intéressantes remarques d'Aristote, par la prétendue inexactitude des assertions de ce grand naturaliste. Ainsi se trouve établie, par une preuve de plus, cette véracité des anciens auteurs grecs, contre laquelle les modernes n'ont le plus souvent élevé des accu-

1. C'est également à M. Bory de Saint-Vincent que nous sommes redevable des renseignemens, consignés dans plusieurs passages de cet article, sur les mœurs de divers animaux, sur les localités où ils ont été trouvés et sur diverses circonstances du voyage des membres de la Commission.

2. Voyez les *Memorie scientifiche* de M. Paul Savi, page 29.

sations que pour avoir voulu prononcer avant le temps, et déduire de faits peu nombreux et incomplétement connus des solutions prématurées.[1]

III. CARNIVORES.

C'est au groupe des carnassiers proprement dits qu'appartiennent la plupart des espèces de Mammifères, envoyées ou rapportées de Grèce par M. Bory de Saint-Vincent, et dont nous allons présenter successivement l'indication.

3 La BELETTE, *Mustela vulgaris*, L.

L'individu que nous avons eu sous les yeux, et qui venait de Morée, diffère seulement par la nuance plus foncée de son pelage, des Belettes de la France et des autres régions de l'Europe tempérée et méridionale.

L'existence de cette espèce dans le sud de la Grèce, montre, par une preuve de plus, que la Belette appartient essentiellement à l'Europe tempérée et chaude, comme l'Hermine à l'Europe froide : ces deux carnassiers, si voisins par leurs rapports naturels, sont ainsi entre eux ce que sont l'une à l'autre deux espèces

1. Voici ce qu'Aristote dit de la Taupe : « Tous les vivipares ont des yeux, excepté la Taupe; « encore pourrait-on en quelque sorte ne la point excepter; mais il est plus exact de dire qu'elle « n'a point d'yeux, puisqu'elle ne voit absolument pas et *qu'on n'aperçoit pas les yeux au dehors* « (οὔτ' ἔχει εἰς τὸ φανερὸν δήλους ὀφθαλμούς). Il est vrai qu'en enlevant la peau on voit quelque « chose qui tient la place des yeux; on en voit même l'iris.... Il semblerait que la Taupe eût « été rendue aveugle au moment même de sa formation par le prolongement de la peau jusque « sous les yeux. » (Hist. nat., liv. I, chap. IX.) Et ailleurs : « Les Taupes sont privées de la « vue; elles n'ont point d'yeux apparens à l'extérieur; mais si on soulève la peau....., on voit « des yeux qui leur sont inutiles, sans cependant manquer d'aucune des parties propres à cet « organe. On y distingue le blanc de l'œil, l'iris et, au milieu de l'iris, la prunelle : seulement « les parties sont plus petites que dans les animaux qui ont l'œil découvert, et *rien de tout cela* « *ne paraît au dehors, à cause de l'épaisseur de la peau* (εἰς δὲ τὸ ἔξω τούτων οὐδὲν σημαίνει « διὰ τὸ τοῦ δέρματος πάχος). » Certes, ces détails conviennent à la *Talpa cæca*, où l'ouverture des paupières n'est plus qu'un petit trou semblable à celui qui résulterait d'une piqûre d'épingle (il n'est d'ailleurs pas exact que cette ouverture soit nulle, ainsi qu'on l'a répété d'après M. Savi), et il s'accorderait, au contraire, fort mal avec les conditions de la *Talpa europæa*, où l'œil, très-petit, il est vrai, n'est point du tout caché sous la peau, mais seulement, dans certaines circonstances et à la volonté de l'animal, sous les poils de la région oculaire. Il n'y a non plus aucun doute, ainsi que mon père a achevé de le démontrer (voyez l'histoire très-complète qu'il a donnée de la Taupe dans son Cours de l'histoire naturelle des mammifères), que la Taupe ordinaire ne jouisse de la vue; ce qui est aujourd'hui parfaitement établi par des expériences directes et ce que confirme la structure anatomique de l'œil, où l'on aperçoit très-bien, à l'aide du microscope, presque toutes les parties de l'organe oculaire que l'on connaît chez les autres animaux. Nous avons consigné dans l'article *Taupe* du Dictionnaire classique d'histoire naturelle les résultats des observations assez complètes que nous avons faites à ce sujet, et qui nous paraissent autoriser pleinement cette assertion, malgré les opinions très-opposées qu'ont émises plusieurs anatomistes et zoologistes des plus distingués.

congénères, mais appartenant à une autre subdivision des *Mustela*, la Fouine et la Marte. Toutefois, l'Hermine et la Marte étant des espèces essentiellement hyperboréennes, la Belette et la Fouine, au contraire, des espèces méridionales, les limites de leur distribution géographique ne sont pas tracées avec une telle précision qu'il n'arrive à ces quatre carnassiers de se trouver réunis, et, en quelque sorte, de se rencontrer dans les régions intermédiaires de l'Europe, et, par exemple, dans la France centrale.

4 Le CHAT SAUVAGE, *Felis Catus*, L. (Voyez Pl. I. A. de la 3.^e série.)

Les couleurs du Chat sauvage de Morée ne diffèrent nullement, quant aux parties supérieures et aux membres, de celles des individus de la même espèce qui se trouvent répandus dans les forêts de l'Allemagne et du reste de l'Europe occidentale; mais les premiers anneaux noirs de la queue, qui, chez ces derniers, ne sont ordinairement qu'à peine marqués, et, pour ainsi dire, qu'indiqués, sont bien tranchés chez le Chat de Morée; celui-ci a en outre un autre caractère spécial dans l'existence, sous la poitrine, de plusieurs taches noirâtres, irrégulièrement disposées, dont on aperçoit à peine quelques légères traces chez les individus de nos contrées; et ce caractère est d'autant plus remarquable, qu'il rapproche la variété du Chat sauvage, qui existe dans la Morée, d'une espèce indienne, fort voisine, mais bien distincte, que nous avons fait connaître ailleurs sous le nom de *Felis rubiginosa*.[1]

Le Chat sauvage est très-commun en Morée dans certaines parties montueuses et centrales de l'Arcadie, particulièrement dans le canton de Carithène et sur les pentes du Diaforti. Il se tient ordinairement à portée des villages et aux environs des bergeries des nomades, reste long-temps caché sur les branches des arbres, et en descend, quand le moment lui paraît favorable ou quand la faim le presse, pour venir piller, dévorer les volailles, les petits oiseaux et même les petits quadrupèdes; il fait surtout une guerre assidue aux perdrix.[2]

5 Le CHAT DOMESTIQUE *Felis Catus domesticus*, L.

Nous devons à M. Bory cette observation intéressante, que le Chat domestique est, en Morée, presque constamment noir. Les membres de la Commission ont même cru long-temps qu'on ne trouvait pas dans cette contrée d'individus de couleur différente. Cependant ils ont fini par en voir quelques-uns dont le pelage, généralement gris, différait peu de celui du Chat sauvage.

1. Zoologie du Voyage aux Indes de Bélanger, pag. 140, pl. VI.

2. L'individu de cette espèce, que nous avons fait figurer, a été tué par M. le colonel Bory de Saint-Vincent lui-même sur les branches élevées d'un Chêne Vellani (Bot. n.° 1276).

6 Le LYNX, *Felis Lynx*, L.

Cet animal, le plus redoutable des Chats et peut-être de tous les carnassiers que nourrit notre Europe, est très-rare en Morée : il se tient pendant presque toute la durée de l'année sur les cimes, soit de l'Olénos, soit des montagnes du canton de Saint-Pierre ou de Tzaconie. C'est au temps où ces cimes sont couvertes de neige qu'il descend dans les plaines, où très-certainement il fait une guerre cruelle aux troupeaux, malgré les préjugés contraires des Moréotes, qui voient avec peine qu'on fasse la chasse au Lynx. Ils le regardent, en effet, comme l'ennemi acharné des loups (sans doute pour avoir vu un Lynx disputer une proie à un de ces animaux) et, par conséquent, comme le protecteur naturel de leurs troupeaux.

Malgré tous ces préjugés, qui rendent difficile aux Européens la possession d'un Lynx, un officier de l'armée française était parvenu à procurer à M. Bory de Saint-Vincent un très-bel individu, à peine sevré et bien-portant. On le tenait attaché par un collier; mais une nuit, où l'on avait laissé ouvertes, à cause de la grande chaleur, les croisées de la chambre qui lui servait de prison, le jeune Lynx sauta par l'une de ces croisées et, retenu par sa corde trop courte, resta suspendu à un pied de terre, et fut déchiré par les Chiens. Cet accident nous prive de donner en ce moment la description et la figure de la variété du Lynx qui habite la Morée; mais nous espérons pouvoir en faire l'objet d'un Supplément à notre travail, grâce au jeune Constantin Colocotroni, qui, retournant en Grèce, a bien voulu promettre à M. Bory de Saint-Vincent de ne rien épargner pour lui procurer quelques Lynx au temps des neiges.

7 Le RENARD, *Canis Vulpes*, L.

Les Renards de Morée appartiennent, sans nul doute, à l'espèce si commune dans toute l'Europe centrale, et si généralement connue; mais ils présentent quelques différences organiques, corrélatives aux circonstances, très-différentes des localités de climat et de température, sous l'influence desquelles ils vivent. Nous croyons en conséquence devoir donner sur eux quelques détails.

Leurs poils laineux sont d'un gris foncé; les soyeux, qui cachent entièrement ceux-ci, sont d'un brun fauve dans la plus grande partie de leur étendue; mais ont la pointe blanchâtre dans une portion, brune dans une autre. De là résulte pour l'ensemble du pelage une teinte générale d'un fauve grisâtre, tiqueté de blanc jaunâtre; teinte très-différente de celle qui couvre uniformément les parties supérieures du pelage du Renard de France. La queue du Renard de Morée présente aussi quelques différences; elle est rousse en dessus, mais cendrée sur les

côtés aussi bien que dans la portion inférieure; enfin, sa taille est petite et son poil généralement grossier.

Il n'est pas sans intérêt de comparer ces modifications, subies par le Renard sous le climat de l'une des régions les plus méridionales de l'Europe, à celles qu'a fait éprouver à la même espèce l'influence des circonstances opposées, c'est-à-dire, son habitation dans les régions septentrionales de l'Europe. A vingt, vingt-cinq, trente degrés plus au nord, en Norwége, par exemple, les Renards, sensiblement plus grands que ceux de nos pays, ont un pelage composé de poils plus longs et beaucoup plus moelleux. Quant aux couleurs, elles sont les mêmes que celles de nos renards communs, mais avec une nuance plus foncée et plus vive. Ainsi, comme on le voit, sous l'influence de causes inverses, le fond commun d'organisation, le type spécifique, a subi des modifications précisément inverses, et ces modifications sont tellement marquées, que si l'on ne connaissait que le Renard de Morée et le Renard norwégien, on pourrait les considérer comme les types de deux espèces, certainement aussi distinctes que plusieurs de celles qui sont admises, soit dans le même genre, soit surtout dans un grand nombre d'autres groupes. Mais (et peut-être en sera-t-il de même un jour pour plusieurs de celles-ci) les variétés qui peuplent les régions intermédiaires étant connues, la distance qui séparait zoologiquement ces deux variétés extrêmes, se trouve comblée en même temps que disparaît le vaste intervalle qui séparait les patries de l'une et de l'autre.[1]

8 Le CHACAL, *Canis aureus*, L. (Voyez Pl. I. B. de la 3.^e série.)

Cette autre espèce du genre Chien, trouvée aussi en Morée par M. Bory de Saint-Vincent et les compagnons de ses travaux d'exploration, va nous présenter des faits analogues à ceux que nous venons d'indiquer à l'égard du Renard.

La découverte en Morée du Chacal, si célèbre par les récits, quelquefois vrais, bien plus souvent faux, dont les voyageurs ont rempli tant de pages, est, sans aucun doute, l'un des résultats les plus curieux que la zoologie doive aux travaux de l'expédition française en Morée. Non-seulement l'existence de ce remarquable carnassier dans cette région était totalement inconnue aux zoologistes, mais on l'eût, *à priori*, déclarée pour le moins très-invraisemblable en adoptant les idées de la plupart des auteurs qui ont écrit sur la géographie zoologique. Les observations de M. Bory de Saint-Vincent et les nombreux renseignemens qu'il a

1. Nous avons fait représenter, dans la vignette qui termine notre Introduction (voyez page 9), la tête d'un Renard remarquable par ses oreilles à moitié noires et à mortié rousses. Cette dernière couleur étant celle qui appartient normalement au Chacal, quelques personnes ont cru pouvoir regarder cette variété comme un métis du Renard et du Chacal de Morée.

recueillis, attestent cependant que non-seulement le Chacal existe en Morée, mais qu'il est même excessivement commun dans cette contrée.

Le Chacal de Morée présente d'ailleurs quelques caractères spéciaux, qui rendent difficile et vraiment compliquée, dans l'état présent de la science, la détermination de ce carnassier. Aussi, obligé d'entrer à son égard dans des détails assez étendus, croyons-nous devoir les réserver pour un article spécial, que l'on trouvera à la fin de ces remarques sur l'ensemble des Mammifères de Morée. De cette manière, les descriptions zoologiques que nous serons obligé de donner sur les Chacals de diverses contrées du globe, et les considérations intéressantes que nous espérons pouvoir déduire de leur étude comparative, n'interrompront pas ce tableau des Mammifères de Morée, ou, si l'on veut, ce catalogue détaillé, qu'il a paru utile de présenter ici.

9 Le LOUP, *Canis Lupus*, L.

Il est très-commun en Morée, et peu ou point différent du Loup de France, d'après ce qu'on en a dit aux membres de la Commission. Il habite les montagnes, mais descend fort souvent dans les plaines et les vallons, où il vient faire une guerre cruelle aux troupeaux.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que les lieux où le Loup est encore aujourd'hui le plus commun, sont ceux où la fable place l'origine de cette redoutable espèce. On sait que Lycaon était roi d'Arcadie.

10 Le CHIEN, *Canis familiaris*, L.

On trouve en Morée un grand nombre de chiens tres-grands, très-robustes et appartenant à la race du chien de berger. Leurs oreilles sont droites. Leur couleur est très-variable; cependant la plupart sont bruns. Ceux de Laconie, dont quelques écrivains modernes ont beaucoup et poétiquement parlé, parce qu'il en est question chez les anciens, n'offrent rien de particulier aujourd'hui.

Les Chiens sont les compagnons fidèles des pâtres, et leur rendent mille services, en retour desquels ils ne reçoivent que de mauvais traitemens, qu'ils doivent en partie à la grossière brutalité de leurs maîtres, mais surtout à l'opinion où l'on est en Morée que les ames des Turcs passent dans les chiens. Les bergers tiennent néanmoins beaucoup à leurs vigilans compagnons, et quoiqu'ils les accablent de coups et les laissent presque mourir de faim, on ne pourrait tuer un de ces animaux sans courir des dangers réels.

Ces Chiens sont tellement féroces qu'il est même dangereux de passer, sans les provoquer, à peu de distance d'eux. On a pu voir, dans la Rélation historique, le récit de plusieurs petites batailles que les membres de la Commission eurent à livrer contre des Chiens. Les meilleures armes que l'on puisse employer

avec avantage contre eux sont, après les armes à feu, les pierres, qu'ils redoutent beaucoup et sur lesquelles ils se jettent avec rage quand ils en ont été atteints. Au reste, une blessure faite à un tel ennemi suffit presque toujours pour le mettre hors de combat, les autres chiens ne voyant pas couler le sang d'un des leurs sans se jeter aussitôt sur lui et le déchirer.

IV. RONGEURS.

11 Le LIÈVRE, *Lepus timidus*, L.

D'après quelques observations de M. Bory de Saint-Vincent, le Lièvre de Morée, d'ailleurs entièrement semblable au nôtre, aurait les oreilles plus longues, et se rapprocherait ainsi de la plupart des espèces congénères qui peuplent l'Asie et surtout l'Afrique.[1]

12 La MARMOTTE, *Arctomys Marmota*, L.

L'un des officiers de la Commission de Morée, M. Peytie, auquel on doit une partie de la triangulation, aperçut à 1278 mètres de hauteur au-dessus du niveau de la mer, en faisant une opération géodésique sur les pentes de la montagne de Lacomata au canton de Calavrita, un animal qui se sauva parmi les rochers et qu'il ne put atteindre; il présume que c'était une Marmotte.

V. PACHYDERMES.

13 Le COCHON, *Sus Scrofa domesticus*, L.

Les Cochons étaient, il y a peu d'années encore, très-communs en Grèce; mais ils ont presque tous été tués dans la guerre cruelle d'Ibrahim-Pacha. Aussi le prix d'un Cochon, même d'un Cochon de lait, est-il maintenant égal en Morée à celui de deux ou trois Moutons. Le petit nombre d'individus qu'ont pu voir les membres de la Commission de Morée, leur ont paru entièrement semblables à notre race commune de France.

14 Le CHEVAL, *Equus Caballus domesticus*, L.

Il existe en Morée une race de Chevaux très-petite, mais excellente, infatigable, et marchant dans les lieux les plus difficiles, sans jamais faire de faux pas. On n'a pas l'usage de les ferrer, non plus que les Mules, qui sont aussi excellentes, principalement celles de Naxie.

15 L'ANE, *Equus Asinus domesticus*, L.

Il est très-commun en Morée, et semblable au nôtre en tout.

VI. RUMINANS.

16 Le DROMADAIRE, *Camelus Dromedarius domesticus*, L.

Après l'expédition de Dramali et celle d'Ibrahim, quelques Dromadaires, pris dans les bagages, ont été conservés dans le pays, où on les emploie comme

1. Voyez sur l'alongement des oreilles dans le genre Lièvre, la 2.e livr. et nos *Études zoologiques*.

bêtes de somme. Leurs propriétaires les entretiennent avec soin et intelligence, et peut-être un jour la naturalisation du Dromadaire sera-t-elle pour les Moréotes une faible indemnité pour la perte de presque tous leurs autres animaux domestiques, que les dévastations de la guerre ont partout produite.

17 Le CERF, *Cervus Elaphus*, L.

Les membres de la Commission ont en vain cherché à se procurer quelques individus de cette espèce, et on leur a même répondu souvent qu'elle n'existe pas en Morée. Cependant l'illustre Colocotroni avait une Biche qui le suivait partout, et qui même habitait avec lui sa tente à l'Assemblée nationale d'Argos. Colocotroni a assuré à M. Bory de Saint-Vincent que sa Biche avait été prise dans le mont Olénos.

18 La CHÈVRE, *Capra Ægagrus domesticus*, L.

Elle est très-commune en Morée, et semblable à la nôtre: elle anime partout le paysage et fait la richesse des pauvres pasteurs, qui en ont tous de petits troupeaux. Les membres de la Commission ont vu aussi à Naxie quelques Chèvres à oreilles pendantes.

19 Le MOUTON, *Ovis Ammon domesticus*, L.

Les Moutons de Morée sont encore une des grandes richesses du pays, quoique la guerre en ait considérablement diminué le nombre. Les plus beaux ne reviennent qu'à six francs environ. Les bergers les font paître pendant tout l'été sur le Ménale et le Lycée, et ramènent l'hiver leurs troupeaux sur le littoral.

20 Le BOEUF, *Bos Taurus domesticus*, L.

Cette espèce n'était pas rare avant la guerre; mais elle a été presque entièrement exterminée. Le petit nombre d'individus que l'on voit aujourd'hui en Morée, y sont même presque tous importés de divers points de l'Asie mineure.

21 Le BUFFLE, *Bos Bubalus*, L.

Cette espèce, répandue naguères assez abondamment dans les marais de Calamata et d'Hélos, et que l'on employait pour le labour avant la guerre d'Ibrahim, a été également détruite: peut-être n'en existe-t-il plus un seul individu en Morée. Les Grecs appellent les troupeaux de Buffles *Vouvaglia;* nom que plusieurs géographes, pour l'avoir trouvé dans les itinéraires de certains voyageurs, ont noté sur leurs cartes, selon M. Bory de Saint-Vincent, comme celui de certains villages qui n'existent pourtant pas.

SUR LE CHACAL

ET SPÉCIALEMENT SUR LA VARIÉTÉ DE MORÉE.

Il nous reste à compléter le tableau des Mammifères de Morée que nous venons de présenter par quelques recherches sur le Chacal. C'eût été laisser notre travail très-incomplet que de nous borner à comprendre dans notre Catalogue le nom d'une espèce aussi remarquable, sans y ajouter quelques renseignemens sur ses mœurs, sur quelques points de son organisation et sur les localités où elle a été trouvée. On va voir en effet que l'histoire du Chacal de Morée n'est pas sans intérêt pour la zoologie, tant par elle-même que par les considérations auxquelles elle peut être rattachée.

On sait par les observations déjà publiées d'un grand nombre d'auteurs, qu'il existe plusieurs variétés assez différentes du Chacal, et même, d'après quelques zoologistes distingués, plusieurs espèces doivent être établies parmi ces Chiens à formes de Loup, à oreilles et à membres roux, à pelage plus ou moins varié de cendré et de noirâtre, que Linné comprenait sous le nom de *Canis aureus*, et que l'on connaît généralement sous le nom de Chacal.

Le Chacal de Morée appartient-il à l'une de ces variétés ou espèces déjà indiquées par les auteurs? ou bien a-t-il quelques caractères qui lui soient exclusivement propres?

Pour résoudre cette question, nous devons d'abord faire connaître en peu de mots quelles sont les variétés ou espèces déjà bien connues.

§. I.er *Description sommaire des différentes espèces ou variétés de Chacals répandues en Asie et en Afrique.*

M. Frédéric Cuvier, dans son Histoire naturelle des Mammifères de la Ménagerie, a, le premier, fixé l'attention sur les différences qui existent entre les Chacals de diverses contrées, et notamment entre le Chacal de l'Inde et le Chacal du Sénégal.[1] Ces différences ont même paru à ce savant zoologiste assez tranchées pour motiver l'établissement de deux espèces distinctes, le Chacal de l'Inde ou Chacal proprement dit, *Canis aureus*, et le Chacal du Sénégal, *Canis anthus*. Les observations de

1. Nous laissons ici de côté la partie de cette question qui est relative au Chacal à dos noir, *Canis mesomelas*, espèce de l'Afrique australe, très-distincte et depuis long-temps bien connue.

M. Cuvier sont d'autant plus intéressantes, qu'elles ont été faites comparativement sur des individus vivant à la fois à la Ménagerie du Muséum d'histoire naturelle, et que de belles planches, dues au pinceau de M. Werner, viennent compléter les détails donnés dans le texte.[1]

Depuis, dans son Supplément à Buffon[2], M. Frédéric Cuvier a repris ses travaux pour en préciser davantage les résultats, et a ajouté, principalement d'après les observations de Guldenstædt, de Pallas et de M. Tilésius[3], l'indication d'un troisième Chacal, le Chacal du Caucase; enfin un quatrième, appartenant à la Nubie, se trouve figuré et décrit dans le bel Atlas zoologique de Rüppel[4] sous le nom de *Canis variegatus;* et un cinquième, assez différent de tous les autres, et encore inédit, le Chacal d'Alger, est en ce moment sous nos yeux, avec des représentans de presque toutes les autres variétés. Ces matériaux, les descriptions et les figures de M. Frédéric Cuvier et des zoologistes étrangers que nous venons de citer, vont nous permettre d'établir une comparaison exacte entre le Chacal de Morée et toutes les autres espèces ou variétés. Les caractères des uns et des autres nous paraissent pouvoir être résumés dans les phrases suivantes :

A. *Chacal de l'Inde.*

Parties supérieures et latérales du corps d'un gris jaunâtre, répandu régulièrement et tirant sur le noirâtre dans quelques parties, principalement sur le milieu de la croupe. Queue noirâtre ou même tout-à-fait noire à son extrémité. Partie la plus inférieure des flancs, ventre, face externe des membres dans leurs deux tiers inférieurs, et presque tout le dessus de la tête et du cou, fauves; face convexe des oreilles, rousse; dessous de la tête et du cou, région inguinale, face interne des membres antérieurs, des tarses, des métatarses et de la partie inférieure des jambes, bord des lèvres supérieures et face concave des oreilles, de couleur blanche; enfin, une tache longitudinale noirâtre à la face antérieure des membres de devant, vers l'articulation radio-carpienne et un peu au-dessus.

1. Voyez l'*Histoire naturelle des Mammifères*, livraison II pour le Chacal de l'Inde, livraison XVII pour le Chacal du Sénégal et livraison XXXV pour de jeunes Mulets nés du croisement des deux espèces ou variétés. La figure du Chacal de l'Inde laisse toutefois un peu à désirer; mais celle du Chacal du Sénégal exprime parfaitement tous les caractères et la physionomie de l'animal représenté.

2. *Supplément à l'Histoire naturelle de Buffon*, 1831. C'est dans ce dernier ouvrage que nous avons trouvé l'exposition la plus complète des résultats auxquels est arrivé M. F. Cuvier, et c'est principalement à lui que nous renverrons le lecteur.

3. Voyez les *Acta nat. cur.*, tom. XI, pag. 389, pl. XLVIII.

4. *Atlas zu der Reise im nördlichen Afrika*, 1828.

B. *Chacal du Caucase.*

Parties supérieures du corps d'un fauve doré, mais variées de noir ou de noirâtre sur le dos. Le reste du pelage peu différent de celui du Chacal de l'Inde.[1]

Cette variété diffère donc principalement de la précédente en ce que, les poils gris et noirs de la région dorsale étant moins abondans, le pelage tire davantage sur le fauve. C'est donc principalement à elle que conviendrait le nom de *Canis aureus.*

Tous les auteurs s'accordent du reste à attribuer au Chacal du Caucase les mêmes mœurs qu'à toutes les autres variétés.

C. *Chacal de Nubie.*

Oreilles sensiblement plus longues que chez les autres Chacals. Parties supérieures du corps d'un roux varié de noir; de grands poils très-noirs au bout existent parmi les autres. Le reste du pelage peu différent de celui des variétés précédentes.

Ce Chacal, dont Rüppel a fait son *Canis variegatus*, différerait principalement, outre la plus grande longueur de ses oreilles[2], en ce que le noir est sur le corps à peu près disposé par petites taches. La figure jointe à la description de M. Rüppel, exprime bien ce caractère, qui se retrouve, au reste, dans l'une des variétés suivantes, le Chacal du Sénégal[3], et qui, par conséquent, est loin de suffire à l'établissement d'une espèce distincte.

1. Nous nous bornons, à l'égard du Chacal du Caucase, à cette courte description, ne pouvant la faire d'après nos propres observations, et n'ayant, par conséquent, à donner sur lui aucun renseignement que tous les zoologistes ne puissent se procurer comme nous, en consultant les auteurs cités plus haut.

2. Nous avons fait remarquer ailleurs que l'alongement des oreilles est un caractère commun à un grand nombre de Mammifères africains, principalement parmi ceux qui habitent le désert ou ses lisières. L'homme lui-même éprouve, sous l'influence des mêmes circonstances d'habitation, une semblable modification : l'Arabe du désert, d'après des renseignemens qu'a bien voulu nous communiquer un de nos plus honorables consuls généraux en Afrique, ayant aussi les conques auriculaires plus développées que l'Arabe des villes.

La comparaison d'un grand nombre d'espèces nous avait conduit dès long-temps à signaler, dans le développement des oreilles chez les animaux habitans du désert, un fait général, qui, confirmé une première fois par des observations communiquées à l'égard de l'homme, reçoit une nouvelle confirmation par la comparaison très-attentive que nous avons faite du *Canis variegatus*, ou Chacal de Nubie, avec les Chacals de Morée, de l'Inde, d'Égypte, du Sénégal, d'Alger, etc.

3. Voici la phrase spécifique donnée par Rüppel : *Canis corpore ochraceo, pilis villosis perlongis ad apicem nigerrimis variegato; auriculis erectis, unicoloribus, ochraceis; cauda breviori; unguibus crassis, obtusis.* Je n'ai pas besoin de faire remarquer que cette phrase est loin de renfermer la caractéristique exacte et précise d'une espèce, plusieurs des caractères qu'elle indique étant même communs à tout le genre.

On trouve figurées et décrites dans le même ouvrage quelques autres espèces de Chien, et

D. *Chacal d'Alger.*

Les caractères de cette espèce ou variété, encore inédite[1], peuvent être indiqués de la manière suivante :

Taille plus considérable, et pelage moins rude que celui des autres Chacals. Parties supérieures du corps d'un gris jaunâtre, varié de noir comme dans les Chacals précédemment indiqués, mais avec cette différence, que le noir est ici plus abondant, et domine même toutes les autres couleurs sur plusieurs parties, principalement sur la croupe et à l'extrémité de la queue, qui sont presque tout-à-fait noirs. Dessous du corps d'un fauve sale très-clair; dessous de la tête, gorge et bord de la lèvre supérieure, blancs; dessus du crâne d'un fauve grisâtre, tiqueté de noir; dessus du museau, oreilles, dessus du cou et membres, soit postérieurs, soit antérieurs, d'un roux-fauve assez vif. On remarque sur la face antérieure des membres thoraciques une ligne noire, commençant vers l'épaule et disparaissant vers l'articulation radio-carpienne, pour reparaître un peu plus loin au devant du métatarse. Une semblable ligne noirâtre existe sur les membres postérieurs, mais seulement dans les régions crurale et poplitée.

E. *Chacal du Sénégal.*

Les caractères de cette espèce ou variété, tels que les donne M. Frédéric Cuvier, et tels que nous les avons nous-même observés sur deux individus, sont les suivans :

Parties supérieures du corps d'un gris légèrement roussâtre, varié de noir, principalement sur la croupe et au bout de la queue; dessus du cou, partie inférieure des flancs, ventre, face externe des membres de devant, d'un fauve clair; face externe des cuisses et des tarses, dessus du museau et oreilles, d'un roux vif; dessus de la tête d'un gris tiqueté de noir; lèvre supérieure, dessous de la tête, du cou, une partie de la poitrine, région inguinale et face interne des membres, blancs. Une tache longitudinale noirâtre au devant de l'articulation radio-carpienne; formes un peu plus grêles; taille un peu plus élancée que celle des Chacals indiqués ci-dessus.

On peut voir par cette description, que le Chacal du Sénégal ressemble d'une manière frappante au Chacal d'Alger par les couleurs des parties supérieures du

notamment, pour citer celles qui se rapprochent du Chacal, le *Canis famelicus* et le *Canis pallidus*, tous deux, au contraire, très-bien distincts. Le premier a des oreilles beaucoup plus grandes que tous les autres *Canis*, à l'exception du Fennec et du Renard Delalande, et le second, habitant du Kordofan, est généralement d'un fauve pâle, couleur que nous avons remarqué ailleurs être commune à un grand nombre de mammifères et d'oiseaux de cette région de l'Afrique.

1. Nous sommes redevable de la communication du Chacal d'Alger à M. Perrot, l'un des employés du laboratoire zoologique du Muséum d'histoire naturelle.

corps, de la tête et de la queue; mais il en diffère considérablement par les couleurs des parties inférieures du corps et des quatre membres.

§. II. *Description du Chacal de Morée.*

Ce résumé des caractères qu'offrent les Chacals de diverses régions de l'Asie et de l'Afrique, nous permet de présenter maintenant avec plus de fruit la description du Chacal de Morée; sujet principal de cet article, et sur lequel nous devons, par conséquent, nous étendre un peu davantage.

Ce Chacal, autant que nous pouvons en juger par son crâne[1] et sa dépouille, seules parties que nous connaissions, nous paraît se rapprocher, par ses proportions et par sa taille, du Chacal de l'Inde, ou, plus exactement, des grands individus de cette variété; mais ses couleurs sont très-différentes, et offrent, comme on va le voir, les plus grands rapports avec celles du Chacal d'Alger. Les parties supérieures sont d'un gris jaunâtre, varié de noir, comme dans les autres Chacals, avec cette différence, que les poils noirs sont ici extrêmement abondans, principalement sur le dos, la croupe et la queue[2]. Le dessus de la tête, sauf quelques poils noirs, répandus çà et là, la face convexe des oreilles, la nuque, le dessus du cou, la face externe des quatre membres, sont d'un roux doré. Les lèvres supérieures, la face concave des oreilles, le dessous du cou, les parties inférieures du corps (excepté dans la région sous-abdominale qui tire sur le fauve), sont blancs. La face interne des membres est presque partout d'un fauve pâle; enfin, une ligne noirâtre, qui n'est bien distincte qu'à ses deux extrémités, descend à la face antérieure des membres thoraciques, depuis l'humérus jusqu'à la partie inférieure de l'avant-bras.

§. III. *Habitudes du Chacal de Morée.*[3]

Quoique le Chacal soit extrêmement commun en Morée, on a cependant quelque peine à le trouver: il chasse la nuit par troupes composées d'un grand nombre d'individus, qui annoncent au loin leur présence par des cris effroyables. Ces cris, comparables aux vagissemens d'un enfant qui souffre, partent quelquefois tout près du voyageur, sans qu'il soit possible d'apercevoir la troupe qui les pousse, et surtout

1. Voyez la planche I de la première série, où ce crâne est représenté.

2. Cette disposition des couleurs résulte de l'existence de deux sortes de poils, les uns laineux, assez doux, cendrés dans leur moitié inférieure, d'un fauve roussâtre dans l'externe; les autres soyeux, très-rudes, annelés de blanc, de noir et aussi un peu de fauve. Il en est au reste de même de tous les autres Chacals, qui ne diffèrent que par le nombre relatif des poils des deux espèces et par l'étendue proportionnelle des anneaux ronds des poils soyeux.

3. Nous devons à M. le colonel Bory de Saint-Vincent tous les détails que l'on trouve dans ce paragraphe.

de la joindre; car au moindre bruit elle fuit légèrement. On ne peut guère attaquer que les individus que l'on surprend pendant le jour, isolés et errans, ou ceux que l'on parvient à attirer par l'odeur d'un animal mort ou d'une charogne, vers un endroit où l'on se tient à l'affût. Les terriers des Chacals sont peu différens de ceux des Renards, mais toujours placés dans des lieux d'un accès très-difficile. Il est vraisemblable qu'avec une meute on se procurerait facilement un grand nombre d'individus. Privés de ces moyens, les membres de la Commission ont eu, au contraire, beaucoup de peine à se procurer les sujets qu'ils ont rapportés, et qui font aujourd'hui partie des collections du Muséum d'histoire naturelle.

Le Chacal déterre les cadavres et les charognes : telle est principalement sa nourriture. Lors de l'expédition libératrice plusieurs individus pénétraient habituellement dans le camp pendant la nuit, pour dévorer tous les débris d'animaux qu'ils pouvaient y rencontrer, et jusqu'aux excrémens. Plusieurs fois il leur est arrivé de manger des souliers ou des bottes. Ils étaient à cette époque fort communs dans le vallon de la Djalova, où était assis le camp. Au contraire, quand la Commission scientifique est arrivée dans les mêmes lieux un an après, le vallon était complètement désert; les troupes de Chacals l'avaient abandonné en même temps que l'armée.

C'est principalement dans les plaines d'Hélos que le repos de nos savans compatriotes fut souvent troublé dans l'obscurité par les cris de ces animaux, qui vinrent plus d'une fois chercher les débris des repas jusques entre les tentes. Une nuit, entre autres, les membres de la Commission furent tous réveillés par des cris si violens, que, quoique déjà habitués aux mœurs du Chacal, tous sortirent à la fois; mais la troupe disparut si promptement que l'on n'en aperçut pas même un seul individu.

La peau du Chacal est employée comme fourrure par les Grecs.[1]

§. IV. *Détermination du Chacal de Morée.*

Les détails que nous venons de présenter sur les habitudes du Chacal de Morée, et les descriptions que nous avons données sur ses caractères zoologiques, comparativement avec ceux des autres variétés ou espèces, vont nous permettre maintenant de donner sa détermination avec toute la précision que réclame l'état de la science. Il résulte de la description donnée plus haut du Chacal de Morée que cette variété ou espèce diffère essentiellement,

1.° Du *Chacal de l'Inde*, par la couleur très-foncée et même presque généralement noire des parties supérieures de son pelage;

1. M. Bory de Saint-Vincent a remarqué que tous les individus qu'il a pu examiner étaient d'une maigreur excessive et paraissaient avoir long-temps souffert de la faim.

2.° Du *Chacal du Caucase*, par le même caractère;

3.° Du *Chacal de Nubie*, par la disposition irrégulière, mais assez uniforme, du noir sur les parties supérieures du corps, et par ses oreilles sensiblement plus courtes;

4.° Du *Chacal d'Alger*, par la couleur rousse du dessus du crâne (qui est gris chez le Chacal d'Alger), et par la couleur blanche d'une partie de la face interne des membres;

5.° Du *Chacal du Sénégal*, par le premier de ces deux caractères et par la couleur de ses membres roux-dorés et non fauves.

Toutes ces espèces ou variétés se ressemblent d'ailleurs par la disposition générale de leurs couleurs, et surtout par la couleur rousse-dorée de leurs oreilles, comme aussi, d'après les renseignemens que s'accordent à donner tous les voyageurs dignes de foi, par leur genre de vie, leurs mœurs et leurs habitudes.

Le Chacal de Morée étant cependant différent, à quelques égards, des Chacals de toutes les autres contrées, il nous reste à examiner s'il doit être considéré comme une espèce distincte ou comme une simple variété. L'exemple de plusieurs zoologistes distingués semble nous commander d'adopter la première de ces opinions, puisque notre Chacal de Morée paraît être caractérisé par des modifications de même valeur que celles sur lesquelles repose la distinction des autres Chacals. Nous n'hésitons cependant pas à adopter l'opinion inverse et à ne considérer le Chacal de Morée, de même que tous les autres précédemment décrits (peut-être les *Canis variegatus* et *anthus* exceptés), comme de simples variétés de localités, appartenant toutes à une seule et même espèce, répandue à la fois dans presque toutes les contrées chaudes de l'ancien continent.[1]

En effet, tous les caractères distinctifs qui ont été assignés à chaque variété, sont loin d'être empreints au même degré sur tous les individus, et il y a de si nombreux passages entre les unes et les autres, que leur distinction, facile à qui ne considère que quelques types isolés, devient absolument impossible pour quiconque peut rassembler sous ses yeux, comme nous avons eu l'avantage de pouvoir le faire, un grand nombre d'individus de tout sexe, de tout âge et de tout pays.

La comparaison que nous avons pu faire aussi du crâne et du système dentaire chez plusieurs Chacals de l'Inde, de Perse, de Morée, d'Alger et du Sénégal, nous a conduit exactement au même résultat, c'est-à-dire à l'impossibilité absolue de tracer des limites exactes entre les diverses variétés de Chacal. Sans doute, nous avons reconnu quelques légères différences entre certains crânes venus de contrées

1. Cette question est, au reste, il faut le dire, compliquée par un assez grand nombre de difficultés, qui subsisteront tant que l'on ne pourra définir rigoureusement l'espèce en zoologie. Nous nous proposons de publier incessamment un mémoire sur cette grave question, à la solution de laquelle la science nous paraît pouvoir enfin prétendre.

éloignées; mais, loin que ces différences aient pu nous paraître propres à fournir des caractères spécifiques, nous les avons retrouvées, quelquefois même nous en avons aperçu de non moins marquées, non-seulement entre des crânes appartenant à des individus de la même localité, mais, il y a plus, entre les deux côtés d'un même crâne.

§. V. *Considérations générales.*

Les résultats de ces comparaisons ne nous permettaient pas d'hésiter un seul instant. Connaissant des Chacals d'un grand nombre de localités différentes, et apercevant entre tous quelques caractères particuliers, nous nous trouvions en effet dans la nécessité ou d'admettre pour eux autant d'espèces distinctes, auxquelles les découvertes des voyageurs en eussent bientôt ajouté un grand nombre d'autres, ou bien de les rapporter comme simples variétés à une seule et même espèce, conservant partout les mêmes caractères généraux, mais modifiée quelquefois dans un ou plusieurs de ces caractères de dernière valeur, qui ne sauraient exercer aucune influence sur les mœurs et les habitudes.

Ces dernières idées sont celles que nous avons adoptées, et elles nous paraissent même établies sur des fondemens si solides, que, sans chercher des preuves à leur appui dans l'histoire d'un grand nombre d'autres animaux, nous citerons les résultats auxquels nous sommes arrivé, comme offrant eux-mêmes la confirmation d'un fait très-curieux de géographie zoologique, l'existence du Lion en Grèce dans les temps anciens.

Le Lion est, comme le Chacal, une espèce répandue dans une grande partie de la surface du continent, et y subissant, comme lui, un assez grand nombre de modifications sous l'influence des circonstances diverses de localité. Ces deux espèces semblent partout s'accompagner mutuellement, et là où l'une d'elles vient à se rencontrer seule, les témoignages historiques attestent toujours que l'autre y existait aussi à une époque plus ou moins reculée. Ainsi, en laissant de côté l'Afrique presque tout entière, où l'existence simultanée du Lion et du Chacal est connue de tous les zoologistes, le Lion se retrouve encore dans plusieurs contrées de l'Asie, par exemple, dans l'Arabie, dans la Perse, dans l'Inde : contrées qui toutes nourrissent également des Chacals légèrement différens, comme nous venons de le voir, des Chacals d'Afrique, de même que les Lions d'Asie, ainsi qu'il résulte du témoignage des voyageurs[1], ne ressemblent entièrement à aucune des variétés de Lions qui peuplent l'Afrique[2]. On ne peut non plus douter de l'existence du Chacal

1. Voyez entre autres Olivier, Voyage dans l'empire ottoman, tome II, page 426.
2. Consultez, sur les diverses races de Lions aujourd'hui vivantes et sur la variété qui existait autrefois en Grèce, le mémoire que mon père a joint au présent travail et qui va suivre immédiatement.

dans l'Asie mineure, où l'on trouvait aussi autrefois des Lions, d'après des témoignages historiques dignes de foi. Enfin, dans l'Europe orientale elle-même, où le Chacal vient d'être retrouvé, vivaient aussi autrefois des Lions, ainsi que nous l'apprennent, de la manière la plus positive, Hérodote et Aristote. Du temps d'Aristote, et probablement aussi du temps d'Hérodote, il est vrai que le Lion n'existait plus que dans le nord de la Grèce; mais qui ne voit qu'un aussi redoutable ennemi de l'homme n'a pu subsister dans toute la Grèce méridionale, au milieu de la civilisation toute-puissante des peuples du Péloponèse, de l'Attique et de la Béotie? Il est arrivé pour le Lion et le Chacal, d'abord dans ces belles contrées, puis un peu plus tard dans le nord de la Grèce et dans plusieurs parties de l'Asie, ce qui arrivera nécessairement, et ce qui a même déjà eu lieu en quelques localités dans notre Europe, pour le loup et le renard. L'un disparaît promptement, précisément à cause de sa force immense et de la juste terreur qu'il inspire autour de lui; car l'homme lui fait partout une guerre continue et terrible; l'autre, d'ailleurs habitant des terriers, doit, au contraire, à sa faiblesse de subsister plus long-temps; il ne tombera victime que des derniers progrès de la civilisation humaine. Tel a été le sort du Lion, tel sera celui du Chacal : partout où les hommes sont devenus ou deviendront puissans par l'association et les arts, le Lion a dû ou doit périr; mais le Chacal, lâche et craintif, a pu et peut trouver dans l'obscurité de ses attaques, ou plutôt de ses brigandages, un asile long-temps assuré, et survivre pendant des siècles entiers à la destruction du plus terrible ennemi de l'homme.

C'est ainsi que l'on peut concevoir comment de deux espèces, partout compagnes l'une de l'autre dans les temps anciens, l'une a disparu, l'autre a subsisté. La puissance de l'homme, indépendamment de toutes les causes hypothétiques que l'on a déduites de changemens présumés de température, suffit pleinement pour expliquer de tels faits, et se révèle ainsi à nous par une preuve de plus, comme l'une des causes les plus actives de la perturbation de l'ordre naturel des choses et de la distribution primitive des espèces à la surface du globe.

RECHERCHES

HISTORIQUES, ZOOLOGIQUES ET MYTHOLOGIQUES,

AU SUJET DE

quelques fragmens d'un Temple grec, représentant les douze travaux d'Hercule.

PAR

M. GEOFFROY SAINT-HILAIRE,

PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES.

Mon fils, dans l'exposé qui précède, vient de donner l'état actuel de l'histoire naturelle de la Morée, en ce qui concerne les animaux mammifères. Je m'associe à ses travaux, en remontant aux traces d'un autre état de choses qui a sans doute subsisté, en recherchant s'il y eut de plus anciens habitans de la Grèce péninsulaire, dont l'existence, de plus en plus compromise par le développement de la vie sociale à l'égard de l'espèce humaine, n'aurait pu tenir contre des attaques sans cesse renaissantes.

Voici d'abord comment j'ai été entraîné à m'occuper de la rédaction du présent travail. [1]

Représentant de l'Académie royale des sciences dans la Commission dite de l'expédition scientifique de Morée, et à ce titre appelé à prendre connaissance de quelques débris d'un bas-relief découvert en 1830, et récemment transportés à Paris, je croyais n'intervenir que pour répondre à cet appel : mais, entraîné par le sentiment du naturaliste, je me suis trouvé engagé dans d'autres soins.

Ces débris proviennent du temple fameux consacré à Jupiter et bâti à Olympie, dans la vallée et sur les bords de l'Alphée. On est redevable de leur découverte aux savans français envoyés en Morée, M. Dubois, chef de la section des archéologues, et M. Blouet, chef de celle des architectes. Olympie et ses nombreux édifices avaient entièrement disparu, mais les écrits de Pausanias portèrent sur leurs traces; et sur une indication qui ne pouvait être un renseignement utile que pour le zèle et le savoir, MM. Dubois et Blouet se crurent sur l'emplacement d'Olympie, et firent fouiller parmi les alluvions de l'Alphée. C'est là qu'ils découvrirent une partie

1. La partie purement scientifique de ce mémoire, ou de déterminations zoologiques, a été communiquée à l'Académie royale des sciences le 14 Février 1831, peu de jours après l'arrivée à Paris des fragmens retrouvés du monument.

du fronton du temple de Jupiter Olympien, principalement l'un des bas-reliefs décrits par Pausanias, et dont cet auteur célèbre le mérite, en le recommandant comme dû au ciseau de l'un des grands sculpteurs de l'époque, Alcamène, l'élève le plus distingué de Phidias. Dans ce bas-relief, Minerve honore la force, la valeur et les bienfaits d'Hercule. Une partie des animaux dont le héros a purgé le sol de la Grèce ornent cette scène d'ovation.

CHAPITRE PREMIER.

Souvenirs historiques.

Qu'étaient ces animaux, quels doivent-ils nous paraître? A l'idée toute naturelle, dans ma position surtout, d'essayer d'en donner une détermination, on opposa des règles, certains usages consacrés comme autant de principes par les érudits : il est même pour ce cas un mot, *parerga*, qui désigne tous les accessoires de la sculpture antique, et qui sert à exprimer l'espèce de dédain qu'on témoigne pour les accompagnemens *caricaturés* d'un sujet principal. Cependant opposer des généralités, dont il faut d'abord qu'on suppose la prétendue infaillibilité, sans faire la part des cas imprévus, et définitivement les recommander pour détourner d'un projet d'études, cela me parut irréfléchi, et je passai outre.

Je reviens aux impressions que je reçus devant les fragmens du bas-relief, qui sont présentement déposés au Musée royal. Qu'étaient les animaux représentés au temps de Phidias et d'Alcamène, ce Lion de Némée, cette Hydre de Lerne, le Taureau de Crète, le Sanglier d'Érymanthe, etc.? Dans quelle mesure la nature animale d'alors avait-elle été consultée? Il y a plusieurs races ou espèces de Lions, de Sangliers, de Taureaux, de grands Serpens. Jusqu'à présent le sentiment populaire s'était contenté des idées un peu vagues exprimées par ces noms génériques, et l'on n'y avait attaché aucune importance. Pourquoi, si de grandes révélations ou de piquantes observations devaient dépendre d'études plus réfléchies et plus consciencieuses de ces vieux matériaux de la fable ou de l'histoire, renoncer à s'y livrer? Pourquoi le sentiment zoologique, devenu de nos jours plus profond et plus puissant, ne serait-il pas de nouveau employé à chercher, à démêler ce qu'il peut y avoir de vrai, ou simplement d'emprunté à l'imitation de la nature, dans ces conceptions pittoresques, dans les produits les plus maniérés de l'art? Car, si ce ne sont pas des portraits réels, toujours est-il certain que l'artiste n'a pu marcher contre son but, c'est-à-dire assigner des formes pour qu'elles fussent méconnues.

Une autre objection à prévenir est celle-ci : « L'histoire naturelle ne saurait « raisonnablement intervenir dans des questions de pure mythologie, et faire partie

« d'une discussion s'appliquant à la configuration de signes symboliques, si les « douze travaux d'Hercule ne rappellent que des sujets fabuleux. » Selon l'opinion de la plupart des archéologues, qu'ont entre autres exprimée Court de Gébelin et Dupuis, les faits attribués à Hercule ne reproduisent sous une forme autre et relativement moderne que les allégories des douze signes du zodiaque, ne sont qu'une traduction en style grec des scènes et motifs figurant et exprimant allégoriquement l'ancienne et universelle cosmogonie. Or, l'invention du zodiaque devint le fond d'une théogonie indienne plusieurs siècles avant le développement de la vie sociale en Europe. Et comment alors, dans le bas-relief découvert à Olympie, qui ne serait qu'une transformation de cette ancienne composition, trouver des élémens pour une zoologie grecque?

Des esprits généralisateurs vont très-vite dans des suppositions qui embrassent tous les âges historiques. Mais défions-nous de ces penseurs, nés avec des cerveaux ardens, pour lesquels produire est un besoin irrésistible, que l'inspiration saisit avant de posséder les faits, bien qu'elle les entraîne au-delà, quelquefois avec bonheur au profit de l'humanité. Et, en effet, c'est pour moi une question encore entière, si les Grecs, entrant dans les voies de la civilisation, ont connu et adopté les fables indiennes; ou si, partis du même point de barbarie que les sociétés dans l'Inde, ils ont eu à traverser les mêmes obstacles, à éprouver les mêmes vicissitudes, à ressentir les mêmes joies de victoires semblables, et à inventer également pour leur compte les mêmes manifestations de leurs sentimens.[1]

1. Le développement de ce sujet s'est présenté à mon esprit et me plaît comme lié à une question autre et même assez différente que j'étudie, dont je compte donner les résultats à la fin de mes travaux sur les ossemens fossiles du calcaire oolithique de la Basse-Normandie.

Il n'y a d'animaux possibles qu'en raison de l'essence et selon la nature des élémens ambians qui s'organisent en eux. A chaque cycle géologique ces élémens sont plus ou moins modifiés, et alors ce sont tout autant de formes animales, qui varient dans une même raison. Rien ne se renouvelle quant à l'essence des matériaux-principes des choses, matériaux doués de toute éternité de leur raison d'affinités et de l'éventualité nécessaire de leur association. Mais il est disposé d'eux à de certains momens des arrangemens, ou de la vie de l'univers, selon qu'en ordonnent les conditions sans cesse variables de leur monde ambiant et réagissant; d'où l'on peut inférer que toutes les conformations qui furent successivement ou qui seront de nouveau départies aux êtres organisés, ont été dans les décrets de la Providence et sont dès l'origine des choses déposées en germe, c'est-à-dire, sont et furent en racine de toute éternité pour apparaître à un moment préfixe, celui où leur milieu ambiant et réacteur se trouvera constitué pour en permettre le développement. Or, l'Homme qui, après tant d'autres animaux, est à son tour intervenu dans le courant de ces changemens, offrait certes un sujet intéressant d'études sous les deux rapports suivans : 1.° en raison de son apparition comme constituant une espèce bipède, dont la tête est volumineuse et sphéroïdale, et 2.° d'une aptitude indéfinie dans le perfectionnement matériel de son être, surtout en commençant et cultivant la vie sociale.

Dans les appréciations de ce genre l'on ne saurait apporter trop de réflexion, admettre trop de distinctions. N'oublions pas les deux nécessités qui poussent l'homme vers sa destination définitive, qui aussi en restreignent les allures aventureuses; c'est-à-dire, n'omettons dans nos spéculations l'intervention ni des choses du dedans, ni de celles du dehors. Expliquons cette pensée contractée et par conséquent obscure.

Les choses intérieures sont celles qui se manifestent dans l'Homme, comme étant absolument engendrées par ses faits de propre nature; ce sont les incitations de toutes les parties de son organisation; et les choses extérieures sont tout ce qui l'affecte par des perceptions causées au dehors, ou toutes les excitations de son monde ambiant, lesquelles l'astreignent et le livrent, en instrument docile, à la cohésion de ce qui le touche mécaniquement. Que l'Homme n'obéisse qu'à une seule de ces impulsions, celle du travail intérieur de ses parties organiques, il n'est susceptible dans l'ordre des temps que des mêmes actes. D'une nature dans ce cas immuable, il est par cette position, ou devient vis-à-vis de lui-même, une même cause engendrant nécessairement le même effet. Mais n'est-ce pas ce qui se montre uniquement et ce qui se trouve entièrement réalisé à la première époque de la vie sociale? Au sortir de la barbarie, il est plutôt excité par les susceptibilités de son instinct que guidé par les lumières d'une raison intelligente; faculté adventive, mais non actuellement advenue. Ce qui appartient à sa nature intime, est dans ce moment en pleine puissance d'agir et détermine toutes ses allures, non que l'Homme n'ait à se débattre dans son monde ambiant, qu'il ne doive (et certes plus vivement encore) ressentir tout le poids accablant des parties environnantes, et qu'il ne soit dominé par tant de corpuscules qui pénètrent en lui; se rendant au cerveau par les organes des sens, alimentant la flamme de ses poumons et changeant tous les rapports chimiques des *ingesta* dans ses voies digestives.

Mais toutes ces causes d'influence pour l'Homme dans l'enfance de la civilisation sont une constante sans différence appréciable, sur laquelle, à la rigueur, la différence des climats pourrait avoir action; c'est-à-dire, sont une constante qui se manifeste comme des parties concentrées, amenées à l'unité d'essence et par conséquent incapables de variations partielles, quand au contraire les modifications organiques, qui dépendent de l'âge, du jeu plus ou moins libre des organes et d'une multitude de petites circonstances provocatrices, agissent de leur chef avec autorité, et ainsi distinctement. Les Hommes, dans les premiers pas de la carrière sociale, n'ont point encore assez de lumières pour réagir contre les forces de la nature, pour diriger le cours des eaux, pour assainir les lieux fangeux, enfin pour réformer en partie leur monde ambiant. Engagés dans les mêmes travaux

sur divers points de la terre, ils y pensent de même, s'y répètent de même, mais ne se copient pas. Chaque peuplade se trouve célébrer ses succès par de mêmes chants triomphaux: car il n'y a d'histoire soigneusement recueillie et écrite que parmi les nations qui ont vieilli dans la civilisation.

C'est ce que ne comprennent point quelques esprits généralisateurs, qui, au contraire, apercevant des rapports entre les tendances et les moyens des premiers actes de la vie sociale, en des temps et lieux différens, ne manquent point dans ce cas d'attribuer l'invention de l'ordre établi au peuple le plus ancien, et ne voient plus que des effets de réminiscences chez les générations suivantes.

Voilà par quelles séries d'idées a passé mon esprit pour concevoir comment chaque peuple, placé à d'assez grandes distances comme lieu et comme époque, aura de la même manière commencé la vie sociale et se sera de même, ou à peu près de même, félicité de ses succès.

Mais quant aux douze travaux d'Hercule, je m'appuie sur des preuves plus spéciales et plus directes; c'est que le caractère et les expressions des faits attribués à ce héros sont uniquement et exclusivement grecs. Chaque nom d'allégorie a son principe dans des raisons de localités: c'est à des Grecs, et en se servant des noms de leurs villes, vallées et montagnes, qu'on parle. Ceci est manifeste dans cette nomenclature: *Taureau de Gnosse ou de Crète, Lion de Némée, Sanglier d'Érymanthe ou de Calydon, Hydre de Lerne, etc.* Tout est là d'invention grecque, c'est de l'histoire et de la géographie entièrement helléniques.

J'avais besoin pour moi et mes lecteurs de ces éclaircissemens: au moyen de ces explications, je puis effectivement avancer dans la composition de cet écrit, agir avec une pleine aisance dans les déterminations que je vais maintenant essayer de donner.

Dans le bas-relief d'Olympie, formant une page, qui n'est pas seulement recommandable par son antiquité de vingt-deux siècles, mais qui l'est en outre comme émané du grand siècle de la sculpture et comme étant le sujet original d'un commentaire fait par Pausanias, nous ne trouvons d'instruction et de souvenirs que pour trois animaux de l'ancienne Grèce. Une partie seulement des sujets exprimant les douze travaux d'Hercule nous est parvenue: l'Hydre de Lerne, ou du moins une tête de serpent qu'on en a supposé la représentation, était au nombre des objets retrouvés, mais ce morceau n'a point été rapporté: c'est une perte regrettable.[1]

1. Je regrette bien moins cette perte, depuis que j'ai vu dans la collection des antiquités grecques de M. Durand un autre fragment, qui avait fait aussi partie d'une représentation des douze travaux d'Hercule: l'Hydre de Lerne s'y trouve entière. Un naturaliste se serait volontiers arrangé de l'idée que la conception de ce mythe eût été réalisée, comme composition matérielle, d'après un modèle

CHAPITRE II.

Recherches zoologiques.

Je passe à la description des trois animaux, à celle du moins de leur forme, telle qu'elle nous est présentement transmise par l'art de la sculpture, comme il fut au temps de Phidias.

I. Le TAUREAU, objet du sixième travail d'Hercule. Ce Taureau est représenté de grandeur naturelle et de profil, la tête étant tournée pour être vue de face; le héros, dans une attitude où il déploie sa force athlétique, est légèrement incliné, son dos couvrant les flancs de l'animal. Il se le soumet, en paraissant l'accabler, non-seulement de son propre poids, mais de plus par de violens efforts. Ainsi l'on aperçoit du Taureau, par derrière, la croupe et la queue artistement jetée, et par devant, sa tête; le cou est gros, la corne est presque droite, latérale et fort courte : le masque manque, le marbre étant fruste en cet endroit par suite de brisure; cependant l'emplacement de la face est suffisamment circonscrit pour qu'on puisse juger de ses proportions et y reconnaître surtout un front large et sans hauteur. D'après cet ensemble, et les formes de la queue légèrement floconneuse à l'extrémité, mais en se fondant spécialement sur les caractères plus précis de la tête, je crois reconnaître le Taureau sauvage, qui fut autrefois si abondant en Europe, le *Bos Urus*, l'Aurochs, dont il est fort souvent question dans les Commentaires de César, qui n'existe plus présentement dans les forêts de la Germanie et que l'action progressive de la civilisation dans les lieux où il est encore souf-

de la nature vivante, et par exemple, d'après l'impression laissée à l'esprit par les huit longs bras du corps de la Seiche; mais ce n'est point là du tout ce que peut faire supposer l'exécution du morceau que j'ai sous les yeux. Je n'y aperçois qu'une œuvre assez grossièrement établie, mais d'ailleurs sortie tout entière des conditions de structure des serpens. C'est un tronc partagé en neuf branches : c'est uniquement la moitié postérieure d'un gros serpent, surmontée de neuf subdivisions de l'animal, chacune terminée par une tête; des écailles sont répandues sur la peau avec une grande négligence et sans fidélité quant à l'attache de leur insertion. Il n'est donc là que le tracé d'une pensée mythologique rendue par un croquis de convention et, en définitive, qu'une traduction symbolique des circonstances malfaisantes de la fange caractéristique des lieux marécageux, lesquelles reparaissent, quelque soin que l'on mette à s'en préserver. Pour deux têtes abattues dans le combat, sept autres se dressent et se montrent menaçantes. Tout cela signifie qu'il ne faut rien moins, contre l'action délétère des décompositions animales dans des marécages, que l'activité opiniâtre et séculaire de l'homme, cherchant à assainir son lieu d'habitation; courageux et persévérans efforts, dont l'humanité, dans son enfance, ne se reconnut point le pouvoir, qu'elle s'étonna plus tard de rencontrer chez ses héros ou demi-dieux, et dont elle voulut enfin célébrer les succès, en les personnifiant dans l'invention du mythe : *Hercule sorti vainqueur de ses douze travaux.*

fert[1], tels que les contrées désertes de la Pologne, de la Russie et de la Turquie, doit prochainement anéantir. Ce n'est qu'à cette espèce que l'on peut attribuer les passages ci-après de Pausanias. « Le Taureau de Péonie est de toutes les bêtes féroces « la plus difficile à prendre en vie[2] : c'est un animal qui a de grands poils sur le « corps, particulièrement sous la gorge et sur l'estomac.[3] » Au temps de Pausanias, l'Aurochs aurait donc été déjà refoulé vers l'entrée de la Macédoine, dans des gorges où la rivière de l'Axius prend sa source; cependant un caractère dans le marbre d'Olympie fournirait une autorité contraire à cette détermination, c'est le trop de longueur de la queue. Alcamène, composant d'après ses souvenirs, ne se sera point piqué d'exactitude à cet égard, afin de donner un mouvement plus heureux à cette partie de son bas-relief.

II. Le LION, objet du premier travail d'Hercule. Il y a trois sujets qui se rapportent à cette espèce dans le bas-relief d'Olympie : 1.° un Lion terrassé, couché et foulé par l'un des pieds du héros; et 2.° deux têtes plus fortes que nature, servant d'ornement, et qui furent comprises dans l'entablement du fronton : l'une des têtes est vue de face et l'autre de profil.

Hercule, dont Hérodote place la naissance cent ans avant la guerre de Troie, c'est-à-dire 1382 ans avant l'ère chrétienne, est réputé avoir combattu et tué pour son premier travail un Lion dans la forêt de Némée. Or, cette forêt avait reçu son nom de son voisinage d'une ville de l'Argolide, située au pied du mont *Apésas* : en admettant ces données historiques, il y avait à cette époque très-reculée des Lions dans le Péloponèse; mais huit cents ans plus tard, il ne s'en trouvait plus que vers la frontière nord de la Grèce, où ces redoutables animaux avaient jusque-là résisté. Il est avéré qu'il n'en existe plus présentement sur aucun point de l'Europe.

C'est par Hérodote que cette particularité, touchant les lieux occupés par les Lions au temps de la guerre de Xerxès, nous est parvenue[4] : il s'en trouvait un grand nombre dans les pays renfermés entre l'Achéloüs et le Nessus, c'est-à-dire dans une partie de la Thrace et de la Macédoine. Xerxès, traversant la Péonie, eut une partie des chameaux de ses bagages attaquée et détruite par des Lions descendus des montagnes pendant la nuit. Aristote raconte les mêmes faits, qu'il

1. Où il sera d'autant plus long-temps souffert que se reproduiront plus souvent ces guerres sanglantes en Pologne, ces massacres affreux de la population et généralement tous les événemens de rétrogradation sociale de ces dernières années.

2. Lib. X, cap. 13.

3. Lib. IX, cap. 21.

4. Hist., lib. VII, cap. 125 et 126.

a, suivant moi, empruntés au père de l'histoire, en les copiant textuellement; il en a fait de même dans bien d'autres passages de ses livres.

Le Péloponèse et plus loin les pays de l'Europe situés au nord de la Grèce, avaient-ils leur Lion propre, ou n'était-ce que le Lion de l'Atlas, dont l'augmentation de la population aurait peu à peu détruit la race? Il n'y a pas long-temps qu'on eût répondu à cette question en citant la croyance commune qu'il n'y a qu'un Lion, le *Felis Leo* des auteurs. Alors même c'eût été contre le sentiment d'Aristote, qui avait déjà posé en fait [1] qu'il y a des Lions d'espèces différentes, l'un plus court, à crinière crépue, et d'un caractère plus timide, et l'autre, qui est plus courageux, ayant le corps sensiblement plus long, et qui porte une plus belle et plus longue crinière. On doit aujourd'hui d'autant plus d'attention à ce passage, que nous connaissons plusieurs races ou espèces distinctes, savoir :

1.° Le Lion du mont Atlas : un corps très-long, et sa crinière magnifique, qui lui garnit la tête, qui entoure le cou, et qui s'étend sans intervalle sur l'épaule, le caractérisent; c'est le deuxième des Lions d'Aristote.

2.° Le Lion du Sénégal, plus faible, à crinière moins prolongée; son épaule n'est ornée que d'un épi de poils.

3.° Le Lion de Bagdad, tout-à-fait ou à peu près sans crinière; Olivier en parle dans son *Voyage en Syrie* [2] : celui-ci n'a ni le courage, ni la taille, ni la beauté des Lions africains.

4.° Les Lions noirs de l'Inde, cités par Élien. [3]

5.° Enfin, les Lions du Cap, que notre ménagerie nous montre avec une queue sensiblement plus courte.

C'est sous la préoccupation de l'existence de ces diverses races, que nous allons décrire les échantillons du bas-relief d'Olympie.

Premièrement. Du Lion entier et terrassé.

Il est couché dans une attitude scénique : on le juge irrité de ne pouvoir se soustraire à l'ascendant de son vainqueur; les lèvres sont en retrait, contractées, fortement renflées et à bords sinueux. Le mufle est sillonné, pour rendre l'expression de quelques petites excavations cutanées, que l'on a figurées en ligne et d'où sortent les barbillons; les dents canines sont apparentes; la forme des autres est restée non étudiée; les oreilles sont à conque large et plissée; et la crinière est disposée en flocons égaux, qu'on juge arrangés à dessein et pour produire l'effet d'une sorte de chevelure. Au total, l'animal, qui est remarquablement petit, tire sa principale expression de sa tête fort courte.

1. Hist., lib. IX, cap. 44.
2. Voyage dans l'empire ottoman, II, pag. 426.
3. De animal. nat., lib. XVII, cap. 26.

Il est manifeste, d'après ces traits, que c'est à la première des deux espèces d'Aristote que se rapportent les formes du Lion sculpté par Alcamène[1]. Mais à laquelle des n.° 2 et n.° 3? Tout me porte à croire que c'est à la race qui existe encore dans le voisinage de la Syrie. Autrefois il y avait aussi des Lions dans la Syrie elle-même et en Égypte, pays où l'on n'en trouve plus. La Cilicie, l'Arménie et le pays des Parthes en étaient pleins, dit Oppien; si l'on en voit encore aujourd'hui, ils y sont au moins très-rares.

Deuxièmement. Sur la tête vue de face.

L'artiste a voulu y introduire un caractère de force et de majesté; les lèvres ne sont que dans une demi-contraction; le nez est large et court, plus sensiblement que dans le Lion du mont Atlas. Les oreilles paraissent plus plissées, moins ouvertes et plus basses que chez les Lions actuellement vivans. La crinière, très-singulièrement compassée, se trouve si bien distribuée en flocons sinueux et symétriques, qu'on croit y reconnaître moins l'intention d'une copie exacte, que le faire d'un calcul, que le sentiment de l'artiste.

Troisièmement. Sur la tête figurée de profil.

C'est le même travail que dans le cas précédent: il est évident que l'artiste s'est assujetti à l'idéal adopté par lui pour ce sujet, à une composition d'intentions poétiques; mais de plus cette tête m'a fourni une observation intéressante, un fait du moins qui m'a laissé dans une grande incertitude. Six dents bien rangées et d'une forme non équivoque remplissent tout un côté de la mâchoire supérieure. Le même relief apparaît aussi à la mâchoire d'en bas, mais sous un aspect à cacher une partie des dents, ou à ne les présenter que réduites ou sacrifiées. Les six dents supérieures se reconnaissent sans difficulté comme faites d'après les six larges dents mâchelières du Cheval. Or, ce sont quatre molaires de moitié plus petites, échancrées et à bords profondément sillonnés, qui forment l'arrière-partie de l'arcade dentaire des Lions, et à la mâchoire inférieure, trois seulement.

Dans ce cas, est-ce ignorance, est-ce calcul, que ces arrangemens dentaires transportés du Cheval et attribués au Lion? Il n'est de choix à faire ici qu'entre ces deux partis, inattention ou bizarrerie. Renfermé dans cette position, il me répugne moins d'admettre l'erreur volontaire, qui aurait pris ses motifs dans l'esprit du siècle de Phidias, dans des combinaisons mythologiques. Et en effet,

1. Un vase antique à trois anses, qui fait partie de la riche collection de M. Durand, donne, exprimée dans le style le plus pur, la figure du Lion grec, dont le caractère spécifique est très-reconnaissable: sa crinière, assez courte, s'étend sur le cou, sans le dépasser; la rencontre d'un sanglier motive son attitude menaçante. Voudrait-on revoir et vérifier soi-même ces circonstances? je signale ce vase et par son sujet principal, *une marche triomphale de Bacchus*, et par son inscription ΠΑΝΘΑΙΟΣ ΜΕ ΠΟΙΕΣΕΣ (*Panthée m'a fait*).

ce qui révolte avec tant de raison notre parti-pris d'une fidélité servile, nos idées reçues d'assujettissement à la vérité locale, à une imitation correcte des sujets à représenter, se changeait pour les Grecs en des principes qui les portaient vers des combinaisons dont ils faisaient des vérités de convention, plutôt que sur le vrai lui-même.

Je m'explique à cet égard : et en effet, si ce n'est pas tout simplement sur une grossière méprise, Alcamène n'aurait suivi que la mode de son temps, en prenant, avec toute licence, en dehors de son sujet de quoi ajouter à l'effet pittoresque, et en sacrifiant la réalité, pour y substituer plus de passion et de poésie. C'était des idées que l'on se proposait alors de traduire avec de la sculpture, et non des formes réelles qu'il fallait rendre exactement. Or, le profil d'une mâchoire pleine de dents grandes et robustes pouvait paraître d'un effet plus menaçant, du moins annoncer bien autrement de la force, que les trois ou quatre dents petites, aiguës et découpées du Lion, lesquelles, copiées servilement, n'eussent amené sous le ciseau qu'une nature amaigrie.

C'était autrefois, pour les arts en peinture et en sculpture, comme pour les sciences en physiologie et en médecine ; on négligeait le matériel des choses pour s'en tenir à leur manifestation extérieure : et ce ne fut point par choix, mais par nécessité de position. L'organisation des corps vivans, pour être appréciée, réclame l'observation de données si nombreuses, qu'il a bien fallu s'en référer à la lente investigation des siècles. Mais en attendant que la construction de l'*admirable machine* eût fourni à toutes les informations désirables, et que la science pût devenir à son égard rationnelle, ce qui apparaissait de cette œuvre admirable, ses actions, ses mouvemens, ses relations, sa vitalité, ses combinaisons, ses intussusceptions, sa capacité pour l'intelligence, et généralement sa manière d'être à l'égard de toutes les parties de son monde ambiant, formaient un ensemble de scènes variées qu'il devenait plus facile et plus expéditif d'étudier sur ces manifestations apparentes. Ainsi, la médecine s'en tint à être hippocratique, la physiologie fut traitée par des philosophes, et la poésie s'introduisit dans les arts d'imitation. On ne s'inquiéta point de ce qu'était chacun de nos organes, pour rester entièrement à la préoccupation de ce que tous ensemble produisaient d'actions au dehors ; c'était laisser de côté la construction des animaux pour l'expression de leurs habitudes. Rien n'était possible alors au-delà de ce champ d'observations ; mais alors, favorisées par cette spécialité d'études, les connaissances de ce genre gagnaient en profondeur, et plus réfléchies que de nos jours, elles tendaient à introduire le sentiment de ce haut savoir dans toutes les compositions des arts.

Est-ce dans ces idées dominantes, qu'au grand siècle de l'art, Alcamène aurait puisé l'inspiration de renchérir sur le grandiose de son sujet au moyen d'heu-

reuses infidélités, qu'il se serait porté décidément, par un mélange calculé de plusieurs traits, chacun donnant sa naïve expression, à essayer de placer sous l'œil quelques idées compliquées et à arriver ainsi à faire un tableau parlant?

III. Le SANGLIER. Le bas-relief d'Olympie n'eut, pour y comprendre une scène de Sanglier, qu'à produire un groin de cet animal, ou du moins c'est tout ce qui nous en reste dans un morceau présentement isolé. Effectivement c'était assez pour placer dans la composition générale un souvenir du Sanglier d'Érymanthe, ou autrement de l'action qui est réputée le troisième travail d'Hercule. C'était aussi tout ce que le naturaliste en pouvait désirer connaître pour la détermination de l'espèce. Cependant quel était ce Sanglier d'Érymanthe, également nommé Sanglier de Calydon? Érymanthe était le nom d'une montagne d'Arcadie, et Calydon celui d'une forêt située plus au nord et de l'autre côté du golfe de Lépante. Hercule fut renommé pour avoir forcé et pris ici vivant, et là tué, un énorme Sanglier.

Le groin, exécuté en marbre, que nous avons sous les yeux[1], donne très-bien les conditions principales et caractéristiques du genre, la saillie du disque nasal et les défenses qui excèdent et qui contournent la lèvre en se dirigeant vers le haut. Cependant ces défenses sont grêles, rondes, assez longues pour atteindre ensemble la hauteur du museau, symétriquement arquées, bien ajustées, celle de la mâchoire inférieure étant rangée parallèlement au devant de l'autre, et toutes deux enfin paraissant tout-à-fait appliquées sur le derme. Il y a sans doute dans cette conformation de quoi satisfaire à la reconnaissance du genre Sanglier, Alcamène ne s'étant proposé rien de plus; car ce qui a pu contenter cet artiste selon les idées de son temps, nous paraît passer à des effets d'indifférence pour l'exactitude. D'autres mœurs nous ont fait aujourd'hui les hommes de la précision. Nous voulons laisser aux faits tous les enseignemens de leurs conditions matérielles, quand on ne pensait retirer d'eux autrefois que la manifestation de leur essence poétique.

Ce point de fait reconnu, à quoi bon, dira-t-on, une détermination scientifique du Sanglier du Péloponèse d'après un marbre qui n'en serait qu'une copie infidèle? La remarque est juste, mais je lui oppose cette réponse: 1.° l'inexactitude de ce modèle n'est que présumée; 2.° que ne doit-on pas attendre du savoir actuel en histoire naturelle, pour comprendre d'anciennes études faites instinctivement d'après les animaux? et 3.° on peut s'aider de renseignemens puisés ailleurs.

On compte plusieurs espèces de Sanglier; laquelle d'entre elles aura valu à Hercule l'honneur d'un nouveau triomphe? Le Sanglier du monument d'Olympie nous laisse dans l'incertitude. Si nous l'avions reçu d'un sculpteur moderne, nous pen-

1. Voyez figure 3, en la vignette qui termine le présent mémoire.

cherions à y trouver le type d'une espèce inconnue; mais avertis, comme nous le sommes, des habitudes du faire antique, ne sommes-nous pas tenus de choisir entre les animaux de notre moderne zoologie?

Je pars de cette idée; j'exclus d'abord, en me fondant sur les seules indications suivantes: 1.° les animaux américains, les Pécaris aux doigts impairs, dont les défenses se croisent et se prolongent droites à la manière des dents canines; 2.° le Babyroussa aux défenses grêles, très-longues et doublement contournées en spirale; 3.° le Sanglier à masque (*Sus larvatus* de Madagascar), dont le bord maxillaire est si fortement replié sur lui-même que cela fournit une facette rugueuse, sur laquelle une forte excroissance du derme se trouve implantée; 4.° le Sanglier aux quatre cornes d'Élien (*Phacochère*, F. Cuvier), à tête ramassée, lequel a son groin transversalement ellypsoïdal, dont on compte déjà deux espèces[1], et qui a pris cette bizarre dénomination, chez les anciens, du volume considérable de ses défenses. C'est le plus farouche des Sangliers; il existe partout où sont des Lions, et sans doute que s'il eût été placé autrefois en Grèce, il y eût fourni un plus beau sujet de triomphe pour Hercule, qu'aucun autre des Sangliers connus. Je me suis long-temps fixé à cette idée. Pallas a le premier décrit cet animal sous le nom de *Sus æthiopicus;* ce fut en 1777, long-temps après qu'Adanson eut vu cette espèce au Cap-Vert, ainsi que l'attestent plusieurs pièces anatomiques, déposées au Cabinet du Roi. Vivement impressionné par les formes extraordinaires de cette bête farouche, Pallas lui fit, dès le commencement de son article, l'application du proverbe romain, *Africa ferat monstris.* Et en effet, que de justifications pour cette idée, pour notre préoccupation d'esprit! Aspect horrible, naturel furieux, caractère opiniâtre et indomptable, animal né pour la fange, créé pour nuire, et n'étant pas même après sa mort une venaison d'un goût passable. Que de motifs, pour n'y voir qu'un monstre à exterminer, pour qu'il eût engagé Eurysthée, si au temps des campagnes d'Hercule ce Sanglier se fût trouvé dans l'Attique, à le proscrire, et à placer l'œuvre de sa destruction parmi les travaux imposés à ce héros!

1. *Phacochœrus incisivus* (au Cap-Vert) et *Phacochœrus edentatus* (au cap de Bonne-Espérance). Ces Sangliers ont été ainsi nommés par Isidore Geoffroy Saint-Hilaire dans le 13.° volume du Dictionnaire classique d'histoire naturelle. M. Cretzschmar, directeur du Musée de Francfort, décrivant les animaux découverts dans le Kordofan par M. Rüppel, son compatriote (Voyage en Nubie, Francfort, 1826), a ramené l'attention sur les travaux d'Élien, en proposant le nom de *Phacochœres Æliani.* Cette dénomination a été presque aussitôt changée en celle de *Phacochœrus Harvia* par M. Ehrenberg, correspondant de l'Académie des sciences, lequel vient de publier (Berlin, 1830) un article très-remarquable sur le Sanglier aux quatre cornes d'Élien. Déjà MM. Ludolf et Salt, ses compatriotes, avaient fait connaître et témoigné de préférer le nom du pays, *Harvia.*

Il n'y a pas à douter que ce Sanglier n'ait pu vivre en Grèce, qu'il n'y ait vécu : on le trouve encore aujourd'hui sur plusieurs points de la lisière de l'Afrique méditerranéenne. Rüppel l'a rencontré sur les bords du Nil, au-delà des cataractes; et je suis informé qu'on se porte de Gibraltar dans l'empire de Maroc pour l'y chercher, et l'y faire servir au plaisir de la chasse : ainsi, tout aussi bien que le Lion de l'Attique, l'énorme Sanglier de l'Éthiopie aura pu de même, dans la péninsule grecque, céder peu à peu son milieu habitable aux sociétés humaines, c'est-à-dire succomber sous les coups réunis et du nombre accru et d'une industrie de plus en plus perfectionnée de la part des maîtres de la terre.

En définitive, toute la question se réduit à ces termes : il y a deux formes principales pour rendre les conditions du grand genre des Cochons sauvages, celles du Sanglier proprement dit, ou du sous-genre *Sus*; puis la conformation semi-monstrueuse, au dire de Pallas, du Sanglier aux quatre cornes, ou les espèces du sous-genre *Phacochères*. Duquel de ces deux types l'échantillon d'Olympie s'approche-t-il le plus?

A vrai dire d'aucun, si nous nous en tenons strictement à nos seules données, bien insuffisantes sans doute pour une détermination rigoureuse, se bornant au seul fait caractéristique des dents canines ou défenses, comme on les appelle; et en effet, l'échantillon du monument d'Olympie ne consiste qu'en un bout de museau, où là ne sont ni yeux, ni oreilles; toutefois la commissure des lèvres est entière : les défenses sont parfaitement conservées.

Mais d'abord, que sont ces élémens caractéristiques dans les deux types du point de départ? Chez le Sanglier vulgaire et ses congénères, ce sont des dents d'inégale grandeur supérieurement et inférieurement. Les dents d'en bas, sensiblement plus longues, conservent une position constamment extérieure; la défense d'en haut se courbe en arc pour en suivre le contour, mais n'y parvient qu'imparfaitement; ces dents se rencontrent, se heurtent et s'usent à leurs points de contact. Cet obstacle, s'opposant à un plus libre développement, porte davantage ses effets sur la dent supérieure, d'où il arrive qu'autant cette défense gagne d'accroissement vers sa racine, autant elle diminue à son sommet par un effet de détrition. Dans l'extrême vieillesse, ces dents sont un peu plus l'une au devant de l'autre, et la dent supérieure prend proportionnellement plus de longueur. Chez les Phacochères, cette tendance au même développement est contrariée par un tout autre caractère de tête : la face est méplate et plus large; le groin est plus court et transversalement plus évasé : de là il arrive que la dent d'en bas est plus décidément en avant de celle d'en haut. Dès-lors il n'y a qu'une partie de dent, sa portion antérieure, de soumise à l'usure; de telle sorte que ce qui tout d'abord a échappé aux effets de la détrition, c'est-à-dire tout le sommet de la dent, se conserve en

son intégrité : de ce résultat, accroissement prolongé en racine sans diminution sensible au sommet, provient un caractère zoologique d'une expression ferme et précise; je veux dire la grandeur démesurée de la dent de la mâchoire supérieure, grandeur acquise dans tous les sens, en longueur et en épaisseur.

Or, ce qui est plus haut rapporté touchant le groin exécuté en marbre pour le temple d'Olympie, ne montre aucune de ces dernières conditions organiques, et par conséquent nous sommes pour cela ramenés aux Sangliers proprement dits, aux espèces du sous-genre *Cochon*. Mais nous retombons dans un autre ordre de difficultés, si l'échantillon fourni par le monument d'Olympie ne comporte pas tous les documens nécessaires.

Cependant ces renseignemens pouvaient être heureusement suppléés : je les ai demandés à d'autres pièces; et en effet c'est une scène très-souvent répétée sur les vases grecs, que la représentation des douze travaux d'Hercule, et plus spécialement que celle qui témoignait de la docilité de ce héros aux ordres tyranniques du roi Eurysthée, au sujet du Sanglier d'Érymanthe. Tous les personnages de ces vâses sont dessinés avec autant de goût que de correction. J'ai dû compter sur l'exactitude des animaux faisant partie de ces compositions.

Or, on a vu dans une note qui précède, que j'ai été admis à la libre pratique de la riche collection d'antiquités de M. Durand. Toutes les graces du savoir et de l'aménité m'ont été prodiguées par cet ami de M. Ch. Lenormand, qui m'accompagnait et me recommandait. Là mon attention fut fixée sur trois vâses, donnant de la même manière le port et le profil du Sanglier du Péloponèse, du Sanglier consacré par la victoire d'Hercule.

J'ai déjà traité dans la note précitée de l'un de ces vases, de celui aux trois anses, portant l'inscription : *Panthée m'a fait;* le second est une amphore avec deux anses, et le troisième est une sorte d'aiguière, portant une seule anse, et présentant un goulot sous la forme d'un trèfle. Hercule est représenté sur chacun de ces vases, combattant le Sanglier d'Érymanthe, dans le moment qu'encouragé par la présence de Minerve, sa protectrice naturelle et constante, il assure sa victoire en saisissant l'animal.

J'ai aussi observé un autre vase analogue, donné au cabinet du Musée royal par M. le duc de Luynes. Hercule tient sa victime dans ses bras, et s'apprête à la lancer à Eurysthée, qui, épouvanté, a fui vers son tonneau, et qui s'y est tapi, tenant dehors la tête et les bras. C'est la même composition que sur le vase à deux anses dont il vient d'être parlé, à cette exception près, que dans le dernier Eurysthée est présenté de profil, paraissant invoquer ou supplier Hercule, et que dans l'amphore du Musée royal Eurysthée est vu de face et dans l'attitude d'un homme qui se précipite et veut entièrement disparaître.

Les Sangliers de ces vases[1], l'aiguière à une seule anse, l'amphore, qui en a deux, et l'urne ornée de ses trois anses, ne laissent rien à désirer pour le fini et l'élégance du dessin. Peints en noir, sur un fond éclairci, couleur cuir de botte, ils s'accordent entre eux, et présentent une expression si fidèle de nature et des caractères si précis, qu'ils me jettent dans les soucis de nouvelles et plus grandes hésitations. Comme forme générale, c'est à peu près la tête de nos Sangliers proprement dits : même longueur, même disposition en cône, et même terminaison en un groin évasé et circulaire, d'une grosseur moyenne.

Les différences observées sont que les têtes de ces peintures antiques sont plus acuminées, moins rectilignes, le chanfrein paraissant arqué ; les yeux sont aussi plus haut posés, les jambes plus dégagées et les pieds plus amaigris : si ce n'était ce plus de longueur de tête, ces formes seraient davantage en rapport avec celles des Sangliers aux quatre cornes d'Élien, *Sus æthiopicus* de Pallas. Les considérations suivantes multiplient ces rapports : c'est la même ampleur de la région de la pommette, ampleur qui tient à l'hypertrophie des parties osseuses (l'os jugal); la face en est élargie ; les yeux refoulés plus haut : c'est encore l'existence de deux saillies considérables du derme ou de deux énormes verrues de chaque côté. Ces derniers traits sont faiblement indiqués sur les peintures antiques ; mais j'ai été confirmé dans la valeur de leur expression et le motif de leur emploi par l'observation du morceau suivant.

M. Durand possède encore une partie de sculpture antique, de huit pouces de long, représentant une tête de Sanglier, et ayant été employée à orner l'extrémité d'une gouttière et à en vomir les eaux par la bouche. Cette tête est pleine d'expression, ce qui tient surtout à une exagération toute poétique de ses principaux traits. Cependant ce que nous en pouvons avec confiance employer à notre question, est ceci : le crâne n'est point exactement conique ; le chanfrein est arqué ; les yeux sont remontés haut ; la région suboculaire est étendue et de plus circonscrite inférieurement par deux énormes tubercules ou grosses verrues ; enfin, les défenses sont une exacte répétition de celles de l'échantillon du temple d'Olympie, pour leur égalité de volume, leur forme arrondie, leur grandeur relative, leur relation, la dent inférieure précédant la supérieure, et leur renversement et adhérence sur le museau. Cette tête forme le n.° 2 de notre vignette.

1. M. le colonel Bory de Saint-Vincent, qui a réglé que chaque partie de l'ouvrage de Morée serait terminée par une ingénieuse vignette, a admis pour sujet du présent article l'un de ces Sangliers. Dans le soubassement des scènes qui ornent le magnifique vase *Panthée m'a fait*, ou l'urne aux trois anses, existe une marche d'animaux isolés et à la file, parmi lesquels le Lion, le Sanglier, etc. La figure n.° 1, reproduisant ce dernier mammifère, présente à l'observateur les traits suivans, qui caractérisent le Sanglier de l'antique Péloponèse ; savoir : la longueur de la tête, l'acuité du museau et la disposition de la crinière, relevée et prolongée de la tête à la queue.

J'ai dit plus haut que tant de documens qui ne s'accordent point entre eux, jetteront dans de plus grandes perplexités. Le devoir de ma position exige que je les recherche et les rassemble, pour les accepter tels quels, les exposer et les discuter. C'est dans le même but que, pour rendre la détermination cherchée moins incertaine, je vais faire une revue des espèces du sous-genre des Sangliers. J'écris, les pièces sous les yeux.

1.° Le SANGLIER VULGAIRE, *Sus scrofa.*

2.° Le SANGLIER KOIROPOTAME, *Sus Koiropotamus.* Ce Sanglier, apporté du cap de Bonne-Espérance, et qu'on ne rencontre dans les bois qu'à cent cinquante lieues du chef-lieu, n'est point décrit, mais seulement figuré sous ce nom par Desmoulins dans l'atlas du Dictionnaire classique d'histoire naturelle, tome XVII : il n'a encore reçu que ce mode de publication.

3.° Le SANGLIER DE NUBIE, dont nous devons la découverte et la publication aux naturalistes allemands, les plus récens explorateurs du Haut-Nil dans l'Abyssinie.

4.° Le SANGLIER DES PAPOUS, *Sus papuensis.* Il est décrit et figuré dans la Relation du voyage de circumnavigation de la *Coquille* (Zoologie, pl. 8). M. Lesson l'a repris et donné de nouveau dans son Complément de l'œuvre réimprimé de Buffon, t. 4, p. 552.

5.° Le SANGLIER DES INDES, *Sus indicus.* C'est une espèce dont nous devons la connaissance et les dépouilles aux illustres amis et savans investigateurs, MM. Diart et Duvaucel. Semblable au Sanglier vulgaire par son port, son volume et la conformation du crâne, elle diffère de celui-ci notablement par sa crinière épaisse, droite, qui est touffue dès le point de l'arrière-crâne, et qui se prolonge ainsi hérissée jusque sur la queue.

Cette dernière circonstance mérite qu'on s'y arrête; car ce qui forme le trait le plus éminemment caractéristique des espèces peintes sur les vases grecs, c'est la haute et épaisse crinière de leur dos, laquelle naît aussi de l'arrière-tête, et se prolonge droite et hérisée sur la queue.

Mais ici se présente une question. La distance géographique de la Grèce au Cap fournirait-elle un préjugé plausible pour ne point rapporter les animaux de ces pays qui se ressemblent à l'identité d'espèce? Non; la science possède des faits qui interdisent cette exclusion. Il suffit que des formes rendues permanentes dans un temps fort reculé, rencontrent dans des contrées éloignées une toute semblable température, un même milieu, pour n'être exposées à aucune altération. Mais nous avons mieux que cette donnée générale pour former notre conviction à cet égard; car j'ai moi-même reconnu l'identité d'espèces[1] trouvées en des lieux aussi distans. La

1. Consultez un examen que j'ai donné des animaux vertébrés momifiés et débarrassés de leurs langes, et que j'ai placé dans l'ouvrage de J. Passalarqua, intitulé Antiquités découvertes, etc. Paris, in-8.°, 1826.

grande Musaraigne de l'Inde et l'Ibis blanc des mêmes contrées, remarquable par ses paremens métalliques aux ailes, ont vécu avant l'ère chrétienne en Égypte; ce qui est venu à notre connaissance par leurs dépouilles qui s'en sont trouvées dans les nécropoles de Thèbes et de Memphis. L'Ibis blanc d'aujourd'hui, vivant dans une certaine saison en Égypte, n'est point le même que l'analogue indien : il se serait modifié par la perte de ses paremens. Une température plus élevée ou plus hygrométrique peut causer l'absence de ces paremens : car un degré pour un plus riche développement est dans la dépendance des conditions du sang lancé avec plus de violence, et celles-ci peuvent à leur tour dépendre d'une modification dans la structure des poumons. La grande Musaraigne ne paraît point non plus exister en Égypte.

Récapitulons ces faits pour la solution cherchée, la détermination spécifique du Sanglier d'Érymanthe.

La longueur de la tête et l'acuité du museau doivent faire pencher pour une des espèces du sous-genre des Sangliers; puis, quant à celles-ci, la considération de la crinière porte à préférer le Sanglier de l'Inde; et nous avons vu qu'il n'y a rien à inférer de la grande distance de la patrie de ces animaux.

L'état de la crinière ramènerait assez sur les Phacochères, qui ont les poils du dos d'une extrême longueur; mais en même temps ils sont rares, comme sur tout le reste du corps; considération toutefois d'assez peu d'importance : on sait par l'histoire du Mouton combien les poils ont peu de tenue et sont sujets à la variation.

Cependant les Phacochères ne satisfont point pleinement pour la détermination désirée, bien qu'en quelques points il y ait rapport d'eux avec les Sangliers des monumens grecs, et par exemple, au sujet des verrues de la joue, des yeux plus haut placés, de l'étendue de la région suboculaire, et du chanfrein arqué. Mais présentement voici des différences décisives : la tête des Sangliers antiques, et nous pouvons déjà dire avec confiance du Sanglier d'Érymanthe (comme nom d'espèce); la tête des Sangliers antiques est plus longue; le museau est moins large et plus aigu; l'état des défenses surtout n'est susceptible d'aucune équivoque. Les dents si grosses des Phacochères, qui les ont fait comparer à des cornes, et nommer ainsi par Élien, sont tout-à-fait spéciales aux espèces de ce sous-genre. La dent postérieure provenant de la mâchoire d'en haut est d'une grandeur démesurée : elle surpasse en épaisseur et en longueur la défense antérieure, elle-même étant déjà d'un volume remarquable.

D'un autre côté, les défenses du Sanglier d'Érymanthe se distinguent aussi par une forme propre, conséquemment caractéristique d'un autre type spécifique : elles tiennent des dents du Babyroussa, sans en offrir toute la longueur et le double contour; car du moins elles sont d'un même diamètre, et de même rondes et lisses : l'antérieure, qui naît de la mâchoire d'en bas, est, dans tous les exemplaires que j'ai examinés, un peu plus longue.

Maintenant je dois demander grâce pour la prolixité de cette discussion. Mais vraiment l'ai-je pu éviter? Sont-ils même suffisans, ces détails, pour une conclusion nette et lucide? je n'ose m'en flatter. Du moins l'on m'accordera sans doute volontiers que les élémens produits par les arts au temps de Phidias et d'Alcamène se complètent les uns par les autres, et que l'histoire naturelle a fait aujourd'hui suffisamment de progrès pour être en mesure de considérer ces acquisitions du point de vue qui les a fait concevoir et enfanter dans le siècle des grandes pensées. Or, toutes ces données, pour exprimer des idées poétiques et devenir sensibles et réalisables oculairement, ont dû, selon les inspirations et le génie d'alors, soumettre les copies du vrai matériel à des conditions d'exagération qui en consacrassent le grandiose ou le genre gracieux par des effets ou d'une force majestueuse ou d'une suavité naïve. Par conséquent le naturaliste peut aujourd'hui prendre foi dans les représentations que lui a transmises l'antiquité, et croire au positif de ses recherches, s'il s'est attaché à apprécier avec quelque sagacité les circonstances qui lui dérobent quelques faces de son sujet.

Cela posé, je crois à ces résultats :

1.° Les faits de la revue de ce troisième article révèlent l'existence d'un Sanglier où toutes choses sont réciproquement dans une parfaite harmonie et dans une mesure convenable.

2.° Les caractères reconnus de ce Sanglier ne s'appliquent ni à aucune des espèces du groupe des Cochons sauvages, le sous-genre *Sus*, ni à aucune de celles du groupe des Sangliers aux fortes verrues, le sous-genre *Phacochœrus*.

5.° Ces caractères signalent des conditions nouvelles d'arrangement organique, une conformation mixte qui tient de plusieurs systèmes de l'état actuel, enfin une espèce zoologique à ajouter à la liste des êtres.

4.° Il fut donc dans l'antique Péloponèse un Sanglier qui ne s'y retrouve plus, et qui peut-être a tout-à-fait disparu du globe : tel est le SANGLIER D'ÉRYMANTHE.

Conclusions des considérations du second chapitre.

Je regarde comme suffisamment avéré que voilà trois animaux qui, s'ils existent encore en d'autres contrées de la terre, ont autrefois vécu en Grèce, et n'y existent plus maintenant.

Ce résultat ne serait-il pas considéré comme entièrement nouveau, il m'aurait du moins paru mériter d'être exposé plus explicitement qu'on ne l'a fait encore. De plus, la convenance de cette mesure croît, ce me semble, en raison de cette autre circonstance, savoir, que ces nouveaux documens nous sont procurés par une page de l'histoire ancienne, laquelle était demeurée enfouie durant plus de quinze siècles;

page d'ailleurs également remarquable comme provenant d'un monument d'une date authentique, comme nous mettant ainsi en communication avec un des chefs-d'œuvre du grand siècle de la sculpture, et en définitive, comme renfermant la pensée d'une raison supérieure, donnant déjà cette manifestation dès l'enfance de la philosophie.

SANGLIERS ANTIQUES.

II.^{e} CLASSE.

OISEAUX.

PAR M. ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.

Jusqu'à l'époque de l'expédition française en Morée, ce pays était, sous le point de vue ornithologique, l'un des plus imparfaitement connus, non-seulement de l'Europe, mais peut-être même du monde entier. Toutefois les lois de la distribution géographique des espèces sont aujourd'hui assez bien établies, et l'exploration de plusieurs autres parties de notre continent méridional, telles que l'Italie et la Sicile principalement, avait été faite avec assez de soin pour qu'il fût possible de concevoir à l'avance des idées fort exactes sur l'ensemble des oiseaux qui peuplent la Grèce. Il était en effet évident, d'après toutes les inductions que pouvait fournir la connaissance des localités analogues, que la Morée devait se trouver peuplée, non d'espèces ornithologiques nouvelles pour la science, mais au contraire de ces espèces aujourd'hui si bien connues que nourrissent l'Espagne, la Provence et quelques autres parties de la région méditerranéenne; espèces qui paraissent presque toutes se trouver également répandues sur la côte septentrionale de l'Afrique.

A ces espèces qui composent essentiellement la population ornithologique de toutes les parties méridionales de nos contrées, devaient se trouver jointes d'autres espèces, principalement parmi les Rapaces, les Échassiers et les Palmipèdes, dont la patrie est loin de pouvoir être déterminée avec la même exactitude, et qui, rendus par leur genre de vie moins sensibles aux variations des climats, se retrouvent à la fois dans presque toute l'étendue de l'Europe, et souvent aussi soit dans les régions les plus voisines de l'Afrique et de l'Asie, soit au contraire dans l'Amérique septentrionale. Le catalogue que nous allons donner de toutes les espèces dont l'expédition française a constaté l'existence en Morée, va montrer combien se sont trouvées exactes ces données, que toute personne un peu versée dans l'étude de l'ornithologie pouvait sans aucun doute établir à l'avance.

I. RAPACES.

1 La CRESSERELLETTE, *Falco Tinnunculoides*, Natter. (Voyez Pl. II et III.)

Cette espèce, long-temps confondue avec la Cresserelle, et ne se trouvant ni dans le nord ni dans l'occident de l'Europe, était encore fort rare dans les collections à l'époque où l'expédition de Morée quitta la France. Le Muséum d'histoire naturelle lui-même ne possédait à cette époque qu'un seul individu, défec-

tueux à plusieurs égards, et dont l'origine était inconnue. Aujourd'hui, au contraire, grace aux recherches de M. Bory de Saint-Vincent et à quelques envois faits par le savant zoologiste toscan M. Savi, nous avons pu réunir à la fois sous nos yeux une belle série d'individus, et constater que l'espèce se retrouve exactement avec les mêmes caractères en Italie et en Grèce. Chacun pourra du reste s'en convaincre par lui-même en examinant les belles planches que nous devons à l'habile pinceau de M. Prêtre, et qui, on peut le dire, compléteront pour l'ornithologie la connaissance de cette espèce remarquable de Rapaces.

La Cresserellette vit principalement dans les tours élevées et dans les vieux édifices. M. Bory de Saint-Vincent l'a surtout trouvée commune à Nisi et à Scala, dans le bassin du Pamisus, où il en tua un grand nombre d'individus des deux sexes.

La nourriture principale de ces oiseaux consiste en Lézards et quelques autres espèces de Reptiles et d'Insectes. Ils détruisent surtout une grande quantité de ces grosses Scolopendres que M. Brullé fera connaître dans la partie entomologique, et qui sont redoutées par les habitans à l'égal des animaux les plus dangereux. Aussi les Moréotes respectent-ils les Cresserellettes, et voient-ils avec peine qu'on leur donne la chasse.

2 Le BUSARD SOUBUSE, *Falco cyaneus*, Gm.

3 Le BUSARD DES MARAIS, *Falco rufus*, Gm.

Ces deux espèces de Busards se trouvent aussi dans presque toutes les parties tempérées et un peu froides de l'Europe, et paraissent même y être plus communes que dans les parties méridionales.

4 Le VAUTOUR FAUVE, *Vultur fulvus*.

Cette espèce, habitante de presque toutes les montagnes de l'Europe, avait déjà été observée, sinon en Morée, du moins dans des contrées voisines de la Grèce.[1]

5 Le GRAND-DUC, *Strix Bubo*, Linn.

L'individu tué par M. Bory de Saint-Vincent, que nous avons examiné, était sous le ventre et sous les ailes d'un roux plus vif que ne le sont en général ceux du nord-ouest de l'Europe. L'espèce est rare en Morée.

L'existence du Grand-Duc en Grèce était déjà connue. Edwards, dans ses Glanures, a donné la figure[2] et la description d'un individu venu d'Athènes.

1. Outre ces oiseaux de proie diurnes, les membres de la Commission ont constaté l'existence en Morée d'un Aigle qu'ils ont cherché en vain à se procurer, et qu'ils n'ont pu même voir d'assez près pour en déterminer l'espèce.

2. Page 227.

6 La CHEVÈCHE COMMUNE, *Strix passerina*, Linn.

Cette espèce, répandue dans presque toute l'Europe, les régions froides exceptées, se trouve aussi dans l'Asie occidentale.

II. PASSEREAUX.[1]

I.er Sous-ordre. — *Passereaux Zygodactyles.*[2]

7 Le COUCOU ORDINAIRE, *Cuculus canorus*, Linn.

L'individu rapporté par l'expédition de Morée est un jeune, à peu près dans cet état de plumage que les anciens ornithologistes ont décrit sous le nom de *Cuculus canorus rufus.*

1. Nous avons rangé ici les Passereaux suivant une nouvelle classification ornithologique, développée dans le Cours que nous avons fait en Juin et Juillet 1832 au Muséum, et dont les bases principales ont été indiquées dans notre mémoire publié récemment sous le titre de *Considérations sur les caractères employés en ornithologie pour la distinction des genres, des familles et des ordres, et détermination de plusieurs genres nouveaux.* (Voyez les Nouvelles Annales du Muséum, tome I.er, page 357 et suivantes.) Le catalogue suivant sera en quelque sorte, quant aux divisions d'un ordre inférieur à celles qui se trouvent indiquées dans le mémoire, le programme de notre nouvelle classification des Passereaux; classification dont l'ensemble peut être indiqué par le présent tableau synoptique.

			Sous-ordre		Genres
Passereaux à doigt externe	tourné en arrière		1.er Sous-ordre. ZYGODACTYLES		*Psittacus, Ramphastos, Picus, Crotophaga, Cuculus*, etc.
	tourné en avant	et en partie soudé au médian	2.e Sous-ordre. SYNDACTYLES		*Buceros, Alcedo, Eurylaimus, Pipra*, etc.
		et libre	3.e Sous-ordre. DÉODACTYLES	Fissirostres	*Caprimulgus. Hirundo*, etc.
				Ténuirostres	*Trochilus. Certhia. Upupa*, etc.
				Cultrirostres	*Corvus. Coracias. Paradisæa*, etc.
				Dentirostres	*Lanius. Muscicapa. Turdus. Sylvia. Tanagra*, etc.
				Conirostres	*Emberiza. Fringilla. Alauda*, etc.

2. Ce premier sous-ordre, les Zygodactyles, renferme exactement, suivant les nouvelles vues par nous exposées, tous les genres que les ornithologistes comprennent sous ce même nom ou sous celui de Grimpeurs. Seulement nous avons établi que les Zygodactyles constituent, non un ordre distinct, mais l'une des divisions primaires de l'ordre des Passereaux. Ils doivent d'ailleurs être

II.^e Sous-ordre. — *Passereaux Syndactyles.*[1]

8 Le MARTIN-PÊCHEUR COMMUN, *Alcedo ispida*, Linn.

9 Le GUÊPIER VULGAIRE, *Merops Apiaster*, Linn.

Les individus venus de Morée ne diffèrent en rien de ceux de France, d'Espagne, d'Italie, de Sicile et même d'Afrique. C'est surtout dans les lieux marécageux des environs de Pylos que l'on voit les Guêpiers voler par troupes nombreuses.

III.^e Sous-ordre. — *Passereaux Déodactyles.*[2]

1.° *Fissirostres.*

10 L'ENGOULEVENT D'EUROPE, *Caprimulgus europæus*, Linn.

2.° *Ténuirostres.*

11 La HUPPE VULGAIRE, *Upupa Epops*, Linn.

Un seul individu venu de Morée a été soumis à notre examen. Les parties inférieures de son corps présentaient une nuance un peu différente des individus de France, et tiraient sur le rose.

placés en tête, d'après l'ensemble de leurs rapports naturels. C'est en effet parmi les Zygodactyles que se placent les Perroquets, liés intimement avec les Oiseaux de proie diurnes par la conformation générale de leur bec, par la cire qui enveloppe la base de leur mandibule supérieure, par les conditions générales de leur système nerveux et par la conformation de plusieurs parties importantes. Ajoutons que les Touraços ont des rapports marqués avec les Oiseaux de proie nocturnes, et que plusieurs de ceux-ci participent même au caractère général des Zygodactyles par leur doigt externe versatile.

1. Les Syndactyles doivent venir évidemment près des Zygodactyles, auxquels ils forment une série vraiment parallèle. Nous ajouterons que, d'après des considérations exposées avec soin et dont les résultats ne seront, nous croyons pouvoir le dire, contestés par aucun zoologiste, les Dentirostres à doigts réunis de M. Cuvier, tels que les Eurylaimes, etc., devront être reportés parmi les Syndactyles, dont ils ont tous les caractères essentiels.

2. Le nombre très-considérable de genres qui appartiennent au troisième sous-ordre, celui des Déodactyles, oblige de le subdiviser en plusieurs sections, déjà admises par presque tous les auteurs. Nous plaçons d'abord les Fissirostres, liés intimement, par les Engoulevens et les Podarges, avec les derniers Syndactyles, ou les Eurylaimes; en second lieu, les Ténuirostres; en troisième, les Cultrirostres (genres *Corvus*, *Coracias* et *Paradisæa* de Linné), dont quelques espèces commencent, d'après des observations que nous avons récemment publiées, à offrir des échancrures mandibulaires; en quatrième, les vrais Dentirostres; enfin, les Conirostres, qui, terminant la série des Passereaux, commencent à revêtir quelques-uns des caractères de l'ordre suivant, les Gallinacés, dont les derniers Conirostres (les Alouettes) prennent même, avec le régime diététique, les formes générales, le port, le système de coloration et jusqu'aux habitudes.

3.° *Cultrirostres.*

12 Le ROLLIER VULGAIRE, *Coracias Garrula*, Linn.

Il est assez commun en Morée, mais difficile à tuer. Il devient très-gras en automne, et les habitans le recherchent à cette époque comme nourriture, surtout dans les Cyclades.

13 Le CHOUCAS, *Corvus Monedula*, Linn.

Cette espèce est excessivement commune en plusieurs endroits où elle n'est point tourmentée, notamment à Tine, dans les flancs de l'immense rocher granitique qui supporte l'ancienne ville vénitienne d'El-Bourgo. Son abondance est telle que ses bandes colorent quelquefois en noir de grands espaces, et que le bruit de croassement peut prédominer sur les voix de deux hommes qui converseraient.

14 La CORNEILLE NOIRE, *Corvus Cornix*, Linn.

Elle se trouve dans toute la Morée et dans les Cyclades.

15 La PIE COMMUNE, *Corvus Pica*, Linn.

Elle est très-répandue en Morée, et s'y montre partout avec les mêmes habitudes que chez nous.

16 Le GEAI ORDINAIRE, *Corvus glandarius*, Linn.

Il est également très-commun, surtout dans les lieux agrestes de l'Arcadie. On le mange dans plusieurs parties de la Grèce.

4.° *Dentirostres.*

17 La PIE GRIÈCHE ROUSSE, *Lanius rufus*, Briss.

18 Le MERLE COMMUN, *Turdus Merula*, Linn.

19 La GRIVE, *Turdus musicus*, Linn.

Ces deux espèces deviennent très-grasses à la fin de l'automne, et sont alors assez recherchées comme alimens. Les paysans des environs de Navarin et de Modon en portaient de grandes quantités au marché, et l'on y reconnut qu'ils les prenaient ordinairement avec des hameçons auxquels ils avaient attaché de petits vers.

20 Le TRAQUET ORDINAIRE, *Saxicola rubicola*, Bechst.

Les parties supérieures du plumage sont un peu plus foncées chez l'individu de Morée que chez les individus de France, ce qui les rapproche davantage du Traquet Pâtre du cap de Bonne-Espérance.

21 Le TRAQUET MOTTEUX, *Saxicola Œnanthe*, Bechst.

22 Le TRAQUET STAPAZIN, *Saxicola Stapazina*, Temm.

23 Le ROSSIGNOL ORDINAIRE, *Sylvia Luscinia*, Linn.

Il est le même que celui d'Europe, mais avec une légère différence dans le chant, où M. Bory de Saint-Vincent croit avoir remarqué que ces gammes ascendentes qui donnent tant de charme à la voix de nos Rossignols sont moins étendues.

24 Le BEC-FIN ROUGE-QUEUE, *Sylvia Tithys*, Scopoli.

5.° *Conirostres.*

25 La MÉSANGE BLEUE, *Parus cæruleus*, Linn.

26 Le BRUANT PROYER, *Emberiza miliaria*, Linn.

27 Le BRUANT MÉLANOCÉPHALE, *Emberiza melanocephala*, Scopoli. (Voyez 3.e série, Pl. IV, fig. 2.)

C'est encore une de ces espèces appartenant essentiellement aux parties méridionales et orientales de l'Europe, et long-temps rares dans les collections. Elle offre d'ailleurs par elle-même quelque intérêt, non-seulement par la beauté de ses couleurs, mais aussi et surtout en ce qu'elle forme véritablement le passage des *Emberiza* aux *Fringilla*, et lie ainsi entre eux ces deux grands genres, où les auteurs ont placé, quelquefois si arbitrairement, cette multitude de Passereaux granivores que l'on trouve répandus dans tous les pays du globe. En effet, l'*Emberiza melanocephala* a les bords des mandibules moins rentrés en dedans que tous les autres Bruants; et la tubérosité du palais, si développée chez les vrais Bruants, et par exemple chez le Proyer, n'existe dans notre espèce qu'à l'état de rudiment et pour ainsi dire de simple vestige. Aussi a-t-elle été sans cesse ballotée par les ornithologistes d'un genre à l'autre, et placée tour à tour parmi les Moineaux, parmi les Pinçons et parmi les Bruants. Il y a réellement quelques motifs à invoquer à l'appui de chacun de ces rapprochemens. Néanmoins il nous a semblé, ainsi qu'à Scopoli et à Temminck, que cette espèce appartenait par ses caractères essentiels au genre Bruant, dont elle se rapproche en même temps par l'ensemble de sa coloration.

L'*Emberiza melanocephala* est commune dans presque toutes les parties de la Morée.

28 L'ALOUETTE COMMUNE, *Alauda arvensis*, Linn.

29 L'ALOUETTE HUPPÉE ou COCHEVIS, *Alauda cristata*, Gm.

30 L'ALOUETTE CALENDRELLE, *Alauda brachydactyla*, Temm. — *A. arenaria*, Vieillot, var. (Voyez 3.e série, Pl. IV, fig. 1.)

Le dessus du corps de l'individu tué par M. Bory de Saint-Vincent, que nous avons examiné, était d'un roux plus vif que celui des individus pris en France

et en Italie auxquels nous avons pu le comparer. Les taches irrégulières noirâtres dont son plumage était parsemé, étaient aussi d'une nuance plus foncée que chez ces derniers. La poitrine et les sourcils sont plutôt d'un fauve clair que blanc. Enfin, les plumes de la partie postérieure de la tête nous ont paru plus alongées qu'à l'ordinaire. Si nous eussions pu examiner un plus grand nombre d'individus, si nous eussions pu comparer les divers âges et les deux sexes de cette variété, et vérifier la constance des caractères qu'elle nous a présentés, nous n'aurions pas hésité à les considérer comme appartenant à une espèce très-voisine de la Calendrelle, mais distincte.

C'est dans la plaine de Mégalopolis qu'a été découverte cette intéressante variété, dont les habitudes paraissent être celles des autres Alouettes.

III. GALLINACÉS.

31 La COLOMBE TOURTERELLE, *Columba Turtur*, Linn.

Elle est excessivement commune, surtout à Tine. Tous les habitans de cette dernière île en tuent chaque année un nombre immense dans l'automne, après les vendanges, époque où ces oiseaux sont chargés de graisse.

32 Le PIGEON, *Columba Livia domestica*, Linn.

Cette espèce était aussi très-commune; mais elle a été presque exterminée dans les guerres civiles. Elle faisait une des richesses de l'île de Tine, où la moindre maison est ornée d'un colombier élégant, artistement construit en briques, et qui pourrait être pris de loin pour un kiosque. Tel de ces colombiers renfermait, assure-t-on, jusqu'à trois et même quatre mille individus. Le commerce de Tine envoyait des Pigeons jusqu'à Constantinople. Cette richesse de l'île est aujourd'hui anéantie. Dans ces derniers temps chacun a tué les Pigeons de ses adversaires, et il faudra certainement plusieurs années pour réparer cette perte. C'est au point que l'évêque catholique assurait à M. Bory de Saint-Vincent que l'on ne trouverait pas aujourd'hui cinquante Pigeons dans une île où l'on comptait autrefois ces oiseaux par milliers.

33 LA CAILLE, *Perdix Coturnix*, Linn.

Heureusement la guerre n'a pu détruire une autre richesse de quelques parties de la Morée, la Caille, qui arrive à la fin de Septembre par troupes innombrables, particulièrement dans le Magne, au canton des Cacovouniotes. Ces oiseaux couvrent alors la contrée pendant plusieurs jours, quelquefois au point de se toucher presque les uns les autres. Dès que les Cailles sont arrivées, tous les habitans s'empressent de leur donner la chasse avant qu'elles ne soient reposées de leur fatigue, et l'on voit en ce moment les Mainotes faire en commun ce qu'on peut

véritablement appeler une récolte. Dès la fin de l'été, les femmes commencent à s'y préparer, en remplissant d'eau de mer tous les trous de rocher, se servant à cet effet de très-grandes cuillers en bois portées sur de longs manches. Cette eau, renouvelée presque chaque jour, finit, lorsqu'elle est complétement évaporée, par laisser un dépôt de sel gris, assez impur et très-acerbe, mais qui suffit pour l'usage auquel on le destine. En même temps les hommes marquent, au moyen de quelques pierres dressées en manière de bornes, les espaces qui leur appartiennent, afin d'établir à l'avance leur droit de propriété sur les Cailles qui viendront s'y abattre. Quand enfin ces oiseaux arrivent, ils sont si fatigués qu'ils restent quelquefois un quart d'heure durant dans une immobilité presque complète : on les prend alors en nombre immense avec des filets assez semblables à ceux des entomologistes. Les habitans disent que Dieu, qui les leur envoie, les prive des moyens de s'envoler.

Pendant que les hommes se livrent ainsi à la plus productive de toutes les chasses, les femmes plument les Cailles déjà prises, leur coupent les pattes, les vident, les pressent sous des planches chargées de pierres, afin de les aplatir un peu, puis les mettent dans des vases de diverses formes ou dans des outres, entre des couches de ce sel marin qu'elles ont préparé à l'avance.

Les Cailles ainsi préparées et salées sont pour le Magne le sujet d'un commerce important : on en expédie dans presque tout l'Orient. Elles sont d'ailleurs la nourriture principale des Cacovouniotes, au temps où elles existent dans le pays en si grande abondance. Mais passé ce moment, on ne trouve plus dans toute la contrée que quelques individus conservés et nourris par les gens riches seulement, le reste des Cacovouniotes n'ayant tout au plus que la quantité de céréales qui leur est nécessaire pour eux-mêmes.

Le voyageur qui parcourt le Magne rencontre quelquefois des tas de têtes et de pattes de Cailles, débris de cette chasse si abondante et si lucrative.

34 La PERDRIX ROUGE, *Perdix rubra*, Briss.

Elle est assez commune en Morée, surtout depuis que les malheurs des temps permettent à peu de personnes de les détruire en se livrant au plaisir de la chasse.

35 Le COQ, *Gallus domesticus*, Linn.

Les Coqs et les Poules de Morée sont en général de la race commune. Toutefois, à Monembasie, les membres de la Commission ont vu quelques individus de la race sans coccyx.

Quant au Dindon, il est au moins excessivement rare, s'il existe en Morée, où les membres de la Commission n'ont jamais eu occasion de s'en procurer pour alimenter leur table nomade.

IV. ÉCHASSIERS.

36 Le PLUVIER A COLLIER INTERROMPU, *Charadrius cantianus*, Lath.

37 Le BÉCASSEAU ÉCHASSE, *Tringa minuta*, Leisl.

38 Le SANDERLING, *Tringa minuta*, Gm.

39 La BÉCASSE, *Scolopax rusticola*, Gm.

40 La BÉCASSINE, *Scolopax Gallinago*, Gm.

Ces deux oiseaux, surtout la Bécasse, sont très-communs, et ne diffèrent pas des nôtres.

41 Le CHEVALIER SYLVAIN, *Totanus Glareola*, Temm.

42 Le CHEVALIER AUX PIEDS ROUGES, *Totanus Calidris*, Bechst.

43 Le CHEVALIER GUIGNETTE, *Tringa hypoleucos*, Temm.

44 La CIGOGNE BLANCHE, *Ciconia alba*, Briss.

45 Le HÉRON POURPRE, *Ardea purpurea*, Linn.

46 La PETITE AIGRETTE, *Ardea Garzetta*, Gm.

47 Le BLONGIOS, *Ardea minuta*, Linn.

48 Le BIHOREAU, *Ardea Nycticorax*, Gm.

49 Le CRABIER, *Ardea castanea*, Gm.

50 La GIAROLE A COLLIER, *Glareola torquata*, Meyer.

51 La POULE SULTANE, *Porphyrio hyacinthinus*, Temm.

Elle est assez rare. Les membres de la Commission en ont vu cependant quelques individus dans les marais d'Osman-Aga à la base du vieux Navarin et dans les plaines de l'Hélos.

52 Le FLAMMANT DES ANCIENS, *Phœnicopterus antiquorum*, Geoff. Saint-Hil.

C'est aussi dans les marais d'Osman-Aga que cette belle espèce a été trouvée par les membres de la Commission.

V. PALMIPÈDES.

53 Le GOELAND A MANTEAU BLEU, *Larus argentatus*, Gm.

54 La MOUETTE PYGMÉE, *Larus minutus*, Pall. (Voyez Pl. V de la 5.^{e} série.)

Nous avons fait figurer cette espèce intéressante dans son plumage d'amour, parce qu'il n'en existait que des représentations insuffisantes en d'autres états, et que sa synonymie était établie d'une manière imparfaite; le compilateur Gmelin

ayant fait un double emploi, en ne s'apercevant pas (*Syst. nat. XIII*, t. 1.^{er}, p. 601) que le *Larus atricilloides* de Falk. (It. 3, t. 24) était le même oiseau.

Dans le plumage complet d'hiver, le front, la région des yeux et toutes les parties inférieures, sont blancs chez les mâles, comme chez les femelles. On peut juger de l'énorme différence que porte le printemps dans la parure de cette Mouette, qui présente ici la tête comme recouverte d'un capuchon noir qui descend jusque sur le cou, et le dessous du corps nuancé d'une teinte aurore qui fut encore plus chaude dans l'oiseau vivant. La couleur rouge brillante du bec et des pieds est la teinte qui, persistant en tout temps, fait reconnaître la Mouette-Pygmée au premier coup d'œil sous ses robes diverses. Elle avait déjà été retrouvée en Sicile par M. Biberon, aide-naturaliste au Jardin-des-Plantes, et s'étend par la Grèce jusqu'en Sibérie, où elle se tient au pourtour des lacs salés et le long des grands fleuves. Elle paraît être fort commune sur les rivages de la mer Caspienne; mais elle n'est que peu répandue dans les collections sous sa parure nuptiale. Ce n'est que par hasard, et poussés par les vents, qu'on en trouve parfois quelques individus égarés dans les régions occidentales de l'Europe.

55 L'HIRONDELLE DE MER LEUCOPTÈRE, *Sterna leucoptera*, Temm.

56 Le PÉLICAN ORDINAIRE, *Pelecanus Onocrotalus*, Linn.

57 Le CANARD DOMESTIQUE, *Anas Boschas domestica*, Linn.

58 L'OIE DOMESTIQUE, *Anas Anser domestica*, Linn.

Ces deux Palmipèdes existent en Morée avec les mêmes caractères que chez nous. Depuis les guerres de Dramali et d'Ibrahim ils sont devenus rares, aussi bien que tous les autres animaux domestiques. L'Argolide est la seule contrée où on en trouve encore un certain nombre.

VERTÉBRÉS A SANG FROID.

REPTILES ET POISSONS.[1]

Par MM. BIBRON, Aide-Naturaliste au Muséum d'histoire naturelle, et BORY DE SAINT-VINCENT, de l'Institut.

REPTILES.

ORDRE DES CHÉLONIENS. Brong.

Famille des CHERSITES *ou* TORTUES TERRESTRES. Dum. et Bib.

1. TORTUE MARGINÉE, *Testudo marginata* Schœpff, *Test.* 52, pl. XII, 1, 2. — Daud. Rept. t. I, p. 233. — Voyez notre Pl. VII, fig. 2, 5.e série.

Cette espèce, long-temps confondue avec la suivante dans les collections, en fut distinguée par Schœpff, et non par Schweigger, comme semblerait l'indiquer

1. La Morée est certainement la contrée qui nourrit le plus grand nombre d'espèces de Reptiles dans une aussi petite étendue. Serait-ce que la dépopulation du pays ait permis à de tels animaux, que l'homme abhorre et détruit partout où il les peut atteindre, de s'y multiplier plus qu'ailleurs? Quoi qu'il en soit, on doit ajouter encore aux *trente et une* espèces qu'on va trouver ici, le grand Serpent, de l'évasion duquel il a été parlé dans notre Relation, et que M. Sextius Delaunay nous avait rapporté de Phanari, outre trois ou quatre autres belles Couleuvres et un petit Saurien, que nous nous rappelons parfaitement avoir compris dans nos envois, mais qui se seront égarés sans doute dans les magasins du Muséum, au milieu des richesses sans nombre qui affluent de toutes parts dans ce vaste et précieux dépôt. Nos excursions personnelles ayant presque toujours été dirigées dans l'intérieur des terres, nous avons pu mettre tous nos soins à rechercher les êtres qui s'y trouvent; mais il n'en fut pas de même pour les Poissons et autres productions des mers. Ne pouvant être partout en même temps, nous avions confié l'exploration du littoral à deux des adjoints qui nous avaient été donnés, et dont l'un, qui s'était dit zoologiste, étant absolument étranger à l'histoire naturelle, n'a pas même fourni une seule note dont ait pu s'enrichir le présent ouvrage. Nous avons donc été réduit, pour les Poissons du voyage, au peu que nous en avons trouvé nous-même sur quelques marchés, ou bien à ceux que nous avons pu faire pêcher, quand nos courses nous ont conduit au bord de la mer. Il en a été encore ainsi pour les Mollusques vivans, dont on doit la petite quantité, que notre savant ami Deshayes veut bien se charger de faire connaître, à diverses personnes étrangères à l'expédition, notamment à M. le commandant Lavelaine, qui nous a fait des envois fort intéressans, depuis le retour de la Commission scientifique en France et durant l'impression du présent ouvrage.

M. Cuvier, qui vivait encore lorsque la publication de notre livre fut enfin ordonnée par M. de Peyronnet, nous avait engagé à confier à M. Valenciennes, alors son aide-naturaliste au

le nom de ce savant, que M. Valenciennes fit mettre mal à propos dans notre Pl. VII après celui de la Tortue dont il est question. M. de Lacépède, qui en observa un individu vivant, la fit représenter pour la Grecque, ainsi que Bonnaterre, dans l'Encyclopédie méthodique, et la crut originaire de l'Amérique méridionale; on la regarda aussi comme de Barbarie et d'Égypte. C'est en Morée, qui doit être considérée comme sa patrie de prédilection, que la Commission scientifique l'a retrouvée en abondance. On peut, quant à ses mœurs et pour ce qui concerne l'espèce suivante, voir ce qui en a été dit dans notre Relation (t. I, p. 110).

2. TORTUE GRECQUE, *Testudo Græca* L. *Syst. nat.* XIII, t. 1, *pars* 3, 1043. — Schœpff, *Test.* p. 38, pl. VIII, *a*, *b*. — Daud. *loc. cit.* 218. — Voyez notre Pl. VII, fig. 1, 5.e série, et Pl. IX, fig. 4. (Cette figure 4 représente un individu trouvé fort jeune et grand comme une pièce de deux francs, en 1829, parmi les ruines de Trézène. Transportée et élevée en Europe dans un appartement chaud, elle avait acquis en 1832 la taille qu'on lui voit ici avec une plaque dorsale de plus; ce qui en faisait une variété singulière.)

Cette Tortue, si commune en Morée, se retrouve abondamment en Calabre, en Sicile, en Sardaigne et en Corse; elle paraît être essentiellement propre à la partie septentrionale du bassin méditerranéen, et si elle n'existe plus sur nos côtes de Provence ou dans le nord de l'Italie, c'est que probablement elle y fut peu à peu détruite par l'accroissement d'une population très-nombreuse dès la plus haute antiquité. Ce n'est pas elle qui se rencontre sur les côtes barbaresques, ainsi qu'on le verra tout à l'heure et comme on l'avait cru jusqu'ici. M. de Lacépède se trompa surtout, lorsqu'il assura qu'on la retrouvait aussi à l'Ascension, à Bourbon, en Perse, dans l'Inde et jusqu'en Amérique. Le *Testudo Græca* est exclusivement propre aux parties les plus chaudes de l'Europe méridionale; et si on ne le retrouve pas dans la péninsule ibérique, en Andalousie, la raison en est que cet animal ne fut jamais africain.

Muséum, la rédaction des parties erpétologique et ichtyologique, et malgré la prédilection que nous avions mise dans nos recherches sur les Reptiles, nous cédâmes à la première manifestation des désirs de l'illustre professeur, qui d'ailleurs promettait de revoir le contingent de son protégé. Mais les occupations de M. Valenciennes paraissent être si considérables qu'avec toute l'exactitude, la facilité de travail et l'activité qui le caractérisent, ce professeur n'a pas trouvé en trois ans le temps de rédiger les deux ou trois feuilles d'impression que nous attendions de lui; sa part de collaboration, dès long-temps annoncée, s'est donc bornée à la direction des quatre planches de Chéloniens qu'on voit dans l'atlas, et dont nous avons dû changer entièrement la nomenclature dans notre texte. Nous avons eu recours à l'obligeance de M. Bibron, qui n'est, à la vérité, qu'aide-naturaliste, mais qui, étant néanmoins véritablement instruit, laborieux et consciencieux, a trouvé les moyens de disposer d'une huitaine de jours en notre faveur; nous avons ainsi pu compléter la seule partie de l'ouvrage, dont la publication, demeurant en retard, entravait depuis si long-temps la marche des suivantes.

Nous avons cru devoir faire représenter la Tortue Grecque, quoiqu'elle l'eût été plusieurs fois, parce que les teintes prises sur des individus morts n'étaient pas dans les figures publiées précédemment ce qu'elles sont sur les individus vivans, et qu'il était à propos de signaler comparativement les caractères physionomiques qui la différencient si fort de la précédente. Les anciens avaient parfaitement distingué ces Tortues terrestres de celles des eaux; ce sont elles évidemment qu'ils représentèrent dans ces médailles égynettes qui remontent à la plus haute antiquité et dont l'une d'elles se voit dans notre Pl. VII. Ce sont elles aussi dont on retrouve dans quelques tombeaux de petits modèles en terre cuite. Mais ce ne sont point des Chersites que les sculpteurs associèrent aux statues de Vénus comme symbole de douceur, ainsi qu'on l'imprime dans tous les traités d'Erpétologie. Le Chélonien qu'on voit aux pieds de la déesse de la beauté est évidemment une espèce d'eau douce, qui indique simplement que la mère des Amours sort du bain.

Il existe chez l'espèce qui nous occupe quelques différences entre les jeunes sujets et les individus adultes, soit dans la forme de plusieurs de leurs parties, soit dans leur système de coloration; différences qui n'ont encore été signalées par aucun erpétologiste, et que nous sommes d'autant plus à même de faire connaître, que des individus de tout âge et de toute taille ont été rapportés par la Commission et demeurent déposés dans les galeries du Muséum.

De même que la plupart des Chersites, les Grecques conservent, à ce qu'il paraît, assez long-temps, c'est-à-dire jusque vers un an et demi ou deux ans, la forme hémisphérique qu'elles avaient en sortant de l'œuf. Leurs aréoles sont aussi très-élargies et leurs stries concentriques par conséquent moins nombreuses, mais plus marquées. A *cette époque*, le pourtour de leur carapace n'est nullement replié vers la queue, ainsi que cela se voit chez des adultes, et leur plaque ventrale, au lieu d'être alongée, étroite ou même approchant de la forme linéaire, est, au contraire, fort courte et à peu près carrée. Sous le rapport des couleurs, on remarque d'abord que le fond de la carapace des jeunes Tortues de cette espèce est d'un vert olive, tandis qu'il est jaune dans les individus plus âgés; ensuite, qu'il n'existe point encore sur les plaques costales deux bandes verticales noires, presque aussi hautes que ces mêmes plaques, mais seulement trois taches quadrilatérales brunes, dont une est située à l'angle inféro-postérieur des aréoles et les deux autres sur la partie inférieure du pourtour des plaques. D'autres taches, absolument semblables à celles-ci et avec lesquelles elles se confondent quelquefois, se montrent à l'angle antéro-supérieur de chacune des lames du pourtour. Sur le plastron, le noir n'occupe qu'une partie de la surface, la région centrale; le reste de cette partie inférieure du corps est de la même couleur que les membres, c'est-à-dire olivâtre.

Les jeunes Tortues Grecques ressemblent d'ailleurs, au volume près, aux adultes; elles portent même déjà à l'extrémité de leur queue un ongle assez développé, lequel se trouve être particulièrement un des caractères qui servent à distinguer cette espèce d'une autre fort voisine, la Tortue Mauritanique, qu'on avait jusqu'ici fort mal à propos confondue avec elle. Celle-ci a la queue inonguiculée et beaucoup plus courte; sa plaque uropygiale ou suscaudale est simple, au lieu d'être divisée en deux, et derrière chaque cuisse elle porte un gros tubercule corné et conique, dont on ne voit pas la moindre trace chez la Grecque. Enfin, la partie postérieure de son sternum, de même que dans la Tortue bordée, est susceptible d'un léger mouvement, tandis que le plastron du *Græca* ne présente aucune articulation ligamenteuse.

Ces deux espèces de Chersites n'habitent point non plus les mêmes contrées; la Mauritanique ne se trouve nulle part dans le midi de l'Europe; mais elle s'y voit dans l'est, aux environs de la mer Caspienne et au pied du Caucase. Sa patrie est toute l'étendue des côtes barbaresques, et c'est elle que l'on doit retrouver en Andalousie, s'il y existe à l'état sauvage des Tortues terrestres, par la raison, que la Péninsule Ibérique ayant fait primitivement partie de l'Afrique, ce sont des animaux africains, tels que les Caméléons et les Singes qui s'y durent propager, et non ceux du midi de l'Europe, qui s'en trouvaient séparés par le bras de mer dont le bassin de l'Hérault et celui de la Garonne ne sont que des vestiges. C'est donc encore la Mauritanique que l'un de nous (M. Bory de Saint-Vincent) dût rencontrer en 1811 dans une cour de la chartreuse de Séville, où s'en élevaient de grandes quantités pour la table des pieux reclus. Ces Tortues y furent promptement détruites par les soldats, qui les emportaient comme objets de curiosité, quand le couvent fut métamorphosé en citadelle. Depuis la glorieuse conquête d'Alger, on en porte beaucoup à Paris, où l'on en voyait naguères à travers les vitres chez un marchand de comestibles au Palais-Royal, qui, les confondant, sous le nom de coquillage, avec les Homards, les Langoustes et les Écrevisses, imaginait sans doute que la fraîcheur leur est salutaire; et qui, les emprisonnant entre les dalles d'un marbre glacial, les martyrisait ainsi au point de les rendre, contre son attente, aussi maigres et aussi mauvaises à manger que possible. Les Tortues, au contraire, ne se portent bien et n'engraissent que lorsqu'elles peuvent jouir du soleil et s'exposer, pour digérer l'herbe dont elles se nourrissent, à l'ardeur de ses rayons les plus vifs, à la surface de quelque roche brûlante.

Famille des CRYPTODÈRES. Dum. et Bib.

3. CISTUDE EUROPÉENNE, *Cistuda europæa*[1] Gray, *Syn. Rept.* page 9. — *Testudo orbicularis*, L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1039. — *Testudo europæa*, Schn. 323, n.° 5. — Schœpff, *Test.* p. 1, tab. I. — Bojan. *Anat. Test. europ.* — *Testudo lutaria*, Marsigl. Danub. IV, pl. 33 et 34. — Tortue jaune, Daud. *loc. cit.* 107. — Voyez la Pl. IX, fig. 1, de notre 3.e série. (L'individu fort jeune que nous avons fait figurer et auquel, on ne sait pourquoi, M. Valenciennes avait donné le nom d'*Iberica*, présente assez de rapport avec l'espèce dont Bonnaterre a reproduit l'image dans la Pl. IV, fig. 4, de l'Encyclopédie méthodique, sous le nom de *Bourbeuse*.)

Cette espèce est des marais, des ruisseaux et des lagunes de toute l'Europe chaude ou tempérée. Les individus adultes, que la Commission a rapportés de Morée, où l'embouchure de l'Eurotas en est remplie, ainsi que le principal ruisseau de l'île de Tine, ont cela de remarquable, que les stries concentriques de leurs plaques discoïdes sont plus marquées que chez aucun de ceux, également adultes, que nous avons observés jusqu'ici; car ces stries, qui sont ordinairement très-apparentes chez les jeunes sujets, s'effacent au fur et à mesure que l'animal grandit. C'est évidemment cette Tortue d'eau douce qui fut représentée, avec un peu d'exagération, aux pieds de cette Vénus dont on voit un bronze à l'entrée du palais des Tuileries, du côté du jardin, vis-à-vis un gladiateur aiguisant son arme.

4. CISTUDE HELLÉNIQUE, *Cistuda hellenica*, Bib. et Bory. — Voyez Pl. VIII de notre 3.e série, fig. 1, la femelle en dessus[2], *a.* de profil; fig. 2 le mâle, *a.* de profil.

La Cistude nouvelle, à laquelle nous conserverons le nom d'Hellénique, qui se trouve gravée dans notre Pl. VIII, pour désigner la femelle, abonde parmi les mares et les nombreux fossés de desséchement qui se voient dans cette plaine de Nisi que baigne le Pamisus au cœur de la Messénie. C'est là que la découvrit la Commission scientifique, qui ajouta ainsi une seconde espèce

1. Bien que cette espèce et la suivante aient été appelées *Émydes* par M. Valenciennes, dans les planches de notre atlas, nous avons dû adopter dans notre texte le nom de *Cistude*, qui désigne le genre véritable où ces Tortues doivent rentrer à cause de la mobilité de leur sternum.

2. M. Valenciennes a mal à propos pris ce sexe pour une espèce différente, et fait écrire pour cette figure 1 de la planche VIII le nom d'*Émyde européenne*, qui n'est aucunement convenable.

européenne au genre qui, dans nos climats, ne contenait que la précédente. Les taches jaunes de sa carapace étaient beaucoup plus brillantes qu'elles ne le sont dans les individus ici représentés, ce que nous n'avons pu parvenir à faire comprendre au peintre, qui s'est obstiné à les tenir ternes, parce qu'ils s'étaient salis dans la liqueur.

Quoique très-voisine de sa congénère précédemment mentionnée, la Cistude Hellénique s'en distingue aisément par la forme moins régulièrement ovale du contour de sa boîte osseuse; c'est-à-dire, que les côtés de celle-ci, au lieu d'être cintrés en dehors, sont en général presque droits. Il arrive même quelquefois, ce que n'indiquent malheureusement pas assez bien les figures, qu'ils sont légèrement infléchis en dedans. Le sternum est par conséquent aussi plus oblong ou, si l'on veut, plus étroit; et l'on remarque, en outre, qu'il est articulé de manière à se trouver horizontalement un peu plus bas qu'elle, tandis que chez la Cistude européenne les bords de la partie supérieure et de la partie inférieure du bouclier, à l'endroit de leur jonction, sont à peu près de niveau ou sur le même plan. La hauteur relative de la carapace doit être également prise en considération; car elle est toujours moins considérable chez l'espèce précédente que dans l'Hellénique. A l'égard de la forme et du nombre des lames cornées qui revêtent la carapace et le plastron, ils sont exactement semblables dans les deux espèces, et l'on peut positivement dire la même chose pour les autres parties du corps, quant à ces formes seulement; car la manière dont elles se trouvent colorées, ainsi que la boîte osseuse, présente quelques différences capables d'empêcher de confondre les deux espèces : ainsi les marques jaunes qui se détachent de la teinte brune des membres sont en général moins nombreuses et moins vives sur ceux de la Cistude Hellénique que sur ceux de l'européenne; et celles de la même couleur, disposées par rayons qui sont répandus sur le bouclier supérieur, sont moins rapprochées chez celle-ci que chez l'autre. Enfin, le sternum de notre espèce nouvelle est presque tout brun, puisque ses bords seuls sont irrégulièrement nuancés de jaune, tandis que c'est cette dernière couleur qui couvre la surface de celui de la Cistude européenne, moins, toutefois, les sutures des plaques, qui sont brunes.

Les différences qui viennent d'être signalées ne peuvent nullement être attribuées aux sexes; car chez l'une comme chez l'autre de ces deux espèces il est aisé de distinguer les mâles d'avec les femelles; les uns à leur queue courte et fort épaisse à la base, ainsi qu'à leur plastron un tant soit peu concave; les autres à leur queue plus longue, plus effilée et à leur sternum parfaitement aplani.

5. ÉMYDE CASPIENNE, *Emys caspica* Gmel. *Reise durch Russl.* t. III, tab. 10 et 11. — *Clemmys caspica* Wagl. *Syst. de Amphib.* tab. V, fig. 1, et *Descript. et Icon. Amphib.* tab. XXIII. — Voyez Pl. IX, fig. 2 et 3 de notre 3.e série.

Nous nous voyons contraint de rejeter le nom que M. Valenciennes fit graver dans celle de nos planches qui représente cette Émyde et par lequel il prétendait désigner une espèce qui n'était réellement point nouvelle pour la science, puisque c'est celle que Gmelin a fait connaître dans la relation de son Voyage en Russie et que Wagler a depuis aussi décrite et fait représenter dans deux de ses ouvrages sous le nom de *Caspica*.

L'Émyde Caspienne a sa carapace ovale, un peu moins élargie en avant qu'en arrière et médiocrement déprimée, quoique convexe, et l'on peut même dire légèrement testiforme. On lui compte, comme à toutes les véritables Émydes, vingt-cinq plaques marginales, de la forme desquelles et de celle des autres parties du corps les figures dues au pinceau de M. Prêtre, nous dispensent de donner une plus ample description. Toutefois nous ne croyons pas inutile d'indiquer les caractères au moyen desquels on pourra facilement distinguer les deux seules espèces d'Émydes aujourd'hui connues en Europe. L'Émyde Caspienne a trois carènes longitudinales basses et arrondies qui surmontent la carapace, placées l'une sur la ligne moyenne et longitudinale du dos; les deux autres de chaque côté de celle-ci sur les plaques costales; les bords externes du pourtour sont, le long des flancs, légèrement voûtés ou simplement relevés sur eux-mêmes; on a tiré un troisième caractère du système de coloration, lequel est d'abord d'un vert olive qui forme le fond de la teinte du corps varié de raies étroites, sinueuses, anastomosées, jaunâtres, tirant sur l'orangé, mais non aussi vivement lisérées de noir que le peintre s'est obstiné à le faire, et qui sont répandues longitudinalement sur le col, ainsi que sur toute la partie supérieure de la boîte osseuse, où elles sont plus apparentes quand l'animal est dans l'eau que lorsqu'on l'en tire; le dessous est d'un noir profond, qui s'étend sur tout le sternum, moins quelques petites places près de ses bords. L'Émyde Sigris, avec les mêmes formes générales du corps et, pour ainsi dire, les mêmes couleurs, seulement distribuées d'une autre manière, n'a qu'une petite carène sur la ligne médiane et postérieure de son disque, qui est d'ailleurs parfaitement uni et plus régulièrement convexe, ni le tranchant latéral du limbe recourbé vers le dos, et ne porte, sur la carapace, au lieu de lignes flexueuses, qu'une ou deux taches ovales sur chaque plaque. D'une autre part, les raies jaunes de son cou ne sont point lisérées de noir, et cette couleur, qui n'est peut-être pas aussi foncée que chez l'autre espèce, se trouve

étalée sur son sternum d'une façon telle, que les lames cornées qui le recouvrent sont entourées de taches jaunes ou orangées plus ou moins élargies.

L'Émyde dont il vient d'être question est assez commune, au printemps, dans les cours d'eau peu profonds de toute la Morée et dans le principal ruisseau de l'île de Tine, avec l'espèce n.° 3. Les individus de tout âge, rapportés par la Commission, ont été pris dans le Silozo et au pourtour de Modon. Cette Émyde a également été observée en Dalmatie.

Famille des Thalassites *ou* Tortues marines. Dum. et Bib.

6. CHÉLONE CAOUANNE, *Chelonia Caouanna* Schw. *Prodr.* p. 292. — *Testudo Caretta* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1038. — Schœpff, *Test.* p. 67, tab. 16. — *Testudo Cephalo* Schn. 303, n.° 2. — *Testudo Caouanna* Daud. *loc. cit.* p. 54. — Voyez la Pl. VI de notre 3.° série, où M. Valenciennes a fait graver un individu de cette Chélone, qu'il crut fort légèrement appartenir à quelque espèce nouvelle, sous le nom de *Chelonia pelasgica.*

C'est mal à propos que Linné et les auteurs contemporains donnèrent à cette espèce le nom de *Caretta*, qui convenait à un tout autre Chélonien vivant dans les mers de l'Amérique. Lacépède redressa cette erreur et adopta comme scientifique le nom vulgaire que donnent la plupart des marins à la Tortue dont il est question, et que désigna évidemment Rondelet dans son sixième livre des Poissons sous le nom de Tortue couverte d'écorce, *Testudo corticata*, espèce qu'il signale, dans son vieux langage, comme étant « une des plus grandes « bestes de la Méditerranée, dont on prit en 1520 un individu tel qu'il faisoit « pur aux enfans et personnes ignorantes, et si forte, qu'étant traînée à câbles, « pourtoit trois hommes droits » (p. 339). Les anciens avaient fort bien distingué cette Tortue des espèces d'eau douce qu'ils donnaient, comme il a été dit plus haut, pour compagne à Vénus, et des terrestres, dont nous venons de retrouver l'empreinte sur une médaille égynette; une autre médaille d'Égyne, que nous avons fait figurer dans la Pl. VI, représente évidemment la Caouanne : cette médaille, remontant aux temps les plus anciens et peut-être à celui des Pélasges, est ce qui décida probablement M. Valenciennes dans le choix du nom proposé pour l'espèce nouvelle qu'il croyait avoir trouvée dans l'une des plus anciennement connues.

On a porté quelquefois à la Commission scientifique, soit à Modon, soit dans le golfe de Laconie, des Caouannes d'âge divers, et longues d'un à quatre pieds; nous en rencontrâmes une femelle des plus grandes, morte et récemment jetée sur la plage sablonneuse entre Arcadia et l'embouchure de la Néda : elle

y était probablement morte en venant faire sa ponte. Dans celle que les membres de la Commission ont disséquée à Modon, et qui, figurée dans notre atlas, existe dans les galeries du Muséum, on trouva au moins cinq mille œufs de toute taille, depuis la grosseur d'un très-petit pois, jusqu'à celle d'une noix ordinaire; ces œufs étaient parfaitement ronds, semblables, pour la forme et la couleur, au jaune d'un œuf de poule, dont ils prenaient la consistance, en pâlissant beaucoup quand on les fit cuire. Un peu moins d'un quart de ces œufs paraissaient avoir atteint le terme de leur développement, prêts à être pondus, et il en existait de trois ou quatre autres grandeurs, ce qui fait supposer que la femelle ne les dépose pas tous à la fois, les plus petits devant attendre, pour arriver à leur entier développement, que les plus gros leur fassent de la place; car si tous eussent été à la fois du volume des plus forts, la mère n'eût pu les contenir. Les personnes qui en mangèrent, les trouvèrent lourds et d'un goût fade, assez désagréable; quelques-unes même en furent incommodées, et cependant on trouve dans beaucoup de livres que les œufs de la Caouanne sont fort recherchés et les meilleurs entre ceux des Tortues. L'individu dont il est question nous fut porté en vie; mais ayant beaucoup souffert pour être demeuré deux jours au moins exposé au soleil dans une cour chez ceux qui l'avaient pêché, on le saigna d'abord, et la quantité de sang qu'il rendit était extraordinaire. Les globules de ce sang, qui, à la chaleur près, ressemblait à celui d'un bœuf, furent trouvés oblongs et proportionnellement plus gros au microscope. La dissection et la préparation de l'animal ayant duré long-temps, les lambeaux de chair qu'on en ôtait successivement, se contractaient et s'agitaient lorsqu'on les piquait avec le scalpel quarante heures encore après leur extraction. La couleur noirâtre et la consistance coriace de cette viande, avec les nausées qu'éprouvèrent ceux qu'avaient tentés les œufs, nous en dégoûtèrent au point de ne pas essayer si le bouillon en eût été bon comme est celui qu'on fait avec la Tortue franche qu'on recherche si fort chez les Anglais.

Quoique la figure de notre planche ne représente point une espèce nouvelle, comme l'avait supposé M. Valenciennes, elle n'en demeure pas moins fort utile dans la science, parce que la Caouanne n'avait jamais été bien représentée dans son état adulte, avec sa carapace parfaitement unie et non surmontée de légères carènes, une médiane et deux latérales, ce qui n'offre point un caractère spécifique, parce qu'on voit ces ébauches de carènes seulement au jeune âge. Avant d'être nettoyée et polie, la carapace de la Caouanne, qui est ordinairement souillée de limon de mer, est d'une couleur brunâtre beaucoup moins belle que celle qu'on voit ici.

Ordre des SAURIENS. Brong.

Famille des Lacertiens. Cuv.

7. LÉZARD VERT, *Lacerta viridis* Daud. *loc. cit.* p. 144, pl. 34. — *Seps varius?* Laurent, *Syn. Rept.* p. 62, n.° 110, tab. 3, fig. 2. — Voyez notre Pl. X, fig. 1, *a*, *b*, *c*, *d*, de la 3.° série.

Aucune des figures données jusqu'ici de ce Lézard ne pouvant le faire reconnaître, nous avons cru devoir en reproduire une qui ne laissera rien à désirer. Sa couleur est du vert le plus brillant et semblable en tout à celle des individus qui ont été observés en Sicile, en Italie et dans le midi de la France. Ceux des environs de Paris paraissent être un peu plus petits; mais cette différence ne constitue pas même une variété. Comme dans le reste de l'Europe, le Lézard vert observé en Morée, se tient dans les lieux herbeux à la proximité des buissons, et recherche les ardeurs du soleil.

8. LÉZARD DES MURAILLES, *Lacerta muralis* Latr. Rept. t. I, p. 229, fig. 1. — Miln. Edw. Rech. zool. sur les Léz. Ann. sc. nat. Janv. 1829, p. 18, pl. VI, fig. 1, et pl. VII, fig. 3. — *An Lacerta agilis?* L. et Daud. — Lézard gris? Encycl. méth. pl. 5, fig. 2? — Voyez notre 3.° série, Pl. X, fig. 2, *a*, *b*, *c*, *d*, le mâle; fig. 3, *a*, *b*, *c*, *d*, la femelle.

Aucune espèce de Lézard n'offre autant de variétés individuelles, sous le rapport des couleurs, que celui dont il est ici question. Chaque contrée, ou pour mieux dire, chaque localité en Europe, où se trouve ce Saurien, en fournit une qui lui est particulière. Celle que produit la Morée est une nouvelle à ajouter à celles qui sont déjà connues. L'un et l'autre sexe y ont la partie supérieure du corps d'un vert brunâtre, parcourue transversalement, chez le mâle, dont le ventre est d'un gris argenté, par des raies en zigzag noires; dans la femelle, les flancs seuls portent de ces raies en zigzag, et sur sa région abdominale se trouve répandue une couleur rougâtre, qui varie d'intensité selon les individus, et qui parfois passe à la nuance de la brique. Les murs et les lieux rocailleux des parties chaudes et littorales de la Grèce en sont tout remplis. Ces animaux, avec les diverses espèces de Scolopendres décrites par M. Brullé, dans la partie des Articulés du présent ouvrage, font la nourriture habituelle des Cresserellettes.

9. LÉZARD DU PÉLOPONNÈSE, *Lacerta peloponnesiaca* Bib. et Bory. — Voyez notre 3.° série, Pl. X, fig. 4, de grandeur naturelle.

Cette espèce est nouvelle. Elle ressemble par la disposition de ses plaques sus-crâniennes et la forme des écailles qui revêtent les parties supérieures de

son corps, au Lézard des murailles; mais outre que son système de coloration est très-différent, elle ne possède pas comme lui de dents palatines, et les parties latérales de la tête, en arrière des yeux, ne sont point revêtues d'écailles granulées, au milieu desquelles il en existe une circulaire, plus dilatée que les autres; toutes, au contraire, sont à peu près égales, polygones, ressemblant plutôt à de petites plaques qu'à de véritables écailles. Celles de l'abdomen sont rectangulaires; elles forment six rangées longitudinales, dont les deux médianes sont, du côté du cou, un peu plus étroites que les autres. Le collier squammeux est aussi large que le cou, droit et non dentelé. L'espace triangulaire situé entre les cuisses et l'anus, est occupé par une assez grande écaille médiane qui touche au cloaque; au-dessus d'elle, on en voit deux plus petites, et de chaque côté une encore moindre. Les cuisses sont percées chacune d'environ dix-neuf pores crypteux. La queue est très-effilée, et les écailles, disposées par verticilles qui en revêtent la peau, sont carenées et inéquilatérales.

Un brun fauve colore la surface du crâne; le dessus du corps est noirâtre, avec six raies blanches longitudinales parallèles, qui prennent naissance, deux en arrière de l'occiput et deux autres de chaque côté de celles-ci, l'une sur le bord postérieur de l'œil et l'autre sur celui du tympan. La face supérieure des cuisses est d'une couleur brune marquée d'ocelles blancs, et le dessous du corps est tout entier d'un gris argenté.

Cette espèce a été trouvée en Morée et dans quelques îles de l'Archipel avec la précédente, mais elle y est beaucoup moins commune.

10. ALGYROÏDE MORÉOTIQUE, *Algyroides moreoticus* Bib. et Bory. — Voyez notre Pl. X, fig. 5, *a*, *b*, *c*, 3.^e^ série.

Le genre Algyroïde, établi par M. Duméril et l'un de nous (M. Bibron), mais non encore publié, comprend les espèces de la famille des Lacertiens qui, semblables aux Algyres par les écailles qui revêtent la partie supérieure de leur corps, lesquelles sont très-dilatées, rhomboïdales et fortement carenées, s'en distinguent toutefois par l'absence de dents palatines et la présence sous la région inférieure du col, de même que chez les Lézards, d'un demi-collier squammeux, à écailles abdominales, rectangulaires, non cubiques ni arrondies comme dans les Algyres.

L'Algyroïde moréotique a son dos teint d'un vert olive que la liqueur a peu altéré, et sur chacun de ses côtés règne une ligne fauve qui s'étend depuis l'angle postérieur de la tête jusqu'à la base de la queue. Les côtés du corps sont d'un blanc sale, parsemé de petits points noirs, avec le dessous du col et la région abdominale d'un gris verdâtre. Quant à la forme des plaques céphaliques, les

figures qui les représentent dans le présent ouvrage, en donneront une idée beaucoup plus exacte que ne le pourrait faire une verbeuse description.

Cet élégant Saurien a été pris dans un lieu herbeux découvert, mais un peu humide, sur le plateau de Koubeh.

11. STELLION DU LEVANT, *Stellio vulgaris* Daud. *loc. cit.* t. IV, p. 16. — *Lacerta Stellio* L. ed. XIII, *loc. cit.* 1060. — *Cordylus Stellio* Laur. Syn. n.° 8. — Le Stellion, Lacép. Quadr. ov. t. I, p. 69; Encycl. méth. pl. 8, fig. 4. — Le Cordyle, Tournef. Voy. au Lev. t. I, p. 373 (la figure est assez bonne). — Voyez notre 5.° série, Pl. XI, fig. 1 et 1 *a*, et Pl. XIII, le squelette, fig. 1 et 1 *a*.

Cet animal se trouve à Délos, ainsi qu'à Mycone; dans cette dernière île, surtout, il est prodigieusement commun, et se tient sur les petites murailles en pierre sèche dont toutes les propriétés sont environnées. Il se retire dans les interstices des moellons au moindre bruit : il suffit, pour l'y attraper, de lever les pierres, alors il prend une posture grotesquement menaçante, ouvrant, en soufflant, une large gueule inoffensive; il passe pour venimeux, malgré que tous les jours les enfans en manient et tuent impunément. Leur couleur les ferait aisément confondre avec les roches et la poussière grisâtre où ils vivent, sans la brusquerie de leurs mouvemens qui appellent l'attention. Ils sautent avec une grande agilité. La plupart des individus adultes sont couverts ou plutôt saupoudrés de taches farineuses blanchâtres qui leur donnent un aspect lépreux, et ces taches, qui ne sont dues qu'à une sorte d'efflorescence dartreuse, disparaissent dans la liqueur. Les membres de la Commission ne se rappellent pas avoir retrouvé le Stellion dans les autres îles de l'Archipel.

Famille des GECKOTIENS. Cuv.

12. HÉMIDACTYLE VERRUCULEUX, *Hemidactylus verruculatus* Cuv. Règne animal, t. II, p. 54. — Voyez notre Pl. XI, fig. 2, *a*, *b*, 5.° série.

Cet Hémidactyle est le même que celui que l'on rencontre en Italie, en Provence et dans les principales îles de la Méditerranée. Comme toutes les espèces de la même famille, il a le corps et la tête déprimés, de grands yeux et des paupières très-courtes. Les dents sont fines, coniques, égales, espacées; la langue est assez mince, fongueuse, libre dans la moitié de sa longueur, arrondie à son extrémité antérieure, dont le milieu est à peine échancré; les ouvertures externes des narines circulaires, dirigées en arrière, sont situées au bout et de chaque côté du museau, sur le bord postérieur de la plaque ventrale, qui est très-dilatée; les lèvres garnies d'écailles rectangulaires, diminuant d'étendue à mesure qu'elles

se rapprochent de l'angle de la bouche. La peau du crâne est granuleuse; celle de la région supérieure du corps est garnie de douze rangées longitudinales d'écailles, un peu plus petites sur le cou, où elles sont arrondies, que sur le dos, où leur forme est trièdre, ainsi qu'on le remarque pour les tubercules qui entourent la queue. Celle-ci est inférieurement revêtue d'écailles imbriquées, analogues à celles que l'on observe chez quelques espèces de Serpens, en tant qu'il n'en existe qu'une seule rangée. Celles du ventre sont également imbriquées, plates, unies et en losanges. Les feuillets qui garnissent le dessous des doigts ont assez d'épaisseur. Les ongles sont longs et très-crochus; un gris plus ou moins foncé, quelquefois mêlé de brun, règne sur la tête, le dessus du corps et de la queue. En dessous, l'Hémidactyle à petites verrues est d'une couleur blanchâtre.

Cette espèce se tient dans les maisons. Les individus rapportés par la Commission furent pris à Modon, à Argos et dans l'Acrocorinthe.

13. STÉNODACTYLE TACHETÉ, *Stenodactylus guttatus* Cuv. Règne animal *loc. cit.* p. 58. — Figuré dans le grand ouvrage d'Égypte, Pl. V, fig. 2, sous le nom d'Agame ponctué, et reproduit dans la Pl. I, fig. 2, du supplément. — Voyez notre Pl. XI, fig. 3 et 3 *a*, 3.^e^ série.

Cette espèce d'Ascalabote, qui doit être considérée comme le type du genre auquel elle appartient, ne s'était encore jusqu'ici rencontrée qu'en Égypte. Si ce n'était ses doigts, qui sont grêles et arrondis, au lieu d'être courts et épatés, elle offrirait une ressemblance presque complète avec l'Hémidactyle dont nous venons de parler plus haut. La forme de son corps est la même, et la partie supérieure en est garnie de tubercules qui ne diffèrent de ceux de l'autre espèce que parce qu'ils sont tous arrondis et moins rapprochés les uns des autres; mais ses paupières sont peut-être un peu moins courtes. Il paraîtrait que les taches blanchâtres, qui ont valu à ce Sténodactyle le nom qu'il porte, n'existent pas chez tous les individus; au moins l'un de ceux que nous avons sous les yeux n'en offre-t-il pas la moindre trace; il est simplement d'un gris uniforme en dessus et d'une couleur blanchâtre en dessous.

Famille des SCINCOÏDIENS. Cuv.

14. ABLÉPHARIS DE KITAIBEL, *Ablepharis Kitaibelii*, Th. Cocteau, inéd. — Voyez notre Pl. XI, fig. 4, *a*, *b*, *c*, *d*, 3.^e^ série.

Ce petit Saurien est déjà connu des naturalistes, mais point sous le nom par lequel nous le désignons ici; nom que M. Cocteau, qui va incessamment publier une monographie des Scincoïdes, a cru devoir substituer à celui de *Pannonien*, qu'il avait reçu de Fitzinger, parce qu'il pourrait en effet laisser croire que cette

espèce est exclusivement propre à la Hongrie; tandis qu'il est, au contraire, aujourd'hui bien constaté qu'elle habite aussi la Morée. Au reste, le surnom de Kitaibel pour cet Ablépharis est un hommage rendu à la mémoire du savant professeur de Pesth, auquel on est redevable de sa découverte.

L'Ablépharis de Kitaibel a le corps alongé, arrondi sur le dos; les membres grêles, écartés; la tête ovale, comprimée sur les côtés, aplatie en dessus, recouverte de plaques dont la forme et la disposition sont parfaitement exprimées dans nos figures. Le museau est à la fois mince et effilé; l'occiput élargi; le tympan très-petit, à peine visible, rond, profond, situé entre l'œil et l'angle de la bouche. Les mâchoires et les os palatins sont garnis de dents très-petites et pointues. Les écailles du dos et du ventre ont une forme hexagonale; mais celles qui revêtent ce dernier ont leurs angles arrondis. Le fond de la couleur de la partie supérieure du corps est d'un brun chocolat, plus clair sur le milieu du dos, avec deux raies brunes parallèles, interrompues, qui commencent aux narines. Le long des côtés du corps il y a une bande d'un brun rougeâtre, qui s'étend jusqu'à l'origine de la queue. Les mâchoires, de même que la gorge, le ventre et le dessous des pieds, sont d'un blanc rougeâtre. La queue et le dessus des pieds sont bruns, avec des petits points noirs.

Cet innocent et joli petit Saurien se tient sous les pierres, où il est roulé sur lui-même, comme l'est ordinairement un Jule, dont il a l'aspect et les teintes d'acier poli. Il était surtout assez commun dans les ruines de Pilos et dans les environs de Navarin.

Ordre des OPHIDIENS. Brong.

Famille des Anguis. Cuv.

15. SHELTOPUSIK DE PALLAS, *Pseudopus Pallasii* Cuv. Règne animal, t. II, p. 69. — *Lacerta apoda* Pall. *Nov. comment. petr.* XIX, pl. IX, fig. 1, reproduite sous le nom de Sheltopusik dans l'Encycl. méth. pl. XI, fig. 7, mais très-médiocre. — Voyez notre Pl. XII, fig. 1, *a*, *b*, et Pl. XIII, fig. 2, *a*, *b*, *c*, pour le squelette.

Nous renverrons, au sujet des mœurs de cette espèce et pour le peu que nous savons des habitudes de la suivante, à notre Relation, t. I, p. 85.

16. SHELTOPUSIK DE D'URVILLE, *Pseudopus d'Urvillii* Cuv. Règne animal, *loc. cit.* — Voyez notre Pl. XII, fig. 2, *a*, *b*, *c*, 3.e série.

La découverte de cette espèce est due à M. Dumont d'Urville, auquel M. Cuvier l'a dédiée. Elle est, avec la précédente, la seule jusqu'à présent qui compose le

genre Sheltopusik, scientifiquement nommé *Pseudopus*. On peut aisément la reconnaître, d'une part, aux vingt-deux lignes longitudinales saillantes ou carénées, qui, placées à égale distance l'une de l'autre sur toute la périphérie du corps, s'étendent depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, et d'une autre, aux raies transversales anguleuses, brunes, formant des demi-anneaux qui se détachent de la couleur de perle un peu grisâtre de la région supérieure du dos et de la queue; le dessous du corps est plus cendré et la gorge est blanche, coupée en travers par des bandes irrégulières brunes, qui passent sur la bouche et se terminent au niveau des yeux. La surface du crâne porte des taches de la même couleur, placées, deux presque à l'extrémité du museau, deux autres en arrière des sourcils, et une cinquième, grande et ovale, sur le vertex. Les narines sont latérales, arrondies; les dents coniques, droites, léporées; la langue est courte, mais néanmoins un peu extensible, plate, large, incisée à son extrémité, libre, noire, marquée d'un sillon longitudinal sur son milieu, couverte de petites verrues convexes, comme granuleuses. L'ouverture auriculaire, au fond de laquelle on aperçoit la membrane du tympan, est petite, ovale, située près de l'angle de la bouche et sur la même ligne que le pli latéral, qui commence seulement un peu en arrière et se prolonge directement jusqu'à l'origine de la queue. C'est à l'extrémité même de ce repli de la peau que se laissent voir de chaque côté de la fente cloaquale les vestiges des membres postérieurs sous la forme de petits stylets revêtus d'écailles.

17. ORVET COMMUN, *Anguis fragilis* L. ed. XIII, *loc. cit.* 1122. — Laur. *Amph.* p. 68, n.° 125, pl. 5, fig. 2. — L'Orvet, Daud. *loc. cit.* t. VII, p. 327. — Encycl. méth. pl. 42, fig. 6 (très-mauvaise).

Cette espèce se tient en Morée, comme dans le reste de l'Europe, aux lieux herbeux des plaines.

18. ORVET A POINTS NOMBREUX, *Anguis punctatissimus* Bib. et Bory. — Voyez notre Pl. XI, fig. 5, *a*, *b*, *c*, 3.° série.

Cette nouvelle espèce se distingue de l'Orvet commun, d'abord par l'étroitesse de son museau, puis par la disposition et la figure que présentent ses plaques céphaliques, ensuite par son système de coloration. Pour ce qui est de l'extrémité antérieure de la tête, elle est proportionnellement deux fois moins large que celle de la précédente. A l'égard des plaques céphaliques, les principales différences qu'elles offrent sont les suivantes : chez l'Orvet à points nombreux la plaque rostrale est grande, et immédiatement derrière elle se trouvent quatre autres plaques placées en travers, l'une à côté de l'autre, que l'on peut volon-

tiers appeler les nasales, puisque c'est sur la suture de la première et de la seconde de chaque côté que s'ouvre la narine; au lieu que chez l'Orvet ordinaire il existe entre la plaque rostrale et les nasales un espace qui est occupé par cinq autres petites lames rhomboïdales. On remarque ensuite que le bord postérieur des plaques nasales du milieu chez l'Orvet à points nombreux est soudé à une autre plaque triangulaire, qui s'articule postérieurement avec une plus grande, laquelle est suivie d'une autre qui l'est davantage; tandis que chez l'Orvet commun on voit que derrière les petites plaques situées entre la rostrale et les nasales, il en existe une très-arquée en avant, anguleuse en arrière, qui tient par sa pointe au sommet d'une autre, fort grande, laquelle est bordée de chaque côté par six petites plaques rectangulaires ou carrées. Enfin, après celle-ci en viennent qui terminent, placées en croix, la série médiane des plaques sus-crâniennes. En dernière analyse, on s'aperçoit aisément qu'outre que les plaques d'une espèce diffèrent beaucoup de celles de l'autre par leur forme, elles sont bien moins multipliées dans l'Orvet à points nombreux que chez l'Orvet commun. Quant au système de coloration, il peut très-bien aussi servir à faire reconnaître notre nouvelle espèce, qui est d'une jolie teinte de café au lait sur le dessus du corps, grise en dessous et semée partout de très-petits points noirs, qui forment autour du corps des lignes longitudinales, s'étendant depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, sur laquelle ces points sont moins distincts qu'ailleurs. Le plus grand des quinze ou vingt individus de cette espèce que nous avons sous les yeux n'a pas plus de dix-huit centimètres de longueur; il est gros comme un tuyau de plume. On rencontre cet Orvet avec le précédent jusque dans l'Archipel.

Famille des Vrais Serpens. Cuv.

19. TYPHLOPS JAUNATRE, *Typhlops flavescens* Bib. et Bory. — Voyez notre Pl. XIII, fig. 3, *a*, *b*, *c*, 3.e série.

Excepté les yeux, qui se montrent comme deux petits points noirs au travers des plaques transparentes dont il est recouvert, ce petit Ophidien est tout entier de la couleur qu'indique le nom spécifique que nous lui avons imposé. La tête, obtuse et arrondie à son extrémité antérieure, est un peu déprimée; mais tout le reste de l'animal a une forme parfaitement cylindrique, ce qui le fait ressembler absolument à un ver de terre. La queue, qui ne forme environ que le vingtième de la longueur totale, se termine brusquement par une écaille conique, courte, mais pourtant très-pointue; l'anus est transversal et peu élargi. Toutes les écailles

du corps et celles de la tête en arrière des yeux, sont parfaitement pareilles, c'est-à-dire, lisses, égales, à bord postérieur arrondi et imbriquées à la manière de celles des Carpes ou des Scinques. La bouche est très-petite, demi-circulaire; le museau comme enveloppé dans un étui formé par cinq plaques, dont la médiane est plus grande que les autres. C'est sur le milieu à peu près de la seconde de ces plaques, à droite et à gauche, que se trouve percée l'ouverture nasale.

Les individus d'après lesquels cette description est faite, ont vingt centimètres de longueur et viennent de diverses îles de l'Archipel, notamment de Naxie. Cet animal a été retrouvé par l'un de nous à Trézène et à l'Acrocorinthe.

20. ÉRIX JAVELOT, *Erix Jaculus* Daud. *loc. cit.* t. VII, p. 257; *E. turcicus* p. 267. — Boa Turc, Oliv. Voyage dans l'Emp. ottom. pl. XVI, fig. 2 (mauvaise). — Érix du Delta, Rept. du grand ouvrage d'Égypte, pl. VI, fig. 11.

Ce joli petit Serpent fort innocent se tient parmi les rochers et les amas de pierres, et souvent roulé sur lui-même au soleil. C'est à Tine et à Naxie que la Commission a pris les individus qu'elle a rapportés.

21. COULEUVRE A COLLIER NOIR, *Coluber siculus* Cuv. Règne animal, t. II, p. 84. — Voyez notre Pl. XIV, fig. 1, *a*, *b*, 3.^{e} série.

Cette espèce de Couleuvre, établie par Cuvier d'après des individus trouvés par l'un de nous (M. Bibron) en Sicile, a été retrouvée fort communément en Morée par la Commission. Le seul caractère qui la distingue de notre Couleuvre ordinaire (*Coluber natrix*, Linn.), c'est que le collier noir qui lui a valu son nom spécifique, n'est point bordé de jaune en arrière, comme celui de l'espèce de notre pays; elle est d'ailleurs plus forte et plus grande.

22. COULEUVRE A DEUX RAIES, *Coluber bilineatus* Bib. et Bory. — Voyez notre Pl. XIV, fig. 2, *a*, *b*, 3.^{e} série.

Cette Couleuvre, dont aucun auteur ne paraît avoir fait mention, ressemble beaucoup à la précédente; toutefois la raie jaune qui règne le long de son corps de chaque côté du dos, empêche au premier coup d'œil qu'on ne la confonde avec elle.

23. COULEUVRE LÉOPARDINE, *Coluber leopardinus* Ch. Bonap. *Faun. Ital.* — Voyez notre Pl. XIV, fig. 3, *a*, *b*, 3.^{e} série.

Cette Couleuvre, qui était nouvelle pour la science, et qu'à cause de cela nous avions fait figurer, vient d'être décrite avec détails et fort bien représentée dans un des cahiers de la Faune d'Italie. Les lenteurs apportées dans la publication

de l'Erpétologie de cet ouvrage, et qui ne sont pas, comme on l'a vu plus haut (p. 58), de notre fait, ont été cause qu'elle nous a été enlevée.

24. COULEUVRE A CAPUCHON, *Coluber cucullatus* Isid. Geoff. Rept. du grand ouvrage d'Égypte, pl. VIII, fig. 3.

La Couleuvre à capuchon est une espèce de plus à inscrire parmi nos Reptiles d'Europe; car avant que les membres de la Commission scientifique l'eussent rapportée de Grèce, on la croyait particulière à l'Égypte.

25. VIPÈRE AMMODYTE, *Vipera Ammodytes* Daud. *loc. cit.* t. VI, p. 193. — *Coluber Ammodytes* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1087. — *Vipera illyrica* Laur. *Syn.* p. 101, n.° 220. — Voyez notre Pl. XII, fig. 3, *a*, 3.° série.

Cette espèce est dans l'Orient ce que la Vipère commune est chez nous; son venin y cause de fréquens accidens; les habitans de Morée la redoutent à juste titre et ne font point avec elle de ces jeux de bateleurs que quelques-uns se permettent avec les grosses Couleuvres. On en trouve, au printemps, de fort petits individus dont les couleurs sont très-vives. L'espèce de protubérance en corne, qu'elles portent au bout du museau, donne un aspect particulier à la tête des individus de forte taille, lesquels ne dépassent guère quinze à dix-huit pouces de long, mais qui sont assez épais. Les figures qu'on en avait données jusqu'à celle du *Fauna Italica*, qui, par les raisons dites plus haut, a devancé la nôtre, étaient si mauvaises que nous avions cru devoir en donner une nouvelle.

Ordre des BATRACIENS. Brong.

Famille des Anoures. Dum.

26. RAINETTE VERTE, *Hyla viridis* Daud. *loc. cit.* t. VIII, p. 23. — *Rana arborea* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1055.

Les individus trouvés au printemps en Morée, notamment aux environs de Modon et d'Arcadia, étaient un peu plus gros et d'un vert un peu moins beau que ceux qu'on rencontre habituellement en France.

27. GRENOUILLE COMMUNE, *Rana esculenta* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1053. — Daud. *loc. cit.* t. VIII, p. 90.

La Commission de Morée a cru remarquer que son cri n'était pas tout-à-fait le même que celui des Grenouilles de nos environs. Les Grecs ne mangent point

la chair de cet animal, pour lequel, au contraire, ils témoignent autant de dégoût que pour toute autre sorte de Reptiles.

28. CRAPAUD COMMUN, *Bufo vulgaris* Daud. *loc. cit.* t. VIII, p. 139. — Crapaud à pustules rousses, Daud. Hist. des Rainettes. — Grenouilles et Crapauds, p. 72, pl. 34, fig. 1.

Habite dans les mêmes sites qu'en France.

29. CRAPAUD VERT, *Bufo viridis* Daud. *loc. cit.* t. VIII, p. 156. — *Bufo Schreberianus* Laur. *Syn. Rept.* p. 27, n.° 8, pl. 1. — *Rana Bufo γ* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1047. — Voyez notre Pl. XV, 3.ᵉ série, fig. 2, le mâle; fig. 3, la femelle.

Cette espèce avait déjà été assez bien figurée dans la Faune de Sturm, mais comme elle est en quelque sorte caractéristique de la Morée, nous avons dû en représenter les deux sexes, tels que nous les avons rencontrés au temps des amours, brillantes des plus belles teintes vertes, dans le fossé de la ville de Modon. Si l'on pouvait dire d'un Crapaud qu'il est élégant, c'est à celui-ci que conviendrait une telle épithète. Il répand parfois une légère odeur d'ail.

30. CRAPAUD DES PALMES, *Bufo palmarum* Cuv. Règne anim. t. II, p. 111. — Voyez notre Pl. XV, fig. 1, 3.ᵉ série.

Ce Crapaud se rapproche beaucoup pour la taille du *Crapaud Agua* d'Amérique, la plus grande des espèces connues, et certains individus, mesurés du bout du museau à l'extrémité des pattes postérieures, n'ont pas moins de quarante centimètres de long. On ne l'a encore jusqu'ici rencontré qu'en Morée et en Sicile, d'où l'un de nous (M. Bibron) le rapporta dès l'an 1827 dans les galeries du Muséum d'histoire naturelle. C'est en particulier d'après des individus siciliens, dont l'habitude est de se tenir blottis pendant le jour à l'ombre des touffes du *Chamærops humilis* L., que M. Cuvier nomma notre Crapaud *Bufo palmarum*.

La Commission de Morée a rencontré depuis plusieurs de ces animaux dans les plaines buissonneuses des environs d'Arcadia, au pourtour de Mégalopolis, aux lieux découverts, mais herbeux, et une fois dans l'eau peu profonde et très-échauffée par les rayons du soleil près du Katavotron de la plaine de Frankovritsi.

Les glandes parotides de ce Batracien sont énormes et percées de pores fort larges. Le dessus du crâne est lisse, mais la plupart des autres parties du corps sont couvertes de pustules ou de tubercules, arrondis et convexes sur le dos et sous le ventre, coniques et pointus aux environs de la gorge et sur les membres. Dans l'état de vie, sa couleur est d'un verdâtre olive foncé, varié de brunâtre sur la région supérieure du corps et d'un blanc sale marbré de brun sous l'abdomen.

Famille des Urodèles. Dum.

31. TRITON ABDOMINAL, *Triton abdominalis* Latr. Hist. des Sal. — Voyez notre Pl. XV, 3.e série, fig. 4, en dessous; fig. 5, en dessus.

Cette espèce se trouve en Morée, et notamment aux environs de Modon, dans des sites analogues à ceux qu'elle habite en France, et nous n'en avons reproduit ici la figure que parce que celle qui en avait été donnée par Latreille étant par trop mauvaise, une représentation convenable du Triton abdominal manquait dans la science.

POISSONS.

Ordre des ACANTHOPTÉRYGIENS. Cuv.

Famille des Percoïdes. Cuv.

32. SERRAN ÉCRITURE, *Serranus scriba* Cuv. Poiss. t. II, p. 214, pl. 28.

33. SERRAN MÉROU, *Serranus gigas* Cuv. Poiss. t. II, p. 270, pl. 33. — Voyez notre Pl. XVI, fig. 1, *a*, *b*, *c*, 3.e série.

Malgré que cette espèce eût été gravée, nous avons cru devoir en reproduire la figure, parce que celle qu'en publia Cuvier était médiocre et ne donnait pas une idée exacte des couleurs. L'individu représenté a été acheté sur le marché de Modon.

34. VIVE ARAIGNÉE, *Trachinus Araneus* Cuv. Poiss. t. III, p. 248. — *Trachinus lineatus* Riss. t. III, p. 160. — *Draco major* Salv. fol. 71.

Ce poisson a été pêché dans le golfe de Laconie. Sa chair est très-bonne; les Grecs débitent sur sa piqûre les mêmes contes que nos pêcheurs de l'océan sur celle de la Vive commune, *Trachinus Draco* L.

35. URANOSCOPE VULGAIRE, *Uranoscopus scaber* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1156. — Cuv. Poiss. t. III, p. 287. — Vulgairement le Rat.

36. MULLE SURMULET, *Mullus Surmuletus* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1339. — Cuv. Poiss. t. III, p. 433.

L'une des espèces les plus communes des côtes de Grèce, qu'on vend dans tous les marchés.

37. SPHYRÈNE COMMUNE, *Sphyræna vulgaris* Cuv. Poiss. t. III, p. 337. — *Esox Sphyræna* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1389.

Assez grand Poisson dont la chair est délicieuse et fort recherchée, soit en Morée, soit dans l'Archipel.

38. TRIGLE PERLON, *Trigla Hirundo* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1344. — Bloch, pl. 60. — Cuv. Poiss. t. IV, p. 40.

39. SCORPÈNE PORC, *Scorpæna Porcus* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1214. — Cuv. Poiss. t. IV, p. 300.

Famille des Sciénoïdes. Cuv.

40. OMBRINE COMMUNE, *Umbrina cirrhosa* Cuv. Poiss. t. V, p. 171.

Famille des Sparoïdes. Cuv.

41. SARGUE DE RONDELET, *Sargus Rondeletii* Cuv. Poiss. t. VI, p. 14, pl. 141.

42. DORADE VULGAIRE, *Chrysophris aurata* Cuv. Poiss. t. VI, p. 85, pl. 145. — *Sparus aurata* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1270.

43. PAGRE ORDINAIRE, *Pagrus vulgaris* Cuv. Poiss. t. VI, p. 142, pl. 148. — *Sparus Pagrus* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1273.

44. CANTHÈRE COMMUN, *Cantharus vulgaris* Cuv. Poiss. t. VI, p. 319, pl. 160. — *Sparus Cantharus* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1274.

45. CANTHÈRE BRÊME, *Cantharus Brama* Cuv. Poiss. t. VI, p. 328. — Voyez notre Pl. XVII, fig. 1, *a*, *b*, 3.^e^ série.

La beauté de l'individu rapporté du golfe Sarronique et acheté sur le marché d'Égyne, nous a décidé à donner la figure de ce Poisson, qui n'avait pas été représenté par Cuvier. Le Canthère Brême, vulgairement nommé Brême de mer, est assez rare et avait échappé à tous les ichtyologistes avant Duhamel, qui le mentionna le premier et en donna une figure peu reconnaissable dans son Traité des Pêches (2.^e^ part., sect. 4, pl. 4). Le Poisson de Duhamel venait de Normandie; l'un de nous (M. Bibron) l'avait retrouvé en Sicile; la Commission de Morée en a fait pêcher quelques individus dans le golfe de Laconie.

Famille des Ménides. Cuv.

46. MENDOLE COMMUNE, *Mæna vulgaris* Cuv. Poiss. t. VI, p. 390. — *Sparus Mæna* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1271. — Bloch, pl. 270.

47. PICAREL ORDINAIRE, *Smaris vulgaris* Cuv. Poiss. t. VI, p. 407. — *Sparus Smaris* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1271. — Laroche, Ann. du Mus. t. XIII, pl. 25, fig. 17.

Le plus commun des Poissons des mers de Grèce, où on le voit nager par troupes éparses, à de grandes profondeurs comme près de la surface de l'eau, autour des embarcations mouillées. On le sale et on le conserve comme de petites Sardines; les matelots à bord s'en nourrissent dans son état de conservation, et ils le nomment Μαρίδα ou Μαριδάκι.

48. SCATHARE GREC, *Scatharus græcus* Cuv. Poiss. t. VI, p. 376, pl. 162 *ter*. — Voyez notre Pl. XVII, fig. 2, *a*, *b*, 3.e série.

C'est sur l'individu ici représenté que le genre Scathare a été récemment établi dans l'Histoire naturelle des Poissons de Cuvier, mais non, comme on l'a dit mal à propos dans cet ouvrage, d'après les notes d'un des membres de la Commission, qui, nous saisissons l'occasion de le répéter, n'a pas fourni une ligne dont l'Expédition ait pu profiter. Le Poisson dont il est question fut acheté par l'un de nous (M. Bory de Saint-Vincent) avec d'autres Poissons qu'on allait faire cuire pour le diner dans une auberge d'Égyne, où ceux qui nous le vendirent l'appelaient Σκαθαρος, nom qu'on retrouve dans Forskal comme étant donné au *Sparus Sargus* L. à Smyrne. Les caractères du genre Scathare consistent dans les dents qui, disposées sur un seul rang aux deux mâchoires, sont toutes pointues, au lieu d'être coupées carrément et échancrées, comme celles des Bogues ou des Oblades. Notre espèce, dont la figure ci-jointe dispense de donner une verbeuse description, acquiert de sept à huit pouces de long, brille de teintes d'argent sur tout le corps, relevées par des lignes dorées sur les flancs, et a la chair très-blanche, assez agréable à manger. Les épines de la dorsale sont assez faibles et les rayons sont au nombre de B. 6; D. $^{11}/_{11}$; A. $^{3}/_{10}$; C. 17; P. 15; V. $^{1}/_{5}$.

Famille des SCOMBÉROÏDES. Cuv.

49. LICHE VADIGO, *Lichia Amia* Cuv. Poiss. t. VIII, p. 363, pl. 235.

Famille des MUGILOÏDES. Cuv.

50. MUGE DORÉ, *Mugil auratus* Riss. t. III, p. 390.

51. MUGE CÉPHALO, *Mugil Cephalus* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1397. — Cuv. Règne animal, t. II, p. 231.

Cuvier remarque que Linné et les autres ichtyologistes avaient confondu tous les Muges de la Méditerranée sous ce seul et même nom. Le Céphalo est l'un des Poissons les plus communs de l'Archipel et de la Morée; il y habite à peu près indifféremment la mer et les eaux douces à l'embouchure de l'Eurotas et du Pamisus, ainsi que l'étang d'Osman-Aga au nord de la baie de Navarin. On prétend même en avoir vu dans des eaux bien plus intérieures. L'un de nous (M. Bory de Saint-Vincent) a observé, à Tine et à Naxie, des individus de cette espèce vivant depuis plusieurs années, comme nos Dorades de la Chine, dans des viviers de divers jardins qu'alimentaient des eaux vives de source ou de fontaine : ces captifs, qui ne grandissaient point dans de tels bassins, paraissaient néanmoins s'y plaire et s'y bien porter.

Famille des GOBIOÏDES. Cuv.

52. BLENNIE GALÉRITE, *Blennius Galerita* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1175. — *Blennius Galerita* et *Pavo* Risso.

Très-commune dans les récifs et se plaisant à sauter dans les brisans, où la fureur des vagues semblerait devoir l'écraser, mais qu'elle brave avec une grande dextérité. La Commission l'a particulièrement observée à Sapience, à Pylos et au cap Ténare.

Famille des LABROÏDES. Cuv.

53. GIRELLE COMMUNE, *Julis mediterranea* Riss. t. III, p. 309. — *Labrus Julis* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1288.

54. GIRELLE ROUGE, *Julis Giofredi* Riss. t. III, p. 310.

55. LABRE TOURD, *Labrus Turdus* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1291. — Riss. t. III, p. 303.

56. LABRE A TROIS TACHES, *Labrus trimaculatus* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1294. — Bloch, pl. 289.

57. LABRE NOIR, *Labrus Merula* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1298. — Salv. 87.

58. CRÉNILABRE LAPINE, *Crenilabrus Lapina* Riss. t. III, p. 313. — *Labrus Lapina* Forsk. — L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1293.

59. CHROMIS MARRON, *Chromis castanea* Riss. t. III, p. 343. — *Chromis*, Rondelet, 134. — *Sparus Chromis* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1274. — Vulgairement Castagnaux.

Petit poisson très-commun dans toute la Méditerranée.

60. SCARE DE CRÈTE, *Scarus creticus* Aldrov. *Pisc.* p. 8. — Cuv. Règn. anim. t. II, p. 265, qui n'est pas le *Sparus cretensis* de Bloch. — Voyez notre Pl. XVI, 3.e série, fig. 2, *a*, *b*, *c*.

Ce Poisson, très-remarquable par sa beauté, fut célèbre chez les anciens, et les Romains le firent, sous le règne de Claude, chercher en Grèce pour en répandre l'espèce sur les côtes d'Italie, où probablement elle ne se retrouve plus. Le Scare de Crète n'a point conservé sa réputation, et les pêcheurs grecs d'aujourd'hui, qui pourtant le nomment encore Σκαρος, n'en font guère plus de cas que de tout autre Poisson; cependant, comme la science n'en possédait point de figure convenable, nous avons cru devoir le faire représenter.

Ordre des MALACOPTÉRYGIENS ABDOMINAUX. Cuv.

Famille des *Cyprinoïdes.* Cuv.

61. BARBEAU COMMUN, *Barbus vulgaris* Cuv. Règn. anim. t. II, p. 272. — *Cyprinus Barbus* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1409.

Des eaux douces, et notamment dans le Pamisus et l'Alphée.

62. ABLE MEUNIER, *Leuciscus Dobula* Cuv. Règn. anim. t. II, p. 275. — *Cyprinus Dobula* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1424.

Pêché aux environs de Carythène, dans les canaux d'un moulin à eau et dans l'Alphée.

Ordre des MALACOPTÉRYGIENS SUBBRACHIENS. Cuv.

Famille des *Godoïdes.* Cuv.

63. PHYCIS DE LA MÉDITERRANÉE, *Phycis mediterraneus* Laroche, Ann. du Mus. — *Phycis Tinca* Schneid. — *Blennius Physcis* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1179.

Ordre des MALACOPTÉRYGIENS APODES. Cuv.

Famille des *Anguilliformes.* Cuv.

64. MURÈNE COMMUNE, *Murœna Helena* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1132. — Bloch, pl. 153.

Trouvée non-seulement dans la mer, mais encore dans l'eau presque douce de l'étang d'Osman-Aga au nord de la baie de Navarin.

Ordre des LOPHOBRANCHES. Cuv.

65. SYGNATE TYPHLE, *Sygnatus Typhle* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1454. — Bloch, pl. 91, fig. 1.

66. HYPOCAMPE COMMUN, *Hypocampus guttulatus* Cuv. Règn. anim. t. II, p. 263. — *Hypocampus rosaceus* Riss. t. III, p. 184.

MOLLUSQUES.

PAR M. DESHAYES,

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

Les Mollusques de la Méditerranée ont un aspect particulier ; ils participent à la fois de ceux des mers les plus chaudes et de ceux des mers tempérées; cependant ces Mollusques ont plus d'analogie avec ceux des océans européens qu'avec ceux de la zone intertropicale, et plus on met de soin à étudier nos espèces océaniques, et plus on leur trouve d'analogie avec celles de la Méditerranée; quelques-unes cependant restent propres à celle-ci, tandis que quelques autres passent dans la mer Rouge, dans l'océan Indien, et jusqu'au Sénégal; mais ces espèces, comme éparpillées, sont en petit nombre, et la plupart se retrouvent à l'état fossile dans les terrains tertiaires déposés sur le pourtour de la Méditerranée, où elles semblent être les témoins de son ancienne communication avec le golfe Arabique, l'océan Indien et probablement plus anciennement encore avec le grand océan Atlantique par les vastes déserts sableux du centre de l'Afrique. A cette époque reculée, non-seulement la Méditerranée était beaucoup plus étendue, mais elle avait, selon toutes les probabilités, une température beaucoup plus élevée. On peut le conclure de plusieurs observations importantes: d'abord parce que l'on trouve, comme nous venons de le dire, un certain nombre d'espèces vivant encore dans la Méditerranée et dans les mers actuellement plus chaudes; parce qu'un nombre assez considérable d'espèces qui vivaient autrefois dans la Méditerranée, puisqu'elles sont maintenant fossiles dans les terrains qui en sont sortis, ont actuellement leurs analogues vivans dans l'océan Indien et d'autres mers équinoxiales; enfin, ce qui peut convaincre davantage d'un changement de température, c'est que l'on trouve actuellement à l'état fossile dans les dépôts tertiaires formés autrefois sur les rivages méditerranéens, beaucoup d'espèces appartenant à des genres que l'on ne trouve abondamment

aujourd'hui que dans les mers intertropicales. Ces terrains contiennent plusieurs Cônes, des Ancillaires, des Cancellaires en très-grand nombre, ainsi que de grandes espèces de Pleurotomes; on y voit encore de grands Strombes, de grandes Vénus, des Peignes gigantesques, des Huîtres qui surpassent en proportions tout ce qui est connu de vivant dans le même genre. Ces espèces sont perdues, ou du moins on ne les a pas encore retrouvées vivantes; mais il est évident, par l'analogie, soit de leur nombre, soit de leur grandeur, qu'elles ont dû vivre dans une mer dont la température devait être à peu près égale à celle des mers de l'Équateur.

S'il est permis maintenant aux zoologistes d'essayer de jeter quelque lumière sur ces questions qui intéressent surtout la Géologie, puisqu'elles ont rapport à des changemens survenus à la surface du globe, ils ne peuvent y parvenir que par l'étude approfondie des analogies qui existent entre les espèces fossiles et celles des différentes mers, ou entre celles des fossiles des différens terrains et des différentes contrées où on les observe.

Nous sommes parvenu, en multipliant ces comparaisons sur une quantité d'espèces et d'individus, soit vivans, soit fossiles, à découvrir quelques faits d'une application générale : celui qui est d'une plus grande utilité à la Géologie, c'est que la contemporanéité de terrains fort éloignés, dont on ne peut voir la continuité, peut être préjugée avec certitude par l'identité des fossiles. Ce fait a pris d'autant plus d'importance, que l'on a vu successivement se réaliser les prévisions zoologiques, lorsque les faits géologiques ont été mieux observés.

L'examen que nous avons fait des fossiles des terrains tertiaires de la Morée, nous a convaincu que ces fossiles étaient de la même époque que ceux d'Italie, puisque les espèces sont identiquement les mêmes dans les deux pays. Cependant, comme cela a toujours lieu lorsque l'on passe d'une localité à l'autre dans une même formation, on trouve en Morée quelques espèces particulières; on en observe aussi quelques-unes, en général fort petites, qui proviennent d'un terrain plus récent de même époque que ceux de la Sicile.

Quant aux espèces vivantes de la Morée, comparées aux espèces qui

ne s'y trouvent plus qu'à l'état de fossiles, on ne peut en tirer aucune induction, parce que les observations sont trop incomplètes. On doit trouver sur les côtes de la Grèce au moins autant d'espèces qu'en Sicile ou qu'en Corse. M. Payraudeau, dans un catalogue très-bien fait, a mentionné trois cent cinquante-six espèces vivantes sur les côtes de la Corse. Dans le catalogue qui suit, nous n'avons que huit espèces de plus, en comptant à la fois les fossiles et les vivantes. Il est à présumer que des recherches plus long-temps continuées sur les terrains tertiaires de Morée, y feront découvrir un plus grand nombre d'espèces fossiles. On ne peut donc, quant à présent, tirer aucune conclusion du nombre des analogues. Pour obtenir des conclusions définitives en Géologie et en Zoologie, il faudrait comparer toutes les espèces actuellement vivantes dans la Méditerranée à toutes celles qui sont fossiles sur son pourtour. On n'a pas encore les matériaux suffisans pour un tel travail; il faudrait des catalogues bien faits des parties principales, et c'est précisément ce qui manque.

Les Céphalopodes seront entièrement omis dans le présent catalogue. La Commission de Morée n'a rapporté que le *Sepia officinalis* et l'*Octopus vulgaris* des mers de l'Archipel. Ce dernier animal s'y pêche en abondance, et on l'y sale, parce que le peuple, très-observateur des pratiques religieuses, s'en nourrit de préférence à toute autre chose dans les jours maigres et pendant ses nombreux carêmes. Il se trouvait aussi dans un bocal deux individus d'une espèce de Sèche, qui dut être fort curieuse et que caractérisait une sorte d'aile longitudinale en manière de nageoire sur le dos; mais on n'a pu savoir qui avait ouvert le vase, déchiré et mutilé les deux animaux, au point de les rendre méconnaissables et inutiles pour l'étude. M. Bory de Saint-Vincent, qui se souvenait les avoir achetés vivans d'un pêcheur de Mycone, croit que ces deux Sépiaires eussent pu constituer un genre nouveau.

Une seule espèce de la famille des Limaces a été rencontrée sur le sol de Morée par la Commission scientifique. Les Limaces aimant généralement l'ombre et l'humidité, on sent que le climat brûlant et les roches sèches de la Grèce ne leur conviennent guères. Celle qui paraît y exister à peu près seule fut trouvée, par MM. Bory de Saint-Vincent et Brullé,

dans des trous sombres de la haute région du Taygète, de dix-huit cents à deux mille mètres d'élévation au-dessus du niveau de la mer. Des nuages, se reposant habituellement sur les rochers de ces lieux, les humectent et y entretiennent la température nécessaire pour l'existence des Mollusques dont il est question. L'espèce locale y était néanmoins fort rare; MM. Brullé et Bory ne purent s'en procurer que trois ou quatre individus, qui, ayant été mis dans la liqueur, ne se sont pas retrouvés dans les magasins du Muséum. Ils étaient longs de deux à trois pouces, moins épais qu'aucune autre espèce connue, et d'une couleur de marron très-foncée tirant au noir. Nous engageons les naturalistes qui marcheront sur les traces de la Commission scientifique, à rechercher la Limace du Taygète, qui doit se retrouver sur l'Olénos, ainsi que sur d'autres sommets du pays, et qui semble devoir être pour la science une espèce nouvelle.

ACÉPHALES.

(Coquilles bivalves.)

1. CLAVAGELLA BACILLARIS? Desh. Encycl. méth.

Cette Clavagelle, dont il n'existe qu'un fragment parmi les coquilles rapportées de Morée, se trouve particulièrement en Sicile. Nous la distinguons par plusieurs caractères de la Clavagelle couronnée des environs de Paris, avec laquelle quelques personnes la confondent.

2. FISTULANA (fragment indéterminable).

3. SOLEMYA MEDITERRANEA Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 489, n.° 2. — Poli, Test. des Deux-Siciles, t. I, tab. 15, fig. 20. — *Solen*, Encycl. méth. pl. 225, fig. 4.

Ce genre n'a point encore été trouvé à l'état fossile, et il ne se compose que de deux espèces; l'une, très-abondante dans la Méditerranée, et l'autre, appartenant aux mers australes. Ces coquilles, revêtues d'un large épiderme, débordant de toutes parts la partie calcaire du test, ont été placées par Lamarck entre les Ongulines et les Amphidesmes. Les rapports établis d'après les coquilles seulement, et sur une ressemblance fort éloignée dans la position du ligament, ont dû être changés depuis que, l'animal étant connu, on a pu s'assurer de son analogie avec certains Solens et avec l'animal de la Glycimère. Ayant décrit l'animal de la Solemye dans l'Encyclopédie, nous renvoyons à ce que nous en avons dit dans cet ouvrage.

4. SOLEN CANDIDUS Rein. — Martini, Conch. Cab. tab. 6, fig. 41. — Brocc. Conch. foss. subap. t. 2, p. 497, n.° 4.

Brocchi avait donné comme analogue fossile de l'espèce d'Italie la coquille que l'on rencontre quelquefois aux environs de Paris; mais cette espèce parisienne se distingue très-bien de ses congénères. On connaît l'analogue vivante de cette espèce, très-distincte du *Solen strigillatus* et d'autres espèces voisines de celle-là. La coquille vivante se trouve dans la Méditerranée et l'océan Indien.

5. SOLEN COARCTATUS L. — Martini, Conch. Cab. tab. 6, fig. 45. — Brocc. *loc. cit.* n.° 2. — *Solen cultellus* Penn. Brit. zool. 1812, pl. 49, fig. 4. — Schrœt. Fluss-Conch. pl. 9, fig. 17. — Dillw. Cat. t. I, p. 64, n.° 18. *Syn. plerisque exclusis.* — *Solen coarctatus* Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 455, n.° 17. — *Eadem species*, *Solen antiquatus* Lamk. *loc. cit.* n.° 15.

Cette coquille, assez commune dans la mer Adriatique, est très-abondante dans tous les terrains subapennins; elle a été également trouvée en Sicile, en Morée et aux environs de Perpignan. Les individus vivans sont blancs en dedans, blanchâtres en dehors et recouverts d'un épiderme d'un brun clair et verdâtre. Nous ferons remarquer que le *Solen antiquatus* de Lamarck est le même que le *Solen coarctatus*. Ces coquilles, provenant l'une de l'Océan, l'autre de la Méditerranée, n'offrent aucunes différences suffisantes pour justifier leur séparation.

6. SOLEN VAGINAL. — Encycl. pl. 222, fig. 1, *a*, *b*, *c*. — Poli, Test. des Deux-Siciles, t. I, tab. 10, fig. 5. — Brocc. *loc. cit.* p. 496, n.° 1. — Brooke, Introd. of Conch. pl. 2, fig. 15. — Blainv. Malac. pl. 79, fig. 2. — Penn. Brit. zool. t. IV, pl. 49, fig. 1.

On pourrait croire qu'il est inutile de donner la synonymie complète de cette espèce si commune; cependant, lorsque l'on vient à examiner celle des auteurs, de Linné et de Lamarck, par exemple, on reconnaît que, sous cette dénomination, ils ont confondu plusieurs espèces. Il y en a trois dans Linné et quatre dans Lamarck. La synonymie n'est pas ici complète; mais nous avons cité les meilleures figures. On la trouve dans tout l'océan Européen, et fossile en Morée, en Sicile et en Italie.

7. SOLEN LEGUMEN L. — Born, Mus. tab. 2, fig. 1, 2. — Oliv. Zool. adriat. p. 97, n.° 4. — Poli, Test. tab 11, fig. 15. — Donovan, Brit. shells, t. II, pl. 53. — Dorset, Cat. p. 29, tab. 4, fig. 4. — *Solecurtus Legumen* Blainv. Malac. pl. 80, fig. 1. — Lamk. Anim. sans vert. *loc. cit.* n.° 11. — Chemn. Conch. Cab. t. VI, tab. 5, fig. 33, 34.

Ce Solen est très-abondant dans toute la Méditerranée, mais particulièrement dans le golfe Adriatique et les mers de Sicile; il paraît non moins abondant dans les mers de Morée. Nous connaissons son analogue fossile, provenant des terrains subapennins d'Italie.

8. SOLEN STRIGILATUS L. — Chemn. Conch. Cab. t. VI, tab. 6, fig. 41, 42. — Encycl. pl. 224, fig. 3. — Oliv. Zool. adriat. p. 97, n.° 5. — Poli, Test. pl. 12, 13. — Dillw. Cat. t. I, p. 64, n.° 17. — *Solecurtus strigilatus* Blainv. Malac. pl. 79, fig. 4. — Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 455, n.° 18.

La plupart des Solens qui ont à leur surface des stries obliques et onduleuses, ont été confondus avec celui-ci. On doit cependant n'y comprendre que les coquilles vivantes, ovales-alongées, d'un rose peu foncé, à la surface desquelles on voit des stries obliques, onduleuses et écartées; les valves sont très-bâillantes de chaque côté, non rétrécies dans le milieu. L'analogue fossile de cette espèce se rencontre abondamment non-seulement en Italie, mais encore en Sicile et aux environs de Perpignan.

9. PANOPÆA ALDROVANDI Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 457, n.° 1. — *Panopæa Faujasi* Menard de la Groye, Ann. du Mus. t. IX, p. 131. — *Mya Glycimeris* Born, Mus. tab. 1, fig. 8. — *Id.* Gmel. p. 3222, n.° 17. — *Id.* Dillw. Cat. t. I, p. 41, n.° 1. — *Mya panopæa* Brocc. Conch. subap. t. II, p. 532, n.° 4.

La coquille fossile à laquelle M. Menard de la Groye a donné le nom de Panopée de Faujas, n'est qu'une variété de l'espèce actuellement vivante dans la Méditerranée.

Cette grande coquille, qui paraît rare aujourd'hui, était autrefois extrêmement abondante. On la rencontre en Italie, en Sicile, en Morée, ainsi qu'aux environs de Perpignan; mais il ne faut pas confondre avec elle l'espèce qui se trouve aux environs de Bordeaux et que l'on distingue très-bien par sa forme et sa charnière. Il existe dans les terrains tertiaires de l'Amérique septentrionale une espèce très-voisine de celle-ci, et qui pourrait bien être considérée comme une variété fort tranchée.

10. CORBULA NUCLEUS Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 496, n.° 6. — *Tellina gibba* Oliv. Zool. adriat. p. 101. — *Tellina inæquivalvis* Montagu, Test. p. 38, tab. 26, fig. 7. — Payr. Cat. p. 55, n.° 36. — *Tellina gibba* Brocc. Conch. subap. p. 516, n.° 14, pl. 12, fig. 6.

Cette petite Corbule vit actuellement dans les mers d'Europe; elle est commune dans la Méditerranée. Abondamment répandue dans tous les terrains tertiaires de l'Italie, elle paraît beaucoup plus rare en Morée, d'où nous n'en avons observé qu'un petit nombre d'exemplaires.

11. CORBULA COSTELLATA Desh. (voy. Pl. XXIV, fig. 1, 2, 3, de notre 3.° série).
C. testâ ovato-oblongâ, posticè longè rostratâ, anticè obtusâ, tenui, fragili, costellis numerosis, radiantibus, inæqualibus ornatâ; cardine angusto, subemarginato.

Cette petite espèce a quelque analogie avec la *Corbula radiolata*, que l'on rencontre aux environs de Paris; mais elle s'en distingue facilement en ce qu'elle se prolonge à l'extrémité postérieure en un bec étroit et pointu. Cette coquille est ovale-transverse, obtuse antérieurement, ses crochets sont assez grands et saillans; la valve droite est profonde, la gauche est plus petite et aplatie; toutes deux sont ornées à l'extérieur d'un assez grand nombre de petites côtes longitudinales, inégales, graduellement décroissantes, depuis le côté postérieur, où sont les plus grosses, jusqu'à l'antérieur, où sont les plus petites : leur écartement suit une progression semblable; le bord cardinal est très-étroit, la valve supérieure présente une petite dent triangulaire aplatie, redressée. Le bord de la valve inférieure présente une petite échancrure qui reçoit la dent de la valve opposée. Cette petite coquille, dont M. Lavelaine a rapporté un seul individu, paraît fort rare. Elle a quatre millimètres de longueur et sept de large.

12. THRACIA PUBESCENS Leach. — *Mya pubescens* Montagu, Test. — *Anatina myalis* Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 464, n.° 9. — *Thracia pubescens* Blainv. Malac. p. 565. — Desh. Encycl. méth. n.° 2 (voy. notre Pl. XVIII, fig. 1 et 2, 3.° série).

Cette coquille paraît être très-rare à l'état vivant, et se trouve cependant aussi bien dans la Méditerranée que dans notre océan. Nous possédons depuis plusieurs années son analogue fossile, provenant de la Sicile, et nous en avons trouvé un moule parfaitement reconnaissable parmi les fossiles de la Morée. Des fragmens trouvés parmi les coquilles vivantes des mers de ce même pays, nous ont déterminé à en donner une bonne figure de l'espèce d'après un bel individu venu de Sicile.

13. LUTRARIA ELLIPTICA Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 468, n.° 2. — *Mactra lutraria* L. — Chemn. Conch. Cab. t. VI, tab. 24, fig. 240, 241. — Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 536, n.° 5. — Penn. Brit. zool. t. IV, pl. 55, fig. 3. — Brooke, Introd. of conch. pl. 2, fig. 20. — Dillw. Cat. t. I, p. 146, n.° 37. — Scilla, *De corporibus marin.* tab. 17, fig. 1.

Coquille très-commune dans la Méditerranée et dans l'océan Européen; se trouve aussi assez abondamment dans les terrains tertiaires de l'Italie, de la Sicile et de la Morée.

14. LUTRARIA COTARDI Payr. Catal. des Moll. de Corse, p. 28, n.° 35, pl. 1, fig. 1, 2.

Coquille blanche, mince, ovalaire, appartenant à la section des Lavignons, et que nous citons ici pour la première fois à l'état fossile.

15. LUTRARIA RUGOSA Lamk. — *Mactra rugosa* L. Gmel. *Syst. nat.* p. 3261. — Chemn. Conch. Cab. t. VI, tab. 24, fig. 236, 237. — Lamk. Anim. s. vert. *loc. cit.* n.° 3.

Coquille ovalaire, assez épaisse, intermédiaire entre les Mactres et les Lutraires. Elle est connue dans quelques cabinets à l'état vivant, et elle n'était encore mentionnée nulle part dans les catalogues de fossiles. Elle se trouve cependant assez communément en Italie et en Morée, soit dans les argiles, soit dans les sables jaunes. Le type vivant, très-rare, vient des mers de l'Inde.

16. MYA TUGON. — *Mya anatina* L. Gmel. *Syst. nat.* p. 3221. — Le Tugon, Adanson, Voy. au Sénégal, pl. 19, fig. 2. — Chemn. Conch. Cab. t. VI, tab. 2, fig. 13-16. — Encycl. pl. 229, fig. 3, A, B. — *Anatina globulosa* Lamk., Anim. sans vert. t. V, p. 464, n.° 5. — *Mya anatina* Dillw. Cat. t. I, p. 44, n.° 6. — *Mya ornata* Baster. Mém. de la Soc. d'hist. nat. de Paris, t. II, p. 95, pl. 4, fig. 21 (*fossilis*).

Coquille très-rare, que l'on trouve vivante au Sénégal, dont l'analogue fossile, trouvée d'abord aux environs de Bordeaux, a été nommée *Mya ornata* par M. de Basterot, et qui vient d'être rapportée également fossile des terrains tertiaires de la Morée. L'individu que nous mentionnons est aussi grand que celui que figura Adanson. Lamarck, en plaçant cette coquille parmi les Anatines, s'était sans doute laissé entraîner par quelques rapports de forme extérieure; car, si l'on examine la charnière, on reconnaît facilement qu'elle appartient aux Myes et peut servir d'intermédiaire entre ce genre et les Corbules.

17. MACTRA TRIANGULA Rein. — Brocc. pl. 13, fig. 7.

Petite coquille blanche, assez épaisse, qui a quelque analogie avec le *Mactra solidula* de Lamarck, qui vit abondamment dans l'océan d'Europe; mais ces deux espèces se distinguent assez bien par quelques caractères de la charnière et de la forme générale. L'espèce dont il est ici question, vit en grand nombre dans la Méditerranée et se trouve, avec non moins d'abondance, dans beaucoup de localités, tant en Italie qu'en France, en Sicile et en Morée.

18. MACTRA STULTORUM L. — Oliv. Zool. adriat. p. 105. — Chemn. Conch. Cab. t. VI, tab. 23, fig. 224, 225. — Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 225, n.° 2. — Dillw. Cat. t. I, p. 138, n.° 18. — Payr. Cat. p. 29, n.° 37. — Poli, Test. des Deux-Siciles, t. I, tab. 18, fig. 10-12. — Encycl. pl. 256, fig. 2, *a*, *b*. — Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 474, n.° 7.

Il est inutile de donner d'autres détails sur cette coquille, l'une des plus connues et des plus répandues dans l'océan d'Europe; son analogue fossile se trouve en Italie, d'après Brocchi.

19. MACTRA LACTEA Lamk. *loc. cit.* p. 477, n.° 19. — Poli, Test. des Deux-Siciles, t. I, tab. 18, fig. 13, 14. — *Mactra solida* Payr. Cat. p. 30, n.° 28. — *Mactra lactea Ibid.* n.° 29.

Cette coquille, toute blanche, devient toujours plus grande que le *Mactra stultorum*, avec lequel elle a quelques rapports; elle est mince, transparente, d'un blanc laiteux, très-enflée vers les crochets et assez commune dans toute la Méditerranée.

20. AMPHIDESMA SUBTRIGONA Desh. (voy. Pl. XX, fig. 3, 4, 5, de notre 3.e série). *A. testâ ovato-subtrigonâ, subæquilaterâ, depressâ, lævigatâ substriatâve irregulariter; cardine angusto; fossulâ cardinali longâ profundâque; dentibus cardinalibus obsoletis.*

Nous ne connaissons aucune espèce citée dans les auteurs qui soit semblable à celle-ci; par sa forme extérieure, elle ressemble à la Calcinelle; mais par la charnière elle appartient indubitablement au genre Amphidesme de Lamarck. Dans la Calcinelle, la charnière est dépourvue des dents cardinales; dans les Amphidesmes ces dents existent toujours : leur présence dans la coquille dont nous nous occupons décide du genre dans lequel elle doit entrer.

Cette coquille fossile est ovale-trigone, mince, aplatie, très-fragile, presque équilatérale, et présente à sa surface extérieure un assez grand nombre de stries irrégulières d'accroissement. A l'intérieur elle est lisse, peu profonde; ses bords sont simples et tranchans; l'antérieur et le postérieur sont un peu bâillans; le bord cardinal est étroit. On trouve au-dessous du crochet deux très-petites dents rapprochées, au-dessous desquelles et postérieurement on voit une fossette oblique, étroite et profonde, dont le contour fait saillie en dedans de la valve, et qui était destinée à donner insertion au ligament. De chaque côté de la charnière on remarque deux petites dents latérales très-comprimées. Les plus grands individus que nous ayons vus de cette espèce ont quatorze millimètres de long et seize de large.

21. AMPHIDESMA OVATA Desh. (voy. Pl. XX, fig. 6, 7, 8, de notre 3.e série). *A. testâ ovato-transversâ, subæquilaterâ, tenui, fragili, lævigatâ; umbonibus minimis acutis; cardine angusto, dentibus cardinalibus minimis, lateralibus majoribus.*

Cette espèce avoisine beaucoup la précédente; on pourrait croire qu'elle n'en est qu'une variété, si on ne l'examinait avec attention. Elle est ovalaire-transverse, subéquilatérale, un peu moins comprimée que la précédente; ses crochets sont très-petits, pointus, à peine saillans au-dessus du bord cardinal; sa surface extérieure est lisse ou irrégulièrement striée par quelques accroissemens. Les bords sont minces et tranchans; l'antérieur et le postérieur sont un peu bâillans.

La charnière est plus large et plus épaisse que celle de l'espèce précédente; elle est munie, immédiatement sous le crochet, de deux petites dents cardinales très-étroites et parallèles. A côté et postérieurement on voit un cuilleron assez large, court et peu profond; de chaque côté de la charnière se trouve une dent cardinale épaisse et saillante. Les impressions musculaires sont petites, arrondies; l'impression palléale est profondément échancrée du côté postérieur : cette impression n'est point relevée ni sinueuse comme dans l'espèce précédente. Cette coquille paraît plus rare que la première; car nous n'en avons trouvé que deux valves : la plus grande a douze millimètres de long et quatorze de large. Elle est fossile.

22. MESODESMA DONACILLA Desh. — *Mactra cornea* Poli, Test. des Deux-Siciles, t. II, tab. 19, fig. 9-11. — *Amphidesma donacilla* Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 490, n.° 2. — Payr. Cat. des Moll. de Corse, p. 31, n.° 42. — *Erycina plebeia* Sow. Gen. of shells, n.° 10, fig. 3. — *Mesodesma donacilla* Desh. Encycl. méthod. Vers, p. 444, n.° 5.

Cette coquille, abondante dans l'océan Européen, présente tous les caractères de notre genre Mésodesme; genre sur lequel nous avons donné des détails à l'article qui le concerne, dans l'Encyclopédie. Il est aujourd'hui composé de huit espèces, dont quelques-unes étaient parmi les Mactres, les Amphidesmes, les Crassatelles, et avaient été données, très à tort, par M. Sowerby, comme devant appartenir au genre Érycine de Lamarck. Lorsque ces espèces sont réunies, on voit qu'elles constituent un genre très-distinct, aussi bien caractérisé par les coquilles que par les animaux. Aucune espèce n'est encore connue à l'état fossile.

23. PETRICOLA OCHROLEUCA Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 503, n.° 2. — *An Venus eremita* Brocc.? pl. 14, fig. 2, *a*, *b*. — *Tellina fragilis* L. *Syst. nat.* p. 1117. — *Id.* Chemn. Conch. Cab. t. VI, pl. 9, fig. 84. — *Id.* Gmel. p. 3230, n.° 6. — *Id.* Dillw. Cat. t. I, p. 78, n.° 14. — *Id.* Poli, Test. t. I, pl. 15, fig. 22-24. — *Petricola ochroleuca* Payr. *loc. cit.* p. 34, pl. 1, fig. 9, 10. — Sow. Gen. of shells, n.° 15, fig. 4. — Desh. Encycl. méthod. Vers, t. III, p. 747, n.° 2.

La plupart des auteurs italiens donnent pour synonyme de cette Pétricole le *Venus eremita* de Brocchi; mais nous sommes persuadé que cette Vénus n'est point de la même espèce, et nous pouvons en juger par la charnière, qui est totalement différente de celle des Pétricoles. La Pétricole ochrôleuque, vivant dans la Méditerranée ou dans l'océan Indien, a été connue de Linné, qui, en l'inscrivant dans son catalogue, lui donna le nom de *Tellina fragilis*. Il sera donc convenable, tout en conservant l'espèce dans le genre Pétricole, de lui

restituer son nom linnéen : elle devra se nommer *Petricola fragilis*. Son analogue fossile est une variété à stries lamelleuses écartées, qui paraît assez constante dans ses caractères. Cette variété se trouve particulièrement dans les sables jaunes d'Italie : une seule valve a été rapportée de Morée.

24. VENERUPIS LAJONKAIRII Payr. Cat. des Annél. et Moll. de Corse, p. 36, n.° 55, pl. 1, fig. 11 et 12.

Coquille blanchâtre, couverte de stries longitudinales et transverses, assez régulières; elle est assez rare dans la Méditerranée et n'est pas encore connue à l'état fossile.

25. VENERUPIS IRUS Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 507, n.° 3. — *Donax irus* L. *Syst. nat.* p. 1128. — Gmel. p. 3265, n.° 11. — Chemn. Conch. Cab. t. VI, pl. 26, fig. 268-270. — Dacosta, Brit. Conch. p. 204, pl. 15, fig. 6. — Donov. Brit. Shells, t. I, pl. 29, fig. 2. — Dorset, Cat. p. 34, tab. 12, fig. 6. — Brooke, Introd. of conch. tab. 2, fig. 22. — Dillw. Cat. t. I, p. 156, n.° 21. — *Venus lithophaga* Olivi, Zool. adriat. p. 108. — *Venerupis irus* Payr. *loc. cit.* p. 35, n.° 54. — Poli, Test. des Deux-Siciles, t. II, tab. 19, fig. 25, 26.

Espèce très-commune dans toute la Méditerranée, vivant dans les anfractuosités des rochers, mais ne jouissant pas, comme d'autres espèces du même genre, de la faculté de perforer les pierres. Cette espèce n'est point encore connue à l'état fossile.

26. TELLINA PLANATA L. *Syst. nat.* p. 1117. — Gmel. p. 3232, n.° 19. — *Tellina complanata* Gmel. p. 3239, n.° 60. — Olivi, Zool. adriat. p. 100. — Born, Mus. pl. 2, fig. 9. — Dillw. Cat. t. I, p. 81, n.° 22. — Payr. Cat. p. 38, n.° 59. — Desh. Encycl. méthod. Vers, t. III, p. 1011, n.° 11. — *An eadem species Tellina madagascariensis?* Gmel. p. 3237, n.° 44. — Lister, Conch. tab. 386, fig. 233. — *Tellina obliqua?* Lamk. *loc. cit.* n.° 47. — Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 525, n.° 20. — Poli, Test. des Deux-Siciles, t. I, tab. 14, fig. 1-15. — Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 510, n.° 11. — Ald. *Mus. metall.* p. 470, fig. 4.

Il est bien à présumer que le *Tellina madagascariensis* de Gmelin est le même que son *complanata*, lequel est un double emploi du *Tellina planata* de Linné. Si l'on s'en rapportait à la figure de Lister, on adopterait entièrement l'opinion de Brocchi, qui réunit en une seule les deux espèces de Gmelin; mais cette figure de Lister, ne représentant que la surface extérieure de la coquille, est réellement insuffisante, tellement que Lamarck l'a citée dans la synonymie d'une espèce qui paraît distincte de celle-ci. Elle se trouve dans toute la Méditerranée, et fossile en Italie, en Morée, à Perpignan, en Sicile.

27. TELLINA ELLIPTICA Brocc. pl. 12, fig. 7, *a*, *b*.

Coquille commune dans tout le terrain subapennin.

28. TELLINA UNICOSTALIS Desh. (voy. Pl. XX, fig. 11, 12, 13, de notre 3.e série).

T. testâ ovato-transversâ, depressissimâ, tenuissimâ, fragili, ovato-oblongâ, intùs unicâ costulâ instructâ, extùs tenuissimè et obliquè striatâ; latere postico subangulato; cardine angusto, unidentato.

Le *Tellina exilis* de Lamarck, qui vit, à ce que l'on prétend, dans la Méditerranée, a quelque analogie avec celle-ci, et cependant présente constamment quelques caractères qui la distinguent.

Cette coquille est ovale-oblongue, transverse, presque équilatérale; elle est très-déprimée, très-mince et très-fragile. Ses crochets sont très-petits, à peine saillans au-dessus du bord cardinal. La surface extérieure est polie et brillante; on y remarque des stries obliques, fort régulières, qui descendent du côté antérieur vers le postérieur, en formant, avec les stries d'accroissement, un angle très-aigu. Ces stries s'arrêtent vers le tiers postérieur de la longueur de la coquille, et cette partie reste lisse. Ce côté postérieur présente en dehors un angle obtus et un petit pli irrégulier. A l'intérieur, la coquille est lisse; elle est soutenue, le long de l'impression musculaire antérieure, par une côte obtuse, assez épaisse, qui descend obliquement du crochet vers le bord. Cette côte a beaucoup de ressemblance avec celles que l'on voit dans quelques espèces de Solens. La charnière est très-étroite, composée, sur chaque valve, d'une dent bifide au sommet. Cette petite coquille fossile, fort rare, sans doute à cause de sa fragilité, est longue de onze millimètres et large de dix-neuf.

29. TELLINA NITIDA Lamk. *loc. cit.* n.° 28. — Poli, Test. des Deux-Siciles, t. I, tab. 15, fig. 2, 3, 4. — Payr. Cat. des coq. de Corse, p. 38, n.° 62. — Desh. Encycl. méthod. Vers, t. III, p. 1013, n.° 19.

Coquille assez rare dans la Méditerranée et non connue à l'état fossile.

30. TELLINA DEPRESSA Gmel. p. 3238, n.° 55. — Lamk. *loc. cit.* n.° 22. — *Tellina incarnata* Poli, *loc. cit.* tab. 15, fig. 16. — Donov. Brit. Shells, t. V, pl. 163. — Dorset, Cat. p. 30, pl. 5, fig. 2. — Dillw. Cat. t. I, p. 91, n.° 45. — Payr. Cat. p. 39, n.° 63. — Desh. Encycl. méthod. Vers, t. III, p. 1011, n.° 13. — *Tellina squalida* Mont. Test. brit. p. 56.

Cette coquille, fort commune dans la Méditerranée et l'océan Européen, habite les plages sablonneuses. Son analogue fossile n'est point connu.

31. TELLINA TENUIS Maton; Act. Soc. Lin. t. VIII, p. 52, n.° 8. — Lamk. *loc. cit.* n.° 25. — Lister, Conch. tab. 405, fig. 251. — Born, Mus. p. 36, pl. 2, fig. 13.

— Chemn. Conch. Cab. t. VI, tab. 12, fig. 10. — *Tellina incarnata* Dillw. Cat. t. I, p. 87, n.° 35.

Petite coquille très-mince, très-fragile, assez commune dans l'océan d'Europe et la Méditerranée.

32. TELLINA HYALINA Desh. (voy. Pl. XVIII, fig. 12, 13, 14, de notre 3.° série).
T: testâ albâ, translucidâ, oblongâ, ovatâ, posticè subangulatâ, tenuissimâ, fragili, compressâ, nitidissimâ.

Cette petite espèce nous paraît différente de ce que nous avons vu jusqu'à présent; elle n'a pas de caractères bien tranchés; elle est ovale-oblongue, presque équilatérale, obtuse antérieurement, anguleuse à son extrémité postérieure; elle est aplatie, très-mince, transparente, d'un blanc pur et quelquefois d'un jaune très-pâle. Sa charnière est très-étroite; on y voit une dent profondément bifide à chaque valve, et à côté une dent comprimée. Les dents latérales sont obsolètes; l'antérieure, qui est la plus apparente, est très-rapprochée de la charnière. Les impressions musculaires sont petites, superficielles et réunies par une impression palléale extrêmement profonde et dont le côté supérieur forme une sinuosité à angle presque droit, qui remonte jusque dans la cavité des crochets. Jusqu'à présent aucune espèce de Telline ne nous a offert la même disposition de l'impression du manteau. Cette petite espèce habite les côtes sablonneuses de la Morée. Elle a dix millimètres de long et quinze de large.

33. TELLINA BALAUSTINA L. *Syst. nat.* p. 1119. — Gmel. p. 3239, n.° 65. — Poli, *loc. cit.* t. I, tab. 14, fig. 17. — *Lucina Balaustina* Payr. Cat. des Moll. de Corse, p. 43, n.° 71, pl. 1, fig. 21 et 22.

Cette coquille appartient évidemment aux Tellines et non aux Lucines, comme l'a cru M. Payraudeau. C'est une espèce mince, transparente et ornée de rayons roses et interrompus sur un fond blanc jaunâtre. On la trouve assez communément dans les parties chaudes de la Méditerranée. Nous connaissons son analogue fossile, provenant du terrain tertiaire de la Sicile.

34. TELLINA DONACINA Lamk. *loc. cit.* n.° 27. — L. *Syst. nat.* p. 1118. — Olivi, Zool. adriat. p. 101. — Gmel. p. 3234, n.° 26. — Maton, Act. Soc. Lin. t. VIII, p. 50, pl. 1, fig. 7. — Montagu, Test. p. 58, pl. 27, fig. 3. — Dillw. Cat. t. I, p. 89, n.° 41. — Payr. Cat. p. 39, n.° 64. — *Tellina variegata* Poli, *loc. cit.* t. I, tab. 15, fig. 10.

Coquille très-élégante, commune dans la Méditerranée et l'océan Européen.

35. DONAX TRUNCULUS L. — Lamk. *loc. cit.* t. V, p. 551, n.° 24.

Coquille très-commune et très-connue, pour laquelle nous n'avons rien à ajouter à ce que les auteurs en ont déjà dit. Elle n'est pas connue à l'état fossile.

36. DONAX FABAGELLA Lamk *loc. cit.* n.° 25 (voy. Pl. XVIII, fig. 20, 21, 22 de notre 3.° série).

Nous donnons la figure de cette coquille, qui n'a été qu'indiquée par Lamarck (Anim. sans vert.) et qui constitue une espèce en réalité distincte de toutes celles du même genre. Elle est oblongue-subtrigone, comprimée, inéquilatérale; son côté postérieur est le plus court, et orné dans toute l'étendue du corselet de grosses stries obliques, simples, d'une grande régularité. La surface extérieure offre un grand nombre de stries très-fines, longitudinales, traversées par des accroissemens assez réguliers. Les bords des valves sont finement dentelés dans toute leur étendue : à l'intérieur elles sont d'un violet pâle, dans le centre et du côté antérieur. Tout le côté postérieur est d'un violet-brun obscur; tout le reste est blanc. A l'extérieur, la couleur est d'un brun rougeâtre, peu foncé, interrompu par trois rayons étroits d'un blanc jaunâtre. Cette coquille, assez rare, ne s'est encore trouvée que dans la Méditerranée. Son analogue fossile n'est pas connu. Elle a onze millimètres de long et dix-neuf de large.

37. DONAX ANATINUM Lamk. *loc. cit.* n.° 26 (voyez Pl. XVIII, fig. 3, 4). — Gualt. Test. tab. 88, fig. N.

L'incertitude qui règne encore sur cette espèce et la difficulté que l'on éprouve pour la distinguer du *Donax trunculus*, nous a déterminé à en donner une bonne figure qui levât tous les doutes. Nous renvoyons du reste à l'ouvrage de Lamarck pour ce qui la concerne. Des stries transversès forment un fin réseau sur le milieu des valves.

38. LUCINA ROTUNDATA Desh. — Lamk. *loc. cit.* t. V, p. 542, n.° 12. — *Amphidesma lucinalis* Lamk. *loc. cit.* p. 491, n.° 6 (*synon. plerisque exclusis*). — *Tellina rotundata* Montagu, Test. p. 71, pl. 2, fig. 3. — Maton et Racket, Lin. Transact. t. VIII, p. 56. — Dorset, Cat. p. 30, pl. 5, fig. 8. — Dillw. Cat. t. I, p. 99, n.° 63 (*synon. plerisque exclusis*).

On confond habituellement deux espèces sous cette dénomination, et pour éviter toute confusion, nous n'admettons dans la synonymie que ce qui lui appartient. Le ligament de la charnière est extérieur, et il y a toujours deux dents cardinales sur chaque valve. La coquille est plus bombée que la suivante. Elle est très-commune dans la Méditerranée et se trouve à l'état fossile en Sicile, en Italie et en Morée.

39. LUCINA LACTEA Lamk. (voy. notre Pl. XVIII, fig. 7, 8). *L. testâ orbiculatâ, compressâ, albâ, irregulariter striatâ; cardine subunidentato; ligamento profundè tecto.* — *Tellina lactea* L. *Syst. nat.* p. 1119. — Gmel. p. 3240, n.° 19. — Gualt.

Index Test. pl. 71, fig. D. — Schrœt. Einl. t. II, p. 659. — Montagu, Test. p. 70, pl. 2, fig. 4. — Poli, Test. t. I, pl. 15, fig. 28, 29. — Encycl. pl. 286, fig. 1, *a*, *b*, *c*. — Dorset, Cat. p. 30, pl. 5, fig. 9. — *Amphidesma lactea* Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 491, n.° 3. — *Tellina lactea* Dillw. Cat. t. I, p. 99, n.° 62. — *Lucina lactea* Payr. Cat. p. 41. — *Lucina amphidesmoides* Desh. Encycl. méthod. Vers, t. II, p. 375. — *An eadem species* Loripède lactée? Blainv. Malac. pl. 72, fig. 1.

Il existe dans l'océan d'Europe et la Méditerranée deux espèces de Lucines qui ont entre elles beaucoup d'analogie. Lamarck, en les mentionnant trois fois, a cependant confondu leur synonymie; c'était pour réparer cette confusion, que nous avions proposé le nom de *Lucina amphidesmoides* à l'une des espèces. Des recherches ultérieures nous ont convaincu que la coquille que nous avions nommée ainsi, était le vrai *Tellina lactea* de Linné, tandis que l'autre espèce avait été inscrite par Montagu dans sa Conchyliologie britannique sous le nom de *Tellina rotundata*; nous rendons en conséquence leur véritable nom à ces espèces, et nous rectifions leur synonymie. La Lucine lactée est orbiculaire, comprimée; son crochet est à peine saillant; sa surface extérieure offre des stries irrégulières d'accroissement; ses bords sont simples et tranchans. La charnière est réduite sur chaque valve à une seule dent rudimentaire, derrière laquelle se voit une cavité oblongue et assez profonde pour le ligament. Cette cavité est recouverte, comme dans un grand nombre d'espèces d'autres Lucines, par le bord très-saillant du corselet, de sorte que, les valves étant réunies, on ne peut apercevoir au dehors aucune trace de ligament, quoique celui-ci conserve toute la structure des ligamens extérieurs. Nous faisons figurer cette espèce, pour qu'on puisse reconnaître la différence avec celles du même genre. On la trouve vivante dans la Méditerranée, l'océan Européen, au Sénégal, et fossile en Sicile et en Morée.

40. LUCINA SQUAMOSA Lamk. *loc. cit.* n.° 11. — Encycl. p. 285, fig. 3, *a*, *b*, *c*.

Petite coquille fort élégante et qui paraît très-commune dans la Méditerranée, et notamment dans les mers de Morée. Nous connaissons son analogue fossile des terrains récens de la Sicile.

41. LUCINA ORBICULARIS Desh. (voyez notre Pl. XXII, fig. 6, 7, 8, 3.e série).

L. testâ lenticulari, depressâ, obliquâ, crassâ, umbonibus acutis, obliquis, lamellis tenuissimis, simplicibus, concentricis ornatâ; lunulâ magnâ; cardine bidentato; dentibus lateralibus inæqualibus, marginibus tenuissimè crenulatis. — *An Venus pensylvanica?* Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 551, n.° 17.

Par sa forme orbiculaire et par les lamelles dont elle est ornée, cette coquille

ressemble un peu à la Lucine de la Jamaïque; cependant on ne peut la confondre avec elle, ni la regarder comme son analogue fossile.

Cette Lucine est orbiculaire, lenticulaire, assez épaisse, subéquilatérale; ses crochets sont assez grands et très-obliquement inclinés au-dessus d'une grande lunule ovalaire et saillante, chargée d'un grand nombre de lamelles. Le corselet est circonscrit par un sillon large et peu profond; sur son bord viennent se relever les lames transverses dont il est orné. La surface extérieure offre un grand nombre de lames concentriques, minces, simples, fragiles et assez rapprochées. Ces lames, à l'extrémité, se continuent avec celles du corselet et de la lunule. A l'intérieur, la coquille est lisse; ses bords sont très-régulièrement et très-finement crénelés; le bord cardinal est assez épais : il présente sur chaque valve deux petites dents cardinales obliques et deux dents latérales; la dent latérale antérieure est grosse et épaisse; la postérieure est mince et comprimée. Les impressions musculaires sont étroites, l'antérieure fort alongée; l'impression palléale est simple. Cette coquille, fort rare à ce qu'il paraît, a dix-sept millimètres de diamètre. Elle est fossile, et nous ne connaissons pas son analogue vivant.

42. CYTHEREA CHIONE Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 566, n.° 22. — Schrœt. Einl. t. III, p. 124. — Dillw. Cat. t. I, p. 178, n.° 45. — Poli, Test. t. II, pl. 20. — *Fossilis*, Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 547. — *Venus Chione* L. *Syst. nat.* p. 1131. — Gmel. p. 3272.

Nous ne citerons pas toute la synonymie de cette espèce; elle est trop connue, et on peut d'ailleurs consulter l'ouvrage de Linné ou celui de Lamarck. Cette espèce, très-commune dans la Méditerranée, et que l'on a aussi recueillie jusque sur les côtes d'Angleterre, est très-répandue dans tous les terrains tertiaires d'Italie, de la Morée, de Perpignan, etc.

43. CYTHEREA EXOLETA Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 572, n.° 48. — *Venus exoleta* L. *Syst. nat.* p. 1134. — Schrœt. Einl. t. III, p. 142. — Pennant, Zool. brit. t. IV, p. 94, pl. 64, fig. 49, A. — Donov. t. II, pl. 42, fig. 1. — Montagu, Test. p. 116. — Le Cotan, Adans. Sénég. pl. 16, fig. 4. — Dillw. Cat. t. I, p. 195, n.° 84. — Payr. Cat. p. 47, n.° 78. — *Fossilis*, *Venus lentiformis* Sow. Min. Conch. pl. 203.

Cette coquille, très-commune dans la Méditerranée et l'océan d'Europe, présente une série de variétés remarquables en la prenant depuis les régions chaudes de la Méditerranée, jusque dans la mer du Nord. Les mêmes séries se montrent dans les fossiles et se suivent depuis la Morée et la Sicile jusque dans le crag d'Angleterre.

44. CYTHEREA LINCTA Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 573, n.° 49. — *Venus lupinus* L. *Syst. nat.* édit. 10, p. 689, n.° 123. — *Venus sinuata* var. γ Gmel. p. 3285,

n.° 76. — *Venus exoleta junior* Dillw. Cat. t. I, p. 196. — Lister, Conch. tab. 289, fig. 125; tab. 290, fig. 126. — Baster. Mém. sur les environs de Bordeaux (Mém. de la Soc. d'hist. nat. de Paris, pl. 6, fig. 10). — *An Venus prostrata?* Poli et Brocc.

A l'état vivant, cette espèce se trouve assez fréquemment dans la Méditerranée et au Sénégal. Son analogue fossile existe en Italie, en Sicile, en Morée, à Perpignan, aux environs de Bordeaux et de Dax, dans les faluns de la Tourraine.

45. CYTHEREA BORYI Desh. (voyez Pl. XXIII, fig. 8 et 9, de notre 3.° série).

C. testâ trigonâ, obliquè cordatâ, posticè subangulatâ, transversìm eleganter lamellosâ; lamellis basi tenuè plicatis; lunulâ magnâ, cordatâ, striatâ; marginibus tenuè et regulariter crenulatis.

On trouve au Sénégal une coquille fort rare, qui a été comprise au nombre des Vénus par Lamarck, nommée par lui *Venus crebrisulca*, et qui a beaucoup d'analogie avec l'espèce que nous allons décrire. Cette analogie n'étant point parfaite, nous pensons que la vivante et la fossile doivent constituer deux espèces distinctes. Une autre espèce, que l'on rencontre à l'état fossile en Italie et désignée par Lamarck sous le nom de *Venus multilamella*, présente une analogie bien plus grande avec l'espèce de Morée : toutes deux peut-être ne sont-elles que de simples variétés d'un même type. Nous leur trouvons cependant des différences assez grandes pour justifier à nos yeux leur séparation.

La Cythérée de Bory est une coquille triangulaire, cordiforme, inéquilatérale, à crochets assez grands, cordiformes et fortement inclinés au-dessus d'une lunule déprimée, fort grande, cordiforme et striée; cette lunule est séparée du reste de la surface extérieure par un sillon étroit et profond. L'extrémité postérieure de la coquille se termine par un angle rendu saillant par une inflexion sinueuse du bord inférieur; la surface extérieure est ornée d'un grand nombre de lames très-fines et fort élégantes, transverses, régulières, redressées et pourvues à leur base d'un grand nombre de petits plis transverses qui descendent quelquefois dans les intervalles qui les séparent : ces lames transverses sont plus ou moins nombreuses, selon les individus. Le corselet est grand, lancéolé, lisse, et il présente supérieurement une nymphe assez épaisse, sur laquelle s'insérait un ligament alongé et extérieur. Le bord cardinal est large et épais; il présente, comme dans toutes les Cythérées, quatre dents cardinales, divergentes, dont l'antérieure est pyramidale et épaisse. L'impression palléale n'offre à son extrémité postérieure qu'une très-petite échancrure triangulaire. Les grands individus ont cinquante-deux millimètres de long et cinquante-six de large.

Nous avons voulu consacrer à cette belle espèce le nom du naturaliste célèbre, chef de l'expédition scientifique de Morée, et qui est assez connu pour que, placé ici modestement par l'amitié, il équivale à un éloge pompeux.

46. VENUS BROCCHII Desh. (voyez notre Pl. XX, fig. 9, 10, 3.ᵉ série). *V. testâ ovato-transversâ, obliquâ, inæquilaterâ, tumidâ, irregulariter striatâ; cardine lato, tridentato; dentibus inæqualibus divaricatis; impressione pallii, profundè emarginatâ.* — *Venus islandica* Brocc. Conch. foss. subap. p. 554, n.° 22, pl. 14, fig. 5. — *Cyprina gigas* Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 557, n.° 1. — *Cyprina islandica* Lamk. *loc. cit.* n.° 2, dans la note. — *Cyprina pedemontana* Lamk. *loc. cit.* n.° 3. — *Cyprina umbonaria* Lamk. *loc. cit.* n.° 8. — *Cyprina islandicoides* Lamk. *loc. cit.* n.° 7.

Localités : le Plaisantin, Castel arquato, la Morée.

Dans son ouvrage sur les fossiles d'Italie, Brocchi a donné comme l'analogue du *Venus islandica* de Linné, une espèce fossile, qui devient quelquefois gigantesque et qui diffère par tous ses caractères de l'espèce vivante; elle en est en effet si différente, qu'elle n'appartient pas au même genre, ce qui prouve que les conchyliologues qui se sont autrefois le plus occupés de l'analogie des fossiles avec les espèces vivantes, ne s'étant point appesantis sur des caractères d'une grande valeur, ont été entraînés à de graves erreurs pour s'en être rapportés trop exclusivement à des caractères de formes extérieures. Il est bien certain que le *Venus islandica* de Brocchi, dont nous avons plusieurs individus sous les yeux, ne ressemble pas du tout au type vivant dans les mers du Nord, auquel on l'a comparé : non-seulement dans le fossile on ne trouve jamais la dent latérale postérieure, mais on remarque que l'impression palléale, au lieu d'être simple comme dans la Cyprine, est profondément échancrée comme dans les Vénus, de sorte que ce n'est point parmi les Cyprines qu'à l'avenir cette coquille doit être placée, mais bien parmi les Vénus.

Après cette première rectification, nous pensons qu'il en est d'autres non moins nécessaires : en jetant les yeux sur notre synonymie, on sera étonné sans doute d'y trouver la citation de cinq espèces de Lamarck. Nous avons examiné dans la collection du Muséum les coquilles nommées par l'auteur des Animaux sans vertèbres, et nous pouvons assurer, 1.° que le *Cyprina gigas* n'est point une Cyprine, mais une Vénus, et que l'espèce a été établie sur un individu très-vieux et très-grand de celle-ci; 2.° les individus cités fossiles dans la note du *Cyprina islandica*, sont également des Vénus, plus jeunes que la précédente, mais de la même espèce; 3.° le *Cyprina pedemontana* est une Vénus, variété jeune et un peu oblongue de l'espèce qui nous occupe; 4.° sous le nom de *Cyprina islandicoides* Lamarck a confondu deux espèces, l'une d'Angleterre, qui est l'analogue du *Cyprina islandica*, l'autre d'Italie, qui est une Vénus, variété de celle-ci; 5.° enfin, le *Cyprina umbonaria* est encore une jeune Vénus, variété de localité du *Cyprina gigas*. Pour éviter à l'avenir toute confusion,

nous avons rangé l'espèce dans son véritable genre et lui avons donné un nom nouveau.

Cette espèce est ovale-oblongue, transverse, oblique et très-inéquilatérale; elle est assez épaisse, subcordiforme; ses crochets sont grands et saillans; à l'extérieur on remarque sur les crochets quelques stries très-fines, et vers les bords des stries d'accroissement plus ou moins régulières; à l'intérieur les valves sont profondes. Les bords sont simples et un peu épaissis. La charnière est large et assez épaisse; au-dessous du crochet on y remarque trois dents cardinales sur chaque valve; ces dents sont inégales; sur la valve gauche elles sont étroites et écartées, sur la droite elles sont plus épaisses et la médiane est canaliculée en dessus. Le ligament est porté sur une nymphe oblique, fort longue et assez épaisse, caché en partie sous les bords du corselet. L'impression palléale présente une échancrure postérieure oblique, profonde et assez large. Les grands individus de cette espèce ont treize centimètres et demi de long et quinze de large.

47. VENUS VERRUCOSA L. *Syst. nat.* p. 1130. — Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 586. — Olivi, Zool. adriat. p. 107, n.° 1. — Chemn. Conch. Cab. t. VI, pl. 29, fig. 299, 300. — Pennant, Zool. brit. t. IV, pl. 54, fig. 48. — Poli, Test. t. II, p. 90, pl. 21, fig. 18, 19. — Payr. Cat. p. 48, n.° 81. — *Junior*, *Venus Lemani* Payr. *loc. cit.* n.° 91, pl. 1, fig. 29-31. — *Fossilis*, Brocc. Conch. foss. t. II, p. 545, n.° 7.

Nous ne donnerons pas la synonymie complète de cette espèce; on peut consulter à cet égard les ouvrages de Linné et de Lamarck, ainsi que ceux de Brocchi. Nous ferons remarquer que M. Payraudeau a donné le jeune âge pour une espèce distincte sous le nom de *Venus Lemani.* Très-commune dans l'océan Européen, plus rare, à ce qu'il paraît, à l'état fossile; elle est citée uniquement dans les terrains subapennins en Italie, en Sicile et en Morée.

48. VENUS BICOLOR Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 603, n.° 68. — Poli, Test. des Deux-Siciles, tab. 21, fig. 3.

C'est la première fois que cette espèce assez commune dans la Méditerranée est citée à l'état fossile. Pour nous, cette espèce de Lamarck n'est qu'une variété du *Venus florida* du même auteur.

49. VENUS RADIATA Brocc. Conch. foss. subap. pl. 14, fig. 3, A, B.

Jolie espèce dont nous connaissons l'analogue vivant, provenant de la Méditerranée, où il paraît être très-rare; c'est une coquille roussâtre en dehors et d'un beau rose pourpré en dedans. Elle est fossile dans tout le terrain subapennin.

50. **VENUS GEOGRAPHICA** Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 597, n.° 44. — Chemn. Conch. Cab. t. VII, tab. 42, fig. 440. — Encycl. pl. 483, fig. 2, A, B. — Poli, Test. t. II, pl. 21, fig. 12, 13. — Dillw. Cat. t. I, p. 205, n.° 104. — Payr. Cat. p. 51, n.° 87.

Coquille fort élégante et très-commune dans toute la Méditerranée et principalement dans le golfe Adriatique et les mers de Sicile; on ne la connaît pas à l'état fossile.

51. **VENUS GALLINA** L. *Syst. nat.* p. 1130. — Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 591, n.° 24. — Chemn. Conch. Cab. t. VI, pl. 30, fig. 308-310. — Gmel. p. 3270, n.° 9. — *Venus lusitanica* Gmel. p. 3281, n.° 58. — Encycl. pl. 268, fig. 3. — Dorset, Cat. p. 35, tab. 8, fig. 2. — Dillw. Cat. t. I, p. 168, n.° 23. — Payr. Cat. p. 49, n.° 83. — *Venus senilis* Brocc. Conch. foss. t. II, p. 539, n.° 2, pl. 13, fig. 13.

Brocchi n'a pas reconnu dans l'espèce fossile à laquelle il a donné un nom particulier, l'analogue du *Venus gallina* de Linné; celui-ci étant bien connu, il suffit de dire qu'il est commun dans la Méditerranée et assez abondant dans les terrains tertiaires de Morée, d'Italie et de Sicile.

52. **VENUS DECUSSATA** L. *Syst. nat.* p. 1135. — Lamk. *loc. cit.* n.° 46. — *Venus decussata* Gmel. p. 3294; n.° 135. — *Venus fusca* Gmel. p. 3281, n.° 57. — *Venus sanguinolenta?* Gmel. p. 3295, n.° 140. — *Tellina rhomboides*, Gmel. p. 3237, n.° 50 (*var. exclus.*). — Lister, Conch. pl. 423, fig. 271. — Encycl. pl. 283, fig. 4. — *Venus florida* Poli, Test. t. II, pl. 21, fig. 16, 17. — Donov. Brit. Shells, t. II, pl. 67. — Dillw. Cat. t. I, p. 205, n.° 208. — Payr. Cat. p. 50, n.° 85. — *Fossilis*, Desh. Coq. foss. des env. de Paris, t. I, p. 142, pl. 23, fig. 8, 9.

Espèce très-connue et très-variable, très-abondante dans tout l'océan d'Europe et la Méditerranée; il en existe une variété au Sénégal. Nous ne donnons ici qu'une petite partie de la synonymie; mais nous avons eu soin de mentionner les quatre espèces faites par Gmelin sur des variétés peu importantes de celle-ci. Nous sommes surpris que Brocchi ne l'ait pas mentionnée, car elle est très-commune dans les terrains tertiaires d'Italie.

53. **VENUS FLORIDA** Lamk. *loc. cit.* n.° 66. — *Venus læta* Poli, *loc. cit.* t. II, tab. 21, fig. 1, 2.

Il est à présumer qu'il faudra réunir plusieurs des espèces de Lamarck et entre autres les *Venus bicolor*, *catenifera*, *petalina*, *floridella* et *pulchella*, lorsqu'on aura étudié avec une attention convenable les nombreuses variétés qu'offrent quelques-unes des espèces communes de l'océan d'Europe et de la Méditerranée.

Quoique nous ayons déjà rassemblé un grand nombre de ces variétés, il nous en manque encore quelques-unes qui sont indispensables pour terminer le travail synonymique qui a rapport à ces espèces; celle-ci est très-abondante dans la Méditerranée et l'océan Américain : elle n'est pas encore connue à l'état fossile.

54. VENUS CASINULA Desh. (voyez Pl. XVIII, fig. 18, 19, de notre 3.ᵉ série).
V. testâ ovatâ, subcompressâ, eleganter lamellosâ, luteo-lividâ, intùs albâ, umbonibus roseâ; lamellis creberrimis, regularibus, posticè elatioribus; umbonibus minimis, recurvis, purpureo-radiatis; lunulâ fuscâ, ovato-cordatâ, in medio productâ; marginibus tenuè crenatis.

Quoique cette coquille soit connue dans les collections, où elle porte assez souvent le nom de *Venus dysera* ou de *Venus casina*, nous sommes convaincu cependant qu'elle est nouvelle, puisqu'elle n'a jamais été ni décrite ni figurée, et que c'est à tort qu'on la rapproche du *Dysera* de Linné ou de toute autre espèce, comme nous allons le faire voir.

Lorsque l'on veut vérifier la synonymie du *Venus dysera* dans la treizième édition du *Systema naturæ*, on est fort étonné de voir que presque toutes les citations ont rapport à des espèces différentes; ainsi, il est évident que les trois figures citées de Lister, planches 277, 278 et 285, représentent trois espèces très-distinctes. — La figure 548 de Bonanni représente peut-être la même espèce que celle 278 de Lister; mais on ne pourrait l'affirmer positivement. — La figure D de Gualtieri, pl. 88, est encore une espèce différente de toutes les précédentes; celle de Klein, tab. 10, 48, 49, est une copie mal faite de la fig. 277 de Lister. — Les trois figures de Knorr représentent, comme celles de Lister, trois espèces distinctes; l'une d'elles paraît être la même que la fig. 278 du *Synopsis*. Quant à la figure de Born, pl. 4, fig. 9, elle appartient encore à une espèce différente de toutes les autres, et Lamarck la rapporte justement au *Venus plicata*. — La même confusion existe aussi pour les figures citées de Chemnitz; les figures 279, 280, 281, représentent la même espèce que la fig. D de Gualtieri; quant aux fig. 287 à 294, elles représentent quatre espèces, dont l'une, fig 287 à 290, est la même que l'une de Knorr et de Lister; enfin, la variété ajoutée par Gmelin, pour laquelle il donne la fig. 117 de la pl. 280 de Lister, est encore une espèce de plus, qu'il ajoute aux précédentes, de sorte que, de bon compte, sous ce nom de *Venus dysera* Gmelin a réuni au moins onze espèces.

Born avait sagement réduit la synonymie du *Venus dysera*, et cependant on y remarque encore plus d'une erreur du genre de celles de Gmelin. Il nous semble, d'après ce qui précède, que Lamarck a agi très-sagement en rejetant de son catalogue le *Venus dysera*, ne sachant à quelle espèce plutôt qu'à telle

autre ce nom devait s'appliquer; c'est pour cette raison qu'il est impossible de savoir ce que quelques auteurs modernes entendent par le *Venus dysera:* ainsi nous trouvons ce nom dans l'ouvrage de Brocchi, et il donne pour synonymie la fig. B, tab. 88, de Gualtieri, qui représente le *Lucina Jamaicensis*, ce qui nous fait supposer qu'il y a une faute typographique; on a mis B pour D, et il ajoute la fig. 75, part. 2, de Bonanni, laquelle représente une espèce fort différente de celle de Gualtieri. Il résulte de là que le *Venus dysera* de Brocchi n'est pas le même que celui de Born et encore moins celui de Gmelin, si celui de cet auteur peut être compté pour autre chose qu'un *incertæ sedis.* Ce qui prouve l'incertitude de Brocchi, c'est qu'en donnant son Supplément, il revint sur ce *Venus dysera;* il donna une figure de son espèce, pl. 16, fig. 7, et il se trouve que cette figure appartient à une espèce différente de celle citée précédemment. Ainsi, le *Venus dysera* du Supplément est une autre espèce que celle de l'ouvrage même; enfin, Brocchi ajoute une variété qui n'est autre chose que le jeune âge d'une espèce entièrement distincte de ses deux *Dysera.*

Nous pourrions encore ajouter quelques observations critiques sur d'autres auteurs qui ont admis sans examen un *Venus dysera* et qui l'ont mentionné comme se trouvant à la fois vivant et fossile. Nous pensons que si l'on veut conserver une telle coquille, on pourrait, à l'exemple de M. Basterot, exclure arbitrairement toute l'ancienne synonymie, et n'admettre qu'une seule des espèces citées. Comme le *Venus dysera* de Brocchi a été cité dans les listes des fossiles, on pourrait convenir que ce nom ne s'appliquera qu'à la seule espèce représentée pl. 16, fig. 7, de l'auteur italien. C'est de cette manière que nous l'avons limitée dans nos tableaux comparatifs des espèces vivantes et fossiles des terrains tertiaires de l'Europe; encore est-il préférable sans doute de lui donner un autre nom, pour éviter à l'avenir toute espèce de confusion synonymique.

Ce qui précède fait voir à combien de recherches il faut se livrer avant de déterminer certaines espèces, et cela prouve aussi que l'espèce que nous allons décrire n'est aucune des *Venus dysera* des auteurs; la nôtre est ovale, inéquilatérale, obtuse à ses extrémités; son côté postérieur est un peu plus large que l'antérieur; les crochets sont peu saillans, cordiformes, inclinés au-dessus d'une lunule ovale, sublancéolée, nettement séparée du reste de la surface par un sillon assez profond; le centre de cette lunule est saillant, comme pincé; sa surface est finement striée et d'une couleur brun-rougeâtre peu foncé; le corselet est étroit, lancéolé, aplati et strié comme la lunule; la surface extérieure de la coquille est couverte d'un grand nombre de lames concentriques, rapprochées, minces, tranchantes, régulières, renversées en-dessus, de manière que leur bord couvre une partie de l'espace qui les sépare à la base; sur le côté postérieur,

ces lames se relèvent davantage, restent droites et semblent plus fines. En dedans, la coquille est d'un blanc rosé dans la cavité des crochets; les bords sont aplatis, assez larges et chargés de fines crénelures. Le bord cardinal est assez large, peu épais, sinueux dans le milieu; il offre trois dents cardinales, inégales, divergentes; l'antérieure de la valve droite est la plus petite, sur la valve gauche c'est la postérieure. Les impressions musculaires sont médiocres, ovales; l'impression palléale présente une sinuosité postérieure, triangulaire, dont les côtés sont presque égaux. Cette coquille est d'un blanc fauve, jaunâtre, et elle est ornée sur les crochets de trois rayons d'un rose rougeâtre, larges et souvent accompagnés de petites taches brunes latérales. Longueur quarante-trois millimètres, largeur cinquante.

55. ISOCARDIA COR Lamk. Anim. sans. vert. t. VI, p. 31, n.° 1. — *Chama cor* L. *Syst. nat.* p. 1137. — *Id.* Gmel. p. 3299, n.° 1. — Lister, Conch. tab. 275, fig. 111. — Plancus, *de Conch. min. not.* pl. 10, fig. A. — Rumph, Amb. pl. 48, fig. 10. — Gualt. Test. tab. 71, fig. E. — Bona. *Recr.* part. 2, fig. 88. — Seba, Mus. t. III, pl. 86, fig. 1. — Knorr, Vergn. t. VI, pl. 8, fig. 1. — Regenfuss, Test. t. II, pl. 4, fig. 32. — Favane, Conch. pl. 53, fig. G. — Chemn. Conch. Cab. t. VII, pl. 48, fig. 483. — Poli, Conch. t. II, pl. 23, fig. 1, 2. — Encycl. pl. 232, fig. 1. — Schrœt. Einl. t. III, p. 228. — *Cardita Cor* Brug. Encycl. n.° 1. — Montagu, Test. p. 134. — Brooks, Introd. pl. 3, fig. 33. — *Cardium humanum* L. *Syst. nat.* édit. 10, p. 682. — *Chama Cor* Dillw. Cat. t. I, p. 212, n.° 1. — Olivi, Zool. adriat. p. 114, n.° 1. — De Roissy, Buff. Moll. t. VI, p. 383, pl. 66, fig. 5. — Blainv. Malac. pl. 69, fig. 2. — Bulwer, sur l'*Isocardia Cor* des mers d'Irlande, Zool. Journ. t. III, p. 357, pl. 15, suppl. — Sow. Gen. of shells, fig. 1, 2. — Payr. Cat. p. 60, n.° 103. — Desh. Encycl. méthod. Vers, t. II, p. 321, n.° 1. — *Fossilis*, Imperato, Mus. p. 581. — Aldrov. Mus. metall. p. 480. — Moscardo, Mus. p. 183, fig. 1. — Scilla, *de corp. marin. lapid.* pl. 16, fig. A. — Brocchi, Conch. foss. subap. t. II, p. 519, n.° 3.

Coquille connue depuis fort long-temps vivante dans les mers d'Europe et fossile dans les terrains subapennins. Un fragment, qui appartient sûrement à cette espèce, a été figuré par M. Sowerby dans son *Mineral Conchology*. Une autre coquille, que le même auteur regarde comme très-voisine de celle-ci et qui a été trouvée dans l'argile de Londres, appartient très-vraisemblablement au genre Cypricarde. L'*Isocardia Cor* est également citée aux environs de Bordeaux; mais l'espèce de cette localité me semble suffisamment distincte et doit porter un autre nom.

56. CARDIUM EDULE L. *Syst. nat.* p. 1124. — Gmel. p. 3252, n.° 20. — Brug. Encycl. n.° 12. — Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 12, n.° 31. — Chemn. Conch. Cab. t. VI, tab. 19, fig. 194. — Encycl. pl. 312, fig. 2. — *Cardium rusticum* L. *Syst. nat.* p. 1124. — Gmel. p. 3252, n.° 23. — Brug. Encycl. n.° 12. — *Fossilis*, *Cardium clodiense* Brocc. Conch. foss. subap. pl. 13, fig. 3. — *Id. Cardium rusticum* n.° 2. — *Cardium rhomboides* Lamk. *loc. cit.* n.° 6.

Très-commune à l'état vivant dans tout l'océan Européen et présentant plusieurs variétés remarquables, à mesure qu'on l'examine dans des mers de plus en plus froides. Les variétés fossiles présentent les mêmes phénomènes. C'est ainsi que celles du crag d'Angleterre sont tout-à-fait semblables aux variétés vivantes des mers du nord, comme celles de la Morée sont identiques aux variétés de la Méditerranée. Nous ne donnons ici qu'une très-petite partie de la synonymie; nous rapportons celle au moyen de laquelle nous pouvons signaler plusieurs doubles emplois. Nous ne voyons point de différences entre les *Cardium rusticum* et *edule* de Linné; et les *Cardium clodiense* de Brocchi et *rhomboides* de Lamarck ne sont que des variétés de la même espèce.

57. CARDIUM HIANS Brocc. Conch. foss. subap. t. II, pl. 13, fig. 6. — *Cardium indicum* Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 4, n.° 2.

C'est l'une des plus belles espèces fossiles du genre *Cardium*. Il existe dans la collection du Muséum une seule valve d'un individu vivant de cette espèce; elle vient de l'océan Indien, et a l'analogie la plus parfaite et la plus incontestable avec le *Cardium hians* de Brocchi.

58. CARDIUM ACULEATUM L. *Syst. nat.* p. 1122. — *Id.* Gmel. p. 3247, n.° 7. — *Id.* Brug. Encycl. n.° 9. — *Id.* Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 7, n.° 14. — *Id.* Poli, Test. t. I, pl. 17, fig. 1-3. — *Id.* Payr. Cat. p. 55, n.° 93. — *Cardium ciliare* Gmel. p. 3248, n.° 9. — Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 6, n.° 11. — Poli, *loc. cit.* tab. 16, fig. 20. — Payr. Cat. p. 58, n.° 100. — *Fossilis*, Crocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 501.

Très-commune dans la Méditerranée, cette espèce se trouve aussi au Sénégal; elle est communément répandue dans les terrains subapennins.

Tous les auteurs depuis Linné ont inscrit dans leurs catalogues des coquilles deux espèces sous les noms de *Cardium ciliare* et de *Cardium aculeatum*. Ces espèces sont également citées à l'état fossile. Après avoir rassemblé un grand nombre d'individus, nous avons voulu reconnaître les espèces en leur appliquant les caractères donnés dans les auteurs et en les comparant aux figures. Nous ne restâmes pas long-temps sans nous apercevoir que nos efforts se bor-

naient à constater ce seul fait : que le *Cardium ciliare* est le jeune âge du *Cardium aculeatum*. Il sera donc nécessaire de réunir en une seule ces deux espèces et de lui conserver la dénomination de *Cardium aculeatum*. La coquille de Morée est identiquement la même que celle d'Italie et de Perpignan.

59. CARDIUM MULTICOSTATUM Brocchi, Conch. foss. subap. t. II, p. 506, n.° 9, pl. 13, fig. 2. — Baster. Mém. de la Soc. d'hist. nat. de Paris, t. II, p. 93, n.° 6, pl. 6, fig. 9.

Très-belle espèce, dont l'analogue vivant n'est pas connu; elle se trouve non-seulement en Italie et en Morée, mais encore à Bordeaux, Dax et les faluns de la Touraine : elle est rare dans les collections.

60. CARDIUM ECHINATUM L. *Syst. nat.* p. 1122. — Pennant, Zool. brit. t. IV, p. 90. — Mull. Zool. dan. t. I, p. 13, pl. 13 et 14. — Schrœt. Einl. t. III, p. 34. — Poli, Test. t. I, pl. 17, fig. 7, 8. — Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 7, n.° 12. — *Fossilis*, Brocc. Conch. foss. subap. p. 502, n.° 5. — *Id.* Baster. Mém. de la Soc. d'hist. nat. de Paris, t. II, p. 82, n.° 4. — *Id.* Dubois de Mont, Foss. de Podol. pl. 6, fig. 13, 14. — *Cardium tuberculatum*, L. *Syst. nat.* p. 1122. — Chemn. Conch. Cab. t. 6, pl. 17, fig. 173. — Schrœt. Einl. t. III, p. 36. — Brug. Encycl. p. 218. Dorset, Cat. p. 31, pl. 2, fig. 2. — Encycl. méth. pl. 298, fig. 2. — Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 7, n.° 14. — Dillw. Cat. t. I, p. 117, n.° 16. — Payr. Cat. p. 55, n.° 94. — Sow. Gen. of shells, fig. 3. — *Fossilis*, Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 503, n.° 6. — *Cardium Deshayesii* Payr. Cat. p. 56, n.° 95, pl. 1, fig. 33, 34, 35.

Vivante dans l'océan Européen, la Méditerranée; fossile en Morée, Sicile, Italie, Perpignan, Bordeaux, Touraine, Podolie.

Comme pour le *Cardium aculeatum*, nous avons voulu reconnaître les *Cardium echinatum* et *tuberculatum* de Linné et en distinguer le *C. Deshayesii* de M. Payraudeau. Nous avons pour cela réuni un grand nombre d'individus, tant de l'Océan que de la Méditerranée, et nous avons reconnu avec étonnement que ces trois espèces, fondées sur des caractères peu importans, devaient être jointes pour n'en former qu'une seule, à laquelle il conviendra de conserver l'un des noms de Linné. Nous ne voulons pas ici donner la synonymie complète de l'espèce telle que nous l'entendons actuellement; il suffit de mentionner les auteurs auxquels on pourra recourir pour plus de renseignemens.

Cette espèce a de l'analogie avec le *Cardium ciliare*, mais s'en distingue constamment par plusieurs bons caractères. Les figures qu'en ont données les auteurs anciens sont très-mauvaises, et nous avons dû nous abstenir de les mentionner.

61. CARDIUM SULCATUM Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 10, n.° 24. — *Cardium flavum* Born, Mus. tab. 3, fig. 8. — *Cardium serratum* Brug. Encycl. n.° 27. — *Cardium oblongum* Chemn. Conch. Cab. t. VI, pl. 19, fig. 190. — Encycl. pl. 298, fig. 5. — Schrœt. Einl. t. II, p. 7, fig. 12. — Payr. Cat. p. 58, n.° 98. — *Fossile*, *Cardium oblongum* Brocc. *loc. cit.* t. II, p. 503, n.° 7.

Coquille facilement reconnaissable par les sillons réguliers dont elle est pourvue sur le milieu des valves, le côté postérieur restant constamment lisse; elle a quelques rapports avec l'espèce suivante, elle est assez abondante dans la Méditerranée, et on la trouve à l'état fossile principalement en Italie, à Castel arquato.

62. CARDIUM SERRATUM Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 11, n.° 25. — Encycl. pl. 299, fig. 2.

On croyait cette espèce propre à l'océan Européen; mais on la trouve également dans la Méditerranée, où elle présente une variété toujours petite et marbrée de rose sur un fond blanchâtre. Nous ferons observer que ce *Cardium serratum* de Lamarck n'est pas le même que celui de Linné; mais nous le prenons ici à la manière de Lamarck, pour le citer : il faut consulter à son sujet la note de la page 401 du tome VI de la nouvelle édition des Animaux sans vertèbres de Lamarck.

63. CARDIUM RADULA Desh. (voy. Pl. XVIII, fig. 15, 16, 17, de notre 3.° série). *C. testâ cordato-convexâ, multicostatâ, albâ, maculis irregularibus spadiceis notatâ; costis subæqualibus, regularibus, squamosis; interstitiis punctatis, marginibus serratis; cardine subbidentato, latere postico intùs violaceo.*

Petite coquille que nous croyons nouvelle, car nous avons vainement cherché une figure ou une description qui s'y rapportât; elle est obronde, un peu oblique, cordiforme, bombée vers les crochets, ceux-ci sont petits, obliquement inclinés; ils donnent naissance à un très-grand nombre de côtes très-régulières, convexes, sur lesquelles sont disposées très-régulièrement des écailles épaisses et le plus souvent des tubercules arrondis et aplatis. Les intervalles des côtes présentent une structure particulière : des stries transverses, très-régulières, y produisent des ponctuations oblongues et assez enfoncées. A l'intérieur, la coquille est lisse; ses bords sont crénelés; le cardinal est court, fort mince, présentant sur chaque valve une seule dent cardinale, conique; de chaque côté une dent latérale, conique, comprimée. La coloration de cette coquille est peu variable : sur un fond blanc jaunâtre, quelquefois grisâtre, on remarque sur les crochets quelques marbrures dentées et d'un rouge vineux; à l'intérieur, presque toute la coquille

est blanche; on voit dans l'intérieur du crochet deux petits rayons courts, d'une couleur pourprée; le côté postérieur est toujours occupé par une grande tache d'un violet rougeâtre. Les grands individus ont douze millimètres de long et autant de large.

64. CHAMA SQUAMATA Desh. (voyez notre Pl. XXII, fig. 3, 4, 5, 3.e série). *C. testâ orbiculatâ, obliquè cordatâ, inæquilaterali; valvis squamis crassis, seriatim dispositis; cardine unidentato; dente crenato; marginibus tenuissimè crenatis. — An Chama Lazarus?* Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 518, n.° 1.

Localités : Italie, Morée.

Il est à présumer que Brocchi a pris cette coquille pour l'analogue du *Chama lazarus* de Linné; mais comme elle diffère par un grand nombre de caractères de l'espèce vivante, il est nécessaire, par conséquent, de l'en séparer. La Came à grandes écailles est orbiculaire, irrégulièrement cordiforme, inéquivalve, inéquilatérale; ses crochets infléchissent de gauche à droite. La valve gauche est la plus grande; les valves sont foliacées; les lamelles sont épaisses et découpées assez régulièrement en cinq ou six séries longitudinales de grandes écailles irrégulières pour la grandeur et la forme; quelquefois elles sont aplaties, le plus souvent ployées en deux. La charnière est assez épaisse; elle présente sur chaque valve une seule dent cardinale oblique, sillonnée d'un côté; derrière cette dent on remarque une nymphe oblique, presque entièrement cachée par les bords du corselet : à l'intérieur on voit deux grandes impressions musculaires, égales et ovalaires, réunies par une impression palléale simple. Les bords des valves sont onduleux et très-finement crénelés. Cette coquille a quelquefois cinquante-sept millimètres de long et quarante-six ou quarante-huit de large.

65. CHAMA BROCCHII Desh. (voyez le cul-de-lampe à la fin de cette partie des Mollusques). *C. testâ orbiculatâ, inæquivalvi, subcordiformi, longitudinaliter costatâ; costis inæqualibus, squamosis; cardine unidentato. — An Chama gryphoides?* Brocc. *loc. cit.* p. 518, n.° 2.

Nous distinguons cette espèce de celle décrite par Brocchi, car il est à présumer qu'il l'avait confondue avec la Came gryphoïde : cette dernière se trouve en effet fossile en Italie, où elle est accompagnée de celle-ci, que l'on rencontre également en Morée dans les terrains tertiaires : elle est orbiculaire, assez épaisse, irrégulièrement cordiforme; ses crochets sont courts et peu saillans, inclinés de gauche à droite; les valves sont inégales : la gauche, qui est la plus grande, offre à l'extérieur de gros sillons longitudinaux et un peu obliques, fort épais, convexes, entre lesquels on en remarque un ou deux de plus petits; sur ces sillons s'élèvent des écailles épaisses et courtes; la valve supérieure est moins

bombée; ses côtes sont plus petites et moins régulières; les écailles sont plus courtes et plus nombreuses. Sur une charnière assez étroite on trouve, à la valve gauche, une dent oblique et alongée, très-épaisse, et à la droite une dent plus alongée en côte et sublamelleuse : toutes deux sont sillonnées à la base. Les impressions musculaires sont grandes, ovales, presque égales; les bords des valves sont onduleux et chargés de crénelures assez grosses. Les grands individus de cette espèce ont cinquante millimètres de diamètre.

66. UNIO LITTORALIS ? Lamk.

Nous n'avons que des fragmens trop incomplets de cette espèce pour être bien certain que c'est l'*Unio littoralis* des auteurs. Elle a le côté antérieur plus court, les dents cardinales plus grosses et plus obliques; elle provient d'un terrain assez récent de l'île de Rhodes.

67 CARDITA SULCATA Brug. Encycl. pl. 233, fig. 5. — *Chama antiquata* L. *Syst. nat.* p. 1138 (*excl. Adansoni synonym.*). — *Id.* Chemn. Conch. Cab. t. VII., p. 108, pl. 48, fig. 488, 489 (*syn. plerisque exclus.*). — *Id.* Schrœt. Einl. t. III, p. 234, n.° 4. — *Id.* Gmel. p. 3300, n.° 4 (*syn. plerisque exclus.*). — *Id.* Poli, Test. t. II, p. 115, pl. 23, fig. 11-19 et 21. — *Id.* Dillw. Cat. t. I, p. 215, n.° 6. — *Cardita sulcata* Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 21, n.° 1. — *Venericardia sulcata* Payr. Cat. p. 54. — *Fossilis*, *Cardita etrusca* Lamk. *loc. cit.* n.° 8. — *Chama imbricata?* Brocc. *loc. cit.* p. 524, n.° 7.

Ce n'est qu'avec doute que Brocchi cite le *Venericardia imbricata* de Lamarck comme synonyme de cette espèce; quoiqu'il y ait entre elles quelque ressemblance éloignée de formes, elles sont trop différentes pour pouvoir désormais les confondre. La *Cardita sulcata*, assez abondante dans la Méditerranée, est fossile en Italie, en Sicile et en Morée, et se trouve aussi aux environs de Bordeaux.

68. CARDITA INTERMEDIA Lamk. — *Chama intermedia* Brocc. *loc. cit.* p. 12, fig. 15, A, B.

Lamarck, qui a vu dans la collection du Muséum l'analogue vivant de cette espèce, prétend qu'il a été trouvé dans les mers de la Nouvelle-Hollande. Nous n'ajoutons pas entièrement foi à cette observation; car les nouvelles recherches faites dans ces mers n'ont pas prouvé que le fait fût vrai. Cette espèce est connue dans les terrains subapennins à Perpignan, en Italie et en Morée.

69. CARDITA SINUATA Lamk. *loc. cit.* t. VI, p. 25, n.° 18. — *Chama caliculata* Poli, Test. des Deux-Siciles, t. II, pl. 23, fig. 7, 8, 9. — *Id.* Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 59, n.° 101.

Coquille très-commune dans la Méditerranée, dont l'analogue fossile n'est pas encore connu.

70. NUCULA ITALICA Def. (voyez notre Pl. XXIII, fig. 4, 5, 3.e série). *N. testá ovato-transversá, obliquá, inæquilaterá, anticè angustiore, lævigatá aut longitudinaliter substriatá, intùs margaritaceá; lunulá ovatá; marginibus regulariter dentatis.* — *An Arca nucleus?* Brocc. *loc. cit.* t. II, p. 480, n.° 8. — *An Nucula placentina?* Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 60, n.° 4.

La plupart des auteurs qui ont traité des fossiles ont toujours cité comme l'analogue de la Nucule nacrée, une grande espèce fossile des terrains subapennins que dernièrement M. Defrance a cru nécessaire d'en séparer. Il existe en effet assez de différence entre l'*Arca nucleus* et celle-ci, pour constituer deux espèces très-distinctes, et nous adoptons à cet égard la manière de voir de M. Defrance.

La Nucule d'Italie est une des plus grandes espèces du genre. Elle est ovale, transverse, assez épaisse, très-inéquilatérale, tronquée antérieurement, arrondie du côté postérieur, son test est épais, nacré à l'intérieur; sa surface extérieure est lisse, et dans la variété que nous avons fait figurer, on y voit des stries longitudinales très-fines et très-régulières; ses crochets sont petits, presque terminaux, et inclinés au-dessus d'une lunule ovalaire, cordiforme, séparée du reste de la surface extérieure par une dépression large et peu profonde; le côté antérieur est tronqué obliquement; il est court; le bord cardinal offre sous le crochet un cuilleron étroit et profond, destiné au ligament; sur le bord antérieur on compte neuf à dix dents triangulaires et saillantes; et on en voit une trentaine sur le bord postérieur. Le bord inférieur est très-régulièrement dentelé dans toute sa longueur; les impressions musculaires sont petites, arrondies, et l'impression du manteau est simple.

Cette coquille n'est point rare dans les terrains subapennins, les grands individus ont dix-neuf millimètres de longueur et vingt-quatre de largeur.

71. NUCULA MARGARITACEA Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 59; n.° 6. — — *Arca nucleus* L. *Syst. nat.* p. 1143. — Pennant, Zool. brit. t. IV, p. 217. — Gmel. p. 3314, n.° 38. — Chemn. Conch. t. VII, p. 241, pl. 58, fig. 574. — Olivi, Zool. adriat. p. 116. — Dillw. Cat. t. 1, p. 244, n.° 42. — *Tellina adriatica* Gmel. p. 3243, n.° 83. — Bonanni, Recr. part. 2, fig. 34. — *Donax argentea* Gmel. p. 3265, n.° 15. — Encycl. pl. 311, fig. 3 *a. b.* — Poli, Test. pl. 25, fig. 8 et 9. — Payr. Cat. p. 64, n.° 113. — *Fossilis* Lamk. Ann. du Mus. t. VI, p. 125, n.° 1, et t. IX, pl. 18, fig. 5 *a. b.* — Brander, Foss. hant. p. 40. — Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 480. — Desh. Descript. des coq. foss. des env. de Paris, t. I, p. 231, pl. 36, fig. 15-20. — Lamk. Anim. sans vert. 2.e édit. t. VI, p. 506, n.° 6.

Nous ne donnons pas ici la synonymie complète de cette espèce : on peut consulter à cet égard notre ouvrage sur les fossiles des environs de Paris, et mieux encore la nouvelle édition des Animaux sans vertèbres de Lamarck. On voit que cette espèce se trouve vivante dans tout l'océan d'Europe, et fossile dans un très-grand nombre de localités aux environs de Paris, en Italie, en Sicile, dans le Piémont, à Perpignan, en Angleterre et en Morée. Elle est bien différente du *Nucula italica* de M. Defrance; elle s'en distingue au premier aperçu par la taille et la forme.

72. PETUNCULUS VIOLACESCENS Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 52, n.° 11. — Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 63, n.° 102, pl. 2, fig. 1. — *Arca insubrica* Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 492, n.° 19, pl. 11, fig. 10.

Assez commune dans la Méditerranée, cette espèce a son analogue fossile en Italie et en Morée.

73. PETUNCULUS GLYCIMERIS Lamk. Anim. sans vert. t. 6, p. 49, n.° 1. — Poli, Test. des Deux-Siciles, t. II, tab. 25, fig. 17 et 18. — *Arca pilosa* L. *Syst. nat.* p. 1143. — Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 487. — *Petunculus pulvinatus* Brong. Vicentin, pl. 6, fig. 15 A. B. et fig. 16. — *Id.* Baster. Mém. de la Soc. d'hist. nat. de Paris, t. II, p. 77, n.° 2.

Nous avons fait voir, en décrivant cette espèce, dans le petit ouvrage à la suite de la Géologie de M. Rozet, qu'elle avait été confondue de la manière la plus singulière avec le *Petunculus pulvinatus*, qui se trouve uniquement aux environs de Paris et de Valogne. Nous avons présenté les mêmes rectifications dans notre ouvrage des environs de Paris, qu'on peut également consulter à ce sujet. La variété rapportée de Morée, qu'on trouve aussi en Sicile, est identiquement semblable à celle qui vit dans la Méditerranée.

74. ARCA PECTINATA Brocc. Conch. foss. subap. pl. 10, fig. 15.

Assez rare en Italie et en Morée, cette espèce n'est encore connue qu'à l'état fossile.

75. ARCA MINUTA Desh. (voy. notre Pl. XXIII, fig. 4, 5, 6, 3.° série). *A. testâ oblongâ, transversâ, quadrilaterâ, inæquilaterâ, longitudinaliter costatâ; costis rotundatis, simplicibus, æqualibus; cardine recto, multidentato; dentibus posticalibus obliquis.*

Cette petite espèce d'Arche est entièrement nouvelle pour nous. Nous ne l'avons jamais rencontrée dans les sables d'Italie : il est cependant à supposer qu'elle y existe. Elle est fort petite, transverse, subquadrilatère; les crochets sont assez grands et saillans, obliques; il en part en rayonnant un grand nombre de petites

côtes longitudinales, régulières, convexes, égales et peu distantes. Ces côtes sont simples : dans quelques individus on remarque dans leurs intervalles de très-fines stries transverses. Les bords des valves sont finement crénelés, la charnière est droite, étroite; les dents antérieures sont plus rapprochées et moins obliques que les postérieures. La surface du ligament est trapézoïdale, étroite et pourvue d'un petit nombre de sillons.

Nous aurions regardé cette coquille comme le jeune âge de quelque autre espèce, si nous n'avions recueilli dans le sable une vingtaine de valves absolument semblables. Nous les avons comparées avec celles des espèces plus grandes qui pouvaient avoir de l'analogie, et nous les avons toujours trouvées différentes : les plus grands individus ont trois millimètres de long et cinq de large.

76. ARCA MYTILOIDES Brocc. Conch. foss subap. pl. 11, fig. 1.

Grande et belle espèce, connue seulement à l'état fossile.

77. ARCA NOE L. *Syst. nat.* p. 1140. — Gmel. p. 3306, n.° 2. — Brug. Encycl. p. 1, n.° 2. — Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 37, n.° 3. — Poli, Test. des Deux-Siciles, t. II, tab. 24, fig. 1, 2. — Chemn. Conch. Cab. t. VII, tab. 53, fig. 529. — Encycl. pl. 303, fig. 1 A. B. C. — Olivi, Zool. adriat. p. 115, n.° 1. — Montagu, Test. brit. p. 139. — Dillw. Cat. t. I, p. 226, n.° 21. — Sow. Gen. of shells, fig. 1. — Payr. Cat. p. 60, n.° 104. — *Fossilis* Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 475.

Coquille commune dans la Méditerranée, la mer Rouge et l'océan des Indes, et fossile en Italie et en Morée. Il ne faut pas la confondre avec l'*Arca biangula* de Lamarck, qui se trouve aux environs de Paris. On doit la distinguer aussi de l'espèce de Dax et de Bordeaux, qui a beaucoup plus d'analogie avec l'*Arca umbonata* qu'avec celle-ci.

78. ARCA DILUVII Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 45, n.° 2. — *Arca antiquata* Brocc. Conch. foss. subap. p. 477, n.° 4. — Poli, Test. des Deux-Siciles, t. II, tab. 25, fig. 14, 15.

Le type vivant de cette espèce a été confondu avec l'*Arca antiquata* de Linné; il existe dans la synonymie de celle-ci une confusion qu'il est nécessaire d'indiquer. Sous le nom d'*Arca antiquata* Lamarck comprend trois espèces bien distinctes : dans l'une, l'espace triangulaire des crochets est sillonné; dans l'autre, ces sillons n'existent jamais, et la troisième a son analogue fossile, auquel le même auteur a donné le nom d'*Arca diluvii*. Nous reprenons maintenant sous cette dernière dénomination le type vivant, figuré par Poli, et nous y ajoutons la partie de synonymie qui lui convient. On la trouve vivante dans la Méditerranée et l'océan Indien, et fossile en Italie, en Morée et à Perpignan.

79. ARCA LACTEA L. *Syst. nat.* p. 1141. — Gmel. p. 3309, n.° 15. — Schrœt. Einl. t. III, p. 265, n.° 6. — Brug. Encycl. méth. Vers, t. I, p. 105. — Dillw. Cat. t. I, p. 236, n.° 24. — Lister, Conch. pl. 235, fig. 69. — Pennant, Zool. brit. t. IV, pl. 58, fig. 59. — *Arca modiolus* Poli, Test. t. II, pl. 25, fig. 20, 21, 22. — *Arca Quoyi?* Payr. Cat. p. 62, n.° 109, pl. 1, fig. 40-43. — *Fossilis. Arca nodulosa* Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 478, pl. 11, fig. 6 *a. b. c.*

Après avoir comparé les coquilles appartenant aux quatre espèces mentionnées dans la synonymie, nous ne conservons pas de doute sur leur identité, si ce n'est à l'égard de l'*Arca Quoyi*, qui offre quelques légères différences.

Très-petite espèce quadrangulaire et assez commune dans la Méditerranée et l'océan Européen; plus rare à l'état fossile dans les terrains subapennins.

80. ARCA BARBATA L. *Syst. nat.* p. 1140. — Gmel. p. 3306, n.° 3. — D'Argenv. Conch. pl. 22, fig. M. — Chemn. Conch. t. VII, pl. 54, fig. 335. — Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 39, n.° 13. — Poli, Test. des Deux-Siciles, t. II, tab. 25, fig. 6, 7. — Encycl. pl. 309, fig. 1. — Olivi, Zool. adriat. p. 215, n.° 2. — Dillw. Cat. t. I, p. 229, n.° 9. — Payr. Cat. p. 61, n.° 106. — Blainv. Malac. pl. 65, fig. 1. — *Fossilis* Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 476, n.° 2.

Coquille fort commune dans toute la Méditerranée et dont l'analogue fossile est connu en Italie et en Morée. Une coquille qui en est voisine, et qui n'en est sans doute qu'une forte variété, se trouve dans les faluns de la Touraine et aux environs de Bordeaux. On nous a assuré qu'elles vivaient au Sénégal.

81. MYTILUS GALLOPROVINCIALIS Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 126, n.° 28. — Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 68, n.° 123.

Si nous avions pu disposer d'un plus grand nombre de planches, nous aurions donné une bonne figure de cette espèce indiquée par Lamarck, mais non encore figurée. Elle est commune dans la Méditerranée et principalement sur les côtes de Provence. M. Payraudeau la cite à l'île de Corse; elle a été rapportée des côtes d'Alger. Son analogue fossile n'est pas encore connu.

82. MYTILUS MINIMUS Poli, Test. des Deux-Siciles, t. II, pl. 18, fig. 7, 8. — Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 69, n.° 125.

Très-petite coquille, que l'on pourrait prendre pour le jeune individu d'une autre espèce, si on ne la trouvait constamment de la même taille et en abondance; elle est presque toujours un peu courbée dans sa longueur, les crochets sont gibbeux et subanguleux. Elle n'est point encore connue à l'état fossile.

83. MODIOLA BARBATA Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 114, n.° 14. — *Mytilus barbatus* L. *Syst. nat.* p. 1156. — Gmel. p. 3353, n.° 10. — Encycl. pl. 218,

fig. 6. — Chemn. Conch. t. VIII, p. 168, pl. 84, fig. 749. — Schrœt. Einl. t. III, p. 433. — Dorset, Cat. p. 40, pl. 12, fig. 5. — *Mytilus curtus* Pennant, Zool. brit. t. IV, p. 112, pl. 76, fig. 76 A. — *Mytilus modiolus* Brooks, Introd. p. 86, pl. 4, fig. 48. — Payr. Cat. p. 64, n.° 119. — *Mytilus modiolus junior* Dillw. Cat. t. I, p. 314, n.° 32.

Cette coquille n'est pas moins abondante dans la Méditerranée que celle qui la précède; lorsqu'elle est vivante, on la reconnaît facilement à cause de son épiderme velu. Son analogue fossile se rencontre quelquefois en Italie, mais il y est rare à cause de son extrême fragilité. Peut-être est-ce lui que Brocchi a nommé *Mytilus modiolus*, Conch. foss. subap. t. II, p. 585, n.° 2.

84. MODIOLA LITHOPHAGA Lamk. *loc. cit.* n.° 22. — *Mytilus lithophagus* Lin. *Syst. nat.* p. 1156. — Gmel. p. 3351, n.° 6. — Schrœt. Einl. t. III, p. 428. — Born, Mus. p. 124, pl. 7, fig. 4. — Rumph. Mus. amboin. tab. 46, fig. F. — Lister, Conch. tab. 427, fig. 268. — Chemn. Conch. t. VIII, pl. 82, fig. 729 et 730. — Encycl. pl. 221, fig. 5 *a. b.* — Dillw. Cat. t. I, p. 303, n.° 7, *varietate exclusa.* — *Lithodomus lithophagus* Payr. Cat. p. 68, n.° 122. — *Fossilis, Modiola lithophaga* Desh. Desc. des coq. foss. des env. de Paris, t. I, p. 267, n.° 13, pl. 38, fig. 10, 11, 12.

Nous avons donné une synonymie plus complète de cette coquille dans notre ouvrage sur les environs de Paris. Elle est très-commune et a la propriété de s'enfoncer dans les pierres les plus dures; on la trouve non-seulement dans la Méditerranée, mais encore dans l'océan Indien et dans l'océan Africain. A l'état fossile, elle est une des espèces qui se trouvent à la fois dans les trois groupes de terrains tertiaires. Elle est en effet dans le bassin de Paris, aux environs de Bordeaux, ainsi qu'en Italie.

85. PINNA NOBILIS? Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 131, n.° 5.

Les fragmens rapportés des terrains tertiaires de la Morée ne sont pas assez entiers pour décider s'ils appartiennent au *Pinna nobilis.* Leur épaisseur et leur grandeur indiquent des individus d'une taille beaucoup plus grande que celle des espèces actuellement vivantes. Ces fragmens ont près de quatre lignes d'épaisseur, et il n'existe actuellement aucune espèce de ce genre qui ait une épaisseur aussi considérable.

86. PINNA RUDIS L. *Syst. nat.* p. 1159. — Chemn. Conch. t. VIII, p. 218, pl. 88, fig. 773. — Schrœt. Einl. t. III, p. 474. — Gmel. p. 3363. — Lister, Conch. tab. 373, fig. 214. — Seba, Mus. t. III, pl. 92, *figuræ superiores.* — Encycl. pl. 199, fig. 3. — Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 130, n.° 1. — Poli, Test. des Deux-Siciles, t. II, tab. 33, fig. 3. — Dillw. Cat. t. I, p. 324, n.° 1. — Payr. Cat. p. 69, n.° 127.

Espèce très-abondante dans toute la Méditerranée, et dont l'analogue fossile n'est point encore connu. (Voyez la Relation, tom. I, pag. 91.)

87. LIMA SQUAMOSA Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 156, n.° 2. — *Ostrea Lima* L. *Syst. nat.* p. 1147. — Schrœt. Einl. t. III, p. 321. — Gmel. p. 3332. — Barbut, Verm. p. 55, pl. 8, fig. 5. — Brooks, Introd. p. 77, pl. 4, fig. 43. — *Pecten radula* Chemn. Conch. t. VII, p. 349, pl. 68, fig. 651. — Rumph. Mus. amb. pl. 44, fig. D. — Knorr, Vergn. t. VI, pl. 34, fig. 3. — *Ostrea Lima* Dillw. Cat. t. I, p. 271, n.° 53. Payr. Cat. p. 70, n.° 129. — Blainv. Malac. p. 526, pl. 62, fig. 3. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. II, 345, n.° 3. — Encycl. pl. 206, fig. 4.

On croyait que cette Lime ne se trouvait que dans l'océan Américain; un grand nombre de valves ont été rapportées des mers de la Morée, et l'analogue fossile a été recueilli dans les terrains modernes de la Sicile.

88. LIMA INFLATA Lamk. *loc. cit.* n.° 1. — Encycl. pl. 206, fig. 5. — Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 70, n.° 130.

Espèce très-commune dans toute la Méditerranée, et dont on connaît l'analogue fossile dans les terrains subapennins.

89. LIMA HIANS Nob. — *Ostrea hians* Gmel. p. 3332. — *Ostrea* Schrœt. Einl. t. III, p. 332. — pl. 9, fig. 4. — *Ostrea hians* Dillw. Cat. t. I, p. 270, n.° 52.

Petite coquille très-mince, transparente, d'un blanc laiteux, d'une forme à peu près semblable à celle de la *Lima inflata*, mais toujours beaucoup plus petite et plus comprimée. On la trouve assez rarement dans presque toute la Méditerranée, mais son analogue fossile n'a pas encore été observé.

90. PECTEN JACOBÆUS L. Lamk. — Poli, Test. des Deux-Siciles, tab. 27, fig. 1, 2. — Chemn. Conch. Cab. t. VII, tab. 60, fig. 588.

Ce Peigne étant connu de tout le monde sous les noms vulgaires de Pélerine, de coquille de Saint-Jacques, de Peigne de Saint-Jacques, nous avons pensé qu'il était inutile de donner sa synonymie. Nous avons été d'autant plus engagé à l'omettre, qu'elle nous paraît très-exacte dans les auteurs : Linné, Lamarck, Dillwyn, etc.

Cette coquille vit actuellement dans la Méditerranée; son analogue fossile se trouve abondamment dans les terrains subapennins, et présente en Morée une variété remarquable par la largeur des côtes longitudinales et l'extrême finesse des stries transverses.

91. PECTEN PLEURONECTES Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 164, n.° 7. — *Ostrea pleuronectes* L. *Syst. nat.* p. 1145. — Born, Mus. p. 99. — Schrœt. Einl. t. III,

p. 303. — Gmel. p. 3317. — *Amusium Rumphii* Chemn. Conch. t. VII, p. 284, pl. 61, fig. 595. — Rumph. Mus. amb. pl. 45, fig. A. B. — Gualt. pl. 73, fig. B. — Knorr, Vergn. t. I, pl. 20, fig. 3, 4. — D'Argenv. Conch. pl. 27, fig. G. — Fav. Conch. pl. 55, fig. E 1. — Encycl. méth. Vers, t. III, p. 717, n.° 6, pl. 208, fig. 3. — Dillw. Cat. t. I, p. 250, n.° 6. — *Fossilis* Aldrov. Mus. met. p. 169, fig. 2, 3. — Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 573, n.° 17.

Cette espèce ne se trouve plus vivante que dans l'océan Indien, elle était autrefois très-commune dans la Méditerranée; elle est très-commune à l'état fossile, en Italie, en Sicile, en Piémont, à Perpignan, en Espagne et en Morée.

92. PECTEN LATICOSTATUS Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 179, n.° 4. — *Ostrea latissima* Brocc. Conch. foss. subap. p. 581, n.° 30. — Aldrov. Mus. metall. pl. 232, fig. 1, 2. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 728, n.° 33.

La figure d'Aldrovande étant mauvaise, il serait utile d'en donner une bonne de cette espèce intéressante : c'est une des plus grandes qui soient connues. Elle a quelquefois sept à huit pouces de diamètre; elle est inéquivalve et sa valve la plus grande a sur le crochet de gros tubercules, qui manquent sur l'autre valve. Cette espèce, connue uniquement à l'état fossile, se trouve en Italie, en Sicile, en Morée et à Perpignan.

93. PECTEN VARIUS Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 175, n.° 47. — *Ostrea varia* L. *Syst. nat.* p. 1146. — Lister, Conch. pl. 180, fig. 17; pl. 181, fig. 18; pl. 189, fig 23. — Gualt. Ind. Test. pl. 73, fig. G. I. N.; pl. 74, fig. G. H. M. P. R. S. T. X. — D'Argenv. Conch. pl. 24, fig. H. — Born, Mus. p. 104. — Schrœt. Einl. t. III, p. 313, n.° 15; *id.* p. 335, n.° 32; *id.* p. 339, n.° 47; *id.* p. 340, n.os 51 et 52; *id.* p. 341, n.os 57 et 58; *id.* p. 342, n.° 60. — *Ostrea muricata* Gmel. p. 3320, n.° 25; *Ostrea punctata id.* n.° 28; *Ostrea aculeata id.* n.° 29; *Ostrea subrufa id.* p. 3329, n.° 71; *Ostrea ochroleuca id.* p. 3330, n.° 80; *Ostrea mustelina id.* n.° 81; *Ostrea flammea id.* n.° 82; *Ostrea incarnata id.* n.° 83; *Ostrea versicolor id.* p. 3331, n.° 91. — *Ostrea varia* Donov. t. I, pl. 1, fig. 1. — *Pecten varius* Penn. Zool. brit. (1812) t. IV, p. 221, pl. 64, fig. 1. — Chemn. Conch. t. VII, p. 331, pl. 61, fig. 633 et 634. — Knorr, Vergn. t. II, pl. 18, fig. 3; et t. V, pl. 11, fig. 3; pl. 12, fig. 5. — Fav. Conch. pl. 54, fig. B3 et B4. — Encycl. pl. 213, fig. 5. — *Ostrea varia* Olivi, Zool. adriat. p. 119. — Poli, Test. t. II, pl. 28, fig. 10. — *Pecten varius* Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 725, n.° 26. — Payr. Cat. p. 74, n.° 143. — Dillw. Cat. t. I, p. 260, n.° 30. — *Fossilis*, *Ostrea varia* Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 573, n.° 18.

N'ayant trouvé nulle part la synonymie complète et bien faite de cette espèce, nous la donnons ici. Notre but a été de faire voir que Schrœter, ordinairement si exact et si bon critique, et Gmelin, que l'on trouve plus souvent en défaut,

ont fait huit ou neuf double-emplois pour des variétés de cette espèce, et nous ne sommes pas bien certain si quelques-uns ne nous ont pas échappé. De tels faits bien constatés doivent rendre défians les zoologistes, lorsqu'ils ont à citer certains ouvrages.

Cette espèce est une des plus connues de la Méditerranée et de l'océan Européen; elle est très-variable quant à sa couleur, et un peu dans sa forme; elle reste d'une taille médiocre, et les grands individus ont environ soixante millimètres de longueur. Son analogue fossile se rencontre assez fréquemment en Italie. Mais nous n'avions pas encore vu de variétés qui approchassent de la taille de celle rapportée de la Morée. Les grands individus de cette localité ont quatre-vingt-dix millimètres de longueur et quatre-vingt-cinq de largeur.

94. PECTEN PES FELIS Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 170, n.° 29. — *Ostrea pes felis* L. *Syst. nat.* p. 1146. — Schrœt. Einl. t. III, p. 309. — Gmel. p. 3323, n.° 44. — Poli, Test. des Deux-Siciles, tab. 28, fig. 16. — Chemn. Conch. Cab. t. VII, tab. 64, fig. 612; tab. 65, fig. 613. — Dillw. Cat. t. I, p. 255, n.° 18. — Payr. Cat. p. 73, n.° 137. — *Ostrea elongata* Born, Mus. p. 103, pl. 6, fig. 2. — Desh. Encycl. méth. t. III, p. 722, n.° 19. — *Pecten Bornii* Payr. Cat. p. 76, n.° 146.

Ce peigne, très-rare dans la Méditerranée, n'avait pas été cité à l'état fossile, un seul individu complet a été rapporté de la Morée. La comparaison que nous en avons faite avec le type vivant, ne nous laisse aucun doute sur sa parfaite analogie.

95. PECTEN OPERCULARIS Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 172, n.° 34. — *Ostrea opercularis* L. *Syst. nat.* p. 1147. — Bonanni, Recr. tab. 2, fig. 6. — Lister, Anim. angl. pl. 5, fig. 30. — *Id.* Conch. pl. 190, 191, 192, fig. 27, 28, 29. — Born, Mus. p. 106. — Seba, Mus. t. III, pl. 87, fig. 6-15. — Gualt. Index Test. pl. 73, fig. F. Q. — Knorr, Vergn. t. II, pl. 3, fig. 2, 3. — Fav. Conch. pl. 54, fig. L 2. — Schrœt. Einl. t. III, p. 317, pl. 9, fig. 3; *id.* p. 336, n.ᵒˢ 37, 38; *id.* p. 337, n.° 39; *id.* p. 340, n.° 50; *id.* p. 343, n.° 68. — Gmel. p. 3325, n.° 51; *Ostrea dubia id.* p. 3319, n.° 18; *Ostrea elegans id.* n.° 19; *Ostrea versicolor id.* n.° 20; *Ostrea radiata id.* p. 3320, n.° 28; *Ostrea regia id.* p. 3331, n.° 86. — Maton et Racket, Lin. Transact. t. VIII, p. 98. — Dorset, Cat. pl. 9, fig. 1, 2, 4, 5. — Brooks, Conch. intr. p. 77, pl. 4, fig. 41. — *Pecten subrufus* Pennant, Zool. brit. (1812) t. IV, pl. 63, fig. 2. — *Pecten opercularis* Chemn. Conch. Cab. t. VII, p. 341, pl. 67, fig. 646. — Encycl. pl. 112, fig. 2, 3. — Dillw. Cat. t. I, p. 265, n.° 42. — *An Pecten Audouini?* Payr. Cat. p. 77, n.° 149, pl. 2, fig. 8, 9. — *An Ostrea sanguinea?* Poli, Test. pl. 28, fig. 70. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 723, n.° 22. — *Fossilis. An Ostrea tranquebarica?* Brocc. Conch. foss. subap. p. 576, n.° 22. — *Var. Pecten sulcatus* Sow. Min. conch. pl. 393, fig. 1.

Comme pour l'espèce précédente (n.° 95), nous donnons la synonymie aussi complète que nous le pouvons, pour faire voir que Schrœter et Gmelin ont fait des double-emplois fâcheux pour quelques-unes des variétés principales.

Il est très-important d'étudier ce Peigne, si l'on veut se faire une idée des nombreuses variétés dont une seule espèce est susceptible. Les variétés de l'Adriatique et des mers de Sicile sont principalement remarquables par des stries fines, nombreuses, chargées de petites écailles très-régulières, dont une rangée assez grosse se montre au sommet des côtes. En passant dans l'Océan, les variétés de cette espèce ont des stries généralement moins fines, les côtes plus arrondies et quelquefois dépourvues d'écailles. Quant aux couleurs, les variétés sont plus nombreuses que celles qui dépendent de la forme ou des accidens extérieurs: elles passent du blanc au brun foncé, en prenant toutes les nuances du jaune et du rouge et en se chargeant de taches panachées de toutes les couleurs intermédiaires aux principales. Les variétés fossiles sont identiquement semblables à celles des mers les plus voisines; ainsi celles d'Italie, de la Sicile et de la Morée sont semblables aux variétés de la Méditerranée, tandis que celles que l'on trouve dans le crag d'Angleterre ont leurs représentans dans les mers du Nord. Ces variétés, considérées séparément, ont été données comme des espèces particulières; il est bien à présumer, d'après la description, que c'est l'une d'elles que Brocchi a nommée *Ostrea tranquebarica*. Le *Pecten sulcatus* de M. Sowerby est aussi une variété de la même espèce, provenant du crag de Suffolk.

96. PECTEN UNICOLOR Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 169, n.° 23. — Payr. Cat. p. 72, n.° 135. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 720, n.° 15.

Cette coquille n'avait été citée jusqu'à présent qu'à l'état vivant et dans la Méditerranée. Une coquille fossile, rapportée de la Morée, nous avait d'abord semblé être une espèce nouvelle. Une comparaison attentive nous a fait reconnaître sa parfaite identité avec le *Pecten unicolor.*

97. PECTEN INFLEXUS Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 173, n.° 39. — Payr. Cat. p. 75, n.° 144. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 724, n.° 23. — Poli, Test. des Deux-Siciles, tab. 28, fig. 4, 5, 17. — *Ostrea coarctata*, Brocc. pl. 14, fig. 9.

Cette espèce, remarquable par la courbure que prennent les valves lorsqu'elles vieillissent, la rend très-facile à reconnaître; cependant il ne faut pas la confondre avec une espèce voisine qui a le même caractère, et les figures de Poli et de Brocchi ne laissent aucune erreur possible à l'égard de celle qui vit dans la Méditerranée, et qui se trouve fossile en Italie, en Sicile et en Morée.

98. PECTEN PANDORÆ Desh. (voyez notre Pl. XXII, fig. 12, 13, 14, 3.° série).

P. testâ orbiculatâ, radiatìm costatâ et longitudinaliter striatâ, striis tenuissimis,

transversis, regularibus decussatâ; auriculis subæqualibus, anticis emarginatis, utroque lâtere sulcatis. — *An Pecten plebeius?* Brocc. Conch. foss. subap. p. 577, n.° 23, pl. 14, fig. 10.

L'extrême difficulté que l'on éprouve pour distinguer avec certitude les diverses espèces de Peignes de la Méditerranée que Lamarck a inscrites dans ses Animaux sans vertèbres, nous met dans l'obligation de donner un nom nouveau à une espèce qui très-probablement a été déjà nommée.

En effet, le *Pecten griseus*, du moins autant qu'on peut en juger d'après les figures de Chemnitz, pourrait bien être l'analogue vivant de celui-ci; nous possédons néanmoins cet analogue, que l'on trouve assez abondamment dans différens parages de la Méditerranée.

Cette coquille est orbiculaire, équivalve, peu convexe, mince et cassante; la surface extérieure est pourvue de seize ou dix-sept côtes saillantes, convexes, inégales, divisées ordinairement en deux ou trois parties par de petites stries longitudinales, dont quelques-unes s'enfoncent dans les intervalles des côtes. Toute la surface est couverte d'une multitude de stries transverses, excessivement fines, très-régulières et très-rapprochées. Les oreillettes sont presque égales, assez larges, couvertes de stries rayonnantes. L'antérieur de la valve droite est très-profondément échancré à la base. Le bord cardinal est droit, étroit et simple. Cette coquille, dont nous n'avons trouvé qu'un petit nombre de valves parmi les fossiles de la Morée, est longue de vingt-six millimètres et large de vingt-sept.

99. PECTEN PSEUDAMUSIUM Chemn. (voyez notre Pl. XXII, fig. 9, 10, 11, 3.° série). *P. testâ suborbiculatâ, supernè angustâ, depressissimâ, subæquivalvi, tricostatâ et longitudinaliter sulcatâ; sulcis puncticulatis; auriculis brevibus, subæqualibus.* — *An Pecten pseudamusium?* Chemn. Conch. Cab. pl. 63, fig. 601, 602. — *Ostrea hybrida* Gmel. p. 3318, n.° 10. — Schrœt. Einl. t. III, p. 324, n.° 5.

Il est bien à présumer que l'espèce que nous allons décrire est l'analogue fossile du *Pecten pseudamusium* de Chemnitz, et la figure de cet ouvrage étant trop mauvaise pour faire une comparaison exacte, nous ne la citons qu'avec doute. Ce qui est certain, c'est que l'analogue vivant de cette espèce existe dans plusieurs collections, et il provient, à ce qu'il paraît, de la Méditerranée et de l'océan des Indes.

Ce Peigne se reconnaît à sa forme arrondie, à ses valves minces, fragiles, inégales et très-déprimées. La valve droite est la plus profonde; elle est pourvue, ainsi que l'autre, de trois larges côtes arrondies et peu saillantes, qui, en aboutissant sur les bords, les rendent onduleux: outre ces côtes, la surface extérieure est ornée de sillons longitudinaux très-réguliers, aigus à leur sommet, qui

produisent sur les bords un grand nombre de petites dentelures. Si on les examine avec une forte loupe, on les voit découpées transversalement par un grand nombre de petites lignes finement ponctuées et fort régulières. Cette structure ne se remarque dans aucune des espèces voisines de celle-ci, et que l'on pourrait confondre avec elle. Les bords des valves sont très-finement crénelés, les oreillettes sont presque égales et chargées de petites côtes rayonnantes. Le bord cardinal est très-court et présente sur chaque valve une fossette médiane triangulaire, et de chaque côté quelques rides transverses. La longueur de cette espèce est de trente-huit millimètres et sa largeur de trente-six.

100. PECTEN SQUAMULOSUS Desh. (voyez notre Pl. XXI, fig. 7, 8, 9, 10, 11, 5.ᵉ série). *P. testâ ovatâ, longitudinali, tenuissimâ, depressâ, longitudinaliter et tenuè sulcatâ; sulcis inæqualibus, eleganter squamulosis; squamulis brevibus; auriculis inæqualibus, anticis majoribus.*

Ce Peigne, par sa forme, a de la ressemblance avec le *Pecten ornatus* de Lamarck; mais il en diffère d'une manière notable, et une de nos figures est destinée par son grossissement à en faire voir les différences.

Cette coquille est ovalaire, oblongue, longitudinale, équivalve, très-mince et très-fragile. Sa surface extérieure est chargée d'un très-grand nombre de petits sillons longitudinaux, rayonnans, inégaux, couverts de petites écailles courtes subimbriquées. Les sillons ne sont point disposés d'une manière constante, les uns par rapport aux autres, c'est-à-dire que les plus petits ne sont pas, en nombre et en grosseur, disposés de la même manière entre les plus grands. Les oreillettes sont très-inégales; celles postérieures sont très-courtes et obliquement tronquées; les antérieures sont triangulaires, et celle de la valve droite est très-profondément échancrée à la base. La charnière est droite; de chaque côté d'une fossette triangulaire, elle est pourvue de deux petits plis très-inégaux et transverses. Cette petite coquille, fort rare à ce qu'il paraît, a vingt-six millimètres de longueur et vingt et un de largeur.

101. PECTEN FLABELLIFORMIS Brocc. (voy. notre Pl. XX, fig. 1, 2, 5.ᵉ série). *P. testâ magnâ, orbiculatâ, tenui, fragili, depressâ, inæquivalvi; auriculis brevissimis, latis; costellis radiantibus, depressissimis, intùs angustis, bifidis. — Ostrea flabelliformis* Brocc. Conch. foss. subap. p. 580, n.ᵒ 28.

D'après la description que donne Brocchi du Peigne flabelliforme, il est bien à présumer que celui-ci est le même. Cette espèce est facilement reconnaissable, elle est inéquivalve, très-mince, aplatie, et ressemble à quelques égards au *Pecten pleuronectes*. Elle est arrondie, ses oreillettes sont très-courtes, presque égales; la surface extérieure de chaque valve présente un assez grand nombre de côtes

longitudinales, très-obtuses, régulières, séparées entre elles, sur la valve supérieure, par deux stries, et par une seule sur la valve inférieure; les côtes sont traversées avec assez de régularité par des stries d'accroissement plus ou moins multipliées, selon les individus : à l'intérieur les valves sont pourvues d'un grand nombre de côtes saillantes, très-étroites, divisées dans leur longueur; les oreillettes antérieures sont sinuées et légèrement échancrées à la base; les postérieures sont obliquement tronquées. Lorsque les valves sont réunies, la coquille est bâillante de chaque côté. Cette espèce, très-commune dans les sables jaunes d'Italie, paraît aussi très-abondante en Morée, dans la même position géologique. Le plus grand individu a dix centimètres de longueur et onze et demie de largeur.

102. PECTEN GRISEUS Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 169, n.° 24. — *Var. Pecten glaber* Chemn. Conch. Cab. t. VII, tab. 67, fig. 644. — *Var. Ostrea glabra* Dillw. Cat. t. I, p. 264, n.° 40. — *Pecten griseus* Payr. Cat. p. 73, n.° 139. — Desh. Enc. méth. Vers, t. III, p. 720, n.° 16.

Espèce assez difficile à déterminer, parce que les figures données dans les ouvrages ne sont point très-correctes; celle de Chemnitz est la moins mauvaise et permet de la reconnaître; elle est assez commune dans toute la Méditerranée. Nous ne connaissons pas encore son analogue fossile.

103. PECTEN ORNATUS Lamk. *loc. cit.* p. 176, n.° 50. — Lister, Conch. pl. 175, fig. 2. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 726, n.° 27, pl. 214, fig. 5. — Chemn. Conch. Cab. t. VII, tab. 66, fig. 626, 627.

Très-jolie espèce, que l'on croit ordinairement appartenir à l'océan Atlantique. Elle est assez commune dans la Méditerranée, où elle présente quelques variétés intéressantes de coloration.

104. PECTEN PELLUCIDUS Lamk. *loc. cit.* n.° 51. — Poli, Test. des Deux-Siciles, tab. 23, fig. 6. — Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 73, n.° 140.

Très-jolie espèce, mince, transparente, fragile et très-variable pour la couleur; elle est le plus ordinairement d'un jaune soufré transparent. Assez commune dans la Méditerranée, on ne la connaît pas encore à l'état fossile.

105. PECTEN BRUEI Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, pl. 2, fig. 10-14.

Petite coquille mince, fragile, à côtes inégales, et qui a été fort bien caractérisée par M. Payraudeau. Elle est assez rare dans la Méditerranée; on ne la connaît pas fossile.

106. SPONDYLUS QUINQUECOSTATUS Desh. (voyez notre Pl. XXII, fig. 1, 2, 3.^e^ série). *S. testâ ovato-oblongâ, subsymmetricâ, æquilaterali, gibbosâ, longitudinaliter quinquecostatâ; costulis tribus inter majores, striis tenuibus, squamulis asperatis inter costulas; costis costulisque squamis prælongis acutis armatis; cardine lato, incrassato; dentibus apice crenatis.* — *Spondylus Gæderopus* Brocc. Conch. foss. subap. p. 586, n.° 1.

Localités : Italie, Piémont, Morée.

Il est impossible de confondre cette grande et belle espèce avec le *Spondylus Gæderopus*, comme l'ont fait quelques auteurs; il ressemble sous certains rapports au *Spondylus regius;* mais il n'a pas les grandes épines qui caractérisent cette dernière espèce.

Celui-ci est ovale, oblong, subcordiforme, très-épais, subéquivalve, presque équilatéral; ses crochets sont grands, opposés, presque égaux. Il en part en rayonnant cinq grosses côtes assez régulières, sur lesquelles s'élèvent de grandes écailles subimbriquées, plus ou moins rapprochées et comprimées à leur sommet. Entre ces côtes se montrent trois sillons égaux étroits, sur lesquels sont placées de petites écailles épineuses, beaucoup moins grandes que celles des côtes principales; enfin, entre ces côtes on voit un grand nombre de stries fines, régulières, sur lesquelles s'implantent une multitude de petites écailles redressées, inégales et très-aiguës. Les oreillettes latérales sont grandes et épaisses, presque égales; elles sont chargées de lamelles irrégulières, interrompues quelquefois par des épines irrégulières. Les talons des valves sont assez grands, inégaux, substriés; la charnière est large et très-épaisse. Les dents cardinales de la valve droite sont inégales; leur sommet est sillonné, ainsi que celui des dents de la valve gauche. Cette grande et belle espèce de Spondyle fossile paraît assez commune en Italie. Elle est longue de douze centimètres et demi et large de dix.

107. SPONDYLUS GÆDEROPUS L. *Syst. nat.* p. 1136. — Born, Mus. p. 77; vign. p. 76. — Chemn. Conch. pl. 44, fig. 459; pl. 115, fig. 984, 985. — Schrœt. Einl. t. III, p. 203, n.° 1. — Gmel. p. 3296, n.° 1. *Synonymis plerisque exclusis.* — Brooks, Introd. conch. p. 68, pl. 3, fig. 29. — Bonann. Recr. pl. 2, fig. 20, 21. — *An* Lister, Conch. pl. 206, fig. 40? — Gualt. Ind. Test. pl. 99, fig. F. G.; pl. 100, fig. A. — Argenv. Conch. pl. 20, fig. B. I. — Seba, Mus. pl. 88, fig. 4. — Fav. Conch. pl. 41, fig. B 1, B 2; pl. 44, fig. E 2. — Encycl. pl. 190, fig. 1. — Dillw. Cat. t. I, p. 209, n.° 1. — Poli, Test. des Deux-Siciles, t. II, pl. 21, fig. 20, 21, et pl. 22. — Brocc. *loc. cit.* p. 586, n.° 1. — Payr. Cat. p. 79, n.° 151. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 978, n.° 1.

Coquille assez variable, mais qui se distingue très-nettement de l'espèce pré-

cédente par sa charnière et ses divers accidens. Elle est abondante dans la Méditerranée, et son analogue fossile se trouve en Italie.

Nous avons vu, à l'occasion de quelques Peignes, que, par une extension démesurée, plusieurs auteurs avaient proposé un grand nombre de double-emplois, toujours fâcheux pour l'étude rationnelle des espèces et leur bonne synonymie. Par un excès tout opposé, nous voyons que Gmelin, et Dillwyn à son exemple, réunissent en une seule espèce de Spondyle presque tous ceux qui sont connus. De tels faits démontrent combien il existait d'arbitraire dans la séparation des espèces inscrites dans les livres, et combien il est nécessaire de ramener ces distinctions importantes à une règle fondée sur la juste appréciation de caractères équivalens dans toutes les espèces.

108. OSTREA BOBLAYEI Desh. (voy. notre Pl. XXIII, fig. 6, 7, 3.^{e} série). *O. testâ ovato-conoideâ, maximâ, crassissimâ, irregulari; valvâ inferiore costis longitudinalibus, subregularibus, squamulosis radiatâ; valva superiore lamellis concentricis instructâ; cardine longo; fossulâ ligamenti latâ, excavatâ.*

Nous dédions cette belle et grande espèce d'Huître à M. Boblaye, savant géologue, qui a fait partie de l'expédition de Morée, et auquel on doit des travaux géographiques des plus importans sur ce pays. C'est à ses recherches, ainsi qu'à celles de M. Virlet, que la science est redevable d'un grand nombre de faits qui intéressent à la fois la géologie et l'étude des fossiles. L'Huître dont il est ici question, est une des plus grandes espèces que nous ayons encore vues; elle a quelque ressemblance avec l'Huître pied de cheval, qui vit dans l'Océan et sur quelques points de la Méditerranée. Elle est ovale ou obronde irrégulière. Ses valves sont très-épaisses et formées d'une multitude de lames entassées avec assez de régularité; sa valve inférieure, plus grande que la supérieure, est ornée en dehors d'un grand nombre de côtes rayonnantes, presque régulières, sur lesquelles les lames d'accroissement multipliées se relèvent en écailles plus ou moins grandes. Sur la valve supérieure on ne trouve que des lames transverses, rapprochées, qui indiquent l'accroissement. Le talon de la valve inférieure est médiocrement alongé, triangulaire, large; on voit dans le milieu une gouttière profonde, striée en travers, suivie de chaque côté de deux gros bourrelets arrondis et assez régulièrement sillonnés; l'impression musculaire est subcentrale, peu profonde, ovale, transverse. Cette coquille, que nous n'avons jamais vue qu'à l'état fossile et provenant de la Morée, est quelquefois longue de deux décimètres et demi; elle a quinze centimètres d'épaisseur lorsque les valves sont réunies.

109. OSTREA PSEUDO-EDULIS Desh. (voyez notre Pl. XXI, fig. 3, 4, 3.^{e} série).

O. testâ ovato-oblongâ, irregulari; valvâ inferiore costis irregularibus radiatâ, superiore costis minoribus munitâ, squamis plus minusve productis asperatâ.

Cette espèce a la plus grande analogie, par sa valve inférieure, avec l'*Ostrea edulis* de Linné; c'est par la valve supérieure qu'elle en diffère le plus essentiellement. Elle est ovale, oblongue, subtriangulaire; la surface extérieure de la valve inférieure offre un assez grand nombre de côtes ou de plis longitudinaux, sur lesquels les lames d'accroissement, distantes, se relèvent en écailles plus ou moins grandes; sur la valve supérieure, les plis longitudinaux sont beaucoup plus irréguliers, ils sont plus anguleux, et leurs écailles sont moins nombreuses et plus courtes; les crochets des valves sont petits, inégaux, triangulaires; celui de la valve inférieure présente une large fossette peu profonde, munie de chaque côté d'un bourrelet peu saillant. La fossette médiane de la valve supérieure est très-superficielle, et les bourrelets qui la suivent sont à peine marqués; l'impression musculaire est subcentrale, ovalaire et aussi large à une extrémité qu'à l'autre. Cette coquille est longue de quatre-vingts millimètres et large de soixante-dix.

110. OSTREA VIRLETI Desh. (voyez nôtre Pl. XXI, fig. 1, 2, 3.ᵉ série). *O. testâ ovato-orbiculatâ, aliquantisper oblongâ; valvis profundè plicatis; plicis acutis subsquamulosis; cardine brevi, trigono; fossulâ vix excavatâ. — An Ostrea hyotis?* Brocc. Conch. foss. subap. p. 563, n.° 3.

Brocchi a cru trouver parmi les espèces fossiles du Plaisantin l'analogue du *Mytilus hyotis* de Linné, qui est une Huître véritable. Cette *Ostrea hyotis* est fort différente de la coquille fossile du Plaisantin et de celle que nous allons décrire; nous nous plaisons à lui consacrer le nom d'un géologue distingué, dont les observations ont concouru avec celles de M. Boblaye, à faire connaître le sol classique et si intéressant sous tant de rapports de la patrie d'Aristote et de tant d'hommes illustres dans l'antiquité.

L'Huître de Virlet se distingue de ses congénères par des caractères qui lui sont propres. Elle est ovale-oblongue; sa valve inférieure, concave, est munie en dehors de six à huit gros plis très-saillans, anguleux, sur lesquels se relèvent quelques lames d'accroissement peu saillantes; la surface est lisse et non granuleuse, comme dans l'*Ostrea hyotis*. La valve supérieure est plus aplatie, les plis sont un peu moins profonds, ils rendent les bords flexueux, ainsi que ceux de la valve inférieure. Les écailles qui s'y montrent, sont moins saillantes et plus rapprochées; le crochet est court, triangulaire; la fossette du ligament est étroite, superficielle, et les bourrelets qui l'accompagnent sont peu saillans; dans la valve supérieure, la fossette médiane est encore plus superficielle, et les bourrelets sont remplacés par deux surfaces lisses, triangulaires. Cette coquille, qui

paraît assez rare, est longue de quatre-vingt-cinq millimètres et large de soixante-quinze. Il en a été rapporté une variété proportionnellement plus étroite.

111. OSTREA EXCAVATA Desh. (voyez notre Pl. XXI, fig. 5, 6, 3.e série).
O. testâ ovato-oblongâ, angustâ; valvâ inferiore plus minusve profundâ, aliquandò cucullatâ, subtùs longitudinaliter plicatâ; valvâ superiore planâ; plicis irregularibus undulosis; cardine angusto, elongato, acuto. — An Ostrea cornucopiæ? Brocc. *loc. cit.* p. 665, n.° 7.

Nous n'avons pas vu l'espèce que Brocchi nomme Huître corne d'abondance. Nous présumons, d'après la description, qu'elle est la même que celle que nous allons décrire. Elle se distingue assez bien, ce nous semble, de l'*Ostrea cornucopiæ* des auteurs. Elle est ovale-oblongue, plus ou moins alongée; la valve inférieure, plus profonde que la supérieure, est très-variable quant à sa profondeur; en dehors, elle présente ordinairement cinq ou six plis longitudinaux, onduleux, irréguliers, sur lesquels s'élèvent quelques nodosités ou un petit nombre d'écailles très-courtes. La valve supérieure est vaguement plissée; elle est aplatie, operculiforme. A l'intérieur, la coquille est lisse et présente vers le bord postérieur une impression musculaire semi-lunaire et superficielle. Les crochets sont alongés et triangulaires, inégaux et pointus. Celui de la valve inférieure est creusé en dessous par la cavité dans laquelle s'enfonçait l'animal; la surface cardinale présente dans le milieu une fossette large et superficielle, bordée de chaque côté par un bourrelet peu épais et aplati, presque aussi large que la fossette elle-même. Le crochet de la valve supérieure présente une surface presque lisse, sur laquelle la gouttière médiane est à peine indiquée. Les bords de la coquille sont minces et tranchans dans toute leur étendue; ils sont assez fortement crénelés de chaque côté de la charnière. Cette espèce a dix centimètres de longueur et quarante-cinq à cinquante millimètres de largeur.

112. OSTREA NAVICULARIS Brocc. (voyez notre Pl. XXIV, fig. 7, 8, 3.e série).
O. testâ ovato-oblongâ, rugosâ, crassâ; valvâ inferiore profundâ, limbiformi, alterâ concavâ; margine prope cardinem crenulato. — Ostrea navicularis Brocc. *loc. cit.* p. 565, n.° 6 (*syn. exclus.*).

Plusieurs personnes, ayant trouvé cette coquille dans les terrains subapennins, l'ont regardée comme l'analogue du *Gryphæa arcuata*, et l'ont citée comme telle parmi les fossiles de cette localité célèbre. Cela était bien fait pour embarrasser les géologues, et encore plus les zoologistes. Aujourd'hui, que cette espèce est répandue dans un grand nombre de collections, et qu'elle a été examinée avec tout le soin convenable, il a été facile de s'assurer qu'elle est très-distincte de

toutes ses congénères appartenant soit aux Huîtres, soit aux Gryphées. Brocchi n'ayant point donné la figure de cette espèce, qui n'est d'ailleurs représentée nulle part, nous avons cru nécessaire de la donner pour faire cesser à son égard toute espèce de doute.

Cette espèce se reconnaît facilement à sa forme ovale-oblongue; ses valves sont très-inégales; l'inférieure, très-grande et très-profonde, n'est adhérente que par un très-petit point de sa surface; son crochet se relève et se recourbe au-dessus de la charnière; sa surface est traversée par des lames d'accroissement irrégulières, qui la rendent rugueuse. La valve supérieure est operculiforme; ses bords sont très-minces; elle est concave en dessus, convexe en dedans. Le talon de la valve inférieure présente une surface triangulaire, au milieu de laquelle existe une petite fossette superficielle assez large, dans laquelle s'insérait le ligament : il n'existe point de bourrelets latéraux. Le talon de la valve supérieure est obliquement tronqué, et il est creusé par une fossette semblable à celle de l'autre valve. Un des individus rapportés de la Morée, présente des traces de coloration, qui consistent en quatre ou cinq flammules étroites, rosâtres, sur un fond blanc. Nous possédons l'analogue vivant de cette espèce; il existe dans les mers de Sicile. La longueur est de soixante millimètres et la largeur de cinquante-deux.

113. OSTREA EDULIS L. Brocc. Lamk.

Espèce suffisamment connue, et dont l'analogue se trouve dans presque toute l'Italie, en Sicile, et a aussi été rapporté de la Morée.

114. OSTREA LAMELLOSA Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 546, n.° 5. — Mercati, Metallotheca, pag. 283, fig. 1, 2. — Scilla, Vana speculazione, tab. 13, fig. 7.

Il est à présumer que cette espèce, distinguée de l'*Edulis* par Brocchi, n'en est qu'une forte variété : cette variété s'est trouvée en Morée, et nous la signalons.

115. OSTREA STENTINA Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 89, n.° 154, pl. 3, fig. 3. — *O. testâ minimâ, complanatâ, irregulari, suborbiculari; valvâ inferiore profundiore, pauciplicatâ; valva superiore planâ, foliaceâ; umbonibus brevibus; fossulâ cardinali planâ, angustâ.*

Petite coquille blanche, subnacrée à l'intérieur, présentant quelques caractères qui la distinguent des espèces connues. Elle est ovale, obronde, aplatie; la valve inférieure est la plus profonde; en dehors elle est pourvue de plis longitudinaux assez réguliers, ce qui lui donne de ce côté un peu de ressemblance avec certaines plicatules. La valve supérieure est plane, peu épaisse, foliacée en dehors et surtout vers les bords; sa surface est dépourvue des plis longitudinaux que l'on voit à la valve inférieure; l'impression musculaire est superficielle, un peu

latérale et postérieure. Les crochets des valves sont peu alongés; ils sont aplatis; ils présentent une fossette médiane pour le ligament et de chaque côté un bourrelet décurrent, à peine saillant. Cette coquille, qui paraît assez rare, a été également trouvée dans les mers de Sicile; nous ne connaissons aucune espèce fossile qui s'y rapporte.

116. OSTREA PAUCIPLICATA Desh. (voyez notre Pl. XXVIII, fig. 5, 6, 3.e série).
O. testâ orbiculato-subtrigonâ, violaceâ, pauciplicatâ; plicis tribus quatuorve angulatis; utrâque valvâ umbonibus angustis, brevibus, contortis.

On distingue très-facilement cette espèce de celles du même genre: elle est toujours petite, ovale, subtrigone, déprimée, irrégulière, et il arrive souvent que plusieurs individus sont agglomérés. En dehors, la coquille est violacée et verdâtre vers les crochets; elle est subnacrée à l'intérieur. Les valves présentent trois ou quatre gros plis anguleux qui, en aboutissant sur les bords, produisent un nombre égal de grandes dentelures; l'impression musculaire est fort petite, sublatérale et postérieure; la charnière est étroite et se termine dans la valve inférieure en un talon pointu, irrégulièrement contourné; on voit au milieu une très-petite gouttière pour le ligament; de chaque côté de la charnière, on voit des crénelures rapprochées qui se correspondent parfaitement dans les deux valves. Cette petite coquille paraît assez rare: nous en connaissons un individu de la Morée et un autre de la Sicile. Elle a dix-huit millimètres de long sur vingt et un de large.

117. OSTREA UNCINATA Desh. (voyez notre Pl. XXVIII, fig. 9, 10, 11, 3.e série).
O. testâ ovato-oblongâ, basi dilatatâ, apice acutâ, arcuatâ; valvâ inferiore longitudinaliter plicatâ; plicis inæqualibus, raris; valvâ superiore planâ, transversim lamellosâ; cardine angusto, contorto; marginibus lateraliter ad cardinem crenatis.

Coquille assez singulière, et qui ne manque pas de ressemblance avec la première espèce de Rondelet. Cependant, comme la figure et la description de cet auteur laissent trop à désirer, nous ne pouvons affirmer que ce soit elle qu'il ait voulu mentionner. Elle a une forme toute particulière, qui la rapproche de certaines Gryphées.

Sa forme est ovale, oblongue; elle se dilate vers le bord inférieur, et les crochets s'infléchissent latéralement et se contournent un peu à leur sommet. La valve inférieure est un peu plus profonde que la supérieure, et est un peu violâtre en dehors et pourvue de plis longitudinaux assez réguliers, peu saillans et inégaux; ils sont souvent interrompus par des lames irrégulières d'accroissement. La valve supérieure est plane, foliacée, non pliée, un peu plus courte

que l'inférieure ; à l'intérieur les valves sont blanches, quelquefois verdâtres et subnacrées ; les crochets, fortement contournés latéralement, sont pourvus dans le milieu d'une gouttière étroite pour le ligament et accompagnés de chaque côté d'un bourrelet à peine saillant ; de chaque côté de la charnière les bords des valves sont régulièrement crénelés ; l'impression musculaire est petite, peu profonde, ovalaire, un peu courbée et placée vers le centre, un peu latéralement. Cette espèce, qui est fort recherchée, parce que son animal est très-bon à manger, ne forme pas des bancs comme l'*Edulis*. Chaque individu vit isolément sur le sable, où il ne trouve par conséquent aucun moyen de s'attacher. Si nous n'avions trouvé de caractères semblables dans plusieurs individus, nous aurions pu considérer cette espèce comme une variété de l'*Edulis*. Sa grandeur est de soixante-cinq millimètres et sa largeur de cinquante-cinq.

118. ANOMIA ELECTRICA L. *Syst. nat.* p. 1151. — Born, Mus. p. 118. — Chemn. Conch. t. VIII, pl. 76, fig. 691. — Schrœt. Einl. t. III, p. 385. — Gmel. p. 3341, n.° 5. — Brug. Encycl. méth. Vers, t. I, p. 71, n.° 3, pl. 171, fig. 3, 4. — Lister, Conch. pl. 205, fig. 39. — Rumph. Amb. pl. 47, fig. L. — Knorr, Vergn. t. V, pl. 25, fig. 6. — Dillw. Cat. t. I, p. 288, n.° 5. — Payr. Cat. p. 82, n.° 158. — Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 227, n.° 4.

Coquille fort commune dans la Méditerranée et l'océan Américain. Nous connaissons son analogue fossile en Morée, Sicile et à Perpignan.

119. TEREBRATULA BIPARTITA Brocc. (voyez notre Pl. XXIII, fig. 10, 11, 12, 3.e série). *T. testâ ovato-oblongâ, ampullaceâ, ventricosâ, lævigatâ ; margine inferiore inflexo ; aperturâ umboni minimâ, retroversâ.* — Brocc. Conch. foss. subap. p. 469, tab. 10, fig. 7.

Nous n'aurions pas donné de nouveau la description et la figure de cette espèce, si Brocchi l'avait suffisamment caractérisée ; comme il serait assez difficile de la bien reconnaître d'après ce qu'en dit l'auteur italien, nous en allons donner de nouveau la description.

Cette coquille est ovale-oblongue, longitudinale, subglobuleuse, à valves presque égales. Les valves paraissent lisses ; mais, examinées à un fort grossissement, on voit qu'elles sont finement et régulièrement ponctuées ; sur le milieu de la valve supérieure on remarque une légère dépression, qui se continue jusque sur le bord inférieur ; le bord inférieur offre une sinuosité médiane qui s'avance en saillie dans la valve inférieure. Cette sinuosité est assez profonde et large ; le crochet de la valve inférieure est fortement recourbé en dessous, et il est percé au sommet d'un très-petit trou. Cette coquille, par la finesse de

son test et sa transparence, rappelle un peu la Térébratule vitrée, qui se trouve dans la Méditerranée. Elle est longue de vingt-deux millimètres et large de dix-neuf.

120. TEREBRATULA AMPULLA Brocc. Conch. foss. subap. pl. 10, fig. 5.

Cette espèce est l'une des plus grandes que l'on connaisse dans les terrains tertiaires. Elle est très-commune en Morée.

121. TEREBRATULA CAPUT SERPENTIS L. *Syst. nat.* p. 1163. — Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 249, n.° 10. — Gualt. Test. pl. 96, fig. B. — Born, Mus. pl. 6, fig. 14. — Chemn. Conch. t. VIII, pl. 78, fig. 712. — Schrœt. Einl. t. III, p. 399. — Gmel. p. 3344, n.° 21. — Fav. Conch. pl. 41, fig. A 2. — Encycl. pl. 246, fig. 7. — Dillw. Cat. t. I, p. 293, n.° 22. — Payr. Cat. p. 82, n.° 158. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 1024, n.° 5. — Poli, Test. t. II, pl. 30, fig. 15.

Petite coquille vivante actuellement dans la Méditerranée, et que l'on trouve rarement en Morée. C'est pour la première fois qu'elle est citée à l'état fossile; nous la possédions depuis assez long-temps de la Sicile, lorsque celles de la Morée furent rapportées.

122. TEREBRATULA VITREA Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 245, n.° 1. — Argenv. Zoom. pl. 12, fig. E. — Knorr, Vergn. t. IV, pl. 30, fig. 4. — Born, Mus. p. 116, vign. — Davila, Cat. t. I, pl. 20, fig. C. — *Anomia terebratula* Dillw. Cat. t. I, p. 294, n.° 23. — *Terebratula vitrea* Payr. Cat. p. 83, n.° 160. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 1023, n.° 1. — Chemn. Conch. Cab. t. VIII, pl. 78, fig. 707, 708, 709. — Encycl. pl. 239, fig. 1 A. B. C. D.

Coquille très-rare, vivante dans la Méditerranée, plus commune dans l'océan Indien, et dont nous avons trouvé pour la première fois l'analogue parfait parmi les fossiles de la Morée.

Quelques personnes pensent, et M. Dillwyn entre autres, que l'*Anomia terebratula* de Linné est la même que la *Terebratula vitrea* de Lamarck. Nous ne voyons rien dans la synonymie peu exacte de Linné qui justifie cette opinion. Nous y trouvons une figure de Fabius-Columna, qui est peu reconnaissable, puis la figure d'une espèce fossile des terrains anciens d'Angleterre donnée par Lister, laquelle n'a qu'une ressemblance très-éloignée avec la *vitrea*, et enfin, une figure de Klein, représentant une seconde espèce fossile, ayant un très-grand trou au crochet de la grande valve et un sinus profond au bord inférieur des valves. La courte phrase caractéristique ne s'accorde pas mieux à la Térébratule vitrée que la synonymie; de sorte que nous croyons devoir rejeter de la synonymie de la Térébratule vitrée l'*Anomia terebratula* de Linné.

123. TEREBRATULA INFLEXA Desh. (voy. notre Pl. XXIII, fig. 1, 2, 3, 3.e série).
T. testâ subglobulosâ, inflatâ, subtransversâ, lævigatâ; valvâ inferiore in medio latè sinuosâ; margine inferiore profundè sinuoso; valvâ inferiore apice brevi, trigono, fisso.

Coquille singulière, qui a quelque analogie avec le *Terebratula psittacea* de Lamarck, mais qui en diffère d'une manière assez notable, pour constituer une espèce distincte. Elle est subglobuleuse, subtrigone et subtransverse, très-ventrue. La valve supérieure est plus bombée que l'inférieure, toutes deux sont parfaitement lisses; la valve inférieure est creusée dans le milieu, depuis le sommet jusques sur le bord, par une gouttière large et superficielle. Cette gouttière médiane aboutit à une large inflexion saillante du bord inférieur, laquelle est reçue dans une échancrure réciproque de la valve supérieure; le crochet de la valve inférieure est très-court, fortement infléchi en dessus, très-pointu au sommet: ce sommet n'est point percé comme dans les autres Térébratules; mais il présente en dedans une fente triangulaire, dépourvue de pièces accessoires. Cette disposition se montre dans quelques Térébratules et particulièrement dans le *Psittacta*, avec lequel celle-ci a de l'analogie. Cette espèce paraît fort rare; elle a vingt-cinq millimètres de long et vingt-six de large.

124. TEREBRATULA TRUNCATA Lamk. Anim. sans vert. p. 247, n.° 11. — *Anomia truncata* L. *Syst. nat.* p. 1152. — Gmel. p. 3343, n.° 14. — Born, Mus. tab. 6, fig. 18. — Chemn. Conch. t. VIII, pl. 77, fig. 701. — Schrœt. Einl. t. III, p. 393. — Poli, Test. t. II, pl. 30, fig. 16, 17. — Encycl. pl. 243, fig. 2. — Dillw. Cat. t. I, p. 292, n.° 17. — Payr. Cat. p. 83, n.° 159. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 1024, n.° 6.

Coquille très-abondante dans toute la Méditerranée, où elle vit sur les coraux; on la trouve fossile en Sicile. Dans ce que nous avons dit relativement au *Terebratula vitrea*, nous nous sommes servi de la synonymie pour faire voir que l'*Anomia terebratula* ne pouvait s'y rapporter, et nous avons appuyé notre opinion sur ce que la phrase caractéristique ne donnait aucun moyen qui suppléât à la synonymie. Pour celle-ci la synonymie de Linné est mauvaise, puisqu'il ne cite qu'une seule figure donnée par Lister d'une coquille fossile des terrains de transition; mais la courte description qu'il fait ne peut s'appliquer qu'à l'espèce vivante, à laquelle tous les auteurs ont justement conservé le nom linnéen d'*Anomia* ou *Terebratula truncata*. Il est convenable d'user de tous les moyens que la raison avoue, pour reconnaître avec exactitude les espèces linéennes, rejeter celles qui sont douteuses et admettre les autres.

125. **HIPPURITES SEMICOSTELLATA** Desh. (voyez notre Pl. XXVI, fig. 12, 3.e série). *H. testâ elongatâ, cylindraceâ, irregulariter inflexâ, basi transversim lamellosâ; supernè longitudinaliter subcostatâ.*

Coquille singulière et qui paraît distincte de celles du même genre décrites ou figurées jusqu'à ce jour. Elle est alongée, conique, subcylindracée, tantôt droite, tantôt irrégulièrement infléchie. Toute son extrémité inférieure est chargée de lames irrégulières, plus ou moins multipliées selon les individus et assez saillantes, tandis que l'extrémité supérieure présente constamment des côtes obtuses, longitudinales et irrégulières. Nous ne connaissons point la valve supérieure; l'individu le plus grand, celui que nous avons fait représenter, a douze centimètres de long et cinquante millimètres de diamètre au sommet.

126. **SPHÆRULITES PROBLEMATICUS** Desh. (voyez notre Pl. XXIV, fig. 27, 28, 3.e série).

Nous avons rapporté aux Sphérulites, mais avec beaucoup d'incertitude, un corps singulier qui, se trouvant empâté dans une roche très-dure, ne peut être jugé que par diverses coupes polies, qui, malgré le soin qu'on a pris à les faire, laissent cependant beaucoup à désirer pour la connaissance de ces fossiles. Ils sont cylindracés, alongés, plus larges à leur sommet qu'à la base; leur coupe longitudinale fait voir que l'intérieur était creusé d'une cavité conique, semblable à celles des Sphérulites, dont la partie corticale a été entièrement dénudée. Les parois de cette cavité centrale sont formées par une suite d'anneaux ou de lames presque égaux en épaisseur et superposés comme les accroissemens des Sphérulites; le bord externe de ces anneaux se prolonge en un angle très-aigu, infléchi vers la base du corps, et laissant entre eux, par leur grande régularité, de petits espaces triangulaires, qui font exactement ressembler leur coupe longitudinale à des dents de scie. La coupe transverse fait voir que ces corps singuliers devaient être cylindracés et étaient pourvus vers leurs bords de deux petites cavités latérales, à peu près semblables à celles qui se trouvent à la charnière de certaines Sphérulites. Sans avoir la conviction entière que cette coquille appartient aux Sphérulites, nous avons du moins quelques présomptions assez fondées pour croire qu'elle est de la classe des Rudistes. La longueur de l'individu coupé longitudinalement est d'environ soixante-dix millimètres; son diamètre, en y comprenant l'épaisseur des lames, est de vingt millimètres.

CÉPHALÉS.

(Coquilles univalves.)

127. DENTALIUM SEXANGULARE Brocc. Conch. foss. subap. pl. 15, fig. 25. — Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 344, n.° 8. — *Dentalium sexangulum* Gmel. p. 3739, n.° 21. — Knorr, Petrif. t. I, 2.° part., pl. *j. a*, fig. 5; 6. — *Dentalium elephantinum* Sow. Gener. n.° 15, fig. 2. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. II, p. 75, n.° 3. — Desh. Monogr. du genre Dentale, pl. 3, fig. 4, 5, 6.

Cette espèce, que l'on confond presque toujours avec le *Dentalium elephantinum* de Linné, s'en distingue cependant avec la plus grande facilité: il suffit de voir ce que nous en disons dans notre Monographie. Elle n'est connue qu'à l'état fossile, et elle est très-abondante en Italie, à Perpignan et en Morée.

128. DENTALIUM NOVEMCOSTATUM Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 344, n.° 7. — *Dentalium fasciatum* Lamk. *loc. cit.* n.° 4. — Desh. Monogr. du genre Dentale, n.° 12, pl. 2, fig. 11, 12. — Payr. Cat. p. 19, n.° 9.

Cette Dentale vit dans presque tout l'océan Européen et particulièrement dans la Méditerranée. Elle est fossile en Italie, en Sicile, et celle de Morée offre une variété dont les côtes se prolongent un peu plus vers l'ouverture.

129. DENTALIUM STRANGULATUM Desh. Monogr. du genre Dentale, n.° 39, pl. 2, fig. 28.

On avait confondu cette espèce avec le *Dentalium coarctatum* de Brocchi et de Lamarck. Elle en est parfaitement distincte; elle est connue depuis long-temps à l'état fossile, car Scilla (*La Vana specul.* pl. 5, fig. 18) l'a représentée avec beaucoup d'exactitude. Elle est fort commune en Morée.

130. DENTALIUM ENTALIS L. — Desh. Anat. et Monogr. du genre Dentale, p. 39, n.° 18, pl. 1, fig. 7; pl. 2, fig. 2.

Cette espèce, très-commune dans tout l'océan Européen et la Méditerranée, est celle dont nous avons présenté l'anatomie dans l'ouvrage que nous venons de citer; un double-emploi a été fait par Lamarck, cet auteur ayant établi le *Dentalium tarentinum* pour une variété constamment rougeâtre vers la pointe.

On la trouve à l'état fossile dans un très-grand nombre de localités, en Italie, en Sicile, aux environs de Bordeaux et de Dax, les faluns de la Touraine, à Valognes et quelquefois aux environs de Paris.

131. DENTALIUM QUADRANGULARE Desh. (voyez notre Pl. XXVI, fig. 14, 3.e série). *D. testâ angustâ, elongatâ, recurvâ, longitudinaliter quadrangulatâ; angulis obtusis, costulosis.*

Coquille très-distincte dans le genre qui nous occupe, car elle est la seule qui soit régulièrement quadrangulaire. Sa surface extérieure est lisse; les quatre angles, qui la divisent en quatre surfaces presque égales, sont saillans, simples et vont en s'atténuant, jusque vers l'extrémité postérieure, où ils disparaissent entièrement; l'ouverture est arrondie, à bords simples, minces et tranchans. Cette coquille, qui appartient à ce qu'il paraît aux terrains secondaires, a trente millimètres de long et quatre de diamètre à l'ouverture.

132. CHITON ASELLUS Chemn. Conch. Cab. t. VIII, tab. 96; fig. 814-816. — Gmel. p. 3206, n.° 21. — Encycl. pl. 161, fig. 12. — Lowe, Descript. de quelques coquilles et surtout des Oscabrions des côtes du comté d'Argyle, Zool. Journ. n.° 5, p. 102, pl. 5, fig. 3, 3 B.

Cette petite espèce, presque toujours négligée par les zoologistes, qui la prennent pour un jeune individu d'une autre espèce, se distingue facilement par plusieurs bons caractères, que l'on connaîtra surtout dans la description et la figure du dernier auteur que nous venons de citer.

133. CHITON FASCICULARIS L. *Syst. nat.* p. 1106. — Chemn. t. X, pl. 173, fig. 1688. — Gmel. p. 3202. — Dorset, Cat. pl. 1, fig. 1. — Wood. Conch. pl. 2, fig. 5. — Payr. Cat. p. 86, n.° 169. — Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 321, n.° 5. — Encycl. pl. 163, fig. 15.

Espèce très-abondante dans l'océan Européen et toute la Méditerranée.

134. CHITON POLII Desh. — *Chiton squamosus* Poli, Test. des Deux-Siciles, t. I, tab. 3, fig. 21, 22.

Tous les auteurs ont confondu cette espèce, que l'on ne trouve que dans la Méditerranée avec le *Chiton squamosus* de Linné, qui en est fort différent.

Les figures données par Poli de l'espèce de la Méditerranée, sont grossies; ce grossissement, qui n'a point été mentionné, a aidé à la confusion entre les deux espèces, et nous les rétablissons aujourd'hui, en donnant à celui figuré par Poli le nom de ce célèbre anatomiste napolitain.

135. PATELLA CÆRULEA L. *Syst. nat.* p. 1259. — Born, Mus. p. 419, pl. 18, fig. 2. — Schrœt. Einl. t. II, p. 412. — Gmel. p. 3697. — Dillw. Cat. t. II, p. 1033, n.° 39. — Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 328, n.° 17. — Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 87, n.° 171.

Les figures que l'on a données jusqu'à présent sont extrêmement mauvaises, et il n'y en a point qu'on puisse citer avec confiance; on conçoit dès-lors qu'il est fort difficile de savoir si l'espèce à laquelle on assigne ordinairement ce nom, est bien la même que celle de Linné et de Lamarck; ce qui est certain, c'est que l'espèce que nous citons sous cette dénomination, est identiquement la même que celle décrite par M. Payraudeau dans son catalogue. Cette espèce n'est point connue à l'état fossile, elle est commune dans la Méditerranée.

136. **PATELLA PUNCTATA** Lamk. *loc. cit.* n.° 34. — Payr. *loc. cit.* n.° 173, pl. 3, fig. 6, 7, 8.

Fort jolie espèce de Patelle, qui paraît assez commune dans la Méditerranée et surtout dans les mers de la Sicile. La figure qu'en a donnée M. Payraudeau est très-bonne; elle a de très-grands rapports avec la *Patella granularis* de Linné.

137. **PATELLA BONNARDI** Payr. *loc. cit.* n.° 175, pl. 3, fig. 9, 10, 11.

Cette espèce est-elle bien distincte de toutes celles qui sont connues? M. Payraudeau a bien caractérisé les individus qu'il a vus; mais il n'a pas connu, à ce qu'il paraît, un grand nombre de variétés qui tendent à la confondre avec l'espèce suivante. Elle est plus rare que la précédente et n'est point connue à l'état fossile.

138. **PATELLA LAMARCKII** Payr. *loc. cit.* n.° 177, pl. 4, fig. 3, 4.

Cette belle espèce, à laquelle M. Payraudeau a donné le nom de l'illustre auteur des Animaux sans vertèbres, pourrait bien n'être qu'une variété de la *Patella barbara* de Lamarck. En effet, les figures citées dans la synonymie de cette espèce ont la plus grande analogie. La Patelle de Lamarck est assez rare dans la Méditerranée, et on la trouve dans un état particulier de fossilisation en Sicile, aux environs de Palerme.

139. **PATELLA CRASSICOSTA** Desh. — *P. testâ orbiculato-conicâ, depressâ; costis longitudinalibus, crassis, rotundatis, regularibus, radiatis.*

Coquille qui nous paraît fort distincte des autres espèces de Patelles jusqu'à présent recueillies dans les collections. Elle est ovale-obronde, très-déprimée; son sommet n'est point central, il est obtus, lisse: c'est au-dessous de lui que commencent à se montrer une vingtaine de côtes rayonnantes, larges, convexes, obtuses, simples, sans écailles ni tubercules. En aboutissant sur le bord, elles le découpent en dentelures peu profondes. L'intérieur du seul individu rapporté se trouvant empâté de sable très-durci, il nous est impossible de donner des renseignemens sur la forme de l'impression musculaire. Cette espèce a vingt-deux millimètres de long et vingt de large.

140. EMARGINULA CURVIROSTRIS Desh. Dict. class. d'hist. nat. — *Id.* Encycl. méth. Vers, t. II, p. 111, n.° 8. — *Emarginula conica* Blainv. Malac. pl. 48, fig. 4. — *An Emarginula fissura?* Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 92, n.° 179.

Jolie espèce ordinairement confondue avec l'*Emarginula fissura*, dont elle se distingue cependant avec facilité. Elle devient plus grande, reste plus mince, a une forme différente, et le treillissement de ses stries et de ses côtes a des caractères qui lui sont propres. Assez abondante dans la Méditerranée.

141. EMARGINULA HUSARDI Payr. *loc. cit.* pl. 5, fig. 1, 2.

Celle-ci, plus rare que la précédente, se rapproche par la forme de certaines Patelles; son sommet est subcentral, sa fissure peu profonde et sa surface élégamment treillissée, à peu près comme la *Fissurella græca*. C'est une des plus grandes espèces vivantes connues.

142. FISSURELLA COSTARIA Desh. Coq. foss. des env. de Paris, t. II, pl. 2, fig. 10, 11, 12.

Localités : île de Rhodes, Morée.

Cette espèce, que l'on rencontre assez abondamment dans l'océan Indien, et aussi à ce qu'il paraît dans la Méditerranée, était depuis long-temps connue à l'état fossile; celles rapportées de la Morée constituent une petite variété, un peu plus déprimée que le type vivant de l'océan Indien.

143. FISSURELLA NEGLECTA Desh. Encycl. méth. Vers, t. II, p. 138, n.° 23.

Confondue à tort avec la *Fissurella græca* de Lamarck, cette espèce s'en distingue facilement. Nous en avons donné la description dans l'Encyclopédie. On la trouve communément vivante dans la Méditerranée et fossile en Italie et en Morée.

144. FISSURELLA GRÆCA Lamk. Anim. sans vert. t. VI, 2.° part., p. 11, n.° 4. — *Patella græca* L. *Syst. nat.* p. 1262. — Martin. Conch. t. I, pl. 11, fig. 98, 99. — Bonanni, Recr. part. I, fig. 6. — Lister, Conch. pl. 527, fig. 2? — Pennant, Zool. brit. 1812, t. IV, pl. 92, fig. 3. — Born, Mus. p. 423. — Schrœt. Einl. t. II, p. 437. — Gmel. p. 3728. — D'Argenv. Conch. pl. 2, fig. I. — Le Gival, Adans. Sénég. pl. 2, fig. 7. — Dorset, Cat. p. 59, pl. 23, fig. 3. — *Patella græca* Dillw. Cat. p. 1056, n.° 92. — Olivi, Zool. adriat. p. 190. — Payr. Cat. p. 93, n.° 181. — Blainv. Malac. pl. 48, fig. 3. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. II, p. 134, n.° 10. — *Fossilis* Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 259, n.° 3. — Desh. Descript. des coq. foss. des env. de Paris, t. 2, pl. 2, fig. 7, 8, 9.

Coquille très-abondante dans toute la Méditerranée, et dont l'analogue fossile se rencontre en Sicile et en Italie.

145. CREPIDULA CALCEOLINA. — *Patella crepidula* L. *Syst. nat.* p. 1257. — Gmel. p. 3695, n.° 17. — Gualt. tab. 69, fig. H. — Dillw. Cat. t. II, p. 1021, n.° 13. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. II, p. 26, n.° 6. — *Fossilis* Brocchi, Conch. foss. subap. t. II, p. 253. — *Crepidula italica* Def. Dict. des sc. nat. t. II. — *Crepidula unguiformis* Bast. Bass. tert. du sud-ouest de la France (Mém. de la Soc. d'hist. nat. de Paris, t. II, p. 70, n.° 1).

Coquille dont il n'existe pas encore une bonne figure et qui cependant mériterait d'être exactement représentée, car elle n'est point sans intérêt : vivant dans la Méditerranée, dans l'océan Indien, jusqu'à la Nouvelle-Zélande, elle a l'habitude de se placer dans l'intérieur des coquilles abandonnées, ce qui lui donne souvent une forme très-singulière. Les individus fossiles que l'on trouve en Italie, en Morée, en Sicile, aux environs de Bordeaux et de Dax, ainsi que dans les faluns de la Touraine, présentent la même circonstance de vie et une analogie de formes assez parfaite.

146. PILEOPSIS GARNOTII Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 94, n.° 183, pl. 5, fig. 3, 4.

On pourrait confondre cette jolie espèce avec les Patelles; mais on conçoit facilement qu'elle doit appartenir au genre *Pileopsis*, parce qu'elle n'est jamais parfaitement symétrique. Elle est assez rare dans la Méditerranée; nous ne la connaissons pas fossile.

147. CALYPTRÆA SINENSIS Desh. Encycl. méthod. n.° 15. — *Patella sinensis* L. *Syst. nat.* p. 1257. — Gmel. p. 3692, n.° 3. — Bonanni, Recr. part. I, fig. 12. — Lister, Conch. pl. 549, fig. 39. — D'Argenv. Conch. pl. 2, fig. F? — Matt. Conch. t. I, pl. 13, fig. 121, 122. — Schrœt. Einl. t. II, p. 398. — Montagu, Test. pl. 13, fig. 4. — Fav. Conch. pl. 4, fig. C 3. — Born, Mus. p. 414, vign. fig. *a*. — Olivi, Zool. adriat. p. 189, n.° 2. — Dillw. Cat. t. II, p. 1017, n.° 4. — *Calyptræa lævigata* Payr. Cat. p. 94, n.° 184. — Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 21, n.° 2. — *Fossilis* Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 256, n.° 3.

Coquille très-commune dans tout l'océan Européen et la Méditerranée. Son analogue fossile se rencontre fréquemment en Italie, en Sicile.

148. HALIOTIS LAMELLOSA Lamk. Anim. sans vert. t. VI, 2.° part., p. 217, n.° 10. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. II, p. 181, n.° 10. — Poli, Test. t. III, pl. 55, fig. 23-36.

Lamarck a distingué cette espèce, qui pourrait peut-être se rapporter à l'*Haliotis tuberculata* à titre de variété. Cependant elle s'en distingue par plusieurs

bons caractères, et comme elle n'a pas encore été bien figurée, il est difficile d'en établir la synonymie correctement. C'est elle qui, trouvée à l'état fossile en Sicile et aux environs de Montpellier, a été nommée *Haliotis Philiberti* par M. Marcel de Serres.

149. SILIQUARIA ANGUINA Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 337, n.° 1. — *Serpula anguina* L. *Syst. nat.* p. 1267. — Born, Mus. pl. 18, fig. 15. — Gmel. p. 3743, n.° 15 (*varietatibus exclusis*, *synonymisque pluribus*). — Schrœt. Einl. t. II, p. 552 (*synonym. plur. excl.*). — Bonanni, Recr. part. I, fig. 20 D. — Poli, Test. t. III, pl. 57, fig. 21. — Fav. Conch. pl. 6, fig. 61. — Davila, Cat. pl. 4, fig. E. — Dillw. Cat. t. II, p. 1080, n.° 27. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 951, n.° 1. — *Fossilis* Guettard, Mém. de l'Acad. 1760, pl. 3, fig. 3. — Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 265, n.° 1 (*syn. excl.*).

Coquille fort singulière, habitée par un véritable mollusque, appartenant à une famille particulière dans laquelle les vermets viennent se placer naturellement. Cette Siliquaire vit dans la Méditerranée, dans l'océan Indien, et se trouve fossile en Italie, dans les terrains tertiaires de l'île de Rhodes, ainsi qu'à Dax et dans les faluns de la Touraine.

150. VERMETUS ARENARIUS Desh. — *Serpula arenaria* L. *Syst. nat.* p. 1266. — Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 367, n.° 26. — Schrœt. Einl. t. II, p. 550. — Gmel. p. 3743, n.° 14. — Gualt. Ind. pl. 10, fig. L. — Dillw. Cat. t. II, p. 1078, n.° 24. — Martini, Conch. t. I, tab. 3, fig. 19 B. C. — Bonanni, Recr. part. I, fig. 20 C.

On distingue les Vermets des Serpules par un caractère qu'il est assez facile de trouver dans tous les individus; c'est que le tube plus ou moins régulier, qui constitue la coquille, est toujours cloisonné à son extrémité postérieure, tandis que dans les véritables Serpules le tube est toujours ouvert dans toute sa longueur.

Un autre caractère distinctif, lorsque l'on peut l'observer, c'est que les Vermets sont pourvus d'un opercule corné, semblable ou du moins analogue à celui d'autres mollusques, et tout-à-fait différent de celui des Serpules. Ce qui nous détermine à placer le *Serpula arenaria* de Linné parmi les Vermets, c'est qu'il est constamment cloisonné à son extrémité postérieure. Cette coquille, contournée très-irrégulièrement en paquet plus ou moins gros, vit actuellement dans les parties chaudes de la Méditerranée et dans l'océan Indien, et elle est répandue à l'état fossile dans un grand nombre de localités en Italie, en Sicile, en Morée, à Perpignan, aux environs de Dax, dans les faluns de la Touraine, et même à la Guadeloupe.

151. SOLARIUM PSEUDOPERSPECTIVUM Brocc. Conch. foss. subap. pl. 5, fig. 18 A. B. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. II, p. 160, n.° 10.

Très-belle espèce de Cadran, que l'on connut d'abord à l'état fossile, et dont l'analogue vivant, très-rare jusqu'à présent à ce qu'il paraît, a été trouvé dans les mers de Sicile. Le type vivant de cette espèce est une coquille d'un beau blanc. Fossile, elle se rencontre en Italie, à Perpignan, en Sicile et en Morée.

152. TROCHUS MAGUS L. *Syst. nat.* p. 1228. — Bonanni, Recr. pl. 3, fig. 170. — Lister, Conch. pl. 641, fig. 32. — Gualt. Ind. pl. 62, fig. L. — Argenv. Conch. pl. 8, fig. S. — Pennant, Zool. brit. 1812, t. IV, pl. 83, fig. 4. — Born, Mus. p. 330. — Chemn. Conch. t. V, pl. 171, fig. 1656-1659, et t. XI, pl. 196, fig. 1836, 1837. — Gève, Conch. pl. 12, fig. 85, 96. — Schrœt. Einl. t. I, p. 655. — Gmel. p. 3567, n.° 7. — Fav. Conch. pl. 8, fig. I 4. — Donov. Conch. t. I, pl. 8, fig. 1. — Dorset, Cat. pl. 16, fig. 1. — Dillw. Cat. t. II, p. 774, n.° 34. — Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 15, n.° 21. — Poli, Test. t. III, pl. 52, fig. 6 B. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 1071, n.° 7. — Payr. Cat. p. 123, n.° 260. — *Fossilis* Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 355, n.° 9.

Très-commune dans tout l'océan Européen, cette coquille se trouve aussi au Sénégal; vivante, elle est très-variable; fossile, elle ne l'est pas moins, et les individus de Morée présentent une des variétés les plus remarquables. La coquille est ornée au dehors de stries transverses, fort régulières, et ses tours de spire sont couronnés d'une seule série de tubercules rapprochés, oblongs, un peu obliques. Si l'on n'avait une liaison entre cette variété et le type le plus connu de l'espèce, on la prendrait facilement pour une espèce bien distincte.

153. TROCHUS FERMONII Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, pl. 6, fig. 11, 12.

Cette espèce, comme la précédente, se trouve dans la Méditerranée et n'avait pas encore été signalée à l'état fossile. Elle provient de l'île de Rhodes.

154. TROCHUS PATULUS Brocc. Conch. foss. subap. pl. 5, fig. 19 A. B. — Knorr, Test. diluv. t. II, pl. B. VI *a*, fig. 19. — Baster. Foss. de Bordeaux, p. 33, n.° 2.

Coquille très-commune dans une grande partie des terrains tertiaires; elle est dans toute l'Italie, en Sicile, en Morée, en Piémont, à Perpignan, très-commune aux environs de Bordeaux et de Dax; on la trouve également dans les faluns de la Touraine, aux environs de Vienne en Autriche, et jusqu'en Podolie et en Volhinie. On ne la connaît pas aux environs de Paris.

155. TROCHUS CINGULATUS Brocc. *loc. cit.* pl. 15, fig. 5 A. B. — Poli, Test. t. III, pl. 52, fig. 3.

Fort jolie coquille, que l'on ne connaissait que fossile et dont nous possédons l'analogue vivant. Elle est bien reconnaissable à ses stries fines, transverses et chargées de petites granulations fort élégantes; sur les individus vivans ces granulations sont rougeâtres sur un fond blanc.

156. **TROCHUS CONCHYLIOPHORUS** Born, Mus. pl. 12, fig. 21, 22. — Chemn. Conch. t. V, pl. 172, fig. 1688 à 1699. — Gmel p. 3584, n.° 110. — Schrœt. Einl. t. I, p. 714. — Fav. Conch. pl. 12, fig. C 1, C 2. — Davila, Cat. t. I, pl. 6, fig. M. — Dillw. Cat. t. II, p. 787, n.° 69. — *Trochus agglutinans* Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 14, n.° 18. — Desh. Encycl. méthod. Vers, t. III, p. 1069, n.° 4. — *Fossilis* Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 358, n.° 13. — Desh. Descr. des coq. foss. des env. de Paris, t. II, p. 242, n.° 17, pl. 31, fig. 1, 2.

Cette espèce est le véritable analogue du *Trochus conchyliophorus*, dont Born a donné une très-bonne figure. On a assez ordinairement confondu avec cette espèce toutes celles qui, comme elle, ont la singulière propriété d'attacher à leur coquille des corps étrangers, et principalement des fragmens de coquilles à l'état fossile. Cette espèce se trouve aux environs de Paris, en Italie, en Sicile et à l'île de Rhodes.

157. **TROCHUS OBSCURUS** Desh. (voy. notre Pl. XXIV, fig. 9, 10, 11, 3.° série).

T. testâ conicâ, sublævigatâ, apice acutâ; anfractibus planis, basi subangulatis; ultimo anfractu subtùs convexo umbilicato; aperturâ quadrangulari, obliquâ; columellâ simplici.

Cette petite coquille, vue à l'œil nu, paraît lisse; mais, examinée à un fort grossissement, elle est couverte de stries transverses extrêmement fines. Elle est conique, assez aiguë au sommet, peu alongée; ses tours, au nombre de six, sont aplatis ou à peine convexes; leur base présente un angle obtus: cet angle est encore plus obtus sur le dernier tour, il en forme la circonférence; en dessous il est convexe, finement strié et percé au centre d'un petit trou ombilical, profond et étroit; l'ouverture est quadrangulaire, elle est peu oblique; ses bords sont minces et tranchans; sa columelle est presque droite, simple et peu épaisse. Cette petite coquille, dont nous n'avons trouvé qu'un seul individu provenant de l'île de Rhodes, nous semble devoir former une espèce distincte de celles du même genre: elle est haute de sept millimètres, et en a huit de diamètre.

158. **TROCHUS GRANULATUS** Born, Mus. tab. 12, fig. 9, 10. — Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 26, n.° 53. — Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 124, n.° 261. — *Trochus papillosus* Da Costa, Brit. Conch. pl. 3, fig. 5, 6 (*ex* Dillw.). — Dorset, Cat. p. 48, pl. 16, fig. 5, 6. — *Trochus tenuis* Montagu, Test. p. 275, pl. 10, fig. 3.

— Chemn. Conch. t. V, pl. 166, fig. 1597, 1598. — Poli, Test. t. III, pl. 52, fig. 4, 5. — Payr. Cat. p. 124, n.° 261. — Dillw. Cat. t. II, p. 800, n.° 95.

Espèce très-élégante, mince, fragile, dilatée à la base et chargée de fines granulations des plus régulières. On la trouve fréquemment dans la Méditerranée et quelquefois fossile en Sicile.

159. TROCHUS ZIZYPHINUS L. *Syst. nat.* p. 1231. — Penn. Zool. brit. t. IV, pl. 83, fig. 1. — Schrœt. Einl. t. I, p. 672. — Gmel. p. 3579, n.° 80. — Fav. Conch. pl. 70, fig. H 2. — Lister, Anim. angl. pl. 3, fig. 14; *id.* Conch. pl. 616, fig. 1. — Gualt. Test. pl. 61, fig. C. — Gève, Conch. pl. 9, fig. 71, 72. — Olivi, Zool. adriat. p. 165. — Dillw. Cat. t. II, p. 799, n.° 94. — Payr. Cat. p. 124, n.° 262. — Poli, Test. t. III, pl. 52, fig. 1. — Lamk. *loc. cit.* n.° 46. — List. Conch. tab. 616, fig. 1. — Chemn. Conch. Cab. t. V, tab. 166, fig. 1592-1594.

Il est assez difficile de distinguer cette espèce de celles nommées *Conuloides* et *Conulus* par Lamarck. La synonymie est incorrecte, les figures sont mauvaises; par conséquent on peut faire quelque confusion avant d'arriver à la détermination exacte de l'espèce. Comme elle est aussi abondante dans l'océan Européen que dans la Méditerranée, les zoologistes anglais, Donovan et Dorset, en ont donné des figures meilleures que celles des autres auteurs. L'analogue fossile de cette espèce n'est pas encore connu.

160. TROCHUS CONULOIDES Lamk. *loc. cit.* p. 24, n.° 47. — Chemn. Conch. Cab. t. V, tab. 166, fig. 1590, 1591. — Payr. *loc. cit.* n.° 263.

Coquille peu distincte en réalité de la précédente, et qui n'est conservée que parce que l'on ne connaît pas encore un assez grand nombre d'intermédiaires pour la joindre au *Zizyphinus*. Elle est commune dans la Méditerranée et se trouve aussi dans l'océan Européen.

161. TROCHUS FANULUM Gmel. p. 3573, n.° 37. — Schrœt. Einl. t. I, p. 706, n.° 68. — Chemn. Conch. t. V, pl. 170, fig. 1648, 1649 (*mala*). — Gève, Conch. pl. 15, fig. 138, 139 (*optima*). — Dillw. Cat. t. II, p. 769, n.° 23. — *Monodonta Ægyptica* Payr. Cat. p. 177, n.° 277, pl. 6, fig. 26, 27.

Très-jolie coquille, qui appartient aussi bien aux Troques qu'aux Monodontes. Elle n'a en effet sur la columelle qu'une très-légère inflexion, que l'on retrouve aussi dans quelques Turbos et quelques Troques; de sorte qu'il n'y a pas plus de raisons pour la mettre parmi les Troques que parmi les Monodontes; c'est une espèce très-élégante, qui a quelques rapports avec le *Trochus magus*, mais qui a une spire toujours beaucoup plus élancée. Elle est assez commune dans la Méditerranée.

162. TROCHUS LAUGIERI Payr. *loc. cit.* p. 125, n.° 265, pl. 6, fig. 3, 4.

La figure et la description données par l'auteur que nous citons, suffisent pour faire bien distinguer cette espèce, assez commune dans toute la Méditerranée.

163. TROCHUS MINUTUS Chemn. Conch. t. V, pl. 162, fig. 1529 *a. b.* — Lister, Conch. pl. 621, fig. 8. — *Trochus erythroleucos* Gmel. p. 3581, n.° 91. — Schrœt. Einl. t. I, p. 683, n.° 13. — Fav. Conch. pl. 12, fig. N 2. — *Trochus minutus* Dillw. Cat. t. II, p. 797, n.° 91. — *Trochus Matoni* Payr. Cat. p. 125, n.° 266, pl. 6, fig. 5, 6.

Nous avons autrefois partagé l'opinion de M. Payraudeau, qui regardait cette espèce comme non décrite. Un nouvel examen nous a actuellement convaincu qu'elle ne diffère pas du *Trochus minutus* de Chemnitz. En conséquence nous lui restituons son nom et sa synonymie. Elle est très-commune dans toute la Méditerranée.

164. TROCHUS ADANSONI Payr. *loc. cit.* p. 127, n.° 267, pl. 6, fig. 7, 8.

Petite coquille distincte par ses caractères, et que l'on a une tendance à prendre pour de jeunes individus d'espèces plus grandes; mais la constance de ses caractères doit la faire distinguer. Elle est commune dans toute la Méditerranée.

165. TROCHUS TESSELLATUS Chemn. Conch. t. V, pl. 166, fig. 1583. — Gmel. p. 3583, n.° 106 (*varietatibus exclusis*). — Schrœt. Einl. t. I, p. 693, n.° 32. — Dillw. Cat. t. II, p. 794, n.° 83. — Gève, Conch. pl. 20, fig. 195 *a. b.* — *Monodonta Draparnaudi* Payr. *loc. cit.* p. 131, n.° 272, pl. 6, fig. 17, 18.

Espèce très-abondante et assez variable par ses couleurs, qui appartient aussi bien au genre Troque qu'au genre artificiel des Monodontes. On la confondait habituellement avec la *Monodonta fragaroides*, qui s'en distingue facilement. Elle est très-commune dans toute la Méditerranée.

166. TROCHUS TURBINATUS Born, Mus. p. 335. — *Trochus tessellatus var.* Chemn. Conch. t. V, pl. 166, fig. 1584. — *Id.* Gmel. p. 3583, n.° 106. — Schrœt. Einl. t. I, p. 693, n.° 36. — Lister, Conch. pl. 642, fig. 33, 34. — Gualt. Test. pl. 63, fig. D. E. G. I. — Knorr, Vergn. t. I, pl. 10, fig. 6. — Gève, Conch. pl. 20, fig. 196-200. — Dillw. Cat. t. II, p. 794. — Poli, Test. t. III, pl. 52, fig. 20. *Monodonta Olivieri* Payr. *loc. cit.* p. 133, n.° 273, pl. 6, fig. 15, 16.

Il n'existe presque aucune différence entre cette espèce et la précédente; il est à présumer que plus tard on les réunira. Déjà nous en connaissons plusieurs variétés qui tendent à les confondre par des nuances insensibles dans la forme et les couleurs. Cette espèce est extrêmement abondante dans toute la Méditerranée; on la rencontre aussi dans tout l'océan Américain; son analogue fossile a été trouvé à l'île de Rhodes.

167. TROCHUS CORALLINUS Gmel. p. 3576, n.° 68 (*var. exclusa*). — Schrœt. Einl. t. I, p. 747, n.° 178. — Dillw. Cat. t. II, p. 773, n.° 31. — *Monodonta Couturii* Payr. *loc. cit.* p. 134, n.° 274, pl. 6, fig. 19, 20.

Jolie espèce, à laquelle M. Payraudeau a donné à tort un nom nouveau, puisque Gmelin et d'autres auteurs l'avaient parfaitement connue; elle a beaucoup de rapport par ses caractères avec le *Trochus Pharaonis* de Lamarck, qui vit actuellement dans la mer Rouge : elle est très-abondante dans toute la Méditerranée.

168. TROCHUS VIEILLOTI Payr. *loc. cit.* p. 135, n.° 275, pl. 6, fig. 21, 22, 23.

Espèce granuleuse comme la précédente, d'une forme presque semblable, mais se distinguant par sa couleur d'un brun foncé, et surtout par la columelle, qui est presque simple. Elle est très-commune sur les plages sableuses dans toute la Méditerranée.

169. TROCHUS JUSSIEUI (MONODONTA) Payr. *loc. cit.* p. 136, n.° 276, pl. 6, fig. 24, 25.

Autre espèce analogue à la précédente, qui s'en distingue au premier aspect, parce qu'elle est presque lisse. Elle est extrêmement commune dans toute la Méditerranée.

170. TROCHUS RICHARDI (MONODONTA) Payr. *loc. cit.* p. 138, n.° 278, pl. 7, fig. 1, 2. — *An Trochus obliquatus?* Gmel. p. 3575, n.° 54. — *An Trochus umbilicaris?* Penn. Zool. brit. (1812) pl. 83, fig. 3.

Le genre Monodonte est certainement l'un des plus artificiels qui aient été introduits dans la Conchyliologie. Nous avons fait voir depuis long-temps qu'il existait des raisons suffisantes pour le supprimer d'une méthode naturelle, et la plupart des espèces que nous venons de mentionner, prouvent son inutilité bien mieux que tous les raisonnemens que l'on pourrait faire. Le *Trochus Richardi* offre tous les caractères des Troques, et nous ne voyons pas pourquoi M. Payraudeau l'a mis de préférence parmi les Monodontes. Cette espèce est très-abondante dans toute la Méditerranée.

171. TROCHUS LESSONI (MONODONTA) Payr. *loc. cit.* p. 139, n.° 279, pl. 7, fig. 3, 4.

Cette coquille n'est pas moins commune que la précédente, et peut être comprise parmi celles qui établissent le passage entre les Troques et les Turbos. Elle a quelques rapports éloignés avec le *Trochus cinerarius* et semble se lier avec lui par quelques variétés intermédiaires; mais il reste entre les deux espèces quelques différences, surtout dans la forme et la grandeur de l'ombilic.

172. TROCHUS FUSCATUS Gmel. p. 3576, n.° 66. — Schrœt. Einl. t. I, p. 746, n.° 176. — Dillw. Cat. t. II, p. 781, n.° 64. — *Trochus umbilicaris* Born, Mus. p. 331, pl. 12, fig. 1, 2. — Payr. Cat. p. 129, n.° 270.

Le nom de *Trochus umbilicaris* a été donné à deux espèces fort distinctes, et cette similitude du nom a été cause de la confusion qui existe dans leur synonymie. Linné a inscrit l'une des espèces dans son catalogue; Gmelin, Dillwyn et Lamarck lui ont conservé son nom linnéen d'*umbilicaris*. L'autre a été décrite et figurée par Born. Chemnitz et M. Payraudeau l'ont confondue dans leur synonymie avec la première. Pour éviter cette confusion, Gmelin a donné à l'espèce de Born le nom de *Trochus fuscatus*, qui depuis a été adopté. C'est cette seconde espèce que nous mentionnons ici, adoptant entièrement la réforme proposée par Gmelin à l'égard de ces deux espèces. Le *Trochus fuscatus* est très-commun dans toute la Méditerranée, et il avoisine les Cadrans par sa forme et son ombilic.

173. TROCHUS VARIANS Desh. (voyez notre Pl. XVIII, fig. 31, 32, 33, 3.° série).

T. testâ conicâ, basi dilatatâ, perforatâ, transversim substriatâ; anfractibus subplanis, maculis variis rubro-fuscis pictis, ultimo anfractu subtùs maculis punctiformibus asperso; umbilico albo; aperturâ obliquâ subquadrangulari; columellâ simplici, acutâ.

Petite coquille, dont les caractères ne s'accordent avec aucun de ceux des espèces déjà connues; elle a la forme d'un petit cône surbaissé, dilaté à la base, mais non anguleux à sa circonférence. Elle est plus variable dans ses couleurs que dans sa forme; la spire obtuse au sommet est formée de six ou sept tours étroits, aplatis, à peine convexes, réunis par une suture simple et linéaire; le dernier tour est plus grand que tous les autres réunis; sa circonférence est obtuse; il est plane en dessous ou à peine convexe; il est percé au centre d'un ombilic profond et étroit, nettement circonscrit en dehors et blanc en dedans; l'ouverture est très-oblique, subquadrangulaire, d'une nacre blanche à reflets verdâtres; la columelle est courte, oblique et peu épaisse; toute la surface extérieure est couverte de stries extrêmement fines et assez éloignées les unes des autres; la coloration est très-variable, elle consiste le plus ordinairement en taches irrégulières, plus ou moins grandes, tantôt brunes, tantôt rougeâtres sur un fond blanc. Entre ces taches principales on remarque assez souvent des séries onduleuses obliques de petites taches quadrangulaires, qui viennent aboutir vers la circonférence, passent en dessous et offrent souvent sur cette surface inférieure des lignes ponctuées assez régulières. Cette coquille paraît assez rare; car nous n'en avons trouvé qu'un petit nombre d'individus parmi le grand nombre de Troques qui ont été rapportés de la Morée. La hauteur est de huit millimètres, le diamètre de onze.

174. TROCHUS TURBINOIDES Desh. (voyez notre Pl. XVIII, fig. 28, 29, 30, 3.ᵉ série). *T. testâ conicâ, turbiniformi, transversim inæqualiter striatâ, subtùs perforatâ, rubro-fuscâ, maculis magnis albicantibus ornatâ, aliquandò albo-punctatâ; anfractibus convexis, ultimo anfractu ad peripheriam obtuso; aperturâ subrotundâ; columellâ basi vix sinuosâ.*

Petite coquille, dont nous n'avons trouvé qu'un petit nombre d'individus et qui nous paraît fort différente de toutes les autres espèces inscrites parmi les Troques ou les Monodontes; elle devrait appartenir à ce dernier genre dans le cas où on le conserverait. Elle vient augmenter le nombre de ces espèces incertaines entre les Troques et les Turbos : elle a assez la forme extérieure de ces derniers; la spire est assez alongée, on y compte six tours convexes, chargés de stries transverses, fines, inégales, rapprochées et convexes; ces stries sont plus profondes sur les premiers tours que sur le dernier; celui-ci est très-obtus à la circonférence, convexe en dessous, percé au centre d'un ombilic très-petit et blanc; l'ouverture est oblique, presque ronde, à bords minces, tranchans, si ce n'est le columellaire, qui est plus obtus et pourvu vers sa base d'une légère inflexion. La coloration de cette espèce est peu variable : elle est d'un rouge brunâtre, tantôt uniforme, tantôt interrompu par quelques flammules blanches et longitudinales; quelquefois de petites ponctuations blanchâtres sont irrégulièrement dispersées sur les stries. Elle a neuf millimètres de hauteur et huit de diamètre.

175. TROCHUS DEPICTUS Desh. (voy. notre Pl. XVIII, fig. 23, 24, 25, 3.ᵉ série). *T. testâ elongato-conicâ, apice acutâ, transversim eleganter striatâ, rubrâ vel fuscâ, aliquandò violascenti, flammulis albis irregularibus longitudinalibus ornatâ; striis puncticulatis; anfractibus planis, non marginatis, ultimo anfractu ad peripheriam angulato, basi plano; aperturâ obliquâ, quadrangulari; columellâ arcuatâ, basi interruptâ.*

Cette espèce a des rapports avec les *Trochus Laugieri* et *Matoni* de M. Payraudeau. Elle nous paraît avoir des caractères suffisans pour la distinguer de l'un et de l'autre; elle est alongée, conique, pointue au sommet, composée de sept à huit tours aplatis, qui ne sont jamais bordés à leur circonférence; ils sont aplatis, conjoints, couverts de stries égales, très-régulières, finement et régulièrement ponctuées. Le dernier tour présente un angle assez aigu à sa circonférence, des stries en dessous, et il n'a jamais d'ombilic; l'ouverture est petite, quadrangulaire, oblique à l'axe; son bord droit est mince et tranchant; la columelle est oblique, un peu arquée dans sa longueur et fortement tronquée à sa base; elle est arrondie et assez épaisse. Cette truncature la distingue très-ém-

nemment de celles des deux espèces que nous avons mentionnées tout à l'heure: la coloration est assez variable, mais fort élégante; elle consiste en flammules plus ou moins nombreuses, blanches, assez régulièrement espacées sur un fond tantôt brun, tantôt rougeâtre et quelquefois verdâtre. Sa hauteur est de dix millimètres et son diamètre de six.

176. TROCHUS MAGULUS Desh. (voyez notre Pl. XVIII, fig. 26, 27, 3.e série).
T. testâ conicâ, acutâ, basi subdilatatâ, subperforatâ; anfractibus supernè canaliculatis, transversim striatis; striis inæqualibus, maculis rubris minimis aliquandò griseis ornatis, ultimo anfractu ad peripheriam sinuoso, obtuso, striato; aperturâ obliquissimâ; columellâ obliquâ, in medio inflexâ; umbilico albo.

Coquille très-variable et qui a quelque analogie avec le *Trochus magus*. Elle s'en distingue par plusieurs caractères qui semblent constans. Il serait possible pourtant que l'on découvrît plus tard les intermédiaires qui rendraient nécessaire la jonction des deux espèces; celle-ci est assez alongée, obtuse au sommet; la spire se compose de six à sept tours légèrement convexes et étagés; la suture est subcanaliculée; la surface est chargée d'un assez grand nombre de stries transverses, inégales, régulières, subgranuleuses vers le sommet de la coquille. Le dernier tour présente vers sa circonférence une légère dépression ou un aplatissement, qui rend l'angle obtus qui le limite un peu plus saillant. La surface inférieure est légèrement convexe, quelquefois elle est lisse, d'autres fois elle est striée assez profondément; son centre est formé d'une fente ombilicale étroite, en partie recouverte. Cet ombilic est blanc et assez profond; l'ouverture est très-oblique, arrondie, à bords épaissis en dedans; la columelle est épaisse, renversée en dehors et pourvue vers le milieu de sa longueur d'une callosité à peine saillante; la coloration est très-variable, elle consiste ordinairement en flammules onduleuses et longitudinales d'un brun grisâtre ou rougeâtre sur un fond d'un blanc sale, sur lequel on remarque une multitude de ponctuations, tantôt rouges, tantôt grises; dans quelques individus des lignes brunes, étroites, descendent en ondulant de la base au sommet des tours. Cette coquille, commune à ce qu'il paraît dans le midi de la Méditerranée, se trouve particulièrement à Smyrne, auprès de Constantinople, et s'est rencontrée aussi sur quelques autres points de la Méditerranée. Elle a vingt-deux millimètres de hauteur et autant de diamètre.

177. TURBO RUGOSUS L. *Syst. nat.* p. 1234. — Schrœt. Einl. t. II, p. 19. — Gmel. p. 3592, n.° 14. — Bonanni, Recr. pl. 3, fig. 12, 13. — Lister, Conch. pl. 647, fig. 41. — Gualt. Test. pl. 63, fig. F. H. — D'Argenv. Conch. pl. 8, fig. O. — Knorr, Vergn. t. III, pl. 20, fig. 1. — Fav. Conch. pl. 9, fig. O. — Olivi, Zool. adriat.

p. 169. — Dillw. Cat. t. II, p. 829, n.° 33. — Gève, Conch. pl. 15, fig. 144. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 1097, n.° 16 — Payr. Cat. p. 139, n.° 280. — Poli, Test. t. III, pl. 52, fig. 44-48. — Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 46, n.° 19. — Chemn. Conch. Cab. t. V, tab. 180, fig. 1782-1785. — *Fossilis* Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 362, n.° 1. — Scilla, De corp. mar. lapid. tab. 1, fig. 2.

Coquille très-connue et très-abondante dans la Méditerranée; son analogue fossile est cité depuis long-temps dans un assez grand nombre de localités appartenant toutes à l'étage supérieur du terrain tertiaire. On le trouve dans toute l'Italie, à Perpignan, en Sicile et en Morée. Il présente quelques variétés remarquables par la dépression de la spire et par l'alongement des tubercules qui sont à la partie supérieure des tours.

178. TURBO COCCINEUS Desh. (voyez notre Pl. XIX, fig. 6, 7, 8, 3.ᵉ série).
T. testâ minimâ, orbiculari, convexâ, rubrâ, transversìm sulcatâ; sulcis æqualibus, regularibus; ultimo anfractu subtùs convexo, in medio perforato; umbilico albo; aperturâ rotundâ, simplici, margaritaceâ. — An Turbo ruber? Dillw. Cat. t. II, p. 838, n.° 50.

Très-petite coquille, qui paraît fort rare et probablement différente du *Turbo ruber* de Dillwyn. Elle est subglobuleuse, un peu déprimée de haut en bas, à spire courte et obtuse, à laquelle on compte quatre tours seulement dont la surface présente un petit nombre de sillons transverses, très-réguliers, épais et parfaitement lisses; en dessous du dernier tour, ces sillons sont très-rapprochés et plus nombreux: au centre, on aperçoit un ombilic très-étroit, qui ressemble au trou d'une fine aiguille. Cet ombilic est blanc et perforé dans l'épaisseur de la columelle; l'ouverture est peu oblique, arrondie à bords presque continus, épais et simples; toute la surface extérieure est d'un rouge de corail vif sans aucune tache. Cette petite espèce a quatre millimètres de hauteur et cinq de diamètre.

179. PHASIANELLA PULLA Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 140, n.° 281. — *Turbo Pullus* L. *Syst. nat.* p. 1233. — Gmel. p. 3589, n.° 6. — *Id.* Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 49, n.° 31. — Born, Mus. tab. 12, fig. 17, 18. — Donov. Conch. t. I, pl. 2, fig. 2-6. — Dorset, Cat. pl. 14, fig. 1-3. — Dillw. Cat. t. II, p. 822, n.° 17. — *Phasianella pulla* Sow. Gen. of shells, fig. 4. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 750, n.° 2. — *Fossilis* Desh. Descr. des coq. foss. des env. de Paris, t. II, p. 265, n.° 2, pl. 50, fig. 5, 6, 7.

Petite espèce des plus communes dans tout l'océan Européen et la Méditerranée. Lamarck, à l'exemple de Linné, l'a confondue avec les Turbos, quoique en réalité elle dépende du genre Phasianelle; elle est extrêmement variable quant

à ses couleurs, qui sont le plus souvent d'un rouge assez vif sur un fond blanc. On connaît l'analogue fossile de cette espèce en Sicile, aux environs de Dax et aux environs de Paris.

180. PHASIANELLA VIEUXII Payr. *loc. cit.* p. 140, n.° 282, pl. 7, fig. 5, 6.

Cette jolie Phasianelle est bien distincte de toutes ses congénères; elle est proportionnellement plus alongée et plus étroite qu'aucune autre; elle paraît moins variable que les autres espèces du même genre, cependant nous en connaissons quatre ou cinq variétés très-remarquables, une entre autres qui est d'un rouge sanguin uniforme et très-foncé. Cette jolie espèce est plus rare que la précédente; elle ne se trouve que dans la Méditerranée et n'est pas encore connue fossile.

181. LITTORINA BASTEROTI Payr. *loc. cit.* p. 115, n.° 243, pl. 5, fig. 19, 20.

Petite coquille très-abondante dans toute la Méditerranée et principalement dans les eaux saumâtres. Elle a un peu l'aspect des jeunes individus du *Turbo littoreus* de Linné; elle est d'un gris sale brunâtre avec une fascie transverse blanchâtre sur le milieu du dernier tour.

182. SCALARIA COMMUNIS Lamk. *loc. cit.* t. VI, p. 228, n.° 5. — *Turbo Clathrus* L. *Syst. nat.* p. 1237. — Gmel. p. 3603, n.° 63. — Bonanni, Recr. pl. III, fig. 111. — Lister, Conch. pl, 588, fig. 51. — Plancus, De conch. min. pl. 5, fig. 7, 8. — Gualt. Test. pl. 58, fig. H. — Knorr, Vergn. t. I, pl. 11, fig. 5. — Fav. Conch. pl. 39, fig. M 2. — Penn. Zool. brit. (1812) pl. 84, fig. 2. — Born, Mus. p. 354. — Mart. Conch. t. IV, pl. 153, fig. 1434. — Schrœt. Einl. t. II, p. 36. — Donov. Conch. t. I, pl. 28. — Dorset, Cat. pl. 15, fig. 11. — Brooks, Introd. pl. 8, fig. 100. — Dillw. Cat. t. II, p. 854, n.° 89. — Olivi, Zool. adriat. p. 170. — Blainv. Malac. pl. 34, fig. 2. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 931, n.° 5. — *Fossilis* Brocc. Conch. foss. subap. p. 378, n.° 24. — Payr. *loc. cit.* p. 123, n.° 258. — Encycl. pl. 451, fig. 3 A. B.

Coquille très-commune dans tout l'océan Indien et la Méditerranée; son analogue fossile se trouve en Italie, Sicile et Morée.

183. TURRITELLA LINNÆI Desh. — *T. testâ elongato-turritâ, subulatâ, transversè inæqualiter striatâ, rufescentè flammulis fulvis ornatâ; anfractibus convexis, striis majoribus tribus alteris interpositis; aperturâ ovato-rotundâ; labro acuto, sinuoso.* — Bonanni, Recr. part. 3, fig. 23. — *Turbo terebra (pars)* Martini, Conch. t. IV, pl. 151, fig. 1419. — *Id.* Schrœt. Einl. t. II, p. 50. — *Id.* Gmel. p. 3608, n.° 81. *Id.* Dillw. Cat. t. II, p. 871, n.° 134. — *Id.* Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 56, n.° 2. — *Id.* Payr. Cat. p. 142, n.° 283. — *Fossilis Turbo terebra* Brocc. Conch. foss. subap. p. 346, n.° 3, pl. 6, fig. 8.

Linné avait très-bien caractérisé le *Turbo terebra* et en avait donné une très-bonne synonymie; mais après lui, à commencer par Martini, les auteurs ont confondu avec celle de Linné plusieurs espèces, et entre autres celle-ci. En effet, si l'on examine les figures citées dans la synonymie des auteurs, et si on les compare avec les individus vivans qu'elles représentent, on trouve que le Ligar d'Adanson doit constituer une espèce particulière, et qu'il en est de même de celle figurée par Martini (pl. 151, fig. 1419). C'est celle-là à laquelle nous donnons le nom de *Turritella Linnœi* et qui, vivante dans la Méditerranée, se trouve fossile en Sicile et à l'île de Rhodes; elle reste toujours beaucoup plus petite que le *T. terebra* véritable, et s'en distingue au reste par ses autres caractères.

184. TURRITELLA IMBRICATA Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 57, n.° 3. — *Turbo imbricatus* L. *Syst. nat.* p. 1239. — Gualt. Test. pl. 58, fig. E. — Seba, Mus. t. III, pl. 56, fig. 26, 31, 33, 34. — Knorr, Vergn. t. VI, pl. 25, fig. 2. — Mart. Conch. t. IV, pl. 152, fig. 1422. — Schrœt. Einl. t. II, p. 45, pl. 3, fig. 21. — Gmel. p. 3606, n.° 76. — Dillw. Cat. t. II, p. 868, n.° 127. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 1101, n.° 3.

Coquille bien distincte de la précédente, qui devient toujours plus grande, que l'on trouve quelquefois dans la Méditerranée, plus souvent dans l'océan Indien, et dont l'analogue fossile existe en Italie et à l'île de Rhodes.

185. TURRITELLA ITALICA Desh. — *Turbo imbricatarius* Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 370, n.° 10, pl. 6, fig. 12.

Il est indubitable que Brocchi a commis une erreur, en donnant à cette espèce le même nom qu'à celle que l'on rencontre aux environs de Paris. Elles sont totalement différentes, et sans doute Brocchi ne les avait pas comparées; car sans cela il ne les aurait pas confondues. Les figures de Lamarck, dans les Annales du Muséum, celle que nous avons donnée dans notre ouvrage des Environs de Paris, ainsi que celle que nous venons de citer dans l'ouvrage de Brocchi, sont suffisantes pour faire reconnaître l'erreur.

186. TURRITELLA GRACILIS. — *Turbo gracilis* Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 382, n.° 32, pl. 6, fig. 6. — *T. testâ elongato-turritâ, angustâ, apice acutâ; anfractibus angustis, planis, longitudinaliter et obliquè plicatis; plicis tenuibus, confertis; aperturâ ovato-oblongâ, subquadrangulari.*

Cette Turritelle est une petite coquille très-alongée, étroite, pointue au sommet, composée d'un grand nombre de tours aplatis à suture superficielle et finement crénelée; ces tours sont chargés de petits plis longitudinaux, très-réguliers, obliques; ceux du dernier tour s'arrêtent brusquement à la circonférence,

laissant la base de la coquille tout-à-fait lisse; l'ouverture est petite, un peu plus haute que large, subquadrangulaire; son bord droit est sinueux comme dans les Turritelles. Cette espèce, qui paraît fort rare, a dix-huit ou vingt millimètres de longueur et trois de diamètre à la base. Elle n'était connue qu'à l'état fossile. Nous avons découvert son analogue vivant parmi les coquilles ramassées sur le rivage de la Morée. Elle est d'un blanc laiteux transparent, et le sommet de ses tours est orné immédiatement au-dessus de la suture d'une fascie brune, étroite et nettement tranchée. Cette espèce, plus rare vivante que fossile, est propre, à ce qu'il paraît, à la Méditerranée et aux terrains tertiaires les plus récens.

187. TURRITELLA ANTIQUA Desh. (voyez notre Pl. XXVI, fig. 5, 3.ᵉ série).
T. testâ elongato-turritâ, acuminatâ; anfractibus numerosis, subconcavis, basi angulato-carinatis; striis transversis, confertis, inæqualibus, longitudinalibus, clathratis.

Coquille alongée turritellée, qui se rapproche par sa forme et un peu par ses accidens de la *Turritella uniangularis* des environs de Paris. Elle s'en distingue néanmoins par plusieurs bons caractères qui sont constans: sa spire est très-alongée, très-pointue, formée d'un grand nombre de tours assez étroits, légèrement concaves, anguleux ou subcarénés à leur bord inférieur; leur surface présente des stries transverses, inégales, l'une médiane et toujours un peu plus grosse. Elles sont peu saillantes et arrondies; elles sont traversées assez régulièrement par des stries d'accroissement longitudinales, plus ou moins rapprochées, selon les individus. Empâtés dans une roche calcaire très-dure, les individus que nous avons examinés n'avaient point d'ouverture apparente; mais nous avons pu juger qu'elle devait être semblable à celle des autres Turritelles par l'inflexion des stries d'accroissement. Cette espèce appartient aux terrains secondaires; le plus grand fragment que nous ayons vu et qui est figuré, a trente-huit millimètres de long et dix de large.

188. PALUDINA CLATHRATA Desh. (voyez notre Pl. XXV, fig. 3, 4, 3.ᵉ série).
P. testâ elongato-subturbinatâ, apice obtusâ; anfractibus convexiusculis, transversìm costatis, plicis longitudinalibus, clathratis, ultimo anfractu ad peripheriam angulato, basi plicato; aperturâ rotundatâ, apice subangulatâ.

Localité : île de Rhodes.

Cette espèce est certainement la plus remarquable qui soit connue dans le genre Paludine. Elle est grosse comme la *Paludina achatina;* elle est assez alongée, obtuse au sommet; sa spire est composée de six tours légèrement convexes, subétagés, et qui présentent à leur surface extérieure trois ou quatre

carènes transverses, coupées perpendiculairement par des plis longitudinaux, qui produisent sur cette surface un réseau à mailles carrées. Le dernier tour est anguleux à sa circonférence; il est très-convexe en dessous, et il présente quelques stries transverses, presque effacées par les plis longitudinaux qui se rendent vers le centre. L'ouverture est arrondie, ses bords sont minces et tranchans; à la jonction du bord droit et du bord gauche, l'ouverture forme un petit angle assez aigû. Cette coquille est la seule parmi les Paludines qui présente cette disposition remarquable de côtes et de stries. Nous possédons une espèce vivante, qui a quelques rapports avec celle-ci, mais qui s'en distingue par la forme de la bouche, ainsi que par les carènes transverses, qui sont simples. La longueur du plus grand individu est de trente-cinq millimètres, sa largeur est de vingt-huit.

189. PALUDINA MELANOIDES Desh. (voyez notre Pl. XXIV, fig. 12, 13, 14, 3.e série). *P. testâ minimâ, elongatâ, apice acutissimâ, basi obtusâ, lævigatâ; aperturâ ovato-obliquâ; marginibus continuis, simplicibus.*

Très-petite coquille, qui par sa forme se rapproche un peu de la *Paludina muriatica* de Lamarck, mais qui est beaucoup plus grande. Elle est alongée, subturritellée, un peu élargie à la base; ses tours, au nombre de neuf, sont légèrement convexes, étroits, séparés par une suture simple et peu profonde; leur surface est lisse. Le dernier tour, plus ventru et plus grand proportionnellement que les précédens, se termine par une ouverture médiocre, à peine oblique à l'axe, arrondie à la base et terminée à son sommet par un angle assez aigu, ce qui rappelle assez bien la forme de l'ouverture des Mélanies. Les bords sont simples, épais dans les vieux individus et continus. Cette petite coquille se trouve abondamment avec les coquilles marines de la Morée; nous ne connaissons aucune espèce vivante qui soit son analogue. Elle est longue de huit millimètres et large de trois.

190. PALUDINA VIVIPARA Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 173, n.° 1. — *Helix vivipara* L. Gmel. *Syst. nat.* p. 3646, n.° 105. — *Cyclostoma viviparum* Drap. Moll. terr. et fluv. de France, pl. 1, fig. 16.

Espèce très-connue, fort répandue dans toutes les eaux douces de l'Europe tempérée et méridionale. Nous n'en donnons pas toute la synonymie, parce qu'elle est bien établie dans la plupart des ouvrages, surtout dans ceux que nous mentionnons ici.

191. MELANIA CURVICOSTA Desh. (voy. notre Pl. XXV, fig. 7, 8, 9, 3.e série). *M. testâ elongato-turritâ, apice acuminatâ, basi obtusâ; anfractibus convexiusculis,*

longitudinaliter costatis et transversim striatis; costis arcuatis; apertura ovato-oblonga, utrinque attenuata; labro ad apicem productiore.

L'analogue vivant de cette espèce ne nous est pas connu; mais l'analogue fossile existe aux environs de Sienne en Italie.

Cette coquille est alongée, turriculée, pointue au sommet; sa spire est composée de dix tours assez étroits, légèrement convexes, sur lesquels sont disposées avec régularité des côtes longitudinales, courbées dans leur longueur et découpées par des stries transverses, régulières et assez profondes. La base du dernier tour, dépourvue de côtes, n'offre que des stries concentriques, dont les plus grosses sont situées vers la circonférence; l'ouverture est ovale-oblongue, atténuée à ses extrémités; son bord droit est mince, tranchant, courbé dans sa longueur, et légèrement infléchi à son extrémité supérieure. Cette coquille assez rare offre quelques variétés: dans l'une d'elles les côtes longitudinales sont nombreuses, et les stries transverses paraissent à peine. Cette variété vient de l'île de Rhodes; dans une autre la coquille est plus étroite, ses côtes sont plus nombreuses et subcrénelées par des stries transverses. Sa longueur est de vingt-deux millimètres et sa largeur de huit.

192. MELANIA INFLEXA Desh. — *Phasianella inflexa* Blainv. Malac. pl. 35, fig. 5 et 5 *a*. — *Helix nitida* Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 304, n.° 7.

Nous préférons conserver cette coquille dans le genre Mélanie, quoique nous ayons de fortes raisons pour penser qu'elle ne lui appartient pas, que de suivre l'opinion de M. de Blainville; ce savant zoölogiste a placé cette coquille encore plus mal, selon nous, en la mettant au nombre des Phasianelles. Elle n'en a ni la forme ni l'apparence; elle aurait plus de rapports avec un petit genre formé par M. Broderip sous le nom de *Stylifer* (*Genera of shells*, n.° 38).

En comparant en effet la *Melania inflexa* avec le *Stylifer subulatus* de l'auteur anglais, on ne peut disconvenir des grands rapports qui existent entre les deux espèces; quant à celle qui nous occupe, elle est blanche, lisse, polie, brillante, ordinairement infléchie d'un côté ou courbée dans sa longueur. On la trouve dans l'océan Européen et la Méditerranée, et à l'état fossile en Italie et aux environs d'Angers.

193. RISSOA LACTEA Michaud, Descr. de plus. nouv. esp. du genre *Rissoa*, p. 7, n.° 3, fig. 11, 12.

Jolie espèce toute blanche, transparente, et qui pourrait tout aussi bien appartenir aux Littorines qu'aux Rissoas. Il en est de même de plusieurs espèces qui vont suivre et qui n'ont pas exactement les caractères tels que M. Desmarest les a d'abord proposés.

194. RISSOA CRENULATA Mich. *loc. cit.* p. 13, n.° 10, fig. 1, 2.

Cette espèce a de la ressemblance, quant à la forme générale, avec le *Rissoa cancellata* de Desmarest; cependant il est plus alongé, et les sillons dont il est treillissé, sont moins nombreux et plus profonds.

195. RISSOA CANCELLATA Desm. Bull. de la Soc. phil. 1814, t. 4, n.° 76, pl. 1, fig. 5.

Cette espèce est extrêmement abondante dans toute la Méditerranée. Elle est roussâtre, quelquefois blanche, souvent pourvue de deux fascies transverses, d'un brun foncé sur un fond brunâtre, d'un blanc roussâtre. Le *Turbo cimex* de Brocchi paraît avoir avec cette espèce beaucoup d'analogie.

196. RISSOA COSTATA Desm. *loc. cit.* fig. 1. — Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 109, n.° 235.

197. RISSOA VENTRICOSA Desm. *loc. cit.* n.° 3, pl. 1, fig. 2. — Payr. *loc. cit.* n.° 236.

198. RISSOA OBLONGA Desm. *loc. cit.* n.° 2, fig. 3. — Payr. *loc. cit.* p. 110, n.° 237.

199. RISSOA ACUTA Desm. *loc. cit.* n.° 6, fig. 4. — Payr. *loc. cit.* n.° 238.

200. RISSOA VIOLACEA Desm. *loc. cit.* n.° 5, fig. 7.

Les espèces dont nous donnons ici le catalogue ont été fort bien décrites par les deux auteurs que nous venons de mentionner; n'ayant rien à ajouter à ce qu'ils en ont dit, nous renvoyons à leurs ouvrages. Ces espèces sont plus ou moins abondantes dans la Méditerranée; mais la plupart, et principalement les *Rissoa ventricosa* et *plicata*, se trouvent par milliers sur certaines plages.

201. RISSOA BRUGUIEREI Payr. Cat. p. 113, n.° 242, pl. 5, fig. 17, 18.

Espèce plus rare que la plupart des précédentes, toute blanche et fort élégamment striée; la figure qu'en a donnée M. Payraudeau, la rend très-facile à distinguer.

202. RISSOA BUCCINOIDES Desh. (voy. notre Pl. XIX, fig. 40, 41, 42, 3.° série).

R. testâ parvulâ, ovato-acutâ, longitudinaliter et transversim regulariter costatâ; aperturâ obliquâ, intùs incrassatâ; labro fusco, intùs tenuissimè striato.

On prendrait cette petite espèce pour un jeune Buccin; mais comme elle n'a aucune échancrure à la base et qu'elle n'a du reste que les caractères de quelques espèces du genre Rissoa, nous avons pensé qu'il convenait de l'introduire dans ce genre. Avoisinant le *Rissoa crenulata* par ses rapports, cette coquille est petite, ovale-obronde; sa spire, pointue au sommet, se compose de six ou sept tours à peine convexes à suture assez profonde et subcanaliculée; les tours

sont chargés de côtes longitudinales, très-épaisses, droites, lesquelles sont traversées par un petit nombre de stries transverses, très-régulières et aplaties, et ordinairement d'un brun fauve sur un fond blanchâtre; sur le dernier tour les côtes longitudinales s'arrêtent subitement un peu au-dessous de la circonférence et sont remplacées par les stries transverses, qui sont plus épaisses dans cet endroit que partout ailleurs. L'ouverture est très-petite, un peu oblique, souvent bordée en dehors, épaissie en dedans; son bord droit est finement strié à l'intérieur; la columelle est arrondie, brunâtre, ainsi que l'extrémité du bord droit. Toute la coquille est d'un brun clair, les stries transverses sont brunes, et le dernier tour est pourvu derrière le bourrelet de l'ouverture, d'une tache brune, assez grande et irrégulière. Cette petite espèce est longue de cinq millimètres et large de trois.

203. RISSOA PUSILLA Desh. — *Turbo pusillus* Brocc. Conch. foss. subap. pl. 6, fig. 4 *a. b.*

Petite espèce très-élégante, très-régulière, et dont l'analogue vivant ne nous est point connu; la figure de Brocchi que nous citons, la représente très-exactement.

204. MÉLANOPSIS COSTATA Fér. Monogr. des Mélan. (Mém. de la Soc. d'hist. nat. t. I, pl. 7, fig. 14, 15).

L'analogue vivant de cette espèce est répandu dans les eaux douces qui se versent dans le midi de la Méditerranée. Elle se trouve particulièrement en Morée; son analogue fossile est cité par M. de Férussac provenant d'Athènes, d'Abydos.

Les individus que nous signalons viennent de l'île de Rhodes, et ils constituent une variété remarquable en ce qu'ils sont proportionnellement plus larges, et que leurs côtes obliques sont un peu infléchies dans le milieu; ils semblent tenir le milieu entre le *Melanopsis costata*, proprement dit, et le *Melanopsis nodosa*, qui se trouvent en Italie.

205. MELANOPSIS BUCCINOIDEA Fér. Monogr. des Mélan. (Mém. de la Soc. d'hist. nat. t. I, pl. 7, fig. 1-11).

Nous n'avons pas cru nécessaire de donner ici la synonymie de ces deux espèces de Mélanopsides; elle a été établie avec soin dans la bonne Monographie des Mélanopsides de M. de Férussac, à laquelle nous renvoyons : on y trouvera sur ces coquilles des documens intéressans.

Rien n'est plus curieux que la distribution de cette espèce, soit fossile, soit vivante. Très-abondante dans les eaux douces du Levant, là où la température

est fort chaude, son analogue fossile se trouve dans des pays aujourd'hui d'une température trop froide pour supposer que l'animal ait pu vivre à cette température; il faut donc que ces pays aient eu autrefois une température tropicale lorsque se formaient les dépôts dans lesquels sont entassés, avec les Mélanopsis buccinoïdes, d'autres coquilles appartenant également à des régions plus chaudes. Cette conclusion du changement de température, que certaines régions de la terre ont subies, se déduit très-rigoureusement, non-seulement de cette observation relative aux Mélanopsides, mais aussi d'un grand nombre d'autres qui viennent la corroborer. L'analogue fossile de cette espèce est répandu en Morée et en Italie, et se trouve encore aux environs de Paris et de Londres, dans les terrains à Lignites.

206. MELANOPSIS DUFOURII Fér. Monogr. des Mélanops. Mém. de la Soc. d'hist. nat. t. I, pl. 7, fig. 16? pl. 8, fig. 3.

Ce que nous avons dit du *Melanopsis buccinoidea*, peut s'appliquer presque entièrement à celui-ci, avec cette différence cependant qu'il ne se trouve pas aux environs de Paris.

M. de Férussac pense que la grande espèce de Mélanopsis que l'on rencontre aux environs de Bordeaux et de Dax, n'est qu'une variété de celui-ci; mais peut-être qu'il serait possible de l'en distinguer par plusieurs caractères, et c'est par cette raison que nous en admettons la figure avec un point de doute.

207. BULIMUS TEREBELLATUS Lamk. Ann. du Musée t. IV, p. 291, n.° 3 et t. VIII, pl. 59, fig. 6. — *Ibid.* Anim. sans vert., t. VII, p. 534, n.° 3. — Brocchi, Conch. foss. subap. t. II, p. 304, n.° 6. — *Pyramidella terebellata* Sow. Genera of shells, fig. 2. — *Turbo terebellum* Chemn. Conch. t. X, p. 302, pl. 165, fig. 1592, 1593. — *Id.* Dillw. Cat. t. II, p. 872, n.° 158. — Desh. Descr. des coq. foss. des env. de Paris, t. II, pl. 9, fig. 1, 2.

Coquille fort singulière, et qui mériterait bien de constituer à elle seule un genre particulier. Connue sous ce nom assez impropre de *Bulimus terebellatus*, elle doit se placer dans le voisinage des Pyramidelles et des Tornatelles, quoiqu'elle n'ait pas de plis à sa columelle; mais à cause de la forme de son sommet, et enfin, parce qu'elle est marine, et par conséquent d'un tout autre genre que celui des Bulimes : cette espèce est l'une de celles qui présentent ce singulier phénomène d'être répandues dans presque tous les bassins tertiaires. Elle est en Italie, en Morée, en Sicile, aux environs de Dax et de Bordeaux, en Touraine, à Vienne en Autriche, et enfin aux environs de Londres et de Paris. D'après Chemnitz son analogue vivant existe aux îles Nicobar, où il paraît très-rare.

208. **TORNATELLA PYRAMIDATA** Desh. (voyez notre Pl. XXIV, fig. 29, 30, 31). *T. testâ elongatâ, turritâ, lævigatâ; anfractibus planis, suturâ simplici separatis; aperturâ angustâ, ovato-acutâ; columellâ supernè uniplicatâ.*

On prendrait cette petite coquille pour une Pyramidelle, si son ouverture présentait plusieurs plis au lieu d'un seul qui s'y montre. Elle est alongée, turriculée, pointue au sommet, conique, toute lisse; ses tours, au nombre de neuf ou dix, sont étroits, aplatis et réunis par une suture simple, linéaire, légèrement creusée. Le dernier tour est très-convexe à la base; l'ouverture qui le termine est oblongue, étroite, arrondie à la base et terminée supérieurement par un angle aigu; la columelle est assez alongée, et elle présente à son extrémité supérieure un seul pli presque transverse, assez gros et obtus. Cette petite coquille, dont nous ne connaissons pas l'analogue vivant, est longue de neuf millimètres et large de deux et demi.

209. **TORNATELLA FASCIATA** Lamk. Anim. sans vert. tom. VI, pag. 220, n.° 3. — *Voluta tornatilis* L. *Syst. nat.* p. 1187. — Gmel. p. 3437, n.° 11. — Pennant, Brit. zool., t. IV, p. 117, pl. 71, fig. 86. — Montagu, Test. p. 231. — Dorset, Cat. p. 44, pl. XIV, fig. 2. Lister, Conch. pl. 835, fig. 58. — Martini, Conch., t. 2, pl. 43, fig. 442, 443. — *Voluta tornatilis* Dillw. Cat. t. I, p. 503, n.° 11. — *Fossilis* Brocchi, Conch. foss. subap. t. II, p. 322, n.° 26. — *Bulimus tornatilis* Brug. Encycl. n.° 69. — *Tornatella fasciata* Lamk. Encycl. pl. 452, fig. 3 *a. b.*

Coquille commune dans l'océan Européen et la Méditerranée; son analogue fossile se rencontre en Italie et dans le crag d'Angleterre.

210. **TORNATELLA LACTEA** Mich. Descr. de coq. viv., Bull. de la soc. linn. de Bord. t. III, fig. 21, 22.

Petite coquille d'un blanc laiteux, alongée, subturriculée, avoisinant les Pyramidelles par sa forme, mais appartenant réellement au genre Tornatelle; elle est élégamment treillissée, et sa columelle ne présente qu'un seul gros pli; elle est fort rare à ce qu'il paraît; elle n'a été jusqu'à présent trouvée que dans la Méditerranée.

211. **TORNATELLA PRISCA** Desh. (voyez notre Pl. XXVI, fig. 15). *T. testâ ovatâ, utrinque attenuatâ; spirâ brevi, acutâ; anfractibus brevibus, convexis, suturâ profundâ separatis; aperturâ elongatâ, angustâ; columellâ infernè triplicatâ.*

MM. Murchison et Sedgwick, dans leur mémoire si intéressant sur la localité de Gosau, devenue célèbre, ont fait connaître des coquilles fort singulières, qui ne peuvent appartenir qu'au genre Tornatelle: l'une d'elles acquiert un volume considérable et pourrait être prise pour une Volute, si l'on ne s'apercevait que

l'ouverture est entière à la base, ce qui a lieu dans les véritables Tornatelles; l'autre, assez voisine de celle qui nous occupe, a la spire beaucoup plus alongée, ce qui la distingue très-bien. Voilà donc déjà trois Tornatelles appartenant aux terrains secondaires : celle qui provient de la Morée, est la plus petite des trois; elle est ovalaire, atténuée à ses deux extrémités; sa spire courte, conique et pointue au sommet, se compose de six ou sept tours très-étroits, convexes, subcanaliculés en dessus, dont le dernier est proportionnellement beaucoup plus grand que tous les autres. Toute la surface extérieure est lisse; l'ouverture est alongée, étroite; son bord droit, très-mince, est tranchant; la columelle est presque droite. On voit à sa base un petit bourrelet oblique, sur lequel sont placés trois plis très-obliques et presque égaux. Le seul individu rapporté de la Morée, a vingt millimètres de long et onze de large.

212. JANTHINA COMMUNIS Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 206, n.° 1; Encycl. pl. 456, fig. 1 *a. b.* — *Helix Janthina* L. *Syst. nat.* p. 1246. Gmel. p. 3645, n.° 103. — Born. Mus. p. 382. — Schrœt. Einl. t. II, p. 155. — Lister, Conch. pl. 572, fig. 24. — Rumph. Amb. pl. 20, fig. 2. — Gualt. pl. 64, fig. O. — D'Argenv. Conch. pl. 6, fig. S. — Knorr, Verg. t. II, pl. 30, fig. 2, 3. — Fav. Conch. pl. 64, fig. K 1. — *Trochus Janthinus* Chemn. Conch. t. V, p. 57, pl. 166, fig. 1577, 1578. — Brookes, Introd. p. 129, pl. 8, fig. 107. — Dillw. Cat. t. II, p. 938, n.° 117. *Helix Janthina.* — Cuv. Ann. du Mus. t. II, Mém. sur la Janthine, fig. 1-8. — *Janthina fragilis* Blainv. Malac. pl. 37 *bis*, fig. 1. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. II, p. 324, n.° 1. — Sow. Genera of shells, fig. 1.

Coquille très-connue et très-commune, à ce qu'il paraît, dans toutes les mers. L'animal vivant, suspendu à la surface de l'eau au moyen d'une vésicule aérienne qui le fait constamment flotter, a pu facilement se multiplier dans toutes les mers. On ne connaît encore aucune espèce de Janthine à l'état fossile.

213. NERITINA BOETICA (voyez notre Pl. XIX, fig. 1-5). Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 188, n.° 21.

Cette espèce n'ayant point encore été figurée, nous en donnons ici la figure, qui la fera connaître suffisamment : c'est une espèce qui peuple en abondance toutes les eaux douces du midi de l'Europe. Elle vit avec les Mélanopsides en Andalousie, dans les Pyrénées, dans les îles de la Méditerranée, et on la rencontre aussi en Afrique et dans la Turquie d'Europe.

Elle est subglobuleuse, assez épaisse, d'un noir brillant, ordinairement sans tache, quelquefois pourvue d'un petit nombre de taches blanches; son sommet est ordinairement rongé, comme cela a lieu dans la plupart des coquilles d'eau douce.

214. NERITINA GROYANA Fér. Hist. des Moll. terr. et fluviat., pl. de Nérites foss., fig. 1, 2, 3.

Espèce très-voisine par la forme de la variété *Nerita fluviatilis*, qui se trouve dans les parties chaudes de l'Europe. Découverte d'abord par M. Menard de la Groy en Italie, nous n'avons qu'un seul individu provenant de la Morée; il est plus petit que ceux représentés, mais il n'en est pas moins très-reconnaissable.

215. NERITINA CALLOSA Desh. (voyez notre Pl. XIX, fig. 16, 17, 18). *N. testá ovato-subglobulosá, apice exertiusculá, lævigatá, lineis nigris tenuè reticulatá, albo-bifasciatá; aperturá semilunari; columellá simplici, callosá, albo-corneá.*

Cette coquille, que nous avons trouvée parmi celles rapportées de la Morée, est parfaitement distincte de toutes ses congénères. Elle est ovale-obronde; la spire pointue est un peu saillante; on y compte quatre tours convexes, étroits, dont le dernier est plus grand que tous les autres; ils sont lisses et séparés par une suture simple et peu profonde; l'ouverture est semi-lunaire; le bord droit est simple et tranchant, le gauche est assez épais, sans aucune dentelure, et il se continue par une large callosité répandue à la base de la coquille. Cette callosité, ainsi que l'intérieur de l'ouverture, sont d'un blanc corné; à l'extérieur, la coquille est ornée d'un réseau assez régulier, à mailles fines, formées de linéoles d'un brun noirâtre; ce réseau est interrompu par deux fascies blanchâtres et transverses. La longueur est de huit millimètres.

216. NATICA CRUENTATA Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 199, n.° 11. — *Nerita cruentata* Gmel. p. 3673, n.° 13. — *Id.* Dillw. Cat. t. II, p. 982, n.° 11. — Chemn. Conch. t. V, tab. 188, fig. 1900, 1901. — Payr. Cat. des Moll. et Ann. de Corse, p. 118, n.° 249.

Coquille fort commune dans toute la Méditerranée, et qui se distingue surtout de la *Natica millepunctata* par la manière dont elle est colorée; quant à la forme générale et aux accidens de l'ombilic, il existe en réalité très-peu de différence.

217. NATICA MILLEPUNCTATA Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 199, n.° 11.* — Chemn. Conch. t. V, tab. 186, fig. 1862, 1863. — Encycl. pl. 453, fig. 6 *a. b.* — *Nerita Canrena*, *var.* β Gmel. p. 3669, n.° 1. — *Nerita canrena*, *var.* Linn., Mus. Lud. Utr. p. 674, n.° 383. *Fossilis.* — Brocchi, Conch. foss. subap. p. 296, n.° 1. — Sow. Genera of shells, fig. 4.

La parfaite analogie des individus vivans et fossiles de cette espèce est établie non-seulement d'après la forme, quelquefois un peu variable, mais aussi d'après la coloration dont on retrouve presque toujours des traces sur les individus fossiles. Très-abondant dans la Méditerranée, l'océan des Indes et au Sénégal; les fossiles se

trouvent avec non moins d'abondance en Italie, Sicile, Morée, aux environs de Perpignan, Dax, Bordeaux, dans les faluns de la Touraine, aux environs de Vienne en Autriche, en Podolie et en Volhynie.

218. NATICA OLLA Marcel de Serres, Géogn. des terr. tert. pl. 1, fig. 1, 2.

Cette coquille, ordinairement confondue avec la *Natica glaucina*, en est parfaitement distincte; elle est ovale, déprimée, à spire courte et obtuse, composée de cinq tours aplatis, dont les premiers sont très-étroits; le dernier est très-convexe, largement creusé en dessous par un ombilic infundibuliforme; du fond de cet ombilic part une callosité qui s'élargit rapidement, et qui quelquefois est assez grande pour remplir l'ombilic tout entier: cette callosité est convexe et semblable à un petit bouton; l'ouverture est très-oblique à l'axe, semi-lunaire, plus haute que large; son bord gauche, très-épais dans toute la longueur de la callosité, s'amincit subitement immédiatement au-dessous d'elle; le bord droit est simple et tranchant; il est d'un brun clair en dedans; la surface extérieure est lisse et polie; on n'y voit d'autres stries que celles d'accroissement; elle est quelquefois blanche, d'un blanc rougeâtre, plus intense en dessus qu'en dessous; l'opercule est corné. Cette espèce, que l'on rencontre assez fréquemment dans la Méditerranée, se trouve fossile dans un grand nombre de localités; elle est dans le Plaisantin, aux environs de Perpignan, en Sicile, en Morée, aux environs de Bordeaux, Dax, Angers, faluns de la Touraine, aux environs de Vienne en Autriche et jusque dans les terrains tertiaires de la Volhynie et de la Podolie.

219. NATICA VALENCIENNESII Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 128, n.° 250, pl. 5, fig. 23, 24.

Petite espèce globuleuse que l'on reconnaît facilement par sa callosité ombilicale réduite à un petit filet tordu sur lui-même. Cette coquille est assez répandue dans la Méditerranée, et son analogue fossile se rencontre quelquefois dans les terrains récens de la Sicile.

220. NATICA NERITIFORMIS Desh. (voyez notre Pl. XXVI, fig. 10, 11). *T. testâ ovato-acutâ, oblongâ; spirâ brevi; ultimo anfractu magno, lævigato; aperturâ angustâ, semilunari; columellâ arcuatâ, latâ, callosâ; labro acuto, fragili.*

Coquille singulière, trouvée avec les Dicérates, les Nérinées et les Hippurites dans un sable vert qui appartient très-probablement, pour sa position géologique, au coral-rag ou à la craie inférieure.

Cette coquille, ambiguë en ce qu'elle présente assez bien la forme des Nérites, ne peut être cependant bien placée que parmi les Natices, à cause de sa grosse callosité columellaire. Elle est ovale-oblongue, subglobuleuse, à spire courte et

pointue; on distingue trois tours au sommet de la coquille, le dernier étant si grand qu'il la forme presque à lui seul. Ce dernier tour est lisse, globuleux, oblique; il se termine par une ouverture rétrécie, semi-lunaire, comparable, sous plusieurs rapports, à celle de notre Nérite angiostome provenant des environs de Paris; la columelle est épaisse, lisse, chargée d'une grosse callosité aplatie; son bord libre est arqué, fort épais et sans dentelure; le bord droit est mince et tranchant. Cette coquille, dont nous n'avons qu'un seul exemplaire sous les yeux, est une des premières du genre Natice qui soit mentionnée dans les terrains secondaires; car il n'est pas bien certain que les moules de coquilles que l'on rapporte habituellement à ce genre, et qui proviennent du Grès bigarré, lui appartiennent véritablement. Sa longueur est de deux millimètres et sa largeur de vingt-trois.

221. SIGARETUS HALIOTOIDEUS Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 208, n.° 1. — *Helix haliotoidea* Linn. *Syst. nat.* p. 1250. — Schrœt. Einl. t. II, p. 176. — Gmel. p. 3665, n.° 152. — Le Sigaret, Adans. Séném. p. 24, pl. 2, fig. 2. — Rumph. Amb. pl. 40, fig. R. — Gualt. Test. pl. 69, fig. F. — Knorr, Verg. t. VI, pl. 39, fig. 5. — Brookes, Introd. p. 130, pl. 8, fig. 111. — Dillw. Cat. t. II, p. 973, n.° 190. *Helix haliotoidea.* — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 949, n.° 1. — Sow. Genera of shells, fig. 2. — Martini, Conch. t. I, tab. 16, fig. 151, 152. — *Fossilis* Brocchi, Conch. foss. subap. t. II, p. 303, n.° 5.

Ce Sigaret, que l'on trouve fossile dans les terrains subapennins, ne se rencontre plus, à ce qu'il paraît, dans la Méditerranée; il vit dans l'océan Indien et les mers d'Amérique. Une variété fossile existe aux environs de Bordeaux et dans les faluns de la Touraine.

222. BULLÆA APERTA Lamk. Anim. sans vert. t. VI, 2.° part., p. 30, n.° 1. — Cuv. Ann. du Mus. t. I, p. 156, pl. 12, fig. 1 *a. b.* — Chemn. Conch. t. X, tab. 146, fig. 1354, 1355. — *Bulla aperta* L. *Syst. nat.* p. 1183. — Schrœt. Einl. t. I, p. 172, pl. 1, fig. 8 a, b. — Gmel. p. 3424, n.° 8. — Plancus, *De conch. min. not. app.* pl. 11, fig. F. G. — Gualt. Test. pl. 13, fig. E.E. — Fav. Conch. pl. 27, fig. F 7. — *Philine quadripartita* Ascan. Act. Stockh. 1772, pl. 10, fig. A. B. — *Bulla aperta* Brug. Enc. méth. Vers, t. I, p. 375. — Montagu, Test. brit. p. 208, vign. 2, fig. 1-4. — Dorset, Cat. p. 43, pl. 22, fig. 3. — Dillw. Cat. t. I, p. 477, n.° 14. — Bullée plancienne, Blainv. Malac. pl. 45, fig. 2. — *Bulla aperta* Sow. Genera of shells, fig. 1.

Coquille placée dans l'intérieur d'un animal beaucoup plus grand qu'elle; elle est blanche, transparente, roulée en oublie et extrêmement fragile : elle n'est pas connue à l'état fossile.

223. **BULLA STRIATA** Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 33, n.° 3. — Brug. Encycl. méth. Vers, t. I, p. 372 et pl. 358, fig. 2 *a. b.* — Martini, Conch. t. I, tab. 22, fig. 202, 203, 204. — *Bulla ampulla, var.* β Schrœt. Einl. t. I, p. 175. — *Idem* Gmel. p. 3425, n.° 10. — Lister, Conch. pl. 714, fig. 72. — Gualt. Test. pl. 12, fig. F. Le Gosson, Adans. Sénég. pl. 1, fig. 2. — Seba, Mus. t. III, pl. 34, fig. 44. — Fav. Conch. pl. 27, fig. F 2. — *Bulla amygdalus* Dillw. Cat. t. I, p. 480, n.° 19.

Coquille très-commune dans la Méditerranée, et qui s'est trouvée fossile dans les terrains récens de la Morée et de l'ile de Rhodes.

224. **BULLA LAJONKAIRIANA** Bast. Mém. sur les foss. de Bordeaux (Mém. de la Soc. d'hist. nat. de Paris, pl. 1, fig. 25). — *Bulla terebellata* Dubois de Montp. Conch. foss. de la Volhynie, pl. 1, fig. 8-12, 19-21.

Petite coquille mince et fragile qui appartient au genre *Bullina* de M. de Férussac, c'est-à-dire à celles des Bulles dont la spire est un peu saillante à l'extérieur. Cette petite coquille connue à l'état fossile en Italie, en Morée, aux environs de Dax et de Bordeaux, dans les faluns de la Touraine, aux environs de Vienne en Autriche, ainsi qu'en Volhynie et en Podolie, est actuellement vivante dans la Méditerranée.

225. **HELIX ALGIRA** L. *Syst. nat.* p. 1242. — Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 77, n.° 45. — Drap. Moll. terr. et fluv. de France, pl. 7, fig. 38, 39; pl. 13, fig. 13. — Fér. Hist. gén. des Moll. pl. 81, fig. 1.

Il ne nous a pas semblé nécessaire de donner la synonymie complète des espèces terrestres. Cette synonymie est assez bien établie dans l'ouvrage de Lamarck, dans celui de Draparnaud, ainsi que dans le Prodrome de M. de Férussac, etc., pour nous dispenser de la répéter ici.

Coquille très-commune dans toute l'Europe méridionale, et une de celles dont l'analogue fossile se montre dans les brèches osseuses qui bordent la Méditerranée. C'est dans cette dernière position géologique qu'elle a été observée par M. Boblaye dans les brèches de la Morée.

226. **HELIX ASPERSA** Mull. — Lamk. *loc. cit.* n.° 68. — Drap. *loc. cit.* pl. 5, fig. 23. — Fér. *loc. cit.* pl. 18, fig. 19; pl. 21 B, fig. 6, 7; pl. 24, fig. 3.

Celle-ci se trouve à la fois dans les régions froides, tempérées et méridionales de l'Europe: elle présente des modifications fort singulières dans sa forme et sa couleur, selon les lieux où on la rencontre; les variétés de la Sicile sont surtout remarquables par leur alongement, celles de la Morée le sont plutôt par leur volume et leur épaisseur.

227. HELIX VERMICULATA Mull. — Lamk. *loc. cit.* n.° 10. — Drap. *loc. cit.* pl. 6, fig. 7, 8. — Fér. *loc. cit.* pl. 37, et pl. 39 A, fig. 5, 6.

Celle-ci est comme l'*Algira*: on la rencontre principalement dans le midi de l'Europe, et surtout dans le bassin méditerranéen; on la trouve aussi bien en Espagne qu'en France, en Italie, en Sicile, en Morée, dans la Turquie d'Europe et sur toute la côte d'Afrique. Dans quelques localités on la trouve fossile dans les brèches osseuses.

228. HELIX POMATIA L. *Syst. nat.* p. 1244. — Lamk. *loc. cit.* n.° 8. — Drap. *loc. cit.* pl. 3, fig. 20. — Fér. *loc. cit.* pl. 21, et pl. 24, fig. 2.

Grosse coquille globuleuse qui est très-abondante dans toute l'Europe, depuis la Pologne jusqu'en Espagne, et depuis l'Espagne jusqu'à Constantinople, en embrassant tout le pourtour de la Méditerranée.

229. HELIX CINCTA Mull. — Fér. *loc. cit.* pl. 20, fig. 8; pl. 24, fig. 1. — Mich. Compl. de Drap. p. 17, n.° 22, pl. 14, fig. 2.

Cette espèce fut d'abord apportée par Olivier, qui la rencontra en grande abondance dans toute la Syrie. Depuis elle a été observée dans la Turquie d'Europe, en Morée, en Sicile, en Italie, aux environs d'Alger et dans le midi de la France, où elle est très-rare à ce qu'il paraît; elle est très-voisine de l'*Helix melanostoma*, qui en est peut-être une variété constante, produite par le climat.

230. HELIX OLIVETORUM Gmel. p. 3639, n.° 170. — Lamk. *loc. cit.* n.° 37. — Drap. *loc. cit.* pl. 13, fig. 8, 9.

Espèce que l'on ne rencontre que dans les parties méridionales de l'Europe, et son nom indique qu'elle habite les mêmes lieux que les Oliviers. Les individus qui viennent de la Morée sont pour la taille et la couleur semblables à ceux de France.

231. HELIX INCARNATA Mull. — Lamk. *loc. cit.* n.° 94. — Drap. *loc. cit.* pl. 6, fig. 30.

Jolie espèce mince et transparente, facile à reconnaître à son bord roux ou pourpré; on la trouve particulièrement dans les forêts des parties méridionales de l'Europe.

232. HELIX LUCORUM Mull. — *Helix mutata* Lamk. *loc. cit.* n.° 7. — *Helix castanea* Oliv. Voy. au Levant, pl. 17, fig. 1 A. B. — Fér. Hist. des Moll. pl. 21.

Il n'est pas douteux que l'*Helix mutata* est la même que l'*Helix lucorum* de Muller et de M. de Férussac.

Il convient donc d'adopter le nom du zoologiste allemand, puisqu'il a été le premier donné. Cette Hélice ne semble être qu'une variété constante de l'*Helix pomatia;* lorsque l'on compare en effet ces deux espèces, on reconnaît entre elles une si grande analogie, que l'on ne peut se défendre d'adopter l'opinion de Lamarck, qui pense qu'elles dépendent d'un même type; il serait facile de s'assurer de la justesse de cette opinion en cherchant à faire accoupler des individus de l'une et de l'autre espèce. Ce qui est assez remarquable et ce qu'on doit prendre en considération, c'est que l'*Helix pomatia*, telle qu'elle se trouve en France, se rencontre en Morée avec celle dont nous nous occupons en ce moment.

233. **HELIX CARTHUSIANELLA** Drap. *loc. cit.* pl. 6, fig. 31, 32. — Lamk. *loc. cit.* n.° 71.

Petite espèce déprimée, très-commune en France, en Italie, Sicile et Morée; elle vit dans les prairies.

234. **HELIX PELTITA** Fér. *loc. cit.* pl. 69, fig. 3.

Cette espèce a été nommée pour la première fois dans l'une des six livraisons que M. de Férussac vient de faire paraître, faisant suite à son Traité général des mollusques terrestres et fluviatiles. La figure qu'il en donne ne laisse rien à désirer sur les caractères de cette espèce, et nous y renvoyons. Cette espèce a des rapports avec l'*Helix planospira;* mais elle est toujours plus petite, plus globuleuse; son ombilic est proportionnellement moins ouvert; les bords de l'ouverture finissent, dans l'état adulte, par se réunir comme dans les Cyclostomes; elle est couverte d'un épiderme rugueux, duquel naissent des poils courts et rudes, disposés assez régulièrement en quinconce. Cette espèce paraît particulière à la Morée; nous n'en avons jamais vu dans d'autres localités.

235. **HELIX STRIATA** Drap. *loc. cit.* pl. 6, fig. 18-21. — Lamk. *loc. cit.* n.° 103.

Espèce très-variable et très-abondante dans toute l'Europe; le plus souvent elle est subplanorbulaire; quelquefois la spire s'élève, ce qui donne à l'espèce quelque ressemblance avec l'*Helix variabilis;* mais on la distingue toujours par la forme de l'ouverture, par les stries dont la surface est chargée, et par une coloration assez variable, mais qui lui est particulière.

236. **HELIX PLANOSPIRA** Lamk. *loc. cit.* n.° 48. — *Helix zonata* Fér. *loc. cit.* pl. 68, fig. 6 et 10.

Il est bien à présumer que l'*Helix setosa* de Ziegler et de Férussac, pl. 69 A, fig. 5, ainsi que l'*Helix Lefeburiana* de Férussac, ne sont que des variétés de l'*Helix planospira* de Lamarck. Nous leur trouvons en effet la même coloration,

la même forme, seulement dans les uns le test est corné ou subcorné, tandis que dans d'autres il est parfaitement calcaire. Ces variations tiennent sans doute aux localités qui sont plus ou moins favorables au développement de la matière calcaire de la coquille.

237. HELIX NATICOIDES Drap. *loc. cit.* pl. 5, fig. 26, 27. — Lamk. *loc. cit.* n.° 13. — Fér. *loc. cit.* pl. 11, fig. 17-20.

Cette espèce, très-reconnaissable par sa forme, offre un exemple de ce que nous disions tout à l'heure sur la précédente, c'est-à-dire que, selon les localités, le test devient plus ou moins solide; en général, les individus de la Morée et du midi de l'Italie sont plus épais que ceux que l'on trouve en France.

238. HELIX BARBATA Fér. *loc. cit.* pl. 66 (*), fig. 4.

Petite espèce qui, par sa forme, se rapproche de l'*Helix rangiana;* mais qui en diffère essentiellement par la forme de l'ouverture; elle a le bord simple, épais, renversé en dehors et arqué dans sa longueur. Cette espèce paraît assez commune en Morée.

239. HELIX SERPENTINA. Fér. *loc. cit.* pl. 40, fig. 7. — Mich. Compl. de Drap. pl. 14, fig. 14, 15.

Jolie espèce d'Hélice que l'on ne trouve que dans le midi de l'Europe et dans les îles de la Méditerranée. On ignorait qu'elle vécût en France; c'est à M. Michaux, qui a mis tant de zèle et de persévérance dans ses recherches sur les mollusques de France, que l'on doit la connaissance de cette espèce dans la partie méridionale de notre pays.

240. HELIX VARIABILIS Drap. *loc. cit.* pl. 5, fig. 11, 12. — Lamk. *loc. cit.* n.° 65.

Aucune espèce ne mérite mieux le nom que lui a imposé Draparnaud; elle est en effet variable dans sa couleur et dans sa forme; si on veut la comparer avec l'*Helix maritima* et l'*Helix neglecta*, on s'aperçoit bientôt que ces trois espèces n'en doivent former qu'une seule: on voit par leur réunion toutes les variétés se nuancer les unes dans les autres, de telle sorte qu'il est absolument impossible d'indiquer un seul bon caractère pour les séparer. Si l'on prend les variétés de forme, on peut commencer une série avec des individus déprimés, et arriver par des nuances insensibles à des individus subtrochiformes; si l'on prend des variétés de couleur, on peut commencer par des individus blancs et terminer la série par d'autres presque noirs par l'addition successive de lignes transverses qui tendent sans cesse à s'augmenter et à se confondre.

241. HELIX ERICETORUM Mull. — Lamk. *loc. cit.* n.° 69. — Drap. *loc. cit.* pl. 6, fig. 16, 17.

Coquille très-commune en France, et qui paraît plus rare dans les parties chaudes de l'Europe; nous n'en avons trouvé qu'un petit nombre d'individus parmi les coquilles rapportées de la Morée.

242. HELIX ROZETI Mich. Cat. des coq. viv. d'Alger, pl. 6, n.° 16, fig. 17, 18.

La description et la figure de cette espèce, données par M. Michaux, sont suffisamment exactes pour la faire reconnaître; il nous suffit d'ajouter qu'un petit nombre d'individus ont été recueillis en Morée.

243. HELIX PIZANA Mull. — Lamk. *loc. cit.* n.° 61. — *Helix rhodostoma* Drap. *loc. cit.* pl. 5, fig. 14, 15.

Rien n'est plus commun que cette espèce sur tout le pourtour de la Méditerranée, ainsi que dans les îles de cette mer; elle est très-variable dans sa coloration, et nous en possédons un individu presque noir.

244. HELIX PYRAMIDATA Drap. *loc. cit.* pl. 5, fig. 6.

Coquille assez commune dans le midi de la France, en Italie et en Morée.

245. HELIX ELEGANS Drap. *loc. cit.* pl. 5, fig. 1, 2.

Il existe plusieurs variétés de cette espèce; les unes sont élancées et trochiformes, les autres sont beaucoup plus surbaissées et ressemblent davantage à certains cadrans; la plupart des individus sont blancs, d'autres ont une fascie brunâtre à la base des tours. Ces diverses variétés se sont rencontrées en Morée.

246. HELIX CÆSPITUM Drap. *loc. cit.* pl. 6, fig. 14, 15. — Lamk. *loc. cit.* n.° 68.

Coquille très-commune, que l'on rencontre très-particulièrement dans le midi de la France, en Sicile et en Morée; elle a plus d'une analogie avec l'*Helix variabilis;* elle est variable comme elle, et à peu près variable dans les mêmes degrés.

247. HELIX SPIRIPLANA Oliv. Voy. au Levant, pl. 31, fig. 8 A. B. — Fér. *loc. cit.* pl. 38, fig. 3 A. B.

Cette espèce était restée rare dans les collections. Rapportée du Levant par Olivier, on croyait qu'elle ne se trouvait qu'en Perse et en Turquie; elle a été trouvée depuis dans d'autres localités, et notamment en Morée. Elle présente quelques variétés de forme et de coloration; elle est déprimée, à spire sans ombilic; son ouverture très-inclinée est blanche, et son bord inférieur, très-aplati, est tranchant dans une petite partie de son étendue.

248. BULIMUS DECOLLATUS Brug. Encycl. n.° 49. — Lamk. Anim. sans. vert. t. VI, p. 121, n.° 17. — Drap. Moll. terr. et fluv. de France, pl. 4, fig. 27, 28. — Fér. *loc. cit.* pl. 140, fig. 1-8.

Cette espèce, très-commune dans toute l'Europe méridionale, offre plusieurs variétés assez constantes; l'une d'elles se trouve particulièrement en Morée : elle est cylindracée, d'un blanc corné avec quelques taches blanches rougeâtres, indiquant les premiers péristomes. Le nom de cette espèce indique qu'elle peut, à un certain âge, détacher de sa spire la partie supérieure qui lui est devenue inutile; ce caractère, qu'il est très-facile de reconnaître dans cette espèce, se présente encore dans plusieurs autres, appartenant soit à ce genre, soit aux Clausilies ou aux Cyclostomes.

249. BULIMUS RADIATUS Drap. *loc. cit.* pl. 4, fig. 21. — *Helix detrita* Mull. Traité des vers, p. 101, n.° 300. — *Bulimus radiatus* Lamk. *loc. cit.* n.° 20. — *Helix radiata* Fér. *loc. cit.* pl. 142, fig. 6.

Ce Bulime, que l'on trouve assez fréquemment dans la France centrale et méridionale, a été également observé dans un grand nombre d'autres localités; on le connaît maintenant en Italie, en Morée, dans plusieurs îles de la Méditerranée, aux environs d'Alger et en Angleterre.

250. BULIMUS ACUTUS Brug. Encycl. n.° 32. — Drap. *loc. cit.* pl. 4, fig. 29, 30. — Lamk. *loc. cit.* n.° 30.

Coquille fort commune et non moins répandue que le *Bulimus decollatus;* elle est particulière aux parties méridionales de l'Europe.

251. BULIMUS VENTRICOSUS Drap. *loc. cit.* pl. 4, fig. 31, 32. — Lamk. *loc. cit.* n.° 31.

Celle-ci, peu différente de la précédente, se trouve dans les mêmes lieux.

252. BULIMUS CORNEUS Desh. (voyez notre Pl. XIX, fig. 11, 12). *B. testâ ovato-conicâ, basi subperforatâ, glabrâ, tenui, fragili, corneo-rubescente; anfractibus convexiusculis; labro simplici, basi reflexo.*

Ce Bulime a, par sa forme et sa taille, beaucoup d'analogie avec le *Bulimus radiatus;* mais il en diffère tellement par sa coloration et quelques caractères d'une assez grande valeur, que nous avons cru qu'il était nécessaire d'établir pour lui une espèce particulière.

Cette coquille est ovale-oblongue, conique; sa spire est plus longue que le dernier tour; elle est obtuse au sommet; on y compte neuf tours légèrement convexes, lisses, ne présentant d'autres stries que celles d'accroissement; le

dernier tour présente à la base une fente ombilicale très-étroite, cachée derrière le renversement du bord gauche; l'ouverture est médiocre, ovalaire, rétrécie supérieurement; elle est un peu oblique à l'axe longitudinal; la columelle est courte, se continue en un bord gauche fort mince, renversé en dehors; le bord droit est mince et tranchant, légèrement infléchi; toute la coquille est mince, transparente, d'une couleur de corne foncée et rougeâtre; cette espèce paraît rare, car nous n'en avons vu qu'un seul individu; sa longueur est de vingt millimètres et sa largeur de dix.

253. BULIMUS EMARGINATUS Desh. (voyez notre Pl. XIX, fig. 13, 14, 15). *B. testâ elongato-cylindricâ, apice acutâ; anfractibus subplanis, supernè irregulariter tenuè plicatis, ultimo anfractu basi perforato; aperturâ ovato-acutâ, apice unidentatâ, canaliculatâ; columellâ incrassatâ; labro albo-reflexo.*

Ce Bulime a quelques rapports avec le *Bulimus montanus*, dont il se distingue cependant avec facilité; il semble établir le passage entre les Maillots et les Bulimes; il est alongé, subcylindrique, pointu au sommet, un peu ventru dans le milieu; sa base est percée d'une fente ombilicale fort étroite, en partie cachée par le renversement du bord gauche; les tours de spire sont au nombre de neuf; ils sont à peine convexes, lisses, et, dans la plupart des individus, la suture est finement plissée; le dernier tour est court; l'ouverture qui le termine est ovale-pointue; elle est blanche; le bord gauche offre une sorte de pli comprimé qui s'étend, à l'extérieur, dans presque toute la longueur de la columelle. Le bord gauche est rétréci et renversé au-dessus de l'ombilic; le bord droit est épais, infléchi en dehors; l'extrémité supérieure du bord columellaire s'épaissit en une dent assez proéminente, décurrente dans la direction de ce bord, et qui, étant opposée à la terminaison du bord droit, forme avec celui-ci une gouttière ou une échancrure profonde qui forme l'extrémité supérieure de l'ouverture. Cette coquille est mince, transparente, d'un blanc grisâtre ou jaunâtre; elle est assez commune, à ce qu'il paraît, en Morée; on la trouve aussi en Sicile. Les plus grands individus ont vingt millimètres de long et sept de large.

254. ACHATINA ALGIRA Desh. — *Bulimus Algirus* Brug. Encycl. n.° 110. — *Helix Poireti* Fér. *loc. cit.* pl. 136, fig. 1-4. — *Agathina Poireti* Mich. Cat. des coq. viv. des env. d'Alger, pl. 9, fig. 19, 20.

Cette espèce est la plus grande des Agathines d'Europe; on ne la rencontre que dans les parties les plus méridionales: en Afrique, dans la plupart des îles de la Méditerranée, en Italie, en Sicile, aux environs de Constantinople; elle est mince, fragile, et son animal est jaunâtre. Cet animal, que nous avons observé et dont nous avons fait la dissection, est tout-à-fait semblable à celui des

Bulimes; les rapports de ces deux genres ne se montrent pas seulement dans les animaux, mais encore dans les coquilles, de telle sorte, qu'il existe certaines espèces que l'on peut placer indifféremment dans l'un ou l'autre de ces genres, et qui servent ainsi de passage entre eux. Ces observations, relativement aux Bulimes et aux Agathines, peuvent aussi se faire pour les genres Maillot et Clausilie, dont les caractères distinctifs ne sont pas mieux tracés que ceux des deux genres que nous avons précédemment cités; il n'est pas nécessaire de voir un bien grand nombre d'espèces pour se convaincre de la validité de nos observations; le petit nombre qui vient de la Morée est suffisant pour en attester la justesse.

255. CLAUSILIA RETUSA Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 113, n.° 3. — *Bulimus retusus* Oliv. Voy. au Levant, pl. 17, fig. 2 A. B.

Jolie espèce de Clausilie ornée d'un grand nombre de stries des plus élégantes par leur régularité; l'ouverture est pourvue de deux plis; l'un, supérieur et plus petit, s'avance jusque sur le bord; l'autre, profond et columellaire, est très-saillant et fort oblique. Cette espèce, qui fut trouvée d'abord en Perse par Olivier, vient d'être retrouvée en Morée.

256. CLAUSILIA TERES Lamk. *loc. cit.* n.° 7. — *Bulimus Teres* Oliv. *loc. cit.* pl. 17, fig. 6 A. B.

Espèce fort alongée, fort étroite, très-pointue au sommet, caractères qui lui ont valu le nom qu'Olivier lui a imposé; elle est d'un gris bleuâtre, opaque, striée longitudinalement, et son ouverture, brune à l'intérieur, est pourvue de deux plis enfoncés : l'un, très-petit, placé vers l'angle supérieur, s'avance en s'atténuant jusqu'auprès du bord; l'autre est plus profond, très-oblique, redressé et dépendant de la columelle. Cette coquille, rapportée d'abord par Olivier, a été trouvée en grande abondance en Morée et surtout dans les Cyclades, vivant d'une manière particulière : elle s'attache par masses aux rochers calcaires les plus blancs, et reste exposée à toute l'ardeur d'un soleil brûlant que l'homme est incapable de supporter, durant les jours les plus longs de l'été.

257. CLAUSILIA DENTICULATA Lamk. *loc. cit.* n.° 8. — *Bulimus denticulatus* Oliv. *loc. cit.* pl. 17, fig. 9 A. B.

Espèce fort remarquable, très-bien représentée dans l'ouvrage d'Olivier; son ouverture, blanche en dedans, a le péristome épaissi et dentelé dans tout son pourtour. Cette espèce paraît assez rare; car le nombre des individus rapportés est beaucoup moindre que celui des espèces précédentes.

258. CLAUSILIA CÆRULEA Desh. (voyez notre Pl. XIX, fig. 64, 65, 66). *C. testâ elongato-fusiformi, apice obtusâ et nigrâ, in medio inflatâ; anfractibus convexius-*

culis, ultimo anfractu profundè rugoso, supernè bipartito; aperturâ ovatâ, intùs fuscâ; columellâ bidentatâ, dente oppositâ in labro dextro.

Plusieurs personnes nous ayant assuré que cette coquille portait le nom de *Clausilia cærulea* dans la collection de M. de Férussac, nous l'avons conservé, quoiqu'en réalité l'espèce soit nouvelle, puisqu'elle n'a jamais été ni décrite ni figurée; elle a beaucoup d'analogie avec la *Clausilia teres;* elle reste plus petite; elle est plus renflée, et son ouverture offre quelques caractères qu'on ne voit pas dans l'autre. Cette coquille est alongée, fusiforme, renflée dans le milieu; son sommet obtus est noir, tandis que le reste de la coquille est d'un blanc bleuâtre ou grisâtre; elle est opaque, assez épaisse et solide; les tours, au nombre de treize ou quatorze, sont à peine convexes; ils sont lisses, si ce n'est le dernier, qui, dans le voisinage de l'ouverture, se charge de rides irrégulières et profondes; la base de ce dernier tour est divisée en deux tubercules presque égaux; l'ouverture est médiocre, à péristome continu, fortement réfléchi en dehors; elle est d'un brun clair en dedans, et terminée supérieurement par un angle aigu, moins profond que dans la plupart des espèces: cette ouverture est pourvue de trois dents; l'une, supérieure, contribue à former la gouttière du sommet; la seconde, columellaire, est très-profonde, se relève presque perpendiculairement à la base de la première, la troisième, que l'on n'aperçoit que dans le fond de l'ouverture, est appliquée le long de la face interne du bord droit, de manière à correspondre à l'intervalle des deux autres dents. Cette coquille, très-commune, vit, comme la précédente, sur les rochers éblouissans que forme le marbre de Paros, exposée à l'ardeur du soleil; sa longueur est de dix-huit millimètres et sa largeur de quatre.

259. CLAUSILIA MACULOSA Desh. (voyez notre Pl. XIX, fig. 67, 68, 69). *C. testâ elongato-fusiformi, ventricosâ, apice acuminatâ, fuscâ, albo-grisea, maculis longitudinalibus infernè notatâ; anfractibus apice striatis, alteris lævigatis, ultimo anfractu ad aperturam rugoso; aperturâ ovatâ, albâ, intùs tridentatâ; peristomate albo, reflexo.*

Coquille semblable par la forme à celle qui précède, mais fort différente par tous les autres caractères; elle est alongée, fusiforme, ventrue dans le milieu, composée de onze à douze tours, dont les premiers sont bruns et lisses, les suivans finement plissés et ceux du milieu parfaitement lisses; le dernier, beaucoup plus étroit que les précédens, est chargé de rides irrégulières dans presque toute son étendue; l'ouverture est blanche, ovalaire, à péristome continu et fortement réfléchi en dehors; l'extrémité supérieure de cette ouverture forme un angle assez profond, limité par une dent très-étroite, s'avançant jusque sur le

bord; au-dessus de cette dent, et sur la columelle, se trouvent deux plis très-inégaux; le supérieur, qui est le plus petit, se contourne fortement, de manière à se cacher derrière l'autre : dans le fond de l'ouverture, on voit un pli décurrent sur le bord droit, correspondant à l'intervalle qui sépare les deux premières dents columellaires. La couleur de cette coquille est d'un blanc jaunâtre ou grisâtre; elle est ornée d'un grand nombre de taches étroites ou de flammules longitudinales, d'un brun fauve et transparent. Cette espèce se trouve avec les précédentes; elle est longue de dix-huit millimètres et large de quatre et demi.

260. CLAUSILIA GRISEA, nob., pl. XIX, fig. 52, 53, 54. — *Testâ elongatâ, fusiformi, subcylindricâ, lævigatâ, albo-griseâ, fusco maculatâ; ultimo anfractu ad aperturam striato; aperturâ dilatatâ; columellâ biplicatâ; anfractibus convexiusculis, primis corneis.*

Cette Clausilie paraît beaucoup plus rare que la précédente, et se distingue très-facilement de toutes celles connues; elle est alongée, fusiforme, un peu cylindracée, plus ventrue que la plupart des espèces, et se rapproche par là de certains Maillots et particulièrement du *quadridens.*

Elle est alongée, fusiforme, composée de douze tours légèrement convexes : les deux premiers, qui forment le sommet, sont lisses et de couleur cornée; les quatre ou cinq suivans sont finement striés, ceux du milieu sont lisses, le dernier est finement et assez régulièrement strié vers l'ouverture; celle-ci est ovale, dilatée et terminée supérieurement par un angle aigu; elle est blanche en dedans; son péristome est continu, épaissi et fortement renversé en dehors; on voit deux gros plis sur la columelle; l'un, supérieur, lamelliforme, s'avance jusque vers le bord et forme un des côtés de la gouttière supérieure; le second est fort épais, un peu sinueux dans sa longueur et fortement contourné sur la columelle. La couleur de cette coquille est d'un blanc grisâtre, avec quelques taches nuageuses d'un gris plus foncé. Sa longueur est de dix-neuf millimètres et sa largeur de cinq.

261. PUPA QUADRIDENS Drap. *loc. cit.*, pl. 4, fig. 3. — Lamk. Anim. sans vert., t. VI, p. 109, n.° 17. — Lister, Conch. pl. 40, fig. 38. — *Turbo quadridens* Gmel. p. 3610, n.° 92. — Chemn. t. IX, pl. 112, fig. 965. — *Helix quadridens* Mull. *Vermes*, t. II, p. 107. — *Bulimus quadridens* Brug. Encycl. méthod. p. 351. — L'Antibarilet, Geoffr. Coq. p. 66, pl. 2. — Dillw. Cat. t. II, p. 879, n.° 152.

Ce Maillot est très-facile à reconnaître; car il est du petit nombre de ceux qui sont sénestres; on le trouve en France, dans les lieux ombragés, sous la mousse, et il vient d'être rapporté de la Morée.

262. PUPA TRIDENS Drap. *loc. cit.* pl. 3, fig. 57. — Lamk *loc. cit.* n.° 16. — Gualt. ind. test. pl. 4, fig. F. — *Helix tridens* Mull. Verm. t. II, p. 106. — *Turbo tridens* Gmel. p. 3611, n.° 93. — *Bulimus tridens* Brug. Encycl. méth. Vers, t. I, p. 350. — *Helix tridens* Fér. Hist. des moll. Prodr. n.° 453. — *Pupa tridens* Pfeiff. Syst. anord. p. 53, pl. 3, fig. 12. — *Turbo tridens* Montagu, Test. p. 338, pl. 11, fig. 2. — Dorset, Cat. p. 51, pl. 19, fig. 12. — Dillw. Cat. t. II, p. 877, n.° 149. — Schub. et Wagn. *Suppl. ad Chemn.* p. 178, pl. 235, fig. 4113. — Brard, Coq. de Paris, p. 88, pl. 3, fig. 11.

Après avoir examiné attentivement une grande espèce de Maillot rapportée de la Morée, qui pour le volume est au moins le double du *Pupa tridens* de Draparnaud, nous ne pouvons cependant le distinguer comme espèce, puisque, à l'exception de la taille, il a tous les caractères de celle à laquelle nous le rapportons à titre de variété. Les grands individus ont dix-huit millimètres de long et six de large.

263. PUPA DOLIOLUM Drap. *loc. cit.* pl. 3, fig. 41, 42.

Petite espèce que l'on rencontre assez rarement en France, dans les mousses, et qui a été également trouvée en Morée.

264. PUPA FUSIFORMIS Desh. (voyez notre Pl. XIX, fig. 55, 56, 57). *P. testâ elongato-angustâ, fusiformi, in medio inflatâ; apice acuminatâ, albo-griseâ, substriatâ; aperturâ elongato-acuminatâ, obliquâ; labro reflexo, intùs unidentato; columellâ unistriatâ, contortâ.*

Espèce fort singulière, qui participe encore plus que le *Pupa quadridens* aux caractères des Maillots et des Clausilies; elle est alongée, étroite, atténuée à ses extrémités; son sommet est pointu; la spire, alongée, est formée de treize tours légèrement convexes et lisses; le dernier, plus étroit que les précédens, se termine par une ouverture perpendiculaire à l'axe longitudinal. Cette ouverture étroite se termine, comme celle des Clausilies, par un angle supérieur. Le péristome n'est point continu; les deux parties dont il est composé sont jointes dans la longueur de l'avant-dernier tour par un bord gauche, mince et appliqué; le bord droit est épais, blanc, fortement renversé en dehors; il est pourvu, vers le tiers supérieur de sa longueur, d'une dent fort saillante, intérieure; à la base de la columelle s'élève un gros pli tordu, tout-à-fait comparable à celui de certaines Tornatelles. Cette espèce, dont nous n'avons trouvé qu'un seul individu mort, est d'un blanc grisâtre uniforme; sa longueur est de dix-neuf millimètres et sa largeur de quatre et demi.

265. SUCCINEA LEVANTINA Desh. (voyez notre Pl. XIX, fig. 25, 26, 27). *S. testâ ovato-oblongâ, tenuissimâ, fragili, pellucidâ; flavo-rubescente; spirâ brevissimâ, acuminatâ; ultimo anfractu amplissimo; aperturâ obliquâ; marginibus tenuissimis.*

Les caractères de cette espèce ne s'accordent avec aucun de celles qui sont jusqu'à présent connues; comme elle paraît propre aux parties orientales de l'Europe, nous lui avons donné le nom de *Succinea levantina*. Elle a quelques rapports avec la *Succinea amphibia* de Draparnaud; mais la spire est toujours beaucoup plus courte, et le dernier tour proportionnellement plus grand; elle est ovale-oblongue, pointue au sommet; elle est lisse ou striée par des accroissemens: elle est formée de quatre tours convexes, dont le dernier constitue à lui seul presque toute la coquille; il se termine par une ouverture ovale-oblongue, oblique à l'axe, à bords très-minces et tranchans. Cette coquille est très-mince et très-fragile, transparente, d'un jaune rougeâtre uniforme. On la trouve non-seulement en Morée, mais encore en Sicile et aux environs de Constantinople; elle a quatorze millimètres de long et six de large.

266. AURICULA MYOSOTIS Drap. Moll. de France, pl. 3, fig. 16, 17. — Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 140, n.° 9. — Fér. Prodr. p. 103, n.° 8. — *Auricula pygmæa* Blainv. Malac. pl. 37 *bis*, fig. 6. — *Fossilis* Marcel de Serres, Bull. des scienc. 1814, p. 18, pl. 1, fig. 9. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. II, p. 88, n.° 1.

Petite coquille très-abondante sur les plantes qui vivent sur les bords de l'océan européen et de la Méditerranée.

267. AURICULA BUCCINEA Desh. — Encycl. méth. Vers, t. II, p. 65, n.° 20. — *Voluta buccinea* Brocchi, Conch. foss. subap. t. II, p. 319, n.° 23, pl. 4, fig. 9.

On confondait avec l'*Auricula ringens* plusieurs espèces fort distinctes, et celle-ci, entre autres, que nous avons décrite dans l'Encyclopédie méthodique; elle se reconnaît à son volume, qui est plus considérable, et surtout à la forme des plis columellaires, qui diffèrent d'une manière notable de ceux de l'*Auricula ringens* véritable.

268. PLANORBIS MARGINATUS Drap. *loc. cit.* pl. 2, fig. 11, 12, 15. — *Helix complanata* L. *Syst. nat.* p. 1242. — Lister, Anim. angl. pl. 2, fig. 27. — Lister, Conch. pl. 143, fig. 42. — Gualt. Ind. pl. 4, fig. EE. — *Helix complanata* Schrœt. Einl. t. II, p. 129. — *Ibid.* Fluss-Conch. p. 239, pl. 5, fig. 22-25. — *Id.* Chemn. Conch. t. IX, pl. 127, fig. 1121, 1122. — *Id.* Gmel. p. 3617, n.° 21. — Montagu, Test. p. 450, pl. 25, fig. 4. — Fav. Conch. pl. 61, fig. B 5. — *Planorbis umbilicatus* Mull. Verm. t. II, p. 160, n.° 346. — Swammerd. Bibl. nat. pl. 10, fig. 5. — Pfeiff. Syst. anord. p. 75, pl. 4, fig. 1, 2. — *Helix complanata* Dillw. Cat. t. II, p. 897,

n.° 24. — *Planorbis marginatus* Kickx, Moll. brab. p. 64, n.° 80. — Brard, Coq. de Paris, p. 152, pl. 6, fig 5. — Turton, Man. p. 107, n.° 88, fig. 88.

Les individus de cette espèce, rapportés de la Morée et que nous avons reçus depuis long-temps de la Sicile, forment une variété constante, toujours plus petite et proportionnellement un peu plus épaisse. On connaît cette espèce fossile en Italie.

269. LYMNÆA OVATA Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 161, n.° 8. — *Lymnæus ovatus* Drap. *loc. cit.* pl. 2, fig. 30, 31. — Schrœt. Fluss-Conch. pl. 6, fig. 3. — Pfeiff. Syst. anord. p. 89, n.° 4, pl. 4, fig. 21. — Brard, Coq. de Paris, p. 142, pl. 5, fig. 4, 5. — Kickx, Moll. brab. p. 57, n.° 69.

Coquille très-commune dans les ruisseaux de France et dans la plupart des eaux douces de l'Europe.

270. LYMNÆA PALUSTRIS Lamk. *loc. cit.* n.° 3. — *Lymnæus palustris* Drap. *loc. cit.* pl. 2, fig. 40-42, et pl. 3, fig. 1, 2.

Nous ne donnons pas ici la synonymie de cette espèce; elle est déjà assez complète dans Lamarck, et nous y renvoyons.

Coquille plus commune encore que la précédente, et qui présente quelques variétés assez constantes; les individus de la Sicile et de la Morée sont toujours plus petits.

271. PHYSA CONTORTA Mich. Compl. au Draparn. pl. 16, fig. 21, 22.

On doit la connaissance de cette espèce, assez voisine de la *Physa acuta* de Draparnaud, à M. Michaud, qui l'a fort bien caractérisée dans le complément des espèces de France qu'il vient de publier. La coquille rapportée de la Morée ressemble exactement à celle de France, et doit porter par conséquent le même nom.

272. VALVATA SPIRORBIS Drap. *loc. cit.* pl. 1, fig. 32, 33. — Brard, Coq. p. 187, pl. 6, fig. 15, 16. — Pfeiff. Syst. anord. p. 100, n.° 3, pl. 4, fig. 34. — Turton, Man. p. 13, n.° 115, fig. 115.

Petite coquille, qui ressemble par sa forme à un petit Planorbe, et qui appartient indubitablement au genre Valvée, puisqu'il a l'ouverture arrondie et fermée par un opercule; elle est assez commune en France et paraît plus rare en Morée.

273. CYCLOSTOMA ELEGANS Drap. *loc. cit.* pl. 1, fig. 5-7. — Lamk. Anim. sans vert. t. 6, p. 148, n.° 26. — *Turbo elegans* Gmel. p. 3606, n.° 74. — Lister,

Anim. angl. pl. 2, fig. 5. — *Id.* Conch. pl. 27, fig. 25. — Gualt. Ind. pl. 4, fig. A. — L'Elégante striée, Geoffr. Coq. de Paris, p. 108, pl. 3. — *Nerita elegans* Mull. Verm. t. II, p. 177. — *Id.* Schrœt. Fluss-Conch. p. 366, pl. 9, fig. 15. — Montagu, Test. p. 342, pl. 22, fig. 7. — Dorset, Cat. p. 50, pl. 21, fig. 9. — Chemn. Conch. t. IX, pl. 123, fig. 1060 *c. d.* — *Turbo tumidus* Penn. Zool. brit. 1812, pl. 85, fig. 2. — *Turbo elegans* Dillw. Cat. t. II, p. 863, n.° 116. — *Cyclostoma elegans* Brard, Coq. de Paris, p. 103, pl. 3, fig. 7, 8. — Pfeiff. Syst. anord. p. 74, pl. 4, fig. 30, 31. — Kickx, Moll. brab. p. 69, n.° 86. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. II, p. 40, n.° 6.

Coquille des plus commune dans toute l'Europe tempérée et méridionale; les individus de la Morée sont généralement plus grands que ceux de France.

274. CANCELLARIA HIRTA Brocc. Conch. foss. subap. pl. 4, fig. 1 *a, b.* — Desh. Encycl. méth. Vers, t. II, p. 188, n.° 20.

C'est l'une des plus belles Cancellaires connues; son analogue vivant n'a point encore été trouvé. Les individus de Morée sont plus petits que ceux d'Italie.

275. CANCELLARIA LYRA Brocc. *loc. cit.* pl. 3, fig. 8. — Knorr, Petref. t. II, pl. C 4, fig. 1. — Desh. Encycl. méth. Vers t. II, p. 182, n.° 6.

Très-belle espèce, fort commune en Italie, et qui paraît plus rare en Morée; car nous n'en avons trouvé qu'un seul fragment de cette localité.

276. FASCIOLARIA TARENTINA Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 121, n.° 8. — *Ibid.* Payr. Cat. p. 146, n.° 291, pl. 7, fig. 16. — Schub. et Wagn. Suppl. à Chemn. p. 105, pl. 227, fig. 4027, 4028. — *Fasciolaria tuberculata* Poli, Test. t. III, pl. 43, fig. 3, 4.

Coquille assez commune dans la Méditerranée, dont l'analogue fossile n'est point encore connu.

277. FUSUS LIGNARIUS Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 129, n.° 24. — *Murex lignarius* Lin. *Syst. nat.* p. 1224. — Gmel. p. 3552, n.° 98. — Bonan. Recr. 3, fig. 72. — Seba, Mus. pl. 52, fig. 4. — *Murex lignarius* Dillw. Cat. t. II, p. 734, n.° 106. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. II, p. 162, n.° 40. — *Fossilis* Brocchi, Conch. foss. subap. t. II, p. 426, n.° 50. — Poli, Test. t. III, pl. 48, fig. 16, 17. — Encyclop. p. 424, fig. 6.

Coquille très-commune dans la Méditerranée, et non moins commune à l'état fossile en Italie, Sicile et Morée.

278. FUSUS LONGIROSTER Brocc. *loc. cit.* pl. 8, fig. 7. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. II, p. 153, n.° 17.

Très-belle espèce de fuseau, dont l'analogue vivant n'est point encore connu; il se trouve fossile en Italie et en Morée.

279. FUSUS CLAVATUS Brocc. *loc. cit.* pl. 8, fig. 2.

Il existe dans la Méditerranée une espèce de Fuseau qui a une grande analogie avec celui-ci. Comme il reste toujours plus petit, nous ne le donnons pas comme le véritable analogue de l'espèce figurée par Brocchi, espèce connue d'abord dans le Plaisantin et récemment en Morée.

280. FUSUS SYRACUSANUS Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 130, n.° 25. — *Murex syracusanus* Lin. *Syst. nat.* p. 1224. — Gmel. p. 3554, n.° 104. — Encycl. pl. 423, fig. 6 *a*, *b*. — Payr. Cat. p. 147, n.° 293. — Schrœt. Einl. t. I, p. 533. — Chem. Conch. t. X, p. 253, pl. 162, fig. 1542, 1543. — Bonan. Recr. part. 3, fig. 80. — Fav. Conch. pl. 34, fig. D 2. — Poli, Test. t. 3, pl. 48, fig. 11, 12. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. II, p. 132, n.° 13.

Espèce assez commune dans la Méditerranée, trouvée sur nos côtes, sur celles de l'île de Corse, dans les mers de la Sicile et en Morée; son analogue fossile n'est point encore connu.

281. FUSUS ROSTRATUS Olivi, pl. XIX, fig. 9, 10. — *Fusus strigosus* Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 130, n.° 26. — *Murex rostratus* Olivi, Adriat. p. 153. — Ginan. Adriat. t. II, pl. 7, fig. 56. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. II, p. 131, n.° 12. — *Fusus aciculatus* Delle Chiaje *apud* Poli, Test. t. III, pl. 48, fig. 13. — *Eadem species*, *var. Murex lignosus*, *ibid.* pl. 48, fig. 18. — *Fossilis* Brocchi, Conch. foss. subap. t. II, p. 416, n.° 36, pl. 8, fig. 1.

Coquille répandue dans la Méditerranée et variable dans sa forme et sa grandeur. Il arrive souvent que l'un des sillons transverses, celui qui est au milieu des tours, s'élève en carène subdentée. Cette variété a été prise pour une autre espèce, mais on suit tous ses passages. L'espèce se trouve fossile en Italie, en Sicile, en Morée et dans les faluns de la Touraine.

282. FUSUS MINUTUS Desh. (voyez notre Pl. XIX, fig. 31, 32, 33). *F. testá minimá, ovatá, utrinque attenuatá, incrassatá, longitudinaliter plicatá, transversim tenuè striatá, fulvá; anfractibus convexis, angustis, ultimo caudá brevi terminato; aperturá angustá, ovatá; labro incrassato, intùs denticulato, violascente.*

Jolie petite coquille, qui paraît fort rare, et que l'on pourrait peut-être rapporter au genre Murex; mais comme elle n'a point de varice, il nous semble qu'elle convient mieux aux Fuseaux; elle est petite, ovalaire, renflée dans le milieu, pointue à ses extrémités; sa spire est courte, composée de cinq à six tours convexes, pourvue de plis longitudinaux légèrement obliques, rapprochés et traversés par un grand nombre de stries saillantes, régulières, presque égales, dont les deux premières, plus grosses, couronnent les tours de petits tubercules.

Le dernier tour est globuleux; il se prolonge à la base en un canal court, assez profond et recouvert en avant d'une lame courte et mince, qui le change en un véritable tuyau; l'ouverture est fort petite, ovalaire; le bord gauche est mince et appliqué dans toute l'étendue de la columelle; le droit s'épaissit en dedans, et il est pourvu dans sa longueur de sept crénelures égales : ce bord est teint d'une couleur pourpre violacée; le reste de la coquille est d'un brun fauve, quelquefois assez foncé, approchant de la couleur marron. Elle a six millimètres de long et quatre de large.

283. FUSUS VIOLACEUS Desh. (voyez notre Pl. XIX, fig. 19, 20, 21). *F. testâ minimâ, ovatâ, utrinque acuminatâ, longitudinaliter costatâ, transversim striatâ; striis distantibus, fuscis; aperturâ angustâ, violaceâ; labro incrassato, inæqualiter intùs dentato; anfractibus convexis, primis violaceis, alteris albo violascentibus.*

Petite coquille ovale-oblongue, à spire pointue à peu près aussi longue que le dernier tour; elle est composée de six à sept tours très-convexes, sur lesquels sont disposées très-régulièrement un petit nombre de côtes longitudinales, saillantes et presque aiguës sur leurs bords. Ces côtes sont traversées par quatre ou cinq stries légèrement saillantes, fort étroites et également distantes les unes des autres; le dernier tour est enflé et prolongé à la base en un canal court, sur le dos duquel on voit trois rides obliques; l'ouverture est petite, plus longue que large, violette en dedans; le bord droit est épaissi; il est garni à l'intérieur d'une série de petites dents inégales, dont les supérieures sont les plus grosses; le canal de la base est étroit et assez profond, et découvert dans toute sa longueur; la couleur de cette espèce est d'un violet assez foncé au sommet, d'un violet pâle dans le reste de son étendue, et les stries transverses sont d'un brun foncé. Elle est longue de sept millimètres et large de trois et demi.

284. FUSUS TURRITELLATUS Desh. (voyez notre Pl. XIX, fig. 28, 29, 30, 43, 44, 45). *B. testâ elongato-angustâ, turriculatâ, apice acutâ, fusco nigrescente longitudinaliter costatâ, transversim tenuè striatâ; anfractibus convexiusculis, ultimo brevissimo; aperturâ minimâ fuscâ; labro incrassato, intùs denticulato.* — Var. *a*, Desh. *Testa luteola, striis transversalibus, fusco puncticulatis.*

Ce très-petit Fuseau a quelque ressemblance, quant à sa forme extérieure, avec une Cérite ou avec une autre coquille turriculée; il est alongé, à spire pointue, composée de six à sept tours légèrement convexes, sur lesquels on remarque de petites côtes longitudinales et des stries transverses assez fines; de ces dernières on en compte quatre ou cinq sur l'avant-dernier tour; le dernier tour est beaucoup plus court que la spire; il est terminé par un petit canal un peu relevé

vers le dos; l'ouverture est très-petite, ovalaire, d'un brun rougeâtre, son bord droit légèrement épaissi est finement dentelé dans toute sa longueur : toute cette coquille est d'un brun noirâtre et foncé. La variété que nous signalons est remarquable en ce qu'elle est d'un blanc fauve et que les stries transverses sont ponctuées de brun, et les ponctuations sont placées au sommet des côtes longitudinales. Cette petite coquille, qui paraît fort rare, a six millimètres de long et deux de large.

285. PLEUROTOMA CORDIERI Payr. Cat. p. 144, n.° 287, pl. 7, fig. 11. — *Murex echinatus* Brocc. Conch. foss. subap. pl. 8, fig. 3.

Nous nous proposions de rendre à cette espèce le nom que Brocchi lui avait imposé, lorsqu'il la fit connaître à l'état fossile; mais comme il existe déjà un *Pleurotoma echinata* dans l'ouvrage de Lamarck, et qu'il faudrait faire des changemens dans une nomenclature adoptée, nous conservons le nom proposé par M. Payraudeau, et qui est consacré dans la plupart des collections. Le Pleurotome de Cordier est une coquille qui doit former avec quelques autres avoisinantes un groupe tout particulier dans le genre Pleurotome; il est à remarquer en effet que dans les espèces dont il s'agit l'échancrure du bord droit, au lieu d'être dans une partie quelconque de la longueur, est toujours placée sur la suture elle-même. L'espèce dont il est ici question se trouve assez fréquemment dans la Méditerranée, et à l'état fossile en Italie et en Sicile.

286. PLEUROTOMA BERTRANDI Payr. *loc. cit.* n.° 288, pl. 7, fig. 12, 13.

Petite coquille fusiforme, qui se trouve non-seulement dans la Méditerranée, mais aussi sur les côtes de France et principalement dans le golfe de Gascogne.

287. PLEUROTOMA VAUQUELINI Payr. *loc. cit.* n.° 289, pl. 7, fig. 14, 15.

Petite espèce qui a quelque analogie avec la précédente; mais que l'on distingue facilement par une fascie brune qui couronne ses tours; le bord droit est toujours épais, et l'ouverture fort étroite; elle est assez rare, et cependant elle se trouve sur un assez grand nombre de points de la Méditerranée.

288. PLEUROTOMA LEFROYI Mich. Bull. des sc. d'hist. nat. de Bord. t. II, n.° 4, fig. 5, 6.

Ce joli Pleurotome est voisin du *Cordieri* par sa forme et la position de l'échancrure; mais il doit former une espèce très-distincte que M. Michaud, dans l'opuscule que nous venons de citer, a très-bien caractérisée. On le trouve dans la Méditerranée. Nous possédons une espèce de la Sicile qui a la plus grande analogie avec celle-ci.

289. PLEUROTOMA FENESTRATA Desh. — *P. testâ elongatâ, fusiformi, fuscâ, angustâ; spirâ acuminatâ, longitudinaliter costatâ, transversìm sulcatâ; costis sulcisque equidistantibus; anfractibus convexis, ultimo canali brevi terminato; labro intùs striato et dentato, supernè emarginato.*

On prendrait facilement cette coquille pour une variété du *Pleurotoma Vauquelini;* elle a en effet avec lui beaucoup de ressemblance quant à la taille et à la forme; elle est oblongue, fusiforme; la spire est pointue, plus longue que le dernier tour ; elle est formée de huit tours très-convexes, un peu aplatis en dessus; ces tours sont pourvus de côtes longitudinales, comprimées, également distantes, sur lesquelles passent transversalement trois et quelquefois quatre sillons tranchans, distans, ce qui produit sur la surface de la coquille un réseau à grandes mailles carrées; le dernier tour se termine à la base par un canal court et étroit; l'ouverture est ovale-oblongue, brune en dedans; le bord droit, épaissi dans presque toute sa longueur, est garni d'une série de petites dents égales. La couleur de cette espèce est d'un brun grisâtre; les tours sont presque blancs au sommet, et les sillons transverses sont brunâtres. Cette coquille, assez rare, ne s'est trouvée jusqu'à présent que dans la Méditerranée; elle est longue de quinze millimètres et large de six.

290. PLEUROTOMA FILIBERTI Mich. Bull. d'hist. nat. de Bord. t. III, n.° 4, p. 2, n.° 2, fig. 2, 3.

Petite coquille ovale-oblongue, qui a du rapport avec les deux qui précèdent; mais dont la surface semble creusée à plaisir et avec une grande régularité d'un grand nombre de petites cavités semblables à celles d'un dé à coudre; elle est assez rare et n'a été observée jusqu'à présent que dans la Méditerranée.

291. PLEUROTOMA VILLIERSII Mich. *loc. cit.* n.° 3, fig. 4, 5.

Fort jolie espèce de Pleurotome, étroite, alongée, ornée de côtes longitudinales très-régulières, traversées à la base des tours par une large fascie brune et par un assez grand nombre de petites linéoles moins foncées. Une petite espèce que l'on trouve fossile en Italie, et qui a été nommée *Pleurotoma glabella* par M. Bonelli, nous paraît être l'analogue parfait de cette espèce.

292. PLEUROTOMA ALBIDA Desh. (voyez notre Pl. XIX, fig. 22, 23, 24). *P. testâ elongato-fusiformi, angustâ, albidâ, obliquè costatâ; costis longitudinalibus, regularibus; ultimo anfractu basi attenuato; aperturâ ovato-angustâ, supernè brevi emarginatâ.*

Petite coquille fusiforme, étroite, à spire pointue, composée de six tours convexes et étroits, sur lesquels sont disposées régulièrement des côtes longitu-

dinales et obliques, très-rapprochées et parfaitement lisses; le dernier tour est presque aussi grand que la spire, et se termine à la base par un canal court et large; l'ouverture est blanche en dedans, ovale-étroite, atténuée à ses extrémités; le bord droit est peu épais, simple et arqué dans sa longueur; son échancrure est peu profonde et un peu au-dessous de la suture. Cette petite coquille est toute blanche et toute lisse; elle paraît assez rare; elle a huit millimètres de long et trois de large.

293. PLEUROTOMA UNIFASCIATA Desh. (voyez notre Pl. XIX, fig. 34, 35, 36). *P. testâ elongâto-angustâ, fusiformi, longitudinaliter costatâ; costis distantibus, arcuatis; anfractibus convexiusculis, in medio lineâ fuscâ latâ ornatis; aperturâ angustissimâ, albâ; columellâ basi fuscâ; labro incrassato, marginato, simplici.*

Petite coquille fort distincte des autres espèces du même genre; elle est alongée, fusiforme, à spire pointue, composée de cinq à six tours, sur lesquels on compte un petit nombre de côtes longitudinales un peu obliques et légèrement arquées dans leur longueur; sur leur milieu on voit une large fascie brune, nettement tranchée sur le fond blanc du reste de la surface; le dernier tour est atténué à son extrémité et terminé par un canal très-court; l'ouverture est extrêmement étroite, presque linéaire, blanche en dedans; la columelle est roussâtre à son extrémité; le bord droit est épaissi en dedans et en dehors; il est simple, et son échancrure, étroite et peu profonde, remonte obliquement. Nous n'avons vu qu'un petit nombre d'individus de cette espèce, qui paraît très-rare; elle a sept millimètres de long et deux et demi de large.

294. PLEUROTOMA FUSCATA Desh. — *P. testâ elongato-fusiformi, angustâ; apice acuminatâ, longitudinaliter costatâ; costis raris, distantibus; anfractibus planiusculis, longitudinaliter et transversim striatis, ultimo basi attenuato; aperturâ angustâ, brevi; labro acuto, lateraliter latè emarginato.*

Ce Pleurotome est alongé, fusiforme, étroit, partout d'un brun foncé uniforme, la spire est plus longue que le dernier tour; elle est très-pointue au sommet; et formée de dix tours peu convexes sur lesquels sont disposées régulièrement cinq ou six grosses côtes longitudinales, obtuses et épaisses; toute la surface présente un réseau de stries très-fines, longitudinales et transverses; les longitudinales sont moins régulières et moins saillantes, parce qu'elles sont produites par les accroissemens; le dernier tour est très-court, atténué à sa base; l'ouverture est brune en dedans, ovale-oblongue; son bord droit est mince, tranchant, et il est pourvu vers sa partie supérieure d'une large échancrure peu profonde et subtriangulaire. Cette espèce, assez rare, a treize millimètres de long et cinq de large.

295. PLEUROTOMA MULTILINEOLATA Desh. (voyez notre Pl. XIX, fig. 46, 47, 48). *P. testâ elongato-angustâ, fusiformi, apice acuminatâ, longitudinaliter costatâ, albidâ vel luteolâ, transversim multilineolatâ; lineolis fuscis, æqualibus, æquidistantibus; aperturâ angustâ; labro incrassato, simplici.*

Cette espèce est l'une des plus petites du genre: elle est alongée, étroite, fusiforme, à spire pointue, aussi longue que le dernier tour; les tours sont pourvus de côtes longitudinales, étroites, fort saillantes, simples et peu nombreuses; le dernier tour est atténué à son extrémité et terminé par un canal extrêmement court; l'ouverture est très-étroite, blanche; le bord droit, fort épaissi en dedans et en dehors, présente, vers son extrémité supérieure, une très-petite échancrure oblique et peu profonde. Cette coquille, d'un blanc laiteux, subtransparent, est ornée d'un grand nombre de fines linéoles transverses d'un brun pâle; dans quelques individus, dont on pourrait faire une variété, les linéoles sont d'un brun beaucoup plus foncé, sur un fond jaunâtre. Cette coquille, qui paraît assez rare, est longue de six millimètres et large de deux et demi.

296. PLEUROTOMA TENIATA Desh. (voyez notre Pl. XIX, fig. 37, 38; 39). *P. testâ elongato-fusiformi, lævigatâ, longitudinaliter costatâ, transversim fusco lineolatâ et basi luteo teniatâ; anfractibus convexiusculis, costis apice interruptis, subnodosis; aperturâ ovato-oblongâ, albâ; labro incrassato, simplici.*

Petite espèce fort élégante, fusiforme, moins étroite que les deux précédentes; sa spire est très-pointue, aussi longue que le dernier tour et composée de sept à huit tours convexes; des côtes longitudinales, obtuses, très-régulières, tronquées à leur partie supérieure, y sont disposées très-régulièrement; le dernier tour est terminé à la base par un canal fort court; l'ouverture est blanche en dedans; elle est ovale, atténuée à ses extrémités; son bord droit, médiocrement épaissi, est arqué dans sa longueur, et pourvu, un peu au-dessous de la suture, d'une très-petite échancrure. La coloration de cette petite coquille est fort élégante; elle consiste, sur un fond blanc, en deux ou trois linéoles brunes sur chaque tour, et sur le dernier en deux larges fascies d'un brun jaunâtre, bordées de chaque côté par une ligne brune, très-fine: souvent on remarque, au-dessus de la fascie supérieure, une petite tache brune dans l'intervalle de chacune des côtes. Cette petite espèce, un peu moins rare que la précédente, a sept millimètres de long et trois de large.

297. PLEUROTOMA INTERRUPTA Brocc. Conch. foss. subap. pl. 9, fig. 21.

Coquille fusiforme, variable et facile à reconnaître cependant par les stries tuberculeuses dont elle est chargée, ainsi que par le double bourrelet crénelé,

au fond duquel la suture est placée. Très-commune en Italie, cette espèce l'est aussi en Morée.

298. PLEUROTOMA TURRICULA Brocc. Conch. foss. subap. pl. 9, fig. 20.

Assez voisine de la précédente pour la forme, celle-ci s'en distingue à ses gros sillons lisses et transverses; elle se trouve dans la même localité que la précédente.

299. PLEUROTOMA VULPECULA Brocc. Conch. foss. subap. pl. 8, fig. 10.

Petite coquille, dont l'analogue vivant n'est connu que depuis peu de temps. Elle est de la Méditerranée; les individus fossiles sont connus en Italie et en Sicile; on ne les trouve que rarement en Morée.

300. PLEUROTOMA NANA Desh. (voyez notre Pl. XXIV, fig. 20, 21, 22). *P. testâ minimâ, ovato-oblongâ, extremitatibus attenuatâ; anfractibus angustis, longitudinaliter costatis et transversim tenuissimè striatis, ultimo spirâ majore; aperturâ angustâ, utrinquè acuminatâ; labro incrassato, supernè emarginato.*

Fossile en Morée, en Italie et en Sicile.

Cette coquille est l'une des plus petites du genre Pleurotome; nous la connaissons d'Italie et de Sicile, mais ne trouvant pas de description ni de figure qui lui convînt, nous nous déterminons à la faire connaître entièrement, puisqu'elle vient d'être rapportée de la Morée. Elle est subfusiforme, alongée, assez étroite; la spire ne forme que la moitié de sa longueur; on y compte six ou sept tours fort étroits, convexes, sur lesquels sont disposées très-régulièrement des côtes longitudinales, droites; ces côtes sont traversées par des stries transverses, très-régulières et très-fines, légèrement onduleuses; le dernier tour est peu prolongé à la base; l'ouverture est petite, très-étroite; la columelle est arrondie, à peine arquée dans sa longueur; le bord droit est épaissi en dehors, et son échancrure latérale est placée immédiatement au-dessous de la suture. La longueur de cette espèce est de six millimètres, sa largeur de deux.

301. PLEUROTOMA PAYRAUDEAUTI Desh. — *Pleurotoma vulpecula, var.* Brocc. Conch. foss. subap. pl. 8, fig. 1.

Brocchi a confondu cette espèce avec son *Vulpecula*, quoiqu'elle en soit parfaitement distincte; nous la connaissons vivante de la Méditerranée, et elle est fossile en Italie et en Morée.

302. CERITHIUM CRENATUM Brocchi, Conch. foss. subap. t. II, p. 442, n.° 69, pl. 10, fig. 2.

Très-belle espèce de Cérithe, dont on ne connaît pas l'analogue vivant, et qui est assez commune en Italie et en Morée.

303. CERITHIUM VULGATUM Brug. — *Murex alucoides* Olivi, Adriat. p. 153. — *Murex aluco var.* Gmel. p. 3561. — Schrœt. Einl. t. I, p. 496, n.° 196. — *Cerithium vulgatum* Brug. Encycl. méth. Vers, t. I, p. 481, n.° 13. — Le *Goumier*, Adanson, Sénég. p. 156, tab. 10, fig. 3. — *Murex alucoides* Dillw. Cat. t. II, p. 751, n.° 148. — *Strombus nodosus* Schrœt. Fluss-Conch. pl. 8, fig. 11, 12. — Seba, Mus. t. III, p. 142, pl. 50, fig. 23. — Bonan. Recr. part. 3, fig. 82. — Lister, Conch. pl. 1019, fig. 82. — Gualt. Test. pl. 56, fig. L. — Fav. Conch. pl. 39, fig. C 1. — Blainv. Malac. pl. 20, fig. 6. — *Fossilis*, *Murex alucoides* Brocchi, Conch. foss. subap. t. II, p. 437, n.° 65. — Scilla, de Corp. marin. lapid. pl. 16, fig. 2.

Coquille très-commune dans la Méditerranée; elle se trouve aussi au Sénégal, et nous en connaissons une variété de l'océan Indien; jusqu'à présent son analogue fossile ne s'est trouvé que dans les terrains subapennins, en Sicile, en Italie et en Morée.

304. CERITHIUM TURBINATUM Brocc. Conch. foss. subap. pl. 10, fig. 1.

Espèce très-distincte, et dont nous ne connaissons pas encore l'analogue vivant; elle est fossile en Morée et en Italie.

305. CERITHIUM BICINCTUM Brocch. Conch. foss. subap. pl. 9, fig. 13.

Ce Cérithe est très-distinct de ses congénères; il est connu à l'état fossile en Italie et en Morée; il a sur chaque tour deux rangées de petits turbercules.

306. CERITHIUM TRICINCTUM Brocc. Conch. foss. subap. pl. 9, fig. 23.

Quoique très-voisin du précédent, ce Cérithe en est très-distinct par plusieurs caractères; il a constamment sur chaque tour trois rangées de petites granulations, et sa columelle est munie d'un pli transverse assez gros.

307. CERITHIUM PERVERSUM Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 77, n.° 36. — *Cerithium maroccanum* Brug. Encycl. méth. Vers, t. I, n.° 34. — *Turbo maroccanus* Chemn. Conch. t. IX, pl. 112, fig. 958 *a*, *b*. — Payr. Cat. p. 142, n.° 285, pl. 7, fig. 7, 8. — *Murex granulosus* Brocc. Conch. foss. subap. pl. 9, fig. 18.

Ce Cérithe est du petit nombre de ceux dont les tours de spire tournent à gauche. La figure de Brocchi le représente très-exactement; il est vivant dans la Méditerranée et fossile en Italie et en Morée; il se distingue très-facilement du *Cerithium inversum*, qui se trouve fossile aux environs de Paris.

308. CERITHIUM SCABRUM. — *Murex scaber* Olivi, Adriat. p. 153. — *Cerithium lima* Brug. Encycl. méth. Vers, t. I, p. 495, n.° 33. — *Id.* Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 77, n.° 35. — *Murex reticulatus* Montagu, Test. brit. p. 272. — *Idem*, Dorset, Cat. p. 47, pl. 14, fig. 13. — Da Costa, Brit. conch. p. 117, pl. 8, fig. 13. — Dillw. Cat. t. II, p. 758, n.° 160. — Brocc. Conch. foss. subap. pl. 9, fig. 17 *a*, *b*. — *Cerithium Latreillii* Payr. Cat. des Moll. de Corse, pl. 7, fig. 9, 10.

En donnant un nouveau nom à cette espèce, M. Payraudeau ne s'est sans doute pas souvenu qu'elle était depuis long-temps connue sous trois autres dénominations, et qu'elle était très-bien figurée dans l'ouvrage de Brocchi. Très-commune, cette coquille se trouve à la fois vivante dans l'Océan, la Méditerranée, et fossile en Italie, en Sicile et en Morée.

309. CERITHIUM BASTEROTII Desh. (voyez notre Pl. XXIV, fig. 25, 26). *C. testâ elongato-turritâ, plicato-nodosâ; anfractibus convexiusculis; costis apice acutis et transversim striatis; suturâ plicatâ, submarginatâ; aperturâ obliquâ, ovatâ, utrinquè attenuatâ.*

Coquille qui semble intermédiaire entre le *Cerithium vulgatum* et celle à laquelle nous donnons le nom de *vulgatulum*; elle est alongée, turriculée; sa spire est pointue et composée de onze à douze tours étroits et légèrement convexes, déprimés à leur partie supérieure, réunis par une suture superficielle, bordée en dessous d'un bourrelet très-plat, finement plissé; le reste de la surface des tours présente des côtes longitudinales, régulières, saillantes, tronquées à leur partie supérieure et terminées en pointe de ce côté; ces côtes, ainsi que les intervalles qui les séparent, sont traversés par des stries régulières, distantes et très-fines; à la base, le dernier tour est finement strié : deux stries un peu plus grosses sont légèrement tuberculeuses; l'ouverture est petite, ovalaire, anguleuse à ses extrémités; l'angle supérieur est formé par une petite gouttière, et l'inférieur par un canal court et profond, obliquement renversé en dehors; le bord gauche est assez épais et fort court; le bord droit est régulièrement arqué, il est peu épais, et tranchant à son extrémité. Cette coquille, commune en Italie et en Morée, n'avait point été jusqu'à présent signalée; car on ne peut la confondre avec le *Cerithium alucaster* de Brocchi (pl. 10, fig. 4), qui a avec celui-ci des rapports éloignés. Les grands individus de ces coquilles ont vingt-deux millimètres de longueur et huit de largeur.

310. CERITHIUM VULGATULUM Desh. — *C. testâ elongato-turritâ, apice acuminatâ; anfractibus angustis in medio carinato-tuberculatis, transversim tenuè striatis; striis inæqualibus subgranosis; ultimo anfractu basi sulcato et striato, sulcis granulosis; aperturâ ovatâ; labro incrassato.*

Ce Cérithe est très-voisin du *Cerithium vulgatum;* il est moins grand, d'une forme à peu près semblable; mais les accidens extérieurs que l'on remarque à la surface des tours l'en distinguent suffisamment. Il est alongé, turriculé, composé de douze à treize tours étroits, légèrement convexes, dont le milieu est occupé par une carène chargée de tubercules pointus; en dessus et en dessous de cette carène se montrent des stries fines et inégales, aplaties, subplissées, quelquefois un peu granuleuses; l'une d'elles, supérieure, placée au-dessous de la suture, est divisée en trois parties inégales, et chargée de tubercules obtus, subquadrangulaires; un autre sillon, à la base des tours, un peu au-dessus de la suture, est formé d'une rangée de granulations très-fines; la base du dernier tour offre à la fois trois sillons transverses, granuleux, dans les intervalles des stries inégales en nombre variable, mais simples; l'ouverture est médiocre, ovalaire, atténuée à ses extrémités; son angle supérieur est formé par un petit canal décurrent en dedans, entre deux petits bourrelets; le canal de la base est court, profond, renversé en dehors; le bord gauche est fort épais, court, calleux; le bord droit est épaissi à l'intérieur. Cette espèce, que nous connaissons fossile en Italie et en Morée, est longue de trente millimètres et large de onze; elle a presque toujours une varice opposée à l'ouverture.

311. CERITHIUM GRÆCUM Desh. (voyez notre Pl. XXIV, fig. 15, 16). *C. testâ elongato-turritâ, conicâ, apice acutâ; anfractibus angustis, planis, submarginatis, granulosis, transversìm striatis, longitudinaliter subplicatis; aperturâ minimâ, subrotundâ, basi vix emarginatâ.*

Coquille parfaitement distincte de toutes celles du même genre; elle est alongée, conique, turriculée, assez étroite; sa spire, assez courte, est composée de douze tours très-étroits, aplatis, à suture crénelée, un peu enfoncée; leur surface présente des petits plis longitudinaux droits, dont le sommet et la base sont terminés par un petit tubercule, tandis que le milieu est traversé par deux ou trois stries très-fines; les tubercules supérieurs sont plus gros que les autres et forment une bordure crénelée à la partie supérieure des tours; le dernier est strié transversalement à sa base; il se termine par une petite ouverture arrondie, à peu près aussi haute que large, à columelle courte, ayant à sa base une échancrure superficielle et très-courte; cette échancrure ressemble à celles des espèces de Cérithes qui vivent dans les eaux saumâtres. Le bord droit est mince et tranchant; il est muni d'une échancrure peu profonde et latérale, et il se prolonge un peu, de manière à couvrir un peu l'ouverture. Cette petite coquille, commune, à ce qu'il paraît, dans les terrains tertiaires de la Morée, a vingt-deux millimètres de long et sept de large.

312. CERITHIUM ANGUSTUM Desh. (voyez notre Pl. XXIV, fig. 17, 18, 19). *C. testâ elongato-turritâ, angustâ, minimâ, acuminatâ; anfractibus convexis, costis longitudinalibus et striis transversis decussatis, aperturâ minimâ, ovatâ, basi latè emarginatâ.*

Fort petite espèce très-alongée, étroite, turriculée, formée de treize ou quatorze tours assez larges, convexes, à suture simple et très-fine; leur surface offre des petites côtes longitudinales, rapprochées, rendues tuberculeuses par le passage de quatre stries transverses, dont les deux supérieures sont les plus saillantes. On remarque sur le dernier tour quelques varices irrégulièrement placées; à la base, il n'existe que de très-petites stries transverses; l'ouverture est très-petite, ovalaire, un peu oblique; le canal de la base est remplacé par une échancrure large et peu profonde; le bord droit, très-mince, tranchant et fragile. Nous connaissons l'analogue vivant de cette espèce; il se trouve dans la Méditerranée; il est brun. Les individus fossiles viennent de l'île de Rhodes; ils ont dix millimètres de longueur et deux de largeur.

Observations sur le Genre NÉRINÉE.

Le genre Nérinée a été créé par M. Defrance. Il est sans aucun doute l'un des plus curieux que l'on puisse observer parmi les coquilles dont les types sont actuellement perdus. Ce genre, rapproché, sous certains rapports, de celui des Pyramidelles, en diffère très-essentiellement, et pourrait servir de liaison entre les Pyramidelles et les coquilles canaliculées à la base. Il renferme des coquilles alongées, turriculées, composées d'un très-grand nombre de tours de spire ordinairement étroits et obstrués à l'intérieur par des plis plus ou moins gros, plus ou moins nombreux, dépendans, soit de la columelle, soit du bord droit; ces plis, diversement contournés ou divisés, laissaient, dans certaines espèces, fort peu de place aux organes de l'animal, qui se trouvait passé, pour ainsi dire, à une sorte de filière. Dans les individus qui sont un peu entiers, la saillie des plis intérieurs diminue sensiblement vers le dernier tour, et disparaît en partie vers les bords de l'ouverture. Cette ouverture se termine à la base par un canal ordinairement court, assez profond, rejeté en arrière et assez semblable à celui des Cérithes. Dans quelques espèces, dont la spire est extrêmement longue et cependant très-étroite, le canal de la base paraît être très-court, ce qui donne à leur ouverture plutôt de la ressemblance avec celle des Turritelles. On sait que dans la plupart des coquilles turriculées la suture se fait sur le point le moins saillant et est ordinairement enfoncée et cachée; si la coquille est garnie de côtes transverses, ou si les tours sont creusés dans le milieu, c'est au-dessous d'une de ces côtes ou dans le milieu de l'excavation des tours que se montre la suture. Dans les Nérinées, au

contraire, la suture est portée dans presque toutes les espèces au milieu d'un bourrelet qui sert de limite à chacun des tours de spire; cette disposition se remarque particulièrement dans l'une des espèces que nous avons fait représenter pl. IV, fig. 1, 2.

Le genre Nérinée fut d'abord trouvé aux environs de Lisieux et près d'Auxerre, dans une couche d'oolite blanche, qui est la même que celle nommée coral-rag par les Anglais. Cette couche a en France, à ce qu'il paraît, une grande étendue. Nous l'avons retrouvée aux environs de Saint-Mihiel, renfermant aussi plusieurs espèces de Nérinées fort remarquables; depuis, ce même genre fut aussi observé à la montagne de Salève, en Suisse, et la plupart des géologues croient que cette localité appartient, comme les précédentes, à l'oolite blanche; mais de nouvelles observations, faites par M. Élie de Beaumont, sont venues infirmer cette opinion, et selon lui le mont Salève appartiendrait aux couches inférieures de la grande formation crayeuse. Si le fait est vrai, comme on ne pourrait guère en douter d'après les observations d'un savant si distingué, il en résulte du moins ce fait important pour la zoologie des anciennes couches de la terre, que les mêmes espèces passent en identiques de la formation jurassique à celle de la craie, et c'est là le seul exemple que l'on en puisse citer jusqu'à présent, la craie, dans le nord de l'Europe, se trouvant séparée des terrains qui sont au-dessous d'elle, non-seulement par la position géologique, mais encore par les fossiles qui se trouvent dans les deux sortes de terrains. Il est bien à présumer par analogie, que les terrains de la Morée, dans lesquels les Nérinées gisent avec des Dicérates, dépendent soit des parties supérieures de l'oolite, soit des couches inférieures de la craie.

Le seul moyen que l'on ait pour bien distinguer les espèces de Nérinées les unes des autres, consiste à mettre les plis à découvert en coupant les coquilles dans leur longueur. Ce moyen est indispensable; car, empâtés dans des calcaires plus ou moins durs, ou altérés à leur surface extérieure plus ou moins profondément, il est extrêmement rare de trouver les portions d'individus présentant, dans toute leur finesse, les accidens extérieurs qui servent habituellement à distinguer les espèces les unes des autres.

Parmi les espèces rapportées de la Morée, il est assez remarquable d'en voir une qui est identiquement la même que celle que nous avons découverte à Saint-Mihiel; des fragmens de la Dicérate ariétine, trouvés dans la même localité, et que nous avons aussi recueillis en France, nous ont fait naître l'opinion que le terrain dans lequel ces fossiles furent observés en Morée, était de la même époque géologique que celui de Saint-Mihiel; mais nous ignorons complétement si cette opinion coïncide parfaitement avec les faits géologiques observés.

313. NERINEA IMBRICATA Desh. (voyez notre Pl. XXVI, fig. 4, 5). *N. testâ turritâ, brevi, conicâ; anfractibus numerosis, angustis, longitudinaliter plicatis, subimbricatis; columellâ latâ, basi perforatâ, triplicatâ, margine dextro biplicato.*

Cette espèce n'a presque aucune analogie, quant à sa forme extérieure, avec celles du même genre; il a fallu que le seul exemplaire rapporté soit usé sur une de ses faces, pour nous convaincre qu'il appartenait réellement au genre Nérinée: il est de forme alongée, turriculée, conique; ses tours sont nombreux, ils semblent imbriqués les uns sur les autres; ils sont étroits, étagés et pourvus de plis longitudinaux en petit nombre, mais réguliers; leur suture, simple, est cachée au fond du petit canal qui sépare les tours entre eux; la surface extérieure paraît lisse; la columelle est large, perforée et creuse du sommet à la base; elle présente trois plis inégaux dans sa longueur; le supérieur est le plus grand; il est très-élargi à son sommet et étranglé vers sa base; celui du milieu est mince et fort saillant, tandis que celui de la base est conique et tranchant à son sommet; ces plis sont séparés entre eux par des espaces profonds et étroits. Les plis du bord droit sont beaucoup plus petits, minces et tranchans. Le premier, qui est le plus grand, est placé devant le deuxième columellaire, et le second est en dessous du troisième de la columelle. Cette disposition des plis est à peu près semblable dans la Nérinée de la Meuse que nous avons fait représenter au nombre des fossiles caractéristiques dans l'opuscule qui fait suite à la géologie de M. Rozet. En comparant les deux figures, on s'assurera facilement qu'elles représentent deux espèces parfaitement distinctes. La longueur de l'individu de Morée est d'environ quarante-cinq millimètres; mais son extrémité inférieure manque. Son diamètre est de vingt millimètres.

314. NERINEA NODULOSA Desh. (voyez notre Pl. XXIV, fig. 6, 7). *N. testâ elongato-turritâ, angustâ; anfractibus numerosis, angustis, in medio canaliculatis, utroque latere marginatis; margine convexo, regulariter noduloso.*

Nous avons fait représenter le plus grand fragment que nous avons pu trouver parmi les échantillons rapportés de la Morée. L'espèce se distingue très-bien des deux précédentes par plusieurs bons caractères : elle est alongée, turriculée; ses tours sont étroits, creusés dans le milieu par une gouttière étroite et assez profonde; ils sont limités de chaque côté par un bourrelet assez épais, convexe, divisé par des granulations régulières et assez grosses; la suture y est placée un peu au-dessous de la ligne médiane. Cette suture est un peu onduleuse; la base du dernier tour est presque aplatie, et on y remarque quelques stries concentriques. Les fragmens mutilés que nous avons eu à examiner, ne nous ont montré aucune trace d'ouverture; elle était probablement subquadrangulaire; la columelle est

peu épaisse, elle présente deux plis seulement, courts et triangulaires; l'un supérieur et plus petit, et l'autre, inférieur, est placé en partie sur le plancher des tours; le bord droit ne présente qu'un seul pli; il est submédian et placé presque en face du premier pli columellaire. Cette espèce paraît plus rare que les précédentes.

315. NERINEA SIMPLEX Desh. (voyez notre Pl. XXVI, fig. 8, 9). *N. testâ elongatâ, turritâ, lævigatâ; anfractibus planiusculis, angustis, numerosis; suturâ simplici; aperturâ subquadrangulari; columellâ biplicatâ, margine dextro simplici.*

On distingue facilement cette espèce de la précédente, quoique à l'extérieur elle ait avec elle de l'analogie: elle est alongée, étroite, turriculée, formée d'un assez grand nombre de tours lisses, peu excavés dans le milieu et présentant à peine le renflement marginal; la suture est simple et peu profonde; l'ouverture était probablement subquadrangulaire, autant qu'il nous est permis d'en juger par les individus en mauvais état que nous avons sous les yeux. Nous avons fait représenter un individu scié dans sa longueur et poli, et l'on voit à l'instant même que cette espèce est parfaitement distincte de celles que nous venons de décrire; il n'existe que deux plis columellaires : l'un supérieur, très-petit et très-obtus; l'autre inférieur, en partie placé sur le plancher des tours et très-grand, conique et obtus au sommet; le bord droit n'offre aucune trace de plis, il est simple dans toute son étendue. Cette coquille est longue de vingt et un centimètres et demi; elle a trente millimètres de diamètre à la base.

316. NERINEA DEFRANCII Desh. (voyez notre Pl. XXVI, fig. 1, 2). *N. testâ elongato-turritâ, acuminatâ; anfractibus numerosis, lævigatis, in medio excavatis, utroque latere marginatis; aperturâ subquadrangulari; columellâ biplicatâ, margine dextro uniplicato, plicis maximis simplicibus.*

Localités : Saint-Mihiel (département de la Meuse); Morée.

Depuis long-temps nous avons donné le nom du savant distingué auquel on doit la connaissance de ce genre, à l'une des espèces que l'on rencontre aux environs de Saint-Mihiel. Nous n'avions pas eu occasion de la faire connaître en détail; elle s'offre aujourd'hui, puisque les individus rapportés de la Morée sont tout-à-fait semblables à ceux que nous connaissions déjà. Cette espèce est très-alongée, turriculée, formée d'un grand nombre de tours de spire étroits, lisses, creusés en gouttière dans le milieu et bordés de chaque côté par un bourrelet simple, convexe, sur le milieu duquel on voit très-distinctement la suture. Cette suture est simple et linéaire; l'ouverture est alongée, assez étroite, un peu en forme de losange; la columelle est très-épaisse, creusée obliquement à sa base par un canal assez profond; elle présente, à l'origine du canal, un très-gros pli

oblique et séparé par une large gouttière; elle en présente un second, transverse, à son sommet. Nous n'avons pas vu le bord droit entier; mais il doit être mince, et il porte, un peu au-dessous de l'angle marginal, un gros pli obtus qui correspond à la gouttière qui est entre ceux de la columelle. D'après les individus de Saint-Mihiel, cette espèce pourrait acquérir près de deux décimètres de longueur; ceux de la Morée sont moins gros et moins longs. Les fragmens les plus grands ont neuf centimètres de long.

317. TRITON CUTACEUM Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 188, n.° 28; Encycl. p. 414, fig. 2, A. B. — *Murex cutaceus* Lin. *Syst. nat.* p. 1217. — Gmel. p. 3533, n.° 29. — Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 151, n.° 303. — Martini, Conch. t. III, pl. 118, fig. 1885, 1886. — Schrœt. Einl. t. I, p. 495. — Lister, Conch. pl. 942, fig. 38. — Seba, Mus. t. III, pl. 52, fig. 10, 11. — Dillw. Cat. t. II, p. 697, n.° 32. — Payr. Cat. p. 151, n.° 303. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 1062, n.° 19. — Sow. Genera of shells, fig. III. — Poli, Test. t. III, pl. 49, fig. 5.

Coquille assez commune dans la Méditerranée, et que l'on trouve aussi dans la mer Rouge et l'océan Indien.

318. TRITON NODIFERUM Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 179, n.° 2. — Lister, Conch. pl. 960, fig. 13. — Mart. Conch. t. IV, p. 136, fig. 1284, 1285. — Payr. Cat. p. 150, n.° 300. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. II, p. 1055, n.° 2. — Poli, Test. t. III, pl. 49, fig. 9.

Cette coquille est l'une des plus grandes que l'on trouve actuellement dans la Méditerranée; ordinairement confondue avec le *Triton variegatum*, elle s'en distingue très-bien, comme Lamarck l'a remarqué le premier. Nous connaissons son analogue fossile provenant de l'Italie et de la Sicile.

319. TRITON TURRICULATUM Desh. (voyez notre Pl. XIX, fig. 58, 59, 60). *T. testâ elongato-turritâ, angustâ, fuscâ, aliquandò lutescente et fusco zonatâ; anfractibus convexis, longitudinaliter et transversìm striatis, granulosis; varicibus depressis irregulariter dispositis; aperturâ albidâ, ovato-acuminatâ; labro incrassato, intùs tenuè denticulato.*

Ce joli Triton est un de ceux qui sont le plus turriculés ou alongés. Sa spire est plus longue que le dernier tour; elle est très-pointue et composée de dix tours légèrement convexes, dont la surface est irrégulièrement interrompue par des varices blanchâtres, pourvues d'une tache quadrangulaire d'un brun foncé; le dernier tour est terminé à la base par un canal court, un peu recourbé vers le dos; l'ouverture est ovale, blanche, rétrécie à ses extrémités; la columelle est accompagnée d'un bord gauche assez épais, saillant, aplati et d'un beau blanc;

la lèvre droite est bordée en dehors ; le bourrelet est orné de trois taches brunes, quadrangulaires ; en dedans il est blanc, et finement dentelé dans toute sa longueur ; la surface extérieure est ornée de stries longitudinales et transverses, nombreuses et rapprochées, qui y produisent un très-grand nombre de granulations ; la couleur est ordinairement d'un brun marron, uniforme, à l'exception des varices, qui, comme nous l'avons vu, sont blanchâtres ; dans quelques individus, la couleur brune est très-pâle, et l'on remarque sur les tours une ou deux fascies transverses d'un brun plus foncé. Cette coquille, assez rare, n'a encore été trouvée que dans la Méditerranée ; sa longueur est de vingt-deux millimètres et sa largeur de huit.

320. TRITON AFFINIS Desh. (voyez notre Pl. XXII, fig. 23, 24). *Murex pileare* Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 395, n.° 12.

D'après les recherches que nous avons faites sur le *Triton pileare* des auteurs, et après avoir lu attentivement ce que dit Brocchi de la coquille fossile à laquelle il donne ce nom, nous sommes resté convaincu qu'il avait pris pour l'analogue du *Murex pileare* de Linné, une espèce fossile qui en diffère sous plusieurs rapports et qui a des caractères suffisans pour en être distinguée. Nous en avons fait faire une figure très-exacte, et l'on pourra facilement comparer cette espèce fossile avec la vivante : nous lui avons donné le nom de *Triton affinis*, pour faire sentir ses rapports avec l'espèce dont nous le retranchons. Ce Triton, l'un des plus communs qui soient en Italie, se rencontre aussi en Morée et aux environs de Perpignan.

321. MUREX BLAINVILLEI Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 149, n.° 299, pl. 7, fig. 17, 18.

Jolie espèce de rocher que l'on trouve particulièrement dans la Méditerranée, et que l'on distingue facilement de ses congénères par sa forme et sa couleur. La description et la figure de M. Payraudeau sont très-exactes.

322. MUREX LASSEIGNEI Desh. — *Purpura Lasseignei* Baster. Mém. de la Soc. d'hist. nat. t. II, p. 50, n.° 2, pl. 3, fig. 17. — *Purpura Edwardsi* Payr. *loc. cit.* p. 155, n.° 316, pl. 7, fig. 19, 20.

Nous préférons conserver à cette espèce le nom que M. Basterot, le premier, lui a donné. Quoique les deux auteurs dont nous donnons la synonymie aient rangé cette coquille parmi les Pourpres, nous pensons qu'elle doit être comprise de préférence parmi les Rochers, parce qu'elle en a tous les caractères extérieurs, et que son opercule est plutôt celui des Rochers que celui des Pourpres. Cette espèce se trouve vivante dans la Méditerranée et l'océan Africain, et fossile aux environs de Dax et de Bordeaux.

323. MUREX BRANDARIS Lin. (voyez notre Pl. XXV, fig. 10, 11). Linn. *Syst. nat.* p. 1214. — Born. Mus. p. 289. — Schrœt. Einl. t. I, p. 479. — Gmel. p. 3526, n.° 4. — La *Pourpre*, Rondelet, liv. II, p. 44. — Bonan. Recr. part. 3, fig. 281, 282. — D'Arg. Zoom. pl. IV, fig. C. — Knorr, Vergn. t. II, pl. 18, fig. 1, et pl. 22, fig. 4, 5. — Regenf. Conch. t. I, pl. 6, fig. 67. — Fav. Conch. pl. 38, fig. E 1. — Fab. Columna, Aquat. p. 60, fig. 7. — Roissy, Buff. Moll. t. VI, p. 52, n.° 3. — Olivi, Adriat. p. 151. — Dillw. Cat. t. II, p. 684, n.° 6. — Seba, Mus. t. III, pl. 78, fig. 10, 11. — Payr. Cat., p. 149, n.° 297. — Lieben, Ann. sc. nat. t. XIV, p. 177. — Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 157, n.° 2. — Lister, Conch. tab. 900, fig. 20. — Rumph. Mus. tab. 26, fig. 4. — Gualt. Test. tab. 30, fig. F. — Martin. Conch. t. III, tab. 114, fig. 1058, 1059. — Chemn. Conch. t. X, tab. 164, fig. 1571. — *Fossilis*, Mercati, Metall. vatic. p. 299, fig. 3. — Caluri, Atti di Siena t. III, pl. 9, fig. 5. — Brocchi, Conch. foss. subap. t. II, p. 389, n.° 2.

Il est aujourd'hui bien reconnu que le *Murex brandaris* est la coquille qui fournissait aux anciens leur belle couleur de pourpre. Ce ne serait pas seulement d'après le témoignage de Pline que cette opinion pourrait être arrêtée, mais par l'ensemble des faits qui ont rapport à l'animal capable de donner la plus belle teinture et d'en fournir le plus abondamment. Si on lit avec attention ce que Pline dit de la coquille produisant la pourpre, on reconnaît assez bien le *Murex brandaris* des auteurs modernes, lorsque déjà on est prévenu que c'est cette espèce que l'auteur latin a voulu désigner; sans cela on pourrait chercher inutilement à appliquer quelques-uns des caractères dont il parle à la plupart des mollusques qui peuvent aussi fournir une liqueur colorante. Les auteurs du renouvellement des lettres reconnurent assez bien le Rocher dont nous nous occupons à ce que Pline dit de la Pourpre. Les auteurs qui suivirent ne furent pas tous d'une opinion semblable, et l'on a vu Réaumur, après une discussion approfondie, présenter l'opinion nouvelle, que la pourpre des anciens était produite par une coquille qui vit uniquement dans l'océan Européen (*Purpura lapillus* Lamk.), et que l'on n'a point encore recueillie dans la Méditerranée. Cette opinion de Réaumur ne peut donc être adoptée, car, sans aucun doute, les anciens trouvaient près d'eux et en abondance le mollusque qui leur fournissait la pourpre. Notre savant ami, M. Bory de Saint-Vincent, dans son ouvrage sur les îles Fortunées, pense que les anciens allaient chercher dans ces îles une plante tinctoriale (l'orseille) qui y est très-abondante; et que c'est d'elle qu'ils tirèrent d'abord la belle teinture pourpre qui avait tant de valeur chez eux. Cette manière de voir, toute ingénieuse qu'elle nous paraisse, ne s'accorde point avec les faits tels que les auteurs anciens les rapportent. Pline, en effet, décrit avec exactitude les procédés employés pour retirer du mol-

lusque la belle couleur pourpre. Cette couleur a la propriété de s'imprégner d'une manière très-durable sur les étoffes de laine sans que ces étoffes aient subi aucune préparation. Pline indique même par quels moyens l'on peut obtenir divers degrés de teinture ou plutôt diverses qualités, selon certains procédés, ou en trempant les étoffes dans la liqueur après que les plus fines et les plus chères ont été teintes. Il ajoute aussi comment les teintures les plus vulgaires s'obtenaient en prenant presque toute espèce de mollusques à coquille, et en leur faisant subir une préparation semblable à celle de la véritable Pourpre. Rien du récit de Pline ne peut s'accorder avec l'opinion de M. Bory de Saint-Vincent. Nous croyons donc qu'elle peut être mise au nombre des théories assez multipliées qui ont été présentées à diverses époques sur la Pourpre des anciens. Un fait important est dû à l'exploration de la Morée par la Commission scientifique, c'est celui qui a été recueilli par M. Boblaye. Ce savant distingué a observé dans les ruines d'une ville antique des amas considérables du *Murex brandaris*, amas qu'il crut d'abord être semblables à quelques-uns des dépôts les plus modernes que l'on rencontre épars dans les plaines basses de la Morée; mais ayant remarqué que ces amas de *Murex brandaris* étaient formés de cette seule espèce dont le test avait une altération particulière que ne présente pas celui des individus recueillis dans les dépôts modernes, ce savant demeura convaincu par l'ensemble de ces faits que ces amas étaient le résultat de la fabrication en grand de la teinture pourpre, dont ils étaient une preuve authentique. Plusieurs travaux historiques sur la Pourpre des anciens ayant été produits à diverses époques, il est inutile d'insister davantage sur un sujet à l'égard duquel nous ne pourrions répéter que ce qui était déjà su.

Le *Murex brandaris*, intéressant sous le rapport historique, ne l'est pas moins sous le rapport zoologique, à cause des nombreuses variations qu'il offre soit à l'état vivant, soit à l'état fossile. Lorsque l'on a sous les yeux un très-grand nombre d'individus provenant de diverses localités, on aperçoit une série de dégradations; c'est ainsi que les épines qui couronnent la spire deviennent de plus en plus courtes et finissent quelquefois par être réduites à de simples tubercules obtus et arrondis; le canal de la base, ordinairement très-long, se raccourcit lui-même progressivement et finit par n'avoir plus que la moitié de sa longueur habituelle.

Si ces variétés ne se présentaient que sur un petit nombre d'individus, on pourrait supposer qu'elles sont le résultat d'un accident; mais elles se répètent sur un grand nombre des mêmes localités, ce qui fait voir que la cause qui les produit s'est introduite profondément dans l'organisation. Si, après l'avoir envisagé sous le rapport des décroissemens, nous l'examinons dans les variétés où ces parties

s'accroissent, nous en trouverons qui, au lieu de deux rangs d'épines sur le dernier tour, en ont un troisième, placé entre les deux autres; dans d'autres variétés les épines de la base du canal deviennent fort grandes, et celles du dernier tour s'alongent aussi et se recourbent en arrière; les stries transverses, ordinairement très-fines, deviennent quelquefois plus profondes et finissent par se changer en de véritables sillons. Ces variétés assez tranchées que nous venons de signaler, se joignent par une foule de nuances individuelles qu'il serait impossible de décrire séparément, et qu'il suffit de voir une seule fois pour être assuré qu'elles constituent par leur ensemble une seule espèce susceptible de recevoir et de conserver des modifications assez profondes pour que le test lui-même en porte l'empreinte.

324. MUREX TRUNCULUS Lin. *Syst. nat.* p. 1215. — Born. Mus. p. 290. — Schrœt. Einl. t. I, p. 480. — Gmel. p. 3526, n.° 5. — Bonan. Recr. part. 3, fig. 271, 272. — Gualt. Test. pl. 31, fig. C. — Seba Mus. t. III, pl. 52, fig. 15, 16. — Knorr, Vergn. t. III, pl. 13, fig. 1, et t. V, pl. 19, fig. 6. — Fav. Conch. pl. 38, fig. D 2. — Poli, Test. t. I, pl. 1, fig. 16, et t. III, pl. 49, fig. 7. — Olivi, Adriat. p. 151. — Dillw. Cat. t. II, p. 684, n.° 7. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 904, n.° 21. — Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 170, n.° 43. — Lister, Conch. tab. 947, fig. 42. — Mart. Conch. t. III, tab. 109, fig. 1018 à 1020. — *Fossilis*, Brocchi, Conch. foss. subap. t. II, p. 390, n.° 3.

Ce que nous venons de dire relativement aux variétés du *Murex brandaris*, peut s'appliquer presque entièrement au *Murex trunculus*, qui est aussi une des espèces les plus variables.

Nous avons douté pendant long-temps si certaines coquilles fossiles d'Italie étaient des variétés de l'espèce qui nous occupe. Pour nous en convaincre, il a fallu que nous trouvions parmi les coquilles vivantes rapportées de la Morée les variétés identiquement semblables aux fossiles; il a fallu aussi que nous ayons sous les yeux plusieurs variétés intermédiaires au moyen desquelles il nous a été possible de lier, dans leur ensemble, les diverses modifications de cette espèce. Ces deux Murex offrent les plus curieux exemples des nombreuses modifications que les coquilles peuvent éprouver par les circonstances locales d'habitation.

325. ROSTELLARIA PES PELICANI Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 193, n.° 3. — *Strombus pes pelicani* Linn. *Syst. nat.* p. 1207. — Penn. Zool. brit. t. IV, p. 122, pl. 75, fig. 94. — Martini, Conch. t. III, pl. 85, fig. 848 *a*, 850. — Born, Mus. p. 271. — Schrœt. Einl. t. I, p. 176. — Dorset, Cat. p. 46, pl. 15, fig. 7. — Olivi, Adriat. p. 148. — Poli, Test. t. I, pl. 2, fig. 23, et t. III, pl. 49, fig. 7. — Dillw. Cat. t. II, p. 658, n.° 4. — Da Costa, Brit. Conch. p. 136, pl. 7, fig. 7. — Mull.

Zool. dan. t. III, p. 10, pl. 87, fig. 1, 2. — Bonan. Recr. part. 3, fig. 85, 87. — Lister, Conch. pl. 865, fig. 20, pl. 866, fig. 21, et pl. 1059, fig. 3. — Gualt. Ind. pl. 53, fig. A, B, C. — Argenv. Conch. pl. 14, fig. M. — Seba, Mus. t. III, pl. 62, fig. 17. — Knorr, Vergn. t. III, pl. 7, fig. 4. — Fav. Conch. pl. 21, fig. D 1, D 2. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 909, n.° 3. — *Fossilis*, Scilla, de Corp. mar. pl. 16, fig. 1. — Aldrov. Mus. metal. p. 844. — Brocchi, Conch. foss. subap., t. II, p. 385, n.° 1.

Coquille très-commune dans tout l'Océan et la Méditerranée, présentant aussi des modifications individuelles fort remarquables. Le jeune âge de cette espèce différant beaucoup de l'état adulte, Brocchi a donné ce jeune âge comme une espèce particulière de Pleurotome (*Pleurotoma gracilis*, pl. 9, fig. 16). Cependant il était assez facile de voir que cette coquille, extrêmement mince, n'était pas à l'état adulte, et qu'elle demandait à être soigneusement observée.

Les variétés qui se rencontrent fossiles en Italie et en Morée ne ressemblent point très-exactement aux coquilles vivantes de la Méditerranée. Le bord droit se prolonge en longues épines subcylindriques, tandis que dans les individus vivans ces épines sont larges à leur base, et assez souvent dans toute leur longueur.

326. STROMBUS MERCATI Desh. (voyez notre Pl. XXV, fig. 5, 6). *S. testâ ovato-turbinatâ, spirâ brevi, conicâ; anfractibus angustis, basi nodulosis, ultimo anfractu supernè tuberculis longiusculis conicis coronato, in medio et ad basim biseriatim obscurè noduloso; aperturâ prælongâ, angustâ, basi profundè emarginatâ; labro incrassato, obtuso, basi vix inflexo.*

Ce Strombe, l'un des plus grands que l'on connaisse à l'état fossile, a été représenté pour la première fois dans l'ouvrage de Mercati (*Metall. vatic.* p. 299, fig. 1); mais la figure étant faite à l'envers, on a de la peine à reconnaître l'espèce. Brocchi, dans sa Conchyliologie subapennine, a regardé cette coquille comme l'analogue du *Strombus fasciatus* de Linné. Il s'en faut bien cependant que ce *Strombus fasciatus* soit le même que celui-ci, et on peut facilement s'en convaincre en comparant soit les coquilles, soit même les figures de l'espèce vivante avec la fossile. Ce *Strombus fasciatus* de Linné a été nommé *Strombus bubo* par Lamarck.

Cette coquille est turbinée, oblongue; sa spire est courte, pointue, formée d'un assez grand nombre de tours étroits, dont la base est couronnée par un seul rang de tubercules; la suture est simple et onduleuse; le dernier tour est proportionnellement très-grand; il est conique, et son bord droit est peu dilaté en aile; il est un peu aplati en dessus et couronné sur la carène par un seul rang de grands tubercules coniques, obtus au sommet et un peu comprimés sur les

côtés; le reste de la surface est lisse; cependant vers le milieu du dernier tour, ainsi que vers la base, on remarque deux séries parallèles de tubercules arrondis en forme de pustules aplaties; l'ouverture est alongée, étroite; le bord gauche est largement étalé en une grande callosité, qui revêt toute la face inférieure de l'avant-dernier tour; la base de l'ouverture est terminée par une échancrure large et profonde, renversée vers le dos; la lèvre droite est très-épaisse, très-obtuse, renversée en dehors; elle n'est point prolongée à son sommet, et sa base, au lieu d'une échancrure profonde, comme dans la plupart des Strombes, ne présente qu'une très-petite inflexion, de sorte que dans cette espèce ce caractère essentiel aux Strombes s'efface et disparaît presque entièrement. Cette grande espèce se trouve en Italie, dans les faluns de la Touraine, ainsi qu'en Morée. Le seul individu rapporté de cette localité est beaucoup plus petit que tous ceux que nous avons vus jusqu'à présent. Les grands individus de cette espèce ont douze centimètres de longueur et quatre-vingts millimètres de largeur.

327. CASSIDARIA ECHINOPHORA Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 215, n.° 1. — *Buccinum Echinophorum* Lin. *Syst. nat.* p. 1198. — Gmel. p. 3471, n.° 9. — Mart. Conch. t. II, pl. 41, fig. 407, 408. — Born. Mus. vign. p. 238. — Schrœt. Einl. t. I, p. 312. — *Cassidea echinophora* Brug. Encycl. méth. Vers, t. I, p. 437. — Bonan. Recr. part. 3, fig. 18, 19. — Lister, Conch. pl. 1003, fig. 68. — Gualt. Ind. pl. 43, fig. 3. — D'Arg. Conch. pl. 17, fig. P, et Zoom. pl. 3, fig. H. — Seba, Mus. t. III, pl. 68, fig. 18. — Knorr, Vergn. t. I, pl. 17, fig. 1. — Fav. Conch. pl. 26, fig. E 3. — Encycl. pl. 405, fig. 3. — Dillw. Cat. t. II, p. 586, n.° 9. — Blainv. Malac. pl. 23, fig. 2. — Payr. Cat. p. 152, n.° 305. — Sow. Genera of shells, fig. 1, 2. — Poli, Test. t. III, pl. 48, fig. 5, 6. — *Fossilis*, Brocchi, Conch. foss. subap. t. II, p. 326, n.° 4. — Scilla, De corp. mar. lapid. pl. 15, fig. 2. — *Junior Buccinum diadema* Brocchi, *loc. cit.* n.° 5, pl. 4, fig. 13.

Espèce très-commune dans la Méditerranée, et non moins commune fossile en Italie et en Sicile.

Brocchi, sous le nom de *Buccinum diadema*, a établi une espèce pour le jeune âge de celle-ci.

328. CASSIS SABURON Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 227, n.° 21. — Le *Saburon*, Adans. Voy. au Sénég. pl. 7, fig. 8. — *Cassidea Saburon* Brug. Encycl. méth. Vers, t. I, p. 420. — Bonan. Recr. part. 3, fig. 20. — Lister, Conch. pl. 1012, fig. 76. — Rumph. Mus. pl. 25, fig. C. — Gualt. pl. 39, fig. G. — Dillw. Cat. t. II, p. 594, n.° 22. — Payr. Cat. p. 154, n.° 309. — Poli, Test. t. III, pl. 48, fig. 3. — *Fossilis*, Scilla, De corp. mar. lap. pl. 16, fig. 2. — *Buccinum Saburon* Brocc. *loc. cit.* n.° 10.

Ce Casque se trouve quelquefois vivant sur les côtes de France dans le golfe de Gascogne; il est très-commun dans les mers du Sénégal, et il paraît plus rare dans la Méditerranée. On le trouve fossile en Italie et en Sicile, ainsi qu'aux environs de Dax et de Bordeaux.

329. PURPURA PATULA Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 236, n.° 3. — *Buccinum patulum* Lin. *Syst. nat.* p. 1202. — Bonan. Recr. part. 3, fig. 368. — Lister, Conch. pl. 989, fig. 49. — D'Arg. Conch. pl. 17, fig. H. — Fav. Conch. pl. 27, fig. D 4. — Adans. Sénég. pl. 7, fig. 3, le *Pakel*. — Knorr, Vergn. t. IV, pl. 24, fig. 1. — Dillw. Cat. t. II, p. 609, n.° 52. — Schub. et Wagn.; Martini, Suppl. p. 146, pl. 233, fig. 4087, 4088. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 840, n.° 3. — Payr. Cat. p. 154, n.° 311. — Gmel. p. 3483, n.° 51. — Payr. Cat. p. 154, n.° 311. — Martini, Conch. t. III, tab. 69, fig. 758, 759.

Quelques auteurs ont cru que cette espèce était celle dont les anciens se servaient pour obtenir leur belle teinture de pourpre. Cette opinion, accréditée par Fabius Columna, a été adoptée sans examen par Lamarck; mais on ne peut douter aujourd'hui, d'après les recherches qui ont été faites à ce sujet, que la pourpre des anciens était retirée de la coquille connue actuellement dans nos méthodes sous le nom de *Murex brandaris*. Autant le *Murex brandaris* est commun dans la Méditerranée, autant le *Purpura patula* y est rare et d'un emploi plus difficile. Cette espèce se trouve aussi dans les mers du Sénégal et de l'océan Indien.

330. DOLIUM DENTICULATUM Desh. (voyez notre Pl. XXV, fig. 1, 2). *D. testâ ovato-oblongâ, utrinque attenuatâ, transversim regulariter sulcatâ, sulcis simplicibus, depressis, convexiusculis; aperturâ angustâ, ringente; columellâ in medio excavatâ, plicis tribus majoribus instructâ, alteris minoribus rugeformibus; labro regulariter denticulato, in medio incrassato.* — *Buccinum pomum* Brocc. Conch. foss. subap. p. 325, n.° 3.

Brocchi, conduit par une fausse analogie, a confondu, sous le nom de *Buccinum pomum*, deux espèces fort différentes, l'une vivante dans l'océan Indien, et l'autre actuellement connue fossile seulement dans les terrains subapennins de l'Italie et de la Morée.

Nous avons fait représenter l'individu fossile, et la figure ne laisse rien à désirer. En lui comparant des individus vivans, on s'apercevra facilement des nombreuses différences qui existent entre eux. Cette coquille est ovoïde; sa spire est courte, pointue, formée de huit tours étroits, dont le dernier est beaucoup plus grand que tous les autres réunis; ils sont légèrement convexes, séparés

par une suture un peu profonde; la surface du dernier tour offre une vingtaine de sillons transverses, convexes, déprimés, très-réguliers, dont les plus larges sont les médians. Ces sillons sont beaucoup plus nombreux que dans l'espèce vivante, où il n'en existe que dix ou onze; l'ouverture est étroite, grimaçante, un peu oblique; la columelle, excavée dans le milieu, offre, dans cet endroit, trois gros plis transverses, inégaux et inégalement espacés; à côté de ces plis, ou plutôt en avant d'eux, on en remarque un assez grand nombre d'autres, beaucoup plus fins et en forme de rides; le bord gauche s'étale en une large callosité; il se relève à la base au-dessus d'une fente ombilicale très-étroite, et cette partie relevée du bord est profondément dentelée; le bord droit est fort épais; il est renversé en dehors comme dans certains Casques; mais ce qui est particulier, c'est qu'il est séparé en dehors du reste de la coquille par une inflexion profonde du test; inflexion qui correspond à l'épaississement intérieur du milieu de ce bord; il est aplati en dessous, pourvu, dans sa longueur, d'un double rang de dentelures, l'un sur le bord interne et l'autre sur le bord externe: ces dentelures sont égales et correspondent à la terminaison des cannelures extérieures dont le dernier tour est chargé; l'échancrure de la base est profonde et fortement relevée vers le dos. Cette coquille, assez rare, a quatre-vingts millimètres de long et cinquante de large.

331. DOLIUM GALÆA Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 259, n.° 1. — *Buccinum Galea* Lin. *Syst. nat.* p. 1197. — Gmel. p. 3469, n.° 2. — Martin. Conch. t. III, tab. 116, fig. 1070. — Born. Mus. p. 239. — Schrœt. Einl. t. I, p. 308, pl. 2, fig. 1. — Brug. Encycl. méth. Vers, t. I, p. 244. — Bonan. Recr. part. 3, fig. 183. — Lister, Conch. pl. 898, fig. 18. — Gualt. Ind. pl. 42. — Fav. Conch. pl. 27, fig. B 1. — *Buccinum galea* Dillw. Cat. t. II, p. 582, n.° 2. — Poli, Test. t. III, pl. 47, fig. 3, 4. — Payr. Cat. p. 156, n.° 314.

Coquille qui devient quelquefois grosse comme la tête, qui reste mince et légère à tous les âges; elle est assez abondante dans la Méditerranée, surtout aux environs de Smyrne. Son analogue fossile n'est pas encore connu.

332. COLUMBELLA RUSTICA Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 293, n.° 2. — Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 164, n.° 329. — *Voluta rustica* Lin. *Syst. nat.* p. 1190. — Gmel. p. 3447, n.° 36. — Martin. Conch. t. II, tab. 44, fig. 470. — Born. Mus. p. 222. — Schrœt. Einl. t. I, p. 216. — Lister, Conch. pl. 424, fig. 44, pl. 426, fig. 46. — Gualt. Ind. pl. 43, fig. E, G, H. — Knorr, Vergn. t. VI, pl. 18, fig. 4. — Fav. pl. 26, fig. C 2. — Encycl. méth. pl. 305, fig. 2. — Dillw. Cat. t. I, p. 533, n.° 75. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. II, p. 251, n.° 2.

Coquille fort commune dans toute la Méditerranée, et que l'on trouve souvent dans l'épaisseur des éponges; il existe une variété constante d'une forme beaucoup plus alongée, d'un fauve presque pur, et couronnée d'une série de petites taches blanches immédiatement au-dessous de la suture. On voit sur la columelle un petit sillon oblique divisant en deux parties inégales une petite callosité; ce petit caractère semble peu important, et cependant on le retrouve dans presque toutes les espèces du genre.

333. BUCCINUM PRISMATICUM Brocc. Conch. foss. subap. t. III, p. 337, n.° 20, pl. 5, fig. 7.

Très-belle espèce de Buccin, dont l'analogue vivant paraît perdu. On la trouve en Italie, en Sicile, en Morée et aux environs de Perpignan.

334. BUCCINUM NERITEUM Lin. *Syst. nat.* p. 1201. — Gmel. p. 3481, n.° 46. — Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 278, n.° 58. — Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 164, n.° 328. — Born. Mus. p. 252, pl. 10, fig. 3, 4. — Schrœt. Einl. t. I, p. 331. — Brug. Encycl. méth. Vers, t. I, p. 284. — Plancus, De conch. min. not. pl. 3, fig. 3. — Bonan. Recr. part. 3, fig. 212. — Gualt. Ind. pl. 65, fig. C I. Chemn. Conch. t. V, pl. 166, fig. 1602, 1, 2, 3. — Fav. Conch. pl. 11, fig. Q. — Olivi, Adriat. p. 144. — Dillw. Cat. t. II, p. 606, n.° 47. — Encycl. pl. 394, fig. 9. — Blainv. Malac. pl. 24, fig. 4. — Poli, Test. t. III, pl. 47, fig. 9, 10, 11, *mala*. — *Fossilis*, Brocc. *loc. cit.* p. 334, n.° 15.

Coquille très-commune dans toute la Méditerranée, où l'on trouve aussi une variété qui est constamment plus petite et un peu plus déprimée. On la trouve fossile en Italie, en Sicile, en Morée et à Perpignan. Quoique cette coquille singulière présente à l'extérieur une forme fort différente de celle des autres Buccins, l'animal qui l'habite est pourtant semblable à celui des autres espèces du même genre; il a été représenté par M. Delle Chiaje dans ses mémoires sur les animaux sans vertèbres, publiés à Naples il y a quelques années.

335. BUCCINUM RETICULATUM Lin. Gmel. p. 3495, n.° 91. — Lamk. *loc. cit.* n.° 14. — Payr. *loc. cit.* n.° 315. — Brocc. *loc. cit.* n.° 19.

Espèce des plus abondante dans l'océan Européen et la Méditerranée, et que l'on trouve aussi au Sénégal. M. Basterot a donné, comme son analogue fossile, une espèce qui est fort distincte. Cependant cet analogue existe aux environs de Bordeaux; mais il est extrêmement rare: il est beaucoup plus commun en Italie et en Sicile, et il a été trouvé à l'île de Rhodes, dans un terrain tertiaire qui paraît très-nouveau. Nous ne donnons pas ici la synonymie de cette espèce; elle est trop connue pour présenter la moindre difficulté.

336. BUCCINUM LINNÆI Payr. *loc. cit.* p. 161, n.° 324, pl. 8, fig. 10, 11, 12.

Jolie espèce alongée, subturriculée, que l'on trouve abondamment dans toute la Méditerranée, et fossile en Italie et en Sicile.

337. BUCCINUM MUTABILE Lin. *Syst. nat.* p. 1201. — Gmel. p. 3481, n.° 45. — Lamk. *loc. cit.* n.° 22. — Payr. *loc. cit.* n.° 316. — *Fossilis*, Brocc. *loc. cit.* n.° 27, pl. 4, fig. 18, A. B.

Il est curieux d'étudier les diverses variétés de cette espèce, et on ne peut le faire d'une manière un peu satisfaisante qu'en rassemblant un grand nombre d'individus, soit fossiles, soit vivans, d'un grand nombre de localités; on voit alors que cette coquille, ordinairement lisse avec quelques stries serrées à la base du dernier tour, prend peu à peu de nouvelles stries et finit par en être entièrement couverte; la coloration n'est pas moins changeante, mais dans les limites qui sont déjà connues dans d'autres espèces; celle-ci est très-commune dans toute la Méditerranée, et non moins connue à l'état fossile en Italie, Sicile et Morée.

338. BUCCINUM SEMI-STRIATUM Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 651, pl. 15, fig. 15.

Ce Buccin, l'un des plus communs, n'est connu qu'à l'état fossile; cependant, comme on le trouve dans les terrains les plus récens de la Sicile et de la Morée, il est bien à présumer qu'il existe encore dans la Méditerranée; mais qu'il a échappé aux recherches des observateurs. Il est partout très-abondant et pourrait servir à caractériser l'étage supérieur des formations tertiaires. Nous le connaissons en Italie, en Sicile, en Morée et aux environs de Perpignan.

339. BUCCINUM TURBINELLUS Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 653, pl. 15, fig. 17.

Très-petite espèce assez rare, et dont l'analogue vivant n'est point encore connu; les individus trouvés en Morée sont plus petits que celui figuré par Brocchi.

340. BUCCINUM ANGULATUM Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 654, pl. 15, fig. 18.

Ce Buccin se distingue facilement du précédent, étant toujours beaucoup plus court et plus ventru. Les individus de la Morée sont aussi plus petits que celui représenté dans l'ouvrage du savant Italien.

341. BUCCINUM COSTATUM Desh. (voyez notre Pl. XXV, fig. 12, 13). *B. testâ oblongâ, utrinque attenuatâ, longitudinaliter costellatâ, transversim striatâ, sulcatâ;*

aperturâ angustâ; columellâ supernè uniplicatâ, ad basim rugosâ; margine dextro incrassato, intùs plicato. — An Buccinum d'Orbignyi? Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, pl. 8, fig. 4, 5, 6.

Il est bien à présumer que le Buccin vivant, décrit par M. Payraudeau sous le nom de *Buccinum d'Orbignyi*, n'est qu'une variété de celui que nous avons fait figurer et que nous allons décrire. La principale différence consiste en ce que les individus vivans sont toujours plus petits, que le dernier tour est proportionnellement plus court, et que les stries transverses sont plus fines et multipliées. Le *Buccinum costatum* est oblong, peu ventru, atténué à ses extrémités; sa spire est à peu près aussi longue que le dernier tour; on y compte sept à huit tours convexes, à suture très-fine et onduleuse; ces tours sont pourvus de côtes longitudinales, très-régulières, traversées par des sillons transverses assez saillans, divisés par deux stries en trois parties inégales; ces sillons sont égaux, subtranchans, et l'on voit, dans les intervalles qui les séparent un réseau très-fin, produit par l'entrecroisement de stries longitudinales; l'ouverture est alongée, étroite; la columelle est arrondie; le bord gauche qui la suit se relève un peu au-dessus d'une très-petite fente ombilicale; à l'extrémité de la columelle on remarque quelques plis transverses, qui pourraient faire prendre cette coquille pour une Mitre ou une Turbinelle, si on ne s'apercevait qu'ils ne se prolongent pas; le bord droit est assez épais en dedans, et il est muni de gros plis transverses, dont les deux derniers, placés à son sommet, forment entre eux une petite gouttière décurrente. Les plus grands individus de cette espèce ont vingt-huit millimètres de long et treize de large.

342. BUCCINUM CALMELII Payr. *loc. cit.* p. 160, n.° 323, pl. 8, fig. 7, 8, 9.

Coquille très-commune dans toute la Méditerranée, ordinairement lisse, brune, avec deux fascies noirâtres sur le dernier tour; il en existe plusieurs variétés remarquables; l'une d'elles présente des côtes longitudinales plus ou moins multipliées, en conservant cependant la même coloration, les mêmes caractères de l'ouverture. M. Payraudeau a cru pouvoir réunir à cette espèce celle nommée *Buccinum dermestoideum* par Lamarck. Nous croyons qu'elle peut en être séparée.

343. BUCCINUM DERMESTOIDEUM Lamk. Anim. sans vert. n.° 47 (voyez notre Pl. XIX, fig. 49, 50, 51).

Nous donnons ici la figure de cette espèce qui nous paraît avoir des caractères suffisans pour la distinguer de la précédente; non-seulement elle est plus petite, mais encore elle a une coloration qui lui est propre; elle est ovale-pointue; sa spire est presque aussi longue que le dernier tour; elle est parfaitement lisse;

les sutures sont simples, et immédiatement au-dessous on voit une rangée de petites taches blanchâtres, irrégulières, alternant avec d'autres brunes ou d'un fauve clair; au-dessous de ces taches on voit une ligne brun foncé qui partage chaque tour en deux parties inégales; le dernier tour est pourvu de deux lignes brunes, semblables à la première. L'ouverture est petite, ovalaire; le bord gauche est brunâtre; le bord droit est blanc, finement dentelé à l'intérieur: ce bord est fort épaissi, surtout dans les vieux individus. Il existe une variété dans laquelle le dernier tour présente trois fascies brunes, transverses. Cette espèce est presque aussi commune que la précédente dans toute la Méditerranée.

344. BUCCINUM MACULOSUM Lamk. *loc. cit.* n.° 19. — Encycl. pl. 400, fig. 7. — Payr. *loc. cit.* n.° 317, pl. 7, fig. 21, 22.

Cette coquille, ovale-oblongue, vue par le dos, a quelque apparence de la Colombelle étoilée: quelques personnes ont cru que cette espèce appartenait au genre Pourpre, mais l'animal et son opercule ne laissent aucun doute: c'est un véritable Buccin; son analogue fossile est commun en Sicile.

345. BUCCINUM LACEPEDII Payr. *loc. cit.* n.° 325, pl. 8, fig. 13, 14.

Petite coquille brune, ayant quelques rapports avec le *Buccinum ascagnas* de Bruguière; elle a également beaucoup de rapports avec le *Buccinum angulatum* de Brocchi, mais elle ne peut se confondre avec lui. Elle est assez rare dans la Méditerranée.

346. BUCCINUM CUVIERI Payr. *loc. cit.* n.° 327, pl. 8, fig. 17, 18.

Petite coquille assez élégante et fort commune dans toute la Méditerranée; la figure et la description de M. Payraudeau sont fort exactes : son analogue fossile n'est pas encore connu.

347. BUCCINUM ASCAGNAS Brug. Encycl. p. 275, n.° 42. — *Buccinum macula* Montagu, Test. brit. p. 241, pl. 8, fig. 4. — Payr. *loc. cit.* n.° 318, pl. 7, fig. 23, 24.

Coquille des plus commune dans la Méditerranée, à laquelle nous restituons le nom que Bruguière lui a donné le premier; la description que cet auteur en a donnée, ainsi que celle de M. Payraudeau, rendent maintenant cette espèce très-facile à distinguer.

348. BUCCINUM GERVILLII Desh. — *Mitra Gervillii* Payr. *loc. cit.* p. 165, n.° 332, pl. 8, fig. 21.

M. Payraudeau, trompé par une fausse apparence de plis columellaires sur cette coquille, l'a décrite comme une Mitre, quoiqu'en réalité elle appartienne

aux Buccins. Elle est assez rare dans la Méditerranée, et nous n'en avons vu, jusqu'à présent, qu'un petit nombre d'individus.

349. TEREBRA PERTUSA Bast. Terr. tert. de Bord. Mém. de la soc. d'hist. nat. de Paris, t. II, p. 52, n.° 6, pl. 3, fig. 9.

Espèce très-distincte de toutes celles qui sont connues vivantes; elle ressemble un peu au *Terebra murina*. M. Basterot l'a représentée dans son Mémoire sur les fossiles des environs de Bordeaux (pl. 3, fig. 9).

350. CONUS PONDEROSUS Brocc. Conch. foss. subap. pl. 3, fig. 1.

Ce Cône, ou plutôt une espèce voisine, très-difficile à distinguer, est cité non-seulement en Italie et en Morée, mais encore dans les faluns de la Touraine et aux environs de Vienne. Les individus provenant de ces deux localités pourront peut-être constituer une espèce particulière.

351. CONUS NOÉ Brocc. *loc. cit.* pl. 3, fig. 3.

Nous possédons un grand individu du *Conus Mediterraneus* qui présente la plus grande ressemblance avec l'espèce fossile désignée sous ce nom. Cette ressemblance n'est pas telle, cependant, que l'on doive regarder les deux espèces comme identiques; nous ne connaissons encore le *Conus Noé* qu'en Italie et en Morée.

352. CONUS VIRGINALIS Brocc. *loc. cit.* pl. 2, fig. 10.

Espèce remarquable, qui n'offre à sa surface extérieure que des stries distantes et transverses; la spire est très-courte et cependant très-pointue. Nous ne le connaissons qu'à l'état fossile en Italie et en Morée.

353. CONUS MEDITERRANEUS Brug. Encycl. méth. Vers, t. I, p. 701, n.° 91, pl. 330, fig. 4. — Seba, Mus. t. III, pl. 47, fig. 27. — Dillw. Cat. t. I, p. 409, n.° 106. — Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 494, n.° 113. — Schub. et Wagn.; Mart. suppl. p. 45, pl. 221, fig. 3064.

Cette espèce est celle qui vit actuellement dans la Méditerranée, où elle est, à ce qu'il paraît, fort commune; son analogue fossile, avec des traces non équivoques de coloration, a été recueilli en Morée dans des terrains très-modernes, et cependant anté-historiques. Le *Conus pelagicus* de Brocchi pourrait fort bien n'être qu'une variété de celui-ci.

354. CONUS MERCATI Brocc. *loc. cit.* pl. 2, fig. 5.

Ce Cône est un de ceux qui à l'état fossile présentent la plus grande taille. On le trouve en Italie et en Morée; son analogue vivant n'est point encore connu.

355. MITRA FUSIFORMIS Desh. (voyez notre Pl. XXIV, fig. 32, 33). *Voluta fusiformis* Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 315, n.° 16. — *M. testâ elongato-turritâ, angustâ, lævigatâ; anfractibus numerosis, convexiusculis, ultimo basi obliquè substriato; columellâ incrassatâ, quinqueplicatâ, plicis obliquis subimbricatis.*

Brocchi a rapporté comme synonyme de cette espèce une figure de l'Encyclopédie qui en présente une fort distincte appartenant aux environs de Paris. Cette dernière a été nommée *Mitra elongata* par Lamarck. La confusion que l'on a faite des espèces citées et de celles des environs de Paris a été cause de graves erreurs de la part des géologues, qui ont voulu tirer de ces faits mal observés des inductions spécieuses, au moyen desquelles ils ont cru pouvoir rapprocher des terrains qui n'ont entre eux aucune analogie. La Mitre fusiforme est une coquille alongée, étroite, à spire longue, pointue, aussi longue que le dernier tour. Cette spire se compose de onze à douze tours assez étroits, peu convexes, à suture étroite et superficielle; ils sont lisses; le dernier tour, atténué à la base, offre au-dessus de l'échancrure qui le termine, un petit nombre de stries obliques, obsolètes, qui vont graduellement en se perdant depuis les supérieures jusqu'aux inférieures; l'ouverture est oblongue, étroite, très-rétrécie supérieurement; son bord droit est assez épais, simple dans toute son étendue; la columelle est large et épaisse, le bord gauche ne devient saillant qu'à son extrémité antérieure, au-dessus d'une fente ombilicale, étroite, limitée en dehors par un gros bourrelet décurrent; sur le milieu de cette columelle on compte cinq plis obliques, presque également espacés, tranchans à leur extrémité, subimbriqués, mais graduellement décroissant depuis le supérieur, qui est le plus gros, jusqu'à l'antérieur, que l'on voit à peine; l'échancrure de la base est étroite, oblique et assez profonde. Nous avons cru long-temps que l'analogue vivant de cette espèce ne se trouvait plus; il y a quelques années, nous en avons vu un seul exemplaire dans la collection de madame Dupont : les individus fossiles se trouvent en Italie et en Morée. Ils ont soixante millimètres de long et dix-huit de large.

356. MITRA LUTESCENS Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 312, n.° 37. — Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 164, n.° 330, pl. 8, fig. 19.

Cette Mitre, ainsi que celle nommée *Mitra cornea* par Lamarck, paraissent appartenir à une seule et même espèce; elles ont en effet le même nombre de plis à la columelle; ces plis sont disposés à peu près de la même manière et sont aussi obliques dans l'une que dans l'autre; la coloration générale de la coquille ne présente que peu de différence; ce qui a servi à les distinguer, ce sont quelques stries transverses plus ou moins apparentes que l'on voit à la base des tours de la Mitre cornée et qui n'existent pas dans la *Mitra lutescens.* Cette espèce est

assez commune dans la Méditerranée, et il existe en Italie une espèce fossile qui a avec elle beaucoup d'analogie.

357. MITRA CORNEA Lamk. *loc. cit.* n.° 40. — Payr. *loc. cit.* n.° 33.

Si cette espèce doit être conservée, elle est plus rare que celle qui précède. Nous croyons, d'après ce que nous venons de dire, qu'on peut la regarder comme une simple variété de la *Mitra lutescens*.

358. MITRA DEFRANCII Payr. *loc. cit.* n.° 233, pl. 8, fig. 22.

Coquille assez commune et que l'on reconnaît à ses plis longitudinaux et à la ligne jaunâtre qui est au sommet des tours de spire; les plis de la columelle sont blancs et d'une forme particulière.

359. MITRA SAVIGNYI Payr. *loc. cit.* n.° 334, pl. 8, fig. 23, 24, 25.

Petite espèce subfusiforme, très-facile à reconnaître par la zone de petites taches oblongues que l'on voit sur le milieu des tours et à la partie supérieure du dernier. Cette petite espèce est assez rare et n'est point encore connue à l'état fossile.

360. VOLVARIA MILLIACEA Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 364, n.° 5. — Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 168, n.° 337, pl. 8, fig. 28, 29.

Très-petite coquille d'un blanc jaunâtre, transparente, ayant cinq plis à sa columelle et présentant, lorsqu'elle est adulte, un bord droit, épais et obtus, semblable à celui des Marginelles, et non mince et tranchant comme celui des Valvaires. D'après ce caractère, qui est le seul distinctif des deux genres que nous citons, cette coquille doit faire partie du genre Marginelle.

361. CYPRÆA COCCINELLA Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 404, n.° 66. — Encycl. pl. 356, fig. 1, B. — Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 170, n.° 344.

On distingue cette Porcelaine du *Cypræa pediculus*, parce qu'elle n'a pas de sillon dorsal; elle présente quelques variétés de couleurs qui passent du rose brunâtre au rose pur. Elle est vivante dans l'Océan européen et fossile en Italie.

362. CYPRÆA RUFA Lamk. *loc. cit.* n.° 28. — Encycl. p. 353, fig. 1. — *Cypræa porcellus* Brocc. Conch. foss. subap. pl. 2, fig. 2.

Pour cette espèce, Brocchi a fait, comme beaucoup d'autres, c'est-à-dire, n'ayant point connu son analogue vivant, il lui a imposé un nom qui ne doit pas lui être conservé; nous sommes d'autant plus convaincu que la Porcelaine fossile est l'analogue de la vivante, que nous en avons vu qui avaient

conservé des restes de coloration; mais avant cela nous étions persuadé de leur parfaite analogie, car leurs formes extérieures, surtout celle de l'ouverture et de ses divers accidens, sont parfaitement semblables dans les individus vivans et fossiles.

CHAMA BROCCHII. Desh. N°86.

NOTICE

SUR LES POLYPIERS DE LA GRÈCE.

PAR M. BORY DE SAINT-VINCENT.

On verra dans l'appendice où nous rangerons la Flore de Morée et des Cyclades selon les familles naturelles (voy. part. 2 du présent vol., p. 344), combien la Méditerranée est peu riche en Hydrophytes ou Cryptogames des eaux. Il en est de même pour les Polypiers. Malgré que l'industrie tire de cette mer des Éponges et du Corail en abondance, et que nos collections d'histoire naturelle s'embellissent d'assez élégantes espèces de Zoophytes et de Lythophytes qui en proviennent, le nombre de ces êtres ambigus, moins considérable dans le bassin qui sépare l'Europe de l'Afrique que sous les latitudes correspondantes dans l'Océan aux lieux convenablement situés, y diminue encore à mesure qu'on s'y enfonce d'Occident en Orient; il finit par se réduire presque à zéro sur les côtes d'Égypte, de Syrie et même dans les parties de l'Archipel que j'ai visitées. On a d'ailleurs vu, soit en plusieurs endroits de la relation de notre voyage, soit dans une note de la partie zoologique du présent volume (voyez p. 57), combien peu d'instans, malgré ma prédilection pour les productions de la mer, j'ai pu consacrer à leur recherche et à leur étude. M'en étant reposé pour l'histoire naturelle des eaux à des incapacités qui m'avaient été adjointes, ce n'est que par cas fortuit qu'il m'a pour ainsi dire été possible de descendre aux rivages dont j'avais confié l'exploration à des collaborateurs qui ne furent point aussi consciencieux et habiles que l'étaient ceux qui, presque toujours à mes côtés, ont si honorablement rempli leurs devoirs. Ce n'est guère que dans une excursion à Sapience, dans ma descente au cap Ténare, et sur quelques points du Golfe sarronique, que je pus moi-même recueillir quelques productions maritimes, dont la partie la moins pauvre se trouvera cataloguée dans notre Flore. Lorsque je naviguai sur la mer Égée, la maladie de mes compagnons les mettant hors d'état de me seconder, je me trouvais avoir trop de choses à faire pour donner beaucoup d'attention à des objets dont l'exiguité qui en rendait la recherche difficile et le petit nombre n'offraient pas de résultats dignes d'être mis en balance avec ce que me promettaient les autres branches de la science. C'est alors plus que jamais que je regrettai qu'on ne m'eût point adjoint MM. Deshayes et Bibron. Le fond de diverses baies, qui aux alentours des Cyclades est disposé

pour nourrir quelques créatures marines, est presque exclusivement tapissé de Zostères, plantes qui ne permettent guère à quoi que ce soit d'y croître entre les touffes épaisses de leur feuillage serré; à peine quelques Flustres et Mélobésies en sont-elles parasites. Sur les rocs battus des flots le choc est trop grand pour que les moindres Corallines ou Sertulariées y puissent résister; ce sont ordinairement, lorsqu'ils ne sont pas entièrement dénudés, et que la vie commence à s'organiser à leur surface, des plaques ou croûtes calcaires et muqueuses qui les viennent revêtir. Ces croûtes, appliquées comme certains Lichens le sont à la cime des monts battus de la tempête, ont le plus grand rapport de contexture et de couleur avec certains Lythophytes, qui se contournent en mamelons un peu cérébriformes ou en crêtes irrégulières, et qui de passage en passage arrivent à la disposition rameuse. Lamarck (Syst. des Anim. sans vert., p. 334) en forma son genre Nullipore, *Nullipora*, qui fut adopté par Bertoloni (*Amœn. ital.*, p. 256 et suiv.); dans la suite l'illustre professeur du Muséum négligea ce genre, en le faisant rentrer mal à propos entre les Millépores (tome II de son Histoire des animaux sans vertèbres), encore que la loupe même n'y montre pas la moindre apparence de pores ou de cellules quelconques. Ces croûtes ne sont qu'une substance calcaire inorganisée, solide, polymorphe diversement colorée dans l'état de vie, passant au blanc mat de la chaux par la mort et la dessiccation, et dont Bertoloni dit *animal certe nullum*, aussi y avons-nous cherché inutilement des habitans avec le microscope. Cependant une mucosité particulière, souvent épaisse et bien évidemment animale, puisqu'elle est identique par la consistance et l'odeur avec celle qui découle des Gorgones, des Antiphates et de la plupart des Lythophytes, recouvre les Nullipores, qui ne sont point des êtres vivans, selon l'acception que le vulgaire donne au mot vivre, mais qui, n'étant pas non plus des corps bruts, comme les roches qui les supportent, rentrent nécessairement dans ce règne Psychodiaire, dont nous avons proposé l'établissement dans nos précédens écrits[1], et dont la réalité sera nécessairement reconnue quand certains dominateurs, qui traitent avec mépris tout ce qui ne sort pas de leur cerveau routinier, n'en imposeront plus dans les sciences à de timides disciples. Quoi qu'il en soit, Bertoloni eut encore raison, quand il réunit, sous la dénomination de *Nullipora calcarea* ε, les *Millepora agariciformis*, *lichenoides* et *coriacea* des auteurs; mais il eut tort d'y réunir, comme de simples variétés, trois ou quatre espèces qui, pour se trouver dans les mêmes mers, n'ont pas autant de rapports entre elles que leur en trouve le savant italien. Celle pour laquelle nous proposerons de conserver le nom de *calcarea*, en y rapportant comme synonyme le *Millepora fucorum* d'Esper (*tab. XXIII*), est la plus simple de toutes; elle consiste en une couche mince, assez unie, muqueuse au tact, verdâtre dans sa cassure,

1. Voyez l'Encycl. par ordre de mots, et le Dict. classique d'hist. nat.

colorée des teintes du rose au pourpre luisant tant qu'elle est sous l'eau, et d'un aspect mat quand on l'en retire. C'est celle qui sur les récifs et contre les parois sonores des grottes de Sapience, des caps Malée, Ténare et d'Éole, dans l'île de Tino, produit l'effet qu'on a comparé poétiquement à des pierres précieuses parant les humides palais des Néréides. Aux endroits où leur support est inégal, anfractueux, tuberculeux, lobé ou mamelonné, les Nullipores, en couvrant chaque aspérité, prennent les formes qu'on leur voit dans Ellis, pl. 27, n.° 2; dans Solander, tab. 23, fig. 2, et dans Esper, 12. Nous en distinguons fort bien le *Nullipora calcarea* d'Ellis et Solander, pl. 3, fig. 13; le *globosa* d'Esper, tab. 13, et le *rubescens*, tab. 16, du même auteur, qui ont été confondus avec plusieurs autres sous le nom de *Millepora polymorpha* par Gmelin dans sa 13.ᵉ édition du *Systema naturæ*, p. 3789. A côté de ces espèces diverses, qui sont de toutes les mers, nous en citerons deux autres qui nous paraissent être nouvelles et que jusqu'ici nous possédons de Morée seulement.

1. Nullipore Trochanter, *Nullipora* (*Trochanter*) *globoso-polymorpha, ramis approximato-confertis breviusculis fissofurcatis, extremitatibus incrassato-subcapitatis*, Bory, pl. LIV, fig. 2, *a. b.* — Cette espèce, dont la figure *a*, de grandeur naturelle, donne une idée juste, a été recueillie parmi les brisans à Sapience et sur les côtes de Métana; sa couleur tirait au bleuâtre violacé fort pâle. L'extrémité de ses rameaux, grossie en *b*, rappelle plus ou moins la figure de l'extrémité supérieure d'un fémur humain. Elle est aussi commune en d'autres lieux, où on la pourrait confondre avec le *Millepora polymorpha* υ *globosa* d'Esper, mais s'en distingue bien par son volume, qui est moindre, et ses teintes qui ne tirent point au vert jaunâtre; ses rameaux ne sont d'ailleurs jamais mamelonnés ou composés, ni aussi longs.

2. Nullipore articulé, *Nullipora* (*articulata*) *cespitoso-ramosa; ramis elongatis gracilibus subattenuatis cylindraceis, crustâ calcareâ irregulariter articulatâ* Bory, pl. LIV, fig. 1, *a. b.* — Ce Nullipore a quelque chose dans son air qui rappelle l'*Isis elongata* d'Esper, tab. 6. Mais ce n'est point une Gorgone dont la surface calcaire soit striée le moins du monde. On reconnaît bien ici une croûte en tout pareille à celle des espèces dont les expansions sont les plus simples. On dirait que dans ce cas la croûte s'est emparée de quelque frêle Hydrophyte pour s'en faire une sorte d'axe; aussi les rameaux demeurent-ils vides; des articulations, visibles seulement à la loupe, s'y font remarquer de distance en distance et servent à donner de la flexibilité aux ramules éparses et même à tout le Nullipore, qui serait autrement trop cassant. Sa couleur tire sur le violâtre vers la base, et se fond pour passer au blanc vers les extrémités. Cette espèce était extrêmement commune à Sapience.

Un autre Polypier nous a encore paru mériter qu'on le figurât. Il n'est pas nouveau, quelques auteurs l'ayant déjà mentionné; mais ce qu'ils en ont dit et représenté

est insuffisant. On en doit former un genre dont les caractères seront : croûte lamellaire très-mince et fragile, plicatile, ayant sa surface parsemée de tubercules épars, imperforés, presque microscopiques, et émettant de toute sa surface une mucosité translucide fort abondante. Nous proposons de le nommer TENAREA, parce que c'est au cap Ténare même que nous avons trouvé le Polypier par la description duquel nous terminerons le peu que nous avions à dire de ceux des Zoophytes de la Morée.

TENARÉE ONDULEUSE, *Tenarea* (*undulosa*), *albo-lutescens*, *lamellosa; lamellis undulato-tortuosis anastomosantibus complicatissimis* Bory, pl. LIX, fig. 3.—*Millepora globosa*, *lamellis tenuissimis*, *ascendentibus*, *variè tortuosis*, *densè invicem coalitis*, etc. Esper, 119, tab. 22. *Millepora decussata? Syst. nat.* XIII, 3789. — Soland. 47, tab. 23, fig. 9. — Esper, tab. 25 (par double emploi). — *An Millepora agariciformis?* Lamk., Anim. sans vert. t. II, p. 204. — La moins mauvaise des figures qu'on avait de cette belle espèce n'en donnait point une idée; elle est la première de celles d'Esper que nous avons citées. Ce n'était qu'artificiellement qu'elle put être confondue dans un même genre avec les précédentes, dont elle n'a ni l'aspect, ni la consistance, ni le port, ni l'habitat; elle forme d'abord au pourtour des petites saillies des roches toujours couvertes d'eau, mais près de la surface où la lame brise souvent avec fracas, des masses sphéroïdes qui s'étendent en pulvinules jusque près d'un pied de diamètre, bosselées, n'adhérant souvent plus en dessous aux pointes de roches qui l'avaient supportée dans la jeunesse, à surface inégale, mais d'un aspect fort élégant; ces masses, d'un à deux pouces d'épaisseur, sont fragiles et se cassent avec un petit craquement sous la main qui les presse ou le pied qui les foule; leur couleur est d'un beau jaune serin, quand le Nullipore est en vie et qu'il est tout enduit d'une mucosité semblable à du blanc d'œuf, quand on le sort de l'eau; les masses légères que forment les Ténarées deviennent blanchâtres en séchant, et se brisent alors avec beaucoup de facilité. Des lames minces de substance calcaire les composent et s'y contournent en s'anastomosant et se frisant pour ainsi dire à l'infini. Vues à une forte loupe, ces lames sont munies d'un léger rebord, qui les consolide un peu; quelques veines anastomosées et des verrues, semblables à celles des Mélobésies, s'y voient éparses. On a choisi en *b* l'un des morceaux qui en était le plus couvert, pour en donner une idée par un grossissement ordinaire, et pour montrer qu'il ne s'y trouve aucun pore. Les cellules résultant de l'entrecroisement des lames sont plus lâches et plus grandes à la partie inférieure des expansions, représentée en *c* et *d;* c'est alors le *decussata* des auteurs.

Nous ne répéterons point ici l'histoire de ces filles de l'Archipel que dans une multitude de livres, qui se copient à peu près textuellement les uns les autres depuis des siècles, on dit gagner leur dot en plongeant pour chercher des Éponges. Nous ne les avons point rencontrées, mais nous avons trouvé plusieurs espèces du

genre *Spongia* sur la côte de l'Argolide, et nous les avons soigneusement examinées; le travail que nous avions fait à ce sujet s'est égaré avec les figures qui l'accompagnaient et les échantillons préparés qui s'y trouvaient joints dans une petite caisse particulière, probablement durant la tyrannique et ridicule quarantaine qu'on a fait subir à nos collections dans le lazaret de Marseille. Nous ne pourrions le reproduire qu'imparfaitement de mémoire. Nous nous bornerons donc à dire ici que le *Spongia officinalis* se rencontre notamment en plusieurs points des côtes d'Argolide, à Krémidi, et que nous en avons trouvé de beaux individus dans l'anse de la presqu'île de Métana, où nous avions mouillé. Croissant contre les pentes des rochers assez profondément, elles y formaient des boules plus ou moins considérables, mais qui dépassaient rarement cinq pouces de diamètre. Leur couleur, dans l'état de plus grande fraîcheur, était noire avec une teinte ardoisée. Lorsqu'on les saisissait du plat de la main, un mouvement y était évidemment sensible, mais ce n'était point une véritable contraction aussi distincte qu'on serait tenté de la présumer d'après ce qu'on a constamment écrit depuis Pline sur les mouvemens des Éponges. Quand on les arrache, elles paraissent souvent se renfler davantage; mais ces mouvemens de contraction et de renflement imparfaits sont-ils un caractère d'animalité et ne viennent-ils pas de ce que la pression nécessaire pour saisir et enlever l'Éponge du lieu qui la supportait, en chasse ou en refoule de la mucosité interne et conséquemment en diminue ou en modifie la forme et le volume. L'Éponge vivante est composée du tissu élastique qu'on lui connaît sur nos toilettes et dans les collections, où elle ressemble néanmoins si peu à ce qu'elle est dans la mer, que les personnes les plus habituées à s'en servir ne les y sauraient reconnaître. Une humeur glaireuse, qui file en manière de glu, en remplit la totalité, pénétrant dans les moindres interstices de son feutre, comme le fait l'eau où nous la plongeons. Cette sorte de glu transparente y est contenue par une enveloppe corticale, dont les plaques d'Oscillaires étendues en automne sur les pavés de nos rues, les dalles de quelques lieux humides ou la terre du pourtour de certaines granges sous les gouttières, donnent une idée assez juste. Cette enveloppe muqueuse, lustrée, noire, et qu'aucun naturaliste n'a mentionnée ni étudiée, est la partie la plus curieuse du végétal, qu'elle rapproche de notre famille des Chaodinées et dont les prétendus courans des oscules n'ont jamais existé. Des erreurs d'optique ont donné lieu à tout ce qu'on a conté de ces courans, qui ne sauraient avoir que des causes mécaniques, et l'erreur qui s'accrédite à leur sujet, vient de ce qu'aucun des observateurs qui ont fait sonner si haut leur prétendue découverte, n'a travaillé sur des Éponges fraîches. Quand on a étudié celles-ci, on le reconnaît à l'instant. Tout individu ou fragment d'Éponge, sur lequel n'existe pas d'enduit noir luisant et muqueux, est mort depuis long-temps. Les pêcheurs ont soin de faire disparaître cet enduit,

après la récolte des Éponges, qu'ils entassent afin d'en laisser écouler la mucosité fétide; ils les foulent ensuite aux pieds, ayant soin de les laver et de les faire macérer, jusqu'à ce qu'à force d'avoir été fatiguées, il leur reste le moins d'odeur possible. C'est alors que, séchées, elles sont livrées au commerce. Juger de leur organisation dans cet état ou d'après ces morceaux de *Spongia dichotoma* et autres qu'on trouve abondamment jetées sur nos rivages océaniques, est comme si l'on voulait se faire une idée du *Canabis sativa* par un paquet d'étoupes, ou de la nature d'une poire par l'espèce de squelette qu'en a figuré Seba. C'est exactement ce qu'ont fait les personnes qui jusqu'ici ont écrit sur la nature, l'organisation et la vie des Éponges ainsi que sur les Polypiers flexibles. Il arrive parfois que des échantillons de collections conservent l'enduit cortical; mais Esper seul en a tenu compte dans ses planches 34, 35, 42 et 68. On le fait ordinairement disparaître, croyant nettoyer l'Éponge, comme les marchands de coquilles enlèvent à plusieurs de celles-ci le drap marin qui cache les couleurs auxquelles seules ils attachent de l'importance. A propos d'Esper et de ses planches, le *Fabago* d'Aristote (*lib.* 5, *cap.* 15) que cet aureur a figuré (*tab.* 26) comme une Tubulaire, et que Pline (*lib.* 32, *cap.* 8) appelait une sorte d'Alcyon, n'est qu'un amas de matrices de Mollusques dont le pourtour de la baie de Navarin et les côtes du golfe de Messénie sont souvent jonchées par le flot qui en rejette en quantité. Il paraît provenir du *Murex brandaris*, dont la pourpre a plus haut occupé notre savant ami, M. Deshayes.

ERRATA.

Page 2, ligne 32. de 0 degré, j'observai 15°; *lisez :* de 10° au-dessous de 0, j'observais au-dessus 15°.
Page 11, ligne 15. finit par fatiguer jusqu'à la nature. *lisez :* finit par fatiguer jusqu'à la mâture.
Page 12, ligne 22. j'ai lu ces livres parfumés quelque part; *lisez :* j'ai lu ces lignes parfumées quelque part.
Page 23, lignes 2 et 3. coupe le 41.e parallèle, aucune terre ne demeurât; *lisez :* coupant le 41.e parallèle, aucune terre ne demeura
Page 53, ligne 14 et partout où la même faute existerait. chaîne Géranienne; *lisez :* chaîne Géréniennne — *Ibid.*, lignes 20 et 21. on en verra la carte à la planche IV et deux représentations exactes sous les n.os VII et IX; *lisez :* en renvoyant à la feuille 5.e de la carte numérotée planche II.
Page 55, ligne 21. ordinairement toujours; *supprimez :* toujours.
Page 61, ligne 12. des simarides; *lisez :* des smarides (n.° 47). — *Ibid.*, ligne 27. le vent du midi particulièrement; *lisez :* le vent du midi.
Page 66, ligne 7. La Morée ayant formé, comme on l'a vu dans notre introduction; *lisez :* La Morée ayant formé dans le moyen âge — *Ibid.*, ligne 11. du moyen âge; *lisez :* de cette époque.
Page 69, ligne 3 des notes. le port et la porte; *lisez :* le pont et la porte.
Page 78, ligne 4. puissions; *lisez :* pussions.
Page 85, ligne 29. sera décrit soigneusement par M. Valenciennes; *lisez :* sera décrit soigneusement (en rayant le nom de M. Valenciennes partout où il pourrait se trouver dans la présente relation).
Page 90, ligne 20. La gueule; *lisez :* la bouche.
Page 92, ligne 33. c'est je crois Mourdzinos; *lisez :* c'est Mavrico-Poulo.
Page 115, de ligne 6 à 11, *depuis* mais son cours *à* n'existe point. (Nous avons reconnu plus tard, que c'était nous qui étions dans l'erreur, et le vallon de Silozo existe à peu près tel que nos devanciers l'avaient supposé. Le premier devoir d'un auteur consciencieux est de reconnaître ses propres inexactitudes.)
Page 118, ligne 17. deux planches réservées pour les coquilles fossiles dans la seconde série; *lisez :* quelques planches réservées pour les coquilles fossiles dans la troisième série.
Page 125, ligne 13. des courroux de Neptune; *lisez :* du courroux de Neptune.
Page 132, ligne 16. fils de Petro-bei; *lisez :* frère de Pétro-bey.
Page 166, lignes 12 et 13. dans la carte même de Gell; *lisez :* dans la carte anglaise d'Arowsmith.
Page 167, ligne dernière. hyéron; *lisez :* hiéron (ainsi qu'à la page 180, ligne 3, et partout où la même faute se rencontrerait.)
Page 175, ligne 17. n'a pas trois pouces; *lisez :* n'a pas deux pouces.
Page 316, lignes 22 et 23. pas plus mentionné dans son périple du Péloponnèse, que Ptolémée, dans lequel on ne trouve pas même le nom d'Asiné; *lisez :* pas mention dans son périple du Péloponnèse, tandis que Ptolémée la place entre Colone et Coroné.
Page 348, ligne 22. Dzanet-bey, bey de Kantoupharis; *lisez :* Dzanet-bey de Kantoupharis.

Pour la première partie du Tome second.

Page 5, ligne 2. Contelli; *lisez :* Cantelli.
Page 52, ligne 8. voyez pl. II; *lisez :* voyez pl. III — *Ibid.*, ligne 18. Planche II; *lisez :* pl. III.
Page 53, ligne 29. Planche VI; *lisez :* pl. II — *Ibid.*, ligne 30. Planche I et II; *lisez :* pl. I et III.
Page 54, lig. 11. la planche III de M. Boblaye; *lisez :* la pl. II — *Ibid.*, lig. 14. Planche II; *lisez :* pl. III.

00055540

Digitized with financial assistance from
Observer Research Foundation
on 17 May, 2019